BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME QUARANTIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XII (FASCICULE 1)

ALARDIN — HONDIUS

BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

—

1977

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME QUARANTIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XII (FASCICULE 1)

ALARDIN — HONDIUS



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

—

1977

Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.

A

ALARDIN (Félix), mathématicien, né à Maubeuge (de parents belges) le 28 juin 1915, décédé à Korbeek-Lo (Louvain) le 21 mai 1969.

Après de solides études secondaires, Félix Alardin s'inscrivit à l'Université de Louvain en 1934 et y prit simultanément les diplômes de candidat ingénieur et de candidat en sciences mathématiques. Il opta pour cette dernière spécialité et eut comme maîtres Charles de la Vallée Poussin, Verriest, Georges Lemaître et Fernand Simonart. A cette époque, Elie Cartan venait de créer la géométrie fondée sur la notion d'aire. On sait que Riemann a fondé la géométrie sur la notion de distance entre deux points infiniment voisins. Cartan part de la notion d'aire d'une portion infinitésimale de surface et il s'agit en somme d'une géométrie des éléments de contact. Ces questions séduisirent Alardin et ce fut l'objet de sa thèse de licence et plus tard de sa thèse de doctorat. Cette dernière reçut le grand Prix Empain en 1942 et fut publiée dans le *Journal de Mathématiques pures et appliquées* en 1948 sous le titre *L'autoparallélisme des courbes extrémales dans les espaces métriques fondés sur la notion d'aire* (9e série, t. 27, p. 255-336). Entretemps, l'auteur avait réussi le Concours des bourses de voyage et le Concours universitaire 1937-1938.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, bien qu'il n'eût pas été mobilisé, Alardin s'engagea dans l'artillerie. Il eut la fortune de ne pas être fait prisonnier, puis milita dans l'Armée secrète. En décembre 1943, il fut arrêté par l'occupant et condamné à mort en juin 1944. La Reine Elisabeth, Mgr Van Waeyenbergh, et Willems, directeur du Fonds national de la Recherche scientifique, intervinrent pour que cette condamnation fût commuée ou tout au moins différée. Réussirent-ils ? Quoi qu'il en soit, Alardin fut envoyé au camp de Zuchthaus Saint-Georges de Bayreuth. Il fut délivré par les troupes de l'Armée Patton en avril 1945 et rentra en Belgique.

Malheureusement son séjour dans la prison allemande lui avait été fatal, sa santé était fortement ébranlée. Il ne se rétablit jamais et cela explique sa fin prématurée.

Il se remit cependant courageusement au travail et présenta en 1947 à la Société scientifique de Bruxelles une note sur les équations différentielles linéaires. On sait que l'on construit, sous certaines conditions, une intégrale d'une telle équation d'ordre n en se donnant en un point la valeur de la fonction et celle de ses n-1 premières dérivées. Charles de la Vallée Poussin avait au contraire construit l'intégrale en se donnant sa valeur en n points. Alardin construit l'intégrale en se donnant sa valeur et celles de ses n-1 premières dérivées en n points successifs.

Reprenant une idée de Study selon laquelle à une transformation conforme de l'espace correspond une homographie quaternonienne à deux variables, Alardin, après avoir donné une démonstration nouvelle de ce théorème, en déduit une classification des transformations conformes de l'espace (*Sur les points doubles des transformations conformes de E^3*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, 5e série, t. XLIII, 1957, p. 369-386).

Il faut aussi citer une note sur certaines congruences de droites, écrite en collaboration avec Simonart (*Sur une classe de congruences R associées aux surfaces harmoniques*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences*, 5e série, t. XXXV, 1949, p. 602-613).

L'Académie royale de Belgique a reconnu les mérites d'Alardin en lui décernant le Prix Jacques Deruyts en 1960.

La carrière d'Alardin se déroula entièrement à l'Université de Louvain. Nommé assistant en 1942, chargé de cours en 1950, il eut notamment dans ses attributions le cours de géométrie descriptive. En 1954, il fut promu professeur ordinaire et chargé d'enseigner quelques questions de géométrie infinitésimale. En 1962, hélas ! il devra, sur l'ordre des médecins, abandonner tout travail.

Les travaux d'Alardin laissaient espérer qu'il apporterait des contributions essentielles à la mathématique, son patriotisme ne lui en a pas laissé l'occasion.

Lucien Godeaux.

Eloge prononcé par Mgr Descamps, recteur magnifique de l'Université de Louvain, lors des funérailles d'Alardin.

ANSEMBOURG et de MARCHANT (Amaury-*Jules-Victor-Marie* d'), diplomate belge puis luxembourgeois, chargé d'affaires de son pays à Bruxelles de 1892 à 1926, né à Saint-Josse-ten-Noode le 16 août 1849, décédé à Bruxelles le 8 avril 1926.

Issu d'une famille que les variations de frontières avaient écartelée entre la Belgique, le Limbourg hollandais et le Luxembourg (il était le petit-fils de Jean-Baptiste d'Ansembourg, membre du Congrès national et sénateur belge jusqu'en 1842), Amaury opta pour la Belgique dans l'année de sa majorité, devint bachelier ès lettres de Strasbourg en 1867, candidat en droit de Liège l'année suivante, et termina ses deux années de baccalauréat en droit à Nancy en 1870.

En 1871, il obtint d'être désigné pour la Légation de Belgique à Berlin, où son compatriote Nothomb fut ravi de l'accueillir, puis passa quelques mois seulement à Lisbonne, avant de demander et d'obtenir sa mise en congé illimité : son père, dont il était le fils unique et qui avait tous ses biens à Ansembourg (Grand-Duché), réclamait sa présence. C'est aussi la raison pour laquelle il quitta définitivement la diplomatie belge avec le titre d'attaché de Légation honoraire en 1877, pour se faire ensuite naturaliser luxembourgeois en 1879.

Chargé d'affaires du Grand-Duché à Bruxelles en 1892, puis chambellan de S.A.R. la Grande-Duchesse, il exerça ses fonctions diplomatiques d'une façon toute représentative jusqu'à sa mort en 1926. Il ne faut pas le confondre avec son fils Gaston, né en 1891, qui devint en 1914 secrétaire puis conseiller à Bruxelles, joua en cette qualité un rôle plus actif, assura son interim, puis devint lui-même chargé d'affaires de 1926 à 1940.

Jacques Willequet.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, dossier personnel 206. — Renseignements aimablement communiqués par l'Ambassade du Grand-Duché. — A. Borschette, « La représentation diplomatique du Luxembourg en Belgique », dans la brochure éditée à l'occasion du 50e anniversaire de la fraternelle luxembourgeoise de Bruxelles, Bruxelles, 1956, p. 24-31.

ANSIAUX (Jules-*Antoine-Nicolas*), médecin, né à Liège le 5 décembre 1810, y décédé le 7 juin 1869.

Jules Ansiaux a été un représentant distingué de cette grande famille liégeoise des Ansiaux qui a compté plusieurs médecins. Il était en effet le petit-fils du docteur Nicolas-Antoine-Joseph Ansiaux (1765-1825), de grande réputation dans la ville de Liège, et le neveu du professeur Nicolas-Gabriel-Antoine-Joseph Ansiaux (1780-1834), considéré comme le fondateur de l'école liégeoise de chirurgie.

Il avait fait ses études secondaires dans sa ville natale, puis suivi les cours de la Faculté de Médecine qui lui décerna, en 1833, le grade de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Il alla faire ensuite un stage prolongé à Paris où il se perfectionna spécialement en ophtalmologie et en chirurgie sous l'égide de maîtres réputés.

Rentré à Liège en 1835, il fut chargé de fonctions dans les services de chirurgie et fut notamment chirurgien adjoint des hospices civils jusqu'en 1841. A ce moment, un différend concernant une promotion le fit se retirer de la carrière chirurgicale et il se consacra particulièrement à l'ophtalmologie. C'est ainsi qu'il devint le fondateur du dispensaire ophtalmique de Liège, institution modeste à son début mais qui rendit bientôt des services considérables. De cette période, date un mémoire qui fut présenté à l'Académie royale de Médecine de Belgique en 1843 : *Extrait de belladone employé dans le cas de réascension du cristallin* (*Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 1e série, vol. II, p. 251-255). Il avait fait l'objet d'un rapport élogieux du docteur Raikem (*ibidem*, p. 111).

En 1844, Jules Ansiaux fut nommé professeur d'anatomie à l'école des Beaux-Arts de la ville de Liège, fonction qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière.

Pendant les années qui suivirent, il donna encore des preuves d'intérêt scientifique en publiant quelques notices de casuistique chirurgicale dans divers périodiques belges.

C'est en 1861 qu'il fut appelé à siéger à l'Académie royale de Médecine de Belgique avec le titre de membre correspondant. Sa notoriété lui avait valu de devenir correspondant de la Société royale des Sciences médicales de Lisbonne ainsi que de la Société des Sciences et des Arts du Hainaut.

Albert-M. Dalcq.

Bibliographie nationale, t. I, Bruxelles, 1886, p. 41. — « Ansiaux (Jules) », dans *Académie royale de Médecine de Belgique. Mémoires couronnés et autres mémoires*, collection in-8°, t. XVI, Bruxelles, 1904, p. 361.

***ANSPACH** (Isaac-Salomon), pasteur et homme politique genevois, né à Genève le 12 juin 1746, décédé à Céligny (Suisse) le 19 janvier 1825.

Son père, semblablement prénommé (1709-1757), originaire de Sauerschwabenheim (Electorat de Mayence) avait effectué un apprentissage en France comme tisseur de bas. Pendant son séjour dans le Languedoc, il épousa Françoise Leynadier, originaire de Montagnac, et assuma la fonction de chantre parmi ses coreligionnaires réformés de Nîmes. Installé à Genève en 1741, le ménage vit naître cinq filles et quatre fils, dont le second fut Isaac-Salomon. Comme boursier, ce dernier entreprit de 1768 à 1774 des études de lettres et de théologie. Le 20 août 1774 il reçut la consécration pastorale et l'année suivante une nomination de régent au Collège de Genève. Sachant se faire aimer et respecter, il utilisa ses connaissances étendues pour stimuler l'étude chez ses élèves. Ces qualités l'aidèrent en 1777 à recevoir comme étranger le droit d'habitation. Deux ans plus tard, le 26 mars, Anspach acheta la Bourgeoisie de Genève pour 1.500 florins.

Inspiré par la pensée de Jean-Jacques Rousseau, il s'intéressa à la situation politique de la République genevoise. Il se lança dans la mêlée

et mit sa plume au service du parti progressiste, qui désirait préserver le petit état de Genève de toute ingérence étrangère. Anspach rédigea plusieurs brochures contre les « aristocratiques », qui s'appuyaient sur la France de Louis XIV. Suite à l'entrée des troupes française, suisse et sarde le 2 juillet 1782, le Petit Conseil de Genève révoqua Isaac-Salomon Anspach et son collègue Jacob Vernes en les excluant à perpétuité avec les autres chefs de file du parti libéral. Près de deux mille citoyens quittèrent Genève pour l'Angleterre, les Pays-Bas autrichiens et la ville de Constance, où naquit en exil le futur général Guillaume-Henri Dufour. Etait-ce la liberté de transit adoptée par le gouvernement à l'instigation du magnat protestant Frédéric Romberg ou l'Edit de Tolérance promulgué par Joseph II qui attira les Genevois à Bruxelles? Il est difficile aujourd'hui de préciser les motifs de ce choix. Le quartier du Parc de la capitale récemment urbanisé hébergea les réfugiés, qui s'installèrent à la rue Ducale populairement appelée rue des Genevois.

Mettant ses activités politiques en veilleuse, Anspach se voua à l'organisation de la colonie et fonda l'Eglise genevoise, dont il devint le pasteur attitré. Les réformés autochtones, dont la communauté se réunissait dans la chapelle du Résident des Provinces-Unies, accueillirent les nouveaux arrivés avec un fraternel empressement. La hiérarchie catholique-romaine ne vit pas d'un œil favorable ce renforcement de la présence protestante. L'archevêque de Malines insista pour que les émoluments attachés aux baptêmes, enterrements et autres fonctions pastorales administrés aux protestants fussent réservés aux membres de son clergé. Comme ce « droit d'étole » était inconnu chez les réformés, Anspach s'employa à le faire supprimer. Un arrêt du 22 janvier 1785 dispensait les protestants de tout rapport avec le clergé catholique. Il leur était loisible de tenir leur propre liste d'état civil à la condition d'en déposer annuellement un double à la direction du Conseil de Brabant. Une copie de ce document repose aux Archives de la Ville de Bruxelles. La vie de la colonie genevoise semble avoir été paisible et heureuse : « Avantage du » commerce, tolérance entière pour le » culte, beauté de la position, union » parfaite entre nous, douceur de » tout genre, tels sont les biens, dont » nous avons joui et dont Monsieur » Anspach nous a exhorté à remer- » cier l'Etre Suprême » (Lettre du pasteur S.P.M. Bourrit à son père, 17 mai 1789).

Le 10 février 1789 le gouvernement genevois vota l'Edit de Pacification, qui autorisait la rentrée des exilés. En mai de la même année Anspach retourna « vers les bords enchantés » du lac, jamais contemplé sans une » admiration mêlée d'attendrissement, » vers les riants coteaux, qui le domi- » nent de part et d'autre ... vers les » sanctuaires, chers à des chrétiens, » où la parole divine est enseignée » avec tant de pureté » (Sermon d'adieux à la colonie de Bruxelles, 17 mai 1789).

Comme les bannis ne pouvaient pas être rétablis de droit dans leurs anciennes fonctions, Anspach fut nommé pasteur dans la paroisse du Petit-Saconnex le 26 février 1790. Remontant dans l'arène politique il travailla avec plusieurs de ses collègues au sein du parti de l'Egalité. Il dressa un *Rapport sur les bases d'une bonne Constitution*, qui bouleversait les anciennes institutions de la République (Rivoire, n° 3641). Des membres du Cercle de l'Egalité formèrent une Commission des Quarante, qui l'élut comme président. Au Résident de France, Châteauneuf, venu le féliciter, le pasteur, « comme s'il était le chef du Gouvernement », lui demanda de transmettre à la Convention nationale le salut des « vieux athlètes de la liberté » de Genève, qui depuis un siècle combattaient pour elle.

Attaché aux traditions religieuse et civique de sa patrie, Anspach prononça le 12 décembre 1794 un sermon à l'église de Saint-Servais pour le rétablissement de la fête de l'Escalade, commémorant l'échec du coup de main tenté contre Genève par le duc de Savoie en 1602. Cette coutume s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Poursuivant sa carrière politique, et renonçant provisoirement à sa paroisse, Isaac-Salomon Anspach entra le 11 février 1793 à l'Assemblée nationale placée sous la devise « Liberté, Egalité, Indépendance ». Son premier discours plein de majesté fut suivi d'une prière dans laquelle il demanda à Dieu « puisque les cités terrestres » doivent s'anéantir, les législateurs » et leurs lois disparaître, tandis que » la cité céleste est permanente » d'aider les Genevois « à revêtir les » qualités propres au Citoyen des » Cieux, qui font aussi le meilleur ci- » toyen sur la terre » (Rivoire, n° 3817).

La nouvelle Constitution, œuvre d'Anspach, fut adoptée le 5 février 1794. Comme préparation à cette importante décision il avait pris soin de faire voter par le Conseil Souverain une *Déclaration des Droits*, auxquels il ajouta, *et des Devoirs de l'Homme social*. Le 18 février 1794 la fonction de procureur général — la plus haute charge de l'Etat après celle de syndic — lui fut confiée par élection. Un article repris à l'ancienne constitution, suivant lequel la citoyenneté de Genève dépendait d'une profession de foi réformée, suscita la violente opposition d'Anspach. A ses yeux la tolérance appliquée à des opinions différentes n'était au fond qu'un terme d'orgueil. Au risque de se rendre fort impopulaire, il maintint que l'unique moyen « de faire triompher » la vérité était de la séparer de tout » intérêt terrestre et de ne la défen- » dre que par l'intérêt de la vérité » elle-même » (Rivoire, n° 4100). Fort de son expérience bruxelloise, pendant laquelle il avait vécu la coexistence de deux religions, Anspach déploya toute son éloquence pour persuader l'Assemblée nationale. Inutilement, car elle confirma le maintien de la religion d'Etat.

Pendant la Terreur genevoise de juillet-août 1794 il s'opposa à la foule et vota vainement en faveur de sept condamnés à mort. Ces exécutions et les progrès accomplis par ses adversaires politiques l'incitèrent à présenter sa démission comme procureur général. Anspach sentit que l'époque de la Révolution s'achevait, quand en janvier 1796 sa candidature au poste de syndic fut écartée. Nommé par la Compagnie des Pasteurs à l'Eglise de Cartigny-Avully le 11 décembre 1795 il reprit ses fonctions pastorales à l'âge de cinquante ans.

Un arrêté du Grand-Maître de l'Université de France du 8 décembre 1809 faillit tirer Anspach de sa quiétude campagnarde. C'était une nomination de professeur de dogmatique à la Faculté de théologie protestante de Montauban nouvellement créée par Napoléon à côté des vénérables Ecoles de Strasbourg et de Genève. Anspach refusa cette chaire, mais en 1816 fut nommé principal du Collège de sa ville natale, qui, un an plus tôt, avait recouvré son indépendance. Devenu infirme il fut recueilli par son collègue Daniel Flournois à Céligny, où il s'éteignit le 19 janvier 1825 entouré des soins de sa fille cadette Dorine.

Disciple intègre de la Révolution, mais toujours soucieux de marquer ses doctrines politiques du sceau de la volonté de Dieu, Anspach recherchait dans l'accomplissement des devoirs la morale basée sur l'amour et la fraternité. Acquis aux théories de Rousseau, il fut souvent en avance sur les conceptions de ses contemporains par les idées généreuses et tolérantes, qu'il défendait avec courage. La desserte de l'Eglise de la colonie genevoise de Bruxelles contribua à assurer la pérennité de la communauté protestante autochtone de la capitale. Par le retour de son fils François-Louis « tout pénétré du bon souvenir » de Bruxelles qu'avait emporté son

» père », la famille Anspach fit souche en Belgique et lui donna plusieurs hommes d'incontestable valeur.

Isaac-Salomon Anspach fut l'auteur de nombreuses brochures politiques ainsi que d'un *Cours d'Etudes de la Religion Chrétienne*, 7 vol., Genève-Paris, 1818-1820, dont la deuxième partie ne fut pas publiée. Sa bibliographie figure dans Emile Rivoire, *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, Genève-Paris, 1897, t. 1, 1701-1792, 4 n^os^, t. 2, 1793-1798, 55 n^os^.

Hugh-Robert Boudin.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Conseil privé autrichien, cartons 708 A et B. — Archives de la Ville de Bruxelles : Registre paroissial 488 ; Bourgeoisie, liasse 710. — C. Rahlenbeck, *Les protestants de Bruxelles*, Gand, 1877, p. 121-122. — Jac. Anspach, « De Familie Anspach », dans *Maandblad van het Genealogisch-Heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw »*, 1894, n° 6, col. 91-96, n° 7, col. 102-111. — L.E. Burnet, « Anspach », dans *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1921, t. 1, p. 342-343. — Jul. Anspach, *Un citoyen de Genève (Mon trisaïeul I.S. Anspach 1746-1825)*, Bruxelles, 1925, contient une reproduction d'un médaillon en possession de la famille Anspach à Bruxelles. — J. Garsou, *Jules Anspach, Bourgmestre et Transformateur de Bruxelles (1829-1879)*, Frameries 1942, p. 7-9. — E. Trachsel, « Clartés sur le XVIII^e siècle », dans *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme belge*, IV/3, 1954, p. 182-197. — E.M. Braekman, « Le pasteur I.S. Anspach », dans *Sous le Drapeau*, sept. 1956, p. 7-9. — D. Robert, *Les Eglises Réformées en France (1800-1830)*, Paris, 1961, p. 216, 218. — Pour les descendants voir P. Kauch, « Anspach (Eugène-Guillaume) », dans *Biographie Nationale*, t. XXIX, Bruxelles, 1957, col. 123-126 ; M. Martens, « Anspach (Jules) », *ibidem*, col. 126-130 ; J. Willequet, « Anspach (Edouard-Charles) », *ibidem*, t. XXXI, Bruxelles, 1962, col. 31-32.

ASCLÉPIADE. Voir BOULENGER (Maximilien).

B

BAC (Godefroid). Voir BACK (Goovaert).

BACK (Goovaert), ou BAC (Godefroid), imprimeur, libraire, relieur (1), décédé à Anvers en 1517.

Si les date et lieu de naissance de Goovaert Back, pas plus que le nom de sa mère et la profession de son père, ne sont connus, on sait au moins, par des documents d'archives, qu'il était fils de Jan (« Godevaert Bac Janssone ») et qu'il n'était peut-être pas anversois d'origine puisqu'il devint bourgeois d'Anvers en 1486. Il se maria en 1492 avec Katlijne Houtmart (Van der Meere), veuve de l'imprimeur anversois Mathias van der Goes et parente du libraire Willem Houtmart, actif à Anvers, Bruxelles et Louvain ; Goovaert Back est qualifié de relieur dans le contrat de mariage, daté du 19 novembre 1492. Les époux eurent deux fils, Andries et Frans. En 1493, Back fut reçu maître (sans spécification de sa profession) dans la gilde de Saint-Luc à Anvers. Exécuteur testamentaire, en 1494, du libraire anversois Joos van den Offen, il se vit confier la tutelle de ses enfants. Katlijne Houtmart mourut avant le 13 mars 1511 ; les noms des tuteurs des enfants figurent dans un acte du 24 juillet : Willem Houtmart, l'imprimeur anversois Willem Vorsterman et Jacob Marssijs, tonnelier. Goovaert Back se remaria avant le 28 avril 1514 avec Barbara Thymans, veuve d'un boucher, Thomas de Lathoudere ; elle lui donna deux filles, Lysbeth et Barbara. En 1515-1516, Back assuma, avec un collègue, les fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc. Deux ans après sa mort, survenue en 1517, on rencontre Barbara Thymans remariée avec un certain Matheus van den Berg.

Goovaert Back était relieur à l'époque où il épousa Katlijne Houtmart ; par son mariage, il entra en possession du matériel typographique et de l'atelier de Mathias van der Goes, « Het Vogelhuys » (la cage d'oiseau), situé « opte Steenhouwersveste, buyten de Cammerpoort ». En 1497, Willem Houtmart y cohabita avec son parent par alliance ; Back vendit la maison, le 30 octobre 1516, à Frans Brickmans (*sic*), sans doute l'éditeur actif à Anvers, Cologne et Londres Frans Brickman ; le 20 août 1519, les héritiers de Back revendirent derechef « Het Vogelhuys » au même Brickmans, le nouvel acte annulant le premier.

Le premier des livres datés que Goovaert Back imprima est une *Grammatica et ars metrica* de Nicolas Perottus parue le 3 juillet 1493, le

(1) Ce texte revoit la notice parue dans la *Biographie nationale*, t. 1, Bruxelles, 1866, col. 599-602.

dernier, un *Herbarius in dijetsche*, sortit de presse le 28 novembre 1511 ; Back semble avoir ensuite cessé d'imprimer. Il publia, la plupart du temps sans les dater, quelque cent vingt ouvrages : livres de dévotion ou populaires, romans de chevalerie, traités divers, tels que Mandeville, *Reysen int heilighe lant*, *Historie van Sinte Barbara*, *Tria rosacea coronamenta* de Beysselius, *Die gulden litanie vander passien ons Heeren Jhesu Christi*, *Historie van Karel ende Elegast*, *Historie van Paris ende Vienne*, Albertus Magnus, *Tractatus de secretis mulierum et virorum*, *Ars notariatus*, *Die Kuere van Zeelandt*, un placard monétaire, une « pronostication » (ou almanach), quelques textes d'auteurs classiques et d'humanistes. Presque tous ces ouvrages sont en latin ou en néerlandais, hormis un en français : Aristote, *Le secret des secres* (1493-1495), et trois en anglais (vers 1510-1511).

Edmond De Busscher, dans la *Biographie nationale* en 1866, a rapproché certains des caractères typographiques utilisés par Goovaert Back de ceux appartenant à l'imprimeur anversois Michael Hillenius Hoochstratanus (actif de 1506 à 1546) ; peut-être Hillen les avait-il rachetés à Back ? Hellinga, en 1966, a fait remarquer que Back fit usage de deux séries de caractères gothiques conçus par Henrick Pieterszoon die Lettersnider, graveur de caractères et imprimeur à Anvers et en Hollande de 1496 à 1511 environ ; un de ces types avait servi à Van der Goes, dont Back employa plus fréquemment un autre groupe de caractères ; il utilisa également, après 1500, un quatrième caractère qui ne lui servit pas longtemps. Laurent Hayen, libraire à Bois-le-Duc, Henry Jacobi et Joyce Pelgrim à Londres, au XVI^e^ siècle, firent imprimer par Back quelques livres ; il travailla aussi pour l'église Notre-Dame à Anvers qui lui paya en 1508-1509 l'impression d'indulgences. On sait par un compte de l'abbaye d'Averbode du printemps de 1498 que Back était aussi libraire, les moines achetant à « Godefrido Back, librario Antwerpie » un missel imprimé. Les publications de Back, à l'instar de celles de son prédécesseur dont elles ont souvent l'esprit, furent tirées généralement dans le format in-quarto. Un grand nombre sont illustrées de gravures sur bois de provenances diverses ; cependant un graveur anversois, que Conway appela le Troisième Graveur d'Anvers, semble avoir travaillé surtout pour l'imprimeur. Back n'utilisa pas moins de neuf marques typographiques ; tantôt son monogramme, tantôt celui de Van der Goes y figurent. Huit représentent une cage d'oiseau, allusion à l'enseigne de son atelier ; la neuvième, copie d'une marque de Jacob van Breda à Deventer, est illustrée du tétramorphe.

Anne Rouzet.

P.-C. vander Meersch, « Godofredus Back, imprimeur à Anvers, de 1494 à 1511 », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 2, 1845, p. 236-249. — De Rg., « Marque de Godefroid Back, imprimeur à Anvers », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 2, 1845, p. 166-167. — M.F.A.G. Campbell, « Godefredus Back, imprimeur à Anvers de 1494 à 1511 », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 3, 1846, p. 55-62. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren en andere historische archieven der Antwerpsche Sint Lucasgilde*, Antwerpen, 1846-1876, t. I, p. 45, 83. — J. W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au XV^e^ siècle*, La Haye, 1868, p. 101. — G. Van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, Antwerpen-Gent, 1883-1884, t. I, p. 19-22 (*Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen*, 13-14). — W.M. Conway, *The woodcutters of the Netherlands in the fifteenth century*, Cambridge, 1884, p. 85-87, 177-181, 258, 308-313, 341-342. — F. Olthoff, *De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen...*, Antwerpen, 1891, p. 4. — V. A. dela Montagne, « Merken van Antwerpsche drukkers en boekverkoopers », dans *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 3, 1905, p. 250. — K. Haebler, *Typenrepertorium der Wiegendrucke, II, Italien, Die Niederlände, Frankreich, Spanien, Portugal, England. Übersichten*, Halle-Leipzig-New York, 1908,

p. 211-212 (*Sammlung Bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten*, 22-23). — J. Cools, « Godevaert Bac », dans *De Gulden Passer*, 1, 1923, p. 173-181. — A. J. J. Delen, « Antwerpsche drukkersmerken », dans *De Gulden Passer*, 1, 1923, p. 72-73. — A. J. J. Delen, *Histoire de la gravure dans les anciens Pays-Bas et dans les provinces belges des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, I, *Des origines à nos jours*, Paris-Bruxelles, 1924, p. 101-102 ; II-1, *Le XVI^e siècle. Les graveurs-illustrateurs*, Paris, 1934, p. 12, 19. — A. Vincent, « La typographie en Belgique au XV^e siècle », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, t. I, Bruxelles, 1924, p. 81-82. — M. Funck, *Le livre belge à gravures*, Paris-Bruxelles, 1925, p. 62-63. — W. Nijhoff, *L'art typographique dans les Pays-Bas de 1500 à 1540*, t. II, La Haye, 1926, p. 1. — R. Juchhoff, *Drucker- und Verlegerzeichen des XV. Jahrhunderts in den Niederlanden, England, Spanien, Böhmen, Mähren und Polen*, München, 1927, p. 7-13. — M. E. Kronenberg, *Op het grensgebied van incunabelen en post-incunabelen* », dans *Het Boek*, 18, 1929, p. 1-3. — W. N., « Van vogelen en van visschen vangen, Antw. G. Bac ? », dans *Het Boek*, 22, 1933-1934, p. 99-100. — Pl. Lefèvre, « Transcriptions, enluminures et reliures de manuscrits liturgiques aux XV^e et XVI^e siècles », dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, 12, 1935, p. 16. — M.E. Kronenberg, « Onbekend drukkersmerk van Govaert Back te Antwerpen », dans *Het Boek*, 33, 1958-1959, p. 214-216. — *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum*, London, 1967, t. IX, p. LIX-LX, 199-203. — *Bibliotheca Belgica*. Bibliographie générale des Pays-Bas. Fondée par F. Vander Haeghen. Rééditée sous la direction de M.-Th. Lenger, Bruxelles, 1964-1970, t. IV, p. 76. — W. et L. Hellinga, *The fifteenth-century printing types of the Low Countries*, Amsterdam, 1966, t. I, p. 68, 96, t. II, p. 390-392. — *Le cinquième centenaire de l'imprimerie dans les anciens Pays-Bas*. Exposition à la Bibliothèque royale Albert I^er, Bruxelles, 1973, p. 466-478.

BALTIA (Herman, baron), officier et administrateur belge, né à Saint-Josse-ten-Noode le 1^er septembre 1863, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 16 septembre 1938.

Baltia était le fils d'un général belge d'origine grand-ducale ; il était donc naturel que son ardent patriotisme prenne une nuance « Belgique du Congrès », dont on connaît le retour de flamme au lendemain de la Grande Guerre. Le jeune homme commença par suivre son père dans ses garnisons diverses, faisant son école primaire à Arlon, ses classes gréco-latines au Collège Sainte-Barbe de Gand, sa rhétorique à Liège et une année de sciences politiques à l'université de cette ville. Entré aux Carabiniers puis à l'Ecole royale Militaire en 1883, il fut admis à l'Ecole de Guerre en 1890. Ce dernier diplôme l'orienta normalement vers les services d'état-major, où il fit une carrière entrecoupée de stages dans des régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Promu major en 1908, il fut adjoint à l'état-major de l'armée en 1912, chef d'état-major de la division de cavalerie en 1913 et participa donc, en cette qualité, à la bataille de Haelen l'année suivante. Colonel en 1915, il commanda le I^er Guides, puis le 10^e de Ligne devant Dixmude. Général-major en 1916, il s'illustra en 1917 à Luyghem, à la tête de la 17^e brigade. Commandant de la 9^e division d'infanterie, il donna de sa personne devant Merckem au printemps de 1918, puis mena vigoureusement une offensive libératrice qui devait lui permettre d'atteindre Thourout le 18 octobre, la Lys le 2 novembre et l'Escaut le 4 novembre. Ses citations à l'ordre du jour des armées belge et française soulignent son énergie, son habileté, son courage et le grand ascendant moral qu'il exerçait sur ses troupes. Il fit aux côtés du Roi Albert son entrée à Gand — mais pas à Bruxelles : déjà, et sans qu'il l'eût souhaité, sa carrière prenait une orientation plus politique.

Le souci de ses intérêts les plus élémentaires et les plus évidents imposait à la Belgique d'empêcher que le Grand-Duché de Luxembourg ne tombe, après la victoire, sous l'obé-

dience française. Notre diplomatie avait obtenu en 1917 une déclaration de désintéressement du Quai d'Orsay. En s'installant à Luxembourg avec un régiment bleu-horizon, le maréchal Foch en décida autrement. Stéphen Pichon, ministre français des Affaires étrangères, ayant admis le principe de l'entrée du 10e de Ligne à Luxembourg, des officiers et des soldats d'origine ou même de nationalité luxembourgeoise furent rassemblés dans ce régiment qui fut, pour la même raison, placé sous le commandement de Baltia — mais, envoyé dans la capitale grand-ducale en novembre 1918, le général se heurta au veto, puis aux procédés dilatoires de Foch : c'était l'échec, et aussi le début de longs marchandages qui n'aboutiraient que plus de deux ans plus tard à la conclusion de l'union économique belgo-luxembourgeoise.

Baltia reprit donc le commandement de sa 9e D.I., entra avec elle à Liège et — maigre compensation — à Moresnet-neutre, fut nommé lieutenant général en mars 1919 et baron par Arrêté Royal du 28 août 1920. Mais la confiance du Roi, celles de Delacroix et de Paul Hymans l'avaient à ce moment déjà désigné pour des fonctions auxquelles l'appelaient ses origines, sa connaissance de l'allemand (et pour Saint-Vith, du patois), son énergie et ses compétences administratives. Le 10 janvier 1920, il s'installait à Malmédy avec le titre de Haut-Commissaire du Roi — donc gouverneur relevant directement du Premier Ministre — dans les trois cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Une tâche immense et délicate l'attendait : sa mission consisterait à bâtir la transition entre la loi allemande et le régime administratif belge qui, pour l'essentiel et sauf heureuses exceptions, pourrait être introduit cinq ans plus tard. Justice, enseignement, finances, contributions, accises, cadastre, timbre, successions, postes, chemins de fer, lois sociales, régime des eaux et forêts ... tout était à étudier, à modifier, à adapter. Baltia s'était armé de deux principes à première vue contradictoires, en réalité complémentaires. Le premier le poussait à agir avec une fermeté, une autorité toutes militaires, tandis que le second l'incitait à traiter en enfants choyés ces populations dont il était difficile de ne pas reconnaître qu'elles n'avaient pas demandé — sauf quelques exceptions wallonnes — à devenir belges.

Respect de la langue, des mœurs, des droits acquis : autant de notions qui allaient de soi, mais qu'il lui fallut défendre à l'occasion avec fermeté. Il s'efforça d'introduire au plus vite les lois belges, quand elles étaient plus favorables ; de préserver au contraire, dans le domaine social notamment, des institutions allemandes plus commodes ou plus avancées — les fameuses « Krankenkassen » par exemple — et en tout état de cause d'assouplir les transitions. Son « règne » a laissé, dans les populations locales, un souvenir bénéfique — ce qui est tout dire.

Cette mission prit fin en 1925. A ce moment, le Roi Albert aurait voulu lui rendre un ultime hommage en le nommant à la tête des troupes d'occupation en Allemagne. L'esprit des officiers et de la troupe restait, à l'estimation du Souverain, trop marqué de haine à l'égard de nos anciens ennemis, et il y avait là quelque chose à changer. Baltia était sans aucun doute l'homme tout désigné pour une telle mission, mais il fit observer au Roi que c'était là une œuvre de longue haleine, et qu'il se trouvait à quelques mois de la retraite...

Cette date inexorable tomba en effet le 12 novembre 1925, et Baltia put dès lors réaliser quelques vieux rêves : visiter la Palestine et l'Egypte, par exemple. Ecrire, aussi. Certaines conférences de lui avaient déjà été publiées en brochures, avant 1914. Il apporta au *Bulletin belge des Sciences militaires* une collaboration appréciée et publia en 1938 un livre sur *Le Roi Albert*. Baltia avait également tenu, en trois volumes dactylogra-

phiés, un journal de sa vie. Le tome III, relatif à son haut-commissariat, fut enlevé par les nazis sous l'occupation (ainsi que ses rapports adressés au Premier Ministre), et le tout aboutit au Hauptstaatsarchiv de Düsseldorf. Quant aux deux premiers volumes, M. le commissaire de district Hoen nous a assuré qu'ils ne se trouvaient pas à Malmédy. Notre enquête dans sa famille s'est révélée tout aussi négative...

Jacques Willequet.

Renseignements administratifs aimablement communiqués par M. Lorette, du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — *Eupen-Malmédy et son gouverneur*, Bruxelles, 1924. — H. Doepgen, *Die Abtretung des Gebietes von Eupen-Malmedy an Belgien im Jahre 1920*, Bonn, 1966. — K. Pabst, « Eupen-Malmedy in der belgischen Regierungs- und Parteienpolitik 1914-1940 », dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, vol. 76, 1964, p. 206-514.

***BARBIN** (Paul), pasteur wallon d'origine française, né en 1680 à Marchenoir (près de Blois), décédé à Maastricht en 1764.

Son père fut pasteur à Marchenoir avant de desservir les Eglises wallonnes de Haarlem et de Leyde, où Paul commença ses études de théologie en 1701. Après des examens distingués il fut admis en mai 1706 comme candidat au Saint Ministère. Immédiatement le colonel de l'Islemarais, chef de corps d'un régiment d'infanterie, transmit au Synode un appel adressé à Barbin pour servir comme aumônier militaire. Ses excellentes prestations académiques lui valurent une mesure exceptionnelle du Synode : la consécration pastorale au cours de la session même. Après son ministère aux armées le Conseil d'Etat le nomma le 6 juillet 1708 pasteur de l'Eglise de Hodimont, à laquelle se rattachaient les fidèles de la communauté de Limbourg, démunie de pasteur depuis 1635.

Dans sa nouvelle paroisse il épousa Jeanne-Marie Jacob, native de l'endroit. En y succédant à Benjamin Lyonnet en service depuis 1704, Barbin reprit les démarches amorcées en vue d'obtenir la construction d'un temple et d'un presbytère.

Sur l'insistance de l'avocat Louis, fidèle défenseur des Hodimontois auprès des Etats-Généraux à La Haye et après enquête de deux « commissaires-déciseurs », le gouvernement de la République alloua un subside de 300 florins pour les bâtiments.

De plus une collecte fut autorisée pour parfaire la somme. Muni d'une recommandation consistoriale Barbin sillonna au cours de deux tournées non seulement les Provinces-Unies, mais également les Pays-Bas espagnols, où il recueillit des dons à Bruges, Furnes, Ostende et Spa. La première randonnée se révéla particulièrement ardue à cause de la grande misère consécutive au rude hiver de 1709.

Le pasteur était accompagné d'un ancien, soit Isaac Goda, soit Frédéric Barthélémy. Le zèle de ce dernier lui valut d'être enterré dans l'enclos du temple. Sa pierre tombale transférée à l'église de Verviers, rue de Saucy, y est encore visible. Bientôt grâce à la souscription, qui totalisait plus de 9.600 florins, les travaux de construction débutèrent sur un terrain, don de la famille Warnier-Barthélémy. L'inauguration du nouveau temple le 1er janvier 1711 constitua le couronnement du ministère de Paul Barbin à Hodimont. Le général baron de Rechteren, escorté de cent cavaliers y représenta le gouvernement des Provinces-Unies. La dédicace déclencha une série de désordres, au sujet desquels, le pasteur déposa plainte auprès de la police locale. Ces démarches étant demeurées sans effet, le Consistoire s'adressa aux Etats-Généraux. Fidèles à leur politique de protection de la minorité réformée, ils prescrivirent aux généraux A.-A. des Villates et A.-H. de Rechteren, respectivement comman-

dants de place de Maastricht et de Limbourg, des mesures de protection à l'égard des protestants limbourgeois, rendant les magistrats locaux responsables de l'ordre.

Le pasteur entretint une correspondance suivie entre le Consistoire hodimontois et les commandants hollandais concernant l'exercice public de la religion réformée.

A cette époque l'exode des protestants vers le nord s'accentua et nombreux furent les réfugiés qui s'établirent à Maastricht. Un troisième pasteur francophone y devint nécessaire. Appelé le 30 juillet 1711, Paul Barbin y remplaça Daniel Mousson et forma équipe avec ses collègues Marc Guitton et Jean Scipion Vernède. Au printemps 1736 le mouvement de conversions au protestantisme, qui s'était manifesté précédemment à Soumagne, une localité liégeoise voisine du Limbourg, reprit vigueur. L'intervention du bras séculier, requis par le clergé, ramena quelques hésitants au bercail, mais jeta sur les routes de l'exil un groupe important de Soumageois. Une filière d'évasion fut organisée afin de soustraire les nouveaux convertis à une incarcération certaine. Dirigés vers Maastricht ils y trouvèrent des secours organisés par Paul Barbin. Il fut chargé par décision du Consistoire du 25 août 1736 de profiter de sa participation au Synode national tenu à Leyde pour intéresser les Etats-Généraux au sort des prosélytes. Grâce à une collecte, à laquelle participèrent même les réformés de Hodimont, une rangée de maisons fut acquise à Maastricht pour y installer un atelier complet de clouterie mettant les réfugiés en état de subvenir à leurs propres besoins. Barbin fut non seulement apprécié pour ses talents de prédicateur, mais également pour ses cours de philosophie professés à l'Athénée de Maastricht. Il retint d'ailleurs cette charge après sa mise à la retraite pastorale en février 1750. Après avoir recommencé des études à l'Université de Leyde, il y avait obtenu un doctorat en philosophie en octobre 1736.

Exemple typique d'un membre du corps pastoral wallon, né en France, mais obligé d'abandonner sa patrie à cause de la Révocation de l'Edit de Nantes, Barbin après de fortes études dans son pays d'accueil, affronta les inconforts du pastorat militaire et puis vint soutenir ses coreligionnaires entourés d'une population hostile et tracassés par des autorités peu compréhensives. Grâce à lui fut construit le premier temple protestant belge du XVIII^e siècle, qui sert encore actuellement (1977) de presbytère à la communauté verviétoise.

Père de quinze enfants, tous nés à Maastricht, Barbin vit trois de ses fils devenir pasteurs d'Eglises wallonnes, Jean-Louis (Bleigny 1738-1744, Maastricht 1744-1749, Ypres 1749-1762) ; Henri (Montfoort-Utrecht 1735-1744, Harderwijk 1744-1751, Sas de Gand 1751-1765) et Daniel (Hodimont 1754-1784). Sa ténacité et son érudition le signalent parmi les pasteurs en activité dans nos régions pendant le XVIII^e siècle.

Hugh-Robert Boudin.

Archives de l'Eglise protestante de Verviers-Hodimont : Registres, correspondance. — Archives générales du Royaume, La Haye : Resolutiën van H.H.H.H.M.M. de Staten Generaal der Vereenigde Nederlanden : Registre 1712 f° 875. — Faculté de Théologie protestante, Bruxelles : Fonds J. Meyhoffer, Fichier pastoral belge. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, 2 éd., Paris 1877-1888, t. II, col. 800-802. — *Bulletin de la Commission d'Histoire des Eglises wallonnes*, t. III, p. 48, 63, 99, 315. — F.C. Barbin de Telliers, « Notice abrégée sur la famille Barbin de Telliers, avant et après la Révocation de l'Edit de Nantes », *ibidem*, t. VI, p. 152-179. — D. Lenoir, *Histoire de la Réformation dans l'ancien Pays de Liège*, Bruxelles, 1861, p. 364-367, 377-382, 394-399. — J. Lebeau, « Notice historique sur l'Eglise protestante de Verviers-Hodimont et ses origines », dans *Célébration du Cinquantenaire du Synode de l'Union des Eglises Protestantes Evangéliques de Belgique*, Bruxelles, 1890,

p. 348-351. — E. Hubert, *Les Eglises protestantes du Duché de Limbourg pendant le XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1908, p. 69, 70, 75, 76, 83, 86, 286, 288, 303, 306, 312, 349. — W.-C. Quarles van Uford, « Geschiedenis der Waalsche Gemeente te Maastricht », dans *Gedenkboek der Nederlandsche Hervormde Gemeente van Maastricht (1632-1932)*, Maastricht, 1932, p. 356-357. — R. Collinet, *Histoire du Protestantisme en Belgique aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 1959, p. 64, 70. Daniel Barbin est confondu avec son père, p. 63.

BAST (Omer-*Pierre-Napoléon* De), ingénieur électricien, professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, né à Gand le 15 mars 1865, décédé à Liège le 20 octobre 1937.

Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal de sa ville natale, puis commença des études de médecine à l'Université de Gand. La grande part de mémoire que celles-ci réclament l'enthousiasmait beaucoup moins que les progrès naissants de l'électricité. Aussi vint-il à Liège consulter Eric Gerard, directeur de l'Institut électrotechnique fondé en 1883 par le sénateur George Montefiore afin de former des ingénieurs spécialisés, aptes à diriger et à faire progresser l'industrie électrique promise à un brillant avenir. Omer De Bast avait ainsi trouvé la voie répondant à ses aspirations. Après avoir consacré une année à parfaire sa préparation en mathématiques, il se présenta, en 1886, à l'examen d'entrée aux Ecoles Spéciales annexées à l'Université de Liège. A l'issue de cet examen qui le classa premier, il s'inscrivit à la section des électriciens. Après quatre annés d'études brillamment poursuivies, il obtint en 1890 le diplôme d'ingénieur électricien avec la plus grande distinction.

Entretemps, Eric Gerard avait déjà reconnu la valeur de son élève, aussi lors de la dernière année d'études il l'introduisit comme secrétaire adjoint à la rédaction du *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore* (en abréviations A.I.M.). C'est à ce titre qu'il fit ses premières publications constituées de notes qu'il avait traduites de l'anglais.

A peine diplômé, Omer De Bast fut engagé en qualité d'assistant à l'Institut Montefiore. A cette époque, le nombre d'élèves fréquentant l'Institut s'était accru rapidement. D'autre part, les progrès incessants de la science et de la technique de l'électricité nécessitaient une large extension des laboratoires existants et de leur équipement scientifique. De la sorte la première installation de l'Institut, dans un local désaffecté du bâtiment principal de l'Université, était devenue insuffisante. Ce fut alors que le sénateur George Montefiore obtint que le Gouvernement cède de vastes bâtiments de la rue Saint-Gilles à l'Université, en même temps qu'il mettait à la disposition de celle-ci un don très important pour doter le nouvel Institut d'installations répondant aux exigences du moment.

Dès son engagement d'assistant, Omer De Bast se vit confier par Eric Gerard la lourde tâche de surveiller l'appropriation des locaux, d'élaborer les plans des installations électriques et d'en suivre la réalisation. Il consacra deux années pour s'acquitter de cette tâche absorbante avec l'attention et la méthode qui le caractérisaient déjà. Par ce travail persévérant, il contribua largement à l'édification de l'Institut électrotechnique Montefiore qui fut visité par de nombreuses personnalités étrangères et acquit de la sorte une renommée mondiale.

Sur les instances d'Eric Gerard, Omer De Bast fut nommé répétiteur en 1893 et chef de travaux en 1902. Toutefois ces titres modestes ne reflétaient guère le rôle prépondérant qu'il remplissait dans l'organisation de l'enseignement et dans la gestion de l'institution, aussi en 1903 il fut élevé au rang de sous-directeur de l'Institut.

Au début de sa carrière Omer De Bast réserva l'entièreté de son activité scientifique à l'A.I.M. Au cours de l'année qui suivit l'obtention de son diplôme d'ingénieur, il fit à cette association une conférence consacrée à l'étude du moteur asynchrone polyphasé, dont la première réalisation industrielle venait d'être révélée par l'Exposition de Francfort de 1891. Ce texte fut publié la même année : *Les électromoteurs à champ magnétique rotatoire* (dans *Bulletin A.I.M.*, 1891, p. 359-381).

Dans cette publication, l'auteur met l'accent sur le principe des champs tournants et établit les caractéristiques actuellement classiques du moteur asynchrone.

Cet exposé du jeune assistant fut très apprécié par les membres de l'Association qui, dès l'année suivante, l'appelèrent à la présidence du Comité scientifique. Semblable mandat n'étant pas immédiatement renouvelable, il fut élu à cette présidence de deux en deux ans, à cinq reprises jusqu'en 1901. L'année suivante il devenait président honoraire du Comité scientifique. Au cours de cette période, le *Bulletin A.I.M.* publia une dizaine de mémoires et de nombreuses notes rédigés par Omer De Bast. La plupart d'entre eux traitent de la théorie ou du calcul des machines électriques.

Entretemps les ouvrages d'Eric Gerard, *Leçons sur l'Electricité*, t. I et II, et *Mesures électriques*, connaissaient une diffusion grandissante. La diversité des matières traitées ainsi que leur évolution rapide, tant scientifique que technique, exigeaient un travail de mise à jour considérable à chaque nouvelle édition. L'auteur de ces ouvrages trouva en Omer De Bast le collaborateur à qui il pouvait confier l'étude de questions nouvelles, leur adaptation à l'enseignement, enfin l'élaboration d'un exposé concrétisant de façon claire et rigoureuse une telle adaptation. A ce travail absorbant s'ajoutait celui de répétiteur, accru d'année en année par le nombre toujours croissant d'élèves. Ces tâches remplies avec une conscience scrupuleuse ont caractérisé le rôle remarquable d'éducateur qu'il a rempli alors. Un autre aspect de leur collaboration apparaît avec la publication de l'ouvrage : *Exercices et projets d'électrotechnique*, par E. Gerard et O. De Bast Paris, 1907, 239 pages, très apprécié par les élèves.

Survint la guerre de 1914-1918 pendant laquelle les activités universitaires furent suspendues. C'est au cours de celle-ci, exactement le 28 mars 1916, que mourut à Paris le réputé professeur Eric Gerard.

L'année 1919 marque le couronnement de la carrière d'Omer De Bast. Il succéda à son maître avec les titres de professeur ordinaire et de directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore.

Sa grande expérience d'enseignant lui permit d'établir d'emblée un plan harmonieux pour le cours d'*Electricité et ses applications industrielles* dont il venait d'être chargé. Ce plan était dominé par le souci de réaliser un enseignement de principe, lequel consiste à inculquer aux élèves une solide connaissance des grands faits de la science, puis à leur apprendre à s'en servir méthodiquement. Une telle initiation s'acquiert grâce à l'étude approfondie de certaines questions techniques, choisies parmi les plus importantes ou les plus actuelles, de telle sorte qu'elles illustrent au mieux l'application des principes de base.

Omer De Bast eut le double mérite de maintenir son enseignement au niveau des progrès et de préparer chaque leçon avec une attention minutieuse. La clarté et la rigueur scientifique de ses exposés ont largement contribué à la formation de ses élèves, aussi ont-ils conservé de leur professeur un souvenir empreint de reconnaissance. Il convient de mentionner diverses publications reprenant des développements introduits dans son cours au sujet de questions

nouvelles ; elles concernent les machines et les mesures électriques. Il eut également le souci de moderniser l'équipement des laboratoires et de les pourvoir de diverses salles d'essais supplémentaires.

Par l'accroissement incessant des progrès, il ne fut plus possible à un seul homme d'embrasser, avec la maîtrise indispensable pour un enseignement universitaire, la totalité de la matière. Omer De Bast obtint alors que ses trois chefs de travaux soient associés à son enseignement oral. Ainsi furent créés, vers 1926, trois cours complémentaires concernant respectivement la construction des machines électriques, les installations électriques et les télécommunications. Enfin en 1930 il fonda la section des ingénieurs radio-électriciens, dotée d'un laboratoire pourvu des derniers perfectionnements.

Dans une autre voie, Omer De Bast apporta une collaboration précieuse dans l'enseignement de l'électricité et de ses applications à l'Ecole Industrielle Supérieure de la ville de Liège. Nommé professeur en 1894, il assuma en outre la direction de l'école à partir de 1910. Il quitta ces deux fonctions en 1931, ayant atteint la limite d'âge.

Dès ses débuts, il installa des laboratoires pourvus d'appareils de mesure et de démonstration largement dotés par la Ville. Cette école était fréquentée par des employés et des ouvriers qui, après leurs journées de travail, s'imposaient courageusement des prestations supplémentaires pour acquérir une instruction qu'ils n'avaient pu obtenir dans leur jeunesse. A cette fin, Omer De Bast s'ingénia à maintenir une parfaite rigueur dans ses exposés tout en ne faisant appel qu'aux mathématiques élémentaires. A l'intention de ses élèves il rédigea le cours qu'il professait et le publia en autographie. La théorie des courants alternatifs a fait l'objet de l'ouvrage : *Eléments du calcul et de la mesure des courants alternatifs*, un tome, Paris, 1900, 190 pages.

Le professeur De Bast fut sollicité à remplir de hautes fonctions dans divers organismes. Il fut notamment pendant de très nombreuses années, de 1905 jusqu'à son décès, président général de l'Association des Ingénieurs Electriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore (l'un des prix que décerne périodiquement cette association porte son nom) ; président du jury du Concours international triennal de la Fondation George Montefiore, depuis 1910 date du premier concours ; président du Comité électrotechnique belge ; président du Comité national belge de l'Eclairage ; membre du Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège ; membre d'honneur de la Société française des Electriciens. Il fut aussi vice-président du bureau chargé de l'organisation de la session 1938 de la Commission internationale de l'Eclairage.

L'effigie d'Omer De Bast a été reproduite par le sculpteur Louis Dupont dans deux grands médaillons ; l'un est apposé dans le grand auditorium de l'Institut Montefiore, l'autre dans la salle de conférences de l'Association des ingénieurs électriciens sortis de cet Institut.

En reconnaissance des éminents services qu'Omer De Bast avait rendus pendant quarante-cinq ans au haut enseignement, le roi Léopold III lui conféra la cravate de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Il était aussi titulaire de flatteuses distinctions étrangères.

Paul Lonon et Jean Listray.

H. Chauvin, « L'œuvre accomplie en un demi-siècle par l'Institut électrotechnique Montefiore et par l'Association des ingénieurs électriciens sortis de cet Institut », dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs Electriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 9e série, t. XIII, n° 1, janvier 1935, p. 5-23. — H. Chauvin, discours reproduit dans *Manifestation en l'honneur de M. Omer De Bast*, Liège, juin 1935, p. 20-32. — H. Chauvin, « Notice sur l'œuvre scientifique et professorale d'Omer De Bast », dans *Bulletin de*

l'Association des Ingénieurs Electriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore, 9e série, t. XVII, n° 10, octobre 1937, p. 285-294. — P. Louon et J. Listray, « Omer De Bast (1865-1937) », dans *Liber Memorialis, l'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, 1967, p. 746-750.

BAUDOUIN (*Léopold - Philippe-Marie-Charles-Antoine-Joseph-Louis*), prince de Belgique, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Bruxelles le 3 juin 1869, y décédé le 23 janvier 1891.

Il était le fils aîné de Philippe, comte de Flandre, et de Marie, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen. On le considérait comme l'héritier présomptif de son oncle, le roi Léopold II, vu que la surdité totale et irrémédiable de son père rendait celui-ci peu apte à régner.

Le jeune prince bénéficia d'une éducation soignée ; le bibliothécaire du palais, Auguste Scheler, philologue de grande valeur, lui enseigna, dès l'âge de quatre ans, les premières notions de lecture et d'écriture, où il progressa rapidement. En 1876, il reçoit comme précepteur Jules Bosmans, docteur en droit de l'Université de Louvain et licencié des Universités de Paris et de Bonn. Il lui fut adjoint en 1881, en qualité de gouverneur militaire, le capitaine B.E.M. Oscar Terlinden, brillant sujet, sorti premier de l'Ecole d'Application et de l'Ecole de Guerre et choisi par le roi Léopold II lui-même. Le capitaine Terlinden, par sa haute intelligence, sa droiture, son dévouement et son énergie tempérée par une grande bonté, allait exercer une influence décisive sur le caractère de son pupille. Il allait devenir, dans la suite, général, chevalier d'honneur de la comtesse de Flandre, puis de la reine Elisabeth et aide de camp du roi Albert. Celui-ci le tenait en haute estime et décerna à sa mémoire ce magnifique éloge : « Terlinden est » le seul homme qui m'a vraiment » aimé ; il m'a toujours dit la vérité ».

L'éducation religieuse du prince fut confiée à Mgr van Weddingen, prêtre intelligent d'une grande largeur d'esprit. Il apprit le flamand avec son précepteur Bosmans, l'anglais avec Miss Mac Shane et l'allemand avec Fräulein Gödde, toutes deux gouvernantes de ses sœurs, les princesses Henriette et Joséphine. Le paysagiste Henri van der Hecht donna au prince des leçons de dessin, tandis que, à partir de 1883, une Française, Mademoiselle Simonet, lui enseignait la littérature et la diction.

Son éducation était supervisée par sa mère, la comtesse de Flandre, âme d'élite, d'une grande culture et d'une remarquable élévation morale ; elle disait à ses enfants : « Les princes ont » des devoirs plus que des droits. Ils » doivent remplir leurs devoirs à tra» vers tout et malgré tout ». Son père, que sa surdité retranchait presque complètement du commerce des hommes, se réfugiait dans les livres et faisait profiter ses enfants du fruit de ses lectures.

Baudouin, très doué intellectuellement, répondait avec zèle aux directives de ses parents et aux efforts de ses maîtres et poursuivait ses études tant à Bruxelles que dans la résidence d'été du château des Amerois en Ardenne. Le roi Léopold II, ayant remarqué sa précoce intelligence, s'intéressait beaucoup à son neveu, sur qui il reportait tous ses espoirs, déçus par la mort de son fils unique, le comte de Hainaut.

A mesure que le prince grandit, le programme de ses études s'alourdit et ne comporta pas moins de quarante-sept heures par semaine, dont quatre de flamand, sans compter trois leçons d'équitation et quatre heures d'exercices militaires. Les jours de congé étaient occupés par des promenades éducatives dans la capitale et des excursions en province. Le prince fit aussi quelques voyages, tant en France qu'en Allemagne et au Tyrol. En 1882, il eut la joie d'accompagner son père en Italie du Nord et rédigea une description enthousiaste de ce voyage, où il s'initia à l'étude des œuvres des grands maîtres de la péninsule.

Un rapport adressé, le 30 janvier 1888, au comte de Flandre, au sujet des études de son fils aîné, montre que, à dix-sept ans, le prince avait reçu une formation complète, à laquelle s'étaient ajoutés des cours de droit civil, de droit constitutionnel, de philosophie et d'économie politique. D'après ce rapport, le prince était capable de faire des conférences sur des sujets divers, tant en français qu'en flamand.

Ces études allaient de pair avec une formation militaire des plus sérieuses. Après avoir subi avec succès les épreuves imposées aux candidats officiers pour l'entrée à l'Ecole militaire, Baudouin fut promu au grade de sous-lieutenant au régiment des grenadiers et, au cours d'une cérémonie, à laquelle assistait le roi Léopold II, il prêta serment, le 5 mai 1886. Il prit à cœur son service à l'armée, se rendant régulièrement à la caserne pour être en contact avec la troupe et participant aux grandes manœuvres. Ses relations étaient aussi cordiales avec les officiers qu'avec ses soldats, à l'égard de qui il faisait preuve d'un sens social remarquable, soucieux de leurs intérêts comme s'ils étaient les siens propres.

A ses qualités morales, le prince joignait une remarquable beauté physique et un aspect des plus aimables, ainsi qu'une excellente santé.

Léopold II continuait à s'occuper de son neveu, le mettant au courant de ses grands projets africains, et lui faisant rencontrer, le 21 avril 1890, l'illustre explorateur Stanley dont le jeune prince admirait beaucoup les exploits et les réalisations au cœur du continent noir.

Passé au régiment des carabiniers avec le grade de capitaine, le prince ne négligeait en rien, quelles que fussent les rigueurs de la saison, ses devoirs d'officier et, au début de janvier 1891, contracta un sérieux refroidissement. Les inquiétudes que causait à ses parents la bronchopneumonie dont était atteinte sa sœur Henriette, pour qui il avait beaucoup d'affection, l'empêchèrent d'attacher beaucoup d'importance à sa propre indisposition. La maladie de la princesse prit un caractère de plus en plus grave, au point que l'abbé Van Roey, curé de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, lui administra les derniers sacrements au cours de la nuit du 12 au 13 janvier. Au milieu de l'anxiété qui régnait au palais de Flandre, la grippe dont était atteint le prince passa presque inaperçue et resta inconnue du public. Tandis que le danger se dissipait pour la princesse, l'état du prince s'aggravait. La grippe se transforma en pleuro-pneumonie infectieuse avec complication d'une subite hémorragie rénale. L'application de sinapismes d'une extrême violence et de ventouses, loin de soulager le malade, le firent atrocement souffrir. Le 23 janvier, peu après minuit, le prince, momentanément soulagé par une forte piqûre d'éther, reçut les derniers sacrements et prit, avec un courage stoïque, congé de ses parents, de son frère et de ses sœurs, et, vers une heure quarante-cinq, il rendit son âme à Dieu.

La douleur du pays fut immense. Mais malheureusement la calomnie qui s'attache si souvent à la mort des grands de la terre allait faire son œuvre. La rapidité foudroyante de la maladie qui avait emporté le prince, le silence, qu'à cause de la grave maladie de sa sœur, on avait gardé dans la presse au sujet de son propre mal, le souvenir encore récent du drame de Mayerling, déchaînèrent la malignité d'un public affamé de scandales. On osa écrire que ce jeune prince qui avait toujours été d'une conduite exemplaire était tombé sous les coups d'un mari outragé, ou qu'il s'était suicidé pour des raisons d'ordre sentimental. Des noms de personnalités appartenant à la haute société bruxelloise furent mis en avant, mais avec un tel manque de précision et des détails si contradictoires qu'il était impossible pour toute personne de bonne foi d'y attacher la moindre créance. Bien que des travaux sérieux

et la publication des rapports des médecins ainsi que du procès-verbal d'autopsie et des billets, par lesquels, au cours des trois jours qui précédèrent le décès, le comte de Flandre tenait le roi Léopold au courant de la situation, aient établi complètement la vérité, rien ne parvint à dissiper complètement le venin de la calomnie. De nos jours encore, la légende noire d'une mort tragique souilla, dans un certain public, la mémoire d'un jeune prince dont l'intelligence et les vertus permettaient d'augurer le plus heureux avenir pour la Belgique.

Charles Terlinden.

L. Wilmet, *La Famille royale de Belgique. Le prince Baudouin, frère aîné du roi Albert*, Charleroi-Paris, s.d., 410 p. — M. Biermé, *La vie d'une princesse, Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandre*, 2e édition, Bruxelles-Paris, 1914. — E. Monthaye, *S.A.R. Monseigneur le prince Baudouin*, Bruxelles, 1891. — R.P. Castelein, S.J., *Eloge funèbre de S.A.R. le prince Baudouin*, Bruxelles, 1891. — Pasteur E. Rochedieu, *Oraison funèbre en l'honneur de S.A.R. le prince Baudouin*, Bruxelles, 1891. — *Almanach de Gotha*, 129e année, 1892, p. 1257.

BERCKEL (Théodore-*Victor* **van**), graveur de coins (1), né à Bois-le-Duc le 21 avril 1739, y décédé le 19 septembre 1808.

Il se rattachait à une famille chevaleresque de l'ancien Brabant, portant *d'azur à trois étoiles d'or*. Depuis le XIIIe siècle, cette lignée avait compté de nombreux échevins à Bois-le-Duc. Une branche, adhéritée par alliance de la seigneurie d'Erembodegem, près d'Alost, au XVe siècle, avait donné par après un bourgmestre et deux échevins de Rotterdam, et finalement un roi d'armes de Brabant et un bourgmestre de Louvain, mort en 1739. Le père et le grand-père paternel de Théodore van Berckel étaient orfèvres-graveurs, fournisseurs des jetons de Bois-le-Duc, issus de la branche demeurée dans la ville ancestrale, mais appauvrie, semble-t-il, par des troubles politiques anciens; ils marquaient leurs orfèvreries d'une étoile de l'emblème familial. Le déclin de cette lignée n'en avait toutefois pas effacé l'ancienne considération; le frère même du grand médailleur devint d'ailleurs bourgmestre de Bois-le-Duc.

Très jeune, Théodore van Berckel fut formé au dessin par son beau-frère, le peintre Godefroid van Amelsfoort, et au travail du métal par son père. A la fin de son enfance, il se spécialisa dans la gravure de coins à Clèves sous la direction de Johann-Christian Marmé, graveur de monnaies et de médailles qui gravait des coins pour son père. Sa première frappe connue est un jeton de sa ville natale, signé et millésimé de 1761. Peu après, van Berckel se maria et s'établit à Rotterdam, où il grava une série de médailles, jetons et cachets, qui le montrèrent bientôt au degré supérieur. Cette soixantaine de travaux représente environ un quart du total connu de son œuvre : l'essentiel devait naître à Bruxelles.

Il est probable que van Berckel ait songé, déjà bien avant de se présenter à Bruxelles, à quitter son pays — où son activité était d'ailleurs relativement limitée. En effet, il grava une médaille à la suite de l'avènement de Louis XVI, qui eut lieu le 10 mai 1774. Or le graveur général des monnaies de France, Charles-Norbert Roettiers, mourut en 1772 et sa charge fut reprise provisoirement par son père, qui, trop âgé, fut remplacé le 21 août 1774 par Benjamin Duvivier.

A la mort, en 1772, du graveur général des monnaies des Pays-Bas autrichiens, Jacques Roettiers, aucun successeur valable n'était à trouver parmi les nationaux. Même à Bruxelles, la Monnaie ne comptait que deux graveurs médiocres : le garde Jean-Baptiste Marquart et le graveur

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. 2, Bruxelles, 1868, col. 169-172.

particulier Jean-Baptiste Harrewyn, qu'on avait cependant envoyés en 1754 à Vienne pour se former.

L'art de la médaille était d'ailleurs depuis longtemps tombé de son antique splendeur en nos provinces. La conversion du monnayage au procédé mécanique — la presse au balancier ou presse à vis — y avait été entreprise à partir de la fin du XVII[e] siècle. C'est à cette époque que Philippe Roettiers, originaire d'Anvers, fut appelé aux fonctions de graveur général des monnaies. Précédemment, il s'était établi avec plusieurs parents à Londres, où ils avaient reçu le monopole de la production des monnaies et médailles à l'effigie royale. La charge de graveur général des Pays-Bas fut transmise en 1719 à son fils Philippe-Louis et en 1733 à un cousin venu de Paris, Jacques Roettiers. Ces graveurs étaient des techniciens de la frappe mécanique et détenaient en particulier un procédé très élaboré de confection progressive des matrices à la presse. Du point de vue artistique cependant, leur production devint peu remarquable, aussi leur présence privilégiée de près d'un siècle à la place de graveur général alla-t-elle de pair avec le dépérissement de l'art de la médaille au pays. Jacques Roettiers avait consacré ce lamentable aboutissement.

Le procédé mécanique exigeait, avant tout, un haut degré d'habilité technique, rendant l'accès à cet art désormais très difficile, contrairement à l'époque où les médailles étaient coulées. Aussi ceux qui y excellaient étaient-ils sollicités au niveau européen — les noms, illustres à l'étranger, des Varin, Duvivier et Roettiers, sont issus de nos provinces. Au reste, la charge de graveur général postulait la qualité supplémentaire de rapidité et donc une sûreté de main absolue, en raison des délais de livraison souvent très courts laissés au titulaire, par exemple pour les jetons d'étrennes, commandés assez tard dans l'année mais à livrer pour l'an neuf.

Enfin, le gouvernement reçut la requête du 1[er] décembre 1775 de Théodore van Berckel, graveur à Rotterdam — qui s'était déjà annoncé depuis quelque temps —, et peu après, celle d'Adrien Van Baerle, graveur de la Monnaie de Dordrecht. On estima qu'ils étaient tous deux excellents, mais van Berckel paraissait le meilleur, bien que son dessin ne fût pas jugé parfait. Cet avis fut partagé, à Vienne, par le prince de Kaunitz, qui invita dès lors Starhemberg à faire conférer la place à van Berckel. Cependant Starhemberg, ayant reçu une belle œuvre de Van Baerle, proposa à Charles de Lorraine de ne pas encore se décider pour van Berckel et de faire procéder à un concours, ce qui fut résolu.

Le concours, auquel s'inscrivirent cinq candidats, fut gagné en 1776 par van Berckel, qui y travailla du 19 août au 19 septembre ; l'épreuve consistait à copier la médaille du comte de Starhemberg gravée par Matthäus Donner à Vienne une trentaine d'années auparavant.

C'est le 2 octobre 1776 que van Berckel obtint ses lettres patentes de « premier tailleur général des coins et monnaies » des Pays-Bas ainsi que l'habilitation à cette charge malgré sa naissance étrangère ; il prêta serment de graveur général le 8 octobre. Sa commission lui octroyait des gages équivalant aux 2.000 florins de change de Brabant auxquels il prétendait, rémunération portée à près du double par les travaux pour le gouvernement, et encore majorée par des commandes d'institutions provinciales ou locales et de particuliers, ainsi que par des ventes à ces derniers de médailles et jetons officiels, ce qui la situait finalement à un niveau proche des gages annuels normaux de conseiller d'Etat.

Le 2 novembre 1776, van Berckel prêta serment d'observance des instructions se rapportant à sa charge, selon lesquelles il devait faire, suivant un modèle officiel, tous les poinçons et matrices nécessaires à la confection des coins monétaires par les graveurs

particuliers des établissements monétaires du pays ; on stipulait en outre qu'il ne pouvait graver pour des autorités étrangères ni faire de médailles ou jetons pour d'autres que le gouvernement, sauf autorisation de celui-ci.

Comme il s'en flattait en 1775 dans sa requête en nomination, van Berckel était déjà réputé alors non seulement dans son propre pays — en particulier par ses médailles commémoratives d'événements politiques —, mais aussi aux Pays-Bas autrichiens. En effet, en 1775, le magistrat de Malines lui avait commandé un jeton pour le jubilé de saint Rombaut. En outre, la baronne de Bartenstein, née Osy, originaire de Rotterdam et vivant à Bruxelles, avait demandé à van Berckel, alors établi à Rotterdam, de faire une médaille commémorant le premier prix de philosophie obtenu en 1775 à l'Université de Louvain par son fils, et d'après Picard, qui a connu van Berckel, c'est ce travail qui aurait fait connaître le graveur dans la capitale austro-belge ; van Berckel avait d'ailleurs, en 1768, gravé une médaille pour les noces d'argent du grand-père du *primus*, le banquier Jean Osy, seigneur de Zegwaert. Enfin, une annonce de vente à Bruxelles de la médaille du *primus*, des Jésuites et de Louis XVI, parue dans la *Gazette des Pays-Bas* du 11 septembre 1775, qualifiait leur auteur de « l'un des plus habiles graveurs de l'Europe ».

Dès sa nomination à Bruxelles, où il allait produire une impressionnante quantité de médailles et de monnaies, van Berckel s'établit, comme d'autres artistes, à la toute nouvelle place Saint-Michel, séduit sans doute par son élégance et son calme, et se fit délivrer une attestation de noblesse par le roi d'armes Beydaels de Zittaert.

Le 25 septembre 1782, van Berckel obtint encore la commission, à titre provisionnel et sans gages, de graveur adjoint des sceaux et cachets de Sa Majesté. Cette curieuse collation trouvait son origine dans le fait que trois ans plus tôt, le graveur des sceaux et cachets Harrewyn s'était avoué incapable de faire le sceau et le contre-sceau du Conseil de Gueldre et avait passé le travail à van Berckel.

Lors de la Révolution brabançonne, van Berckel resta à la Monnaie, au service des Etats des Provinces-Belgiques-Unies, pour lesquels il réalisa de remarquables pièces ; ce malheureux soulèvement d'un an fit l'objet d'une amnistie générale. Par la suite, durant les quelques mois de la première invasion française, il refusa de servir. A l'instauration du Régime français, en 1794, van Berckel quitta le pays, sans y avoir formé d'élève. Ce départ devait définitivement assombrir son existence. Fuyant avec les gens de la Monnaie, il émigra en Allemagne, en Autriche ainsi qu'à Prague, et rejoignit enfin sa famille en 1797, à Anholt en Westphalie. C'est de là qu'il adressa au gouvernement autrichien une requête, le 11 février 1798, en vue de reprendre le service : il fut nommé le 22 juin suivant, avec gages réduits, graveur en chef de la Monnaie de Vienne, en succession de Würth, qui fut destiné à la direction de l'Académie des élèves-artistes en gravure mais qui conserva cependant la direction artistique de la Monnaie. L'activité de van Berckel y fut secondaire, et on ne lui connaît qu'une seule œuvre marquante pour cette époque : le revers de la médaille de naissance de Joseph, archiduc d'Autriche, en 1799. Ayant presque perdu la vue, van Berckel renonça à sa charge en 1803. Pensionné le 22 juin de cette année, il se retira auprès de sa famille, principalement dans sa ville natale, où il s'éteignit cinq ans après.

On conserve plusieurs portraits de van Berckel, principalement ceux qui ont été peints à l'huile par son frère Rutger et un pastel par son neveu Quirin van Amelsfoort, une miniature, une silhouette, et un dessin par Malpé.

L'œuvre de van Berckel, produit essentiellement à Bruxelles, de 1776 à 1794, approche du nombre considérable de quelque 250 pièces, dont sont examinées ici les grandes catégories : médailles et jetons d'inauguration, médailles de récompense, médailles de circonstance diverses, jetons d'étrennes, jetons de présence ou de rémunération, monnaies, sceaux et cachets, auxquels s'ajoute un médaillon en bronze ciselé.

La prise de pouvoir du souverain dans ses différentes provinces des Pays-Bas se commémorait par la frappe de médailles et jetons d'inauguration. C'est ainsi que van Berckel grava pour les inaugurations de Joseph II, de Léopold II et de François II. Pour le Brabant, l'événement donnait normalement lieu à la production d'une série de médailles et de jetons différents ; les jetons étaient distribués au moment de la cérémonie — on en lançait à la foule —, tandis que les médailles étaient frappées quelque temps après. Il est à remarquer que les Etats de Namur ont également commandé à van Berckel un jeton pour le couronnement du dernier empereur.

Van Berckel fit des médailles de récompense, destinées tantôt à des lauréats d'enseignement, tantôt à des personnes qui s'étaient distinguées dans une occurrence politique, telles que les médailles pour les volontaires limbourgeois partisans de l'Autriche. Ces médailles pouvaient d'ordinaire se porter, accrochées par une bélière ou anneau.

Aux médailles de concours appartiennent celles des élèves du cours d'accouchement à Gand, celle du premier en philosophie de l'Université de Louvain, ainsi que celles de chaque classe des Collèges Thérésiens du pays.

Mais dans la catégorie brille particulièrement la médaille des Académies des Beaux-Arts, considérée par d'aucuns comme la plus belle création de van Berckel. Chef-d'œuvre du maître, elle est au surplus dédiée à l'un des principaux collectionneurs de médailles du temps, Charles de Lorraine, protecteur par excellence des beaux-arts, et représente ceux-ci également, dont elle servait à récompenser les meilleurs élèves. A ces divers titres, ce précieux petit monument métallique est particulièrement digne d'attention.

Peu après l'établissement de van Berckel à Bruxelles, le gouvernement projeta une nouvelle médaille pour les Académies, celle de Jacques Roettiers, distribuée depuis près de dix ans, étant décidément un mauvais exemple pour les élèves-artistes.

Ce n'est pas de son choix, mais en vertu d'un décret de Charles de Lorraine transmis le 9 janvier 1777 et modifié ensuite pour réaliser un type unique pour tout le pays, que van Berckel reprit le dessin de la médaille de son prédécesseur, sujet déjà traditionnel comme on le verra, et qui devait d'ailleurs montrer aisément à quel niveau incomparable œuvrait le nouveau graveur général.

C'est à partir du 26 mars 1778 que les médailles prévues furent livrées par la Monnaie pour les Académies d'Anvers, Bruxelles, Bruges, Courtrai, Malines, Audenarde et Gand ; cette année-là, les médailles de l'Académie de Bruxelles furent distribuées par Charles de Lorraine même.

Van Berckel demanda pour son travail 1.000 florins de change, y compris certains frais (environ 335 florins). On estima que cette somme, bien que très élevée, n'était pas exorbitante, car le travail s'était étendu sur sept mois ; quant au revers, il était « d'une exécution très difficile, [...] » supérieurement achevée ». Sur ces avis favorables, Charles de Lorraine ordonna le paiement le 19 juin 1778.

Le droit de la médaille présente le buste de Charles de Lorraine, la cuirasse recouverte d'un manteau — sans doute celui de l'Ordre Teutonique, dont le prince porte la croix de grand maître. Au bas se lit la signature — T.V. BERCKEL — et le millésime de 1778. Van Berckel avait gravé déjà

au moins deux fois l'effigie royale, mais ici il s'est surpassé. On admirera la vigueur robuste du grand stratège et chasseur que fut le prince Charles, rendue par une infinité de touches d'une justesse extrême. Au reste, constate Picqué, « le linge et les den» telles ne sont pas froissées plus » délicatement sur un pastel de La» tour; et pourtant le tout est sorti » d'un coin d'acier... ».

A cette vision mâle, van Berckel a su allier un revers tout de grâce enfantine. S'il peut en résulter un effet de surprise, d'ailleurs heureux, c'est surtout auprès de ceux qui ignoreraient que le bon prince était lui-même grand amateur de « jolités » de ce genre. Ce côté, signé des initiales T.V.B., montre quatre génies au travail, personnifiant le Dessin, la Peinture, la Sculpture et l'Architecture : le premier dessine, le deuxième peint une Renommée, le troisième sculpte le buste, minuscule mais ressemblant, du gouverneur général, et le dernier mesure un chapiteau.

Le principal historien de van Berckel, de Witte, a montré que le dessin de ce revers a toute une ascendance. La représentation de génies travaillant dans un atelier a été inventée pour la médaille des Académies françaises de peinture et de sculpture à Paris et à Rome, gravée en 1692 par Michel Molart. Cette composition a été reprise et complétée par la médaille de ces mêmes académies gravée par Thomas Bernard (1702), puis s'est ainsi transmise au graveur général des monnaies de France Norbert Roettiers, et ensuite à Joseph-Charles Roettiers. Elle fut introduite en Belgique par Jacques Roettiers, neveu de Norbert, pour la gravure des médailles des Académies distribuées dès 1757. Il convient d'ajouter que Jacoby s'en est inspiré pour la médaille de l'Académie de Liège, frappée en 1776 à Bruxelles.

Van Berckel a toutefois modifié le dessin traditionnel pour tenir compte de l'architecture, qui s'enseignait aussi dans les Académies royales des Pays-Bas : ainsi remplaça-t-il le torse antique du modèle par le quatrième génie et son chapiteau; une autre adaptation fut la substitution du buste de Charles de Lorraine à celui qu'achève le petit sculpteur.

La version de van Berckel a d'ailleurs été, à son tour, copiée à Bruxelles par Trébuchet sous le Régime français, puis diffusée encore près d'un siècle plus tard par Léopold Wiener.

Le revers de la médaille des Académies emporte d'emblée l'émerveillement. A ce propos, Picard rapporte que lorsque l'auteur présenta des exemples de son art au grand Würth, graveur en chef de la Monnaie de Vienne, auquel il allait succéder, celui-ci, en examinant le droit de la médaille, déclara : « On fait cela partout! » — mais à la vue du revers, il s'écria dans son admiration : « On ne fait cela nulle part! ».

Cette œuvre montre que van Berckel n'excellait pas seulement dans la rigueur du retour à l'antique : elle est entièrement d'esprit baroque, tant par l'opulent dynamisme du portrait du prince Charles que par la charmante scène aux *putti*, qui renouent avec la grande tradition de François du Quesnoy.

La médaille fut distribuée aux Académies jusqu'à la fin du Régime autrichien, confirmant l'heureuse mémoire de Charles de Lorraine de nombreuses années après sa mort.

Parmi les médailles de circonstance diverses, on peut énumérer — outre la médaille précitée de Louis XVI — de nombreuses médailles commémorant des événements politiques, gravées en Hollande, et la médaille offerte des mains de van Berckel au comte et à la comtesse du Nord, lors de leur visite à Bruxelles. Aux particuliers, van Berckel a livré surtout quelques types de médailles de noces d'or ou d'argent en Hollande, par exemple la médaille des noces d'or des Martini-van Schagen de Bois-le-Duc, en 1774.

Quant à la série de jetons d'étrennes de van Berckel, elle compte parmi les productions les plus plaisantes du maître. Suivant un usage remontant au XVI^e siècle, le gouvernement offrait des jetons de nouvel an à ses principaux dignitaires. Van Berckel en produisit pour seize années. Ces jetons sont tous d'un même module octogone, forme fixée à l'instar de la France à partir de 1773.

Au droit figure, chaque année sous une forme nouvelle, le buste du gouverneur général, Charles de Lorraine jusqu'en 1780 et, affrontés, Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen jusqu'en 1792 ; l'archiduc Charles d'Autriche, dernier gouverneur, figure sur l'ultime jeton, de 1794. La série fut interrompue en 1790 par la Révolution brabançonne et en 1793 par la première invasion française.

Le revers porte le millésime de l'année écoulée ainsi qu'une inscription latine qui en rappelle un événement mémorable, tel que la création de la Place Royale et du Parc, l'épidémie de dysenterie, ou l'agrandissement du port d'Ostende. Il est le plus souvent décoré très légèrement de petits emblèmes.

Van Berckel a produit aussi des jetons de présence ou de rémunération, notamment pour l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, le Franc de Bruges, la prévôté de Saint-Donatien à Bruges, et la châtellenie du Vieux-Bourg à Gand.

La gravure des monnaies, bien qu'importante, apparaît relativement secondaire dans l'œuvre de van Berckel. D'ailleurs, ce genre, qui ne tolère qu'un maigre relief et s'attache surtout au dessin, n'entraîne pas d'élaboration artistique comparable à celle des médailles et jetons, créés surtout pour l'admiration et dont la frappe est, au reste, en général très soignée.

Dès sa nomination à Bruxelles, van Berckel entreprit la série de monnaies à l'usage du pays, les bustes figurant successivement Marie-Thérèse, Joseph II, Léopold II et François II. En 1785, il donna trois monnaies pour le duché d'Arenberg.

La suite la plus intéressante est cependant constituée par les monnaies de l'indépendance des Provinces-Belgiques, proclamée en janvier 1790. Quelques mois plus tard, l'éphémère république décida de se doter d'une monnaie propre, ce qui se concrétisa par un lion d'or, un lion, un florin et un demi-florin d'argent, ainsi qu'un double liard et un liard de cuivre. La première pièce de cette admirable série fut émise dès le 14 mai : il s'agit du double liard, portant au droit un lion rampant armé d'une pique surmontée du chapeau de la liberté, et au revers, dans une couronne de laurier, l'inscription *AD USUM FŒDERATI BELGII 1790*. Le lion d'argent est un type superbe dont le revers, répétant le sujet de la médaille de l'Indépendance, est fièrement orné des onze écus provinciaux, encerclant un soleil rayonnant. Ces pièces furent parfois retravaillées par des partisans de l'Autriche, pour former de curieuses médailles satiriques.

Quant aux sceaux et cachets, il s'agit d'une catégorie encore imparfaitement connue, dont une cinquantaine de pièces ont été repérées jusqu'à présent. La première œuvre connue de van Berckel est un cachet échevinal de Bois-le-Duc datant de 1757. Parmi les travaux pour le gouvernement de Bruxelles figurent notamment des sceaux pour le Conseil de Gueldre et pour le Conseil de Brabant. En ce qui concerne les quelques cachets connus de particuliers, on en remarque surtout deux aux armes de van Berckel même.

Enfin, dans le domaine du bronze ciselé, on signale un médaillon ovale de 17,5 centimètres de haut au buste de Léopold II, marqué T.V.B.

Les médailles et jetons de van Berckel ne sont pas toujours signés. Alors qu'en Hollande le maître les marquait d'ordinaire de son nom ou de ses initiales T.V.B., c'est ce monogramme seul qu'il préféra après sa consécration en 1778 par la médaille

des Académies — qui porte exceptionnellement les deux marques —, pour n'y recourir d'ailleurs que de façon intermittente, et l'abandonner finalement durant ses dix dernières années bruxelloises. Au reste, certaines de ses lettres — en particulier son A, dont le sommet coupé penche vers la gauche — sont tracées de façon caractéristique.

Un grand nombre de poinçons et matrices de van Berckel sont conservés, essentiellement à la Monnaie Royale de Belgique. La série achetée au XIX^e^ siècle par le gouvernement à la famille du graveur s'est augmentée de la majeure partie (« restituée » après 1918) de celle possédée par l'Autriche. Des coins se trouvent encore dans les fonds d'institutions particulières qui les ont commandés. La subsistance de ces matrices a permis la refrappe, depuis le XVIII^e^ siècle d'ailleurs ; heureusement, la Monnaie de Belgique a pris la décision en 1905 de marquer la tranche de ces productions d'un signe distinctif.

L'art de van Berckel doit s'apprécier au départ du procédé de la presse au balancier, auquel il ne pouvait songer à se soustraire, et qui a donné à la médaille une nature radicalement autre que celle de la pièce coulée.

Il est à noter, par parenthèse, que si ce procédé apportait au maître les caractères de toute production mécanique — notamment en excluant la spontanéité mais en permettant, en revanche, la reproduction exacte et multiple — il demeurait, tout au moins pour les médailles et les jetons, une opération délicate et longue. Ainsi, à l'occasion de la fabrication des médailles d'inauguration de Joseph II, van Berckel déclara que chaque pièce devait être frappée douze fois et qu'après le troisième coup, elle devait notamment être nettoyée et à nouveau chauffée.

Par ailleurs, en ce qui concerne la gravure même, deux méthodes étaient en usage : la gravure en relief et la gravure en creux. C'est celle-ci que van Berckel utilisait habituellement : de la matrice ainsi obtenue et trempée était tiré, à la presse, un poinçon qui, parachevé puis trempé, produisait à son tour le coin, « carré » ou matrice de frappe. Cette méthode permettait d'ailleurs d'épargner le plus possible le travail originel de l'artiste, le coin pouvant être renouvelé ou multiplié par recours au poinçon ; en cas d'accident au poinçon, on pouvait encore recourir à la matrice de base.

Par la presse au balancier, van Berckel a utilisé au maximum les virtualités du métal quant à l'extrême finesse du travail. Ce sont sans doute les possibilités de cette technique qui, tout comme souvent le style du temps, l'ont invité à une facture méticuleuse, plutôt qu'à la concentration sur les traits principaux. Van Berckel a de même exploité le contraste des tons métalliques, alternant le mat et le brillant, le motif pouvant en effet être mati, et le reste, soumis au polissage : l'aspect notamment des visages n'est dès lors pas embrouillé par des brillances et se détache franchement de l'éclat du champ.

Ces éblouissantes prouesses techniques ne se goûtent d'ailleurs vraiment qu'à la contemplation des pièces en parfaite conservation, les « fleurs de coin » ; l'examen des coins mêmes complète cette appréciation.

La technicité a donc fortement marqué l'œuvre de van Berckel, comme cela est souvent apparu en art ancien, au point qu'on peut s'étonner, aujourd'hui, de cette gratuité malthusienne.

La composition et le dessin de van Berckel montrent, eux aussi, une parfaite maîtrise. Sans doute travaillait-il souvent sur un modèle prescrit, mais ici subsistait encore le difficile ajustement de l'exécution en gravure.

L'art du médailleur consiste cependant à sublimer sa technique, sous peine de se figer dans la froideur, principal danger du procédé de la frappe mécanique. C'est ainsi que l'expression des visages doit pouvoir, jusqu'au regard, être rendue de façon telle à donner vie au métal même,

ce qui est sans doute une gageure dans le cas de surfaces et de reliefs aussi réduits. Ici aussi, van Berckel excelle presque toujours, passant du moelleux à l'aigu, de la souplesse à la rigidité, du mouvement à l'arrêt, modelant tantôt l'entrain gaillard d'un Charles de Lorraine, tantôt la souveraine lucidité d'un Joseph II.

Si van Berckel a pu, en toute aisance, rendre les sujets les plus divers, il l'a toujours fait dans un style de rigoureuse élégance, qui a fleuri dans son affection pour le retour à l'antique, sans toutefois faiblir à l'occasion de créations baroques ou de rappels médiévaux.

C'est l'alliance de ces qualités suprêmes qui a porté van Berckel parmi les grands médailleurs de son temps, sans doute en première place.

Xavier Duquenne.

Archives de l'Etat à Vienne, *Belgien, Berichte*, DDA 215, rapport du 30 mars 1776 de Starhemberg à Kaunitz, avec consulte du 4 mars 1776 du Conseil des Finances, requête du 1er décembre 1775 et lettre du 15 mars 1776 de van Berckel, de Rotterdam, et autres annexes ; DDA 216, rapport du 27 avril 1776 de Starhemberg à Kaunitz ; DDA 219, rapport du 1er octobre 1776 de Starhemberg à Kaunitz, avec consulte du 25 septembre 1776 au Conseil des Finances ; *Belgien, Weisungen*, DDA, W35, réponse du 17 avril 1776 de Kaunitz à Starhemberg. — Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, *Chambre des Comptes*, n° 590, fos 42vo-43ro : Patentes et serment, 1776. — Bibliothèque Royale, Manuscrits, n° II 225 : J.-B. Picard, *Essais sur l'histoire de l'art aux Pays-Bas, 1827-1839*, t. 1, fos 240-241, 445-446, 452-453. — A. Pinchart, *Histoire de la gravure des médailles en Belgique*, Bruxelles, 1870, p. 81-84, et papiers de cet auteur à la Bibliothèque Royale, Manuscrits, n° II 1200, carton 21-I. — « Notice sur la vie et les travaux du graveur T.-V. van Berckel », dans *Messager des Sciences et des arts*, t. 6, 1829-1830, p. 452-458. — [H. Palier], « De drie stempelsnijders of medailleurs Theodorus van Berckel ... », dans *Noord-Brabandsche volks-almanak voor het jaar 1841*, p. 131-141. — *Revue de la Numismatique Belge*, puis *Revue Belge de Numismatique* : articles de R. Chalon (1858, p. 49-57), C. Piqué (1865, p. 478-479), J. Nollée de Noduwez (1881, p. 480-482), G. Cumont (1886, p. 33-43, 180-211 ; 1887, p. 71-73, 205-224 ; 1888, p. 56-107, 281-296, 367-368 ; 1889, p. 271-294, 357-362, 472-473, 580-586), K. von Ernst (1895, p. 260-274, 428-443), A. de Witte (1896, p. 433-438 ; 1898, p. 108-110 ; 1900, p. 205-218, 411-427), A. Visart de Bocarmé (1903, p. 459-462 ; 1906, p. 358), C. Gilleman (1906, p. 81-83 ; 1913, p. 202-206), A. Van Werveke (1908, p. 96-103 ; 1913, p. 202-206), C. Hermans (1913, p. 441-443), E. Laloire (1921, p. 198), J. de Beer (1932, p. 77-112), M. Hoc (1936, p. 13-44, 45-49 ; 1947, p. 73-76, 77-108 ; 1948, p. 105-112), M. Tourneur-Nicodème (1951, p. 129-134 ; 1952, p. 107-111 ; 1954, p. 107-112 ; 1955, p. 121-132), J. De Mey (1963, p. 117-125). — A. de Witte, *Le graveur Théodore-Victor van Berckel, essai d'un catalogue de son œuvre*, Louvain, 1909 (publié d'abord dans *Gazette numismatique*, du t. 9, 1904-1905, au t. 13, 1908-1909). — M. Snoeck, « Aanteekeningen over 's Hertogenbossche stadhuispenningen », dans *Jaarboek van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Munt- en Penningkunde*, XIV, 1927, p. 1-115. — X. Duquenne, « Théodore van Berckel », dans *B.N.B., Revue du personnel de la Banque Nationale de Belgique*, 28e année, n° 6, juin 1972, p. 3-16, illustrations et mention détaillée des sources.

BERGHEN (Adriaen van), imprimeur, libraire, éditeur, relieur (?), décédé à La Haye le 2 octobre 1542.

Les lieu et date de naissance de l'imprimeur Adriaen van Berghen ne sont pas connus mais on sait au moins, par une pièce d'archives anversoise du 19 novembre 1488, qu'il s'appelait « Adriane van Stralen geheeten van Berghen », et par un document hollandais de 1542 qu'il était fils de Reyers. En 1488, il était apprenti-peintre. En 1505, devenu imprimeur et franc-maître, il eut lui-même un apprenti, Joos Vinck, inscrit sous cette qualification dans la gilde de Saint-Luc à Anvers. On rencontre en 1526 Van Berghen au nombre des tuteurs des enfants du défunt Henrick Eckert van Homberch, imprimeur anversois d'origine hollandaise ; deux relieurs et l'imprimeur anversois Jacob

van Liesvelt sont les autres tuteurs. Par un procès que lui intenta en 1534 le Magistrat d'Anvers, on apprend qu'il était marié et avait de jeunes enfants.

Les activités d'imprimeur, d'éditeur et de libraire d'Adriaen van Berghen débutèrent à Anvers en 1500, du moins cette date, qui figure sur deux impressions, est la plus ancienne qu'on rencontre dans sa production. Il publia jusqu'en 1541 une centaine d'ouvrages, la plupart en néerlandais, plusieurs en latin, quelques-uns en français, anglais ou allemand. Il fit paraître ces livres à son compte, ou pour celui de collègues belges ou étrangers : Wouter van Lin et la veuve de Merten de Keyser à Anvers, Jehan Brocquart à Tournai, Antoine Membru à Valenciennes, Joannes Monteleporis alias Johann Haselberg von Reichenau. Van Berghen posséda quatre séries de caractères typographiques gothiques, une d'origine française, trois exécutées par Henrick Pieterszoon die Lettersnider (imprimeur et graveur de lettres à Anvers et en Hollande de 1496 à 1511 environ). Beaucoup de ses livres sont illustrés de gravures sur bois réalisées par des anonymes, entre autres le Premier Graveur d'Anvers et le maître de la Passion Delbecq-Schreiber ; il emprunta des bois à son collègue Henrick Eckert et aux Frères conférenciers (Collaciebroeders) de Gouda ; il recourut aussi à des illustrations réalisées d'après des modèles attribués au peintre et graveur Jan Swart, de Groningue.

Van Berghen travailla de 1500 à 1506 à l'enseigne du Grand Mortier ou du Mortier d'or, au Marché (« in die Grote Mortier », « in Aureo Mortario ») ou dans une maison voisine (« juxta Mortarium Aureum ») ; de 1506 à 1510 il œuvra sur le Marché aux Grains, « in de Jacht » (à la Chasse), ou « aldernaest die Grote Jacht ». Il s'établit en 1510 au Missel doré (« int Gulden Missael »), derrière le cimetière de Notre-Dame ; cette maison semble avoir été appelée également « à l'enseigne de saint Martin ». En 1519 enfin, il se fixa « in het Gulden Missael, op de Cammerpoortbrug, Cammerstraat » (au Missel doré, sur le pont de la Cammerpoort, Cammerstraat). La première (1500) des quatre marques typographiques qu'il choisit, représente une maison dont l'enseigne est un mortier, allusion à sa propre enseigne ; toutes portent son monogramme. Ses devises sont *God heb lof*, *Laus Deo* et *Deo gratias*.

Jusqu'en 1522, les impressions d'Adriaen van Berghen furent parfaitement orthodoxes ; il publia des livres de piété en latin et en néerlandais (*Leven o.l. heeren Ihesu Christi*, 1500 ; *Boexken daer men in leren mach salichlic te sterven ende eewelick te leven*, 1500 ; *Epistelen der evangelien metten sermonen*, 1507) ; des romans populaires (*Historie van Sandrijn ende Lansloot*, 1508) ; *Dit is een suverlije boecxken in welcke staen scone leysen ende veel scone gheestelike liedekens*, 1508, la première collection de chants populaires imprimée, encore sans accompagnement musical ; sans doute *Chronicle or customs of London* de Richard Arnold et quelques autres textes en anglais, des « pronostications », Salluste, Sénèque, enfin le *Triumphe ghedaen te Brugghe binnen ter intreye van Karel V*, 1515. Tôt après l'apparition de la Réforme, il s'orienta vers les publications protestantes, surtout luthériennes : Nouveau Testament réformé en langue vulgaire, écrits de Luther, de Savonarole, de Brunfels ; il fit paraître aussi des ouvrages d'Erasme. Imprudent au point de publier sous son nom au lieu de se dissimuler derrière des adresses fictives, il encourut des condamnations successives pour hérésie, dont la dernière le conduisit à l'échafaud, en 1542 ; ses éditions figurent dans les Index des livres prohibés de l'époque.

Le premier de ces procès date peut-être de 1522 : cette année, le 11 octobre, deux relieurs, dont les prénoms seuls sont connus, Adriane et Aernde, furent exposés au pilori à Anvers,

pour luthéranisme ; nombre d'imprimeurs et de libraires du temps exerçant aussi le métier de relieur, on est tenté d'identifier Adriane avec Adriaen van Berghen, Aernde avec l'imprimeur et graveur de sceaux Aerde Lints ; une chronique anversoise signale à la même date l'exposition publique et l'emprisonnement « van een printer en eenen segelstekere » (d'un imprimeur et d'un graveur de sceaux) dont elle ne précise pas les noms, mais qui sont peut-être Van Berghen et Lints. Enfin, le 14 janvier 1523, le Magistrat tint quitte « Aerde Lints ende Adriane van Bergen, beyde printers » (tous deux imprimeurs) d'une peine d'emprisonnement de trois mois qu'il leur restait à subir. Une dénonciation anonyme expédiée en 1533 au chancelier de Brabant signale un livre hérétique, *Die principaele hooftarticulen van alle dinghen dye den mensche troostelick zijn*, « sonder consent gheprint van Adriaen van Berghen dewelcke tweemael om alsucke zaken heeft ghestaen op die kake » (imprimé sans autorisation par Adriaen van Berghen qui fut deux fois exposé pour des faits similaires). Un procès pour vente de livres hérétiques fut intenté à Van Berghen le 28 août 1534 ; l'imprimeur protesta de son innocence avec tant de persuasion que l'affaire se termina le 27 novembre par la libération du prisonnier. Mais, le 23 juillet 1535, Van Berghen fut derechef incarcéré pour avoir écoulé des livres luthériens en dépit de l'interdiction qui lui en avait été faite ; il fut condamné le 3 janvier 1536 à être banni de la province d'Anvers et à accomplir un pèlerinage dans l'île de Chypre, à Nicosie. Au lieu de gagner Chypre, il se rendit en Hollande où il se réfugia successivement à Schoonhoven, Rotterdam, La Haye, Delft, ailleurs encore, tandis que son atelier anversois restait en activité. Il installa à Delft dans son logis une librairie clandestine où furent découverts au cours de l'hiver 1541-1542 des livres prohibés ne portant ni date ni adresse typographique. Le 14 avril 1542, Adriaen van Berghen fut condamné par le tribunal de Delft à deux heures de pilori, des livres suspendus au cou, peine complétée par le bannissement de Delft et de la région. Jugeant cette sanction trop légère, le procureur général de la Cour de Hollande fit comparaître l'imprimeur à La Haye. Adriaen van Berghen témoigna en vain de sa bonne réputation, affirmant qu'il n'avait rien imprimé qui ne fut en accord avec les placards impériaux, il fut condamné à la décapitation et exécuté le 2 octobre 1542, tandis que ses biens étaient confisqués. Son nom fut encore prononcé, au cours d'un procès d'hérésie, à Louvain en 1543-1544 : des bourgeois de la ville avouèrent lui avoir acheté des livres prohibés.

Anne Rouzet.

Antwerpsch Archievenblad. Bulletin des Archives d'Anvers, 1e série, 7, p. 125, 290-292, 298-299, 301-303, 323-328, 345-367, 378-379. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren en andere historische archieven der Antwerpsche Sint Lucasgilde*, Antwerpen, 1846-1876, t. I, p. 63-64. — J. W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au XVe siècle*, La Haye, 1868, p. 103. — G. Van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois...*, Antwerpen-Gent, 1883-1884, t. I, p. 61-63. — W.M. Conway, *The woodcutters of the Netherlands in the fifteenth century*, Cambridge, 1884, p. 190-191, 318, 347. — P. Frédéricq, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis neerlandicae*, Gent — 's Gravenhage, 1889-1902, t. IV, p. XVIII, 139-140. — C. Sepp, *Verboden lectuur. Een drietal « indices librorum prohibitorum »*, Leiden, 1889, p. 74, 194, 275-276. — F. Oltboff, *De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen...*, Antwerpen, 1891, p. 2, 8. — E.G. Duff, *A century of the English book trade*, London, 1905, p. 10. — E.G. Duff, *The printers, stationers and bookbinders of Westminster and London from 1476 to 1535*, Cambridge, 1906, p. 214-216. — L. Knappert, « De Index librorum prohibitorum te Leiden in 1530 », dans *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 4, 1906, p. 226. — P. Verheyden, « Verhooren van Mark Martens en van Jacob van Liesveldt (1536) », dans *Tijdschrift voor boek- en*

bibliotheekwezen, 4, 1906, p. 255-257. — V. A. dela Montagne, « Merken van Antwerpsche drukkers en boekverkoopers », dans *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 5, 1907, p. 66, 270-271. — P. Verheyden, « Drukkersoctrooien in de 16e eeuw », dans *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 8, 1910, p. 211. — M. Sabbe, « La typographie anversoise au XVIe siècle », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, t. III, Bruxelles, 1924-1925, p. 15, 18, 28. — M. E. Kronenberg, « Uit het bedrijf der Antwerpsche drukkers in het begin van de 16e eeuw », dans *De Gulden Passer*, 4, 1926, p. 113-115. — W. Nijhoff, *L'art typographique dans les Pays-Bas de 1500 à 1540*, t. II, La Haye, 1926, p. 3-5. — R. Juchhoff, *Drucker- und Verlegerzeichen des XV. Jahrhunderts in den Niederlanden, England, Spanien, Böhmen, Mähren und Polen*, München, 1927, p. 16. — M. E. Kronenberg, « De drukker-martelaar Adriaen van Berghen († 1542) », dans *Het Boek*, 16, 1927, p. 1-8. — R. van Roosbroeck, « Een nieuw dokument over de beginperiode van het lutheranisme te Antwerpen », dans *De Gulden Passer*, 5, 1927, p. 281. — A. J. J. Delen, *Histoire de la gravure dans les anciens Pays-Bas et dans les provinces belges des origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, II-1, *Le XVIe siècle. Les graveurs-illustrateurs*, Paris, 1934, p. 13-15, 20, 26-27, 29, 33. — C. C. de Bruin, *De Statenbijbel en zijn voorgangers*, Leiden, 1937, p. 142-147, 150-151, 197. — M. E. Kronenberg, *Verboden boeken en opstandige drukkers in de Hervormingstijd*, Amsterdam, 1948, p. 19, 23, 89-92, 125. — P. L. Mees, « Notities bij de drukken van Gherit vander Goude's *Boexken vander Missen* », dans *Het Boek*, 35, 1961, p. 1-22. — W. & L. Hellinga, *The fifteenth-century printing types of the Low Countries*, Amsterdam, 1966, t. I, p. 97-98, t. II, p. 394. — C. C. G. Visser, *Luther's geschriften in de Nederlanden tot 1546*, Assen, 1969, p. 138-139. — *Le cinquième centenaire de l'imprimerie dans les anciens Pays-Bas*. Exposition à la Bibliothèque royale Albert Ier, Bruxelles, 1973, p. 525-528. — A. Boone, « Volkslied », dans *Vlaanderen*, 23, 1974, n° 143, p. 327-331.

BLAISE (Gaston-*Frédéric-Joseph-Ghislain*), officier, industriel, gouverneur de la Société Générale de Belgique, né à Ath le 19 novembre 1880, décédé à Bruxelles le 25 février 1964.

C'est incontestablement la formation militaire qui a le plus imprégné la personnalité de Gaston Blaise. Son père est officier et rêve déjà de donner à son fils la même formation que la sienne.

C'est d'ailleurs conformément à cette vision que se déroulent les premières années du jeune Gaston Blaise. Après l'Athénée de Dinant, c'est l'Ecole des Cadets, puis l'Ecole Militaire, d'où il sort officier de génie, ingénieur A.I.A., en 1903. La même année, il épouse Adolphine Dekkers, avec laquelle il avait passé de belles années d'adolescence dans la petite ville de Dinant.

Il est affecté d'abord au Service des Pontonniers, où il vit ses deux premières années d'officier puis aux fortifications d'Anvers, où il met en évidence tous ses talents d'ingénieur des fortifications.

La connaissance approfondie de ce métier ne l'empêche cependant pas de porter ses réflexions au-delà de la technique et de défendre courageusement, contre l'avis de certaines autorités supérieures, la thèse de la fragilité d'une stratégie basée uniquement sur la puissance défensive d'une ville fortifiée.

Le nom de Gaston Blaise commence à être connu dans des milieux de plus en plus larges et c'est sans aucun étonnement que ses amis le voient, en 1912, appelé à collaborer avec le ministre de la Guerre de l'époque, Charles de Broqueville.

Le 4 août 1914, la Belgique est envahie par les troupes allemandes : la première grande guerre mondiale commence. Gaston Blaise désire évidemment y participer avec toute la fougue de sa jeunesse, toute la droiture de son caractère, toute l'intransigeance de son patriotisme. C'est le combat de première ligne qu'il lui faut et il réclame avec insistance le commandement d'une unité. Mais les plus hautes autorités du pays ont rapidement décelé ses qualités d'intelligence et d'action et c'est finalement aux postes les plus élevés, aux

côtés d'un chef qu'il estime et admire, le premier ministre de Broqueville, qu'il lui est donné de servir la Belgique.

C'est à Sainte-Adresse, près du Havre, où le Gouvernement belge s'est replié, que le commandant Blaise va créer de toutes pièces et organiser les Etablissements d'Artillerie qui, durant toute la guerre, vont approvisionner l'armée belge en armes et en munitions.

La tâche qui lui incombait n'était certainement pas aisée. Il fallait, en effet, mettre au travail quelque 10.000 ouvriers, souvent avec des moyens de fortune.

Aussi, en juillet 1917, le commandant Blaise fut-il l'objet d'une citation particulièrement élogieuse dans laquelle le Roi reconnaissait la qualité exceptionnelle du service rendu par cet officier d'élite : « L'œuvre qu'il a » créée est remarquable, dit cette » citation. Les plus hautes autorités » de l'armée belge et des armées » alliées ont rendu hommage au labeur » incessant de l'homme qui, à travers » des difficultés qui paraissaient insur- » montables, a su placer nos Etablis- » sements d'Artillerie à la hauteur » des exigences formidables de la » guerre et du progrès industriel » moderne ».

Novembre 1918 : l'Armistice est signé. Gaston Blaise est promu au grade de major et entame une nouvelle carrière au ministère des Affaires Economiques.

Mais à ce moment, la Belgique est à reconstruire. Quoi de plus logique que de faire appel à un homme qui avait montré de telles qualités d'organisateur, un tel enthousiasme volontaire devant les tâches difficiles. Aussi plusieurs grands industriels de l'époque lui offrent-ils, dans la vie civile cette fois, des tâches qui requièrent précisément les qualités dont il est si amplement pourvu.

Il accepte finalement l'offre de Jules Philippson, qui souhaite voir reconstruire les installations de la Société Métallurgique d'Overpelt, que les Allemands avaient complètement détruites lors de leur retraite.

C'est le premier contact du major Blaise avec l'entreprise privée et il y apporte la même fougue, le même savoir faire, le même enthousiasme, que ceux dont il avait témoigné lors de la création des Etablissements d'Artillerie.

Il a le bon esprit de s'y entourer de véritables amis et, aidé de son fidèle compagnon d'armes, le lieutenant Fassotte, il parvient en un temps record à reconstruire et à remettre à feu les fours à zinc d'Overpelt.

Le talent incontestable du directeur général Blaise fut certainement d'y avoir créé une équipe. Formé par la grande mêlée de 1914-1918, il sait, mieux que personne, que chaque entreprise est faite avant tout de cœurs qui battent à l'unisson. Pour lui, d'ailleurs, l'équipe ne se limite pas aux cadres : l'ouvrier des fours, l'homme des gazogènes et le simple manœuvre de la creuseterie en font également partie. Ceux-ci sentent rapidement qu'ils ont à leur tête un vrai chef, tirant sa force de son savoir-faire, de l'esprit de justice qui l'anime et du caractère profondément humain et bon de sa nature.

Pendant ce temps, la Société Générale de Belgique, sous l'impulsion de son gouverneur Jean Jadot, rajeunissait également ses cadres. En 1923, quatre nouveaux directeurs y étaient nommés et, parmi eux, aux côtés d'Alexandre Galopin, le major Gaston Blaise.

C'est dans cette nouvelle fonction qu'il allait donner la mesure de toute sa valeur et, notamment, de son sens de l'adaptation puisque, avec une égale aisance, il allait prendre à bras le corps une série de problèmes tout différents de ceux qu'il avait rencontrés jusqu'alors.

Dans le secteur des métaux non ferreux qui lui était familier, nous le voyons étendre son action à des sociétés comme Hoboken, La Vieille Montagne, et la Société Générale des

Minerais, sociétés auxquelles il était particulièrement attaché.

Nous le voyons ensuite, avec un égal bonheur, prendre en main les problèmes de l'industrie de l'énergie électrique. Ces problèmes étaient loin d'être simples. Des hommes d'une aussi vive intelligence que Armand Halleux et Jean Spindler s'affrontaient à d'autres géants comme Fernand Courtoy et Frédéric Bockholtz. Il fallut, durant deux longues années, toute la diplomatie, toute l'autorité, tout le savoir-faire d'un Gaston Blaise, pour mener à bien une tâche de conciliateur que d'aucuns trouvaient humainement impossible.

Le travail accompli devait être de haute qualité, puisqu'il résista pendant trente années à l'épreuve du temps. En effet, les principes d'organisation de l'industrie de la production et de la distribution d'électricité, élaborés sous la présidence de Gaston Blaise, en 1936, ont été pratiquement respectés et considérés comme bénéfiques pour le pays jusqu'en 1966.

Mais une nouvelle et terrible épreuve attendait Gaston Blaise. Les menaces d'un second conflit mondial se précisaient de plus en plus et dès l'instant où la guerre fut officiellement déclarée entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France, les dirigeants de la Société Générale de Belgique n'eurent plus de doute sur le caractère imminent d'une attaque de la Belgique.

Les tâches furent soigneusement réparties et il fut entendu, longtemps avant le 10 mai 1940, que Gaston Blaise prendrait la tête d'un groupe de quelques directeurs de la Société Générale de Belgique pour se replier en pays libre en vue de maintenir le contact aussi bien avec la Belgique qu'avec le Congo et les Etats-Unis, où se trouvaient respectivement Firmin Van Brée et Edgar Sengier.

Conformément au plan établi, Gaston Blaise et son équipe quittèrent la Belgique le 12 mai et s'établirent finalement à Bordeaux où de nombreux Belges espéraient trouver un point d'appui pour se remettre au travail et servir le pays en guerre.

On imagine la douleur de ce grand patriote lorsqu'il apprit la capitulation de l'armée belge et lorsqu'il décida, à la demande du gouverneur Galopin, de rentrer en Belgique.

Fort heureusement les deux hommes — Galopin et Blaise — étaient unis par une solide amitié. Bien qu'ils fussent de tempéraments différents, ils avaient tous deux, et au même degré, les qualités qui étaient nécessaires pour faire face à l'adversité qui accablait à ce moment la Belgique : un ardent patriotisme, une droiture et une loyauté sans faille, un amour du travail, un profond respect de l'homme.

La période 1940-1944 vit Galopin et Blaise, unis dans le même sens des responsabilités, mettre au point une politique dont on ne dira jamais assez à quel point elle fut une politique de dignité devant l'ennemi.

A toute évidence, il fallait remettre les Belges au travail. En effet, comme Camille Gutt l'a dit dans une lettre restée célèbre : « Je leur ai dit que » quand on avait faim, il fallait man» ger ; que pour manger il fallait ache» ter de la nourriture ; que quand on » n'en avait pas assez à l'intérieur, il » fallait l'acheter à l'extérieur ; que » pour l'acheter à l'extérieur il fallait » des devises ; que pour avoir des » devises, il fallait vendre à l'exté» rieur ».

Si la Belgique n'avait pas été remise au travail, il est évident que nos ouvriers auraient finalement travaillé dans une atmosphère radicalement différente, soit qu'ils aient été déportés en Allemagne, soit qu'ils aient travaillé sous direction allemande aux tâches imposées par celle-ci.

Bien entendu, il n'était pas question de travailler dans n'importe quelles conditions et c'est ainsi que fut élaborée la doctrine selon laquelle on pouvait reprendre le travail du moment que l'on y excluait tout esprit de lucre et qu'on le poursuivait dans un esprit de résistance patriotique.

Durant toute la guerre, Gaston Blaise se montra intraitable sur ces points et son attitude eut une vertu d'exemple qui fit merveille en Belgique occupée.

En même temps, il fallait aider la résistance, aider tous ceux qui — journalistes, syndicalistes, industriels ou résistants armés — avaient besoin de ressources pour vivre ou pour résister.

C'est Gaston Blaise que Galopin chargea d'organiser cette aide. Il le fit comme tout ce qu'il entreprenait, avec efficience, sans ostentation, connaissant les dangers auxquels il s'exposait.

Mais cet esprit de résistance de la Société Générale de Belgique durant la guerre devait finalement attirer l'attention de l'ennemi et conduire hélas !, à l'assassinat du gouverneur Galopin en février 1944.

A ce moment, Gaston Blaise, à la demande unanime de ses collègues, reprit le flambeau et devint ainsi le neuvième gouverneur de la Société Générale de Belgique.

On apprit bientôt qu'un danger réel le menaçait et que l'ennemi songeait à poursuivre sa politique de terrorisme en exécutant cette fois Gaston Blaise comme il l'avait fait pour Alexandre Galopin.

Gaston Blaise fut obligé à ce moment, sur le conseil de ses amis, de se réfugier dans la clandestinité. Ses collaborateurs directs pouvaient évidemment entrer en contact avec lui et c'est ainsi qu'il put, jusqu'à la libération de septembre 1944, poursuivre son travail de direction.

La période d'immédiat après-guerre fut pour lui à la fois enthousiasmante et éprouvante : enthousiasmante car il s'agissait de reconstruire, de remettre le pays au travail et c'était là une tâche que Gaston Blaise connaissait particulièrement bien ; éprouvante aussi, cependant, car les mesures prises avec le courage que l'on sait par l'élite restée au pays, devaient être jugées par les autorités légales, c'est-à-dire celles qui revenaient de Londres.

Gaston Blaise fut obligé de consacrer une grande partie du temps qu'il aurait voulu réserver à des tâches de reconstruction, à la défense des industriels qui n'avaient fait que leur devoir pendant la guerre. Mais ceci ne devait pas altérer sa bonne humeur légendaire, ni surtout sa sérénité et c'est avec une confiance totale dans l'avenir qu'il accepta, le 1er janvier 1951, l'honorariat de ses fonctions de gouverneur.

A ce moment, tandis que d'autres auraient songé au repos, Gaston Blaise entreprit, peut-on dire, une nouvelle carrière, en se consacrant aux problèmes du Congo. Son action dans ce domaine fut également couronnée de succès, tant à l'Union Minière, au Katanga, qu'à la Société Minière du Bécéka, au Kasaï.

Il y fit de nombreux séjours, y apportant le même sens de l'humain qui avait chaque fois marqué sa présence dans les entreprises belges.

Le 25 février 1964, Gaston Blaise s'éteint à Bruxelles, après une courte maladie. C'est presque, jour pour jour, le vingtième anniversaire de la mort tragique de celui qui fut si longtemps son compagnon de route, Alexandre Galopin.

Aussi, est-ce dans un même élan de douloureuse sympathie que l'Assemblée Générale de la Société Générale de Belgique, qui se tient précisément ce jour-là, évoque la mémoire et d'Alexandre Galopin, victime de son patriotisme, et de Gaston Blaise, dont toute l'existence fut imprégnée de droiture intransigeante et de bonté foncière.

Max Nokin.

Souvenirs personnels. — Renseignements communiqués par Monsieur Henri Blaise, fils du Général Blaise. — E. Van der Straeten, « Blaise (Gaston) », dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. VII, fasc. A, Bruxelles, 1973, col. 39-47.

BLANCQUAERT (Edgard), philologue et professeur à l'Université de Gand, né à Opdorp (Flandre

orientale) le 20 juin 1894, décédé à Mariakerke, près de Gand, le 29 septembre 1964.

Elève de l'école communale de son village natal, où ses parents étaient tous deux instituteurs, ensuite de l'Athénée royal de Malines. En 1912 il se fit inscrire comme étudiant à la Faculté de philosophie et lettres, section philologie germanique, à l'Université de Gand. Sa candidature à peine achevée, la première guerre mondiale éclate et le jeune Blancquaert se constitue volontaire à peu près immédiatement. Après avoir reçu l'instruction militaire en France, il est envoyé au front de l'Yser en mars 1915. En avril 1916 il s'engage pour le Congo belge, où il est promu au rang de lieutenant et continue le combat dans l'Est Africain allemand. Il y reste deux ans, mais la malaria l'oblige à rentrer en Europe. Après un congé de convalescence, il retourne au front en Belgique pour y prendre part à la dernière grande offensive.

Pendant tout ce temps, l'étudiant Blancquaert n'avait pas oublié ses études. A Gand, l'enseignement de l'angliste néerlandais Henri Logeman l'avait beaucoup impressionné et avait éveillé en lui l'intérêt qu'il devait porter toute sa vie à la langue parlée, plutôt qu'à la langue littéraire. Pour passer le congé de convalescence susdit il choisit Londres, pour y étudier la phonétique sous la direction des phonéticiens de renom Daniel Jones et Harold Palmer. Malgré son retour au front en juin 1918, il trouve l'occasion de passer le premier doctorat devant le Jury Central siégeant au Havre. Après la guerre il continue ses études à l'Université de Bruxelles, où il est reçu docteur en philologie germanique en novembre 1919 avec une thèse ayant pour sujet le dialecte d'Opdorp. En 1921 la Fondation Universitaire lui accorde une bourse d'un an pour aller suivre à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes Etudes à Paris les cours d'Albert Dauzat pour la linguistique générale, de Jules Gilliéron pour la dialectologie et de Jean Poirot pour la phonétique. L'enseignement et l'*Atlas linguistique de la France* du génial Gilliéron lui inspirèrent l'œuvre maîtresse de sa vie, la création d'un atlas linguistique pour l'ensemble du domaine néerlandophone. De retour en Belgique, il reprend sa tâche de professeur à l'Athénée royal de Gand, mais sur proposition du ministre Camille Huysmans il est chargé en 1925 de deux cours nouvellement créés à la Faculté de Gand, la phonétique et la dialectologie. En 1927 il succéda à Jozef-Jan Vercoullie pour les exercices philologiques et la grammaire historique néerlandais. En 1930 il est professeur ordinaire. Au cours des années il fut en plus chargé d'un cours d'orthophonie néerlandaise à l'Institut des sciences psychologiques et pédagogiques attaché à l'Université de Gand, de 1937 à 1941 du cours de dialectologie wallonne et des méthodes modernes d'études dialectologiques, et de 1944 à 1947 de la grammaire comparée des langues indo-européennes, et du gothique.

En 1925 paraît le premier volume de l'atlas linguistique de Blancquaert, qui couvre le Petit-Brabant. Fin 1976 paraîtra le vol. XIV, le dernier de la *Reeks Nederlandse Dialectatlassen*, douze ans après la mort de son initiateur. Chaque volume comprend deux parties, une partie les textes et l'autre les cartes. Ces textes sont conçus de manière à illustrer la phonétique, la morphologie et la syntaxe des dialectes. Tous ces textes ont été recueillis oralement sur place, avec des témoins soigneusement choisis et sûrs, et notés en écriture phonétique. La lexicologie y trouve également son compte, mais forcément à un degré moindre. Pareil travail demande beaucoup de temps et de nombreux déplacements. L'atlas n'aurait jamais vu le jour, si Blancquaert, philologue doublé d'un organisateur, ne s'était assuré la collaboration de plusieurs dialectologues qualifiés.

Il écrivit une *Praktische Uitspraakleer van de Nederlandse Taal* qui con-

nut 8 éditions. Ce manuel vise l'amélioration de la prononciation du néerlandais littéraire par les Flamands. Ses connaissances étendues des divers dialectes flamands, de la phonétique théorique et expérimentale et son sens didactique firent de son livre un guide sûr, très usité dans l'enseignement tant normal qu'universitaire. Son influence favorable serait difficile à établir, mais certainement elle fut et demeure considérable. Le nombre des autres publications de Blancquaert remonte à 150 environ, parmi lesquelles plusieurs études philologiques originales. En 1938 il organisa et présida le troisième Congrès international de Phonétique, tenu à Gand. Si personnellement il s'intéressa en premier lieu à l'état actuel de la langue, il ne se désintéressa pas pour autant de son histoire. Il engagea et encouragea plusieurs de ses élèves à l'étude diachronique du néerlandais. Il créa à cet effet en 1947 un organe intitulé Belgisch-Nederlands interuniversitair Centrum qui groupe les enseignants du niveau universitaire de la langue néerlandaise de la Belgique et des Pays-Bas. Sous le titre sériel de *Bouwstoffen en studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands*, l'aile belge de ce centre a édité jusqu'à ce jour treize volumes d'une ampleur imposante. Blancquaert était cofondateur d'une nouvelle revue, *Taal en Tongval* (1949), pour les dialectes et tout ce qui s'y rapporte dans le domaine de langue néerlandaise. A la création en 1926 par Camille Huysmans, alors ministre de l'Instruction publique, de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, Blancquaert fut d'emblée nommé membre et secrétaire. En 1935 il fut élu membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, en 1954-1955 de la Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, afdeling Letteren à Amsterdam, et de la Fryske Akademie à Leeuwarden. Il siégea dans plusieurs commissions, notamment la commission chargée de la traduction en néerlandais des textes légaux et de la constitution belge et la commission pour l'uniformisation et la fixation de l'orthographe néerlandaise. Depuis 1938, il était membre du Conseil culturel flamand. En 1948, l'Université de Lille lui conféra le doctorat *honoris causa* pour l'ensemble de ses mérites scientifiques et son rôle culturel.

En 1939, il fut ministre de l'Instruction publique pendant quelques mois. Il fut recteur de l'Université de Gand de 1945 à 1947. En 1952, il devint administrateur-inspecteur et ensuite commissaire du gouvernement auprès de la même université.

Pour des raisons de santé il sollicita et obtint l'éméritat en 1957, ainsi que la démission de ses fonctions administratives. Il n'abandonna pas toute activité, mais la mit en quelque sorte en veilleuse. Il existe de lui un buste en bronze, par le sculpteur E. Poetou, que possède la Koninklijke Academie voor Taal- en Letterkunde.

Cécile Tavernier.

« Edgard Blancquaert », dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber memorialis, 1913-1960. Deel I, Faculteit der Letteren en Wijsbegeerte*, Gent, 1960, p. 289-296, portrait, bibliographie. — W. Pée, « Edgard Blancquaert », dans *Album Edgard Blancquaert*, Tongres, 1958, p. 7-29, bibliographie. — W. Pée, « Edgard Blancquaert », dans *Jaarboek van de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden*, 1967-1968, p. 128-137. — W. Pée, « Blancquaert, Edgard », dans *Nationaal Biographisch Woordenboek*, t. 5, 1972, col. 79-83. — V.-F. Vanacker, « In memoriam Prof. em. Dr. E. Blancquaert », dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, XXXIX, 1965, p. 31-46. — C.-B. van Haeringen, « Herdenking van Edgard Blancquaert », dans *Jaarboek der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen*, 1964-1965, p. 1-7. — C. Tavernier, « Ed. Blancquaert », dans *Orbis, Bulletin international de Documentation linguistique*, VIII, 1, 1959, p. 246-249.

BOCH (Michel DE ou [LE]). Voir Bocq (Michel De).

BOCK (Michel **DE** ou [LE]). Voir Bocq (Michel De).

BOCQ (Michel **DE**), ou De Bock, De Boch, De Boek, De Boucq, Le Bocq, Le Bock, Le Boch, Le Boek, Le Boucq, Bocq, Bock, Boch, Boek, Boucq, organiste à la chapelle royale de la Cour d'Espagne, né vers 1525-1530, décédé probablement à Mons en 1602.

Nous ne connaissons rien, à l'heure actuelle, ni du lieu de sa naissance, ni de sa jeunesse, ni de sa formation musicale. Si l'on se réfère à une lettre patente de Philippe II datée du 20 décembre 1576 accordant au musicien une pension annuelle de 200 livres, son admission au service de l'Empereur Charles Quint remonterait en 1546. Il y est dit en effet que cette pension est accordée « en faveur des » bons et longs services que notre » bien-amé Me Michiel De Bock a » faict, tant a feu de très haulte mé- » moire l'empereur Charles-le-Quint, » mon seigneur et père, que à nous en » qualité d'organiste de nostre cha- » pelle, par l'espace de trente ans ». Toutefois son nom n'apparaît pas parmi le personnel de la chapelle qui accompagne l'Empereur à Augsbourg en 1547 et 1548, ainsi que le relate Nicolas Mameranus dans son *Catalogus familiae totius aulae Caesareae per expeditionem adversus inobedientes usque Augustam Rheticam* (Coloniae, 1550) alors que son prédécesseur, Magister Iohannes Lestannier y figure en bonne place comme organiste. Il faut attendre 1550 pour voir « Michiel Bocq, organiste » inscrit « aux chapelles de Flandres » et « aux prébendes de Lens » sur une liste de bénéfices ecclésiastiques réservés au personnel de la chapelle de l'Empereur, tandis que sur le même document le décès de son prédécesseur est confirmé. L'entrée en service de De Bocq à la Cour de Charles Quint peut donc être située vers 1548-1550. Il devait avoir à ce moment-là une vingtaine d'années environ.

Le 3 juin 1553 Michel De Bocq est exempté, en même temps que ses collègues de la chapelle, de la taxe sur les revenus de ses bénéfices ecclésiastiques aux Pays-Bas et le 19 juillet 1553 il est inscrit sur un rôle de prébendes au « decanus et » capitulum ecclesiae collegiatae S. Gu- » dulae Bruxellensis ». En juin 1556 il fait toujours partie, en tant qu'organiste, du personnel dont se sépare Charles Quint en se retirant au monastère de Yuste et, dès le 1er juillet suivant, est réengagé pour le service de Philippe II, le maître de chapelle Nicolas Payen restant à la tête de l'institution. De 1556 à 1559 il est cité à diverses reprises sur les rôles des dignités ecclésiastiques et notamment « aux prébendes de la Salle à » Valenciennes, de la Haye et de » Condé » et « aux cousteries de Flan- » dres, aux cousteries dudit Namur » et trésorerie de Walcourt, aux per- » sonnatz, cousteries et hospitaulx de » Brabant et Oultre-Meuze ».

Au début de l'année 1561 De Bocq est chargé par Philippe II d'effectuer aux Pays-Bas un recrutement de chantres adultes et de sopranistes pour remplacer les effectifs de la chapelle musicale, alors sous la direction de Pierre de Manchicourt. Grâce à l'intervention de Marguerite de Parme auprès des autorités civiles et ecclésiastiques des villes où il se rend pour satisfaire aux ordres du Roi, le musicien réunit en quelques mois quatre chapelains et dix chantres qui atteignent la Cour de Madrid les 23, 24 et 26 septembre 1561. Le 21 octobre il y arrive lui-même à la tête de huit sopranistes parmi lesquels Georges de la Hèle, futur maître de chapelle. Le 6 novembre 1562, une somme de 43.360 maravedis lui sera allouée pour couvrir les frais que cette mission avait entraînés et le 10 mars 1564 une autre allocation, de 30 ducats celle-là, lui sera remise pour sa participation au voyage de Monzon où s'étaient réunis les Cortès l'année précédente. A cette époque le musicien avait déjà contracté

mariage puisque aussi bien il figure, cette fois comme « organiste marié », sur une liste de prébendes établie en 1563.

Le 5 octobre 1564 Pierre de Manchicourt décède. Engagé par Marguerite de Parme, son successeur Jean de Bonmarché ne prend possession de son poste à Madrid que le 8 juin 1565. De Bocq sert à ses côtés moins de deux années. Le 1er mai 1567 il part en congé en Flandre pour une durée de huit mois, une prolongation de trois mois lui est accordée le 1er janvier 1568, et finalement il s'absente pour le reste de l'année au moins car son nom est désormais rayé des listes de gages de la chapelle royale. Si nous ignorons le motif exact de cette absence, nous savons par contre que d'octobre 1569 à mars 1570 il recrute, selon un ordre du roi au duc d'Albe du 4 août 1569, une quantité importante de chantres et de chapelains, treize en tout, qu'il ramène à Madrid le 15 septembre 1570. Dès lors l'organiste ne quittera plus son service et tandis que Gérard de Turnhout s'installera à la tête de la chapelle le 15 juin 1572, c'est sous sa direction qu'il exercera ses fonctions jusqu'à sa mise à la retraite le 20 décembre 1576. Mis en congé « pour estre d'eaige de valétudinaire » et faict instance de se pouvoir retirer » en sa maison chez sa femme et » enffans », sa pension lui est accordée avec effet rétroactif au 18 mars 1574 (1575, n.st.) tandis que la continuation de ses gages de 20 patards par jour lui est assurée depuis le 1er septembre 1576, pension et gages lui seront versés par le receveur du domaine de Binche « le cours de sa vie naturelle durant ».

De Bocq élit domicile à Mons très probablement dès cette époque même si, à diverses reprises encore, il s'en éloigne temporairement pour aller de ville en ville à la recherche de musiciens destinés à la chapelle royale de Madrid. Ainsi après avoir reçu en 1580 la charge de « lever et assambler » bon nombre de chantres et choriaulx », il se trouve en février 1581 à Bruxelles où, étant connu pour sa fidélité au Roi, il est considéré comme suspect au point de ne pouvoir quitter la ville « sans se mettre et tout le » sien en extrême dangier ». Pour mettre un terme à cette situation inconfortable il supplie le Roi, dans une lettre datée du 18 février 1581, de le reconnaître comme « bon et leal » vassal et subiect » afin de pouvoir continuer à résider « en la dicte ville » de Bruxelles ou en aultre lieu non » encore reconcilié ». Le 5 août 1581 c'est à Mons, en présence du secrétaire d'Etat Levasseur, qu'il fait l'éloge de Georges de la Hèle engagé comme maître de chapelle de Philippe II pour succéder à Gérard de Turnhout. De même c'est à Michel de Bocq « jadis » mon organiste et à présent pension» naire lequel réside à Mons » que Philippe II confie une nouvelle fois, le 9 octobre 1584, la mission de rechercher, avec Nicaise Houssart, « quatorze petits enfants ayant atteint » l'eaige de sept jusques à douze ans, » sans l'excéder » et de s'informer du talent de l'organiste Louis Van Heymissen et de celui du chantre Jehan Eeuwertz, tous deux de Bois-le-Duc. A peine ces sopranistes ont-ils été réunis et pris le chemin de l'Espagne (le 20 octobre 1585) que le pensionnaire de Philippe II reçoit un nouvel ordre de recrutement. Il s'agit cette fois d'engager « quatre bascontres, » quatre teneurs et cinq haulcontres ». Pour ce faire il se rend notamment à Liège et à Arras. En avril 1586 sa mission est terminée et les chantres qu'il a sélectionnés se préparent à quitter nos provinces « par chariotz ou chevaulx ». Munis de passeports pour la traversée de la France, ils atteignent la Cour de Madrid le 28 juin 1586 sous la conduite du maître de latin François Simon.

Une ultime mission est confiée à De Bocq en 1593-1594, alors que la chapelle musicale du roi d'Espagne est sous la direction de Philippe Rogier, successeur de Georges de la Hèle décédé le 27 août 1586. En com-

pagnie de Charles Cornet, chanoine de Béthune, il parcourt les villes de Tournai, Lille, Saint-Omer, Douai, Arras, Soignies, Amiens, Namur et Bois-le-Duc à la recherche de douze sopranistes. Réunis au printemps, ceux-ci séjournent d'abord dans la maison de De Bocq à Mons, puis prennent la route de l'Espagne le 3 mai 1594 sous la conduite de l'archer Guillaume Goemare, s'embarquent à Calais et arrivent à Madrid le 25 octobre 1594. A partir de ce moment les informations relatives au musicien font défaut. Seul son nom continue de figurer dans les comptes du receveur des domaines de Binche. Il apparaît pour la dernière fois dans le compte de Liévin Bard, commencé le 1er octobre 1601 et clôturé le 30 septembre 1602.

Nous ignorons si, en marge de ses fonctions d'organiste, Michel De Bocq s'adonna à la composition. Son importance se situe plutôt dans le zèle qu'il mit à recruter à maintes reprises les musiciens dont la chapelle royale de Madrid avait grand besoin. Il se signala aussi, surtout une fois établi à Mons, par les nombreux services qu'il rendit à ses compatriotes demeurés en Espagne en se chargeant de leurs intérêts pécuniaires. Servant d'intermédiaire, il intervenait fréquemment en leur faveur auprès des autorités civiles ou ecclésiastiques des Pays-Bas et appuyait leurs requêtes pour l'obtention d'une prébende ou pour l'octroi d'une aide financière à leur veuve ou à d'autres membres de leur famille.

Paul Becquart.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Audience, nos 140, 180, 188, 194, 197, 198, 1250, 1473/4, 1773, 1839/2 ; Chambre des comptes, nos 8934 à 8960. — *Bibliothèque royale*, à Bruxelles, notes manuscrites d'Alexandre Pinchart, II, 1200, carton 9. — *Archivo general del Palacio*, à Madrid : Maestro de cámara, no 6724 ; Capilla, no 1135 (1558-1611). — *Archivo general*, à Simancas : Hacienda, contaduría mayor de cuentas, 1ra epoca, no 1134 ; Secretaría de Estado, negociaciones de Flandes, no 584.

A Mathieu, *Biographie montoise*, Mons, 1848. — Ed. Van der Straeten, *Les musiciens néerlandais en Espagne du douzième au dix-huitième siècle*, 2 vol., Bruxelles, 1885-1888. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, 2 vol., Enghien, 1902-1903. — P. Becquart, *Musiciens néerlandais à la Cour de Madrid, Philippe Rogier et son école, 1560-1647*, Bruxelles, 1967 (*Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-8o*, t. XIII).

BOCQUET (Nicolas-*Joseph*), imprimeur et libraire, né à Mons le 14 mars 1753, y décédé le 9 frimaire an XIV (30 novembre 1805).

Nicolas-Joseph Bocquet était le fils de Jean-Joseph Bocquet, originaire de Gottignies, arrivé à Mons en 1733 où il exerça le métier de mercier, et de Marie-Marguerite-Josèphe Joret, née à Philippeville. Pendant dix ans, Nicolas-Joseph Bocquet travailla dans l'imprimerie de Henri Hoyois et, le 4 juin 1783, obtint des lettres patentes pour exercer l'imprimerie et la librairie à Mons. Il reprit la maison et l'établissement de son ancien patron et adopta pour enseigne l' « Etoile d'or ». Des ouvrages de tous genres sortirent de ses presses. Il obtint le titre d'imprimeur des Etats de Hainaut et de la ville de Mons avec le droit d'imprimer seul leurs actes et documents officiels. En 1789-1790, par exemple, Bocquet reçut de la massarderie communale 1239 livres 4 sous pour impression d'ordonnances et pour fournitures diverses et, en 1790-1791, la ville lui paya encore 1859 livres 17 sous. Bocquet eut aussi la clientèle du collège de Houdain qui, chaque année, lui confia la publication des programmes des exercices publics et des distributions des prix. En 1786, l'avocat Pierre-François-Joseph Delneufcour s'adressa à Nicolas-Joseph Bocquet pour la publication d'un journal intitulé *Annonces et avis pour le Hainaut*. Ce fut la première publication périodique imprimée à Mons. Le journal paraissait le dimanche et était destiné à l'insertion des annonces de la localité et

à l'examen de questions de jurisprudence. Cette tentative se solda d'ailleurs par un échec, car vingt-sept numéros seulement parurent du 2 juillet au 31 décembre 1786.

Par la suite, les événements de la Révolution brabançonne, de la conquête et de l'occupation françaises amenèrent l'impression d'un grand nombre de brochures, de discours, de relations et de mémoires dont Bocquet publia une part notable. Il adopta comme marque une vignette représentant un écureuil, appelé en patois local « boqué ».

Nicolas-Joseph Bocquet avait épousé le 5 février 1782 Marie-Augustine Pierry, de dix ans son aînée, et mourut sans laisser de descendance.

Robert Wellens.

Archives de l'Etat à Mons, Etat civil de Mons (Mons), n° 701, Décès de l'an XIV et de l'année 1806, f° 46 v°. — Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 1, p. 421. — Ville de Mons, Table des Mariages, t. 1, p. 186. — H. Rouselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 542-585. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 420, 421-427. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. Ier, Enghien, 1902-1906, p. 57. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 135-137 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

BOEK (Michel **DE** ou **[LE]**). Voir Bocq (Michel De).

BOEUF (Henry **LE**). Voir Leboeuf (Henry).

BONISSART (Thomas). Voir Braun (Thomas).

BORCHGRAVE (Emile - *Jacques - Ivon - Marie*, baron **de**), historien et diplomate, né à Gand le 27 décembre 1837, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 19 septembre 1917.

Après de solides humanités au collège Sainte-Barbe de Gand, Borchgrave s'en alla faire une année de philosophie à Paris, revint à Gand pour y décrocher le diplôme de docteur en droit, et approfondit encore ses études à Paris et en Allemagne : lorsqu'il posa sa candidature pour entrer dans la diplomatie, le jeune homme — il avait vingt-cinq ans — était déjà membre de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand et de plusieurs sociétés savantes. Ses premiers postes le conduisirent à La Haye (1863), puis Francfort (1866) et Berne, tandis que paraissait, couronnée par l'Académie, son *Histoire des colonies belges, qui s'établirent en Allemagne pendant le XIIe et le XIIIe siècle* (*Mémoires couronnés*, t. XXXII, Bruxelles, 1864-1865). Dès ce moment, Léopold II le distingua et, bientôt rappelé à l'administration centrale, le jeune érudit en profita pour publier, la même année, son *Histoire des rapports de droit public qui existaient entre les provinces belges et l'Empire d'Allemagne depuis le démembrement de la monarchie carolingienne jusqu'à l'incorporation de la Belgique à la République française* et son *Essai historique sur les colonies belges qui s'établirent en Hongrie et en Transylvanie pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles* (Bruxelles, 1869). A trente-cinq ans, il entrait à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. En 1874, il exerça les fonctions de secrétaire de la conférence de Bruxelles sur les lois de la guerre et en 1876, il fut délégué à la conférence géographique réunie par Léopold II.

Sa carrière diplomatique active avait repris en octobre 1875, date à laquelle il était allé seconder Nothomb à Berlin, avec le grade de conseiller. Dans la capitale allemande, il put observer la querelle du Kulturkampf et les graves rebondissements de la crise balkanique : une bonne préparation pour le poste de consul général, chargé d'affaires en Serbie, qui lui serait confié en 1879 et qui serait élevé au rang de légation un an plus

tard. Dès lors, il déploya une intense activité d'étude, d'exploration et de prospection commerciale qui se poursuivit dans son poste suivant, Constantinople (1885), et qui se traduisit par d'importants rapports publiés dans le *Recueil consulaire*. De ses voyages en Albanie, au Monténégro et en Epire, il tira en outre d'attachantes études qui parurent dans la *Revue Générale*.

En 1892, il était nommé ministre plénipotentiaire à Vienne : il devait y rester seize ans. Les diplomates belges n'écrivirent guère. Dans le cas de Borchgrave, il semble qu'il en ait trop fait, puisque ses remarquables *Souvenirs diplomatiques de quarante ans*, poussés jusqu'en 1903, lui valurent un rappel à l'ordre de son ministre Davignon, qui lui reprocha d'avoir manqué à la réserve attachée à ses fonctions ; l'ouvrage, dès lors, ne connut qu'une diffusion restreinte et ne fut pas terminé.

Après une carrière qui lui avait donné notamment l'occasion — privilège significatif — d'arbitrer en 1890 un conflit entre la Perse et l'Italie —, Borchgrave put donc rentrer à Bruxelles en 1909, être aussitôt nommé président de l'Académie, voyager, assister à des congrès et se consacrer à des travaux d'érudition dont la liste occupe cinq pages dans l'*Annuaire* 1915-1919 de l'Académie.

Jacques Willequet.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, dossier personnel n° 38. — J. Leclercq, « Notice sur le baron Emile de Borchgrave, dans *Annuaire de l'Académie royale, des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1915-1919, Bruxelles, 1919, p. 311-334, bibliographie.

BOTTIN (Henri), imprimeur, né et baptisé à Liège le 9 mars 1717, mort à Mons le 20 avril 1783.

Il était le fils de Nicolas Bottin et de Catherine Oriz. En 1728, Henri Bottin entra comme apprenti chez un imprimeur et libraire de sa ville natale, Barthélemy Collette. Il resta à son service pendant cinq ans puis s'engagea comme compagnon chez J.-F. Bassompierre, un autre libraire et imprimeur liégeois. Vers 1737, Henri Bottin vint s'établir à Mons où il épousa, le 8 novembre 1738, Marie-Marguerite Lhoir ou Loire. Il entra comme ouvrier imprimeur chez Michel et Léopold Varret et travailla sous leur direction puis sous celle du second pendant dix ans. Au moment de l'occupation de la ville de Mons par les Français, l'intendant du Hainaut et du Namurois, Jacques Pineau, baron de Luce, le créa imprimeur à Mons. Un certificat de cet octroi lui fut délivré en date du 18 mai 1747. Cette même année, Henri Bottin reprit le fonds de Gaspard Migeot fils qui venait d'abandonner la profession d'imprimeur. Pendant une dizaine d'années, il habita rue du Hautbois, puis, en 1750, il transféra sa résidence rue de la Clef.

L'installation de Henri Bottin à Mons comme imprimeur ne se fit pas sans difficulté. D'autres imprimeurs montois dont Jean-Baptiste Varret et Mathieu Wilmet protestèrent contre l'établissement de ce Liégeois dans la capitale du Hainaut. Ils l'accusèrent d'exercer le métier d'imprimeur en contravention des décrets, vu qu'il n'avait jamais reçu de lettres patentes ni subi d'examen. Ils allèrent même jusqu'à prétendre qu'il ne connaissait rien à l'imprimerie. Cette opposition obligea Henri Bottin à justifier de sa capacité et à demander de nouvelles lettres patentes, l'autorisation accordée pendant l'occupation française étant jugée sans valeur. Léopold Varret, son ancien patron, refusa de lui délivrer une attestation, mais il en reçut de très favorables de ses anciens maîtres liégeois. Des lettres patentes d'imprimeur lui furent délivrées le 5 juin 1750, au nom de l'impératrice Marie-Thérèse. De nombreux ouvrages sortirent de ses presses, notamment des classiques, des livres de piété et un *Codex medicamentarius* en 1755.

Robert Wellens.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Conseil privé espagnol, carton n° 1055A. — Ville de Mons, Table des Mariages, t. 1, p. 209. — Ville de Mons, Table des Décès, t. 1, p. 317. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 465-482. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 411-413, 415. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 119-122 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

BOUCQ (Michel **DE** ou **(LE)**). Voir BOCQ (Michel DE).

BOULENGER (Maximilien - *François*), pseudonyme occasionnel : ASCLÉPIADE, médecin, né à Wavre le 12 novembre 1873, décédé à Waterloo le 21 décembre 1930.

Ayant conquis son diplôme de docteur en médecine avec grande distinction à l'Université libre de Bruxelles le 21 juillet 1899, Maximilien Boulenger fut attaché à divers services dépendant de l'Assistance publique de la capitale. Il fut assistant du service de médecine interne du professeur Paul Vandervelde, à l'Hôpital Saint-Jean, attaché au laboratoire de recherches cliniques du même établissement, médecin des pauvres. Il s'orienta définitivement vers la psychiatrie, fut assistant à l'Institut du Fort-Jaco (actuellement Fond-Roy), puis à la Colonie provinciale pour malades mentaux, de Lierneux. Il fut désigné par la province de Brabant pour diriger la Ferme-Ecole de Waterloo, destinée au traitement et à l'éducation des enfants psychologiquement handicapés. Réfugié en Angleterre pendant la guerre de 1914-1918, il travailla à la Colonie de Darenth (Kent), institution qui héberge deux mille enfants anormaux. A son retour en Belgique, la Ferme-Ecole de Waterloo n'était pas complètement construite. Ce ne fut qu'en 1924 qu'on put y admettre les premiers pensionnaires, et en 1926 qu'on put procéder à l'inauguration officielle.

Dès le début du fonctionnement de l'œuvre, le docteur Boulenger y réalisa une atmosphère profondément humaine, en y appliquant les méthodes les plus modernes de l'enseignement spécial. Son chaleureux enthousiasme, sa façon ferme et bienveillante de former et de guider ses collaborateurs, sa rare capacité de travail lui permirent, dans des conditions très difficiles, d'organiser un établissement modèle que l'on venait visiter de tous les points de la Belgique et de l'étranger.

Il s'était préparé à cette tâche par de nombreuses études et de nombreuses visites à l'étranger, notamment en Hollande, en Suisse, en Grande-Bretagne, en Scandinavie. Il avait été médecin des écoles d'enseignement spécial de la Ville de Bruxelles et collaborateur à la Consultation de Pédotechnie, première ébauche dans notre pays de consultation médico-psycho-sociale qui fut reprise, après 1918, par la province de Brabant, sous sa direction.

Sa spécialisation en ce qu'on appelle aujourd'hui pédopsychiatrie n'empêchait pas Boulenger de s'intéresser à l'ensemble de la médecine. Il publia plusieurs études cliniques, neurologiques ou anatomopathologiques et s'attacha spécialement à d'autres branches de l'art de guérir, notamment à son aspect social. Dès le début de ce siècle, il mena campagne, ardemment, pour l'amélioration des soins aux malades mentaux ; ses voyages l'engagèrent à préconiser le développement des études d'infirmières, la formation d'infirmières-visiteuses et d'auxiliaires sociaux. Ce ne fut qu'après 1918 que ses vœux se réalisèrent. Il fut parmi les premiers professeurs de l'Ecole centrale de Service social et de l'Ecole d'infirmières-visiteuses. Parmi ses autres activités dans l'enseignement, signalons qu'il créa et dirigea les cours provinciaux d'enseignement spécial.

Il approfondit ses études sur l'eugénique, créa et présida la société consacrée à cette discipline. Son rôle dans la lutte contre l'alcoolisme fut grand. Infatigable propagandiste, il créa plusieurs groupements d'abstinence totale, surtout dans la classe ouvrière, et écrivit de nombreuses brochures, de nombreux articles contre le fléau. Il fut secrétaire de l'Office central d'Etudes contre l'Alcoolisme.

Ecrivain de talent, il collabora à la presse quotidienne, et publia de nombreux articles notamment dans *L'Indépendance Belge* et *Le Peuple*, des chroniques consacrées à des problèmes d'hygiène générale et, naturellement, à l'antialcoolisme. Il signait Asclépiade dans *Le Peuple*.

Il a été membre correspondant de l'Association médico-psychologique de Paris et de la Division des recherches du Bureau du Travail de la Société des Nations à Genève, délégué à la réunion des After-cure Associations du Royaume-Uni à Londres, président de la Société belge de Médecine mentale, de la Société belge de Neurologie et de Psychologie, membre de la Société belge d'Anthropologie, de la Société protectrice de l'Enfance anormale, de la Ligue patriotique contre l'Alcoolisme (il fit partie de son comité directeur), membre de la Commission de l'Enfance délinquante. A propos de cette dernière, rappelons que le docteur Boulenger fut le premier à examiner au point de vue psychologique les mineurs comparaissant en justice. Le juge des enfants, Paul Wets, appréciait hautement sa collaboration.

Il participa activement à de nombreux congrès en Belgique et à l'étranger, où il présenta souvent des rapports. Un des premiers, écrit avec la collaboration de son ami, Ovide Decroly, dès 1906, traitait de la question des tests mentaux chez l'enfant. Les publications de Binet et Simon étaient toutes récentes, et bien des gens ne prévoyaient pas l'extension que prendrait cette méthode d'examen.

En ce domaine, comme en bien d'autres, le docteur Boulenger sut voir loin. Sa passion pour le progrès, dans la voie la plus humaine et la plus généreuse de la médecine, était inspirée par son profond amour pour ses semblables, sa philanthropie dans l'acception la plus noble du mot. Il mettait au service de cette passion une puissance de travail et un désintéressement exemplaires. Gravement malade depuis des mois, il ne voulut pas abandonner son activité et mourut à la tâche.

Marcel Alexander.

Liaison, revue de la Fédération des Œuvres d'Enseignement spécial du Brabant, 1974, nos 2-3, liste des publications du docteur Boulenger.

BOULMONT (Gustave-*Alexandre-Joseph*), historien né à Thuin le 27 mai 1848, mort à Ath le 12 juillet 1930 ; fils de Siméon-Joseph et de Cheron, Alexandrine-Josèphe.

Après ses études moyennes, il devint Frère des Sacrés-Cœurs de la Sainte-Union et se consacra à l'enseignement. On l'appelait communément l' « abbé » Boulmont, bien qu'il n'eût pas reçu la prêtrise. Il demeura dans sa ville natale jusqu'en mai 1902, puis entra, comme professeur et préfet des études, à l'Institut Saint-Joseph d'Ormeignies. En mai 1920, il prit sa retraite et se fixa à Ath, où il mourut.

N'ayant aucune préparation spéciale, il recueillait avec plus de bonne volonté que de critique, tout ce qui pouvait servir à l'histoire, à l'étude des monuments, à la biographie des célébrités et au tourisme de la région. Il entreprit notamment, en collaboration avec Théodore Bernier, une histoire de Thuin, ouvrage qui ne fut pas imprimé et dont le manuscrit fut en possession de M. le notaire Deltenre, à Thuin.

Vers la fin de sa vie, il n'hésita même pas à aborder le problème de l'*Emplacement de la bataille de la Sambre* (*Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. III, 1924, p. 19-34), dont il plaçait le théâtre, naturellement, sur le territoire de Thuin et dont il donnait une vision presque cinématographique. Il n'eut heureusement plus le temps de récidiver.

Certaines de ses publications ont néanmoins permis de grouper une documentation parfois originale et qu'il serait bien difficile de réunir aujourd'hui, après les destructions d'archives causées par la dernière guerre. Ecrivain abondant, Boulmont a aussi laissé le souvenir d'un conférencier intarissable.

Sans chercher à être complet, citons de lui :

La petite Suisse belge. — Plan pittoresque de la ville de Thuin, Bruxelles, 1891 ; *L'Entre-Sambre-et-Meuse*, dans *Belgique illustrée*, 35e et 36e livraisons 1892 ; *La Tour Notger à Thuin*, dans *Compte rendu du Congrès archéologique et historique de Bruxelles*, 1891, p. 391 ; *Les fortifications de Thuin en 1654*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, 1892, p. 25-32 ; *Thuin l'inexpugnable, boulevard wallon de l'ancien pays de Liège*, dans *La Terre wallonne*, t. VI, n° 33, juin 1922, p. 145-162 ; *Nos anciens ermitages*, Bruxelles-Namur, [1893] ; *Nos anciens ermites de la Belgique et du nord de la France*, Tournai, 1905 ; *Une visite à l'abbaye de Maredsous*, Malines, 1892 ; *Lobbes, son abbaye et son église romane*, dans *Publications de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XVIIIe Congrès, Mons, 1904 ; *Plans-guides des ruines de Villers et Aulne*, Bruxelles, s.d. ; *Les ruines de l'abbaye de Villers*, Gand-Namur, s. d. ; *Histoire de l'abbaye de Villers du XIIIe siècle à la Révolution*, en collaboration avec Th. Ploegaerts, Nivelles, 1926 ; *L'abbaye d'Aulne, ou origines, splendeurs, épreuves et ruines de la perle monastique d'Entre-Sambre-et-Meuse*, Namur, 1897 ; *Documents sur l'histoire économique d'Aulne-la-riche*, dans *Documents et rapports*, Charleroi, 1914 ; *Les fastes de l'Abbaye d'Aulne-la-Riche*, 1907 ; *Nos anciens domaines bénédictins vers la fin du XVIIIe siècle (1777-1787)*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. II, 1913, p. 91-178 ; t. III, 1914, p. 1-64, t. VI, 1920, p. 1-42 ; *Le domaine de l'abbaye de Ghislenghien*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. VII, 1921, p. 103-153 ; *Rapport sur la découverte sensationnelle de deux anciennes toiles peintes dans un vieil immeuble de la ville d'Ath*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. III, 1914, p. XX-XXIV.

Jacques Breuer.

Etat civil de Thuin et d'Ath. — Renseignements de MM. Léonce Deltenre, notaire à Thuin, et l'abbé Albert Mathon, à Thumaide.

***BOURBON-PARME** (Sixte, prince de), aristocrate français et officier belge, né à Wartegg (Autriche) le 1er août 1886, décédé à Paris le 15 mars 1934.

Issu du second mariage de Robert, duc de Parme, et de l'infante Maria-Antonia de Bragance, Sixte de Bourbon-Parme était le frère de l'impératrice Zita d'Autriche.

Le prince Sixte avait fait ses études à Feldkirch et à Paris où, inscrit à la Faculté de Droit et à l'Ecole des Sciences politiques, il soutint en mai 1914 une thèse de doctorat intitulée *Le traité d'Utrecht et les lois fondamentales du royaume :* la nationalité française de la famille de Bourbon y était hautement revendiquée, et démontrée. Dans l'intervalle, il avait beaucoup voyagé dans tous les pays du Proche et Moyen-Orient (1912-1913).

La déclaration de guerre, en 1914, le surprit en Autriche, mais l'Empereur François-Joseph l'autorisa à quitter le pays avec son jeune frère Xavier. Noblesse oblige : les deux princes s'efforcèrent, mais en vain, d'être

admis comme volontaires dans l'armée française. Les relations de famille aidant, et grâce à la Reine Elisabeth, une solution fut trouvée : Sixte et Xavier seraient admis, à partir du mois d'août 1915, comme sous-lieutenants dans l'armée belge. Ils y figurèrent avec honneur, dans divers régiments d'artillerie d'abord, au 2e d'Artillerie lourde ensuite, au commandement de l'artillerie de la 4e division d'armée enfin.

Sixte alliait un ardent patriotisme français à des traditions de famille où voisinaient, sans paradoxe aucun, une horreur aristocratique des boucheries guerrières et un cosmopolitisme européen ; les Hohenzollern, pensait-il, visaient à détruire le noble équilibre établi en 1815. Détacher d'une lutte suicidaire l'Autriche, sa seconde patrie, tout en satisfaisant les légitimes ambitions françaises en Alsace-Lorraine, tel avait été son rêve dès le début, et il s'en était plusieurs fois entretenu avec Jules Cambon, secrétaire général du Quai d'Orsay.

L'occasion lui fut donnée en novembre 1916, et l'initiative fut prise par son beau-frère, le jeune empereur Charles. Sous prétexte d'aller voir en Suisse, sa mère la duchesse de Parme, il obtint du Roi Albert tous les congés voulus : est-il besoin de rappeler à quel point de telles perspectives entraient dans les vues et dans les espérances du Souverain belge ?

Il partit donc avec son frère Xavier, rencontra plusieurs fois sa mère et le comte Erdödy à Neuchâtel, se rendit à Paris et à Londres où il eut des entretiens encourageants avec Poincaré et Lloyd George, alla voir en mars et en mai 1917 l'empereur Charles en Autriche et revint avec des propositions fermes sur quatre points qu'il transmit aux gouvernements français et anglais : Alsace-Lorraine, Belgique, Serbie et Russie. Il est difficile de ne pas remarquer que l'Italie, qui aurait dû se contenter de Trieste, représentait un problème délicat. Pressenti, le baron Sonnino opposa un veto absolu, tandis que le nouveau président du conseil Ribot, qui avait succédé à Briand, fit montre d'un enthousiasme mitigé. Dans ses mémoires, très amer, Sixte l'accuse d'avoir refusé une paix organisée par un Bourbon et un Habsbourg, et d'être ainsi responsable du sang et des larmes qui continuèrent de couler. Sans entrer dans cette explication psychologique, il est permis de constater que froidement, le président du conseil français calcula qu'au mieux, l'opération ne pourrait aboutir qu'à un coup nul : perdre l'Italie et se brouiller avec elle du côté allié, pour détacher de l'Allemagne, l'Autriche qui représentait un poids militaire équivalent ?

Nous n'avons pas à raconter ici l'évolution de ces contacts, gâchés en outre par un comte Czernin insuffisamment informé, et auxquels Clemenceau mit une fin brutale et publique en 1918. Dans ses mémoires, Poincaré a rapporté l'amertume que cet esclandre et cet échec suscitèrent à La Panne, dans le cœur du Roi et de la Reine des Belges.

Promu capitaine, décoré de la croix de guerre française et du grand cordon de l'Ordre de Léopold, Sixte de Bourbon séjourna après la guerre au Maroc, assumant des fonctions bénévoles auprès de ce dévoué monarchiste qu'était le maréchal Lyautey. D'aucuns avaient essayé, en 1913, de le mettre sur le trône d'Albanie, et il fut également question de le faire roi de Grèce en 1920. Désœuvré, il reprit donc une vie de voyages et d'exploration : au Sahara, au Tchad, en Abyssinie (1929), au Sahara oriental et au Tibesti en 1931. Il maniait la plume avec élégance et compétence : de 1913 à sa mort, *Le Correspondant*, *La Revue de France* et *La Revue de Paris* accueillirent ses articles, consacrés à des problèmes d'histoire et à des récits d'exploration. Outre l'exposé de ses tractations de paix, il publia plusieurs ouvrages : *Chambord et la Maison de France* (1920), *La Reine d'Etrurie* (1928), *La dernière*

conquête du Roi : Alger (1930), *Au cœur du grand désert* (1931).

Sixte séjournait en Toscane en 1933, lorsqu'il fut frappé par une crise cardiaque d'origine septicémique. Ramené à Paris, il devait mourir quelques mois plus tard, laissant le souvenir d'un homme de qualité et d'une grande force inutilisée.

Jacques Willequet.

Sixte de Bourbon, *L'offre de paix séparée de l'Autriche (5 décembre 1916 - 12 octobre 1917). Avec deux lettres autographes de l'Empereur Charles et une lettre autographe du Comte Czernin*, Paris, 1920. — Roman d'Amat, « Bourbon-Parme (Sixte de) », dans *Dictionnaire de Biographie française*, t. VI, Paris, 1951, col. 1418-1419. — G. Pedroncini, *Les négociations secrètes pendant la Grande Guerre*, Paris, 1969.

BOURIEZ (Pierre - *Joseph - Jules - Marie-Ghislain*), industriel et résistant, né à Schaerbeek le 27 janvier 1906, décédé à Strasbourg le 29 septembre 1964.

Licencié en sciences commerciales et consulaires, officier de réserve, établi au Maroc puis à Strasbourg avant la seconde guerre mondiale, mobilisé le 10 mai 1940, fait prisonnier le 28, Bouriez s'évade le 27 juin suivant, rejoint la Grande-Bretagne, se présente comme volontaire pour les missions spéciales en pays occupé, est parachuté en France le 10 octobre 1941.

Le capitaine Bouriez a reçu, des services belge et britannique, une quadruple mission : 1. Réaliser la liaison ainsi que la centralisation des fonds avec les réseaux belges qui fonctionnent déjà en France. 2. Créer un nouveau service de renseignement et assurer la transmission du courrier. 3. Organiser un passage supplémentaire pour les Belges désireux de rejoindre les forces de l'extérieur. 4. Effectuer la liaison avec la Résistance française. Le célèbre réseau « Sabot » est ainsi formé, organisation gigantesque et structurée, qui recouvre la Belgique, la France, l'Espagne et le Portugal. Grâce au remarquable talent organisateur de Bouriez, plus de 2.000 Belges seront acheminés vers la Grande-Bretagne ou le Congo, tandis qu'une somme inestimable de renseignements militaires seront fournis à Londres ainsi que l'attesteront les services britanniques compétents. Parmi les plus illustres collaborateurs de « Sabot » figurent Mgr Théas, évêque de Montauban, et Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, les deux seuls prélats français qui exprimèrent, dès 1940, leur nette opposition au régime de Vichy.

Recherché par les Gestapos de Bruxelles et de Paris, Bouriez est arrêté sur dénonciation, le 28 janvier 1943. Blessé en tentant de s'enfuir, il est transféré à la prison de Fresnes où l'ennemi ne parvient pas, malgré la torture, à lui arracher un mot. Il connaît ensuite le bagne de Buchenwald, puis celui de Porta, rattaché à Neuengamme, et est délivré par les Américains le 2 avril 1945.

Esprit profondément charitable, chrétien et européen, Bouriez réalise, dès son retour de captivité, une idée qui avait germé dans son esprit durant sa détention : faire naître une alliance d'amitié entre les enfants des anciens pays ennemis. « C'est par un acte » d'amour qu'il veut effacer les traces » indélébiles des sévices subis, son seul » désir étant de détruire dans les jeu» nes consciences tout ce qui y demeu» rait de haine, de douleur, de ran» cune » (J. Loesch). En 1947, le « Camp de l'Amitié » est né et se développera sans cesse grâce à lui, réunissant, durant les vacances, des centaines de jeunes Européens, qui respecteront la devise : « Un mois de » bonheur, six mois de souvenirs, cinq » mois d'attente ».

Président de la Fraternelle des Agents parachutistes belges, le major Bouriez fut reçu le 21 juin 1964 à Londres par la reine-mère de Grande-Bretagne qui lui exprima sa reconnaissance et son admiration. Il était déjà, en ce moment, atteint par un mal cruel qu'il supportait avec une

admirable résignation et qui l'emporta trois mois plus tard.

Célibataire, de vie austère, monacale même, Pierre Bouriez fut, comme Walthère Dewé, l'un des « saints » de la Résistance.

Henri Bernard.

Archives de la Fraternelle des Agents parachutistes, à Bruxelles. — H. Bernard, *La Résistance belge*, Bruxelles, 1969. — R. P. Toulemonde, P. M. G. Levy, E. Dufer, J. Loesch, *Pierre Bouriez*, Strasbourg, 1964.

BRAGARD (Henri), prénoms déclarés à l'état civil : *Nicolaus-Heinrich ;* pseudonymes occasionnels : FRÉ MATI, E. BURON, LE GUETTEUR ; poète, folkloriste, né à Malmedy le 27 janvier 1877, décédé au camp de Sachsenhausen-Oranienburg le 5 mars 1944.

Elève doué, Henri Bragard fréquente l'école primaire, puis le progymnase à Malmedy. Ses études terminées, il est engagé en qualité d'employé aux Papeteries Steinbach. Vers 1903, il quitte Malmedy et vient poursuivre sa formation littéraire à Bruxelles sous la direction de Jean Gessler, professeur à l'Université de Louvain.

Membre du conseil communal de sa ville natale avant la guerre de 1914, il fut également membre de la Commission folklorique et de la Commission royale des Monuments et des Sites.

Lors de l'invasion du pays par les armées allemandes le 10 mai 1940, Bragard s'installe à Bruxelles et trouve à s'occuper au Ministère du Travail. Au cours de la guerre, il apporte son aide au 2e Bureau français. Arrêté le 2 juin 1943 à Spa où il était venu passer quelques jours chez sa fille, il est détenu provisoirement à la prison d'Aix-la-Chapelle, puis est envoyé au camp d'Oranienburg.

Fils du relieur Heinrich-Georg Bragard et de Maria-Theresa-Augustina Pietkin, il est le neveu de l'abbé Nicolas Pietkin, curé de Sourbrodt dont le mémorial, dit de la Louve romaine, se trouve au bord de la route à Sourbrodt, à quelques pas des vestiges de la vieille église paroissiale. Henri Bragard suivit l'exemple de son oncle, « promoteur du mouvement » intellectuel auquel appartenait le » groupe de ces irrédentistes vrais » Malmediens et Wallons fidèles qui » se firent les champions des coutumes » ancestrales et du langage de leur » antique pays roman » (Grégoire Haerens).

Toute sa vie, Henri Bragard se dévoua à la défense du patrimoine wallon voulant faire échec à la prussification de cette région qu'il défendit en paroles et en actes, prônant le retour de la Wallonie malmédienne à la Belgique. C'est ainsi qu'il fonde le 13 janvier 1898, avec Guillaume Bodet, Alphonse Lerho, Hippolyte Jacob, Henri Dehez et Edouard Leloup, le « Club wallon d'Mamdi » dont le but était de défendre la langue du terroir et d'en conserver le folklore ; il s'y fait appeler « Fré Mati ».

Il participe à la mise sur pied d'un organe propre au Club wallon, « Lu » vî Sprâwe qui « hufèle qwand li » stiche ». »

Henri Bragard fonde également le journal *La Warchenne*, dont le premier numéro parut le 28 mars 1919 et qui vécut jusqu'au 26 décembre 1925 sous les titres successifs de *La Warche* (à partir du 7 septembre 1919) et de *Warche et Amblève* (depuis le 23 octobre 1923).

Ecrivain fécond, Henri Bragard publia des poèmes, tant en français qu'en dialecte malmédien, ainsi que des pièces de théâtre, des cantates, des « rolles » de carnaval (revues satiriques toutes en wallon jouées par des acteurs bénévoles des deux chorales malmédiennes), des « riottes et gaburlottes » (histoires amusantes, blagues et sornettes), des contes et des notices concernant le folklore local.

Ses œuvres sont dispersées dans la revue *Wallonia*, la *Revue de la vie*

wallonne et des journaux locaux parmi lesquels *Chanteclair* où il publia en 1933-1934 en choisissant le pseudonyme de Guetteur.

Parmi ses œuvres, citons :

Djérôme Savanarole (1910), poème épique qui retrace la vie mouvementée du fameux réformateur florentin de la fin du moyen âge.

Royène des Bois (1925), récit mêlé de prose et de vers, destiné au théâtre, qui met en scène des personnages et des légendes qui enchantèrent les imaginations de la jeunesse malmédienne. Certains personnages de cette œuvre dialectale ont servi — et servent encore — de thèmes aux « rolles », « fâves » et « fâvurons » (sornettes). Max Michel, qui illustrera également les *Petits Wallons* en composa la musique accompagnatrice.

Lu Macrai (le Sorcier, 1926), tragédie qui se déroule à Malmedy en l'an 1595, relate un épisode dramatique de la lutte opiniâtre entre catholiques et protestants, ainsi que les amours contrariées de Jehan Faymonville et de Suzanne Doutrelepont.

On Djour ol Fagne au Tchètrou (1932) constitue un des meilleurs drames lyriques de la littérature wallonne. Henri Bragard y incorpore un long et beau poème, écrit en 1925, intitulé *Lu Creux ol Fagne*, reflétant tout l'amour du poète pour la Fagne ; cette œuvre est l'évocation chronologique du drame des fiancés, François Reiff, natif de Bastogne et Marie Solheid, de Xhoffraix, morts tragiquement sur le plateau couvert de neige de la Baraque Michel.

L'association « Les Amis de la Fagne » a consacré au « chantre de la Fagne » une journée commémorative en juin 1952. Une plaque de bronze fut apposée sur la façade de sa maison, route de Stavelot à Malmedy ; elle porte l'inscription suivante ; « De cette maison / en 1940 » est parti pour les bagnes nazis / » HENRI BRAGARD / Poète mal- » médien et Chantre de la Fagne / » Malmedy-Oranienburg / 1877-1944 » ; elle rappelle aux jeunes générations le souvenir de ce grand patriote, de ce poète délicat et du glorificateur du folklore local, digne compagnon d'armes d'un autre Malmédien remarquable, l'abbé Joseph Bastin.

Antoine Freyens.

Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Alfred Laloire et Monsieur Kother. — *Hautes Fagnes, passim* et notamment l'article « Journée de la Fagne 1952 » paru dans cette revue, 18e année, 1952, n° 3, p. 99-111, qui reprend les allocutions de MM. Hubert Konen, Grégoire Hacrens et Dupont.

BRAUN (Thomas-*Marie-Joseph*), pseudonymes : TOM, THOMAS BONISSART, THOMAS BRUNISSART, RANHISSART, avocat et poète, né à Bruxelles le 8 septembre 1876, décédé à Ixelles le 11 septembre 1961.

Petit-fils du grand pédagogue Thomas Braun, fils d'Alexandre Braun, sénateur et ministre d'Etat et de Fanny Marcq, Thomas Braun a passé une enfance heureuse à Bagimont, en contact étroit avec la nature. Ses études sont accomplies au collège Saint-Louis à Bruxelles ; il suit aussi les cours d'Emile Sigogne. Dès 1892-1893 des carnets intimes enregistrent ses premières tentatives littéraires ; diverses revues et des journaux (*L'Avenir du Luxembourg*, L'*Avenir social*, *La Justice sociale*, *Le Luxembourg*, *La Belgique*, *Le Journal de Bruxelles*, *L'Etudiant*, *La Famille*, *La Petite revue belge*, *Chasse et pêche*, *La Revue vélocipédique belge*) publient ses poèmes et ses textes en prose, sous divers pseudonymes, Tom, Thomas Bonissart, Thomas Brunissart ou Ranhissart. La rhétorique achevée en 1893, Braun suit à la Faculté Saint-Louis les cours de la candidature préparatoire au droit. Un séjour à Bonn lui permet de se familiariser avec la langue allemande. Ses études

universitaires seront achevées à Louvain. Pendant ces trois ans, il collabore à la fondation de la revue *L'Escholier* et à la Société Générale Bruxelloise des Etudiants Catholiques, dite la « Gé ». Les débats touchant la littérature, notamment la promotion des lettres catholiques en Belgique, le passionnent ; ceci explique sa participation à de jeunes revues, *Le Drapeau*, animé par Firmin van den Bosch et Henri Carton de Wiart ; *Durendal*, créé par l'abbé Henri Moeller ; *Le Spectateur catholique*, créé à Anvers par Edmond De Bruyn, son ami. La même passion l'incite à rencontrer à Paris Joris-Karl Huysmans en 1895. A partir de 1898 il déploie une intense activité d'avocat. Verhaeren introduit Braun dans la famille Van Mons ; le poète épouse Marguerite Van Mons le 19 avril 1900. Installé à Bruxelles, rue des Chevaliers, il y habite jusqu'à son décès. Mais dès 1905 ses séjours à Maissin se font fréquents : un pavillon de chasse, sans cesse agrandi, y abrite une famille de plus en plus nombreuse. Des amis viendront là, Maurice Denis, Paul Claudel, Francis Jammes surtout avec lequel il avait noué une amitié profonde depuis 1898. Sa connaissance de l'allemand lui permet de défendre avec efficacité, pendant la première guerre, des patriotes belges devant les tribunaux instaurés par l'autorité occupante. Après la mort de sa femme en mai 1919 Braun épouse la nièce de l'abbé Moeller, Hélène. En 1935 il est élu bâtonnier. En 1939 l'Académie Royale de Langue et de Littérature l'élit à la succession de Franz Ansel ; il est reçu le 15 avril 1946 par Charles Bernard. Il est un des fondateurs de l'Académie luxembourgeoise.

La part la plus importante de son existence fut vouée au barreau. On lui doit aussi des travaux juridiques, un copieux traité sur *Les marques de fabrique et de commerce*, en collaboration avec Albert Capitaine (Bruxelles, 1908), et, avec la collaboration de Paul Struye, un *Précis des brevets d'invention et de la contrefaçon matérielle* (Bruxelles, 1935). Le juriste, l'homme engagé dans la vie concrète et quotidienne du palais, a consacré le meilleur de son temps aux consultations, aux plaidoiries. Patriote convaincu, il ne défendit pas seulement les Belges devant les tribunaux allemands ; il se passionna pour de grandes questions de l'Etat, loua l'œuvre et la personne du cardinal Mercier, célébra le décès du Roi-Soldat dans un *Thrène* qui, pour être une œuvre de circonstance, n'en est pas moins un beau poème et un témoignage de fidélité à un roi, d'amour pour un pays qu'il ressentait comme une terre concrète, celle de l'Ardenne.

Fut-il sinon écartelé, du moins partagé entre sa vie professionnelle et la littérature ? On hésiterait à l'affirmer s'il ne lui était advenu d'exprimer sa dualité à mener de front deux activités également passionnantes et absorbantes. La passion d'écrire était en lui congénitale ; elle explique sa précocité, l'abondance des œuvres de son adolescence et de sa vie étudiante, restées la plupart inédites. Mais sa nature était solide, sa santé physique et psychique demeura intacte, et sa foi robuste. Voilà pourquoi la lutte qui se forme dans la Belgique des années 1890 l'attire. Son admiration va alors à l'abbé Félix Klein, de l'Institut Catholique de Paris, parce que ce prêtre se dresse contre le « dilettantisme », cette forme de scepticisme qui s'est répandue après 1880 ; contre le pessimisme dans lequel se complaisent bien des jeunes gens de cette époque. La formation littéraire de Braun ne doit rien aux maîtres de la génération symboliste, Baudelaire, Mallarmé, Renan, Flaubert, Verlaine ; elle puise dans les auteurs du second rayon, voire du troisième, ceux qui offrent l'exemple d'une poésie terrienne. Mises à part ses œuvres de collégien, où déjà s'annonce un amour intense pour la nature, les poèmes de ses débuts portent quelques traces romantiques, très générales. Un bref moment ses auteurs préférés s'appellent Heredia, Coppée, Banville ; il

leur doit moins le culte de la forme qu'une discipline poétique et quelques minces réminiscences. Son regard s'attarde bien davantage aux *Emaux bressans* de Gabriel Vicaire, aux poésies de François Fabié, de Jean Rameau, et en Maurice Rollinat il choisit le poète de *Dans les brandes* et non l'épigone de Baudelaire. Aussi Braun rejoint-il tout naturellement Francis Jammes, découvrant dans son œuvre, puis dans sa personne, un écho fraternel ; une solide et chrétienne amitié unit les deux hommes pendant près de quarante ans. Une tradition, qui a engendré une formule, veut que Braun ait été fortement marqué par l'œuvre de son ami ; en fait, avant de lire les premières œuvres de Jammes il avait trouvé ses thèmes et son ton.

Son premier volume, *L'An* (1897), rassemble des poèmes qui avaient été publiés dans *Durendal* depuis 1895. D'emblée l'art de Braun se situe loin du symbolisme et de ses séquelles. Le concret le requiert et, au cœur des choses et de la nature, une présence animée et aimée est perceptible à son regard et à sa sensibilité. *Le Livre des bénédictions* (1900) est un mince recueil, proche de l'esprit de Jammes, mais original ; le langage s'y apparente à celui des litanies catholiques, auxquelles le poète mêle une forme d'humour et de joie, se plaisant à magnifier les réalités quotidiennes qui l'entourent, l'épouse, l'enfant, la nourriture, le livre. Emprunte-t-il des formules au folklore, même flamand, c'est encore pour lui une manière d'exalter le langage et de chanter la beauté du monde. Braun collabora à la revue parisienne *L'Occident* ; le public français qu'intéressaient la personnalité d'Adrien Mithouard et son équipe eut ainsi l'occasion de connaître le poète des Ardennes. *Philatélie* fut édité en 1910 sous les auspices de cette revue. Dans ces poèmes l'imagination du poète prend son essor à partir d'une collection de timbres ; la philatélie est élevée au rang de Muse et humanisée comme préceptrice des enfants. De ce recueil Jean Absil fit une cantate de chambre (1940), comme il mit en musique *Les Bénédictions* (1941) et *Le Zodiaque* (1949). *Fumée d'Ardenne* (1912) chante une terre familière ; les membres de la famille, les humbles, les villages, les animaux participent d'un univers fraternel ; en quelques mots, *Art poétique* exprime ce qui rapproche le poète et la nature et ce qui sépare le langage et la réalité qu'il a pour mission d'évoquer. Peu avant 1914 Braun est lié avec les écrivains catholiques des Amitiés de France, André Lafon, Eusèbe de Bremond d'Ars, Vallery Radot et le jeune François Mauriac.

La guerre fait s'installer un long moment le poète avec sa famille à Leefdael, près de Louvain ; elle lui inspire des accents plus graves. Mais la perspective religieuse qui était la sienne fait toujours passer un accent de foi et d'espérance. Dès ces années d'ailleurs sa poésie est davantage appelée par les événements ; poésie de circonstance, qu'il recueillera sous le titre significatif d'*Occasions et solennités*, elle dépasse l'occasion qui la fait naître pour se rattacher à la foi, à la confiance dans l'homme et en Dieu.

Ainsi, cette œuvre poétique qui, égrenée au fil de cinquante ans, tient en un volume publié à Paris, en 1950, reste assez constante ; elle brode des variations non sur des thèmes, mais sur des convictions fermes. Cet art paraît naturel et presque sans secret, et pourtant il a son mystère et son charme, celui du jaillissement spontané, et celui du bonheur. Braun se révèle un homme entier, ouvert à la nature et à autrui ; son amour et sa bonté englobent le monde qui lui est offert par un créateur. Pourvu d'une nature robuste et saine, porté par un sens de l'harmonie, il pouvait s'abandonner à son optimisme foncier sans tomber dans la fadeur ou la convention. Dans le concert de la poésie française de Belgique, son accent est personnel ; il ne comporte rien des

complications affectives ou intellectuelles d'un Elskamp ou d'un Verhaeren ; l'unanimisme que pratique Braun se déploie dans un registre restreint, mais qui a de la profondeur. Qu'il frôle parfois le prosaïsme et la facilité, c'est pour mieux mettre en évidence la beauté de la vie quotidienne et la joie qui était la sienne à s'y insérer. Ainsi, par un mouvement tout personnel, Braun rejoint-il un courant qui s'est déployé en France et en Belgique, en réaction contre les subtilités du symbolisme.

Raymond Pouilliart.

Th. Braun, *Poésie. 1898-1948*, Paris, Mercure de France, 1950. — Th. Braun, *Propos d'hier et d'aujourd'hui*, Bruxelles, G. Van Oest, 1908. — Francis Jammes et Thomas Braun, *Correspondance (1898-1937)*, texte établi et présenté par Daniel Laroche, introduction de Benoît Braun, Bruxelles, 1972. — V. Kinon, *Portraits d'auteurs*, Bruxelles, Duchenne et Cie, 1910. — A. de Bersaucourt, *Thomas Braun*, Paris, Les Marches de l'Est, 1913. — F. van den Bosch, *Ceux que j'ai connus*, Bruxelles, Durendal, 1940. — Ch. Bernard, « Réception de MM. Th. Braun, M. Thiry et M. Delbouille », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, XXIX, 1946, p. 5-32. — A. Dorff, *Les vingt-cinq ans de barreau de Me Thomas Braun. 1898-1923*, Bruxelles, Larcier, 1923. — A. Dorff, *Nouveau compliment à Me Thomas Braun. 1924-1948*, Anvers, Buschmann, 1948. — E. Noulet, « Le sillage symboliste », et M. Thiry, « La Poésie. Après la révolution symboliste », dans *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, sous la direction de G. Charlier et J. Hanse, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, p. 472-474 et p. 528-532. — Ch. De Trooz, « Thomas Braun », dans *Le Phare Dimanche*, 27 janvier 1952, repris dans *Le Concert dans la bibliothèque*, Bruxelles, 1959, p. 187-195. — D. Brognion, *Les débuts littéraires de Thomas Braun*, Mémoire de licence en philologie romane, Université Catholique de Louvain, 1963 (dactylographié).

BREISDORFF (Charles-*André-Marie*), journaliste, ancien rédacteur en chef du *Soir*, professeur extraordinaire à l'Université libre de Bruxelles, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 19 octobre 1891, mort à Bruxelles le 25 septembre 1968.

Au lendemain de sa mort, Jean Fosty, qui l'avait fort bien connu, écrivit dans le *Luxemburger Wort* : « La presse belge vient de perdre un » de ses chefs de file, Charles Breis» dorff, ancien rédacteur en chef du » *Soir*. Le métier de journaliste est » de ceux qu'on quitte le plus diffi» cilement et souvent aux portes de » la vie. Charles Breisdorff avait pris » sa retraite à la fin de l'année der» nière, à l'âge de 77 ans... Il avait » une grande expérience des choses » et des hommes de la politique et de » son métier. Il n'était ni partisan ni » neutre. Il cultivait l'objectivité et il » avait ses causes qu'il défendait aux » jours lourds de décision, avec vi» gueur et, s'il le jugeait nécessaire, » en portant des coups redoutés. Il » faisait son journal, il ne le laissait » pas faire. Il laissait à chacun sa » liberté, mais il entendait qu'on » n'assume ni élude ce qui était de sa » responsabilité ».

Ce jugement d'un homme qui fut un journaliste et un résistant avant d'être un sénateur, nous paraît très pertinent. Il dit bien ce que fut Charles Breisdorff : un gentleman de la presse, un journaliste exemplaire.

Orphelin, Charles Breisdorff fut élevé par un tuteur, rédacteur au *Journal de Bruxelles*. Il n'eut pas l'occasion de conquérir des diplômes universitaires et dut se borner à faire deux années d'études moyennes chez les petits frères de la rue des Longs Chariots (ce quartier bruxellois a disparu aujourd'hui). Dès janvier 1912, il commença à écrire pour les journaux. Cela s'était fait tout naturellement.

Il vivait dans un milieu de journalistes. Ses ascendants étaient des journalistes. Il avait un grand-oncle le chanoine Breisdorff qui fut député et rédacteur en chef du *Luxemburger Wort*. Son grand-père, Eugène Moressée, ardent militant, peut-être trop ardent,

fut directeur-rédacteur en chef de *La Voix du Luxembourg*, d'Arlon, qui devait devenir dans la suite *L'Avenir du Luxembourg*, avant d'être repris par *Vers l'Avenir*, le quotidien namurois de la famille Delforge, qui avait déjà absorbé *Le Courrier* de Verviers et *Le Courrier de l'Escaut*.

Charles Breisdorff avait le journalisme dans le sang. Ses ascendances bourgeoises, d'origines luxembourgeoises, étaient, politiquement, assez à droite et, socialement, à gauche. Mais quand il portait sa copie au catholique *Vingtième Siècle*, quand il donnait des articles à la très libérale *Chronique* sur le premier Salon de l'Automobile, il n'agissait pas en qualité de propagandiste politique; il travaillait pour gagner son pain, simplement, tout en se formant l'esprit et en accroissant son bagage de connaissances. Il collabora à des rubriques sportives, avant de passer à un journal financier où il ne s'attarda pas. Son tuteur avait des amis au *Soir* et c'est là qu'il cherchait à le faire entrer. Ce n'était pas aisé, car le vieux patron, le fondateur même du journal, Emile Rossel, estimait que sa gazette avait déjà une rédaction trop bien garnie et il avait interdit tout recrutement d'élément nouveau. Son fils, Victor Rossel, qui était déjà alors à ses côtés ne partageait pas ces vues; il voulait développer davantage encore son quotidien, qui était déjà parmi les plus importants du moment. D'accord avec le rédacteur en chef, Auguste D'Arsac, il admit Charles Breisdorff en stage, en lui recommandant de ne pas se trouver sur le chemin du vieux Rossel, du « père Rossel », comme on disait. Alors le tam-tam se mit de la partie pour annoncer l'arrivée en calèche du redoutable seigneur et maître et prévenir le jeune Breisdorff qu'il avait à se cacher! Un jour, il fut surpris. Emile Rossel tendit un terrible index vers lui et dit : « Qui est-ce? » Le fils donna des explications, qui parurent suffisantes, car le « nouveau » fut définitivement admis. Ainsi, le futur rédacteur en chef du *Soir* entra-t-il à la rédaction contre le gré du patron.

Quand Charles Breisdorff racontait les péripéties de son arrivée au *Soir*, c'était toujours sur un ton ironique, mais vaguement apeuré. « Le vieux négrier » ne voulait pas de moi, » disait-il en riant; je devais cependant servir sa maison durant plus » d'un demi-siècle et, je peux le dire, » avec grand zèle, dévouement et » efficacité! ».

Confirmé dans son emploi le 1er avril 1914, Charles Breisdorff eut à s'occuper de l'illustration, des sports et des dépêches de l'étranger. Il serait, comme il était d'usage en ces temps-là, un rédacteur tout terrain, un « touche-à-tout », disaient avec mépris les universitaires. Une belle carrière s'ouvrait devant lui, car il était travailleur et consciencieux; il savait ce qu'était une enfance pauvre et connaissait les tristesses secrètes, voire les accès de désespoir de l'orphelin.

Brusquement ce fut la guerre; *Le Soir* cessa ses activités; pendant quatre ans, les volets furent tirés sur ses fenêtres.

C'est alors que Charles Breisdorff fut appelé, comme secrétaire pour les affaires belges et françaises, auprès du marquis de Villalobar, ministre d'Espagne à Bruxelles dont on sait les grands services qu'il rendit pendant la guerre à la cause des Alliés. La Belgique reconnut, dans l'ombre du Grand d'Espagne, la place de Charles Breisdorff et la France le fit chevalier de la Légion d'Honneur à trente ans. Le 3 juin 1964, la Chambre de Commerce française de Bruxelles rendit hommage à Charles Breisdorff à l'occasion de ses cinquante années de présence au *Soir*.

Après l'armistice, Charles Breisdorff reprit sa place au *Soir* et, durant plusieurs années encore, il s'occupa plus spécialement de l'illustration du journal, illustration qui s'étendit de plus en plus pour suivre les goûts du temps, cependant qu'il organisait avec un talent remarqué les mani-

festations philanthropiques au profit des œuvres du journal.

Dans la suite, il devint secrétaire de la direction. En juin 1937, il succéda à D'Arsac dont il avait été longtemps le collaborateur le plus immédiat. Le 29 avril 1954, à l'occasion du quarantième anniversaire journalistique de Charles Breisdorff, Mademoiselle Rossel, directrice du *Soir*, s'adressant à son rédacteur en chef, lui dira : « Quand D'Arsac ne fut » plus, il nous sembla naturel que vous » assuriez, vous qui aviez recueilli son » enseignement, la continuité de son » œuvre. Mais il n'est pas d'œuvre » qui ne s'effrite sans l'apport d'une » énergie nouvelle, d'une volonté con- » stante de poursuivre le progrès. Ré- » dacteur en chef du *Soir* depuis 1937, » vous avez su, en maintenant cette » tradition qui fait notre fierté, l'as- » souplir assez pour accueillir toutes » les idées qui enrichissent le journal, » au point de lui donner assez de » souffle pour ignorer les frontières. » En mesurant aujourd'hui l'ampleur » de la tâche que vous accomplissez » ici, je veux aussi rendre hommage » à un souci qui ne vous quitte guère : » l'aspect social, humain, des condi- » tions du travail. Je sais que celui-ci » vous tient à cœur autant que la » rapidité de l'information, que la » probité intellectuelle du journal ».

C'est bien ainsi que l'on peut résumer les traits du caractère et les résultats de l'activité incessante que déploya Charles Breisdorff comme rédacteur en chef dans des circonstances délicates et souvent dramatiques. Déjà en 1937, en effet, le monde, notre pays, étaient entrés dans une période de danger grandissant. Les événements les plus inquiétants se multipliaient et s'envenimaient de jour en jour : les brusques montées du tirage du *Soir* ne le soulignaient que trop ! Il fallait au gouvernail une main ferme et un esprit lucide : Charles Breisdorff fut ce chef dans la tempête. Aux côtés de D'Arsac, il avait mené, dans l'entre-deux-guerres, un dur et impitoyable combat contre toutes les formes de fascisme, contre Mussolini, contre Hitler, contre Rex et le V.N.V. (Vlaams Nationaal Verbond), surtout après que les extrémistes wallons et flamands eurent conclu leur fameux « accord » Rex-V.N.V. Il avait accompli en France et en Italie plusieurs missions importantes et semi-officielles. On peut bien dire aujourd'hui que le Palais, et plus spécialement le roi Albert, firent plusieurs fois appel à ses services pour des démarches ou des enquêtes délicates. De ces déplacements, qui étaient apparemment des reportages, il rapportait des renseignements de première main sur les manœuvres souterraines qui devaient conduire à la guerre civile d'Espagne et à la seconde guerre mondiale.

En septembre 1944, Charles Breisdorff qui, pour la deuxième fois, avait brisé sa plume, reprit ses fonctions de rédacteur en chef. Après la Libération, l'Université libre de Bruxelles, lors de la création d'une licence en journalisme, confia à Charles Breisdorff la chaire de déontologie professionnelle. Il considéra cette charge comme un grand honneur, car elle lui permettait de parler à la jeunesse d'un métier qui était pour lui toute sa vie.

Son cours qui comptait 168 pages dactylographiées se subdivisait en huit leçons dans lesquelles il abordait tous les aspects du journalisme. Après avoir souligné l'importance de la décision de l'Université de créer une licence en journalisme, Charles Breisdorff posait les principes qui sont à la base de son métier. « Il n'y a guère » de profession, disait-il, aussi mal » connue que celle du journaliste ; il » n'y a pas beaucoup de métiers qui » engendrent autant d'illusions ».

Il soulignait avec raison que les gens ne savent pas bien comment est fait un journal. C'est pourquoi un enseignement peut être utile.

Les principaux chapitres développés par Breisdorff étaient ceux-ci : faire le journal ; éviter le sensationnel ;

la liberté de la presse ; la commercialisation de la presse et la moralité professionnelle du journaliste ; les devoirs envers le lecteur ; les fausses nouvelles ; le secret professionnel ; les devoirs du journaliste envers lui-même ; l'Ordre des journalistes.

Ces têtes de chapitres montrent à suffisance quel esprit animait le cours de Charles Breisdorff. Il se posait un tas de questions auxquelles il répondait à la manière d'un journaliste de son temps. Pour lui, l'information devait être rapide ; il fallait à tout prix battre le concurrent. Cela nuisait-il à la qualité littéraire du texte ? Pas nécessairement. Et de citer des réflexions d'Anatole France. Ce n'est plus le journalisme qui mène à la littérature, c'est le plus souvent l'inverse, car l'écrivain doit trouver ses moyens de subsistance et garder le contact avec les masses. En tout état de cause, le journaliste doit posséder une solide formation professionnelle, à la fois intellectuelle et technique. De surcroît, et c'est là l'essentiel, il lui faut du talent. C'est affaire de vocation, disait Charles Breisdorff, car le journaliste est le serviteur de la communauté, il lui faut travailler dur, n'être pas avare de son temps et savoir qu'il ne fera pas fortune en exerçant ce métier. En outre, il constatera, avec le grand patron de Girardin, qu'il ne reste rien de son travail : un journal dure ... un jour !

Charles Breisdorff revenait souvent aussi sur certaines autres idées. Il était d'avis que les journalistes se groupent pour défendre leurs intérêts matériels, mais il les mettait en garde contre tout corporatisme qui, sous le prétexte assez valable d'écarter l'amateurisme, porterait préjudice en fin de compte au libre exercice de la profession. Il redoutait la création d'un Ordre des journalistes qui risquait de nuire à la liberté de la presse, de même qu'il ne voyait pas sans crainte le développement du phénomène des concentrations de journaux entre les mains des marchands de papier.

Les « industriels de la presse », comme disait Charles Breisdorff, doivent davantage tenir compte de l'élément intellectuel et se soucier de sauvegarder le pluralisme des journaux, au sein même de leurs concentrations. L'influence de la presse — il faudrait dire désormais de tous les *mass media* — est si déterminante que les gouvernements ne peuvent plus s'en passer ; de plus en plus, l'opinion publique commande l'action politique et la conduite des nations. Aussi Charles Breisdorff estimait-il que, les responsabilités du journaliste étant telles, il fallait qu'il soit mieux préparé à sa tâche, mais que sa spécialisation ne s'acquiert point au détriment de sa culture générale et de son honnêteté morale. Il résumait son cours par cette phrase : « Il faut montrer aux futurs journalistes les tâches qu'ils devront accomplir, les devoirs qu'ils devront s'imposer, les disciplines qu'ils devront observer et qui font que le journalisme est le plus beau et le plus passionnant des métiers ».

A l'occasion du quarantième anniversaire de son entrée au *Soir* en 1954, le Roi décerna à Charles Breisdorff la plaque de Grand Officier de l'Ordre de Léopold II. Des manifestations de sympathie furent organisées par *Le Soir* et l'Association générale de la presse en vue de rendre hommage à la forte personnalité de ce rédacteur en chef. Lorsque *Le Soir* fêta son soixante-quinzième anniversaire, Charles Breisdorff fut élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne. Le 10 avril 1964, alors que *Le Soir* célébrait le demi-siècle de profession de son rédacteur en chef, le roi Baudouin envoya un télégramme le félicitant. Enfin, consécration d'une carrière journalistique exceptionnelle, Charles Breisdorff, qui venait de quitter ses fonctions, fut l'objet, le 11 janvier 1968, d'une brillante manifestation de sympathie, en présence de nombreux confrères, à l'hôtel particulier du premier ministre, Paul Van den Boeynants, qui lui

remit les insignes de Grand Officier de l'Ordre de Léopold. Dans son allocution, le chef du gouvernement souligna que cette distinction exceptionnelle couronnait une carrière exceptionnelle, elle aussi, tout entière consacrée à un journal et aux idéaux de la presse libre. Le Premier ministre ajouta : « Dans les grandes circon» stances où l'intérêt de la Nation » était en jeu, votre journal et vous» même avez toujours su vous élever » à la hauteur du débat, en faisant » abstraction de vos éventuelles pré» férences personnelles ».

Dans sa réponse, Charles Breisdorff avait dit avec simplicité : « Tout au » long de ma carrière, j'ai toujours » cherché à savoir où était le devoir » et à l'accomplir le mieux possible » dans l'intérêt général et le bien » commun. Je n'ai peut-être pas tou» jours réussi, mais je crois pouvoir » dire que j'ai toujours agi avec bonne » foi ».

Charles Breisdorff avait connu ce qu'il appelait « les dernières séduc» tions de cette douce bohème chère » au cœur des vieux journalistes ». Il avait traversé deux guerres en accomplissant son devoir de patriote. Il avait eu à connaître de difficiles problèmes et il avait dû s'élever, dans de dures campagnes, contre ceux qui tentaient de porter atteinte à notre régime démocratique, fondé sur la justice et la liberté. Dans une affaire pénible, il lui fallut agir en manière telle que la nation demeurât serrée autour de la monarchie et de la dynastie. Il avait suivi avec la plus grande attention, et même avec appréhension parfois, l'évolution de la presse en ces dernières années, ses difficultés de tous ordres, son industrialisation croissante rendue nécessaire par l'âpreté de la concurrence en matière d'information. Il concluait une brève allocution à ses rédacteurs par ces mots : « Et maintenant, l'ave» nir. Soyez assurés que je ne par» tage pas le pessimisme de ceux qui » croient à un déclin, sinon à une fin » prochaine de la presse écrite. Si » « *Le Soir* pour demain », ce vieux » slogan, s'est éteint avec la voix des » derniers crieurs, je continue à croire » au « *Soir* de demain », et je garde » une confiance inébranlable dans les » destinées de notre journal ».

Charles Breisdorff croyait fermement à la nécessité d'une presse libre et indépendante dans un régime véritablement démocratique. Il avait approfondi avec vigueur le sillon tracé par son prédécesseur. Auguste D'Arsac, mort à quatre-vingt-deux ans, avait consacré cinquante-deux ans de sa vie au *Soir*. Après avoir voué cinquante-trois ans de son existence à son journal, Charles Breisdorff est mort neuf mois après avoir pris sa retraite et quelques jours avant d'entrer dans sa soixante-dix-huitième année. Ces deux grands journalistes honorent, par leur carrière exemplaire, la presse de Belgique et la presse tout court. Il convenait d'unir leurs noms dans le même hommage.

Désiré Denuit.

Archives du *Soir*, à Bruxelles. — Souvenirs personnels de l'auteur. — Ch. Breisdorff, *Cours de déontologie de la Presse*, donné à l'Université libre de Bruxelles.

BRUNISSART (Thomas). Voir BRAUN (Thomas).

BURON (E.), Voir BRAGARD (Henri).

C

CABEL (Alfred), pseudonyme de CABU (Alfred-*Edouard*), artiste lyrique, professeur de chant, né à Namur le 15 mars 1834.

Alfred Cabel est le frère cadet de Louis, Georges et Edmond, qui se sont consacrés à une carrière lyrique.

Elève à Paris d'Eugène Troy et Del Saide, en Italie d'Arnoldi et Paladini, il débuta avec grand succès à Ravenne.

Considérant que sa véritable vocation était l'enseignement, il abandonna bientôt la scène.

Après avoir exercé, avec réussite, ses talents de professeur à Bruxelles et à Paris, Alfred Cabel s'en fut à New York, où il reçut un accueil des plus enthousiastes. Citons un article publié dans une revue new yorkaise : « Le volume de sa voix est puissant et » ses qualités riches et sonores. Il » possède une faculté particulière par » laquelle il change la qualité du timbre » quand il veut, chantant par moment » avec tout l'éclat et la force d'un fort » ténor et revenant à nouveau à la » profondeur et à la sonorité d'une » basse. Il sera accueilli comme pro- » fesseur, et, comme artiste, aux pro- » grammes de nos concerts. »

Rentré à Bruxelles, il y créa un cours de chant et d'art lyrique, et, prouvant qu'il avait appris quelque chose en Amérique, une Agence théâtrale, au n° 7 de la rue de Ligne.

Ernest Montellier.

Archives de la famille Cabu. — Archives de l'Administration communale de Namur. — *The American Art Journal*, vol. 56, n° 14, New York, éd. Wm. M. Thoms, 17 january 1891, p. 213.

CABEL (Edmond), pseudonyme de CABU (Antoine-*Auguste*), artiste lyrique, né à Namur le 8 novembre 1832, décédé à Bruxelles le 4 décembre 1888.

Edmond Cabel est le frère de Louis, Georges et Alfred.

Il obtint le deuxième prix d'orgue au Conservatoire royal de Bruxelles en 1850, mais il ne put recevoir le premier prix l'année suivante à cause d'une légère erreur dans l'exécution d'une fugue de Bach, qu'il avait cependant très bien interprétée.

Doué d'une jolie voix de ténor, il suivit le cours de chant et fut admis au Conservatoire Impérial en 1853.

Le 1er octobre 1856, il signe un contrat de trois ans avec Emile Perrin, directeur de l'Opéra-Comique. On le retrouve ensuite, sur les scènes principales de France et de Belgique, où sa jolie voix de ténor léger, son art du chant, de la comédie, son charme personnel et sa modestie lui valent les éloges les plus flatteurs des critiques les plus sévères.

Il avait épousé Hortense de Aynssa née à Bruxelles en 1835, cantatrice dont le talent s'exerça aux théâtres d'Anvers et de la Monnaie à Bruxelles. Hortense de Aynssa se produisit dans

de nombreux concerts avec sa sœur Amélie.

Ernest Montellier.

Archives de la famille Cabu. — Archives de l'Administration communale de Namur. — Ed. G. J. Grégoir, *Les Artistes-Musiciens belges au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle*, Bruxelles, Schott frères, 1885, p. 80-81; *Deuxième Supplément et Complément*, 1890, p. 47.

CABEL (Georges), pseudonyme de CABU (Jean-*Baptiste-Antoine-Joseph*), artiste lyrique, professeur de chant, directeur de l'Institut néerlandais à Bruxelles, né à Namur le 14 mars 1822, décédé à Schaerbeek le 12 mai 1881.

Georges Cabel, frère de Louis, Edmond et Alfred, fut, au Conservatoire royal de Bruxelles, l'élève de Géraldy.

Après avoir chanté avec succès sur de nombreuses scènes belges et étrangères, il revint à Bruxelles où il organisa des cours de chant.

Il épousa une de ses élèves, Marie Dreullette, qui brilla avec éclat parmi les étoiles du bel canto, sous le nom de Marie Cabel. Ils divorcèrent après quelques années agitées.

Le Roi des Pays-Bas appréciant la valeur de Georges Cabel lui confia la direction musicale de l'Institut néerlandais, établi à Bruxelles au n° 55 de la rue Ducale, où il avait la charge de la formation artistique de vingt jeunes filles hollandaises, pensionnaires, sélectionnées dans les écoles de musique de leur pays, et dirigées sur l'Institut, pour y recevoir des cours de perfectionnement, leur permettant d'aborder le théâtre lyrique avec succès. Lors de la suppression de l'Institut, Georges Cabel fut gratifié, par le Roi des Pays-Bas, d'une pension de quatre mille francs.

Professeur de chant et de déclamation lyrique à Bruxelles depuis 1872, il mourut à Schaerbeek.

Ernest Montellier.

Archives de la famille Cabu. — Archives de l'Administration communale de Namur. — Ed. G. J. Grégoir, *Les Artistes-Musiciens belges au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle*, Bruxelles, Schott frères, 1885, p. 80. — F. Rousseau, « Propos d'un Archiviste sur l'histoire de la Littérature dialectale à Namur », dans *Les Cahiers Wallons*, 1965, n^os^ 1-2-3, p. 45.

CABEL (Louis), pseudonyme de CABU (Louis-*Joseph*), artiste lyrique, professeur au Conservatoire royal de Gand, né à Namur le 29 mars 1819, décédé à Gand le 26 juillet 1884.

Fils aîné de François-Louis Cabu, bottier de la Cour, et de Jeanne-Joseph Février, qui eurent treize enfants, huit garçons, cinq filles, tous nés à Namur.

Sous l'impulsion de leur aîné, trois autres fils Cabu, Georges, Edmond et Alfred se distingueront comme lui, sous le pseudonyme de Cabel.

Louis Cabel commença ses études à l'école de musique de Namur.

Après avoir obtenu un premier prix de chant au Conservatoire royal de Bruxelles en 1842, il se fixa à Paris pour s'y perfectionner dans l'art du chant.

Jouissant d'une excellente réputation de musicien, et possédant une jolie voix de baryton, il fut engagé au théâtre de Strasbourg, ensuite au théâtre d'Anvers, et finalement, débuta avec succès à l'Opéra National à Paris, dans *Le Brasseur de Preslon*.

Adolphe Adam lui avait confié le rôle de Robinson, qu'il défendit avec bonheur. Il a chanté plus de trois cents fois le rôle de Barnabé dans le *Maître de Chapelle*.

Les critiques firent l'éloge de sa voix souple, parfaitement juste, ainsi que de sa maîtrise de l'art du chant.

A la demande de François Gevaert, il quitta le théâtre lyrique, pour remplacer Albert Dommange, en qualité de professeur au Conservatoire royal de Gand, où il forma de nombreux élèves de valeur, qui firent honneur à son enseignement.

Ernest Montellier.

Archives de la famille Cabu. — Archives de l'Administration communale de Namur.

— Ed. G. J. Grégoir, *Les Artistes-Musiciens au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle*, Bruxelles, Schott frères, 1885, p. 81-82. — F. Rousseau, « Propos d'un Archiviste sur l'histoire de la Littérature dialectale à Namur », dans *Les Cahiers Wallons*, 1965, n^os^ 1-2-3, p. 44-45.

CABEL (Marie), pseudonyme de DREULLETTE (Marie-*Josèphe*), épouse de Georges Cabu, artiste lyrique, professeur de chant, née à Liège, le 31 janvier 1827, décédée à Maisons-Laffitte (France) le 23 mai 1885.

Marie Dreullette était la fille d'un officier français.

Ses débuts dans la vie furent assez pénibles. Elle dut donner des leçons de solfège pour venir en aide à sa mère. Cependant, elle fut remarquée, très jeune, par Pauline Viardot, qui l'encouragea et la prit sous sa protection.

Après avoir travaillé avec Ferdinand Van den Heuvel, elle reçut des leçons du professeur déjà très réputé, Georges Cabel, qui bientôt l'épousa. Cette union ne dura que quelques années, ils divorcèrent, en août 1861, à Bruxelles.

Marie Dreullette avait cependant commencé une carrière qui allait être éblouissante, sous le nom de Marie Cabel.

Elle parut à l'Opéra-Comique à Paris, le 23 mai 1849, dans le rôle de Georgette du *Val d'Andorre* de Halévy, devant un public enthousiasmé par la virtuosité de son chant, et la finesse de son jeu.

En 1850, le chef d'orchestre Charles Hanssens, la fit engager au Théâtre de la Monnaie. Elle y resta, jusqu'en 1852, choyée par le public qui lui pardonna certains mouvements d'humeur. Au cours de la saison de 1851, Marie Cabel refusa tout net de jouer le rôle de Sandrina dans l'opéra *Une aventure de Scaramouche*. Les choses s'envenimèrent à tel point qu'elle fut condamnée à quinze francs d'amende, par le tribunal de simple police. Enfin, tout finit par s'arranger. On la retrouve au Théâtre-Lyrique à Paris, le 6 octobre 1853, où, dans le rôle de Toinon du *Bijou perdu* d'Adolphe Adam, elle se taille un succès décisif pour sa carrière. Ayant assisté à cette représentation, Hector Berlioz, qu'on ne peut suspecter de complaisance, écrivait : « Madame Cabel est » une charmante jeune femme, dont » la voix, très étendue à l'aigu, est » d'une souplesse et d'une agilité re» marquables, sans avoir beaucoup de » force ni de corps, cette voix porte ; » son timbre est pur et distingué ; » Madame Cabel chante avec grâce » même les tours de force, son succès » est général et très grand. L'acquisi» tion d'une artiste de ce talent, qui » joue d'ailleurs la comédie d'une » façon fort convenable, est d'un haut » prix pour le théâtre lyrique. »

Marie Cabel connut une vogue internationale, provoquant partout l'admiration enthousiaste.

Lorsqu'elle se retira de la scène, elle donna, à Paris, des leçons de chant.

Cette cantatrice adulée, qui, pendant vingt ans, fut, avec Madame Carvalho, la plus célèbre artiste des théâtres parisiens, connut une fin lamentable. Frappée de paralysie en octobre 1877, elle endura son calvaire jusqu'à sa mort, survenue en 1885, à Maisons-Laffitte.

Ernest Montellier.

Archives de la famille Cabu. — Archives de l'Administration communale de Liège. — Archives de la Mairie de Maisons-Laffitte (France). — Ed. G. J. Grégoir, *Les Artistes-Musiciens belges au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle*, Bruxelles, Schott frères, 1885, p. 77-80 ; *Supplément et Complément*, 1887, p. 42-43. — F. J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens. Supplément et Complément*, publiés sous la direction d'A. Pougin, t. I^er^, Paris, 1881, p. 137-138. — *La Belgique musicale, artistique et littéraire*, douzième année, 17 juillet 1851, p. 1-2. — F. Rousseau, « Propos d'un Archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale », dans *Les Cahiers Wallons*, 1965, n^os^ 1-2-3, p. 45. *Opinion libérale*, 4 juin 1885, article humoristique signé A. Legendre.

CABU (Alfred). Voir CABEL (Alfred).

CABU (Antoine). Voir CABEL (Edmond).

CABU (Jean). Voir CABEL (Georges).

CABU (Louis). Voir CABEL (Louis).

CABU (Marie). Voir CABEL (Marie).

CARAMAN CHIMAY (*Marie - Anatole* - Ghislaine de RIQUET, princesse de), dame d'honneur de la Reine Elisabeth, née au château de Chimay le 24 octobre 1865, décédée à Fontainebleau le 23 décembre 1955.

Fille du prince Joseph de Chimay, député, ministre des Affaires étrangères de Belgique, et de Marie de Montesquiou Fezensac, elle était la petite-fille de la gouvernante du Roi de Rome dont elle détenait de précieuses reliques et l'arrière-petite-fille de Madame Tallien, princesse de Chimay. Son enfance se déroula dans l'hôtel de Chimay, quai Malaquais à Paris où demeuraient aussi Buloz, directeur de la *Revue des Deux-Mondes* et Edouard Pailleron, l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie*. Robert de Montesquiou, le futur poète des *Hortensias bleus*, venait partager les jeux de ses cousines, Ghislaine, Marie-Elisabeth (plus tard comtesse Greffulhe) et Geneviève (la générale de Tinan).

Jeune fille, elle reçut une instruction assez poussée. Francisco Ferrer fut son professeur d'espagnol. A Bruxelles, elle fut l'élève du peintre Blancgarin et fit, dans son atelier, la connaissance de nombreux artistes contemporains.

Sans doute eût-elle voué sa vie à la peinture si la princesse Elisabeth n'avait été frappée par sa culture et son intelligence. Devenue reine, elle l'appela à la cour comme dame d'honneur. Venue au palais royal pour décliner l'offre, elle en sortit revêtue de cette qualité, tant elle avait été touchée par le charme et l'isolement de la jeune souveraine.

La comtesse Ghislaine devait rester, durant quarante-cinq ans, auprès de la Reine dont elle gagna l'amitié et la confiance. Elle partagea son exil à La Panne pendant la guerre 1914-1918, l'accompagna dans la plupart de ses voyages et servit souvent d'intermédiaire entre le Palais et le monde littéraire et artistique.

Ayant été à l'école de la comtesse de Montebello à Paris, elle avait la tête politique ; ses familiers l'avaient surnommée Mazarin. Briand, Mendès-France, Léon Blum l'intéressaient ; en relations avec lord Lansdowne, elle jugeait les événements internationaux avec un sens averti de l'histoire. Dans son salon de la chaussée d'Ixelles, où un portrait dû à Van Dyck voisinait avec le voile de baptême de l'Aiglon se rencontraient, le dimanche, diplomates, parlementaires et écrivains.

Ses notes, prises pendant la guerre, la correspondance qu'elle entretenait avec ses amis étaient écrites d'une main ferme et alerte comme l'était son jugement. Elle fut l'une des dernières épistolières de son époque. Ses croquis de La Panne, ses portraits sur ivoire exposés à la Galerie Breughel en avril 1952 sont autant de témoignages sur un temps révolu. Le 2 mars 1954, le Roi lui octroya le titre de princesse. Elle était chevalier de l'Ordre de Léopold avec liseré d'or.

Carlo Bronne.

C. Bronne, « *Mazarin*, ou les souvenirs d'une dame d'honneur de la reine Elisabeth », dans *La Nouvelle Revue des Deux mondes*, novembre 1975, p. 315-323.

CASSEL, famille de banquiers originaires de Mayence, dont une branche s'établit à Bruxelles aux XIX^e^ et XX^e^ siècles et y fonda la banque Cassel et C^ie^, banque privée qui présente, en trois générations l'une des évolutions typiques de la banque privée en Belgique à cette époque.

A l'aube du XIX^e siècle, la famille Cassel s'unit à la famille Bischoffsheim par le mariage d'Hélène Cassel avec Raphaël Nathan Bischoffsheim. De ce mariage naquirent à Mayence, en 1800 et 1808, les deux frères Louis Raphaël et Jonathan Raphaël Bischoffsheim qui s'établirent comme banquiers dans le royaume des Pays-Bas-Belgique à Anvers et Amsterdam, sous le régime hollandais. Après la révolution belge, Louis Raphaël poursuivit sa carrière de banquier aux Pays Bas puis à Paris, tandis que Jonathan Raphaël s'installa à Bruxelles, devint directeur de la Banque nationale de Belgique et donna naissance à la Banque Bischoffsheim-de Hirsch, qui fut reprise en 1870 par la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas qui regroupait alors en une société anonyme les diverses activités bancaires des Bischoffsheim aux Pays-Bas, en France, en Belgique et en Suisse. La fusion de cette banque avec la Banque de Paris donna naissance, en janvier 1872, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, avec la succursale belge de laquelle la branche belge des Cassel devait activement collaborer.

En 1852 naquit à Cologne Ernest Cassel qui s'installa comme banquier à Londres (1868) dont il devint une des gloires de la City. Ses biographes attribuent l'origine de sa fulgurante carrière à sa coopération avec la banque Bischoffsheim et Goldschmidt de Londres, et à l'estime du baron Maurice de Hirsch, le magnat des chemins de fer, gendre de Jonathan Raphaël Bischoffsheim, qui fit de lui son agent sur la place financière de Londres. Conseiller d'Edouard VII, il fut anobli par lui. On lui attribue une collaboration au financement de l'œuvre coloniale de Léopold II.

La branche belge des Cassel doit son origine à Germain Cassel (qui suit), contemporain des frères Bischoffsheim.

Nous n'avons pu établir la parenté exacte qui l'unit à Hélène et à Ernest Cassel, mais celle-ci s'affirma tout au long de l'existence de la branche belge, par la coopération étroite qui l'unit aux banquiers Bischoffsheim et de Hirsch, ainsi qu'à leurs créations bancaires et financières.

*Cassel (Germain), fondateur de la branche belge des banquiers Cassel, né à Mayence le 22 août 1807, fils d'Abraham Cassel et de Sarah Scheuer, décédé à Bruxelles le 12 décembre 1869.

A l'âge de vingt-sept ans, il s'établit comme banquier à Londres, où il résida jusqu'au moment où la signature du traité du 19 avril 1839 assura l'indépendance de la Belgique. Il gagna alors Bruxelles (en avril 1839) où il s'installa comme banquier.

Trois ans plus tard, il épousa à Francfort Julie Stern, issue vraisemblablement de la famille des banquiers Stern de Francfort dont les membres essaimèrent à Londres et à Paris. Il en eut successivement, à Bruxelles, deux filles jumelles, Sophie et Hélène (1843) et deux fils, Jacques et Léon (voir ci-après) qui naquirent respectivement en 1847 et en 1853 et qui assurèrent l'avenir de sa banque. Il se déplace alors pour ses affaires en Prusse, en Allemagne, en France et en Autriche.

A cette époque, où la banque privée jouait, par ses relations familiales internationales un rôle important dans l'émission des valeurs industrielles, la banque de Germain Cassel apparaît au sixième rang des banques privées de Bruxelles, immédiatement après la Banque Bischoffsheim-de Hirsch, et les Maisons Oppenheim, Brugmann, Mathieu et Lambert.

Comme Brugmann, il seconda Maurice de Hirsch dans sa collaboration empoisonnée avec Langrand-Dumonceau, lorsqu'à partir de 1864, ce dernier recourut à leur aide pour couvrir sa mauvaise situation financière au moyen de traites irrégulièrement tirées sur l'étranger, ce qui devait avoir pour conséquence de permettre à Maurice de Hirsch d'enlever à Lan-

grand-Dumonceau la concession des chemins de fer ottomans, en 1869.

Le mariage de sa fille Sophie, en 1866, avec le banquier Robert Speyer, de Francfort qui s'établit alors à Londres semblait assurer à sa banque des relations d'affaires privilégiées sur les principaux marchés financiers du temps.

Il mourut à l'âge de soixante-deux ans, au moment où son gendre Speyer obtenait la naturalisation britannique et à la veille de l'élargissement du marché financier de Bruxelles.

CASSEL (Jacques), banquier, né à Bruxelles le 26 août 1847, fils de Germain Cassel et de Julie Stern, décédé à Bruxelles le 20 juin 1930.

A la mort de son père il n'avait que vingt-deux ans. Son frère cadet, Léon (ci-après) n'en avait que seize. Sa sœur Hélène n'était pas encore mariée. Devenu trop jeune soutien de famille, il se consacra à sa tâche au point de rester lui-même célibataire. Mais il était trop jeune banquier encore pour profiter des liens de sa famille avec les Bischoffsheim, de Hirsch, Cassel, Stern et Speyer de Belgique, d'Allemagne, de France et d'Angleterre, au cours de la courte période d'essor que la guerre franco-germanique de 1870 donna à la place de Bruxelles, et qui fit la fortune de banques plus solidement ancrées sur la place.

La nature personnelle des relations d'affaires des banques privées l'obligea pratiquement à recréer sa propre banque. Il l'entreprit, semble-t-il, avec l'aide de sa mère appuyée par les relations internationales de la famille.

Au moment où Bruxelles devenait une place financière internationale, il s'installa, en 1871, avec sa mère, sa sœur Hélène et son frère Léon en plein cœur des affaires, au 56 de la rue du Marais, où il ouvrit sa banque. L'année même il fut associé au service financier de la société anonyme John Cockerill, avec la banque Bischoffsheim-Goldschmidt et Cie de Paris, la Banque de Belgique — où l'influence Bischoffsheim était grande, les banques Nagelmackers, Dubois, Terwangne, Lhoneux, Delloye et Liégeoise. Mais ce fut, à cette époque, le seul service financier auquel participât sa banque.

L'année suivante, lorsque la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas fusionna, après avoir absorbé les banques Bischoffsheim d'Anvers et de Bruxelles, avec la Banque de Paris, pour donner naissance à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, Jacques Cassel n'apparut point parmi les souscripteurs, pourtant nombreux, du capital élargi de la nouvelle banque. Il appartenait, il est vrai, par sa mère, à la famille des banquiers Stern dont l'un des représentants, Jacques Stern, fut l'un des premiers administrateurs de la nouvelle banque, avec laquelle la banque Cassel de Bruxelles allait continuer la collaboration qu'elle entretenait précédemment avec la banque Bischoffsheim.

Progressivement, toutefois, ces contacts allaient se transformer, à mesure que les banques privées cesseraient d'être des partenaires pour devenir les agences locales des grandes sociétés anonymes de banque.

Le vigoureux mouvement des affaires financières qui suivit immédiatement la guerre franco-germanique de 1870 permit à Jacques Cassel de relancer suffisamment sa banque pour surmonter, dans les années suivantes, la grave crise financière qui survint dès 1874, et qui engloutit la Banque de Belgique.

Au cours de ces années de crise, en 1876, la mort de son beau-frère Robert Speyer le priva d'un allié naturel à Londres. Mais le mariage de son frère Léon, en 1879, avec la sœur de Léon Janssen, le futur vice-gouverneur de la Société Générale de Belgique, alors déjà solidement implanté dans les affaires belges ferroviaires, lui valut de nouvelles alliances sur le marché financier de Bel-

gique. En 1880, la banque Cassel n'apportait encore son service financier qu'à trois sociétés seulement. Mais elle participa alors, aux côtés de la Banque de Bruxelles, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la Banque Brugmann, à la création de la Société générale des Chemins de Fer économiques dans laquelle étaient intéressés les Bischoffsheim, et dont Léon Janssen fut administrateur. Cette entreprise pleine d'avenir allait absorber, l'année suivante, la Compagnie générale des Tramways, et devenir, en 1929, l'Electrobel.

La reprise économique de la fin du XIX[e] siècle trouva la Banque Cassel au rang des entreprises moyennes parmi les banques privées qui jouaient alors, dans les services financiers des grandes banques anonymes, le rôle que jouent de nos jours les succursales régionales des grandes entreprises bancaires.

Le marché financier belge et l'expansion coloniale de la Belgique assuraient alors aux banques implantées en Belgique, un marché financier privilégié. Il devenait dès lors important pour ces banques de s'incorporer au pays de leur implantation. Jacques Cassel était alors éligible au Sénat.

Ayant atteint la cinquantaine sans avoir de fils à qui transmettre un jour sa banque, il fit appel à son frère Léon (ci-après) qui vint le rejoindre à la tête de la banque et qui donna à celle-ci un élan nouveau en l'incorporant à l'économie belge, en même temps qu'en lui assurant une garantie de durée en la personne d'un fils Jean Cassel (ci-après) alors âgé de dix-huit ans.

CASSEL (Léon-*Louis*, baron), banquier, docteur en droit, consul général honoraire de Serbie, né à Bruxelles le 26 décembre 1853, fils cadet de Germain Cassel et de Julie Stern, décédé à Bruxelles le 12 janvier 1930.

La crise financière qui s'amorçait, en 1874 lorsque Léon Cassel atteignait sa majorité, et la crise économique qui se prolongea jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, le détournèrent momentanément de la banque. Il s'adonna vraisemblablement alors à la peinture, s'il faut en croire l'*Etat présent de la noblesse du Royaume de Belgique* qui le qualifie d'artiste peintre. Son œuvre picturale n'a toutefois pas laissé de traces connues.

En 1879, il épousa Marie Janssen, sœur du futur vice-gouverneur de la Société Générale de Belgique, dont il eut un fils, Jean, en 1882. Mais le ménage ne tint pas. Il se sépara en 1896, rompant les relations familiales qu'il avait nouées. Quelques mois plus tard, le 15 janvier 1897, s'éteignit Julie Stern, la mère des frères Cassel. La structure familiale est alors profondément transformée. Léon apparaît comme une force neuve pour la banque Cassel, car Jacques n'a pas d'enfant et n'assure de ce fait aucun avenir à sa banque.

De nationalité belge depuis 1875, avec un fils de dix-huit ans pour assurer la relève, Léon Cassel rejoignit en 1900 son frère à la direction de la Banque, qui se présente alors sous la forme d'une commandite simple, et qui assure le service financier de douze entreprises ou y participe. La banque Cassel apporte à cette époque son concours à l'effort des milieux financiers belges pour financer l'expansion de la Belgique outremer. Elle participe, le 28 mars 1900 au groupe réuni par Alphonse Beeckman autour de la Banque internationale de Bruxelles, pour constituer, avec les souscripteurs réunis par Albert Thys autour de la Société générale de Belgique et de la Banque d'Outre-Mer, et par Raphaël de Bauer autour de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Compagnie internationale d'Orient. Cette société anonyme d'exploration scientifique, industrielle et commerciale, va se tourner vers la promotion de l'expansion européenne en Chine.

Quelques années plus tard, en 1908, les dirigeants de la Banque d'Outre-Mer prennent contact avec Léon Cassel, de même qu'avec Léon Lam-

bert, Herman Stern de la Banque de Bruxelles, Frantz Philippson, Josse Allard, Jules Mathieu et d'autres, ainsi qu'avec la Banque de Paris et des Pays-Bas, en vue de la création de la Banque du Congo Belge, à la constitution de laquelle la Banque Cassel souscrit, le 11 janvier 1909, 200 parts comme les autres banques privées intervenantes. Léon Cassel est appelé à siéger au conseil d'administration de la nouvelle banque.

La Banque Cassel et Cie, de Bruxelles, atteignait alors à son apogée. On ne la trouve plus associée aux grandes entreprises bancaires lorsqu'en 1914 fut constitué par la Société Générale, un département d'émission pour la durée de l'occupation. On ne la trouve pas non plus, en 1929, à la constitution de la Compagnie générale d'Entreprises électriques et industrielles, Electrobel, née pourtant d'une fusion d'entreprises au premier rang desquelles figurait la Société générale des Chemins de Fer économiques, à la création de laquelle avait jadis participé la Banque Cassel. Mais elle participe, en 1929, à la constitution de la nouvelle Sofina.

La Banque Cassel et Cie de Bruxelles apparaissait alors, d'après le nombre de sociétés aux services financiers desquelles elle était associée (une trentaine) comme l'égale de la Banque Allard (une trentaine) ; nettement au-dessus des petites banques privées comme la Banque Van Campenhout (cinq services financiers), mais déjà dépassée par une banque privée comme la Banque Philippson (aujourd'hui la Banque de Groof, qui comptait alors quarante-cinq services financiers), ou comme la Banque Nagelmackers qui, de Liège, avait établi des succursales dans d'autres villes du pays, alors que la Banque Cassel et Cie restait limitée à son siège de la rue du Marais. Elle est alors distancée de loin par les sociétés anonymes de banque, comme la Banque de Paris et des Pays-Bas dont la succursale de Bruxelles, avec laquelle coopère encore la Banque Cassel, compte cinq fois plus de services financiers qu'elle.

Elle patronne toujours des entreprises de pointe telles que la Sofina et la Sidro (Société internationale d'Energie hydro-électrique) mais les entreprises neuves qu'elle avait patronnées jadis sont devenues classiques, comme les industrielles, les sociétés d'électricité, les affaires coloniales, ou vieillies comme les tramways, si non surannées comme les chemins de fer d'Anatolie à l'apurement des dividendes impayés depuis 1919, auquel elle participe en 1929 avec la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Pour honorer la banque qui a pris une part active au financement du développement industriel du pays et à celui de son expansion coloniale, le roi confère, le 4 septembre 1929, le titre de baron à Léon Cassel qui avait suivi la même voie des honneurs que les banquiers de Bauer (de la Banque de Paris et des Pays-Bas) et de Hirsch (de la Banque Bischoffsheim) en préparant leur anoblissement par une carrière consulaire.

La consécration nobiliaire arrivait in extremis pour Léon Cassel. Il mourut trois mois plus tard, quelques mois avant son frère aîné, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

CASSEL (Jean - *Germain* - *Léon*, baron), né à Bruxelles, le 2 février 1882, fils de Léon Cassel et de Marie Janssen, décédé à Englewood (New Jersey, U.S.A.) le 19 juillet 1952 ; baron en 1930.

Agé de quarante-huit ans à la mort de son père et de son oncle, l'héritier de la Banque Cassel et Cie de Bruxelles était encore célibataire lorsque l'avenir de la banque ne repose plus que sur lui. Son souci constant semble avoir été, dès lors, d'avoir un fils à qui céder la banque familiale. Jean Cassel se maria dès l'année suivante, mais son épouse mourut deux ans plus tard, sans enfant. Il se remaria, en 1934, à Londres avec une Hollan-

daise de trente-trois ans, Mary Doorn, qui ne lui donna que des filles dont la première naquit en 1935 et la dernière à New York, en 1942.

La crise économique de 1930 d'abord, l'invasion de la Belgique par l'Allemagne hitlérienne ensuite, unirent leurs effets à la disgrâce familiale de Jean Cassel pour mener la Banque à sa disparition.

Inscrite en 1935, lors de la réforme bancaire, sur la liste des banques agréées par la Commission bancaire, sous forme de société en nom collectif, la Banque Cassel disparut au cours de la deuxième guerre mondiale, en 1943, lorsque le baron Jean Cassel, réfugié aux Etats-Unis d'Amérique, eut perdu tout espoir de pouvoir la transmettre un jour à un fils.

Le baron Jean Cassel ne revint pas en Belgique après la guerre.

Jacques-Henri Pirenne.

Renseignements aimablement communiqués par M.J. Cabet, directeur honoraire de la Banque de Paris et des Pays-Bas, par M. Philippe Roberts-Jones, conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, et par le secrétariat de la Société générale de Belgique. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, dossier ministère de la Justice, police des étrangers, dossiers individuels n° 54554, Germain Cassel et n° 399911, Sophie-Amélie Cassel. — Archives de la Ville de Bruxelles, direction de l'état civil, registres de la population, v° Germain Cassel, Jacques Cassel, Léon Cassel.

Moniteur belge : 30 septembre 1871, avis n° 493 ; 3 avril 1880, n° 349 ; 12 novembre 1880, n° 971 ; 7 octobre 1880, n° 878 ; 4 août 1900, n° 3467 ; 11 janvier 1900, n° 97 ; 2 mars 1900, n° 573 ; 23 mars 1900, n° 863 ; 30 mars 1900, n° 870 ; 9 avril 1900, n° 1126 ; 19 avril 1900, n° 1268 ; 20 avril 1900, n° 1835 ; 30 avril 1900, n° 1401 ; 29 septembre 1900, n° 2531 ; 6 octobre 1900, n° 2697 ; 22/23 octobre 1900, n° 2830 ; 22 novembre 1900, n° 3100 ; 1er janvier 1929, n° 57 ; 27 janvier 1929, n° 299 ; 3 février 1929, n° 392 ; 9 mars 1929, n° 1515 ; 29 mars 1929, n° 1547 ; 5 avril 1929, n° 2762 ; 5 avril 1929, n° 2779 ; 6 avril 1929, n° 2547 ; 11 avril 1929, n° 2966 ; 29/30 avril 1929, n° 3555 ; 3 mai 1929, n° 3607 ; 6/7 mai 1929, n° 3662 ; 8 mai 1929, n° 3689 ; 15 mai 1929, n° 3808 ; 18 mai 1929, n° 3883 ; 29 mai 1929, n° 4064 ; 1er juin 1929, n° 4146 ; 17/18 juin 1929, n° 4261 ; 28 juin 1929, n° 3420 ; 20 juillet 1929, n° 4904 ; 28 septembre 1929, n° 5971 ; 1er octobre 1929, n° 5827 ; 10 octobre 1929, n° 6199 ; 21/22 octobre 1929, n° 6400 ; 21/22 octobre 1929, n° 6405 ; 28/29 octobre 1929, n° 6507 ; 30 octobre 1929, n° 6528 ; 10 novembre 1929, n° 6698.

Etat présent de la noblesse du Royaume de Belgique, v° Cassel. — *Rapports annuels de la Commission bancaire*, 1936 à 1942. — H. Tarlier, *Almanach du commerce et de l'industrie*, Bruxelles, 1870, 1875. — B.S. Chlepner, *Le marché financier belge depuis cent ans*, Bruxelles, 1930, p. 22, 23, 60, 78. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, Bruxelles, 1960-1965, t. III, p. 330. — H. Coston, *L'Europe des Banquiers*, Paris, 1963, p. 175, 243, 265, 315. — H. Grunwald, *Turkenkirsch, a study of Baron Maurice de Hirsch, Entrepreneur and Philanthropist*, Jérusalem, 1966, p. 14. — S. Japhet, *Recollections from my Business Life*, 1931, p. 127. — *Compagnie Maritime Belge, 1895-1945*, Anvers, p. 55. — *Banque du Congo Belge*, 1909-1959, Bruxelles, p. 63, 65.

CERFONTAINE (Paul), prénoms déclarés à l'état civil : *Marie*-Paul-*Antoine* ; zoologiste, professeur à l'Université de Liège, né à Teuven le 30 octobre 1864, décédé à Maestricht le 3 novembre 1917.

Quoique de condition modeste, ses parents firent faire à leurs deux fils des études universitaires. Paul, l'aîné, après de brillantes études, devint assistant (1889), puis chef de travaux (1895) des cours de zoologie et d'embryologie : l'enseignement prestigieux d'Edouard Van Beneden avait fait naître chez lui la vocation scientifique et il fut pendant vingt ans, comme Louis Julin, dessinateur de talent, le collaborateur dévoué et indispensable, le confident d'un maître qu'il vénérait profondément.

Ecarté de la succession d'Edouard Van Beneden, en dépit de son expérience en embryologie et en histologie, Paul Cerfontaine fut chargé en 1910, à la mort de Julien Fraipont,

des cours de zoologie systématique, de paléontologie et de géographie animales, matières pour lesquelles il se sentait mal préparé. Avec sa conscience coutumière, il s'attacha à la préparation de ces enseignements, — au détriment de ses recherches. Il fut nommé professeur extraordinaire en 1911 ; une promotion, à titre posthume, au rang de professeur ordinaire vint reconnaître les éminents services qu'il rendit à l'Université et à la Science pendant près de trente années.

Les premières recherches, sur le tube musculo-cutané (1890), puis sur le système nerveux (1892) du lombric, révélèrent l'habileté technique et les qualités d'observateur scrupuleux et patient de Paul Cerfontaine. Le premier mémoire lui fit attribuer une bourse de voyage ; à la Station zoologique de Naples (1890), il entreprit une étude de l'organisation et du développement postlarvaire de différentes formes d'Anthozoaires (Cérianthes et Hexactinaires), observations qu'il devait compléter en 1900 par des recherches sur la régénération et l'hétéromorphose des Hydrozoaires et des Hexacoralliaires et en 1908 par une description détaillée d'une petite espèce de Cérianthe (*C. oligopodus*, n.sp.). Depuis plus de vingt ans, Edouard Van Beneden rassemblait les documents à l'appui de sa théorie de l'origine cérianthaire des Coelomates, dérivée de l'hypothèse de A. Sedgwick ; Paul Cerfontaine, familier de la pensée du Maître, consacra les trois dernières années de sa vie à en préparer la publication posthume (1923) ; il y intégra ses propres observations.

Le volumineux travail (1906), consacré au développement de l'Amphioxus et honoré d'une médaille d'or par l'Académie royale de Belgique, avait été entrepris dans le dessein de mettre à l'épreuve la théorie de l'origine coelentérienne des chordés. L'auteur y donna à nouveau la mesure de son habileté technique ; les préparations de stades embryonnaires font encore l'admiration des connaisseurs. Mais, par égard pour son Maître, Paul Cerfontaine s'abstint de mettre en valeur ses propres conceptions théoriques.

Paul Cerfontaine se distingua encore dans le domaine de la parasitologie. En 1893, une épidémie de trichinose dans la banlieue liégeoise lui permit d'observer la migration de la femelle adulte et fécondée au travers de la paroi intestinale jusque dans le système lymphatique. Edouard Van Beneden avait, au début de sa carrière, quelque peu étudié les Trématodes monogènes. Son élève devait consacrer de 1893 à 1900 plusieurs mémoires à divers Trématodes de poissons marins qu'il décrivit avec minutie, s'attachant à clarifier la systématique très embrouillée des Octocotylidés V. Ben. et Hesse (g. Anthocotyle, Dactylocotyle, Onchocotyle et Diclidophora) et soulignant la spécificité parasitaire de certains genres (g. Dactylocotyle sur les Gadidés, g. Onchocotyle sur les Sélaciens). On lui doit aussi la description de deux espèces du genre Merizocotyle Cerf. (Monocotylinae). Les événements ne permirent pas à Paul Cerfontaine de poursuivre ces recherches. Une planche originale, concernant l'Acanthocéphale *Corynosoma hamanni*, a été reproduite par Y. Golvan (1959), divers dessins relatifs aux Acanthocéphales et aux Cestodes récoltés par « La Belgica » restent inédits (*cfr* R. Ph. Dollfus).

Les travaux de Paul Cerfontaine ont été publiés en majorité dans les *Bulletins de la Classe des Sciences de l'Académie royale* et dans les *Archives de Biologie* (1890-1909).

Paul Cerfontaine était membre fondateur et vice-président (1916) de l'Association liégeoise pour l'étude de l'Anthropologie.

En 1914, la guerre le surprit à Teuven ; sa maison fut aussitôt réquisitionnée. Suspect à juste titre aux yeux des autorités d'occupation, prisonnier de fait, il s'occupa activement de l'assistance aux populations loca-

les. Dans le même esprit patriotique, un de ses beaux-fils, devançant l'appel, put gagner le front; un autre le suivit, mais fut terrassé par la maladie. Paul Cerfontaine tomba gravement malade au début de 1917. Empêché de se faire soigner à Liège, il se réfugia à La Haye, puis fut ramené à Maestricht où il décéda. Il avait cinquante-trois ans. Une mort prématurée venait lui ravir le fruit de sa persévérance et de son obstination au travail.

Jean Godeaux.

Renseignements aimablement communiqués par M. R. Ph. Dollfus. — P. Brien, « Paul Cerfontaine », dans *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIX^e^ siècle et le début du XX^e^*, Bruxelles, 1968, p. 760 (*Académie royale de Belgique*). — D. Damas, « Paul Cerfontaine », dans *Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège*, 1 vol., Liège, 1919, p. 49-52, portrait. — D. Damas, « Paul Cerfontaine », dans *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1867 à 1935, Notices biographiques*, t. II, Liège, 1936, p. 239-242, bibliographie. — Ch. Fraipont, « Paul Cerfontaine », dans *Revue Anthropologique*, t. XXX, Paris et Liège, 1920, p. 14-15.

CHENOT (Adam), médecin, conseiller sanitaire, professeur à l'Université de Vienne, né à Léglise (province de Luxembourg) le 19 août 1722, décédé à Vienne (Autriche) le 9 mai 1789.

C'est en admettant comme fondée l'hypothèse — très hasardeuse — qu'Adam Chenot est né à la fabrique de papier de Mühlenbach-lez Luxembourg que, voulant honorer un compatriote oublié, l'historien luxembourgeois Edmond Knaff entreprit de réunir les documents nécessaires à sa biographie. Au cours de ses recherches, il fit appel à de nombreux correspondants néerlandais, autrichiens, hongrois, roumains, et en particulier au conservateur des Archives de la Guerre de Vienne. Des renseignements émanant des Archives de l'Etat à Arlon, le mirent sur une nouvelle piste. Une pièce signée par le docteur Adam Chenot donne procuration à son frère Jean, artificier du corps d'artillerie des Pays-Bas autrichiens, pour le représenter dans la succession de leurs oncles prêtres.

Mais ce fut Joseph Sosson, ancien greffier du Tribunal d'Etalle, qui découvrit la véritable origine d'Adam Chenot en 1955, soit vingt-cinq ans après la publication de Knaff. Les registres paroissiaux de Léglise contiennent l'acte de naissance d'Adam daté du 19 août 1722; il y apparaît comme fils de Lambert Chenot, originaire de Châtillon, et d'Anne Paquot, de Habaru, dépendance de Léglise. Cette filiation est confirmée dans un acte scellé écrit par Adam Chenot, acte où l'on trouve la roue de meunier et deux C adossés et par lequel, à la mort de son père Lambert, il déclare ne rien vouloir de sa part de la succession. Les parents d'Adam étaient meuniers à Habaru. Il fit ses premières études chez son oncle, l'abbé Paquot, vicaire à Etalle, puis alla très vraisemblablement faire ses humanités et sa philosophie chez les jésuites à Luxembourg.

A cette époque, le pays connaissait un grand mouvement d'émigration vers l'Autriche. Adam avait un oncle, ingénieur réputé dont le fils Jean Chenot, diplomé de Leyde avait émigré à Vienne. Il y attira son cousin, Adam, lui fit octroyer une bourse importante et obtint pour lui la protection du savant hollandais Gérard Van Swieten, une des grandes figures du XVIII^e^ siècle, établi à Vienne depuis 1745, avec lequel il était en relations suivies. Durant toute sa vie, Van Swieten accorda sa protection, doublée d'amitié à Chenot.

Au terme de ses études universitaires à Vienne, il fut, probablement sur les instances de Van Swieten reçu docteur à l'âge de trente-quatre ans, malgré son absence de cette ville, comme le prouve un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Vienne où l'on peut lire : « *promotus alibi* ». Il venait en effet d'être envoyé par l'impératrice Marie-Thérèse à Her-

mannstadt (Transylvanie) pour soigner les pestiférés. C'est là qu'il fit ses premières armes sous les ordres de Laurent de Stocker qui l'apprécia au point de lui donner en mariage sa fille Catherine dont il eut cinq enfants, trois garçons et deux filles. On ne connaît pas son acte de mariage qui dut être passé vers 1760.

A la mort de sa femme, en 1774, il épousa à Vienne, en secondes noces Catherine Wegrauch, veuve de Guillaume Rössler, dont il n'eut pas d'enfant.

En 1754, il avait été envoyé à Kronstadt (Brasso) toujours pour combattre la peste. Il eut à lutter contre l'ignorance de la population et la mauvaise volonté de l'administration locale. Prélevant une part de ses émoluments, il arrivera à juguler la maladie. Seul, son médecin-chef en fit éloge. Ce fut une occasion pour lui d'étudier sérieusement cette infection. Il note que sur six mille cas, quatre mille furent mortels. Il soigna à Kronstadt (Brasso) quatre cent treize cas de peste, tant à l'hôpital qu'en privé ; deux cent quarante et un malades guérirent, cent septante-deux moururent. Il utilisa comme désinfectants la chaux-vive et les vapeurs de soufre ; son autorité s'affirma partout.

En 1758, il s'installe à Hermannstadt (Sibiu) où il succède au docteur Grosse. L'administration de la ville, lassée de ses demandes réitérées, lui permit d'occuper le « Gasthof », belle maison de maître qui existe encore aujourd'hui. Il changea plusieurs fois de domicile dans la même ville.

C'est en 1766 qu'il publia son traité *Tractatus de peste* (Vienne, Johann Thomas de Trattner), qui fut aussi son premier succès ; Van Swieten et toutes les sommités médicales en firent les plus grands éloges. Il parut de cet ouvrage une version allemande due à J.W. Schweighart à Dresde en 1776.

En 1767, Marie-Thérèse lui décerna la médaille d'or de 1re classe et le titre de *protomedicus* de Transylvanie. Honoré de ce titre, la présidence du *Concessus medicorum* lui fut attribuée (E. Knaff, p. 248-249).

Jusqu'en 1770, le rôle de Chenot fut très modeste ; dénué d'autorité, il était appelé à contrôler l'application des mesures édictées par ses supérieurs. Il est certain qu'il contribua largement dans la suite à l'établissement du nouveau règlement sanitaire des frontières et de la loi sanitaire générale de 1771.

En 1780, une proposition alléchante lui vint du prince Constantin Murusi qui voulait se l'attacher définitivement comme médecin, pour sa fille Sultana qui souffrait de troubles nerveux. Il ne lui offrait pas moins de six mille florins par an s'il acceptait de quitter la Transylvanie et de s'établir à Jassi en Moldavie. Chenot ne voulut pas accepter cette brillante proposition en raison du genre de maladie de la patiente. Ses enfants étaient d'ailleurs aux études ; il ne désirait pas les priver de leurs maîtres tandis que son fils aîné était à l'Université de Pressbourg (E. Knaff, p. 251). Joseph II le nomma conseiller sanitaire à Vienne ; il y resta jusqu'à sa mort. Membre de la Faculté de l'Université de Vienne depuis 1780, il donna les cours de chirurgie à l'Académie de Médecine.

Les dernières années de sa vie furent particulièrement actives. Il fit supprimer les vieilles ordonnances sanitaires périmées ; il demanda de nombreuses mesures à l'égard des pestiférés et de leur entourage, mais, n'ayant constaté aucun cas de contagion causé par des marchandises venant des entrepôts — en l'occurrence des déchets de linges pour pâte à papier importés de Turquie —, il osa réclamer un délai restreint de séquestration pour ces marchandises, favorisant ainsi les échanges commerciaux. Malgré les polémiques provoquées par les thèses de Chenot dans le monde médical, Joseph II confia à ce dernier le soin de juguler la nouvelle épidémie de peste qui s'abattit sur la Hongrie en 1786. Voulant couper court à toute

discussion, l'empereur signa de sa propre main les ordres rédigés par Chenot qui parvint à maîtriser le fléau en peu de temps.

Chenot mourut d'une crise cardiaque. Son acte de décès est conservé à Vienne.

Plusieurs ouvrages parurent après sa mort dont : *Hinterlassene Abhandlungen über die ärztliche und politischen Anstalten bey der Pestseuche* imprimé en 1798 chez Johanes Thomas Edler von Trattner à Vienne. A la demande de Joseph II, François Schraud publia un autre ouvrage de Chenot : *Historia Pestis Transilvaniae annorum 1770 et 1771* (à Buda, 1799). Au début du *Tractatus de peste*, nous dit Knaff, Chenot suit avec grand soin l'évolution des premiers cas constatés lors de l'épidémie de 1755. Dans l'*Historia Pestis Transilvaniae*, nous trouvons un exposé minutieusement détaillé de la maladie, exposé que Knaff qualifie de « rapport génial sur cette épidémie, suivi d'un exposé méthodique des mesures appliquées ». Le paragraphe concernant la prophylaxie individuelle et publique montre comment Chenot obtint des résultats remarquables.

Chenot ne fut pas anobli quoi qu'on ait dit. Sa fortune était modeste, son idéal fut d'apporter des soins désintéressés aux populations.

Ce ne fut que très accessoirement que Chenot fut amené au cours de sa vie à s'occuper des possibilités d'exploitation d'un gisement d'alun, de la valeur des eaux minérales, des plantes médicinales et même de propositions de construction de pont, car le but qu'il poursuivit inlassablement reste le désir de connaître mieux cette terrible maladie qu'est la peste et de la maîtriser.

Henri Jacob.

E. Knaff, « Adam Chenot (Chenotus, 1721-1789) », dans *Bulletin des Sciences médicales du Grand-Duché de Luxembourg*, 1921, p. 131 ss. — E. Knaff, « Adam Chenot (Chenotus), 1721-1789 », dans *Publications de la Section historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg*, t. LXIV, 1930, p. 203-314, bibliographie, transcription de nombreux textes d'archives. — H. Jacob, « Adam Chenot, 1722-1789 », dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 32e année, 1956, p. 33-38. — J.-S. Ersch, *Literatur der Medicin seit der Mitte des achtzehnten Jahrhunderts bis auf die neueste Zeit*, Amsterdam und Leipzig, Kunst und Industrie Comptoir, 1812, col. 239, n° 2509.

***CLAYTON** (Philip *Thomas Byard*, dit Tubby), père-fondateur de « Toc H », né à Maryborough (Queensland, Australie) le 12 décembre 1885, décédé à Londres le 16 décembre 1972.

Philip était le plus jeune des six enfants — trois garçons et trois filles — de Reginald Byard Buchanan Clayton et d'Isobel Byard Sheppard. A l'âge de seize ans, Reginald quitta le calme presbytère paternel du Hampshire pour aller mener une vie plus dure dans le nouveau territoire du Queensland. Dix ans plus tard, en 1870, il revint en Angleterre et, le 25 juin 1872, épousa sa cousine Isobel. En septembre de la même année, ils partirent pour l'Australie où ils restèrent une quinzaine d'années. Le courage, l'esprit d'initiative, le goût du travail — qualités dont hérita Philip — apportèrent à Reginald Clayton une petite fortune. En 1886, les Clayton décidèrent de retourner en vacances en Angleterre et d'y prendre des dispositions pour l'éducation de leurs enfants. Ils emportaient 800 livres. A peine étaient-ils en Angleterre qu'ils apprirent que leur maison en cèdre et leurs parcs à bétail avaient été détruits par le feu et que la banque où ils avaient déposé leurs économies avait fait faillite. Ainsi, à l'âge de quarante-deux ans, Reginald dut recommencer à zéro ; cette fois dans la Cité de Londres comme agent d'import-export de marchandises vers l'Australie. Dans ces épreuves, il eut le soutien fidèle de sa femme, dont le courage et la force égalaient les siens.

C'était une famille unie qui s'installa pour une nouvelle vie à Fulham, faubourg de Londres, et elle le resta toujours. Ironie du sort, Philip, qui avait une telle estime pour la vie de famille, ne devait jamais se marier, passa sa vie dans un décor quelque peu spartiate et, malgré ses nombreux amis, fut et resta jusqu'au bout un homme solitaire. Il parlait de ses parents avec beaucoup d'affection, se dévouait pour ses frères et sœurs et il affirma durant toute sa vie que son frère Sir Hugh qui fit carrière dans l'Indian Civil Service lui était supérieur à tous égards.

A un certain moment, Philip prit le surnom de « Tubby » (« boulot »).

Ce surnom ne le dépeignait pas exactement, du moins tel qu'il était durant sa jeunesse, car quoique petit, trapu et solide, il n'était pas grassouillet. Il avait une forte constitution : sans cela, il ne se serait jamais rétabli d'une série de maladies graves, dont le cancer de la prostate, et il n'aurait jamais pu survivre à la tension de voyages répétés à travers le monde et au travail acharné et continu.

Tubby quittait chaque jour sa maison d'Edith Road pour aller à l'école préparatoire de Colet Court où il noua une amitié durable avec William Temple, qui devint archevêque de Canterbury.

Puis, il obtint une bourse qui lui permit de fréquenter la fameuse Public School de St. Paul's. Un observateur affirme qu'il est très sociable et qu'il a le culte de l'amitié. Tubby aimait parler, que ce soit avec quelques amis ou bien à la « School Debating Society » où il aimait s'opposer au redoutable G.K. Chesterton. Son enfance influença fortement la voie qu'il allait suivre par la suite.

Tubby quitta St. Paul's avec une bourse pour Oxford où il fréquenta l'Exeter College, et où il fut plus tard élevé à l'honorariat. Dans sa promotion se trouvait Geoffrey Fisher qui, devenu archevêque de Canterbury, devait une cinquantaine d'années plus tard lui conférer le « Lambeth Degree of doctor of Divinity ». Parlant de Tubby à Oxford, l'archevêque écrit : « He was almost more » of an all-pervading and all-embra» cing radiance of originality than » a distinct person such as I could » know ... he talked and laughed » himself into our lives with the » same exuberance that enlivened » his later years ... throughout all » his manifestation of a rollicking » spirit, and along with his Pick» wickian shape, he stood among us » as a kind of wise owl — made a » bit owlish by his glasses, but always » wise ... Tubby made it clear in a » most natural and ingratiating way » that the Christian religion was » always in the middle of it all; » making it more many-hued and » exciting than I had at that time » imagined possible ».

Lors de l'examen final de la « Honours School of Theology », Tubby obtint la plus grande distinction; malgré un empoisonnement du sang, il quittait chaque matin sa chambre pour se rendre péniblement aux examens dans un état d'hébétude semi-inconsciente.

Alors qu'il était encore à Oxford, Tubby rencontra le Dr John Stansfeld qui devait faire sur lui une impression inoubliable; celui-ci venait demander de l'aide pour l'action qu'il menait à Bermondsey, un des quartiers les plus pauvres du sud de Londres. Tubby répondit à l'appel et y alla le plus souvent possible, laissant parler son cœur charitable.

Après avoir quitté l'université, Tubby travailla pendant un an sous la direction de Dr Armitage Robinson, doyen de Westminster, un exégète du Nouveau Testament et médiéviste de réputation internationale. Le doyen lui fit faire des recherches sur les tuiles marquetées de l'abbaye de Westminster (*The Inlaid Tiles of Westminster Abbey*). Grâce à ce travail, considéré comme une œuvre maîtresse, il fut élu, très jeune, mem-

bre de la « Society of Antiquaries ». Il aurait donc pu faire carrière d'érudit, mais une imagination sans cesse en éveil, et même parfois indisciplinée, le poussait à embellir les faits insipides. Il avait d'ailleurs conscience de cette tendance ; enclin à se moquer de lui-même — son humour le protégea toujours — il annonçait de sa voix profonde et hésitante : « Oh, my dear, I-er, I ? er, really » have told the truth ! ».

En 1910, ordonné par l'Eglise d'Angleterre, il alla rejoindre les quinze vicaires-assistants de la grande paroisse de St. Mary à Portsea (Portsmouth). Le curé s'appelait Cyril Garbett et devait plus tard devenir archevêque de York. Homme timide et réservé, il dirigeait de loin en exerçant une discipline rigide et en exigeant de son équipe le respect de l'horaire établi. Et cependant, il fit une exception pour Tubby, car peu à peu il lui donna quasiment carte blanche. Au cours des quatre années passées à Portsea, Tubby révéla deux de ses talents : le premier, assez surprenant, son efficacité en tant qu'intendant de la maison du clergé, et le second, la fascination qu'il exerçait sur les jeunes gens.

Tubby quitta Portsea en 1915 pour devenir aumônier militaire ; au printemps de la même année, il servit en France au « n° 16 General Hospital », puis à la 6e division. C'est alors que naquit sa véritable œuvre ; dans une lettre datée du 27 novembre 1915, il écrit à sa mère qu'il allait être envoyé « to start some » kind of homely club for a few of the » multitude of troops who pass to » and fro. ». Ce club fut installé dans une maison de Poperinge, à une dizaine de kilomètres d'Ypres, tout près du champ de bataille, et fut appelé « Talbot House », du nom de Gilbert Talbot, fils cadet de l'évêque de Winchester, tué au champ d'honneur. « Talbot House », ou « Toc H », d'après les initiales prononcées à la manière des signaleurs militaires. Le club, dans l'esprit de ses fondateurs, devait être un « chez soi », un endroit où l'on pouvait lire, jouer, écrire chez soi. Sur les murs, il y avait des avis qui pouvaient prêter à rire : « If you spit on the » floor at home, please spit here » ; « Pessimists, Way Out » ; « Come » upstairs, and risk meating the » chaplain ». Sur la porte de l'aumônier, on pouvait lire : « All Rank » abandon, Ye who enter here ». En haut, dans ce qui avait été le grand grenier à houblon, se trouvait la chapelle dont l'autel était un banc de menuisier. Selon les mots mêmes de Tubby : « The whole house stood » for Christ in Flanders ».

Tubby dirigea « Talbot House » jusqu'à la fin de la guerre. Ensuite, la maison fut achetée grâce à la générosité de Lord Wakefield, et devint non seulement un mémorial de briques et de mortier, mais aussi une maison destinée aux générations futures.

A « Talbot House », Tubby avait relevé les noms des hommes qui souhaitaient être ordonnés prêtres anglicans. A la fin de la guerre la question se posa immédiatement de savoir où les candidats devaient aller pour être sélectionnés et, le cas échéant, pour être formés. Tubby fut désigné pour trouver cet endroit. Après de nombreux échecs, il découvrit une prison désaffectée à Knutsford dans le Cheshire et, le 26 mars 1919, les premiers éléments se réunissaient à l' « Ordination Test School » ; Tubby était leur « tutor ».

Dès 1917, Tubby et quelques amis avaient décidé de créer à Londres un club pour perpétuer les traditions de Talbot House. A Noël 1918, ayant annoncé ce projet aux milliers d'hommes, qui avaient été les hôtes de la « Old House », Tubby obtient un accueil enthousiaste. A Londres et dans d'autres grandes villes, des homes — appelés comme dans l'armée Mark I, Mark II, etc. — furent installés, où des hommes d'âges et de milieux différents souhaitaient

vivre en communauté et accomplir une activité sociale.

Dans tout le Royaume-Uni, on fonda des émanations de « Toc H » où des hommes se rencontraient chaque semaine, s'exerçaient à la pratique de la camaraderie, de la loyauté, de la charité et s'engageaient à « installer le royaume de Dieu sur la terre ». Dès le début, des sœurs infirmières avaient été accueillies à Talbot House. Parmi elles, il y avait Miss A.B.S. Macfie qui fonda en 1922 avec l'aide de Tubby la « Toc H League of Women Helpers » qui devint plus tard la « Toc H Women's Association ».

En 1922, l'archevêque de Canterbury nomma Tubby vicaire de All Hallows by-the-Tower, la plus ancienne église paroissiale de la City fondée en 675; All Hallows devint l'église de la confrérie de « Toc H Amical »; assidu dans l'exercice de ses fonctions, imaginatif — comme à chaque instant de sa vie d'ailleurs —, prêt à tout expérimenter, Tubby insuffla une vie nouvelle à All Hallows et établit une nouvelle conception de l'action de l'église dans la cité.

Elargissant son champ d'action, le R.P. Clayton forma le projet ambitieux de recréer à Great Tower Hill, à la limite de la City, l'équivalent historique de Trafalgar Square ou de Lincoln's Inn Fields (*The Times*, 6 novembre 1933). Avec l'aide d'amis et notamment de Lord Wakefield, Tubby créa un certain nombre d'associations dont le « Tower Hill Improvment Trust ». Leurs buts étaient l'achat et la destruction de bâtiments affreux, la création de jardins et d'espaces aérés, le dégagement d'une partie du mur romain de la City, la fondation d'un centre de travail social et — le plus inattendu de tout — la création pour les enfants d'une plage sur la Tamise près de la Tour de Londres.

Lorsque Tubby avait été nommé vicaire, l'archevêque de Canterbury lui avait laissé entière liberté de continuer son œuvre de père-fondateur de « Toc H ». En 1922, il effectua le premier de ses tours du monde, fondant et encourageant la création de filiales de « Toc H » en Afrique, au Canada, en Côte d'Or, en Inde, au Nigéria, en Nouvelle-Zélande, en Iran, en Afrique du Sud; il retourna souvent dans la plupart de ces pays, tout comme aux Etats-Unis. En 1935, répondant à une invitation du commandant en chef, il passa quelques mois avec la flotte de la Méditerranée.

C'est en 1932, lors d'un séjour au Niger, que Tubby se trouva confronté avec la lèpre et se demanda s'il ne devait pas consacrer le restant de sa vie à s'occuper des lépreux. Un groupe d'amis le persuada finalement que son devoir était de continuer la tâche qu'il avait commencée. Mais il intéressa « Toc H » aux problèmes de la lèpre et, en 1935, les cinq premiers volontaires de « Toc H » s'embarquaient de Liverpool pour aller travailler parmi les lépreux. Il exista depuis lors un lien étroit entre « Toc H » et la « British Empire Leprosy Relief Association », appelée ensuite « L.E.P.R.A. ».

Lorsqu'en septembre 1939 la guerre éclata, Tubby était en Ecosse. Il se mit immédiatement à organiser le travail de « Toc H » parmi les militaires des Orcades. Effectuant des visites éclairs à Londres, il fut pendant deux longues périodes chapelain et « welfare officer » à bord de pétroliers. Dans le *Who's Who*, Tubby mentionnait comme délassement les voyages en mer et, dès 1929, il était devenu « senior chaplain » de l'Anglo Iranian Petroleum Company. Ce fut peut-être à bord, parmi les hommes, par tous les temps et en présence de tous les dangers, qu'il accomplit sa plus grande œuvre, donnant libre cours à son courage, à son sens de l'humour, à ses sentiments altruistes et à sa bonté rayonnante.

Dans la nuit du 8 décembre 1940, une bombe tomba près de All Hallows et souffla le vitrail est et le mur de l'église. Le 29, une pluie de bombes incendiaires s'abattit sur le bâtiment et

le détruisit complètement. Lorsque la guerre fut finie, résolu à reconstruire All Hallows, Tubby demanda l'aide d'amis du monde entier, entreprenant de nombreuses tournées épuisantes au-delà des mers. L'argent et les matériaux arrivèrent de toutes parts et, le 23 juillet 1957, on consacra All Hallows reconstruite en présence de la reine-mère Elizabeth.

Les dommages matériels causés par les bombardements dans l'East End à Londres avaient été terribles. Tubby était conscient du fait qu'après la guerre, il y aurait beaucoup moins de volontaires dans les clubs et les établissements qui, pendant des années, avaient donné un aspect caractéristique à la vie des quartiers est de Londres. En 1947, au cours d'une de ses tournées en Amérique du Nord, il demanda à de jeunes Américains, âgés de dix à vingt-cinq ans, de venir travailler bénévolement dans l'East End pendant leurs vacances d'été. En hommage à John Winant, ambassadeur des Etats-Unis à Londres et ami de Tubby, ces jeunes gens et ces jeunes filles furent appelés « The Winant Volunteers ». Leur action s'étendit à d'autres villes et bientôt une action similaire fut menée aux Etats-Unis par une association, réunissant de jeunes Anglais, qui prit le nom de Clayton (malgré l'opposition de Tubby), « The Clayton Volunteers ».

En 1962, Tubby Clayton prit sa retraite comme vicaire de All Hallows, mais poursuivit ses autres travaux et sa volumineuse correspondance. Pendant le week-end du 18 juin 1965, Poperinge célébra le jubilé de la Talbot House dont les trésors avaient été mis en lieu sûr par les habitants au début de la guerre. Tubby eut la grande joie d'être fait citoyen d'honneur de Poperinge. Bien qu'il vécût encore sept ans, cet hommage fut le point culminant de cette vie étonnante : peu d'hommes ont en effet autant influencé en bien leurs semblables, jeunes ou vieux, de toutes conditions sociales.

Aumônier du roi Georges V et de ses successeurs il était titulaire de diverses distinctions : « Companion of Honor », « Military Cross », ordre de la Couronne de Belgique, diplôme de l'Armée du Salut, Chapelain honoraire de l'Administration du Port de Londres. L'épitaphe qu'il composa lui-même est la suivante : « Lord Jesu, Redeemer, / Wilt wake » an old dreamer? / Of workers the » weakest, / Of liegemen the least, / » Of faint-hearts most faithless, / Of » Saints' scars too sactheless - / Wilt » robe in Redemption a fool for thy » Feast? /

Travaux : Tales of Talbot House, 1919 ; *The Smoking Furnace and the Burning Lamp*, 1927 ; *Plain Tales from Flanders*, 1929 ; *Weekday Christianity*, en collaboration avec L.G. Appleton, 1930 ; *Letters from Flanders*, 1932 ; *Earthquake Love*, 1932 ; *The Pageant of Tower Hill*, en collaboration avec B.R. Leftwich, 1935 ; *Fishers of Men*, troisième édition, 1961 ; *To Conquer Hate*, 1963 ; nombreux articles de journaux et périodiques.

John Durham.

Melville Harcourt, *Tubby Clayton. A personal Saga*, 1953. — Tersham Lover, *Clayton of Toc H*, 1971. — *Talbot House to Tower Hill*, anthologie de textes de Tubby Clayton, éditée par John Durham, 1956. — John Durham, *Tubby on Toc H*, 1962.

CLÉMENTINE (*Alberte-Marie-Léopoldine*), princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, née à Laeken le 30 juillet 1872, décédée à Nice le 8 mars 1956, épousa à Moncalieri, le 14 novembre 1910, Victor-Napoléon-Jérôme-Frédéric Bonaparte, prince français, né à Paris le 18 juillet 1862, décédé à Bruxelles le 3 mai 1926, fils du prince Napoléon-Jérôme et de la princesse Clotilde de Savoie.

Bien que la naissance de cette princesse eût apporté une déception au roi qui, trois ans plus tôt, avait perdu

son fils unique et avait espéré ardemment un héritier mâle, Léopold II avait témoigné plus d'affection à la princesse Clémentine qu'à ses deux autres filles. Cette affection s'était accrue encore à la suite de l'incompatibilité d'humeur qui s'était manifestée entre la jeune princesse et sa mère, au point de lui faire quitter Spa pour se fixer à Bruxelles, où elle allait devenir la gaieté et l'ornement de la Cour de Belgique. A mesure que Marie-Henriette s'enfonçait dans la solitude de la villa de l'avenue du Marteau, Clémentine prenait sa place dans les cérémonies officielles et les fêtes de la cour.

Sa beauté et sa distinction s'alliaient à un caractère agréable et enjoué pour la faire chérir du roi. Elle était simple d'allure, vive et spirituelle et attirait naturellement la sympathie.

Elle tardait cependant à se marier. L'on disait, mais ce n'était qu'une rumeur, qu'elle ne se consolait pas de la mort de son cousin le charmant prince Baudouin. L'on disait également qu'instruite par les déceptions que ses sœurs avaient trouvées dans le mariage, elle préférait le célibat et refusait tous les partis que lui proposait sa mère ; c'était même dans cette obstination qu'il fallait, croyait-on, chercher le point de départ du dissentiment entre la reine et sa fille. Le prince de Naples, héritier de la couronne d'Italie, avait officieusement demandé sa main, mais ses démarches étaient restées sans suite, non seulement à cause de l'aspect physique peu attrayant du futur Victor-Emmanuel III, mais aussi à cause de l'usurpation des Etats de l'Eglise par la maison de Savoie qui rendait impossible tout mariage avec une princesse de la catholique Belgique.

Cependant le cœur de la princesse allait se prononcer en faveur du prince Victor-Napoléon, vivant en exil à Bruxelles et protégé par l'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III.

Léopold II ne pouvait donner son consentement à pareil projet. Le prince Victor était le chef de la Maison Bonaparte et prétendant au trône de France, ce qui était la cause de son exil en Belgique. Au nom de la neutralité belge, le roi ne pouvait donner la main de sa fille à un prince qui personnifiait des principes opposés aux institutions républicaines de la France, d'autant plus qu'il avait besoin d'une bonne entente avec le gouvernement de Paris dans le jeu diplomatique sur lequel reposaient l'existence et l'intégrité du Congo.

Cet amour contrarié mit fin aux relations cordiales entre le père et la fille et, en février 1905, la princesse partit pour Saint-Raphaël, en attendant qu'on aménageât pour elle une résidence séparée dans l'aile du palais de Bruxelles jouxtant la rue Royale. Cette mésintelligence avec sa fille préférée assombrit les dernières années du règne et acheva de détacher le roi de sa famille légitime pour s'en créer une irrégulière. La princesse Clémentine dut attendre la mort de son père pour réaliser ses projets. Elle n'allait guère trouver de fidélité chez son mari si longtemps attendu, bien qu'elle lui eût donné deux enfants : la princesse Marie-*Clotilde*-Eugénie, née à Bruxelles le 20 mars 1912, et le prince Napoléon-*Louis*-Jérôme, né à Bruxelles le 23 janvier 1914.

Charles Terlinden.

Notes et souvenirs du général O. Terlinden, chevalier d'honneur de S.A.R. la comtesse de Flandre. — L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Bruxelles, 1949 (*Présence de l'Histoire*). — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934. — E. Beyens, « Souvenirs sur Léopold II et la Cour de Belgique », dans *Revue générale*, 65e année, 1932, p. 537-553, 707-727. — G. Stinglhamber, « Le drame d'une vie de Roi », dans *Conférences et Théâtres*, 2e année, n° 2, février 1935, p. 47-52.

COCK (Alfons De), prénoms déclarés à l'état civil : *Charles-Alphonse*, folkloriste, né à Herdersem le 12 janvier 1850, décédé à Anvers le 2 mars 1921.

Après avoir fait ses études à l'Ecole normale de Lierre de 1866 à 1869, Alfons De Cock devint instituteur à Moorsel en 1869 et à Herdersem en 1874. Instituteur en chef à Denderleeuw de 1879 à 1904, il se fixa ensuite à Bruxelles qu'il quitta en 1907 pour Anvers.

Il hérita de son père — un instituteur communal autodidacte qui donnait ses cours dans sa propre maison — son goût pour l'enseignement et pour l'étude. Ce goût particulièrement cultivé pendant ses études à Lierre, l'animera toute sa vie, car il était convaincu qu'il avait quelque chose à réaliser pour le peuple flamand. Voué à sa tâche d'enseignant, il publia d'abord des ouvrages purement didactiques, s'intéressant à la botanique, dont l'enseignement avait été rendu obligatoire dans les écoles primaires en 1880.

En 1883, Alfons De Cock publia à Gand une *Flora der Dendervallei*, rééditée la même année sous le titre de *Schoolflora*.

Il fit ensuite paraître *Wonderen uit het plantenrijk* (deux volumes, Gand, 1892), ouvrage écrit à l'usage des écoles qui obtint le Prix De Keyn décerné par l'Académie royale de Belgique (1891-1892), et deux biographies, l'une consacrée à *Rembert Dodoens* (parue dans la série des *Volksboekjes van het Willemsfonds*, n° 8, Gand, 1890), l'autre à *Simon Stévin* (*ibidem*, n° 3, Gand, 1888) et *Arm geboren en beroemd gestorven* (Gand, 1888), dont le titre démontre clairement qu'il s'agit d'une œuvre destinée à un public jeune avide d'instruction.

Témoignant d'un grand intérêt pour la culture et en particulier pour la littérature, il publia des articles sur Multatuli, Vosmaer, Vondel, Busken Huet, Jean-Jacques Rousseau et Guy de Maupassant dans *De Vereeniging* et *De Toekomst*, revues d'instituteurs.

Alfons De Cock fut ainsi un de ces précurseurs qui firent découvrir la vie intellectuelle à un peuple resté trop longtemps sous tutelle.

L'année 1887 marqua profondément dans la vie de De Cock : il fit cette année-là la connaissance du poète Pol de Mont, héraut d'une science nouvelle qu'il avait appelée *Volkskunde* par analogie avec l'allemand et qui, au cours d'une conférence enthousiaste faite au cercle régional d'instituteurs de Ninove « Studielust », demanda à ses auditeurs de l'aider à récolter des récits populaires, des chansons, des charades et devinettes, des pièces en vers et autres trésors de la langue et de la vie populaires.

Ayant acquis un certain sens de l'observation et de l'annotation grâce à l'élaboration de sa flore, De Cock se sentit en même temps que d'autres concerné par cette proposition, ne pressentant toutefois pas que ce qu'il faisait au nom d'un certain romantisme et de ses convictions flamandes — retrouver l'héritage oral et poétique d'un grand peuple — avait aussi une valeur scientifique. August Gittée lui dévoila cet aspect de la recherche en le familiarisant avec les publications belges et étrangères et en lui faisant comprendre que des indications folkloriques éparses — considérées comme des données de base et réunies scientifiquement — peuvent déterminer les caractéristiques d'un peuple.

Pour réaliser son premier recueil, Alfons De Cock choisit, sur les conseils d'August Gittée d'ailleurs, un domaine avec lequel il était déjà familiarisé au point de vue historique ; grâce à sa connaissance des travaux de Dodoens, il savait que les plantes et les herbes réunies et décrites dans sa *Flora der Dendervallei* étaient utilisées comme remèdes populaires. Il publie ainsi *Volksgeneeskunde in Vlaanderen* (série *Uitgaven van het Taalverbond*, n° 4, Gand, 1891, réédité par J. van Haver à Schiedam en 1976), relevé scientifique, logique et ordonné des coutumes et des usages transmis par la tradition qui étaient suivis par la population campagnarde pour soi-

gner les maladies. De Cock avait rassemblé en grande partie lui-même la documentation nécessaire à cet ouvrage, ce qui explique sa dispersion géographique inégale à travers la Flandre. La subdivision du travail n'est pas originale ; l'auteur s'est inspiré de la deuxième édition du livre de Victor Fossel, *Volksmedicin und volksmedicinischer Aberglaube in Steiermark* (1886) ; les citations extraites d'anciennes sources latines et néerlandaises et de quelques ouvrages modernes sont fortuites et ne permettent pas une comparaison systématique, mais cet ouvrage fut pour l'époque très utile. Avant sa parution en 1891, quelques chapitres avaient été publiés dans *Volkskunde*, revue créée en 1888 par Pol de Mont et August Gittée et destinée exclusivement à l'étude fondamentale du folklore. A partir de la deuxième année, Alfons De Cock y collabora de plus en plus et après le départ d'August Gittée en 1894, il fit partie du comité de rédaction aux côtés de Pol de Mont.

La médecine populaire devait continuer à passionner De Cock : il publia presque chaque année l'un ou l'autre article dans cette revue. Mais soucieux de respecter le programme établi par son maître Gittée en 1889, une large part est réservée à la littérature orale, aux jeux et divertissements, aux mœurs, coutumes et croyances populaires. Ayant une préférence marquée pour le conte populaire — plusieurs de ses écrits le témoignent —, il édita deux recueils de « contes pour grands et petits » intitulés *Uit de wonderwereld* et *Rond den Heerd*, parus à Gand en 1889 et 1890. Négligeant l'aspect scientifique, ces recueils sont particulièrement destinés aux distributions des prix des écoles primaires et secondaires ; l'auteur imite dans un langage choisi des récits populaires. Les deux ouvrages suivants, *Dit zijn Vlaamsche wondersprookjes het volk naverteld* (Gand, 1896), réédité sous le titre de *Wondervertelsels uit Vlaanderen uit den volksmond opgeteekend* (Zutphen, 1924) et *Dit zijn Vlaamsche vertelsels uit den Volksmond opgeschreven* (Gand, 1898), réédité sous le titre de *Vlaamse Vertelsels* (Zutphen, 1927), écrits en collaboration avec Pol de Mont, sont d'honorables recueils populaires, de lecture agréable, présentés sous une forme didactique.

Avec son compagnon d'études de Lierre, Isidoor Teirlinck, De Cock publia un volume de légendes, *Brabantsch sagenboek* (trois volumes, Gand, 1909-1912), couronné par la Koninklijke Academie voor Taal- en Letterkunde : la première partie est consacrée à la légende en tant que récit né de la croyance populaire (sorcières, loups-garous, géants, génies des eaux) ; la deuxième partie comprend principalement des légendes empruntées à des sources écrites, notamment à la *Generale legende der Heylighen* de Ribadineira et Rosweyden et la troisième traite plus particulièrement des légendes historiques transmises par la tradition écrite.

Dans le même esprit, De Cock fera paraître *Natuurverklarende sprookjes* (deux volumes, Gand, 1911-1912) et *Oude Volksverhalen in dicht en ondicht* (Anvers, 1918) qui réunissent des sujets ayant un même thème. Dans son dernier ouvrage intitulé *Vlaamsche sagen uit den volksmond* (Amsterdam, 1921), De Cock apporte des renseignements sur les conteurs de légendes comme messagers de la tradition et sur les circonstances dans lesquelles on raconte des légendes, se pliant ainsi aux exigences de la méthodologie moderne ; ce recueil contient exclusivement des récits du début du XX^{e} siècle, notés à partir de la tradition orale.

Alfons De Cock étudia le conte populaire proprement dit dans une série d'articles de revues et dans deux volumes publiés à la fin de sa vie : *Volkssage, volksgeloof en volksgebruik* (Anvers, 1918) et surtout *Studiën en essays over oude volksvertelsels* (Anvers, 1919). Par compa-

raison avec des peuples de l'antiquité et avec des tribus primitives, l'auteur essaye de saisir l'essence même du conte populaire et de trouver le processus et les raisons de son adaptation.

Un second champ d'étude privilégié fut pour De Cock les éléments de la langue populaire. Trois ouvrages comportent dans leur titre les termes « proverbe » ou « dicton » ; l'on pourrait dès lors supposer que ce sont en réalité des recueils de proverbes assortis d'interprétations. Or ce n'est pas le cas, De Cock étudie les proverbes et dictons parce qu'ils sont des réminiscences ou des reflets d'usages et d'expressions populaires passés et présents qui ne sont plus toujours bien compris ; ils sont en fait un prétexte à de longues et amusantes explications d'où ressort sa connaissance détaillée de la langue, des faits et des sources les plus diverses.

De Cock s'est également taillé une réputation dans un autre domaine du folklore. En collaboration avec Isidoor Teirlinck, il publie *Kinderspel en kinderlust* (huit volumes, Gand, 1902-1908) ; les auteurs donnent une vision complète du monde de l'enfant au travers de leurs jeux, de leurs chansons (au moins trois cents mélodies) et de leurs coutumes. De l'avis unanime de la critique belge et étrangère, cet ouvrage n'a son pareil dans aucune autre langue.

La revue *Volkskunde* publia des études préparatoires à ses travaux, tant sur le récit populaire que sur les proverbes et dictons ; De Cock écrivit également des dizaines d'articles des plus variés. Quoique le nom de Pol de Mont figurât comme rédacteur de *Volkskunde* jusqu'en 1906, sa collaboration s'était pratiquement arrêtée en 1900. Depuis cette date et jusqu'à sa mort, Alfons De Cock dirigea seul la revue. Il eut le mérite de la transformer en un organe faisant autorité en matière de folklore flamand et hollandais, s'assurant en Flandre et aux Pays-Bas, la collaboration d'éminentes personnalités qui, non seulement rehaussèrent le niveau de la revue, mais qui en firent, par l'emploi de la langue néerlandaise, un lien entre les amateurs de folklore. Alfons De Cock apporta également sa collaboration à des revues étrangères. On trouve depuis 1894, dans la *Revue des Traditions populaires* (Paris), outre de petites contributions régulières et de la communication systématique d'informations de Flandre à titre de comparaisons, des articles indépendants dont sa meilleure étude comparative des contes, *Le garçon au bonnet rouge* (16e année, 1901, p. 217-231). Rendant hommage à De Cock, Paul Sébillot, rédacteur de cette revue, écrivit dans une lettre que l'œuvre de celui-ci l'incitait à apprendre le néerlandais. D'autre part, il publia une importante série de variantes de contes érotiques sous le titre de *Contes flamands de Belgique* dans Κρυπτάδια. *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires* (1883-1904). Il collabora aussi à la revue française *Mélusine*, aux revues de langue allemande *Der Urquell* et *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*. De Cock est l'auteur de la partie traitant des Pays-Bas du Nord et du Sud de l'ouvrage d'Eugène Rolland et Henri Gaidoz, *Flore populaire* (11 volumes, Paris, 1896-1914). Il est certes étonnant de voir, eu égard à l'âge tardif — quarante ans —, auquel De Cock s'est intéressé au folklore, sa grande capacité de travail et l'étendue de son œuvre. Il est sans aucun doute celui qui a amassé le plus systématiquement le plus grand nombre de textes folkloriques des Pays-Bas, aidé dans sa tâche par de nombreux collaborateurs, presque tous instituteurs. Peu au fait des pratiques populaires, il connaissait parfaitement la vie spirituelle du peuple ainsi qu'en témoigne sa synthèse sur le caractère et les coutumes du peuple flamand (*Vlaanderen door de eeuwen heen*, publié sous la direction de Max Rooses, Amsterdam, 1913).

Grâce à la lecture des publications étrangères, plus particulièrement fran-

çaises et allemandes, et à une connaissance approfondie des langues et des cultures antérieures, il put mieux s'échapper de son propre domaine, faire des comparaisons et arriver à établir une synthèse dans quelques domaines importants. C'est pour cette raison que l'on dit de lui qu'il est le créateur de l'étude scientifique du folklore flamand, une science qui avant lui et même après lui, a été traitée de manière dilettante.

De Cock n'a pourtant jamais été un théoricien du folklore. De ses articles et de ses comptes rendus d'ouvrages, il ressort clairement qu'il a suivi de près l'évolution de cette science, faisant part au lecteur de tous les courants et de toutes les conceptions qui existaient en Europe. Mais il était probablement trop timide pour enseigner dans un monde d'universitaires l'aspect théorique et pour inculquer aux autres une méthode de travail fructueuse ; il lui semblait évident que seul le bon exemple comptait. En Belgique, comme à l'étranger d'ailleurs, il fut considéré comme le plus grand folkloriste des régions d'expression néerlandaise et l'on faisait grand cas de ses conseils et de sa collaboration. Dans son *Nederlandsche Volkskunde*, le professeur Jos Schrijnen rendit par deux fois hommage à Alfons De Cock : « Aan U, » hooggeachte De Cock, hulde en » dank » (p. XIII) et « Noord-Neder- » land kan niet bogen op namen als » Gezelle, Gittée, Pol de Mont, Teir- » linck, om slechts eenigen te noemen ; » en nog minder kan het wijzen op » iemand, die van de volkskunde zijn » levenstaak maakt, als A. De Cock, » — aan hem mijn eeresaluut » (p. IX).

Alfons De Cock avait été nommé membre effectif de la Maatschappij van Nederlandse Letterkunde en Geschiedenis en 1891, membre de la Maatschappij van Nederlandse Letterkunde te Leiden en 1898 ; membre correspondant de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde van België depuis 1907. Voulant rendre hommage à celui qui fut couvert d'éloges par le monde scientifique, ses amis, profitant de sa nomination dans l'Ordre de Léopold, organisèrent une manifestation le 10 mars 1912.

Soucieuse d'honorer le petit instituteur devenu savant éminent, la postérité fit apposer une plaque commémorative sur sa maison natale à Herdersem et ériger un monument à Denderleeuw (1928).

Des cérémonies d'hommage eurent encore lieu dans son village natal en 1950 et 1975.

Alfons De Cock est également l'auteur de : *Zoo vertellen de Vlamingen*, en collaboration avec Pol de Mont, Gand, 1903, deuxième édition, Gand, 1912 ; *Spreekwoorden en zegswijzen afkomstig van oude gebruiken en volkszeden*, Gand, 1905 (Prix Joseph De Keyn, Académie royale de Belgique, 1904-1905), deuxième édition, Gand, 1908 ; *Spreekwoorden en zegswijzen over de vrouwen, de liefde en het huwelijk*, Gand, 1911 ; *Merkwaardige vonnissen in de volksoverlevering*, Anvers, 1918 ; *Spreekwoorden, gezegden en uitdrukkingen op volksgeloof berustend*, deux volumes, Anvers, 1920-1922.

Jozef Van Haver.

Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven, à Anvers, dossier A. De Cock. — V. De Meijere, « Alfons De Cock », dans *Volkskunde*, 23ste jg, 1912, p. 47-55. — M. De Meyer, « Alfons De Cock », dans *Dietsche Warande en Belfort*, 21ste jg, 1921, 2e halfjaar, p. 38-61, repris sous le titre de « Het wetenschappelijk werk van Alfons De Cock », dans M. De Meyer, *Volkskunde. Verzamelde opstellen*, Anvers, 1966, p. 27-46. — V. De Meijere, « Alfons De Cock », dans *Volkskunde*, 27ste jg, 1922, p. 3-11. — F. Van Es, « Alfons De Cock », dans *Paginae bibliographicae*, 1927, p. 643-651. — *Herdenkings-album Alfons De Cock, 1850-1921*, Bruges, s.d. [1929], bibliographie complète, illustrations. — L. Baekelmans, « Karel Alfons De Cock », dans *Jaarboek van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, 1946-1948, p. 21-36. — P. Boel, « Alfons De Cock », dans *Het land van Aalst*, jg II, 1950, p. 1-13. —

P. De Keyser, « Alfons De Cock en de methodologie in de folklore », dans *Cultureel Jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen*, 1950, d. I, p. 150-164. — M. De Meyer, « Alfons De Cock en zijn werk », dans *Cultureel Jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen*, 1950, d. I, p. 136-148. — G. Schmook, *De driehoeksverhouding Pol De Mont - August Gittée - Alfons De Cock*, Gand, s.d. (*Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, reeks IV, nr. 14). — R. Van der Linden, *Alfons De Cock*, Anvers, 1968 (*Vlaamse Toeristische Bibliotheek*, nr. 98). — J. Van Haver, « Enkele aantekeningen over Alfons De Cock », dans *Het Land van Aalst*, jg XXVII, 1975, p. 265-272.

CORTE (Jean DE). Voir CURTIUS (Jean).

CURTIUS (Jean), ou DE CORTE, munitionnaire des armées espagnoles (1), né à Liège en 1551, mort à Leganez (Espagne) le 13 juillet 1628.

Parti de quasi rien, il est devenu vers 1600 l'homme le plus riche de la principauté de Liège, incarnant à merveille le rôle de ces « hommes nouveaux » dont Henri Pirenne a souligné naguère l'apparition à chacun des âges successifs du capitalisme.

« Homme nouveau », Curtius l'est d'abord par ses origines. Son père Jacques De Corte et sa mère Helwi de Doerne provenaient du Brabant septentrional : ni l'un ni l'autre n'appartenaient au patriciat liégeois. Jacques, qui avait pris demeure en Basse-Sauvenière, était « sentencier » (greffier) au tribunal de l'officialité. C'était un emploi honorable mais modeste, qu'il dut peut-être à son beau-frère Henri de Doerne, chanoine de la cathédrale depuis 1521. Fréquentant un milieu lettré, il latinisa son nom en Curtius. Ce nom, Jean le conserva. Et, sans doute, dut-il aussi aux mêmes circonstances d'avoir appris les lettres et les nombres, qui lui furent ensuite bien utiles.

Cependant, sa part d'héritage ne fut guère plus considérable. Car son père meurt entre 1555 et 1558 et l'oncle-chanoine disparaît peu après : il meurt en 1561. Bref, Helwi reste seule avec quatre enfants en bas âge. L'aîné devra regagner Bois-le-Duc en Brabant où il mourra en 1572. Les deux cadets finiront par obtenir une prébende à Saint-Servais de Maastricht en 1587 et 1590, en un temps où Jean Curtius, qui avait puissamment aidé Farnèse à reconquérir cette ville, était déjà à même d'intervenir en leur faveur. Car, dès cette époque, Jean Curtius était lancé dans la carrière de munitionnaire qui a fait de lui le grand homme de la famille. Son histoire est celle de cette carrière.

Nous ignorons tout de la formation de Curtius. Il sort de l'ombre quand, à l'âge de vingt-trois ans, il épouse la fille d'un marchand liégeois décédé, Pétrone (ou Pétronille) de Bra (1574). Tandis que sa mère continue à résider en Basse-Sauvenière, il s'établit dans l'étroite rue Sainte-Ursule, modestement plongée dans l'ombre de la cathédrale et du palais épiscopal. Mais cette rue débouche sur le Marché, centre des affaires économiques et politiques de la cité. C'est là que Curtius apprend les grandes nouvelles du temps. Les plus inquiétantes viennent des Pays-Bas. La révolte y gronde contre le gouvernement espagnol. Elle semble même triompher quand le nouveau gouverneur, don Juan d'Autriche, renverse la situation. En 1577, il surprend Namur et disperse près de Gembloux l'armée des états rebelles. Et s'il meurt prématurément, son successeur, l'habile Alexandre Farnèse, parvient à rallier les provinces wallonnes, s'empare de Maastricht (1579), des Pays-Bas méridionaux et, finalement, d'Anvers (1585). La guerre décidément l'emporte sur la négociation. Guerre à la fois religieuse et politique, qui promet d'être inexorable et de durer.

Or, Curtius a parfaitement mesuré

(1) Ce texte remplace la notice parue dans la *Biographie nationale*, t. IV, Bruxelles, 1873, col. 912-915.

la nature et l'ampleur du conflit, comme le profit qu'il en peut tirer grâce à la situation du pays de Liège. Car, dans les années si troubles qui viennent de s'écouler, le pays de Liège s'est trouvé à la croisée des chemins, et il a choisi sa voie. Entre l'alliance conclue en 1518 avec les Pays-Bas et renouvelée à diverses reprises dans la suite, et la neutralité, il a opté pour la seconde et repoussé les sollicitations des « Royalistes » et des « Gueux ». La « nation liégeoise », jadis si prompte à recourir aux armes pour défendre son indépendance et ses libertés, semble traumatisée par le souvenir des désastres bourguignons, l'anéantissement de Dinant (1466) et de Liège (1468), la ruine complète et les guerres civiles qui ont suivi ces catastrophes. Une formule nouvelle (et durable) traduit son option politique : « Liégeois et neutraux ». L'âge héroïque est mort. L'âge du commerce commence.

Tel est, en effet, l'avantage de la neutralité. Elle est certes « perméable » car il faut bien tolérer ce qu'on ne peut empêcher : le passage et le cantonnement des troupes. Mais elle autorise aussi un fructueux commerce avec les belligérants puisqu'un neutre ne peut nuire à personne. Du même coup, la balance commerciale se redresse (ce qui explique, peut-être, la stabilité de la devise liégeoise dans les dernières années du siècle), particulièrement alimentée par la métallurgie qui trouve une dimension nouvelle dans la manufacture d'armes sollicitées par les belligérants : piques et corselets, parfois canons et boulets, plus souvent arquebuses, mousquets, balles, bombes et grenades. A quoi il faut ajouter cette *pulverem nitratum* qui est l'un des motifs explicitement retenus dans le diplôme d'anoblissement conféré à Curtius en 1628. Plus qu'un « marchand de canons », Curtius est un marchand et un fabricant de poudre. Telle est, en effet, la spécialité qu'il s'est choisie dès le gouvernement de don Juan d'Autriche.

Choix à la fois audacieux et pratique. Audacieux, parce que, des trois éléments qui composent la poudre (charbon de bois, salpêtre, soufre), le deuxième est encore peu fabriqué et le troisième, une innovation dans les alentours de Liège. En fermant les bouches de l'Escaut, les « gueux de mer » empêchent Anvers de recevoir le soufre de ses anciens fournisseurs, tandis que les Liégeois vont le tirer des « pyrites » sulfureuses de leurs collines. Pratique, parce que, comme combustible, les Liégeois vont employer la houille, moins chère que le charbon de bois utilisé par leurs voisins. De là, une position privilégiée sous le rapport du prix de revient et de la marge bénéficiaire. Le gain est particulièrement sensible dans le traitement du salpêtre, qui entre pour 75 % environ dans la poudre, et exige environ cinq fois son poids en combustible. Plus tard, Jean Curtius soulignera lui-même ces avantages dans les mémoires qu'il adresse au gouvernement espagnol.

Bien entendu, il n'est pas le seul à s'en être avisé. Mais, en deux points, il se distingue des fabricants et marchands locaux : sa fidélité au parti espagnol (qu'il justifie à l'occasion par ses ascendances brabançonnes) et l'ampleur de ses vues. En fait, Curtius est catholique par sa formation et ses alliances familiales. Mais ses convictions religieuses ne contrarient pas ses intérêts. N'est-il pas logique, en effet, de miser sur le gouvernement légitime qui dispose des mines américaines et de la meilleure infanterie du monde? Au surplus, lorsque don Juan surprend Namur, le principal fournisseur des armées espagnoles, Jacques le Roy (d'Anvers), vient de perdre ses trois moulins à poudre. Certes, il se rétablira. Cependant, dans l'immédiat, il y a une place à prendre sur la Meuse (que l'Espagne va tenir à Namur et à Maastricht) et dans ce pays de Liège dont Curtius sait les ressources. A une condition cependant : ne pas perdre de temps. C'est encore Curtius

qui nous renseigne sur ce point. « Du » temps de feu Don Juan de Austria » — écrira-t-il — on ne trouvoit à » grande peyne personne qui scavoit » salpettrer et n'y avoir chaudieres » ny ustensils pour ce faire. » Peut-être exagère-t-il pour augmenter ses mérites. Mais, de fait, il engage des salpêtriers « en Allemagne, Loreine et France », sans trop s'inquiéter de leur religion car beaucoup, affirme-t-il, sont hérétiques. Mais il les tient car il leur fournit les « chaudieres et ustensils », avance des fonds, recueille la production. Etablis dans des villages voisins (qui recevront plus tard la sauvegarde des Archiducs), ils pourront utiliser force houille et avoir, en toute saison, « feu à bon marché ».

Telle fut la recette de la rapide fortune de Curtius. Incapable de livrer au même prix, la concurrence étrangère dut céder le marché. Après une bonne dizaine d'années, le fils du sentencier n'a plus guère qu'un rival, Jacques le Roy, qui a pu se rétablir à Anvers reconquise par Farnèse. Mais le Roy ne pénètre pas au sud de la Meuse et c'est loin de cette voie stratégique, au-delà de la principauté et sur les bords de la Fagne, à Malmedy — dont le prince-évêque de Liège Ernest de Bavière est abbé — que Curtius a prudemment établi, à une date indéterminée, sept ou huit petits moulins à poudre. Et, puisqu'il est à l'aise et que sa famille s'est agrandie de deux garçons — Jacques et Pierre —, le munitionnaire, qui va vers la quarantaine, fait construire une nouvelle maison en la rue Sainte-Ursule, à côté de sa première demeure (1589). La deuxième étape de sa carrière commence.

Cette deuxième étape, qui couvre plus de dix ans, coïncide avec l'apogée de la fortune de Curtius. De 1589-1590 à 1602-1603, celui qu'on nomme parfois le « Crésus » ou le « Fugger » liégeois est entraîné par le tourbillon des guerres vers un objectif ambitieux qui transforme les conditions de son commerce et l'incite à multiplier ses initiatives dans des domaines reliés à son activité principale, celle de munitionnaire. Expliquons-nous.

L'ambition de Curtius est de fournir aux armées espagnoles la quantité de poudre qui leur est normalement nécessaire, soit environ 1500 quintaux par mois, et d'être maître du prix qu'il évalue en 1592 à une somme variant entre 40 et 50 fl. le cent. A cet effet, il fait construire deux puissantes poudreries. La première est située à Liège même, à l'abri du rempart d'Outre-Meuse, sur le bief de Gravioule qui se jette dans la Meuse (1589). Là tourneront bientôt les grandes roues du « moulin Curtius » Cette propriété fut agrandie dans la suite (1590, 1597) et le moulin subsista jusqu'au XIX^e^ siècle. La seconde est plus puissante encore et révèle avec quelle vigueur le quadragénaire mûrissant réagit contre les coups qui lui sont portés. En 1595, en effet, un parti franco-hollandais, qui vient de surprendre Huy et sa forteresse, a poussé une pointe jusqu'à Malmedy pour y détruire les moulins du munitionnaire. Mais, loin de se laisser abattre, Curtius riposte aussitôt. D'Ernest de Bavière, abbé de Stavelot-Malmedy, il obtient tout d'abord la promesse d'interdire la construction de nouveaux moulins à Malmedy. Moyennant quoi, il achète à Vaux-sous-Chèvremont, sur la Vesdre, un moulin qu'il remet en état (1595-1597). L'endroit est bien choisi : à proximité de Liège mais dans une avouerie indépendante (celle de Fléron), desservi par une rivière navigable, sous-affluent de la Meuse, à quelques pas des duchés espagnols de Limbourg et de Luxembourg et des terres « neutrales » de Liège, dans une région animée par la fabrique des armes et du salpêtre, dont les produits peuvent diminuer utilement les frais de transport. La nouvelle poudrerie, qui n'a coûté, — affirme Curtius — « que » 65.000 florins grâce aux ressources multiples du lieu, peut — selon le même Curtius — produire journellement de 30 à 35 quintaux

de poudre, voire 40 si on travaille la nuit. Curtius fit également édifier une troisième poudrerie, proche de la précédente mais située en terre liégeoise. Toutefois, le seigneur voisin de la Rochette détruisit la digue érigée par Curtius pour alimenter son moulin, puis l'usine elle-même en 1615. Pour éviter un coup de main analogue à celui qui a ruiné les moulins de Malmedy, il fait au surplus construire à Vaux-sous-Chèvremont un robuste château défendu par une trentaine de garnisaires.

Encore faut-il assurer à ces poudreries une quantité suffisante de salpêtre. L'accord conclu avec Jacques le Roy et sanctionné par l'autorité espagnole en mars 1590, qui réservait à Curtius ce qu'il dominait en fait depuis longtemps au sud et à l'est de la Meuse, est bientôt rogné par le munitionnaire liégeois. Il cherche à s'assurer la production des provinces (Gueldre, Frise, Overijssel, Groningue, Drenthe) où sévit la guerre (16 avril 1591) et même les Pays-Bas méridionaux, hormis la Flandre maritime (26 avril et 10 mai 1591). D'ailleurs, il devra bientôt rabattre de ses prétentions, jusqu'au moment où la mort le délivre de son rival (1602-1603). C'est alors que le gouvernement espagnol négocie avec Curtius et l'un de ses fils l'établissement d'une poudrerie dans le Brabant. Mais le munitionnaire est trop ancré à Liège par ses affaires et ses constructions et, finalement, ce projet reste sans suite. D'autre part, Curtius a pu étendre son champ d'exploitation du salpêtre bien au-delà des terres espagnoles et liégeoises. Déjà l'arbitrage de mars 1590 lui avait ouvert certains pays alliés de l'Espagne : le duché de Lorraine, l'électorat de Trèves, l'évêché de Verdun. En 1597, l'un de ses bateaux chargé de salpêtre coule sur la Moselle près de Nancy. De 1599 à 1603, le gouvernement des Pays-Bas le recommande au duc de Lorraine, à l'archevêque de Trèves, au gouverneur de la Franche-Comté, au parlement de Dole, aux magistrats de Strasbourg et de Bâle, pour qu'il puisse extraire le salpêtre dans les pays de leur obédience.

Cependant, cet étirement géographique de l'exploitation du salpêtre ne va pas sans compliquer la situation. Tout d'abord, chauffé au charbon de bois, le salpêtre étranger coûte plus cher et les frais de transport sont considérables. Un concurrent liégeois, délivré de ces charges, peut devenir dangereux s'il trouve acheteur du côté espagnol. Tel est le cas en 1599. Mais Curtius rappelle aussitôt le gouvernement de Bruxelles au respect des contrats. Ensuite la fraude sévit fatalement dans ces immenses territoires concédés au munitionnaire, malgré les privilèges accordés à ses fournisseurs (exemption des guets et logements militaires aux fournisseurs mensuels d'au moins 300 quintaux, exemption des droits de douane, etc.) et les droits qui lui sont reconnus (procédure rapide en cas de différend avec les propriétaires, droit de réquisitionner les moyens de transport, de visite et de poursuite des contrevenants devant les justices locales). Bref, les conditions originelles de sa réussite sont altérées : ce ne sont plus les lois naturelles du marché qui favorisent Curtius mais un protectionnisme de plus en plus sévère. A telle enseigne qu'en 1604, les officiers locaux, les collecteurs d'impôts, les curés eux-mêmes sont transformés en commis qui surveillent les billets des charretiers et prennent note des transports!

Sur le marché liégeois, Curtius est également entraîné dans de nouvelles affaires. Tout d'abord, il consomme, avance ou vend trop de houille pour ne pas se mêler à l'exploitation houillère. Sous deux formes : d'abord comme comparchonnier d'areines qui permettent l'écoulement des eaux (areines de la Cité, de Faloise et Boret, du Bois d'Avroy) ; ensuite comme comparchonnier de certains ouvrages (Les Oneux) à Flémalle où il s'intéresse, de surcroît, à l'exploitation nouvelle à l'alun. (L'alun, qui était

indispensable à l'industrie textile, ne parvenait plus à Anvers.)

D'autre part, le maître poudrier et le comparchonnier est fatalement amené à utiliser et à contrôler la Meuse. En 1595, il enlève (avec un comparse), pour cinq ans, le tonlieu du pont des Arches et, pour neuf ans, les prairies, îles et pêcheries du fleuve jusqu'à Jupille. Peut-être était-ce un moyen d'éviter de payer ces taxes que « tous solloient payer » au temps de « Don Juan d'Austrice et autres »? Dans l'un de ses mémoires, Curtius confie qu'il avait à cette fin dépensé une fortune et qu'il lui « fallut beau- » coup de bancquets pour y pouvoir » parvenir »... Enfin, c'est sur la rive gauche du fleuve, en face des moulins de Gravioule, qu'il va établir son « quartier général ». En 1595, il rachète un vaste domaine que la Cité avait acquis entre Féronstrée et les anciens remparts riverains du fleuve renversés depuis 1468. Elle voulait y construire une « batte » (digue) et un chemin de halage depuis la porte Hongrée jusqu'au fossé Saint-Léonard que traversera désormais un pont (Maghin). Le munitionnaire proposa à la Ville d'avancer le capital nécessaire à ces ouvrages. Il se ménageait ainsi un port et un entrepôt commode au pied de l'hôtel qu'il méditait de construire et qui, à Liège, a maintenu son nom dans l'écoulement des siècles.

A l'aube du XVII^e^ siècle (1601), Jean Curtius a exactement cinquante ans. Sa fortune est faite. En dépit des frais considérables qu'exigent des affaires de plus en plus étendues et complexes, il dispose de réserves qu'il stabilise en achats de rentes et de terres, elles-mêmes productrices d'intérêts ou de revenus. En quelques mois (fin 1594, 1595), il a partagé 41.000 florins de Brabant entre Tongres, Visé, Liège et les états du pays pour en obtenir des rentes au denier 16 (6,25 %). Puis de 1598 à 1603, il achète sous diverses formes (achat au comptant, rentes « rédimibles » ou rentes viagères) quatre séries de terres et seigneuries — dont deux châteaux, particulièrement celui d'Oupeye — sans parler de la dîme de Givet. (En 1598 : Soumagne-Saint-Halin et Visserweede. En 1600 : Oupeye, Vivegnis, Petit-Aaz et des arrière-fiefs en Hesbaye; Grand-Aaz, Hermée, Fexhe-lez-Slins et quelques fiefs. En 1603 : seigneurie de Tilleur et engagère de la dîme de Givet.) Le fils du sentencier est maintenant un rentier, un seigneur, un châtelain. Il n'est pas encore noble mais, dans les actes, il est tout fraîchement qualifié de « seigneur d'Oupeye ». La réussite sociale sanctionne la réussite matérielle. Son fils Jacques, avec lequel il va d'ailleurs se brouiller, a épousé une patricienne liégeoise : Françoise Bex.

Cependant, Curtius n'a guère le temps de jouer au seigneur sur ses terres. Il reste un « citain » mêlé aux affaires industrielles et commerciales. Et la principale demeure du nouveau châtelain est celle qu'il achève à Liège dans les premières années du XVII^e^ siècle.

Le domaine (aujourd'hui propriété de la Ville) comprend deux corps de bâtiments reliés par une galerie et des jardins. L'un de ces bâtiments longe l'actuelle Féronstrée; l'autre se dresse vers la Meuse. A son propos, quelques contemporains ont parlé de « palais ». A l'ordinaire, les Liégeois disent plus simplement la « maison Curtius ». Et non sans raison. Comme les maisons bourgeoises du temps, l'immeuble est construit dans le style auquel on a donné le nom de « renaissance mosane ». Mais il les dépasse toutes par ses proportions. Le toit, où descendent quatre rangées de lucarnes, est immense et la cheminée, qui surgit habituellement du toit, a pris des proportions telles qu'elle est devenue une tour carrée à quatre chambres superposées. Malgré les figures sculptées qui ornent les zones d'allège du bâtiment principal (certaines illustrent les fables de Phèdre), l'aspect extérieur est sévère et la dominante des horizontales donne

à l'ensemble une impression de robustesse (démentie par certains vices de construction, car le patron devait être ménager de ses deniers). L'intérieur était somptueux si l'on en croit un visiteur étranger, Philippe de Hurges (1615). Celui-ci ne laisse pas d'énumérer ses richesses : marbres, vitraux, parquets, tapisseries, etc. Les bons bourgeois de Liège n'ont jamais rien vu de pareil. On chuchote des sommes que rapporte Philippe de Hurges : 140.000 florins Bb. pour l'immeuble et plus de 200.000 pour le mobilier et le décor intérieur. Le train de maison est à l'avenant : dix chevaux de selle, quatre de carrosse, plus de vingt domestiques depuis le maître d'hôtel et deux « gentilshommes » jusqu'aux palefreniers, sans parler des femmes attachées à « mademoiselle » Curtius.

Faut-il ajouter qu'une fortune si rapide et si ostentatoire fît jaser? Le meilleur moyen d'y répondre était d'avoir pour soi les héros de la pauvreté, les Capucins, qui se mêlaient au peuple et l'enseignaient. Curtius et sa femme s'en firent les bienfaiteurs et contribuèrent largement à la construction de leur couvent et église. Curtius y dépensa, affirme Philippe de Hurges, plus de 75.000 fl. Bb., sachant bien que « les bons pères ne » mesdisent jamais de ceux qui leur » font du bien ». Ces soucis étaient d'ailleurs peu de chose en comparaison des difficultés qui s'amoncellent et vont mettre en péril la fortune du munitionnaire.

La vie des affaires ne laisse pas de repos et Jean Curtius, après et avant tant d'autres capitalistes, eut l'occasion de l'éprouver. Son portrait, que Jan Wiricx grava en 1607, en témoigne. La richesse et la bonne chère n'ont pas épanoui l'homme de cinquante-cinq ans. Sous le somptueux pourpoint rembourré, le corps reste sec. La tête posée sur une large fraise à l'espagnole est grave, le regard interrogateur, les joues creusées. Mais le plus frappant, ce sont les rides qui creusent profondément l'intervalle compris entre les sourcils et trahissent la concentration coutumière de la pensée et des calculs.

Nous le savons : ce n'est pas sans difficultés, et parfois au péril de ses jours, que Curtius avait nourri la guerre. Il est vrai qu'en retour, la guerre avait fait sa fortune. Et il n'envisageait pas qu'elle pût bientôt finir. En 1604, Spinola, qui commanditait et dirigeait l'armée espagnole, venait d'ailleurs de s'emparer d'Ostende après un siège de trois ans. A la veille d'entrer en campagne au printemps de l'année suivante, il avait engagé Curtius à rassembler « le plus » grand amas de pouldres qu'il poul- » drat » (mai 1605). Malgré l'échec de ses démarches à Madrid, il reprit même la lutte en 1606. Curtius semble avoir été trompé par cette obstination sur les chances respectives de la guerre et de la paix, d'autant que les archiducs confirment la commande de Spinola en 1606. Il amasse donc des munitions pour 300.000 fl. Bb. et emprunte à Anvers 85.000 fl. Bb. à 12 % pour payer les salpêtriers « estrangers » et souvent hérétiques sollicités par les adversaires. Il ignore l'ampleur des difficultés du trésor qui contraignent l'Espagne à diminuer ses subsides au gouvernement des Flandres et à négocier un armistice (1607) qui prélude à la conclusion de la trêve de douze ans (1609-1621).

Sans doute, devant ces faits, Curtius a arrêté la production des salpêtriers liégeois et prétendu réviser ses contrats avec ses fournisseurs étrangers. Mais la dette anversoise l'écrase et il conserve un énorme amas de poudre. Un moment, il espère s'en défaire à la faveur d'une nouvelle guerre, car Henri IV songe à intervenir dans la succession des duchés de Juliers-Clèves. Dès octobre 1609, Sully négocie, notamment avec des marchands de Liège, la fourniture de vivres. En mai 1610, Curtius affirme qu'il est approché par un émissaire français qui lui fait des offres avantageuses. Il n'y a pas répondu, affirme-t-il, par fidélité au roi d'Espagne. Du reste, l'assassinat

de Henri IV met bientôt un terme à ces desseins belliqueux. La paix l'emporte et, malgré ses promesses, le gouvernement espagnol des Pays-Bas refuse d'acheter des poudres inutiles au munitionnaire liégeois. En 1611, il lui délivre même des passeports pour l'écouler où il voudra. Du coup, Curtius se fâche mais, quels que soient ses efforts, il n'obtiendra dans la suite que des concessions dérisoires. En 1614, il doit 71.400 fl. Bb. à ses créanciers anversois. Pour se refaire, il est donc contraint de se tourner vers de nouvelles entreprises.

Une occasion s'était offerte en 1608 : achever les travaux entrepris par Gerson dans l'areine qui porte son nom (Gersonfontaine) pour démerger les fosses de Montegnée, Saint-Nicolas, Saint-Gilles et Saint-Laurent sur les hauteurs de Liège. Il réclamait la pleine application de l'édit de 1582 qui, révolutionnant le droit houiller, encourageait ces travaux. Le prince-évêque Ernest de Bavière y consentit, « ne sachant — écrivait-il — homme » plus expert et plus capable que » vous, ayant à la main de quoi four- » nir aux dépens nécessaires » (avril 1608). Dès janvier 1609, le prince remerciait aimablement Curtius de son intervention. C'était trop peu pour le sauver. Mais en 1613 — à plus de soixante ans — il forme un projet qui va occuper les dernières années de sa vie : transplanter en Espagne une puissante industrie métallurgique.

Le point de départ avait été une visite des usines liégeoises faite en compagnie du *pagador* général des Pays-Bas Hurtino de Urgate. A voir les fenderies, les tréfileries, les usines d'estampage, les fonderies du pays, le pagador avait été convaincu des perfectionnements apportés « depuis quelque temps ença » dans l'industrie du fer « au pays de Liége, Allemagne et places circumvoisines ». Les fenderies, surtout, l'avaient frappé : « Deux hommes, disait-il, feront plus » en vinte quatre heures que cent en » la forme qu'ilz travaillent esdits » Royaulmes [d'Espagne]. » D'une façon générale, il estimait qu'on produisait ainsi le double de ce qui se fait en Espagne « avecque la mesme » coustange, *horsmis du métal* ». Dans cette dernière observation résidait l'intérêt du projet que méditent les deux compagnons : transférer en Espagne des machines et des hommes capables de s'en servir pour tirer parti d'un avantage naturel : le minerai de Biscaye, comme, jadis, Curtius l'avait fait en fixant des salpêtriers étrangers sur un sol riche en houille.

Dès juillet 1613, le pagador avait sollicité du roi d'Espagne Philippe III un monopole de quinze ans. Il était justifié par l'intérêt qu'y trouverait la manufacture d'armes espagnoles et le préjudice porté aux Hollandais qui vendaient des « ferreries » à Séville, au Portugal et jusqu'aux Indes. Le roi donna son consentement l'année suivante, tout en réduisant le monopole à douze ans. Mais certaines difficultés retardèrent jusqu'au 23 juin 1616 la conclusion du contrat : le mécanisme d'une fenderie et d'une tréfilerie devait être immédiatement expédié en Espagne avec les ouvriers capables de les monter. Le bénéfice était partagé en trois parts égales entre les deux associés Jean Curtius et Hurtino de Ugarte et le duc de Ciudad-Real, vice-roi de Navarre, s'il apportait les terres où les usines seraient établies et s'il participait aux frais. Un intermédiaire espagnol utile était également associé à l'entreprise. Curtius se chargeait du recrutement de la main-d'œuvre liégeoise et de la direction technique et commerciale des usines.

Le départ était fixé entre le 15 août et le 15 septembre 1616. La même année, Jean cédait à son fils Pierre, qui était juriste et échevin de Liège, la gestion de ses moulins à poudre et sollicitait en sa faveur le renouvellement du privilège dont il avait bénéficié pendant vingt-six ans. L'année suivante (19 août 1617), il lui céda ses dernières seigneuries (Jacques avait reçu les autres). A l'âge de soixante-six ans, l'infatigable entrepreneur coupait ses

dernières amarres liégeoises pour vivre au loin sa dernière aventure.

Des papiers de famille conservés par l'un de ses lointains héritiers et les archives de Navarre pourraient peut-être nous renseigner sur cette ultime étape d'une vie fertile en rebondissements. Nous savons néanmoins qu'un fourneau fut élevé en Biscaye puisqu'en 1627 encore deux fondeurs du pays de Liège y furent engagés. Pierre Curtius avait-il des difficultés d'argent ? La même année, sa demeure liégeoise était divisée en deux parts et l'hôtel, qui s'élevait fièrement vers la Meuse, vendu au Mont de Piété (2 juin 1627) pour un capital relativement modeste : 29.000 fl. Bb., qui furent complètement versés en avril 1628, et une rente de 636 fl. Bb. pour le terrain. Le père ne survécut guère à cette vente. Il mourut à Leganez en Biscaye le 13 juillet 1628 à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son corps fut ensuite ramené à Liège pour être enseveli dans l'église des Capucins qu'il avait fondée. Il n'eut pas la joie ultime de recevoir le diplôme d'anoblissement que l'empereur Ferdinand II lui concéda le 29 décembre 1628 en reconnaissance des éclatants services qu'il avait rendus à la monarchie des Habsbourg.

Iconographie : portrait de Jean Curtius gravé par Jan Wiricx, 1607 (Collection du Musée Curtius).

Jean Lejeune.

Depuis qu'en 1873, Stanislas Bormans a présenté une biographie sommaire sur Curtius dans le t. IV de la *Biographie nationale* (col. 912-915), divers documents inédits ou renseignements nouveaux ont été successivement publiés par D. Van De Casteele, « Jean Curtius », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (*B.I.A.L.*), Liège, t. XVIII, 1885, p. 415-422, le chevalier J.B. de Harenne, « Le château de la Rochette et ses seigneurs », dans *B.I.A.L.*, t. XXII, 1891, Th. Gobert, *Eaux et fontaines publiques à Liège depuis la naissance de la ville jusqu'à nos jours*, Liège, 1910. Mais c'est seulement en 1909 que le problème posé par « La fortune de Curtius » est entré dans l'histoire économique grâce à H. Lonchay, dans *Annales du XXI^e^ Congrès d'archéologie de Belgique* (Liège), t. II, p. 80-88. Ce problème fut entièrement repris par J. Lejeune, *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI^e^ siècle*, Paris-Liège, 1939, p. 279-304. Il convient d'y ajouter quelques notes de J. Yernaux, *La métallurgie liégeoise et son expansion au XVII^e^ siècle*, Liège, [1939], p. 162-165, et surtout les derniers documents inédits commentés par P. Harsin, « Jean Curtius à la lumière de quelques inédits », dans *La Vie wallonne*, Liège, t. XLIV, 1970, p. 318-337. Sur la maison Curtius à Liège, voir A. Dandoy, *Les origines du palais Curtius*, Liège, 1958, et *Le palais Curtius. Le témoignage de Philippe de Hurges*, Liège, Ed. de la S.R. « Le vieux Liège », 1959, et, surtout, R. Jans, « Le palais Curtius », dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, 60^e^ année, 1969, p. 15-75, encadré par une « Introduction générale » et un « Album commenté » de J. Philippe.

D

DAVIGNON (Julien, vicomte), prénoms déclarés à l'état civil : *Henri-François* - Julien - *Claude*; homme politique, né à Saint-Josse-ten-Noode le 3 décembre 1854, décédé à Nice le 12 mars 1916.

Issu d'une famille d'industriels de la région verviétoise, petit-fils d'un membre du Congrès national, Julien Davignon fit ses études à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles et à l'Université de Louvain, qui lui décerna le diplôme de docteur en droit. Distingué par Malou, puis par Léopold II, il disposait d'une situation de fortune indépendante, et son dévouement était inlassable : « spécialiste des mandats gratuits », comme le qualifiait un adversaire politique, il devint secrétaire du comité des écoles libres de Bruxelles, secrétaire de deux congrès de Malines, cheville ouvrière des expositions de 1885, 1893 et 1897, administrateur de la caisse de secours aux accidentés du travail, animateur de la Société antiesclavagiste, homme d'œuvres déployant une activité charitable intense. Congo, contacts internationaux, expansion économique : sans qu'il pût le deviner, trois axes de sa future carrière ministérielle se trouvaient déjà esquissés.

En 1894, il revint s'installer au château des Mazures, sur la Vesdre, et les catholiques de l'arrondissement de Verviers insistèrent auprès de lui pour qu'il se présentât aux suffrages de ses concitoyens. Sénateur catholique de 1898 à 1900, puis représentant de 1900 à sa mort, il ne cessa d'augmenter le nombre de ses voix — un succès qu'il attribuait lui-même à « son obligeance et à sa sincérité ».

En 1904, le Roi Léopold II le désigna comme membre de la Commission d'Enquête envoyée au Congo et, le 2 mai 1907, il fut nommé ministre des Affaires étrangères, un poste qu'il conserva dans les Cabinets qui suivirent. Ses activités antérieures, en effet, le désignaient pour maîtriser le grand problème du moment : la reprise du Congo par la Belgique sur le plan intérieur puis, jusqu'en 1913, la reconnaissance de cette annexion par les chancelleries étrangères. Courageux, il brava l'impopularité en défendant les lois sur le service militaire. Intègre et bon administrateur, il s'intéressa aussi à la presse en s'occupant du *Journal de Bruxelles* et en fondant, à Verviers, le *Courrier du Soir*. Epris d'art et de lettres, il fut cofondateur, à Bruxelles, de la Société des Matinées littéraires.

Au début de 1914, sa santé n'était plus des meilleures, et cet homme actif songeait à ralentir ses occupations. L'avenir en jugea autrement : le 2 août, l'ultimatum allemand obligeait la Belgique, selon ses termes, à choisir « entre son honneur et son existence ». Harassé par la mise au point du double problème qu'il lui fallait régler — la position diplomatique du pays, la neutralité du bassin

conventionnel du Congo, il fut frappé, à Anvers, par une première congestion, bénigne encore, qui ne l'empêcha pas de suivre le Gouvernement à Sainte-Adresse. En août 1915, le Roi Albert refusa sa démission, se bornant à prier Beyens d'assurer un intérim qui, en décembre, se mua en portefeuille effectif, Davignon restant toutefois membre du Conseil des Ministres. Dans l'intervalle, il s'était retiré à Nice, où il mourut. Quelques jours plus tard, le chef de l'Etat accordait, à cet homme de bien et à sa descendance, le titre de vicomte. Deux de ses enfants, Henri et Jacques, allaient illustrer, l'un la littérature et l'autre la diplomatie : par une curieuse coïncidence, ce dernier aurait, lui aussi, en 1940, à recevoir un autre ultimatum allemand...

Jacques Willequet.

Miles (Pierre Nothomb), « Julien Davignon », dans *Le Correspondant* du 25 mai 1916, p. 619-636. — J.M. Jadot, « Davignon (Henri-François-Julien-Claude) », dans *Biographie coloniale belge*, t. IV, Bruxelles, 1955, col. 174-178. — *Annales parlementaires*, Sénat et Chambre, 1898-1914. — P. van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Bruxelles, 1969, p. 59-60.

DEAUVILLE (Max), pseudonyme du docteur Duwez (Maurice-*Henri-Raymond-Antoine*), médecin, homme de lettres, né à Bruxelles le 31 août 1881, décédé à Ixelles le 1er février 1966.

Max Deauville doit essentiellement la notoriété qui s'attache à son nom au rôle qu'il a joué dans les Lettres belges. Il termine à peine ses études secondaires, qu'il devient secrétaire du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, ce lettré éclectique, chasseur d'autographes, qui amasse sur les écrivains du XIXe siècle, Balzac, Sand, Sainte-Beuve, Flaubert, Gautier, une collection impressionnante d'inédits.

Grâce à lui, il est plongé dans le monde littéraire qu'il fréquentera toute sa vie, car la littérature est depuis sa prime jeunesse l'objet de ses dilections et le contact humain, une permanence de son choix.

Docteur en médecine de l'Université de Louvain en 1903, il s'oriente vers la médecine d'assurances qui l'affranchissant de la sujétion de la clientèle, lui laisse certains loisirs pour écrire, car la littérature est son véritable propos. *La Fausse route* (Bruxelles, La Belgique artistique et littéraire, 1907), *Le fils de ma femme* (La Belgique artistique et littéraire, 1909), *Le métier d'homme* (Paris, Calmann-Lévy, 1914), romans, et *L'amour dans les ruines* (Bruxelles, Oscar Lamberty, 1910), recueil de nouvelles, sont des ouvrages dans lesquels s'affirme la jeune maîtrise d'un auteur dont l'humour, le flegme et l'ironie, occultent une sensibilité qui ne s'exprime qu'avec une sorte de pudeur. Redoutant de poser au psychologue et au pédant, Deauville excelle à parer son récit de vivacité et de fantaisie par une série de petites touches légères et nonchalantes où il y a autant d'observation que d'esprit.

Louis Dumont-Wilden, Georges Rency, entre autres, romanciers et critiques littéraires, n'ont pas manqué à cette époque de signaler la valeur et l'intelligence d'un auteur qui donnait plus que des promesses.

La guerre de 1914-1918 va dériver les talents d'observation de l'écrivain vers d'autres sujets. Bien que libéré d'obligations militaires, le docteur Duwez souscrit un engagement volontaire à trente-trois ans et demande à être versé parmi les troupes combattantes. Il est affecté comme médecin de bataillon à un régiment d'infanterie et ne quittera les troupes de 1re ligne qu'en février 1916 ; c'est dire qu'il participe pendant un an et demi, d'abord à la campagne de Belgique jusqu'à stabilisation du front de combat derrière la rive gauche de l'Yser en octobre 1914, puis à la guerre de positions pendant toute l'année 1915 et le début de 1916, par-

tageant intimement la vie du fantassin.

Très vite il se fait remarquer par son endurance, sa pitié pour le soldat et son calme courage. Un jour, sur la rive de l'Yser, à trente mètres des Allemands qui occupent la rive opposée, il n'hésite pas à s'exposer au feu de l'ennemi pour chercher sur le parapet, un soldat blessé mortellement. Cette action d'éclat lui vaut d'être cité à l'Ordre du jour de l'Armée et de recevoir la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Avec son régiment il participe à tous les coups durs, particulièrement à la défense de la boucle de Tervaete et à la bataille de Dixmude (en octobre-novembre 1914). Lors de l'offensive par gaz chlorés à Steenstraete (23-26 avril 1915) il est présent de même que pendant toute la guerre des tranchées devant Dixmude jusqu'au moment où, malade, il est affecté à l'hôpital de Saint-Lunaire en Bretagne. Pendant cette longue période, l'officier discipliné qu'est Duwez, ne peut manquer d'être frappé par les lacunes et les erreurs du Service de Santé de l'Armée. Il est heurté par ses impérities, mais l'observateur sagace et l'homme sensible qu'il est, ne saurait être indifférent à la souffrance des hommes dont il partage au jour le jour la vie dangereuse et misérable. L'écrivain qu'il est aussi, ne saurait se priver d'accumuler des notules et des impressions qu'il griffonne dans un petit cahier lors des loisirs au cantonnement derrière les lignes, et dont il se servira le jour où il ressuscitera dans un livre l'épopée qu'il est en train de vivre.

Ce livre *Jusqu'à l'Yser* paraît en octobre 1917 chez Calmann-Lévy. C'est un gros volume de 308 pages qui constitue sous une forme cursive, dans un style incisif, aux phrases courtes, le carnet de route de son auteur, qui l'a dédié « à ceux dont » l'héroïsme dort dans la boue de » l'Yser. Leurs croix lavées par la » pluie, rongées par la pourriture ont » perdu les noms qui leur avaient » été confiés. Fauchées par l'éclate- » ment brutal des obus, elles ont » laissé la place pour d'autres tombes. » Gardons le souvenir de ceux qui » ont été tués dans la laideur des » jours et des nuits de la guerre. Ce » sont eux qui ont sauvé l'honneur » de la patrie. Que ce livre soit comme » un témoignage de tout ce qu'ils » ont souffert. »

Et de fait ce témoignage est de premier ordre et donne de la vie du soldat d'infanterie, un tableau qui n'a pas les tons du pastel.

Le combattant y découvrait avec une précision qui ne sonnait pas faux, l'écho de ses sentiments, de ses espoirs, de ses angoisses, surgi dans un décor dont il pouvait définir chaque particularité. Le soldat du front n'avait pas de peine à reconnaître dans les héros anonymes évoqués dans ces pages, des camarades qu'il avait coudoyés et dont il avait partagé les souffrances, les peurs et les dégoûts. Dans les descriptions bourrées de détails qu'il eut été impossible de grouper en tel nombre, s'ils n'avaient pas été pris sur le vif, il retrouvait les sites qu'il avait parcourus, l'ambiance dans laquelle il avait été plongé. En bref, il sentait dans ce récit, sobrement parfois rugueusement brossé, la palpitation même de la vie, et y décelait l'accent inimitable de l'authenticité. Il s'identifiait à l'homme ahannant sous le poids de son « barda » et gagnant par des boyaux gluants, dans un uniforme imbibé de pluie, l'abri boueux où il allait se terrer, et il ne pouvait s'empêcher de s'exclamer à chaque page « comme c'était bien cela ! »

Martèlement de phrases brèves dépourvues apparemment de tout artifice littéraire, narration objective au cours de laquelle l'écrivain en dépit de l'atrocité des scènes, n'exprime pas sa désapprobation, préférant laisser les faits parler d'eux-mêmes. Il s'ensuit que l'ouvrage rend un son de véracité incomparable. D'où la vigueur de sa portée. Il faut reconnaître toutefois qu'à l'époque de sa

parution le livre n'a pas eu l'audience à laquelle on pouvait s'attendre. C'était le temps où le Goncourt récompensait, en leur assurant le bénéfice de tirages copieux, des auteurs qui n'avaient que peu ou prou vécu dans les tranchées. *Gaspard* de René Benjamin, *Les Croix de bois* de Roland Dorgelès, dans une certaine mesure, *La Vie des Martyrs* de Georges Duhamel, sont de ces livres-là. Artistement écrits, visant l'effet, ils ont plus que chez Deauville, sacrifié l'exactitude du détail au style et n'ont pas la rigueur, non exempte de sécheresse, du Journal de campagne de notre compatriote.

C'est ce qu'après la guerre, un critique français, Jean Norton Cru, auteur de *Témoins. Essai d'analyse des Souvenirs de combattants*, a souligné en adoptant la véracité comme critère primordial de valeur : « Lisons » *Jusqu'à l'Yser*, dont la première édi» tion s'est peu vendue, et nous serons » vite convaincus que les trois grands » succès de librairie : *Le Feu*, *Les Croix* » *de bois* et *Gaspard*, mis ensemble, » ne valent pas le chef-d'œuvre belge » et que ce sera l'opinion de l'avenir ». Assertion non confirmée, encore que, en 1964, une réédition de l'ouvrage ait connu un regain d'intérêt.

Continuant sur sa lancée, Deauville fit paraître en 1922 *La Boue des Flandres* (Bruxelles, M. Lamertin), recueil dans lequel une série de récits relatent la guerre dans sa réalité quotidienne, frustrée de la blancheur de son panache, où la nue et simple description de la souffrance des pauvres bougres, dans une aura de morne désespérance et de croupissement fait naître une révolte qui est de la charité. Dans ce livre, couronné du Prix du Brabant, comme dans celui qui lui succéda en 1923 et porte pour titre *Introduction à la vie militaire* (Bruxelles, La Renaissance d'Occident), l'auteur a abandonné l'apparente objectivité de *Jusqu'à l'Yser*, où l'horreur de la guerre naît de la simple mais implacable énumération des faits.

Son antimilitarisme foncier s'exhale au souvenir de ce qu'il a enduré. La satire n'épargne ni le Grand Quartier Général, ni les embusqués, ni les médecins militaires de carrière, ni la Justice militaire. La verve vengeresse prend le pas sur la neutralité du ton, le réquisitoire l'emporte sur la sobriété d'antan, le persiflage et la passion sur la mesure. Il en résulte que si ces deux derniers livres ont accru l'impact de l'auteur auprès du public, ils ont desservi parfois par leur exagération l'image de marque qu'avait conférée à Deauville son premier livre de guerre.

Le retour à la paix stimule la production du romancier et du conteur, tout à fait intégré désormais dans la vie littéraire de l'après-guerre. Deauville, homme de dialogue, s'inscrit au Mouvement de la Renaissance d'Occident dont il est une des figures marquantes. Il crée l'Amicale des Ecrivains anciens Combattants. Plus tard, il présidera le Groupement belge des Médecins-Ecrivains dont il fut, vers 1950, le protagoniste.

Avec *Jonas* publié en 1923 (Bruxelles, La Vie intellectuelle), l'auteur renoue avec la tradition romanesque et met en scène un philosophe souriant et sceptique, se débattant au milieu des aventures les plus comiques qui puissent assaillir un petit bourgeois et trouvant le plus naturellement du monde des pensées tantôt bouffonnes, tantôt profondes, baignées de la plus fine ironie, à la façon d'un Jérome Coignard qui se serait égaré sur les bords de la Senne.

Faisant écho au titre fameux *Paroles d'un Croyant* de Lamennais, Deauville nous donna ensuite les *Prières d'un Incroyant* dans lesquelles il confesse la grande interrogation de l'homme : « Je ne sais qui je suis, » d'où je viens, où je vais » et laisse percer le lourd désenchantement du rationaliste privé de religieuses certitudes : « J'ai lu tant de livres et » tandis que je les lisais, je me réjouis» sais de mon intelligence. Quand j'ai » pensé aux vérités profondes, je me

» suis enorgueilli de même et pourtant » j'ai lu ensuite toutes les pensées » que je croyais neuves, je les ai lues » dans des livres qui datent de plu- » sieurs milliers d'années. Elles y » étaient mieux exprimées que je ne » pourrais le faire. Alors j'ai été rem- » pli d'humilité, mais comme je n'avais » trouvé que déception dans ma va- » nité, je n'ai trouvé que déception » dans ma faiblesse... J'ai vu les » affections qui m'étaient chères vieil- » lir aussi. J'ai deviné la déchéance » dans la chair fraîche de la jeunesse, » dans l'enthousiasme et dans la foi » et il ne m'est venu de consolation » que de voir que la foi et l'enthou- » siasme étaient peu de chose devant » l'immensité. » Paroles désabusées, empreintes de cette désolation vague de celui qui se sentant vieillir, goûte à l'avance l'amertume des années qui vont suivre et s'apprête à subir l'inéluctable loi qui le pousse sur la route ne menant à aucunes délices.

Se souvenant de Villiers de l'Isle-Adam, Deauville dans *Les Contes persans* (Bruxelles, La Renaissance d'Occident), écrits en 1928, joint avec complaisance la simplicité et l'ironie. Se rapprochant des formules orientales, il atteint la perfection d'un style plein de finesse et de grâce.

En 1931 *La Tournée Albéroni* (Paris, Valois — Bruxelles, Labor) nous relate les tribulations d'une troupe nomade constituée par un virtuose de l'archet, de son pianiste accompagnateur et de sa femme qui parcourt l'Europe sans se soucier des sites et des monuments qu'elle rencontre, trop occupée par sa propre existence, ses propres déboires, ses propres passions. A travers le voile savamment révélateur des phrases, l'auteur nous permet de deviner la véritable psychologie d'Albéroni et de ses comparses ou de l'inventer. Car ici encore il suggère plus qu'il ne souligne. *Arsène et Chrysostome* (Bruxelles, L'Eglantine, 1931) complète la trilogie des contes imaginés par Deauville. Ici l'accent se fait âpre et la pensée sarcastique, inspirés par la vision impitoyablement clairvoyante de la misère et de l'infirmité humaines. Le temps passe, mais le zèle de l'écrivain soutient le rythme des jeunes années. *Le crime d'Isidore* (Louvain, Neggor, 1938), *La Soledad* (Bruxelles, L'Ecran du monde — Paris, Sfelt, 1950), *Les roses de Chiraz* (Aalter, André De Rache, 1959) et *Aminta des sables* (Aalter, André De Rache, s.d.) sont les derniers romans qu'il signe.

Dans chacun d'eux on retrouve la puissance d'invention, la pénétration psychologique fouillée des personnages, le style que colore de-ci de-là une réflexion à la Rochefoucauld, la pitié envers les hommes pour leurs faiblesses, leur impuissance et la fatalité de leur destin et surtout l'humour sous lequel se dissimule souvent une âme d'une sensibilité très vive mais secrète.

L'évocation de l'œuvre de Max Deauville serait incomplète si on passait sous silence l'homme de théâtre qu'il fut. Car il avait le goût et le sens du théâtre. Dès 1908, il avait écrit une comédie en un acte *Un Confident* que créa le Théâtre du Parc en 1913.

C'était le premier balbutiement d'un dramaturge qui devait s'affirmer en 1917, dans *L'Ami de la maison* (Ostende-Bruges, La Flandre Littéraire), comédie en trois actes représentée à Anvers en 1925 et surtout dans *Rien qu'un homme* (Bruges, La Flandre Littéraire), pièce en sept tableaux jouée à Bruxelles en 1925 par le Théâtre Libre, puis reprise à Barcelone, sur le thème banal d'un pauvre diable qui dans un moment d'exaspération a tué sa maîtresse infidèle et l'amant de celle-ci et se voit condamner à la peine capitale. Mélodrame que rehausse la façon dont il est présenté car l'histoire est débitée en tranches qui représentent chacune un maximum de puissance expressive. L'auteur nous fait sentir ce qu'il y a de pitoyable à la fois et de grotesque dans le fatras verbal dont on entoure le crime passionnel

le plus quotidien et son cynisme cruel pimenté d'ironie atteint une intensité qui porte et qui subjugue. *Ecce Homo* (Bruxelles, Editions du Mûrier), joué en 1931 par le Théâtre du Rataillon à Bruxelles, *Tamerlan*, *La Courbe d'une étoile* (Louvain, Neggor, 1938), *Les Amants de Vérone* et *Le Feu follet* complètent une activité théâtrale qui n'a pas laissé d'échos.

Telle est l'œuvre abondante bâtie pendant plus de soixante ans par Max Deauville. Touffue, diversifiée, marquée au coin de la fantaisie, de l'imagination, de l'intelligence, du sarcasme, et de l'humour, menée en solitaire, par un bon ouvrier des lettres. Dense, inégale, sacrifiant parfois la rigueur à la prolixité, elle n'a pas connu la diffusion qu'elle méritait. N'aurait-elle cependant laissé que le seul témoignage émouvant, sincère et dru de la période d'horreur vécue par le combattant de 1re ligne, lors de la grande guerre, qu'elle serait digne d'être conservée dans la mémoire des hommes.

Armand Colard.

La Nervie, Numéro spécial consacré à Max Deauville, 1931, n° VII, reproduction du portrait peint par Van Vlasselaer. — F. du Carme, « Hommage à Max Deauville », dans *Nos Lettres*, 30e année, n° 1, juin 1966, p. 1-4, portrait photographique. — A. Colard, « Max Deauville, écrivain de guerre », dans *Les Cahiers de la Biloque*, 19e année, n° 3, mai-juin 1969, p. 97-104.

DEMOOR (Jean-*Henri*), inscrit à l'état civil sous la forme DE MOOR; médecin, pédagogue, professeur à l'Université de Bruxelles, né à Etterbeek le 25 avril 1867, décédé à Bruxelles le 26 avril 1941.

Jean Demoor fréquenta l'école primaire de sa commune natale. Il suivit ensuite pendant plusieurs années les cours de l'Athénée royal d'Ixelles, puis de l'Ecole normale de la Ville de Bruxelles, actuellement Institut normal Charles Buls. Sans doute ses parents étaient-ils attirés par le renom de cet établissement, appelé alors Ecole modèle, bâti aux environs de la gare du Midi, selon des plans révolutionnaires pour l'époque et situé dans un endroit alors entouré de jardins. La formation qu'il y reçut le marqua pendant toute sa vie et particulièrement pendant les années où l'on se donne une orientation décisive. La pédagogie de l'Ecole modèle était fondée sur les sciences naturelles et sur l'observation de la nature et des êtres. Alexis Sluys, son directeur, estimait que ces disciplines constituaient la base de la formation des éducateurs. Il estimait, en outre, qu'elles étaient conformes à l'esprit du libre examen et de la laïcité des conceptions philosophiques et morales. Jean Demoor obtint son diplôme d'instituteur en 1886. Il était le premier de sa promotion.

Son dessein n'était point d'embrasser la carrière de l'enseignement primaire.

Captivé dès l'enfance par l'observation du monde vivant, Jean Demoor s'oriente vers des études biologiques. Il suit les cours de la Faculté des sciences de l'Université de Bruxelles, et devient docteur en sciences naturelles en 1899. Il avait publié dès 1886 une *Liste des cicindélides décrits postérieurement au catalogue de Munich* (dans *Annales de la Société entomologique de Belgique*, t. XXX, p. 46-53), preuve de son intérêt premier pour l'entomologie.

Grand professeur, il doit sa formation si complète de physiologiste et de médecin aux solides études de sciences naturelles qu'il entreprend ainsi avant d'acquérir sa formation médicale. Il travaille avec son ami, Jean Massart, dans le laboratoire de Léo Errera et dans le laboratoire de zoologie où, imaginant des méthodes d'enregistrement nouvelles, il étudie les manifestations motrices chez les crustacés, les insectes et les arachnides, et peut ainsi aborder l'étude de la locomotion dans la série animale. Il sait que les structures définissent les possibles dont la réalisation dépendra de l'action du milieu et il utilise déjà en faveur

de la pédagogie sa solide formation de biologiste. Il peut ainsi agir efficacement en dirigeant et en orientant un développement et parfois aussi en redressant une évolution fautive par l'action de nouvelles conditions de milieu. C'est sous cet angle que s'éclaire sa préoccupation pour la marche des insectes et pour l'autotomie du crabe, dont il essaya de saisir les aspects majeurs pour éclairer le déterminisme essentiel de la fonction. Il complète ses recherches pendant un séjour au laboratoire de zoologie expérimentale de Roscoff, puis au laboratoire de Banyuls-sur-Mer, dirigé par Lacaze-Duthiers.

Lauréat du concours des bourses de voyage du gouvernement en 1890 pour le travail *Recherche sur la marche des insectes et des arachnides. Etude expérimentale d'anatomie et de physiologie comparées* (paru dans les *Archives de Biologie*, t. X, 1890, p. 567-608), il part au laboratoire de biologie marine du Helder, puis, avec Jean Massart, explore les moraines glaciaires de Norvège.

Bientôt cependant, la physiologie et la médecine vont l'attirer de plus en plus. En 1893, Jean Demoor est docteur en médecine, et entre dans le laboratoire de Paul Héger qui devait avoir une influence dominante sur l'orientation de sa pensée et devenir le maître qu'il ne quittera plus. C'est dans ce laboratoire que va se dérouler toute sa féconde activité de recherche, que se manifestera librement l'étonnante richesse de son cerveau créateur. Il entreprend d'abord l'étude de la structure et de la différenciation fonctionnelle de la fibre nerveuse, puis il examine la modification des leucocytes au cours de l'infection, en collaboration avec Clémence Everard qui devait bientôt devenir sa compagne (*Les modifications des globules blancs dans les maladies infectieuses*, dans *Annales de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, t. 1er, 1892, p. 309-329 et *Sur les modifications des leucocytes dans l'infection et dans l'immunisation*, en collaboration avec Jean Massart, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 7, 1893, p. 165-211).

Il complète sa formation de physiologiste par des séjours au laboratoire de Pfeffer où il étudie surtout l'osmose et la perméabilité, puis au laboratoire de Ludwig où il se familiarise avec la kymographie et l'exploration des organes isolés.

Dès 1894, il est docteur spécial de l'Université de Bruxelles après avoir défendu une thèse établissant les bases de la physiologie cellulaire intitulée *Contribution à l'étude de la physiologie de la cellule. Indépendance fonctionnelle du protoplasme et du noyau* (dans *Archives de Biologie*, t. XIII, 1895, p. 163-244, pl. IX et X). Agrégé de l'Université en 1895, et chargé du cours de physiologie à l'Ecole des sciences politiques et sociales, il devient chargé de cours de physiologie générale à la Faculté de médecine en 1899, et professeur extraordinaire en 1901.

Le professeur peut ainsi donner toute sa mesure. Son enseignement de la physiologie générale crée chez les étudiants un enthousiasme scientifique dont le souvenir ne s'est pas éteint. Pédagogue dans le sens le plus élevé du mot, il communique sa connaissance avec cet enthousiasme chaleureux qu'il apporte à toutes ses activités.

Pendant que le savant poursuit ses recherches, que le professeur s'entoure d'élèves auxquels il communique sa foi de libre recherche, le médecin s'affirme par son dévouement et sa science. Médecin des pauvres, il apprend à connaître toute la douleur humaine, à percevoir que le médecin agit autant par sa parole que par son intervention matérielle, qu'il console et fait espérer. Sa renommée s'étend, et il devient le médecin, et si souvent l'ami, des plus puissants qu'il peut aider non seulement par sa vaste science, sa connaissance intime de la maladie, mais aussi par sa perception subtile de ce que l'âme humaine a de plus fragile et de plus élevé.

Il faut chercher la maturité du chercheur, l'aboutissement dans la recherche de soi-même, dans le respect et les amitiés fécondes qui le liaient à Léo Errera, à Jean Massart, à Jules Bordet, à Octave Gengou, à Auguste Slosse. C'est l'époque où la connaissance des enzymes se dessine, où l'intervention nécessaire de plusieurs facteurs associés est mise en évidence et oriente l'étude vers les systèmes plutôt que vers les actions isolées. Les mécanismes du contrôle de la leucocytose, de la coagulation du sang, de l'immunité cellulaire et humorale se dessinent, la biochimie commence à naître et ainsi le déterminisme chimique pourra bientôt compléter le déterminisme structurel plus grossier et d'interprétation moins immédiate. Il sera ainsi un véritable précurseur en abordant sous cet angle l'étude de l'activité spontanée ou automatique du cœur, puis de l'intestin. Certes les temps n'étaient pas mûrs pour récolter d'emblée la moisson, mais il faut toujours la prospection et l'initiative courageuse pour évoquer déjà les problèmes, même si leur solution immédiate échappe encore. Sa belle activité scientifique est universellement reconnue. En 1903, l'Académie royale de Médecine de Belgique couronne son travail *Le sérum antithyroïdien et son mode d'action* (en collaboration avec A. Van Lint, dans *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Médecine de Belgique, collection in-8°*, t. XVIII, 1906, fascicule 3, 35 pages et 2 planches), tandis que l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique couronne en 1906 une autre de ses œuvres intitulée *Rôle de la pression osmotique dans les phénomènes de la vie animale* (paru dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences, collection in-8°*, 2e série, t. II, 1907-1910).

En 1906, il devient membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Le professeur et le pédagogue se préoccupe de l'adaptation des méthodes éducatives aux connaissances récemment acquises sur le fonctionnement du système nerveux central, et bientôt la sollicitude du médecin se penche sur l'enfance anormale. Comme membre du Conseil supérieur d'Hygiène et médecin-chef de l'enseignement spécial de la Ville de Bruxelles, il peut activement intervenir dans l'établissement d'un enseignement aux sourds-muets, aux arriérés, à tous les déshérités.

En 1907, Paul Héger se retire de son enseignement. Jean Demoor lui succède à la chaire de physiologie spéciale avec le titre de professeur ordinaire, puis à la direction de l'Institut universitaire de Physiologie.

En l'appelant en 1911 au rectorat de l'Université, ses pairs vont lui imposer une très lourde charge que son énergie exceptionnelle lui permet d'assurer sans limiter ni son activité de médecin, ni de professeur, ni de savant. C'est vers la fin de son rectorat que survient la guerre. Il veille à ce que les étudiants puissent tous terminer leurs examens, puis, l'Université ayant fermé ses portes, il transforme son laboratoire en ambulance où bientôt les blessés affluent. Puis, vient l'occupation. Physiologiste et médecin, il suit avec angoisse l'installation et le développement dans la population d'une dénutrition profonde. Il s'efforce de soulager ces souffrances dans la mesure du possible par son activité au Comité national de Secours, puis à la Croix-Rouge, sans jamais mesurer son effort.

En 1919, il devient membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique qui l'appelle à sa présidence en 1931.

Jean Demoor est l'un des artisans du magnifique effort qui devait permettre à la Faculté de médecine d'adapter son enseignement et ses laboratoires de recherche aux nécessités nouvelles du développement des sciences médicales. C'est cependant avec un très réel regret qu'il abandonne, en 1928, pour les nouvelles installations de la Faculté, les labo-

ratoires où, à côté de Paul Héger, il a pu poursuivre pendant de si nombreuses années son fécond labeur de professeur et d'expérimentateur.

Dans l'évolution de la pensée scientifique de Jean Demoor qui s'étend sur plus d'un demi-siècle, deux périodes doivent être nettement distinguées.

Pendant la première, les critères structurels jouent le rôle le plus important. Excellent histologiste, Jean Demoor fait de la fine microscopie du neurone dont il explore les variations structurelles liées à l'excitation, à la fatigue, au sommeil (1891-1899). Il attire l'attention (1891) sur l'importance fonctionnelle de l'étranglement de Ranvier du nerf, puis il aborde, chez le chien, l'étude expérimentale des centres sensitivo-moteurs et des centres d'association (1899). Comme son maître Paul Héger, il pourra toujours, au cours de sa longue vie de recherche, rattacher à une connaissance précise du substrat morphologique les fonctions qu'il explore, et il sera ainsi amené à diverses reprises à définir la fonction dans le cadre des possibilités que faisait prévoir la structure intime du substrat morphologique.

Mais progressivement, l'étude des modalités fonctionnelles va se substituer de plus en plus à l'examen des critères structurels. Jean Demoor observe les modifications apportées au fonctionnement des tissus par les qualités osmotiques du milieu qui les baigne. D'abord au niveau du foie (1904), puis du rein, du poumon et enfin du muscle, il définit le rôle de la pression osmotique du milieu cellulaire dans les échanges avec le milieu ambiant et ainsi dans l'élaboration des ripostes. Son travail est dès lors tout entier inspiré par la recherche des déterminants actuels, par la mise en évidence des facteurs humoraux agissant en dernier ressort au niveau des structures, par la mise en évidence des « substances spécifiques ».

De 1909 à 1914, Jean Demoor étudie le mécanisme de la sécrétion salivaire. Il démontre que l'activité physiologique sécrétoire déclenchée par l'excitation du nerf sécréteur est en réalité dépendante de l'intervention d'un médiateur chimique élaboré dans la glande sous l'influence de l'excitation nerveuse et qui possède la propriété de la stimuler (*A propos du mécanisme de la sécrétion salivaire. Influence de la pression osmotique et action du sérum sanguin*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IVe série, t. XXV, 1911, p. 184-209).

L'importance de ces recherches réalisées de 1910 à 1914 apparaît très grande à la lumière des développements récents des concepts humoraux. C'est en effet à Jean Demoor que revient le mérite d'avoir le premier démontré expérimentalement l'existence d'un intermédiaire humoral entre le nerf sécréteur et la glande, et d'avoir défini les qualités de cette substance intermédiaire.

Bientôt, Jean Demoor se demande si l'activité dite automatique du cœur isolé n'est pas, elle aussi, déterminée par l'intervention d'un des éléments du milieu humoral, qui, élaboré par le cœur même au niveau de son centre d'automatisme, pourrait conférer à cet organe ses potentialités d'automatisme rythmé (*Comptes rendus des séances de la Société belge de Biologie*, 1921 à 1926).

La « substance active » qu'il peut isoler est, comme la substance spécifique salivaire, soluble dans l'alcool et comporte deux fractions, l'une thermostable, l'autre thermolabile. Elle n'agit pas à la façon des agents modificateurs quantitatifs dont l'action s'accompagne de modifications de l'excitabilité ; elle ne modifie pas les possibilités énergétiques.

L'activité du cœur est donc ainsi conditionnée non seulement par les propriétés des cellules myocardiques, mais par leur réaction au milieu humoral comportant d'une part les substances actives, élaborées par le cœur lui-même et conditionnant ses possibilités de rythme et de réaction,

et représentée d'autre part par les substances mimétiques du vague et du sympathique qui modifient quantitativement la valeur des ripostes.

Dès 1931, l'exploration expérimentale de l'automatisme intestinal devait permettre à Jean Demoor de retrouver dans cet organe l'essentiel du mécanisme qu'il avait mis en évidence dans le cœur (*Cfr Les facteurs humoraux de l'automatisme intestinal*, dans *Annales de Physiologie et de Physicochimie biologique*, t. 7, 1931, n° 2, p. 231-233 et *L'automatisme de l'intestin*, dans *Archives internationales de Physiologie*, vol. XXXIV, 1931, p. 380-416 et dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, Ve série, t. XI, 1931, p. 221-262.)

La mise en évidence du contrôle humoral, d'abord au niveau de la glande salivaire, puis du cœur, et enfin de l'intestin, représente une des contributions les plus importantes qui auront été apportées au cours des dernières années à la physiologie expérimentale. L'importance de l'apport expérimental personnel, le rôle de précurseur dans l'élaboration du concept humoral, font certes de Jean Demoor l'un des très grands physiologistes de notre temps.

L'élévation de Jean Demoor à l'honorariat en 1937 permit à ses amis et à ses collaborateurs de se réunir pour lui apporter un solennel hommage. Le savant, le chercheur, audacieux et prudent, eut ainsi la joie de recevoir l'expression unanime de l'affection et du respect que sa belle et grande personnalité avait fait naître chez tous ceux qui avaient eu le bonheur de l'approcher.

L'activité du médecin, cependant, ne se relâche pas. Le chercheur infatigable poursuit la démonstration rigoureuse des faits qu'il a pu saisir. Il continue à se dévouer à la Croix-Rouge, et le professeur, parfois, aime encore à faire entendre sa voix dans l'auditoire familier où tous se pressent pour écouter ses remarquables synthèses sur le réglage humoral, la fonction cardiaque ou quelque autre leçon dont la clarté et le déroulement logique permettent de suivre sans effort la démonstration d'un mécanisme important de réglage physiologique.

Puis, vient la guerre. Président du Comité médical de la Croix-Rouge, dès le 10 mai, il est sollicité en permanence. Ceux qui l'ont tous les jours vu ponctuellement à huit heures se pencher sur les blessés de l'hôpital de la Croix-Rouge n° 1, puis l'ont vu l'après-midi intervenir avec tant de généreuse émotion au cours des séances journalières du Comité directeur de la Croix-Rouge, ont pu mesurer toute l'étendue de son dévouement.

Jean Demoor fut un grand médecin. Il possédait cette connaissance profonde du fonctionnement organique qui permet d'aller au-delà des symptômes immédiats pour en rechercher les causes et y porter remède, et il avait cette sensibilité délicate qui lui faisait découvrir derrière la douleur avouée les inquiétudes cachées ou le désarroi moral. Son effort ne devait jamais se relâcher, ne pas connaître de déclin. Il a pu entrer debout dans la mort, assumant ainsi jusqu'à la fin, sans vouloir en accuser le poids, des charges que son sens élevé du devoir lui ordonnait d'accepter, mais qui auraient écrasé de jeunes épaules. Il aimait, dans la médecine, cet art suprême qui tend au rétablissement d'une harmonie troublée. Il percevait profondément l'unité d'une vie humaine et son intervention était toujours de respect et de sollicitude pour cet équilibre instable qu'est la vie.

Le professeur a marqué de son empreinte trop de générations de médecins pour que le souvenir de sa parole prenante, nuancée, doive être rappelé. Il apportait à l'enseignement le même dévouement et la même compréhension qui lui avaient valu le respect et l'affection de ses malades et lui ont valu la persistante reconnaissance de ses élèves. Il put ainsi compléter l'œuvre de son maître Paul Héger dont il respectait profondément la grande personnalité.

Jean Demoor eut parallèlement à son activité de chercheur et de physiologiste une activité considérable dans le domaine de la pédagogie.

A peine agrégé de la Faculté de médecine, il donne en 1895 et en 1896, dans le cadre de l'Extension de l'Université libre de Bruxelles, trois cours qui eurent un grand retentissement et qui furent le fondement de la pédagogie scientifique en Belgique, à peine née à cette époque à l'étranger. Le premier était consacré aux *Bases scientifiques de l'Education*, le deuxième à *L'Ecole* et le dernier à la *Physiologie de l'Esprit*. Ce qui frappait en ces leçons, selon la méthode que Jean Demoor utilisa jusqu'à la fin de son enseignement universitaire, était la rigueur de la construction, le caractère scientifique des données sur lesquelles étaient bâties les répercussions concernant l'enseignement et l'école. L'importance de ce triple message se mesure au fait qu'en Belgique, à cette date, la pédagogie demeurait la servante de conceptions philosophiques, dont l'arrière-fond correspondait à des options politiques. Dans le syllabus du cours donné en 1895 (*Les Bases scientifiques de l'Education*), il écrivait : « La pédagogie » est la science qui étudie l'évolution » de l'organisme vivant, depuis sa » naissance jusqu'à sa complète et » parfaite maturité. Elle envisage l'en» fant au point de vue physique, » intellectuel et moral, recherche les » lois de son développement, l'impor» tance et la valeur de tous ses actes, » indique la conduite à tenir vis-à-vis » de lui en toute circonstance ».

En outre, il signalait que cette science nouvelle de nature complexe, soutient des relations étroites avec la biologie, la physiologie, la psychologie, la pathologie et la sociologie.

L'intérêt des vues nouvelles de Jean Demoor résidait dans la brusque évolution des conceptions qu'il imprimait à la pédagogie belge. Une nouvelle philosophie de l'éducation naissait grâce à son impulsion. L'éducation, au-delà des relations qu'elle soutient avec les décisions politiques nationales, plaçait au centre de celles-ci l'enfant et l'adolescent en tant que tels, en montrant que rien de positif ne pouvait être entrepris sans le respect de leur nature et de leur évolution. Il considérait, à juste titre, que, dans ce cas, la première science qu'il fallait consulter était la biologie, ainsi que la physiologie de l'enfant. Il ne négligeait point pour autant les autres disciplines scientifiques nécessaires pour comprendre cette nature et cette évolution. Un homme aussi averti que lui du mouvement des idées n'ignorait point la naissance, à la fin du XIX^{e} siècle, de la pédologie qui nourrissait l'ambition de constituer une science de l'enfant préparatoire aux opérations pédagogiques. Bien plus, il autorisa l'activité en ce sens de Josefa Joteyko à l'Institut de Physiologie.

Et quand, en 1919, il fut à l'origine de la création de la première Ecole universitaire de pédagogie, il conçut son programme sous le signe des sciences de l'éducation. Il ne pouvait, quant à lui, apporter à cette constitution que ce qui constituait son apport personnel.

Mais, en agissant ainsi, il plaçait dans le même temps la pédagogie sous le signe du libre examen.

L'ouvrage fondamental qu'il publia en 1920, en collaboration avec Tobie Jonckheere, *La Science de l'Education* (Bruxelles, Lamertin — Paris, Alcan) répond aux vues exprimées plus haut. Le livre comporte deux parties, dont la première est entièrement de sa main. A partir de la cellule, elle expose progressivement la constitution du système nerveux et déduit constamment de son exposé des conclusions relatives à l'éducation. Son collaborateur, de son côté, expose les résultats déjà obtenus par les recherches de son temps relatives à la pédagogie expérimentale. On a parfois reproché aux auteurs de cet ouvrage d'avoir négligé l'apport de la psychologie. Il faut cependant admettre que la psychologie de l'enfant était à peine née.

L'influence de ce livre fut considé-

rable, quand on songe qu'il fut rapidement utilisé dans les écoles normales officielles du pays et pendant plus de vingt ans.

Pour comprendre la portée de ce livre, il importe de se rappeler que c'est en 1896 que fut publié à Iéna le mémoire de doctorat d'O. Chrisman, intitulé *Paidologie, Entwurf zu eine Wissenschaft des Kindes*. Cet auteur, américain d'origine, proposait la création d'une discipline nouvelle, la pédologie, science de l'enfant, dans laquelle il voulait réunir les chapitres repris à la biologie, la physiologie, la psychologie, l'ethnographie, l'histoire, etc... concernant l'enfant. Il considérait que les notions ainsi reprises devaient concerner l'enfant normal, anormal et surnormal. La pédologie pénétra en Belgique jusque dans les écoles normales. Jean Demoor estimait cependant que plusieurs de ces disciplines n'étaient point complètement arrivées à un état positif et qu'en conséquence, il était prudent de partir de la physiologie pour comprendre le développement de l'enfant. Cette démarche lui apparaissait la plus sûre et la plus conforme au libre examen. Elle fournissait une méthode rigoureuse parce que fondée sur des observations sûres.

Le 12 avril 1897, la Ville de Bruxelles nommait Jean Demoor en qualité de médecin principal de son inspection médicale scolaire.

L'importance de cette désignation apparaît clairement si l'on songe que l'inspection médicale scolaire ne s'est que lentement dégagée du cadre du service d'hygiène chargé de la salubrité publique. Certes, depuis 1875, au sein de ce service, cinq médecins avaient été désignés pour s'occuper plus particulièrement de la population scolaire. Leurs tâches étaient considérables. Ils devaient visiter régulièrement les écoles, faire des conférences d'hygiène privée et publique dans les écoles professionnelles et techniques, dépister les maladies les plus importantes en vue d'instaurer une médecine préventive.

En 1875-1876, la Ville comptait 25 décès sur 1.000 habitants, proportion jugée exceptionnellement favorable relativement aux années précédentes. Ce chiffre comprenait également des enfants, la mortalité infantile étant considérable. Par ailleurs, — et ce qui frappa surtout Jean Demoor — outre la mauvaise alimentation — l'hérédité des maladies sociales d'alors (tuberculose, maladies vénériennes, alcoolisme) ne cessa de retenir son attention. Le nombre d'enfants anormaux était considérable. On a vu plus haut l'importance qu'il leur accordait. Il se livra rapidement à des expériences en vue d'établir un diagnostic scientifique de ces troubles. D'où la technique qu'il mit au point de l'illusion du poids, dans laquelle versaient aisément les enfants anormaux, et à laquelle échappaient les enfants normaux.

Sa désignation, en qualité de médecin principal, était due à l'autorité et à la compétence montrées par lui dans sa tâche de médecin d'école. Elle lui permit de réorganiser le service médical sur des bases rationnelles. Sa tâche fut compliquée par l'élan que le bourgmestre Charles Buls avait inspiré dans la population par la création en 1865 de la Ligue de l'Enseignement et par sa politique scolaire. Cet élan conduisit à une rapide augmentation de la population scolaire — avant toute obligation légale — nécessitant l'ouverture d'écoles nouvelles.

Parmi les services éminents qu'il rendit à l'inspection médicale scolaire, deux d'entre eux méritent une attention spéciale.

D'une part, il dut s'occuper d'un nombre plus élevé d'enfants anormaux, entraînant la création d'écoles pour enfants anormaux, pour idiots et imbéciles.

D'autre part, il mit sur pied, en 1900, le système des classes parallèles qui eut un retentissement international par l'imitation qu'il provoqua dans de nombreux pays étrangers, voire aux Etats-Unis. Les élèves venus

en masse à des âges différents étaient répartis en classes fortes, faibles, retardées, etc.

Dans ces deux domaines, il joua un rôle d'avant-garde. Il fut un pionnier audacieux, mais prudent, s'inspirant au préalable d'investigations afin d'éviter les risques d'erreurs.

Le 25 novembre 1902, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles chargeait Jean Demoor de l'enseignement de la pédagogie scientifique appliquée aux anormaux dans ses deux écoles normales.

Il était devenu impossible aux médecins-inspecteurs scolaires de remplir la mission imposée en 1875 de faire des conférences d'hygiène dans les écoles. D'autres moyens durent être trouvés. Le problème de l'enseignement était devenu primordial dans la formation des enseignants. L'Ecole normale Charles Buls avait été créée en 1875. Les autorités communales furent bien inspirées en confiant cet enseignement au docteur Jean Demoor. Il fit une impression considérable sur les futurs instituteurs et institutrices. Jean Demoor avait le don d'enseigner. Il préparait ses exposés avec un soin particulier. Il était méthodique et clair. Ses auditeurs avouaient qu'il leur fournissait à chaque leçon un modèle méthodologique. Quand il quitta cette fonction, il demanda aux autorités communales que lui succédât Ovide Decroly, qu'il avait engagé par ailleurs dans l'inspection médicale scolaire.

Un moment important se présenta dans la carrière de Jean Demoor lorsque, élu recteur de l'Université libre de Bruxelles, il prononça à la rentrée académique du 14 octobre 1912 un discours consacré à l'*Enseignement supérieur et le problème scolaire* (dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 18e année, 1912-1913, p. 1-20). On discutait dans le pays le problème de l'obligation scolaire, lié par ailleurs à l'inspection médicale scolaire, qui n'allait devenir effective qu'en 1921.

La même année 1912, sous l'impulsion d'E. Claparède, s'ouvrait à Genève l'Institut Jean-Jacques Rousseau, lieu supérieur d'enseignement et de recherches consacrés à la psychologie de l'enfant et à l'éducation.

Jean Demoor désirait intéresser ses collègues belges à la recherche scientifique en matière d'enseignement, de manière à détacher la pédagogie de son asservissement à l'idéologie philosophique.

Certes, dans son discours rectoral, il traitait du problème en général. Les Facultés de Philosophie et Lettres enseignaient à ce moment la pédagogie destinée à la formation des professeurs de l'enseignement secondaire. Mais les propos de Jean Demoor étaient courageux. Le personnel des universités n'accordait point un réel intérêt à cette branche. L'auteur demeura dès lors dans des généralités, mais insista sur le caractère scientifique préalable des données de cette discipline.

L'idée ainsi lancée fit son chemin. Pendant la guerre de 1914-1918, l'Université étant fermée, s'élabora le plan d'une Ecole de pédagogie universitaire. Elle s'ouvrit en 1919. On retrouve, dans cette création, le caractère de pionnier qui a marqué toute l'œuvre de Jean Demoor. Il fallut plusieurs années pour que les autres universités adoptent la même mesure, en ouvrant des instituts analogues.

En 1901 fut créée à Bruxelles la Société protectrice de l'Enfance. Jean Demoor en fut un des promoteurs et en accepta, pendant de longues années, le secrétariat. Cet organisme s'occupa en particulier de l'enfance anormale. Mais, en son sein, furent étudiés bien des facteurs conduisant aux déficiences constatées. L'alimentation en constituait un. Il fut surtout apparent pendant la guerre mondiale de 1914-1918, où la Belgique fut le premier pays occupé par les Allemands et soumis en conséquence à ses rigueurs (*Cfr Société protectrice de l'enfance anormale. Rapports de Mr le Secrétaire général aux assemblées générales sui-*

vantes : 2e, 1903 ; 3e, 1904 ; 4e, 1905 ; 5e, 1906 ; 6e, 1907 ; 7e, 1908 ; 8e, 1909 ; 9e, 1911 ; 10e, 1912 ; 12e, 1913 ; 13e, 1914 et *L'alimentation des Belges pendant la guerre et ses conséquences*, en collaboration avec A. Slosse, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IVe série, t. XXX, 1920, p. 457-510).

Inlassablement, on le voit intervenir auprès des autorités civiles pour l'amélioration de l'alimentation et la prévention de carences diverses.

Il envisage la protection de l'enfance de diverses manières.

D'une part, il entend améliorer le contrôle médical scolaire en élaborant les fiches modèles à l'usage des médecins.

D'autre part, il établit le profil de la taille et du poids à divers âges, afin d'en contrôler les écarts et les progrès. Par ailleurs, son intervention au Conseil supérieur d'Hygiène publique — conformément à ses devoirs de médecin principal scolaire à Bruxelles — a augmenté le niveau de la salubrité publique.

Mais toutes ces démarches et toutes ces entreprises sont inspirées par des observations et des recherches préalables. Il agit en toutes circonstances avec la rigueur scientifique qui masque sa générosité et son souci d'épanouir la vie des enfants. On trouve, dans les travaux publiés par l'Académie royale de Médecine, des contributions parfois considérables portant sur les sujets que nous venons d'évoquer.

Mais Jean Demoor, pédagogue, zoologiste, médecin, physiologiste, est aussi un témoin actif de son temps. Préoccupé de justice sociale et de la libération de l'homme des contraintes abusives tant spirituelles ou morales que matérielles, il put jouer un rôle déterminant par sa parole et ses écrits et aussi par son exemple. Il fut, dès le début du siècle, un de ceux qui estimèrent que le prestige du médecin n'était pas établi par la redingote ou le haut-de-forme, et il n'hésita pas à agir quand l'expérience vécue pouvait seule fournir les arguments convaincants d'une réforme des conditions de travail dans nos mines de charbon. Ni le danger, ni les menaces, ne devaient l'arrêter dans ses inspections de mines mal ventilées, aux conditions d'hygiène invraisemblables, pour établir un plan de réforme efficace, et, qui fut accepté. Certes quelques amitiés précieuses, celle de Franqui, de Jaspar, de Vandervelde entre autres, pouvaient donner à son action un relief supplémentaire, et contribuer à son succès.

Le souvenir de Jean Demoor vivra chez tous ceux qui l'ont connu, non seulement, par les exceptionnels mérites du professeur, du savant, du médecin, de la puissante personnalité intellectuelle, mais aussi surtout à cause des éminentes qualités de cœur de l'homme qui a toujours su éveiller par son dévouement et son sacrifice constants, non seulement le respect, mais aussi l'affection.

Iconographie : médaillon à l'effigie de Jean Demoor gravé en 1937 par Armand Bonnetain ; une réplique de ce médaillon a été placée dans l'auditoire de physiologie de l'Université de Bruxelles.

Sylvain De Coster et Pierre Rylant.

Archives de la Ville de Bruxelles. — Archives de l'Ecole normale Charles Buls, à Bruxelles. — T. Jonckheere, *Les Idées pédagogiques du Dr Jean Demoor. Extraits choisis et commentés*, Bruxelles, 1945, 67 pages, portrait (*Collection nationale*, 5e série, n° 60). — T. Jonckheere, *Fragments d'histoire de la pédagogie*, Bruxelles, 1958, p. 175-179. — P. Rylant, « L'Œuvre scientifique de Jean Demoor », dans *Mélanges Jean Demoor*, Paris, 1937, p. 7-16, bibliographie détaillée des 260 publications de Demoor, p. 17-29, portrait photographique. — P. Rylant, « Jean Demoor, 1867-1941 », dans *Travaux de Laboratoire de l'Institut Solvay* (*Physiologie*), t. 27, 1939-1942, p. 1-11. — P. Rylant, « Notice sur la vie et les travaux de Jean Demoor », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur les années académiques 1939-1940 à 1944-1945*, Bruxelles, 1947, p. 260-262. — *Manifestation en l'honneur de Monsieur Jean Demoor, professeur à l'Université de*

Bruxelles, membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, à l'occasion de son élévation à l'honorariat, 1889-1937, 29 mai 1937, allocutions de MM. Paul Hymans, Pierre Dustin, Henri Jaspar, Richard Bruynoghe, Pierre Nolf, Tournade, Auguste Ley, Jean Timmermans, Tobie Jonckheere, Pierre Rylant, R. Verhamme, Jean Demoor et Fernand Héger, Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, s.d., reproduction du médaillon gravé par Bonnetain. — R. Bruynoghe, « Notice sur la vie et les travaux de M. J. Demoor, membre titulaire », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VI[e] série, t. VI, 1941, p. 268-271.

DEMOUSTIER (Fernand-*Désiré-Charles-Adolphe*), pseudonyme : Fernand DUMONT, docteur en droit, poète surréaliste, né à Mons le 28 décembre 1906, présumé décédé au camp de concentration de Belsen vers le 16 mars 1945.

Comme son père, avocat, il fit ses études de droit à l'Université libre de Bruxelles. Diplômé le 5 juillet 1930, il prêta serment le 6 octobre et fut admis au stage le 18 octobre 1930, inscrit au tableau de l'ordre le 8 décembre 1932, il fut nommé avoué en novembre 1934.

Très jeune, il fut tenté par la politique de gauche. Cofondateur et secrétaire du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes (C.V.I.A.) en 1935 pour Mons, il fut aussi cofondateur du Comité de Coordination d'Aide à l'Espagne républicaine (1936) pour la région de Mons et du Borinage.

Très intéressé par l'art surréaliste, il fonda à La Louvière, en août 1935, avec l'avocat-poète Achille Chavée, le dessinateur Armand Simon et André Laurent, le groupe surréaliste Rupture. A la fin de l'année, le peintre Louis Van de Spiegele, le photographe d'art Marcel Lefrancq et l'écrivain Constant Malva se joignirent à eux. En 1938, après la scission de Rupture, Fernand Demoustier créa à Mons le Groupe surréaliste en Hainaut avec Achille Chavée, Marcel Lefrancq, Louis Van de Spiegele et Armand Simon.

Sous le pseudonyme de Fernand Dumont, il a publié *A Ciel ouvert. Poèmes* (La Louvière, Editions des Cahiers de Rupture, 1937), *La Région du cœur* [3 contes], (Mons, Edition du Groupe surréaliste en Hainaut, 1939), *Le Traité des fées* [textes poétiques en prose], Anvers, Editions Ça Ira, 1942).

L'Etoile du Berger, avec une introduction de Paul Champagne, est le récit de son grand amour d'adolescent. *In fine* de la page 140 (la dernière), sous le mot FIN, on lit : 1[er] juillet - 28 décembre 1942 Mons - Prison cellulaire (section allemande), Louvain Polizeigefängnis. Achevé d'imprimer le 25 janvier 1955, il a été édité chez Labor, à Bruxelles. Il a obtenu le prix de Littérature de la Province de Hainaut. En 1942, à la veille de son arrestation, il venait de terminer un volumineux manuscrit resté inédit *La Dialectique du hasard au service du désir*.

Notons encore qu'il collabora aux revues *Mauvais temps* (article intitulé *L'influence du Soleil*, 1935, p. 52-59), *L'Invention Collective*, 1939-1940 et *L'usage de la parole* (n° 3, avril 1940).

Pendant quelques années, il exerça ses activités professionnelles au Barreau de Mons, puis il devint avoué.

C'est dans l'exercice de ces dernières fonctions qu'il fut arrêté, au Palais de Justice de Mons le 15 avril 1942, par la Geheime Feldpolizei et cela, en raison de ses opinions politiques.

Incarcéré en même temps que dix-huit autres Belges dont quatre seulement sont revenus de l'enfer nazi, il occupa jusqu'en juin 1942, la cellule 193 à la prison de Mons ; puis on le retrouve à la prison de Louvain, à la citadelle de Huy et au camp de concentration de Vught (Hollande). Il fut ensuite transféré aux camps de concentration de Sachsenhausen, de Neuengamme et dans un des commandos de celui de Belsen où l'on perd sa trace dès le 16 mars 1945.

A la prison de Mons, sous le titre évocateur de *La Liberté*, il écrivit

une suite de poèmes qu'il parvint à faire passer à l'extérieur. Ce recueil, illustré d'un frontispice à l'eau-forte de Louis Van de Spiegele, a été imprimé sur les presses de Léon Leborgne, maître-imprimeur à Mons, en 1946, pour le compte des Editions de Haute Nuit (publication n° 2).

Fernand Demoustier est mort pour son idéal antifasciste qu'il ne renia jamais.

Clovis Piérard.

Notes personnelles. — Renseignements fournis par le Conseil de l'Ordre des Avocats. — Renseignements donnés par M. Marcel Lefrancq, photographe d'art à Mons, surréaliste bennuyer et ami intime de Fernand Demoustier. — Ch. Bussy, *Anthologie du Surréalisme en Belgique*, Paris, 1972, p. 239-247. — J. Vovelle, *Le Surréalisme en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 31-39.

DEVOS (André-*Paschal-Alexandre*), ou DE Vos, botaniste, professeur agrégé de l'enseignement moyen, né à Champion le 23 avril 1834, date et lieu de décès inconnus.

Fils d'un négociant établi à Champion, André Devos qui signera ses ouvrages, à partir de 1870 environ, André De Vos, consacra la majeure partie de sa carrière à l'enseignement communal. Il débuta en 1854 à l'école moyenne de Couvin où il reste jusqu'en 1858. Il devint ensuite régent à l'école moyenne d'Aarschot, puis premier régent à celle de Namur. En 1869, il dirige l'Orphelinat de garçons de cette même ville avant d'émigrer pour Liège où il est nommé régent à l'école moyenne.

En 1870, il fait suivre son nom du titre d'agrégé de l'enseignement moyen.

C'est lors de son séjour à Liège qu'il s'occupe de la Société d'Horticulture et de Botanique de Huy où il donne un cours de botanique et siège comme membre du jury d'expositions.

L'Université de Liège le nomme en 1878, conservateur des collections botaniques dans le service que dirige le professeur Edouard Morren.

L'époque à laquelle vivait André Devos connaissait alors une belle émulation pédagogique. Des publications naissent et souvent meurent aussi vite. André Devos participe au mouvement. De 1858 à 1870, il collabore à *L'Abeille*, revue pédagogique destinée à l'enseignement primaire et à l'enseignement moyen de degré inférieur. Il y traite les sujets les plus divers : récréations historiques et géographiques, modèles de rédaction, leçons familières d'histoire naturelle, dissertations sur l'éducation publique et privée.

Dans le *Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles*, il publie : *De l'influence des forêts dans l'évolution de la nature*, dont quelques pages paraissent régulièrement dans les numéros de 1886 à 1890. La revue cessa d'exister à cette date et l'article resta inachevé.

Il apporte aussi sa contribution à *L'Ecole* que la maison d'Editions Wesmael-Charlier (Namur) distribue gratuitement à sa clientèle et crée un *Annuaire de l'Enseignement en Belgique* destiné à donner tous les renseignements nécessaires sur l'organisation de l'enseignement et sur les conditions que doivent réunir les candidats à l'un ou l'autre poste dans une institution donnée. L'*Annuaire* ne connut qu'une année (1889).

Mais en même temps que paraissaient ces nombreuses revues et bulletins où les sciences naturelles prennent une bonne place, le besoin d'un enseignement pratique se faisait sentir. Vers 1862, le ministre Ducpétiaux et le directeur de l'Agriculture E. Ronnberg, chargèrent Thomas Braun, professeur à l'Ecole normale de Nivelles et fondateur du journal *L'Abeille*, d'organiser une exposition scolaire dans les grandes serres du Jardin botanique de Bruxelles. Cette initiative fut à l'origine des expositions de ce genre qui, inaugurées en Belgique, devaient bientôt être imitées à l'étranger. Lors de la première exposition internationale de Londres, notre pays fut seul à présenter un

musée d'école complète, dont l'agencement avait été confié au même Thomas Braun, puis une autre manifestation du même genre fut organisée en 1878 à Paris. L'idée était lancée, les écoles eurent leurs collections didactiques ; les communes encouragèrent les sociétés d'enseignants à organiser des expositions pédagogiques. La ville de Bruxelles décida la création d'un musée scolaire en 1876 ; l'échevin de l'Instruction publique, Charles Buls, secondé financièrement par Jonathan Bischoffsheim, mit à la disposition du Cercle pédagogique de Bruxelles un immeuble situé 25 Nouveau Marché au grain pour édifier un tel musée où figuraient les classiques feuilles d'herbier, des collections d'insectes, des empreintes de terrils et des formes géométriques.

De son côté, par un règlement d'attribution du 26 novembre 1878, le Gouvernement belge décida la création du Musée scolaire de l'Etat, établi 46 rue du Nord à Bruxelles, dont l'arrêté d'organisation parut au *Moniteur* du 30 décembre 1879. Il devait avoir la formation des cadres de l'enseignement primaire pour mission principale. A cet effet, le ministre de l'Instruction publique, Pierre Van Humbeeck, exprime l'intention de réserver dans ce musée une place à l'enseignement intuitif et spécialement à celui des sciences naturelles, de l'arboriculture et des premières notions de technologie ; il organisa, par arrêté du 1er juin 1880, un concours pour les instituteurs et institutrices communaux. La partie technologique du concours comportait la constitution d'une collection de bois industriels du pays, de matériaux de construction du pays, d'objets relatifs à la fabrication du verre, du papier, à la métallurgie du fer, du plomb, et du zinc, de documents se rapportant aux industries du lin, du coton et de la laine.

André Devos fut le premier conservateur du musée. Il assuma cette charge jusqu'en 1889, date à laquelle il offrit sa démission qui fut acceptée par arrêté royal du 13 mars 1889. Il quitta Bruxelles la même année pour Namur selon les données fournies par les services d'état civil de la capitale ; toutefois, on perd sa trace à cette date, les archives de Namur ayant été détruites en 1914. D'autre part, les tables décennales de 1890, conservées aux Archives de l'Etat à Namur, ne mentionnent pas le nom de Devos.

André Devos est connu comme botaniste. Ses *Notes extraites de l'herbier G. Dinot, botaniste couvinois* dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XXII, 2e partie, 1883, p. 23-27 révèlent que c'est à ce naturaliste qu'il doit et, ce depuis ses toutes premières années d'enseignement, son goût pour la botanique. Sa vocation date d'une première excursion en juin 1856, aux localités classiques de La Roche-à-l'Homme et de La Montagne-aux-Buis, près de Mariembourg. Il compte parmi les membres fondateurs de la Société royale de Botanique de Belgique et publie plusieurs contributions dans le *Bulletin* de cette société, seul ou en collaboration avec le pharmacien liégeois L. Bodson.

Il distribue conjointement avec André Thielens, docteur en sciences originaire de Tirlemont, cinq centuries d'*exsiccata* intitulées : *Kickxia belgica ou herbier des plantes rares et critiques de la Belgique 1866-1870.* Jan Balis et André Lawalrée comptent André Devos parmi les botanistes qui fouillèrent le pays et enrichirent sa flore de nouveaux joyaux. Cependant le Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles ne possède pas d'herbier Devos, conséquence vraisemblable de la mauvaise humeur que le directeur François Crépin témoignait à l'égard des auteurs de flores de Belgique.

Son intérêt se portait avant tout sur le problème de l'indigénat des plantes. Dans *Les plantes naturalisées ou introduites en Belgique* (*Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. IX, 1870, p. 5-122), il envisage 505 espèces qu'il départage en plantes cultivées, en adventives,

en plantes récemment naturalisées, en plantes anciennement naturalisées et indigènes. Par la suite, il s'attardera toujours davantage aux plantes exotiques tandis que ses travaux se limiteront à de vastes compilations. Il y a lieu de citer en tout premier ordre sa collaboration à *La Belgique horticole*, revue dirigée par Edouard Morren avec lequel il avait publié précédemment le *Mémorial du Naturaliste et du cultivateur* (Liège, Editions du Bureau de la Belgique horticole, 1872, 140 pages), qui groupe toutes les éphémérides de l'année. Pour chaque jour, on y trouve les fêtes religieuses, civiles et populaires, les phénomènes astronomiques concernant les saisons, les phénomènes météorologiques, les phénomènes géologiques tels que les tremblements de terre, les épidémies, disettes et autres fléaux qui ont désolé l'humanité, les phénomènes périodiques du règne animal et végétal, les éphémérides historiques et biographiques, les proverbes et dictons et les maximes.

Cette sorte d'almanach avait valu à chacun des deux auteurs une médaille de vermeil sur rapport du sénateur et orchidophile François de Cannart-d'Hamale, de l'horticulteur J. Linden et du directeur E. Ronnberg.

Il entreprend l'*Enumération méthodique des plantes nouvelles ou intéressantes qui ont été signalées en 1874* (dans *La Belgique horticole*, t. XXV, 1875, p. 29-62, 89-112). Des contributions du même genre ont paru dans la même revue, sous le même titre adapté jusqu'en 1879 ; l'année suivante, la série s'intitulera : *Enumération méthodique des plantes ornementales ou intéressantes qui ont été signalées en 1879* (dans *La Belgique horticole*, t. XXX, 1880, p. 98-160) et continuera jusqu'en 1883. Ces études d'une soixantaine de pages environ, mais dépourvues d'illustrations, étaient consacrées à toutes plantes cultivées et avaient pour but de rendre compte du mouvement horticole qui se produisait en Europe. Elles renseignent les noms des horticulteurs à qui nous sommes redevables des introductions. Les sources en étaient, outre les revues belges, des revues allemandes, anglaises, françaises, italiennes, suédoises et suisses, telles que *Botanical Magazine*, *Gardener's Chronicle*, *Gartenflora*, *Blumenzeitung* et bien d'autres.

L'*Index bibliographique de l'Hortus belgicus. Catalogue méthodique des plantes ornementales qui ont été décrites, figurées ou introduites en Belgique de 1830 à 1880*, par Edouard Morren et André De Vos (Bruxelles, Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, 1887, XXIV-617 pages), résulte du classement effectué entre 1871 et 1881 de plus d'un million de fiches — d'après Raymond Bouillenne — en vue de la publication d'un *Hortus europeus*, non réalisé probablement à cause du décès du professeur liégeois, tandis que les fiches étaient dispersées. La préface et les premières 264 pages avaient paru une première fois dans le *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique* des années 1883, 1884 et 1885, groupées en un volume publié en 1887 ; ce travail avait été annoncé à la séance du 10 février 1885 de la Société royale de Botanique de Belgique.

La présentation de l'ouvrage est la même que celle du *Synonymia botanica* de Pfeiffer. Toutes les plantes y figurent avec les noms sous lesquels elles ont paru, sans révision de nomenclature, ni contrôle, d'où confusions et même doubles emplois obligatoires. L'introduction est une histoire intéressante des publications horticoles de Belgique ; on y trouve le nom des principaux horticulteurs et amateurs de notre pays sans oublier le roi Léopold II, qui fit édifier les serres de Laeken dont on peut encore admirer les richesses florales.

En 1884, la librairie A. Castaigne lance des bulletins de souscription pour un volume intitulé *Flore rurale, horticole, agricole, sylvicole et médicale de Belgique* (in-12°, 650 pages et nombreuses gravures) tandis qu'un

spécimen de la flore — le chapitre consacré à la famille XVII-Solanées — paraissait sous le même titre dans le *Bulletin de la Société royale linnéenne de Belgique*, t. XI, 1883 (1884), p. 122-134.

L'absence de cette flore dans nos grandes bibliothèques publiques et spécialisées nous incite à croire qu'elle fut remplacée par *La Flore complète de Belgique. Espèces indigènes et plantes cultivées sous abri* (Mons, H. Manceaux, 1885, 741 pages) pour laquelle André Devos a adopté la classification du traité de botanique de Van Tieghem et emprunté de nombreux renseignements à l'ouvrage de De Candolle sur l'origine des plantes cultivées. J. Chalon et M. Cognaux lui avaient apporté une aide précieuse et le docteur Jorissenne en avait revu la partie médicale.

En 1888, dans *Promenades au Jardin* (Mons, H. Manceaux, 140 pages) André Devos présente successivement les fleurs de printemps, les fleurs de l'été, les fleurs de l'automne; *Coup d'œil sur l'histoire de la flore belge* (dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XXVII, fasc. 1, p. 15-70) reprend sous une autre forme ses sujets préférés.

L'œuvre d'André Devos reflète son époque tant dans sa partie pédagogique que dans sa partie botanique. Ici l'engouement du public pour les plantes exotiques; là, l'éducation bourgeoise de la fin du XIX^e^ siècle. Dans un *Cours élémentaire de botanique à l'usage des pensionnats et des écoles normales de demoiselles* (Namur, Wesmael-Charlier, 1890, 150 pages), l'auteur n'oublie pas qu'il s'adresse « à un public spécial ». Quant au seul titre de son corollaire, *Flore des jardins à l'usage des pensionnats de demoiselles et des dames du monde* (Namur, Wesmael-Charlier, 1890, 258 pages) il en dit déjà long. Qu'on en juge par la préface : « La flore » rurale est à peu près interdite aux » demoiselles, parce qu'elles ne peu» vent pas s'en occuper avec la faci» lité et la liberté qui sont laissées » aux jeunes gens : en effet, il ne leur » est pas permis, comme à ceux-ci » d'herboriser à travers les champs, » les forêts, les montagnes et les ma» récages. Ce sont là des courses que » nos convenances sociales, leur tem» pérament délicat et leur costume » même ne les autorisent pas à la fois. » D'ailleurs, ces longues promenades » ne leur seraient que d'un intérêt » secondaire, au point de vue des » plantes qu'elles pourraient y recueil» lir; elles ne sont pas destinées à » devenir plus tard des botanistes, » des médecins, des pharmaciens, des » agriculteurs et des sylviculteurs. » Il fait suivre cette introduction de l'analyse d'environ 1200 plantes de cultures, de parterres, de serres, d'appartements, de potagers et de jardins fruitiers, des céréales, des plantes industrielles, médicinales et vénéneuses avec le mois de floraison, le pays d'origine, le nom scientifique, le nom vernaculaire, mais sans aucune illustration.

Si nous voulons à présent caractériser l'œuvre d'André Devos, nous dirons qu'elle représente un énorme labeur, qu'elle est riche en renseignements utiles, en citations pittoresques, mais qu'elle tient en règle générale, plus de l'information botanique que de la recherche originale et scientifique.

André Devos avait été promu chevalier de l'Ordre du Christ du Portugal et de l'ordre d'Ernest-Auguste de Hanovre (1^re^ classe).

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Mademoiselle M. Martens, professeur à l'Université libre de Bruxelles. — Archives de l'état civil de la commune de Champion et de la ville de Bruxelles. — Ni les archives du Greffe du Tribunal de première instance de Namur, ni celles des états civils de Jambes et de Saint-Servais n'ont permis de découvrir la date et le lieu de décès de ce personnage. — *Bibliographie nationale*, Bruxelles, Weissenbruch, t. I, 1886, p. 557; t. IV, 1910, p. 515. — *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. I, 1862 à t. XXVII,

1889, *passim*. — « Musée scolaire », dans *L'Abeille*, 26e année, 1880, p. 566. — « L'enseignement à l'Exposition nationale », dans *L'Abeille*, 26e année, 1880, p. 253. — « L'exposition scolaire », dans *Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles*, 7e année, 1889, p. 114-128. — M. De Vroede et collaborateurs, *Bijdragen tot de geschiedenis van het pedagogisch leven in België in de 19e en 20e eeuw*, Gent-Leuven, 1973-1974, Deel I. *De periodieken 1817-1878*, p. 206 ; Deel II. *De periodieken 1878-1895*, p. 138, 352, 365. — *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles*, 1876, 2e semestre, p. 366 — « Musée scolaire », dans *Moniteur belge*, 30 décembre 1879, p. 4478 ; 8 juin 1880, p. 2142 ; 13 mars 1889, p. 790. — Jan Balis et André Lawalrée, *Catalogue de l'Exposition : l'Orchidée en Belgique*, Bruxelles, 1961, p. 55. — Raymond Bouillenne, « Edouard Morren », dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. II, Liège, 1936, p. 62.

DHONT (Joost). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).

DREULLETTE (Marie). Voir CABEL (Marie).

DUMONT (Fernand). Voir DEMOUSTIER (Fernand).

DUMORTIER (Valère - *Désiré - Joseph*), architecte, né à Wasmes le 2 avril 1848, décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 4 juin 1903.

Valère Dumortier était le fils de Charles-François, employé de charbonnage, né à Mons le 21 mai 1819, et de Virginie-Joséphine Foucart, née à Mons le 5 janvier 1806.

C'est à Mons où il est inscrit à la population le 29 juin 1854, que Dumortier effectua ses études primaires et moyennes. Le 19 avril 1869, sa famille s'établit au 488 rue du Palais à Laeken, à proximité du chantier de l'église Notre-Dame qu'y élevait Joseph Poelaert, sur lequel, depuis 1867, Valère était conducteur de travaux. Le 20 octobre 1870, celui-ci élit domicile avec ses parents et sa sœur Léocadie, née le 13 mai 1850, au 18 rue des Deux Tours à Saint-Josse-ten-Noode-lez-Bruxelles, peu avant de contracter mariage, le 1er décembre suivant, avec Léopoldine-Angelina Dussart habitant alors impasse de Cortenberg n° 1. Son épouse, née le 15 mars 1847, était ouvrière tailleuse, orpheline de deux marchands de fagots, Clément-Joseph, mort à Bruxelles le 31 mai 1869, et Augustine Beugnies, décédée à Sivry, le 28 septembre 1856.

Après avoir séjourné à Ixelles du 9 avril 1873 au 30 janvier 1878, Valère Dumortier installa son cabinet d'architecte au 139 boulevard du Hainaut, sur le territoire de Bruxelles, où naquirent six enfants : Jeanne-Léopoldine, le 24 avril 1879, Eva-Valérie, le 4 juillet 1880, Georges-Léopold, le 18 septembre 1881, Marguerite-Valérie, le 4 avril 1883, Georges-François, le 23 novembre 1884 et Eva-Virginie, le 16 mai 1889. Deux de ces enfants y moururent en bas âge, ce qui explique la répétition des mêmes prénoms pour les suivants : Eva-Valérie, à quatre semaines, le 1er août 1880 et Georges-Léopold, à six semaines à peine, le 27 octobre 1881.

Valère Dumortier n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'une quarantaine de jeunes architectes et dessinateurs, réunis le 13 décembre 1872 à la « Nouvelle Cour de Bruxelles », rue des Sœurs Noires à Bruxelles, l'élirent président d'une association qu'ils avaient décidé de fonder dans un but d'entraide professionnelle et à laquelle ils donnèrent le nom de Société Centrale d'Architecture. Etant donné les buts assignés, l'honneur allait évidemment aux qualités conjecturales de bon administrateur plutôt qu'à la reconnaissance d'un talent encore indéterminé. Aucune institution d'enseignement de l'architecture n'a d'ailleurs conservé la trace du passage de cet architecte précocement reconnu par ses pairs, quoiqu'il fût rayé des registres de la population de Mons pour ceux de Laeken, en 1869, avec comme mention de « profession », élève architecte. Quoi qu'il en soit,

Dumortier, jusqu'à la mort, consacra le meilleur de son temps au groupement professionnel qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux et qu'il présida à trois reprises, de 1872 à 1876 d'abord, de 1884 à 1885 ensuite, de 1896 à 1898 enfin. C'est sous son impulsion que fut lancée, en 1874, la revue *L'Emulation* dont il fut le premier directeur puis l'administrateur-gérant vingt-six ans durant, après la cession en 1878 de cette publication à une société coopérative dont il fut également le promoteur.

C'est par la participation à des concours publics d'architecture, dont il était un ardent défenseur, que Dumortier se fit un nom dans la carrière d'architecte. Classé premier au concours pour l'érection d'une maison communale à Jemappes en 1874, deuxième à celui ouvert en vue de la construction de l'hôtel communal de Schaerbeek en 1885, il remporta tous les suffrages au concours à deux épreuves organisé par la Députation permanente du Conseil provincial du Brabant en 1888 pour l'édification d'un palais de Justice à Nivelles. Cette œuvre en néo-gothique concrétisa le goût architectural qu'il préconisait de préférence au néo-classicisme et aux souvenirs de la Renaissance flamande davantage en honneur au sein de la Société Centrale d'Architecture. Entretemps, il avait établi un projet pour la maison communale de Saint-Nicolas-Waas en 1875 ; construit une maison bourgeoise et restauré la façade latérale de l'église Sainte-Waudru à Mons, en 1877-1878 ; dressé un projet de bibliothèque en 1881 ; conduit la construction d'une villa à Dinant et d'une école communale rue de Schaerbeek, à Bruxelles, en 1884.

En 1882, Dumortier présenta un « rapport sur l'utilité d'instituer un diplôme d'architecte et les conditions d'obtention de ce diplôme », préfiguration d'une « école supérieure et spéciale d'architecture » dont il préconisait la création. Nommé professeur de dessin à l'Ecole normale de Bruxelles en 1881, peu avant l'obtention du diplôme officiel de dessin du degré supérieur qu'il alla quérir à la session de septembre 1882 à Louvain, il se verra également confier un cours d'architecture à l'Ecole des Arts décoratifs à Ixelles-lez-Bruxelles en 1887.

Valère Dumortier avait quarante ans lorsque la Province de Brabant s'attacha ses services. Adjoint *ad interim* en 1887, adjoint à titre définitif en 1888, Dumortier devint architecte provincial en 1891 et architecte en chef en 1894. C'est pendant cette période qu'il signa différents projets, entre autres, pour un kursaal en 1887, pour la salle des pas-perdus du palais de justice de Louvain, pour l'Institut de Bactériologie installé au parc Léopold à Bruxelles, et qu'il bâtit plusieurs maisons rue Ducpétiaux à Saint-Gilles-lez-Bruxelles où il habita au n° 90 à partir du 13 mars 1896. C'est également en qualité d'architecte en chef de la province de Brabant qu'il présenta en 1899 un « projet de suppression des gares de rebroussement de Bruxelles-Nord et Bruxelles-Midi ainsi que de leurs nombreux passages à niveau et d'établissement d'une ligne souterraine desservant l'agglomération bruxelloise ». C'est à titre de fonctionnaire qu'il fut désigné comme membre de la Commission médicale provinciale et qu'il participa aux travaux de divers jurys dont celui institué pour la construction de maisons ouvrières à Laeken. Nommé correspondant de la Commission royale des Monuments par arrêté royal en date du 30 avril 1897, il fut appelé au sein de la Commission établie en 1901 par le ministère de l'Agriculture et des Travaux publics en vue de déterminer l'état de l'industrie de l'extraction de la pierre de Gobertange. Membre du Comité permanent des congrès internationaux d'art public en 1898, il fut honoré par la Société Architectura Amicitia d'Amsterdam, par le Royal Institute of British Architects de Londres, et par la Société Centrale des Architectes de Paris, qui le nommèrent correspondant.

Initié à la loge « Les Amis philanthropes » du Grand Orient de Belgique le 13 janvier 1879, Valère Dumortier mourut prématurément à l'âge de cinquante-cinq ans, fidèle à ses conceptions philosophiques. La reconnaissance des architectes du monde entier envers ce confrère qui incarna leur profession pendant tout le dernier quart du XIX^e^ siècle se manifesta une ultime fois un an après son décès, par l'érection au cimetière de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, d'un monument funéraire dont les frais furent couverts par une souscription publique internationale.

Victor-Gaston Martiny.

L'Emulation, organe de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, notamment « Histoire de la Société » (1887, n° 1, col. 3-9), « La critique en matière d'art architectural » (1886, col. 129-131), « Rapport sur l'enseignement de l'architecture » (1882, col. 55-58 et 61-64), « La brique, amélioration de ses procédés de fabrication » (1888, col. 59-61) et « La restauration des monuments » (1899, col. 129-131). Pour les œuvres de Dumortier, voir les années 1874-1875 (pll. 11-14), 1878 (col. 77), 1881 (col. 15), 1885 (pll. 1-2 et col. 22), 1886 (col. 71-75 et 143), 1888 (col. 7), 1890 (col. 191 et pll. 31-40), 1891 (col. 188-189 et pll. 25-27), 1899 (pll. 20, 23 et 26), 1903 (pll. 30-33). — « Nécrologie. Valère Dumortier », dans *L'Emulation*, n. s., 4^e^ année, 1903, col. 41-44, portrait. — « Inauguration du monument Dumortier », dans *L'Emulation*, n. s., 5^e^ année, 1904, col. 49-52, illustration, planche 32. — V.-G. Martiny, « Valère Dumortier, président fondateur de la S.C.A.B. », dans *Bulletin du centième anniversaire de la Société Centrale d'Architecture de Belgique*, 1972, n^os^ 3-4, juillet-août, p. 1-3, portrait. — V.-G. Martiny, *La Société Centrale d'Architecture de Belgique depuis sa fondation (1872-1974)*, Bruxelles, 1974, 296 pages, XVIII planches.

DUWEZ (Maurice). Voir DEAUVILLE (Max).

DUYSE (Daniel **van**), anatomo-pathologiste, ophtalmologiste, professeur à l'Université de Gand, né à Gand le 20 mars 1852, décédé à Bruxelles le 27 septembre 1924.

Fils du poète et écrivain Prudens Van Duyse, pionnier du mouvement flamand, Daniel Van Duyse appartenait à une famille qui avait déjà donné à la Flandre Florimond Van Duyse, compositeur et musicologue, Gustave Van Duyse, écrivain et publiciste.

Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Gand, puis ses études de médecine à l'Université de la même ville où il fut proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 9 septembre 1876.

Daniel Van Duyse alla ensuite écouter les leçons des grands maîtres à Paris, à Vienne, à Londres et à Berlin. En 1883, il se forme à l'anatomie pathologique chez von Recklinghausen à Strasbourg.

Chargé du cours d'anatomie pathologique théorique, du cours d'histologie pathologique et du cours d'anatomie pathologique microscopique en 1892, il fut nommé professeur extraordinaire en 1896 et professeur ordinaire en 1901.

Dès 1894, l'Académie royale de Médecine de Belgique l'élit parmi ses membres. Depuis 1899, il remplaçait le professeur Victor Deneffe pour le cours clinique d'ophtalmologie ; il en devint titulaire en 1905. Il lança l'idée d'une société groupant les médecins s'adonnant à sa spécialité et compte parmi les cinq fondateurs de la Société belge d'Ophtalmologie, avec Jean-Baptiste Coppez, Jean-Pierre Nuel, Emile Venneman, respectivement professeurs aux universités de Bruxelles, Liège et Louvain et Emile Gallemaerts, futur professeur à l'Université de Bruxelles. Van Duyse fut secrétaire de cette société jusqu'à sa mort.

La personnalité de Daniel Van Duyse était particulièrement forte ; c'était un remarquable tribun d'allure herculéenne, au masque haut en couleurs, au corps musclé un peu bedonnant paraissant échappé d'un tableau de Rubens ou de Jordaens, « qui » unissait au prestige du savant, le » charme de l'artiste ».

Son érudition était prodigieuse. F. Lagrange et E. Valude font appel à lui pour leur *Encyclopédie française d'Ophtalmologie* (Paris, Doin, 1905) dont il rédigera les chapitres consacrés à l'*Embryologie de l'œil* (t. II, p. 143-265) et aux *Eléments de tératologie de l'œil [anomalies et malformations congénitales]*, (t. II, p. 267-613, 298 figures dont 170 originales), soit près de 540 pages. Plus tard, son *Coup d'œil sur l'histoire de l'ophtalmologie en Belgique au XIX^e^ siècle*, constituera un autre témoignage de sa curiosité bibliographique inlassable. Il y analyse tous les travaux parus et fait ressortir l'apport des différentes écoles belges, des sociétés médicales et des isolés (dans *Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, 77^e^ année, nouvelle série, t. II, 1911, p. 299-327 ; p. 375-423 ; p. 456-499 ; 78^e^ année, nouvelle série, t. III, 1912, p. 45-72 ; p. 81-121 ; p. 181-244). Une liste des publications ophtalmologiques parues en Belgique de 1800 à 1901 termine l'ouvrage.

Les *Considérations sur les classifications et la nomenclature des tumeurs* (dans *Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, 78^e^ année, nouvelle série, t. III, 1912, p. 325-367) constituent elles aussi une étude critique des publications limitées cette fois aux tumeurs.

Le nombre de ses travaux scientifiques est considérable, plus de 140 articles publiés dans le *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, les *Annales d'Oculistique*, les *Archives d'Ophtalmologie*, le *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie*, les *Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, plus rarement dans d'autres revues belges ou étrangères.

Ses publications traitent de toute l'embryologie et de la tératologie oculaire et sont encore actuellement classiques. On se rappelle le rôle important qu'il attribue à l'amnios dans la production des anomalies palpébrales ; il fut vraiment un des fondateurs de l'anatomopathologie moderne.

Citons ses études sur le colobome de l'œil et le kyste séreux congénital de l'orbite présentées au Congrès international de Londres en 1881, suivies d'une longue série de travaux sur le même sujet ; ses recherches sur les macrostomes congénitaux avec tumeurs préauriculaires et dermoïdes de l'œil, sur les anomalies congénitales du nerf optique, sur l'aniridie double congénitale avec déplacement des cristallins, sur les endothéliomes de l'orbite, sur la pathogénie de la cyclopie, sur l'anophtalmie, sur la protection de l'œil dans le traitement radiothérapeutique et tant d'autres.

Cet esprit cultivé suivit dans un autre domaine l'exemple de son maître Victor Deneffe, auquel il vouait un véritable culte. Membre de la Société française d'Histoire de la Médecine, il consacra des recherches à Michel Brisseau, décédé en 1743, Tournaisien qui fut le premier à avoir montré le vrai siège de la cataracte et avoir ouvert la voie à l'opération. Il mena campagne pour en honorer la mémoire (*Michel Brisseau « le Tournaisien » et le siège de la cataracte*, dans *Archives d'Ophtalmologie*, t. 37, 1920, p. 385-392 ; *Le mémorial Brisseau, œuvre de justice*, dans *Le Scalpel*, 74^e^ année, 1921, n° 2, p. 27-33). Parmi d'autres travaux, retenons : *Une notice sur les oculistes ambulants à Gand au 18^e^ siècle* (dans *Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, 74^e^ année, vol. 88, 1908, p. 198-244) et deux mémoires sur les lunettes sténopéiques anciennes et sur *L'Œil artificiel dans l'antiquité* (Liège, 1919).

Daniel Van Duyse était avant tout oculiste ; il plaçait l'ophtalmologie à l'avant-plan de la médecine ; il considérait l'opération de la cataracte comme la plus belle des interventions chirurgicales nous dit E. Gallemaerts. Rien d'étonnant à ce que ce grand travailleur ait un jour de congrès souhaité à ses confrères de rester actifs jusqu'à la dernière heure « l'in» strument à opérer la cataracte à la » main ».

Le 27 septembre 1924, trois heures après une séance à l'Académie de Médecine où il avait renoncé à la lecture d'une communication, il fut terrassé par la mort en pénétrant dans le bureau de la Société belge d'Ophtalmologie dont le siège était à l'hôpital Saint-Jean. Un drap de salle d'opération fut son premier linceul.

Iconographie : portrait peint en 1899 par G. Vanaise (environ 1,52 m × 0,92 m) conservé dans le hall du département hospitalier du Service d'Ophtalmologie de l'Akademisch Ziekenhuis à Gand.

Louis De Walsche.

J. François, « Daniel Van Duyse (1852-1924) », dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber Memorialis 1913-1960*, t. II, Gent, 1960, p. 43-48, portrait, liste des publications. — E. Gallemaerts, « Daniel van Duyse », dans *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie*, 1924, n° 50, p. 9-14. — E. Van Ermengem, « Notice sur les travaux et la vie de M.D. Van Duyse », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 1924, p. 546-550. — H. Coppez, « Exposé de l'activité scientifique de la Société belge d'ophtalmologie depuis sa fondation », dans *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie*, 1946, n° 84, p. 17-25.

DUYSE (Guillaume, dit Marnix van), ophtalmologiste, médecin hygiéniste, professeur à la Rijksuniversiteit te Gent, né à Gand le 5 février 1885, y décédé le 24 mars 1940.

Après avoir conquis brillamment son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l'Université de Gand en 1910, Marnix Van Duyse prit également celui de médecin hygiéniste.

Sur les conseils de son père, il approfondit les sciences auxiliaires qui devront servir de base à ses travaux d'ophtalmologie. Il se rend à Paris, puis à l'Université de Fribourg, chez les professeurs Ludwig Aschof (anatomie pathologique), Szirby (bactériologie de l'œil) et Schredde (embryologie de l'œil). Il va ensuite à Berlin, chez Artur Pappenheim (histologie du sang) et à Vienne chez l'ophtalmologiste Ernst Fuchs qui le prend comme assistant libre, ce maître qui, après avoir été professeur d'ophtalmologie à Liège de 1880 à 1885, le fut à Vienne de 1885 à 1915 et donna à ce centre une réputation mondiale.

A son retour, il est nommé assistant d'anatomie pathologique à la clinique universitaire d'ophtalmologie de Gand en 1912, puis en 1919 chef de travaux à la Faculté de Médecine. Il présente la même année l'épreuve de doctorat spécial. En 1920, il est nommé chargé de cours d'ophtalmologie, professeur extraordinaire en 1929 et professeur ordinaire en 1933.

Il succéda ainsi à son père, l'ophtalmologiste et anatomopathologiste Daniel Van Duyse à qui il ressemblait tant par sa haute stature, sa vive intelligence que par sa grande bonté.

Sur rapport du professeur E. Van Ermengem, le prix Alvarenga de l'Académie royale de Médecine lui fut décerné en 1920, pour le travail : *Contribution à l'étude de la réaction protéolytique du sérum sanguin vis-à-vis du tissu néoplasique*, qu'il avait présenté au concours de l'année 1913-1914 mais que les événements n'avaient pas permis de couronner plus tôt. Ce prix fut le prélude à son élection à l'Académie royale de Médecine comme membre correspondant en 1923 et comme membre titulaire en 1932. Marnix Van Duyse fut également lauréat de l'Académie de Paris.

Grand travailleur, il consacra sa vie scientifique à de nombreuses recherches sur la tératologie oculaire. Citons parmi ses nombreuses publications celles sur le colobome palpébral et dermoïde épibulbaire bilatéral et symétrique avec désorganisation des yeux ; sur la proboscide latérale et colobome oculaire atypique avec lenticone postérieur, sur l'arhinencéphalie avec malformations cérébrales et oculaires et l'étude des naevi cystiques non pigmentés. Il publia comme son père dans le *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, dans les *Archives d'Ophtalmologie*, dans les

Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand, dans le *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie* et d'autres.

Son livre *Contribution à l'Anatomie pathologique des malformations oculaires congénitales* (Gand, J. Vanderpoorten, 1919) devint rapidement classique. Citons encore deux autres volumes : un important rapport sur *L'Hérédité en Ophtalmologie*, publié chez Masson à Paris dans le Rapport de la Société française d'Ophtalmologie (1931) et *Report on the classification of the causes of Blindness* édité en 1935 à Londres (*Report of the International Association for Prevention of Blindness*).

En collaboration étroite avec l'ophtalmologiste J. Van Canneyt, Marnix Van Duyse publia une quinzaine de travaux, notamment plusieurs articles sur l'étude expérimentale de la syphilis oculaire chez le lapin, s'étendant de 1929 à 1939.

A côté de son activité de clinicien, il s'attacha surtout en tant que médecin-hygiéniste à combattre l'ophtalmie trachomateuse si répandue dans la vallée de la Lys et de l'Escaut avant la découverte des sulfamidés par Domagk et qui avait causé tant de cécités dans nos régions depuis le retour d'Egypte de Napoléon.

Avec H. Rulot, il fait paraître dans les *Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand* (78e année, nouvelle série, t. III, 1912, p. 127-169) une étude importante intitulée *Inspection médicale scolaire*.

Il publia, en collaboration avec Lesseliers, une note : *Prophylaxie de la rougeole* (dans *Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, 79e année, nouvelle série, t. IV, 1913, p. 452-460). Dans une étude sur la myopie et sa genèse dans le milieu scolaire (dans *Revue de l'Enseignement normal en Belgique*, 4e année, n° 1, 1919, p. 33-39), il conclut que gymnastique et jeux en plein air constituent une heureuse diversion des exercices de lecture et d'écriture.

Jusqu'à sa fin prématurée, son activité fut débordante. A l'initiative du docteur Lievin Delecœuillerie, élève de Daniel Van Duyse et ami de Marnix Van Duyse, la Société belge d'Ophtalmologie décida à l'unanimité de faire frapper une médaille commémorative en l'honneur de ces deux grands ophtalmologistes belges. Le médailleur Godefroid De Vreese immortalisa côte à côte le père et le fils unis dans le bronze comme ils le furent dans la vie. Cette médaille de vermeil devait être décernée tous les trois ans à un oculiste belge de moins de quarante ans ayant présenté les meilleurs travaux à la société.

Iconographie : portrait peint en 1931 par G. Guéquier (environ 1,52 m × 0,92) conservé dans le hall hospitalier du Service d'Ophtalmologie de l'Akademisch Ziekenhuis à Gand.

Louis De Walsche.

E. Van Ermengem, « Rapport sur les mémoires envoyés au concours pour le prix Alvarenga (année 1913-1914) », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IVe série, t. XXX, 1920, p. 670, 672. — R. Bruynoghe, « Notice biographique sur M.G.M. Van Duyse, membre titulaire », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VIe série, t. V, 1940, p. 166-168. — J. François, « Marnix Van Duyse (1885-1940) », dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber memorialis 1913-1960*, t. II, Gent, 1960, p. 128-131, portrait, liste des travaux. — H. Coppez, « In memoriam Marnix Van Duyse (1885-1940), » dans *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie*, 1940, p. 121-123, portrait, p. 119. — Séance administrative : Fondation Delecœuillerie », dans *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie*, 1940, p. 127.

E

EECHAUTE (Prosper-*Johan-Stefan* **Van**), compositeur, pédagogue, né à Gand le 2 juillet 1904, y décédé le 26 juin 1964.

Prosper Van Eechaute avait épousé Delphyna Becqué.

A l'âge de huit ans, il suivit les cours au Conservatoire royal de Musique de sa ville natale. A la suite du décès prématuré de son père, il dut, âgé de treize ans, entrer comme violoncelliste dans des orchestres privés afin de subvenir aux besoins de sa mère et des enfants. Entretemps, il composa des morceaux de genre, qui furent régulièrement exécutés.

Tout cela ne l'empêcha pas de poursuivre des études musicales sérieuses et d'assister à tous les cours importants. Il obtint, à Gand, sous la direction d'Emile Matthieu (1844-1932) et de Martin Lunssens (1871-1944), un premier prix de solfège (1917), un premier prix de violoncelle (1922), un deuxième prix de quatuor à cordes (1923), un premier prix d'harmonie (1925), un deuxième prix de contre-point (1926), un premier prix de musique de chambre (1927), et un premier prix de fugue (1928).

Il fut d'abord moniteur de solfège (degré moyen), professeur d'harmonie (degré inférieur) et professeur suppléant d'harmonie (degré moyen) au Conservatoire royal de Gand. En 1930, il reçut le prix Emile Matthieu pour sa sonate pour violon alto et piano. L'année suivante, il voulut concourir au prix de Rome avec sa cantate *Hero en Leander*, mais il dut y renoncer à la suite d'une maladie.

Deux ans plus tard, en 1933, il obtint le premier grand prix de Rome pour une cantate en huit scènes, *De Bekering van de Heilige Hubertus*, paroles d'Isidoor Van Beugem. La première exécution de cette cantate, qui eut lieu au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles à l'occasion de la remise du prix, connut un grand succès, de même que celle donnée à Gand le 2 janvier 1934.

Ses obligations comme lauréat du prix de Rome l'amenèrent, en 1934, en Autriche, en Allemagne et en Tchécoslovaquie, où il fit une étude approfondie sur l'enseignement de la musique.

En 1937, il se vit confier la direction de l'Ecole de Musique d'Eeklo afin que, sur des bases plus solides, elle soit finalement, après septante-cinq ans, reconnue et subsidiée par l'Etat.

En 1938, il fut nommé directeur de l'Académie de Musique de Courtrai, institution qui fut élevée, deux ans plus tard, au rang de Conservatoire de la Ville.

Depuis 1939, succédant à Joseph Ryelandt (1870-1965), il fut nommé professeur de contre-point au Conservatoire royal de Gand, et, vers 1943, il y remplaça le directeur Jules Toussaint De Sutter (1889-1959) pour l'enseignement de la fugue.

En 1949, l'Académie royale de Belgique lui décerna le prix au concours annuel (Musique) pour son *Premier quatuor d'archets en sol mineur* (opus 8). Ce quatuor à cordes, composé « à la mémoire de Ravel », fut publié, l'année suivante, par l'Académie (*Œuvres musicales*, t. I, fascicule 1, 70 pages).

Lors du Concours international de Musique de chambre, institué en 1951 par la Ville de Liège, son *Deuxième quatuor à cordes en fa dièse mineur* remporta le prix de la meilleure œuvre belge.

A l'occasion des festivités marquant le 650e anniversaire de la bataille des Eperons d'or, la ville de Courtrai le chargea de composer la musique du jeu des Eperons d'or. La création en eut lieu le 6 juin 1952 à Courtrai et suscita beaucoup d'éloges.

L'œuvre du compositeur Prosper Van Eechaute n'est pas très étendue et, de plus, elle est, pour la grande partie, inédite.

a) Œuvres vocales : 1. religieuses : *De Bekering van de Heilige Hubertus*, cantate, paroles d'Isidoor Van Beugem, 1933 ; musique de scène pour le jeu biblique *Vredesoffer*, exécuté à Courtrai en 1939 ; *Missa sine titulo ad tres voces æquales vel quinque voces inæquales comitante organo*, en mi mineur (Bruxelles, Charles Cockx, *ca* 1947).

2. profanes : *Hero en Leander*, cantate, paroles de Bodson ; *De Smekenden*, cantate ; musique pour le spectacle « son et lumière » *Het Guldensporenspel*, 1952, paroles de Willem Putman (seul le *Lied van de Bezem* fut publié par les auteurs ; le libretto fut publié, en 1952, par Jos. Vermaut à Courtrai) ; *Rodenbachspel*, 1956, paroles d'André Demedts (comprend entre autres le *Ezelslied*) ; chants sur des textes français et néerlandais : *Octobre*, *Matin d'été*, *Les Pâquerettes*, paroles d'Eugène de la Croix ; *Les Beaux Rêves*, paroles de R. Van Lancker ; *Avondvoelen* et *Droomer*, paroles de Richard De Cneudt ; *Gebed voor Vlaanderen* (*Ave Maria*) ; *Herfstpoëzie*, paroles de Martien Beversluis ; *'t Kerelslied* (*De Blauwvoet*), paroles d'Albrecht Rodenbach ; *Lied van den smid*, sur un texte en ancien néerlandais ; *Mijn land, mijn volk*, paroles de Hegmans ; *O die Klokke*, paroles de Lodewijk De Schutter (copie du manuscrit conservée au Conservatoire royal de Musique de Gand) ; *Trekkerslied* et *Wate's Lied*, paroles d'André Demedts ; *Vlaamse psalm*, paroles d'Albrecht Rodenbach ; *Vlaanderen*, paroles de Willem Putman ; *Wees gegroet Maria* (Louvain, Davidsfonds, 1959, éd. Het Vlaamse Lied).

b) Œuvres instrumentales : *Sonate voor altviool en piano*, en sol mineur, 1930 ; *Chromatisch scherzo* (*Introduzione & Scherzo*), pour grand orchestre symphonique, 1934 ; *Sonaatstuk voor vier celli of vier alti* (Gand, auteur, 1939) ; *Sonatine voor piano*, en do mineur op. 11, n° 1 (Gand, Cnudde, 1941) ; *Sonatine voor piano*, en la, op. 14 (*ibidem*, 1945) ; *Oude suite voor piano* (*Gavotte*, *Menuet*, *Pavane*, *Rigaudon*), dont la Pavane seule fut publiée (Gand, Cnudde, 1947) ; *Strijkkwartet nr. 1*, en sol mineur, op. 8 (Bruxelles, Palais des Académies, 1950) ; *Strijkkwartet nr 2*, en fa dièse mineur, 1951 ; *Elegisch wiegelied*, pour violon et orchestre ; *Nachtpoëma*, pour cor et orchestre (copie du manuscrit conservée au Conservatoire royal de Musique de Gand) ; *Nachtpoëma*, version réduite pour cor et piano (Anvers, Metropolis, s.d.) ; *Marcia trionfale per organo* ; *Berceuse* (Gand, Cnudde, s.d.) ; *Canzonetta* (*ibidem*, s.d.) ; *Pastorale* (*ibidem*, s.d.) ; *Bourrée* ; *Concertwals* ; *Kleine suite* ; *Menuet* ; *Minuetto* ; *Oogstdans* ; *Pour une image effacée* ; *Pro Amicitia* ; *Sonate* ; *Wiegelied*.

c) Ouvrages pédagogiques : *Handboek over scholastisch contrapunt* ; *Aanvankelijke Harmonieleer* ; *Beknopte Muziekgeschiedenis*.

Les œuvres de Prosper Van Eechaute se distinguent par une facture ample, un lyrisme pur et une expression saisissante. Son *Premier*

quatuor d'archets en sol mineur, composé « à la mémoire de Ravel », ne peut nier l'influence de ce grand impressionniste français. Sa messe à cinq voix, exécutée pour la première fois vers 1950 à la cathédrale Saint-Bavon à Gand, traduit un sentiment religieux profond et est bâtie sur une admirable structure contrapuntique. Ses œuvres intenses pour le piano et ses chants passionnés trahissent un métier sévère et noble. Dans son jeu des Eperons d'or, il se révèle un compositeur plein de tempérament, secondé par une technique consommée et une inspiration multiple. Par sa réelle valeur constructive, son rythme fascinant et excitant, sa richesse orchestrale raffinée et son dynamisme vital et énergique, cette partition est incontestablement le sommet de l'œuvre musicale de Prosper Van Eechaute.

Bernard Huys.

J. Crick, « De Muziekpartituur voor het Guldensporenspel van Prosper Van Eechaute, een beknopte schets », dans *Het Guldensporenspel; een proeve van Massa-toneel...*, Courtrai, 1952, p. 9-11. — P. Van Eechaute, autobiografische brochure, publiée à Gand *ca* 1954. — K. De Schrijver, *Levende componisten uit Vlaanderen*, Louvain, 1954-1955, deel II, p. 62-65. — G. Del, « P. Van Eechaute », dans *Vlaanderen*, 15 (1966), n° 90, p. 409-410. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. XXXI, 1949, p. 132, 162, 184.

EGHELS ou **EGHLS** (Jacques-*Ferdinand*, baron von), homme de guerre au service d'Autriche, né à Gand le 26 juin 1733, décédé à Vienne le 8 mai 1772.

Fils de Guillaume Eghels, ingénieur militaire et entrepreneur d'ouvrages fortifiés, et de Livine van Beveren, Jacques Eghels fut proposé, à l'âge de dix-sept ans, par Robert Spallard, chef du corps du génie aux Pays-Bas, pour occuper un poste de cadet-ingénieur à Mons (1750). En janvier 1752, après avoir collaboré aux travaux de la coupure de Flandre, on le proposa comme conducteur.

Au début de la guerre de Sept ans, en 1756, il quitta les Pays-Bas pour la Bohême, avec un groupe d'ingénieurs militaires. Il prit part à la première défense de Schweidnitz (1758) et y fut fait prisonnier; on le retrouve peu après, avec le grade de sous-lieutenant, à l'armée du feld-maréchal Daun. Sous l'impulsion du colonel-ingénieur français Vaquette de Gribeauval, passé au service d'Autriche, on créa, en 1760, un corps de sapeurs où Eghels entra avec le grade de premier lieutenant.

Dès juillet 1760, les sapeurs ouvrirent la tranchée devant Glatz; ce fut une occasion pour Eghels de se faire remarquer. Dès ce moment, les documents militaires autrichiens orthographient son nom Eghls.

Un an plus tard l'armée de Loudon reprenait Schweidnitz (1er octobre 1761), dont les défenses furent entièrement renouvelées par Gribeauval. Aussi la place fit-elle une admirable résistance, quand, en 1762, l'armée de Frédéric II se présenta de nouveau sous ses murs. Commencé le 20 juillet, le siège dura jusqu'au 9 octobre; la ville dut capituler après l'explosion d'un fort. La conduite d'Eghels durant le siège fit l'admiration de tous et Gribeauval ne tarit pas d'éloges à son propos, dans le rapport qu'il fit sur la défense, aussitôt après la reddition. Eghels, prisonnier de guerre avec les autres officiers de la garnison, fut nommé chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, anobli et créé baron. Promu au grade de major, en mai 1768, après qu'il eut quitté le corps des sapeurs pour rentrer dans celui des ingénieurs, Eghels mourut prématurément, âgé de trente-neuf ans seulement.

Jacques Breuer.

J. Breuer, « Jacques Eghels 1733-1772 (Ingénieur militaire gantois au service d'Autriche) », dans *Carnet de la Fourragère*, 13e série, n° 6, septembre 1960, p. 341-347.

EGHLS (Jacques, baron von). Voir EGHELS (Jacques, baron VON).

ELOY (Nicolas-*Alexandre-Joseph*), écolâtre du chapitre de Saint-Germain, né à Mons le 19 mai 1753, y décédé le 13 juin 1816.

Il était le fils de Nicolas-François-Joseph Eloy, médecin pensionnaire de la ville de Mons, auteur du *Dictionnaire de la Médecine ancienne et moderne* et de Jeanne-Marguerite Migeot, petite-fille de Gaspard Migeot, imprimeur du Nouveau Testament de Port-Royal dit « Testament de Mons ». Il fit ses humanités au collège des Jésuites de sa ville natale où il entra le 1er octobre 1763. En octobre 1769, il suivit les cours de philosophie à l'Université de Louvain. A la promotion de la Faculté des Arts, en 1771, il obtint la dixième place et, en octobre de cette même année, il revint à Louvain pour y suivre des cours de théologie. Après avoir obtenu le grade de bachelier en théologie, il étudia encore le droit, toujours à Louvain à partir d'octobre 1775. Ordonné prêtre en 1777, Eloy fut promu, le 3 avril 1778, à un canonicat de la collégiale de Saint-Germain. Ses confrères apprécièrent probablement ses qualités, car ils le choisirent comme écolâtre en 1782. Cette fonction lui donnait un droit de surveillance sur l'école du chapitre et aussi sur toutes les écoles élémentaires de la ville. Il occupa ce poste jusqu'en 1794. En septembre 1781, il fut également nommé intendant ecclésiastique de la Bonne Maison des Orphelins.

Du 31 juillet au 19 août 1786, Eloy fit, avec cinq compagnons, un voyage en Westphalie. Il en laissa une relation dans laquelle il décrit les villes, les églises, les abbayes et les monuments visités et porte un jugement sur tout ce qu'il voit et entend.

Lors de la première invasion des Pays-Bas par les troupes de la République française, Eloy subit avec peine la domination étrangère et salua avec enthousiasme le retour des Autrichiens. Lorsque les Français revinrent en force et entrèrent dans Mons le 1er juillet 1794, le chanoine Eloy, dignitaire d'une institution canoniale et profondément attaché à la dynastie légitime, résolut d'émigrer et d'attendre à l'étranger la fin de la tourmente. Il laissa une relation de son émigration. Eloy quitta Mons dans la nuit du 28 juin 1794, donc peu avant l'arrivée des Français et se dirigea vers Cologne où il arriva le 22 juillet. Il dut s'enfoncer plus au cœur de l'Allemagne quand les armées françaises approchèrent du Rhin. Il partit de Cologne le 3 octobre et arriva à Wetzlar vers le milieu du mois. En juin 1795, il quitta Wetzlar pour s'installer à Düsseldorf. Le 22 juillet 1795, il décida de rentrer dans les Pays-Bas. Il revint à Mons le 10 août 1795 et demeura chez son frère Gaspard Eloy, avocat au Conseil souverain de Hainaut. Ayant refusé de prêter le serment de haine à la royauté, Eloy vécut en cachette à Mons puis dans les environs de Namur et de Nivelles. Lors de la réorganisation du culte catholique, il fut appelé à faire partie du conseil de fabrique de Sainte-Waudru.

Le chanoine Eloy était un érudit. Il avait réuni une bibliothèque choisie assez importante pour son temps. Elle comprenait plus de trois cents ouvrages traitant de théologie, de droit canon, de littérature et d'histoire. Dans le journal qu'il tint de son émigration en Allemagne, il décrit les péripéties de ses étapes, note avec soin les variations de température, l'état des routes, la valeur des auberges ; il remarque les monuments qui lui semblent les plus dignes d'intérêt ainsi que les détails de mœurs qui lui paraissent curieux. Il observe aussi les costumes des gens, leurs habitudes, les cérémonies religieuses et civiles et tout ce qui le frappe comme extraordinaire au cours de ses pérégrinations. Le journal d'Eloy a un caractère éminemment personnel. Il fournit aussi de précieuses indications sur les émigrés surtout hennuyers et namurois. En effet, il ne traverse pas un village sans citer le nom des compatriotes qu'il rencontre. A ce point de vue, son journal est un docu-

ment important, car on y trouve, pris sur le vif, l'état d'esprit de ceux qui partirent à l'étranger à l'époque révolutionnaire.

Robert Wellens.

Chanoine Eloy, *Histoire et anecdotes de mon émigration en 1794*, Gilly, 1904. — E. Matthieu, « La bibliothèque du chanoine Eloy, écolâtre du chapitre de Saint-Germain à Mons », dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1899, p. 374-380. — M. Francart, *Deux manuscrits du chanoine Eloy conservés à Mons*, Mons, 1973 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 48).

ENGLER (Jacques), manufacturier, banquier et sénateur, né à Imgenbroich, près de Montjoie (Allemagne) le 28 novembre 1769, décédé à Bruxelles le 28 décembre 1846. Naturalisé belge le 4 août 1831.

Son grand-père David avait été négociant à Memmingen en Souabe, tandis que ses parents Christoff et Maria Offermann s'étaient installés dans l'Eifel au moment de l'apogée de l'industrie drapière. Jacques passa sa jeunesse au sein de la colonie de manufacturiers protestants, qui, chassés d'Aix-la-Chapelle pour cause de religion, avaient établi leurs usines sur les rives de la Roer et de la Laufenbach, dont les eaux douces étaient propices à la production textile. Sous l'impulsion des familles Offermann, Troisforff, Schlösser et surtout Scheibler, dont la fabrique compta jusqu'à 6.000 ouvriers, cette région connut un développement industriel remarquable vers la fin du XVIII^e siècle. Leurs membres y maintinrent une communauté protestante active.

Quittant les Fagnes, le jeune commis Jacques Engler effectua un stage commercial aux Pays-Bas. Vers 1795 en association avec Frédéric Brugmann, il fonda à Verviers un établissement lainier, dont les machines achetées à James Douglas, le concurrent de Cockerill, furent montées dans l'ancien couvent des Récollets. Le 22 juillet 1810, ces bâtiments furent ravagés par un violent incendie, qui détruisit un stock estimé à 350.000 frs et endommagea l'église voisine. En 1812 un subside de 100.000 frs destiné à soutenir l'expansion de la firme, qui possédait une seconde usine à Dolhain-Limbourg, fut alloué par le gouvernement impérial. La firme Engler contribua puissamment à la grande prospérité de l'industrie lainière de Verviers, qui possédait à l'époque un monopole de fait en Europe. En plein développement la firme essaima à Bruxelles dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Cambre, où en 1806 déjà cent vingt-sept ouvriers tissaient des étoffes de coton. Quelques années plus tard des comptoirs de vente furent ouverts à Amsterdam et Rotterdam. La qualité des produits manufacturés fut reconnue lors de l'Exposition de l'Industrie nationale tenue à Gand en 1820 par l'octroi de la grande médaille d'or, confirmée d'ailleurs en 1825 à Haarlem. Engler et C^ie comptait aussi parmi les exposants réunis à Bruxelles en juillet 1830. Cette même année une crise sérieuse frappa l'industrie textile à Verviers obligeant les manufacturiers à s'unir en un organisme destiné à soutenir les industriels en difficultés. Ce Comptoir général des fabriques du district de Verviers bénéficia d'une avance de l'Etat de 250.000 frs sans intérêts placée sous la garantie des cinq firmes les plus importantes de la place, parmi lesquelles figurait Engler et C^ie.

La différence entre la profession d'industriel et celle de banquier n'était guère tranchée au début du XIX^e siècle. Des négociants s'occupaient d'entreprises industrielles et commerciales en y investissant leurs propres ressources. L'évolution économique amena Engler à la fin de sa vie à s'identifier à la carrière bancaire. Toujours en éveil pour dépister des idées nouvelles, il s'était intéressé pour des sommes considérables dans de nombreux établissements industriels, comme la Filature linière de Saint-Gilles (1837) et les Moulins à

vapeur de Molenbeek-Saint-Jean (1841). Sous les trois régimes qu'Engler connut en Belgique, il parvint non seulement à se maintenir comme manufacturier, mais il réussit à jouir de la confiance des autorités en place. Preuve en soit le décret du 10 novembre 1807, qui le nommait conseiller à la mairie de Bruxelles, poste qu'il occupa jusqu'à sa démission en 1840 ou encore son élection le 30 novembre 1812 comme juge au Tribunal de Commerce de Bruxelles. Le roi Guillaume Ier le fit consulter comme expert financier, lorsqu'il envisagea de fonder la Société générale pour favoriser l'Industrie nationale, dont Engler devint un des directeurs. Le roi Léopold Ier le comptait parmi ses familiers et l'invitait souvent aux dîners organisés au Palais de Bruxelles.

Le 22 septembre 1830 mettant à profit ses bonnes relations avec la maison d'Orange-Nassau, Engler intervint au nom du haut-commerce de la capitale, auprès du prince Frédéric pour que celui-ci mît un terme aux malheurs auxquels Bruxelles était exposé. Quelques jours plus tard le gouverneur C. van der Fosse fit part au souverain du bruit qui courait de la prise en otage de Jacques Engler par le Gouvernement provisoire pour assurer la garantie d'un emprunt destiné à renflouer le Trésor du jeune Etat.

Après ces péripéties révolutionnaires, Engler obtint en octobre 1830, 443 voix et la septième place sur vingt-cinq dans le vote de préférence lors des élections pour la Régence de Bruxelles. Le 7 novembre 1830 il fut procédé au vote pour les membres du Congrès national. Bien qu'ayant recueilli 809 suffrages, Engler en tant que suppléant ne fut pas appelé à siéger. Elu sénateur libéral le 5 décembre 1831 par le district électoral de Bruxelles, Engler remplaça Ed. de la Coste, qui avait refusé la fonction sénatoriale. Engler fut admis au Sénat dans la séance du 10 décembre 1831. Membre sortant en 1839, il fut réélu par le même district le 11 juin 1839 et demeura sénateur jusqu'à son décès. Pendant la session 1839-1840 il fut doyen d'âge du Sénat. Au cours de sa carrière parlementaire, Engler présenta des rapports sur divers budgets et intervint à bon escient dans des questions financières. Il participa activement aux débats notamment sur la bienfaisance à l'égard des enfants trouvés, la culture du mûrier, la loi sur les brevets d'invention et la loi sur les céréales. En libéral modéré Engler défendit la cause du progrès et œuvra pour le maintien des institutions nationales.

Il ne se cacha jamais d'être protestant. Déjà en 1804, avec quelques amis, il avait fondé le Consistoire de l'Eglise française-allemande de Bruxelles. Il en fut membre pratiquement pendant plus de quarante ans et même président pendant la vacance entre les ministères de J.H. Merle d'Aubigné et C.H. Vent. Annuellement le roi Léopold lui remettait sa contribution personnelle au fonds diaconal de l'Eglise. En décembre 1841 Engler tenta par un discours au Sénat de faire augmenter l'allocation accordée au culte protestant, notamment pour le traitement des seconds pasteurs d'Anvers et de Bruxelles. Il rompit également une lance en faveur des paroisses de Maria-Horebeke et de Pâturages.

Membre d'un groupe d'industriels, d'assureurs, d'armateurs, de négociants et de banquiers tels les Basse, Flemmich, Romberg, Overman et Brugmann, Engler allia comme eux en un mélange quasi puritain le sens des affaires à la foi protestante. Tant dans la recherche des associés pour de nouvelles entreprises que pour les alliances matrimoniales, les membres de ce milieu socio-religieux tissèrent un réseau de relations assurant à l'intérieur du groupe à la fois la préservation des fortunes et le maintien de la religion réformée.

Sachant apprécier le talent et encourager le zèle de ses collaborateurs, Engler en aida plusieurs à acquérir

une fortune personnelle. Doué d'une intelligence prompte à saisir les possibilités économiques d'une entreprise, Jacques Engler a contribué au développement commercial et industriel de notre pays à un moment décisif. En effet, pendant la première moitié du XIXe siècle la dépendance accrue de la technologie — en pleine expansion — à l'égard du capital met en lumière l'apport significatif d'Engler comme promoteur financier.

En premières noces il avait épousé Anne Elisabeth Overman, décédée en 1812 ; il se remaria le 10 décembre 1813 avec Julie Stuttberg. Une de leurs filles, Mathilde, épousa en 1836 Auguste Goethals, futur général d'infanterie.

Hugh-Robert Boudin.

Archives de l'Eglise évangélique de Monschau-Munzerath, Registres de baptêmes, de mariages et de décès. — Archives de l'Eglise protestante de Bruxelles-Musée, Registre des Actes du Consistoire 1818-1841. — Archives générales du Royaume à Bruxelles, Archives de la Société Générale, Correspondance n° 11. — Archives du Parlement belge, Dossiers des sénateurs. — Archives royales, Fonds Léopold Ier, Dîners du Roi. — *Le Guide aux Manufactures ou exposition complète des produits de l'industrie nationale du Royaume des Pays-Bas*, Bruxelles 1821, p. 45. — *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, Bruxelles, 1858-1861, t. 1, p. 339. — J.-S. Renier, *Historique du Couvent, du Collège et de l'Eglise des Pères Récollets à Verviers*, Verviers, [1862], p. 51. — J. Lejear, *Histoire de la ville de Verviers, Période française 1794-1814*, Verviers, 1903. — J. Lejear, *Histoire de la ville de Verviers, Période hollandaise et Révolution belge 1830*, Verviers, 1906. — E. Barkhausen, *Die Tuchindustrie in Montjoie, ihr Aufstieg und Niedergang*, Aix-la-Chapelle, 1925. — B.-S. Chlepner, *La Banque en Belgique*, t. 1, *Le Marché financier belge avant 1850*, Bruxelles, 1926, p. 31. — Vic. du Bus de Warnaffe et C. Beyaert, *Le Congrès National 1830-1831*, Bruxelles-Paris, 1930, p. 110. — B.-S. Chlepner, *L'Etranger dans l'Histoire Economique de la Belgique*, Bruxelles, 1932, p. 32, 33. — C. Gerretson, *Muiterij en Scheuring 1830*, Anvers, 1936, t. 1, p. 291 ; t. 2, p. 166, 327. — J. Kreitz, « Geographische Betrachtung der ländlicher Siedlungen des Mondschauer Landes », dans *Aachener Beiträge zur Heimatkunde*, t. XVIII, p. 18-37. — M. Hammer, « Geographische Betrachtung des Wollgewerbes am Rande des Hohen Venns », dans *Aachener Beiträge zur Heimatkunde*, t. XIX, p. 17-33. — R. Demoulin, *Guillaume Ier et la transformation économique des provinces belges (1815-1830)*, Liège, 1938. — W. Scheibler, *Geschichte der Evangelischer Gemeinde Monschau 1520-1939*, Aix-la-Chapelle, 1939. — A.-J. Mathieux, *La bonne ville de Verviers*, Verviers, 1951, p. 31. — J. Laureyssens, *De Naamloze Vennootschappen en de Ontwikkeling van het Kapitalisme in België (1819-1850)*, thèse de doctorat en philosophie et lettres, Université de l'Etat à Gand, 1969-1970, t. 2, p. 88, inédit. — *La Société Générale de Belgique 1822-1972*, Bruxelles, 1972.

ENSOR (James - *Sidney* - *Edouard*, baron), artiste peintre, né à Ostende le 13 avril 1860, décédé en cette ville qu'il a peu quittée, le 19 novembre 1949.

Principales étapes de la vie d'Ensor :

Ca 1863. Ensor, enfant, a un cauchemar : un grand oiseau noir s'abat sur son berceau. Le Dr Piron y voit un symbole de castration.

1875-1876. Premières peintures. Premières leçons données par deux Ostendais : Michel Van Cuyck et André Dubar.

1877-1879. Ensor est inscrit à l'Académie de Bruxelles dirigée par Portaels. Ses maîtres : Alexandre Robert, Joseph Stallaert, Jef van Severdonck. Parmi ses condisciples : Fernand Khnopff, Guillaume Van Strydonck, Willy Finch qui sera un de ses familiers, Dario de Regoyos. Ensor se lie avec Théo Hannon, peintre et futur critique d'art. Par lui il pénètre dans le milieu d'intellectuels anarchisants qui gravite autour d'Ernest Rousseau, professeur à l'Université libre de Bruxelles, et de sa femme Mariette. Il partage les loisirs de leur fils Ernest.

1880. Ensor rentre à Ostende mais garde le contact avec Bruxelles et avec les Rousseau. Il installe son

atelier dans la maison paternelle, au coin de la rue de Flandre et du Boulevard van Iseghem. Il demeurera là jusqu'en 1917.

1881. Première exposition d'Ensor ; elle a lieu au cercle La Chrysalide dont font partie Dubois, Vogels, Artan et Rops.

1882. Ensor expose avec Vogels au Cercle artistique de Bruxelles. *Le chou* est taxé de « turpitude ». *La mangeuse d'huîtres* est refusée au Salon d'Anvers. Ensor expose au Salon de Paris.

1883. Ensor expose au cercle d'avant-garde : L'Essor.

1884. Première exposition du cercle des XX dont la cheville ouvrière est Octave Maus et la tribune dans *L'Art moderne*, cercle qui combattra pendant dix ans pour faire connaître les « apporteurs de neuf ». Ensor est parmi les membres fondateurs. Il y exposera chaque année malgré des différends parfois très vifs. Il écrira plus tard à Dujardin que le goût de la bataille le maintint parmi les Vingtistes bien qu'il fut « entouré » d'hostilité au sein même des XX et » critiqué partout sans mesure ». Son envoi au Salon de Bruxelles est refusé.

1885. Ensor est souffrant. Sa santé laissera souvent à désirer.

1886. Lettres mordantes d'Ensor à Maus à propos de Khnopff qu'Ensor considère comme un plagiaire. Ensor s'oppose à l'élection de Whistler aux XX. Premières eaux-fortes.

1886-1887. Vanbeselaere situe à ce moment un premier voyage en Angleterre et la découverte de Turner.

1887. Le père d'Ensor meurt. Le peintre devient chef de famille, rôle qui implique des responsabilités financières et l'accable de soucis. Les magasins de « souvenirs d'Ostende » que tient sa famille, accapareront une part de son temps, ce dont il ne cessera de se plaindre.

Le poète Fernand Severin écrit dans *La Wallonie* du 15 février : « Les » visions de l'illettré Ensor sont plus » ridicules que terrifiantes ou même » burlesques ». C'est une opinion quasi unanime.

1888. Ensor malade ne peut effectuer à temps son envoi aux XX. Ceux-ci en prennent prétexte pour ne pas montrer les peintures. Seuls les dessins et gravures seront exposés après l'ouverture. Ensor gardera le plus amer souvenir de cette cabale. Il rencontre Augusta Boogaerts, baptisée par lui La Sirène, qui devient son amie. Il semble toutefois n'avoir été qu'un piètre amoureux.

1890. Lettre déchirante d'Ensor à Maus à propos de l'exposition des XX de 1891. Son angoisse touche au déséquilibre nerveux. Dans une lettre à De Ridder il parle d'une nouvelle cabale. Son envoi n'aurait été accepté qu'avec une voix de majorité.

Ca 1891. Voyage en Hollande avec son ami Eugène Demolder.

1892. Ensor se remet d'une pneumonie. Sa mère a été malade. « Mitche », sœur cadette d'Ensor et son modèle, épouse un Chinois qui la quitte peu après le mariage, lui laissant une fille, Alex. Cette union malheureuse sera pour Ensor une cause de graves soucis. Mitche et sa fille vivront en partie avec Ensor. A l'âge de quinze ans, Alex épousera Richard Daveluy.

Voyage de quatre jours à Londres. Eugène Demolder publie la première monographie consacrée à Ensor.

1893. Dissolution des XX. Formation de la Libre Esthétique dont Maus devient directeur. Les artistes ne sont plus membres. La nouvelle frappe Ensor comme un coup de tonnerre. Désespéré il met en vente, pour 8.500 frs, tout ce que contient son atelier mais ne trouve pas d'acheteur.

1894. Première exposition de la Libre Esthétique. Ensor est invité. Il le sera encore en 1895, 1896, 1897, 1898, 1900, 1905, 1908, 1914.

1895. L'Etat achète *Le Lampiste.*

1896. Première exposition personnelle à Bruxelles.

1898. Une exposition à La Plume à Paris ne rencontre pas le succès escompté. En décembre un numéro spécial de la revue *La Plume* est consacré à Ensor.

1899. Ensor insiste vainement auprès de Maus pour exposer à La Libre Esthétique.

1901. Ensor est parmi les fondateurs de la Libre Académie Picard.

1903. Ensor est décoré de l'Ordre de Léopold. Début de son amitié avec Emma Lambotte.

1904. Ensor adhère au cercle Vie et Lumière, orienté vers l'impressionnisme, qui exposera l'année suivante à la Libre Esthétique.

1905. Ensor est parmi les fondateurs de L'Art contemporain, salon anversois. Il y exposera souvent et trouve un mécène en la personne de François Franck.

1906. M. et M^me^ Lambotte offrent à Ensor un harmonium qui stimule son goût pour la musique. Ensor se plaint de sa vue qui baisse.

1908. Dans sa biographie sur Ensor, Verhaeren le dit « comme retiré de la lutte ». Huit toiles du maître sont offertes au Musée d'Anvers par un groupe de mécènes animé par les trois frères Franck.

1911. Ensor compose la musique de son ballet-pantomime *La gamme d'amour*. Il travaillera aux costumes et décors jusqu'en 1914. Le peintre allemand Emil Nolde lui rend visite et subit son influence.

1914. Ensor obtient un laisser-passer pour l'Angleterre.

1915. La mère d'Ensor meurt.

1916. La tante d'Ensor meurt. Le peintre reste seul avec sa sœur qui mourra en 1945. Leurs rapports sont froids. Les domestiques Auguste van Yper et Ernestine Mollet l'entourent de soins.

1917. Ensor s'installe 27 rue de Flandre. Au rez-de-chaussée, une boutique : La grotte aux sirènes.

1920. Banquet à Ostende en l'honneur d'Ensor. Première grande rétrospective à la Galerie Giroux, Bruxelles.

1921. Publication par Giroux d'une suite de lithographies, *La vie du Christ*, exécutée entre 1910 et 1916. Rétrospective à L'Art contemporain, Anvers. Les écrits d'Ensor paraissent aux éditions Sélection.

1923. Ensor est élu membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. En 1925, il sera nommé membre.

1929. Séjour prolongé à Bruxelles. Rétrospective au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles ; presque tout l'œuvre y figure. Ensor est créé baron.

1933. Ensor reçoit la légion d'honneur.

1948. Fondation de l'Association « Les amis d'Ensor ».

Certains critiques d'art situent Ensor historiquement, à l'intersection de l'Impressionnisme et du Symbolisme. D'autres le placent dans le grand courant expressionniste qui traverse les XIX^e^ et XX^e^ siècles, aux côtés de van Gogh et de Munch, glorieux précurseurs de l'expressionnisme allemand du Brücke et du Blaue Reiter. D'autres enfin soulignent ce qui, dans sa palette, prélude au Fauvisme et ce qui, dans ses inventions débridées, voire subversives, annonce le Surréalisme. C'est dire l'étendue du registre dont dispose le maître ostendais. Registre illimité qu'expriment aussi ses sujets. Ensor fut non seulement peintre de natures mortes, de portraits, de scènes de genre, de paysages, de marines, mais aussi de sujets bibliques et historiques, d'apparitions fantastiques ou bouffonnes, de tableaux-charges frôlant la caricature et véritables pamphlets en images. Il traita tous ces motifs en des styles qui varient suivant l'époque et son humeur avec une liberté non exempte d'angoisse ni de férocité. Pour définir en raccourci ce génie polymorphe, il suffit peut-être de dire qu'Ensor fut l'un des plus

grands visionnaires de la peinture de tous les temps.

Paul Haesaerts divise son œuvre en une période sombre, dite « bourgeoise », de 1879 à 1882, une période claire qui s'amorce dès 1883 et dure une quinzaine d'années, puis une période « cristalline » qui couvre les 50 dernières années. On considère aussi qu'après 1893, pour les uns (Dr Piron), 1900, pour les autres, Ensor a perdu sa vitalité créative et n'est plus guère que son propre plagiaire. Mais une plus étroite familiarité avec l'œuvre d'Ensor détruit ces démarcations artificielles. Ensor peint clair au cœur de la période sombre. Il passe d'un mode d'expression à l'autre au gré d'une inspiration lyrique servie par toutes les audaces et toutes les inconséquences d'un génie versatile. Aussi plutôt que d'épouser un découpage un peu sommaire, préférons-nous distinguer dans l'œuvre d'Ensor différents aspects, différentes *manières* qui se chevauchent et s'interpénètrent parfois.

— *La manière réaliste* strictement limitée à ses débuts et ne dépassant pas 1883, fait d'Ensor l'héritier comblé de dons d'un Louis Dubois et des autres artistes de la Société libre des Beaux-Arts. Peinture grasse, travaillée au couteau, fortement structurée par masses solides, maçonnant un paysage de neige à la manière de Vogels avec des gris et des bruns. Durant cette période, Ensor s'attache aux types populaires : *La femme au nez retroussé* (1879), *Le lampiste* (1880), la première version des *Pochards* (1883), *Le Rameur* (1883). Il marque une prédilection pour les demi-tons saturés rehaussés de quelques touches franchement colorées.

— *La manière intimiste* couvre également les premières années de la production du maître mais aussi certaines natures mortes échelonnées tout au long de sa carrière. Un intimisme à la Vuillard, mais avant date, baigne les intérieurs feutrés et douillets, protégés du jour par des stores épais, où les gestes sont suspendus par une inexplicable attente : *La coloriste* (1880), *L'après-midi à Ostende* (1881), *Le salon bourgeois* (1881), *La musique russe* (1881) et aussi *La dame sombre* (1881) et *La dame en détresse* (1882). Ces deux dernières toiles sont particulièrement remarquables parce qu'elles supposent et suggèrent une situation extérieure à la scène représentée, situation qui serait responsable de l'atmosphère oppressante si bien évoquée. Aucun élément anecdotique n'intervient et cependant l'imagination du spectateur est sollicitée de façon pressante.

Même intimisme dans les natures mortes de jeunesse dont les accessoires font partie des intérieurs cités plus haut. Une clarté parcimonieuse caresse les flacons, les éventails, les porcelaines, les chinoiseries, les fruits et légumes, les poissons et les viandes. Après 1890, le choix des objets représentés — œufs à la coque, crevettes, quelques pêches ou quelques cerises, accessoires d'atelier — prolonge les effluves de ce parfum intime, malgré l'usage ininterrompu des couleurs claires et la suppression des ombres.

— *La manière impressionniste* voit triompher une lumière irisée qui est essentiellement celle de la mer du Nord. Elle s'impose en pleine époque réaliste avec *La rue de Flandre sous le soleil* (1881), composition en plongée, scandée par un double axe oblique, que l'on a comparée à des toiles de Manet. Citons encore *Les toits d'Ostende* (1884), *Barques échouées* (1892), *Coquillages* (1895). Ici, peu sinon pas de contours ; la clarté dévore la ligne ; la forme se dissout ; rien n'est solide, l'air circule et balaie les couleurs, détruisant la consistance de la réalité, la transformant, au détriment de la masse, en un mirage issu d'un jeu de réverbération. Quelle est la part de l'influence française dans cette manière ? Ensor s'est défendu de l'avoir jamais subie. A ses yeux les impressionnistes français sont « de» meurés brosseurs superficiels imbus » de recettes très traditionnelles » (*Mes écrits*, 1974, p. 17). Mais il faut

noter toutefois que Manet était connu de longue date ; il exposait au Salon de Bruxelles en 1869 et, en 1882, il envoyait au Salon d'Anvers le *Bar aux Folies-Bergère*. L'argument déterminant marquant que le luminisme d'Ensor est le fruit de recherches personnelles réside dans les paysages à l'eau-forte. *La grande vue de Mariakerke* (1887) est une étude de ciel ; le tourbillon des nuages projette sur la plaine ombres et clartés. Tout au long du *Chenal de Nieuport* (1888) et des diverses vues d'Ostende, on voit Ensor créer la lumière en espaçant et en brisant ses traits, en élargissant ses blancs et en rythmant leur présence.

Au surplus, beaucoup de toiles claires sont motivées par un véritable symbolisme de la lumière et ne doivent donc pas être classées dans la manière purement impressionniste.

— *L'aspect symboliste* de l'œuvre ensorienne n'est pas lié à une manière mais les transcende toutes. L'arsenal symboliste d'Ensor s'écarte radicalement de l'iconographie en vogue à cette époque. Sa signification est infiniment plus large ; les masques, la mort, le Christ, l'ombre et la lumière ont une portée et une résonance universelles ; en même temps ils sont profondément liés à la personne d'Ensor, à ses espoirs, à ses terreurs, au point que l'on peut y déchiffrer des éléments biographiques et caractériels.

Masques, squelettes et chinoiseries engendrent un monde marginal et clos dans lequel se circonscrit la solitude de l'artiste qui y trouve, d'une part, réconfort et refuge, d'autre part, le germe de nouvelles angoisses et d'irrémédiables dépaysements. Ces masques sont la transposition d'éléments empruntés à l'environnement quotidien du peintre. Dans la boutique familiale on vend des masques de théâtre d'Extrême-Orient et aussi des masques de carnaval, d'où la présence du masque dans les natures mortes. Une fois par an, le mardi gras, les masques déferlent sur Ostende. C'est donc tout naturellement qu'ils vont déguiser des personnages de chair dans des scènes que leur intervention dramatise (*Masques scandalisés*, 1883). Ils rejoignent alors les sources profondes où le masque a des vertus magiques et sert au défoulement des humains emprisonnés dans leur comportement de chaque jour. Peu à peu, ils se substituent aux êtres réels, les cernent, coupent les ponts les reliant à la vie. C'est le cas dans *La vieille aux masques* (1889) et plus clairement encore dans *Mon portrait entouré de masques* (1899). Ici Ensor, devenu frère des masques, est guetté par le vide intérieur dissimulé sous leurs coquilles. Le compagnonnage de la mort et des masques est souligné dans nombre d'œuvres telles que *Le miroir au squelette*, dessin (1890), vision romantique où une tête de mort féminisée apparaît, dans un miroir qu'entourent des masques, et les deux versions de *Masques ralliant la mort* (1888 et 1897). La tête de mort s'insère donc parmi les masques et il importe de noter qu'elle est masque elle-même. Mais outre le crâne, le squelette tout entier est aussi acteur du théâtre ensorien. Il pointe timidement dans le dessin du *Roi Peste* (1880), inspiré par Edgar Poe. Il règne dans le dramatique dessin, *Satan et les légions fantastiques tourmentant le Crucifié* (1886) : les acteurs du drame sacré réunis au pied de la Croix sont des squelettes et squelettes aussi les vampires qui s'acharnent sur le corps du Christ. Or ce Christ incarne Ensor lui-même ; c'est la projection de son individualité tourmentée. Tenaillé par le doute quant à son propre génie, ulcéré par l'isolement plus imaginaire que réel dans lequel il vit, Ensor reprend à son compte le martyre du Christ, incarnation du Juste persécuté par l'hostilité ou la haine ouverte de ses contemporains. Cette identification apparaît clairement dès 1886 dans un dessin, *Le Calvaire* ; la croix porte, en lieu et place des initiales INRI, le nom d'Ensor et le soudard qui blesse le

Christ de sa lance est désigné comme étant Fétis, un critique d'art bien connu peu favorable au peintre. Elle est à nouveau attestée dans *Ecce homo* ou *Le Christ et les critiques* (1891) : autoportrait couronné d'épines et flanqué de deux autres portraits ; celui d'Edouard Fétis, encore, et celui d'un autre critique, Max Sulzberger. Les miracles opérés par le Christ sont donc aussi ceux d'Ensor, la gloire et le triomphe du Christ sont les siens. C'est pourquoi *L'entrée du Christ à Bruxelles* (1888) est la projection de son rêve le plus cher : être reconnu, être vénéré à Bruxelles. Nous y reviendrons.

L'élément majeur du *symbolisme* d'Ensor n'est autre que la *lumière*. Ensor est avec Turner le plus grand peintre de la lumière, non seulement de ses effets visuels, comme le sont les impressionnistes français et belges mais de son essence magique, de son énergie, de son pouvoir de métamorphose.

Au cours de ses recherches Ensor acquiert la conviction que la lumière doit être avant toute chose un moyen d'expression d'ordre profondément subjectif. La lumière et l'ombre seront donc mises au service de son message. Cette appropriation de la lumière à des fins subjectives culmine dans les œuvres les plus symbolistes. Les titres le soulignent. L'admirable *Adam et Eve* (1887) s'appelle aussi *Etude de lumière*. Cette toile pourrait s'appeler « effet de lumière », tant rayonne, dans son auréole de clarté, la confuse figure du dieu vengeur. La série de six œuvres relatant les principales phases de la vie du Christ s'intitulent *Les Auréoles du Christ ou les sensibilités de la lumière*. L'une d'entre elles porte comme sous-titre : *La vive et rayonnante : l'entrée à Jérusalem* (1885). C'est un avant-propos au grand tableau, *L'entrée du Christ à Bruxelles* (1888), véritable manifeste de l'art moderne et synthèse des traits les plus originaux d'Ensor : le Christ apparaît irradié de lumière et il est lui-même comme un phare dont émanent des rayons. Au premier plan, la foule des masques grotesques descend vers le spectateur, balayant sur son passage toute trace de vie véritable. La foule, dans l'iconographie ensorienne, contient toujours une menace. Il en est ainsi dans l'eau-forte, *La cathédrale* (1886) — où la foule tourne le dos aux tours, emblèmes de la foi ; comme elle tourne le dos au Christ dans *Jésus montré au peuple* (1885) — et dans *La mort poursuivant le troupeau des humains*. Dans la grande toile, parmi les masques, portée et propulsée par eux, une tête de mort défile au premier rang. Lumière encore dans *Le Christ apaisant la tempête* (1891), toile dans laquelle le Christ-phare est le pivot autour duquel tournoient le ciel et la mer brassés par un souffle cosmique.

— *La manière fauve*. L'irruption de couleurs stridentes dans l'œuvre d'Ensor n'est pas le fait de recherches ou d'intentions d'ordre plastique. Elle se produit sous l'empire du masque et de son outrance qui réclament une palette haussée de plusieurs tons. La bouffonnerie, la violence du masque ne peuvent s'exprimer seulement à travers le rictus ou l'œillade. Il leur faut la couleur, le tintamarre des accords dissonants, le déploiement d'une orchestration qui frappe violemment l'œil et lui impose une gymnastique comparable à celle que le masque impose à l'esprit. Les meilleurs exemples de cette manière sont fournis par *L'étonnement du masque Wouse* (1889), par *L'intrigue* (1890) et aussi par *Ensor à l'harmonium* (1933), œuvre tardive mais de la meilleure veine scandée par les rencontres des bleus et des rouges. Dans cette dernière toile perce un curieux accent de dérision. La fragilité du vieil Ensor contraste avec le fond sur lequel se déploie *L'entrée du Christ*.

— *La manière graphique* s'indique par de légers cernes, des contours accusés mais souvent brisés, tirebouchonnés et festonnés. Elle se traduit par un côté griffu et fantasque qui l'emporte sur la masse et parfois par des traits de

pinceaux en zigzags, imprévus comme des éclairs. Cette technique a été probablement stimulée par la pratique de l'eau-forte à partir de 1886. On trouve l'écriture bouclée aussi bien dans le *Portrait de Verhaeren* (1890) que dans une nature morte telle que *Fleurs et légumes* (1896), elle est à son apogée dans *La bataille des Eperons d'or* (1890). Le trait éclate en griffonnage fiévreux dans *Les tribulations de Saint Antoine* (1887) et dans *La chute des anges rebelles* (1889) ; il se fond en arabesque fluide et très ornementale, préludant à l'Art nouveau, notamment dans *Le Christ mort veillé par des anges* (1886). Il se fige dans *Musique rue de Flandre* (1891) et dans *Les toits d'Ostende* (1898) tout en angles droits entrechoqués. Plus on avance dans le temps, plus s'accuse le durcissement graphique. Ce phénomène est surtout sensible dans les natures mortes tardives. Les objets sont cloisonnés et isolés dans leurs contours, sans lien entre eux, ni d'ordre psychologique ni d'ordre pictural, comme si l'incommunicabilité qui afflige le peintre touchait aussi le décor de sa vie.

— *La manière informelle*, contrairement à la précédente, abolit la ligne pour laisser toute leur éloquence aux taches et stries de couleur qui se développent et surgissent l'une de l'autre en se déboîtant. Cette facture, qui fait d'Ensor un précurseur des matiéristes de l'informel, perce déjà dans les paysages de dunes antérieurs à 1880, triomphe dans *Le Christ marchant sur les eaux* (1883), réapparaît dans le fond du *Jardin d'Amour* (1888) pour se déployer magistralement dans *Le domaine d'Arnheim* (1890), *Le Christ apaisant la tempête* (1891) et se manifester à nouveau dans les scènes galantes et mythologiques de sa vieillesse.

— Le « *cocasse stupéfiant* », ce terme est emprunté à Octave Uzanne (*La Plume*, 1898) pour caractériser une manière dans laquelle « juges, médecins, gendarmes ... sont présentés en des charges qui fatiguent à force d'intensité et de laideur ». Cette manière perce déjà en 1888 notamment dans *L'entrée du Christ à Bruxelles*, mais, environ trois ans plus tard, Ensor l'utilise dans des tableautins qui sont de véritables pamphlets contre les corps constitués. *Les bons juges* (1891), *Les mauvais médecins* (eau-forte, 1895) en sont des exemples types. Dans cette série se rangent aussi deux eaux-fortes, *L'alimentation doctrinaire* et *La Belgique au XIX^e siècle* (1889), satires très violentes du règne de Léopold II.

Francine-Claire Legrand.

Ecrits de James Ensor : J. Ensor, *Lettres à André De Ridder*, Anvers, 1960. — J. Ensor, « Lettres de James Ensor à Octave Maus », dans *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1966, n^os 1/2, p. 17-54. — J. Ensor, *Mes écrits*, 5^e éd. corrigée-augmentée, Liège, 1974.

Monographies : E. Demolder, *James Ensor*, Bruxelles, 1892. — E. Verhaeren, *James Ensor*, Bruxelles, 1908. — G. Le Roy, *James Ensor*, Bruxelles, 1922. — P. Fierens, *James Ensor*, Paris, 1929. — A. De Ridder, *James Ensor*, Paris, 1930. — L. Tannenbaum, *James Ensor*, New York, 1951. — P. Haesaerts, *James Ensor*, Bruxelles, 1957. — W. Vanbeselaere, *L'Entrée du Christ à Bruxelles*, Bruxelles, 1957. — P. Haesaerts, *James Ensor*, New York, 1959 (en langue anglaise). — H. De France, *James Ensor, essai de bibliographie commentée*, Bruxelles, 1960 (*Bibliografica Belgica*, 53), ouvrage de référence pour la bibliographie antérieure à 1960. — H.T. Piron, *James Ensor, een psychoanalytische studie*, Anvers, 1968. — R. Croquez, *Ensor en son temps*, Ostende, 1970. — F.-C. Legrand, *Ensor cet inconnu*, Bruxelles, 1971. — Aug. Taevernier, *James Ensor, catalogue illustré de ses gravures*, s.l., 1973. — P. Haesaerts, *James Ensor*, Bruxelles, 1973.

ERP (Maximilien - *Walerand* - *Alphonse* - *Marie* - *Charles* - *Antoine*, baron d'), diplomate, né à Diest le 5 septembre 1847, décédé au château de Marqueyssac à Vèzac (France, Dordogne) le 27 décembre 1936.

Fils du baron Jean van Erp de Baerlo et Holt, gouverneur militaire de la Flandre Orientale, et de la baronne de Loen d'Enschede, Maximilien d'Erp fut nommé attaché de légation le 13 décembre 1868 et désigné, à sa demande, pour la légation de Belgique auprès du Saint-Siège où il ne fit qu'un très bref séjour de février à mai 1869. Conformément à l'arrêté royal du 1er août 1858, le jeune d'Erp devait présenter l'examen diplomatique, examen qui, pour des motifs divers (maladie, mariage), fut reporté à mars 1871, époque à laquelle il le réussit avec distinction. En mai de la même année, il fut nommé attaché à La Haye à la vive satisfaction de son chef de poste, le comte van der Straeten Ponthoz, qui se réjouissait de pouvoir compter sur la collaboration d'un attaché connaissant le flamand. Secrétaire de deuxième classe (1871), puis de première classe (1875), bénéficiant d'appréciations élogieuses que l'on retrouve tout au long de son dossier personnel, le baron d'Erp fut désigné pour Lisbonne le 29 mars 1877. Il restera au Portugal jusqu'en 1883, effectuant plusieurs intérims (il sert sous les ordres de Pitteurs Hiegaerts d'abord, de Greindl ensuite) et se distinguant par son intérêt pour les questions économiques et financières à une époque où les milieux politiques belges se plaignent de l'incapacité chronique des diplomates de rédiger avec quelque compétence un rapport relatif à ces questions. Promu au rang de conseiller de légation le 28 novembre 1883, d'Erp retourna à La Haye en mars 1884. Il s'y trouva jusqu'en janvier 1890, date à laquelle, nommé ministre résident et consul général en Perse, sa carrière connut un tournant décisif. En 1890, la Belgique et la Perse n'entretenaient pas de relations suivies, mais, depuis qu'Edouard Otlet et ses amis, associés pour la circonstance avec des capitalistes russes, avaient entrepris la construction d'une petite ligne de chemin de fer en Perse, échafaudant en outre un important projet de transpersan, la direction du Commerce et des Consulats au ministère des Affaires étrangères de Belgique s'intéressait à l'Iran. On trouvera ailleurs le détail de l'affaire, mais on retiendra qu'après maints rebondissements, Maximilien d'Erp fut désigné le 26 janvier 1890 « pour éta» blir des relations suivies avec un » pays nouveau qui peut offrir à notre » commerce et à notre industrie des » débouchés importants ». Ce fut pour d'Erp le début d'une aventure de cinq années pendant lesquelles il se dépensa sans compter, peut-être pas toujours à bon escient, et qui le virent promouvoir et défendre les sociétés du groupe Balser-Brugmann (Compagnie générale pour le Chauffage et l'Eclairage en Perse, Verreries nationales en Perse et Société anonyme pour la fabrication du sucre en Perse) avant d'être l'âme de la Société commerciale et industrielle Belge-Persane fondée en 1895. Malade, déprimé, d'Erp, malgré sa promotion au grade d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de deuxième classe (6 septembre 1894), demanda son rappel et revint en Belgique en juin 1895, avant d'être désigné pour représenter la Belgique auprès du Saint-Siège,

Issu d'une famille qui avait vu couler le sang d'un de ses enfants pour la défense du Saint-Siège (son frère Walerand, zouave pontifical, décéda des suites de sa blessure encourue à Mentana le 4 novembre 1866), catholique convaincu, lié d'amitié avec dom Hildebrand de Hemptinne, primat des Bénédictins, avec Monseigneur Denis Steyaert, archevêque de Damas et ancien général des Carmes et avec Monseigneur Janssens, recteur de Saint-Anselme à Rome, d'Erp — profitant en outre de sa connaissance de l'Orient qui le rapprochait du pape Léon XIII lui-même préoccupé des questions œcuméniques — devint très vite l'une des personnalités en vue du monde romain. Continuant à se préoccuper des affaires persanes jusqu'en juillet-août 1900,

époque à laquelle il accomplit une mission spéciale auprès du Shah en visite en Europe, d'Erp eut constamment le souci de l'expansion commerciale de la Belgique par le biais des missions religieuses (Etat Indépendant du Congo, Chine, Philippines). Il servit d'intermédiaire à Léopold II auprès du Pape dans les questions relatives au Congo et à la politique intérieure belge jusqu'en décembre 1897. A cette date, le Roi abandonna son agent qui avait censuré une lettre particulièrement dure destinée au Pape, lettre dans laquelle le Souverain exigeait la condamnation des démocrates chrétiens belges. Cet exemple du rôle modérateur du baron d'Erp dans les relations entre le Saint-Siège et la Belgique n'est pas unique. C'est ce rôle aussi qui, après avoir été apprécié pendant les dix-neuf années que dura sa mission auprès du Saint-Siège, lui fut reproché en 1915. Dès le début de la première guerre mondiale, le Saint-Siège fut l'objet de pressions en sens divers pour amener le Pape à se prononcer en faveur de l'un ou l'autre des belligérants. Or Benoît XV, élu en septembre 1914, resta neutre, se refusant à toute condamnation et à tout encouragement. Maximilien d'Erp, qui connaissait bien les milieux romains, savait que la Belgique n'obtiendrait pas la condamnation morale de l'agression allemande, mais le gouvernement du Havre jugea que son agent était responsable du refus pontifical et décida de le remplacer par Jules van den Heuvel. Ce fut fait le 27 février 1915 au terme d'une dramatique « mise à mort ». Le baron d'Erp se retira alors dans son château de Marqueyssac, où, au dire de ses familiers, il n'évoqua que fort rarement sa très longue carrière qu'il termina avec le grade d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de première classe.

Michel Dumoulin.

Archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique : dossiers personnels 107 I et II, 402 I; correspondance politique, classement B et archives politico-commerciales. — Archives de la Vicomtesse de Jonghe d'Ardoye (château de Marqueyssac). — Ch. Poplimont, *La Belgique Héraldique; recueil historique, chronologique, généalogique et biographique complet de toutes les maisons nobles reconnues de la Belgique*, t. IV, Bruxelles, 1866, p. 142. — *Annuaire de la Noblesse Belge*, 1921, t. II, p. 221. — R. Aubert, « Un document de la fin du XIX^e^ siècle relatif aux facteurs non théologiques de désunion entre chrétiens », dans *1054-1954. L'Eglise et les églises. Neuf siècles de douloureuse séparation entre l'Orient et l'Occident*, t. II, Chevetogne, 1955, p. 429-435 (*Collection Irénikon*). — R. Aubert, « Documents relatifs au Mouvement Catholique Italien sous le pontificat de S. Pie X », dans *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, t. XII, 1958, n° 2, p. 202-243 ; n° 3, p. 334-370. — *Etat présent de la Noblesse du Royaume de Belgique*, t. VI, Bruxelles, 1962, p. 166-167. — N. Carcan-Chanel, « Rôle des intérêts et des ambitions économiques de la Belgique dans l'histoire de ses relations diplomatiques, 1870-1914 », dans M. Delsemme et N. Carcan-Chanel, *Agents diplomatiques belges et étrangers aux XIX^e^ et XX^e^ siècles. Deux études économico-sociales*, Bruxelles, 1968, p. 83-94 (*Centre d'Histoire économique et sociale de l'Université libre de Bruxelles*). — G. Braive et I. Mondovits, « Le corps diplomatique et consulaire belge en Italie (1830-1914) », dans *Risorgimento*, t. XII, 1969, p. 143-145. — J. Willequet, *Le Baron Lambermont*, Bruxelles, 1971, p. 71 (*Collection Noire Passé*). — M. Dumoulin, *La carrière diplomatique du baron Maximilien d'Erp (1863-1915)*, Louvain, 1975, 2 vol. (Université catholique de Louvain. Mémoire de licence stencilé).

ETIENNE de LIÈGE, évêque de Liège (1), né vers 850, décédé à Liège le 16 mai 920.

Le lieu de sa naissance n'est pas connu. L'Anonyme de Saint-Trond et le père Barthélemy Fisen le disent issu de la lignée des comtes de Salm.

Selon Gilles d'Orval et l'hagiographe de la Vie de saint Gérard, de

(1) Cette notice complète celle parue dans la *Biographie nationale*, t. VI, Bruxelles, 1878, col. 717-719.

Brogne, celui-ci, né vers 880, à Stave, dans le comté de Lomme (non loin de Florennes) était le fils du comte de Namur et de Plectrude, sœur de l'évêque Etienne. Saint Gérard était de surcroît proche parent de Haganon, duc de la Basse Austrasie.

Etienne était, lui aussi, uni par les liens du sang à la famille de Charles le Simple, dont la seconde épouse fut Frédérone, probablement lorraine. Un diplôme de ce roi, daté du 25 août 915 (datum VIII kal. septembris) et acté au monastère de Saint-Arnoul près de Metz (Actum monasterio sancti Arnulphi) affirme cette parenté : *Interventu venerabilis Tungrorum episcopi, nostrae consanguinitati affinis dilectissimi.*

Dans la préface de son petit livre, le *Liber Capitularis*, Etienne, écrit Folcuin, nous apprend qu'il reçut sa première éducation à Metz, dont l'école était célèbre. L'évêque Robert (883-916), grammairien éminent sorti de Saint-Gall, abbaye illustre et l'un des centres faîtiers de la culture ecclésiastique au Moyen Age, la dirigeait. Elle avait éclipsé l'école musicale romaine et était devenue le centre le plus rayonnant d'Europe. Elle portait avec fierté le titre de « Conservatoire impérial des Francs ».

Les relations d'ordre littéraire et politique étaient fréquentes entre le pays de Liège et la Lorraine. Chrodegang, une des plus éminentes personnalités du clergé messin, était né en Hesbaye, au pays de Liège, de parents unis à la famille des Carolingiens. (Son père s'appelait Sigram(mus) et sa mère répondait au prénom de Landrade). Si Metz avait été le grand centre d'études musicales du Nord, c'est à Chrodegang qu'elle le devait, car ce fut grâce à ce prélat savant, habile et vertueux que les rois francs purent mener à bon terme l'œuvre de leur restauration musicale. Francon avait été, lui aussi, élève de l'Ecole du Palais royal, et probablement élève et ami de Drogon, évêque de Metz.

Le biographe contemporain de Radbold, écrivain musical réputé qui devint évêque d'Utrecht, nous dit que celui-ci eut, à l'école du roi Charles, école que dirigeait le philosophe Mannon (mort en 880, disciple de Scot Erigène), pour condisciples : Mancion (évêque de Châlons-sur-Marne, de 892 à 908) et Etienne.

Très doué, très appliqué et doté d'une éloquence remarquable, Etienne, fut bientôt parfaitement versé dans les sciences ecclésiastiques et dans les lettres profanes. Les historiens anciens le dépeignent comme un homme d'une grande érudition et d'une piété parfaite : « homme illustre par la sainteté » et le savoir » (*vir sanctitate et scientia clarus*) ; « homme versé dans les divines » écritures, merveilleusement savant » en littérature profane et non moins » vénérable par sa piété que par son » savoir » (*vir in divinis Scripturis doctus in saecularibus literis magnifice peritus et non minus sanctitate quam scientia venerabilis...*) ; « homme célè- » bre par la sainteté et le savoir » (*vir sanctitate et scientia clarus*) ; « ...Etienne, homme illustre par la » sainteté et le savoir » ([*habuimus*] *Stephanum, virum religione et scientia clarum*). L'auteur ancien, que cite Trithemius, le qualifie d'« homme ex- » trêmement savant dans les divines » Ecritures et dans les lettres pro- » fanes, et illustrissime non moins » par la sainteté que par l'érudition » (*vir tam in divinis Scripturis quam in saecularibus litteris egregie doctus, nec minus sanctitate quam eruditione clarissimus*)... Prêtre exemplaire, Etienne était digne des honneurs de la prélature.

« Ni les délices de la Cour, ni les » avantages d'une grande connais- » sance ne furent point capables de » donner à Etienne de l'attrait pour » les dignités séculières. Il se retira » dans le clergé de Metz, et devint » chanoine de la Cathédrale. Le zèle » et l'exactitude avec lesquels il rem- » plit les devoirs de son état, ont » mérité les louanges de la postérité ».

En 891, Etienne était abbé de Saint-Evre. C'est sous ce titre que le désigne un diplôme du roi Arnulphe

accordé, à Ratisbonne, à la demande de son neveu, le comte Conrad et qui concédait en toute propriété, à l'abbé Etienne, des terres dans deux localités du pagus Calvomontensis, comté d'Etienne.

Sous le titre d'« abbé respectable » (*Stephanus venerabilis abbas*), on croit le reconnaître au concile de Metz, en 893. Ce concile fut présidé par Radbod, archevêque de Trèves, assisté de ses suffragants : Robert de Metz, Dadon de Verdun, Arnold de Toul, et Etienne. De nombreux ecclésiastiques, des comtes et des nobles laïcs y participèrent.

Etienne fut abbé commendataire de Saint-Mihiel (Saint-Michel-sur-Meuse) au diocèse de Verdun.

En 901, expira Francon, qui, succédant à Hircaire, avait reçu la crosse de Liège, en 856.

Le clergé liégeois élut Etienne qui fut sacré évêque de Liège, le 23 juillet 903.

Le règne de Charles II, le Chauve, fut marqué par les expéditions dévastatrices des Normands qui, remontant fleuves et rivières, portaient partout la terreur, l'incendie et la mort. En 845, le Tournaisis fut durement éprouvé par les pirates nordiques et l'année 880 fut celle de la plus grande désolation. Les calamités durèrent trois ans. Les Normands remontèrent la Meuse, se ruèrent sur Aix (la future Aix-la-Chapelle), où la chapelle royale fut convertie en écurie, et ravagèrent Tongres, Maastricht, la Hesbaye, Liège. Malmédy subit le même sort, de même que Stavelot, où, le 6 décembre 881, le corps de saint Remacle fut retiré de son tombeau.

Le comté de Hainaut et l'ouest du territoire liégeois, eux non plus, ne furent point épargnés. Les moines de Lobbes, nous dit Folcuin, purent trouver un asile dans le castrum de Thuin. Contraint par la nécessité de faire front, l'évêque Francon s'arma du glaive et appela à son aide Regnier au Long Col. Combattant fréquemment l'un à côté de l'autre, le prélat et le guerrier subirent de rares défaites et remportèrent de nombreuses victoires.

Enfin, vaincus à Montfaucon (département de la Meuse) par Eudes, fils de Robert le Fort, comte de Paris, et proclamé roi de France, à Compiègne, par les seigneurs français et, à Louvain, par Arnulphe, roi de Germanie, les Scandinaves quittèrent nos régions, en 892.

Les ruines étaient innombrables au diocèse de Liège. Francon s'était attaché à la restauration de son évêché. Sa capitale et les régions les plus proches de celle-ci avaient été l'objet de ses soins attentifs. Etienne, lui aussi, répara, releva, rétablit. L'archidiaconé et le pays de Namur bénéficièrent particulièrement de son zèle et de sa sollicitude.

Abbé de Lobbes, Etienne semble avoir eu une prédilection pour ce centre monastique et son rayonnement culturel. Il restaura l'abbaye, fit reconstruire en pierre, plus belle et plus spacieuse, l'église de Saint-Ursmer qui, précédemment, était en bois, et il la consacra avec Dodilon, évêque de Cambrai, dont Lobbes dépendait pour le temporel. Le nouveau temple était d'une telle beauté que Folcuin ne put s'empêcher d'en parler avec admiration et enthousiasme.

Le monastère de Moustier-sur-Sambre, fondé par saint Amand, avait été détruit par les Normands. Etienne se rendit auprès de la comtesse Ermengarde qui le fit rebâtir. L'évêque y réunit les religieuses dispersées et remit en vigueur la règle de saint Benoît, sous la discipline d'Ebroïn.

Selon Grammaye, c'est à Etienne que Notre-Dame de Namur dut son érection en collégiale.

Diplomate particulièrement habile, l'évêque sut mettre à profit les circonstances favorables, ce qui valut à l'Eglise de Liège de nouveaux territoires et des privilèges nombreux et considérables.

Francon avait donné aux études un remarquable essor, entravé, nous le

savons, par les invasions normandes. Un des grands soucis d'Etienne fut de donner une vigueur nouvelle à l'enseignement et aux études, et de rendre aux écoles liégeoises leur éclat prestigieux. L'école de Lobbes, réputée dans toute la Chrétienté, et celle de Liège furent l'objet constant de ses soins et de sa bienveillance. Il forma des disciples de très grande valeur : Scamin, Théoduin, Hilduin, surnommé Tasson et l'extraordinaire Rathier, futur évêque de Vérone et de Liège, qui, non seulement passera pour le premier entre les philosophes palatins (*habetur inter palatinos philosophos primus*), mais encore sera considéré par d'éminents historiens modernes comme « le seul théologien de cette époque (X^e^ siècle) » (... *der einzige Theologe dieser Epoche*).

La vie artistique reprit son cours. L'art d'illustrer les manuscrits fut, à nouveau, pratiqué dans nos monastères avec beaucoup de zèle et de talent par de merveilleux miniaturistes. L'or, l'argent, le cuivre, l'ivoire sortirent, miraculés sous les doigts d'artistes aussi vénérables qu'anonymes.

L'activité industrielle, elle aussi, connut un nouvel essor. L'aube se réveilla dans les forges sous le bruit des marteaux. « C'est surtout l'in» dustrie métallurgique qui, dans le » pays de Liège, sous le règne éclairé » d'Etienne, reprendra sa marche en » avant pour, en quelques années, » placer le « Liège » avec l'Espagne, » à la tête de la sidérurgie euro» péenne ». Et « désormais son nom » n'est plus séparé de l'histoire de tous » les progrès, de toutes les transforma» tions que l'art subit pendant les » siècles qui suivirent » (J. Franquoy).

Etienne maniait la plume avec élégance. Il écrivit un ouvrage liturgique important : le *Liber Capitularis* (Livre des Capitules), qu'il dédia à l'évêque Robert de Metz.

Il fut lié d'amitié avec le célèbre docteur Hucbald d'Elnone ou de Saint-Amand, non loin de Tournai. Et ce serait l'évêque de Liège, selon le Chroniqueur de Marchienne, qui aurait fait écrire par Hucbald, la Vie de sainte Rictrude, première abbesse de Marchienne.

Mais c'est surtout comme musicien que le prélat retient l'attention. « C'est à l'évêque Etienne d'abord que » la musique liégeoise est redevable » de la place de choix qu'elle occupe » dans l'histoire de l'art musical... » Il est la première étoile qui brille » à son firmament et l'intensité de sa » lumière, après un rayonnement de » dix siècles, n'a rien perdu de son » éclat » (A. Auda).

Le musicien nous a laissé : l'*Office de l'Invention de saint Etienne*, « le » premier fruit sorti de la plume » d'Etienne qui paya ainsi le tribut de » sa gratitude envers le patron de » l'église de Metz, où il avait appris la » vertu et les lettres » (De Vaux), et œuvre qui rallia des suffrages hors du diocèse ; l'*Office de la Sainte Trinité*, monument remarquable où Etienne laisse déborder sa piété, son mysticisme, sa dévotion, sa ferveur ; et toute sa puissance d'effusion, de foi, d'onction, d'amour, d'adoration s'y traduit par une ligne musicale d'une pureté adamantine et d'une délicatesse étonnante ; et son chef-d'œuvre, l'*Office de saint Lambert*, qui compte « ce que l'Ecole liégeoise a produit » de plus transcendant sur le terrain » du chant liturgique ». La deuxième antienne *a magnificat* des premières Vêpres de l'*Office de saint Lambert* : *Magna vox laude sonora* deviendra le chant national de la principauté de Liège, jusqu'à la révolution de 1788, avec l'apparition du *Valeureux Liégeois*, dont l'auteur Joseph Ramoux, curé de Glons, mit les paroles sur un vieux chant liégeois qui débutait par « Binamé sint Lambiè » (Bien-aimé saint Lambert). Cette antienne « mé» ritait, par son élan intérieur, la » place d'élection que la cité de saint » Lambert lui avait réservée, en l'as» sociant officiellement à sa destinée » historique » (Ch. van den Borren).

Etienne trépassa le 16 mai 920. Sa dépouille fut déposée dans la

crypte de Saint-Lambert. Sur son tombeau, en 932, l'évêque Richaire, son successeur, fit élever un oratoire où fut édifié un autel dédié à la Sainte Trinité et sur lequel flamboyait le pallium de la Cité, l'étendard de saint Lambert.

Albert Lovegnée.

Anonyme de Saint-Trond, Manuscrit 39, fol. 147, Bibliothèque de l'Université de Liège. — De Vaux, *Mémoires pour servir à l'Histoire du Pays et du Diocèse de Liège*, manuscrit, t. I, p. 675, Bibliothèque de l'Université de Liège. — A. Auda, *L'Ecole musicale liégeoise au X^e siècle, Etienne de Liège*, Bruxelles, 1926. — « L'œuvre musicale d'Etienne de Liège », dans *Leodium*, 13^e année, novembre-décembre 1920, Liège, p. 143-152. — Ch. van den Borren, « Le Moyen Age et la Renaissance », dans *La Musique en Belgique*, Bruxelles, 1950, p. 20-21, 318. — *Histoire Littéraire de la France*, t. VI, Paris, 1742, p. 168. — B. Fisen, *Sancta Legia romanae filia, sive historiarum ecclesiae Leodiensis*, Leodii, 1696, l. VI, p. 125. — « Folcuini *Gesta Abbatum Lobiensium* », *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores* (*M.G.H., SS.*), t. IV, p. 16, 62. — *Annales Colonienses brevissimi*, *M.G.H., SS.*, t. I, p. 97. — *Analista Saxo*, *M.G.H., SS.*, t. VI, p. 590. — Sigebert de Gembloux, *Chronografia*, *M.G.H., SS.*, t. VI, p. 345-346. — Aegidii Aureaevallensis, *Gesta episcoporum Leodiensium*, *M.G.H., SS.*, t. XXV, p. 51. — *Vita Gerardi Abbatis Broniensis*, *M.G.H., SS.*, t. XV, 2, p. 656. — S. Bormans et E. Schoolmeesters, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*, t. I, Bruxelles, 1893, p. 8-9, 14-15. — *Acta Sanctorum*, Martii, t. I, Paris-Rome, 1865, p. 452. — Mansi, *Concilium Metense*, *Amplissima collectio conciliorum*, Paris-Leipzig, t. XVIII, A, p. 77. — Boehmer et E. Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, Innsbrück, 1889, n^os 1783, 1810, 1906, 1912, 1970, 1984. — Saumery, *Les Délices du Païs de Liège*, t. II, Liège, 1740, p. 367. — Baron de Reiffenberg, *Histoire du Comté de Hainaut*, t. I, Bruxelles, s.d., p. 62 s. — *Annales Stabulenses*, *M.G.H., SS.*, t. XIII, p. 42. — J.-B. Grammaye, *Antiquitates illustrissimi ducatu Brabantiae. Antiquitates Namurci*, Louvain-Bruxelles, 1708, p. 48. — J. Borgnet, *Cartulaire de la commune de Fosses*, Namur, 1867, p. 2. — R. Parisot, *Le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens* (*843-923*), Paris, 1899, p. 576 ss. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, Liège, 1836. — « Anonymus Mellecensis », dans Migne, *Patrologie latine*, vol. CCXIII, col. 977, cap. LXXXIX. — De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. I, Bruxelles, 1871, p. 18. — Dom C. Mohlberg, « Spuren eines verlorenen Liturgiebuches des « Liber Capitularis » Stephans von Tongeren », dans *Mélanges Charles Moeller*, t. I, Louvain, 1914, p. 357-358. — Anselme, *Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, *M.G.H., SS.*, t. VII, p. 200-201. — « Sigeberti Liber de Scriptoribus ecclesiasticis », dans Migne, *Patrologie latine*, vol. CLX, col. 574. — J. Guyot de Châtelet, *Minervalia...*, Maestricht, 1554 (exemplaire consulté à la Bibliothèque de l'Université de Liège). — J. Demarteau, *Saint Théodard et Saint Lambert, Vies anciennes*, Liège, 1886-1890. — « Vita Sanctae Rictrudis Abbatissae Marcinensis », dans Migne, *Patrologie latine*, vol. CXXXII, col. 827. — A. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. III, Leipzig, 1906, p. 286. — J. Ghesquières, *Acta Sanctorum Belgii selecta*, t. III, Bruxelles, 1785, p. 13. — J. Franquoy, *Mémoire sur l'historique du progrès de la fabrication du fer dans le pays de Liège*, Liège, 1861, p. 2.

F

FAVEREAU (Paul - *Louis - Marie - Célestin*, baron de), homme politique né à Liège le 15 janvier 1856, décédé à Jenneret le 26 septembre 1922.

Docteur en droit de l'Université de Liège, conseiller provincial du Luxembourg de 1882 à 1884, Favereau fut élu à la Chambre le 10 juin 1884. Administrateur de diverses sociétés, il s'intéressa particulièrement à l'expansion de notre commerce et de notre industrie, donc au Congo. C'est sans doute la raison pour laquelle, après l'échec de la reprise de l'Etat Indépendant et la démission de Merode en 1896, Léopold II lui confia le portefeuille des Affaires étrangères qu'il allait détenir jusqu'en 1907. Collaborateur dévoué du Roi en Afrique mais peut-être davantage encore en Chine, il soutint les entreprises belges dans ce dernier pays, parmi lesquelles le chemin de fer Pékin-Hankow. Le problème de la reprise du Congo par la Belgique, auquel il fut activement mêlé, l'entraîna dans des difficultés auxquelles il fut heureux d'échapper en avril 1907, date à laquelle il suivit dans sa démission l'ensemble du Cabinet De Smet de Naeyer. Quelques semaines plus tard, il était nommé ministre d'Etat.

Favereau reprit donc son fauteuil au Sénat, dont il était membre depuis 1900, et où ses collègues allaient l'élire à la vice-présidence, puis en 1911 à la présidence. Gentilhomme conservateur, plein de tact et d'urbanité, il allait remplir ces hautes fonctions jusqu'à sa mort en 1922, en jouissant de la sympathie de tous les groupes. D'un ferme patriotisme sous l'occupation, ses qualités de diplomate allaient ensuite lui permettre de jouer un rôle discret, mais efficace à l'occasion de divers problèmes, tels que le rapprochement avec le Grand-Duché en 1919 puis, de mars 1920 à octobre 1921, la révision constitutionnelle.

Jacques Willequet.

Biographie coloniale belge, t. IV, Bruxelles 1955, col. 292-295. — G. Kurgan-Van Hentenryk, *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine. La politique royale et ses prolongements (1895-1914)*, Bruxelles, 1972 (*Académie royale de Belgique, Mémoires de la Classe des Lettres, collection in-8°*, 2e série, t. LXI, fascicule 2). — J. Stengers, *Belgique et Congo : l'élaboration de la charte coloniale*, Bruxelles, 1963. — A. Stenmans, *La reprise du Congo par la Belgique*, Bruxelles, 1949.

FRANÇOIS (Albert - *Edmond - Joseph*), administrateur de sociétés, sénateur, philanthrope et patriote, né à Rance (Hainaut) le 11 mars 1879, décédé à Uccle-Bruxelles le 24 janvier 1946.

Albert François naquit dans une famille au sein de laquelle la banque était à l'honneur : son père, un financier, exploitait en effet un établissement bancaire privé. Cette situation

relativement privilégiée lui permet de faire des études, d'abord à l'Athénée de Chimay, puis à l'Université libre de Bruxelles, où il est proclamé docteur en droit avec distinction en juillet 1902. Passionné de politique, il écrit dès cette époque une brochure consacrée à *Elisée Reclus et l'Anarchie* (Gand, Volksdrukkerij, 1905), que préface Jules Destrée avec lequel il ne tarde pas à nouer de solides liens amicaux. Préalablement, il avait publié une étude sur *Michel Bakounine et la Philosophie de l'Anarchie* (Bruxelles, H. Lamertin, 1900, 54 pages).

En 1907, il épouse la fille de l'industriel Georges Hubert, qui deviendra sénateur libéral de l'arrondissement de Charleroi-Thuin, de 1912 à 1921. Inscrit comme avocat, il ne s'intéresse que médiocrement aux activités du Barreau, préférant se consacrer professionnellement aux gestions financières. C'est ainsi que, la banque paternelle ayant été absorbée par la Banque du Centre à La Louvière et celle-ci étant elle-même reprise par la Société Générale, Albert François entre dans l'organisation de ce « holding ». Il sera administrateur de la Banque Belge pour l'Etranger et président des Aciéries de Haine-Saint-Pierre et Lesquin.

Epris de justice sociale, Albert François adhère dès sa jeunesse à l'idéologie socialiste ; en plus de Destrée, il fréquente assidûment Paul Pastur et Emile Vandervelde et met ses compétences et connaissances au service du Parti Ouvrier Belge. Il devient un militant actif, travaillant à la constitution de syndicats, s'attachant au mouvement coopératif et participant intensément à la vie du Parti, principalement comme conférencier dans le cadre des mouvements éducatifs.

Au cours de la première guerre mondiale, il est délégué du Comité National de Secours et d'Alimentation pour le Hainaut. Son attitude patriotique intransigeante lui attire l'ire des occupants et il est — ainsi que sa femme d'ailleurs — emprisonné pendant plusieurs mois. Ce qui ne l'empêche pas, aussitôt la liberté retrouvée, de concourir à l'amélioration du sort des condamnés par les conseils de guerre allemands et ce au moyen de ses ressources personnelles.

Devenu sénateur suppléant, il succède à Maxime Dryon au sein de la Haute Assemblée à partir du 23 mars 1921 ; sur les bancs socialistes, il représentera l'arrondissement de Charleroi-Thuin jusqu'en 1936.

Albert François intervient principalement dans les discussions d'ordre financier. Voici d'ailleurs un bref relevé non exhaustif de ses participations aux travaux du Sénat : rapporteur du projet de loi relatif à la régularisation des opérations couvertes par la garantie de l'Etat ; de celui autorisant l'émission par le Trésor belge de jetons-bons monétaires ; rapporteur du projet de loi prolongeant l'exercice 1921 ainsi que les délais utiles pour l'établissement des cotisations de 1920 et de 1921 ; cosignataire d'une proposition de loi relative à la création d'une université flamande ; rapporteur du projet de loi portant modifications à la loi instituant une caisse d'épargne et de retraite. Intervention dans la discussion générale du budget du ministère des Affaires étrangères ; de la proposition de loi relative au paiement des effets de commerce au moyen de chèques ; aux Bons du Trésor ; aux allocations familiales ; aux projets fiscaux ; à la Jonction Nord-Midi ; à la milice ; à la super-taxe ; au bail à ferme ; à la protection des monuments et des sites ; aux pensions de vieillesse ; aux loyers ; à la réforme du jury ; à l'emploi des langues à l'Université de Gand ; aux accords de La Haye ; à la propriété commerciale ; à la création d'un fonds monétaire ; dans toutes les discussions financières, principalement lors de l'examen du budget des Finances et des questions d'impôts. Rapporteur des projets de lois modifiant la législation en matière d'impôts directs ; approuvant le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis ; de diverses conventions

internationales comprenant le travail des ouvriers, créant la Société nationale des Chemins de fer, de l'escompte des bons du Trésor par la Banque Nationale, de la comptabilité de l'Etat. Il est membre de la Commission des finances et de celle des Affaires étrangères.

Mais ce n'est là encore qu'une facette de sa copieuse activité ; qu'on en juge d'après l'énumération de ses divers titres et fonctions : membre du Conseil général de la Caisse d'Epargne et de Retraite ; membre de la Commission provinciale des bourses d'études du Hainaut ; membre de la Commission provinciale des loisirs de l'ouvrier (Hainaut) ; membre du Comité de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique ; membre du Comité de l'Institut Pasteur ; membre de la Commission des ratifications de la Société des Nations ; de la Commission de législation commerciale et des ratifications de la conférence parlementaire internationale du commerce ; de la Commission permanente des questions sociales et humanitaires de l'Union interparlementaire ; du Comité national de commerce extérieur ; du Conseil d'administration du Fonds d'amortissement de la dette publique ; de la Société nationale de Crédit à l'Industrie ; administrateur du Comptoir de dépôts et de prêts ; de la Société générale coopérative ; président de la société coopérative « Floréal » ; administrateur de la société « Le Centaure » ; membre de la Commission permanente de l'Union internationale de secours ; délégué belge à la Commission permanente de l'Association internationale de Sauvetage et de premiers secours en cas d'accident ; membre de la Commission du matériel du Service de santé de l'armée belge ; de la Commission administrative du Carnegie Hero Fund ; du Bulh Committee (fondation américaine) ; commissaire à l'Œuvre nationale belge contre la tuberculose ; membre du Conseil supérieur des forêts ; du Comité des IIme et Vme sections des Musées royaux du Cinquantenaire ; trésorier des Amis de l'Institut supérieur des Arts décoratifs et des Amis de la bibliothèque de l'Université ; administrateur de la Ligue des Amis du Château de Beersel ; président du Comité d'Education ouvrière de l'arrondissement de Thuin, etc. En plus de ce qui précède, Albert François est aussi économe général de la Croix-Rouge de Belgique et, dans ce même ordre d'idées, s'occupe de la Croix-Rouge internationale et du Comité international pour les Réfugiés. Enfin, il est administrateur de la Banque Belge du Travail.

Tout cela ne l'empêche pas de cultiver les beaux-arts et de s'attacher surtout aux problèmes que pose la peinture moderne, dont il est un connaisseur compétent et avisé. C'est dans cette optique déjà qu'au début du siècle il a traduit de l'anglais l'ouvrage de T.-J. Cobden-Sanderson : *Ecce Mundus — L'idéal et les syndicats professionnels*, dont la préface est due à Emile Vandervelde.

Particulièrement attaché aux institutions démocratiques, Albert François met sur pied en 1939, un bureau de recrutement tchécoslovaque. En février 1940, à l'âge de soixante ans, il s'engage dans la Légion étrangère ; quelques mois plus tard il est désigné au poste de Haut-Commissaire au rapatriement des réfugiés, à Marseille. Après la cessation des hostilités sur le territoire français, il se fixe dans cette ville où il crée un bureau destiné à aider les réfugiés peu désireux de rentrer en Belgique, à accueillir les Belges qui s'échappent de leur pays occupé par les armées allemandes, et à organiser les passages vers l'Angleterre. En 1943, Albert François et sa femme sont arrêtés à proximité de la frontière espagnole et transférés dans les camps de concentration. Madame François mourra à Ravensbrück au cours de cette même année et Albert François ne sera délivré qu'en 1945 lors de l'effondrement de l'Allemagne hitlérienne. Il revient de captivité gravement malade, séjourne alors pendant quatre mois en clinique et

s'éteint en janvier 1946. Sa fille également a subi, de son côté, une longue détention dans les geôles nazies.

Le 12 mai 1957, la commune de Rance, désirant rappeler le souvenir de ces patriotes et « perpétuer leur mémoire dans le village qu'ils ont tant aimé » fit apposer un monument jouxtant l'ancienne propriété de la famille François.

De nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères furent attribuées à ce patriote éminent.

Robert Abs.

Documentation de Mme Paule François, Vve Van Heerswynghels. — Archives de la Croix-Rouge de Belgique, à Bruxelles. — Archives de l'Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles. — Rôle des inscriptions de l'Université libre de Bruxelles pendant la période trentenaire 1894-1895 à 1923-1924, vol. E.-M. — P. Baudoux, *Liber Memorialis des Membres du Conseil d'Administration et du Corps Enseignant, des Etudiants et Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles Victimes de la Guerre 1940-1945*, Bruxelles, 1953, p. 28. — *La Belgique active*, Bruxelles, 1931, p. 186. — Sadi Kirschen, *Devant les Conseils de guerre allemands*, Bruxelles, 1919, p. 486. — « Albert François est mort », dans *Le Peuple*, 27 janvier 1946, p. 4. — G. Pulings, *Le Parlement belge. Le Sénat*, Bruxelles, 1925, p. 164-165. — *Le Parlement belge de 1930*, Bruxelles, p. 117-119. — P. Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg, 1969, p. 149.

FRANÇOIS (Charles), prénoms déclarés à l'état civil : *Louis* - Charles - *Félix* - *Albert*; professeur de mathématiques, né à Ixelles le 6 février 1888, décédé à Forest le 11 décembre 1963.

Charles François prit son diplôme d'instituteur en 1907 à l'Ecole normale de Verviers et fut nommé instituteur communal le 1er janvier 1908 à Glain, localité voisine de Liège. Profitant du voisinage de cette ville, il entreprit à l'Université les études de mathématiques. Il les fit brillamment et fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction le 26 juillet 1911. Le 1er octobre 1913, il était nommé professeur de mathématiques supérieures à l'Athénée communal de Schaerbeek, qui venait d'être fondé. Nommé à titre définitif le 1er octobre 1914, il prit sa retraite le 31 août 1953. Il avait en outre donné un cours d'arpentage à l'Ecole industrielle de Schaerbeek de 1917 à sa retraite.

Dès son entrée à l'Université, Charles François fit montre d'un esprit ingénieux et publia différentes notes sur des courbes et des surfaces algébriques dans *Mathesis* (*Sur une certaine transformation et son inverse*, 3e série, t. IX, 1909, p. 201-208), dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège* (*Etude sur la transformation cruciale étendue à l'espace*, 3e série, t. IX, 1912) et dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques* (*Sur une certaine classe de courbes et de surfaces*, 4e série, t. XIV, 1914, p. 241-256). Mais il se sentit bientôt attiré vers l'étude de la gravimétrie. Etant encore étudiant, il publia sur cet objet une série de notes dans le *Bulletin scientifique des Elèves des Ecoles spéciales de Liège* (1910-1912). Il devait poursuivre ses recherches dans ce domaine pendant plusieurs années. Il publie dans *Ciel et Terre* des travaux *Sur la méthode des coïncidences dans les observations pendulaires* (XXXIe année, 1910, p. 236-245), *Sur les forces qui agissent sur le pendule*. I. *Les forces gravifiques* (XXXIe année, 1910, p. 358-362, 418-423, 455-459), *Sur les forces qui agissent sur le pendule*. II. *L'attraction luni-solaire* (XXXIIe année, 1911, p. 103-108, 341-345, 374-380), *Sur la machine d'Atwood* (XXXIIIe année, 1912, p. 338-344, 380-388), sur *La théorie de la chute des graves* (XXXIVe année, 1913, p. 135-137, 167-169, 261-273). Dans le *Bulletin de la Société belge de Géologie*, il publie une note *Sur quelques déterminations de l'intensité de la pesanteur en Belgique* (t. XXXII, 1922, p. 52-53), dans le *Bulletin de la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels* paraît en 1928 (t. VIII, p. 69-91) une étude intitulée *La balance de torsion de von*

Eötvös et la prospection gravimétrique. Signalons également *Une détermination gravimétrique dans les nouveaux bâtiments de l'Université de Bruxelles*, parue dans la *Revue de l'Université libre de Bruxelles* (34e année, 1928-1929, p. 471-480).

Absorbé par son enseignement à l'Athénée — il fut un professeur exceptionnel —, François fut contraint d'abandonner ses études. On peut regretter que le sort ne lui ait pas permis de poursuivre ses recherches sur la gravimétrie et les marées terrestres, qu'il était seul dans notre pays à travailler.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par M. le Préfet des Etudes de l'Athénée de Schaerbeek. — Souvenirs personnels.

FRÉ MATI. Voir BRAGARD (Henri).

FRÈRE (Maurice-*Paul*), fonctionnaire et financier, né à Charleroi le 8 août 1890, décédé à Side (Antalya, Turquie) le 11 août 1970.

Ses parents étaient originaires du pays de Charleroi et, pendant sa jeunesse, avaient résidé dans cette ville où son père était expert-architecte. Il en hérita un goût prononcé pour le bâtiment qu'il manifesta entre autres en s'intéressant activement à la construction de la nouvelle Banque nationale, boulevard de Berlaymont.

Après ses humanités à l'Athénée de Charleroi, qu'il termina en rhétorique à l'Athénée d'Ixelles, il entra, en 1908, à l'Ecole de Commerce Solvay de l'Université de Bruxelles, dont Emile Waxweiler avait, quelques années auparavant, tracé les plans et le programme en vue de former une élite capable de remplir un rôle de direction dans le domaine économique et industriel ; il en sortit en 1912 avec le diplôme d'ingénieur commercial. Dès 1913, il était assistant de Waxweiler pour le cours de statistique et chargé des travaux pratiques d'économie financière. Après l'armistice, il avait été nommé, le 26 juillet 1919, chargé de cours de statistique et démographie à l'Ecole des Sciences politiques et sociales. Mais, le 5 novembre, les fonctions auxquelles il était appelé à l'étranger l'obligent de démissionner et d'interrompre sa carrière universitaire. Il la reprend le 7 juillet 1938, date à laquelle l'« Etude approfondie de questions économiques » lui est confiée à la Faculté de Droit avec le titre de chargé de cours, jusqu'en 1946. Au début de 1941, sous l'occupation ennemie, il était suppléant de Boris Chlepner pour le cours de « Marchés financiers » ; l'Université étant fermée, il donne clandestinement cours dans les bureaux de la Commission bancaire dont il est président. En 1946 il devient membre permanent du Conseil d'administration et le restera jusqu'en 1968, époque de la réorganisation.

En 1914, il avait épousé Germaine Schimp, sœur d'un de ses condisciples de l'Ecole de Commerce. Le jeune couple était rentré de voyage de noces le 4 août, de grand matin. Maurice Frère était allé aussitôt prendre son service de garde-civique à Forest. Il avait été licencié à Bruges fin août ; malade il était allé demander l'hospitalité à un ami italien qui habitait Brescia et dont il avait fait la connaissance peu de temps auparavant au cours d'un séjour à Hambourg pour apprendre l'allemand. Ce sera l'origine de liens intimes entre les deux familles et de son inclination pour l'Italie. Après deux mois de séparation, il réussit à faire parvenir à sa femme, restée en Belgique, un message lui donnant rendez-vous en Angleterre. Il la retrouve à Folkestone le 4 janvier 1915. Il apprenait quelques mois plus tard qu'Emile Waxweiler, installé à Londres, était à sa recherche.

En septembre 1915, le gouvernement belge avait chargé Waxweiler de l'organisation d'une enquête pour

laquelle il avait besoin d'un collaborateur. Il s'agissait de fournir une base objective aux décisions à prendre dans le domaine économique. Elle devait comprendre, à la fois une consultation des industriels, commerçants et financiers belges, et une documentation économique puisée principalement dans les statistiques commerciales. Or il était notoire que celles-ci étaient faussées par l'important commerce de transit qui y était erronément incorporé. La première tâche était de les rectifier autant que possible. Frère s'y était consacré aux côtés de Waxweiler qui avait établi à Londres son bureau d'études. Le travail était en voie d'achèvement quand Waxweiler mourut accidentellement le 26 juin 1916. A présent placé sous l'autorité directe de Van de Vyvere, ministre des Finances, qui avait reçu mission de le poursuivre, il était venu s'installer à Sainte-Adresse.

Un arrêté royal créait, le 13 octobre 1917, un ministère des Affaires économiques à la tête duquel Paul Hymans était appelé. Le Bureau d'Etudes économiques y était rattaché sous le nom d'Office des Questions commerciales et était chargé des travaux de statistique commerciale, de l'étude de la politique commerciale, du commerce extérieur et des transports maritimes et par chemin de fer dans leurs rapports avec la politique commerciale. Frère en était le directeur. Le nouveau département comprenait, en outre, un Office des Questions financières dont Max-Léo Gérard, futur ministre des Finances, était le directeur, un Office des Questions industrielles, un Office des Dommages de Guerre. Sous le titre de directeur du Cabinet, j'étais moi-même chargé des études et enquêtes générales. A l'armistice, en novembre 1918, le ministère, transféré à Bruxelles, avait été placé sous l'autorité d'Henri Jaspar. Frère n'y passa plus que quelques mois. A Paris se préparait la mise en œuvre des traités de paix. Il y fut appelé. Sa carrière internationale allait commencer.

Par arrêté royal du 12 novembre 1920, Frère était mis en disponibilité à partir du 1er novembre 1919 pour être attaché à la Commission des Réparations à Paris, tout en gardant son rang d'ancienneté et ses titres à l'avancement au ministère des Affaires économiques.

L'article 233 du traité de Versailles, en créant la Commission des Réparations, lui avait donné mission de fixer le montant des dommages dont la réparation était mise à charge de l'Allemagne et d'établir les époques et modalités de paiement à effectuer par celle-ci. Elle était composée de sept délégués nommés respectivement par chacune des cinq grandes puissances victorieuses (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Italie, Japon) ainsi que par la Belgique et l'Etat Serbo-Croate-Slovène. Son principal bureau permanent était à Paris. Le délégué de la Belgique était Georges Theunis ; Camille Gutt était son adjoint et suppléant. La Commission était autorisée à nommer tous fonctionnaires, agents et employés pouvant être nécessaires pour l'exécution de ses fonctions. C'est en vertu de cette disposition que Frère et ses collaborateurs avaient été désignés. Une lettre de Sir Arthur Salter, secrétaire général, datée du 30 décembre 1919, l'informait de sa nomination comme fonctionnaire de 1re classe dans le cadre interallié de la Commission. Elle le plaçait donc en dehors de la délégation belge. Un désaccord avec celle-ci n'avait pas tardé à en résulter.

La guerre avait infligé aux Etats Européens victorieux d'énormes pertes. Elle avait entraîné la mort de millions d'hommes. En Belgique et en France les dommages matériels, en outre, étaient immenses. La guerre de position, pendant plusieurs années, avait dévasté de vastes régions. L'occupation ennemie avait dépouillé l'économie belge d'une grande partie de sa substance. Le cri était unanime : il fallait que l'Allemagne paye ; mais en même temps il fallait la réduire à l'impuissance. L'opinion publique ne

prêtait guère attention à la contradiction entre ces deux objectifs. L'Allemagne ne pouvait cependant payer si son économie était paralysée. Or elle était, à la fin de la guerre, dans un état de grande pénurie et de profond désordre. La Belgique et la France n'en insistaient pas moins pour qu'elle paye, tandis que l'Angleterre, comme les Etats-Unis, souhaitait que la dette de réparation fût fixée à un montant raisonnable permettant le relèvement des vaincus; elle avait moins souffert matériellement que ses alliés européens et était plus soucieuse des exigences économiques. Semblable divergence se traduisait dans les discussions au sein de la Commission des Réparations. Elle plaçait Frère dans une position délicate.

La Commission devait étudier de temps à autre les ressources et la capacité de l'Allemagne. Il incombait au chef du service d'Information, responsable devant elle, de lui en fournir les éléments. C'est ce qu'il fit dans une note du 30 juin 1920. Il précisait son but : à la veille de la Conférence de Spa qui devait se réunir dans la première quinzaine de juillet, « présenter une vue d'en» semble de la position de l'Allemagne » en ce qui concerne ses possibilités » d'acquitter les réparations qui lui » incombent ».

Une première partie était consacrée à l'examen des possibilités de payement; une seconde partie aux moyens de payements de l'Allemagne. C'était l'œuvre d'un économiste que Waxweiler, maître en ce domaine, avait entraîné au maniement des statistiques et dont il avait développé l'esprit critique. Conçue d'un point de vue rigoureusement objectif où n'intervenait aucune considération de justice et de réparation morale, voici quelles en étaient les conclusions : « Si en se » plaçant sur le terrain purement fi» nancier, il ne semble pas impossible » à l'Allemagne d'ici quelques années » de prélever sur ses nationaux l'équi» valent d'une somme annuelle allant » même jusqu'à 4 milliards de marks » or, le payement à l'étranger d'une » telle annuité qui doit en dernier » ressort se traduire par un excédent » d'exportations, paraît bien difficile» ment réalisable, tout au moins dans » les premières années. Il ne semble » pas que pendant les cinq prochaines » années l'Allemagne serait en mesure » de transférer à l'étranger une somme » dépassant 2 milliards à 2 milliards » et demi de marks or. »

Ces conclusions, Frère les avait présentées comme tout à fait provisoires en raison des perturbations de la situation économique en Allemagne comme dans le monde en général. « Nous croyons, écrivait-il, qu'elles » reposent néanmoins sur des bases » suffisamment solides pour qu'elles » puissent servir à fixer l'ordre » de grandeur des possibilités de » l'Allemagne au cours des années à venir. »

Une telle estimation était très éloignée des revendications défendues par la délégation belge qui en prit connaissance avec un vif mécontentement. Frère maintint sa position qui faisait prévaloir sa responsabilité de fonctionnaire interallié. Le délégué des Etats-Unis, R.W. Boyden, dans une lettre du 10 mars 1921, le félicita du courage avec lequel il avait exprimé son opinion dans des circonstances difficiles. La fermeté de caractère, dont il avait ainsi fait preuve, s'affirma plus d'une fois dans le cours de sa carrière.

Le 29 janvier 1921, le Conseil suprême arrêtait à Paris les annuités à payer par l'Allemagne. En février, Frère précise, dans une note de 143 pages, les données essentielles du problème économique et soumet le résultat des études de son Service d'Information à l'examen de la Commission des Réparations. Les conclusions en sont pessimistes en raison de l'inexorable dilemme : « Ou bien la » balance des comptes de l'Allemagne » aura un excédent actif et dans ce » cas elle pourra payer les réparations » dans les limites de cet excédent; ou

» bien cette balance sera passive et » dans ce cas le payement d'une » somme quelconque à titre de répa- » ration sera impossible » ; c'était déjà la situation dans laquelle se trouvait l'Autriche. Parmi ceux qui, comme lui, doutaient de la possibilité de percevoir d'une manière effective les annuités prévues par l'accord de Paris, il citait le professeur Luigi Einaudi dont il deviendrait et resterait l'ami quand celui-ci serait, après la seconde guerre mondiale, président de la République italienne. Les alliés, écrivait-il, ne pourront mobiliser leur créance sur l'Allemagne que dans la mesure où les banques et le public estimeront qu'elle est en mesure de faire face à des engagements. Pour lui la question des réparations était avant tout une question économique. Il considérait d'ailleurs que ce qui était vrai des dettes de réparation de l'Allemagne l'était aussi des dettes interalliées contractées pendant la guerre ; leur règlement était intimement lié au problème des réparations Ce serait l'objet de controverses qui allèrent en s'amplifiant entre l'Angleterre, la France et les Etats-Unis.

Le cours du mark s'est effondré. Une note du 17 septembre 1921 en examine l'effet sur le problème des réparations. « Nous assistons impuis- » sants, écrit-il, à la fuite à l'étranger » de tous les avoirs allemands dispo- » nibles. Le seul moyen efficace de » l'empêcher serait de rétablir la con- » fiance dans l'avenir de l'Allemagne, » alors que celui-ci est particulière- » ment sombre. »

Une étude d'ensemble du problème des réparations faite d'un point de vue purement objectif ainsi qu'interallié lui paraît nécessaire. Il en fait l'objet d'un mémoire comprenant une série de suggestions et constituant une sorte de synthèse des observations formulées jusque-là par son Service d'Information. Il l'adresse le 1er décembre 1922 au Secrétaire général à l'intention des membres de la Commission. Il rappelle les deux conditions auxquelles toute solution est subordonnée ; l'équilibre de la balance des comptes et l'équilibre du budget. La dépréciation du mark a profondément bouleversé l'économie du pays ; sa stabilisation ne pourra être réalisée que par un rétablissement de la confiance dans le relèvement de l'Allemagne arrêtant la fuite des capitaux. Le montant de la dette de réparation a été fixé à 132 milliards ; mais l'échéance d'une partie importante a été reportée à une époque indéterminée. Frère en évalue la valeur actuelle à 49 milliards de marks or. Il recommande comme mesure immédiate une réduction du montant total et l'octroi d'un moratoire ; ces deux mesures auraient pour effet de stabiliser le mark. Elles rendraient possible pour les paiements futurs la transformation de la dette de réparation à caractère politique, en une dette commerciale qui serait leur meilleure garantie.

La dernière partie du mémoire concerne les dettes interalliées. L'état de conflit et d'incertitude résultant de la politique suivie jusque-là en matière de réparation avait causé à l'Europe entière un grave préjudice en faisant obstacle à son assainissement financier. Pour y mettre fin, les créanciers de l'Allemagne et de ses anciens alliés devraient renoncer à réclamer le montant de leurs dommages, mais fixer une somme forfaitaire calculée en tenant compte seulement des possibilités économiques. Quant aux dettes interalliées, le seul règlement possible serait l'abandon pur et simple de ces créances. « Cette » solution, prédisait il, interviendra » nécessairement de la force des choses, » mais la démonstration de cette » nécessité devra d'abord être faite » par les faits ». Les événements vérifièrent cette prévision.

Jusqu'à la fin de ses fonctions à la Commission des Réparations, Frère continua à soumettre à un examen critique les principaux aspects de la question. Il y consacra un total de 129 notes et rapports s'échelonnant de 1920 à 1928.

Chef du Service d'Information, il fut appelé en qualité d'expert à la plupart des multiples conférences internationales, qui eurent à s'occuper des réparations et de la situation économique générale : Bruxelles et Spa en 1920, Paris et Londres en 1921. Le 19 novembre 1919 déjà, il avait assisté à Rome à une réunion du Conseil Supérieur économique. En 1923, l'occupation de la Ruhr allait aboutir à la réunion à Paris en 1924 d'un comité d'experts chargé de faire des propositions sur la stabilisation monétaire et l'équilibre du budget. Elles firent l'objet d'un rapport déposé en avril et appelé « Plan Dawes », d'après le nom de l'expert américain qui avait exercé la présidence. Frère avait activement collaboré à son élaboration et sa rédaction. Pour lui, c'était la consécration des idées qu'il défendait depuis plusieurs années. Le 30 août, la Conférence de Londres, à laquelle il participait, adoptait le Plan Dawes. L'annuité de réparation était pendant cinq ans réduite à un milliard de marks or, la Reichsbank était réorganisée, le mark stabilisé ; l'Allemagne obtenait un emprunt de 800 millions de marks or ; les capitaux allaient y affluer. Conformément au plan des experts, la Commission des Réparations créait, le 4 novembre 1924, un Comité des Transferts sous la présidence de Parker Gilbert, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Finances à Washington, avec le titre d'agent général des Payements. Il avait son siège à Berlin, où Frère qui, le 22 décembre, en devenait le conseiller économique, était transféré.

L'exécution satisfaisante du Plan Dawes à la suite de l'évacuation de la Ruhr favorisait la détente que consacrait, le 16 octobre 1925, la conclusion des accords de Locarno basés sur le principe d'une garantie mutuelle. La commercialisation de la dette de réparations demeurait toutefois en suspens. Pour la réaliser par l'émission d'emprunts internationaux, il fallait arrêter le nombre d'annuités. Suivant la décision adoptée le 16 septembre 1928 à Genève par les gouvernements intéressés, un nouveau comité d'experts présidé par Owen Young, lui aussi Américain, et composé comme le précédent d'hommes d'affaires, fut chargé « d'élaborer des propositions » pour un règlement complet et défi- » nitif du problème des réparations ». A nouveau Frère y collabora de même qu'il assista à la Conférence de La Haye qui, le 31 août 1929, approuva son rapport, dénommé le Plan Young. L'accord complémentaire du 20 janvier 1930 entraînait la disparition de la Commission des Réparations et de l'Office des Payements de Berlin à la date du 30 août 1930. C'était la fin des fonctions de Frère comme conseiller économique du Comité des Transferts. Sa mission d'appliquer le Plan Young était conférée, à titre d'agent des gouvernements intéressés à une nouvelle institution, la Banque des Règlements internationaux. Un comité d'experts avait été chargé de l'organiser et d'élaborer ses statuts. Il s'était réuni à Baden-Baden en octobre et novembre 1929. Le rôle important que Frère y avait joué paraissait le désigner comme membre de la direction du nouvel établissement. Le gouverneur de la Banque Nationale ne l'ayant pas présenté, ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'il y entra, mais en qualité de membre du conseil d'administration et bientôt de président.

La Commission des Réparations et le Comité des Transferts auxquels Frère avait été détaché, successivement en 1920 et en 1924, avaient, à présent, disparu. Il redevenait fonctionnaire belge. Il n'allait toutefois pas reprendre sa place dans l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères à laquelle l'Office des Questions commerciales, qu'il dirigeait de 1917 à 1920, avait été transféré le 30 décembre 1921. Sa carrière s'était depuis orientée vers les questions financières internationales. L'expérience qu'il y avait acquise, particulièrement dans

le domaine des réparations, trouva bientôt à s'employer.

Le 23 juin 1930, Francqui attirait mon attention en ma qualité de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères sur la nécessité pour la Belgique d'avoir à Berlin un observateur compétent. La suppression des organismes du Plan Dawes et des services de l'agent général des Payements allait tarir les sources d'une abondante documentation relative à l'Allemagne. Comme créancière de celle-ci, il était indispensable que la Belgique continuât d'être informée sur la politique économique et financière du Reich. Gutt m'avait signalé de son côté que la France avait nommé un de ses anciens conseillers économiques à la Commission des Réparations en qualité de conseiller économique auprès de son ambassade à Berlin. Frère avait acquis par ses fonctions antérieures une connaissance approfondie de l'Allemagne. Il était tout indiqué pour remplir le même rôle à la Légation de Belgique avec mission de suivre particulièrement l'exécution du Plan Young. En juillet, le baron Houtart, ministre des Finances, marquait son accord à Hymans, son collègue des Affaires étrangères. Un premier arrêté royal du 23 août rappelait Frère à l'activité hors cadre ; un second arrêté à la même date l'adjoignait à la Légation de Belgique à Berlin en qualité de conseiller financier du gouvernement belge, dépendant à ce titre du ministre des Finances.

A peine était-il réinstallé à Berlin que, le 15 décembre, je recevais de lui copie d'une lettre que venait de lui adresser Sir Arthur Salter, qui en qualité de secrétaire général de la Commission des Réparations, avait signé le 30 décembre 1920 sa lettre de nomination. Resté lié avec Frère, il était à présent directeur de la section économique et financière du secrétariat de la Société des Nations. Le gouvernement de Pékin lui avait demandé s'il serait disposé à se rendre en Chine en vue d'examiner les effets de la crise mondiale sur l'économie chinoise. Il espérait que des consultations préliminaires à ce sujet aboutiraient à une collaboration avec les organes techniques et les experts de la Société des Nations. Un télégramme du général Chang Kaï-Chek et de T.V. Soong, ministre des Finances, avait le 7 janvier 1931, confirmé cette demande. La mission durerait trois mois. Salter insistait pour que Frère acceptât d'être son collaborateur et m'écrivait dans le même sens. La mission envisagée était assurément intéressante. Mais Hymans craignait qu'elle parût peu compatible avec les arguments qu'il avait tout récemment invoqués pour obtenir la désignation de Frère à Berlin. Je consultai Francqui qui avait une connaissance approfondie à la fois du problème des réparations et des intérêts belges en Chine. Son avis, le 13 janvier 1931, fut qu'à l'heure où la Chine cherchait des appuis à l'étranger pour remettre de l'ordre chez elle, la mission présentait un intérêt considérable. Ayant obtenu l'accord des ministres des Affaires étrangères et des Finances, Frère s'embarqua à Marseille le 30 janvier à destination de Shanghai où il rejoignit Salter le 2 mars. Sa tâche terminée, il quitta Shanghai le 28 avril et fut de retour à Berlin le 10 juin.

En son absence, la situation économique et financière s'était détériorée. La grande crise, qui avait secoué les Etats-Unis au cours de l'automne précédent, ébranlait à présent l'Europe centrale. En Allemagne, à la fin de 1930, les faillites s'étaient multipliées. Le 6 juin 1931, le gouvernement allemand déclarait n'être plus en état d'exécuter le Plan Young et suspendait les payements extérieurs. Le 20 juin, le président Hoover proposait un moratoire d'un an de toutes les dettes intergouvernementales. Les chefs de gouvernement des principales puissances intéressées se concertaient à Paris le 19 juillet. Se transportant à Londres, ils s'y réunissaient du 20 au 23 juillet en une

Conférence suivie d'une réunion d'experts à laquelle Frère participait en qualité d'expert de la délégation belge.

La crise n'en poursuivit pas moins ses effets désastreux marqués, le 20 septembre 1931, par un événement sensationnel : l'Angleterre abandonnait l'étalon or. Le 19 novembre, le gouvernement allemand demandait à la Banque des Règlements Internationaux, conformément au Plan Young, la convocation du comité consultatif spécial chargé d'examiner les mesures à prendre. Une Conférence internationale, réunie à Lausanne (Ouchy) du 16 juin au 18 juillet 1932, aboutissait à l'abandon presque total de la dette des réparations. Ses travaux avaient été préparés, suivant une résolution du Conseil de la Société des Nations le 21, par des membres du Comité financier, auxquels étaient joints des experts gouvernementaux parmi lesquels Frère siégeait pour la Belgique comme il le fit à la Conférence elle-même.

A Vienne, un important établissement financier, le Credit-Anstalt avait suspendu ses payements le 31 mai 1931. L'Autriche, aux abois, avait adressé, le 9 mai 1932, un appel au secrétaire général de la Société des Nations. A la demande du Conseil, le Comité financier avait constitué une délégation chargée d'examiner la situation avec le concours de quelques experts gouvernementaux. Le 25 mai, le secrétaire général avisait Frère que le président du Conseil l'avait désigné en cette qualité. Ce n'était pas la première fois que l'intervention de la Société des Nations était sollicitée en Europe centrale. En 1922 déjà, le Conseil avait adopté un plan de restauration économique et financière de l'Autriche. Le 20 décembre 1923, il avait fait de même pour la Hongrie en faveur de laquelle un emprunt international avait été émis sous son contrôle assuré par un commissaire général de nationalité américaine. Le Comité financier avait en outre à Budapest un représentant, Royal Tyler, lui aussi Américain, avec lequel Frère était lié et qui, à trois reprises, en 1924, 1925 et 1932 l'avait appelé en consultation à titre d'économiste expert pour l'examen auquel le budget de l'Etat devait être soumis. Chaque fois, Frère était venu de Berlin passer quelques semaines à Budapest.

Quant à l'Autriche, les conclusions des délibérations auxquelles Frère avait participé en mai 1932 soulignaient l'urgence des réformes que la restauration du pays rendait nécessaires mais que le gouvernement jugeait impossibles sans une aide extérieure. Elles firent l'objet d'un protocole que le gouvernement belge signa avec les gouvernements anglais, français, italien et que le Conseil approuva le 15 juillet. Il prévoyait l'émission par le gouvernement autrichien d'un emprunt international garanti par ces Etats, la tranche à émettre sur le marché belge étant de 5 millions de shillings or. Le même jour, conformément à ces dispositions, le Conseil procédait à la nomination de Rost van Tonningen en qualité de représentant de la société des Nations en Autriche et de Frère en qualité de conseiller auprès de la Banque Nationale d'Autriche, après consultation de la Banque des Règlements Internationaux. C'était trois jours avant la clôture de la Conférence de Lausanne. Dès le 20 juillet, Kienbock, président de la Banque Nationale d'Autriche, écrivait à Frère, retourné à Berlin, qu'il se réjouissait de sa désignation et qu'il souhaitait son arrivée le plus tôt possible. Frère lui répondait le 28 qu'il serait à Vienne le 1er août. Une nouvelle mise en disponibilité au ministère des Affaires étrangères intervenait à cette date pour l'accomplissement de la mission que lui avait confiée la Société des Nations.

Il s'y donna entièrement, y consacrant l'expérience qu'il avait acquise dans ses fonctions antérieures. Il ne tarda pas à nouer des relations amicales avec les dirigeants de la Banque Nationale et les principales

notabilités du pays. Dans cette atmosphère sympathique, Vienne devenait pour lui une seconde patrie. En 1934, l'Autriche réalisait dans des conditions satisfaisantes la conversion de l'emprunt garanti de 1923; le 21 décembre, le ministre des Finances le remerciait au nom du gouvernement fédéral pour « les grands services qu'il » avait rendus par ses interventions » infatigables » grâce auxquelles ce résultat avait été obtenu.

Cette situation favorable ne dura guère. A l'improviste, le 6 août 1936, Rost van Tonningen, représentant de la Société des Nations, demandait au secrétaire général d'accepter sa démission à dater du 1er octobre. On apprenait quelques jours plus tard son adhésion au parti national-socialiste hollandais. Ce départ intempestif plaçait la Société des Nations, tout autant que le gouvernement autrichien, dans une situation embarrassante. Le régime hitlérien, instauré en Allemagne en 1933, faisait peser une menace grandissante sur l'indépendance de l'Autriche. Le 25 juillet 1934, le chancelier Dollfuss avait été abattu dans un coup de main nazi. A Vienne, les autorités n'étaient plus disposées à se prêter aussi facilement qu'auparavant aux « contrôles de la Société des Nations ». Aussi le ministre des Finances avait-il aussitôt demandé au Comité Financier de mettre fin à la fois aux fonctions du représentant et à celles du conseiller de la Société des Nations auprès de la Banque nationale d'Autriche. Le 25 septembre, le Conseil, se prononçant dans ce sens, fixait au 1er novembre 1936 la date à laquelle expireraient les deux mandats. Le secrétaire général Avenol, dans la lettre du 25 septembre qui en informait Frère, reproduisait les termes dans lesquels le rapporteur du Conseil s'était exprimé à son sujet. « Je tiens à souligner, avait-il écrit » dans son rapport, combien j'ai ap- » précié les précieux services rendus » par M. Frère pendant toute la durée » de ses fonctions en Autriche. M. Frère » s'est montré particulièrement compétent et qualifié pour traiter les » problèmes techniques particuliers » dont il a eu à s'occuper et il a fait » preuve, en même temps, de qualités » exceptionnelles de jugement et de » discrétion. »

Le Comité Financier n'était pas en session à ce moment. M. Dayras, président en exercice, estima néanmoins pouvoir, au nom de ses collègues, se féliciter du témoignage ainsi publiquement rendu à Frère et y ajouter leur propre appréciation dans une lettre adressée à Van Zeeland, premier ministre. Il y attestait le rôle considérable joué par Frère dans l'amélioration financière en Autriche, « rôle qui a mis en évidence une » compétence technique et un juge- » ment également sûr, un tact sans » défaillance joint à une parfaite » loyauté dans des circonstances qui » ont été parfois délicates, enfin un » entier dévouement aux fonctions » assumées ». A ces hommages se joignaient ceux du ministre des Finances et du président fédéral qui, en témoignage de reconnaissance lui conférait, le 25 janvier 1937, la Grand'Croix de l'Ordre du Mérite d'Autriche. Ce n'était cependant pas la fin de ses relations avec ce pays. Le 12 septembre 1938, le secrétaire général de la Société des Nations l'avisait de sa désignation en qualité de *trustee* (mandataire) de l'emprunt de l'Etat autrichien sous garantie internationale de 1932-1953.

Ses fonctions à Vienne ayant pris fin, Frère était rentré à Bruxelles en avril 1937. Rappelé à l'activité, il se retrouvait directeur hors cadre au ministère des Affaires étrangères. Comment utiliser un homme de sa compétence? A nouveau une occasion n'avait pas tardé à se présenter sur le plan international. La situation y demeurait préoccupante pour les Grandes Puissances démocratiques. Le 7 mars 1936, Hitler avait répudié les accords de Locarno. Le 4 juillet, l'Assemblée de la Société des Nations avait levé les sanctions appliquées à l'Italie à la suite de son agression

contre l'Ethiopie et ainsi reconnu leur échec. l'Espagne était depuis le 18 juillet en proie à la guerre civile. Les entraves au commerce international se multipliaient. Le 26 septembre 1936, les gouvernements des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne avaient, dans une déclaration commune, recommandé à tous les Etats une action tendant à créer des fondations plus solides pour la stabilité des relations économiques. C'est en vue de cet objectif que, le 3 avril 1937, les gouvernements britannique et français avaient invité Van Zeeland à entreprendre une « enquête sur la possibilité d'obtenir » une réduction générale des mesures » de contingentement et autres obsta» cles au commerce international ». Il avait fait appel au concours de Frère à qui quelque dédommagement semblait dû après la déconvenue qu'il avait subie en 1929 lors de la création de la Banque des Règlements internationaux. Pour accomplir cette mission, Frère était allé en mai, juin, juillet consulter les autorités compétentes à Paris, Londres, Rome, Berlin, Berne, Vienne, Budapest, Prague, Varsovie, Belgrade, Bucarest ... L'impression générale recueillie de multiples entretiens était que l'accueil sympathique et les marques de bonne volonté reçues partout par la mission s'accompagnaient d'une très grande réserve dès qu'il s'agissait de s'engager sur le plan des réalisations pratiques. Frère avait trop d'expérience dans ce domaine pour s'en étonner. Dans le rapport qu'il remit aux deux gouvernements le 26 janvier 1938, Van Zeeland rendit hommage au « précieux et efficace » concours qu'il lui avait apporté. Après avoir examiné les principaux obstacles directs au commerce international et les moyens de les réduire, il abordait les conditions dans lesquelles, pour les surmonter, les mesures reconnues utiles ou désirables auraient chance d'être effectivement appliquées par la grande majorité des pays intéressés. Il reconnaissait aussitôt les difficultés considérables à surmonter. La complexité de la tâche lui suggérait d'essayer une méthode nouvelle : la conclusion d'un « Pacte de collaboration économique » qui s'étendrait au plus grand nombre d'Etats et serait, en tout cas, ouvert à tous. Le rapport avait écarté les aspects strictement politiques que présentaient nombre de problèmes soulevés. « Nous ne pouvons pourtant » ignorer, constatait-il, que nous tra» vaillons à leur ombre ». Six semaines plus tard, Hitler envahissait et annexait l'Autriche ; c'était le prélude de la seconde guerre mondiale.

L'achèvement de la mission Van Zeeland n'allait pas longtemps laisser Frère inoccupé. Mais c'est dans un cadre belge que son activité allait désormais s'exercer principalement. Le 12 mars 1938, il était temporairement détaché au cabinet de Soudan, ministre des Finances, en qualité de conseiller technique. Max-Léo Gérard, ancien collègue de Frère au ministère des Affaires économiques en 1917, ministre des Finances lui-même de 1935 à 1936 et sur le point de le redevenir le 15 mai 1938, fut l'un des premiers à le féliciter, persuadé qu'à ce « poste de grande influence » son expérience pratique des questions financières et monétaires, lui permettrait de rendre les plus précieux services. Mais ses fonctions y avaient été de courte durée. La démission de Soudan, auquel Max-Léo Gérard avait succédé, y avait mis fin le 4 juin. Il y eut alors un interlude de trois mois.

Le 29 septembre 1938, Maurice Frère était nommé président de la Commission bancaire ; il succédait à Georges Janssen devenu gouverneur de la Banque Nationale.

La Commission bancaire avait été créée en 1935 par le gouvernement d'union nationale formé par Van Zeeland à un moment où la crise monétaire et bancaire atteignait en Belgique un point culminant. Un retrait croissant des dépôts plaçait les banques dans une situation difficile

et entraînait la défaillance de plusieurs d'entre elles.

L'une des principales mesures adoptées pour y remédier tendait à « donner aux banques un statut légal » qui tienne compte de l'intérêt géné» ral qui s'attache de plus en plus à » leur action » (Rapport au Roi). Ce statut, défini par l'arrêté royal du 9 juillet 1935, mettait un terme au système de la banque mixte qui était général en Belgique. Les banques de dépôt, à la suite de la scission opérée, devenaient autonomes ; il leur était désormais interdit de posséder des valeurs industrielles si ce n'est pendant un temps limité en vue d'opérations déterminées. La Commission bancaire était chargée de veiller à l'application du nouveau statut, ainsi que de contrôler les émissions publiques d'actions et d'obligations de sociétés en vue d'assurer la protection des souscripteurs de valeurs mobilières. Son président et ses six membres étaient nommés par arrêté royal.

Le premier président avait été en fonction pendant près de trois ans. C'était un juriste qui avait acquis une expérience bancaire comme administrateur-délégué d'un important établissement belge. Il avait eu la charge de mettre sur pied la nouvelle institution. Maurice Frère qui lui succédait était un économiste dont, jusque-là, l'expérience s'était surtout poursuivie dans le domaine des finances publiques et des régimes monétaires. Quand il commença ses fonctions au début d'octobre 1938, il trouva le noyau administratif que son prédécesseur avait constitué. André de Guchteneere, futur directeur général de la Caisse d'Epargne, était le secrétaire général ; Franz De Voghel avait créé le service d'études et « donné le ton aux rapports annuels » (E. de Barsy, *La Commission bancaire 1935-1960. Introduction*, p. 55) ; devenu directeur en 1943, il allait, avec Maurice Frère, passer à la direction de la Banque Nationale. La collaboration avec l'Institut d'émission, comme avec la Trésorerie et les autres institutions proches des activités de la Commission bancaire était pour celle-ci une règle fondamentale que le nouveau président suivit avec un soin particulier. A peine installé, il avait dû surmonter les difficultés de l'immédiat avant-guerre dont la Caisse générale de Reports et de Dépôts fut la principale victime à l'automne 1939.

Le 10 mai 1940, Frère rentrant d'une mission en Roumanie fut invité par le ministre des Finances à se rendre en France pour s'occuper des mesures financières que requérait le sort des Belges qui, en masse, y avait cherché refuge. La Banque de France lui avait donné l'hospitalité dans ses locaux à Paris. Il n'y resta que peu de temps en raison de la rapidité de l'avance allemande. Au début de juin, il gagnait Poitiers où avait été transporté le siège du gouvernement. Après avoir rejoint celui-ci à Bordeaux et obtenu des instructions, il rentra le 14 juillet à Bruxelles.

Ce furent alors les dures années de l'occupation. Devenu membre du Conseil d'administration de la Banque d'Emission, créée le 15 juillet en doublure de la Banque Nationale, il donna sa démission le 28 décembre 1942 après s'être systématiquement abstenu d'y siéger depuis le mois de mai. « Il lui avait paru impossible, » écrivait Franz De Voghel en 1957, » de continuer à prêter son appui au » financement du clearing belgo-alle» mand qui donnait lieu depuis des » mois à des conflits dramatiques ». Le but qu'il s'était assigné était surtout d'éviter la mainmise des autorités allemandes sur le système bancaire, leur immixtion dans la gestion des banques, l'application de réglementations abusives et, sans se prêter à aucune collaboration sous quelque forme que ce fût, maintenir en activité une institution importante pour la continuité du système bancaire et de l'Etat belge lui-même. Cette tâche essentielle, il l'accomplit avec succès. Il y fut aidé par les amicales relations qu'il avait nouées

avec Herbert Prack, à l'époque où il était à Vienne conseiller de la Société des Nations. Prack, alors secrétaire du Comité de direction de la Banque Nationale d'Autriche, était à présent, pendant l'occupation de la Belgique, l'un des adjoints de l'officier allemand, chef de l'Office du Contrôle des Banques. Les banques israélites furent parmi les bénéficiaires de son habile politique. Elles furent toutes littéralement sauvées par un régime de séquestre confié à des reviseurs de la Commission bancaire et toute espèce de spoliation fut ainsi évitée. Semblable action, si discrète qu'elle fût, n'était cependant pas sans risque. Un organe de la presse collaborant avec l'autorité allemande dénonça Frère comme « l'homme des Anglais ».

Un petit groupe d'experts étudiait secrètement à la Banque Nationale le problème que poserait à la libération la menace d'une hausse désordonnée des prix résultant du profond déséquilibre entre le volume des biens et services disponibles d'une part, celui des moyens de payement d'autre part. Pour l'éviter des mesures monétaires immédiates s'imposaient. Franz De Voghel maintenait la liaison avec Maurice Frère au cours de leur élaboration ; toutes les filières disponibles furent utilisées pour communiquer leurs projets à Londres où Gutt et ses collaborateurs avaient abouti à des conclusions à peu près analogues. Dès la libération ceux-ci se réunirent avec les experts de Bruxelles. Le plan qui sortit de leurs délibérations fut adopté par le gouvernement. Il comportait le renouvellement, dans un délai extrêmement court, de toute la circulation monétaire, avec un blocage, partiellement temporaire et partiellement définitif, des moyens de payement. C'est dans une nouvelle qualité que Frère allait à présent contribuer au succès de cette opération spectaculaire.

En 1941, à la mort de Georges Janssen, les secrétaires généraux avaient nommé un nouveau gouverneur de la Banque Nationale. A Londres cependant le gouvernement belge ne leur en avait pas reconnu le droit. Pour affirmer sa position, la désignation d'une personnalité jouissant d'une grande autorité lui avait paru nécessaire. Sur les pressantes instances de Gutt, ministre des Finances, Theunis, ministre d'Etat, ambassadeur en mission extraordinaire aux Etats-Unis, avait accepté d'occuper temporairement le poste. Dès la libération, il avait donné sa démission. Le choix de son successeur se porta, le 7 novembre 1944, sur Maurice Frère. Les missions que lui avait confiées la Société des Nations et particulièrement le succès avec lequel il avait rempli le mandat qu'elle lui avait confié auprès de la Banque Nationale d'Autriche, avaient accru sa réputation. Les divergences d'opinion qui s'étaient produites à Paris avec la délégation belge à la Commission des Réparations remontaient à une vingtaine d'années. Elles n'avaient pas laissé de traces dans ses relations, pas plus avec Theunis qu'avec Gutt. C'est celui-ci qui proposa sa désignation comme gouverneur de la Banque Nationale.

Les circonstances exigeaient une entente étroite entre le ministre et le gouverneur de la Banque. Il n'y avait guère plus de deux mois que Bruxelles avait été libérée. On continuait de se battre aux confins du pays, au nord et à l'est où la bataille des Ardennes allait bientôt faire rage et faire apparaître de nouvelles menaces. C'est dans une Belgique encore désorganisée et devenue la principale base d'opérations des puissantes armées alliées que les arrêtés-lois du 6 octobre avaient mis en vigueur, ce qu'on appela « le plan Gutt ». Il s'agissait d'épargner au pays le désastre d'une inflation analogue à celle dont Gutt comme Frère avaient été témoins après la première guerre mondiale en Allemagne. Le remède consistait essentiellement en une contraction extrême de la circulation monétaire sous ses formes essentielles ; billets et

dépôts furent en grande partie momentanément bloqués. Après une libération partielle le stock monétaire total, qui atteignait 164,6 milliards le 6 octobre, n'était plus que de 66,2 milliards à la fin de novembre 1944.

Gutt rapporte qu'au moment où, en février 1945, il quitta le gouvernement, il avait donné une réponse affirmative à Frère qui lui demandait s'il avait préparé un budget en équilibre. « Alors tout va bien, aurait dit » Frère, le gouvernement contrôle le » budget, la Banque contrôle les » crédits — les deux sources possibles » d'inflation. On peut desserrer les » contrôles ». On le fit plus que dans aucun pays voisin (Gutt, *La Belgique au carrefour*, p. 178).

En réalité, cependant, le budget de 1945 présenta un énorme déficit. L'Etat dut avoir recours à la Banque Nationale dans une large mesure. Les avances qu'elle lui fit atteignirent, à la fin de 1945, un total de 41,1 milliards. Ainsi que Frère l'écrira, « les » auteurs du Plan d'assainissement » s'étaient rendu compte que l'évo- » lution de la situation entraînerait » rapidement de nouvelles injections » de monnaie dans l'économie, non » seulement en raison de ses propres » besoins mais aussi de ceux des armées » alliées. Ces derniers étaient à sa » charge en vertu des accords d'aide » mutuelle ». (*La restauration monétaire de la Belgique*, 1960, p. 89-90). La guerre s'était prolongée après la libération du territoire. Le gouvernement belge, constatait Frère le 20 février 1946, n'a pas d'autre moyen d'obtenir les fonds nécessaires à l'entretien des armées qu'en empruntant ceux-ci à la Banque Nationale. Il s'agissait d'ailleurs d'assurer la victoire définitive quels que fussent les risques financiers. Il n'y avait pas moyen de faire autrement ; De Voghel, alors ministre des Finances, l'avait déjà dit quelques jours auparavant en exposant la situation à la Chambre le 4 février 1946.

Le bref entretien rapporté par Gutt, si écarté qu'il fût de la réalité immédiate, n'en traduisait pas moins, dans une forme lapidaire les principes essentiels qui dictèrent la ligne de conduite du gouverneur de la Banque Nationale et qui permirent, en libérant progressivement les échanges, de ranimer l'activité économique du pays avec une rapidité qui fit l'étonnement de l'étranger. C'est ce qu'on appela « le miracle belge ». La restauration monétaire que l'on citait en exemple était en grande partie l'œuvre de Maurice Frère. Sorti de charge, il relata, dans un article que publia à Paris la *Revue d'Economie politique* (1960, n° 6, p. 82-108), comment elle s'était accomplie. Une conception judicieuse ne suffit pas à assurer la stabilité monétaire. « Il faut, disait-il » en 1950, la conquérir et la défendre » constamment par l'effort et le tra- » vail » (Allocution à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 février, p. 19). Elle est, répétait-il en 1957, « l'aboutissement d'une bataille qui » se poursuit inlassablement et ne se » termine jamais » (Allocution à l'Assemblée du 25 février, p. 12) : bataille engagée dès la libération contre l'inflation.

Il voyait là l'une des conditions essentielles d'un sain développement de l'économie. Elle impliquait l'arrêt des avances par la Banque à l'Etat, obtenu par un assainissement des finances publiques. Ce fut l'un des buts principaux qu'il s'assigna.

Le 24 septembre 1945, une convention entre la Banque et l'Etat fixa à 50 milliards la limite de la marge de crédit que les circonstances exceptionnelles de l'après-guerre l'avaient obligé d'accorder à l'Etat. Le 14 septembre 1948, une nouvelle convention entre la Banque et le ministre des Finances stipulait que le portefeuille de la Banque en effets publics ne pouvait jamais dépasser 10 milliards de francs. Elle reposait sur une loi du 28 juillet qui avait permis l'assainissement du bilan de la Banque. C'était l'aboutissement de longues négociations entre la Direction de la Banque et les divers minis-

tres des Finances qui s'étaient succédé depuis la libération. L'accord impliquait une modification des statuts. Le 13 septembre, le gouverneur en avait exposé la portée et les raisons à une assemblée extraordinaire des actionnaires dont l'approbation était nécessaire pour permettre la signature de la convention avec le ministre des Finances le lendemain. Ayant rappelé les pénibles expériences du passé, il poursuivait en ces termes : « nous n'avons heureusement » plus aujourd'hui à créer une mon» naie stable. Elle existe. Actuelle» ment, le franc belge est avec le » dollar et le franc suisse l'une des » monnaies les plus recherchées dans » le monde. En Belgique, comme dans » la plupart des autres pays, la clé » du problème monétaire se trouve » en fin de compte avant tout dans » la politique budgétaire » (Discours à l'Assemblée, p. 33). C'était là pour lui une conviction qu'il a maintes fois répétée.

Le maximum de 10 milliards d'avance fixé par la convention fut respecté pendant la durée de ses fonctions. Il avait d'ailleurs clairement fait entendre qu'aucune demande tendant à l'augmenter ne serait acceptée. On retrouvait ici la fermeté de caractère dont il avait déjà fait preuve au début de sa carrière à la Commission des Réparations. Il est permis de penser qu'elle a contribué à renforcer la stabilité du franc belge.

Dès 1947, il avait constaté dans une note interne sur l'évolution économique de la Belgique que la reconstitution des stocks, complètement vidés en 1944, et la remise en marche de l'industrie avaient pu se faire en maintenant intactes les réserves d'or et de devises de la Banque qui, représentant environ 55 p.c. de la circulation fiduciaire, plaçaient la Belgique parmi les pays tout à fait privilégiés dans le domaine monétaire.

Mais quand s'étaient manifestés les premiers résultats de la politique de stabilisation, un nouveau danger était apparu contre lequel il avait fallu se prémunir. L'arrêt des avances de la Banque à l'Etat et l'élévation des taux d'intérêt avaient entraîné une amélioration rapide du cours du franc belge sur les marchés parallèles. Les pays voisins, où sévissait encore l'inflation, étaient devenus largement débiteurs de la Belgique. Les accords bilatéraux de payement comportaient des marges de crédits qu'ils utilisaient abondamment et dont ils demandaient l'augmentation. Par leur importance ces demandes de crédit pouvaient compromettre l'efficacité des mesures prises par la Banque pour s'assurer la maîtrise du marché monétaire; elles tendaient à faire prendre en charge par la Belgique l'inflation qui se poursuivait chez les voisins. Dans une note du 15 janvier 1948 le gouverneur demandait que le gouvernement appuie avec énergie l'action de la Banque en vue d'empêcher tout élargissement des limites fixées dans les accords et de réduire celles-ci partout où c'était possible. Il s'exprime dans le même sens dans l'allocution qu'il prononce à l'Assemblée générale du 27 février 1950. La reconstitution financière de la Belgique était à ce moment largement en avance sur celle des autres pays de l'Europe. Si elle était citée en exemple dans les organisations internationales dont la Belgique faisait partie, celle-ci était aussi parfois accusée d'une rigueur excessive et soumise à une forte pression. Une fois de plus la fermeté du gouverneur dut se manifester; il résista aux demandes de crédit se traduisant par des émissions injustifiées; il faisait valoir qu'il appartenait aux partenaires débiteurs de prendre des mesures susceptibles d'améliorer leur situation.

Les difficultés résultant des crédits prévus dans les accords bilatéraux de payement avec les pays voisins s'étaient renouvelées lors de la constitution de l'Union Européenne de Payement en 1950. Suivant le quota attribué à la Belgique, celle-ci acceptait de n'être payée en or qu'à con-

currence d'une fraction seulement de ses soldes créditeurs dans l'Union ; pour le reste elle devait accorder crédit à celle-ci. Quand, au milieu de 1951, la limite fixée de 10,1 milliards fut atteinte, l'Union demanda à la Belgique de l'élever.

Le gouverneur s'inquiéta vivement de l'accroissement rapide de ce crédit et de l'expansion monétaire qui s'en suivit. Il soutint que les crédits accordés au-delà d'une certaine limite, qui fut fixée à 10,1 milliards par une convention conclue le 7 mars 1951 entre l'Etat et la Banque, devaient être financés par le recours au marché des capitaux. Lorsque, en septembre 1951, cette limite fut atteinte, l'Etat dut assurer lui-même le financement du dépassement.

La politique adoptée avait assuré la stabilité du franc belge quand, le 18 septembre 1949, l'Angleterre dévalua de 30 % la livre sterling, son exemple étant aussitôt suivi par de nombreux pays.

Frère se trouvait à ce moment à Washington où, avec le ministre des Finances, il avait représenté la Belgique à la réunion annuelle du Fonds Monétaire et de la Banque Internationale. L'un et l'autre estimèrent qu'il fallait maintenir ferme la position du franc belge. Les réserves considérables d'or et de devises le permettaient ; le point faible était toutefois l'état précaire de la Trésorerie. Le 19, Frère avait obtenu du Fonds Monétaire l'autorisation de dépasser momentanément la parité officielle. Mais il fallait aussi l'accord du gouvernement. Avec le ministre des Finances il rentra à Bruxelles le 20. La nuit suivante, appelé au Conseil des Ministres, il exposa son programme. La décision qui fut adoptée en dehors de lui n'y répondait pas entièrement. Elle impliquait une dévaluation de 12,3 %, qu'il déplora. Elle présentait, il est vrai, pour le gouvernement, l'avantage de permettre une réévaluation de l'encaisse de la Banque et de mettre à la disposition de celui-ci une somme de 4,3 milliards, dont il allait pouvoir disposer, en vertu d'une loi du 10 août 1950, pour des dépenses budgétaires, ce que regrettait le gouverneur.

Cette dévaluation par surprise avait été opérée sur simple décision du gouvernement et réalisée par seul échange de lettres avec la Banque Nationale. Frère avait vu là un danger. Il se rappelait les « manipulations monétaires » auxquelles de nombreux pays avaient recours avant la guerre, pour résoudre des problèmes difficiles. Il est de l'intérêt de tous, dit-il à l'Assemblée générale du 27 février 1950, que ces « manipulations » ne puissent avoir lieu trop aisément. « Pour nous protéger nous-mêmes con» tre les solutions de facilité généra» trices de troubles monétaires, il » faut donner à notre monnaie un » statut indiscutable auquel on hési» tera à toucher ». La loi du 12 avril 1957, en rendant le Parlement, comme avant la guerre, seul compétent pour modifier la parité monétaire, y pourvut. Ce nouveau statut légal donné au franc belge consacrait, à la veille de la retraite de son principal artisan, le succès de la restauration monétaire belge.

Les fonctions de gouverneur de la Banque Nationale comportaient la participation aux deux institutions internationales dont la Belgique était membre et qu'avait créées la Conférence monétaire et financière des Nations Unies réunie à Bretton Woods (Etats-Unis) en juillet 1944 : le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Dans l'une et l'autre, l'autorité appartenait à un conseil des gouverneurs dont chacun, ainsi que son suppléant, étaient désignés par chacun des Etats membres. Le gouverneur de la Banque Nationale fut nommé à ce titre par la Belgique. Celle-ci était de plus l'un des quatorze administrateurs du Fonds ; en cette qualité elle représentait les membres qui l'avaient élue. Les statuts des deux institutions

avaient été mis en vigueur le 27 décembre 1945. Frère avait accompagné le ministre des Finances à la session inaugurale des deux conseils qui se tint à Savannah (Etats-Unis) du 8 au 18 mars 1946; il y siégea en qualité de gouverneur du Fonds et de gouverneur suppléant de la Banque. Le choix des parités officielles exprimées en or et en dollars des Etats-Unis et fixées d'accord avec les membres, était l'une des fonctions essentielles du Fonds. Le 12 septembre 1946, chaque Etat membre fut invité à notifier au Fonds, dans un délai de trente jours, la parité qu'il se proposait d'adopter pour sa monnaie. La première liste officielle des parités approuvées fut publiée le 18 décembre 1946. Le 17 septembre 1946, le gouvernement belge avait communiqué la parité du franc belge. Avec le ministre des Finances, Frère occupait régulièrement le siège de la Belgique aux réunions annuelles du Fonds Monétaire et de la Banque. Il s'y trouvait dans un milieu qui lui était devenu familier et dans lequel il ne tarda pas à acquérir l'autorité d'un vétéran de large expérience.

Au début d'avril 1951, son ami Szymezak, membre du Board of Governors du Système de Réserve Fédéral lui téléphonait de Washington pour lui demander, d'accord avec Snyder, le ministre des Finances des Etats-Unis, s'il accepterait d'être candidat à la succession de Gutt dont les fonctions de directeur général du Fonds Monétaire International allaient bientôt prendre fin. Dans une longue lettre du 6 avril, Frère lui explique les raisons pour lesquelles il estimait devoir répondre négativement en dépit des avantages que la désignation envisagée lui aurait apportés. La tâche à laquelle il se consacrait à la Banque Nationale de Belgique et aussi — on va le voir — à la Banque des Règlements Internationaux de Bâle, n'était pas achevée. Il considérait que son devoir lui interdisait de l'abandonner. Van Houtte, ministre des Finances, à qui il communique sa décision, l'en félicite aussitôt dans une lettre manuscrite et, en lui exprimant sa satisfaction, le remercie pour « la collaboration ferme, sage et cordiale » qu'il lui apportait.

En 1952, l'Autriche était réapparue dans la carrière de Frère; le gouvernement fédéral lui avait demandé de présider une commission d'experts qui devait être chargée d'étudier l'organisation du système bancaire et du marché des capitaux autrichiens en vue du développement économique du pays. Frère était particulièrement qualifié en raison des fonctions de conseiller de la Société des Nations auprès de la Banque Nationale d'Autriche qu'il avait remplies à Vienne de 1932 à 1937. A côté de lui la Commission comprit Sir Otto Niemeyer, conseiller à la Banque d'Angleterre, un vieil ami, ainsi qu'Arthur Marget, directeur au Board of Governors du Federal System des Etats-Unis. Le rapport remis le 23 novembre 1953, après plusieurs mois d'investigations et des séjours prolongés à Vienne, formulait des recommandations relatives à la situation et aux pouvoirs de la Banque Nationale d'Autriche, à la réorganisation du système bancaire et aux mesures propres à favoriser le développement du marché des capitaux.

En 1955, c'était la Syrie qui recourait à Frère. Il s'agissait, à présent qu'elle était indépendante, d'aider les autorités syriennes à organiser la Banque Centrale de Syrie et à reprendre les actifs et passifs de l'Institut d'émission géré jusque-là par la Banque de Syrie et du Liban qui remontait au régime du mandat de la Société des Nations exercé par la France. S'étant assuré qu'on ne faisait à Paris aucune objection à semblable mission, Frère se rendit à Damas en 1956, précédé par une équipe de fonctionnaires de la Banque Nationale, et, avec leur concours, remplit la tâche qui lui avait été confiée.

La limite d'âge allait, le 8 août 1957, mettre fin aux fonctions de

Frère à la Banque Nationale. L'allocution d'adieu qu'il prononça, à l'Assemblée générale des actionnaires du 25 février, fut son testament de gouverneur. C'était l'occasion pour lui de dire comment il concevait le rôle de la Banque. Gardienne de la stabilité monétaire, elle joue tantôt un rôle actif, tantôt un rôle de conseiller. L'accomplissement de sa mission « pose souvent des exigences qui » se trouvent en opposition avec le » souci de popularité des organisa- » tions politiques et économiques au » Gouvernement ». « L'indépendance » de la banque centrale ne doit cepen- » dant pas être considérée comme » impliquant une opposition quelcon- » que entre elle et le gouvernement. » Bien au contraire. Elle est son con- » seiller naturel dans les questions de » crédit et son devoir est de lui appor- » ter sa collaboration la plus entière ». Pour accomplir leur tâche, ses dirigeants doivent « posséder certaines » qualités de caractère. Ils doivent » faire preuve de fermeté, de pré- » voyance, de loyauté et même de » modestie ». Ces qualités étaient les siennes. Pendant une douzaine d'années, il en avait apporté le proéminent exemple. En témoignage particulier des services qu'il avait rendus, le Roi le nomma Grand'Croix de l'Ordre de Léopold II.

La Banque des Règlements Internationaux (B.R.I.) était à Bâle, la « Banque des banques centrales ». Son Conseil d'administration comprenait, d'après ses statuts, les gouverneurs des banques centrales fondatrices. Frère, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, en était membre de droit. En décembre 1946, il alla y siéger; c'était la première séance convoquée depuis la fin de la guerre; il y fut élu président. Près de vingt ans auparavant il avait pensé entrer dans cette Banque des Règlements Internationaux au moment de sa création. Il en prenait à présent la tête et allait y jouer un rôle de premier plan.

La B.R.I. sortait de la léthargie dans laquelle les hostilités l'avaient plongée. La Suisse qui, au moment de sa fondation, lui avait octroyé une charte ayant force de loi, était un pays neutre. Les réunions effectives du Conseil d'administration et des Assemblées générales où les représentants des Etats belligérants se seraient affrontés, avaient été suspendues. Pour éviter toute atteinte aux privilèges spéciaux dont la B.R.I. jouissait, ses opérations avaient été limitées de la manière la plus rigoureuse.

Il s'agissait maintenant de décider quel serait son sort à l'avenir en tenant compte de la création à Washington des deux institutions internationales nouvelles : le Fonds Monétaire et la Banque Internationale, l'un et l'autre dotés de ressources considérables. Au surplus l'acte final de la Conférence de Bretton Woods, qui en avait dressé le plan en juillet 1944, avait recommandé la liquidation de la B.R.I. Pendant la guerre, celle-ci avait été isolée dans un pays neutre entouré de pays belligérants et tenue à la plus stricte discrétion. Son activité et sa situation exacte étaient en grande partie ignorées dans les pays de l'Entente. Quand, après le rétablissement des contacts indispensables, elles furent mieux connues, il fut unanimement décidé de ne pas donner suite à la résolution de Bretton Woods. Frère avait été l'un des premiers à y veiller. Il avait fait ressortir que, loin de faire double emploi avec les nouvelles institutions de Washington, la B.R.I. pouvait au contraire les compléter utilement. Elle était une institution essentiellement européenne, tandis que le Fonds Monétaire (F.M.I.) et la Banque Internationale (B.I.R.D.) avaient une compétence mondiale; leur activité était régie d'une manière précise par leurs statuts; ceux de la B.R.I. lui laissaient beaucoup plus de souplesse et lui donnaient un champ d'action tout à fait différent.

Une coopération technique s'organisa avec les institutions de Washing-

ton. La B.R.I. fut régulièrement représentée aux assemblées annuelles du F.M.I. et de la B.I.R.D. et réciproquement. Frère pouvait d'autant plus facilement réaliser cette coopération que Gutt, avec lequel il était lié de longue date, était le directeur général du F.M.I.

La B.R.I. avait pour mission permanente d'organiser la coopération entre les banques centrales et de faciliter les règlements financiers. Initialement elle avait en outre été chargée de l'application du Plan Young, mission que le moratoire Hoover avait interrompue en 1931. Après la guerre, de nouvelles missions s'y étaient ajoutées : en particulier celle d'agent technique pour la mise en œuvre des accords de « compensation monétaire » auxquels on avait eu recours. Durant l'automne 1947, elle agit de même en qualité d'agent des gouvernements européens participant au plan Marshall ; en septembre 1948, elle devenait l'agent technique de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.C.E.E.) créée en avril en vue de l'application des « accords de payement et de compensation entre pays européens » conclus pour les années 1948-1949 et 1949-1950, et auxquels se substituait en 1950 l'accord instituant une Union Européenne de Payements (U.E.P.) dont elle assurait les compensations mensuelles. En 1954, c'était la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) qui avait recours à elle et la chargeait de gérer le gage commun de ses emprunts. Ainsi sous la présidence de Frère qui, depuis 1948, était devenu à la fois président du conseil d'administration et président de la Banque, le champ d'action de celle-ci s'était considérablement élargi.

Ses rapports annuels, outre le compte rendu financier, le bilan, le compte de profits et pertes soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, donnaient un aperçu d'ensemble de la situation économique et monétaire internationale, particulièrement en Europe. Sous l'inspiration de Frère, il fut maintes fois en contradiction sur beaucoup de points avec les idées et les prévisions en faveur dans les milieux dirigeants de nombreux pays. La « grande dépression » d'avant-guerre avait à ce point impressionné les esprits que la crainte d'une éventuelle « déflation » masquait le danger de l'actuelle inflation (R. Auboin, *La Banque des Règlements Internationaux*, p. 36-37).

Le rapport de 1947 insistait particulièrement sur l'urgence de mettre fin aux méthodes inflationnistes du temps de guerre dont la prolongation avait pour résultat de perpétuer la « pénurie de dollars » en Europe. La restauration monétaire et financière y était placée au premier plan. Elle était la condition du progrès social comme du progrès économique. Les rapports de 1953 et 1954 développaient les mêmes idées ; la conclusion en était ainsi formulée : « la restau- » ration d'une monnaie saine est deve- » nue l'investissement à la fois le » plus urgent et le plus payant » (*ibidem*, p. 37).

Ces idées que Frère s'efforçait de faire prévaloir à Bâle étaient celles pour lesquelles, à Bruxelles, à la Banque Nationale, il avait livré combat avec succès. Il les reprit dans la dernière allocution qu'il prononça le 9 juin 1958, à Bâle en qualité de président du Conseil d'administration de la B.R.I. au moment où ses fonctions allaient prendre fin le 1er juillet, comme s'étaient terminées l'année précédente celles qu'il remplissait à la Banque Nationale à Bruxelles. Il avait, présentes à l'esprit, les expériences auxquelles il avait participé entre les deux grandes guerres ainsi qu'après la seconde. Celle-ci avait entretenu l'illusion qu'il était possible d'annuler dans une large mesure les effets de l'inflation par le contrôle des changes ou la restriction des importations. Il est vain, disait-il, de tenter le redressement d'une balance des payements déficitaires par semblables moyens. Il n'y a guère que

le renchérissement et, au besoin, la limitation du crédit à court terme par la banque centrale qui permettent d'atteindre ce but. Mais la condition première, il l'avait maintes fois énoncée, était que celle-ci n'eût, ni directement, ni indirectement, à financer les budgets. Il termina en répétant son credo : « J'ai la conviction, dit-il » à ses collègues, que, comme moi-» même, vous êtes arrivés à la con-» clusion que la stabilité économique » et monétaire est le fondement indis-» pensable de la stabilité politique, » de l'expansion durable de l'écono-» mie et du progrès social ».

Cette allocution finale était le testament qu'il laissait à la B.R.I. comme celui qu'il avait laissé l'année précédente au terme de ses fonctions à la Banque Nationale.

Pendant douze ans il avait présidé les réunions mensuelles où se rencontraient à Bâle, à côté des gouverneurs des Instituts d'émission et leurs suppléants, les hauts fonctionnaires qu'ils amenaient fréquemment avec eux. Ainsi qu'il l'avait déjà dit dans son allocution à l'Assemblée de 1955, il attribuait à ces contacts personnels une valeur inestimable : « Chacun » d'eux a le sentiment — justifié par » l'expérience — que pour remplir la » mission qui lui a été confiée, il ne » lui suffit plus de connaître à fond » la situation monétaire de son pro-» pre pays, mais aussi celle des autres. » Les échanges de documents et de » statistiques, les relations par la voie » diplomatique ou lors des conférences » officielles, ne sauraient remplacer » les contacts directs, les rapports » humains, l'intimité confiante d'hom-» mes qui sont chargés des mêmes » responsabilités ». C'est ainsi qu'il avait toujours conçu ses rapports professionnels. Bien que ses fonctions présidentielles eussent pris fin, il continua à assister régulièrement aux réunions mensuelles de Bâle où, de 1944 à 1970, à une seule exception près, il avait toujours été présent. Il continua de même à assister aux réunions du Fonds Monétaire et de la Banque Internationale. Il était resté administrateur de la B.R.I. dont il avait été nommé vice-président en 1965, charge qu'il exerçait encore lors de son décès.

Au moment où ses fonctions de gouverneur de la Banque Nationale avaient pris fin, Frère avait été appelé, en octobre 1957, à la présidence de la Sofina. En 1905, quand Dannie Heineman, jeune ingénieur américain d'origine allemande (*Biographie nationale*, t. 40, col. 382-420), en avait assumé la direction, ce n'était qu'une modeste société dont le nom n'était guère connu ; il en avait fait un trust jouissant d'un grand prestige et dont le rayonnement, dans le domaine de l'électricité, des services publics de transport et d'éclairage, s'étendait à plusieurs parties du monde. A sa retraite, quelques années après la guerre, son poste avait été temporairement occupé par l'un de ses anciens collaborateurs. La présidence de la Sofina que Frère recueillait était une lourde succession. Il s'y ajoutait, en juillet 1958, la présidence de la Société internationale d'Energie hydroélectrique (Sidra) et, en octobre 1959, la présidence de la Société d'Electricité (Sodec).

Pendant plusieurs années, il poursuivit une réorganisation interne qu'avaient rendu nécessaire, d'abord des poursuites judiciaires auxquelles certains des dirigeants de la Sofina avaient été mêlés et d'ailleurs mis hors de cause, ensuite une offre publique d'achat dont la Sofina avait été l'objet en 1964. Sa longue expérience fut ainsi mise à contribution ; l'autorité et l'influence dont il jouissait dans les milieux financiers internationaux trouvèrent à s'exercer dans le vaste champ d'activité du groupe ; il y donna la pleine mesure de ses talents de négociateur.

A cette époque, le groupe abordait un tournant de son histoire ; plusieurs de ses filiales se trouvaient aux prises, en Amérique latine, avec des problèmes d'une particulière gra-

vité. C'est ainsi qu'en Argentine, la Compañia Argentina de Electricidad (C.A.D.E.), dans laquelle la Sodec détenait une participation importante et au Mexique La Mexican Light and Power Company, dont la Sidro était l'actionnaire principal, éprouvaient l'une et l'autre de grandes difficultés pour financer leurs extensions, tandis que leurs tarifs étaient de plus en plus étroitement limités par les pouvoirs publics. Dans les deux cas, Frère, grâce à ses hautes relations, put obtenir, des organismes de financement internationaux, des prêts en faveur des entreprises en difficultés, puis, dans une atmosphère rassérénée, il usa de son influence pour engager des négociations avec les gouvernements intéressés. Elles aboutirent à la cession de la participation de la Sodec à l'Etat argentin, et peu après au rachat de la participation de la Sidro dans la Mexican Light and Power Cy par un organisme para-étatique mexicain, les deux opérations étant réalisées dans des conditions satisfaisantes. Frère intervint également dans l'affaire de la Barcelona Traction Light and Power Company, dont la Sidro possédait plus des trois quarts des actions ; des intérêts espagnols s'étaient emparés de son contrôle dans des conditions jugées inadmissibles. Il tenta d'obtenir un règlement amiable ; mais la négociation, engagée pourtant sous des auspices favorables, ayant échoué, la procédure judiciaire déjà entamée par le gouvernement belge, se poursuivit, sans plus de succès, devant la Cour Internationale de Justice de La Haye.

En 1969, Frère dont le mandat d'administrateur de la Sofina avait déjà été exceptionnellement prorogé au-delà de la limite d'âge, se retira à septante-huit ans. Il avait cessé ses fonctions de président de la Sidro un an auparavant. Les deux sociétés lui avaient décerné, en raison de ses services éminents, le titre honorifique de ses fonctions. La Sodec, quant à elle, était entrée en liquidation en décembre 1968 ; nommé président du comité du collège des liquidateurs, il le resta jusqu'à son décès.

De 1957 à 1965, Frère avait présidé la Commission des questions monétaires de la Chambre de Commerce Internationale. Le 9 novembre 1964, il avait ouvert à Bâle le cycle des conférences de la Fondation Jacobson créé pour commémorer cet économiste réputé, ami de longue date, qui avait joué un grand rôle à la Banque des Règlements Internationaux d'abord, au Fonds Monétaire International ensuite. « Croissance économique et stabilité monétaire », tel était le thème de son exposé. Il avait derrière lui une carrière qui, pendant près d'un demi-siècle, y avait été consacrée ; elle l'avait mêlé aux principaux événements qui, dans le domaine financier, avaient marqué cette période où deux guerres mondiales avaient ébranlé l'équilibre du monde. A larges traits, il en dégagea quelques principes dont, à maintes reprises, il avait, dans le passé, souligné l'importance. La stabilité monétaire est la condition essentielle d'une croissance rapide et durable. « C'est avant tout pour éviter d'avoir à pratiquer la déflation qu'il faut combattre inlassablement l'inflation là où elle se manifeste et dès qu'elle apparaît ». Mais la stabilité monétaire requiert une discipline que les gouvernements en régime parlementaire, n'appliquent pas sans peine. Aussi une large indépendance de l'autorité monétaire à l'égard de l'autorité politique est-elle nécessaire. Les divergences de vues entre gouvernements et banques centrales qui peuvent en résulter sont l'effet normal de leur rôle respectif ; il faut les accepter dans l'intérêt même des institutions et comme des manifestations de leur bon fonctionnement. Point de rigide dogmatisme cependant ; en matière économique et financière, ne jamais avoir d'idées préconçues ; il faut prendre ses décisions en tenant compte avant tout

des circonstances. Telles étaient les leçons qu'il tirait d'une longue expérience et d'une sagacité éprouvée.

Depuis sa jeunesse, l'Italie avait exercé sur Frère une vive attraction. Parlant couramment l'italien, l'atmosphère lui en était devenue familière. Il s'éprit de Venise et y fit de fréquents séjours. Au terme de ses fonctions à la Banque Nationale, il finit par acheter un appartement sur le Grand Canal. Il y recevait des membres de sa famille et des amis. Il connaissait la ville dans les moindres recoins et les faisait connaître à ses hôtes sans manquer de leur montrer la tombe de John Law qu'il leur présentait comme l'inventeur de l'inflation au XVIII[e] siècle.

De son adolescence il avait gardé l'amour des bateaux. Grand voyageur, il goûtait, quand il le pouvait, les traversées maritimes et plus tard, quand il eut plus de loisirs, les croisières. La dernière fut celle où il trouva la mort. Le 8 août 1970, au cours d'une escale sur la côte d'Anatolie, il visitait les ruines d'un théâtre grec; resté plein de vitalité, il en avait escaladé les gradins supérieurs; il y fit une chute mortelle.

Ainsi disparaissait brusquement un homme qui, sur le plan international comme en Belgique même, avait joué un rôle éminent dans les questions financières posées par deux guerres mondiales. A quatre-vingts ans, sa souriante et cordiale simplicité gardait la fraîcheur de sa jeunesse. L'autorité qu'il avait acquise au cours d'une longue carrière, il la devait, moins à ses connaissances théoriques et à l'orthodoxie financière qu'il personnifiait, qu'à la force de caractère, la fermeté, le courage avec lesquels il savait défendre les convictions que lui inspiraient sa vision réaliste de l'intérêt général, son expérience, son bon sens.

Fernand Vanlangenhove.

Iconographie : Un portrait de Maurice Frère, peint à l'huile par Albert Crommelynck en 1960, appartient à la Banque Nationale de Belgique (Bruxelles).

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers Maurice Frère; R. Wellens, *Inventaire des papiers de Maurice Frère gouverneur de la Banque Nationale de Belgique*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1976. — *Publications de la Société des Nations. II. Questions économiques et financières.* Rapports du Comité financier au Conseil de 1930 à 1938. — *Reconstruction financière de la Hongrie. Supplément au résumé mensuel des travaux de la Société des Nations*, mai 1924. — Conférence de La Haye, Protocole du 31 août 1929. — Convention concernant la Banque des Règlements Internationaux du 20 janvier 1930. — R. Auboin, *La Banque des Règlements Internationaux*, Bâle, 1955. — E. de Barsy, « Introduction », dans *La Commission Bancaire 1935-1960*, Bruxelles, 1960, p. 15-56. — F. De Voghel, « Maurice Frère, gouverneur honoraire de la Banque Nationale de Belgique », dans *Revue de la Banque*, 21[e] année, 1957, n° 11, p. 745-752, portrait photographique. — F. De Voghel, *Hommage au Gouverneur honoraire en Conseil général de la Banque Nationale du 26 août 1970.* — C. Gutt, *La Belgique au carrefour, 1940-1944*, Paris, 1971 (*Les grandes études contemporaines*). — M. Masoin, « M. Maurice Frère, Gouverneur de la Banque Nationale », dans *Le Face à Main*, 22[e] année, n° 31, 3 août 1946, p. 3, portrait photographique sur la couverture. — S. Pressburger, *Oesterreichische Notenbank 1816-1916, Oesterreichische National Bank.* — F. Vanlangenhove, *L'action du gouvernement belge en matière économique pendant la guerre*, Paris-New Haven, 1927 (*Publications de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale. Histoire économique et sociale de la guerre mondiale. Série belge*). — F. Van Langenhove, « Maurice Frère, ses luttes opiniâtres contre l'inflation », dans *Revue de la Banque*, 40[e] année, n° 3, p. 167-174. — P. Van Zeeland, *Rapport présenté aux gouvernements de S.M. dans le Royaume-Uni et de la France sur la possibilité d'obtenir une réduction générale des obstacles au commerce international*, London, H.M.S.O. cmd 5648, 1938.

FUSS (Henri - *Paul* - *Dominique*), secrétaire général du ministère du Travail, né à Schaerbeek le 4 août

1882, décédé à Bruxelles le 5 septembre 1964.

Henri Fuss était issu d'une famille de gens de toge. Son père, avocat, était échevin de l'Instruction publique ; son grand-père conseiller à la Cour de Cassation et son arrière-grand-père professeur et recteur à l'Université de Liège. Sa mère était d'origine française, sœur de l'épouse de Paul Janson. La perte de ses parents à l'âge de dix ans aurait pu avoir des effets funestes surtout à l'adolescence. Heureusement, il eut un éminent tuteur, son oncle Paul Janson.

Elevé par une famille adoptive, il entre à l'Université de Liège, à la Faculté des Sciences polytechniques. Mais, dès ce moment, il s'intéresse davantage à l'idéologie et à l'action politiques qu'à ses études. Attiré par le socialisme libertaire et désirant conformer sa vie à son idéal, il interrompt ses études pour devenir ouvrier d'imprimerie. Il se lie intimement à cette époque au géographe Elisée Reclus, écrivain anarchiste.

Au moment de remplir ses obligations militaires, il préfère les risques graves à cette époque de l'objection de conscience. Cette décision lui vaut les honneurs d'un séjour à la prison de Saint-Gilles à Bruxelles.

Vers 1910, on le retrouve à Paris, toujours engagé dans le mouvement libertaire. Il y termine des études de droit à la Faculté de Paris.

De 1910 à 1916, il est secrétaire de l'Association Internationale de la lutte contre le chômage. Il devient, quoique étranger, secrétaire général de l'Office de Placement et du Travail du département de la Seine.

Dès lors, se dessine toute une carrière d'autant plus fructueuse sur le plan du progrès social, qu'ayant été ouvrier lui-même, il comprend la vie des travailleurs et ses problèmes et qu'il entend améliorer leur sort dans le cadre de la justice sociale. On comprend que bien plus tard il ait fait paraître un ouvrage important intitulé *Le travail n'est pas une marchandise.*

En 1916, il s'engage comme volontaire de guerre. L'ancien objecteur de conscience veut être aux côtés de ceux qui combattent dans un conflit particulièrement meurtrier, où la majorité des victimes sont des travailleurs. Il entend, avec eux, lutter pour la liberté qui seule peut assurer la dignité humaine.

Après la guerre, il revient à Bruxelles, comme fonctionnaire au ministère du Travail.

En 1925, Albert Thomas l'appelle au Bureau International du Travail (B.I.T.) à Genève. Il y demeurera pendant dix-sept ans en qualité de chef de la division du chômage et du placement, service qu'il accroîtra en l'étendant aux questions de la migration.

Ce service lui convenait particulièrement bien. C'est en raison de sa compétence en la matière qu'il avait été décidé de lui confier la triple tâche que représentait à ce moment son département. La manière dont il remplissait cette tâche était conforme à la philosophie de sa vie, conforme aussi à l'inscription du fronton du Bureau International du Travail : *Si vis pacem, cole justitiam.*

Il revient à Bruxelles comme Commissaire royal aux problèmes du chômage. Cette désignation avait suscité quelque opposition auprès du roi Léopold III, à cause du casier judiciaire que lui avait valu son incarcération à la prison de Saint-Gilles.

En 1938, il est nommé directeur général au ministère du Travail.

L'occupant, en 1940, le démit de ses fonctions. Il entre dans la résistance. Il réunit soit à son domicile, soit ailleurs, ce que l'on allait appeler plus tard les partenaires sociaux. Ces réunions clandestines aboutirent à la rédaction, à la libération, d'une charte de solidarité sociale. Achille Van Acker, quand il fut premier ministre, la fit approuver par les chambres législatives. La législation sociale était née.

De 1933 à 1944, il fut professeur à l'Ecole centrale de service social pour les enseignements portant sur l'économie politique, l'économie sociale et

l'orientation professionnelle. En 1944, il devait présider le Conseil d'Administration de l'établissement (actuellement Institut supérieur d'études sociales de l'Etat).

En 1944, il est nommé secrétaire général au ministère du Travail.

Admis à la retraite en 1947, son activité ne cesse point cependant. Dès 1947, il assume les délicates fonctions de président du Conseil National du Travail. A l'âge de septante-huit ans, il demande à être déchargé de cette mission. Mission difficile entre toutes, où Henri Fuss put déployer toutes ses qualités personnelles. Il parvenait à se faire respecter des travailleurs comme des patrons grâce à son intelligence, la connaissance des problèmes, sa grande urbanité et le respect qu'il imposait naturellement à tous.

Trois autres activités le retiennent encore. D'une part, la présidence, jusqu'en 1956, de la Commission administrative de l'Ecole centrale de service social ; d'autre part, ayant été dès 1925, membre du Comité de direction de l'Association internationale pour le progrès social, il en assume la présidence, ainsi que celle de l'Association belge du même nom. Il sera, de plus, correspondant belge du B.I.T. pendant de longues années.

Ces activités requéraient un homme ferme et un animateur. Henri Fuss le fut d'autant plus qu'il était de ces juristes conscients de l'évolution indispensable de la société. Il préférait à l'obéissance aveugle aux lois et aux règlements, leur interprétation en vue d'assurer le progrès.

Il laisse une production importante, dont l'intérêt est transitoire, car ses écrits concernent des situations momentanées qu'il importait de dépasser.

Quelques extraits bibliographiques : *Le travail n'est pas une marchandise*, Bruxelles, L'Eglantine, 1937, 323 pages ; *Quelques aspects économiques de l'assurance chômage*, 23 pages ; *Rapport sur la réforme de la sécurité sociale*, Bruxelles, Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, 1953 ; (Fuss et collaborateurs), *La genèse du projet de solidarité sociale belge*, Bruxelles, Imprimerie Schaumals, 1958, 38 pages ; *Le Conseil national du Travail. Son rôle dans l'Etat*, dans *Le Progrès Social*, XLVI[e] année, 3[e] série, n° 54, janvier 1958, p. 9-22 ; *Migrants, les nouvelles perspectives de la politique internationale*, Genève, Service international d'aide aux émigrants, 1930.

Sylvain De Coster.

Renseignements communiqués par la famille. — « Henri Fuss », dans *Le Progrès Social*, LII[e] année, 3[e] série, n° 81, novembre 1964, p. 4-6, portrait photographique. — « In memoriam Henri Fuss », dans *Revue belge de Sécurité sociale*, août 1964, p. 1010 b.

FUSS (Lucien-*Lambert*), avocat, directeur du journal *Le Soir*, né à Schaerbeek le 29 avril 1888, décédé à Saint-Gilles le 2 avril 1946.

Il appartenait à une vieille famille de magistrats, étant le sixième enfant issu du mariage de Gustave Fuss, avocat, né à Marche-en-Famenne le 18 novembre 1850, avec Augustine Amoré, née à Poitiers (France, Vienne) le 4 février 1857.

Onze ans avant lui était né Gustave Fuss qui, journaliste à Paris, ajouta à son nom celui de sa mère. Gustave Fuss-Amoré était l'ami des impressionnistes et il vivait de ses collaborations à *La Meuse* et au *Pourquoi Pas?*. Annette, qui vint après lui, épousa Emile Max, avocat, échevin à Schaerbeek, qui donna son nom à un lycée et à une avenue. Marguerite, le troisième enfant, fut Madame Max Lion dont le fils René est actuellement bâtonnier à Arnhem aux Pays-Bas. Le quatrième enfant fut Henri Fuss, licencié en droit, candidat ingénieur des Mines, qui devait être le membre belge, adjoint à Thomas, au Bureau International du Travail, à Genève, avant de finir sa carrière comme secrétaire général du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale où il s'im-

posa par ses éminentes qualités et plus spécialement comme conciliateur social. Le cinquième enfant de Gustave Fuss était Hélène, née en 1885 et qui épousa le notaire français Henri Bocquet dont le gendre, plusieurs fois bâtonnier du Barreau de Cassation, est le réputé juriste Henri Simont, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Trois fils et trois filles animaient le foyer de Gustave Fuss, époux d'Augustine Amoré, échevin de l'Instruction à Schaerbeek où il a sa rue. Une famille de juristes et de gens de robe. Le grand-père, Antoine-Chrétien-Théophile Fuss, né à Cologne le 29 juillet 1819, termina sa carrière comme conseiller à la Cour de Cassation en 1877, après avoir été procureur du Roi à Dinant et avocat général à Liège. L'oncle de Lucien Fuss, le tribun Paul Janson, ses beaux-frères Gaston Flameng et Henri Furnémont, son père adoptif René Martin, son beau-père Léon Furnémont, tous étaient avocats. Quant à l'arrière-grand-père Jean Dominique Fuss, né à Duren le 2 janvier 1782, il frôlait la robe, lui aussi, puisqu'il fut professeur de littérature ancienne et d'antiquités romaines à l'Université de Liège avant d'en devenir le recteur vers 1850.

La tradition juridique subsiste dans la famille : le fils de Lucien Fuss, René, fut avocat et magistrat, avant de devenir journaliste ; le gendre, Jean Corvilain, fut longtemps au Barreau de Bruxelles, avant de diriger *Le Soir*, comme l'avait fait son beau-père ; le neveu, Jean-Henri Bocquet, avocat de même avant d'être le secrétaire général de la Société Rossel, décédé en 1977.

Lucien Fuss eut le malheur de perdre sa mère le 18 octobre 1892, alors qu'elle n'avait que trente-cinq ans, et son père quatre mois plus tard. Son oncle Paul Janson, tuteur des six enfants, s'occupa des quatre aînés, tandis qu'Hélène, âgée de sept ans, était recueillie par Emile Max, l'oncle du bourgmestre de Bruxelles, et Lucien, quatre ans, par un jeune avocat d'origine liégeoise, René Martin, membre avec Gustave Fuss du cabinet du bâtonnier De Jongh, et par son épouse, née Jeanne Washer. Celle-ci se désolait de ne pas avoir d'enfant. On lui en apportait un ; fils adopté, Lucien Fuss fit ses études à l'Ecole communale et à l'Athénée de Bruxelles, puis en internat à Virton qu'il quitta en 1905.

On a pu écrire que, « des années » qu'il passa au milieu des ardentes » populations de la Gaume, il avait » gardé ce scepticisme de bon aloi, » cet esprit frondeur, cette verve » amusante, cet accent même, qui » faisaient de lui un conteur aimable » et disert et lui assuraient tant » d'amitiés dans la société belge et » française ».

Le 20 octobre 1910, Lucien Fuss fut reçu docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles. Pendant cinq ans, il y avait fait non seulement d'excellentes études, mais il y avait eu l'occasion de s'intéresser aux lettres et aux arts. Comme le rappela Richard Dupierreux, il avait été formé à l'Université à un moment où restait tout proche le souvenir de l'équipe du *Roseau vert*, — Cox, Lavachery, Lucien Lebeau, Mangin, Marcuse, Marcel Grafé dont il devait plus tard contribuer à rassembler les écrits.

C'est Henri Jaspar, le futur ministre d'Etat, qui le présenta au serment le 21 novembre 1910 et l'accueillit comme collaborateur, sur la recommandation de Paul-Emile Janson, cousin germain de Lucien Fuss puisque sa mère, Anne Janson-Amoré était la sœur de Madame Fuss-Amoré. Janson et Jaspar, qui furent toujours de grands amis, avaient fait les mêmes études à la même Université et ils étaient connus pour leur esprit profondément libéral, bien qu'au fil des années, ils aient milité dans des partis différents. Inscrit au stage le 22 novembre 1910, Lucien Fuss le termina et fut inscrit au Tableau de l'Ordre le 24 novembre 1913.

Lucien Fuss voua à son patron, Henri Jaspar, qui devint rapidement son ami, une vénération sans faille et une profonde gratitude, car il avait su refréner parfois son impétuosité naturelle. Lors de la mort de l'ancien premier ministre, en 1946, il lui consacra des articles émouvants. C'est lui qui avait été chargé de prononcer l'éloge funèbre de son vieux maître. Le destin ne lui permit pas de rendre cet ultime hommage. Le matin du jour où la cérémonie devait se dérouler devant le buste d'Egide Rombaux que l'on inaugurait dans la salle du Conseil de l'Ordre, il fut brutalement frappé par le mal qui allait l'emporter. Depuis qu'il avait quitté le Barreau pour entrer au *Soir*, Lucien Fuss n'était plus retourné au Palais de Justice. C'est maître Emile Janson qui lut les belles pages où Lucien Fuss faisait un portrait attachant de son patron et évoquait des souvenirs d'avant 1914, de ses premières années de Barreau, aux côtés d'une personnalité prestigieuse, en compagnie de confrères qui s'y étaient acquis du renom, Gaston Flameng, son beau-frère, Jacques Lévy-Morelle, Jean Vauthier, qui sera ministre des Finances.

En 1911, Lucien Fuss avait épousé Nelly Furnémont, fille de Léon Furnémont, le premier député socialiste de Charleroi. Malgré cette alliance, qui exerça sur son existence une si profonde et affectueuse influence, Lucien Fuss resta toujours libéral, mais ne fit pas de politique active, bien que les insistances des Devèze et des Janson eussent été très pressantes.

Mobilisé en 1914 dans la garde civique, il gagna l'Angleterre, d'où, au début de 1915, il revint en Belgique en passant par la Hollande. Son père adoptif venait de mourir à cinquante ans; sa mère adoptive, qui l'avait entouré de tant de soins, était désemparée et réclamait sa présence auprès d'elle. Il estima qu'il ne pouvait se dérober à ce devoir filial.

De son père en ce temps-là, René Fuss a des souvenirs touchants. Il avait passé les deux dernières années de la guerre à Wimereux près de Boulogne-sur-Mer; il avait six ans et demi à la fin de décembre 1918. Le père l'avait retrouvé en gare de Calais dans un train de réfugiés belges; ils mirent deux jours et une nuit pour rejoindre Bruxelles où ils habitaient une maison, chaussée de Charleroi, dans le triangle de la rue Saint-Bernard et de la rue de Neufchâtel.

Cette maison, Richard Dupierreux, un vieil ami de Lucien Fuss, l'a décrite comme suit : « Dans cette demeure au vieux jardin, qui fut celle » du peintre Robie dont il aimait à » feuilleter les carnets de croquis, il » devait introduire, parmi les meubles » anciens, les tableaux du temps » passé et les objets d'art chinois, » qui en faisait un intérieur d'un » goût si parfait, des toiles modernes, » de Friesz et de Foujita qu'il fut » un des premiers à acquérir quand » elles furent exposées à Bruxelles ».

Dans « ce vieux jardin », il y avait des chiens, des poules et plus tard des canards. Car Lucien Fuss était très attaché aux bêtes et à la nature. Cela ne l'empêchait pas de chasser et de pêcher. Au cours de ses randonnées à travers les éteules, les chaumes et les bois, en compagnie de ses amis Jules Mathieu, William Thys, Charles Orts, Louis Notté et bien d'autres, il vécut des exploits cynégétiques passionnants et il était fier d'affirmer qu'il avait tué de tous les gibiers de Belgique, sauf le tétra et le blaireau. Il avait besoin de grand air, il parlait en poète des étangs des Epioux et de ses parties de pêche, avec son fils, dans la Lesse. Il avait passé beaucoup de ses vacances d'enfant à Visé, près de Liège, où résidaient tous les membres de sa famille adoptive et où, aujourd'hui encore, le notaire Martin prolonge les traditions familiales.

Si un jour, sous le soleil de la maturité, cet avocat par vocation, ce maître du Barreau se décida à devenir directeur du *Soir*, c'est parce qu'il pensait qu'il s'acquitterait mieux ainsi de sa dette de reconnaissance

envers cette affectueuse mère adoptive que des spéculations malheureuses en Bourse avaient pratiquement ruinée. Il abandonna le Barreau pour aider Madame Martin, comme il était revenu d'Angleterre pour être auprès d'elle lorsqu'elle eut perdu son mari. Madame Martin était fortunée. Elle fit construire, chaussée de Charleroi, les immeubles 147, 149 et 151 dont les jardins comptaient 60 ares de superficie. Elle voulut répéter cette opération fructueuse au coin de la rue de Neufchâtel, vingt ans plus tard, mais ce fut la crise et elle se trouva en état de cessation de payement. Ses actions avaient été mises en nantissement. Le krach boursier avait surgi occasionnant ici aussi les ravages que connurent les rangs des rentiers belges des années 1930.

Ce fut pour Lucien Fuss un dur sacrifice de laisser sa robe d'avocat pour le stylo du journaliste. Car il était né avocat. Dans le fameux procès des communistes qu'il plaida devant la Cour d'assises du Brabant avec Eugène Soudan, Henri Rolin, P.-H. Spaak et Albert Chômé, il eut à défendre le peintre Van Overstraeten, à un moment donné le seul député d'extrême-gauche avec Joseph Jacquemotte. Il y eut même un incident qui frappa Emile Vandervelde. Le procureur général Jean Servais siégeait lui-même à l'audience et y prononça un réquisitoire très sévère. D'après lui, les communistes avaient ourdi un complot contre l'Etat qu'ils entendaient détruire. Lucien Fuss avait souvent chassé avec Jean Servais. Il lui demanda comment un Nemrod de sa qualité pouvait gaspiller son temps et sa poudre à chasser avec beaucoup de peine et sans grand espoir une douzaine de perdreaux, alors qu'un magnifique sanglier solitaire l'attendait avec patience dans sa bauge. Ce sanglier était précisément Vandervelde qui professait le marxisme avec rigueur, et donc les principes révolutionnaires, de la même façon que les jeunes de la IIIe Internationale.

Cela n'empêcha pas Lucien Fuss d'être choisi peu après comme orateur de la rentrée à la Conférence du Jeune Barreau et comme secrétaire du Conseil de l'Ordre dont il aurait certainement été le bâtonnier s'il avait achevé sa carrière dans la profession d'avocat. Il était toujours désigné à l'unanimité par ses pairs. Après avoir été assesseur au Bureau de consultations gratuites, il en devint Président de section, conférencier suppléant aux Règles professionnelles et membre du Conseil de l'Ordre de 1926 à 1929. C'est comme professeur de règles professionnelles qu'il avait le trac, disait-il, non dans ses plaidoiries en Cour d'appel ou en Cour d'assises, non dans les spectacles-revues tant à l'Université qu'au Barreau où il déployait tous ses talents d'heureux fantaisiste.

Collaborateur de maître Eugène Hanssens, mort accidentellement, Lucien Fuss acquit très vite une situation importante et, vers les années 1925, devint le conseil attitré de la Banque de Bruxelles, de la Banque Hallet, de l'Electrobel et de nombreuses sociétés de son groupe. Il fut aussi liquidateur de la Compagnie internationale du liège (C.I.L.) dont la faillite avait fait beaucoup de bruit à l'époque. Son intégrité absolue était bien connue. De sa profession, il avait une conception élevée. Dans son discours de rentrée en 1920, il avait parlé du *Barreau d'aujourd'hui* avec quelque ironie et scepticisme, — on était au lendemain de la guerre et la situation demeurait troublée. Ce jeune maître au regard bleu et doux, ami du paradoxe et de la fantaisie, n'en avait pas moins affirmé son respect du passé et des traditions rigides. Il disait : « Quand cette période de bousculade » sera passée, quand la mauvaise foi » de trafiquants improvisés par la » guerre aura cessé d'être parmi nous » une source importante de procès, » quand nous aurons fini de sacrifier » à la passion des propriétaires en » mal de loyers ou à celle des loca» taires inquiets, quand nous ne se-

» rons plus les intermédiaires souvent » inutiles entre les sinistrés de guerre » et les Commissaires d'Etat, quand, » en un mot, ce cauchemar sera ter- » miné, jurons-nous d'être à nouveau » des avocats ».

« Le Barreau, disait encore Lucien » Fuss, n'a pas à évoluer, car les » nécessités auxquelles il répond sont » immuables ... Pour conseiller, con- » cilier et plaider, il faut des hommes » — les siècles l'ont démontré — qui » ne se départissent point de règles » fixes, de principes bien arrêtés dont » on ne s'est jamais écarté sans tom- » ber dans l'erreur. Il faut des hom- » mes qui arrivent à un état d'âme » et s'y maintiennent. Ce sont ces » hommes et ces hommes seuls qui » doivent former l'Ordre des avocats ».

La noblesse de son caractère expliquait l'idéal de Lucien Fuss dont les modèles étaient les Janson et les Jaspar. Il savait se mettre à la place de ceux qu'il avait à apprécier, à juger.

Lucien Fuss se montra fort actif à la Conférence du Jeune Barreau dont il fut successivement membre, vice-président, directeur et président. *Le Journal des Tribunaux* et le *Bulletin du Jeune Barreau* en portent trace. C'est lui notamment qui créa les prix Lejeune et Janson pour favoriser la formation des jeunes avocats sur lesquels il exerçait une telle séduction que le souvenir en persiste encore au Palais de Justice.

Le 18 mai 1976, le Conseil de l'Ordre de Bruxelles organisa une séance académique sous la présidence du bâtonnier Thévenet, lauréat du prix Lejeune en 1926. Un hommage y fut rendu à Lucien Fuss à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de ces deux prix.

En juillet 1936, un jour d'élections au Jeune Barreau, Lucien Fuss était le parrain de maître Janssens-Brigode, qui l'évoque ainsi : « Il fut éblouis- » sant de verve et de fantaisie, d'une » gentillesse charmante non pas seu- » lement pour son candidat, mais » pour son compétiteur au discours » de rentrée. Ce fut, sans qu'il s'en » doutât, son adieu au Palais. »

Dix ans plus tard, le jeudi 18 avril, le même maître Janssens-Brigode, en sa qualité de président de la Conférence du Jeune Barreau, entouré du bâtonnier Henri Bodson et des membres de la Commission du Jeune Barreau, rendit un émouvant hommage à son « parrain ». Le ministre Pierre Vermeylen, qui fit son stage chez lui et qui fut son collaborateur pendant dix ans, ne manque pas d'éloges à son égard.

Le 3 novembre 1936 — Victor Rossel était mort à la mi-décembre 1935 —, Lucien Fuss devenait directeur du *Soir*, au service de Marie-Thérèse Rossel, principale propriétaire de ce journal. C'était son tuteur de fait, Paul-Emile Janson, qui l'avait persuadé de laisser le Barreau pour le journalisme. Il jouissait alors d'une situation importante, nous dit maître Henri Simont, et il aurait accédé au bâtonnat, mais il avait été omis le 9 novembre 1936 pour lui permettre d'exercer les fonctions de directeur du *Soir*.

Dans son *Adieu, Piccolo* — D'Arsac, qui signait ses articles de ce pseudonyme, était mort à Paris le 28 mai 1937 — Lucien Fuss a raconté en termes simples et émus, son entrée au *Soir*. « Il est grave, à près » de 50 ans, écrit-il, de s'avancer dans » une destinée nouvelle en prenant » contact avec D'Arsac... D'Arsac » m'attendait. Il s'était même avancé » d'un pas, au-delà du seuil de son » cabinet de travail, poussé par la » courtoisie exquise qui lui était » propre, et, la main tendue, me » regardant de son œil malicieux et » bon, au-dessus de ses lunettes, » déjà il me souriait... J'étais séduit » par la grâce inexprimable de ce » petit vieillard souriant dont le » regard pénétrant, mais d'une indul- » gence infinie, m'invitait à la con- » fiance totale ».

Lucien Fuss fit, pendant deux heures, avec Auguste D'Arsac, « une » revue rapide des hommes et des

» choses de ce temps, surtout des » hommes. Ce type de longue conver- » sation, en apparence à bâtons rom- » pus, était en réalité un examen, » minutieusement préparé ».

Et d'ajouter de façon tendrement amusée : « Je ne sais, Piccolo, ce qui » te plut en moi, toujours est-il que » je le passai, cet examen à vue de » clocher, puisque le lendemain tu » disais aux propriétaires que j'étais » l'homme qu'ils cherchaient ».

Le 3 novembre, pour éviter la Toussaint et le jour suivant, Lucien Fuss entrait effectivement au *Soir* et, le matin même, s'asseyait dans le fauteuil de Victor Rossel. Tout aussitôt, il reçut la visite de D'Arsac. « Tu » t'avançais, Piccolo, raconte-t-il, » comme pour me jouer un bon tour, » redressant ta petite taille, droit » comme une épée malgré tes 80 ans, » et comme toujours, avec ce regard » chargé de bonté narquoise, ému » cependant, un peu solennel, et » derrière toi, oh ! épouvante, toute » l'armée de tes rédacteurs.

» — Messieurs, votre nouveau directeur. »

En guise de conclusion, Lucien Fuss note à l'adresse des membres de son personnel : « Quant à moi, si j'ai » pu acquérir le droit de vous parler » ainsi, investi d'une confiance qui » est l'honneur de ma vie, la con- » fiance des petits-enfants du fonda- » teur du *Soir*, c'est que j'ai été pris » tout entier, à mon arrivée ici, par » l'atmosphère de cette maison ».

Restant fidèle à une tradition, le rédacteur en chef accueillait le directeur tous les matins dans son petit bureau qui s'avançait vers la rédaction à la manière du pont d'un navire, — le rédacteur en chef de la *Pravda*, lors d'une visite au *Soir*, y avait vu le signe même de la domination capitaliste... Directeur et rédacteur en chef passaient en revue les problèmes du jour et avisaient aux décisions à prendre. Lucien Fuss, fort sagement, écoutait le vénérable octogénaire qui, comme on le disait familièrement, savait tout du *Soir*. Il fut rapidement au courant des affaires. Il se cantonna d'abord dans les questions administratives où l'on devait vite s'apercevoir que cet homme, en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels, était courtois, bon, équitable et ferme. Son autorité, il sut la manifester adroitement, dans le sillon tracé par son prédécesseur. Après certaines remises en ordre dans le complexe et délicat domaine administratif, il s'intéressa plus spécialement à la rédaction du journal où, conformément aux vœux d'Auguste D'Arsac, il installa un Comité de rédaction qu'il présida régulièrement lorsque Charles Breisdorff fut devenu rédacteur en chef et dont la mission était de veiller à l'observance des statuts de l'entreprise, à savoir poursuivre « l'activité dans un esprit de » neutralité politique, philosophique » et religieuse, et dans un souci des » intérêts généraux du pays ».

Lucien Fuss disait volontiers qu'il était entré au *Soir* pour régler les achats de ces papiers blancs que l'on noircissait pour les revendre. Dans les débuts, il régla, en effet, les achats du papier-journal, — et ce n'est pas une mince affaire dans un domaine où la spéculation existe aussi selon qu'il y a pénurie ou abondance... S'il fut gérant d'une entreprise de presse, il en vint vite à noircir du papier en excellent journaliste qu'il ne devait pas tarder à se révéler. Cet avocat qui faisait de si éloquentes et si fines plaidoiries se mit à écrire des articles sur des sujets divers et surtout il prit la succession de son cher Piccolo dans *La Semaine* qui paraissait dans *Le Soir pour demain*, c'est-à-dire portant la date de lundi. Cette chronique dont le titre complet était *D'une semaine à l'autre*, il la tint jusqu'à son décès, ne la signant qu'après la libération. Il écrivait son article le vendredi après-midi, dans son vaste bureau de la place de Louvain ; il le lisait au téléphone à Mademoiselle Rossel et, le soir, à sa

femme et à son fils, juriste comme lui, qui ne manquait pas de le taquiner pour son « conservatisme ». Lucien Fuss était fier d'être journaliste ; il porta toujours le titre de directeur du *Soir*. Son grand plaisir était de venir à la rédaction chaque jour et de s'entretenir avec ses collaborateurs continuellement en quête d'informations. Il les écoutait avec attention, un fin sourire aux lèvres, car il lui arrivait d'en savoir plus qu'eux ! Il les calmait aussi parfois, car un journaliste explose vite, et il les rappelait gentiment, par un bon mot, au souci de l'objectivité. Mais il savait les défendre à l'occasion. Nous avons un jour, Fernand Demany et moi, répondu à notre directeur, qui s'étonnait de l'absence de certaines nouvelles dans le journal, que « les gens du *Soir* » n'obtenaient rien du « grand ami de la maison », Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, lequel passait tous ses « tuyaux » à Raymond De Becker. Lucien Fuss se rendit aussitôt au cabinet de Spaak, rue de la Loi, n° 8, pour protester contre ce traitement unilatéral. Le « cousin » ministre avec un sourire innocent, de répondre : « C'est De » Becker que je dois convaincre, pas » vous » !.

Lucien Fuss savait, quand c'était nécessaire, appuyer de son autorité le travail de ses rédacteurs ; il s'employait aussi à établir une justice distributive parfaite dans leurs traitements et, durant l'occupation, il renouvela le geste des propriétaires pendant l'autre guerre. Après le décès en 1915 d'Emile Rossel, fondateur du *Soir*, sa volonté fut exécutée : son successeur Victor Rossel et ses deux sœurs, Madame Legros et Madame De Gauquier, assurèrent, malgré le chômage, la subsistance de leur personnel. Ils hypothéquèrent des immeubles sociaux et mirent leur portefeuille en gage. Il en alla de même durant le deuxième conflit. Les rédacteurs, qui avaient brisé leur plume, reçurent la moitié de leurs traitements et, après la libération, les propriétaires refusèrent les bénéfices réalisés sous l'occupation par les usurpateurs du journal.

Lucien Fuss maintint le contact avec ses rédacteurs pendant toutes ces années noires. Il les recevait régulièrement dans sa demeure de la rue Saint-Bernard et leur prodiguait ses encouragements, tout en esquissant leur portrait avec plaisir et talent, car il aimait de faire des aquarelles, autant que de composer des poèmes sans prétention, des chansons amusantes, des revues pour universitaires ou pour jeunes avocats. Il mettait dans tout ce qu'il accomplissait une rare conscience. Fantaisiste, gai, pétillant d'esprit, mais d'une grande probité et d'une constante application dans son travail, n'hésitant pas à publier des rectifications ou des mises au point pour la moindre erreur ou la plus petite inexactitude. De l'ouvrage bien fait, tout bien net, comme sa table de travail dans son bureau clair et accueillant.

Sous l'occupation, Lucien Fuss et sa femme vécurent des jours d'angoisse lorsque leur fils René, qui devait entrer au *Soir* en 1945, s'étant lancé dans les entreprises périlleuses de la Résistance, dut quitter le pays et gagner Londres par des voies hasardeuses. Le directeur du *Soir* put aussi craindre pour sa propre sécurité. En effet, les collaborateurs des nazis représentaient la presse belge comme un instrument aux mains des juifs. Fuss était nommément visé. En bon avocat, il avait préparé son dossier de manière à pouvoir répondre à d'éventuelles interpellations. On comptait alors huit Fuss à Düren d'où la famille était originaire. Trois officiers portant ce nom servaient dans l'armée allemande dont un sous-lieutenant et deux chevaliers de la Croix de fer. Il n'y avait pas de juifs dans la famille depuis cinq générations. Les nazis n'avaient donc rien à redire. Néanmoins Lucien Fuss, à la suite d'une dénonciation, reçut, une nuit, la visite de S.S. qui se retirèrent après avoir fait buisson creux.

Après la guerre, Lucien Fuss, qui n'avait oublié ni cette vexation nocturne ni la campagne de presse contre les juifs, se constitua partie civile dans le procès Robert Poulet que défendait maître Thomas Braun.

Lucien Fuss avait donc repris, après la disparition d'Auguste D'Arsac dit Piccolo, sa chronique hebdomadaire *D'une semaine à l'autre.* Il eut l'occasion de montrer son savoir-faire au cours des mois dangereux de 1940 où le hideux visage de la guerre apparaissait aux quatre coins de l'Europe. Les journalistes devaient être vigilants, modérés et courageux. « Sachons résister à la fièvre que » donnent les émouvantes et souvent » confuses nouvelles venues des théâtres de la guerre », écrivait Lucien Fuss dans sa *Semaine* du 15 avril 1940, où il évoquait les batailles de Norvège. « La Belgique, disait-il, veut » éviter la guerre sur son sol. Elle » reste fidèle à ses amitiés. Décidée » à être neutre, de l'accord des grandes » puissances qui l'encadrent, elle res- » pectera ses engagements et n'obéira » à aucune suggestion, à aucune » tentative qui serait de nature à » l'en écarter. Mais sa conscience n'est » pas neutre. Comme l'y invite l'Eglise, » à la tête des autres forces morales du » monde, elle juge les événements. » Son opinion publique reste libre. Et » les représentants de celle-ci, dans » leur immense majorité, condamnent » avec fermeté les entreprises de des- » truction et d'asservissement qui » ont plongé l'Europe dans le malheur. » Aussi, si l'une de ces entreprises » devait avoir pour objet la Belgique, » celle-ci combattrait-elle, non seule- » ment avec toute son armée, mais » avec toute son âme ».

Le Soir, qui passait pour être peu ou prou l'officieux du Gouvernement, avait un rôle difficile à jouer. Il ne pouvait attaquer la politique d'indépendance et de neutralité que l'Exécutif avait décidé d'appliquer et à laquelle il avait été à peu près acculé, mais il devait tenir compte d'une opinion publique craintive, réticente et même hostile, qui ne manquait pas de remarquer les reniements flagrants d'un Reich dont la dernière proie avait été le Danemark désarmé avec lequel il avait cependant conclu un pacte de non-agression.

La lecture des articles du *Soir* et plus spécialement de ceux de Lucien Fuss permet de croire que la Belgique ne redoute vraiment que le Reich hitlérien et non les Franco-britanniques. Le directeur du journal prête l'oreille toutefois à ceux qui parlent de « secours préventif ». Il écrit à ce propos : « Des mesures d'assistance pré- » ventive, cela s'inspire d'un sentiment » de sollicitude, ce n'est pas compara- » ble à des menaces. Mais dans la pré- » sente conjoncture, la moindre mesure » préventive qui se matérialiserait en- » deçà de nos frontières entraînerait » la fin de notre politique de neutra- » lité. Elle signifierait pour nous l'im- » médiat et grand sacrifice ».

De semaine en semaine, Lucien Fuss commente les événements qui conduiront la Belgique, malgré les initiatives de ses dirigeants, au « grand sacrifice » de mai 1940. La « protection » allemande, avait écrit le 29 avril le directeur du *Soir*, c'est la servitude totale du « protégé ».

Cet asservissement, il ne l'acceptera pas. Au cours de l'été de 1940, chaud et redoutable, il conseillera la résistance à l'ennemi par la non-collaboration à la réalisation de ses desseins ; il aura la joie de grouper, autour des propriétaires et de lui-même, tous les rédacteurs brisant leur plume.

La libération venue, Lucien Fuss reprendra tranquillement sa tâche qui continuera d'être lourde, mais sera accomplie dans un climat de liberté recouvrée. De nouveaux problèmes se poseront, lancinants. La guerre a marqué le pays ; il faudra reconstruire, refaire l'économie, effacer les séquelles d'une longue et cruelle occupation. Pour le journal plus spécialement, les préoccupations seront d'abord d'ordre matériel. Après l'autre guerre, *Le Soir* avait dû être imprimé ailleurs, car on lui avait volé ses machines.

Celles-ci sont intactes, cette fois, et la direction peut même aider d'autres journaux, mais le papier manque terriblement ; il faudra se battre pour en trouver et assurer une publication à peu près décente, cependant que la libération n'aura pas signifié la fin de la guerre et des sacrifices de toutes sortes qu'elle imposait.

Lucien Fuss écrira l'histoire de la spoliation du *Soir* par l'Allemand et ses séides. Il reprendra sa chronique *D'une semaine à l'autre* qu'il signera, cette fois. Dans un premier article, qui paraît le 19 septembre 1944, il salue les succès militaires des Alliés, rend hommage à l'armée soviétique, affirme que la défaite du Reich sera complète. « Nous nous redresserons, » dit-il, sous l'aile des puissances » anglo-saxonnes et dépendrons d'elles » et de leur domination des mers » pour la presque totalité de notre » vie économique ».

Dans la suite, Lucien Fuss commentera les principaux événements tant de l'intérieur que de l'extérieur : les séances historiques du Parlement accueillant le gouvernement Pierlot, l'élection du Prince-Régent, les mesures d'assainissement monétaire, la poursuite des hostilités sur tous les théâtres de la guerre. Parallèlement à ces *Semaines*, vigoureuses et lucides, Lucien Fuss publiera une série d'articles sur un sujet particulièrement délicat et qu'il tient à traiter lui-même en tant que juriste, à savoir la répression de l'incivisme. Le pays, écrit-il, « aspire au libre jeu de nos » institutions démocratiques, mais » avec plus d'ordre et plus de disci- » pline. Il veut la justice, une justice » rapide et ferme, car les traîtres » étaient sans pitié ». Il regrettera le rétablissement du recours en cassation contre les arrêts de la Cour militaire. Luxe inutile, écrira-t-il, en temps de guerre ! Il rappelle, à cette occasion qu'il a rompu plusieurs lances en faveur du droit de la défense. « Cela » m'a valu, dit-il, l'incompréhension, » voire la colère d'une partie du public, » mais la reconnaissance des membres » du Barreau. Cette fois, c'est trop. Il » y va de la santé morale du pays ».

Le désarmement des troupes de la Résistance et la collaboration industrielle retiendront aussi l'attention de Lucien Fuss. Ce qui le préoccupe avant tout, c'est l'entente entre les Belges et l'accord avec les Alliés pour continuer la guerre et remporter la victoire, c'est aussi la nécessité d'éviter les malentendus entre citoyens et les « ambiguïtés » qui nuiraient au bon rétablissement des libertés démocratiques et au retour de la prospérité dans un régime de justice et d'ordre. Il doit bien constater que le malaise est général et le mécontentement partout.

Mais les gouvernements Pierlot et Van Acker viennent peu à peu à bout des principales difficultés et la victoire enfin est obtenue. Malheureusement, la redoutable « question royale » se profile à l'horizon de la Suisse où le roi Léopold s'est installé avec sa famille après avoir été libéré par les Américains. Dès la fin d'avril 1945, les positions s'étaient amorcées dans les partis politiques, les catholiques réclamant la transmission automatique des pouvoirs à Léopold III dont les socialistes souhaitent l'abdication.

Les jours qui viendront avec leur poids de nouvelles, de découvertes, d'événements fortifieront le directeur du *Soir* dans sa conviction que, pour éviter de graves affrontements, pour réaliser l'apaisement des esprits de plus en plus échauffés, il conviendrait que le roi Léopold s'efface et transmette ses pouvoirs au Prince héritier.

L'évolution de la politique ira dans ce sens, mais prendra plusieurs années au cours desquelles on frôlera souvent la crise de régime. Lucien Fuss n'en verra pas le terme. Il aura écrit les premiers articles par lesquels *Le Soir* définissait sa position et prenait part à une campagne qui devait être très dure et où les calomnies anonymes ne lui seraient pas épargnées. On poursuivra dans le sillon qu'il avait amorcé avec lucidité et

courage. Le bon sens triomphera et l'union des Belges, avec l'apaisement, se réalisera autour du roi Baudouin.

Lucien Fuss ne verra pas ce temps de la concorde revenue. Au début de mars, il eut un premier accident cérébral dans son bureau du *Soir*.

On le reconduisit à la maison ; un mois plus tard, une rupture d'anévrisme précipita l'issue fatale. C'était le mardi 2 avril 1946. Lucien Fuss avait cinquante-huit ans. Il avait durement ressenti la disparition, inopinée elle aussi, de sa femme, huit mois auparavant.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 5 avril. Le deuil fut conduit par René Fuss et Jean Corvilain, fils et gendre du défunt, Henri Fuss, son frère, Henri Furnémont, Flameng, Triest et Bocquet, ses beaux-frères, Paul-Henri Spaak et Emile Janson, ses cousins. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Gilles.

Le rédacteur en chef du *Soir*, Charles Breisdorff lui rendit hommage.

Entre la disparition brutale de Victor Rossel en décembre 1935 et la nomination de son successeur onze mois plus tard, Gustave Declercq avait administré *Le Soir* en sa qualité de gérant de la société, Mademoiselle Rossel ayant les contacts rédactionnels avec Auguste D'Arsac. Du collège de gestion, présidé par Mlle Rossel, Lucien Fuss était membre comme directeur-gérant. Après sa mort, il fut question de lui trouver un successeur en dehors de la famille Rossel. Finalement, il y fut renoncé et Mademoiselle Rossel elle-même assuma la direction du journal jusqu'à ces dernières années où cette fonction fut confiée à Monsieur Jean Corvilain, gendre de Lucien Fuss, cependant que la société devenait anonyme et couvrait un véritable empire de presse, « l'Empire Rossel ».

Désiré Denuit.

Souvenirs personnels de l'auteur. — Renseignements fournis par M. René Fuss, fils du directeur du *Soir*, par le bâtonnier Henri Simont, époux d'une nièce de Lucien Fuss, par M. Pierre Vermeylen, ministre d'Etat, qui fut pendant dix ans le collaborateur de Lucien Fuss avocat. — Les collections du *Soir*.

G

GALET (Emile-*Joseph*), lieutenant général, né à Erpion (Hainaut) le 13 décembre 1870, décédé à Bruxelles le 26 novembre 1940.

Fils d'un sabotier, il s'engage à l'artillerie à l'âge de dix-sept ans, suit le « cours central pour sous-officiers », réussit son examen d'entrée à l'Ecole Militaire, armes spéciales (artillerie et génie), et fait partie de la 56e promotion. Sorti premier de l'Ecole d'Application il est sous-lieutenant d'artillerie en 1894, au 1er régiment d'artillerie. Dès 1897 il s'affirme remarquable technicien des méthodes de tir de l'artillerie de campagne. Il obtient à l'Ecole de Guerre le brevet d'adjoint d'Etat-Major. Admis en 1903 dans le Corps Spécial d'Etat-Major avec le grade de capitaine, il est adjoint à l'Etat-Major de la Position Fortifiée de Namur. De 1904 à 1913 il dirige le service géodésique de l'Institut Cartographique Militaire. Entretemps, remarqué par le prince Albert, son contemporain de l'Ecole Militaire (1892-1893), il lui est adjoint en 1906, 1908 et 1909 à l'occasion de grandes manœuvres. Il a ainsi l'occasion de lui exposer ses idées stratégiques et tactiques. Car, chargé en 1906, de donner à l'Ecole de Guerre un cours d'histoire de la littérature militaire, la lecture des œuvres de Frédéric II, de Guibert, de Napoléon surtout, fut pour lui, suivant ses propres termes, « une révélation ». Il y redécouvre les « éternels principes » : le rapport des forces ; l'adaptation des moyens au but ou, réciproquement, du but aux moyens ; la réunion des forces ; la sûreté ; les lignes de communication, etc... Il édifie une doctrine de l'art de la guerre basée sur ces principes, et entre en conflit avec le commandant de l'Ecole de Guerre, le général Comte de 't Serclaes de Wommersom, dont les idées étaient assez proches de la doctrine française vouée à l'offensive. Le capitaine Galet estime alors devoir se démettre de sa chaire en 1911.

Le roi Albert lui accorde sa confiance ; il le charge en 1912 d'étudier une réorganisation de l'armée belge, se l'attache comme officier d'ordonnance en novembre 1912, époque où une crise d'opinions divisait le Haut Commandement belge.

Pendant la guerre 1914-1918, simple capitaine-commandant, Galet eut un rôle capital, bien que sans aucune responsabilité de fait. A mainte reprise, détenteur de la confiance royale, il fit imposer à un Haut Commandement parfois déconcerté par les événements des vues qui lui paraissaient mieux adaptées à la situation, et qui l'étaient en effet. Le général Galet s'en expliqua plus tard dans un livre qui eut du retentissement.

A partir du 1er mai 1919 il commanda l'Ecole Royale Militaire et en fit un établissement d'instruction de haute valeur. Tout en restant à la tête de cette Ecole, le général Galet

devint chef d'Etat-Major Général de l'Armée le 3 juin 1926. Il provoqua, en octobre 1926, la création d'une Commission d'étude de la meilleure utilisation de nos forts, qu'il présida. A cet objectif limité se substitua une enquête élargie par une Commission pour l'étude du système fortificatif du pays, tandis qu'une Commission Mixte, réunie en 1928 discutait âprement et à fond les problèmes généraux de la défense de la Belgique. Il y eut un rôle important car son influence était prédominante.

Le 26 décembre 1932, la limite d'âge le contraignit à abandonner ses fonctions, qui furent reprises par un de ses disciples.

En mai 1940, rappelé au service, le lieutenant général Galet fut nommé chef de la Mission militaire belge auprès du Grand Quartier Général français. Son rôle dans ces fonctions n'est pas fort bien connu ; il rejoignit le roi Léopold III dès le 19 mai. Revenu à Bruxelles il y mourut quelques mois plus tard.

Sa formation de base était celle d'un mathématicien épris de sciences exactes et de formules greffées sur l'Histoire militaire. Il faut y ajouter une conviction religieuse profonde et austère, de stricte observance protestante. Partisan et préfacier de curieuses théories cosmogoniques émises par deux professeurs de l'Ecole Militaire, Charles Lagrange et Nicolas Brück, il croyait en un déterminisme historique établi sur la structure architectonique du globe terrestre. Esprit à la fois, ou tour à tour, scientifique, dogmatique, mystique, il se rétractait dans une réserve assez froide mais toujours courtoise. Il croyait à la primauté de ses concepts et déclinait toute contradiction.

Bien que l'expérience d'un service actif à la troupe lui fît défaut, sa forte personnalité, sa culture, l'autorité que l'on sentait présente derrière lui, imposaient l'estime et le respect.

Conseiller militaire du Roi pendant la première guerre mondiale, son rôle ne se limite pas à la conduite des opérations de l'armée belge. Son *Journal de campagne* montre qu'à plusieurs reprises il est appelé à exprimer des avis de plus large portée, ainsi le fait-il, par exemple, dans des notes en prévision d'entretiens du Roi le 7 février 1916 avec lord Curzon, le 6 août suivant avec le président Poincaré. Il y défend l'idée que les buts de guerre de la Belgique ne se confondent pas avec ceux de l'Entente et visent à un équilibre plutôt qu'à un écrasement de l'Allemagne.

Au retour de la paix, son sens politique lui vaut la haute estime d'Hymans, ministre des Affaires étrangères, et, en 1928, l'admiration pour ses exposés et ses démonstrations devant la Commission Mixte. « Je les tiens, écrit Hymans dans ses *Mémoires* » (p. 807), pour des documents remar- » quables en dehors de toute techni- » cité, par l'ampleur des aperçus psy- » chologiques et politiques ».

Inquiet des risques que présente pour la Belgique l'ambiguïté de l'accord militaire franco-belge de 1920, le ministre consulte le général Galet. L'avis qu'il recueille dans la conjoncture internationale du moment est moins celui du stratège que de l'homme dont le jugement et la sagacité lui inspirent entière confiance et en faisaient un esprit d'envergure.

Œuvres : Thèmes tactiques pour la compagnie, l'escadron, la batterie et le bataillon, avec une méthode générale de résolution, Bruxelles, Impr. J. De Tangh-Coomans, 1910, 301 pages, 2 pll., 4 cartes, étudie la sûreté d'une manière théorique ; *S.M. le roi Albert, commandant en chef devant l'invasion allemande*, Paris, Plon, 1931, 405 pages, 5 cartes, courte préface du roi Albert. Ouvrage de référence composé avec le concours du général-major Nuyten et rédigé en ordre principal par le lieutenant-colonel B.E.M. van Overstraeten. Couvre la période jusqu'à la bataille de l'Yser incluse.

Emile Wanty.

R. van Overstraeten, *Albert I - Léopold III. Vingt ans de politique militaire belge, 1920-1940*, Bruges, [1949]. — M. Chambord, *Ombres et clartés de la Campagne belge en 1940*, Bruxelles, [1946]. — E. Wanty, « Le Haut Commandement belge avant 1914 », dans *Revue générale belge*, août 1951, p. 586-605 ; février 1952, p. 562-580. — E. Wanty, *Le Milieu Militaire Belge de 1831 à 1914*, Bruxelles, 1957 (*Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Mémoires, collection in-8°*, t. LII, fascicule 3). — I. Beaupain, *Le Lieutenant général Emile Galet, 1870-1940. Biographie succincte*, Auderghem, 1958. — P. Hymans, *Mémoires*, publiés par Fr. van Kalken avec la collaboration de J. Bartier, 2 vol., Bruxelles, éd. de l'Institut de Sociologie Solvay, 1958, vol. 2, p. 806-807.

GALLAIT (Louis - *Joseph*), peintre d'histoire, de portrait et de genre, aquarelliste et graveur, né à Tournai le 10 mai 1810, décédé à Bruxelles le 20 novembre 1887.

Dans sa maison lourdement hypothéquée du 22 rue aux Rats (aujourd'hui, 24 rue Gallait), Marie-Joséphine Deronne, ayant encore la charge de cinq des neuf enfants issus de son mariage avec Ignace Gallait, tragiquement disparu en mai 1822, ne voyait pas d'un œil très favorable s'éveiller chez son fils Louis une vocation artistique bien précocement manifestée. L'enfant put entrer cependant en 1824 à l'École de dessin de Tournai (Académie) où Corneille Cels fut son premier professeur, bientôt remplacé par Philippe-Auguste Hennequin. Cet ancien élève de David devait assurer à Louis Gallait une formation rigoureusement néo-classique, d'abord purement graphique à l'Académie, picturale ensuite, dans son propre atelier. *La Mort d'Epaminondas* (Tournai, Musée des Beaux-Arts), sa première toile historique au sujet antique, en témoigne parfaitement par ses personnages musclés et ses drapés sculpturaux.

Traité dans le même esprit, *Le Denier de César* (Gand, Musée des Beaux-Arts), lui valut en 1832 un premier succès, le grand prix d'histoire au concours organisé dans le cadre de son Salon par la Société des Beaux-Arts et de Littérature de la ville de Gand. Cet encouragement incita le jeune homme à chercher un complément de formation près de Mathieu van Brée à Anvers. C'est là qu'il peignit *Le Christ guérissant l'aveugle*. Exposée à Bruxelles, cette œuvre fut achetée pour la cathédrale de Tournai grâce à une souscription publique. Cette somme récoltée permit au peintre débutant de partir pour Paris. Dans ce creuset des tendances nouvelles, tout en étudiant au Louvre des maîtres comme Rubens, Ribera ou Murillo, dont il tira des enseignements sur les valeurs lumineuses expressives, Gallait devait se forger, au contact d'Ary Scheffer et dans l'admiration de Delaroche, une manière « juste milieu », un romantisme pondéré exprimant des sentiments réfléchis. Il suivait en cela les idées qu'il avait formulées dès 1833 et desquelles procéderait toute sa production : « Bien dessiner, observer » la nature et la prendre sur le fait, » s'inspirer des grandes idées, étudier » les grands maîtres, choisir des sujets » qui attachent le spectateur et qui » parlent à l'âme, voilà le but de la » peinture... et peu importe si c'est » du classique ou du romantique... ».

A Paris, au Salon de 1835, la critique remarqua Gallait « parmi les débutants qui donnent des espérances ». Son tableau, *Le Serment de Vargas* (Londres, Wallace Collection), « noble début d'un talent belge qui » sera français dans un an », lui ouvrit le carnet des commandes pour le Musée historique de Versailles auquel le roi Louis-Philippe consacrait alors une grande part des ressources de sa liste civile. C'est pour cette collection que Louis Gallait peignit notamment le *Portrait du duc de Biron* (Versailles). Cette toile fut exposée dans le salon carré du Louvre en 1836, de même que le *Job* (Lille, Musée des Beaux-Arts), acquis, fait exceptionnel pour un aussi jeune artiste, afin de figurer

au Musée de l'Ecole moderne de France installé au Palais du Luxembourg. Le peintre, désormais bien engagé dans la voie du succès, envoya à Bruxelles, la même année, *Montaigne visitant le Tasse à Ferrare*. Cette production « forte et modérée » annonçait la place que son auteur allait prendre bientôt dans la peinture belge.

En 1841, la réputation de Gallait devint européenne grâce à *L'Abdication de Charles-Quint* (dépôt, Tournai, Musée des Beaux-Arts). Commencée en 1838, cette vaste composition, près de cinq mètres sur sept, avait nécessité plusieurs années d'un labeur assidu : consultation des sources littéraires et iconographiques, recherches graphiques documentaires (par exemple des physionomies et des costumes), études formelles (ensemble, groupements, personnages isolés, détails) furent les principales étapes d'une démarche créatrice appliquée sur laquelle s'appuyait l'exécution matérielle. L'artiste démontrait dans cette immense toile groupant plus de cent personnages une conception du tableau d'histoire parfaitement maîtrisée et servie par un métier accompli. Exposée d'abord à Paris, puis dans divers centres en Belgique, en Europe enfin dans différentes capitales, cette œuvre remporta un succès très considérable, attirant sur son auteur une pluie de distinctions honorifiques : Légion d'Honneur, Ordre de Léopold, diplômes d'honneur de Sociétés des Beaux-Arts se multiplièrent comme les médailles et les réceptions officielles, avec ou sans cantate! Le gouvernement belge, craignant sans doute de voir demeurer en France ou ailleurs cette gloire nationale, chercha à fixer l'auteur de *L'Abdication* dans son pays natal en lui promettant force commandes. Il convient de rappeler qu'avec son sujet dramatique traité gravement dans une composition clairement définie, avec son dessin très appliqué et ses tons nuancés par une lumière subtile, *L'Abdication* fut comme le manifeste de ce qui allait devenir « l'école romantique bruxelloise » opposée aux « anversois rubéniens » par des critiques lassés des œuvres agitées, au dessin négligé et aux excès coloristiques parfois gratuits. Louis Gallait devait être tout au long de sa carrière une figure de proue de cette tendance modérée.

L'artiste, fort en renom, épousa, le 19 mars 1844, Hippolyte Simone Picke, fille d'un riche Belge résidant à Paris. Le couple vint se fixer à Schaerbeek, alors faubourg verdoyant de Bruxelles, dans une maison que l'architecte Cluysenaar adapta en y incorporant un atelier. Gallait y poursuivit une féconde activité de portraitiste, une production de peintre de genre et surtout la création régulière de tableaux historiques. Ses œuvres se vendaient fort bien et, effaçant les tristes souvenirs de son enfance misérable, il se fit petit à petit une importante fortune qui lui permit d'élever dans l'aisance les deux filles issues de son mariage : Amélie, née le 30 décembre 1844 et Marie, née le 8 septembre 1849.

Comme peintre d'histoire, Louis Gallait s'est montré fidèle au romantisme « juste milieu », qui avait fait sa gloire. Par la matière d'abord car il a choisi le plus souvent des sujets tirés d'un passé national, médiéval ou renaissant. Par la manière ensuite puisqu'il a traité les épisodes choisis en évitant tous les excès de sentiments et toutes les outrances de coloris. En se limitant à l'essentiel, il faudrait citer, en 1847, *Le Couronnement de Baudouin de Constantinople* (Versailles, Musée historique), une grande toile, particulièrement chatoyante de par l'iconographie. En 1848, *La Tentation de saint Antoine* (Bruxelles, Palais royal), avec un nu féminin exceptionnel chez Gallait. La même année, *Les Derniers moments du comte d'Egmont* (Berlin-Est, Staatliche Museen) dont la sobriété annonçait *Les Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Hornes* (Tournai, Musée des Beaux-Arts). *Les Têtes*

coupées, titre abrégé imposé par l'expression populaire, suscita à Bruxelles en 1851 une nouvelle vague d'enthousiasme et à Paris, en 1852, un vaste mouvement de curiosité illustré par deux caricatures de Daumier. Il faudrait encore citer d'autres peintures traitées toujours dans le même esprit : *Le Tasse dans sa prison* (1853, Leningrad, Musée de l'Ermitage), *Jeanne-la-Folle* (1856, détruit), *François I au chevet de Léonard de Vinci* (Bruxelles, Collection privée, 1857), *Le remords de Dalila* (1862, Tournai, Musée des Beaux-Arts), *La Lecture de la sentence aux comtes d'Egmont et de Hornes* (1864, Laeken, Palais royal), les portraits équestres de *Godefroid de Bouillon* et de *Charles-Quint* (1873, Bruxelles, Palais royal) et quinze portraits historiques pour la salle du Sénat (de 1872 à 1877, Bruxelles, Parlement). Enfin, Louis Gallait signa en 1882 *La Peste de Tournai* en 1092, œuvre qu'il avait déjà mise au point dans sa vision globale dès 1843 ! Ce fut comme son testament pictural, comme une ultime et grandiose proclamation de ses conceptions du tableau d'histoire. Cette immense toile (dépôt, Tournai, Musée des Beaux-Arts) mesure près de cinq mètres sur huit. Elle suscita des éloges officiels et de vives critiques de la part des tenants du « réalisme moderne » qui n'entamèrent en aucune façon le succès populaire de *La Peste* !

Parallèlement à la grande peinture d'histoire, Louis Gallait produisit tout au long de sa carrière des œuvres pleines de la douceur assez fade d'un romantisme mélancolique qui semble aujourd'hui fait de sensiblerie plus que de sensibilité. Les douceurs aimables de ces scènes de genre ou de ces toiles allégoriques séduisaient alors le public et les riches amateurs payaient fort cher les charmes poétiques du misérabilisme et l'émouvante tendresse d'enfants endormis sur des seins maternels. Exposé à Paris en 1844, le diptyque *Bonheur* et *Malheur* offrait une variation en deux tons sur le thème de la mère et l'enfant que Gallait reprit, près de trente ans plus tard, sous le titre *Paix* et *Guerre*. En 1848, *La Famille du pêcheur* (Leningrad, Musée de l'Ermitage) développait un sujet traité dès 1835 (Amsterdam, Stedelijke Museum). En 1849, *Art et Liberté* (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) montrait un pauvre violoniste, misérable mais riche de son inspiration et libre, premier couplet de la romance du pauvre musicien, suivi en 1850 de *L'Archet brisé* (Ypres, Musée communal), en 1851 de *L'Oubli des douleurs* (jadis à Berlin), en 1858 de *La Chute des feuilles* (dépôt, Tournai, Musée des Beaux-Arts). On pourrait citer encore, en 1852, *Le Chant du prisonnier* (Leningrad, Musée de l'Ermitage) et *La Bohémienne et ses enfants* (Amsterdam, Stedelijke Museum), une maternité teintée d'exotisme par l'exploitation précise et comme « réaliste » d'un souvenir de voyage en Bohême. Ce sujet fut repris en 1875 (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique). Enfin, toujours dans la même veine et sur le même thème maternel, Gallait signa en 1862, *Stella. Souvenir de Rome* (Milan, Collection particulière), tableau également marqué par un exotisme folklorique. Gallait fut donc un troubadour fidèle du sentimentalisme romantique. Toutes ces œuvres apparaissent comme les fruits d'un travail soigné et consciencieux. La technique parfaitement maîtrisée y était mise au service d'un art poli, fait de formes racées, bien définies et de coloris nacrés riches de nuances subtiles.

Comme portraitiste, Louis Gallait développa une importante activité, annoncée dès 1835 par l'énergique *Portrait d'Edouard Fétis* (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) exposé avec succès à Paris d'abord, à Bruxelles ensuite. C'était une œuvre vigoureusement brossée, au fond rouge très intense. Justifiant sa tendance à un romantisme « juste milieu », Gallait n'a conservé cette fougue de l'écriture picturale que pour des petits formats, par exemple, en

1845, le *Portrait des frères Charles et Louis Haghe* (Tournai, Musée des Beaux-Arts), ou, en 1846, le *Portrait de Campan* (*ibidem*), préférant adopter une exécution plus sage dès que les dimensions du support devenaient plus importantes. Les portraits perdaient alors en intensité ce qu'ils gagnaient en raffinement. Le *Portrait de Madame Picke* (*ibidem*), étonnant de distinction, en apportait la preuve dès 1847. L'artiste atteignit un premier sommet dans ce genre difficile avec le *Portrait de Madame Gallait avec Amélie dans l'atelier*, qu'il peignit en 1848, ajoutant à l'avant-plan des chiens qui le révèlent comme un animalier remarquable par une technique étourdissante.

Gallait multiplia surtout les portraits aristocratiques et bourgeois, leur conférant « une allure de bonne » compagnie, un vernis mondain... » hautement goûtés de ses modèles ». Citons, pour se limiter aux principaux, en 1850, quatre portraits de membres de la famille de Biolley, en 1856, le *Portrait de Nagelmackers* (Liège, collection particulière), en 1858, le *Portrait de Madame Allart* (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique), en 1861, le *Portrait de S.S. le Pape Pie IX* (Rome, Vatican), en 1864, le *Portrait de Louis Haghe* (version achevée, Tournai, Musée des Beaux-Arts), en 1865, le *Portrait de Barthélemy Dumortier* (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique), en 1873, le *Portrait d'Eugène Prévinaire* (Bruxelles, Banque Nationale), en 1875, les *Portraits du roi Léopold II et de la reine Marie-Henriette* (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) et enfin, en 1880, le *Portrait de Frère-Orban* (Bruxelles, Banque Nationale). Tous répondent à un mode assez constant de présentation, utilisant pour les fonds, soit un faux paysage avec ciel tourmenté et balustrade chargée de guirlandes de feuilles jaunies, soit d'amples drapés tendus près d'une cheminée ou derrière une table encombrée de quelques documents. Même les portraits pleins de tendresse que le peintre fit de ses petits-enfants, en 1872, Simone Bucheron, en 1874, la future comtesse de Wissocq et, en 1879, Louis Faider, même ces toiles (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) n'échappèrent point à cet aspect convenu. Dans cette abondante production, il convient d'isoler le *Portrait du colonel Hallart* (Tournai, Musée des Beaux-Arts). Dans cette effigie d'un ami intime, Gallait, ayant fait fi de toutes les conventions, signa en 1854 son véritable chef-d'œuvre en ce domaine, original par la pose et l'équilibre efficace entre l'économie des moyens picturaux et la vigueur de la saisie psychologique. Cette présence plus intense caractérise également la plupart des portraits dessinés par Gallait. Les traits de parents ou d'amis y étaient rendus avec aisance, généralement par un travail expressif des trois crayons.

La parfaite maîtrise des techniques graphiques, héritage lointain d'une longue formation néo-classique, se manifeste avec éclat lorsque l'on peut analyser les nombreux dessins préparatoires aux tableaux de Louis Gallait, principalement à ses compositions d'histoire. Cependant, l'artiste utilisa également cette virtuosité technique lorsqu'il s'essaya à la gravure et aussi pour une série de paysages et de vues de monuments qui, formant une modeste partie de son œuvre, ne doivent pourtant pas demeurer dans l'oubli. Les plus anciens témoins en sont des lavis offrant plus qu'un simple intérêt documentaire, des *Vues de Tournai* réalisées vers 1830 (Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I, Cabinet des estampes). Viennent ensuite les souvenirs d'un voyage en Allemagne et en Italie vers la fin de 1839, notamment *La Maison de Dürer à Nuremberg* et *Une rue d'Innsbruck*, deux vues croquées d'un crayon très sûr avec des rehauts blancs pour exprimer la lumière. En 1844, Gallait, durant son voyage de noces, traita en romantique une nature tourmen-

tée, des coins de la forêt de Fontainebleau qu'il saisit en plein air avec la même technique. Il y a enfin des aquarelles avec rehauts de gouache blanche, peintes à l'île de Wight en 1862 et 1866, d'une technique presque impressionniste, réellement surprenante.

Le rayonnement de *L'Abdication de Charles-Quint*, qui avait valu à son auteur décorations et diplômes d'honneur, suscita les premières nominations dans les sociétés savantes et les organismes officiels. En juin 1843, Louis Gallait devint membre d'honneur de l'Académie impériale des Beaux-Arts de Vienne. En août de la même année, il reçut sa nomination comme membre ordinaire et étranger de l'Académie royale des Beaux-Arts de Berlin. En décembre 1845, il entra à la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. Il devait y déployer une grande activité, principalement en y lançant l'idée de la construction d'un palais destiné à abriter les expositions. Ajoutons qu'en 1871 et 1880, Gallait fut directeur de cette Classe des Beaux-Arts et président de cette Académie. En avril 1850, il devint également membre associé de la 4e Classe de l'Institut royal des Pays-Bas et en janvier 1853, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de l'Académie de France ; il en devint membre associé étranger en 1870. Enfin, en juin 1873, Gallait fut nommé membre correspondant de l'Académie royale des trois nobles arts de Saint-Ferdinand à Madrid.

Bien que beaucoup d'œuvres figurent dans des collections particulières difficilement accessibles, l'iconographie de Louis Gallait offre le grand intérêt d'être largement étalée dans le temps. Dès 1833, Charles Haghe a saisi les traits de son jeune ami tournaisien posant devant son premier succès, *Le Denier de César*. En 1836, une lithographie de Baugniet montre Gallait, sombre et romantique, enveloppé dans une vaste cape. En 1841, une médaille le présente de profil ; signée de Braemt, elle exprime le « témoignage d'admiration » de la ville de Gand pour *L'Abdication de Charles-Quint*. En 1852, de nombreux croquis de Tchermak (?) détaillent les péripéties d'un voyage de Gallait en Allemagne et en Bohême. Vers 1860-1865, Arendsen cerne, aux trois crayons, les traits de l'artiste dans la force de la cinquantaine. Citons encore le remarquable buste en terre cuite par Carrier-Belleuse, vers 1870 (Tournai, Musée des Beaux-Arts) et le portrait peint par Geets en 1880 pour la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles ; Gallait y incarne le représentant du Métier des peintres. En 1884, l'artiste a figuré, entouré de ses œuvres, dans un document plus populaire, un supplément offert par l'Econome à ses lecteurs, en guise de prime. Il existe en outre des photographies et toute une série d'autoportraits dessinés dont le plus émouvant, par l'intensité de l'expression grave, est un dessin aux trois crayons, datant de 1877. En 1891, Guillaume Charlier a réalisé le monument élevé dans le parc communal de Tournai par la cité désireuse de bien honorer la mémoire d'un de ses plus illustres fils ; ce bronze représente Louis Gallait en pied, la palette à la main, dressé sur un socle orné de bas-reliefs figurant l'accueil au retour du premier succès gantois, le 23 août 1832, les fastes du jubilé artistique célébré le 9 septembre 1883 et les funérailles du peintre inhumé le 23 novembre 1887. Signalons enfin, en 1893, un buste par Fraikin destiné à l'Académie royale de Belgique et la gravure d'Auguste Danse illustrant la notice publiée par Lucien Solvay en 1919 pour cette même institution.

Serge Le Bailly de Tilleghem.

Registres des naissances, des mariages et des décès déposés aux Archives du Palais de justice à Tournai. — L. Alvin, *Compte rendu du salon d'exposition, 1836*, Bruxelles, 1836. — G. Laviron, *Le salon de 1841*, Paris, 1841. — A. Ferrier, *Deux épisodes de l'histoire des Belges par Gallait et De Biefve*, Bruxelles, 1841. — A. Voisin,

L'abdication de Charles-Quint par M. Louis Gallait. Légende historique et descriptive, Gand, 1841 (deuxième édition, 31 pages pour 22 à la première). — A.-G. Chotin, *Couronnement de Bauduin de Constantinople (1204), par M. Louis Gallait. Notice historique et descriptive*, Gand, 1847. — L. Hymans, *Etude critique sur le dernier tableau de M. Louis Gallait. Salon de 1851*, Bruxelles, 1851 (il s'agit des *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Hornes*). — A. Teichlein, *Louis Gallait und die Malerei in Deutschland*, Munich, 1854. — V. Joly, *Les beaux-arts en Belgique de 1848 à 1857*, Bruxelles, 1857. — M. Sulzberger, *Dalilah. Tableau biblique de M. Louis Gallait*, Bruxelles, 1862. — W.H. Schuetze, *Count Egmont; as Depicted in Painting, Poetry and History, by Gallait, Goethe and Schiller*, Londres, 1863. — E. Chesneau, *Les nations rivales dans l'art*, Paris, 1868. — C. Lemonnier, « Peinture, sculpture, gravure et architecture », dans *Cinquante ans de Liberté*, t. III, *Histoire des Beaux-arts en Belgique*, Bruxelles, 1881. — L. Solvay, *L'art et la liberté. Les beaux-arts en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1881. — H. Beraldi, *Les graveurs du XIX^e^ siècle. Guide de l'amateur d'estampes modernes*, t. VI, Paris, 1887, p. 217. — *Exposition triennale d'Anvers. 1888. Salons réservés aux œuvres de feu Nicaise de Keyser et de feu Louis Gallait*, Anvers, 1888. — A. Henne, *Louis Gallait*, Bruxelles, 1891. — P. Claeys, *Les expositions d'art à Gand. 1792-1892*, Gand, 1892. — E.L. De Taeye, *Les artistes belges contemporains, leur vie, leurs œuvres, leur place dans l'art*, Bruxelles, 1894. — R. Muther, *La peinture belge au XIX^e^ siècle*, Bruxelles, 1904. — P. Lambotte, *Les peintres de portraits*, Bruxelles-Paris, 1904. — L. Rosenthal, *Du romantisme au réalisme. Essai sur l'évolution de la peinture en France de 1830 à 1848*, Paris, 1914. — H. Hymans, *Belgische Kunst des 19. Jahrhunderts*, Leipzig, 1916. — L. Solvay, *Notice sur Louis Gallait*, Bruxelles, 1919. — H. Vollmer, « Gallait », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, t. XIII, Leipzig, 1920, p. 101-102. — P. De Mont, *De Schilderkunst in België van 1830 tot 1921*, La Haye, 1921. — G. Van Zype, *L'art belge au dix-neuvième siècle*, Bruxelles, 1923. — A. Fontaine, *L'art belge depuis 1830*, Paris, 1925. — P. Lambotte (e.a.), *Histoire de la peinture et de la sculpture en Belgique. 1830-1930*, Bruxelles-Paris, 1930. — P. Colin, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930. — P. Colin, *La peinture européenne au XIX^e^ siècle. Le romantisme*, Bruxelles-Paris, 1935. — L. Haesaerts, *Histoire du portrait de Navez à Ensor*, Bruxelles, 1942. — F.-M. Huebner, *De romantische Schilderkunst in Vlaanderen*, La Haye, 1944. — A. Dasnoy, *Les jours du romantisme belge*, Bruxelles, 1948. — P. Fierens, « La peinture au XIX^e^ siècle », dans *L'art en Belgique*, 3^e^ édition, Bruxelles, 1957, p. 431-490. — *The romantic Movement*, catalogue de l'exposition du Conseil de l'Europe, Londres, 1959, p. 253. — F. Novotny, *Painting and Sculpture in Europe. 1780-1880*, Harmondsworth, 1960. — S. Le Bailly de Tilleghem et L. Pion, *Louis Gallait. Tableaux d'histoire et 70 dessins préparatoires*, catalogue d'exposition, Tournai, 1971. — J. Du Jardin, « Louis Gallait », dans *L'art flamand*, t. IV, *La Renaissance du XIX^e^ siècle*, Bruxelles, 1898, p. 17-24. — P. Poirier, *La peinture belge d'autrefois. 1830-1930*, Bruxelles, s.d. — A. Van Lokeren, « Salon de Gand de 1832 », dans *Messager des sciences et des arts de Belgique ou Nouvelles archives historiques, littéraires et scientifiques*, Gand, 1833, p. 165 et suiv. — Ch. Campan, « Exposition. Tableaux d'histoire. Ecole belge », dans *L'artiste. Journal des salons, revue des arts et de la littérature*, Bruxelles, 1833, p. 97. — J. Janin, « Salon de 1835 », dans *L'artiste*, t. IX, Paris, 1835, p. 64. — R. de Beauvoir, « Salon de 1836 », dans *Revue de Paris*, nouvelle série, t. XXVIII, Paris, 1836, p. 115-116. — J. Dafforne, « Modern Painters of Belgium. Louis Gallait », dans *The Art Journal*, nouvelle série, vol. 5, Londres, 1866, p. 101-104. — *Le Tournaisien*, numéro spécial du 10 septembre 1883. — A. Siret, « Louis Gallait », dans *Journal des beaux-arts et de la littérature*, Bruxelles-Paris-Leipzig, 1887, p. 169-170. — G. Verdavaine, « Le monument Gallait », dans *La fédération artistique*, Bruxelles, 1891, p. 586-587. — *Le courrier de l'Escaut*, numéro spécial du 20 septembre 1891. — S. Le Bailly de Tilleghem, « Compte rendu de dissertation doctorale. Louis Gallait (1810-1887) », dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, t. VII, Louvain, 1974, p. 229-230 (Cette thèse non publiée comporte une bibliographie plus étendue et un catalogue de l'œuvre de Gallait comptant plus de 1400 numéros). — Ph. Roberts-Jones, « Honoré Daumier et Louis Gallait », dans *Bijdragen tot de geschiedenis van de Grafische Kunst opge-*

dragen aan Prof. Dr. Louis Lebeer ter gelegenheid van zijn tachtigste verjaardag, Anvers, 1975, p. 277-288. — S. Le Bailly de Tilleghem, « La Formation néo-classique d'un maître romantique : Louis Gallait à l'académie de Tournai », dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, t. IX, Louvain, 1976, p. 170-203.

GERARD (Eric-*Mary*), ingénieur honoraire des mines, chargé de cours aux Ecoles spéciales annexées à la Faculté des Sciences, puis professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège et directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, né à Liège le 22 septembre 1856, décédé à Paris le 28 mars 1916.

A l'issue de brillantes études faites à l'Université de Liège, il obtint, en 1878, le diplôme d'ingénieur honoraire des mines, et, poussé par ses goûts pour l'électricité, entra à l'Administration des télégraphes de l'Etat belge. Il y fut distingué par le ministre Sainctelette qui l'envoya à Paris suivre les cours de l'Ecole supérieure de télégraphie. Il retourna à Paris en 1881 pour remplir les fonctions de secrétaire de la Section belge de l'Exposition d'Electricité, où les premiers usages industriels des courants continus et alternatifs furent révélés au grand public. La même année ainsi que l'année suivante, il fut choisi comme secrétaire du Congrès international des électriciens qui jeta les bases du système pratique d'unités électriques. Les services éminents qu'il y rendit lui valurent l'octroi de la Croix de la Légion d'honneur. En 1881 encore, Eric Gerard reprit la succession de Frédéric Delarge, quand celui-ci renonça au cours de Télégraphie et autres applications de l'électricité dont il était chargé à l'Ecole des mines de Liège.

C'est en 1882 que, prévoyant l'essor de l'industrie électrique et conscient de l'insuffisance de l'enseignement des théories fondamentales et des applications de l'électricité, le sénateur George Montefiore offrit au Gouvernement belge les subsides nécessaires pour fonder, au sein de l'Université de Liège, une école spécialement affectée à la formation d'ingénieurs électriciens. Eric Gerard reçut la mission d'étudier à l'étranger ce qui existait en fait d'enseignements théoriques et pratiques de l'électricité et fut chargé d'élaborer un projet qui permette d'atteindre les objectifs de ce généreux mécène. Les études puis les réalisations matérielles indispensables furent menées activement, ce qui permit à l'Institut électrotechnique Montefiore d'ouvrir ses portes en octobre 1883.

Eric Gerard, qui portait le titre de chargé de cours aux Ecoles spéciales, se vit confier la direction du nouvel institut. Il assumait ainsi une très lourde responsabilité. A cette époque, en effet, il n'existait aucun ouvrage didactique destiné à la formation d'ingénieurs électriciens. Les quelques traités de physique existants présentaient les phénomènes électriques par des développements abstraits qui en rendaient l'assimilation très ardue. D'autres ouvrages, de portée beaucoup moins élevée, se limitaient à une nomenclature descriptive des applications, sans fournir les bases indispensables à une étude approfondie. Eric Gerard se donna pour tâche d'élaborer un enseignement qui coordonne harmonieusement l'exposé des bases théoriques de l'électricité et l'étude des applications.

En 1893, époque de la conversion des Ecoles Spéciales en Faculté Technique, Eric Gerard fut nommé professeur ordinaire à cette nouvelle Faculté. Il y fut désigné comme doyen pendant les années académiques 1896-1897, 1906-1907 et 1912-1913.

L'œuvre scientifique d'Eric Gerard fut considérable. La pièce maîtresse est sans conteste ses *Leçons sur l'électricité* dont la première édition sortit en 1890. Cette œuvre magistrale fut l'objet d'éditions successives, constamment remaniées et amplifiées de manière à présenter les plus récents progrès de la science et de la techni-

que. La 8e et dernière édition parut en 1910. Un second ouvrage intitulé *Cours de mesures électriques* suivit de près le premier. Il fut l'objet de quatre éditions dont la dernière est datée de 1912. En collaboration avec son principal adjoint Omer De Bast, Eric Gerard publia encore un recueil intitulé *Exercices et projets d'électrotechnique*. Pour être complet signalons qu'avant même la publication des ouvrages précités, il avait permis l'impression, sous le titre *Eléments d'électrotechnique*, des notes rédigées par son ami Léon Demany d'après le cours qu'il donnait précédemment aux Ecoles Spéciales de l'Université de Liège.

Rédigées d'abord uniquement à l'intention des élèves de l'Institut, les *Leçons sur l'électricité* eurent un succès considérable. Cet ouvrage fut traduit en plusieurs langues et se trouva bientôt entre les mains de tous les électriciens. Il conféra d'emblée à son auteur une place en vue dans le monde savant et étendit à l'étranger la réputation de l'Institut électrotechnique Montefiore.

Ayant compris que les leçons *ex cathedra* ne pouvaient suffire à préparer ses élèves à la vie industrielle, Eric Gerard organisa dès la création de l'Institut, selon les vues et grâce au don généreux du sénateur George Montefiore, des laboratoires remarquablement équipés. Sous la surveillance d'assistants compétents et d'un chef d'atelier habile, les étudiants s'y exerçaient au maniement des instruments et à l'exécution d'expériences illustrant les théories enseignées.

La réputation de l'Institut y attira bientôt un nombre croissant d'étudiants belges et étrangers de sorte que les premiers locaux se révélèrent très vite insuffisants. Ayant obtenu l'autorisation de transférer l'Institut dans les vastes bâtiments de l'ancienne école des humanités sise rue Saint-Gilles, Eric Gerard l'y installa dès octobre 1891. Grâce à de nouvelles libéralités du sénateur George Montefiore et avec l'aide efficace de son adjoint Omer De Bast, les locaux avaient été préalablement adaptés à leur nouvelle destination. Ils subirent ensuite et à plusieurs reprises d'importantes extensions et modernisations et sont encore occupés actuellement.

Si les éditions des *Leçons sur l'électricité* et du *Cours de mesures électriques* constituent l'essentiel de l'œuvre scientifique d'Eric Gerard, d'autres publications, présentées sous forme de notes ou de mémoires originaux, témoignent de ses qualités de chercheur et de son esprit inventif.

Il apporta notamment d'importants perfectionnements à des instruments de mesure en les dotant de dispositifs d'amortissement électromagnétique, devenus classiques depuis lors. Il suggéra l'emploi d'électroaimants graduateurs dans les circuits utilisés simultanément en télégraphie et en téléphonie, imagina un mode de localisation de défauts dans les câbles, et mit au point une méthode électrique et un procédé magnétique d'enregistrement des courants variables.

Nous donnons ci-dessous une liste, probablement incomplète, des notes et des mémoires dont nous avons eu connaissance. Plusieurs d'entre eux résument le texte de conférences présentées par l'auteur à l'occasion de réunions scientifiques.

L'enseignement de l'électronique à l'Institut Montefiore annexé à l'Université de Liège. Conférence, dans *Revue Universelle des Mines*, 2e série, t. XIV, 1883, p. 700 ; *Emploi du téléphone dans la recherche des dérangements des lignes télégraphiques*, dans *La Lumière électrique*, t. XIX, 1886, p. 408-410 ; *De l'induction propre dans les conducteurs.* Conférence, *ibidem*, t. XX, 1886, p. 292-298 ; *Note sur quelques appareils de mesure apériodiques employés à l'Institut électronique Montefiore à Liège*, *ibidem*, t. XXV, 1887, p. 117-119 ; *Nouveau procédé d'enregistrement à l'aide de la photographie*, dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des*

Lettres et des Beaux-arts de Belgique, 58e année, 3e série, t. XVI, 1888, p. 323, et dans *La Lumière électrique*, t. XXX, 1888, p. 527-528 ; *Un auxiliaire des électromètres*, dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 1891, p. 122-125, et dans *La Lumière électrique*, t. XL, 1891, p. 191-192 ; *Les nouvelles installations de l'Institut électrotechnique Montefiore*. Brochure présentant le texte d'une conférence faite le 8 mai 1892 à l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole des Mines de Liège ; *La soudure par l'arc voltaïque à Combs Wood*. Conférence, dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 1892, p. 217-227 ; *Sur quelques découvertes récentes relatives aux courants alternatifs*. Conférence, dans *Revue Universelle des Mines*, t. XIX, 1892, p. 253 ; *Note sur les installations de transport électrique de la puissance à Gênes*. Conférence, dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 1893, p. 179-188 ; *Des ressources mises par la science électrique au service de la médecine et de la chirurgie*. Conférence à la Société médico-chirurgicale de Liège, dans *Revue Universelle des Mines*, 3e série, t. XXXII, 1895, p. 253 ; *Note sur les courants polyphasés* (avec la collaboration de Georges Henrard), dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 1895-1896, p. 59-86, et dans *L'Eclairage électrique*, t. 7, 1896, p. 200-212 ; *Sur la photographie des corps invisibles*. Conférence, dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 1895-1896, p. 149-162 ; *L'avenir des distributions d'énergie électrique en Belgique*. Conférence, *ibidem*, 1898-1899, p. 85-94 ; *Résultat d'un essai de lampe à arc enfermé fait à l'Institut électrotechnique Montefiore* (avec la collaboration d'Omer De Bast), *ibidem*, 1898-1899, p. 197-198 ; *Nouveaux progrès dans les distributions électriques*. Conférence, *ibidem*, 1899-1900, p. 42-51 ; *Galvanomètre à bobine mobile. Suspension amortissante*, *ibidem*, 1905, p. 238-242 ; *Mesure de la radioactivité des eaux de Spa et des environs* (avec la collaboration de Félix Fontaine), *ibidem*, 1906, p. 241-252 ; *Etude physique des eaux de Spa, radioactivité et point cryoscopique* (avec la collaboration de Hermann Chauvin), *ibidem*, 1913, p. 512-554, et dans *La Lumière électrique*, 2e série, t. 24, 1913, p. 45-46.

Par ses publications Eric Gerard acquit dans le monde scientifique et industriel une notoriété qui le conduisit à participer aux activités d'organismes divers, belges et étrangers.

En 1881-1882, il fut choisi comme secrétaire du Congrès International des Electriciens à Paris.

Par arrêté royal du 17 juillet 1884, il fut désigné comme membre du Comité des essais électriques de l'Exposition universelle d'Anvers de 1885 et secrétaire-rapporteur de ce Comité.

Dès 1893, il fut nommé vice-président d'honneur de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore (A.I.M.).

En 1903, il est nommé membre du jury du concours décennal de mathématique.

A partir de 1904, il fut membre de la direction scientifique de la revue française *l'Eclairage électrique* (devenue *La Lumière électrique* à partir de 1908 puis *La Revue Générale d'Electricité* à partir de 1917).

L'arrêté royal du 18 avril 1905 le nomme membre du jury XI (applications de la physique, y compris l'électricité industrielle), siégeant au Concours universitaire 1903-1905. Il est porté, par ses collègues, à la présidence de ce jury.

Le 24 mars 1909, dès la constitution du Comité Electrotechnique Belge, il est élu président de ce Comité. Il assuma cette charge jusqu'à son décès.

En 1910, il est nommé vice-président du groupe V de la Section belge à l'Exposition de Bruxelles.

Ses clairvoyantes initiatives contribuèrent beaucoup au développement en Belgique des applications de l'électricité. A de nombreuses reprises, des dirigeants d'entreprises et des autorités officielles sollicitèrent son aide, soit pour résoudre des difficultés rencontrées dans les domaines de l'exploitation ou de la construction de matériel électrique, soit pour participer à la réception d'installations électriques importantes. A l'occasion de litiges ou de différends en matière de validité de brevets, il fut souvent amené à donner, au titre d'expert, des avis qui furent très appréciés par les tribunaux.

Ses mérites furent reconnus par de flatteuses distinctions honorifiques belges et étrangères. Citons parmi ces dernières : Officier de la Légion d'Honneur (France) et Officier de la Couronne d'Italie.

Eric Gerard décéda à Paris des suites d'une maladie contractée aux Pays-Bas où il s'était réfugié avec les siens à la fin de l'année 1914, après l'invasion de la Belgique par les armées allemandes.

Iconographie : Deux grands médaillons de bronze, signés Godefroid Devreese, représentant en bas-relief l'effigie d'Eric Gerard sont apposés l'un dans le grand auditoire de l'Institut Montefiore, l'autre dans la salle de conférences de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore.

Jean Listray.

Archives de l'Institut Montefiore, de 1883 à 1914. — Archives de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège, entre 1881 et 1914. — O. De Bast, « Eric Gerard (1882) », dans *Liber memorialis, L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. II, Liège, 1936, p. 476-478. — « Manifestation en l'honneur de M. Eric Gerard à l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de Léopold », chronique dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 2e série, t. VII, 1895-1896, p. 303-321.

GERDEN (François-Christian de), haut magistrat, né à Luxembourg, mort en 1788.

Il fait des études juridiques à l'Université de Louvain où il s'inscrit vers 1730. Les registres d'immatriculation de l'époque ont disparu mais ceux de la comptabilité universitaire indiquent qu'il devint bachelier au cours de l'année académique 1732-1733 et licencié en 1735. Il s'inscrivit au barreau du Conseil de Luxembourg, et pratiqua avec grand succès. Le Conseil privé atteste, en 1748, qu'il est homme de grand mérite, et s'adonne avec assiduité à l'exercice de sa profession. Au cours de la même année, alors que les Pays-Bas étaient occupés par les armées de Louis XV, une vacature se produisit au Conseil de Luxembourg, à la suite de la démission du conseiller Bocholtz. François-Christian de Gerden fit immédiatement acte de candidature et bénéficia de l'appui du Conseil de Luxembourg et du Conseil privé qui siégeait à Aix-la-Chapelle. Son succès était donc assuré. Le 17 juin, les patentes du nouveau conseiller confirmaient sa désignation. La paix signée quelques mois plus tard à Aix-la-Chapelle rétablit la souveraineté de Marie-Thérèse sur les Pays-Bas. Gerden exerça alors pendant une douzaine d'années sa magistrature au Conseil de Luxembourg, tribunal dont les sentences étaient susceptibles d'appel au Grand Conseil de Malines.

En 1735, la présidence du Conseil de Luxembourg devint vacante par suite du décès du baron François-Antoine de Heyden. La charge était convoitée par quatre conseillers, Jean-Nicolas-Lucdovisi d'Orley, François-Christian de Gerden, Henri-François Marchand, procureur général, et Jean-Baptiste Labbaye. Charles de Lorraine transmit les dossiers des candidats au Conseil privé le 6 mars, et spécifia que le Conseil était libre

d'en proposer d'autres. Le choix du nouveau président s'avéra difficile.

Le Conseil privé retint la candidature de Gerden formulant certaines réserves : l'aisance très modeste de Gerden s'accordait mal avec les attributions d'un poste aussi décoratif. On prétend aussi que sa « naissance » et surtout celle de sa femme étaient « médiocres ». Pourquoi ne pas porter à la présidence le receveur des États, Ignace de Feltz, homme riche et capable? Charles de Lorraine se rallia d'emblée à cette dernière suggestion, faisant valoir à son tour l'estime dont témoignaient le peuple et la noblesse à l'influent Ignace de Feltz. Le gouverneur général dressa lui-même une liste de trois candidats : Gerden n'y occupait que la troisième place.

La décision fut prise à Vienne où l'influence du Conseil suprême des Pays-Bas dont les deux candidats étaient Feltz et Gerden était prépondérante. Mais Feltz n'avait jamais siégé dans un Conseil de justice, et le receveur des Etats provinciaux hésitait à le hisser à la présidence. Encore que de naissance modeste et dépourvu de fortune, Gerden était le plus capable des référendaires du Conseil de Luxembourg ; une pension complémentaire lui permettrait de tenir son rang.

Ces considérations prévalurent auprès de Marie-Thérèse qui désigna Gerden. Celui-ci présida le Conseil jusqu'à la fin du règne de Marie-Thérèse et pendant la plus grande partie du règne de Joseph II.

Joseph Lefèvre.

Archives du Conseil privé et de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas autrichiens au dix-huitième siècle*, Bruxelles, 1939 (*Commission royale d'Histoire, collection in-8°*).

GHESQUIERE (Remi - *Aloys*), compositeur, né à Geluwe (Flandre occidentale) le 9 décembre 1866, décédé à Bruges le 10 août 1964.

Fils de Victor Ghesquiere, cultivateur et d'Octavie Cardoen, Remi Ghesquiere passa sa jeunesse au « 't Groot Hof », dans le hameau de Terhand. Il suivit, d'abord pendant deux ans, l'enseignement moyen à Menin, puis, en 1881, il s'inscrivit à l'Ecole normale de Torhout, où il obtint, en 1884, le diplôme d'instituteur et de sacristain-organiste. Son professeur, A. Mervillie, grand admirateur de Bach, lui communiqua son amour pour la musique classique. De 1885 à 1890, il tint les orgues de l'église Notre-Dame à Courtrai. Il y eut des relations très suivies avec le vicaire Guido Gezelle, qui attira son attention sur le folklore des Flandres et l'incita à prendre note des chants populaires et des chansons d'enfants. Ce travail de pionnier aboutit à un ouvrage couronné par la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, édité sous le titre *300 Spelen met zang verzameld in Vlaamsch Belgenland en voornamelijk in West-Vlaanderen* (Gand, 1905). Pendant son séjour à Courtrai, Ghesquiere suivit, au Conservatoire royal de Musique de Gand, les cours de piano sous la direction de Maximilien Heynderickx (1824-1893), d'orgue sous celle de Jozef Tilborghs (1830-1910), d'harmonie sous celle de Leo Moeremans (1861-1937) et de contre-point sous celle d'Adolf D'Hulst (1851-1916). En 1888, il obtint un premier prix d'orgue. En 1890, il fut nommé professeur de musique à l'Ecole normale de Torhout. Le 23 août de la même année, il épousait Clementine Marques. Quatre ans plus tard, en 1894, il accepta les fonctions de sacristain-organiste à Geluwe. Il fonda, dans son village natal, une école de musique (enseignement inférieur), qui fut particulièrement appréciée par l'inspecteur de l'époque, Edgar Tinel. Comme directeur de cette école, il créa une chorale mixte, qui exécuta, notamment, des œuvres de Peter Benoit, Jan Blockx et Oscar Roels. Il fonda aussi un groupe de chanteurs, De Nachtegaal, qui prit part, en 1902,

à la commémoration de la bataille des Eperons d'or à Courtrai et qui, plus tard lors de l'inauguration du monument Rodenbach à Roulers, prêta son concours pour exécuter la *Blauwvoet-Cantate* d'August De Boeck (1865-1937). En 1917, du fait de la guerre, Geluwe dut être évacué. Après avoir exercé, durant vingt-trois ans, une grande activité dans son village natal, Ghesquiere se fixa avec sa femme et leurs dix enfants à Hal, où il fut d'abord nommé maître de chapelle et bientôt organiste de la basilique Saint-Martin. A peine installé à Hal, il fit preuve de ses conceptions d'avant-garde dans le domaine musical et liturgique : en 1918, il composa une messe pour le peuple avec des paroles en flamand, traductions littérales, il est vrai, du *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus*, *Agnus Dei* et *Domine non sum dignus*. Cette partition assez simple, entre le lied et le chant grégorien, impressionna profondément le peuple. Cette messe n'a pas été éditée, excepté le *Sanctus* et le *Domine*, qui furent repris dans *Honderd Geestelijke Liederen*.

Suivant l'exemple du pédagogue suisse Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950), il fonda en 1923 De Zingende Meisjes van Halle. Ce groupe, constitué de fillettes de neuf à treize ans pratiquant le chant et la danse, connut, jusqu'en 1940, un grand succès en Flandre et aux Pays-Bas. Plus tard, Ghesquiere publia l'histoire de ce groupe.

En 1945, renonçant à ses fonctions d'organiste, il quitta Hal pour s'établir à Bruges, où il continua son activité de compositeur et d'organiste. Il rédigea également ses mémoires, qui comptent une cinquantaine de cahiers conservés aujourd'hui dans la famille. Depuis 1962, à la suite d'une fracture de la hanche, il dut garder le lit. Il mourut alors qu'il allait avoir nonante-huit ans.

Œuvres : Sauf indication contraire, il édita toutes ses œuvres lui-même à ses propres frais (Halle, Centrale Muziekhandel, abréviation : H.C.M.).

1. CANTATES : six, entre autres : *O.L. Vrouw ten Doorn*, *Het Vaderhuis*, *De Bo* (inédites).

2. MESSES : Messe sur des paroles en flamand, 1918 (inédite, sauf le *Sanctus* et le *Domine*, repris dans *Honderd Geestelijke Liederen*) ; *Recitatiefmis voor kinderen*, pour une voix et orgue, paroles de Ward Poppe (Averbode, Goede Pers, s.d.) ; *Missa pacis* (*facilis*) *ad duas voces aequales vel ad quatuor voces inaequales* (H.C.M., s.d.).

3. MOTETS : *Benedictus qui venit*, 3 voix (Supplément musical à *Musica Sacra*, 1929) ; *Ecce sic benedicetur*, pour 2 voix et orgue (H.C.M., s.d.) ; *Laudes vespertinae*, *8 motetta ad 1 vel 2 voces aequales cum organo* (*ibidem*) ; *Requiem* (*Pei Jesu*) (*ibidem*).

4. CHŒURS SUR DES TEXTES FLAMANDS : a. de Guido Gezelle : *De Averulle en de Blomme*, 4 voix (Goes, Ars Nova, s.d.) ; *De Kobbe*, 4 voix (*ibidem*) ; *Hoort*, *'t is de wind*, 4 voix (H.C.M., s.d.) ; *De Slekke*, 4 voix (*ibidem*) ; b. d'A. Rodenbach : *God onze Heer*, 3 ou 4 voix (*ibidem*) ; *De Kabouters*, 3 ou 4 voix ; c. de L. Lambrechts : *De dode krekel* et *Bieënvolkje*, 4 voix (*ibidem*) ; d. d'autres : *O Schoonheid*, 4 voix, paroles de R. Ghesquiere (*ibidem*, 1934) ; *De Herderkens*, 4 voix (*ibidem*) ; *Herderslied* et *Kerstnacht*, pour solo et chœur (*ibidem*) ; *Duizendmaal dank*, vieux chant de Noël pour solo et choeur (*ibidem*) ; *Komt allen bij*, vieux chant de Noël français pour solo et chœur (*ibidem*).

5. CHANTS RELIGIEUX : (des centaines de chants, dont environ la moitié fut publiée) : *De godvruchtige zanger* : Deel I (111 chants) - Deel II : *Honderd geestelijke liederen* (H.C.M., 1922 ; édition augmentée de *Dertig geestelijke liederen van Guido Gezelle*, Gand, 1891, contient entre autres dix chants à la Vierge Marie, dont *O Maria die daar staat*) ; *Aan God zij eer*, chant de

Noël (*ibidem*, 1946) ; *Caritaslied* (*ibidem*) ; *Een drieluik : Gy englenstem* (chant de Communion), *Sacerdos in aeternum* (chant pour une première messe), *'t Huwelijksbootje*, chant de mariage (*ibidem*) ; *Gij kind in blanken sluier* (*ibidem*) ; *Gloria ! Gloria !*, chant de Noël (*ibidem*) ; *In 't diepst van den winter*, chant de Noël (*ibidem*) ; *In te speravi*, pour baryton et orgue (*ibidem*) ; *Kerstmis-hulde* (*ibidem*) ; *Kerstvreugde*, 13 chants pour le cercle de famille (*ibidem*) ; *Paaschlied* (*ibidem*) ; *Paschen ! Paschen !* (*ibidem*) ; *Processiemarschen : Credo Domine, Ziet het Lam, Hosanna, Plechtig uit den toren* (*ibidem*) ; *Retraitelieder*en (Averbode, Goede Pers, s.d.) ; *Wie treedt getooid*, chant de louange en l'honneur de sainte Thérèse (H.C.M., s.d.) ; *Zes oude Latijnsche kerstliederen* (*ibidem*) ; *10 Maria liederen* (*ibidem*, 1954).

6. Chants profanes : *Zes landliederen* (Geluwe, auteur, s.d.) ; *Als rofflen de trommen*, marche (Louvain, Jong Volksche Front, s.d.) ; *Het boerke* (H.C.M., s.d.) ; *Drie welkomliederen voor de intrede van Nonkel Jan* (*ibidem*) ; *Gegroet, o schoone gildevaan* (*ibidem*) ; *De Guldensporenslag bezongen*, 11 chants (*ibidem*) ; *Het ouderlijk huis* (*ibidem*) ; *Kaatje moet er bij* (*ibidem*) ; *Liefde en leute*, [20] chants avec accompagnement de piano, paroles de Jacques Ballings (*ibidem*) ; *Slape, slape, doe !*, dans *Het Vlaamsche lied*, Bruxelles, De Standaard, 1920-1921 ; *De Trommel slaat*, marche (H.C.M.) ; *Wandelliedje* (*ibidem*) ; *We zijn kinders van de buiten*, marche pour jeunes paysannes (*ibidem*) ; *Rodenbach zingt*, 14 chants avec accompagnement de piano sur des textes de Rodenbach (*ibidem*, 1955).

7. Chansons pour ennfats : *Zingende harten*, 45 chansons pour la maison et l'école (*ibidem*, 1925) ; *Gezongen kindertoneeltjes*, paroles de N. Doumen (*Na de school thuis, Het Zieke tandje, De vlijtige boerkens, De koning drinkt, Muziek in huis, De vogeltjes, vlindertjes en kindertjes, In den modewinkel, Jeugd en jaargetijden, De wonderdokter, Roodkapje*) (*ibidem*) ; *Kinderliederen met piano en uitbeelding* (1re partie : *De regenruitertjes, 't Sneeuwt, Van 'n klein koninkje, 't Meezeke, Haasjesleven, Rondedans, Zeg smidje, 't Vinkje, In den vasten, De herfstwind.* — 2e partie : *Dansliedje, Mijn gansjes, Nachtsneeuw, Uitgevlogen, De schoenmakersknecht, Een kikker op een kluitje, De Huzaartjes, De straatmuzikanten, Winterdroom, Heidekneuter*) (*ibidem*) ; *Gebarenliedjes* [53], chant et piano, tome 1-4 (*ibidem*), *Meezennestje* [250], petites chansons avec gestes, jeux avec chants, chansons religieuses et de circonstances, 1re-3me partie (*ibidem*) ; *De staalstad*, dans *Het Vlaamsche Lied*, Bruxelles, De Standaard, 1924-1925 ; *Twee oude kerstliederen voor kinderen : Geboren is een kindje, Gegroet o kindje* (*ibidem*).

8. Théatre parlé (avec chants) : *Godelieve van Ghistel* (*ibidem*, 1921) ; *De Veldtocht der Kinderen* (*ibidem*, 1922) ; *God wil het* (Averbode, Abbaye, 1922) ; *Wat grootvader wist te vertellen over den Beloken Tijd* (H.C.M., 1923) ; *Nieuwjaar* (*ibidem*, 1923) ; *In Vlaanderen Vlaamsch* (*ibidem*, 1923) ; *Moeder Eva* (*ibidem*, 1923) ; *Oost, West, 't huis best* (*ibidem*, 1923) ; *Drie meiden en ... maar ééne* (*ibidem*, 1923) ; *Nieuwjaar* (*ibidem*, 1923).

9. Opérettes pour enfants : *Marjolijntje, Elsje, Koolwitje, Kerstsprookje, 'n Lam op het dak, Miss Modern, Beatrijsje, Routendelijn* (inédites).

10. Ouvrage didactique : *Mijn klavierboek*, une méthode de piano en quatre parties (Bruxelles, 1934-1936).

11. Autres ouvrages : *Geschiedenis van de zingende meisjes van Halle, 1923-1941* (H.C.M., 1962) ; études sur le chant pour enfants publiées dans *Opvoedkundig Tijdschrift*, avril et juin 1926 ; études sur la pédagogie des enfants publiées dans *Moderne School*, 13de jaargang, nrs 9 et 10 ; études sur la musique et la liturgie publiées dans *Tijdschrift voor Liturgie*, août 1932, décembre 1934, août 1935, janvier

1948 ; *Levensherinneringen*, environ 50 cahiers (inédits).

L'œuvre du compositeur Remi Ghesquiere se limite, hormis une méthode de piano appréciée, à de la musique vocale. Il n'est pas séduit par les grandes formes vocales mais par les genres intimes. Il a surtout pratiqué le chant dans ses multiples aspects. Il s'intéressa davantage au chant spirituel et profane, au chant populaire et à la chanson d'enfant qu'au chant destiné aux salons. Il était un compositeur autodidacte. Ses chants francs sur un ton populaire frappent par leur simplicité de construction, leur vivacité d'expression et leur sobriété d'accompagnement composé d'accords classiques. Ils sont tout empreints de piété flamande, d'intimité familiale et de joie enfantine. Il est certain que ses chants pour les enfants constituent son plus grand mérite. Sa musique est populaire et pieuse. En vain, on cherchera chez Ghesquiere des harmonies osées et compliquées. Il a une préférence pour la simplicité, la spontanéité, le populaire, le mélodieux, qui sont le propre du chant. Il en puise volontiers les paroles dans l'œuvre poétique de Guido Gezelle, Albrecht Rodenbach, sœur Maria-Jozefa, René De Clercq et Lambrecht Lambrechts. Enfant de son temps, il est un fervent du romantisme flamand et, jusqu'à un âge avancé, il resta un romantique convaincu.

Dans le domaine liturgique et religieux, il était au moins cinquante ans en avance sur son temps. Il s'appliqua déjà en 1918 — peu de temps après l'encyclique *Motu proprio* — à introduire la langue vulgaire dans la liturgie. Il composa, cette année-là, une messe en flamand, qui fut exécutée à Hal, avec l'approbation du doyen Michiels.

Bernard Huys.

L. Lambrechts, « Remi Ghesquiere », dans *Muziekwarande*, 3e année, 1924, n° 12, p. 261-265. — H. Janssens, « Ghesquiere », dans *Algemene Muziekencyclopedie*, vol. III, Anvers-Amsterdam, 1950, p. 70-71. — J. Ceulemans, « Remi Ghesquiere », dans *Artistenblad*, mars 1960. — J. Ghesquiere, « Remi Ghesquiere », dans *Vlaanderen*, 15e année, 1966, n° 90, novembre-décembre, p. 393-394. — M. Boereboom, « Ghesquiere », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 3, Bruxelles, 1968, col. 352-355.

***GIBSON** (Hugh), diplomate, né à Los Angeles le 16 août 1883, décédé à Genève le 12 décembre 1954.

Il se prépara en Europe à sa future carrière. Diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques à Paris, en 1907, il fut admis dans le service diplomatique des Etats-Unis en 1908 ; il y demeura jusqu'en 1938.

La guerre de 1914 le trouva secrétaire de légation à Bruxelles, aux côtés de Brand Whitlock. Il assista à l'invasion de notre pays. Dès le début de l'occupation, il coopéra étroitement avec Herbert Hoover, à la mise sur pied et au fonctionnement de la Commission for Relief in Belgium, qu'il a qualifiée « the greatest humanitarian enterprise in history, conducted under conditions of almost incredible difficulty ». Les liens qu'il noua à ce moment avec le futur président des Etats-Unis devaient durer jusqu'à la fin de sa vie. Ses fonctions à Bruxelles l'amenèrent d'autre part à assurer la défense d'Edith Cavell, exécutée en octobre 1915. Il a relaté les événements de cette époque dans un livre intitulé *A journal from our Legation in Belgium*.

Transféré en 1916 à l'ambassade des Etats-Unis à Londres et chargé ensuite de diverses missions relatives à la restauration de l'Europe après la guerre, il continua à s'intéresser à notre pays, où il avait noué de nombreuses amitiés et où il devait trouver en 1922 la compagne de sa vie, Inès Reyntiens.

Les vicissitudes de sa carrière le ramenèrent à Bruxelles en 1927, après avoir été ambassadeur à Varsovie en 1919 et ministre en Suisse en 1924. Il remplit les fonctions d'ambassadeur en Belgique jusqu'en 1933, date à laquelle il fut transféré à Rio de

Janeiro. Mais il devait revenir à Bruxelles en qualité d'ambassadeur en 1937 et y prendre sa retraite en 1938.

Le 23 juin 1930, l'Université libre de Bruxelles lui avait conféré le titre de docteur *honoris causa* de la Faculté de Droit; à la même époque l'Université de Louvain lui avait décerné le titre de docteur *honoris causa* en Sciences diplomatiques et politiques.

Tandis qu'il remplissait ses fonctions en Belgique, il avait été appelé à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. C'était l'époque où l'attention se concentrait à Genève, sous l'égide de la Société des Nations, sur le problème de la réglementation des armements. C'est ainsi que, de 1926 à 1933, il fut vice-président de la Délégation américaine à la Conférence sur le Contrôle du Commerce des armes, président de la Délégation américaine à la Commission préparatoire de la Conférence du Désarmement, président de la Délégation américaine à la Conférence navale de Genève et président de cette conférence, délégué à la Conférence navale de Londres, président ff. de la Délégation américaine à la Conférence du Désarmement de Genève.

La fin de ses fonctions diplomatiques ne devait pas mettre fin aux relations de Hugh Gibson avec la Belgique. Il fut de 1938 à 1952 vice-président de la Belgian American Educational Foundation et s'acquit ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance de nos universités. Pendant la guerre, il fut président de l'American Relief Administration Association et directeur général pour l'Europe des secours à la Pologne et à la Belgique.

En collaboration avec Herbert Hoover, Hugh Gibson avait publié en 1942 et en 1945 deux ouvrages sur les grands problèmes posés par la nouvelle guerre mondiale.

Les hostilités ayant pris fin, on le revit en Europe, aux côtés de Hoover, que le président Truman avait chargé de coordonner l'action de secours entreprise pour préserver le monde de la famine.

En 1952, il avait été nommé directeur du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes dont le siège était à Genève. C'est là que la mort le surprit.

Ainsi que le dit Hoover dans l'introduction d'un livre dédié à la mémoire de Hugh Gibson, ses amis se souviennent de lui « as a great » gentleman and a great companion ».

Fernand Vanlangenhove.

Archives de l'Université libre de Bruxelles. — F. Vanlangenhove, « Notice sur la vie et les travaux de Hugh Gibson », dans *Rapport sur l'année académique 1954-1955. Université Libre de Bruxelles*, 1961, p. 162. — *Hugh Gibson 1883-1954. Extracts from his letters and anecdotes from his friends*, edited by Perrin C. Galpin, New York, 1956, portrait photographique. — Brand Whitlock, *Belgium under german occupation. A personal narrative*, London, 1919.

GLUGE (Gottlieb - *Gotschalk*), physiologiste et anatomiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Brakel (Westphalie) le 18 juin 1812, décédé à Nice (France) le 22 décembre 1898. Naturalisé belge le 3 juillet 1847.

Gottlieb Gluge appartenait à une famille traditionnellement juive. Son père, Mathias Klucke (nom qui fut dans la suite modifié en Gluge) fut chantre synagonal de la communauté israélite. Sa mère, une dame très pieuse, Ginke (Carolina) Risenberg provenait d'une famille originaire de Francfort s/M.

Ses origines juives et son attachement à la tradition familiale ont eu sur la carrière de Gluge une influence déterminante.

Après avoir terminé les études moyennes au Gymnasium de Detmold, il prend, en 1831, l'inscription à la Faculté de Médecine de Berlin créée en 1810 par Wilhem von Humboldt. Déjà, le premier contact avec cette

université fut pour lui très choquante. Il apprend avec horreur (c'est Gluge qui l'écrit dans une notice biographique dictée par lui-même en 1896) qu'il existait à l'Université, un fonds spécial pour aider à la conversion et au baptême des étudiants israélites.

Il fut un étudiant exemplaire. En 1834, il obtint, au concours, le prix de la Faculté de Médecine pour un excellent travail, encore valable actuellement, sur l'histoire de l'influenza (la grippe), *Die Influenza oder Grippe nach den Quellen historisch pathologisch dargestellt* (Minden, éd. F. Essmann, 1837). Il eut des maîtres incontestablement de grande valeur, dont les noms persistent encore dans nos traités, tels Johannes Müller, Schlemm, Rudolphi, Hufeland, Ehrenberg.

A l'âge de vingt-trois ans, après avoir défendu une thèse d'anatomie pathologique intitulée : *Observationes nonnullae Microscopicae fila (quae primitiva dicunt) in inflammatione spectantes*, il fut proclamé docteur en médecine et chirurgie.

Après avoir obtenu ce diplôme, une seconde déception l'attend qui le décide à s'expatrier. Gluge écrit : « Lorsque, malgré la protection » d'Alexandre Humboldt, malgré celle » de la nièce du roi Frédéric-Guil- » laume III, la duchesse d'Anhalt- » Dessan, lorsque, je le répète, j'avais » acquis la conviction, après avoir ter- » miné mes examens, que je n'obtien- » drais jamais, comme juif, la per- » mission de m'établir comme agrégé à » l'Université de Berlin, j'ai pris la » résolution de m'expatrier. »

C'est vers la France, le pays qui a donné, à la Révolution de 1789, la liberté aux Juifs d'Allemagne, que se dirigea alors le jeune médecin. Il y fut très bien accueilli par les grands maîtres de l'époque, François Magendie et Jean Cruveilhier. Au collège de France, il s'initie aux méthodes expérimentales sous la direction de Magendie et travaille l'anatomie pathologique à l'amphithéâtre avec Cruveilhier. Il collabore et se lie d'amitié avec l'anatomiste Gilbert Breschet. Ses qualités d'excellent micrographe — la micrographie était une science très peu pratiquée à l'époque — le font particulièrement apprécier par ses amis et maîtres. Magendie et le chirurgien Alfred-Armand Velpeau lui confient les analyses des tumeurs.

Rien d'étonnant que le Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles, à la recherche d'éléments compétents pour compléter le corps professoral, au début de son organisation, proposa à Gluge la chaire de physiologie, sur l'avis d'Adolphe Quetelet et à la recommandation d'Alexandre von Humboldt et de François Arago. Gluge accepta et fut chargé, le 26 juillet 1838, comme professeur agrégé, du cours de physiologie.

Une lettre adressée par Breschet à Fohmann, professeur d'histologie à la Faculté de Liège, démontre l'estime dont jouissait Gluge dans les milieux scientifiques à Paris. En voici la teneur : « Monsieur le professeur » Fohmann, ce billet vous sera remis » par Monsieur le Docteur Gluge qui » s'occupe avec zèle et succès de » recherches d'anatomie et de physio- » logie et qui a longtemps étudié à » Berlin sous Monsieur le Professeur » Müller. Ce jeune savant va s'établir » à Bruxelles pour y exercer la méde- » cine et y continuer ses travaux » scientifiques, et particulièrement ses » recherches microscopiques sur la » composition des tissus animaux dans » l'état sain et dans l'état morbide. Je » vous prie d'accueillir ce jeune con- » frère et de lui accorder cet intérêt » auquel ont droit les véritables amis » des sciences. S. G. Breschet. ». Recommandation extrêmement flatteuse mais en réalité de peu d'efficacité : Fohmann, d'origine allemande, était lui-même victime de la xénophobie.

A peine installé comme professeur de physiologie (1838), Gluge introduisit en même temps et de sa propre initiative, un cours d'anatomie pathologique, science devenue partout autonome, inconnue à l'époque dans les

Facultés belges. Il faisait des démonstrations d'histologie pathologique avec son propre microscope, l'Université de Bruxelles n'en possédant pas. Mais les débuts de sa carrière furent pénibles. Malgré l'accueil empressé des nombreux amis et collègues tels que Quetelet, Lequime, Uytterhoeven, d'Udeken, Thiernesse, Gluge ne put échapper à l'hostilité que rencontrèrent bon nombre de ses compatriotes d'un non-conformisme religieux, dans l'exercice de leur carrière professorale ou professionnelle. Un des membres de la Commission médicale s'acharna particulièrement afin que fût refusé à Gluge le droit d'exercer l'art de guérir.

Gluge ne put jamais se débarrasser d'un complexe provoqué par cet ostracisme et il se complut dans un certain isolement. Il ne s'adapta jamais à l'indigence de l'existence de nombreux collègues dont le but dans la vie était de paraître et de conjuguer l'art de faire fortune, avec la jouissance des plaisirs de la table. C'est ainsi qu'il garda sa vie durant à Bruxelles, une amertume envers son entourage universitaire. « Tout en se laissant adopter, il ne s'adapta jamais » (C. Vanlair).

Pourtant, malgré son sourire sarcastique, sa parole ironique et surtout son absence totale du désir de plaire, il conserva fidèlement d'affectueuses amitiés. Notamment avec Quetelet, Valentin de Berne, Stilling de Strasbourg, Magendie et Breschet de Paris. Il fit d'ailleurs de grands efforts pour s'intégrer et, contrairement à son célèbre compatriote, Théodore Schwann, il se naturalisa très vite. Magendie cultivait pour Gluge une grande estime et le considérait comme un excellent chercheur, élément très rare, d'après lui, dans son pays d'adoption.

Dès le début de son professorat, Gluge s'intéressa à la publication d'un atlas d'anatomie pathologique (*Atlas pathologischem Anatomie*), qu'il édita à Jena (1843-1850). A cause de son origine étrangère, les portes de nos hôpitaux ne s'ouvraient pas pour lui. Il obtint alors l'aide très efficace de Seutin, Lebeau, Lequime, Graux, Langelet, Uytterhoeven et Thiernesse, ce dernier, professeur à l'Ecole vétérinaire. Grâce à leur appui, il obtint des pièces anatomiques accompagnées d'observations cliniques. Il disséquait et étudiait les organes dans les locaux universitaires, rue des Sols.

Gluge fut incontestablement un vrai précurseur de l'enseignement anatomo-clinique. Il disait : « C'est » pourquoi l'anatomie pathologique, » y compris les investigations mi» croscopiques, chimiques et expéri» mentales, tiendra toujours une place » très large dans l'étude des mala» dies ». Sur ce point, il était en effet très exigeant envers lui-même et, au cours de ses travaux anatomo-pathologiques, il s'appuyait sur l'observation du malade et demandait simultanément à ses confrères les documents de laboratoire et tout document nécessaire à établir son diagnostic. Malgré l'imperfection de son microscope, il est certain que Gluge fut le premier à décrire la diapedèse des leucocytes. Il a écrit : « J'ai vu plusieurs fois et distincte» ment des globules quitter les capil» laires et disparaître dans les tissus » de la membrane natatoire chez la » grenouille ».

Mais il était surtout fasciné par l'expérimentation. Il cherchait à établir une pathologie générale qui devait remplacer le ramassis d'hypothèses destinées à l'époque à expliquer les processus de pathologie interne. Il était convaincu que l'on pouvait arriver par des méthodes expérimentales à reproduire des processus morbides généraux en rattachant les troubles fonctionnels à des modifications du substrat matériel au niveau des tissus et des humeurs. A ce titre, il doit être considéré comme le créateur de la physiologie pathologique. Il parlait de cela en termes précis : « La pathologie doit être la » physiologie de la pathologie spé» ciale ».

Malheureusement, vu la situation

financière fort précaire de l'Université, Gluge n'obtenait pas le strict nécessaire à un enseignement correct. Il se tourna alors vers l'Ecole vétérinaire où le professeur Thiernesse partagea avec lui ses propres ressources.

On relève, parmi ses études expérimentales, des recherches dans des domaines variés. Citons entre autres sujets abordés : l'urémie après extirpation des reins (1839), une expérimentation sur l'inoculation du cancer (1840), des expériences sur le vol des oiseaux (1848), des expériences sur la réunion des fibres sensibles et des fibres motrices (1840), une expérimentation sur le ramollissement du cerveau (1840), etc. Il aborda aussi l'étude du foie gras, du rein gras et du rein brightique, de l'embolie graisseuse, de l'influence du sympathique sur la transpiration, sur la coagulation du sang, sur la différenciation des nerfs en nerfs moteurs et nerfs sensitifs, sur la contraction musculaire tonique et rythmique (1874), sur l'extirpation de la vésicule biliaire (1885), sur la trichinose (1866).

Adversaire irréductible du « principe vital », il n'admettait pas l'existence d'une force directrice abstraite dominant et réglant le fonctionnement des organes. Son point de vue était considéré à l'époque comme une idée subversive. Dans tous ses travaux, il voulait démontrer que « tout en » faisant une profession scientifique, » on se devait d'être bon clinicien ».

Dans cet état d'esprit, Gluge fonda la Société bruxelloise d'Anatomie pathologique en 1857, sous l'auspice de l'Université de Bruxelles. Professeur depuis 1838, il attendit dix-neuf ans pour réaliser sa conception du perfectionnement de l'art médical destiné à ses élèves. Il était d'avis et ne cessa jamais de répéter que, pour faire des bons cliniciens, il ne faut jamais abandonner l'étude de l'anatomie pathologique, afin d'en tirer un enseignement de physiopathologie. Cette conception bien ancrée fit qu'il imprima à la Société d'Anatomie, dès sa création, une direction anatomo-clinique.

Il présida la Société pendant six ans lorsqu'éclata un incident provoqué par la marée montante des éléments jeunes qui s'insurgeaient contre un certain dogmatisme du maître et contre l'immobilisme du président. En effet, l'article 15 du règlement de la Société disait : le professeur d'anatomie pathologique de l'Université est de droit président de la Société. Le caractère volontaire de Gluge, ses répliques ironiques et tranchantes suscitèrent la contestation des jeunes turcs. Aussi, malgré un discours dithyrambique et flatteur à son égard, prononcé en séance par Marcq qui déclarait : « Messieurs, » notre Société, grâce à l'excellent » esprit qui l'anime, grâce à la sévère » direction que lui imprime un Prési- » dent dont le dévouement et la » science ne se trouvent jamais en » défaut, notre Société, Messieurs, se » trouve dans l'état le plus prospère » et le plus florissant », Gluge démissionna et ne participa plus jamais aux travaux. A partir de l'année académique 1865-1866, il ne figure même pas sur la liste des membres. Il laissait pourtant cette Société médicale en plein dynamisme. Société qui eut une incontestable incidence sur l'enseignement clinique à la Faculté de Bruxelles. Les actuelles séances anatomo-cliniques de doctorat gardent encore l'empreinte et le style des réunions de la Société d'Anatomie pathologique créée par Gluge.

Nombreuses furent les générations de praticiens qui participèrent régulièrement aux réunions de cette Société qui disparut, en 1914, sans être officiellement déclarée dissoute et ne fut plus reconstituée, sous cette forme, après la guerre.

L'activité scientifique de Gluge est considérable dans tous les domaines. Après la publication de l'atlas d'anatomie pathologique, il met au point un ouvrage novateur pour l'époque. Il s'agit d'un traité d'histologie pathologique (*Pathologische Histologie*, Jena,

1850) qui obtint le prix Montyon et fut traduit en anglais. Dans cet ouvrage, Gluge, convaincu que l'aspect macroscopique d'un organe est souvent trompeur et que le diagnostic précis des affections doit être précisé par la microscopie, développe son point de vue.

Sa production scientifique comporte encore 61 notes et mémoires publiés à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique — dont il fut nommé correspondant de la Classe des Sciences le 16 décembre 1843, et membre le 15 décembre 1849 —, et à l'Académie royale de Médecine de Belgique — dont il fut nommé correspondant étranger le 29 octobre 1842, et membre titulaire le 28 janvier 1865 —, ou par différents éditeurs, en Allemagne. Il publia également des articles dans les quotidiens belges et étrangers (*Le Temps*, par exemple) et de nombreux rapports dans les deux Académies de Belgique. La liste de ces ouvrages se trouve dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* (1900, p. 196-200).

Il exista entre Quetelet et Gluge une collaboration fructueuse. Quetelet consultait son ami sur les questions concernant la médecine. C'est ainsi que Gluge le prévint à temps de rejeter les solliciteurs qui voulaient l'embarquer dans l'affaire des « tables tournantes », fort à la mode à l'époque (affaire du Dr Carus). Mais l'ouvrage qui aida énormément Quetelet fut le mémoire *Observations sur l'Homme* que Gluge publia à l'Académie royale de Belgique (*Mémoires des membres de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, in-4°, t. XX, 1847, et t. XXI, 1848). Dans cet ouvrage, il définit l'étude des hommes normaux de vingt et un à trente-trois ans, relate leurs mensurations complètes, le poids, mesure et examen microscopique de tous les viscères, renseignements utilisés par Quetelet dans ses études statistiques. Fait important : Gluge considérait un organe comme normal après vérification de sa structure histologique. A la demande de Quetelet, Gluge fut chargé par la Société pour l'Emancipation de la rédaction d'un précis : *Physiologie* (Bruxelles, A. Jamar, 1850 ; 2e édition, 1853).

Gluge doit être considéré comme le véritable précurseur de l'enseignant-chercheur plein-temps. Dans un article du 9 juillet 1875 publié dans *Le Temps* de Paris, qui traite de la liberté de l'enseignement dans les Universités en Belgique, il écrit : « Les professeurs de l'Université de » Bruxelles sont donc obligés, s'ils » n'ont pas une fortune particulière, » de considérer le professorat comme » l'accessoire et de rechercher d'autres » moyens d'existence. Que devient » alors la science ?... »

Son esprit positiviste fut surtout remarqué lors de l'affaire Louise Lateau (1875), la stigmatisée de Bois-d'Haine dont l'observation a empoisonné de nombreuses séances à l'Académie de Médecine et fait se dresser les uns contre les autres de nombreux académiciens (*Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 3e série, t. IX, 1875, p. 593-596). Gluge s'opposa violemment à l'acceptation de ce miracle.

Peu entouré, probablement par manque d'intérêt des médecins de l'époque pour l'anatomie pathologique, comme en général pour les sciences de base, il collabora volontiers avec des rares collègues, surtout parmi ceux de l'Ecole vétérinaire d'Etat.

Il dirigea le travail de thèse d'Hippolyte Rossignol, travail intitulé *Recherches anatomiques, cliniques et expérimentales sur la nature et les causes de l'Emphysème pulmonaire* (Bruxelles, 1849). Rossignol, de nationalité française, professeur de technique chirurgicale et pathologique externe, a introduit, dans la physiologie pulmonaire, la notion de « l'entonnoir », terme qui se modernisa et devint « canal alvéolaire ». Gluge envoya aussi son assistant, Paul Heger, à Vienne chez Salomon Stricker.

Les travaux anatomo-cliniques de Gluge firent de lui un clinicien réputé. Sa clientèle était très étendue et fructueuse. Fort heureusement d'ailleurs, car l'Université ne pouvait lui accorder comme traitement annuel que deux mille francs, somme totalement insuffisante pour assurer l'existence décente d'une famille avec trois enfants.

Ses dernières années furent assombries par l'état précaire de sa santé. Il souffrait d'asthme et de graves troubles oculaires. D'autre part, les événements politiques extérieurs l'avaient fortement attristé et déprimé. Le regain d'antisémitisme en France (affaire Dreyfus) et, en Belgique, la même idéologie prônée par Edmond Picard, lui faisaient prévoir une grave crise de la liberté de conscience. En 1896, il écrit ces quelques phrases sans fard, avec la lucidité qui le caractérise : « J'ajouterai quelques considérations » qui présentent quelque intérêt dans » ce moment où une partie de l'Europe » est occupée à faire revivre les pré- » jugés de race, de religion du moyen » âge qui ont retardé pendant des » siècles le progrès des sciences ».

L'Université de Berlin rendit un hommage chaleureux à Gluge dans une lettre datée du 15 août 1892 de du Bois-Reymond qui lui adresse des félicitations à l'occasion de son jubilé de cinquante années de diplôme (1835). Tout en s'excusant d'un retard assez long — sept années —, les autorités lui délivrent, suivant la tradition, un second diplôme en le félicitant pour ses travaux scientifiques.

Plein d'amertume, il avait envoyé, en 1873, sa démission au Conseil d'Administration de l'Université, avec cette mention d'un homme triste et aigri : « J'emporte dans ma retraite » le souvenir des services que j'ai » rendus ». Après trente-quatre ans d'enseignement, il se retira à Nice chez sa fille, Madame Jaffé.

Gluge mourut, dans cette ville, entouré de sa famille. Il fut enterré au cimetière juif de Nice où sa tombe existe toujours.

Pour perpétuer le souvenir de leur père, Monsieur et Madame John Jaffé ont fondé à l'Académie royale de Belgique, le 25 janvier 1902, un prix qui porte le nom de Théophile Gluge, destiné à récompenser, tous les deux ans, les auteurs belges ou étrangers du meilleur travail de physiologie.

Salomon Zylberszac.

C. Vanlair, « Notice sur Gottlieb Gluge », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 66e année, Bruxelles, 1900, p. 153-200, portrait, annexes, liste des publications de Gluge. — « Mort du docteur Gluge », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1898-1899, p. 317-318. — Toute la documentation qui se trouvait dans la famille Gluge fut détruite par les troupes nazies lors de l'occupation de Nice.

GOES (Mathias van der), imprimeur, éditeur, né en Zélande en ?, décédé à Anvers en 1492.

Les armoiries de la ville de Goes, en Zélande, figurant sur une des marques typographiques de l'imprimeur Mathias van der Goes, on peut supposer qu'il naquit dans cette localité, hypothèse que vient appuyer la similitude des noms de l'imprimeur et de la ville. Un document d'archives signale que le père de Mathias van der Goes se prénommait Jan, mais on ignore où et quand il épousa Katlijne Houtmart, alias Van der Meere, et quand naquirent leurs deux fils, Jan et Mathijs. Van der Goes fut reçu maître imprimeur dans la gilde de Saint-Luc à Anvers en 1487. Il mourut quelques années plus tard, en 1492 ; la tutelle des enfants fut confiée aux libraires Joos van der Offen et Willem Houtmart (un parent de la veuve) et au poissonnier Willem Aerts, comme le révèle un document du 18 octobre 1492. Le 19 novembre, Katlijne Houtmart se remaria avec Goovaert Back, relieur puis imprimeur et libraire à Anvers, peut-être un proche collaborateur de Mathias van der Goes car leurs activités se ressemblent par le choix des textes, le format des

livres, le peu d'éditions datées ; toutefois le fait que Back, en épousant la veuve de Van der Goes, reprit l'atelier et le matériel typographique de son prédécesseur, suffirait à expliquer cette analogie dans la carrière des deux imprimeurs.

Mathias van der Goes fut le prototypographe d'Anvers. Il y imprima entre 1481 et 1492 près de quatre-vingt-dix ouvrages — la plupart non datés — religieux, scientifiques ou littéraires, en latin et en néerlandais. On peut citer des livres de piété : *Boexken vander officien ofte dienst der missen* de Simon de Venlo, 8 juin 1481, la première édition datée de l'imprimeur et le troisième livre en néerlandais paru dans les Pays-Bas du Sud ; *Sermones quatuor novissimorum* et *Cordiale de quatuor novissimis*, méditations sur les fins dernières de l'homme ; des traités religieux de Thomas d'Aquin, Bonaventure, saint Augustin, saint Bernard et Jean Gerson ; des livres de sciences d'Albert le Grand (*Tractatus de secretis mulierum et virorum*), d'Aristote (*Secreta secretorum*), de Johannes Jacobi alias Kamitatus (*Regimen contra pestilentiam*) et de Michel Scot ; une grammaire latine (*Ars minor*, d'Aelius Donatus), des œuvres de littérature : *Boeck van Tondalus vysioen*, Ovide, Le Pogge, Aeneas Silvius, etc., une ordonnance monétaire. Son dernier livre parut après le 20 mars 1492 : *Der sondaren troest, oft die spieghel der consciencien* de Jan van Remmerswael.

Mathias van der Goes adopta pour toutes ses publications (à l'exception de la dernière, plus petite) une mise en page uniforme et le format in-quarto, ce qui permettait de relier ensemble des ouvrages souvent courts mais susceptibles par leur contexte d'être combinés entre eux. Quelques-unes de ces publications sont illustrées de gravures sur bois dues à un anonyme, le Second Graveur d'Anvers.

Deux périodes typographiques caractérisent la production de Van der Goes. De 1481 à 1484, l'imprimeur fit usage de deux séries de caractères gothiques ; on reconnaît dans le premier celui qu'utilisèrent à Delft en 1477-1478 Jacob Jacobszoon van der Meer et Mauricius Yemantszoon van Middelborch ; comme la femme de Van der Goes s'appelait Van der Meere, on pourrait supposer qu'elle était apparentée à l'imprimeur Jacob van der Meer et que Van der Goes a fait son apprentissage à Delft chez les deux associés auxquels, à l'époque de son mariage, il aurait acheté ses premiers caractères. Le second caractère est l'œuvre du Graveur de poinçons de la Flandre orientale. De la fin de 1484 à la fin de 1486, Van der Goes ne publia rien. De fin 1486 à 1491, il employa cinq nouvelles séries de caractères gothiques, deux conçues par Johan Veldener (imprimeur et graveur de caractères actif en Hollande et à Louvain de 1474 à 1486 environ), une troisième qu'il n'employa qu'une fois, une quatrième utilisée en 1491 seulement, une dernière enfin, gravée par Henrick Pieterszoon die Lettersnider, et qui apparaît dans l'ultime impression de Van der Goes, en 1492. On retrouve dans les impressions de Goovaert Back ces deux derniers caractères.

De 1487 à sa mort, Van der Goes vécut et travailla « in het Vogelhuys, » buyten de Cammerpoorte, opte » Steenhouwersveste » (à la Cage d'oiseau, à l'extérieur de la Cammerpoorte, sur le rempart des Tailleurs de pierres) ; il avait acheté cette maison le 8 janvier 1487. Goovaert Back s'y installa après son mariage avec Katlijne Houtmart. Les deux très belles marques typographiques que Mathias van der Goes apposa à partir de 1487 sur ses éditions n'évoquent pas l'enseigne de son atelier, mais représentent, l'une un homme sauvage soutenant les armoiries du Brabant, l'autre un navire battant pavillon aux armes impériales et d'Anvers, et timbré du monogramme de l'imprimeur ; au bastingage sont suspen-

dus des écussons parmi lesquels on reconnaît les armes de la Zélande et de la ville de Goes.

Anne Rouzet.

Ph. Rombouts & Th. van Lerius, *De Liggeren en andere historische archieven der Antwerpsche Sint Lucasgilde*, Antwerpen, 1846-1876, t. I, p. 39. — J.W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au XV^e siècle*, La Haye, 1868, p. 96-98. — G. Van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, Antwerpen-Gent, 1883-1884, t. I, p. 183-185 (*Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen*, 13-14). — W.M. Conway, *The woodcutters of the Netherlands in the fifteenth century*, Cambridge, 1884, p. 175-177, 307-308, 340. — F. Olthoff, *De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen*, Antwerpen, 1891, p. 38-40. — J.W. Enschedé, « Typographische opmerkingen over enige Nederlandsche incunabelen, » dans *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, I, 1903, p. 87. — K. Haebler, *Typenrepertorium der Wiegendrucke, II, Italien, Die Niederlände, Frankreich, Spanien, Portugal, England. Übersichten*, Halle-Leipzig-New York, 1908, p. 209-210 (*Sammlung Bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten*, 22-23). — B. Kruitwagen, « De oude drukken van de « Stella clericorum » met het acrostichon : Anthoine Caillaut », dans *Het Boek*, 3, 1914, p. 258. — E. de Bom & H. Pottmeyer, « De incunabelen of wiegedrukken van den Hoofdbibliotheek der Stad Antwerpen », dans *Het Boek*, 8, 1919, p. 188-189. — J. Cools, « Godevaert Bac », dans *De Gulden Passer*, 1, 1923, p. 174. — A. Vincent, « La typographie en Belgique au XV^e siècle », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, t. I, Bruxelles, 1924, p. 81-82. — R. Juchhoff, *Drucker- und Verlegerzeichen des XV. Jahrhunderts in den Niederlanden, England, Spanien, Böhmen, Mähren und Pölen*, München, 1927, p. 2-3. — M.L. Polain, « La situation d'Anvers dans l'imprimerie des Pays-Bas au XV^e siècle, dans *De Gulden Passer*, 5, 1927, p. 241-243. — F. Schauwers, « De Incunabeltijd, I, Historisch overzicht », dans *De Gulden Passer*, 20, 1942, p. 204. — *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum*, London, 1967, t. IX, p. LVIII-LIX, 178-184. — *Bibliotheca Belgica*. Bibliographie générale des Pays-Bas. Fondée par F. Vander Haeghen, Rééditée sous le direction de M.-Th. Lenger, Bruxelles, 1964-1970, t. IV, p. 88. — W. & L. Hellinga, *The fifteenth-century printing types of the Low Countries*, Amsterdam, 1966, t. I, p. 67-69 ; t. II, p. 388-389. — *Le cinquième centenaire de l'imprimerie dans les anciens Pays-Bas*. Exposition à la Bibliothèque royale Albert I^er, Bruxelles, 1973, p. 360-376.

H

HANNECART (Georges-*Désiré-Jules*), industriel, né à Bellecourt le 15 avril 1887, décédé à Boitsfort le 28 février 1950.

Ingénieur civil métallurgiste sorti de l'École des Mines de Mons en 1908, Hannecart fit son service militaire aux Chasseurs à pied, puis entra aux usines de la Providence à Marchienne. Les années de guerre lui valurent cinq chevrons de front, une blessure à Pont-Brûlé, puis une incorporation dans une unité de génie, enfin le commandement de la T.S.F. à Calais en 1918. Capitaine à ce moment, il fut promu commandant de réserve le 21 juillet 1933.

Une carrière d'ingénieur conseil ne l'occupa que brièvement puisqu'en 1923, ses connaissances techniques et ses dons d'organisateur lui valurent la charge de chef de la Délégation belge à la Mission interalliée de Contrôle des Usines et des Mines de la Ruhr. Cette tâche, remarquablement accomplie, ne pouvait manquer d'attirer sur lui, en 1925, les yeux du ministre des Affaires étrangères Vandervelde, qui justement se trouvait devant la nécessité de réorganiser la direction générale du Commerce extérieur. Depuis 1920, ces bureaux réunis à ceux de la direction générale de la Politique, étaient dirigés par des diplomates peu armés pour résoudre les problèmes économiques qui se posaient. Il était indispensable de donner à cette direction générale l'ampleur exigée par la situation économique, d'assurer des liaisons étroites avec le monde des affaires et d'imprimer une impulsion solide à nos relations commerciales avec l'extérieur. Nommé le 28 décembre 1925 conseiller commercial et chargé a.i. de la direction générale du Commerce, Hannecart mena cette tâche à bonne fin et put léguer à son successeur F. Van Langenhove un instrument mis au point. Lui-même souhaitait reprendre sa liberté ; de son côté le ministre ne désirait pas prolonger, au-delà du nécessaire, cette situation par définition transitoire. Le 20 juin 1927, un arrêté royal mit donc fin à sa mission.

Dès lors, il put multiplier ses activités, ses postes d'administrateur-délégué ou de président du conseil dans de nombreux organismes et entreprises, dont nous ne citerons que le Cartel international du Ciment, les Ciments d'Europe orientale, les Cimenteries et Briqueteries réunies, les Usines Métallurgiques du Hainaut.

Rappelé sous les armes au moment de la mobilisation de l'armée le 29 août 1939, Hannecart fut détaché en qualité d'officier spécialiste au Service de mobilisation de la nation du ministère de la Défense Nationale, que dirigeait le général Theunis et qui, outre quelques officiers d'active, comprenait, avec leur grade d'officiers de réserve, des personnalités dirigeantes du monde des affaires. Un Office des

approvisionnements y fut créé sous la direction du général Gaston Blaise, vice-gouverneur de la Société Générale, assisté du capitaine René Boël, administrateur-délégué de Solvay et Cie. Sa mission était de veiller à pourvoir le secteur économique du contingent d'importation en matières indispensables pour assurer le ravitaillement de l'industrie et le maintien des entreprises en activité. Hannecart y fut affecté.

Quant survint l'agression du 10 mai 1940, les officiers appartenant à cet office furent chargés des opérations d'évacuation des stocks. Les étapes du repli qu'ils durent eux-mêmes effectuer furent Middelkerke, Le Tréport, Saint-Germain-en-Laye, Paris, Saint-Gaultier, Boulogne-sur-Gesse.

A la capitulation française le 18 juin 1940, Hannecart accompagna le colonel Beretze à Lisle-en-Dodon, où se constituait l'Office de liquidation et d'identification des marchandises en France, et en devint le président.

Le rapatriement des Belges que l'invasion allemande avait fait refluer en France devenait, suivant une déclaration du Premier Ministre dans une allocution prononcée à Vichy le 21 juillet 1940, à l'occasion de la fête nationale, la préoccupation dominante du gouvernement. La mission de l'organiser fut confiée à Hannecart. Pour en faciliter l'accomplissement, il fut, le 20 août, assimilé au rang d'officier général au titre de Commissaire au rapatriement des réfugiés et militaires belges évacués en France. A la même date, Pierlot lui remettait, à l'intention du Roi, une note exposant qu'il était placé en France dans une situation rendant toute action gouvernementale politiquement impossible.

Le 1er septembre 1940, Hannecart avait, à sa demande, cessé de faire partie du cadre de réserve. A la libération, un arrêté du 28 novembre 1944 mettait fin à son assimilation au grade d'officier général, la mission qui l'avait motivée étant depuis longtemps terminée.

Sous l'occupation allemande, le ravitaillement alimentaire de la Belgique en dehors du blocus allié était un sujet de grandes préoccupations. Le 16 février 1941, Gutt, ministre des Finances, écrit secrètement de Londres à Hannecart, sous son pseudonyme de « Pullman » : « Il faut manger ; pour » manger il faut acheter, pour acheter » il faut vendre, pour vendre il faut » produire. On voudrait ne produire » que du matériel qui ne soit pas de » guerre, on ne peut pas car tout est » guerre ». Gutt ajoutait cet avertissement : « Le tout est dans la façon dont » on fait cela et dans les rapports avec » les Allemands ». Il y avait là pour de nombreux industriels un délicat cas de conscience. Galopin, gouverneur de la Société Générale, que beaucoup d'entre eux consultaient, excluait toute production de fabrication militaire pour le Reich. Il fut abattu par des agents de l'organisation fasciste De Vlag en 1944. De son côté Hannecart, au cours d'une promenade à cheval, essuya, sans être blessé, un coup de feu dont l'auteur ne fut pas identifié.

Après la guerre la documentation dont il disposait présentait de l'importance pour la question royale. Il décéda, au moment où il était sollicité d'apporter son témoignage.

Jacques Willequet.

Archives du Ministère des Affaires étrangères. — Ministère de la Défense Nationale, fiche matriculaire. — Centre de recherches et d'études historique de la Seconde guerre mondiale. — Renseignements communiqués par MM. Robert Hannecart et Fernand Vanlangenhove. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, (1971), p. 179. — *Rapport de la Commission d'Information instituée par S.M. le Roi Léopold III le 14 juillet 1946*, Luxembourg, Imprimerie St-Paul, 1947, annexe 100, p. 149.

HAVART (Gilles-Albert), imprimeur, né à Mons le 25 avril 1671, y décédé le 6 mars 1725.

Fils de Gilles-Ursmer Havart et de Jeanne Peruelz ou Pernez, il

reprit l'imprimerie paternelle en 1692. Le 31 octobre 1701, il se rendit adjudicataire de la maison du « Paradis » en suite de décret de rendue à nouvel héritier. La ville de Mons étant occupée par les Français, Gilles-Albert Havart fut autorisé par l'intendant du roi Louis XIV à exercer le métier d'imprimeur, mais, par la suite, dut se faire délivrer le 3 juillet 1698 de nouvelles lettres patentes par le gouvernement espagnol. Il exploita son établissement typographique jusqu'à sa mort. Il n'imprima qu'un petit nombre d'œuvres littéraires, notamment en 1713, une tragédie en cinq actes de Gilles-Joseph de Boussu, intitulée *Hedwige, reine de Pologne*. En sa qualité d'imprimeur du souverain et des Etats de Hainaut, il se consacra surtout à la publication d'actes officiels tels que placards, édits, décrets, règlements et ordonnances émanant du prince, du Conseil de Hainaut, du grand bailli et des Etats du comté. Le 12 mai 1711, il fut nommé libraire du chapitre de Sainte-Waudru. Il possédait aussi le monopole du papier timbré et la spécialité de la vente du parchemin et du vélin.

Le 2 février 1699, Gilles-Albert Havart épousa Bonne-Thérèse-Claire Deprez dont il eut sept enfants. Six d'entre eux moururent en bas âge, leur fils unique survivant étant né à Mons le 23 décembre 1700. Vers 1717, l'adversité s'abattit sur la maison Havart. Bonne Deprez fut atteinte d'une hémorragie qui la rendit invalide jusqu'à sa mort survenue le 12 décembre 1718. Son mari fut frappé de la goutte aux mains et aux pieds, ce qui le rendit incapable d'un travail régulier. Il perdit une grande partie de sa clientèle, se laissa aller au découragement et s'efforça d'oublier ses déboires au cabaret. Son fils, Florent-Joseph, mécontent de sa conduite, quitta la maison et exigea une provision de vivres de trois cents livres par an. Le 29 novembre 1721, Gilles-Albert Havart se remaria à Catherine Francqué, dont il eut un fils, Jean-François-Joseph, né à Mons le 25 avril 1723. Cette circonstance indisposa encore davantage contre lui le fils de son premier lit. Le 30 juin 1720, Gilles-Albert Havart avait été mis sous conseil judiciaire et, après sa mort, sa veuve devint propriétaire de la maison du « Paradis » et s'efforça de continuer les affaires.

Robert Wellens.

Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé espagnol, carton n° 1280. — Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 5, p. 718. — Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 199. — Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 403. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 361-368. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 396-400. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 70-74 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

HAVART (Gilles-Ursmer), imprimeur, né à Mons le 15 décembre 1635, y décédé le 5 décembre 1704.

Fils de Jean Havart et de Catherine Descamps, il apprit le métier d'imprimeur dans l'atelier de son père. Après le décès de celui-ci, il continua à le pratiquer sous la direction de sa mère jusqu'à la mort de celle-ci survenue en décembre 1659. Le 14 juin 1659, il épousa Jeanne Peruelz ou Pernez et cette circonstance l'amena à se séparer de son frère Jean et de sa sœur Jeanne-Catherine qui continuèrent l'exploitation de l'imprimerie paternelle, au Mont-Parnasse. Le 12 mars 1660, Gilles-Ursmer Havart se fit octroyer des patentes d'imprimeur et ouvrit un nouvel établissement typographique, non loin du Grand Marché à l'enseigne du « Paradis ». Il eut la chance d'obtenir la clientèle du collège de Houdain et tenta même de se faire accorder le droit d'imprimer seul les classiques

et autres ouvrages à l'usage de cette institution. Les échevins de Mons s'opposèrent à ce monopole. Le 5 avril 1664, Gilles-Ursmer Havart reprit la maison paternelle, rue de Nimy, et changea l'enseigne du « Mont-Parnasse » en celle du « Paradis ». Il imprima principalement des actes officiels, des classiques latins et des tragi-comédies. Signalons aussi qu'en 1686, il édita un ouvrage de médecine dû à Jean O' Dwyer, médecin pensionnaire de la ville de Mons, intitulé *Querela medica, seu planchus medicinae modernae status*. Il eut parmi ses apprentis Jean-Christophe Malte, natif de Mons, qui s'établit comme imprimeur à Lille en 1677.

Robert Wellens.

Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé espagnol, carton n° 1279. — Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 5, p. 718. — Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 163. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 313-318. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 392, 395. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 69-70 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

HAVART (Jean), libraire et imprimeur, né à Mons le 2 mai 1599, décédé en 1652.

Fils de Jean Havart, probablement de nationalité française et de Jeanne Laloz, il travailla pendant quelques années dans l'imprimerie de Charles Michel, le successeur de Roger Velpius à Mons. Après que celui-ci eût abandonné son établissement typographique, Jean Havart résolut de prendre sa succession, non sans rencontrer l'opposition d'autres libraires et imprimeurs montois, tels François de Waudré, Claude Hénon et Jean Bellère. Dans une requête adressée au Conseil privé, ces trois imprimeurs estimaient qu'il fallait interdire à Jean Havart l'exercice de la profession d'imprimeur dans les Pays-Bas, car ils le considéraient comme étant de nationalité française. Dans sa demande d'autorisation, Jean Havart insistait sur le fait que dès sa jeunesse, il s'était initié à l'imprimerie et qu'il avait passé un certain nombre d'années dans l'atelier typographique de Charles Michel. Sa candidature fut soumise à une instruction par le Conseil privé. Finalement, des lettres patentes d'imprimeur et de libraire lui furent délivrées au nom du roi Philippe IV le 20 mars 1628.

Jean Havart s'établit d'abord rue d'Havré, à l'enseigne de l' « Aulne d'or », puis rue de la Chaussée à l' « Escu de France ». Il y demeura de 1630 à 1633 et, cette même année, il fit l'acquisition d'une maison sise rue de Nimy, près des Minimes, où il habita jusqu'en 1642. Le 28 avril 1642, il se rendit acquéreur de la maison de Saint-Nicolas, dans le haut de la rue de Nimy, joignant au couvent des Filles de Notre-Dame. Dès lors, l'établissement de Jean Havart porta l'enseigne du « Mont-Parnasse ». Comme marque typographique, il adopta une vignette représentant une tête de face, accostée de deux cornes d'abondance, avec au-dessous les initiales I.H. Parfois, cette vignette fut remplacée par un cartouche au centre duquel se trouvait le monogramme I.H.S.

Jean Havart peut être considéré comme un des imprimeurs notables de Mons. Plus de septante ouvrages sortirent de ses presses. Parmi ceux-ci figurent divers ouvrages de Gilles Waulde, Maurice Bourgeois et Philippe Brasseur, les *Annales de la province et comté d'Haynau* de François Vinchant et un curieux opuscule relatif à un cercle littéraire qui se tenait chez la demoiselle de Vignacourt, chanoinesse de Sainte-Waudru, intitulé *Les loix de la plus belle, nompareille, et triomphante bande de chez Mademoiselle de Vignacour*. Il imprima aussi le règlement primitif de la confrérie de la Miséricorde de Mons en

1636 et, en 1640, un ouvrage du grammairien montois Maximilien de la Haize qui avait pour titre *Les coniugaisons de la langue françoise. Ioint un abrégé pour en peu de temps se former à la vraye ortographe.* Nous citerons encore une intéressante relation d'un voyage qu'Antoine de Rombise, né à Mons vers 1600, fit en France et en Italie en 1634 : *Itinerarii per diversa Galliae ac Italiae loca memores notae* (1639) et une édition des *Chartes nouvelles du Pays et Comté de Haynau* (1642).

Après sa mort, sa veuve, Catherine Descamps, qui lui donna six enfants, continua à diriger l'imprimerie de 1652 à 1658. Elle imprima notamment en 1658, le *De Febre maligna* du docteur Adrien Cospeau, médecin pensionnaire de la ville de Mons.

Robert Wellens.

Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé espagnol, carton n° 1277. — Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 5, p. 718. — L. Devillers, « Le cercle de l'hôtel de Vignacourt à Mons », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. V, 1864, p. 173-177. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 249-281 ; 308-311. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 390-391. — E. Matthieu, « Maximilien de la Haize, grammairien montois », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 4e série, t. IX, 1885-1887, p. 471. — P.-A. Wins, « Règlement primitif des confrères et consœurs de la Miséricorde à Mons », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. XXIX, 1900, p. 306. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 43-49 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

HEBBELINCK (Georges), prénoms à l'état civil : *Georgius - Franciscus - Albertus* ; journaliste et romancier, né à Gand le 4 mars 1916, y décédé le 3 octobre 1964.

Dès sa jeunesse Georges Hebbelinck milita dans les rangs des organisations ouvrières de sa ville natale. Bien qu'acceptant et suscitant les nombreuses besognes auxquelles sont astreints ceux qui choisissent cette voie difficile mais non dépourvue de grandeur, c'est cependant vers la « chose écrite » que ses goûts le portèrent particulièrement. Aussi collabora-t-il régulièrement aux diverses publications qui naissent et meurent sans cesse dans les groupements politiques.

Convaincu du bien-fondé de la démocratie parlementaire au sein de laquelle peut se développer son idéal socialiste, Georges Hebbelinck prit, dès 1940, une position nette vis-à-vis du régime imposé à la Belgique par l'Allemagne nazie.

Il participa donc aux travaux illégaux de résistance et combattit hardiment l'armée occupante et les Belges travaillant pour le compte de cette dernière ou au profit de l'idéologie hitlérienne. Mais le 5 avril 1943 il sera arrêté et soumis aux interrogatoires renforcés de la police allemande, puis transféré au camp de Breendonck où, pendant treize mois il subira des mauvais traitements et des tortures innombrables. Après cette épreuve il deviendra l'hôte du camp de concentration de Buchenwald, et de nouvelles souffrances l'accableront pendant une année. Il sera libéré le 3 mai 1945, tragiquement affaibli et gravement malade. Cependant, au cours de ces séjours, sa force de caractère et ses qualités morales lui permirent de résister aux humiliations physiques et autres, d'observer sur ses amis de la Résistance et sur leurs activités un silence total, et même de soutenir, autant que faire se peut en des circonstances aussi pénibles, les compagnons d'infortune. Cette épopée est synthétisée dans une lettre parvenue clandestinement à sa femme au cours de ces années, dans laquelle il écrit : « Pense toujours que je suis » Thyl Uilenspiegel et que celui-ci ne » peut être enterré ! ».

Après son retour au pays, la Faculté lui ordonna un long repos, puis conseilla une occupation légère et si possible loin des bureaux et des cabinets de travail. C'est ainsi qu'il sera pendant une brève période employé à l'aérodrome de Saint-Denis-Westrem.

Georges Hebbelinck ne tarda pas cependant à reprendre ses activités politiques et, en 1954, il entra à la rédaction du journal socialiste *Vooruit*, où il devint titulaire des rubriques de politique intérieure et extérieure. Dans ce milieu son humanisme souriant s'épanouit et son amour de la justice et de la liberté apparaîtra dans ses très vivants articles, toujours abondamment documentés. Il n'en sera pas moins un chroniqueur incisif et un polémiste redoutable.

Quand le sénateur Gaston Crommen prit sa retraite, Georges Hebbelinck devint rédacteur en chef du *Vooruit*. Et malgré une santé chancelante et de douloureuses séquelles des tortures endurées jadis, son activité s'intensifia et il accepta le poste d'attaché de presse dans le Cabinet du ministre des Communications Edouard Anseele (1954-1958), puis celui de représentant de la presse socialiste au sein du Conseil d'Administration de l'Institut Belge d'Information et de Documentation (Inbel).

Mais d'autres préoccupations retinrent encore toute son attention et ce sont sans doute celles-là qui laisseront les traces les plus profondes. Il va en effet se donner à la littérature flamande et acquerra très rapidement dans ce domaine une flatteuse réputation. Son premier livre est un conte destiné aux enfants : *Kroezebol in het Zoniënwoud*, tout empreint d'une charmante fantaisie. Il écrivit ensuite un roman : *Het Meisje in de Kelder* (1958), chaleureusement accueilli par l'ensemble de la critique néerlandaise ; il en sera de même d'ailleurs des œuvres suivantes : *De Rozen van Kazanlik* et *De Journalist*. En 1962, sort de presse un livre important de Georges Hebbelinck : *De Trein reed door het dal*, relatant le transfert d'un groupe de prisonniers de la forteresse de Breendonck dans un camp d'extermination, et dont l'autobiographie ne fait aucun doute. Le critique d'art et de littérature Hubert Lampo écrit à son propos : « Georges Hebbelinck » est indiscutablement l'écrivain le » plus expressif apparu en Flandre » depuis cinq ou six ans. On pense » à Goya, au « Guernica » de Picasso. » L'auteur appartient à la race des » éternels insurgés qui sont le sel de » la terre ».

Plusieurs manuscrits de Georges Hebbelinck en cours de rédaction au moment de son décès n'ont pas été édités et sont soigneusement conservés par la famille.

Attentif au problème des loisirs des travailleurs, Georges Hebbelinck, conscient de l'importance de la lecture, fut aussi l'organisateur de soirées littéraires ; il consacra à ces questions et aux problèmes qui en découlent plusieurs écrits, dans lesquels il englobait tout ce qui peut créer au sein de la famille une atmosphère de paix, de joie et de sérénité.

Robert Abs.

Archives du journal *Vooruit*, à Gand. — Archives de l'Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles. — H. Lampo, « Hellevisioen en Boodschap », dans *Volksgazet*, 20 septembre 1962.

***HEINEMAN** (Dannie-N.), ingénieur, homme d'affaires, philanthrope, né à Charlotte (Etats-Unis, Caroline du Nord) le 23 novembre 1872, décédé à New York le 31 janvier 1962.

Son père, né à Bangor dans le Maine (Etats-Unis), appartenait à une famille juive d'origine allemande. Il avait entrepris à Charlotte la fabrication de tabac à chiquer. Sa mort prématurée en 1880, à trente-six ans, laissait sa veuve dans une situation difficile. Femme énergique, elle partit pour Hanovre où habitait un compatriote, Meyer, qu'elle avait connu aux Etats-Unis et chez qui elle put tenir

une petite pension de famille. Son fils Dannie, alors âgé de onze ans, l'accompagnait ; il poursuivit en Allemagne ses études commencées aux Etats-Unis. Travailleur acharné, bénéficiant d'une bourse américaine, il les acheva à la Technische Hochshule de Hanovre avec le grade d'ingénieur, qu'il obtint en 1894.

Muni de son diplôme, il s'occupe, à la firme Schuckert, de projets et de construction de tramways électriques. A la faveur de sa nationalité, il entre ensuite à l'Union Elektrizität Gesellschaft à Berlin, entreprise liée à la General Electric américaine, et construit pour celle-ci les tramways de Coblence, les tramways provinciaux de Naples et procède à l'électrification du funiculaire du Vésuve. C'est de Naples qu'Ernest Urban, alors président de la Société générale belge d'Entreprises électriques, l'appelle pour prendre la direction de la société Matériel et installations électriques G. Boty. Cette dernière que la Société générale belge d'Entreprises électriques avait constituée, devint ultérieurement l'Union Electrique et, en 1903, l'A.E.G. Union Electrique, après avoir été complètement remise sur pied par Heineman. Celui-ci avait obtenu pour elle, en 1901, la construction d'une usine électrique pour la commune de Saint-Gilles, de la centrale de Gand, de la nouvelle usine des Tramways Bruxellois et de l'usine de la ville de Bruxelles, cette dernière après une infructueuse tentative de coopération avec Edouard Empain (*Biographie nationale*, t. 34, col. 265-269), suivant une note qu'il avait remise au bourgmestre Emile Demot et qu'avait approuvée le conseil communal. Heineman songeait à retourner aux Etats-Unis quand le sénateur Victor Fris, président de la Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles, agissant d'accord avec Léon Cassel, Josse Allard et Jean Hamspohn, lui demande d'y entrer en qualité d'administrateur-directeur.

La Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles, ultérieurement appelée Sofina, n'était alors qu'une petite société à portefeuille ne s'intéressant à l'origine qu'aux affaires de tramways ; le directeur et le comptable en formaient, avec un garçon de bureau, tout le personnel ; société à portefeuille elle était sans influence dans les entreprises dont elle possédait des actions. Dans le rapport présenté par le conseil d'administration, le 27 avril 1905, la nomination de Heineman était ainsi motivée : « Nous pensons que l'entrée » de cette personnalité technique dans » notre direction nous ouvrira un » champ d'activité fructueuse ». (Van de Vyvere, discours du 30e anniversaire, 9 mai 1936, p. 5). Espoir qui se réalisa dans une mesure que personne à cette époque n'imaginait. En peu de temps, il donnait à cette insignifiante entreprise une impulsion qui la faisait rayonner sur plusieurs continents. Jeune ingénieur, il avait cru ne passer que quelques années en Belgique. Il y demeura une quarantaine d'années de sa vie active. Sans le raz de marée hitlérien qui balaya l'Europe, il y serait vraisemblablement resté davantage.

Depuis la fin du XIXe siècle, la Belgique s'était spécialisée dans la création de services publics de transport et d'éclairage ; Heineman comprit que l'avenir était dans une autre voie : le développement de la production de l'énergie électrique et sa distribution à tous usages. La Sofina doit à sa clairvoyance à cet égard le prodigieux succès qu'elle réalisa en prenant des intérêts dans des sociétés exploitant ce domaine, en participant activement à leur conduite et à leurs progrès. Pour étudier les plans des installations nouvelles, elle créa des services techniques qui se développèrent rapidement. Devenue une société de gestion, elle reprit et réorganisa des affaires anciennes et en constitua de nouvelles. Elle en assura la direction, particulièrement au point de vue technique. Son activité s'étendit à la plupart des pays de l'Europe et à d'autres parties

du monde, à l'Amérique latine en particulier.

C'est vers l'Espagne que l'attention de Heineman s'était d'abord dirigée. Dès 1905, la Sofina avait créé les Tramways de Barcelone, qui reçurent bientôt plusieurs extensions. En 1906, elle participait à la constitution de la société Tramways et Electricité de Bilbao. L'année suivante, deux ans après son entrée en fonction, est marquée d'un coup d'éclat. Son champ d'action s'étend à l'Argentine ; la Compagnie générale de Tramways de Buenos-Ayres, la plus importante de cette espèce, est créée en 1907 ; la Société d'Electricité de Rosario la suit en 1910. Les initiatives se multiplient dans diverses directions avec le concours d'autres établissements financiers : en 1909, gestion de la Societa Bolognese di Elettricita ; constitution à Paris de la Compagnie centrale d'Energie électrique ; en 1911, du Consortium Constantinople entraînant en 1914 la constitution de la Société Tramways et Electricité de Constantinople ; en 1912, de la Société des Tramways et Electricité de Bangkok ; en 1913, prise d'un intérêt prépondérant dans les Compagnies réunies Gaz et Electricité de Lisbonne (*ibidem*, p. 5-7).

Victor Fris meurt en 1913 ; Heineman est appelé à la présidence du Conseil d'administration de la Sofina avec le titre de président-directeur. En huit ans, il en a fait un « trust » de grand prestige dont le rayonnement s'étend à de nombreux pays dans plusieurs continents et qu'il a porté au premier plan. Il en est l'âme ; il y a révélé ses qualités de chef et d'animateur. Il dispose à présent d'une équipe de collaborateurs exclusivement belge à la tête de laquelle il jouit d'une grande autorité. Un Nivellois, Charles de Le Hoye est le plus ancien ; il a le titre d'administrateur-directeur ; il y a aussi Lucien Janlet, Henri Speciael, Raoul Richard qui a fait son entrée le 1er mai 1910 et s'élève du rang de sous-directeur en avril 1921, à celui d'administrateur-délégué en avril 1938 en même temps que Speciael ; il sera, pendant quelques mois, ministre des Affaires économiques dans le gouvernement Pierlot de février 1939.

En août 1914, brusquement envahie, la paisible Belgique, où la Sofina développait de vigoureuses racines, s'était trouvée au cœur d'une guerre mondiale. Un nouvel aspect de la personnalité de Dannie Heineman est mis en relief. La menace de la disette lui est aussitôt apparue ; il ne peut en supporter l'idée. Il va immédiatement chercher à en préserver le petit pays qui est devenu sa seconde patrie. L'ingénieur se révèle, non seulement philanthrope, mais, placé devant une situation imprévue, esprit décidé, organisateur avisé, négociateur tenace. Sous son impulsion, deux institutions complémentaires allaient naître et former, à maints égards, un gouvernement de fait : le Comité national de Secours et d'Alimentation et la Commission for Relief in Belgium (C.R.B.). Les ouvrages qui en font l'histoire passent généralement sous silence le rôle qu'y joua Heineman. Selon Van de Vyvere, à cette époque ministre des Finances, « Heineman fut le pre» mier à se rendre compte des grandes » difficultés qui allaient surgir pour » l'alimentation de la population » ; (*l.c.*, p. 8) et fut à l'origine des organismes créés pour y répondre. La documentation disponible permet de vérifier l'exactitude de cette opinion ; elle intéresse l'histoire de la Belgique pendant la première guerre mondiale et, à ce titre, mérite un examen attentif.

Dès les débuts d'août, Brand Whitlock, ministre des Etats-Unis à Bruxelles (*Biographie nationale*, t. 29, col. 865-866), avait recouru à son compatriote Heineman pour organiser le rapatriement des Américains que la guerre avait surpris en Belgique. Un petit comité comprenant deux autres compatriotes résidant en Belgique, Millard Shaler et William Hulse que Heineman avait connu déjà à

Hanovre, s'en était chargé. Mais, après le départ du gouvernement pour Anvers, quand il avait fallu prévoir une prochaine occupation de Bruxelles par l'armée allemande, un problème plus grave s'était présenté à l'esprit de Heineman : la disette menaçante. Francqui à qui il était allé proposer la création d'un organisme ayant mission de venir en aide aux indigents et aux personnes que la guerre privait de ressources, l'avait engagé à voir le bourgmestre. En l'absence d'Adolphe Max, il fut reçu par Emile Jacqmain, échevin de l'Instruction qui approuva l'idée et l'en félicita (E. Patris, *Le Comité de Secours et d'Alimentation et la Commission for Relief in Belgium*, p. 4). Un bureau fut aussitôt installé dans les locaux de la Sofina, 48 rue de Naples. Il vit bientôt affluer boulangers, commerçants, autorités communales et provinciales. Sollicités, Brand Whitlock et le marquis de Villalobar, ministre d'Espagne, représentants de Puissances neutres demeurés à Bruxelles, donnèrent leur appui. Le bourgmestre Max avait, de son côté, fait appel à Ernest Solvay, lui signalant l'utilité immédiate d'un plan d'ensemble pour le ravitaillement des classes nécessiteuses de la capitale. C'est dans ces conditions qu'eut lieu à la Société Générale de Belgique une réunion préparatoire à laquelle assistaient Ernest Solvay, Jean Jadot et Emile Francqui, ces deux derniers respectivement gouverneur et directeur de cette banque, Emmanuel Janssen, le comte Cicogna et trois Américains : Heineman, Hulse, Gibson le secrétaire de la Légation des Etats-Unis (*Biographie Nationale*, t. 40, col. 354-356 ; *cf. Rapport présenté au Comité National de Secours et d'Alimentation le 31 décembre 1914*, dans E. Patris, *l.c.*, p. 5). Un comité exécutif, dont Heineman faisait partie, fut créé sous la présidence de Francqui. Il tint sa première séance le 3 septembre. Le Comité Central se réunit le 5 avec les mêmes participants qu'à la séance préparatoire du 1er ; de nouvelles personnalités s'y étaient ajoutées dont, parmi les banquiers, le chevalier de Bauer, le baron Lambert, F.M. Philippson notamment. Un sous-comité, présidé par Heineman comprenait son compatriote Hulse, Josse Allard, Louis Solvay. Le 16 septembre, Heineman adressait à Francqui copie des procès-verbaux des séances des 11, 12 et 14 septembre auxquelles avaient assisté, sous sa présidence rue de Naples, Hulse et Louis Solvay. Dans une lettre du 1er octobre Francqui écrit : « Heineman centralise la question du » ravitaillement de notre Comité d'Ali» mentation » (E. Patris, *l.c.*, p. 9). Sa tâche était d'acquérir et de distribuer les denrées de première nécessité pour Bruxelles et l'agglomération bruxelloise. Elle fait l'objet, sous la signature de Heineman, d'une correspondance abondante avec Francqui, président du comité exécutif, avec les autorités communales, avec l'autorité militaire allemande, sur les sujets les plus divers : distribution de soupe, création de magasins centraux, autorisation et organisation des transports de province où Heineman se rend à plusieurs reprises sur place (*ibidem*, p. 13), approvisionnement de l'usine à gaz de la ville de Bruxelles...

Heineman avait vite compris qu'il était impossible de se limiter à la capitale ; la famine menaçait de toute part. Le sous-comité qu'il présidait propose à Francqui, en sa qualité de président du Comité Central, d'en élargir le champ d'activité. C'est ainsi que, vers la fin septembre, celui-ci se transforme en Comité de Secours et d'Alimentation et décide d'organiser l'alimentation de tout le pays occupé (*ibidem*, p. 46).

Heineman avait d'autre part compris que le ravitaillement, s'il restait limité aux ressources disponibles dans le pays, serait insuffisant et précaire. Il exigeait des importations. On ne pouvait espérer que les Alliés les autorisent à travers le blocus si le pouvoir occupant ne donnait pas la garantie absolue de ne saisir ni réquisitionner sous aucun prétexte les céréales et denrées qui en seraient l'objet. Heine-

man croyait qu'il était possible de l'obtenir et en persuada Brand Whitlock. Hulse et lui étaient en rapport avec le général von Lüttwitz, gouverneur militaire à Bruxelles. Le 12 septembre accompagné de Shaler, il était allé discuter de la question avec des membres de l'administration allemande (Brand Whitlock, *Belgium under German occupation*, p. 194-195). Le 14 septembre, avec Hulse, Shaler et Cicogna, il envoyait à von Sandt, gouverneur civil, une note demandant l'engagement requis (E. Patris, *l.c.*, p. 41). Il fit la même démarche auprès du maréchal von der Goltz, le gouverneur général. On lui objectait que l'examen de semblable demande demanderait du temps. Il répliquait qu'il y avait urgence et, des bureaux de l'administration allemande à Bruxelles, il réussit à téléphoner lui-même à l'autorité compétente à Berlin.

Heineman, écrit Brand Whitlock, « était capable d'accomplir des mira» cles. Il avait d'importants intérêts » financiers dans plusieurs pays, dont » l'Allemagne ; il parlait l'allemand ; » il pouvait au besoin user du titre de » *Herr Doktor* étant diplômé d'une » université allemande. Membre du » Comité central d'Alimentation et de » Secours, il avait travaillé inlassable» ment à cette grande œuvre de » charité » (*ibidem*, p. 195). Le 14 octobre, Brand Whitlock recevait la visite du baron von der Lancken, chef du Département politique (*Politische Abteilung*), accompagné de Hellferich que Heineman connaissait et auquel il avait déjà recouru pour obtenir une réduction de la charge imposée aux banques belges en payement de la contribution de guerre (*ibidem*, p. 223).

Brand Whitlock relate l'entrevue qui eut lieu à cette date à la Légation des Etats-Unis. « De grand matin, le » baron von der Lancken arriva avec » le *Geheimrat* Kaufman. MM. Heine» man et Hulse arrivèrent un peu plus » tard et nous discutâmes longtemps » cette importante question » (*ibidem*, p. 227).

Le 15 octobre, Heineman disait au Comité National réuni sous la présidence d'Ernest Solvay : « Le pays aura » épuisé d'ici peu le froment de sa » récolte et si on ne peut importer du » froment ou des farines d'Amérique, » il faut s'attendre à de la famine ». Suivant le procès-verbal de la séance, il fait part, en ces termes au Comité, des pourparlers qu'il a engagés avec le ministre des Etats-Unis en vue de permettre la libre entrée en Belgique de la farine nécessaire. « Les ministres » d'Espagne et des Etats-Unis, qui » ont bien voulu patronner notre œu» vre, ont accepté de faire des démar» ches auprès du gouvernement anglais » pour qu'il autorise, dans un but » humanitaire, l'importation en Bel» gique de la farine et du froment, à la » condition que les autorités alle» mandes prennent l'engagement so» lennel vis-à-vis d'eux de ne pas saisir, » ni réquisitionner les denrées ainsi » importées sous le couvert du Comité » National. M. Heineman croit que les » autorités allemandes seront d'accord » et il a déjà préparé le texte d'une » lettre à faire signer par les autorités » allemandes » (E. Patris, *l.c.*, p. 48-49).

Le 16 octobre, le maréchal von der Goltz adressait au Comité de Secours et d'Alimentation, « aux bons soins de » MM. Heineman et Hulse à Bru» xelles », cette lettre capitale donnant l'assurance que « les vivres de toute » nature importés par le Comité et » destinés à l'alimentation de la popu» lation civile de Belgique seront » exclusivement réservés aux besoins » de cette population et que, par con» séquent, ils ne peuvent être soumis à » des réquisitions de la part des » autorités militaires, enfin que ces » vivres resteront à la disposition » exclusive du Comité » (E. Patris, *l.c.*, p. 51 ; Brand Whitlock, *l.c.*, p. 229).

Il fallait à présent obtenir l'accord du gouvernement britannique. Le Comité Central avait chargé Shaler de s'occuper de l'acquisition et du transport des vivres à importer de l'étran-

ger. Rendant compte de l'accomplissement de sa mission, Shaler écrit : « En coopération avec MM. Heineman » et Hulse et aidé par M. Whitlock et » M. Gibson, j'ai réussi, le 19 septem» bre, à obtenir du gouvernement » militaire allemand à Bruxelles, un » passeport pour me rendre en Hol» lande et en Angleterre ». Le 25 septembre, il était à Rotterdam, le 29 à Londres où Gibson arrivait le jour même. Après un échange de télégrammes entre Londres, Washington et Berlin, l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres était informé, le 18 octobre, par son collègue à Berlin que le gouvernement allemand était d'accord sur les garanties et la procédure prévues.

Hoover était à ce moment à Londres où il avait organisé le rapatriement des Américains qui s'y trouvaient sans ressources. Shaler écrit dans son rapport : « M. Hoover et moi avons » conféré avec l'ambassadeur améri» cain le 17 octobre et avons mis sur » pied l'organisation qui est devenue » depuis The Commission for Relief in » Belgium. Le lendemain au soir, » 18 octobre, Francqui, le baron Lam» bert et Gibson arrivaient également » à Londres suivant ce qui avait été » convenu à l'initiative de Heineman, » à une réunion à la Légation des » Etats-Unis, le 17 » (E. Patris, *l.c.*, p. 44 et 50). Le 19 octobre, Francqui, Lambert, Gibson, Hoover et Shaler conférèrent avec Page, l'ambassadeur des Etats-Unis, en présence de son collègue espagnol. Hoover commença immédiatement l'organisation de la Commission dont les bureaux furent ouverts le 22 octobre. Elle était placée sous le patronage des représentants diplomatiques des Etats-Unis à Londres, Bruxelles et La Haye, ainsi que ceux d'Espagne à Londres et Bruxelles. Elle était composée exclusivement d'Américains et eut des sous-comités à Londres, New York et Bruxelles. Hoover en était le président, Heineman était vice-président. « J'ai » vu moi-même, dit Van de Vyvere, » les négociations de ce côté-là et j'ai » assisté plus tard à l'entrevue su» prême où M. de Broqueville, dans la » maison fameuse de Downing Street, » obtint l'assentiment définitif de » Lloyd George et de Lord Kitchener » (Van de Vyvere, *l.c.*, p. 11).

Le règlement financier des opérations en Belgique fut établi par Heineman avec le *Geheimrat* Kaufman (Brand Whitlock, *l.c.*, p. 241).

De septembre 1914 à fin janvier 1915, le sous-comité, que présidait Heineman, s'était réuni tous les jours de 8 à 10 heures du matin dans les bureaux de la Sofina, rue de Naples où les services de la C.R.B. étaient également établis. C'est là aussi que les distributions de denrées avaient continué de se faire provoquant l'incessant afflux de boulangers, commerçants, chefs de syndicat, autorités provinciales et communales du pays entier. « M. Heineman, dit Van de » Vyvere, réussit malgré les difficultés » presque insurmontables à donner » satisfaction à tous » (Van de Vyvere, *l.c.*, p. 8). Ces bureaux devenaient cependant insuffisants ; Francqui mit à la disposition de la C.R.B. des locaux plus spacieux, rue des Colonies (Brand Whitlock, *l.c.*, p. 268).

Le capitaine Lucey, qui avait dirigé les bureaux de Rotterdam vint relayer Heineman qui, dit Brand Whitlock, avait « sacrifié d'une manière si désintéressée » ses propres affaires en se consacrant au ravitaillement de la population. Francqui était le président du comité exécutif du Comité National de Secours et d'Alimentation ; il en fut jusqu'au retour de la paix le puissant animateur. Son rôle prédomina ; celui de Heineman s'effaça. Jusque-là, ils avaient collaboré étroitement ainsi que le montre la correspondance qu'ils échangeaient.

En 1919, le Comité National publia la première partie du *Rapport officiel* au gouvernement sur son action au cours des quatre années de guerre. Un journaliste, Edmond Patris y releva aussitôt de nombreuses lacunes dans la partie relative à la création et aux premiers mois du fonctionnement du

Comité ; la documentation à laquelle il avait eu accès les lui avait fait apparaître. Les extraits qu'il en publia, montraient que le nom de Heineman avait été complètement supprimé dans le *Rapport officiel*. Le procès-verbal de la réunion du Comité National du 15 octobre 1914, par exemple, était reproduit par Patris dans deux colonnes confrontant le texte authentique et le texte figurant dans le *Rapport officiel*. Le premier mentionnait Heineman parmi les membres présents ; le second l'omettait ; le premier commençait en ces termes : « M. D. Heine» man fait part au Comité des pour» parlers qu'il a engagés ... » ; ce texte devenait dans le *Rapport officiel* : « Il est signalé au Comité que des » pourparlers ont été engagés ... » (E. Patris, *l.c.*, p. 48). Il en était de même dans tous les documents où, dans la version authentique, le nom de Heineman figurait. Ainsi était rayé de l'histoire celui qui avait été le promoteur et, pendant les mois critiques du début, l'organisateur, le moteur de l'œuvre du ravitaillement. Semblable élimination explique sans doute la rupture avec Francqui à qui Heineman en attribua probablement la responsabilité. Tout rapport cessa entre ces deux hommes éminents. Malgré la confiance qu'ils me témoignaient l'un et l'autre, ils ne m'en parlèrent jamais. Bien des années plus tard, je fus fortuitement en tiers avec eux dans l'ascenseur d'un hôtel ; ils ne se saluèrent pas et ne s'adressèrent pas la parole.

A un moment critique, Heineman avait voué la Sofina au problème angoissant de l'alimentation de la population ; les intérêts dont il avait la charge ne cessaient cependant pas de requérir son énergie. Au prix d'efforts considérables, en se rendant à plusieurs reprises sur place, il parvint à maintenir les relations entre le siège de Bruxelles et les diverses directions locales en Espagne, en Italie, en Argentine.

A présent, la première guerre mondiale s'achevait. Les problèmes économiques et financiers, qu'elle avait fait surgir de toute part, ne pouvaient manquer de faire travailler un esprit aussi fertile, placé au centre d'une vaste entreprise s'étendant à plusieurs parties du monde : restauration d'une Europe épuisée, réparation des dommages, délabrement du régime monétaire, règlement des dettes de guerre, restauration du commerce, des transports, du crédit international ...

La Société des Nations, dont la création était virtuellement acquise, pouvait apporter des solutions. Heineman proposait d'y créer un Institut Central de Crédit et de constituer, à son intervention, une Institution Internationale de Compensation, une International Clearing House, émettant des chèques internationaux sous garantie de bons internationaux. Les uns et les autres, garantis eux-mêmes par la communauté internationale, deviendraient les principaux instruments du système monétaire d'où l'or pourrait disparaître complètement, sauf comme étalon de valeur. Ce plan était exposé en détail dans une brochure publiée en février 1919 à Bruxelles sous le titre de *An International Clearing House*. Le 12 mars, il en envoyait des exemplaires à l'hôtel Crillon à Paris, à son ami intime, le colonel House (Swinton [Viscount], *The autobiography. I remember*, 1948, p. 162), l'homme de confiance et conseiller intime du président Wilson, ainsi qu'au président lui-même. Les difficultés, auxquelles se heurta la Conférence de la Paix et la défection des Etats-Unis, réduisirent ces projets à néant. Ils révélaient cependant une singulière clairvoyance. Il fallut une seconde guerre mondiale pour que, sous l'impulsion des Etats-Unis cette fois, quelques-unes des idées sur lesquelles ils reposaient, trouvent à Bretton Woods, en 1944, une réalisation partielle par la création du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

Dans le champ d'action de la Sofina, il entreprit, dès la fin des hostilités, la réalisation d'un vaste programme dont l'un des points culminants fut, en juin 1920, la création de la Compañia Hispano-Americana de Electricidad, la prestigieuse CHADE. Elle se substituait à une société allemande, la Deutsche Ueberseeische Elektrizitäts Gesellschaft (D.U.E.G.) qui, aux prises avec les difficultés de l'après-guerre, n'était plus en mesure d'assurer la bonne marche de ses entreprises : services d'électricité de Buenos Aires, tramways de Montevideo, services d'électricité et de tramways à Mendoza et à Valparaiso, centrale hydroélectrique à Santiago du Chili. Ses dirigeants cherchant à passer la main, plusieurs groupes de diverses nationalités avaient brigué la succession. La solution que conçut et réalisa Heineman a, dans sa carrière, valeur exemplaire : elle met en lumière son extraordinaire perspicacité et ses dons de négociateur. Les affaires de la D.U.E.G. seraient reprises par une nouvelle société ayant son siège en Espagne au capital de 120.000.000 de pesetas, monnaie jouissant alors d'une stabilité à laquelle ne pouvait se comparer un mark avarié se dépréciant rapidement. La Sofina s'engageait à assurer la gestion technique et administrative y compris celle des filiales (*cf.* exposé de Heineman à l'Assemblée d'actionnaires à Luxembourg le 18 novembre 1947). Ainsi était née cette Chade que Van de Vyvere, son président, appelait « le » plus beau fleuron de la couronne de » la Sofina » (Van de Vyvere, *l.c.*, p. 12).

L'extension des participations de la Sofina dans des entreprises étrangères d'électricité se poursuivait sans arrêt. La Sidro était constituée le 31 janvier 1923 et s'assurait, dès l'origine, des intérêts considérables dans la Barcelona Traction Light and Power Cy et dans la Mexico Tramways Cy, ultérieurement dans la Mexican Light and Power Cy. En 1931, ce sera le contrôle de la Bewag qui produisait et distribuait l'énergie électrique de la ville de Berlin.

A ces participations à l'étranger s'ajoutaient celles qui étaient faites en Belgique et qui s'étendaient à des charbonnages, à la fabrication mécanique du verre ou à la production de l'azote. La Société d'Electricité de la Région de Malmédy (Serma) construit les premiers grands barrages et usines hydroélectriques de Belgique : Bevercé, Robertville, Butgenbach, Heid de Goreux. En 1930, un accord des groupes intéressés dans les affaires d'électricité comprenant la Sofina aboutissait à la réorganisation de l'Electrobel : deux directeurs de la Société Générale entraient dans le conseil de la Sofina, tandis que deux directeurs de la Sofina entraient dans le conseil de la Société Electricité et Traction (*ibidem*, p. 12-16).

L'expansion financière de la Sofina n'était pas seule à retenir l'attention de Heineman. Sa formation d'ingénieur avait développé dans son esprit un grand intérêt pour la science. A Hanovre, il était en relation avec Frederich Bergius, Prix Nobel de Chimie. En 1924, il décidait de transformer le laboratoire rudimentaire du siège social en un véritable centre de contrôle et de recherche, et en confiait la direction à Paul Erculisse, professeur à l'Université de Bruxelles. L'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis avaient ouvert la voie dans ce sens ; mais pour la Belgique, c'était encore une innovation. Le 1er octobre 1927, le roi Albert allait lui donner, dans son célèbre discours de Seraing, un grand retentissement. « C'est dans » les laboratoires de recherches, avait-» il dit, que s'élaborent les rudiments » de l'industrie future. » Il avait eu, pour la préparation de ce discours de longues conversations avec Heineman ; elles lui avaient permis d'apprécier sa valeur ; de là datent ses relations étroites avec lui.

Une des principales missions des laboratoires de la Sofina était de contrôler la qualité des matériaux utilisés dans les entreprises gérées par

la Société. Elle ne tarda pas à s'élargir. Une utile collaboration s'établit avec ses fournisseurs, qui permit d'améliorer la qualité des matériaux. Les industries extérieures, particulièrement celles qui ne possédaient pas de laboratoires, bénéficiaient du concours du laboratoire de la Sofina. Un bureau d'études techniques reçut mission d'étudier les affaires les plus diverses, non seulement en vue d'une participation que la Sofina pourrait y prendre, mais aussi pour documenter les industriels désireux d'obtenir les avis d'un organisme indépendant. Elle acquit ainsi une grande expérience et une haute réputation comme ingénieur-conseil. Ses laboratoires reçurent la visite du roi Albert et du roi Léopold III, ainsi que de nombreuses personnalités scientifiques et industrielles belges et étrangères. Ils constituaient, dans le secteur privé de cette époque, le plus important centre belge polyvalent de recherches.

Quelle que fût l'influence qu'il avait acquise, Heineman refusait de sortir des limites de sa profession. « Je suis un ingénieur et un homme » d'affaires, avait-il accoutumé de dire, » et pas un politicien. » Cela n'empêchait pas cet ingénieur de dominer les grands problèmes de son temps et d'avoir le don d'en dégager les éléments fondamentaux. Son projet d'International Clearing House avait déjà montré, à la conclusion de la paix, l'intérêt qu'il portait aux domaines de la coopération internationale. Il fut, dans les années suivantes, l'un des premiers adeptes de l'idée d'Union européenne.

Bien que ses entreprises s'étendissent dans une large mesure au nouveau continent où il était né, l'Europe occupait une grande place dans ses pensées. Lord Swinton, dans ses *Mémoires*, donne un exemple du rôle qu'il fut appelé à y jouer en 1925. De passage à Londres, Heineman était allé le voir à la Chambre des Communes. Sir Philip Cunliffe-Lister (c'était alors son nom) était président du Board of Trade. Il le connaissait depuis 1919 et était devenu son ami. L'Accord de Locarno venait d'être conclu, mais la mise en vigueur du Pacte rhénan était subordonnée à l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, à laquelle le gouvernement du Reich faisait des objections tirées des dispositions de l'article 16 du Pacte prévoyant l'application éventuelle de sanctions. Comme son ambassadeur à Berlin, le gouvernement britannique ne les croyait pas sérieuses. Heineman était persuadé du contraire. Cunliffe-Lister l'amène dans le bureau de Sir Austen Chamberlain, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères. Ils eurent à trois une longue conversation. Chamberlain, d'abord sceptique, se laisse convaincre par un homme en qui il avait confiance. Sur la suggestion de Cunliffe, Heineman accepte, non sans quelque hésitation, d'exposer dans une lettre personnelle au chancelier Luther, le point de vue britannique défendu par Chamberlain. Un secrétaire partit la porter en avion, car la décision, à Berlin, était imminente. Elle fut favorable. Quelques années plus tard, dînant avec le chancelier Brüning et son prédécesseur Luther, Sir Philip avait demandé à celui-ci si la lettre de Heineman, en 1925, avait été pour quelque chose dans cette décision. Elle fut décisive, avait répondu Luther. Elle lui avait fait ajourner de vingt-quatre heures la réunion ministérielle qu'il avait convoquée et à laquelle il comptait présenter une note concluant au refus. Impressionné par les arguments de Chamberlain qu'exposait la lettre de Heineman, il y avait substitué le texte qui marqua officiellement l'accord de l'Allemagne (Lord Swinton, *l.c.*, p. 162-163).

En juillet 1929, au moment où la Conférence de La Haye allait apporter à la question des réparations une solution qu'on espérait durable, Heineman préfaçait un livre de Francis Delaisi intitulé *Les Deux Europes*. L'une était l'Europe industrielle, l'autre l'Europe agricole dont, par rapport

à la première, l'activité était demeurée rudimentaire. Selon Heineman, la conception d'une Europe électrifiée suivant un plan général bien étudié s'imposait à l'esprit. Il fallait « recher- » cher, par tous les moyens, l'amélio- » ration de la production électrique. » La souplesse de transmission de » celle-ci permet l'interconnexion des » sources d'énergie, thermiques ou » hydrauliques, d'un même pays et de » pays différents ; la mise en commun, » par l'interconnexion, des sources » variées d'énergie électrique assure » une utilisation meilleure des ma- » chines thermiques et elle améliore » le fonctionnement des usines hy- » drauliques par la compensation des » régimes saisonniers des bassins hy- » drauliques » (p. 18). Heineman soutenait la campagne du comte Coudenhove-Kalergi pour l'Union européenne, comme il applaudissait aux propositions que Briand avait présentées dans ce sens à la tribune de la Société des Nations en septembre 1929. La technique restait cependant pour cet ingénieur un facteur essentiel. Mais le facteur économique, qui y était lié, n'était pas à ses yeux moins important.

Le 19 octobre, le krach de la Bourse de New York marquait le début de la grande crise qui allait profondément ébranler l'économie de la plupart des pays et donner une actualité nouvelle à l'idée d'une Fédération européenne. Heineman en fit le sujet de conférences : le 23 novembre 1930 à Cologne, le 2 décembre 1930 à Barcelone. Le texte en fut publié à Bruxelles en 1931, sous le titre *Esquisse d'une Europe nouvelle*. Il y exposait, disait-il, le point de vue d'un ingénieur. L'antinomie du politique et de l'économique était selon lui la grande maladie de l'Europe actuelle. Il était illusoire de chercher le remède dans une constitution fédérale analogue à celle des Etats-Unis où elle n'avait pas empêché la guerre de sécession des années 60. Il en analysait les causes économiques. Si, depuis lors, aucune tentative de sécession n'avait plus été faite, c'était parce que le gigantesque édifice de la Fédération américaine avait été bâti sur trois piliers : l'un technique, le réseau des voies de communication de toutes sortes qui permet les échanges entre les Etats industriels et les Etats agricoles ; l'autre administratif, l'Interstate Commerce Commission qui écarte les entraves au commerce intérieur ; le troisième, financier, qui assure la libre circulation des capitaux : le système de Réserve fédérale. L'un de ces piliers venait d'être mis en place en Europe, c'était la Banque des Règlements Internationaux de Bâle ; le second, l'Interstate Commerce Commission était esquissé dans les propositions de Briand. Par contre, l'appareil de transport et de crédit à l'usage de l'Europe agricole faisait encore défaut. En attendant, « la crise va s'aggra- vant ». Il fallait que « tous ceux qui en » Europe tiennent un des leviers de » commande du monde économique » se concertent pour rétablir l'équilibre » du vieux continent ébranlé ». Il terminait sur une note optimiste : « L'entente européenne est nécessaire. » Elle se fera ». Mais, à ce moment, il était déjà trop tard. Ce n'est qu'après le fléau du nazisme et une seconde guerre mondiale que les Communautés Economiques Européennes entreprirent la réalisation des idées dont Heineman s'était fait le défenseur un quart de siècle auparavant.

L'aggravation de la crise cependant ne permettait pas d'attendre. Elle requérait immédiatement l'action concertée, dont il avait dit la nécessité dans sa conférence du 23 novembre 1930. Dès le début de 1931, il y apportait un concours auquel le chancelier Brüning a rendu hommage dans ses *Mémoires*. Les Etats-Unis avaient prodigué les crédits à l'Allemagne ; la crise en provoquait le retrait. Selon Brüning, elle n'était plus en état de remplir ses obligations envers ses créanciers si un moratoire des réparations suivi de leur annulation n'intervenait pas (Brüning, *Mémoires*, p. 169).

Il s'efforçait d'en convaincre les Etats-Unis. Il se tournait aussi vers l'Angleterre, elle-même très éprouvée. Invité aux Chequers le 17 mars 1931 par le premier ministre Mac Donald, il voyait là le résultat des conversations qu'il avait eues avec Sir Philip Cunliffe-Lister venu à Berlin à la demande de Dannie Heineman (*ibidem*). Par la suite, le nom de celui-ci réapparaît à plusieurs reprises dans les *Mémoires* du Chancelier. « J'eus » avec Dannie Heineman, dit-il, des » conversations approfondies sur les » réparations et la situation de l'économie mondiale. Ces contacts, qui » m'ont aidé à débrouiller l'écheveau » des difficultés économiques internationales, furent parmi les plus féconds de ceux que je nouai dans le » cadre de mes activités à la chancellerie » (p. 169).

A la lecture d'un article sympathique de Mussolini, en janvier 1931, il avait pensé que le Duce adhérerait à la solution globale qu'il envisageait (*ibidem*, p. 162), mais il ne le jugeait pas en mesure d'exercer une action dans ce sens (*ibidem*, p. 165). « Je » dus, écrit-il, me mettre en quête » d'une personnalité qui, à côté de » Mussolini, eût assez d'influence sur » la France pour relancer des idées » politico-économiques aussi vastes et » les concrétiser rapidement. Pendant » ma seule heure quotidienne de solitude je soupesais cette éventualité.

» L'idée me vint alors de demander » au roi Albert de Belgique de convoquer une grande conférence au » cours de laquelle toutes ces questions » pourraient être heureusement résolues. Or par un curieux hasard, » Bücher (directeur de l'A.E.G.) et » Dannie Heineman vinrent me demander quelques jours plus tard si » je ne voulais pas prendre contact » avec le roi Albert.

» Aucune proposition ne pouvait » m'être plus agréable. Aussi procéda-t-on aux premiers sondages et l'on » se prépara à élaborer un programme » en douze points. Celui-ci prévoyait » une égalisation progressive des armements devant aboutir ultérieurement » à un désarmement général; la » revision des frontières de l'Est; » l'annulation des réparations plus » l'octroi d'un nouvel et important » prêt international à l'Allemagne, » afin de lui permettre d'échapper au » carcan du contrôle des devises et de » procéder ensuite à une dévaluation » du mark de 20 pour 100; enfin un » accord international en vue de faire » tomber les barrières douanières. » Après plusieurs prises de contact » avec le roi Albert, ce programme en » douze points fut rédigé et communiqué au souverain au début de » février sous le sceau du secret. » Sans s'engager en détail, le roi était » prêt à prendre l'initiative de lancer » un appel au monde au moment » précis où je fus renversé » (Brüning, *l.c.*, p. 313-314).

Les *Mémoires* de Brüning ne précisent pas qui lui servit d'intermédiaire, mais impliquent que c'était Heineman.

Fin avril, Brüning est à Genève à la Conférence du Désarmement de la Société des Nations où siège également le ministre des Affaires étrangères de Belgique. « Je m'entretins à » deux reprises avec Hymans, écrit-il. » Je pensais que le projet que j'avais » remis à Bücher et à Dannie Heineman avait été suffisamment étudié » à Bruxelles et je lui exposai en » détail à quel point il était nécessaire » de nous octroyer immédiatement un » prêt international d'un montant égal » au paiement du solde que l'on » exigeait de nous. A mon vif étonnement, je constatai que Hymans » n'avait été mis au courant de rien et » ne comprenait pas mon raisonnement.

» Le lendemain, il revint me trouver » et sollicita à nouveau des détails » m'apportant ainsi la preuve que » notre entretien de la veille n'avait » contribué en aucune manière à » susciter un peu de compréhension » pour nos projets » (*ibidem*, p. 397-398).

Suivant le compte rendu que Hymans me fit de son entretien du

22 avril 1932 à Genève avec Brüning, celui-ci avait suggéré de régler les réparations par un emprunt dont le produit serait partagé par moitié entre l'Allemagne et ses créanciers. Hymans y avait fait un accueil réservé, tout en disant que l'entretien avait été cordial.

Le roi avait pleine confiance dans son ministre des Affaires étrangères. Qu'il ne lui ait pas parlé du programme en douze points élaboré par Brüning avec le concours de Heineman fait douter que le projet fût aussi avancé et que le souverain fût prêt à prendre un mois plus tard l'initiative de lancer un appel au monde, qui ne se concevait pas sans engager la responsabilité ministérielle. Le roi prêta vraisemblablement grand intérêt à ce que Heineman lui dit en février sous le sceau du secret, appréhendant comme lui la catastrophe vers laquelle glissait le monde. Mais les archives n'ont rien livré jusqu'ici qui permette d'en dire davantage.

La Belgique, conjointement avec les cinq Grandes Puissances les plus concernées, avait lancé le 13 février 1932, les invitations à la Conférence qui, le 16 juin à Lausanne, devait examiner le problème des dettes intergouvernementales couvertes par le moratoire dont Hoover avait pris l'initiative le 20 juin 1931. L'appel envisagé, lancé fin mai, fût apparu comme une tentative de supplanter les délibérations sur le point de s'engager. Brüning tomba le 30 mai, l'idée en fut abandonnée.

Par une singulière coïncidence, il y eut néanmoins un appel de la Belgique, de moindre envergure il est vrai. Il était indépendant de celui que Brüning avait conçu, avec lequel il présentait cependant des points communs. Une lettre solennelle du roi Albert à son premier ministre mettait en garde contre les entraves nouvelles que, sous le coup de la crise, de nombreux pays apportaient aux échanges internationaux. « La preuve est défi-» nitivement faite, disait le roi, qu'au-» cun pays n'est en état, par le jeu de » ses propres forces, de détourner en » sa faveur le cours de l'évolution » économique. Seule une action con-» certée des Etats dans le sens de la » solidarité internationale pourrait » porter remède aux maux profonds » dont souffre le monde. » Le roi engageait son gouvernement à prendre une initiative opportune. La mise en œuvre, dans laquelle Heineman n'intervint pas, m'en fut confiée, de même que deux ans auparavant, quand la Belgique avait proposé, à l'assemblée de la Société des Nations, la conclusion d'une trêve douanière. L'appel royal avait alerté l'opinion publique ; il eut pour résultat la conclusion de la Convention d'Ouchy du 16 juin 1932, date de l'ouverture de la Conférence de Lausanne.

Les forces de désagrégation à nouveau prévalurent. Leurs manifestations étaient, en Allemagne, particulièrement inquiétantes. Le danger était apparent ; Heineman n'avait cessé de s'en préoccuper depuis que le parti national-socialiste de Hitler avait commencé à progresser (Swinton, *l.c.*, p. 161).

Petite affaire belge à sa création, la Sofina était devenue et resta sous la direction de Heineman une très grande affaire belge. Son état-major était à peu près exclusivement belge. Van de Vyvere le dit à Heineman à la célébration de son 80e anniversaire : » Vous avez formé autour de vous une » magnifique pléiade d'ingénieurs et » de techniciens belges et une équipe » remarquable de spécialistes belges de » l'administration et de la gestion. » Vous leur avez ouvert les plus larges » horizons. Vous les avez entraînés » avec vous dans vos voyages sans » nombre, dans tous les pays qui » voulaient s'ouvrir au progrès ». Il avait gardé, il est vrai, la nationalité américaine ; elle lui avait permis d'intervenir efficacement pendant la première guerre mondiale en faveur de son pays d'adoption. La Grande Croix de Léopold II et la plaque de grand officier de l'ordre de Léopold lui

avaient été décernées en reconnaissance de ses services.

Etabli depuis le début du siècle en Belgique, il y avait fondé son foyer y ramenant de Hanovre, en 1910, la ravissante jeune femme, qu'il connaissait depuis sa naissance. Ses trois enfants y étaient nés. Sa fille suivait les cours du lycée de Saint-Gilles où, amie d'enfance de ma fille aînée, elle était l'une de ses condisciples. Après la première guerre mondiale, il avait fait construire une belle résidence avenue Longchamp (à présent avenue Churchill). C'est là qu'étaient accueillis les amis de la famille.

De petite taille, d'allure simple, Heineman avait sous des sourcils broussailleux, le regard d'un homme, dont l'autorité s'impose ; il en avait aussi le masque. Maurice van Ryssel-berge, son ancien collaborateur, le montre « animateur enthousiaste et » inspirateur génial, qui dominait les » problèmes techniques de son épo- » que ... il avait le don de mettre en » lumière les faits fondamentaux ». Bourreau du travail, il connaissait les entreprises dans lesquelles la Sofina avait des intérêts, aussi bien et parfois mieux que leurs dirigeants. Dès que, guidé par son intelligence et un remarquable don d'intuition, il s'était assigné un objectif qu'il estimait accessible, il en poursuivait la réalisation avec une inlassable opiniâtreté et la volonté de fer qui le caractérisaient. Si réduites qu'elles fussent, il avait cependant des heures de détente qui augmentèrent au fil des années ; il était alors enjoué et aimait d'égayer ses propos de traits plaisants. Il ne se départait toutefois jamais d'une discrétion qui était particulièrement grande à chaque occasion qu'il trouvait d'exercer son inépuisable générosité.

Le roi Albert était attiré par les ingénieurs ; ayant distingué la valeur de celui-ci, il le tint en grande estime et l'accueillit avec les siens dans l'intimité de la famille royale. Heineman n'en soufflait mot à personne. Dans les dernières années de sa vie, il me laissa voir cependant d'amicaux messages de Noël, échangés avec la reine Elisabeth, le roi Léopold et ses enfants. Au cours d'un séjour que je fis dans le domaine rural (Kewatin Farm) qu'il possédait dans le New Hampshire, j'appris que le duc Louis en Bavière, frère de la reine Elisabeth, réfugié aux Etats-Unis pendant la guerre, y avait résidé et géré la ferme.

En 1933, avec Einstein, réfugié au Coq, sur notre littoral, il avait apporté son aide aux savants juifs qui avaient aussi dû s'enfuir de l'Allemagne hitlérienne. Ce n'étaient pas les seules victimes allemandes du nazisme qu'il secourût. Elles comprennent une éminente personnalité catholique : Konrad Adenauer. Il le connaissait depuis l'époque où, avant la première guerre mondiale, celui-ci étant échevin de Cologne, la ville avait voulu céder l'exploitation de ses services municipaux d'électricité et, par l'intermédiaire de Jean Hamspohn, s'était adressée à la Sofina. Adenauer était bourgmestre, quand, le 13 décembre 1926, l'Université de Cologne décerna le diplôme de docteur *honoris causa* de philosophie à Heineman. En 1933, il avait pu lui apporter une aide que la biographie de l'homme d'Etat relate en détails. Le triomphe de Hitler aux élections du 12 mars avait placé Cologne sous la domination nazie. Adenauer avait été démis de ses fonctions ; sa vie étant menacée, il avait été en vain rappeler à Göring que celui-ci, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, était responsable de sa sécurité. Pendant qu'il se trouvait à Berlin, désemparé et sans ressources, il avait reçu la visite imprévue de Heineman. Celui-ci l'avait engagé à se mettre à l'abri. De but en blanc, il lui avait dit : « Je suppose que vous » devez à présent avoir besoin d'argent. » Je vous apporte 10.000 marks en » billets parce que vous pourriez avoir » quelque difficulté à encaisser un » chèque » ; ses comptes étaient en effet bloqués. Adenauer eut beau protester que, privé de son traitement et de ressources bancaires, il ne serait

jamais capable de rembourser cette somme, Heineman n'en tint aucun compte et s'éclipsa. Adenauer put, grâce à ce prêt spontané, se cacher dans l'Eifel à l'abbaye de Maria Laach et ultérieurement aux environs de Berlin (P. Weymar, *Adenauer*, p. 97-98), toujours financièrement soutenu par Heineman grâce aux ressources des entreprises allemandes de la Sofina. A son premier voyage officiel à New York comme chancelier fédéral, il avait d'abord été remercier Hoover de ses efforts pour sauver les Allemands de la famine après la guerre ; mais sa seconde visite avait été pour Heineman chez qui il était allé déjeuner à Greenwich (Connecticut) où celui-ci résidait alors, et où ils avaient passé l'après-midi à voir la collection d'autographes.

En 1937, il avait fait la connaissance de Chaïm Weizmann venu lui soumettre, à la Sofina, un projet d'utilisation industrielle de la levure pour la fabrication d'un bouillon susceptible d'accroître les ressources de l'alimentation humaine ; l'intérêt en était manifeste et n'a cessé de grandir dans les nombreux pays souffrant de disette et particulièrement d'une pénurie de protéines (*E. Bergmann on Weizmann*, Rehovot, Weizmann Institute, n° 1, 1976, p. 56, 58). Heineman en confia l'étude dans les laboratoires de la Sofina à Maurice van Rysselberge qu'il envoya à Munich consulter le professeur Willstatter, un des promoteurs de la zymologie, dont il désirait connaître les réactions et les conseils. En avril 1937, van Rysselberge était allé à Londres présenter le résultat favorable de ses recherches à Weizmann. Celui-ci était célèbre depuis que, à la demande du gouvernement britannique, il avait mis au point, pendant la première guerre mondiale, la fabrication industrielle de l'acétone dont l'Amirauté avait besoin pour la production de poudre à canon sans fumée ; c'est à titre de reconnaissance, disait-on, que Balfour avait formulé en novembre 1917 la fameuse déclaration en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, dont l'Etat d'Israël était issu. Il était devenu l'ami de Heineman qui subventionnait régulièrement l'Institut de recherche Daniel Sieff et son successeur l'Institut Weizmann à Rehovot, ainsi que continuèrent de le faire les fondations Heineman. Il obtint de son ami Adenauer que l'Allemagne finançât le laboratoire d'accélération des particules qui y fut créé sous le nom de Dannie Heineman (J. Wechsberg, *Weizmann Institute of Science*, p. 118).

Il n'était pourtant pas sioniste. Si grande que pût être une nation, sa vision en dépassait les limites. L'avènement de l'hitlérisme ne pouvait manquer cependant de le rendre davantage conscient de son ascendance juive et de développer sa solidarité avec ceux qui devenaient les victimes de ce fléau. C'est à son retour aux Etats-Unis, en 1940, qu'il s'était surtout intéressé à l'institut scientifique qui porta le nom du savant devenu la figure de proue de l'Etat d'Israël et son premier président.

L'inauguration du laboratoire d'accélération des particules eut lieu à Rehovot le 5 avril 1965. La reine Elisabeth télégraphia qu'elle avait été heureuse d'apprendre que ce laboratoire porterait le nom de Dannie Heineman. « Le roi Albert et moi, » ajoutait-elle, l'avons très bien connu » et avons eu l'occasion pendant le » long séjour qu'il fit en Belgique » d'apprécier la grande contribution » qu'il apporta à la recherche scien» tifique, le rôle éminent qu'il joua » dans l'industrialisation actuelle et » les grands services qu'il a rendus à la » Belgique » (Weizmann Institute of Science, *The Dannie N. Heineman Accelerator Laboratory*). Le roi Léopold télégraphia de son côté qu'il s'associait de tout cœur à l'hommage fait à son efficace contribution à la science et à l'industrie.

De nombreuses personnalités du monde artistique comme du monde politique assistaient aux réceptions que Heineman donnait parfois dans

sa résidence de l'avenue Longchamp et où l'on pouvait entendre l'un ou l'autre grand virtuose étranger de passage à Bruxelles. Parmi eux, son ami Huberman qu'il aida dans la création de l'orchestre symphonique de Palestine. A côté des peintres et des musiciens parmi lesquels Eugène Ysaye, on y rencontrait des hommes politiques : Vandervelde, le comte Sforza ... Le cercle de ses relations s'était étendu en Belgique et à l'étranger dans les domaines les plus divers. Avec van Zeeland, elles étaient anciennes ; il était entré dans le Conseil d'administration de la Sofina, dont Van de Vyvere avait la présidence.

Heineman recevait aussi plus intimement le dimanche matin. C'était l'occasion pour lui de montrer les autographes célèbres, dont il était devenu collectionneur. Autographes de Luther daté de 1524, de François Ier écrivant à Charles Quint en 1531, de l'empereur Maximilien d'Allemagne en 1568, de Leibnitz en 1698, de Nelson en 1803 ; de Goethe, 13 lettres adressées à Bettina et deux sonnets autographes dédiés à elle ; de Voltaire plusieurs lettres dont une adressée de Bruxelles à Frédéric le Grand en 1741, plusieurs adressées à sa nièce Mme Denis ; de Rousseau une lettre datée de Genève en 1755 ; de Beaumarchais, une centaine de lettres ; de Robespierre, une lettre à Lebas de 1794 ; de Chateaubriand, une lettre de 1844 ; de Napoléon, 20 lettres dont 9 à Joséphine et la lettre d'adieu adressée de Fontainebleau le 20 avril 1814 à Marie-Louise ; autographes des fondateurs des Etats-Unis ; éditions princeps de Ronsard, des *Essais* de Montaigne, du *Discours de la méthode* de Descartes, des *Maximes* de La Rochefoucauld, des *Provinciales* de Pascal, du *Discours de l'Histoire universelle* de Bossuet, de la *Princesse de Clèves* de Mme de la Fayette, de la *Critique de la raison pure* de Kant ; l'exemplaire ayant appartenu à Louis XV et relié de ses armes des *Expériences et observations sur l'électricité* de Franklin ; en musique, partitions autographes de Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelsohn, Schumann, Chopin, Brahms, Wagner.

A Paris, il avait eu un déjeuner d'affaires avec Thadée Nathanson, le directeur de la *Revue blanche* qu'accompagnait un Toulouse-Lautrec peu intéressé par la conversation et se distrayant à esquisser sur la nappe les traits du convive américain. Nathanson était le mari de la célèbre Misia Godebska, petite-fille de l'illustre violoncelliste belge Adrien-François Servais (*Biographie nationale*, t. 22, col. 296-298), dont la beauté et le charme attiraient une cour composée des plus brillants artistes de la musique, de la peinture ou des lettres : Fauré, Debussy, Ravel, Gide, Alexis Léger (déjà Saint-Léger), Renoir, Bonnard, Vuillard qui, avec Toulouse-Lautrec l'avaient peinte et repeinte ; c'est ainsi qu'ayant eu accès à ce cercle, Heineman avait assisté à l'hôtel Meurice, à son troisième mariage, avec le peintre espagnol Jose-Maria Sert, décorateur de la salle du Conseil du Palais de la Société des Nations à Genève.

Heineman, qui parlait avec une égale facilité le français, l'anglais, l'allemand, même l'italien, avait ainsi noué, dans la plupart des pays auxquels s'étendaient ses affaires, des relations personnelles avec des personnalités de premier plan du monde politique non moins que du monde des affaires : en France, tous les présidents du Conseil à l'exception de Laval ; en Angleterre, tous les premiers ministres. Mackenna, ancien chancelier, était membre du conseil d'administration de la Sofina, ainsi l'était Sir Philip Cunliffe-Lister devenu Lord Swinton, qui avait siégé dans tous les gouvernements britanniques, à l'exception des cabinets travaillistes, depuis la première guerre mondiale jusque plusieurs années après la seconde. Heineman servit maintes fois d'intermédiaire bénévole ; ainsi, ra-

conte Swinton, avait-il été consulté à la fois par Briand et par un chancelier du Reich (Swinton, *l.c.*, p. 162).

En Allemagne, outre Adenauer et Brüning, personnages que séparait une antipathie réciproque, Heineman avait été en rapport avec un troisième chancelier, Luther. En 1933, les nazis ayant conquis le pouvoir, il avait conseillé à Brüning d'émigrer soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis où, après avoir enseigné à Oxford, il occupa une chaire à Harvard, de 1939 à 1952. Il avait maintenu avec Schacht, devenu ministre des Finances de Hitler, ses anciennes relations en dépit de l'aversion de son épouse qui l'exécrait à présent au point que, contrainte d'assister à une réception en l'honneur du ministre hitlérien à la Banque Nationale, elle n'avait pu contenir une manifestation de sa répulsion.

La chute de Brüning en mai 1932, l'arrivée au pouvoir de Hitler en janvier 1933, avaient convaincu Heineman que la guerre surviendrait tôt ou tard. Il prit dès ce moment des mesures en prévision d'une invasion de la Belgique (*ibidem*, p. 161). Un plan minutieux d'évacuation de divers services avait été mis à l'étude ainsi qu'un système de protection des avoirs de la Sofina. Le rôle des juristes, à qui il appartenait de le mettre au point, acquit une grande importance. Lui-même y fit preuve de toute son ingéniosité.

Au moment de la guerre civile d'Espagne, la Chade avait trouvé un abri au Luxembourg où la société Sodec, qui y avait été créée en 1938, avait reçu apport de ses avoirs. A présent, c'est contre le danger hitlérien qu'il fallait se protéger. Peu avant l'invasion, la société de droit panaméen Sovailles acquit l'intégrité du patrimoine de la Sodec, le soustrayant ainsi à l'emprise de l'ennemi. La Sodec dissoute de ce fait, fut rétablie en 1947 en vue de rendre à la Chade la protection qu'elle avait trouvée au Luxembourg à l'avènement de Franco et dont la nécessité s'était bientôt manifestée.

Au début de 1933, une chute de ski avait blessé au genou l'épouse de Dannie Heineman. Les médecins qu'elle avait consultés lui avaient fait craindre de ne plus pouvoir le fléchir facilement. A Berlin, on lui recommanda un jeune spécialiste de réhabilitation physique, le Dr Gebhardt qui, après un séjour de quelques semaines en 1933 et 1934 dans sa clinique de Hohenlychen, la guérit.

Quelques années plus tard, au cours d'un entretien particulier, Heineman remarqua que le roi Léopold III boitait légèrement. Lui aussi à la suite d'une chute de ski, s'était blessé un muscle. Sur le conseil de Heineman, le Dr Gebhardt était venu le soigner. Durant ses séjours à Bruxelles, Gebhardt avait résidé chez Heineman. Les archives allemandes ont révélé, après la guerre, qu'il avait des liens de famille avec Himmler à qui il rendait compte de ses conversations avec les personnalités belges auxquelles il donnait ses soins (A. De Jonghe, *Hitler en het politieke lot van België*).

Sa dernière apparition avait été le 8 mai 1940, non plus pour soigner mais pour conseiller le départ. Il occupait à présent un poste élevé dans les services de santé de l'armée allemande. « Vos valises sont-elles faites? » avait-il demandé à Heineman. N'at» tendez pas davantage »! Ce récit, Heineman l'avait fait à son fils James, qui me l'a rapporté et qui, sans en avoir la preuve écrite, ne le mettait pas en doute. En 1941, Gebhardt serait encore intervenu pour permettre à des amis juifs de Heineman de quitter la Belgique et la France.

Ypres était le premier échelon d'évacuation de la Sofina. Heineman y passa la nuit du 10 au 11. Le lendemain, il partait pour Paris. Reçu le 14 par Reynaud, celui-ci lui dit, à la suite d'un appel téléphonique qui avait interrompu l'entretien, que l'armée allemande avait tourné la défense

française à Sedan et que tout était perdu (*cf.* P. de Villelume, *Journal d'une défaite*, p. 336).

Dans la tourmente, Heineman tient fermement la barre. « Il veille au grain, » dit Brosens qui fut son collabora- » teur, se déplace continuellement » dans des conditions toujours diffi- » ciles parfois dangereuses. » C'est ainsi qu'il réussit à faire arriver à bon port, en 1940, après une véritable odyssée à travers la France, l'Espagne et le Portugal, la partie du personnel de la Sofina qui, suivant le plan établi, devait assurer le fonctionnement des bureaux à New York, La Havane et Lisbonne, et qui devait permettre de continuer à rendre aux sociétés filiales d'inappréciables services pendant la guerre. A Bruxelles, de Le Hoye veillait sur les collaborateurs belges ; à Lisbonne, Janlet s'occupait des secours à leur envoyer.

En juillet 1940, Heineman quitta Lisbonne, où il avait créé la société filiale Setec, et gagna en hydravion New York où il constitua la société filiale Amitas. C'est de là qu'il continua de mener la lutte. Lui-même s'imposait de nombreux voyages en avion : à Buenos Aires en 1942 ; à plusieurs reprises à Londres traversant l'Atlantique en avion, une fois même en bombardier ; cinq ou six fois à Madrid et à Barcelone. En 1947, Lord Swinton, invoquant sa qualité de membre du gouvernement national de Churchill pendant la guerre, rendit hommage « au courage et à la prévision » avec lesquels Heineman avait empêché que les grandes entreprises de la Sofina tombent au pouvoir de Hitler, et avait ainsi rendu un grand service à la cause des alliés.

Dès que, après la capitulation de l'Allemagne, Bruxelles fut accessible, il y retourna prendre la direction des affaires, partageant à présent son activité entre la Belgique et les Etats-Unis. On était entré dans l'ère du nationalisme économique et des nationalisations ; elle menaçait particulièrement les entreprises de service public. La guerre avait mis en danger plusieurs des principales sociétés qui avaient fait la gloire de la Sofina et dont la sauvegarde était devenue une tâche primordiale. En Espagne, un homme d'affaires, Juan March, avait dès 1940 manifesté l'intention de conquérir la maîtrise de la Barcelona Traction. Il y réussit en quelques années avec la connivence des autorités espagnoles. Il en résulta de lourdes pertes pour les actionnaires belges de la Sidro, dont la participation dans la Barcelona était prépondérante. Le gouvernement belge avait tenté de protéger leurs intérêts par la voie diplomatique. Il n'y était pas parvenu et avait dû se résoudre à mettre en cause le gouvernement espagnol et à porter l'affaire devant la Cour Internationale de Justice. La Chade avait été mise à l'abri de tentatives analogues de spoliation par le transfert de ses avoirs à la Sodec en 1938.

Ces actions défensives n'étaient pas la seule préoccupation de Heineman. La guerre modifiait profondément les conditions dans lesquelles la Sofina s'était développée. Bien avant la fin des hostilités, Heineman avait reconnu la nécessité de l'orienter vers de nouvelles activités. Il fut ainsi amené à prendre un intérêt important dans des affaires de gaz naturel aux Etats-Unis ou à étendre les travaux d'ingénieur-conseil aux entreprises gérées par des tiers aussi bien qu'à celles gérées par la société elle-même.

Heineman avait voulu se retirer en 1937 ; la menace grandissante d'une nouvelle guerre mondiale l'en avait empêché. La paix était à présent rétablie. Le 29 août 1947, sur le point de repartir pour New York, il avait pris congé du personnel. Il laissait à Bruxelles un Comité de direction composé de tous les chefs de département et présidé par de Le Hoye qui appartenait depuis quarante ans à la Sofina. Mais il ne songeait pas à un repli. « Il faut, disait-il, développer » la société au-delà des limites dans » lesquelles elle se trouve actuelle- » ment. » C'est le mot d'ordre qu'il

laissait. Les temps étaient durs et difficiles. Il n'abandonnait pas ses collaborateurs chez lesquels il entretenait un esprit de famille. « Je reste» rai avec vous, disait-il, aussi long» temps que ma santé le permettra » et aussi longtemps que vous voudrez » me voir. »

Le 17 novembre 1952, la Sofina fêta son quatre-vingtième anniversaire. « Vous êtes resté le même, lui » dit le président Van de Vyvere, » dans votre aversion pour les mani» festations et les cérémonies, même » quand il est impossible d'y échap» per. » Puisqu'on lui en donnait l'occasion, il dit en quelques mots ce que la société était devenue en un demi-siècle. « La puissance installée dans » les centrales électriques des entre» prises que nous avons gérées et qui » continuent à poursuivre leur tâche » féconde, bien que nombre d'entre » elles aient été nationalisées et sous» traites à notre gestion, totalise » 3 millions et demi de kilowatts ; » elles produisent plus de 11 milliards » de kwh par an, soit plus que la con» sommation actuelle de la Belgique. » A la veille de la guerre, le personnel » des entreprises d'électricité, qu'elle » gérait, dépassait 40.000 employés » et ouvriers ... Société belge ayant un » Américain à la tête de sa direction, » internationale dans son champ d'ac» tion, elle a bien servi le pays de son » siège social. Elle a été heureuse de » faire à la Belgique des apports » considérables de devises et de com» mandes ; et je crois, disait-il, qu'elle » a contribué à hausser le prestige de » la Belgique à l'étranger. »

A quatre-vingts ans cependant, il ne prenait pas encore tout à fait sa retraite, puisque ses collègues du Conseil d'administration et du Comité permanent estimaient que son concours pouvait encore être utile de diverses façons à la Sofina et à ses filiales, « mais j'avoue, disait-il, que » j'aimerais mieux retourner à mes » premières amours : la recherche » scientifique, mère de l'industrie ».

Il le fit. Quand, pendant ses séjours à New York, nous déjeunions ensemble, il arrivait portant un cartable d'écolier : il revenait de l'University College, où il suivait un cours de physique électronique. Cet ingénieur chevronné poursuivait à quatre-vingts ans son « recyclage ». Il recherchait la société des savants, comme d'ailleurs celle des artistes. Il habitait depuis la guerre un appartement dans l'un des principaux hôtels de Manhattan. C'est là que sa femme et lui recevaient à présent leurs amis. On y rencontrait dans l'intimité de leur petit salon quelques-unes des sommités de la physique nucléaire, parmi lesquelles Niels Bohr, Prix Nobel ou le mathématicien Courant, et des musiciens tels le prestigieux violoniste Adolphe Busch qui, avec son frère violoncelliste et son gendre Rudolf Serkin jouaient des trios des grands maîtres. Serkin, poursuivant sa brillante carrière de pianiste, resta un grand ami de la famille.

Quelques années auparavant, Heineman avait créé à Charlotte, sa ville natale de la Caroline du Nord, une Fondation pour les études de médecine pathologique concernant particulièrement la cardiologie et la cancérologie ; c'était la carrière qui, dans sa jeunesse, avait ses préférences. En 1952, il avait institué un prix à accorder périodiquement à l'auteur d'un récent ouvrage important de physique mathématique. Le jury était composé de physiciens et de mathématiciens de réputation mondiale, dont les titulaires de Prix Nobel. En 1965, l'Institut Weizmann de la Science inaugurait à Rehovot le laboratoire d'accélération des particules Dannie Heineman, dont il a été question plus haut et dont l'équipement avait été fourni par le gouvernement allemand à l'intervention de son ami Adenauer.

Une partie de sa fortune était ainsi consacrée aux encouragements à la recherche scientifique, en même temps qu'à ses interventions philanthropi-

ques. Il en chargea la Heineman Foundation for Research, Educational, Charitable and Scientific Purposes. Il lui transféra sa collection de livres et manuscrits précieux qui se trouvent à présent à la Pierpont Morgan Library à New York, dans une salle qui porte son nom. A côté de dons charitables annuels, la Fondation s'applique à promouvoir la recherche et le progrès de la science et de la médecine, en particulier dans le domaine de la chirurgie du cœur à Charlotte. Une troisième Fondation, en souvenir de sa mère Minna Heineman, était consacrée, à Hanovre, aux personnes âgées ainsi qu'aux jeunes universitaires en congé sabbatique.

Le 19 avril 1955, il avait pris pour la dernière fois la parole devant l'Assemblée générale de la Sofina. Un demi-siècle s'était écoulé depuis qu'il en avait la direction. Il n'était pas dans sa nature de se tourner vers le passé même dans un discours d'adieu. « Je ne compte m'occuper, dit-il que » du présent en tant qu'il engage » l'avenir. » C'est à l'état des relations internationales dans le monde qu'il consacra son exposé.

Il résidait à présent à Greenwich (Connecticut) au bord du Sound où il avait acheté une paisible résidence dans un cadre de verdure. Le 11 juin 1960, sa femme et lui avaient célébré en famille leurs noces d'or.

La dernière lettre que je reçus de lui est datée du 27 octobre 1961, trois mois avant sa mort. Il avait projeté l'année précédente un voyage autour du monde. Il était parti en avion, en juin, accompagné de Mademoiselle Yvonne Jensen, qui pendant trente ans fut sa fidèle secrétaire et collaboratrice, ainsi que d'une nurse car sa santé avait donné quelques soucis. « J'ai beaucoup voyagé, m'écri- » vait-il, mais toujours pour affaires, » sans jamais prendre le temps de » regarder autour de moi pour jouir » de la beauté ou des aspects curieux » des pays visités. Je voudrais réparer » maintenant cette lacune, revoir cer- » tains endroits que je n'ai plus revus » depuis cinquante ans et en voir » d'autres que je n'ai jamais vus. » C'est une perspective agréable et » pleine de promesses. » Elle n'était pas seule à occuper son esprit. Il revenait aux problèmes qui avaient dominé toute sa vie. « L'électricité, » m'écrivait-il, est une marchandise » dont la consommation va toujours » en augmentant. Seulement, on arri- » vera un jour à produire l'énergie » électrique par des procédés différents » et moins coûteux, c'est-à-dire à un » meilleur rendement. » Il prévoyait l'épuisement des forces hydroélectriques : « La Sofina a construit en » Belgique la première et probable- » ment la dernière usine hydroélec- » trique ».

Le voyage projeté avait dû être interrompu. Il avait fait une chute à Zurich et était retourné à Greenwich. C'est de là qu'il m'écrivait qu'il allait mieux et espérait pouvoir se mettre en route au printemps. La mort l'en empêcha. Il s'éteignit fin janvier à quatre-vingt-neuf ans, dans le grand pays qui était celui de son enfance et où la seconde guerre mondiale l'avait fait retourner. Il a sa tombe à Charlotte, sa ville natale. Pendant près d'un demi-siècle, c'est en Belgique qu'il avait accompli son œuvre, trouvé ses principaux collaborateurs et ainsi conquis une place éminente dans le vaste domaine de l'électricité.

Fernand Vanlangenhove.

Archives de la Sofina, à Bruxelles. — Sofina, *Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles*, s.l.n.d. — E. Patris, *Le Comité National de Secours et d'Alimentation et la Commission for Relief in Belgium*, Bruxelles, 1919. — Brand Whitlock, *Belgium under German occupation. A personal narration*, 2 vol., New York-London, 1919. — D. Heineman, *An international clearing House*, Bruxelles, 1919. — F. Delaisi, *Les deux Europes*, Paris, 1929. — *30e Anniversaire de M. l'administrateur-délégué Dannie Heineman à la Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles (Sofina), 1905-1935*, 9 mai 1936. — *Allocution adressée par D. Heineman, président du Comité*

permanent, aux membres du personnel de la Sofina, 29 août 1947. — *Compañia Hispano-Americana de Electricidad* (CHADE). Assemblée d'actionnaires tenue à Luxembourg le 18 novembre 1947. Rétablissement de la Société d'Electricité (SODEC). — D. Heineman, *Barcelona Traction Light and Power Cy Ltd. Menaces de destruction d'une œuvre créatrice. Témoignages personnels*, Bruxelles, 1951, — P. Weymar, *Adenauer, his authorized Biography*, New York, 1957. — « La Sofina en fête. M. Dannie N. Heineman a quatre fois vingt ans », dans *Moniteur des Intérêts matériels*, 17-18 novembre 1952, p. 4, extraits des discours du vicomte van de Vyvere, R. Brosens, D. Heineman. — « Manifestation Heineman » et « Le 80e Anniversaire de M. D. Heineman », dans *Agence économique et financière*, 43e année, n° 220, 18 novembre 1952, extraits des discours cités ci-dessus. — *The Dannie N. Heineman Accelerator Laboratory*, Weizmann Institute of Science. Dedication Ceremony, April 5, 1965, portrait photographique. — M. van Rysselberge, « La recherche scientifique en Israël. Inauguration du laboratoire D. N. Heineman au Weizmann Institute of Science à Rehovot », dans *Industrie chimique belge*, t. 30, n° 6, 1965, p. 613-617. — The Earl of Swinton, *The autobiography. I remember*, London, Hutchinson, 1948. — The Earl of Swinton, *Sixty years of power*, London, Hutchinson, 1966. — *Biographie succincte* rédigée avec la collaboration de D. Heineman pour l'American Institute of Physics à l'occasion de la remise annuelle des Prix. — H. Brüning, *Mémoires (1918-1934)*, Paris, 1976. — A. De Jonghe, *Hitler en het politieke lot van België, 1940-1944*, Anvers-Utrecht, 1972. — J. Wechsberg, *Weizmann Institute of Science*, Tübingen, 1967. — P. de Villelume, *Journal d'une défaite, 23 août 1939-16 juin 1940*, Paris, 1976 (*Grandes Etudes contemporaines*). — E. Waters, « The Music Collection of the Heineman Foundation », dans *Music Library Association. Notes*, second series, vol. VII, n° 2, march 1950, p. 181-216. — *Books and manuscripts from the Heineman collection*, New York, The Pierpont Morgan Library, 1963, portrait photographique. — « The talk of the town », dans *The New Yorker*, march 31, 1973. — *An orchestra is born (The founding of the Palestina orchestra as reflected in Bronislaw Huberman's letters, speeches and articles, compiled from the Huberman Archives in the « Central Music Library in Israel », by his personal secretary, Miss Ida Ibbeken, with the assistance of Mr. Tzvi Avni, director of the Library*, Tel Aviv, 1969, p. 69, 70.

HÉNON (Claude), libraire et imprimeur, né vraisemblablement dans les premières années du XVII[e] siècle, décédé à Mons le 20 août 1671.

Il fit ses études au collège de Houdain, puis travailla chez Adrien Fenin, un libraire installé dans la rue d'Havré, dans une maison portant l'enseigne de la « Balance d'argent ». Resté célibataire, Adrien Fenin voulut, avant sa mort, reconnaître les services que lui avait rendus sa servante, Isabeau Le Cocq. Le 26 septembre 1618, il lui donna la possession viagère de la librairie pour appartenir ensuite par moitié aux bonnes maisons des Chartriers et des Orphelins. Adrien Fenin mourut en 1621. Peu de temps après, le 24 juillet 1622, Claude Hénon épousa Isabeau Le Cocq et continua le commerce de librairie de son ancien patron. Il voulut aussi s'assurer la possession de la maison pour une plus longue période et prit, à cet effet, un certain nombre d'engagements avec les surintendants des Chartriers et des Orphelins le 19 avril 1629. Son commerce était surtout basé sur la vente des livres aux enfants des écoles et du collège des Jésuites de Mons.

Certains doutes furent émis au sujet de l'existence de l'établissement typographique de Claude Hénon. Ils doivent être écartés, car le 30 mars 1624, celui-ci sollicita du gouvernement l'autorisation de s'établir comme imprimeur à Mons. Suite à l'avis émis par les échevins montois en date du 14 mai 1624 et aux témoignages favorables de Pierre Pennequin, recteur du collège des Jésuites, et de Gilles Chisaire, ancien recteur, des lettres patentes d'imprimeur lui furent octroyées, le 17 mai 1624. Il est certain que la librairie et la papeterie faisaient l'objet principal du commerce de Claude Hénon. En effet, nous

savons qu'il rachetait, pour en faire du papier, les vieux linges des hospices, notamment ceux de la maison des Orphelins.

Après le décès d'Isabeau Lecocq, Claude Hénon contracta une nouvelle union, le 16 février 1632, avec Gilette de Chièvres, dont il eut six enfants nés entre 1633 et 1645. Il continua à exercer sa profession au moins jusqu'en 1651, puisque cette année, une action en paiement fut intentée contre lui comme libraire devant le greffe des échevins de Mons. Claude Hénon imprima spécialement pour les Jésuites et substitua l'enseigne de « Saint-Ignace » à celle de la « Balance d'argent ».

Robert Wellens.

Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé espagnol, carton n° 1277. — Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 222. — Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 495. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 247-248. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 389. — E. Matthieu, « Claude Hénon, imprimeur montois », dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1899, p. 380-381, — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. Ier, Enghien, 1902-1905, p. 369-370. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 40-42 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

***HENRIOT** (Emile-*Jean-Charles*), physicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Besançon (France) le 2 juillet 1885, décédé à Uccle-Bruxelles le 1er février 1961.

Henriot fit ses études secondaires à Besançon, puis à Paris et entra à l'Ecole normale supérieure en 1905, après son service militaire. Agrégé de sciences physiques en 1908, il soutient sa thèse de doctorat en 1912, ce qui lui donne l'occasion de découvrir la radioactivité du potassium et du rubidium. Dès 1911, il est nommé chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, où il parcourt toute sa carrière universitaire, interrompue seulement par les deux guerres.

Pendant les premières hostilités, il mit au point, dans le laboratoire de Perrin, une méthode acoustique de détection des mines terrestres. Comme officier combattant, il dirigea une section de repérage par le son dans les Vosges, ce qui lui vaudra la Croix de guerre française. Revenu en Belgique, il put enrichir considérablement son enseignement grâce aux découvertes qu'il avait faites durant ces années. De 1924 à 1926, il fut professeur de physique du prince Léopold.

Il obtient, en 1932, le Prix Hugues de l'Académie des Sciences de Paris et, en 1933, il est élu membre associé de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences.

Durant la seconde guerre, il fut successivement maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand, puis professeur à l'Université d'Alger.

En 1945, il reprend son enseignement à Bruxelles et atteint l'honorariat en 1955. Pendant une trentaine d'années, jusqu'en 1956, il fut membre de la Commission administrative de l'Institut international de Physique Solvay. En 1947, il fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, eu égard particulièrement à sa publication, dans le *Mémorial des Sciences physiques*, de compléments aux théories électromagnétiques de l'illustre Lorentz (*Les couples de radiation et les moments électromagnétiques*, Paris, Gauthier-Villars, 1936). Cette compagnie lui accorda, en 1956, une subvention de 150.000 francs sur le Fonds Loutreuil pour ses recherches sur les ultracentrifugeuses.

Au Congrès de Microscopie électronique tenu à Gand en 1953, il fut élu président d'honneur.

Emile Henriot tenait de ses parents une grande élégance morale et cet enthousiasme calme mais fécond qui ne le quittait jamais. Il épousa, en

1920, mademoiselle Clara Batz, professeur de sciences au Lycée de jeunes filles de Schaerbeek dont il eut, en 1921, une fille, Claire. Parmi ses nombreux élèves et collaborateurs on peut citer notamment des étrangers dont un Hongrois, Marton, actuellement chef de service au National Bureau of Standards de Washington (recherches sur la technique de la microscopie électronique) et un Hindou, Roy, devenu professeur à l'Université de Princeton.

Les principales recherches d'Emile Henriot se rapportent à la radioactivité du potassium et du rubidium, à l'optique (études des biréfringences normale et accidentelle), à l'emploi du microscope électronique et la réalisation des grandes vitesses angulaires, son travail le plus original et qui donna lieu à la construction d'ultracentrifugeuses.

Son activité s'est exercée dans les domaines les plus variés de la physique. Physicien complet, tant théoricien qu'expérimentateur-né, il fut un professeur admirable, grand semeur d'idées qu'il a données avec une générosité totale.

Jean Timmermans.

J. Timmermans, « Notice sur Emile Henriot, associé de l'Académie », dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1964*, vol. CXXX, Bruxelles, p. 47-59, portrait photographique et liste des publications de Henriot.

HEYMANS (Corneel-*Jan-Frans*), professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand, Prix Nobel de Physiologie et de Médecine en 1938, né à Gand le 28 mars 1892, décédé à Knokke le 18 juillet 1968.

Fils aîné de Jan-Frans Heymans, premier professeur de pharmacologie en Belgique, Corneel Heymans termina, en 1911, ses études secondaires au Collège Sainte-Barbe à Gand. Durant la première guerre mondiale, Heymans, versé dans l'artillerie, eut une conduite valeureuse. Devenu docteur en médecine en 1920, il épousait, la même année, le docteur Berthe May, qui lui donna cinq enfants, dont il était particulièrement fier.

Après avoir obtenu le titre de docteur en médecine, Corneel Heymans continua sa formation en physiologie expérimentale et en pharmacologie, d'abord chez son père à Gand, puis chez les professeurs E. Gley à Paris, M. Arthus à Lausanne, H.-H. Meyer à Vienne, E.-H. Starling à Londres et C. Wiggers à Cleveland.

Chargé du cours de pharmacologie générale à l'Université de l'Etat à Gand en 1922, il succéda à son père en 1930 comme professeur ordinaire et directeur du laboratoire de pharmacologie.

Corneel Heymans, qui avait acquis une formation scientifique dans cinq pays différents, ne limita pas son enseignement à l'Université de Gand. Dès 1934, il était Herter Lecturer à l'Université de New York; en 1937, il devenait Lecturer of the Dunham Memorial Foundation à la Harvard University de Boston, Hanna Foundation Lecturer à la Western Reserve University de Cleveland, Greenfelder Memorial Lecturer à l'Université de Chicago et, en 1939, Purser Memorial Foundation Lecturer au Trinity College de l'Université de Dublin. Après la seconde guerre mondiale, il donna de nombreuses conférences dans des universités d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Enfin, le Gouvernement belge, l'International Union of Physiological Sciences et l'Organisation mondiale de la Santé le chargèrent de missions spéciales en Iran et en Inde (1953), en Egypte (1955), au Congo belge (1957), en Amérique latine (1958), en Chine (1959), au Japon (1960), en Irak (1962), en Tunisie et au Cameroun (1963).

Sous l'impulsion des Heymans, l'Université de Gand fut la première en Belgique à passer de l'enseignement traditionnel à l'examen expérimental et scientifique des médicaments. En 1890, en effet, Jan-Frans

Heymans fut chargé d'enseigner la pharmacologie et la thérapeutique à l'Alma Mater de Gand. Le premier laboratoire de pharmacologie trouva abri dans les bâtiments de la Faculté de Philosophie et Lettres, durant quelques années, mais l'espace accordé à ce laboratoire devint rapidement exigu et il se créa bientôt une incompatibilité entre le bruyant examen expérimental d'animaux et la paisible atmosphère de réflexion nécessaire aux philosophes. Grâce à la générosité de Willem Rommelaere, professeur à l'Université de Bruxelles, l'Université de Gand put construire plusieurs bâtiments au quai Baertsoen, près de l'Hôpital municipal de la Byloke. C'est ainsi que naquit l'Institut de Pharmacologie, qui fut officiellement inauguré, en 1902, par le roi Léopold II. En l'honneur de son fondateur, ce laboratoire reçut le nom d'Institut J.-F. Heymans, en 1931. En 1962, lorsque Corneel Heymans prit sa retraite, ce laboratoire reçut la dénomination officielle de J. F. en C. Heymans-Instituut voor Farmakodynamie en Terapie.

L'extension considérable de l'Université de Gand et en particulier de la Faculté de Médecine exigea la réorganisation de son infrastructure. Ainsi fut créé le nouveau J.F. en C. Heymans-Instituut dans l'enceinte du campus de l'Hôpital universitaire (De Pintelaan), qui fut inauguré solennellement le 24 mars 1972.

Durant quarante ans, le professeur Heymans devait donner le meilleur de lui-même à l'institut du quai Baertsoen, auquel il était profondément attaché, et le mener à son plein épanouissement. Animé par un irrésistible désir de connaissance, acharné au travail, doué d'une étonnante ingéniosité des techniques et d'un esprit critique sans défaillance, Corneel Heymans devait faire de cet institut un des centres européens de physiologie expérimentale et de pharmacologie, centre scientifique d'une extraordinaire vitalité, pôle d'attraction du monde entier, que Zénon Bacq, professeur à l'Université de Liège, caractérisait, à l'époque, en ces termes : « Les maisons de valeur ont cela de » particulier : quand on y entre, on » est saisi par une certaine atmosphère, » par quelque chose d'extraordinaire, » qui n'existe pas ailleurs et qui fait » que le travail qu'on y poursuit a une » qualité et une valeur très particu» lières ».

Corneel Heymans devait lui-même ressentir dans ce laboratoire la plus grande joie du chercheur, qui, pour la première fois, prend conscience d'un secret de la vie. De plus, la tournure de son esprit de chercheur consistait à mettre l'organisme vivant, sujet d'expérience, dans des conditions telles qu'il pouvait répondre lui-même aux questions posées. Pour lui, le fait d'enfiler sa blouse de laboratoire signifiait l'abandon de tout dogmatisme, de tout conformisme et l'acheminement vers la connaissance véritable — parce que fondée sur la nature — des mécanismes et des fonctions physiologiques et pharmacologiques. Concevant la pharmacologie comme un prolongement de la physiologie, il considérait moins les médicaments pour eux-mêmes, comme c'est le cas aujourd'hui, que comme des moyens permettant l'étude des fonctions vitales.

Le travail scientifique de Corneel Heymans en physiologie expérimentale et en pharmacologie a les caractéristiques du travail d'un maître : clarté du raisonnement, considération d'un problème sous divers angles, évidence de la démonstration, simplicité et spécificité des méthodologies appliquées. Attiré par les problèmes fondamentaux, il possédait le don précieux de discerner l'essentiel de l'accessoire, de transposer par écrit simplement et clairement sa façon de voir et de synthétiser harmonieusement les résultats expérimentaux.

Pendant les premières années de sa carrière scientifique, Corneel Heymans travailla en collaboration étroite avec son père, qui avait tenté avec succès, en 1912, des expériences dans les-

quelles la tête d'un chien était soumise aux influences du corps d'un autre chien, ce qui permettait de distinguer des points d'impact centraux de ceux périphériques. Cette technique et d'autres analogues furent poussées à un degré de perfection remarquable par Corneel Heymans et ses collaborateurs.

Une première série de recherches concernait l'influence du bleu de méthylène sur la régulation thermique et les échanges nutritifs. Corneel Heymans se consacra surtout à l'étude de la circulation du sang et du système respiratoire. Il étudia, en collaboration avec d'autres chercheurs, principalement Jan-Jacques Bouckaert, d'innombrables problèmes concernant la physiologie et la pharmacologie de ces deux systèmes et leur apporta une solution.

Corneel Heymans a mis en évidence que la pression sanguine est réglée automatiquement par des réflexes partant de zones vasculaires tampons situées au niveau de l'aorte et des sinus carotidiens. Les extrémités nerveuses qui s'y trouvent sont sensibles aux différences de pression (barorécepteurs) et aux matières chimiques (chimiorécepteurs).

Heymans démontra que ces nerfs ne réglaient pas seulement les variations physiologiques de la pression sanguine, mais qu'ils jouent aussi un rôle important dans certaines circonstances pathologiques ; il montra notamment que lorsqu'il existe une pression sanguine très basse ou très élevée, les nerfs sino-aortiques ont un effet normalisateur. Heymans a prouvé que l'état de tension des parois artérielles mêmes — siège des barorécepteurs — a une importance capitale pour la régulation de la pression sanguine générale. Le rythme cardiaque, la respiration et d'autres fonctions biologiques importantes sont nettement influencés par les nerfs vaso-moteurs.

Heymans a montré de façon irréfutable l'importance et le rôle des chimiorécepteurs. Alors que les barorécepteurs sont situés dans la paroi même de l'aorte et des artères carotides internes, les chimiorécepteurs se trouvent dans les petits « ganglions », ou glomi, fixés sur la paroi de l'aorte et des carotides. Ces glomi sont extrêmement sensibles aux modifications chimiques du sang. Heymans a ainsi établi que certaines substances chimiques n'agissent pas directement sur les centres du cerveau, mais par l'intermédiaire des chimiorécepteurs, et entraînent des modifications de pression sanguine, de rythme cardiaque, de rythme respiratoire, etc. Ces vastes recherches d'importance capitale ont complété et corrigé sans aucun doute nos connaissances dans ces différents domaines et ont permis de mieux préciser certains aspects de l'hypertension artérielle.

Ces recherches expérimentales furent rassemblées dans deux importantes monographies : *Le sinus carotidien et la zone homologue cardio-aortique* (en collaboration avec Jan-Jacques Bouckaert et Paul Regniers, Paris, Doin, 1933) et *Reflexogenic Areas of the Cardiovascular System* (en collaboration avec E. Neil, Londres, Churchill Ltd, 1958).

En 1938, l'œuvre de précurseur accomplie par Corneel Heymans — en particulier la découverte du rôle jusqu'alors inconnu du glomus carotidien dans la régulation réflexe de la respiration — fut couronnée par la plus haute distinction, le Prix Nobel de Physiologie et de Médecine.

Le professeur Heymans a consacré en outre plusieurs travaux de recherches à la circulation cérébrale, à la sensibilité des centres cérébraux, à l'anoxie aiguë, au système nerveux autonome, aux mécanismes de fonctionnement des drogues tonicardiaques, anesthésiques, ganglioplégiques, antagonistes de la nicotine, curarisantes, inhibitrices de la cholinestérase, sympaticolytiques, etc.

En résumé, nous pouvons dire que le travail de Corneel Heymans constitue un apport fondamental, maintenant devenu classique, à la physio-

logie, à la physiopathologie et à la pharmacologie des systèmes respiratoire et circulatoire.

Pour le professeur Heymans, le Prix Nobel ne représentait pas seulement le couronnement d'un travail acharné de plusieurs années, mais aussi la confirmation la plus éclatante de la vitalité scientifique de l'Université flamande de Gand, alors encore bien jeune, et dont son père avait été le premier recteur.

Après la remise du Prix Nobel, l'Institut Heymans devint plus que jamais La Mecque de la pharmacologie expérimentale : plus de cent cinquante chercheurs belges et étrangers bénéficièrent, au cours des années, de l'hospitalité et du chaleureux humanisme du maître dont la manière de penser et les méthodes de travail étaient marquées par un esprit critique, une objectivité, une ténacité et un optimisme toujours présents; il prodiguait à tous des conseils enthousiastes.

Les résultats des recherches expérimentales effectuées à l'Institut Heymans par le professeur Heymans, seul ou en collaboration, furent consignés dans environ huit cents publications.

D'anciens élèves du professeur Heymans occupent des postes importants dans de nombreuses universités et notamment à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand, dont la grande majorité des professeurs acquirent leur formation complète ou partielle à l'Institut Heymans. Le contact avec le maître présentait pour tous un réel enrichissement et le temps passé à l'institut était une période de la vie dont on ne se souvient qu'avec une profonde reconnaissance.

En plus de son rôle de directeur de l'Institut J. F. et C. Heymans, le professeur Heymans remplissait sa mission scientifique en éditant les *Archives internationales de Pharmacodynamie et de Thérapie*, fondées par son père en 1893, et qui devaient devenir, au cours des années, un périodique polyglotte de renommée mondiale. Les 223 volumes parus jusqu'à présent comptent plus de 9000 articles.

Corneel Heymans a participé très activement à la vie pharmacologique internationale. Il était membre du Comité des Experts de la Pharmacopée internationale (O.M.S.), président honoraire de l'International Union of Physiological Sciences et de l'International Council of Pharmacologists, président du XX^{e} International Congress of Physiological Sciences, tenu à Bruxelles en 1956, et président d'honneur de l'International Union of Pharmacology.

En Belgique, il était vice-président honoraire du Belgische Nationale Raad voor Wetenschapsbeleid, président honoraire et membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, membre d'honneur de la Koninklijke Akademie voor Geneeskunde van België, président honoraire de la Société belge de Physiologie et de Pharmacologie, de la Société belge de Cardiologie et de l'Union belge de Pharmacothérapie et membre de la Société belge de Biologie.

Corneel Heymans était aussi membre ou membre d'honneur de plusieurs associations scientifiques étrangères : Pays-Bas : Nederlandse Academie voor Wetenschappen, Nederlandse Vereniging voor Physiologie en Pharmacologie, Provinciaal Utrechts Genootschap voor Kunsten en Wetenschappen ; France : Académie de Médecine de Paris, Académie des Sciences de Paris (Institut de France), Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, Société de Biologie de Paris, Société Française de Cardiologie, Société Française d'Endocrinologie ; Allemagne : Akademie für Wissenschaften Mainz, Deutsche Pharmakologische Gesellschaft, Deutsche Gesellschaft für Kreislauforschung, Heidelberger Akademie für Wissenschaften, Internationale Gesellschaft für Nahrungs- und Vitalstoff-Forschung ; Angleterre : British Medical Association, Physiological Society, Royal Society of Arts, Royal Society of Medicine ; Italie : Accademia Inter-

nazionale Neocastrum, Accademia Medica di Roma, Accademia Medica Lombarda, Accademia Nazionale dei XL, Società Italiana di Biologia Sperimentale, Società Nazionale di Scienze, Lettere ed Arti in Napoli ; Vatican : Pontificia Academia Scientiarum ; Espagne : Real Academia de Farmacia, Sociedad de Biologia de Barcelona ; Suisse : Académie de Médecine ; Roumanie : Rumanian Medical Society ; Hongrie : Royal Medical Society of Budapest ; Tchécoslovaquie : Société tchécoslovaque de Médecine ; Autriche : Wiener Biologische Gesellschaft ; Etats-Unis : Alpha Omega Alpha, American Association for the Advancement of Science, American Medical Association, American Philosophical Society (Philadelphie), American Physiological Society, American Society for Pharmacology and Experimental Therapeutics, New York Academy of Medicine, New York Academy of Sciences, Society for Experimental Biology and Medicine ; Argentine : Associación Médica Argentina, Sociedad Argentina de Biologia, Sociedad Argentina de Farmacologia y Terapeutica ; Uruguay : Associación Uruguaya para el Progreso de la Ciencia, Sociedad de Biologia de Montevideo ; Chili : Sociedad de Biologia de Santiago de Chile ; Inde: Indian Academy of Sciences ; Japon : Japanese Angiological College.

Prix Nobel de Physiologie et de Médecine en 1938, Corneel Heymans était aussi lauréat des prix suivants : Prix Alvarenga (Académie royale de Médecine de Belgique), Prix Gluge (Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique), Prix quinquennal de Médecine du Gouvernement belge (1931-1935), Prix des Bourses de voyages du Gouvernement belge, Prix de Médecine des Alumni (Fondation universitaire), Prix Bourceret (Académie de Médecine de Paris), Prix Cyon (Académie des Sciences de Bologne), Prix Monthyon (Institut de France), Prix Pie XI (Pontificia Academia Scientiarum), Prix Burgi (Université de Berne), Prix Purkinje (Académie tchécoslovaque de Médecine) et il reçut la Schmiedeberg-Plaket de la Deutsche Pharmacologische Gesellschaft.

Pour ses mérites exceptionnels, il fut nommé professeur *honoris causa* de l'Université de Montevideo et docteur *honoris causa* des universités d'Utrecht, de Louvain, Montpellier, Turin, Santiago, Lima, Bogota, Rio de Janeiro, Alger, Paris, Munster, Bordeaux, Georgetown à Washington, de Toulouse et de Besançon.

Ce grand savant, connu et honoré dans le monde entier, laisse le souvenir d'un homme qui, nonobstant la multitude de ses obligations, était toujours prêt à aider par ses conseils et ses actions ceux qui en avaient besoin. Comme président de la Commission de Rapatriement en 1940, de la section Santé et Hygiène du Secours d'Hiver pendant la deuxième guerre mondiale et de l'union Droit et Amour du Prochain après la guerre, il put adoucir les misères causées par la guerre et l'oppression. Il n'hésita pas à mettre au service de la population civile menacée de famine l'autorité que lui conférait le Prix Nobel et à aider les pauvres et les malades. Il courait ainsi consciemment le danger de s'attirer la colère et les sanctions de l'occupant et s'exposait à l'incompréhension, voire aux soupçons, de ceux qui s'enfermaient dans une abstention peu courageuse. Ecoutant la voix de sa conscience, il avait choisi le risque de l'action plutôt que la sécurité de l'inaction, comme il l'avait déjà fait pendant la première guerre mondiale.

Lors de la séance tenue par l'Académie royale de Médecine de Belgique le 27 janvier 1940, on rendit hommage à Corneel Heymans, qui venait d'obtenir le Prix Nobel de Médecine. Marcel-Henri Jaspar, ministre de la Santé publique, prononça un éloge dont nous retiendrons ces quelques phrases significatives : « Les hommes » n'ont-ils pas coutume d'élever des » monuments à ceux d'entre eux dont » le seul mérite fut de faire périr un

» nombre plus ou moins considérable » d'échantillons de l'espèce humaine? » Et cependant ce ne sont point les » grands conquérants dont les images » illustrent nos manuels scolaires qui » ont modifié la face du monde, mais » les forces spirituelles et morales, la » foi religieuse et la foi scientifique. » Certains ont l'une et l'autre, vous » avez le privilège, Monsieur Hey- » mans, d'être comme Pasteur, animé » par l'une et par l'autre... Au-dessus » de toutes les hiérarchies de valeur » d'enseignement, je place « les obscurs » laboratoires où quelques hommes se » livrent à des recherches mystérieu- » ses, devant de maigres auditoires » ... » [Monsieur Heymans], vous avez re- » culé, dans l'espace moral, les limites » de la science belge. Dans votre labo- » ratoire, vous avez remporté, pour » l'humanité tout entière, de magnifi- » ques victoires. Votre combat paci- » fique vous vaut une gloire impéris- » sable ».

Georges R. De Vleeschhouwer.
André F. De Schaepdryver.

« Réception solennelle de M.C. Heymans, membre titulaire, Prix Nobel 1938 de Physiologie et de Médecine. Séance extraordinaire du 27 janvier 1940 », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VI[e] série, t. V, 1940, p. 1-38. — A.-M. Dalcq, « Notice biographique sur M. Corneille Heymans, membre titulaire », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VII[e] série, t. 8, 1968, p. 591-604, portrait. — A.F. De Schaepdryver, « In memoriam Professor Corneel Heymans (1892-1968) », dans *Mededelingen van de Vlaamse Chemische Vereniging*, 30[e] jg, 1968, p. 199-202, portrait. — A.F. De Schaepdryver, « In memoriam Prof. C. Heymans », dans *De Brug*, 1968, p. 316-325. — A.F. De Schaepdryver et G.R. De Vleeschhouwer, « In memoriam Professor C. Heymans, 1892-1968 », dans *Archives internationales de Pharmacodynamie et de Thérapie*, vol. 174, juillet-août 1968, p. 251-276, bibliographie, portrait. — E. Neil, « Corneille Heymans. Biographical Memoirs », dans *Yearbook of the American philosophical Society*, 1970, p. 130-137. — *Corneel Heymans. A Collective Biography*, edited by A.F. De Schaepdryver, supplément au vol. 202 des *Archives internationales de Pharmacodynamie et de Thérapie*, 1973, bibliographie, portrait.

HIRSCH (Arthur), avocat, né à Bruxelles le 14 mars 1873, décédé à Saint-Gilles le 16 mars 1933.

Il appartenait à une famille de négociants juifs originaires d'Allemagne (Altena). Ses parents, Lévy Hirsch — dit Léo — et Johanna, née Freudenberg, étaient venus s'établir à Bruxelles en 1869 et avaient fondé, la même année, un magasin de mode rue Neuve. Son père avait obtenu la naturalisation ordinaire en 1878 et la grande naturalisation en 1883.

Arthur Hirsch fit ses études à l'Institut Oger Laurent, puis, nullement attiré par le commerce auquel son père cependant le destinait, il s'orienta vers le droit. Reçu docteur en droit de l'Université de Bruxelles en 1895, il fut admis au stage la même année chez Paul Janson mais c'est en réalité auprès de Charles Dejongh, lui-même ancien disciple de Janson, qu'il fit toute son éducation d'avocat. En 1898, il devint avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. Entretemps il avait épousé, en 1895, la fille d'une famille d'imprimeurs bruxellois, Clara Van Campenhout. Arthur Hirsch ne fut jamais élu membre du Conseil de l'Ordre, vraisemblablement en raison de ses idées de gauche et de l'atmosphère antisémite qui régnait alors dans les milieux du Barreau.

Les débuts de sa carrière furent marqués par le fameux procès de « l'affaire Courtois », en 1897, dans lequel était impliqué un commissaire de police, chef d'une bande de malfaiteurs. Hirsch plaida aux côtés de MM[es] Fernand Cocq, Paul Spaak et Paul-Emile Janson et défendit avec succès l'un des coaccusés. Il ne plaida cependant guère en Cour d'assises au cours de sa carrière. Il ne possédait pas en effet l'étoffe d'un très grand orateur. Il dirigeait par contre à Bruxelles un important cabinet aux affaires très variées où dominait le

droit commercial. Il défendit notamment les intérêts de la maison Hirsch en plusieurs occasions.

Arthur Hirsch fut, dans l'exercice de sa profession, un travailleur acharné, possédait une connaissance approfondie de la science juridique et connut un grand succès de clientèle. Généreux et conciliant au point de rechercher d'abord des solutions à l'amiable, il possédait une autorité naturelle et un grand rayonnement personnel. Mais bien qu'il comptât dans son cabinet un grand nombre de collaborateurs, il ne forma aucun disciple.

De 1914 à 1918, son activité s'étant quelque peu ralentie au Barreau, il assura bénévolement le fonctionnement de la section commerciale de l'Athénée de Saint-Gilles avec Me Grenez, l'un de ses collaborateurs au Barreau et Raoul Depas et donna les cours de droit civil et de droit commercial. En 1920, après la guerre, le gouvernement belge le chargea d'aller étudier le Conseil d'Etat français, en vue de mettre sur pied semblable institution en Belgique.

Issu d'une famille bourgeoise croyante, Hirsch fut un bourgeois libre penseur — sans toutefois appartenir à la franc-maçonnerie à la demande de sa femme, catholique — et, sans participer aux luttes politiques, il défendit toute sa vie les idées démocratiques.

En 1893, à l'Université, il fut membre fondateur de l'Extension universitaire aux côtés notamment d'Hector Denis et donna des leçons à cette université itinérante destinée à l'instruction de la classe ouvrière. Au début de 1894, Hirsch fut le premier, en tant que président du Cercle universitaire, à s'élever contre le renvoi de l'Université du géographe anarchiste Elisée Reclus. Il prit la tête du mouvement d'étudiants qui s'était formé pour organiser le cours du savant français en dehors de l'Université, fut lui-même expulsé de celle-ci avec dix-sept de ses camarades puis finalement réintégré. Etudiant, dès sa fondation en octobre 1894, de l'Université Nouvelle de tendance progressiste, Arthur Hirsch y devint chargé de cours en 1896. Il ne commença cependant son cours de droit industriel avec Léon Hennebicq et son cours d'histoire à l'Institut industriel de la nouvelle Université qu'en 1898. De 1899, date à laquelle il y fut nommé professeur, jusqu'à la première guerre mondiale, il donna le cours de procédure pénale avec Emile Royer. A l'Institut des Hautes Etudes, créé conjointement à l'Université Nouvelle, Hirsch assura, à partir de 1899, le cours de législation de la famille aux côtés de Henri La Fontaine puis celui de législation ouvrière, à partir de 1904. Il donna encore des leçons sur le Conseil d'Etat en 1919 et sur la législation sociale anglaise en 1920. En 1921 il mit un terme à sa collaboration à l'Institut. De 1898 à 1911, il fut également l'adjoint du secrétaire général de l'Université Nouvelle, son patron et ami Charles Dejongh, et assura le secrétariat de l'Institut des Fermentations.

Membre du Parti ouvrier par son affiliation au Cercle des Etudiants socialistes, il participa financièrement à la fondation de la Maison du Peuple en 1899 et collabora au journal *Le Peuple* avant la guerre. Il était aussi membre de la Ligue ouvrière de Saint-Gilles et président d'honneur des Enfants du Peuple de la même commune. Quoique souvent sollicité, en raison de son appartenance à l'entourage des Janson, d'accepter une candidature à un mandat politique, Hirsch repoussa ces offres sur les instances de sa femme, d'opinion modérée. D'autre part, à la mort de son père, survenue en 1906, la maison Hirsch et Cie était passée aux mains de ses propres fils et il ne voulait pas que ses opinions politiques portent atteinte aux intérêts de sa famille. Enfin il faisait partie au Barreau des rigoristes pour lesquels l'exercice d'une fonction publique était incompatible avec la profession d'avocat.

Arthur Hirsch fut encore président

de l'Université populaire Le Foyer intellectuel de Saint-Gilles et de l'œuvre La Villa Johanna, colonie de vacances pour enfants juifs défavorisés que ses parents avaient fondée en 1894.

Francine Noël.

Renseignements recueillis auprès de Me I. Hirsch et MM. J.-P. Hirsch, R. Van Beirs, A. Cauvin, R. Golstein, P. Hirsch et L. Rey. — Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, Avocat Hirsch, nos 514 et 1085. — Documentation de la Commission de la Biographie nationale, portrait. — « L'Extension universitaire », dans *La Revue universitaire*, Bruxelles-Gand-Liège, 1892-1893, p. 347-349. — *Programme des cours*, 1894-1921 (*Université Nouvelle de Bruxelles*). — « Portrait de Arthur Hirsch », dans *Le Journal des Etudiants*, 20 novembre 1894, p. 1-2. — *Tableau des avocats exerçant près la Cour d'Appel de Bruxelles et liste des stagiaires*, années judiciaires 1895-1896 et 1898-1899. — [A. Hirsch], *Léo Hirsch (1842-1906). Hirsch et Cie, Bruxelles (1869-1929)*, s.l., 1929. — « Arthur Hirsch », dans *L'Indépendance belge*, 17 mars 1933. — « Arthur Hirsch », dans *Le Peuple*, 17 mars 1933. — « Arthur Hirsch », dans *La Gazette*, 19 mars 1933. — L. Fuss, « Arthur Hirsch », dans *Le Journal des Tribunaux*, 26 mars 1933, col. 233-234. — P. Graux, « Arthur Hirsch », dans *Le Journal des Tribunaux*, no 3349, 1933, col. 674-675. — « Arthur Hirsch », dans *Le Foyer intellectuel*, 1er avril 1933.

HOLLENFELTZ (Jean - *Marie - Lucien-Albert*), médecin, archéologue, folkloriste, numismate, sigillographe, né à Arlon le 25 août 1898, abattu par les Allemands à Arlon le 25 août 1944.

Fils du bâtonnier de l'ordre des avocats d'Arlon, Albert Hollenfeltz et de Marie Tandel, fille d'Emile Tandel, commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton, il fit ses études secondaires à l'athénée royal d'Arlon, qu'il acheva en 1916, et obtint son diplôme de docteur en médecine à l'Université libre de Bruxelles en 1924.

S'étant établi à Arlon dès fin 1924, Hollenfeltz y acquit une solide réputation de médecin, pratiquant l'art de guérir avec un dévouement sans borne.

Mais à côté de ses occupations professionnelles, Hollenfeltz s'adonne avec enthousiasme à des activités des plus variées. Il réunit une collection réputée de monnaies et publie des travaux de numismatique et de sigillographie qui se rapportent généralement à sa ville natale. Il s'est intéressé aux diverses branches du folklore luxembourgeois : son œuvre maîtresse est une monographie consacrée à l'étude de *La Faïencerie d'Arlon* (dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LXVII, 1936, p. 1-112) dans laquelle il met à profit avec habileté et intelligence une documentation fort étendue et variée. Il consacra un bon nombre de notes à l'abbaye d'Orval qu'il aimait et notamment à sa pharmacie restaurée grâce à lui, aux tombeaux de ses abbés, à son histoire, aux arts et métiers et à la médecine pratiqués à Orval.

Etudiant, il avait déjà organisé des concerts de musique classique remarqués. Pianiste lui-même, il fit exécuter, après son retour à Arlon, des œuvres de Mozart, de Bach, de Debussy et de Ravel. Il ne cessa de s'intéresser à ses musiciens préférés sur lesquels il écrivit plusieurs essais : *Constance Mozart et son fils* (*La Revue générale*, 73e année, 15 février 1940, p. 220-226), *Message de Glück* (*Cahiers littéraires de « La Hure »*, 1943), *Rencontres avec J.-S. Bach* (*ibidem*), et *Nécessité de Mozart* (*ibidem*).

Organisateur-né, Hollenfeltz prit une part prépondérante à de nombreuses manifestations arlonnaises. Fondateur du cercle artistique et littéraire La Renaissance, dont il fut président pendant douze ans, il fut également membre actif du Collegium Musicum. En 1934, il fut au nombre des organisateurs de l'exposition « Visage du Luxembourg » qui présentait de nombreuses pièces d'orfèvrerie, meubles, tableaux, sculptures et faïences, objets provenant notamment de ses collections. Membre de l'Insti-

tut archéologique du Luxembourg dès 1919, il fut choisi comme membre du Conseil d'administration de cet organisme le 12 décembre 1935 ; il était également membre de la Société archéologique de Namur, de la Commission royale des Monuments et des Sites, de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Elu membre honoraire de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg en 1927, il fut nommé membre de la Section de linguistique, de folklore et de toponymie dix ans plus tard.

Il compta parmi les fondateurs du Musée Gaumais à Virton et fut membre fondateur de l'Académie Luxembourgeoise à Arlon le 31 juillet 1934 ; membre du Conseil d'administration dès les origines de cette institution, il fut chargé de la gestion de sa trésorerie le 21 décembre 1938.

Entré au service de la Croix-Rouge en 1924, il se dévoua en 1940 à la préparation des formations sanitaires de complément, à l'Œuvre Elisabeth pour les loisirs du soldat et, après la capitulation, aux prisonniers de guerre.

Lors de la création en 1941 du Secours d'Hiver, Hollenfeltz fut choisi comme chef provincial du département Hygiène et Médecine et comme président de l'Œuvre provinciale d'aide aux artistes.

En même temps il s'associait à l'activité des groupes de résistants. Reconnu anti-nazi dès avant la guerre, Hollenfeltz fut considéré par l'occupant, comme l'âme du mouvement patriotique de la région d'Arlon. L'autorité allemande exigea le 21 juillet 1944 sa révocation par la Croix-Rouge du Luxembourg dont il était président depuis 1941.

Arrêté dans la nuit du 24 au 25 août 1944, Hollenfeltz fut abattu par les tueurs à gage de la police politique. Le lieu où il fut assassiné porte actuellement le nom de Place Docteur Hollenfeltz. Une plaque commémorant la mémoire de Jean Hollenfeltz fut inaugurée le 19 septembre 1945.

Les ouvrages rassemblés par le docteur Hollenfeltz concernant l'histoire du Luxembourg furent légués aux Archives de l'Etat à Arlon, tandis que sa bibliothèque musicale fut partagée entre le Conservatoire royal de Bruxelles et l'Ecole de Musique d'Arlon.

Liste des ouvrages de Jean Hollenfeltz :

1. Numismatique : *Moules à monnaies romaines du Musée d'Arlon*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 72, 1920, p. 5-9 ; *Sceaux et matrices de sceaux du Pays d'Arlon*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 72, 1920, p. 173-182 ; *Le lieu dit « Postumus » à Reischlange (Grand-duché du Luxembourg)*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 72, 1920, p. 210 ; *Les monnaies aux types dégénérés des deux Tétricus*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 73, 1921, p. 115-119 ; *Sigillographie arlonaise. Ire partie : Sceaux et cachets de la ville d'Arlon*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 74, 1922, p. 197-206 ; *Les monnaies des seigneurs de Vogelsang, Zolder et Zonhoven*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 75, 1923, p. 135-171 ; *La collection des monnaies des Jésuites de Luxembourg au XVIIe siècle*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 76, 1924, p. 159-163 ; *Documents pour servir à l'histoire de l'usage des sceaux*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 76, 1924, p. 200-201.

2. Etudes sur l'abbaye d'Orval : *La pharmacie d'Orval à la fin du XVIIIe siècle et ses spécialités*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg*, 3e année, 1927, p. 49-57 ; *L'eau d'arquebusade d'Orval*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg*, 4e année, 1928, p. 30-32 ; *Les derniers échos du jansénisme à Orval*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique*

de la province de Luxembourg, 4e année, 1928, p. 17-28 ; *Pour la résurrection de la section médico-pharmaceutique de l'Abbaye d'Orval*, dans *Bruxelles-Médical*, 9e année, n° 22, 31 mars 1929, p. 648-650 ; *Notes sur l'abbaye d'Orval. Orval à la veille de la Révolution. Médecine et pharmacie d'Orval. Les jardins d'Orval*, dans *Pro Medico* (Paris), 1929 ; *La légende de Fr. Antoine Périn, médecin et pharmacien d'Orval*, dans *Journal de Pharmacie de Belgique*, 11e année, n° 42, 20 octobre 1929, p. 731-732 ; *Le tombeau de Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant à l'abbaye d'Orval*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg*, 8e année, 1932, p. 1-26 ; *Orval*, dans *Le Motor*, organe du Motor Club luxembourgeois, 1932 ; *Les tombeaux des abbés d'Orval*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg*, 10e année, 1934, p. 3-28 ; *Arts et métiers d'art à l'abbaye d'Orval. La peinture. Les arts du fer. Travail du bois*, dans *Pro Medico* (Paris), 1934-1935 ; *Orval et Luxembourg*, dans *La Revue générale*, 73e année, 15 avril 1940, p. 482-491 ; *La médecine à l'abbaye d'Orval : l'infirmerie*, dans *Le Pays gaumais*, 6e et 7e année, 1945-1946, p. 26-32.

3. Histoire de la céramique luxembourgeoise : *Andenne ou Luxembourg ?*, dans *Le Guetteur wallon*, 11e année, nos 144-145, juillet-août 1935, p. 212-219 ; *Une légende tenace : Antoine Pescatore et les faïenceries d'Attert et d'Eich*, dans *Bulletin trimestriel de l'Académie luxembourgeoise*, 1re année, n° 4, septembre-décembre 1935, p. 49-54 ; *La faïencerie de Grevenmacher*, dans *Bulletin trimestriel de l'Académie luxembourgeoise*, 2e année, nos 3/4, août-décembre 1936, p. 49-56 ; *La faïencerie d'Attert (1780-1809)*, Arlon, J. Fasbender, 1937 (*Les Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, n° 2).

4. Folklore luxembourgeois : *Le visage du Luxembourg, 6-22 mai 1934. Catalogue de l'Exposition*, Arlon, J. Fasbender, 1934 ; *Les chroniques du visage du Luxembourg*, Arlon, 1934 ; *Le coin du Luxembourg, Préambule. Flammes I. Flammes II. Flammes III. Adieu, moulins. Le roi des ribauds à Luxembourg*, dans *Les Cahiers ardennais* (*J'ose*), 5e année, n° 1, mars 1935, p. 1-2, n° 3, mai 1935, p. 1-2, n° 4, juin 1935, p. 1, n° 5, juillet 1935, p. 2-3, 7e année, août 1937, p. 78, 8e année, n° 5, mai 1938, p. 73 ; [Rapport sur l'organisation des études folkloriques de la province], dans *Bulletin trimestriel de l'Académie luxembourgeoise*, 1re année, n° 1, janvier-mars 1935, p. 15-19 ; *Introduction au folklore luxembourgeois*, dans *Bulletin trimestriel de l'Académie luxembourgeoise*, 3e année, nos 1-2, janvier-septembre 1937, p. 60-74 ; *Enquête sur l'état actuel (1937) de la coutume des repas en commun dans le sud du Luxembourg belge (régions d'Arlon, Virton, Florenville et Bouillon). Les musiciens ambulants dans le Luxembourg. Trois documents inédits sur la procession d'Echternach. Une enquête sur les dialectes luxembourgeois en 1806*, Arlon, J. Fasbender, 1938 (*Les cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, n° 4, p. 7-25, 105-121) ; *Les musées de la vie régionale*, dans *Revue générale*, 72e année, 15 août 1939, p. 260-267 ; *Regards sur ma province*, Luxembourg, 1940.

5. Médecine : *L'Electrothérapie dans les affections de l'appareil digestif et de ses annexes*, dans *Bruxelles-Médical*, 9e année, n° 28, 12 mai 1929, p. 797-804 ; *Les méthodes américaines de vibrations mécaniques dans le traitement des affections de l'appareil digestif* (*Travaux du 5e Congrès international de Physiothérapie*, Liège, 1930) ; *Propos sur la propreté*, dans *Mieux Vivre*, revue mensuelle de la Croix-Rouge de Belgique, 18e année, n° 1, janvier 1939, p. 17-19.

Henri Jacob.

M. Bourguignon, *Jean Hollenfeltz, 1898-1944, In memoriam*, Neufchâteau, Imprimerie F. Hannick-Petit, 1964, bibliographie, portraits (*Les Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouvelle série, n° 3). —

A. Bertrang, « In memoriam Jean-L. Hollenfeltz », dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 20e année, 1944, nos 3/4, p. 17-20. — V. Tourneur, « Jean-Louis Hollenfeltz », dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 92, 1940-1946, p. 170-171. — « Le docteur Jean-L. Hollenfeltz ou la Symphonie inachevée », dans *Le Pays Gaumais*, 6e et 7e années, 1945-1946, p. 15-16.

HONDIUS (Jodocus ou Judocus), en flamand Joost DE HONT, DE HONDT ou DHONT, humaniste et mathématicien, constructeur de poinçons ou matrices pour les caractères d'imprimerie, dessinateur, calligraphe, graveur, cartographe, constructeur de globes et éditeur (1), né à Wakken (Flandre occidentale) en 1563, probablement le 17 octobre, décédé à Amsterdam le 17 ou 18 février 1612.

Il fut parfois confondu avec Henri Hondius, originaire de Duffel et graveur célèbre. On établit aussi des liens de parenté avec celui-ci quoiqu'on n'en ait trouvé jusqu'à présent aucune preuve.

Ses parents, adeptes de la réforme, étaient Olivier de Hondt et Petronille d'Havertuyn ou van Havertuyn, tous deux originaires de Gand. Son père était échevin de la seigneurie de Wakken dans les années 1560-1566 et sans doute au service des seigneurs de ce lieu. Ceux-ci avaient une résidence dans la ville de Gand. Le foyer comptait déjà une fille Jacomina, née en 1558, qui partagera la vie mouvementée de son frère.

Lorsque Josse était âgé d'environ deux ans, ses parents transférèrent leur domicile à Gand. Peut-être faut-il chercher le motif de ce déplacement dans la possibilité qui semblait se présenter en 1565 à Gand de pouvoir exercer librement le culte réformé. Si cet espoir fut déçu, le séjour à Gand, où s'épanouissait une solide tradition humaniste, n'a pu qu'exercer une influence des plus favorable sur le futur savant-cartographe.

Dès sa huitième année, Josse montra des dispositions remarquables pour le dessin, la gravure sur os et sur cuivre, ainsi que pour la calligraphie. Tout jeune encore, il s'appliqua à faire des poinçons ou matrices pour les caractères d'imprimerie, métier qui restera pendant plusieurs années son occupation principale. L'imprimeur gantois Henri van den Keere, qui était fondeur de caractères, a probablement influencé le jeune Hondius ; en tout cas, il est devenu son beau-père. En même temps, Olivier de Hondt fit donner à son fils une éducation d'humaniste. Ainsi Josse apprit le latin et s'initia au grec ; il étudia les mathématiques, leurs applications pratiques et, guidé par un goût artistique remarquable, il continua à se perfectionner dans les différentes techniques qu'il avait acquises.

Autodidacte dans une large mesure, Hondius présente des ressemblances avec Gérard Mercator. Celui-ci, après avoir reçu une formation d'humaniste à l'Université de Louvain, pratiqua le dessin, la gravure, la calligraphie, les mathématiques, surtout leurs applications, ainsi que plusieurs autres techniques artisanales et artistiques.

A l'âge de vingt ans, Hondius connut une véritable notoriété comme artiste graveur. A l'intervention du confesseur d'Alexandre Farnèse, il fut chargé d'exécuter des gravures sur cuivre pour le duc de Parme. Celui-ci en fut enchanté au point qu'il essaya de persuader l'artiste de se rendre à Rome pour se perfectionner. Protestant convaincu, Hondius se déroba. Est-ce là le motif pour lequel il quitta Gand, après la reconquête de la ville par Farnèse? C'est possible, mais ce n'était pas le seul. Il y avait surtout l'acte de reddition de Gand du 17 septembre 1584 qui stipulait qu'endéans les deux ans les réformés devaient devenir catholiques ou quitter la ville. L'exode des protestants gantois fut

(1) Cette notice est une révision du texte paru dans la *Biographie nationale*, t. V, 1876, col. 185-189.

important surtout à partir de février 1585 et dura jusqu'en 1586. Le futur cartographe se rendit à Londres, soit vers la fin de 1584, soit au début de 1585. Nous ignorons si ses parents l'ont accompagné, mais nous savons que sa sœur Jacomina émigra comme lui et que le 23 novembre 1585, elle épousa à Londres le Gantois Pieter van den Berghe (Petrus Montanus). A son tour, le 11 avril 1587, Josse prit comme épouse Colette van den Keere, sœur du graveur Pieter van den Keere ou Petrus Kaerius, son futur collaborateur. De cette union naquirent sept fils et six filles dont la plupart sont morts en bas âge. Trois enfants, de même que leur mère, occupent une place importante dans l'histoire de la cartographie comme collaborateurs du père, entre autres pour la gravure, et en continuant son œuvre après sa mort. Ce sont Jodocus junior (± 1594-1629), Henricus (± 1597-1651) et leur sœur Elisabeth (1588-1627).

A Londres les nombreux réfugiés flamands pouvaient librement pratiquer le culte réformé. Hommes de métier, hommes d'affaires entreprenants étaient les bienvenus en Angleterre ; les artistes également. Comme graveur, Hondius avait été précédé, avant 1545, par Thomas Lambrit de Lixhe près de Visé, mieux connu comme Thomas Geminus ou Gemini, constructeur d'instruments, graveur de cartes et imprimeur. Celui-ci avait probablement subi l'influence des constructeurs et spécialistes en instruments scientifiques de Louvain tels Gaspard van der Heyden, Gemma Frisius, Gérard Mercator. Citons encore Remi Hogenberg de Malines, Corneille de Hooghe de La Haye, élève de Philippe Galle, Léonard Terwoort d'Anvers, sans oublier Marc Gérard de Bruges.

Les années passées à Londres (1585-1593) furent décisives pour la carrière du cartographe. Elles coïncidèrent avec le magnifique essor des sciences géographiques et mathématiques en Angleterre dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, résultat de nombreuses influences étrangères : allemande, espagnole, portugaise, française. Un des principaux mathématiciens et géographe anglais du XVI^e^ siècle était John Dee (1527-1608). Lors de deux séjours à Louvain en 1547 et de fin juin 1548 au 15 juillet 1550, il avait subi une profonde influence de Gemma Frisius, de Gérard Mercator, de Gaspard van der Heyden, d'Antoine Gogava et d'autres savants ; plus tard il fut un des correspondants d'Ortelius pour des informations géographiques et peut-être aussi dans le domaine de l'occultisme. Il était également en rapport avec le savant portugais Pedro Nuñez et le Français Oronce Finée. Au moment de l'arrivée de Hondius à Londres, Dee séjournait en Europe centrale mais son empreinte sur la science britannique restait profonde.

Les récits des expéditions maritimes anglaises furent recueillis et publiés en 1589 par les soins de Richard Hakluyt junior. Hondius entra directement en contact avec ce savant, ainsi qu'avec les voyageurs Drake et Cavendish, Martin Frobisher, John Davis, Walter Raleigh. De plus, Emery Molyneux, Edward Wright et Henry Briggs, un des premiers spécialistes des logarithmes, devinrent ses amis. Il illustra des œuvres du théologien puritain Hugh Broughton. Parmi ses amis anglais figuraient également John Speed et Thomas Blundeville.

C'est dans ce milieu si favorable que le savant de Wakken put parfaire sa formation scientifique et professionnelle ; c'est à Londres qu'il a jeté les bases de l'œuvre qu'il a réalisée ensuite à Amsterdam. Il y latinisa son nom : Jodocus ou Judocus Hondius. Dans la métropole anglaise, il entra en rapport avec des amis et correspondants de Gérard Mercator, tels Richard Hakluyt junior. Il apprit à apprécier son compatriote en attendant d'en devenir le continuateur.

A Londres, il poursuivit la gravure artistique : portraits, illustration de livres, etc. Il pratiqua également son métier de fabricant de matrices pour

les caractères d'imprimerie. Il grava des cartes rehaussées de parties décoratives. Parmi les plus anciennes, figurent trois cartes nautiques pour la version anglaise du *Spieghel der zeevaerdt* de Lucas Janszoon Waghenaer établie par Anthony Ashley et publiée vers 1588 sous le titre : *The Mariners Mirrour*. A ce recueil collabora également le Liégeois Théodore de Bry. En 1589, c'est une carte d'Amérique connue par une édition ultérieure de J. Le Clerc (1602). La même année parut la petite carte du monde gravée dans un cercle de 9 cm. de diamètre : *Typus Orbis Terrarum. — Iudocus Hondius fecit 1589*. Elle est d'inspiration religieuse. Le monde est suspendu à une corde que la main de Dieu tient entre ses doigts. Tout autour, en haut et en bas, sont gravées des citations de la Bible.

Vers cette époque, il grava de petites cartes et d'autres illustrations pour deux œuvres de son ami Hugh Broughton : *A Concent of Scripture* (Londres, vers 1590) et *Moses Sights on Sinaj* (Londres, vers 1592). Une petite carte de l'Angleterre et de l'Irlande (1590), une carte de la France (1591) et une carte plus grande de l'Angleterre et de l'Irlande (1592), datent également de cette période. Le nom d'Hondius reste attaché à deux documents cartographiques plus importants : *la carte des expéditions de Francis Drake et de Thomas Cavendish, en deux hémisphères* (Londres vers 1590) : *Vera totius expeditionis nauticae descriptio D. Franc. Draci ... Addita est etiam viva delineatio navigationis Thomae Caundissh* ... Une légende latine en haut du document résume les deux expéditions. Sur la carte sont tracés les itinéraires suivis par les deux marins. La circumnavigation de Drake fut plus difficile, plus dangereuse ; elle a duré plus longtemps que celle de Cavendish. Celui-ci fit un voyage sans incident majeur. Quant à Francis Drake, il lui a fallu plus de quatre mois de navigation pour atteindre le Rio de la Plata, le 26 avril 1578. Du 21 août au 6 septembre, il traversa le détroit de Magellan. L'expédition se poursuivit le long de la côte occidentale de l'Amérique jusqu'en Californie où se passèrent les mois de juin et juillet 1579. Drake atteignit les Moluques le 14 novembre et, après avoir fait face à des péripéties sans nombre, il revint en Angleterre, au port de Plymouth à bord du *Golden Hind*, le seul de ses cinq navires qui lui restait. Quelques situations fort délicates dans lesquelles s'est trouvé ce navire sont représentées dans les cartouches.

Vu la fierté bien légitime des Anglais de cette double performance de leurs compatriotes, il est fort probable que cette carte fut dressée peu de temps après le retour de Cavendish (15 septembre 1588). C'est pourquoi les historiens de la cartographie la datent actuellement, comme Nordenskiöld le fit en 1897, de l'année 1590.

Le second document cartographique important est *la paire de globes d'Emery Molyneux* (1592), dont Hondius assuma la gravure. La fierté nationale anglaise suscitée par les expéditions et les découvertes lointaines de leurs marins, s'extériorisa également dans le domaine de la cartographie par la construction de globes. Vu le merveilleux essor des sciences mathématiques et géographiques en Angleterre à la fin du XVI[e] siècle, les savants d'outre-Manche se rendirent compte que les globes terrestres de Gemma Frisius (Louvain, 1536) et de Mercator (Louvain, 1541) qu'ils avaient longtemps considérés comme les meilleurs, étaient vieillis. Vers 1589, Emery Molyneux, ancien navigateur, mathématicien et constructeur d'instruments astronomiques à Lambeth, se mit à réunir les matériaux en vue de la construction d'une paire de globes. Le globe céleste ne posa pas de problème sérieux : il fallait ajouter quelques constellations qui ne figuraient pas sur le globe céleste de Mercator (Louvain, 1551). Jacobus Florentius van Langren avait



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME QUARANTIÈME

SUPPLÉMENT

TOME DOUZIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1977 - 1978

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME QUARANTIÈME

SUPPLÉMENT

TOME DOUZIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1977 - 1978

LISTE DES MEMBRES

de la Commission académique chargée de la publication de la Biographie Nationale au 31 décembre 1978

MM. **Fernand Vanlangenhove**, délégué de la Classe des Lettres, *président.*

Albert Bruylants, délégué de la Classe des Sciences, *vice-président.*

Fernand Vercauteren, délégué de la Classe des Lettres, *vice-président.*

Mme **Germaine Faider-Feytmans**, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *vice-président.*

MM. **François Stockmans**, délégué de la Classe des Sciences, *secrétaire-trésorier.*

Jean Pasteels, délégué de la Classe des Sciences.

Florent Bureau, délégué de la Classe des Sciences.

Marcel Florkin, délégué de la Classe des Sciences.

Paul Harsin, délégué de la Classe des Lettres.

Omer Jodogne, délégué de la Classe des Lettres.

Jean Stengers, délégué de la Classe des Lettres.

Victor-Gaston Martiny, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Philippe Roberts-Jones, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

René Bernier, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Pierre Colman, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Secrétariat : Mmes **Christiane Raindorf** et **Cécile Warmoes**, attachées scientifiques.

Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME QUARANTIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XII (FASCICULE 2)

HONDIUS — WIENER

BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1978

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME QUARANTIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XII (FASCICULE 2)

HONDIUS — WIENER



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1978

Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.

déjà suppléé à cette carence, lorsqu'en 1589 il publia à Amsterdam un globe céleste. Les travaux préparatoires pour le globe terrestre étaient plus ardus. Molyneux se renseigna auprès de Richard Hakluyt junior en attendant que paraisse à Londres, en 1589, son grand recueil de récits de voyages des Anglais : *The Principal Navigations, Voiages, Traffiques and Discoveries of the English Nation, made by Sea or over-land, to the most remote and farthest distant quarters of the Earth at any time within the compasse of these 1500 yeeres* ... Le titre de cette collection indique suffisamment que les grandes expéditions anglaises avaient suscité un élan d'orgueil national, surtout à l'époque de la reine Elisabeth I. Molyneux ne demandait pas mieux que de les représenter sur son globe. Pour la gravure et l'exécution il s'adressa à Hondius, bien connu à Londres comme graveur, technicien et cartographe. Molyneux avait demandé également conseil au mathématicien Edward Wright, professeur à Caius College. Celui-ci avait fait de juin à décembre 1589 un voyage aux Açores sous la conduite de l'Earl of Cumberland, voyage qui devait lui permettre de faire une critique constructive de la projection dite de Mercator (carte du monde de 1569) et des cartes nautiques en général ; il parvint ainsi à établir la construction correcte de celles-ci sur une base mathématique. En collaborant à la construction des globes de Molyneux, le savant de Wakken entra en contact plus intime avec Edward Wright et eut connaissance de ses travaux sur les cartes nautiques. Appréciant ses qualités scientifiques et techniques, le mathématicien anglais prit Hondius en estime et lui fit confiance. Or c'est vers le moment de l'achèvement des globes de Molyneux (1592) que Wright mit la dernière main au manuscrit de son fameux travail : *Certaine Errors in Navigation*, sur lequel nous reviendrons. Dans ce climat de fierté nationale, coïncidant avec une période de prospérité économique remarquable en Angleterre, Molyneux avait trouvé un mécène pour financer ses globes. C'était William Sanderson, homme d'affaires bien connu à Londres qui n'hésita pas à engager 1.000 livres dans l'entreprise.

Les globes furent réalisés grâce à la collaboration efficace de Molyneux et de Jodocus Hondius, grâce aussi aux conseils de Wright. Ce sont de belles œuvres d'art de 62 cm. de diamètre, parmi les plus grands globes de l'époque. Molyneux, aidé par le savant de Wakken, emprunta pour le globe terrestre quelques données au globe de J. F. van Langren entre autres pour l'Afrique ; il s'en inspira pour construire le réseau des loxodromes. Avec le plus grand soin, les renseignements géographiques disponibles à l'époque furent consignés sur la sphère, en particulier les découvertes des Anglais John Davis, Francis Drake, Thomas Cavendish et autres. Un *Fretum Davis* est indiqué conformément aux renseignements fournis par John Davis. La partie la plus septentrionale de la côte occidentale du Groenland, en grande partie inexplorée à cette époque, porte le nom *Hope Sanderson*, en reconnaissance pour le mécène. Contrairement à Mercator dans son globe et ses cartes, Molyneux attacha moins d'importance aux territoires complètement inconnus du pôle nord et du continent austral. Toutefois, les résultats des découvertes anglaises lors des tentatives pour trouver un passage par le nord sont indiqués avec grand soin.

La construction du globe terrestre fut considérée comme une œuvre de toute première importance. R. Hakluyt l'annonça déjà en 1589 dans la préface de ses *Principal Navigations*. Shakespeare y fit allusion dans *The Comedy of Errors* (Acte III, Scène 2, 105-144) en des termes qui permettent de croire qu'il avait vu cette belle pièce. De là, à supposer qu'il connaissait l'auteur et son collaborateur de Wakken, il n'y a qu'un pas. Sous la légende qui contient le titre : *Lectori S.*, gravée dans un beau cartouche,

se trouve la date : *Anno Domini 1592.* Dans un cartouche placé plus bas figurent les noms de l'auteur et du graveur : *Emerius Mulleneux Anglus Lambithiensis Author. Iodocus Hondius Flander caelator.*

Grâce à la collaboration de Hondius, les Anglais possédaient en 1592 les premiers globes exécutés dans leur pays. Ils les considéraient comme de dignes successeurs de ceux de Gemma Frisius et de Mercator, utilisés en Angleterre jusqu'à ce moment. John Dee les avait introduits dans sa patrie vers 1550. Ceci est une nouvelle preuve du prestige dont jouissaient les études mathématiques et géographiques pratiquées à Louvain dans la première moitié du XVI^e^ siècle, ainsi que de la célébrité que connurent les globes construits dans l'ancienne ville universitaire des Pays-Bas, globes dus à Gaspard van der Heyden, Franciscus Monachus (Smunck), Gemma Frisius et Mercator. Nous ne pouvons assez y insister. Ainsi indirectement par John Dee et d'autres savants anglais, Hondius a subi des influences louvanistes au point de vue cartographique.

Le Flamand, graveur de ces globes, collaborateur si précieux pour Molyneux, était ainsi solidement introduit dans les milieux scientifiques et officiels anglais. Doué d'une intelligence, d'une curiosité scientifique et d'une force de travail remarquables, il profita de toutes les occasions pour s'instruire, pour recueillir des renseignements qu'il utilisera et exploitera financièrement après son départ d'Angleterre. Une de ses sources fut le manuscrit de *Certaine Errors in Navigation*, déjà cité. Pendant la construction des globes, il a pu approcher Edward Wright. Pour ce savant, c'était un plaisir de faire part de ses travaux sur les cartes nautiques et leur projection à un esprit ouvert de la valeur de Hondius. Celui-ci saisissant toute l'importance des découvertes du mathématicien anglais, parvint à obtenir en communication le manuscrit de *Certaine Errors in Navigation* achevé vers 1592, grâce à la confiance que son savoir inspirait, ainsi qu'à l'intervention d'amis anglais tels Henry Briggs, autre mathématicien, qui avec Lord Napier of Merchiston a inventé et fait connaître les logarithmes. Il pouvait garder le manuscrit quelques jours moyennant la promesse formelle de ne rien en publier sans le consentement de l'auteur. Dans son avidité de connaître, Hondius copia plusieurs passages du livre, surtout le chapitre IV où était donnée la méthode pour construire correctement des cartes en projection dite de Mercator et des tables.

Après la publication des globes de Molyneux, Robert Hues prépara un manuel pour l'usage de ceux-ci : *Tractatus de Globis.* La première édition en parut en 1594. Entretemps, Hondius avait émigré une seconde fois pour s'établir à Amsterdam, en 1593. Rien n'a transpiré sur le motif de ce changement de résidence. Quoi qu'il en soit, sa sœur Jacomina et son beau-frère Petrus Montanus, son autre beau-frère Petrus Kaerius et bien d'autres Flamands firent la même pérégrination.

Quelques mois avant que Hondius ne quitte Londres, le théologien calviniste et géographe flamand Petrus Plancius (Pieter Platevoet, Dranouter, Flandre occidentale, 1552 — Amsterdam, 15 mai 1622), qui s'occupait de la préparation des grands voyages des Hollandais pour la découverte d'une nouvelle route vers l'Inde, avait publié sa grande carte du monde : *Nova et exacta terrarum orbis tabula geographica ac hydrographica* (Amsterdam et Anvers, 1592). Il s'était rendu compte alors que malgré la documentation abondante et variée qu'il avait eue à sa disposition, beaucoup de données manquaient pour construire des cartes marines sûres et pour rédiger des instructions nautiques permettant d'envoyer des marins à la découverte d'un passage par le nord ou même de se rendre en Inde en contournant l'Afrique. Les Anglais étaient à ce moment les mieux informés pour ce

genre d'expéditions. Or Hondius était certainement le mieux préparé, le plus capable pour faire bénéficier les Hollandais et en premier lieu son coreligionnaire et compatriote Plancius, de l'apport anglais à la cartographie et à la navigation scientifiques. Sans en posséder la preuve formelle, il n'est pas téméraire de supposer que c'est Plancius qui a fait venir en Hollande Hondius et les autres membres de sa famille, tous à même de rendre de grands services aux études géographiques et à la cartographie hollandaises. En tout cas, peu de temps après l'arrivée de Hondius à Amsterdam, Plancius avait demandé aux Etats-Généraux des Provinces Unies un privilège pour pouvoir imprimer et vendre seul dans les Provinces Unies un nouveau type de cartes nautiques, des cartes à latitudes croissantes. Plancius obtint le privilège demandé le 12 septembre 1594.

A ce moment, en Hollande, seul Hondius était capable de construire ces cartes. Malgré sa promesse formelle à Wright, poussé par Plancius et aussi par l'appât du gain, Hondius, mettant à profit la méthode mise au point par Edward Wright, dressa, publia et vendit des cartes à latitudes croissantes ou en projection dite de Mercator, entre 1594 et 1598, notamment une carte du monde et probablement une carte de chacun des quatre continents connus à ce moment. Ces renseignements, si importants pour suivre l'évolution de la cartographie scientifique, nous sont connus grâce à la protestation que Wright publia, en 1599, dans les préliminaires de son œuvre capitale : *Certaine Errors in Navigation* (London by Valentine Sims).

Cependant Hondius ne s'arrêta pas aux « emprunts » faits à Wright. Fin 1596 ou début 1597, il appela en Hollande Emery Molyneux, l'auteur des premiers globes construits en Grande-Bretagne ; celui-ci emporta les cuivres de ces fameuses sphères et les vendit à Hondius qui les réédita ensuite sous son nom. Pour faire venir ce spécialiste anglais dans les Provinces-Unies, Hondius devait pouvoir lui présenter un bon prix pour les globes et la sécurité d'existence. Ici encore, il est plus que probable que Plancius était — en secret — le répondant. Comme l'a fait remarquer le Dr Helen Wallis, cette contribution indirecte du savant anglais à la construction hollandaise des globes fut une perte considérable pour la cartographie britannique, puisque ce n'est que vers 1670 que de nouveaux globes virent le jour en Grande-Bretagne.

Pendant plusieurs années, le savant cartographe de Wakken a travaillé officiellement pour le compte de l'éditeur Cornelis Claesz. à Amsterdam et sans doute en secret pour Plancius, pour aider celui-ci à préparer les grandes expéditions maritimes hollandaises. En collaboration avec son beau-frère Kaerius, il a illustré des livres publiés par C. Claeszoon, tels la *Nieuwe Beschryvinghe ende caertboeck vande Midlantsche Zee de Willem Barentsz.* (Amsterdam, 1595). Toutes les cartes en furent gravées en 1593-1594, donc à partir de l'installation de Hondius à Amsterdam. La petite carte de l'ancien royaume du Congo illustrant la page de titre de la traduction néerlandaise du livre que Philippe Pigafetta consacra à ce pays, en se basant sur les écrits du Portugais Edouard Lopez, est de Hondius (*Jodocus Hondius fecit et caelavit*) ; la première édition fut publiée en 1596. C'est encore chez C. Claesz. que parut en 1597 la traduction néerlandaise, due à Hondius, du *Tractatus de globis* de R. Hues, sous le titre : *Tractaet ofte handelinge van het ghebruijck der Hemelscher ende Aertscher globe.*

Le *Caert-Thresoor*, atlas universel en petit format, que Barent Langenes édita en 1598 à Middelburg (Zélande) contient plusieurs cartes signées J. Hondius, d'autres signées P. Kaerius. Parmi les rééditions du petit atlas, celle de 1599 parut à Amsterdam chez C. Claesz.

Entretemps, en 1594, peu de temps après son arrivée en Hollande, Hondius, imitant Mercator, édita chez Plantin à Leyde un traité de calligraphie : *Theatrum artis scribendi ... Jodoco Hondio caelatore.*

Une carte d'Europe de 1595 a été retrouvée : *Nova totius Europae descriptio. Auctore I. Hondio — Jodocus Hondius una cum affine Petro Kaerio Flandri, caelarunt. Anno Domini 1595.* Elle fut dressée par Hondius, gravée par lui et par son beau-frère P. Kaerius et mesure 133 × 165 cm.

D'après le Dr ir. Cornelis Koeman, qui l'a étudiée, cette carte serait un point culminant de la cartographie européenne en ce sens qu'elle serait la première carte murale importante de l'Europe depuis celle que Mercator publia en 1554 et réédita en 1572. La géographie de l'Europe fut corrigée dans une large mesure par Hondius. Vers l'ouest la carte indique les territoires découverts par Davis ; et les régions trouvées par W. Barentsz. dans la Nouvelle-Zemble en 1594, y figurent dans un carton. Ce serait aussi la première carte avec des personnages en costume national. Ceux-ci, figurés dans les bordures, constituaient des éléments décoratifs qu'on rencontrera fréquemment sur les cartes publiées dans les provinces septentrionales des Pays-Bas au XVIIe siècle. Sur les côtes du nord de l'Europe, on trouve des détails empruntés à l'atlas nautique de L.J. Waghenaer et pour la Méditerranée, Hondius a repris les éléments à l'œuvre de Barentsz.

Parmi les cartes conservées de Hondius, dressées sur la projection à degrés de latitude croissants, il y a une carte du monde du format d'une double page d'atlas in-folio, connue comme la carte du chevalier chrétien, datant d'environ 1599 : *Typus totius orbis terrarum in quo & Christiani militis certamen super terram (in pietatis studiosi gratiam) graphice designatur à Iud. Hondio caelatore.* Dans le coin inférieur droit : *I. Hondius excudit.* La partie décorative en bas de la carte figure le chevalier chrétien auréolé de l'Esprit (*Spiritus*) se battant contre le monde (*Mundus*), le péché (*Peccatum*), la chair (*Caro*), le diable (*Diabolus*) et la mort (*Mors*). Ce motif du « Combat du chevalier ou soldat chrétien » fut traité antérieurement entre autres par Jérôme Wierix et Martin de Vos.

Dans un cartouche circulaire à gauche, vers le bas, se trouve la dédicace : *Doctissimis Ornatissimisque viris, D.D. R. Brewero, H. Briggio, et Ed. Wrichto, medicis celeberrimis, Matheseos eximiis Professoribus in amicitiae verae* Μνημόσυνον *D.D. I. Hondius.*

R. Brewer est un mathématicien dont on connaît peu de chose. Dans cette dédicace, Hondius a sans doute voulu exprimer sa reconnaissance envers Brewer et surtout à l'égard de Briggs, qui avait tenté de calmer la colère de Wright après le plagiat du cartographe de Wakken. En mentionnant également le mathématicien frustré, il a sans doute voulu lui rendre hommage et atténuer l'effet désagréable que son comportement peu correct avait laissé à Londres.

Quant à la carte même, il est possible que ce soit une réduction de la grande carte du monde en projection de Mercator, incriminée par Wright et dont on ne connaît plus d'exemplaire.

La grande carte du monde de 1608 en projection, dite de Mercator. Il est assez curieux de constater que, contrairement à ce qu'on a prétendu concernant le peu de succès que connurent les cartes en cette projection à la fin du XVIe siècle, Hondius en ait construit plusieurs et que celles-ci eurent un réel succès commercial (d'après le témoignage formel de Wright, qui était bien placé pour le savoir). Sans doute encouragé par sa réussite, le cartographe flamand publia-t-il une nouvelle grande carte du monde sur la même projection en 1608. Deux ans auparavant, il avait publié sa première réédition de l'atlas de Mercator complétée par plusieurs nouvelles cartes. Un matériel carto-

graphique important avait été mis en œuvre. Quoi de plus normal pour un homme d'affaires aussi actif, travaillant dans une ville portuaire vivant du trafic avec toutes les parties du globe, de présenter un choix de ces données dans une grande carte : *Nova et exacta totius orbis terrarum descriptio geographica et hydrographica. Auct. I. Hondio. Amstelodami Apud Iodocum Hondium, anno a Christo nato 1608.* Pour la gravure, il s'est fait aider par son beau-frère P. Kaerius : *Jodocus Hondius excudit et una cum affine Petro Kaerio caelavit.*

Cette carte présente des ressemblances avec celle du chevalier chrétien, mais vu le format plus grand et la date plus récente, elle est beaucoup plus riche en renseignements géographiques. Il n'est pas exclu que ce soit une version remaniée et mise à jour de la grande carte du monde perdue actuellement, que nous connaissons par Wright et à laquelle Hondius fait allusion lui-même dans les légendes et aussi dans la grande carte du monde en deux hémisphères de 1612.

La partie décorative dans les parties disponibles à l'intérieur de la carte, comme dans les bordures, est remarquable et prend une place importante dans l'ensemble. On y voit la preuve qu'il y avait, au début du XVII^e^ siècle à Amsterdam et ailleurs dans les Pays-Bas septentrionaux, des hommes d'affaires riches qui garnissaient leurs demeures au moyen de grandes cartes murales décoratives. C'est parmi eux que les grands cartographes d'Amsterdam trouvaient leur clientèle et c'est entre autres par l'ornementation qu'ils se faisaient une concurrence acharnée. C. Claesz., qui avait une succursale à Francfort-sur-le-Main, pouvait trouver des acheteurs pour les cartes de son ami aux grandes foires semestrielles. En Angleterre, Hondius était fort estimé comme artiste et cartographe.

Une dernière grande carte du monde était presque achevée au moment de la mort de Hondius en février 1612. C'est la *Novissima ac exactissima totius orbis terrarum descriptio magna cura & industria ... duobus planisphaeriis delineata. Auct. J. Hondio ... Ghedruckt inde Calverstraete inden Wackeren Hondt by het Stadthuys.* Comme le titre l'indique, elle fut dressée en deux hémisphères. Il est possible que ce mode de projection avait plus de succès à ce moment, sans doute parce qu'il permettait de mieux mettre en valeur les parties décoratives. Il est fort probable que la vogue que connut la grande carte du monde de Willem Jansz. Blaeu publiée en 1605 et construite sur cette projection ait poussé Hondius à l'adopter à son tour. Homme d'affaires dynamique et intelligent, le cartographe flamand était toujours à l'affût d'une clientèle à enlever, éventuellement, à ses concurrents. Il ne ménageait ni son temps, ni ses peines pour augmenter le bien-être de sa famille.

Le titre de la carte montre beaucoup de ressemblance avec celui de la carte de Blaeu ; l'emploi que Hondius fait des superlatifs trahit également la concurrence. Cette carte ne porte pas de date. Comme le contenu donne les connaissances géographiques disponibles à Amsterdam vers 1610, on peut supposer que le document était en voie d'achèvement à la mort de son auteur. Aussi Stevenson et Fischer l'ont-ils de bonne foi daté de 1611 parce qu'ils croyaient encore que Hondius était décédé en 1611. En réalité, le cartographe mourut en 1612, le 17 ou 18 février. C'est pourquoi, il faut dater la carte de 1612. On y trouve même un détail de date plus récente : sur la côte de l'Amérique du Sud on trouve *Lameyrs Passage.* Ce renseignement provenait de l'expédition de Le Maire et W. Schouten (1615-1617) ; il ne pouvait être connu à Amsterdam avant 1618. C'est pourquoi on peut admettre que la carte n'a pas été publiée avant 1618. A moins que ce détail n'ait été ajouté par les héritiers du cartographe sur une partie du tirage et qu'il ne figure pas sur les autres exemplaires. En effet, de cette carte on n'a retrouvé

jusqu'à présent qu'un seul exemplaire. Un autre détail présente un intérêt particulier ; on y trouve l'indication de quelques courants marins, et de vents continus ou saisonniers. Dans la légende générale (*Iodocus Hondius lectori S.P.*) l'auteur prétend, qu'à sa connaissance, il est le premier à avoir fait état de ces renseignements.

Dans le but de distancer Blaeu, les éléments décoratifs ont été sensiblement augmentés par rapport à la carte de 1608. Il y a des animaux dans les médaillons de la bordure extérieure et aussi de véritables scènes empruntées à la Bible comme on en trouve dans plusieurs cartes de Hondius. Les historiens de l'art trouvent ici plus d'un sujet d'étude. Une charmante petite scène mérite également l'attention. Sous l'hémisphère oriental, la veuve et les enfants du cartographe ont ajouté un véritable petit tableau où l'on voit, parmi plusieurs instruments scientifiques, Gérard Mercator debout, un compas dans la main droite et donnant des explications ; à côté de lui, à genou, Hondius penché sur un livre ouvert semble fournir des éclaircissements à une femme (sans doute son épouse) ; à la gauche du Rupelmondois, deux jeunes gens, probablement Jodocus junior et Henricus Hondius, exécutent avec beaucoup d'application des mesurages sur un globe au moyen du compas.

Les globes. — Sa collaboration avec Emery Molyneux à Londres l'avait familiarisé avec la construction des globes. Arrivé à Amsterdam, son sens commercial est éveillé par le succès que connurent les globes de Jacobus Florentius van Langren. Lorsque fin 1596 ou début 1597, Molyneux émigra en Hollande, le cartographe flamand racheta les cuivres des segments des fameux globes anglais. Il y apporta des modifications et les publia à son nom en 1597. La même année parut, chez C. Claesz. à Amsterdam, sa version néerlandaise déjà citée du *Tractatus de globis* de l'Anglais Robert Hues. Sans mentionner Molyneux — le véritable auteur — Hondius déclare dans la page de titre qu'il a complètement renouvelé les globes qu'il avait gravés en Angleterre. Cette déclaration n'est pas du goût de Van Langren qui avait prétendu en 1596 que ses globes étaient les meilleurs. Hondius répliqua qu'il avait construit un globe complètement corrigé et mis à jour en tenant compte de toutes les découvertes faites jusqu'à ce moment. Nouvelle protestation énergique de Van Langren. Les Etats-Généraux renvoyèrent les concurrents devant le magistrat d'Amsterdam. Hondius adressa une « apologie ofte verantwoordinge », véritable plaidoyer pour ses globes, auquel il joignit une « onderrichtinge ». Dans celle-ci, il énumère en 14 points les améliorations qui manquent dans les globes de Van Langren. Quoi qu'il en soit, malgré l'action de son concurrent, le Flamand finit par obtenir un privilège pour ses globes le 31 octobre 1598 et il continua la construction de ces instruments, les grands globes de Molyneux mais aussi des sphères plus petites.

Bien que les renseignements précis manquent à ce sujet, il est certain que le cartographe de Wakken, vu sa formation scientifique et technique, était à même de construire les principaux instruments astronomiques utilisés en son temps. Il en fit le commerce. La scène de famille sur la grande carte de 1612 et d'autres documents iconographiques en sont une confirmation. Ne ménageant aucun effort, Hondius, âgé de trente-neuf ans et malgré ses activités techniques et commerciales si absorbantes, se fit inscrire le 5 août 1602 comme étudiant en mathématiques à l'Université de Leyde. Il séjourna pendant quelques mois en cette ville où il rencontra entre autres son parent Petrus Bertius et l'imprimeur Jan Theunisz., spécialiste pour l'impression du latin, du grec et de l'hébreu. Tous les deux lui seront fort utiles pour ses travaux futurs. C'est probablement grâce à ces deux amis de Leyde que le cartographe apprit que Gérard Mercator junior avait acquis, le 18 mars 1604, à

Duisburg les cuivres des atlas de son grand-père et avait l'intention de les revendre. Il semble bien que cette vente ait eu lieu à Leyde. En tout cas, c'est le professeur Petrus Bertius, de Leyde, qui poussa Hondius à acheter les clichés malgré leur prix fort élevé. Pour faire fructifier ce précieux capital, il suivit les conseils de Bertius en commençant par rééditer les cartes de Ptolémée (les 27 traditionnelles reconstituées par Mercator et une vingt-huitième carte, celle du delta du Nil, ajoutée par le Rupelmondois). Il y joignit non seulement le texte latin de la Géographie de Ptolémée comme l'avait fait Mercator en 1584 mais également le texte original grec. Pour les deux versions, il fut aidé par son beau-frère Petrus Montanus qui s'occupa de la partie philologique. Les textes sont présentés en deux colonnes par page : le texte latin dans la colonne de gauche, le grec dans celle de droite. Le texte latin est la version utilisée par Mercator. Pour établir le texte grec, Montanus se servit de l'editio princeps qu'Erasme publia à Bâle en 1533 et de la réédition de 1546 à Paris, chez Wechelus. En peu de mois, l'édition fut réalisée sous le titre : *Claudii Ptolemaei Alexandrini Geographiae libri octo Graeco-Latini..., cum tabulis geographicis ad mentem auctoris restitutis per Gerardum Mercatorem ...* Homme d'affaires prudent, Hondius partagea les risques en s'associant avec le grand éditeur Cornelis Claesz. En effet, celui-ci avait une longue expérience dans l'édition et une succursale à Francfort-sur-le-Main, la ville des grandes foires et d'un marché international du livre.

Cette édition publiée début 1605, en un temps record, fut rendue possible grâce à l'imprimeur Jan Theunisz. de Leyde. En 1604, celui-ci s'installa à Amsterdam où à cette époque personne n'était à même d'imprimer le grec. *Le Ptolémée* de 1605 est le premier livre scientifique important auquel reste attaché le nom de Hondius. D'après Wijnman, c'est un chef-d'œuvre typographique et le premier livre grec publié à Amsterdam. Il occupe une place de choix dans la tradition ptoléméenne.

Que cette édition fut un succès semble confirmé par l'acquisition d'une maison faite par Hondius le 31 décembre 1605. Sise à Amsterdam dans la Kalverstraat, près du Dam, elle portera l'enseigne : « Inden Wackeren Hondt », allusion au lieu de naissance et au nom de famille de son nouveau propriétaire.

Le succès du *Ptolémée* est mis en évidence par la réédition, à peine une année plus tard, mars 1606, de l'Atlas de Mercator, complété par Hondius : *Gerardi Mercatoris Atlas sive Cosmographicae Meditationes de fabrica mundi et fabricati figura. Jam tandem ad finem perductus, quamplurimis aeneis tabulis Hispaniae, Africae, Asiae & Americae auctus ac illustratus à Judoco Hondio. Quibus etiam additae ... descriptiones novae, studio et opera Pet. Montani ... 1606.*

L'ouvrage est encore publié en association avec Cornelis Claesz. Le frontispice de Mercator est maintenu mais remanié et alourdi par six figures féminines, symboles des six continents tels qu'ils sont représentés sur la grande carte du monde de Petrus Plancius de 1592 : l'Europe, l'Asie, l'Afrique ; l'Amérique est divisée en deux parties : *Mexicana* désigne l'Amérique du Nord, *Peruana* l'Amérique du Sud. Un sixième continent au sud de l'Amérique du Sud est appelé *Magalanica*. Les préliminaires de l'Atlas de Mercator sont repris, mais aux 107 cartes du recueil inachevé de Mercator, Hondius ajouta trente-sept nouvelles cartes : de l'Espagne, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, de la France, et de l'Allemagne ; au total 144 doubles pages de cartes. Le commentaire au verso des cartes fut renouvelé par Petrus Montanus. La nouvelle édition est plus complète mais l'Atlas perd son caractère homogène. Il est devenu l'*Atlas de Mercator-Hondius*. C'est ainsi que les historiens de la cartographie devraient le dési-

gner plutôt que de se laisser mener par l'esprit commercial des antiquaires et la vantardise de certains collectionneurs. Cette double dénomination renferme en même temps un hommage, combien mérité, au grand continuateur du Rupelmondois, à cet homme de Wakken dont la brève et si active carrière est à l'origine du niveau scientifique élevé et du caractère artistique de la cartographie commerciale à Amsterdam au XVII[e] siècle.

L'Atlas commence par une dédicace aux Etats-Généraux des Provinces Unies, suivie d'une préface de Hondius où celui-ci fait l'éloge des cartes de Mercator et fournit une nouvelle preuve de sa solide formation de cartographe scientifique. Après cette préface, datée du 20 mars 1606, on trouve quatre panégyriques en l'honneur de Hondius et de l'atlas qu'il vient de réaliser : l'un en latin de Petrus Bertius, le second de Daniel Heinsius en grec avec une version latine juxtaposée, le troisième de Jacobus Gruterus en latin et enfin celui de Hugh Broughton en grec également : un titre de deux lignes suivi de quatre vers.

Tout en exploitant habilement la réputation de Mercator, il nous fournit une nouvelle preuve du prestige dont jouissait celui-ci au début du XVII[e] siècle. On ne peut toutefois pas perdre de vue que le cartographe infatigable de Wakken a, quant à lui, contribué dans une large mesure à faire apprécier davantage l'œuvre du Rupelmondois.

L'*Atlas de Mercator-Hondius*, réalisé un an à peine après le *Ptolémée*, constitue un tour de force dont le mérite revient dans une très large mesure au cartographe flamand. Il connut un succès bien mérité puisque le 15 mars 1607 tout le tirage était vendu. A cette date parut déjà un autre recueil de cartes en petit format : *Atlas Minor Gerardi Mercatoris à I. Hondio plurimis aeneis tabulis auctus atque illustratus*. Cet atlas dans le titre duquel Hondius associa de nouveau son nom à celui de Mercator répondait aux vœux du public, de ceux qui voulaient un format plus commode et aussi de ceux qui n'avaient pas les moyens pour se payer un volume aussi coûteux que le grand atlas de Mercator-Hondius. Les cartes sont des réductions de celles du grand atlas couvrant chacune une seule page. Le commentaire ou texte explicatif pour les cartes est emprunté à celui du grand atlas. L'association avec C. Claesz. continue, mais il s'y ajoute un nouveau coéditeur : Joannes Janssonius d'Arnhem dont le fils, Joannes Janssonius junior, épousera après la mort de Hondius sa fille Elisabeth, union qui exercera une grande influence sur la publication des atlas géants à Amsterdam. Dans la préface, datée du 15 mars 1607, le cartographe fait l'éloge de la géographie, cite des cartographes tels A. Ortelius, Daniel Cellarius, Ant. Magini, M. Merula, Petrus Bertius et d'autres. Toutefois, le premier entre tous reste à ses yeux Gérard Mercator : *doctissimus mathematicus & conterraneus meus*. Par son Atlas minor, qui eut de nombreuses rééditions, Hondius a contribué à la vulgarisation géographique à un niveau élevé.

Malgré ces travaux, malgré tant d'autres occupations les unes plus absorbantes que les autres, il trouva encore le temps d'assurer la gravure d'une partie des cartes de l'atlas de l'Angleterre de John Speed : *Theatre of the Empire of Great Britaine*, qui parut à Londres en 1611-1612. Les cartes comme les parties décoratives ont été exécutées avec tant de soin que cette édition connut un succès remarquable.

Hondius était de son vivant réputé comme cartographe et artiste graveur en Angleterre, pays où son souvenir est resté vivant. Il y avait passé quelques années, sans doute les plus importantes de sa carrière.

Début 1612, alors qu'il mettait la dernière main à la grande carte du monde en deux hémisphères, qu'il préparait un nouveau tirage (la qua-

trième réédition latine) du grand atlas, qu'une deuxième édition de sa traduction néerlandaise du traité de Hues sur les globes était sous presse, et pendant qu'il veillait à la construction des globes, des cartes, à l'organisation de la vente de tout ce que son atelier si actif produisait, il fut terrassé brusquement par une maladie qui l'emporta en trois jours, le 17 ou 18 février. Il était âgé de quarante-huit ans et avait fourni des prestations scientifiques, techniques et artistiques des plus fructueuses. On connaît assez peu de sa vie ; on ne connaît qu'une partie de ses œuvres. On peut critiquer certains de ses procédés dictés par l'âpre lutte pour l'existence qu'il dut mener pour procurer l'aisance à sa famille.

Sa correspondance n'est malheureusement pas connue si tant est qu'elle ait été conservée. Malgré cela, malgré une existence fort mouvementée, fort intéressante aussi, mais beaucoup trop brève pour lui permettre de donner toute sa mesure, on peut situer Hondius parmi les savants les plus méritants de la fin du XVI^e^ et du début du XVII^e^ siècle. Sa carrière scientifique marque la continuité entre les sciences mathématiques et géographiques, surtout la cartographie du milieu du XVI^e^ siècle, avec Louvain comme centre, celles du dernier tiers du XVI^e^ siècle à Londres et le brillant essor de la cartographie dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, avec Leyde comme centre de la cartographie scientifique et Amsterdam comme centre de la cartographie commerciale à partir de la fin du XVI^e^ siècle et pendant le XVII^e^. L'activité débordante de Hondius, à côté de Plancius, Van Langren, W.J. Blaeu et d'autres, a exercé une influence déterminante sur le caractère scientifique et artistique de la cartographie hollandaise du siècle d'Or.

Antoine De Smet.

F. Van Ortroy, « Pierre Plancius », dans *Biographie Nationale ... de Belgique*, t. XVII, 1903, col. 715-734. — W. Stechow, « Hondius (de Hondt), Jodocus », dans U. Thieme und F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, 17. Band, Leipzig, 1924, p. 437-438. — Hoogeveen, « Hondius », dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VIIIste deel, Leiden, 1930, col. 809-810. — E.G.R. Taylor, *Tudor Geography 1485-1583*, London, 1930. — E.G.R. Taylor, *Late Tudor and early Stuart Geography 1583-1650*, London, 1934. — E.J. Parsons et W.F. Morris, « Edward Wright and his Work », dans *Imago Mundi*, III, 1939, p. 61-70. — H.F. Wijnman, « Jodocus Hondius en de drukker van de Amsterdamsche Ptolemaeusuitgave van 1605 », dans *Het Boek*, nieuwe reeks, 28^e^ deel, 1944-1946, p. 1-49. — J. Keuning, *Petrus Plancius, theoloog en geograaf 1552-1622*, Amsterdam, 1946. — *Fundatio Hondius*, Familiestichting opgericht 18 november 1951 te Amsterdam en Wakken, jaarverslagen. — H.M. Wallis, « The first English Globe : a recent discovery », dans *The Geographical Journal*, vol. 117, 1951, p. 275-290. — H.M. Wallis, « Further Light on the Molyneux Globes », dans *The Geographical Journal*, vol. 121, 1955, p. 304-311. — H.M. Wallis, « The first English terrestrial Globe », dans *Der Globusfreund*, nr 11, 1962, p. 158-159. — H.M. Wallis, « Globes in England up to 1660 », dans *The Geographical Magazine*, vol. 35, 1962, p. 272-279. — *Wakken herdenkt*, Wakken, 1963 (Druk. Lannoo, Tielt), p. 37-78 : O. de Borchgrave, « Judocus Hondius kartograaf 1563-1612 » ; p. 79-84 : Frits W. Hondius, « De familie Hondius. Vier eeuwen geschiedenis ». — Fr. W. Hondius, *De Wackere Hondt. Leven en werken van de kartograaf Jodocus Hondius 1563-1612*, Antwerpen, 1963 (*Vlaamse Toeristische Bibliotheek*, 21-22). — H.A. J. Janssen, *Jodocus Hondius-kartograaf 1563-1963*. Tentoonstelling in het Amsterdams Historisch Museum « De Waag » 25 oktober-8 december 1963. Catalogus, Amsterdam, 1963. — A. De Smet, « Jodocus Hondius, continuateur de Mercator », dans *Industrie*, novembre 1963, p. 768-778 et dans *Album Antoine De Smet*, publié par le Centre National d'Histoire des Sciences, sous la direction de Lisette Danckaert, avec une introduction de Helen Wallis, Bruxelles, 1974, p. 305-327. — A. De Smet, « Joost de Hondt, genannt Jodocus Hondius (1563-1612). Zum 400. Geburtstag des Kartographen », dans *Kartographische Nachrichten*, 14. Jg, 1964, p. 14-20. — W.F. Ganong, *Crucial Maps in the early Cartography and Place-Nomenclature of the Atlantic Coast of Canada*, Toronto, University Press, 1964. — A. De Smet, « Gerard Mercator en zijn

Westvlaamse voortzetter Jodocus Hondius of Joost De Hondt uit Wakken », dans *Album Archivarie Jos. De Smet*, Brugge, 1964, p. 313-330. — A. De Smet, « Jodocus Hondius, 1563-1612, kartograaf in het voetspoor van Gerard Mercator », dans *Bulletin de la Société belge d'études géographiques*, t. 33, 1964, p. 241-258, et *Album Antoine De Smet*, p. 291-304. — H.M. Wallis, « Thematische Elemente auf frühen Englischen Globen (1592-1900) », dans *Der Globusfreund*, nr. 15/16, 1966-1967, p. 75-85. — C. Koeman, *Jodocus Hondius' wallmap of Europe 1595. An Introduction to the Nova totius Europae descriptio...*, Amsterdam, 1967, pl., fig. + fac-sim. (*Imago Mundi*, Supplement V.). — A. De Smet, « Erasme et la cartographie », dans *Scrinium Erasmianum*, I, Leiden, 1969, p. 277-291 et *Album Antoine De Smet*, p. 131-142. — C. Koeman, *Atlantes Neerlandici*, vol. II, Amsterdam, 1969, p. 136-146, 158-188. — C. Koeman, *Introduction to Willem Barentsz., Caertboeck van de Midlantsche zee, Amsterdam 1595*, Amsterdam, 1970, f° (*Theatrum Orbis Terrarum. Series of Atlases in facsimile, Fifth series*, 4). — A. De Smet, « Louvain et la construction des instruments scientifiques au XVI^e siècle », dans *Actes du XII^e Congrès International d'Histoire des Sciences*, Paris, 1968, t. XA, *Histoire des instruments scientifiques*, Paris, 1971, p. 33-39. — A. De Smet, *La cartographie hollandaise*, Bruxelles, 1971, p. 32-46 et *passim*. — J. Keuning et Marijke Donkersloot-De Vrij, *Willem Jansz. Blaeu, A Biography and History of his Work as a Cartographer and Publisher*, Amsterdam, 1973. — A. De Smet, « John Dee et sa place dans l'histoire de la cartographie », dans *My Head is a Map. Essays & Memoirs in honour of R.V. Tooley edited by Helen Wallis and Sarah Tyacke*, London, 1973, p. 107-113. — A. De Smet, « Plancius (Platevoet), Petrus », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, Brussel, 1974, col. 781-805. — A. De Smet, *Influences anglaises et néerlandaises en histoire de la cartographie*, Communication à la VI^e Conférence Internationale sur l'histoire de la cartographie, Greenwich, 7-11 septembre 1975, 15 pages polycopiées.

HONDT (Joost de). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).

HONT (Joost de). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).

HOUZEAU de LEHAIE (Jean-*Auguste-Hippolite*), naturaliste et ethnologue, né à Hyon le 6 mars 1867, décédé à Mons le 10 décembre 1959.

La lignée montoise des Houzeau peut être suivie depuis le XV^e siècle dans les archives familiales. Mais, autant que nous puissions voir juste, le développement de la belle et riche personnalité du naturaliste Jean Houzeau de Lehaie serait due, par contact ou par atavisme, à son oncle Jean-Charles Houzeau de Lehaie (1820-1888), astronome, « libre penseur » et « républicain », et à son père Auguste Houzeau de Lehaie (1832-1922), également naturaliste, puis professeur à l'Ecole des Mines de Mons, enfin mandataire public voué au libéralisme sous tous ses aspects, « cet » homme qui a adoré la nature, qui » l'a tant étudiée, qui a tant aimé et » fait aimer les fleurs, les animaux » et les hommes. »

Pour déterminant que fut l'exemple de la famille, il ne faut pas exclure, mais au contraire y joindre l'affection que portait Jean Houzeau de Lehaie à ses parents, plus particulièrement à sa mère Mélanie-Louise-Pauline de Casembroot. On tient pour à peu près certain que ces chaudes attaches le confirmèrent dans le célibat. Nous l'avons connu heureux, peu disposé à confier ses joies ou ses peines, mais le sourire qui éclairait sa prestigieuse barbe blanche exprimait à suffisance combien il avait l'âme sereine.

Nous le disons « naturaliste »; il l'était certes, mais il n'en fit pas un métier; il tenait ses moyens d'existence de substantiels biens héréditaires qu'une vie sage et quasi ascétique n'a pas dû entamer. Du naturaliste amateur et passionné, il avait tout simplement le don, le sens de l'observation, la volonté de voir et de connaître tout ce qui l'entourait (le site de l'Ermitage au cœur du Mont Panisel, le « Camp à Caillaux » de Spiennes...), puis au loin, en Afrique notamment auprès des peuplades où l'homme blanc n'avait pas encore pénétré.

Son temps de scolarité n'a pas dépassé celui qu'offrait l'Athénée de Mons. Ô Liberté ! comme son père, comme son oncle, il a formé sa culture à la lecture libre des grands auteurs dont les œuvres emplissaient les rayons de la bibliothèque domestique. Il n'avait d'autres maîtres que les livres, d'autre laboratoire que la Nature ouverte devant lui et tout l'y attirait, monde vivant (plantes, insectes...), ou monde fossile (les industries lithiques de la Carrière Hélin, les ateliers néolithiques de Spiennes...). Lui vint pourtant le désir d'expérimenter, tentation bien humaine que de vouloir plier la nature à ses propres désirs, ce qui est une façon de la mieux connaître.

Les cultures de Bambous, envisagées dès 1883 et réalisées sous serre à l'Ermitage en 1898, exigèrent une longue période de tâtonnements et d'essais ; il s'y était acquis une telle habileté et une si singulière renommée que le Département du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis lui offrit une situation enviable avant la première guerre mondiale. La riche collection n'a pas résisté aux gelées qui suivirent un bombardement de novembre 1918, désastreux pour les serres.

Il s'attacha aussi à la culture d'Orchidées exotiques et en avait réuni une extraordinaire série, avant 1918, mais là encore, la guerre passa. Il trouva quelque consolation dans l'étude des Orchidées terrestres « qui » colonisent les bois, les prairies, les » marais des contrées dont le climat » est analogue au nôtre, ou même » plus rigoureux. »

Les voyages attirent Jean Houzeau de Lehaie dès 1898 (il avait trente et un an ans). En 1936 (à l'âge de soixante-neuf ans) il eut aimé parcourir une nouvelle fois l'Afrique équatoriale française, le Congo belge, en quête de récoltes les plus diverses touchant aux plantes, aux insectes, à l'ethnographie... Mais cet ultime projet échoua pour des raisons administratives et financières, dit-on.

De riches collections originales et de multiples « carnets » manuscrits et pittoresquement illustrés sont le lot magnifique de tout ce que Jean Houzeau de Lehaie a recueilli et observé au cours de ses voyages en Europe, au Moyen-Orient, au Maroc..., puis en Afrique noire en 1933 (avec Frans Obbrechts, de la section ethnographique des Musées royaux d'Art et d'Histoire), puis seul en 1934 durant soixante-dix jours à travers la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Soudan et le Sénégal.

Nous serions incomplet si nous manquions à l'évocation du personnage dans sa ville : les soins qu'il prodigua aux blessés de la bataille de Mons en 1914 (avec les chirurgiens Quignon et Chiris), l'aide qu'il apporta à l'Œuvre de la Croix Verte en créant la « soupe populaire » sous l'occupation. Il se sentait aussi tout proche de ce qui touchait à la terre et soutenait les paysans, victimes sans défense de l'urbanisation de la société ; mais le Mouvement politique paysan qu'il avait créé après la seconde guerre mondiale ne dépassa jamais l'aire de distribution de son hebdomadaire *La Solidarité Paysanne* (1945-1947)..., autour de Mons.

Longue est la liste de ses publications scientifiques, de 1906 à 1955, relatives aux bambous, aux orchidées, aux oiseaux..., à la préhistoire, à l'anthropologie... (voir la liste bibliographique citée ci-dessous).

Jean Houzeau de Lehaie naturaliste et ethnologue, était membre du Rotary international et de nombreuses sociétés scientifiques et archéologiques ; parmi elles, la Société royale des Naturalistes de Mons et du Borinage eut certainement ses faveurs, si l'on en juge à son assiduité parfaite, récompensée par un mandat de président, de 1925 à 1945.

L'âge venant, les déplacements étant devenus difficiles, Jean Houzeau de Lehaie s'est retiré au milieu des paysans, dans le village de Saint-Symphorien, rangeant et contemplant ses précieuses collections, recevant

avec une exquise aménité les visiteurs initiés.

Là, il s'est éteint, après une courte maladie. Ses volontés expresses ont été de discrétion et de simplicité.

René Marlière.

Cl. Piérard, « Le naturaliste Jean Houzeau de Lehaie et sa famille », dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 74e volume, 1960, p. 73-146, bibliographie.

HUBINONT (Georges-*Sébastien-Joseph*), médecin, né à Morlanwelz le 15 septembre 1890, y décédé le 4 janvier 1964.

Georges Hubinont représente le type du médecin de province qui, par son intelligence, son activité, son dévouement incessant, s'est imposé et s'est acquis les droits d'un souvenir durable. Après des études secondaires à l'athénée de Chimay, et supérieures à l'Université libre de Bruxelles, il conquiert en 1913 le titre de docteur en médecine avec la plus grande distinction.

A peine est-il installé comme médecin généraliste dans son village que survient la campagne de 1914. Il s'engage à l'armée et remplit les fonctions de médecin dans une ambulance de campagne.

Détaché à un échelon d'artillerie française se trouvant au front de Dixmude, il est honoré de la Croix de guerre française pour action d'éclat. Après diverses prestations dans des régiments de la ligne de combat, il termine la guerre avec le grade de capitaine-médecin du cadre de réserve.

Commence alors pour lui une vie trépidante de praticien. Habité par une vocation chirurgicale, il fonde une clinique qu'il animera pendant quarante ans. Self made man avisé, à l'affût de toutes les nouveautés, assidu des congrès, remarquablement instruit, il mène dans son coin de Hainaut une lutte courageuse pour une meilleure information professionnelle et pour l'organisation d'un enseignement post-universitaire valable. Il imprime un nouvel essor à la Société médico-chirurgicale du Centre qu'il présidera avec honneur pendant de nombreuses années. Collaborateur aux *Annales* de cette Société, il signe un article *Le diagnostic par ponction abdominale dans les syndromes aigus* dans lequel il s'avère comme un des protagonistes d'une technique qui devait plus tard se généraliser.

De même est-il l'un des premiers à signaler les *Dermatites de contact* à propos d'une allergie au bois Kanbala, bois exotique provenant du Congo.

Médecin polyvalent — comme il était encore possible de l'être à son époque —, Hubinont s'intéresse à de nombreux secteurs de l'activité médicale, la médecine du travail aussi bien que la médecine infantile.

Il est amené ainsi à présider le Comité médical de l'Institut d'Hygiène des Mines aussi bien que le Comité médical provincial de l'Œuvre de l'Enfance. Son esprit clair et réfléchi, habile à la synthèse, sa faconde naturelle, son autorité, le désignent à la direction de débats dans lesquels sa culture, son aménité, sa mesure toujours en éveil imposent sa forte personnalité.

Membre du Comité technique du Fonds des Maladies professionnelles, en raison de l'intérêt qu'il porte au traitement des pneumoconioses, médecin provincial de la Croix-Rouge de Belgique, il est de ceux que la sympathie de ses confrères appelle à faire partie du Conseil provincial de l'Ordre des Médecins, lorsque celui-ci est constitué en 1945. Tant de titres assurent à Georges Hubinont une audience et une notoriété justifiées. Il fut en son temps l'incarnation du médecin honnête, dynamique et averti, et la preuve vivante qu'on peut, en dehors des centres universitaires, exercer une médecine compétente et efficace qu'inspire le progrès et valorisent les qualités du cœur.

Armand Colard.

Renseignements aimablement communiqués par la famille de Georges Hubinont.

J

JAER (Camille-*Jean-Joseph-Marie* **De**), avocat et homme politique, né à Louvain le 10 octobre 1847, décédé à Bruxelles le 6 novembre 1907.

Camille De Jaer avait épousé Adèle-Léopoldine-Madeleine-Valentine Sanchez de Aguilar, fille d'un conseiller à la Cour de cassation. Il mérite, son curriculum vitae l'atteste, d'être rangé au nombre de ceux qu'on appelait, à l'époque, les notables.

Il fit ses premières études au Collège des Joséphites de Louvain, ville où son père, Emile De Jaer, professeur ordinaire à l'Université catholique, enseignait le droit civil approfondi. Emile De Jaer a été, de surcroît, secrétaire de l'Université durant le quinquennat de 1867 à 1872. La mère de Camille De Jaer, Léonie-Marie De Becker, portait un nom estimé au Palais.

Sorti docteur en droit de l'Université de Louvain le 18 août 1869 avec la plus grande distinction, Camille De Jaer conquit le 5 août de l'année suivante le diplôme de docteur en sciences politiques et administratives, promotion qui ne sera pas inutile à l'homme public. De Jaer sera, en effet, de 1894 à 1906 membre de la Chambre des représentants. Au moment de son décès il était conseiller communal de la Ville de Bruxelles.

Le 20 octobre 1869, il avait été présenté au stage d'avocat par Alphonse De Becker, son parent, qui a été bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Bruxelles.

En qualité d'orateur de la rentrée du Jeune Barreau, en 1876, il prononça un discours substantiel intitulé : *Réserve légale et liberté testamentaire* (*Belgique judiciaire*, t. XXXIV, 1876, col. 1506-1523). Il défend le maintien de la réserve légale en matière testamentaire et conclut que « le système » du code est supérieur à la liberté » testamentaire qu'on veut lui substi» tuer ». On n'ignore pas qu'à l'époque Frédéric Le Play préconisait la suppression de la réserve légale.

Le sociologue était, sans doute, animé par l'esprit paternaliste mais la direction qu'il adoptait était, en fait, parallèle à celle d'un libéralisme intégral. C'est dire qu'en 1876 militer pour le maintien de la réserve légale n'était point partir en guerre contre des moulins à vent.

Devenu parlementaire, Camille De Jaer se souviendra, le 5 mars 1896, lors de la discussion à la Chambre des représentants relative à l'institution de l'usufruit du conjoint survivant sur le patrimoine de l'époux décédé, des options que, près de vingt ans plus tôt, l'orateur du Jeune Barreau avait défendues.

Le cursus des honneurs professionnels, dont De Jaer a été revêtu, sera classique à une exception près. S'il accède, en effet, dès 1885 au Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour d'ap-

pel, c'est par la suite, durant les années 1889-1891, qu'il présidera aux destinées du Jeune Barreau. Il a exercé, de 1901 à 1903, les fonctions de bâtonnier. C'est durant cette charge qu'il a été amené à présenter, devant le Conseil de l'Ordre, un *Rapport sur le port du titre d'avocat* (*Journal des Tribunaux*, 1902, col. 481-492, 497-503). Bien que dépassée par le temps, cette étude mérite d'être retenue.

Reconnaissant l'intégrité de Camille De Jaer, son talent, son sens de l'intérêt public, le roi Léopold II le nomma, dans les premiers temps de l'Etat indépendant du Congo, avec Joseph De Volder, ancien ministre de la Justice, et Sam Wiener, membre du Conseil supérieur de cet Etat, juridiction suprême de celui-ci.

Ami personnel d'Auguste Beernaert, il a été successivement vice-président et président de l'Association conservatrice de Bruxelles ; il militait dans les rangs de la droite classique.

Elu représentant par l'arrondissement de Bruxelles le 21 octobre 1894, après un scrutin de ballottage, il fut admis au serment parlementaire le 13 novembre suivant. Il fut successivement réélu les 12 juillet 1896, 27 mai 1900, 25 mai 1902. Il ne fut pas réélu en 1906.

Si l'activité de De Jaer en qualité de législateur n'a pas été essentielle, elle mérite cependant d'être mise en évidence. Elle n'était pas confinée à des sujets d'intérêt local, à ce qu'un grand homme d'état appelait « les questions d'intendance ». Il est, ainsi, auteur du rapport sur un projet de loi modificatif du régime de la détention préventive : ce sera la loi du 29 juin 1899, du rapport relatif à un autre projet, devenu la loi du 25 avril 1896 réglant la réhabilitation des condamnés. C'est à la suite d'une proposition émise à son initiative que la loi du 22 juillet 1897 a modifié l'article 1953 du Code civil dans le sens qu'est limitée la responsabilité de l'hôtelier envers les voyageurs pour les objets non déposés entre ses mains.

La réserve est coutumière dans les appréciations données sur Camille De Jaer par ceux qui ont été, à la fois, ses contemporains et ses pairs. Cette considération met en relief la vertu que le bâtonnier Coosemans a portée au crédit de l'ancien chef de l'Ordre des avocats et de l'homme politique : le désintéressement.

René Warlomont.

Iconographie : Dans le vestibule faisant antichambre au cabinet du bâtonnier des avocats à la Cour d'appel de Bruxelles est exposé, à son rang, un portrait photographique de Camille De Jaer, revêtu de sa toge.

Greffe de la Chambre des représentants à Bruxelles, registre matricule, v° Camille De Jaer. — « De Jaer (Camille) », dans *Bibliographie nationale*, t. I, Bruxelles, 1886, p. 408. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique*, Bruxelles, 1909, v° Camille De Jaer. — F. Livrauw, *Le Parlement belge*, Bruxelles, 1901, p. 195, portrait photographique. — P. Hymans, *Mémoires*, t. I, Bruxelles, Editions de l'Institut Solvay, 1958, p. 13. — « Me Camille De Jaer », dans *Journal des Tribunaux*, 1907, col. 1127-1128. — *Liber memorialis de l'Université catholique de Louvain* (*1834-1884*), Louvain, 1887, p. 48 et 277.

JANSON (Paul), avocat, tribun et homme politique, ministre d'Etat, né à Herstal le 11 avril 1840, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 19 avril 1913.

Paul Janson a marqué d'une empreinte exceptionnelle l'histoire politique et sociale belge de la seconde moitié du XIXe et du début du XXe siècle.

Son aïeul, Ambroise Janson (1770-1827), clerc d'avoué parisien, vint s'installer à Liège en 1794 comme fonctionnaire de la République. Il y épousait le 10 décembre 1798 Joséphine Keppenne, dont il eut quatre enfants et qui s'éteignit à Herstal en 1845. Lui-même mourut à Liège le 17 mai 1827, magistrat estimé et regretté. Le second fils de ce dernier, Emile Janson (1810-1888), esprit stu-

dieux formé à la culture classique, avait entrepris des études de droit qu'il interrompit un instant pour suivre son ami d'enfance, Charles Rogier, dans son aventure bruxelloise. En 1835, il épousait la fille d'un marchand de Herstal, Pauline Dery, née le 19 janvier 1815. De cette union naquirent de nombreux enfants, parmi lesquels Paul, le fils aîné.

En avril 1844, la famille Janson quittait une première fois Herstal pour s'installer à Ixelles. Elle y retournait en août 1847 pour revenir définitivement, cette fois à Bruxelles, au printemps de 1850.

Emile Janson assuma lui-même la direction des premières études du jeune Paul dont la nature studieuse et zélée s'accommoda sans peine de ce préceptorat vigilant. Nul doute que les opinions républicaines du futur tribun sortirent renforcées de cet enseignement.

En 1852, Janson entre en cinquième latine à l'Athénée de Bruxelles. Il doit toutefois s'occuper des études de son frère Georges, né en 1841, les ressources familiales restant fort modestes. C'est d'ailleurs pour compléter celles-ci que Pauline Janson reprend en 1854 à Ixelles un externat pour jeunes filles. Cette mère éducatrice, à qui ses enfants voueront une admiration sans faille, sait également écrire. Elle publiera en effet dans les années soixante, sous le pseudonyme de M^me^ de Fléron, plusieurs nouvelles, fort délicates de ton.

Malgré ces difficultés pécuniaires, Paul termine brillamment, à la première place, ses études secondaires. A l'heure du choix universitaire, il n'hésite pas, quoi qu'en pense ou dise une partie de la famille : il fera le droit, suivant en cela comme en tout les conseils de son père.

En octobre 1856, Paul Janson entre à la Faculté de Philosophie de l'Université libre de Bruxelles, où il suit notamment les cours de Guillaume Tiberghien, d'Eugène Van Bemmel, de Charles-Gustave Mainz dont il dira plus tard, avec émotion : « Ceux-là » faisaient, du professorat, l'apostolat » des idées nouvelles ; sous leur parole » chaude, ardente, convaincue, il nous » montait au cœur comme un flot d'as- » pirations généreuses, et au cerveau » des bouffées d'idées nouvelles » (*Paul Janson*, I, p. 20-21).

Pendant ses études, le jeune homme donne des leçons particulières. Son père l'envoie en septembre 1857 à Baudour, chez l'avocat, industriel et sénateur Nicolas De Fuisseaux, pour y être précepteur de son fils Fernand, mais des divergences de vues l'opposeront très vite au chef de famille. Paul Janson profite de ses temps de loisirs pour étudier et lire énormément : Thiers et Proudhon excitent déjà son intérêt. Il y ajoutera Fichte, Spinoza, Hegel.

Proclamé docteur en philosophie et lettres le 5 avril 1859, il se lance aussitôt dans les études de droit et, en 1862, à vingt-deux ans, il est reçu docteur en droit avec la plus grande distinction.

Entretemps, le jeune homme a mûri. En juillet 1860 il est parti pour la France. En août de la même année, grâce à une bourse de 1.000 francs accordée par le Gouvernement, il gagne Londres où il séjourne plus de deux mois, partageant son temps entre les visites et les promenades, l'apprentissage sur le vif de la langue anglaise, les tentatives diverses mais infructueuses d'accroître ses maigres ressources en donnant des leçons, les séances d'étude et de lecture à la bibliothèque du British Museum où il s'attache, entre autres, à l'examen d'un manuscrit de Démosthène. Il voit certain jour — expérience éprouvante — un pendu livré aux réactions malsaines de badauds, la plupart ivres. « On eût dit qu'il s'agissait » d'une fête et non d'un assassinat » judiciaire » écrit-il avec dégoût. La peine de mort déjà lui paraissait injuste et sans utilité.

Le 6 août 1862, Janson est inscrit comme stagiaire au barreau de Bruxelles (il le sera jusqu'au 28 juillet

1866, date à laquelle il est porté sur le tableau de l'Ordre). Jean Mersman, un avocat chevronné, à qui il a été présenté par Charles Mainz et qui fut son maître vénéré, sera pour le débutant un guide inestimable et « le meilleur des patrons ». Le 1er octobre 1862, Paul Janson prête serment. C'est un demi-siècle de plaidoiries, bien souvent passionnantes, dont les allées s'ouvrent devant lui.

Mais en marge de sa profession, la politique est déjà entrée dans sa vie. Ses antécédents familiaux ont été le levain de son action car, du sang révolutionnaire, il en a et il en sera toujours fier. Son idéal démocratique est prêt à affronter les épreuves. Depuis mai 1861, ne s'est-il pas engagé par divers articles publiés dans *La Tribune du Peuple*, un organe socialiste hebdomadaire auquel il prête sa plume en collaboration avec César De Paepe, Guillaume De Greef et Hector Denis?

La préparation des élections législatives de juin 1863 offre à Janson l'occasion de faire ses premières armes comme tribun politique. Refusant le compromis électoral adopté par les doctrinaires dissidents et par l'Association libérale de Bruxelles, qui a « démérité de la confiance publique », les éléments radicaux, parmi lesquels Janson et Adolphe Demeur, fondent, en mai, le Meeting libéral qui tient séance publique le 22, au local de la Louve, à la Grand-Place de Bruxelles. Janson y prend la parole, et déjà, dans ce premier discours, il repousse des reproches qui ne cesseront d'être portés contre les libéraux les plus progressistes, à savoir qu'ils détruisent l'unité du parti libéral et qu'ils se compromettent et se coalisent même avec les catholiques. Un de ses traits essentiels, l'indépendance de la pensée, apparaît d'emblée : « Il y a » des réformes justes, nécessaires, » urgentes, sur lesquelles s'accordent » tous les bons esprits, ce sont celles » qui, étrangères à tout esprit de » parti, portent en elles un caractère » manifeste d'utilité publique » (*Paul Janson*, I, p. 57). L'orateur conclut sur un thème qui lui sera cher toute son existence, celui de la moralité politique, les principes que l'on a choisis ne pouvant être oubliés ni méconnus. L'enthousiasme des auditeurs fut réel, puisque l'assemblée vota séance tenante l'impression du discours. Victor Joly commentait en devin ce « talent oratoire incontesta- » ble. M. Janson a la flamme inté- » rieure, le geste, l'accent d'un véri- » table orateur. Nous nous trompons » fort, si ce jeune homme n'est pas » un jour l'une des gloires du pays » (*Sancho*, 24 mai 1863, p. 2).

N'étant âgé que de vingt-trois ans, Janson dut décliner la candidature aux élections que lui offrait le Meeting. Si les libéraux avancés ne réussirent pas à faire triompher leurs candidats, il s'en fallut cependant de peu. Malgré ce premier revers, le but du jeune orateur reste bien tracé : créer un courant de pensée favorable à la formation d'un nouveau parti, un tiers-parti, « qui réussira à étouffer en lui » toutes les contributions vulgaires, » pour n'en conserver qu'une seule, » ardente, irrésistible, *l'ambition du* » *progrès* » (*Paul Janson*, I, p. 62). On perçoit combien son idéal s'écartait du conformisme politique qui régnait à l'époque.

Son premier grand triomphe, Janson allait l'obtenir au procès de la Cour d'assises du Brabant dont il eut à s'occuper en mai 1864, alors qu'il était encore stagiaire de deuxième année. L'affaire De Buck était sombre et difficile à débrouiller. Après avoir capté en 1849 l'héritage de Guillaume De Boey, les Jésuites s'étaient évertués à mettre en difficulté son neveu Benoît De Buck, l'un des principaux héritiers, afin de parer ses revendications. Pour le malheur de De Buck, sa jeunesse avait été plutôt tumultueuse. Après diverses condamnations, dont une, d'une durée de dix ans, était déjà due à l'initiative des pères Jésuites, il fut traduit devant les assises à la suite d'une ultime dénon-

ciation des pères, en qui il avait encore placé trop naïvement sa confiance : il était inculpé de menaces de mort proférées « envers le provin- » cial de l'Ordre des Jésuites à Bru- » xelles, et d'autres personnes du même » ordre religieux ». Paul Janson et son ami Eugène Robert, avec qui il plaidera de nombreux autres procès, s'efforcèrent de démêler l'écheveau compliqué de l'affaire, mettant habilement en lumière le rôle peu glorieux des accusateurs. Soulevé par l'éloquence des deux jeunes avocats, persuadé par eux de la justesse de la cause, le jury rendit un verdict négatif, aux applaudissements de la salle et aux acclamations du public qui s'était massé dehors dans l'attente du jugement. Le nom de Janson était sur toutes les lèvres. A la suite de ce succès étonnant, alors qu'il n'avait que vingt-quatre ans, et qui lui apporta une clientèle importante, Paul Janson dut à son grand regret, au début de l'année 1865, demander à Jules Lejeune, le maître dont il dépendait depuis plus d'un an, l'autorisation de voler de ses propres ailes avant le terme prévu.

Le procès De Buck était en fait le premier épisode d'une longue bataille que l'avocat allait livrer contre la mainmorte religieuse. L'affaire qu'il venait de gagner et qui dépassait le simple contexte d'un jugement était devenue un grand procès politique. Une certaine ingérence de la religion dans la vie privée, la puissance temporelle de l'Eglise et des Ordres, les rapports de ceux-ci avec l'Etat, telles étaient les questions fondamentales qui se trouvaient en toile de fond du procès. La vie politique belge s'en trouvait radicalement influencée. Par la suite, Janson devait très souvent s'occuper d'affaires semblables où les implications et les « retombées » extérieures de nature politique ou sociale donnaient au procès jugé une dimension riche et de première importance, sans que pour autant il choisît sciemment ses causes dans cette seule perspective.

Il en fut ainsi avec l'affaire du *Grelot*, journal satirique fondé en 1859 qui, sans beaucoup de prudence, s'était attaqué par le dessin et la plume à quelques grandes têtes couronnées de l'Europe, alors que la guerre austro-prussienne venait d'éclater. Avec habileté, Janson parvint d'abord à différer les débats des assises qui ne commencèrent qu'en novembre 1866, bien après la fin de l'affrontement ; ensuite, après avoir fait le procès de la loi de 1852 qu'il raille, il arriva par des distinguos subtils à invoquer pour la presse un état de légitime défense dans lequel notamment le dessin incriminé n'était plus « qu'une innocente » allégorie, traduisant l'indignation » générale contre la perspective d'une » guerre sanglante ». Une péroraison brillante emporta l'acquittement par le jury. Victor Bonnevie, président de la Fédération des Avocats belges, allait écrire plus tard à ce propos : « Cette plaidoirie est un chef-d'œuvre » d'éloquence judiciaire. Dans les plus » grands maîtres du Barreau, vous ne » pourriez trouver un plus beau mo- » dèle : élévation de la pensée, magni- » ficence du verbe, hauteur du cou- » rage · tout est réuni dans cet avocat » étonnant... » (*Journal des Tribunaux*, 1er juin 1913, col. 672).

Il en fut de même, trois ans plus tard, en juillet 1869, alors que Bachelery, Français réfugié en Belgique, était traîné devant les assises pour délit de presse : il avait publié, en avril, une brochure jugée outrageante pour Napoléon III. Janson stigmatisa durement l'Empereur, le traitant de parjure. Et au président qui lui reprochait cette offense, l'avocat, d'un ton audacieux dans ce genre d'enceinte, jeta : « C'est le cri de ma conscience ! ... » J'ai juré de respecter les lois de mon » pays. Elles proclament la sainteté » du serment, et, si la dynastie violait » ses serments, il n'est pas un seul » Belge qui ne fît ce qu'a fait M. Ba- » chelery et qui ne se levât contre » elle ! ». L'accusé fut cependant condamné à six mois de réclusion ; mais la chute du régime impérial, toute

proche, apportera un justificatif aux propos cinglants de Janson. L'affaire du *Grelot* et celle de Bachelery, dont il oubliait avec peine l'échec, furent aux yeux mêmes de Janson deux souvenirs « précieux ».

Ces procès assirent sa jeune réputation. Désormais, on lui confia les causes réputées difficiles et où le bon droit était clairement mis en question.

Dans le domaine politique aussi, sa renommée a grandi. De 1863 à 1869, Janson a multiplié ses activités à Bruxelles et en province. Avec un groupe de jeunes amis avocats, les « Rabougris », dont faisaient partie, entre autres, Edmond Picard, Charles Graux, Xavier Olin et Eugène Robert, il avait fondé le 12 mars 1865 un hebdomadaire libéral progressiste, *La Liberté*, qui soutint les choix du Meeting et conserva cette orientation jusqu'au 30 juin 1867. En 1866, il collabora encore au *Libre examen*, qui, fondé en janvier 1864, était le successeur spirituel du *Congrès libéral* disparu en 1859 et du *National* qui cessa de paraître en 1862.

Le Congrès international des étudiants qui tint sa seconde session dans la capitale au printemps de 1867 lui permit de développer ses vues, à titre personnel, notamment sur la gratuité de l'enseignement supérieur et sur la consultation des anciens étudiants lors de la nomination des professeurs — il est lui-même à ce moment secrétaire de l'Union des anciens étudiants de l'Université de Bruxelles.

Lors des grands meetings contre la conscription et les charges militaires, en janvier et février 1868, où des catholiques et des progressistes prirent la parole, Janson soutient l'idée de la nation armée car, selon lui, la loi sur la milice bafoue les principes constitutionnels. Hostile aux armées permanentes, il souhaite voir tous les citoyens prendre la défense du pays en cas de danger et, aux fortifications d'Anvers, il en préfère d'autres, « inexpugnables » : « ce sont les fortifications morales, ce sont les libertés, l'attachement d'un peuple libre » à ses institutions ».

Dans les querelles pré-électorales et les marchandages de candidatures des années soixante, Janson sut développer, sans défaillir, ses conceptions progressistes, malgré les succès doctrinaires. Un témoin original, le journaliste catholique Alexandre Delmer, note bon gré, mal gré dans son journal intime, le 6 août 1864 : « Les orateurs » des meetings sont des ambitieux » qui veulent parvenir en montant » sur les épaules des autres. Le ministère a un moyen infaillible de les » faire taire, c'est de leur procurer un » siège dans les rangs de la majorité ; » dès ce moment, ils n'aboient plus » qu'aux prêtres : c'est l'histoire des » Defré, des Goblet, des Van Humbeek » et de bien d'autres. On prétend que » Janson, dont les jeunes gens sont » en train de faire un Camille Desmoulins, ne se laissera pas enfariner » comme les autres. Nous verrons » bien ». A vingt-quatre ans, le jeune libéral ne pouvait, il est vrai, briguer un mandat à la Chambre ; cependant, l'âge légal venu, il n'écouta guère les propositions qui lui étaient faites par ses amis progressistes. Ses hésitations furent nombreuses et, en février 1867, lors d'une élection partielle à la Chambre, il retira même une candidature que le Meeting lui avait arrachée.

L'année 1869 marqua un tournant dans sa carrière politique. C'est en vue des élections communales qui doivent avoir lieu à Bruxelles en octobre et pour lesquelles, sollicité par l'Alliance libérale, il accepte de poser sa candidature, que Janson établit une profession de foi radicale qui va déterminer toute son activité ultérieure et dont la presse se fera largement l'écho. Ce qu'il refuse, c'est la prédominance de l'Association libérale où commandent les doctrinaires ; ce qu'il souhaite ardemment, c'est la réforme du corps électoral ; ce qu'il appelle de toutes ses forces, nourri de récentes lectures proudhoniennes, c'est aussi l'amélioration des classes laborieuses et défavorisées. Ces concep-

tions, il les ponctue de deux déclarations : l'une, fracassante, où il se déclare partisan de l'Association Internationale des Travailleurs — dont il est d'ailleurs devenu membre d'honneur par suite de sa brillante défense des ouvriers dans l'affaire de l'Epine en 1868 —; l'autre, osée, où il se dit républicain socialiste : « le meilleur » des rois a toujours un immense dé» faut : c'est d'être de son métier » (*Le Peuple Belge*, 17 octobre 1869). On comprend qu'à l'Association libérale le tollé ait été grand. Ces prises de position tranchées vont le desservir. Il n'obtient que 1.064 voix sur 4.170 votants au premier tour, chiffre insuffisant pour arriver en ballottage. Cette attitude trop ouverte en conformité avec ses opinions intimes, exprimée publiquement, hypothéquera, toute sa vie, sa crédibilité, non seulement auprès de ses adversaires catholiques mais aussi auprès des libéraux modérés qui lui rappelleront avec complaisance ces propos, ce passé « révolutionnaires » : Janson l'internationaliste, Janson l'antimonarchique, voilà le seul souvenir que ses ennemis politiques allaient s'acharner à vouloir que l'on garde de lui.

Les années qui s'écoulent de 1870 à 1876 sont, pour Janson, plus calmes dans le domaine de son action politique. Les catholiques arrivés au pouvoir en 1870 s'y maintiennent, d'autant mieux que le monde libéral reste divisé. C'est au barreau principalement que Janson confirme les merveilleux talents dont il a déjà fait preuve. Lorsque l'agent de change Mandel, rédacteur en chef de *La Cote Libre*, est poursuivi pour diffamation et injures à l'égard du procureur du Roi, Hody, et du procureur général à la Cour d'Appel de Bruxelles, de Bavay, c'est vers Janson qu'il se tourne pour assurer sa défense. Mandel reproche en fait avec véhémence au Parquet d'avoir « forfait à ses devoirs » en prononçant un non-lieu en faveur du financier Langrand-Dumonceau poursuivi pour escroquerie. Le nœud de l'affaire Mandel repose dans la connaissance des opérations complexes réalisées par Langrand, dont l'empire financier vacille depuis 1867. Aussi Janson s'attache-t-il avec soin à en pénétrer le mécanisme. Déjà, il a tâté de la question en plaidant en octobre-novembre 1867 dans le procès Demoors et Cie, accusés de banqueroute frauduleuse. C'est un Janson tout à fait bien informé, qui prendra en mai 1870 la défense de Mandel, avec son habituelle pénétration d'esprit. Tout au long du procès, il met en évidence les erreurs que les hauts magistrats de la justice belge ont commises, sans pour autant s'en prendre à leur honnêteté.

Mandel sort du prétoire acquitté et Janson est longuement ovationné. Ce verdict retentissant amène, fait rarissime, le ministre de la Justice Jules Bara à prononcer, le 7 juin, la mise à la retraite anticipée du procureur de Bavay.

Puis, d'autres procès d'assises mettent encore l'avocat en évidence : l'affaire Brasseur contre le pamphlétaire Wilmart (en janvier 1872) où il défendit ce dernier; l'affaire Jaumart (en mars-avril 1874), où, convaincu de l'innocence de l'accusé, à qui il n'avait pu épargner une lourde condamnation, il se pourvut en cassation par une subtilité juridique, originale pour le libre-penseur qu'il était : l'expert appelé à la barre n'avait pas invoqué la divinité en prêtant serment! « A cette grande affaire, il » fallait un grand talent; il n'a pas » fait défaut », s'exprima avec loyauté le procureur Ernst à la fin des débats.

Janson continua par ailleurs à se faire le défenseur des victimes de captations d'héritages par les communautés religieuses. Mais en 1879, il sut aussi défendre l'évêque de Tournai, Mgr Dumont, qui considérait illégale sa destitution par le Pape et revendiquait la garde de la caisse diocésaine.

Le 5 août 1871, à Saint-Josse-ten-Noode, Paul Janson épouse Anne-

Augustine-Amoré, née à Liège le 16 mars 1849, fille d'un ami de son père mort aux Amériques. De cette union, équilibrée et heureuse, naîtront un fils — l'aîné — et cinq filles. Paul-Emile — qui reçut le prénom que son père avait porté quelque temps (jusqu'en 1860) — naquit le 30 mai 1872. A l'exemple de son père, il allait exercer une prestigieuse carrière d'avocat et arriver, avec élégance, au zénith du monde politique belge. Le 23 juillet de l'année suivante venait au monde Marie Janson, qui, elle aussi, se distinguerait plus tard comme étant la première femme à être entrée au Sénat, en 1921, et qui, épouse de Paul Spaak, donnerait le jour à Paul-Henri, qui sera dans la lignée des grands hommes d'Etat. Puis naquirent au fil des années, Lucie (le 14 septembre 1874) ; Laure (le 1er novembre 1876) disparue dans la fleur de l'âge ; Madeleine (le 23 mars 1880) ; Claire enfin (le 20 juin 1895). Anne Janson, dite Anna, prit en main l'éducation de ses enfants et leur assura avec qualité leur première formation ; c'était une femme fort cultivée qui, avant son mariage, avait été collaboratrice d'Isabelle Gatti de Gamond.

Le 8 avril 1877, Ghislain Funck, parlementaire progressiste de Bruxelles, succombait à la fièvre typhoïde. Sa succession ouverte, deux candidats furent proposés au sein de l'Association libérale : le comte Emile Goblet d'Alviella, soutenu par les doctrinaires, et Paul Janson, auréolé de ses succès au barreau, jugé par beaucoup « plus apte à rajeunir le parti libéral » par une infusion de sang démocra- » tique », et à lui ramener les sympathisants trop tièdes (*Paul Janson*, I, p. 187). C'était une candidature de combat contre les catholiques et contre les grands scandales financiers. Les adversaires de la précipitation, Guillery, Jottrand, Couvreur, Van Humbeeck, Buls, Anspach, inquiets devant cet homme qui, selon eux, allait « mettre en danger la royauté, » la propriété, l'existence même de la » Belgique », arguaient volontiers de ses relations avec les socialistes de l'Internationale, du socialisme et du républicanisme qu'il n'avait cessé de manifester, sans beaucoup s'en cacher. Malgré les solides oppositions tant en province qu'à Bruxelles, Janson triomphe le 26 avril au poll de l'Association, succès qui pousse Van Humbeeck à donner sur-le-champ sa démission de président. Janson, dans les déclarations qu'on avait exigées de lui, avait cependant précisé ses objectifs et son attitude : affranchir la société civile du gouvernement des prêtres est le devoir primordial du libéralisme et c'est sans violence — et dans la légalité — que la recherche des solutions aux questions ouvrières et aux progrès sociaux doit être abordée par tous les citoyens et non par une seule classe. Les doctrinaires de Bruxelles suscitèrent la candidature d'Emile Van Becelaere qui ne fit guère le poids et qui recueillit à peine 2.495 suffrages le jour de l'élection, le 30 avril, alors que Janson l'emportait de loin avec 5.394 voix, les catholiques s'étant abstenus. Le 3 mai 1877, il était admis à la Chambre. A part une éclipse de cinq ans, il resta membre du Parlement jusqu'à la fin de sa vie.

Pendant une année — jusqu'au moment où les élections de juin 1878 mettent fin à la majorité catholique —, Janson a les coudées franches. Sa cible unique, c'est le régime clérical sous tous ses aspects. Le jour même de la validation de ses pouvoirs, il dépose un amendement au projet de loi Malou sur les fraudes électorales, amendement qui vise à contrecarrer les effets de la mainmorte religieuse. Tout en sachant que sa position ne peut être retenue, il a voulu poser un geste. Woeste lui réplique durement, ce qui permet au nouvel élu, le 22 mai, de prononcer son premier discours parlementaire où il fait justice des reproches qui lui sont lancés. Il refuse tout d'abord d'être considéré

comme l'ennemi de la monarchie, car la foi républicaine, « ni injuste, ni intolérante » respecte et honore le Roi, « Belge de cœur et d'âme »; en agissant ainsi, cette foi se respecte et s'honore elle-même. Sa profession de foi socialiste, il la répète sans l'édulcorer : « J'appartiens à l'école socia» liste positive, à celle qui s'éclaire par » la science et qui propage ses doc» trines par la liberté, rien que par » la liberté (...). Je crois à l'existence » d'une question sociale, (...) je crois » à la nécessité de l'accord entre tous » les citoyens pour la discuter, l'exa» miner, et la résoudre par tous les » moyens que fournit la liberté, sans » faire appel à la violence » (*Annales parlementaires, Chambre,* 1876-1877, p. 812). Son attachement à l'armée « gardienne de la dignité, de l'hon» neur du pays, de ses institutions », il tient à le redire également, pour balayer les interprétations médiocres données à ses déclarations antérieures. Le vrai ennemi pour Janson, c'est l'Eglise dont les prétentions politiques sont inadmissibles et les réflexes ultramontains insupportables. « A ce » point de vue, j'ai toujours été et je » serai toujours l'adversaire implaca» ble de l'Eglise, et c'est pour être » cet adversaire que je suis entré dans » cette enceinte » (*Ibidem,* p. 813). A l'opposé, que l'on veuille brider les libertés constitutionnelles de l'Eglise, Janson s'enflamme : « si jamais il » était défendu d'aller à la messe, » j'irais, en manière de protestation ». Cette réflexion vaut également pour ses propres amis de combat, comme il le dit au Parlement le 17 mai 1878 : « Si jamais les socialistes demandaient » la suppression des libertés publiques, » je serais le premier, dans cette en» ceinte, à me lever pour les com» battre ». Pendant la session 1877-1878, le jeune progressiste intervient à de nombreuses reprises. Il critique le clergé qui, par le confessionnal, pénètre le secret de vote des électeurs; il défend le droit d'association et de grève pour les ouvriers; il s'étonne de voir la place réservée aux sciences naturelles si peu importante dans l'enseignement. Dans la question du travail des enfants dans les mines, il lie les solutions à celles de l'instruction obligatoire dont il est chaud partisan. S'il se proclame favorable à l'initiative individuelle, il en établit aussi les limites et les responsabilités, car les intérêts — social et public — sont supérieurs à ceux de l'industrie, et surtout des industriels. Considérant l'enquête de 1869-1870 sur les conditions de travail dans les charbonnages, il déplore que les populations, premières et principales intéressées, n'aient pas été consultées. A la séance du 28 mars 1878, il se heurte à Frère-Orban quand se pose la question de crédits spéciaux au département de la guerre. Il y développe en effet trop ouvertement les étapes de son programme démocratique : l'instruction obligatoire doit en tout premier lieu être acquise, d'où découlera le savoir lire et écrire. Ainsi formé, le citoyen défend son pays par un service personnel et peut ainsi exercer le droit suprême, le droit de vote, qui consacre l'égalité des droits politiques. Frère-Orban et Janson se retrouvent cependant pour défendre l'indépendance du pouvoir civil contre les empiétements de ce que le second appelle le « ministère des jésuites ».

Les succès libéraux des élections de juin 1878, dus à l'union des diverses forces du libéralisme, renversent les catholiques en place depuis 1870. Frère-Orban constitue dans la foulée un cabinet d'union libérale qui pendant six années gouvernera le pays.

A partir de 1878, la position de Janson devient délicate. Membre de la majorité parlementaire, soucieux de réformes en profondeur, mais prisonnier des engagements contractés, écartelé entre son idéal et son réalisme politiques, son action est de plus en plus difficile. L'instruction publique et l'anticléricalisme, thèmes indissolublement complémentaires, facettes d'une même réalité politique, sont au cœur de cette action, qu'il mène avec autant de ténacité dans l'enceinte du

Parlement qu'en dehors de cette dernière.

Janson s'attache à défendre le projet de loi Van Humbeeck portant revision de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. La thèse qu'il présente à la Chambre les 17 et 19 mai 1879 épouse en général celle de ses amis libéraux : légitimité constitutionnelle pour l'Etat, du droit d'enseigner, et justifications économique, morale, sociale et politique du plein exercice de ce droit, plaidoyer pour la liberté de conscience, supériorité de la morale universelle sur la morale catholique. Toutefois, précise Janson, l'instruction primaire devra être publique, obligatoire et gratuite. Cet enseignement « sera laïque, purement » laïque rien que laïque ... Le prêtre » hors de l'école : voilà ma for» mule ! ». Cette attitude dure du chef de la gauche tranche sur celle, modérée, du Cabinet. Il en est bien conscient. « Il y a des hommes qui » peuvent ne pas appliquer avec » la même rigueur certains princi» pes (...). Je ne suis point de ceux » qui pensent que le droit des majo» rités soit absolu. J'estime, au con» traire, qu'une minorité peut arriver » à démontrer, dans certaines circon» stances, que la majorité abuse de » son droit » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1878-1879, p. 1064, 1067). Propos ambigus parfois qui peuvent s'appliquer aussi bien à la minorité catholique ... qu'à la minorité progressiste ! Toute la difficulté — et la beauté — de l'action de Janson pendant cette période est évidente lorsqu'il dit, en avril 1881, lors de la discussion du projet de loi sur l'enseignement moyen : « J'appartiens au » parti libéral, je désire qu'il reste » longtemps au pouvoir, je désire » qu'il y soit longtemps représenté » par ceux qui le représentent aujour» d'hui ; mais je leur dois la vérité, » je la leur dois dans l'intérêt même » du parti libéral et je la leur dirai » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1880-1881, p. 897). Pour mieux diffuser cette vérité au sein de son parti, Janson investit peu à peu l'Association libérale de Bruxelles, dont il est élu président le 30 novembre 1881, et qu'il constitue en machine de guerre de sa pensée. Son opposition à Frère-Orban s'est encore accentuée depuis 1879-1880, au moment de la fameuse question du maintien de la légation belge auprès du Vatican. Pour Janson, « en politique nul n'est condamné » à réussir » et le gouvernement, presque « affolé de modération », avait entrepris toutes les démarches de conciliation avec l'Eglise. Devant les maigres résultats obtenus, Janson propose la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Frère-Orban dut franchir le pas et consommer la rupture en juin 1880. Mais celui qui est indubitablement devenu le chef, la figure de proue de la jeune gauche, reste condamné à manœuvrer. Est-il trop radical ? Les libéraux doctrinaires l'accusent aussitôt de briser l'union du libéralisme, de favoriser la chute du gouvernement et l'accession des catholiques au pouvoir. Est-il trop conciliant pour le Pouvoir ? Ses amis progressistes et ceux qui militent dans les organisations ouvrières lui reprochent immédiatement ses concessions.

Il sera de plus en plus sensible aux reproches de ces derniers à partir de juin 1880, lorsque les élections législatives renvoient à la Chambre les représentants libéraux sortants de Bruxelles. La réforme électorale devient sa première arme de combat démocratique car il refuse de voir l'activité du parti libéral se concentrer exclusivement sur des affaires d'enseignement. Son impatience devient d'autant plus grande que les pressions des doctrinaires pour modérer les ardeurs de l'extrême gauche sont plus vives. Aussi, Janson saisit-il l'occasion qui lui semble favorable et en juillet 1881, dans le cadre du projet de loi « portant suppression de » la juridiction contentieuse des dépu» tations permanentes des conseils » provinciaux en différentes ma» tières », il propose, aux niveaux

provincial et communal, l'extension du droit de suffrage à tous les citoyens *sachant lire et écrire.*

En fait, sa proposition n'était pas neuve ; le suffrage universel éclairé avait déjà été proposé au Parlement en 1871 par les progressistes Jottrand et Demeur. Le chef de la gauche progressiste n'en est que le « père adoptif », suivant ses propres termes. Il n'exige pas le suffrage universel pur et simple qui reste un « idéal à pour» suivre, le but à atteindre ». L'extension raisonnable du droit de suffrage est déjà pour lui une réelle garantie de paix sociale.

Dans sa réponse à Janson, Frère-Orban refuse de s'engager à prendre en mains l'étude d'un nouveau système électoral, l'heure n'étant pas venue à ses yeux « de soulever les » questions qui nous divisent ». Le tribun progressiste et les libéraux qui le suivent (Dansaert, Demeur, Féron, Hanssens et Scailquin) cèdent finalement devant le désastre que leur intransigeance aurait créé. Moyennant la faible concession du renvoi de la proposition Janson à la section centrale de la Chambre, ils votent le projet de loi. La crise dans le monde libéral avait été grave, l'échec pour les progressistes l'était également, Janson allait attendre deux années — après la victoire des libéraux aux élections législatives de 1882 — pour récidiver. Le 15 juin 1883, il dépose avec ses amis radicaux Dansaert, Demeur, Féron, Robert et Arnould une proposition de loi courte mais explosive : *Il y a lieu à la revision des articles 47 et 53 de la Constitution.* La préparation tactique de la proposition se trouvait avoir été mieux conduite que lors de la tentative de 1881. En effet, stimulé par le succès populaire des meetings pour la réforme électorale, Janson et d'autres créent le 6 mai 1882 une Ligue de la Réforme électorale, qui exige l'abolition des privilèges du régime censitaire. Inlassablement, le chef de file des progressistes mène campagne dans les réunions publiques pour que saute la fameuse « pierre vermoulue » — l'article 47 — de la Constitution. Le mouvement révisionniste recueille de nombreux succès de foule dans tout le pays et le 11 juin 1883, le projet de réforme électorale pour les élections provinciales et communales est voté. C'est un succès imparfait mais un premier pas tout de même vers la réforme. Le 3 juillet, date importante pour lui, Janson défend à la Chambre sa proposition de révision de la Constitution dont la discussion s'étale sur quatre journées en débats de plus en plus houleux. Malgré la haute éloquence de son discours, l'habileté de l'argumentation (références historiques aux déclarations antérieures de nombreux opposants libéraux), la solidité de la thèse présentée, la logique du raisonnement et le caractère mesuré des propositions — le droit de vote étendu aux « capacitaires » (personnes dont les fonctions ou qualités indiquaient une « capacité » suffisante pour être électeurs ou qui prouvaient cette même capacité après un examen défini) —, Janson reçut une fin de non-recevoir. L'ensemble de la question était, répliquait-on, inopportun et la prise en considération fut rejetée par 116 voix contre 11 et 6 abstentions : la rupture entre doctrinaires et progressistes était ainsi publiquement confirmée. La fragilité de l'édifice de l'enseignement public avait en grosse partie poussé les libéraux à éviter à tout prix de nouvelles élections. Une autre tentative de Janson pour élargir le corps électoral échoua de peu le 11 août suivant, lorsque dans la discussion générale du projet de réforme électorale pour la province et la commune, qui visait à accorder le droit de suffrage, sans condition de cens, à une série de capacitaires, son amendement (rendant électeurs les citoyens de dix-huit ans qui ont subi avec succès un examen constatant qu'ils savent lire et écrire et qu'ils connaissent les quatre règles fondamentales de l'arithmétique) fut repoussé de justesse par 67 voix contre 66. Cette réforme élec-

torale fut finalement votée le 14 août, avec l'appui de Janson, certes, mais d'un Janson sans illusion sur le caractère étroit de celle-ci.

Pendant les six années de direction libérale, le travail parlementaire de Janson ne s'est pas seulemont centré sur les questions d'enseignement public, d'anticléricalisme ou de réforme du régime censitaire. Les problèmes ouvriers, le sort des agriculteurs et des mineurs, la création de nouveaux établissements scientifiques, artistiques ou professionnels (parmi lesquels un Institut supérieur des Hautes Etudes, dont il souhaite vivement la mise sur pied), les questions de défense nationale, de jury de presse, de travaux publics, tout lui tient à cœur et la plupart de ses interventions — il en fit une centaine de 1878 à 1884 — sont marquées de sa « griffe » et de sa pensée. Les derniers mois de la législature 1883-1884, avant les élections du mois de juin 1884, ne firent que mettre davantage en évidence, d'une part, les dissensions entre les libéraux eux-mêmes, d'autre part, l'opposition sans merci entre la majorité et la minorité. Un ordre du jour déposé par Janson demandait la révision du questionnaire électoral préparé par le ministère de l'Instruction publique et destiné aux non-censitaires souhaitant obtenir le droit de vote en vertu de la récente loi du 24 août 1883. Il fut repoussé le 18 mars par parité de voix, 61 contre 61. Un autre échec attendait Janson le 6 mai 1884 lorsque la prise en considération de la proposition d'enquête sur la fortune des congrégations religieuses et des fabriques d'église fut rejetée par 60 voix contre 58. En avril, au cours de la discussion de l'enquête parlementaire sur l'enseignement primaire (1880 à 1883), l'occasion s'était offerte au chef de file des radicaux, qui avait été enquêteur au Luxembourg en compagnie de Philippe Bouvier, de prononcer un discours de haute tenue, illustré de témoignages personnels, sur la responsabilité du clergé dans la guerre scolaire en cours depuis 1879. La conduite de la commission d'enquête avait été évidemment approuvée sans surprise, majorité contre minorité, mais la consolation restait maigre.

La proximité des élections de juin 1884 ne facilita pas le travail de cohésion que Janson souhaitait voir se réaliser à Bruxelles entre les diverses nuances du libéralisme. Réélu, sans lutte, président de l'Association libérale le 27 novembre 1883, il est cependant de plus en plus souvent dépassé par des progressistes moins prudents, qui le jugent trop modéré, et il domine parfois difficilement la situation dans certains meetings et congrès. Pour augmenter l'influence progressiste et mieux diffuser les idées de ceux que leurs opposants doctrinaires nomment ironiquement la « petite chapelle » radicale, Janson, Emile Féron, Georges Lorand, Eugène Robert et d'autres amis lancent, à Bruxelles, le 17 février 1884, un quotidien dont le titre résume tout le programme progressiste, *La Réforme*. Ce journal qui servit *une* idée maîtresse — une grande révision de la Constitution — et dans lequel, pendant plus de dix ans, Janson donnera, un peu comme un père spirituel, de nombreux articles de fond, fut dirigé par Féron qui créa la société anonyme La Réforme dès le 28 avril 1885. L'apport de ce qui fut l' « organe de la démocratie libérale » au développement de celle-ci fut indéniable.

Pour satisfaire toutes les tendances, Janson, dans son programme, établit un « savant mélange de revendications » sociales et de griefs adressés aux » cléricaux » (*La place de Paul Janson...*, p. 50), programme dont la stratégie est résumée dans cette phrase prononcée le 27 mai au grand meeting préparatoire au poll de l'Association de Bruxelles : « Au nom de la démo» cratie, nous vous demandons, à vous » censitaires, de nous soutenir, nous, » représentants de cette classe ou» vrière que nous voulons faire entrer » dans le parti libéral, et qui luttera » avec nous afin de renverser la puis-

» sance cléricale » (*Paul Janson*, I, p. 320). Le 30 mai, à la clôture du poll, les seize libéraux sortants, doctrinaires et progressistes, étaient déclarés candidats définitifs. Mais l'unité était réalisée bien tardivement. Le 10 juin 1884, le libéralisme belge sortit défait, écrasé, de la confrontation électorale. Bruxelles fut emportée par les candidats de la liste indépendante, à la surprise même du parti catholique.

Pour Janson, commence une « traversée du désert » de cinq ans. Dans les premières semaines qui suivent la débâcle libérale, lui et les progressistes sont la cible des attaques des doctrinaires qui voient en eux, non sans de bonnes raisons, les seuls responsables de la victoire des catholiques. Janson rejette la cause de l'échec sur les impôts, voulus par Charles Graux mais profondément impopulaires. Une fois de plus, l'Association libérale de Bruxelles, les meetings et la presse servent de lieux privilégiés aux affrontements entre ceux qui sont devenus des frères ennemis. La seconde moitié de l'année 1884 s'achève le 13 décembre par la scission du monde libéral bruxellois, qui éclate sur la question de la révision des statuts de l'Association : Van Humbeeck et les doctrinaires abandonnent celle-ci à Janson et aux progressistes et fondent de leur côté la Ligue libérale, les modérés créant avec Goblet une troisième association. Le 23 décembre 1884, Janson est réélu à la présidence de l'Association qui devient une véritable machine de combat des démocrates de la capitale.

Aux élections communales du 19 octobre 1884, Janson se porte candidat. Il est élu, alors que les négociations de tactique électorale avec la démocratie ouvrière sont devenues de plus en plus ardues et, le 12 janvier 1885, il prête serment de conseiller communal. Pendant près de trois ans, il suivra avec attention les affaires de la Ville, intervenant dans les domaines les plus variés : administration des hospices et hôpitaux, achats d'immeubles, enseignement, moyens d'éclairage et de transports. Chaque fois que le sujet s'y prête, il élève la discussion aux principes qui lui tiennent à cœur, surtout ceux qui relèvent de la question sociale. Aucun domaine ne lui est — et ne lui sera jamais — indifférent. S'agit-il, en mars 1885, de voter une adresse de félicitations au Roi sur son succès à la Conférence de Berlin, il demande que l'on s'interroge sur la politique personnelle du Souverain, met en garde contre la « fièvre des colonies » et souhaite que l'on examine avec attention si le commerce et l'industrie peuvent tirer profit de cette question. Convient-il de choisir de nouveaux médecins pour les hôpitaux, il insiste sur la pureté qu'offre le système de l'épreuve publique, dont le principe est, selon lui, inattaquable. Défenseur inconditionnel de la science, Janson demande que l'Université de Bruxelles — où il fut précisément délégué des anciens étudiants au conseil d'administration de 1884 à 1888 — mette à son programme un enseignement de biologie et de sociologie. Pour les écoles de Bruxelles, il ne reste pas insensible au problème de l'enseignement, dès les classes inférieures, de la langue flamande qu'il souhaite voir mieux organisé. Au cours des séances du Conseil communal, l'entente est rarement bonne entre lui et les doctrinaires. Si un large consensus est parfois atteint, par exemple lorsque le conseil émet le désir de voir réviser l'article 47 de la Constitution afin de permettre l'adjonction des capacitaires (3 août 1885), ou lorsqu'il s'agit d'organiser une Bourse du travail et de porter un vœu en faveur du service personnel (19 avril 1886), les affrontements restent sans nuance, surtout avec les échevins De Mot, Janssen et Walravens. L'unification des anciens emprunts contractés par la Ville occupa trois longues séances les 16, 18 et 19 octobre 1886. Refusant d'approuver une affaire qui, suivant sa propre expression, « consiste-

» rait à gorger une coalition de ban- » quiers au détriment de nos contri- » buables », Janson tente de mettre en évidence les désavantages de l'opération pour Bruxelles et les profits qu'en tirerait le syndicat des banquiers, et il demande un délai afin d'examiner cette affaire aussi vitale pour les finances de la ville, ce qui ne fut pas accordé. Le vote fut acquis par 19 voix contre 10. Aussitôt, avec sept autres conseillers, il démissionne, pour que le corps électoral se prononce sur leur attitude. En cette circonstance, l'Association libérale de Bruxelles présente, à nouveau, en bloc, les conseillers démissionnaires, y ajoutant une candidature ouvrière « pour réaliser l'entente si nécessaire » entre le libéralisme et la classe » ouvrière » (*La Réforme*, 14 novembre 1886). Les progressistes et le socialiste — le premier socialiste conseiller communal à Bruxelles — sont élus le 12 décembre 1886. Cependant, par suite des résultats des élections communales d'octobre 1887, Paul Janson présente sa démission au Conseil communal « où il juge ne pouvoir » plus jouer aucun rôle » (*La politique communale...*, p. 134).

De 1884 à 1889, année du procès dit du « Grand complot », Janson lutta derechef pour le triomphe de ses idées démocratiques. Celles-ci frappent encore plus, sans aucun doute, après les douloureuses grèves de mars 1886 qui révélèrent brutalement à une certaine partie de la bourgeoisie belge l'acuité de la fameuse question sociale.

La « trilogie démocratique » (instruction obligatoire, service personnel, droit de suffrage) forme le thème que l'orateur Janson finira par incarner totalement. Pour triompher dans ces trois idées, les meilleurs moyens restent pour lui l'union du libéralisme dans une perspective progressiste, la cohésion des forces ouvrières et socialistes et de la bourgeoisie face au parti catholique et l'abolition du cens et son remplacement par un régime plus juste qui établisse des charges plus équitables pour chacun. « Faire une » propagande incessante, s'efforcer de » rallier chacun à nos idées, convertir » l'opinion à la justice et à la nécessité » d'une réforme, voilà ma politique » (*Paul Janson*, I, p. 346), réaffirmera-t-il avec force, le 6 décembre 1885.

Vis-à-vis de la puissance catholique — ce « pouvoir dans l'Etat (...) qui » nie la souveraineté du peuple » —, les arguments de Janson n'ont pas changé, mais le ton, toujours âpre, a perdu quelque peu sa brutalité de la période de la guerre scolaire. Il souhaite qu'une politique radicale soit appliquée en rappelant l'Eglise au droit commun, en contrôlant ses biens qui sont la source de tous ses privilèges. Dans ce combat, Paul Janson s'appuie sur ce « moniteur du radicalisme » qu'est *La Réforme* (*La Réforme...*, p. 104), dont il est administrateur, sur un parti, le parti progressiste, dont la création, comme il le dira à la Chambre le 13 juillet 1893, fut causée par « l'intolérance excessive » qui régnait dans les rangs de la » droite et dans une partie de la gau- » che modérée » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1892-1893, p. 1900), et enfin sur un programme qui a été défini par le Congrès progressiste de mai 1887 préparé par ses soins, programme qui est celui point par point de l'Association libérale de Bruxelles.

Lorsqu'il est question du suffrage universel pur et simple, qui reste le droit et l'idéal à atteindre, Janson préfère, pour des raisons de stratégie, l'étape préalable du savoir lire et écrire : « Ne demandons pas tout ou » nous n'obtiendrons rien » affirmait-il aux congressistes. Dans les meetings électoraux, par les discours et les conférences publiques, devant un auditoire toujours nombreux et attentif, Janson mène sa campagne révisionniste.

Au Palais de Justice, ses succès sont éclatants. En juillet 1878, il a été élu bâtonnier. Au fur et à mesure que les affaires se succèdent, sa renom-

mée grandit, consacrée par un talent étoffé. Les noms Dumont, Nemethy, Dodémont, Anseele, Dandoy, Rayé évoquent autant d'affaires que Janson traite avec un art égal, souvent avec réussite. Qu'il s'agisse de causes criminelles ou civiles, sa science et son expérience de la discussion juridique deviennent les meilleures servantes de sa riche éloquence. Le procès De Buck, qui avait été une grande affaire politique, avait fait connaître le nom de Janson ; celui du Grand complot, qui fut sa plus grande affaire politique, sans aucun doute, allait le relancer dans la vie parlementaire. Vingt-sept accusés comparaissent à Mons en mai 1889 sous l'inculpation d'attentats et de complot contre l'Etat. Pour les défendre, dix-neuf avocats de toutes les tendances, parmi lesquels Janson, Picard, Robert, Masson, de Burlet et Destrée. A partir de faits qui remontent déjà à deux ans, et de dépositions de certains hauts fonctionnaires, Janson met en lumière les réalités de ce pseudo-complot forgé de toutes pièces par des agents provocateurs et délateurs de la Sûreté, et encouragé par le gouvernement. Fait embarrassant, l'un d'eux, Léonard Pourbaix, s'était même fait recevoir le 21 mai 1887 à minuit — une heure « gênante » et « désagréable » dira plus tard Janson à la Chambre — par le chef du gouvernement, Beernaert, pour l'informer de l'avancement de sa mission. « Si la magistrature avait » connu les dessous de cette affaire, » le procès n'aurait jamais eu lieu », déclare le président des assises le 13 mai. Le 25, après la plaidoirie de Janson, le jury acquitte tous les accusés. L'affaire fit grand bruit dans tout le pays. Elle arrivait à point nommé pour renvoyer Janson au Parlement. Celui-ci avait tenté en 1886 d'être réélu, à la suite du décès de Julien Renson survenu le 11 avril, mais le candidat doctrinaire, Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, l'avait emporté. Cette fois encore, un autre représentant indépendant, Eugène Stroobant, était décédé la veille de la première audience des assises, le 5 mai. Toute l'élection se fit sur l'affaire du Grand complot. Après un premier tour de scrutin le 3 juin où Janson prit l'avantage sur le candidat doctrinaire, Charles Graux, il fut élu le 11 juin par 10.539 voix contre 8.602 au candidat indépendant restant, l'avocat De Becker. Progressistes et doctrinaires s'étaient retrouvés pour condamner les agissements du gouvernement. Le 14 juin 1889, Paul Janson est admis à siéger, et le 18 juin, jour de sa rentrée à la Chambre, il interpelle sans attendre le gouvernement sur le procès de Mons, « scan» dale sans précédent dans le pays ». Si la discussion générale se clôture sans vote, l'impression n'en était pas moins forte. Dès la rentrée parlementaire de 1890, sur la lancée de cette réélection de prestige, soutenu par un mouvement d'opinion devenu irrésistible, supporté par le Parti ouvrier et ses responsables avec lesquels il est en constante relation, sûr de l'appui enfin unanime des parlementaires libéraux, Janson, en compagnie de Buls, Fléchet, Fagnart, Grosfils et Broquet, dépose une proposition de loi demandant la révision des articles 47, 53 et 56 de la Constitution. Lors de la discussion, le 27 novembre, il évoque la garantie de paix sociale que l'extension du droit de suffrage permettra, droit qui, selon lui, ne peut plus être nié. La prise en considération de la proposition Janson fut votée à l'unanimité des 118 membres présents, le parti catholique s'y étant finalement rallié. Ainsi, après trois tentatives infructueuses — celles de Demeur en 1871, de Janson en 1883 et de Houzeau-Guillery en 1887 —, le principe d'une révision était enfin accepté par la Chambre. L'action de Janson avait été déterminante. Pour lui, s'offrait à nouveau un choix cruel devant lequel il avait toujours hésité : les progressistes préconiseront-ils une formule maximale de remplacement du cens (suffrage universel pur et simple) ou minimale (capacitaire, « savoir lire et écrire ») ?

Finalement, pressé par l'accélération des événements, convaincu par ses amis progressistes et socialistes, il se décide à tout miser sur le suffrage universel pur et simple et, en décembre 1890, le troisième Congrès progressiste abandonne la formule du « savoir lire et écrire » pour se rallier au suffrage universel et ne pas rompre ainsi les alliances avec le parti socialiste. Janson use toute son énergie au triomphe de la cause. A la Chambre, il s'efforce, par son intervention du 14 mai 1891, de calmer l'agitation ouvrière créée par la lenteur des travaux parlementaires et tente de faire cesser la grève générale en cours. Par son travail au Parlement, il affirme sa présence et essaye encore de progresser vers la victoire de ses idéaux. Deux propositions de lois déposées en janvier 1890, l'une sur la fixation à dix heures de la journée de travail dans les charbonnages et sur la création d'une direction générale du travail, futur ministère du travail, l'autre en mai 1890, sur l'obligation des assurances contre les accidents du travail, sont prises en considération, avec l'aide d'une majorité qui s'intéresse soudainement à créer une législation pour les travailleurs. Ses nombreuses interventions, surtout à motivation sociale — sur l'aide de l'Etat aux habitations ouvrières, sur les droits de la femme, sur la réglementation du travail de la femme et des enfants, sur le minimum des salaires et le maximum d'heures de travail, sur les caisses de prévoyance, sur la fête du travail et le repos hebdomadaire —, mais également dans les matières constitutionnelles — liberté de la presse, liberté de réunion, liberté d'association et d'enseignement —, ou économiques — agrandissement du canal de Willebroek —, montrent sa vigilance de tous les instants et le sens d'une pensée qui, par bien des aspects, est en avance sur son temps. Dans la question cléricale et celle de l'enseignement, Janson reste intraitable. Tel jour, il attaque le côté partisan de l'attribution des bourses d'études et des fondations de messes, tel autre, il stigmatise l'action des catholiques pour ce qu'il nomme leur œuvre de destruction de l'enseignement public (22 décembre 1891).

Membre de la franc-maçonnerie depuis les années 1870 dans une loge de Bruxelles, les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis, Paul Janson avait été élu presque à l'unanimité des voix à la présidence le 24 novembre 1888. Dans le passé, en février 1879 et en décembre 1881 par exemple, Janson avait développé ses vues devant ses compagnons, surtout sur la question électorale, vues qui souvent avaient été largement partagées. Son action comme Vénérable de la loge de 1888 à 1891 s'inscrivit de plain-pied dans la lutte politique qu'il menait publiquement. La loge approuva successivement le service militaire personnel, la réforme électorale et la représentation proportionnelle, le principe du suffrage universel. Succès de prestige, une grande partie de ces résolutions fut même confirmée lors de l'Assemblée générale des maçons belges tenue en mars 1891.

La discussion sur le fond de la proposition Janson ne s'ouvrit au Parlement que le 2 février 1892. Aux articles 47, 53 et 56, dont la révision était proposée, le gouvernement demanda l'adjonction d'autres encore. Un nouvel ajournement fut décidé et la discussion générale reprit le 26 avril seulement et s'étendit jusqu'au 10 mai. Woeste, Frère-Orban et d'autres s'attaquèrent vivement au suffrage universel. Cependant, certains catholiques, surtout Nothomb, prirent courageusement sa défense. Le poids principal de celle-ci revint toutefois à Janson qui, dans la séance du 4 mai, prononça l'un de ses plus beaux discours politiques. « Cela dit, » messieurs, permettez-moi d'intro» duire auprès de vous mon client : » c'est le peuple. J'en suis l'avocat » d'office, car enfin, quelles que soient » mes tendances démocratiques et

» mon dévouement à ses intérêts, il » ne m'a pas donné mandat de le » représenter dans cette enceinte ; le » jour n'est pas encore venu où il » pourra faire entendre sa voix pour » demander justice ; mais je dois à » l'élite de cette bourgeoisie, que j'au- » rais, paraît-il, méprisée et calomniée, » l'insigne honneur, dont je lui témoi- » gne ici toute ma reconnaissance, de » pouvoir devant cette assemblée, » avec une entière indépendance » d'idées et une absolue franchise de » parole, présenter la défense du grand » absent : le peuple belge ! ». Le 10 mai, la « pierre vermoulue » saute : la révision de l'article 47 est enfin décidée, et ce à l'unanimité de 128 voix. Ce fut le seul article, avec le 61, à susciter un tel accord. La révision des articles 53 et 56 de la proposition Janson ainsi que de ceux avancés par le gouvernement, à l'exception des numéros 34 et 48, fut approuvée également par des majorités différentes. Ce dernier article dont la révision permettait l'introduction de la représentation des minorités et celle des intérêts — idées chères à Janson et aux progressistes — revint du Sénat, le 20 mai, à la Chambre, qui cette fois émit un vote positif. Le 14 juin se déroulèrent les élections à la Constituante. A Bruxelles, radicaux et doctrinaires avaient pu s'entendre et choisir une liste commune qui l'emporta. Janson était réélu et, fait important, les catholiques n'obtenant pas une majorité des deux tiers dans la nouvelle assemblée, des compromis obligés s'imposaient pour pouvoir revoir la charte fondamentale. La « Commission des XXI membres », dont Janson fit partie avec d'autres progressistes et doctrinaires, déposa le 3 novembre 1892 le résultat de ses travaux obtenu péniblement. Le critère du domicile (« l'occupation ») comme base du vote l'emportait au détriment du suffrage universel, qu'il en allât de sa formule la plus large — celle de Janson — à la plus restrictive. Une agitation fiévreuse s'ensuivit, qui marqua notamment la venue du Roi au Parlement, le jour de la rentrée des Chambres. Le cri de « Vive le suffrage universel » et bien souvent celui de « Vive Janson » étaient devenus le signe de ralliement de tous les démocrates, à quelque classe qu'ils appartinssent. Le 17 novembre, Janson relevait à la Chambre le manque de clarté du discours du Trône qui n'avait pas répondu à l'attente des progressistes. Il réitère alors la récente parole du Roi suivant laquelle « la » révision ne doit pas être l'œuvre » d'un parti » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1892-1893, p. 97).

La discussion générale sur l'ensemble des propositions faites pour la révision s'ouvrit le 28 février 1893. La question du Sénat, celle du référendum et, plus que toute autre, celle du nouveau système électoral, occupèrent la majeure part des débats. Le 14 mars, Janson défend à la Chambre le suffrage universel (S.U.), dont il reconnait le caractère faillible et imparfait, qui n'est pas la « panacée politique », mais qui représente une formule « sim- » ple, nette, pratique et précise qui » écarte toutes les fraudes électorales », cette « véritable plaie sociale ». Par esprit de conciliation et désireux de ne pas tout demander pour ne rien avoir, le chef progressiste affirme son adhésion à la formule présentée par Nothomb, soit le suffrage universel à vingt-cinq ans avec deux années de domicile. Après avoir évoqué les liens étroits des progressistes avec le Parti ouvrier en une « indissoluble alliance » sur cette seule question et avoir repoussé les arguments d'ignorance et de misère du peuple qu'avancent ses adversaires comme des indignités à l'exercice du droit de suffrage, Janson clôture son discours avec envolée : « Il nous a fallu vingt » ans d'efforts, vingt ans de luttes per- » sévérantes, opiniâtres et acharnées » pour faire sauter la pierre vermoulue » de l'article 47. Si vous lui substituez » celle que vous méditez de mettre à » sa place, celle-là, messieurs, je vous » le garantis, elle s'effritera, elle tom- » bera d'elle-même en poussière du

» jour au lendemain ». Ce haut moment d'éloquence, approuvé dans son ensemble par la gauche parlementaire, n'entraîne guère d'adhésions nouvelles. Les positions restent acquises et le bouleversement que le S.U. pur et simple — surtout l'arrivée des socialistes et l'avènement du collectivisme, argument cent fois répété —, pourrait entraîner, empêche le ralliement de la gauche modérée. Le 29 mars, la concession par les radicaux du principe d'un suffrage plural, proposé par Nyssens, représentant de Louvain, et jugé favorable par le chef du gouvernement, est formulée par Emile Féron. Lorsque dans les journées des 11 et 12 avril toutes les propositions de révision, dont celle de Janson, eurent été successivement repoussées, la transaction esquissée entre l'extrême gauche et le gouvernement sur le vote plural s'imposa comme solution de dernière chance. Janson et Féron s'employèrent alors à convaincre les responsables du parti ouvrier d'accepter le compromis alors qu'un vent de violence et de révolution manifestes souffle sur toutes les provinces. Dans cette atmosphère peu propice au raisonnement et à la décision sereine, Janson réunit chez lui, par deux fois, le lundi 17 avril, les chefs socialistes Vandervelde, Bertrand, Volders, et avec l'aide de Féron, qui établit la liaison entre eux et le chef du gouvernement, parvient à les rallier au suffrage universel plural, jugé le moindre mal. « Nous avons » reculé devant la révolution », affirmera-t-il au Sénat en décembre 1899. La désillusion est certes grande pour tous, progressistes comme socialistes, qui longtemps ont cru que le suffrage universel simple s'imposerait finalement. La Chambre, dans sa séance du 18 avril 1893, adopta le système Nyssens par 119 voix contre 14 et 12 abstentions. Répondant aux doctrinaires les plus farouches opposés au S.U., surtout Bara et Frère-Orban, Janson, en une brève intervention, avait résumé toute la situation et assumé ses propres responsabilités : « (...) Nous avons, au sein du parle» ment, défendu avec toute l'énergie, » toute la conviction qui nous ani» mait, le principe du suffrage univer» sel (...). C'est seulement quand nous » avons acquis la conviction qu'il était » impossible d'amener la Chambre à » adopter le suffrage universel, même » tel qu'il était présenté par l'honorable » M. Nothomb [que] nous nous sommes » dit que notre devoir nous imposait » de rechercher une solution trans» actionnelle (...). Vous ne donnerez » pas à la Classe ouvrière tout ce » qu'elle réclame, mais vous lui don» nerez, ce qui est un grand progrès » et ce qui marquera dans l'histoire, » en dépit de tous les sarcasmes et » de toutes les railleries des néophytes » de l'égalité politique, vous lui don» nerez le droit de faire entendre » sa voix au parlement » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1892-1893, p. 1187). Le 27 avril, le Sénat adoptait le texte voté à la Chambre. Critiqué dès sa naissance, le suffrage tempéré n'en allait pas moins être la base du régime électoral de la Belgique pendant plus de vingt années.

Les autres articles soumis à révision suscitèrent moins d'agitation. Janson donna son appui au vote obligatoire, le principe lui paraissant excellent ; de même fut-il favorable à la disposition suivant laquelle le vote aurait lieu à la commune, mais en exprimant la restriction que cette dernière ne soit pas excessivement petite, pour éviter que des influences locales puissent exercer leur prépondérance. La question du Sénat (article 56) et celle du référendum (article 26) réclamaient par contre de plus fortes interventions. Pour une bonne réorganisation du Sénat, la thèse de Janson fut de refuser une élection à deux degrés et un corps électoral différent entre les deux Chambres. Le nombre des sénateurs, selon lui, doit être augmenté, et la représentation des intérêts sociaux assurée. Les idées des progressistes ne furent pas retenues et après de longs compromis, la proposition Visart

de Bocarmé, créant un sénat plus conservateur que la Chambre, fut votée le 31 août, Janson s'abstenant. Quant à la notion de référendum à introduire dans la Constitution, elle fut vivement combattue par la droite et par les libéraux doctrinaires : la proposition de Janson, Féron et consorts fut repoussée le 13 juillet par 87 voix contre 17. La révision achevée tant bien que mal aux yeux des progressistes, Janson et ses amis livrèrent avant les élections générales du 14 octobre 1894 un dernier mais important combat parlementaire en faveur de la représentation proportionnelle mettant fin au scrutin majoritaire. Beernaert, qui y était fort favorable, déposa un projet gouvernemental en mars 1894. Ce dernier, repoussé par les sections de la Chambre, amena la démission de Beernaert et son remplacement, par de Burlet, le 3 avril, qui retira le projet de loi électorale. Celui-ci fut aussitôt repris par les progressistes. Le 22 mai, Janson parle à la Chambre de la représentation proportionnelle (R.P.) et des avantages, pour tous les partis, du système D'Hondt qui permet « d'assurer la prépondérance de la » majorité sans écraser la minorité » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1893-1894, p. 1523). Mais ses vues ne devaient triompher que six années plus tard.

La journée du 14 octobre 1894 et celle des ballottages, le 21 octobre, furent néfastes au parti libéral qui sortit écrasé du scrutin. Les grands chefs libéraux, dont Frère-Orban, Bara et Janson, le principal, sinon unique responsable de la révision, ne furent pas réélus. La combinaison du système majoritaire avec le scrutin de liste, le manque d'entente entre libéraux modérés et radicaux, le départ de certains progressistes extrémistes, l'inexistence d'un front démocratique homogène et les alliances difficiles avec les socialistes, avaient provoqué et accéléré la débâcle libérale. Si les socialistes opéraient une entrée triomphale au Parlement, les conservateurs, avec leur majorité accrue, n'en restaient pas moins les grands bénéficiaires de la confrontation. Grâce au système nouveau des sénateurs provinciaux, Janson retournait cependant au Parlement comme sénateur, élu par le conseil provincial de Liège, le 12 novembre 1894. La vie publique le retenait ainsi dans ses filets. Vainqueur et vaincu tout à la fois, après trente années de lutte pour la révision, Janson va siéger pour six ans au Sénat qu'il sait une assemblée conservatrice de nature, mais qui est loin d'être pour lui une « Chambre » d'attente, et où il va s'exprimer avec la même volonté de convaincre et de persuader les adversaires à ses opinions et à ses idéaux dont la constance est tout à fait remarquable. De la sorte, il s'oppose fermement à la politique protectionniste du gouvernement en matière agricole dont les conséquences sont désastreuses pour la classe des ouvriers.

Pour combattre le fléau de l'alcool, il défend, en mars 1896, le monopole de sa fabrication par l'Etat par une limitation progressive de la production, combinée avec l'augmentation progressive des prix. En juin, il combat encore le projet de loi sur les règlements d'ateliers qui institue, selon lui, l' « autorité patronale ». S'il reconnaît à cette occasion que la guerre des classes existe, il rappelle aussi ce qu'il considère comme son devoir : « Chercher les moyens d'at- » ténuer l'ardeur de la lutte et de » pacifier les esprits ». C'est cependant, doit-on s'en étonner, à propos de l'enseignement et du droit de suffrage que Janson se lance au plus beau des mêlées parlementaires. Ainsi, en juillet 1895, le projet de loi Schollaert, qui réintroduit entre autres la religion à la place d'honneur du programme scolaire, provoque une levée de boucliers libéraux et socialistes qui descendent manifester dans la rue. Le projet est insoutenable pour le tribun progressiste, car il le juge conçu dans une pensée non constitu-

tionnelle et d'antisocialisme. La question du droit de suffrage continuait, elle aussi, à dominer toute sa pensée. Par le renforcement des catholiques aux élections de 1896 et 1898 — dû en grande partie à l'existence combinée du système électoral majoritaire et du suffrage plural —, par la loi électorale communale, dite « loi des quatre infamies », qui est une « monstruosité » selon Janson, le S.U. tempéré était apparu très vite comme une injustice inacceptable. Le mouvement révisionniste avait pris un second souffle et si, désormais, les socialistes pouvaient exprimer leurs vues au Parlement, sans intermédiaires, Janson ne fut pas le dernier à agir. Au Sénat, le 20 avril 1898, lors de la discussion du nouveau projet de loi relatif aux élections provinciales, qu'il estime être par ses dispositions restrictives et calculatrices (limite d'âge à trente ans, durée de mandat à huit ans, institution des suppléants), un « véritable attentat » contre le suffrage universel », Janson fait ressortir dans son discours la justice et la liberté qu'un système comme celui de la R.P. introduirait dans la carte électorale du pays. Les crises ministérielles de l'année 1899, les erreurs de la majorité gouvernementale, l'agitation publique entretenue par les socialistes et les progressistes finiront par faire aboutir la réforme, non sans les réticences de beaucoup. Souhaitant combiner cette réforme avec l'abandon du vote plural, Janson dépose en décembre, avant une dissolution probable des Chambres, une proposition de révision de la Constitution par les articles 47, 53, 56 et 108. Le 6 décembre, il la développe au Sénat. Il place le suffrage universel pur et simple, auquel il n'a jamais renoncé, quoi qu'en disent ses adversaires, en conformité avec les principes essentiels de la Constitution et montre que le système plural, par des distinctions et des divisions arbitraires, favorise la fraude et établit une différence de force politique entre les villes et les campagnes. La prise en considération fut repoussée, mais deux libéraux seulement votèrent contre. Ce rejet n'empêcha pas Janson de déclarer son soutien au projet du gouvernement qui fut adopté en décembre 1899, après un débat parlementaire qu'il avait jugé le plus « sérieux » de l'histoire politique belge. Les élections du 27 mai 1900 renvoyèrent à la Chambre Janson et quantité de libéraux progressistes et doctrinaires. Celui qui demeurait le chef incontesté de la gauche progressiste sera successivement réélu en 1902, 1906, 1910 et 1912.

De 1900 à 1912, Janson poursuit sans repos ses objectifs de jeunesse dont le S.U. reste l'élément principal. Il ne semble pas connaître le découragement, et les victoires passées — le suffrage plural, la représentation proportionnelle — le soutiennent dans sa recherche d'autres. Il préconise avec intensité et obtient le rapprochement avec les socialistes et conclut, sur le plan libéral, le cartel doctrinaire-progressiste au début de 1902. De ces gauches libérales, il devient le président. Jamais ses initiatives et ses actions parlementaires n'ont été aussi pressantes : propositions de loi, amendements, interpellations, ordres du jour se succèdent sans désemparer, sa signature voisinant de plus en plus souvent avec celle de chefs socialistes, Vandervelde surtout. Il n'est pas de débat important où il ne fasse entendre sa voix. Malgré cette activité politique débordante, il n'abandonne pas celle qu'il doit consentir comme maître du barreau. En 1901, il est élu président de la Fédération des avocats. En outre, depuis 1894, il donne cours de droit civil à l'Université Nouvelle, qu'il a contribué à mettre sur pied après les incidents suscités par la suspension des leçons d'Elisée Reclus à l'Université Libre de Bruxelles.

Loin de subir les événements politiques, il les provoque, essaye de les orienter. Le 19 mars 1902 il dépose, avec Vandervelde, une nouvelle proposition de révision de la Constitu-

tion. Ce dépôt fut à l'origine de la grande grève générale qui se déclenche au début du mois d'avril 1902 et qui, prenant un tour funeste, entraîna la tentative de réforme vers un irrémédiable échec. De même, dans les questions sociales, de législation du travail et de droit civil, Janson se montre aux premiers rangs. Il souhaite la limitation de la production de l'alcool, demande l'assurance obligatoire, qu'elle soit ouvrière ou simplement professionnelle, et la limitation des heures de travail. Il est partisan de la participation des ouvriers aux bénéfices d'exploitation des entreprises. Il combat pour l'amélioration de nombreuses dispositions du code civil : l'autorisation pour les femmes d'être témoins dans les actes civils, des facilités pour les procédures de divorce ou de reconnaissance d'enfants naturels. Il intervient dans la loi organique sur le droit d'association et formule ses idées sur le contrat de travail collectif. Aussi voit-il avec satisfaction les progrès que la droite catholique se doit d'accomplir dans ces domaines. Comme le journal *La Réforme*, qu'il quitta avec ses amis en 1899 à la suite d'un désaccord politique avec la nouvelle direction progressiste des frères Chainaye, reflétait de moins en moins ses vues, il lance avec Féron, Robert, Lorand et d'autres associés, le 18 février 1903, *Le Ralliement*, hebdomadaire au titre bien éloquent, qui ne disparaîtra que dans la tourmente d'août 1914.

La concertation constante avec les chefs du Parti ouvrier en vue d'élections, législatives ou autres, et la constitution d'un cartel libéral-socialiste sur la base d'un programme démocratique commun, constituèrent une des réalisations auxquelles l'orateur progressiste consacra les meilleures forces qui lui restaient. Les grandes questions débattues, la réorganisation de l'armée et le service personnel, l'enseignement obligatoire, le Congo, l'entraînent à renouveler des combats parlementaires où la force d'idées, qui ont la plupart cessé d'être originales, reste vivace et entraînante grâce à l'éloquence qui les sert et malgré l'opposition intransigeante qui leur est faite.

Imprégné du souvenir de 1870, il exige une armée forte pour éviter que la neutralité de la Belgique soit compromise (décembre 1905). A une grosse majorité, la loi sur le service personnel fut enfin votée en décembre 1909. La réduction du temps de service militaire resta également un des soucis majeurs du tribun.

Lorsqu'il évoque en mars 1908 l'instruction obligatoire, il demande pour le père de famille le droit essentiel du choix de l'école mais également, en contrepartie, la déchéance de puissance paternelle et du droit de vote pour celui qui refuse l'instruction à ses enfants. Le projet de Schollaert modifiant la loi organique sur l'enseignement primaire, par l'établissement d'un bon scolaire, suscita les foudres libérales et socialistes et amena la chute du gouvernement. Ce fut la dernière grande circonstance pour l'orateur, en mai 1911, de montrer au Parlement la vigueur de son esprit. Une de ses interventions, le 31 mai, en réponse à Carton de Wiart, lui valut même un rappel à l'ordre, « le seul que j'ai eu dans ma longue » carrière », reprocha-t-il au président (*Annales parlementaires, Chambre*, 1910-1911, p. 1393). Par solidarité, la gauche entière fit bloc avec Janson et voulut être associée à cette sanction. Dans la question de l'enseignement de la langue flamande, sujet controversé, Janson s'efforça surtout de limiter les aspects qu'il trouvait excessifs tout en insistant sur la connaissance pratique de la langue qu'il fallait exiger des jeunes générations.

Dans les affaires relatives à la reprise du Congo par la Belgique, en 1906, il essaye de préserver la souveraineté du pays en s'opposant au maintien de la Fondation de la Couronne, « enfant chéri du roi et » instrument de son pouvoir person- » nel », et en refusant les vues tortueuses, que le souverain avait adop-

tées pour se protéger, tant de son pays que de ses propres héritières. En 1904, Janson avait déjà été mêlé de près aux affaires royales en assurant la défense de la princesse Stéphanie Lonyai, fille de Léopold II et de la reine Marie-Henriette, dans un procès épuisant où il avait réclamé en vain l'application stricte du droit commun et où il avait traité le Souverain sans le moindre ménagement. L' « Acte additionnel au traité de » cession du Congo » dont la discussion eut lieu en avril 1908 et qui conduisit à la suppression de la Fondation de la Couronne, amena le chef progressiste à étudier attentivement le dossier africain et à changer fondamentalement son opinion. Sans prévention contre l'Etat indépendant du Congo, Janson fut heurté par la conception de lucre et d'exploitation que Léopold II y avait développée. Au lieu de soutenir l'annexion du Congo à la Belgique, ce qui engagerait cette dernière dans « une affaire trop vaste et » périlleuse », aux charges trop lourdes, il préféra voter l'internationalisation de l'Etat africain, le caractère de cette démarche lui apparaissant logique d'après l'Acte de Berlin. Selon Janson enfin, la générosité et le désintéressement de Léopold II étaient une légende qu'il s'attacha à démonter. Le 20 août 1908, après des séances interminables, l'Acte additionnel et le transfert du Congo à la Belgique étaient votés à la Chambre, malgré l'opposition des progressistes et des socialistes. Janson et Vandervelde allaient, avec un acharnement certain, revenir en mars 1910 sur les conditions de l'acquisition de la colonie, reprochant particulièrement aux ministres de s'être laissés manœuvrer par le Souverain et d'avoir trompé le pays.

La tentative de révision constitutionnelle que Janson avait faite, avec Vandervelde, en 1902, fut sa dernière initiative dans ce domaine. Il s'était prononcé peu de temps auparavant contre l'introduction du vote des femmes, plus pour une question d'opportunité politique que de mentalité propre. En 1904, Féron ayant repris le flambeau du S.U. pur et simple, la prise en considération d'une révision fut discutée et repoussée, droite contre gauche dans la séance du 5 mai, en l'absence de Janson parti pour l'étranger. La proposition suivante, déposée par Vandervelde, fut discutée le 27 avril 1910. A soixante-dix ans, le tribun progressiste la défendit avec la même fougue que par le passé, en mettant l'accent sur la garantie d'ordre et de paix publique que le S.U. pur et simple créerait. Clôturant avec éclat son argumentation, il déclara : « Il n'y a pas de réforme juste qui » n'ait son heure d'attente, je ne le » sais que trop, par l'expérience de » ma vie politique. Mais je sais aussi » que toute œuvre de justice contient » en elle-même une force de pénétra- » tion que rien ne peut arrêter, pas » même les résistances les plus aveu- » gles, les plus injustes, les moins » justifiées d'un gouvernement réac- » tionnaire » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1909-1910, p. 1425). L'essai de la gauche, libéraux et socialistes unis, se solda par un vote négatif, 73 non contre 58 oui. Dans l'esprit de Janson, le progrès social et une politique démocratique ne pouvaient s'épanouir qu'après le triomphe obligé du S.U. Le 15 novembre 1911, après les élections communales d'octobre favorables au cartel de la gauche, il en annonça une fois encore la venue à la Chambre, avec une foi inviolable et un embrasement de jeune militant. Ce qui fut le dernier grand discours de Janson resta sans suites. L'échec retentissant des élections de juin 1912 où libéraux et socialistes, solidement unis, avaient cru pouvoir renverser la majorité catholique ne stimula pas les opposants au S.U. à se faire violence. Ils ne votèrent pas la nouvelle proposition de révision constitutionnelle déposée par Vandervelde et consorts le 19 novembre 1912, dont la prise en considération fut rejetée le 7 février 1913, malgré la menace de grève générale.

Le 14 août 1912, le roi Albert nomma ministre d'Etat le vieux chef de la démocratie belge, couronnant ainsi d'un titre prestigieux la carrière de celui qui vit la plupart de ses idées de précurseur réalisées souvent par ses adversaires. Ce geste, qui fut sollicité notamment par Paul Hymans, réparait l'affront que Paul Janson avait subi lorsque, peu de temps auparavant, les deux libéraux Xavier Neujean et Louis Huysmans avaient été élevés à la même dignité.

Touché depuis les années nonante par une gravelle torturante — qui l'éloigna de Belgique pour des cures de plus en plus fréquentes — et accablé par l'asthme, le cœur prématurément usé, Janson s'éteignit le 19 avril 1913 chez lui, au 73 de la rue Defacqz, où il était venu s'installer en septembre 1899. Sa santé qui s'était détériorée progressivement dans le courant de 1912 l'avait peu à peu éloigné du combat politique, sans toutefois l'empêcher d'y penser constamment. Ainsi Janson n'eut jamais l'immense satisfaction de voir inscrite dans la loi la réforme essentielle pour laquelle il combattait depuis sa jeunesse, le S.U. ne s'imposant qu'après la fin de la première guerre mondiale. De même, deux réformes fondamentales dont il s'était fait l'éloquent porte-parole ne furent consacrées qu'après sa disparition, à savoir le service général en 1913 et l'instruction obligatoire en 1914.

Suivant la volonté expresse de Janson, sa dépouille mortelle fut incinérée. Le corps, à cet effet, fut transféré en France. Alors que la grève générale paralysait le pays, le convoi funèbre se rendant à la gare du Midi fut salué par une foule énorme. « Il » y avait là », écrit son gendre et biographe, Léon Delange, en une narration émouvante, « des dizaines et » des dizaines de milliers de bourgeois » et d'hommes du peuple qui, comme » s'ils obéissaient à un mystérieux et » impérieux mot d'ordre, se taisaient... » et ce silence, intensément pathé- » tique, revêtait plus de grandeur que » n'importe quel hymne solennel, que » n'importe quelle oraison funèbre » (*Paul Janson*, II, p. 598).

La presse libérale, socialiste et même catholique — par-delà des jugements politiques critiques — fut unanime à déplorer la disparition de Janson. Maurice Sulzberger rédigea dans *L'Etoile Belge* du 20 avril, un article qui reste l'un des plus beaux et des plus poignants hommages rendus au tribun. « Une noble et grande » vie a pris fin » commence-t-il. « Paul » Janson s'est éteint hier (...). Son » nom ne périra pas : le prononcer » sera toujours évoquer l'Eloquence, » la Droiture, la Bonté agissante ».

Dans les deux Chambres, on lui rendit de nombreux hommages et les catholiques ne furent pas les derniers, en éloges dignes, justes et émouvants, à saluer sa mémoire.

Avocat, tribun populaire, homme politique : les trois facettes majeures de cette existence bien remplie relevèrent avec une égale maîtrise de cet art oratoire si difficile où il excella.

Préparé très jeune par son père aux embûches du maniement de la parole, Paul Janson eut la volonté et l'énergie de se donner une formation de premier choix : connaissance solide du droit, des langues et littératures classique et moderne. Ses lectures éclectiques qui allaient de Rabelais, son auteur favori, à l' « immortel » de Tocqueville en passant par Montaigne, Pascal, Molière, Harvey, Condorcet, Mirabeau, « ce vaste et grand » esprit », Comte et Balzac, fortifièrent l'expression de sa pensée en une langue précise et sans apprêt, à peine mâtinée dans sa jeunesse d'un léger accent du pays de Liège. Par des phrases simples, assez dépouillées, il développait des périodes oratoires harmonieuses, prouvant qu'il avait le sens du rythme. S'il voulait se référer à un modèle, il ne cachait pas son admiration pour l'avocat et parlementaire gantois François D'Elhougne. Alexandre Delmer quant à lui dans l'article qu'il consacra en 1913 à Janson, « cet homme extraordinaire »,

lui trouvait « pour l'intonation, le » geste et la chaleur du débit une » ressemblance frappante avec Bancel » de la Drôme, un réfugié français » que l'édilité bruxelloise avait chargé » de donner un cours d'éloquence », et qui enseigna également à l'Université de Bruxelles (*Le XX^e^ Siècle*, 12/13 mai 1913). Et comment, il est vrai, ne pas partager cet avis et ne pas retrouver avec étonnement Paul Janson dans le portrait que trace Eugène Van Bemmel en 1857 du « talent le plus accompli qui se soit » encore produit dans les libres tribunes de la Belgique »? En effet, « M. Bancel possède les plus précieuses » qualités de l'orateur : on pourrait » même dire qu'il les possède toutes. » Richesse d'idées et richesse d'images, variété infinie de tournures, » rapidité de diction, pureté d'accent, » chaleur et précision, énergie et simplicité, tout chez lui attire également » l'admiration et forme une merveilleuse harmonie. Mais ce qui donne » au talent de M. Bancel une sympathique et irrésistible puissance, ce » sont ces élans du cœur, que l'orateur semble ne pouvoir contenir, » auxquels il s'abandonne presque » malgré lui, poussé par quelque sainte » colère ou quelque candide admiration ; c'est aussi et surtout le sentiment profond de la moralité, qui » respire dans tous ses discours, et » qu'il ne perd jamais un instant de » vue » (*Revue trimestrielle*, t. XV, 1857, p. 355).

Mais aussi, le physique et l'allure de l'homme ne laissèrent pas d'impressionner, amis comme adversaires. L' « athlète », c'est le mot par lequel on le qualifia très souvent. La démarche un peu lourde, la taille plutôt petite, mais massive et vigoureuse, la face léonine aux paupières lourdes sous un front très grand — héritage de son père —, les cheveux rejetés en arrière, un regard de feu, le menton proéminent surmonté d'une forte moustache et de lèvres puissantes d'où les paroles jaillissaient comme une « congestion oratoire », le geste dont il savait user, tout chez lui subjuguait ses auditeurs et inspirait le frémissement craintif mais souhaité du public. Il avait une de ces figures, raconta Gérard Harry, « dont Rodin se com» plairait à pétrir le masque suggestif » autant qu'il fut tenté par celui de » Balzac » (*L'Express*, 19 avril 1913). Comme Janson savait manier l'ironie à bon propos, il en devenait un adversaire tout à fait redoutable et pouvait choisir le mot qui porte tout un discours et l'assener au moment décisif. Dans son enseignement du droit, c'est encore l'art vivant de la parole qu'il pratiqua, refusant la lecture ou la dictée et s'inspirant des leçons qu'il avait reçues de Charles Mainz.

Face à la foule fascinée des meetings et des grandes réunions électorales, le tribun populaire, dans tous les sens de l'adjectif, révélait sa pleine puissance et sa maîtrise d'orateur. Le « Vive Janson » était sa récompense chaque fois qu'il prenait la parole, de cette voix formidable qui, aux éclats parfois excessifs, couvrait de son fracas l'auditeur le plus éloigné et l'obligeait à l'attention.

« Ce qu'il disait n'importe plus, » n'importait pas », dit Jules Destrée. « Nous et les autres, et ces milliers » d'autres, nous n'attendions pas de » lui une argumentation démonstrative » des thèses progressistes, nous allions » nous plonger dans ses phrases comme » en un bain d'énergie » (*Discours de M^e^ Jules Destrée*, p. 680).

Au barreau, Janson fut un maître. Pleins d'enthousiasme, d'aucuns le comparèrent à Démosthène, d'autres en firent un « Michel-Ange de la » parole ». S'il comprenait merveilleusement l'âme du jury d'assises et s'il était habile à en faire vibrer la sensibilité jusqu'à la conviction intime, il ne dominait pas moins bien les nombreuses causes civiles dont il se chargea. Voulant pratiquer continuellement ce qu'il appelait l' « hygiène » du cerveau » — parce que selon lui un avocat doit s'efforcer de tout connaître —, il ne cessa de s'instruire, se tournant surtout et avec prédilection

vers l'accroissement de son acquis dans les sciences. C'est pourquoi il fit des études de chimie et de sciences naturelles et se perfectionna surtout en physiologie. Les cours d'Héger et d'Errera qu'il suivit en simple étudiant éveillèrent son attention ... et des regrets : ceux de ne pouvoir se livrer à la méthode expérimentale. Il examina attentivement les travaux de Zénobe Gramme. Il étudia de près les œuvres du médecin anglais Henry Maudsley qui, voyant dans les assassins plutôt des malades que des coupables, limitait la responsabilité de leurs actes. Pour Janson, la notion d'un droit subjectif s'en trouvait ainsi renforcée.

Dans son introduction au cours du docteur Léo Warnots (*Les fonctions du cerveau. Conférences données au jeune barreau de Bruxelles*, Bruxelles, 1893), et dans son discours à la séance de rentrée de l'Université Nouvelle, en 1895, il évoqua la mise en place d'un droit social nouveau, pratique, proche de la vie.

Du point de vue politique, le républicanisme de Janson fut le plus vilain des épouvantails agités par ses ennemis, surtout au Parlement et dans la presse. L'homme, toujours, affirma clairement sa loyauté constitutionnelle. « Je suis », dit-il à la Chambre en juin 1889, « un républicain sincè» rement et loyalement rallié à la » forme de gouvernement que le pays » a voulu se donner. Je fais partie » de ce qu'on appelle en Angleterre » l'opposition de Sa Majesté » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1888-1889, p. 1406). Dans sa vie, il n'abdiqua pas cet idéal, mais prit la décision, comme il l'a raconté en mars 1893, d'abandonner toute politique républicaine à la suite des déclarations d' « un roi parlant des libertés du » peuple belge et de la nécessité de » les maintenir, dans un langage sin» cère, si élevé, si convaincu, qu'il est » impossible de ne pas dire que nul » ici ne l'a surpassé » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1892-1893, p. 921-922).

Ce « fils de la Révolution française » ne fut en aucun cas partisan de la violence. Quant à l'anarchie, « ce » genre d'utopie politique nouvelle, » ce système incompréhensible », qu'il a essayé en vain de comprendre (*Annales parlementaires, Sénat*, 1896-1897, p. 547), il en eut une aversion certaine.

Fréquemment pris à partie pour ses déclarations et ses sympathies socialistes et pour l'action commune que le parti libéral mena avec le Parti ouvrier, il précisa sans se lasser la position qu'il jugeait devoir être maintenue. Au Congrès du parti progressiste en mars 1898, il déclara : « Nous » n'entendons ni être absorbés par le » parti ouvrier, ni lui faire la guerre ; » nous voulons marcher avec lui parce » qu'il est, comme nous, la démocra» tie » (*Paul Janson*, II, p. 75). C'est l'intervention, pratique et immédiate, en faveur des ouvriers pour l'amélioration de leur condition qui, étant sa raison d'être de la politique, l'amena à se proclamer socialiste : l'émancipation politique naîtra par l'émancipation sociale. Par ce chemin idéologique, il devint l'interprète privilégié du monde ouvrier au Parlement — où il revendiqua, selon ses propres termes, dans l' « atmosphère déprimante » du régime censitaire » — et c'est surtout une œuvre de juriste pour les défavorisés qui constitua l'essentiel de son travail parlementaire.

Il est vrai qu'il dut certainement, à plusieurs reprises, rejeter la tentation de travailler à la mise sur pied d'un grand parti radical-socialiste. Mais il veut rester aux confins de deux partis, « comme il se place aux » confins de deux classes sociales ». « C'est là sa haute mission politique, » c'est sa position historique », exprimait de la sorte son ami Hector Denis à la Chambre (*Annales parlementaires, Chambre*, 1912-1913, p. 984).

Janson ne laisse planer aucun mystère sur sa critique de la propriété, dont il ne croit pas le régime « immuable », mais qu'il tient « pour » juste, respectable et inattaquable

» en tant qu'elle est fondée sur le » travail ». Dans les autres cas, il convient de mettre « en discussion » l'hérédité qui enrichit ceux qui l'ob- » tiennent sans travail ! » (*Annales parlementaires, Sénat*, 1894-1895, p. 591).

De même, devant les modifications économiques de la société, les richesses mobilière et immobilière doivent être mieux réparties. Mais, en toutes circonstances, il repousse le collectivisme pur. Le seul impôt qui trouve vraiment grâce, parce qu'il est équitable à ses yeux, est celui sur le revenu. Sa théorie économique reste profondément libérale mais exclut la doctrine de l'école de Manchester dont il complète le « laisser faire, laisser » passer » par un « laisser mourir ». Le rôle de l'Etat interventionniste et correcteur des inégalités sociales en sort dès lors grandi.

Dans la société de son temps, il se jugeait bien servi, ayant « dans la » vaste loterie humaine, mis la main » sur un bon numéro » (*Paul Janson*, I, p. 185). Il ne rejette jamais son appartenance à la classe bourgeoise, mais se pose des questions : « Pourquoi » suis-je à ce banc, ayant cette for- » tune et ce bonheur de pouvoir dé- » fendre la cause que je défends au- » jourd'hui », se demande-t-il à la Chambre le 10 février 1903. « Pour- » quoi ne suis-je pas né pour être » condamné au travail de la mine? » Je n'en sais rien » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1902-1903, p. 455). Lorsqu'on s'attaque à son honneur, comme en 1910, il se défend avec fermeté d'être un parvenu de la politique : « J'ai toujours mené une vie » simple et modeste, et l'honorable » M. Woeste cherchera vainement l'hô- » tel que j'habite. Je ne suis pas de » ceux qui, par politique, sont entrés » dans la finance. Je ne suis pas de » ceux qui quittent le banc ministériel » pour administrer des sociétés ano- » nymes. De ma vie, je n'ai eu d'autre » contact avec la finance, que pour » la prendre à la gorge dans les affaires » Langrand » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1910-1911, p. 83).

Même avec ses pires adversaires politiques ou du barreau, il entretint des relations de qualité et appréciait à la meilleure aune des hommes comme Jules Bara, Charles Graux, Auguste Beernaert, Frère-Orban — dont il estimait le caractère élevé malgré l' « inconséquence » de la carrière —, Jules Lejeune surtout, qu'il tenait en grande et sincère affection, celui-ci la lui rendant bien. L'estime de Janson était grande même pour Charles Woeste — son « antithèse » dirent certains — qui, implacablement et durant des années, s'était fait à la Chambre l'adversaire systématique de ses thèses et de ses propositions. Lors de la séance parlementaire du 22 avril 1913, ce dernier, après les discours de Schollaert, de Broqueville, Van Marcke, Lemonnier et Denis, tint en personne à saluer la mémoire de celui qui, à ses yeux, restera « un » ornement de la tribune belge » (*Annales parlementaires, Chambre*, 1912-1913, p. 984).

Les modèles politiques étrangers et contemporains de Janson furent surtout Gladstone, dont il se dit volontiers l'élève, et Gambetta, « ce grand » patriote », auquel Adolphe Rutten spécialement compara Janson car, selon lui, « tous deux possédaient à un » degré rarement atteint le pouvoir de » communication, le transport de la » pensée au peuple » (*Les grands orateurs...*, p. 159).

Le jugement des contemporains sur la personne et les actes de Paul Janson ne peut être évidemment passé sous silence, d'autant plus que l'homme suscita bien des passions. La plupart, en dehors des temps de polémique violente, qui fut parfois fort inélégante, reconnaissent la hauteur de ses vues et la droiture de son comportement. Cristallisant en quelque sorte les aspirations de la petite bourgeoisie, des intellectuels, de la classe ouvrière instruite, du petit peuple, tous avides de larges progrès sociaux, Janson les subjuguait par son indépendance d'esprit et de comportement. C'est cette indépendance, qui entraînait, presque fa-

talement, un certain manque de sens politique, que ses opposants critiquèrent le plus, traitant d'irréaliste, d'opportuniste, de « girouette pro» gressiste » celui qui fut le fondateur du parti radical.

« Fou », « maladroit », « déserteur », « traître », aux yeux des doctrinaires parce qu'il mettait le parti libéral en danger ; décevant pour les socialistes, qui avaient mis trop d'espoir en lui pour des réformes immédiates ; anticlérical dangereux, pour les catholiques enfin, qui eurent l'habileté de monter en épingle le caractère, en apparence excessif, de certains actes et de certaines déclarations politiques, il resta cependant le cœur et l'âme du parti progressiste. S'il ne fut pas en effet un « tacticien » politique — la cuirasse avait aussi ses défauts —, la puissance et l'élévation des idées servies par son art oratoire, effacèrent dans l'esprit du public ses erreurs et ses défaites. Ce public même retint l'image d'un homme politique hors format, à la parole admirable. L'éloquence, écrira plus tard Paul-Henri Spaak, est fondée sur l' « incer» titude de la réussite ». « Elle n'existe » pas si la cause est gagnée d'avance, » car elle est inutile. Elle peut exister » cependant si la cause est perdue » avant de commencer, car on peut » gagner dans le cœur de ceux qui » écoutent et ce sont parfois les plus » grands triomphes de la parole » (*Discours de M. Paul-Henri Spaak*, p. 46). Le petit-fils du grand orateur belge ne peignait-il pas là, consciemment ou non, le portrait de cette éloquence « perdue » que fut la vie de Paul Janson ?

Les principaux discours parlementaires de Janson de 1877 à 1905 ont été publiés en son hommage par l'Association libérale de Bruxelles (*Discours parlementaires de Paul Janson*, 2 tomes, Bruxelles, 1905). Outre ses interventions au Sénat et à la Chambre, reprises dans les *Annales parlementaires*, c'est dans la presse du temps qu'il faut chercher la plupart de ses écrits, soit sous forme de comptes rendus, soit sous forme d'articles qu'il a rédigés. De ses très nombreux discours politiques, conférences, plaidoiries, peu se trouvent publiés à part. Il convient de citer : *Appel au jury de la bande noire. Affaire Coek et Goethals*, Mons, 1861 (en collaboration avec Léon Defuisseaux) ; *Cour d'assises du Brabant. Affaire du Grelot. Audiences des 22 et 23 novembre 1866. Présidence de M. De Rongé*, Bruxelles, 1866 ; *Les Jésuites dans l'affaire De Buck. Interposition de personnes au profit de l'ordre des Jésuites. Compte rendu exact et complet extrait des documents officiels*, Amsterdam, 1868 ; *La loi de solidarité. Conférence faite à la Chambre du travail*, Bruxelles, 1876 ; *Rapport sur la situation morale de l'Association libérale de Bruxelles, le 15 décembre 1882*, Bruxelles, 1882 ; *Association libérale et union constitutionnelle de l'arrondissement de Bruxelles. La main-morte cléricale. Projet de loi de M. Laurent. Conférences*, Bruxelles, 1883 ; *Discours prononcé le 6 décembre 1885 au Cercle des « Réunions populaires » de Mons*, Bruxelles, 1885 (Extrait de *La Réforme* du 9 décembre 1885) ; *Moyens à l'appui du pourvoi en cassation de Bonheur, Lubcké et Schack*, Bruxelles, 1900 (avec Victor Bonnevie et Charles Graux) ; *Le parti progressiste belge, son programme, ses aspirations. Avec une préface de Charles Magnette*, Liège, 1902 ; *Succession de S.M. la Reine des Belges, Marie-Henriette, Plaidoirie au tribunal de première instance de Bruxelles*, Bruxelles, 1905 ; *La défense nationale. Discussion du projet d'agrandissement de la place d'Anvers*, Bruxelles, 1905 ; *Discours prononcé par M. Paul Janson. Séance de rentrée du 3 novembre 1905 à l'Université Nouvelle de Bruxelles. Institut des hautes études*, Gand, 1906 ; *Le réquisitoire de Paul Janson contre le Gouvernement*, Liège, 1906.

Janson a aussi collaboré à quelques revues dont la *Revue trimestrielle* où il a notamment publié, en octobre 1866 (2e série, 12e vol.) une intéressante note critique sur le *Traité des brevets*

d'invention et de la contrefaçon industrielle sous l'empire de la loi belge de 1854, de Picard et Olin.

Pour rappeler le souvenir du grand tribun, un monument commémoratif fut inauguré à Bruxelles, à l'angle des rues de la Montagne et Cardinal Mercier, le 14 octobre 1928, dû à l'architecte Goovaerts et au statuaire Egide Rombaux. Il convient de signaler encore les œuvres suivantes qui nous conservent ses traits : le tableau peint par le portraitiste Eugène Broerman, offert à Janson par la loge des Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis (1891) ; le portrait par Ganse (1892) ; le buste en bronze, par Jef Lambeau (1894) ; la plaquette commémorative en bronze frappée à l'occasion du jubilé professionnel de Janson, œuvre du sculpteur Pierre Braecke (1908) ; le buste en bronze exécuté par le sculpteur Louis Mascré (Palais de Justice de Bruxelles, 1913) ; la plaque commémorative en bronze, œuvre du sculpteur Paul Stoffyn, apposée sur la façade de la maison où il décéda, rue Defacqz à Saint-Gilles (1914).

Jean-Luc De Paepe.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Jules Bara, n° 8. — Papiers Frère-Orban, n°s 176-180, 724 ; Papiers Paul Hymans, n° 313. — Archives de l'Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles, n° 269. — Archives de l'Université libre de Bruxelles, Papiers Janson. — Papiers Paul Janson, à Bruxelles, M^me^ Féron-Delange. — Papiers Alexandre Delmer, à Bruxelles : Journal, octobre 1863, août 1864, août 1868, août 1883, juin 1889. — Greffe de la Chambre des Représentants. — Etat civil des communes de Herstal (naissance, 1815, n° 8 ; 1840, n° 82), d'Ixelles (décès, 1885, n° 656), de Liège (naissance, 1810 et 1849 ; décès, 1827), de Saint-Gilles (décès, 1913, n° 199), de Saint-Josse-ten-Noode (mariage, 1871, n° 143). — Archives de l'Université libre de Bruxelles, *Répertoire contenant, par ordre alphabétique, les noms de tous les élèves qui ont été portés aux rôles des inscriptions de l'Université Libre de Bruxelles, pendant la première période trentenaire (1834-1835 à 1863-1864)*, f° 222, n° 1690. *Annales parlementaires de Belgique, Chambre*, 1877-1894, 1900-1913 ; *Sénat*, 1894-1900, 1913. — *Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 1885-1887, 1913.

Discours prononcé par M. Paul Janson à la réunion électorale convoquée par l'Association libérale, au Petit Paris, Ixelles, avril 1877, Imprimé, B.R., n° 87.308, Bruxellensia. — *Paul Janson ou le bonnet de coton*, tract imprimé, B.R., n° II 89460 AIV-81, *Biographies Belges*. — *En souvenir. Conférence du Jeune Barreau. 1841-1891*, Bruxelles, mai 1891, p. 71. — *Le Meeting libéral. Statuts*, Bruxelles, 1866. — *La Révolution*, n° 4, Bruxelles, 24 avril 1869, brochure de Charles Bachelery. — L. Hymans, continuée par P. Hymans et A. Delcroix, *Histoire parlementaire de la Belgique*, Bruxelles, 1878-1913.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. VII, Bruxelles, 1932, p. 239-241, 314. — E. Discailles, *Charles Rogier (1800-1885) d'après des documents inédits*, t. IV, Bruxelles, 1895, p. 344-348. — J. Gaillard, « Un événement politique méconnu : le Congrès libéral progressiste des 29 et 30 mai 1887 », dans *Res Publica*, t. XVI, 1974, fasc. 5, p. 589-600. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau promoteur d'une puissance financière catholique*, t. V, Bruxelles, 1965, p. 33, 152-155 (*Centre d'Histoire économique et sociale, Université libre de Bruxelles*). — *Paul Hymans. Mémoires* (publiés par F. Van Kalken, avec la collaboration de J. Bartier), Bruxelles, s.d., t. I, p. 29-30 ; t. II, p. 869-870. — P. Hymans, *Pages libérales*, Bruxelles, 1936, p. 21, 25, 72, 75, 99-105. — *Jules Destrée. Tous ses visages. Toute sa vie. Préface de MM. Hicter. Pages recueillies par Pierre Bourgeois*, Bruxelles, 1963, p. 29-32, reprend le discours publié par le *Journal des Tribunaux* le 1^er^ juin 1913. — O. Hennebert, *Aperçu de l'histoire de la loge des Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis à l'Or. .·. de Bruxelles depuis sa fondation en 1782 jusqu'à l'heure actuelle rédigé d'après les documents authentiques*, Bruxelles, 1892, p. 46, 63, 66, 68, 75, 77, 84-94. — J. Stengers, « Paul-Emile Janson », dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5^e^ série, t. LIX, 1973, p. 202-207, 259. — J.-L. De Paepe, « *La Réforme* », *organe de la démocratie libérale (1884-1907)*, Louvain-Paris, 1972 (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine*). — J. Puissant, *La politique communale du parti ouvrier belge (1884-1895). Son application dans trois communes bruxelloises : Bru-*

xelles - Molenbeek-Saint-Jean - Schaerbeek, mémoire de licence présenté à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles en 1965. — Ch. Terlinden, « Histoire politique interne. Formation et Evolution des Partis », dans *Histoire de la Belgique Contemporaine*, t. II, p. 134-135. — H. Van Leynseele et J. Garsou, *Frère-Orban. Le Crépuscule 1878-1896*, Bruxelles, 1954, p. 75-94. — A.M. Vloebergha, *Bijdrage tot de studie van de progressistische pers te Brussel (1864-1876) : De Studentenpers en de Groep « Le Libre Examen - La Liberté »*, t. II, p. 15-16, Vrije Universiteit te Brussel, Faculté de Philosophie et Lettres, mémoire de licence, 1971. — H. Wouters, *Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidsbeweging ten tijde van de 1e Internationale (1866-1880)*, Louvain-Paris, 1971 (*Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine*). — A. Rutten, *Les grands orateurs belges depuis 1830*, Bruxelles, 1954, p. 159-168. — « Discours de M. Paul-Henri Spaak », dans *Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises. Bulletin*, t. XXV, 1947, p. 41-50. — S. De Coster, « Funck », dans *Biographie nationale*, t. XXXVIII, Bruxelles, 1973, col. 233-234.

L. Delange-Janson, *Ambroise. Chronique d'un Liégeois de France*, Bruxelles, 1959. — L. Delange-Janson, *Paul Janson. 1840-1913. Sa vie généreuse. Son époque*, 2 t., Liège, 1962-1964 (*Centre Paul Hymans*). — M. Sulzberger, *Profils Perdus*, Bruxelles, 1937, p. 7-17. — G. Vanzype, *Au temps du silence*, Bruxelles, 1939, p. 135-138. — « Portrait et biographie de Paul Janson, Avocat à la cour d'appel et candidat à la Chambre des Représentants », dans *L'Eclair belge*, 29 avril 1877. — L. Bertrand, « M. Paul Janson », dans *Les Hommes du Jour*, n° 2, Bruxelles, 1883, p. 10-12. — « Paul Janson sénateur provincial », dans *Les Hommes du Jour*, 1re série, n° 22, Bruxelles, s.d. — « Janson (Paul) », dans *Nos Contemporains*, Ixelles-Bruxelles, 1904, p. 100-102. — « Janson, Paul », dans *Le Sénat belge en 1894-1898*, Bruxelles, août 1897, p. 331-338. — « Paul Janson Sénateur », dans *Galerie Contemporaine*, n° 8, Bruxelles, 30 juin 1895. — E. Picard, « Art oratoire. Le procès Nemethy-Me Paul Janson », dans *L'Art Moderne*, 22 mai 1881, p. 91-92. — « Jubilé professionnel de MM. Charles Graux et Paul Janson. 7 novembre 1908 », dans *Journal des Tribunaux*, 12 novembre 1908, col. 1207-1238. — A.M.V.K., « Me Paul Janson », dans *Thémis*, octobre 1909, p. 33-35. — G. Lorand, « Paul Janson Ministre d'Etat », dans *Le Ralliement*, 18 août 1912. — L. Morichar, « Paul Janson », dans *Le Clairon*, 18 août-7 septembre 1912. — « Paul Janson », dans *Journal des Tribunaux*, 27 avril 1913, col. 505-513. — « Fédération des avocats belges. Assemblée générale du 28 mai 1913. Séance commémorative en l'honneur de feu Me Paul Janson », dans *Journal des Tribunaux*, 1er juin 1913, col. 665-680, avec le discours de V. Bonnevie et celui de J. Destrée. — F. Masson, « Paul Janson », dans *Revue de Belgique*, XLVe année, 3e série, 1913, p. 455-461. — M.W., « Paul Janson et la G.G. », dans *Revue de Belgique*, XLVe année, 3e série, 1913, p. 462-464. — *Me Paul Janson. Discours de Me Bonnevie*, Bruxelles, 1913, ce discours a été publié par le *Journal des Tribunaux* le 1er juin 1913. — *Comité du monument Paul Janson. Discours prononcés à l'inauguration du Monument 14 octobre 1928*, Bruxelles, s.d. — L. Hennebicq, « Paul Janson », dans *Journal des Tribunaux*, 21 octobre 1928, col. 519-521. — Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Séance solennelle de rentrée du Samedi 21 novembre 1936, dans *Journal des Tribunaux*, 22 novembre 1936, col. 601-618, discours de R. Schueler, R. De Smet, T. Braun. — E. Vandervelde, « Il y a vingt-cinq ans. Les funérailles de Paul Janson », dans *Le Flambeau*, mars 1938, p. 513-522. — G. Guilmain, « Paul Janson. Conférence donnée au Palais de Justice de Namur à l'occasion de la Séance Solennelle de Rentrée, le 6 novembre 1938 », dans *Journal des Tribunaux*, 11 décembre 1938, col. 729-736 ; 18 décembre, col. 747-752. — *Bibliographie Nationale*, t. II, Bruxelles, 1888, p. 314. — P. Van Molle, *Le Parlement Belge 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 195. — P. Vercauteren, *La place de Paul Janson dans la vie politique belge. 1877-1884*, Université libre de Bruxelles, Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, mémoire de licence, 1967. — P. Vercauteren, « La place de Paul Janson dans la vie politique belge de 1877 à 1884 », dans *Res publica*, vol. XI, 1969, p. 383-404.

L'Express, 19 avril 1913, avec articles de G. Masset et G. Harry. — Mestré, « La mort de Paul Janson ministre d'Etat », dans *La Meuse*, 19-20 avril 1913. — M. Sulzberger, « Mort de M. Paul Janson », dans *L'Etoile belge*, 20 avril 1913, cet

article a été repris dans *Profils Perdus*, du même auteur, *op. cit.* — J. Bar, « La démocratie en deuil », dans *La Dernière Heure*, 21 avril 1913. — Curtio, « Paul Janson aux assises », dans *La Meuse*, 22 avril 1913.

Parmi les nombreux articles de presse publiés après le décès de Paul Janson, on retiendra particulièrement : *Le Ralliement*, 27 avril 1913, p. 131-135, articles de G. Lorand, H. Dumont, F. Foulon. — A.-J. Wauters, « Paul Janson et l'œuvre du Congo », dans *Le Mouvement géographique*, 27 avril 1913, col. 199-202. — L. Bertrand, « Paul Janson socialiste », dans *Le Peuple*, 28 avril 1913. — A. Delmer, « La carrière et la politique de feu P. Janson », dans *Le XX^e^ Siècle*, 12-13 mai 1913. — *Pourquoi Pas?*, 12 octobre 1928 et 19 avril 1940, p. 878-879. — *L'Horizon*, 13 octobre 1928. — E. Vandervelde, « In Memoriam Paul Janson », dans *Le Peuple*, 19 avril 1938. — F. Denis, « Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans, Paul Janson, le célèbre tribun, défenseur du peuple, apôtre de l'égalité politique, disparaissait en pleine grève pour le suffrage universel », dans *Le Peuple*, 19 avril 1938. — *L'Etudiant libéral bruxellois*, 14 avril 1940. — « Paul Janson », dans *La Libre Belgique*, 16 avril 1940, signé : Un catholique indépendant. — P. Hymans, « Hommage à Paul Janson », dans *Alerte*, 18 avril 1940. — G. De Gueldre, « Paul Janson », dans *La Réforme*, 31 octobre 1954. — R. Tack, « Il y a cinquante ans mourait le grand tribun de la démocratie libérale. Paul Janson. Promoteur du suffrage universel et des premières lois sociales », dans *La Dernière Heure*, 27 avril 1963.

JEVENOIS (*Ernest* - Antoine - *Joseph*), imprimeur, né à Mons le 17 février 1759, baptisé le lendemain, y décédé le 9 janvier 1836.

Fils de Pierre-Joseph Jevenois et de Marie-Agnès Deblock, il se forma à l'art typographique en travaillant dans les ateliers de Mathieu Wilmet, de la veuve Bottin et d'Henri Hoyois. Il se rendit ensuite à Paris avec l'intention de s'y perfectionner et resta pendant deux ans dans l'imprimerie de Jorry, libraire-imprimeur du Dauphin. Des lettres patentes datées du 16 novembre 1785 lui permirent de s'installer comme imprimeur à Mons. Son établissement typographique était situé vis-à-vis de l'hôtel de ville, sur la Grand-Place.

De nombreuses publications de circonstance sortirent de ses presses pendant la Révolution brabançonne, période pendant laquelle il attribua à son établissement le titre d'imprimerie patriotique, ainsi que durant le régime français. En 1790, il imprima le *Journal général de la province et comté de Hainau* qui n'eut que cinq numéros. En 1791, il publia un *Almanach du commerce ou tarif des monnoies qui ont cours dans les Pays-Bas Autrichiens*. Ce petit volume contenait 41 empreintes de monnaies de France et des Pays-Bas (à partir du règne des Archiducs Albert et Isabelle). On y trouvait aussi un état des postes, l'heure et le lieu de départ ou d'arrivée des diligences partant de Mons ou y arrivant, les départs de Mons et arrivées des voitures destinées spécialement au transport des marchandises et des bagages, ainsi que ceux de différents messagers avec les endroits où ils descendaient. Ce curieux almanach se terminait par la réduction en onces et gros des poids des principales villes de commerce et par l'indication, dans l'ordre des mois, des foires des différentes villes des Pays-Bas. Jevenois fut aussi l'imprimeur de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie du département de Jemappes. Après 1811, son imprimerie perdit toute importance et Jevenois se retira des affaires en 1822.

Ernest-Antoine-Joseph Jevenois avait épousé le 4 septembre 1786 Marie-Catherine Barbieur dont il eut deux fils.

Robert Wellens.

Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé autrichien, carton n° 1058*B*. — Archives de l'Etat à Mons, Etat civil de Mons (Mons), n° 716, Décès de l'année 1836, p. 8 (n° 22). — Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 6, p. 68. — Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 316. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 586-594.

— L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 422-424. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 138-139 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

JULIN (Charles), zoologiste, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 18 décembre 1857, décédé à Chokier le 5 février 1930.

Idéaliste et modeste, il eut pour ceux à qui il croyait devoir ce qu'il était naturellement une inaltérable reconnaissance. Il se réclamait de deux maîtres qu'il vénérait : Edouard Van Beneden l'avait accueilli dans son laboratoire, initié et associé à ses recherches ; Alfred Giard, le fondateur de la Station marine de Wimereux et du Laboratoire d'Evolution des Etres organisés à la Sorbonne, lui avait révélé la faune marine et ses problèmes. Il gardait aussi une immarcescible gratitude pour son père, artisan-artiste qui lui avait inculqué l'amour, le respect du travail consciencieux : la véritable source de bonheur.

Son père, Nicolas Julin, était orfèvre-ciseleur en camées et sur métaux. Son renom s'étendait au-delà de la région et de son pays. Quantité de ses œuvres se trouvent dans les églises liégeoises, bien d'autres sont connues à l'étranger, notamment en Angleterre. A Kensington, on peut admirer un magnifique bouclier incrusté d'or, œuvre de Nicolas Julin.

L'orfèvre eut huit enfants, dont trois fils ; Charles était le second. Fort en thème, Charles Julin se distingua à l'Athénée royal de Liège. Son enfance, son adolescence se passèrent dans un milieu d'artistes pour qui le sommet des satisfactions morales était dans « le travail bien fait »...

Charles Julin s'inscrit à l'Université de Liège en 1878. Aussitôt, le professeur Edouard Van Beneden, jeune doyen à la Faculté des Sciences, lui propose d'entrer dans son laboratoire de zoologie « qui comprenait à » cette époque, deux petites chambres » voisines du Conservatoire. Les échos » bruyants assourdissaient les cinq ou » six travailleurs qui se partageaient » l'une des chambres, l'autre étant » occupée par le Maître ».

Candidat en médecine en 1880, c'est en Faculté des Sciences qu'il poursuit ses études. Il devient docteur en sciences zoologiques en 1882. Van Beneden l'avait choisi dès 1878 pour être élève-assistant d'embryologie et, de 1882 à 1887, assistant aux cours d'embryologie et d'anatomie comparée. Il est nommé chargé de cours d'anatomie comparée en 1883. Ultérieurement, il accepta des charges d'enseignement très lourdes en Faculté de Médecine : anatomie topographique (1888), histologie générale (1894). Ses étudiants, qui l'aimaient, l'avaient surnommé le « surchargé de cours ». Il fut titularisé professeur ordinaire en 1896. Enfin, en 1910, il succédait à son maître décédé, à la chaire d'embryologie. Sans être docteur en médecine, il professa donc en Faculté de Médecine, ce qui est très exceptionnel en notre pays où la réciproque est plus fréquente.

Il avait consolidé et élargi sa formation de zoologiste par de longs séjours dans des laboratoires étrangers : en 1880, il passa deux mois au laboratoire de Bergen en Norvège. A partir de 1880, il fut, chaque année, assidu à la Station zoologique marine de Wimereux où il se lia d'amitié avec le directeur Alfred Giard. Il séjourna à la Station de Naples, en ce temps La Mecque de la zoologie, en 1882, 1902, 1904. Il fréquenta aussi les laboratoires maritimes de Sète, de Villefranche-sur-Mer, de Roscoff.

Sans doute pressé par les besoins d'une famille à laquelle il était vivement attaché, et pour accroître le budget domestique, il accepta, de 1884 à 1901, de collaborer au *Journal de Liége*, où il publia plus d'une centaine d'articles sous le titre *A travers la Science*. Ce fut probablement dans le même but qu'il entreprit la tâche

écrasante de traduire d'importants ouvrages allemands qu'il considérait, — il faut le souligner —, être utiles à la formation des jeunes médecins et zoologistes : en 1889, le *Traité d'Anatomie humaine* de Carl Gegenbaur; en 1891, le *Traité d'Embryologie* d'Oscar Hertwig; en 1894, *La cellule* des *Eléments d'Anatomie et de Physiologie générales* d'Oscar Hertwig; en 1903, *Les tissus* du même ouvrage. D'autre part, en 1898, il avait entrepris l'édition française du *Recueil de travaux anatomo-physiologiques du Laboratoire de Boerhaeve* (Université de Leyde) publié par le Dr Siegenbeek Van Henkelom. Il donna, en 1901, la traduction française de l'*Introduction et description de l'Expédition du Siboga* de Max Weber (Leyde). Il traduisit encore, en 1903, le grand ouvrage du professeur Weigelt sur *L'assainissement et le repeuplement des rivières.*

Ce labeur prodigieux, hélas! l'épuisa et l'empêcha, à la fin de sa carrière, de mener à terme la publication de recherches cependant importantes.

Sensible, nerveux, quelquefois irritable, il était adoré de ses élèves qui le savaient foncièrement bon. Collaborateur scrupuleux, technicien habile et consciencieux, dessinateur doué, Charles Julin était aussi peintre en ses rares heures de loisir. Il avait épousé, en 1882, Mademoiselle Juliette Cellier, musicienne, fille de l'artiste peintre réputé Jules Cellier, de Valenciennes.

Charles Julin jouissait d'une grande considération qui n'altéra jamais sa modestie. L'Université de Bordeaux l'ayant prié, en 1921, de donner des conférences en sa Faculté de Médecine, il déclina l'invitation, prétextant que « le vieux bonhomme à barbe » blanche se refusait à faire un déplacement de mille kilomètres pour » venir débiter des lieux communs ». Il ajoutait : « ma carrière comme chercheur scientifique, je l'ai consacrée » à un très petit nombre de questions » d'embryogénie générale, qui ne peuvent guère intéresser ni le futur » médecin, ni le pathologiste. Elles » portent ... sur les origines des feuillets germinatifs et sur la blastogenèse dans le groupe restreint des » Urochordes. Un point, c'est tout. »

La Faculté de Médecine ne se laissa pas convaincre par de telles protestations. Sur son insistance, Charles Julin accepta enfin de donner, en 1923, douze leçons sur l'origine sauropsidienne des Mammifères. Le succès de ces leçons lui valut de recevoir les insignes de *docteur honoris causa* de l'Université de Bordeaux et la rosette d'officier de la Légion d'Honneur.

Sous l'impulsion des idées haeckeliennes, son maître Edouard Van Beneden était pénétré de l'importance de la morphologie. Charles Julin fut donc essentiellement morphologiste. Dans le discours qu'il prononça lorsqu'il fut président d'honneur de l'Assemblée générale de la Société zoologique de France, en 1921, il évoqua cette époque des années 1880 alors que commençait sa carrière : « La » morphologie était l'unique, la souveraine maîtresse capable de fournir la clef de l'évolution des organismes ». Son œuvre de zoologiste, d'embryologiste a été très bien évoquée par Marc de Selys Longchamps dans la notice biographique de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* de 1948.

Seul ou en collaboration avec Edouard Van Beneden, Charles Julin, dès 1880, s'intéressait à des problèmes de morphologie des Vertébrés : l'ossification du maxillaire inférieur et le système dentaire du fœtus de *Balænoptera rostrata;* l'ovulation, la fécondation et l'embryogenèse des Chauves-souris (1880); l'homologie des deux premières fentes branchiales des Cyclostomes (1907); la signification morphologique du corps thyroïdien, celle de l'épiphyse. Plus tard, de 1921 à 1926, il revint aux Vertébrés par l'étude de certains problèmes de l'embryogenèse du pigeon : celui du feuillet germinatif, de la formation du sang, de l'endothélium des vais-

seaux sanguins, celui de la formation du mésoblaste.

Tout au début de ses recherches, en 1881, au cours de son premier séjour à la Station marine de Wimereux, il s'attacha à l'étude des énigmatiques *Orthonectides*. Giard les avait signalés quelques années auparavant. Le développement embryonnaire de ces organismes étranges se passe en phase parasitaire chez les Ophiures. Julin les rapprocha des *Dicyémides* parasites, à l'état larvaire, des Céphalopodes et que Van Beneden considérait en conclusion de recherches importantes, comme les représentants d'un règne nouveau, celui des *Mésozoaires*, intermédiaires entre les *Protozoaires* et les *Métazoaires*. Cette conception, encore reprise en certains traités de zoologie, doit cependant être abandonnée depuis les remarquables travaux d'Auguste Lameere, de 1916 à 1919, sur ce difficile problème.

En 1884, Van Beneden et Julin entreprirent en étroite collaboration l'étude de la spermatogenèse de l'*Ascaris megalocephala*, établissant son parallélisme avec l'ovogenèse. Ce premier travail annonçait la publication, la même année, des célèbres recherches de Van Beneden sur la maturation de l'œuf d'*Ascaris* et sa fécondation. L'illustre embryologiste liégeois révélait la division réductionnelle au cours de la gamétogenèse. C'était l'une des grandes découvertes de la biologie de la fin du XIX^{e} siècle. Elle apportait la signification de la fécondation et devait donner naissance à la génétique.

Toutefois, c'est à l'étude des Tuniciers ou Urochordés que la collaboration de Van Beneden et Julin fut la plus féconde. A l'instigation de son maître, Charles Julin s'était appliqué à l'examen de la glande neurale ou hyponeurale des Ascidies. Il l'homologuait à l'hypophyse des Vertébrés. Cette interprétation est aujourd'hui controversée, mais suscita un grand nombre de recherches sur la physiologie encore obscure de cet organe.

Sans que l'on puisse préciser la part qui revient au maître et au disciple, Van Beneden et Julin publièrent, de 1884 à 1886, les résultats de leurs importantes recherches sur les Tuniciers. Pour la première fois, ils montrèrent la polarité de l'œuf des Ascidies, son plan de symétrie bilatérale selon lequel se poursuit la segmentation, la filiation des blastomères qui inaugurait les travaux fameux d'embryologie expérimentale sur le « cell lineage ».

Les deux morphologistes liégeois entreprirent ensuite l'étude du système nerveux, de l'évolution des stigmates branchiaux. Ces recherches, dont chacune est importante pour l'époque, furent reprises, complétées, synthétisées en 1886 dans un ouvrage mémorable, *Recherches sur la Morphologie des Tuniciers*, qui fait date dans l'histoire de la morphologie et reste une base fondamentale de l'Ascidiologie. L'organisation du Tunicier y est expliquée par l'embryogenèse et la blastogenèse de la Claveline, l'une et l'autre illustrées par des figures admirables, aujourd'hui encore classiques.

Entre autres choses, le problème du cœlome des Urochordés y est analysé. On sait que chez les Urochordés, il est réduit au péricarde. Van Beneden et Julin croyaient à l'entérocœlie. Ils crurent la démontrer, aux stades postgastruléens de la Claveline, en décrivant deux expansions tubuleuses de l'archentéron pharyngien et qu'ils dénommaient les « procardes ». Ces procardes donneraient naissance à l'épicarde et au péricarde. Cette interprétation est aujourd'hui totalement abandonnée depuis que Marc de Selys Longchamps a démontré l'origine mésoblastique du péricarde, mais elle fut le sujet de controverses fécondes et, par conséquent, de recherches sur la structure et l'embryogenèse des Tuniciers.

La Morphologie des Tuniciers marque l'apogée, mais hélas! la fin de la collaboration si fructueuse de Van Beneden et Julin. Charles Julin poursuivit seul les recherches sur les Tuni-

ciers, en application de ses interprétations exposées dans *La Morphologie des Tuniciers*. Ce furent une suite de publications à propos des *Styelopsis* (1892-1893), de *Ciona* (1899), des *Molgules* (1899). En 1893, un article préliminaire était consacré à la blastogenèse de *Distaplia magnilarva* où il établit très exactement l'origine de l'épicarde et du péricarde en croyant démontrer leur origine à partir de deux procardes.

De 1899 à 1904, Charles Julin commence alors une série d'articles, hélas! toujours préliminaires, sur la phylogenèse des Tuniciers. A propos des *Appendiculaires*, notamment, il montre que l'unique paire de stigmates branchiaux se retrouve chez les Salpes mais aussi ches les Doliolums et les Pyrosomes, avec cette particularité chez ceux-ci que l'unique paire de stigmates des Appendiculaires se subdivise en une paire de rangées de stigmates secondaires. Charles Julin posait ainsi le problème de l'évolution de la branchie des Tuniciers qui devait être définitivement retracée par deux de ses élèves, Marc de Selys Longchamps et Désiré Damas.

Par de très beaux dessins, il montra ensuite que *Distaplia* et *Clavelina* passent, au cours de leur développement, par un stade de deux paires de stigmates primordiaux qui vont se subdiviser en de nombreuses paires de rangées de stigmates secondaires. Or, pendant son séjour à Naples en 1904, Charles Julin fit une découverte sensationnelle qui venait couronner ses études phylogénétiques. Il révélait aux zoologistes une espèce nouvelle d'un genre nouveau : l'*Archiascidia neapolitana*. Cette Ascidie, jolie et étrange, maintient à l'état adulte exclusivement deux paires de rangées de stigmates homologues aux deux paires de rangées primordiales de la *Clavelina*. Primitive donc, quoique spécialisée par certains caractères de son organisation, *Archiascidia* fut considérée par Julin comme le type de la famille des Archiascidiidae, la plus primitive, la plus proche de la souche hypothétique *Protoascidia*. Il fallut bien reconnaître plus tard qu'il s'agissait d'une forme remarquable mais néoténique des *Clavelinidae*.

En 1912, Charles Julin entreprenait une vaste monographie sur *Pyrosoma giganteum*. Des planches splendides furent exécutées, peut-être parmi les plus belles de l'Ascidiologie. Une documentation abondante, des observations personnelles nombreuses furent réunies. Les résultats de cet effort considérable ne furent jamais rédigés définitivement. Seuls deux articles préliminaires sur le développement embryonnaire des Pyrosomes et sur les organes lumineux nous sont parvenus (1912).

Les dernières publications de Charles Julin sont très brèves : *Principes d'une classification naturelle des Tuniciers* (1914) ; quelques observations sur le bourgeonnement de *Perophora* (1920).

Ainsi se terminent, dans une sorte de lassitude, quarante années d'un labeur considérable et de très haut mérite. La dernière satisfaction de Charles Julin fut d'être nommé en 1919 directeur de l'Institut d'Anatomie de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège où il atteignit en 1927 la limite d'âge.

En 1911, Charles Julin avait été élu membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, et, en 1914, il en fut nommé membre.

Il allait bientôt prendre sa retraite lorsque j'eus la faveur de rencontrer Charles Julin à Banyuls-sur-Mer. En août 1927, il était venu, accompagné de sa fille, se reposer au laboratoire Arago. Il m'apparut comme un vieillard aimable et doux, toujours curieux de jeter un dernier regard sur la faune marine qui lui était familière. Il était cependant un peu désabusé. Il ne croyait plus aux divinités qu'il avait servies avec tant de conviction. Les théories morphologiques auxquelles il avait cru avec ferveur lui paraissaient vaines. Il recherchait désormais son bonheur, non plus dans l'étude, mais

dans l'admiration de la Nature, et aussi dans la méditation. C'est au cours de nos conversations et de nos promenades vers la Madeloque qu'il voulut me confier tout ce qu'il avait accumulé pour ses grandes monographies restées inachevées. Il m'invita à venir voir les admirables planches sur les Pyrosomes, ses collections, toutes ses préparations et ses notes. J'en étais ébloui et confus. Cette confiance d'un vieux maître pour un jeune zoologiste qu'il venait à peine de rencontrer, me laissa un inoubliable souvenir de respect et d'admiration. Je ne pus cependant vaincre mes scrupules de détourner de l'Université de Liège ce précieux dépôt, dont Charles Julin voulait se dépouiller. Je n'acceptai que les tubes où étaient fixés les oozoïdes de *Distaplia magnilarva* provenant de ses élevages à Naples, en 1904. Leur étude fut terminée en 1939 et lui fut dédiée, en hommage au maître qui les avait commencées avec tant de soins, de persévérance et d'espoir. Depuis quelques années déjà, Charles Julin s'était éteint paisiblement, le 5 février 1930, à Chokier où il vivait retiré.

Paul Brien.

Souvenirs personnels. — G. Leplat, « Charles Julin », dans *Liber memorialis. Université de Liège de 1867 à 1935*, t. III, Liège, 1936, p. 125-130. — M. de Selys Longchamps, « Notice sur Charles Julin », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1948*, Bruxelles, p. 131-188, portrait photographique et liste des publications de Ch. Julin.

K

KAECKENBEECK (Georges-*Sylvain-François-Charles*), juriste et diplomate, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 30 mai 1892, décédé à Territet (Vaud, Suisse) le 6 mars 1973.

Ses parents, François et Marie Kaeckenbeeck, appartenaient à une famille de souche bruxelloise ; son père fit une longue carrière de journaliste politique dans différents journaux libéraux bruxellois de l'époque, notamment *Le Petit Bleu*, dont il fut rédacteur en chef.

Le 12 septembre 1923, il épousait à Tunbridge Wells (Kent, Angleterre) Josephine Tiffin, fille de Charles Lester Tiffin et de Gabrielle Kurcgyn de Montreal (Canada).

Après ses humanités à l'athénée de Saint-Gilles, il entre en 1911 à l'Université libre de Bruxelles où ses études de droit furent interrompues par la guerre de 1914. Mobilisé dans la garde civique, il fut gravement malade et transporté en Angleterre avec un convoi de blessés. A Londres, à sa sortie de l'hôpital, Maurice Bourquin, qui avait été son professeur à Bruxelles, et Charles De Visscher, professeur à l'Université de Gand, le recommandèrent à lord Curzon qui parvint à le faire entrer au Magdalen College à Oxford. Après avoir obtenu en 1916 son diplôme de B.C.L. (*Bachelor Civil Law*), il y devint de 1916 à 1918 *Research Scholar in International Law* et y obtint en 1921 le titre de *Doctor Civil Law* (*Oxon*).

Le 31 décembre 1918 déjà, il avait été nommé conseiller juridique adjoint, pour la durée de la guerre, au ministère des Affaires étrangères de Belgique, fonctions qu'il avait exercées à titre bénévole depuis 1917. Elles prirent fin à sa nomination en 1919, comme membre de la section juridique du Secrétariat permanent de la Société des Nations au moment de sa constitution. Il y eut notamment pour collègues E. van Kleffens, futur ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, et Aghnidès, futur ambassadeur de Grèce à Londres pendant la seconde guerre mondiale ; les relations d'amitié qu'il noua avec eux se prolongèrent pendant de nombreuses années.

Ses fonctions le firent participer à plusieurs conférences et commissions internationales, notamment, comme secrétaire de la Commission des juristes relative aux Iles d'Aland (1920), conseiller juridique de la Conférence financière de Bruxelles (1920), de la Conférence de Genève sur la traite des femmes et des enfants (1921), de la Conférence de Barcelone relative au transit et aux communications (1921).

L'épineuse question de la Haute-Silésie était à ce moment posée devant la Société des Nations. L'Angleterre, la France et l'Italie n'avaient pu se mettre d'accord à la Conférence des Ambassadeurs siégeant à Paris sur

l'application de l'article 88 du Traité de Versailles en vertu duquel le tracé des frontières entre l'Allemagne et la Pologne devait se faire dans cette région contestée conformément aux résultats d'un plébiscite. En désespoir de cause elles avaient décidé de soumettre le problème au Conseil qui en confia l'examen à ceux de ses membres qui n'avaient pas pris part aux délibérations antérieures, c'est-à-dire la Belgique, le Brésil, la Chine et l'Espagne. La tâche était particulièrement complexe. Hymans y joua un rôle important (*cf.* H. Rolin, *La politique de la Belgique dans la Société des Nations*, p. 29 ss.), qui lui permit d'apprécier la haute valeur de ce jeune compatriote, membre de la Section juridique du Secrétariat.

Suivant les recommandations adoptées par le Conseil, une convention générale devait intervenir entre l'Allemagne et la Pologne et les lier pendant quinze ans. L'élaboration en fut extrêmement ardue. Confiée à une conférence réunissant les représentants de l'Allemagne et de la Pologne, elle se poursuivit principalement dans un comité de rédaction dont Kaeckenbeeck devint le président comme représentant du président de la Conférence, Felix Calonder, ancien président de la Confédération helvétique. La convention fut signée le 15 mai 1922 à Genève ; elle comptait 606 articles dont plusieurs accompagnés d'annexes. Ce devait être, dit Calonder, la Charte de la vie économique et sociale de la Haute-Silésie pendant les quinze années de sa durée.

Conformément aux recommandations du Conseil, deux organes recevaient mission d'assurer et de contrôler son application : la Commission mixte et le Tribunal arbitral. La première comprenait, sous la présidence de Calonder, deux Allemands et deux Polonais ; elle siégeait à Katovice. Le Tribunal siégeait à Beuthen. Le Conseil de la Société des Nations avait confié la présidence de celui-ci à Kaeckenbeeck, assisté de deux arbitres désignés respectivement par l'Allemagne et la Pologne. La tâche du tribunal était de résoudre les litiges de caractère privé résultant de l'application de la Convention.

Fait exceptionnel, en dépit de l'avènement du régime hitlérien en 1933, la Convention demeura en vigueur jusqu'au 15 juillet 1937, date à laquelle expirait le terme de quinze ans fixé à sa durée. A cette échéance, jusqu'à laquelle Kaeckenbeeck avait exercé ses fonctions, le nombre d'affaires résolues par le Tribunal arbitral qu'il présidait, s'élevait à 3.728. Pendant la durée de ses fonctions en Haute-Silésie il avait, en outre, été désigné : en 1924 comme médiateur et arbitre entre l'Allemagne et la Pologne dans les questions de nationalité et d'option, à deux reprises surarbitre dans des questions d'amnistie ; en 1930 comme président de la Conférence germano-polonaise relative aux minorités et aux liquidations. Dans l'allocution qu'il prononça à la séance solennelle de clôture du tribunal, il évoqua « la profonde et confiante » amitié » qui l'unissait de longue date au président Calonder. L'impartialité qu'il s'était imposée ne l'avait pas rendu aveugle aux dangers qui menaçaient la paix. En 1937, au terme de ses fonctions et bien qu'il les eût menées à bonne fin, il n'en communiquait pas moins au vicomte Davignon, ministre de Belgique à Berlin, ses inquiétudes au sujet de l'avenir des relations germano-polonaises (J. Davignon, *Berlin 1936-1940*, p. 138).

Au juriste qu'il était, la Haute-Silésie avait offert un champ d'expériences dont il ne voulut pas perdre l'enseignement. Il consacra à l'œuvre du Tribunal d'arbitrage un livre de 900 pages intitulé *The international Experiment in Upper Silesia* que publia à Londres, en 1942, le Royal Institute of International Affairs. La seconde guerre mondiale n'avait pas encore commencé quand il le rédigea. Il l'avait conçu comme « une contri» bution à la paix et au droit inter» national ». Sur ces entrefaites le conflit avait éclaté au début de septem-

bre. « Je n'ai pas permis, écrit-il dans » une préface datée du 5 octobre 1939, » que l'horreur dans laquelle l'Europe » a depuis été plongée influence mon » esprit ou mon objectivité ». Il procède, suivant la règle qu'il s'était imposée, à l'analyse de la jurisprudence du Tribunal arbitral dans les principaux domaines de sa compétence : protection des droits individuels et de la propriété, changements de nationalité et droit de résidence, protection des minorités, organisation du travail et assurances sociales, problèmes économiques et techniques. Le point de vue auquel il s'est placé explique la dimension de son ouvrage. Il réagit contre la tendance qui prévalait dans le droit international de suivre des méthodes procédant par déductions et analogies d'où résultait la faiblesse des règles formulées. Il recommande de s'appuyer davantage sur l'étude des faits et l'expérience qui en découle. C'est pourquoi il intitule son étude « l'expérience interna- » tionale de Haute-Silésie », ce qui implique l'examen de cas concrets. Sans doute, la formation juridique qu'il avait reçue dans une université anglaise ne pouvait que renforcer cette orientation de son esprit.

Au terme de ses fonctions il avait été, en 1937 et 1938, professeur de droit international à l'Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève dont le directeur était son ami, William Rappard. En 1940 paraît le texte de cinq conférences données à cet Institut ; parlant en juriste dans un pays neutre, il y passe en revue les principaux stades du chemin qui, de la guerre, mène à la paix. A ce moment, on n'en mesurait pas encore la longueur.

Georges Kaeckenbeeck n'était cependant pas homme à se tenir au-dessus de la mêlée dont son pays venait d'être la victime et à demeurer simple spectateur des événements dans sa villa de Territet au bord du lac Léman. Au printemps 1941, je recevais de lui une lettre qu'il m'adressait en ma qualité de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères à Londres. Il offrait ses services ; il était prêt à quitter sa paisible retraite et à nous rejoindre dans les bombardements. Spaak approuva sans hésiter ma proposition d'accueillir avec empressement cette généreuse offre d'un internationaliste de grande classe. Dès son arrivée en Angleterre, il remplit les fonctions de jurisconsulte du Département. Ses études juridiques à Oxford, les relations qu'il avait nouées au cours de sa carrière antérieure, l'y avaient admirablement préparé. Notre étroite collaboration me fut extrêmement précieuse notamment au Comité interallié pour l'étude des conditions d'armistice dont la présidence m'avait été confiée et où il était mon adjoint. Lui-même avait, à Londres, en 1942, la présidence de la Commission interalliée pour la répression des crimes de guerre.

A son retour à Bruxelles, en 1945, Kaeckenbeeck reçut le titre de ministre plénipotentiaire de première classe et fut nommé chef du Service des Conférences de la Paix et de l'Organisation internationale qui venait d'être créé au ministère des Affaires étrangères.

Le 28 août 1945, les gouvernements des Etats-Unis, de France et de Grande-Bretagne avaient invité la Belgique à exposer dans un mémorandum les pertes et dommages qu'elle avait subis par suite de l'agression. Ce fut sa première tâche dans ses nouvelles fonctions ; il l'accomplit en quelques semaines avec la collaboration des départements intéressés. Le 9 novembre, il présidait la délégation belge à la Conférence des Réparations convoquée à Paris par les trois grandes puissances alliées. Dix-huit Etats y étaient représentés. Dès la première séance, il dut s'opposer aux puissances invitantes qui voulaient donner mission à la Conférence de fixer les quotes-parts ; cela dépassait la compétence des fonctionnaires qui la composaient. Son opinion prévalut. Dans la presse, cet incident fit appa-

raître la Belgique comme le protagoniste des droits des petits pays ainsi qu'elle l'avait été à la Conférence de la Paix de 1919. L'autorité acquise par Kaeckenbeeck le fit désigner comme président du Comité de rédaction et des autres comités chargés d'éclaircir les problèmes non résolus au Comité des chefs de délégations. A la séance de clôture le 21 décembre, c'est encore lui qui fut choisi pour être le porte-parole des pays de l'Europe occidentale. L'accord intervenu créait une Agence Interalliée des Réparations dont les organes étaient les délégués des gouvernements signataires et dont le Secrétariat était revêtu d'un caractère international. Le siège en fut établi à Bruxelles.

En 1946, Georges Kaeckenbeeck retourna à Paris comme membre de la délégation belge à la Conférence de la Paix qui y siégea de juillet à octobre. Le 30 août de la même année il avait été nommé membre de la Cour d'arbitrage de La Haye. En 1937 déjà, il avait donné à l'Académie de Droit international de La Haye un cours sur *La protection des droits acquis*. Dans un second cours, en 1947, il adopta un sujet tout actuel : *La Charte de San Francisco dans ses rapports avec le droit international*. Il avait dû se borner à ce qu'il appelait « un tour d'horizon » ; en fait, ce fut un examen critique approfondi des dispositions relatives aux principaux organes et à leurs fonctions. Il le concluait par une question : « La Charte » étant ce qu'elle est, l'esprit sera-t-il » assez fort pour en faire ce qu'elle » devrait être ? » Il laissait à l'avenir le soin de nous l'apprendre.

Il avait fait partie de la délégation belge à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1946. Il en fut à nouveau membre à la deuxième session en 1947 et y fut rapporteur de la Commission juridique. Sur la proposition de celle-ci, l'Assemblée adopte, le 17 novembre 1947, à une forte majorité, une proposition présentée par Kaeckenbeeck au nom de la délégation belge, qui soumettait à la Cour Internationale de Justice pour avis consultatif la question de savoir si un membre est juridiquement fondé à faire dépendre son consentement à l'admission d'un Etat dans l'Organisation à des conditions non expressément prévues par la Charte. C'était là une pratique adoptée principalement par l'Union Soviétique. Le Gouvernement belge, se plaçant sur un terrain strictement juridique, soutint qu'elle était contraire à la Charte. A la séance publique du 23 avril 1948, cette thèse fut défendue par Kaeckenbeeck qu'il avait chargé de le représenter ; la Cour s'y rallia dans son avis du 28 mai 1948. Kaeckenbeeck représenta également la Belgique devant la Cour dans l'affaire de la réparation des dommages subis au service des Nations Unies. En mars 1948, il avait fait partie de la délégation belge à la Conférence de l'Union Occidentale qui élabora le Traité de Bruxelles signé le 17 mars 1948. La même année, il était délégué de la Belgique à l'Assemblée des Nations Unies à Paris. Il revint encore aux Nations Unies en 1953 comme représentant de la Belgique à la Commission des Droits de l'Homme créée par le Conseil Economique et Social.

Les trois Etats du Benelux avaient participé, à côté des trois grandes puissances occupantes, aux négociations poursuivies à Londres en 1948 sur la politique à suivre pour l'organisation de l'Allemagne ; la décision y avait été prise d'établir en commun une Autorité internationale de la Ruhr. L'accord signé le 22 avril 1949 à ce sujet prévoyait la désignation d'un secrétaire général par le Conseil composé des représentants des Etats contractants. Les gouvernements du Benelux présentèrent la candidature de Kaeckenbeeck qui fut nommé. Ayant été mis en disponibilité au ministère des Affaires étrangères, il inaugura ses fonctions à la première réunion de l'Autorité internationale de la Ruhr à Londres le 20 mai 1949. Pour les exercer avec succès, il dis-

posait d'une connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand, mais surtout de l'expérience qu'il avait acquise au cours des quinze années pendant lesquelles il avait présidé le Tribunal arbitral de la Haute-Silésie. La situation qu'il y avait connue n'était pas sans analogie avec celle devant laquelle il était placé dans la Ruhr. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait d'obtenir la coopération d'un pays vaincu à des mesures imposées par les vainqueurs.

Suivant son préambule, l'accord répondait à la préoccupation, non seulement d'empêcher que les ressources de la Ruhr ne fussent à l'avenir utilisées à des fins d'agression, mais aussi d'assurer l'accès au charbon, au coke et à l'acier de la Ruhr sur une base équitable, d'associer plus étroitement l'activité économique des Etats européens, y compris une Allemagne démocratique, qui coopèrent en vue de leur intérêt commun, de faciliter les échanges commerciaux entre eux, notamment par l'abaissement des barrières douanières. C'étaient là des objectifs qui répondaient aux convictions de Georges Kaeckenbeeck. Dès ce moment, avec Louis Davin, son chef de Cabinet, il défendit l'idée d'une Europe industrielle dans laquelle l'Allemagne aurait sa place ; elle l'obtint fin 1949 sur un pied d'égalité au sein du Conseil. Semblables idées n'étaient pas accueillies sans l'opposition de ceux qui voyaient dans l'Agence interalliée de la Ruhr un organe de l'occupation militaire. Suivant le témoignage de Davin, dans tous les problèmes qu'il eut à résoudre, Kaeckenbeeck déploya ses talents d'arbitre. « Patient, il savait attendre » son heure. Juriste accompli, il n'éta» lait pas sa supériorité. Fin diplomate, » il écoutait ». Il ne se laissa pas émouvoir par les attaques personnelles dont il fut l'objet au début. Ses fonctions prirent fin le 10 février 1953, au moment où fut créé le marché commun du charbon par la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.). Dans l'allocution qu'il prononça à ce moment, il ne dissimula pas ses regrets que ces derniers développements aient dû se faire en dehors de l'expérience acquise par le noyau préexistant et il rappela qu'au printemps de 1950 il avait attiré l'attention des représentants des gouvernements sur ce qui lui apparaissait déjà comme l'inéluctable condition d'une transformation de l'Autorité de la Ruhr.

Ses fonctions dans la Ruhr ayant cessé, il fut, le 6 juillet 1953, rappelé en activité au ministère des Affaires étrangères. De 1954 à 1957, il est président du Comité Consultatif spécial (*Special Advisory Board*) créé en vertu de l'article 9 du Règlement du Personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à l'époque où s'étendaient à celui-ci les enquêtes menées sous l'influence du sénateur MacCarthy sur la subversion attribuée à des infiltrations communistes (*cf.* T.Lie, *In the Cause of Peace*, p. 386 ss.). La désignation de Kaeckenbeeck à la tête d'un organe destiné à protéger les fonctionnaires contre les licenciements injustifiés révèle la confiance qu'inspirait son sens de la justice.

Georges Kaeckenbeeck fut encore choisi, en 1955, comme président de la Commission mixte pour l'étude des problèmes posés pour la Belgique par une éventuelle revision de la Charte des Nations Unies et, le 10 octobre 1956, comme président de la Conférence sur le statut des forces armées en Allemagne dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) à Bonn. La fin de cette conférence en 1959 marqua le terme de sa carrière au ministère des Affaires étrangères. Mais il est encore, de 1957 à 1963, membre du Tribunal arbitral franco-allemand pour la Sarre. Depuis 1956, il était membre de l'Institut de Droit international, dont il fut secrétaire général adjoint en 1948-1949 et, de 1963 à 1965, le troisième vice-président.

Une santé délicate l'obligeait à présent à ménager ses forces. Ses

dernières années s'écoulèrent à Territet où, dans sa villa devenue un foyer intellectuel, il accueillait des représentants de différents courants philosophiques. C'est là qu'il s'éteignit le 6 mars 1973 dans une sérénité que n'avait pas altérée la tourmente des deux guerres mondiales. Il y avait donné maintes preuves d'une haute conscience et de ce tranquille courage qui l'avait poussé, à une heure critique, à abandonner une paisible retraite pour aller à Londres servir son pays. Sa carrière s'accomplit en grande partie à l'étranger. Peu nombreux sont en Belgique ceux qui connurent le rayonnement qu'elle eut au dehors. Juriste éminent, sa lucidité, son sens politique, son esprit constructif, lui avaient donné le don de trouver aux problèmes internationaux des solutions conciliant les exigences du droit et de l'équité, avec celles de la réalité.

Fernand Vanlangenhove.

Recueil des cours de l'Académie de Droit international de La Haye, 1937 et 1947. — Cour internationale de Justice, Avis consultatif du 28 mai 1948, exposés oraux du 23 avril 1948. — Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1946, 1947, 1948. — P. De Visscher, « Georges Kaeckenbeeck (1892-1973) », dans *Annuaire de l'Institut de Droit international*, Bâle, S. Karger, vol. 55, 1973, p. 889-890. — H. Rolin, *La politique de la Belgique dans la Société des Nations*, Genève, 1931. — J. Davignon, *Berlin, 1936-1940*, Paris-Bruxelles, [1951]. — T. Lie, *In the Cause of Peace*, New York, 1954.

KEESEN (*Jean*-Eugène), prêtre, homme d'œuvres, journaliste et mandataire politique, né à Gingelom (Limbourg) le 3 avril 1841, décédé à Bruxelles le 16 août 1923.

Dans ces quatre prédicats sont évoquées quatre existences que leur auteur a consacrées ensemble à la poursuite d'un grand idéal. Il s'agit d'une personnalité que l'on a qualifiée d' « originale ». Mais il convient d'exprimer par ce qualificatif qu'Eugène Keesen était animé par une conviction profonde et qu'il avait coutume de l'affirmer avec un courage et une constance qui ne sont pas communs.

Il a été sénateur provincial du Limbourg de 1894 à 1923, porteur des titres de prélat domestique de Sa Sainteté, de chanoine honoraire de la cathédrale de Liège. Il termina une existence, vouée dès l'origine à la cause des hommes, en qualité d'aumônier des petites sœurs des pauvres, à Bruxelles.

Sorti du Grand Séminaire de Liège en 1864 après des études au Petit Séminaire de Saint-Trond, Keesen avait été nommé vicaire de la paroisse de Velm avant de se fixer, de 1867 à 1877, à Waremme. C'est dans cette ville qu'il a mesuré ses forces, fait son apprentissage d'apôtre. Nommé ensuite curé à Tessenderlo, bourgade importante et agricole, il trouve une population qui manque de ce qu'on appelle aujourd'hui le minimum vital. Usant d'une forme imagée, on peut dire qu'il retroussa ses manches afin de secourir, lui-même, les ouailles qui lui étaient confiées, et joignit la prévoyance au sens pratique de l'immédiat. On raconte qu'il lui serait advenu de s'improviser maraîcher, de vendre à ses ouailles des harengs et des haricots au prix coûtant, et, lors d'une épidémie de scarlatine, de transformer sa cure en hôpital. Il fit plus : il créa des écoles ménagères et des gildes de paysans.

De 1880 à 1891, son zèle apostolique répond sur deux points aux vues du pape Léon XIII, monté sur le trône pontifical en 1878. Possédé par une ardeur belliqueuse, il anime, à cette époque, une « ligue antimaçonnique » afin de « provoquer » — ce sont ses termes — une attaque uniforme sur toute la ligne (*La Ligue antimaçonnique d'après le plan de Léon XIII. Rapport*, Bruxelles, A. Logé, 1886, 14 pages). D'autre part en synchronisme avec l'encyclique *Rerum Novarum*, il constitue, alimente et fait vivre, en 1891, un périodique doctrinal mensuel intitulé mo-

destement *Revue des hommes d'œuvres*, dont le patronage est assumé par Albert de Mun, par le futur cardinal Mercier, Mgr Cartuyvels, le R.P. Castelein, Georges Helleputte, François Schollaert et d'autres figures de proue. Ce qui est spécifique dans cette publication, ce n'est pas seulement qu'elle prétend opposer à la propagande socialiste un programme d'idées positif mais qu'elle vise à instruire et à convaincre un auditoire d'ouvriers. A cette époque, Eugène Keesen ne renonce pas à persuader ceux-ci que le partage des biens ne peut comporter que la misère de tous. Comme on le voit, Eugène Keesen, animé cependant par une sympathie active pour les humbles, ne donnera jamais à son action un aspect revendicatif. Sa conception de la « misère imméritée » évoquée par Léon XIII n'est pas une conception combative. L'action militante d'un autre prêtre, l'abbé Adolphe Daens n'a jamais tenté Eugène Keesen qui, fidèle à son idéal de jeunesse, a préféré réaliser les vues propres de certains milieux romains.

C'est le lieu de confronter la carrière ardente de Keesen avec l'existence mouvementée de l'abbé Adolphe Daens, de deux ans son aîné, et qui disparaîtra de la scène seize ans plus tôt. Ce dernier, à la différence de Keesen, s'est senti convié à l'existence politique par un appel intérieur. En 1894, année même où Daens occupe le siège de représentant d'Alost, avec l'accord tacite de son évêque, Keesen fait son entrée à la Chambre haute en qualité de sénateur provincial. Pour Keesen la misère du travailleur, si elle ne peut être qualifiée de providentielle, est acceptée par la providence et doit l'être par le croyant, si fondé que soit celui-ci à en combattre les effets et à en juguler les causes. Pour Daens il n'est jamais trop tard pour maîtriser le capitalisme. Le chanoine Simon a fait observer que Daens est « plus social qu'antisocialiste ». Daens devait entrer en conflit avec son évêque, Mgr Stillemans, qui lui interdit de se représenter au corps électoral.

Nous avons rapporté ci-dessus que le pape Léon XIII a marqué effectivement sa bienveillance à Keesen et les contemporains ont été d'accord pour reconnaître que le passé de Keesen avait amplement justifié celle-ci.

L'homme d'action, possédé par la passion de convaincre, devait naturellement « entrer en journalisme » comme on entre en religion. Keesen milita, c'est l'occasion de le dire, dans le journalisme de combat. En 1884, il apportait, depuis quelque temps déjà, sa collaboration au *Constitutionnel* de Hasselt. Il eut à cette époque une réaction qui le rendit célèbre lorsque, blâmant le geste de Léopold II qui avait demandé, peu après les élections de 1884, leur portefeuille aux ministres Woeste et Jacobs, il s'emporta dans les colonnes du journal en une véritable philippique contre la personne du Roi. Sortie dont on peut dire qu'elle manquait non seulement de déférence mais de cette mesure qu'un homme responsable doit toujours garder. Au cours de sa carrière de sénateur, il a administré à Bruxelles un organe rédigé en néerlandais : *Het Vlaamsche Volk*. Keesen n'était pas pour autant adversaire du bilinguisme.

Henri Davignon a fait observer non sans malice qu'il avait « trouvé le » moyen d'affirmer sa fidélité à la cul» ture française en y introduisant les » sonorités de son terroir. »

On trouve également Keesen sur la brèche lorsqu'il s'agit de venir en renfort de la politique coloniale de Léopold II au Congo, repris par la Belgique en 1908. Ce ne doit pas être un sujet d'étonnement de trouver cet apôtre à l'action lorsque la future colonie se trouve encore sous le régime qu'à bon droit on a qualifié de « léopoldien ». Il soutient, en effet, la cause coloniale lorsqu'elle coûte plus qu'elle ne rapporte. Dans un discours, prononcé au Sénat le 28 juin 1896, ne déclare-t-il pas dans un vert lan-

gage « Je ne voudrais pas que l'his-» toire pût dire un jour que, sur la fin » du XIXe siècle, grâce à la vaillante » initiative de son Roi, la Belgique a » eu l'occasion de s'illustrer entre » toutes les nations de la terre en » plantant son drapeau civilisateur » dans les plaines du continent afri-» cain, et qu'elle s'est dérobée à cette » glorieuse mission par des considé-» rations *tirées du coffre-fort* ».

Ainsi s'explique que, lorsque l'Etat indépendant a été repris par la Belgique, Keesen apparaisse, de 1911 à 1920, comme le rapporteur des projets de loi intéressant la colonie ou ses ressortissants. Il a attaché son nom à une vingtaine de ces documents législatifs.

En 1897, les lignes suivantes ont été consacrées à la carrière politique d'Eugène Keesen. Elles sont exactes et ne souffrent d'autre complément qu'un rappel de l'allégeance de Keesen à la droite traditionnelle : « Figure » originale entre toutes M. l'abbé » Keesen est au sénat le champion » éminent et autorisé de la démocratie » catholique » (*Le Sénat belge 1894-1898. Galerie Nationale*, p. 340).

René Warlomont.

Archives du Greffe et Services d'études et de documentation du Sénat, registre matricule et divers. — H. Carton de Wiart, *Souvenirs politiques 1878-1918*, Bruges, 1948, p. 16. — M. Coosemans et J. Jorissen, « Keesen Eugeen », dans *Biographie coloniale belge*, t. IV, Bruxelles, 1956, col. 455-456. — H. Davignon, « Monseigneur Keesen », dans *Le Soir*, 22 août 1923. — *Le Sénat belge, 1894-1898. Galerie nationale*, Bruxelles, 1897, p. 340-346, portrait photographique. — F. Livrauw, *Le Parlement belge*, Bruxelles, 1901, p. 572. — M. Ruys, *Les Flamands*, Bruxelles, 1973, p. 63. — A. Simon, « Daens (Adolphe) », dans *Biographie nationale*, t. XXXI, Bruxelles, 1962, col. 245-247. — P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Bruxelles, 1969, p. 203. — *Revue des hommes d'œuvres*, 1891-1894.

KERCHOVE d'EXAERDE (Alfred-*Marie* de), en religion DOM ROBERT, O.S.B., premier abbé du Mont César à Louvain, né à Bellem (Flandre orientale) le 31 juillet 1846, décédé à Louvain le 9 avril 1942.

Après ses humanités terminées au Collège Saint-Michel à Bruxelles en 1863, Alfred de Kerchove fit des études universitaires à Namur et à Gand, où il obtint la candidature en droit en 1866, et le doctorat en sciences politiques et administratives en 1868. Après quelques années, il demanda son entrée au monastère bénédictin de Maredsous, récemment fondé. En 1875, il accomplit son noviciat à l'abbaye de Beuron (Hohenzollern) dont les moines, à cause du Kulturkampf, durent s'exiler à Volders (Autriche). Ayant fait profession monastique à Maredsous le 9 juillet 1876, dom Robert fut ordonné prêtre à Namur par Mgr Gravez, le 22 décembre 1878, et occupa par après plusieurs charges dans son abbaye. Il dirigea notamment la construction de l'église, d'après les plans de l'architecte Jean Béthune. Nommé en 1889 supérieur de la pédagogie que Maredsous avait créée à Louvain, il fut chargé de préparer une fondation monastique dans la cité universitaire. Comme futur emplacement du monastère, il donna ses préférences à la colline du Mont César où, jusqu'en 1783, se dressait l'antique château fort des ducs de Brabant. A cette fin, il acquit successivement tous les terrains situés sur la colline et y fit édifier les premiers bâtiments, où les religieux entrèrent le 13 avril 1899. Le 8 septembre de la même année dom Robert reçut la bénédiction abbatiale à Maredsous des mains du cardinal Goossens. Sous le gouvernement sage de dom Robert, la jeune communauté prospéra au point qu'elle compta jusqu'à septante membres. L'abbé d'ailleurs, en tout point fidèle à l'observance et aux traditions monastiques, enseignait ses moines plus par l'exemple que par la parole. Il encouragea le ministère sacerdotal, et se fit le promoteur des études, comme aussi de l'action liturgique, à laquelle le nom du Mont César restera étroitement lié.

En janvier 1928, sentant le déclin de ses forces, il résigna sa charge d'abbé du Mont César. Il garda cependant quelques années encore sa fonction de président de la Congrégation bénédictine belge, à laquelle il avait été nommé après la guerre de 1914.

Ce « moine de grande lignée, qui » avait pris rang de patriarche », pour reprendre les paroles du cardinal Van Roey, s'éteignit doucement le jeudi 9 avril 1942, au Mont César où il reçut sa sépulture.

Rombaut Van Doren.

Archives de l'Abbaye de Maredsous, à Denée. — Archives de l'Abbaye du Mont César, à Louvain. — I. Van Houtryve, *Dom Robert de Kerchove d'Exaerde, premier abbé du Mont César 1846-1899-1942*, Louvain, 1950.

KERVYN de MARCKE ten DRIESSCHE (Roger-*Edouard-Corneille-Marie-Ghislain*), docteur en droit, poète et essayiste, né à Gand le 18 avril 1896, décédé à Herent le 29 novembre 1965.

Il était le fils de René-Edmond-Marie-Ghislain Kervyn. Ce n'est que plus tard, après la mort de son père, qu'il adjoignit selon ses droits, la mention « de Marcke ten Driessche » pour se différencier d'autres branches de la famille. René Kervyn fut officier de l'armée belge qu'il quitta pour se consacrer exclusivement à ses devoirs familiaux et professionnels. Sa mère était Marie-Thérèse-Colette-Ghislaine Seydlitz.

Docteur en droit, il fut inscrit au barreau de Bruxelles et exerça pendant quelque temps la profession d'avocat.

Il épousa, en 1926, Suzanne le Fevere de ten Hove.

Gantois d'origine, Roger Kervyn a toujours conservé le sentiment de la noblesse de sa ville natale. Mais il la quitta pour se fixer à Bruxelles en 1904 et, tout de suite, il admira et aima sa cité d'adoption. Amour éclairé et fidèle qu'il manifestera, en 1946, dans *Bruxelles, notre village* et, plus tard, en s'assurant la précieuse collaboration d'Aimé Bernaerts dans *Les noms des rues de Bruxelles* (1951). Son affection, du reste, s'étend à toutes les villes belges, à toutes les régions et à leurs habitants dans un sentiment de concorde et de compréhension mutuelle.

Il est assez malaisé de découvrir un fait ou des circonstances qui eussent déterminé sa vocation littéraire. On peut penser que sa voie lui fut tracée par ses études d'humanités, qui le mirent en contact avec les grands classiques du verbe.

Il est étonnant de constater que la première des œuvres éditées par celui qui manie la langue française avec une pureté et un raffinement rares soit *Les Fables de Pitje Schramouille*. Littérature dialectale, dira-t-on. Dialectal paraît trop rigoureux. La vraie langue du petit peuple de Bruxelles, appelé « marollien » par son origine — la rue Montserrat et ses alentours — et à base flamande, est, de nos jours, à peu près inintelligible pour les non-initiés. Le parler « bruxellois » est plutôt une cantilène qui prend divers aspects en se répandant sur la ville et selon les milieux. La « langue de Beulemans » est très différente du marollien. Celle prêtée par Kervyn au personnage fictif de Pitje Schramouille l'est aussi. Il est évident qu'il y a là, en outre, une transposition littéraire, comme pour les fables de Victor Lefèvre, dit Coco Lulu, ou de Louis Quiévreux. Ces auteurs et d'autres, après eux, ont été séduits par le côté pittoresque du langage et aussi parce qu'il traduit fidèlement l'âme du petit peuple du vieux Bruxelles. Comment Kervyn s'en est-il imprégné? Ici les faits sont parlants. L'auteur poursuivait ses études moyennes au Collège Saint-Jean Berchmans, situé rue des Ursulines. Habitant alors boulevard de Waterloo, près de la Porte Louise, le trajet qu'il devait faire pour se rendre au collège le conduisait naturellement à deux pas des « Marolles ».

Il lui arrivait d'y flâner, de regarder, d'écouter, de comprendre et aussi d'apporter aux pauvres, qui en ce temps ne manquaient pas, un réconfort moral et une aide matérielle d'une inépuisable générosité. C'est ainsi que pour rendre à César ce qui appartient (en partie) à César, tous les droits d'auteur perçus sur les nombreuses éditions des fables furent versés aux œuvres de charité.

Quelques-unes de ces fables furent écrites alors qu'il était encore sur les bancs de l'école. Sous le titre de « fables » on trouve, certes, le thème des apologues d'Esope, de La Fontaine ou de Florian, mais aussi des croquis populaires comme *Malvina* ou *La Pécole*. La connaissance profonde de l'âme du petit peuple de Bruxelles, l'amour pour ces gens simples et honnêtes y apparaissent.

Certains ont regretté qu'une nature aussi délicate, un disciple si fervent des grands puristes de la langue française ait ainsi sacrifié à la muse populaire. Sans doute, cette sévérité peut-elle se justifier. Mais c'est au nom de celle-ci qu'il faudrait alors condamner les *Soliloques du pauvre* de Jehan Rictus et les poèmes en patois beauceron de Gaston Couté.

Aussi bien et délibérément, Kervyn a-t-il très tôt renoncé à la popularité que lui avait apportée Pitje Schramouille. Il n'en faut pour preuve que la publication, en 1926, d'un recueil où le plus intransigeant des censeurs littéraires ne pourrait rien trouver à relever quant au respect de la langue de Racine ou de Molière, *Forme de mon souci*. Quel est donc ce souci? Celui de la plupart des hommes qui pensent se découvrir eux-mêmes, découvrir leur raison de vivre. Où la cherche-t-il? Dans le spectacle qu'offre la vie quotidienne.

Ce n'est que huit ans plus tard, en 1934, que paraît *Déboulonnage*. Le terme est pris ici au figuré ainsi que l'on dit : « déboulonner une réputation ». De quelle réputation s'agit-il? De celle de notre société contemporaine, point dans ses structures politiques, mais dans son esprit que l'auteur qualifie de bourgeois, dénonçant ainsi le niveau peu élevé des préoccupations du « nombre » au regard du penseur et de l'artiste. L'œuvre est d'une prose souvent poétique, d'une allure familière : tableaux de la vie quotidienne, dialogues, lettres à des personnages imaginaires ou historiques, notamment à Cornélie, mère des Gracques, fière de ses enfants.

L'image que l'écrivain nous livre de son temps n'est guère flatteuse : inévitable réaction de l'intellectuel face à la médiocrité dominante. Le ton frise la raillerie sans toutefois y tomber. L'ironie est constante et ni la personne même de l'auteur, ni le milieu auquel il appartient, ne sont épargnés.

Kermesse à Sainte-Croix (1936) semble, à première vue, marquer dans la vie et l'œuvre de Kervyn une éclaircie, une trêve de l'inquiétude. « Kermesse » est une sorte de francisation d'un mot de langue flamande : Kermis ou mieux Kerkmis, messe paroissiale qui s'accompagne de réjouissances populaires et profanes. Pourquoi à Sainte-Croix? Parce que c'est le nom d'une église située dans le faubourg d'Ixelles, à côté des étangs, et qui jadis donnait son nom à la place publique où avait lieu la kermesse. Dans l'esprit de l'auteur, kermesse est tout de même pris dans le sens de kermesse de la vie.

L'Hippocampe couronné (1942). Curieux animal, pour lequel il professait une sorte de fétichisme et au travers duquel il célèbre la noblesse du cheval. C'est à ce moment que certains critiques soulignèrent chez lui une tendance à l'hermétisme. Kervyn s'en explique dans *Autopsie de Pitje Schramouille* (1948) : « Bien fin, écrit-il, » qui soupçonnerait, à la lecture, que » *Forme de mon Souci*, *Kermesse* » *à Sainte-Croix* ou *L'Hippocampe* » *couronné* sortent de la même plume » que les *Fables de Pitje Schra-* » *mouille* ». La clef des *Fables* se » trouve dans *Kermesse à Sainte-* » *Croix*... Vous avez cherché la fable

» entre les pages de *Kermesse*. Elle » gîtait ailleurs. Si vous n'aviez pas » dissocié mon œuvre, si vous l'aviez » considéré en bloc et tout d'un tenant, » la légende de son ahurissante diver- » sité se serait défaite ».

En analysant l'œuvre de Kervyn, son ami Camille Melloy écrivait : « La caricature telle est la première » défense de cet élégiaque honteux. » Il en est une autre : l'hermétisme. » N'a-t-il pas proclamé « Hermétisme » ou caricature », je ne vois pas d'autre » échappatoire ».

Son œuvre poétique se complète par la publication de deux recueils en vers : *Vingt-quatre triolets* (1954), de forme classique et rigoureuse qui exige une grande virtuosité et une inspiration riche et diverse si l'on veut éviter le jeu poétique ou l'enfantillage, et *Une palette pour onze muses* (1959), qui trace le portrait de onze femmes peintres dont la figure se détache par l'analyse de leur talent.

Toutefois, l'hermétisme dont nous parlions plus haut se fait jour dans un ouvrage comportant d'assez grands développements. Mais l'hermétisme se borne au titre : *Le balancier des routines*. Balancier? Pendule qui règle le mouvement d'une horloge. Routine? Une façon de faire les choses selon un usage établi depuis longtemps. Elle exclut l'originalité, le non-conformisme. Si la routine règne, assujettie au mouvement du balancier, que devient une société? Un mécanisme à demi conscient. C'est ce mécanisme que l'auteur nous met sous les yeux, et, bien sûr, avec tous les inconvénients qu'il présente. C'est une sorte de kaléidoscope des milieux, des choses qui l'entourent, de préférence celles qu'il n'apprécie guère ou même qui l'agacent.

L'auteur nous apprend qu'en 1936 il écrivit un poème qualifié par lui de « hors série » et dont le dernier vers était : « N'est-ce pas péché d'écrire? ». C'est le thème qu'il développa plus tard dans *Le péché d'écrire* (1961) publié en même temps que *Réflexions sur deux jeunesses*, la sienne et celle de ses enfants, Didier, Marie, Gudule et Praxède. Il compare, selon ses idées, mais sans juger. Le scoutisme et le comportement extérieur souffrent de quelques atteintes. Mais n'est-ce pas le fait de la vie sociale même qui se transforme inlassablement?

Roger Kervyn de Marcke ten Driessche était un chrétien convaincu. Les exercices de dévotion, auxquels il était fidèle, n'avaient d'autre but que d'atteindre à l'acceptation totale de la volonté divine, à l'amour de celle-ci et des hommes. Il faisait sienne la parole dictée par l'Eternel au prophète Isaïe : « Mes chemins ne sont pas vos chemins ». C'est imprégné de cette humble et authentique conception de la piété qu'il donna le jour à *Mon chemin de la Croix* (1939). Il égrène tout ce que lui suggèrent les quatorze stations, de la condamnation à mort jusqu'à la mise au tombeau. Méditations des plus poignantes.

Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1956, que parut une œuvre sœur : *Les VII Douleurs d'Oostacker*, petit village situé en Flandre et possédant un « chemin », où des berceaux de feuillages abritent la représentation des souffrances de la vierge Marie, sorte de grotte appelée par les gens du pays « Grotte de Lourdes ».

Plus souriant à coup sûr est l'opuscule contenant les *Félicitations au nouveau curé de Saint-Onuphre*. Saint-Onuphre et son curé sont imaginaires. Félicitations? Sans doute, mais aussi conseils judicieux pour aider le pasteur à se concilier la faveur de ses brebis. Il est étonnant de constater que les remarques de l'écrivain suggèrent de nombreuses réformes liturgiques réalisées quelques années plus tard.

C'est dans cet esprit qu'il apporta sa collaboration à l'abbé Jules Jacques afin de donner le jour à deux ouvrages attestant la même préoccupation. Kervyn bénéficie cette fois de l'érudition et du talent d'un prêtre que son ministère met de façon continue en contact avec « le laïc ». *Saint-*

Michel et le dragon (1945) est un dialogue se poursuivant entre l'un et l'autre. La plupart des problèmes sont abordés avec franchise sous l'égide des grands prédécesseurs : saint Augustin, Thomas More et saint François de Sales. L'ouvrage frère est *L'humour chez les saints* (1938). Pourquoi pas? L'écho populaire ne répète-t-il pas qu'un saint triste est un triste saint? Les deux auteurs s'étaient du reste mis d'accord pour formuler une définition de l'humour : « L'humour a ce détachement qui fait » que l'humoriste peut se tourner » indifféremment contre lui-même ou » contre autrui. Mais, de même qu'il » sera pris pour l'objet de son ironie, » sans amertume, il prendra autrui » sans méchanceté ».

Même vidé de toute amertume, l'humour semble lasser Kervyn et le conduire à la fantaisie. C'est à elle qu'il sacrifia, en publiant, en prose, *Vos petits défauts, Mesdames* (1956) et, en vers, un *Abécédaire* (1953).

Après la mort du poète, ou plus exactement à l'occasion de celle-ci, les mentions élogieuses, le rappel de ses succès ne manquèrent point. Marcel Thiry précise : « Le poète français » survécut donc à son jumeau, le fabu- » liste de la rue Haute. Dès *L'Hip-* » *pocampe couronné* en 1942, il » s'était montré, dans l'originalité » accomplie de son talent, un des plus » délicieux de notre époque. Sans » jamais sentir l'imitation, ses vers » désinvoltes et déliés tiennent de » Laforgue, de Toulet, de Derème, de » Mélot du Dy, avec un penchant » pour un tour chatnoiresque, tou- » jours nuancé d'une tendresse innée. » Est-ce parce que Roger Kervyn n'est » plus là? Il me semble qu'aujourd'hui » je discerne mieux en motif brochant » sur beaucoup de ses poèmes le rappel » de sa mort. La mort qu'on blague » à demi ; mais cette familiarité gouail- » leuse est tout de même une forme » du « Frère il faut mourir ».

L'œuvre de Roger Kervyn est abondant, varié, toujours de qualité. C'est ce qui incita le poète à faire un choix, une sélection, un florilège qu'il préfaça lui-même et auquel il donna le nom de *Journal de Bord*. Malheureusement, il ne le vit point paraître, la mort, entretemps, l'ayant surpris.

Maurice Mousenne.

Bibliographie des Ecrivains français de Belgique 1881-1960, t. III (*H.L*), Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1968, p. 125-129. — G. de Hemptinne et O. Coomans de Brachène, *Etat présent de la Noblesse du Royaume de Belgique*, t. X, Bruxelles, 1964, p. 258.

KREPS (Joseph-*Marie-Emmanuel*), O.S.B., organiste, musicologue, né à Anvers le 23 mai 1886, d'une famille de lointaine ascendance autrichienne, décédé à Louvain le 13 juillet 1965.

Joseph Kreps suivit les cours des humanités gréco-latines au Collège Saint-Jean Berchmans de sa ville natale.

Entré à l'abbaye bénédictine du Mont César à Louvain, il y fit profession le 26 mars 1906 et fut ordonné prêtre à Malines le 18 décembre 1909.

Au Mont César, dom Kreps put développer largement ses connaissances musicales, acquises avant son entrée en religion. Il y devint bientôt organiste en titre et le resta jusqu'à sa mort.

De 1911 à 1914, il suivit les cours d'orgue et d'harmonie de Joseph Jongen, et ensuite de Léon Du Bois, en 1914-1915 les cours de contrepoint de Louis Mortelmans.

Grâce à l'enseignement de ces maîtres, mais aussi par ses études personnelles, il resta on contact fidèle avec la musique classique, tout en préférant, pour ses interludes à l'orgue, des improvisations inspirées des thèmes grégoriens. Sa compétence dans le domaine de la musique d'église lui valut en 1929 d'être associé à la direction de la revue *Musica Sacra*, dont son ami Mgr Jules Van Nuffel avait rétabli la publication.

Si dom Kreps aimait la musique

moderne, il n'en estimait pas moins le chant grégorien. Et tout d'abord, il en fut le maître fidèle pendant plus de cinquante ans pour un groupe d'enfants. Pie X, on le sait, avait, dans son *Motu proprio* du 12 novembre 1903, recommandé l'érection de *scholae* de petits chantres. Pour se conformer à ce désir, l'abbaye du Mont César établit en 1906 une chorale d'enfants qui prendrait part aux offices dominicaux. En 1910, le père Kreps en reçut la direction et la garda jusqu'à ses derniers jours. Il lui assura un développement constant et veilla strictement à la régularité de ses prestations.

Dom Kreps se fit aussi l'apôtre convaincu de la diffusion du chant grégorien. Avec un talent particulier, il enseigna les mélodies à des groupes variés et dirigea le chant des masses. Pour rendre plus aisée la lecture de la *Missa brevis* grégorienne, il la fit éditer en notation habituelle, mais avec à la portée une clé de sol, accompagnée de signes de mutation : méthode qu'il appliqua aux éditions liturgiques publiées par le Mont César, notamment au *Missel grégorien*, qui parut sous sa direction. Son interprétation du chant grégorien était simple, s'attachant surtout à la ligne harmonique de la mélodie.

A son tour, le père Kreps étudia le problème de l'écriture primitive du plain-chant : celui des neumes *in campo aperto*, accompagnés, ou non, de lettres ou de signes spéciaux. Ses efforts persévérants pour la lecture directe de ces neumes ne connurent pas les résultats espérés ; du moins, une nouvelle fois, la question était-elle posée. A plusieurs reprises d'ailleurs il exposa ses vues, soit dans des articles de périodiques, soit dans des congrès et des conférences.

S'intéressant également aux orgues d'église, dom Kreps, au cours des années, réunit une ample documentation à leur sujet et, par là, il acquit une remarquable connaissance des aspects techniques et artistiques de leur construction. Il fut invité dès lors à plusieurs reprises à diriger la restauration d'instruments anciens, ou à veiller à l'installation de nouveaux. Citons ici, en particulier, les orgues des cathédrales de Bruges et de Gand, de la collégiale d'Enghien et celles de l'abbaye de Tongerlo, auxquelles il consacra une étude très poussée.

Un autre domaine de l'art musical et religieux que dom Kreps explora à fond fut celui des cloches et des carillons. Maintes fois consulté sur les problèmes que posait la fonderie de cloches, il fut appelé notamment à donner son avis pour le carillon qu'après 1914 les ingénieurs des Etats-Unis d'Amérique offrirent à la Bibliothèque de Louvain restaurée.

Rappelons ici l'action serrée qu'il mene pendant la guerre de 1940 pour la sauvegarde des cloches de Belgique, après leur réquisition par l'autorité occupante. Avec l'approbation des évêques il tenta de nombreuses démarches en ce sens. Après les hostilités, il devint membre de la commission chargée par l'épiscopat de récupérer nos cloches en Allemagne. Plus tard, il racontera en détail les péripéties de leur réquisition et de leur retour au pays.

On connaît le rôle joué par l'abbaye du Mont César dans le mouvement liturgique. Le père Kreps n'y resta pas étranger. Il collabora à la rédaction de la revue *Les Questions liturgiques*, par de nombreux articles dont la plupart traitaient de musique sacrée. En outre, pendant plusieurs années, il assura la direction des *Semaines liturgiques*, en particulier de l'important *Congrès liturgique international* d'Anvers en 1930, qui contribua à l'unification et à l'essor du mouvement.

La curiosité artistique de dom Kreps attira son attention — parfois en ordre dispersé — sur d'autres problèmes de l'histoire musicale, en particulier celle de l'époque bourguignonne.

Par les contacts multiples et divers que des travaux si variés devaient amener à l'homme d'église, le musi-

cien s'acquit de nombreuses amitiés et sympathies, tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières. Mais il resta toujours attaché à cette ville de Louvain, où il vécut plus de soixante ans. Il aimait l'université, qui eut recours à son talent musical pour animer diverses solennités ; la collégiale Saint-Pierre, où il s'occupa de la restauration des orgues, tant après 1918 qu'après 1944 ; l'hôtel de ville, ce joyau architectural, auquel il consacra une composition pour le cinquième centenaire de sa construction.

Son dévouement à la ville de Louvain et ses habitants ne se manifesta pas uniquement dans le domaine culturel. Rappelons qu'au début de la guerre de 1940, malgré l'ordre formel d'évacuation, le père Kreps, avec deux confrères, resta courageusement à l'abbaye pour y aider une centaine de réfugiés, la plupart des vieillards et des malades. Après les combats, pendant plusieurs semaines, à la tête de quelques volontaires, il veilla à assurer une sépulture honorable aux victimes civiles et militaires de la guerre.

Joseph Kreps est l'auteur des publications suivantes : *Het orgel in Tongerloo, 1436-1933*, Tongerloo, 1933 ; *Le rôle unificateur de l'organiste liturgique*, Louvain, 1921 ; *La bataille des cloches*, dans *Revue générale belge*, 1949, n° 45, p. 424-447 ; *Le jubilé des choristes de l'abbaye du Mont César, 1907-1932*, dans *Musica Sacra*, t. XXXIX, 1932, p. 144-158 ; *Cinquante ans de service divin (les Choristes du Mont César)*, dans *Musica Sacra*, 58e année, 1957, p. 103-119 ; *Les maîtrises et la musique religieuse*, dans *La musique en Belgique du moyen âge à nos jours*, Bruxelles, 1950, p. 317-335.

Rombaut Van Doren.

R. Van Doren, « Dom Joseph Kreps (1886-1965) », dans *Les Questions liturgiques et paroissiales*, t. 46, 1965, p. 212-217. — R. Van Doren, « Dom Joseph Kreps 1886-1965 », dans *Regina Caeli*, 1965, p. 18-25. — R. Van Doren, « Dom Joseph Kreps 1886-1965, » dans *Loven Boven*, 1974-1975, n° 4, p. 13-18. — G. Huybens, « Hommage à Dom Joseph Kreps, O.S.B. (*23.V.1886-†13.VII.1965) », dans *Revue belge de musicologie*, t. XXV, 1971, p. 5-15, contient la liste complète de ses publications ou compositions. — G. Huybens, « Dom Joseph Kreps (23 mai 1886-13 juillet 1965) », dans *La Vie musicale belge*, t. 13, 1974, p. 1-4.

L

LAHAYE (Léon-*Pierre-Henri-Joseph*), archiviste, historien, bibliophile, philanthrope, né à Liège le 24 février 1857, y décédé, célibataire, le 17 mai 1943.

De brillantes humanités au collège Saint-Servais développèrent son goût inné pour l'histoire ; en rhétorique, il rédige déjà une étude sur l'*Inquisition espagnole* (Liège, Demarteau) qu'il publie en 1875.

Dès 1874, il s'inscrit au cours pratique d'histoire de Godefroid Kurth ; il fut ainsi l'un des deux élèves de la première année de ce cours. A cette époque, Lahaye élabore des recherches sur *Les Normands au diocèse de Liège* (dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. 19, 1876, p. 396-406 ; t. 20, 1877, p. 20-26, 116-124).

Malgré son orientation vers la Faculté de Philosophie et Lettres, il conquiert le diplôme de docteur en droit, le 22 juillet 1878. Henri Francotte (10 août 1856-8 juin 1918) l'entraîne vers la bibliographie et il quitte le barreau pour, à l'invitation de Stanislas Bormans, être nommé d'emblée conservateur du dépôt des archives de l'Etat à Namur, le 20 juillet 1885, à l'âge de vingt-huit ans. Ce dépôt lui doit des enrichissements importants d'archives judiciaires et administratives ; le conservateur profita aussi de ses missions d'inspection pour ramener des minutes notariales datant parfois du XVI^e^ siècle.

Le 28 mai 1906, il remplace Désiré van de Casteele à la direction du dépôt de Liège qu'il administre, sans jamais vouloir le quitter, jusqu'à sa retraite, le 31 décembre 1923.

La longue et remarquable bibliographie de Lahaye s'étale, pratiquement sans interruption annuelle, de 1875 à 1942 ; elle reflète un fécond labeur qui force l'admiration, d'autant plus que certains travaux d'envergure sont restés manuscrits, en partie accessibles.

L'excellence de ses répertoires analytiques d'archives, le soin de ses éditions de textes, la puissance de ses études historiques — synthèses (*Les paroisses de Liège*), apports ou mises au point — ont non seulement enrichi la connaissance de notre histoire (Namur-Liège), mais encore elles tracent un programme de travail pour l'avenir. Chez Lahaye, on trouve, à un degré supérieur, ce que l'on peut exiger d'un archiviste. Avec l'appui de Henri Pirenne, il a d'ailleurs contribué à hisser la profession au niveau scientifique. L'édition de ses travaux indique les possibilités et le champ d'action qui s'offrent à l'archiviste pour atteindre les chercheurs : les sociétés locales, le mécénat (avec les Bibliophiles liégeois), les pouvoirs publics (Gouvernement provincial de Namur, Commission royale d'Histoire, Administration des Archives du Royaume).

La bibliophilie et ses recherches

bibliographiques ont débouché sur la constitution d'une riche bibliothèque personnelle, pour le plus grand profit du propriétaire et de ceux qui l'interrogeaient régulièrement, depuis le simple amateur jusqu'au savant bénédictin, Ursmer Berlière. Elles ont également favorisé l'éclosion du centre documentaliste remarquable du dépôt d'archives de Namur.

Loin de l'enfermer dans une tour d'ivoire, les recherches érudites n'ont pas empêché Lahaye de participer au mouvement social de la fin du XIXe siècle. En 1881, il fonda le patronage Sainte-Marie établi dans un populeux et populaire quartier. Pendant soixante ans, il le présida, et chaque dimanche, il groupait autour de lui la jeunesse laborieuse et studieuse dont il promouvait l'émancipation. Pour les besoins de cet apostolat, il édita même un journal *L'apprenti, organe du patronage Sainte Marie* (1884-1914).

Esprit tolérant, il entretint des rapports cordiaux avec son adjoint et successeur Emile Fairon. De concert, ils ont assuré l'essor du dépôt d'archives de Liège.

S'est-il borné à écrire l'Histoire? Bien mieux, il a contribué à son déroulement dans la voie de la philanthropie. A longue échéance, ce sera peut-être son mérite le plus beau.

Maurice Yans.

F. Courtoy, « Nécrologie », dans *Namurcum*, XXe année, 1943, p. 31-32. — P. Laloux, « In memoriam. Léon Lahaye », dans *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, 34e année, 1943, p. 49-56. — P. Laloux, « Bibliographie de Léon Lahaye », dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XVII, 1946, p. 23-35, ami de Lahaye, l'auteur a eu l'avantage de consulter la bibliothèque de l'archiviste, de l'interroger sur sa carrière et sa production.

LAMALLE (Ulysse), prénoms déclarés à l'état civil : *Victor*-Ulysse, ingénieur, directeur général adjoint au chemin de fer belge et professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Marchin le 29 décembre 1877, décédé à Bruxelles le 21 mai 1964.

Ulysse Lamalle suivit les cours d'humanités au collège Saint-Servais, à Liège ; c'est à l'Université de cette même ville qu'il conquit, en 1900, le diplôme d'ingénieur civil des mines.

Il entama sa carrière la même année en qualité d'ingénieur des Chemins de fer de l'Etat à l'arsenal de Malines. Dès 1902, il fut nommé directeur de la remise aux locomotives à Ronet puis, en 1904, directeur des ateliers de locomotives et de wagons à Jemelle. En 1907, on le retrouvait adjoint au directeur du service de la traction à Bruxelles nord et, en 1912, il fut nommé à la direction générale du service de la traction, auprès du ministère ; le ministre Van de Vijvere le chargea, la même année, d'une mission spéciale. Ses services furent hautement appréciés ; aussi, le ministre le nomma ingénieur en chef, adjoint à l'administrateur des services de l'exploitation. Il fut chargé spécialement du service des études et des conventions.

Nommé ingénieur en chef à trente-six ans, ce qui pour beaucoup est une fin de carrière, il fut chargé de lourdes responsabilités. Cela ne l'empêchait cependant pas de se consacrer, dès 1910, à l'enseignement et à la formation des jeunes, en donnant le cours des chemins de fer à l'Ecole Centrale des Arts et Métiers de Bruxelles. A cette occasion, il rédigea, en collaboration avec F. Legein, un ouvrage qui fit autorité et intitulé : *La Locomotive* (Bruxelles, Ramlot - Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1913, VIII-378 pages). A cette époque, il publia également dans la *Revue universelle des Mines* (t. VII, n° 1, 1er octobre 1920, p. 1-45), un mémoire sur : *La réduction du prix de revient dans l'exploitation des chemins de fer.*

Pendant la sombre période de la première guerre, s'il dut mettre en veilleuse son activité professionnelle, Ulysse Lamalle ne cessa cependant de déployer une large activité de for-

mation et de perfectionnement des agents du chemin de fer belge, afin de préparer l'avenir. Il donna des conférences techniques et commerciales à Bruxelles, à Liège, à Namur et à Charleroi.

L'enseignement lui plaisait et il s'attacha à la formation des jeunes. Ayant appris qu'à la réouverture de l'Université de Louvain la chaire d'exploitation des chemins de fer serait vacante, dès le 10 avril 1918, sept mois avant la fin des hostilités, il s'adressa à Monseigneur Paulin Ladeuze, recteur de ladite Université, afin de postuler cette charge d'enseignement.

Pendant les hostilités, Mgr Ladeuze ne pouvait se prononcer à ce sujet; aussi, peu après l'armistice, Ulysse Lamalle demanda une entrevue au recteur afin de rappeler sa candidature à la chaire vacante. Cependant, le démarrage du cycle normal des études universitaires ne se fit pas sans délai et c'est seulement en octobre 1920 qu'Ulysse Lamalle fut nommé professeur à l'Alma Mater de Louvain, le ministre Poullet l'ayant autorisé à exercer cette charge, tout en poursuivant sa carrière au chemin de fer.

Son enseignement était d'une clarté exemplaire et son cours était divisé en trois parties : l'exploitation commerciale, le matériel roulant et voie et signalisation. Trente années durant, il dispensa son enseignement aux ingénieurs civils mécaniciens, électriciens et des constructions et une bonne partie des cadres de la Société Nationale des Chemins de fer belges (S.N.C.B.), des réseaux de transports congolais et même des pays étrangers avaient été formés par lui, car, si son enseignement était orienté principalement vers les réseaux ferrés, il s'adaptait facilement aux autres modes de transport. Dorénavant, sa carrière académique se développa parallèlement à une vie scientifique intense et une activité administrative importante.

En 1926, il devint directeur d'exploitation à la S.N.C.B. et fit partie du comité consultatif des tarifs et de la sous-commission d'électrification. En effet, c'était l'époque où on entamait l'électrification du réseau belge en commençant par la « petite étoile », puis la « grande étoile », de façon à ce que jamais il n'y eut plus de cinquante kilomètres de différence de réseau électrifié dans une région linguistique du pays que dans l'autre, ce qui faisait d'ailleurs sourire cet homme de bon sens, doublé d'un ardent patriote.

Il accomplit pour la S.N.C.B. diverses missions à l'étranger et fut rapporteur aux Congrès Internationaux du Chemin de Fer à Rome en 1922, à Londres en 1925 et à Madrid en 1930.

En 1925, il fut nommé membre d'honneur de la Commission Permanente des Congrès de Chemins de fer.

En 1933, il devint directeur général adjoint de la S.N.C.B. Lorsque la deuxième guerre survint le 10 mai 1940, il se résignait difficilement à voir l'occupant se mêler de la gestion des transports belges. Aussi, il fut mis en congé le 1er janvier 1941 et il fut pensionné le 1er janvier 1942.

Néanmoins, il continua à donner régulièrement ses cours à l'Université de Louvain, malgré la difficulté des voyages à l'époque entre la capitale et la ville universitaire.

Ulysse Lamalle publia pendant la deuxième guerre mondiale son *Histoire des chemins de fer belges* (Bruxelles, Office de Publicité 1943, figures, cartes, 158 pages).

En 1950, lorsque vint l'heure de l'éméritat, il avait tenu à présenter lui-même aux autorités académiques les candidats possibles à sa succession. Il resta toujours attaché à l'Alma Mater qu'il avait si bien servie et c'est avec grand intérêt qu'il continuait à suivre les travaux et les activités de ses anciens élèves. C'est ainsi qu'en octobre 1956, lors des journées des transports coloniaux organisées au Heysel, il suivit les exposés et participa activement aux discussions.

Je le rencontrai en 1962 et il me

fit part de sa profonde déception devant la tournure des événements au Congo et de son inquiétude au sujet du fonctionnement des transports dans ce pays où ils avaient une si grande importance.

Le pays a perdu en lui un grand commis des transports et les ingénieurs, ses élèves, un maître éminent d'une rare conscience professionnelle.

André Lederer.

Archives de l'Université catholique de Louvain, dossier Ulysse Lamalle. — Archives de la S.N.C.B., à Bruxelles, fiche des états de service d'Ulysse Lamalle.

Union des Ingénieurs de Louvain, bulletin mensuel, Bruxelles, 1964, n° 6, p. 10.

***LAMBERMONT** (Abel de), pasteur wallon d'origine française, né à Sedan le 12 août 1639, décédé à Olne le 30 avril 1732.

Fils de Pierre et de Marie de Marolles, il épousa, le 14 août 1674, sa cousine Louise, fille de l'avocat Abraham de Vermant. Le voisinage de l'Académie réformée de Sedan, fondée en 1601 par Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, lui permit d'entreprendre des études dans sa ville natale. Le jeune étudiant put y suivre les cours d'un Pierre du Moulin et d'un Pierre Jurieu, qui comme les autres membres du corps professoral enseignaient un calvinisme orthodoxe. Lors de la distribution des prix de 1655 de Lambermont prononça un discours latin, dont le manuscrit nous a été conservé. Sa première paroisse connue fut Imécourt (Ardennes), composée surtout de réformés du Barrois et de Lorraine. Il y entra en service en 1665. Abel de Lambermont participa activement à la vie des Eglises réformées de France. On note sa présence aux Synodes de Clermont-en-Beauvoisin (5 mai 1667), de l'Ile-de-France (9 mai 1669), de Charenton (27 avril 1679) et de Lisy (4 septembre 1681). Après la révocation de l'Edit perpétuel de Nantes (17 octobre 1685) de Lambermont, accompagné de sa femme et de leurs trois enfants, se replia en novembre 1685 aux Pays-Bas avec le flot des huguenots, qui fuyaient l'intolérance. L'octroi par les Etats de Hollande de trois pasteurs francophones à la ville de Gorcum permit aux autorités municipales d'y élire Abel de Lambermont le 24 mars 1686. Avec ses collègues Jacques et Pierre Gantois, père et fils, il commença aussitôt son ministère parmi les nombreux réfugiés. Son élection fut approuvée par le Synode tenu à Rotterdam le 24 avril 1686.

Bientôt une autre communauté voulut bénéficier de ses services. Elu à l'unanimité parmi sept candidats et appelé le 29 avril 1691 par le Consistoire de l'Eglise wallonne d'Olne, de Lambermont accepta ce poste dangereux, situé dans le pays d'Outre-Meuse. Son prédécesseur Henri Chrouet, installé en 1648 comme premier pasteur local, avait été assassiné avec sa fille Elisabeth le 28 janvier 1691 par des soldats catholiques.

L'Eglise protestante d'Olne — centre de ralliement des réformés habitant Herve, Hodimont, Grand et Petit-Rechain, Soiron et Verviers — utilisait le même sanctuaire que la paroisse catholique. Un voile masquait habituellement l'autel lors de la célébration des cultes réformés. Comme ce *simultaneum* pratiqué dans diverses communes limbourgeoises provoquait souvent des frictions, de Lambermont s'entendit avec le curé Prayon sur un *modus operandi*. Désireux de prévenir des dissensions, le pasteur lui énuméra par lettre du 2 septembre 1718 toutes les causes de conflits éventuels, notamment : l'absence de voile devant l'autel, l'obligation de s'agenouiller en rue au passage du Saint Sacrement et les honneurs rendus aux statues de la Vierge. Abel de Lambermont consacra à la communauté d'Olne près de trente ans des cinquante-cinq que compta son ministère pastoral. Il mit l'accent sur la discipline ecclésiastique et, songeant à l'avenir de la paroisse, prit grand soin de l'instruction reli-

gieuse des jeunes. En février 1720 il informa le Consistoire de son intention de demander une pension aux Etats-Généraux, qui la lui accordèrent.

Le mois suivant le père retraité eut la satisfaction de voir son fils Pierre-Abel appelé par le Consistoire à lui succéder, il put même lui imposer les mains pour la consécration pastorale le 19 mai 1720. A l'occasion de son décès, le Consistoire célébra la mémoire d'Abel de Lambermont dans une notule : « ... Sa piété, son zèle, » sa charité ont toujours brillé sans » nuages dans sa conduite, ses ma- » nières pleines de douceurs et de » bonté lui ayant gagné tous les » cœurs, non seulement de son trou- » peau, mais encore l'estime des catho- » liques-romains... ».

Citons parmi ses ouvrages : *Abeli de Lambermont Sedanensis, gratiarum actio sive oratiumcula die 8 Id. sept. 1655 dicta quum ex collegii classe I ad academiam promoveretur*, manuscrit du discours précité (Ms I 1407 S 11 Bibliothèque wallonne, Amsterdam) ; *Grand Recueil de Diverses lectures de controverse et d'histoires ecclésiastiques disposées selon l'ordre de l'alphabet*, s.l.n.d., ainsi que le *Grand Recueil de Remarques meslées sur Divers Sujets de Controverses de Théologie et de Philosophie et sur la Morale. Quelques Passages difficiles de l'Ecriture Sainte et autre sujets curieux*, s.l.n.d. Il y traite notamment des pygmées, des comètes, de la version des LXX, des sirènes, de l'origine du nom des Gueux et du péché des anges apostats. Stouren lui attribue un Cathéchisme ou abrégé des principes de la religion réformée.

Hugh-Robert Bondin.

Archives de l'Eglise wallonne d'Olne : Registre des Actes du Consistoire 1690-1790. — Faculté de Théologie protestante, Bruxelles, Fonds J. Meyhoffer, Fichier pastoral belge. — *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. VII, 1858, p. 428, n° 24, t. XLIX, 1900, p. 501. — *Bulletin de la Commission d'histoire des Eglises wallonnes*, t. I, p. 35, 143, 277 ; t. III, p. 293, 323. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, Paris, 1852, t. IV, p. 356 ; t. V, p. 265 ; t. VI, p. 422 ; t. VII, p. 19. — J. Lebeau, « Notice historique sur l'Eglise protestante de Verviers-Hodimont et ses origines », dans *Célébration du Cinquantenaire du Synode de l'Union des Eglises Protestantes Evangéliques de Belgique*, Bruxelles, 1890, p. 347. — J. Stouren, *Histoire de l'ancien Ban d'Olne et de la domination des calvinistes*, Liège, 1892, p. 143-148. — *Livre synodal contenant les articles résolus dans les Synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas 1563-1685*, La Haye, 1896, p. 106. — E. Hubert, *Les Eglises protestantes du Duché de Limbourg pendant le XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1908, p. 27, 57, 59, 350, père et fils sont confondus aux p. 136, 142, 243, 316, 317. — A. Mascaux, « L'Eglise wallonne d'Olne » (avec texte de la lettre du 2 septembre 1718), dans *La Revue protestante belge*, 1937, cahier A, p. 344-347. — E. Colinet, *Histoire du Protestantisme en Belgique aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 1959, p. 63, 94-100, 131, 134.

***LAMBERT** (Samuel), Samuel CAÏN, dit Samuel LAMBERT, banquier, né à Lyon le 15 juin 1806, décédé à Bruxelles le 9 avril 1875 ; fils de Lambert Caïn, *alias* Cahen (Pontpierre, Moselle, le 7 septembre 1767 - Paris, le 9 mai 1854) et de Gothon Blocq (Lyon, le 13 janvier 1787 - Paris, le 5 décembre 1876).

Il quitte sa ville natale vers 1831 pour Paris où il épouse, le 9 avril 1835, Jenny Low Lovy, dite Eugénie Lion (Paris, le 15 octobre 1812 - Bruxelles, le 28 avril 1865). Il s'établit là comme artiste peintre tandis que sa femme donne des leçons de musique, piano et guitare. Le jeune ménage s'installe ensuite à Bruxelles (1838).

Devenue veuve, la belle-mère de Samuel Lambert, Charlotte Neyman, se remarie avec Lazare Richtenberger, banquier et représentant à Bruxelles des Rothschild. Probablement est-ce à cette circonstance que son gendre doit son introduction dans le monde des affaires, et à l'appui de son beau-père qu'il peut ouvrir à Anvers vers 1843 un établissement bancaire. Désormais,

leurs destinées sont unies et la banque Richtenberger, agent Rothschild s'appellera dorénavant Lambert-Richtenberger, agent Rothschild.

« Je m'efforcerai, écrit Lambert aux » Rothschild, à vous prouver dans » toutes les circonstances, par mon » zèle, combien je sais apprécier la » confiance dont je ne peux trop me » glorifier » et, ajoute-t-il, « je cherche » à me rendre digne du poste que » vous avez bien voulu me confier » (23 septembre 1843).

Toute sa carrière pourrait se résumer en ces mots.

Dès ce moment, il sera des plus occupés. « J'ai fort peu de temps » après la Bourse, leur souligne-t-il » encore, pour avoir l'honneur de vous » écrire un peu longuement et, comme » j'écris dans un café, je crains les » indiscrets qui sont près de moi car » vous savez, Messieurs, que je suis » dans la journée à Anvers et, le soir, » à Bruxelles ». Il figure ainsi parmi les premiers naveteurs ferroviaires entre la capitale et la métropole où il finira d'ailleurs par s'installer.

Au service des Rothschild, rien de ce qui pourrait les intéresser, ne lui échappe. Malaise dans les charbonnages, besoin de numéraire, cours des titres et denrées, difficultés d'obtenir des crédits, allées et venues des financiers belges autant qu'étrangers — Messel, Königswarter, etc. —, manœuvres dont usent ici Bischoffsheim et Cahen « battant monnaie pour » faire de grandes affaires », et là le baron Osy s'évertuant à contrer les Rothschild, tout y passe jusqu'à ... la maladie des pommes de terre, les achats massifs de farine américaine effectués par la Cour d'Angleterre, etc.

Cet artiste sait voir, regarder, observer et pressentir : les récoltes sont mauvaises (1846), les ouvriers commencent à s'agiter, le marché est faible, les faillites se multiplient : une crise est proche (1848). Le trésor est à sec, rapporte-t-il d'un entretien avec Veydt : il va devoir recourir à l'emprunt... Ainsi, Lambert, toujours aux aguets, flaire-t-il l'affaire.

Il sait aussi habilement s'informer. Ne manquant jamais une occasion de coudoyer les banquiers Van Camp, Lemme, Terwagne, Osy, etc., il est assez malin pour en soustraire quelques confidences et, sans fracas, les mettre à profit. Cahen envoie-t-il un de ses neveux à New York, Lambert aussitôt en avise Londres pour y recommander la plus grande circonspection. Qu'Hoffschmidt, récemment nommé ministre des Travaux publics, soit un ami intime de Bischoffsheim, cela aussi, il est bon qu'on le sache à Paris. Ah ! Dans cette maison multinationale, on connaît le prix d'une information. Lui-même est avisé de certaines opérations par ... pigeons. Discrétion et célérité, on sait, de part et d'autre, les jauger...

Mais Lambert est aussi un parfait exécutant et un collaborateur des plus actifs : il sait « chauffer l'affaire », soutenir un cours, s'attirer les faveurs des uns et des autres.

On comprend dès lors qu'au décès de son beau-père et associé (3 décembre 1853), il ait été choisi pour lui succéder.

Quelques jours plus tard, il procède à la réorganisation des deux banques : rue Neuve à Bruxelles et rue des Tanneurs à Anvers. L'une et l'autre comptent chacune ... quatre employés. Dont coût total annuel : 13.500 francs. Mais cette équipe est telle que, de Vienne, Goldschmidt envoie son fils y faire un stage des plus fructueux : le courrier que celui-ci expédie à son père est si copieux, que son patron finit par s'inquiéter et devra lui faire remarquer que transmettre ainsi des renseignements de la maison manquait de loyauté.

Il est vrai que, par leur qualité autant que par leur quantité, les informations qu'il y pouvait puiser, n'étaient pas à négliger : rapports de Lambert avec la Banque Nationale ou la Société Générale pour favoriser l'Industrie nationale, tractations concernant la création du Crédit mobilier belge ou l'établissement des lignes de chemin de fer, tentatives d'expansion

par delà les océans, négociations relatives aux emprunts de l'Etat et des villes belges, perspectives d'affaires diverses, etc.

La carrière bancaire de Samuel Lambert débute alors que l'Etat belge commence à concéder à l'initiative privée le droit d'établir et d'exploiter de nouvelles lignes ferroviaires (1842) ; elle s'achèvera tandis que le Gouvernement tente d'en effectuer le rachat.

Au départ, Lambert est étroitement mêlé au redressement financier de la Société de chemin de fer de Namur-Liège ; l'exploitation en sera reprise par la Compagnie des chemins de fer du Nord de la France que préside le baron James de Rothschild (Arrêté Royal du 31 janvier 1855). Le 12 décembre 1857, celui-ci inaugure le chemin de fer de Mons à Hautmont. Grâce à l'habileté de Lambert qui l'emporte sur l'opposition du comte de Meeus et de Frère-Orban, ce réseau passera, lui aussi, à la Compagnie du Nord (Arrêté Royal du 13 mars 1859). Celle-ci absorbera encore les lignes de Namur-Givet (1858) et de Chimay (1865).

Entretemps, avait été concédée la ligne de Liège à Maestricht (1856), mais les concessionnaires, en butte à de graves difficultés, en sont réduits à devoir envisager la cession de leurs droits (1858). Ceux-ci intéressent tout particulièrement la Compagnie du Nord qui exploite déjà la liaison Paris-Liège par Namur ... en attendant de pousser jusqu'à Berlin. Le 31 mars 1860 sont signés et, le 17 avril, approuvés par le Roi les statuts de la Compagnie des chemins de fer de Liège à Maestricht et ses Extensions. Samuel Lambert siège au Conseil d'administration. Avec les Rothschild à Paris, les Brugmann à Bruxelles et la Banque liégeoise à Liège, il s'occupe de récolter les fonds nécessaires à cette entreprise dont, par ailleurs, il dirige les services comptables. L'inauguration de la ligne a lieu le 10 novembre 1861.

En 1869, avec l'appui de l'Etat français, la Compagnie de Chemin de Fer de l'Est français acquiert de la Grande Compagnie de Luxembourg le chemin de fer de Luxembourg, qui relie Arlon à Bruxelles et Liège. Rothschild estime devoir en aviser Lambert pour alerter le Gouvernement belge et le prie de signaler à Frère-Orban qu'il est, quant à lui, disposé à céder à l'Etat belge le réseau exploité par la Compagnie du Nord pour autant qu'en fassent autant les autres concessionnaires étrangers. Lambert en confère avec le Ministre et lui soumet même les résultats d'exploitation de ces lignes, tout en lui recommandant la plus stricte discrétion pour ne point exposer les Rothschild aux foudres des autorités françaises. Pressé par les événements, le Gouvernement belge devra se contenter de faire voter d'extrême urgence la loi du 23 février 1869 interdisant aux compagnies de chemin de fer de céder sans son approbation les lignes dont elles avaient obtenu la concession. Trois années s'écouleront avant que Malou ne reprenne la proposition dont Lambert s'était fait l'écho. Rothschild fit alors savoir que ce dossier devait être revu. Il le sera le 10 mai 1940. Mais Lambert avait profité de ces nouveaux contacts avec Malou pour le prévenir : un syndicat était en voie de se constituer pour reprendre certains réseaux. Il comprenait notamment Bleichroeder, le conseiller financier de Bismarck. L'année suivante, l'Etat belge entamait sa politique de rachat des concessions privées.

Les services rendus par la rue Laffitte au château de Laeken avaient été trop appréciés pour que l'agent des Rothschild à Bruxelles ne soit pas devenu l'un des financiers les plus consultés et les plus écoutés de Léopold Ier. La confiance dont le roi honorait Richtenberger, se reporta, au décès de celui-ci, sur son successeur.

On ne peut assurément expliquer la brillante carrière de Samuel Lambert sans évoquer les qualités personnelles qui permirent à celui-ci de rendre plus

étroites encore les relations entre le banquier et son auguste client.

Sa compétence, sa serviabilité et sa discrétion lui assurent au Palais une place des plus honorables et le ministre de la Maison du Roi est devenu très familièrement « l'ami van Praet ».

Apprend-il que la nomination de l'ancien ministre Dechamps au Conseil d'administration de la Compagnie du Nord serait agréable au Roi? Huit jours plus tard, c'est chose faite (1855). Plus d'une fois, son courrier emporte vers Paris ou Londres quelque message du Roi à ses ambassadeurs : c'est plus rapide, plus discret et plus sûr. Que le Roi se rende en Suisse (1854) ou en Grande-Bretagne (1855), aussitôt Lambert en avise les Rothschild pour faire tenir à sa disposition les devises dont il pourrait avoir besoin. A maintes reprises, il est appelé en consultation au Palais et invité à y déjeuner. Lorsqu'en 1862, la santé du Roi cause certaines inquiétudes, quotidiennement on le voit s'enquérir de son état. Le Roi décède le 20 décembre 1865. C'est aux Rothschild que Léopold II confie le partage de la succession dont les valeurs retirées à Leipzig, Augsbourg, Cobourg, Vienne et Francfort s'acheminent à Paris. Lambert s'occupe, lui, de Bruxelles : « J'ai passé aujourd'hui toute la jour» née au château de Laeken où nous » avons commencé l'inventaire des » valeurs délaissées par le feu Roi; » cette besogne m'occupera encore » pendant une couple de jours, mais » on me remet et j'emporte journelle» ment ce qui a été vérifié; dès que » tout sera fini, je m'empresserai de » vous le faire parvenir; en attendant, » je puis déjà vous dire, Messieurs, » que ce sera une affaire importante... » (17 janvier 1866). Une semaine plus tard, il annonce son arrivée à Paris, emportant avec lui huit malles de titres. Peu après, il en ramène la part dévolue au comte de Flandre. Celui-ci le charge de régler le prix de l'Hôtel Arconati qu'il vient d'acheter. Samuel Lambert pouvait-il se douter qu'un siècle plus tard, le Palais du comte de Flandre deviendrait le siège social de la Banque Bruxelles Lambert?

Mais ce ne sont point là les premiers rapports du banquier avec le comte. Déjà en 1857, il avait effectué pour celui-ci diverses démarches tandis qu'il voyageait en Autriche et en Allemagne sous le nom du comte de Postelle. Par ailleurs, le prince Philippe n'hésite pas à se rendre chez lui pour le consulter.

Avec le duc de Brabant, les relations seront d'un autre ordre.

Sans doute, Lambert intervient-il également pour assurer au « vicomte d'Ardenne » les devises dont il a besoin tandis qu'il voyage en Italie (1854), au Moyen-Orient, en Suisse (1855), en Grande-Bretagne (1856), etc.; et, de même, pour le documenter, qu'il s'agisse des chemins de fer lombards (1857), napolitains (1859), voire indiens (1869), ou de certains emprunts russes (1859), égyptiens (1865), anglais (1870), cubains (1872), américains (1873), etc.; ou encore pour le conseiller et réaliser pour son compte des placements sinon quelques spéculations, mais ici, avec le duc de Brabant, il y aura bien davantage : par delà ces affaires privées, l'héritier du Trône est à la recherche de débouchés pour le pays; il s'informe, se renseigne, se documente.

Faut-il s'étonner qu'il ait porté un tel intérêt aux Philippines, lorsqu'on sait qu'il avait chargé Lambert d'interroger les Rothschild sur la situation du trésor de Madrid et que le désarroi de celui-ci n'excluait pas toute perspective d'une cession de ces îles?

Les conversations du duc de Brabant avec Lambert ne se borneront cependant pas toujours à s'enquérir de la sorte.

Plus d'une fois, il s'agira de pousser les Rothschild à participer aux projets d'expansion auxquels rêve le futur Souverain. Et il leur sera souvent malaisé de s'y soustraire pour ne pas désobliger Son Altesse Royale...

Il en sera particulièrement ainsi à propos des compagnies de navigation.

Le 29 novembre 1854, Lambert est prié de passer au Palais où le duc de Brabant l'entretient d'une ligne à vapeur reliant Anvers à Rio de Janeiro. L'exploitation en sera confiée à la Société belge de Bateaux à vapeur entre la Belgique et l'Amérique du Sud ; l'acte constitutif en est signé le 30 mai 1855. Le capital nominal de trois millions de francs n'est toutefois souscrit qu'à concurrence d'un million neuf cent mille francs. Invité à s'y intéresser, le baron James de Rothschild accepte d'y investir deux cent mille francs mais il décline la présidence du conseil d'administration dont il fera néanmoins partie avec Samuel Lambert.

A défaut de disponibilités, l'inauguration de la ligne n'aura pas lieu et les subsides gouvernementaux seront finalement annulés. Il faudra de la sorte liquider la société pour lui éviter le triste sort qu'était en train de connaître la Société anonyme belge des Bateaux à vapeur transatlantiques (6 août 1858). Là, également, le Palais avait insisté en vue d'obtenir l'intervention financière du baron. « Pour être agréable au Roi » et au duc de Brabant », il prend une participation d'un demi-million et, avec Lambert, occupe un poste d'administrateur. La société avait été constituée le 21 octobre 1853 au capital de cinq millions dont la moitié seulement avait été souscrite. *La Belgique*, le premier des steamers mis sur les chantiers hollandais, est livré avec plus d'un an de retard et ne quitte Anvers pour son premier voyage que le 29 décembre 1855. Au large de Blankenberge, une des chaudières est déjà hors service. A Southampton, on constate que la jointure de certaines tôles est assurée par du plomb et du mastic, que certains rivets ne tiennent plus. Et pour cause ! Ils n'ont qu'un demi-pouce alors que les trous en ont le double, etc. A New York, il faut remplacer la monture de fer et, au retour, renforcer le bâtiment par un double fond. *La Constitution* connaît des déboires qui dépassent tout autant le pittoresque.

Les trois autres transatlantiques : le *Léopold Ier*, le *Duc de Brabant* — qui deviendra le *Prince Albert* — et *Le Congrès* sortiront, eux, des chantiers Cockerill et permettront de redorer le pavillon. Mais, après onze mois d'exploitation, la société n'est toujours pas parvenue à placer la deuxième moitié du capital prévu.

Malgré les efforts déployés à Londres par Lambert et de nouvelles avances de la Société Générale, elle doit suspendre le service Anvers-New York et, pour payer ses dettes, louer ses navires à l'Amirauté britannique.

La société n'échappe pas à la déclaration en faillite.

Le 24 juin 1859, Lambert et les autres administrateurs se voient assignés par le baron Osy à comparaître devant le Tribunal de Commerce d'Anvers. Débouté en 1861, le baron parvient en appel à faire condamner la société.

Ainsi qu'il en fut pour la Compagnie belge de colonisation à laquelle les Rothschild avaient été amenés à se mêler, ces deux entreprises se soldèrent de la sorte par un échec dont assurément les armateurs hollandais portent ici toute la responsabilité.

Comme tout banquier, Lambert ne pouvait se désintéresser des besoins financiers du Trésor. Ses relations avec les Rothschild l'appelleront à jouer un rôle de premier plan dans la conclusion des emprunts auxquels dut recourir le jeune Etat belge.

Le développement du commerce et de l'industrie belges, l'augmentation des prix des céréales placèrent le Gouvernement dans une situation difficile pour négocier la souscription de l'emprunt de 26.964.000 francs autorisé par la loi du 14 juin 1853. Lambert fut chargé de pressentir le baron James de Rothschild pour obtenir son concours financier. Les diver-

ses démarches qu'il multiplie au ministère des Finances, à la direction de la Trésorerie, au Cabinet du Roi, à la rédaction de *L'Indépendance belge* aboutissent à réserver aux Rothschild une part de 8.852.200 francs, tandis que la Banque Nationale et la Société Générale prennent respectivement 8.260.200 francs et 4.852.200 francs ; le solde de cinq millions sera réservé au public.

En décembre 1855, janvier et mars 1856, Samuel Lambert a de nouvelles conférences avec le ministre des Finances au sujet de la conversion de l'emprunt de 26 millions à cinq pour cent émis en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et réalisé seulement en 1857. Puis ce sera l'émission d'un emprunt de 45 millions à quatre et demi pour cent dont vingt doivent servir aux agrandissements et aux fortifications d'Anvers (Loi du 8 septembre 1859).

Nouvelles discussions avec le Ministre et le Gouverneur de la Banque Nationale dont Lambert doit tempérer les compréhensibles impatiences, ajoutant qu'il serait préférable de confier cette négociation aux Rothschild en raison de leur grande expérience en la matière. Lambert aura d'ailleurs l'occasion de transmettre au Roi les observations de ceux-ci. En conclusion, trente millions seront réservés au public ; les quinze autres millions se répartiront par tiers entre les Rothschild, la Banque Nationale et la Société Générale (13 janvier 1860). Bischoffsheim, dont on avait craint l'influence sur Frère-Orban, devra se contenter de faire grise mine.

D'importants projets de travaux hydrauliques, routiers et ferroviaires sont à l'origine de la loi du 28 mai 1865 permettant au Gouvernement de contracter un emprunt de soixante millions de francs. Malgré le conseil donné par les Rothschild de le réserver à quelques banques, cet emprunt est mis en adjudication publique par voie de soumission cachetée. Ce fut loin d'être un échec : les offres dépasseront le capital prévu et donneront ainsi lieu à une réduction proportionnelle.

Le 10 juin 1867, le Gouvernement se fait autoriser l'émission d'un nouvel emprunt de soixante millions de francs dans lequel, cette fois, Lambert interviendra pour le compte des Rothschild à concurrence de six millions. Quatre ans plus tard, on le retrouve négociant avec le ministre des Finances et la Société Générale la conclusion de l'emprunt de cinquante millions émis en vertu de la loi du 27 juillet 1871. Les Rothschild y prennent une participation de huit millions et demi. Ce n'est pas que les conditions en soient captivantes mais il importe surtout de tenir à l'écart Errera, Oppenheim, Bischoffsheim, etc. et de rester en relation avec le Gouvernement belge. Le même souci pousse Lambert à recommander aux Rothschild de participer à l'emprunt de 240 millions prévu par la loi du 29 avril 1873. Ils le feront bien qu'ils en trouvent les conditions peu intéressantes dans la conjoncture du moment. Lambert qui en a longuement conféré au Palais et au ministère des Finances, ne partage pas les réticences de Paris ; il n'en est pas moins chargé de refiler le plus habilement du monde une partie de cette souscription à la Société Générale. Il y parviendra très heureusement. Les événements donneront raison aux Rothschild plus conscients que lui des difficultés monétaires internationales et assez perspicaces pour sentir poindre la crise financière dans laquelle se débattent déjà Philippart et ses bailleurs de fonds : la Banque de Belgique et la Banque liégeoise.

Ainsi donc cet emprunt n'est pas un succès ; le Gouvernement sera d'ailleurs contraint d'émettre des bons du Trésor de deux à quatre ans. La souscription en est ouverte chez Lambert. Les Rothschild en prendront six millions. Voilà pour la dette publique belge.

Tout aussi nombreuses seront les

interventions de Samuel Lambert en matière d'emprunts étrangers.

En 1854, ce sont des conférences avec le ministre des Finances, l'ambassadeur d'Autriche et le secrétaire du Roi pour faire admettre le nouvel emprunt autrichien à la cote de Bruxelles et d'Anvers. C'est à ses guichets que sont confiées en Belgique les souscriptions à l'emprunt autrichien de 1860. Ses relations lui permettent d'appuyer les démarches des Rothschild auprès du Gouvernement suédois pour leur réserver l'emprunt que ce dernier envisage d'émettre (1863). C'est la Maison Lambert qui, en 1872, recueille pour la Belgique les plus fortes souscriptions à l'emprunt de trois milliards auquel doit recourir la France pour indemniser la Prusse. Lambert avait été chargé par les Rothschild d'intervenir auprès de la Société Générale pour assurer à cette opération le plus grand succès. L'année suivante, il obtient des Rothschild, de Londres, d'être autorisé à ouvrir ici une souscription à l'emprunt émis en Amérique. Léopold II en sera le premier, sinon le plus important souscripteur. Par la suite, la banque des Rothschild à Francfort sollicite son concours pour placer ici les emprunts russes (1874) et hongrois (1875).

On perçoit combien le réseau international sur lequel règnent les cinq flèches d'argent des Rothschild a pu favoriser le développement d'une maison qui portera bientôt dans ses armoiries trois besants ... d'or.

Cet appui fut assurément fondamental, mais — faut-il le souligner? — il n'en eût pas moins été fragile sans les qualités professionnelles — *Conscientia mea lux!* — de leur bénéficiaire.

Esprit perspicace, délicatement aidé par une sensibilité d'artiste, il perçoit, devine, entrevoit l'affaire. Le futur baron Lambermont négocie-t-il le rachat du péage de l'Escaut, le voilà qui scrute l'horizon « pour voir s'il y » a quelque chose à faire ». Il est à l'ambassade de France et en sort assuré d'être tenu au courant. Les Rothschild participeront ainsi au règlement des sommes dues à la Hollande par la Belgique. Par la suite, il mande à Paris que la France, l'Autriche et l'Amérique n'ont pas encore acquitté leur part. N'y a-t-il pas là une opération à réaliser (1864)? Il reviendra sur le même sujet à propos du Hanovre, allant jusqu'à communiquer les conditions qui lui paraissent les meilleures pour évincer les banquiers de cet Etat. Mais prudent, il sait aussi mesurer un risque, demander un avis et sagement s'y ranger. On l'a vu, discutant d'un emprunt avec de Haussy, le gouverneur de la Banque Nationale, conseiller à celui-ci de s'en remettre au baron James, « car il a plus d'expérience... » (1858).

En toutes choses, il agit avec la vigilance et l'habileté de l'Israélite.

Tempérament, sans doute, mais nécessité aussi car la concurrence est devenue des plus vives et d'autant plus redoutable qu'animée d'une sournoise malveillance, elle dispose d'armes aussi variées que perfides. Il y a ici les Bischoffsheim, Oppenheim, Rosenthal, Erlanger, Errera ; là, les Hottinger, Mallet, Seillières, Heutsche, Mussard. Il y aura bientôt les Allard, Pauwels, Brugmann, Philippart, « l'expansioniste » Bleichroeder, sans oublier Langrand-Dumonceau drainant, avant de les écumer, catholiques de tout poil et nobles de tout rang.

Homme de rien à Lyon et dénué de tout à Paris, sinon de dettes, quelques années à Bruxelles lui ont suffi pour accéder au premier rang des notabilités. Les Rothschild qu'il représente ici, lui ont sans doute ouvert de nombreuses portes mais la délicate affabilité avec laquelle il agit, lui en a laissé les clefs.

Fréquentant financiers et industriels, salons, cercles et ambassades — lui-même deviendra consul de Hesse-Darmstadt (1853), consul général de Grèce (1854) et consul d'Italie (1874) —, expositions, théâtres et concerts, il étend largement la sphère de ses relations personnelles. Les ma-

riages contractés par ses enfants illustrent bien le niveau auquel il s'est élevé dans la société. La première de ses filles, Marie, épouse en 1859 un fils du joaillier parisien Salomon Vanderheym en présence de Joseph Du Pré, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Bruxelles ; la seconde, Alice, s'unit en 1867 à Raphaël de Bauer, banquier à Buttenwiesen (Bavière). Parmi les témoins, on relève le comte René de Comingue Guitaud, ministre plénipotentiaire de l'Empereur à Bruxelles, le baron-banquier Maurice de Hirsch. La troisième de ses filles, Léonide, avait épousé en 1855, Mieszyrlaw Epstein, consul de Belgique à Varsovie et banquier, lui aussi. Y assistent en qualité de témoins Adolphe Barrot, ministre plénipotentiaire de France à Bruxelles, Edouard Romberg, directeur au ministère de l'Intérieur, Josse Mathieu, autre banquier, etc. Enfin, en 1882, c'est le mariage de son fils Léon avec Zoé de Rothschild, fille du banquier Gustave, auquel participent le baron Eugène Beyens, ministre de Belgique à Paris, le ministre Jules Devaux, chef du Cabinet du roi Léopold II, le baron Mayer de Rothschild, banquier et régent de la Banque de France, Achille Dreyfus.

L'extrême civilité avec laquelle il se comporte en toutes circonstances, lui permet d'entretenir et développer les plus hautes relations ; la serviabilité dont il use très habilement, lui en assure la pleine efficacité. Elle est sans limite. Qu'il s'agisse de présenter une candidature ou d'appuyer une requête, passe ! Mais on le surprend jusqu'à solliciter des Rothschild des billets gratuits de chemin de fer pour l'un ou l'autre qui l'a documenté. Il sait remercier et plus d'un recevra quelque faveur depuis le ministre du Roi jusqu'aux rédacteurs de *L'Echo de Bruxelles* ou de *L'Indépendance belge*.

Un banquier ? oui ! C'est cela, c'est tout cela, tout à la fois, sans relâche, du premier au dernier jour de l'année.

De toutes ces qualités, Samuel Lambert fera une particulière démonstration au cours des difficiles négociations concernant les emprunts émis par les villes de Bruxelles (1856, 1861, 1872 et 1874), Anvers (1860), Namur (1862) et Gand (1862).

Parmi ceux-ci, quel roman que l'emprunt projeté en 1860 par la ville de Bruxelles !

C'est là surtout qu'il rencontre l'opposition sournoise des uns, déclarée des autres, mais tous partisans d'une Caisse syndicale des Provinces et des Communes dont le principe remanié par Frère-Orban donnera naissance à la Société du Crédit Communal. Elle est si vive que les écrits d'un autodidacte, François Haeck, — *Du meilleur mode d'emprunter par les communes de la Belgique* et sa *Lettre ouverte à M. Fontainas, bourgmestre de Bruxelles* — auront finalement raison de la puissante maison des Rothschild : il faudra modifier certaines dispositions du contrat. A la veille d'arriver à une solution, c'est le ministre de l'Intérieur, cette fois, qui ne « marche » plus. Et Lambert de recommencer ses démarches auprès des conseillers communaux, des membres du Comité des Finances de la ville, de Bischoffsheim, d'Anspach et Oppenheim, de van Praet, Rogier, sans oublier le Roi, le tout au milieu de mille intrigues qui font penser au plus grouillant des paniers de crabes.

van Praet n'en est guère très étonné : « Chaque fois qu'une affaire » est à traiter avec bénéfice, cela fait » des jaloux... Cela est dans la nature » des gens du pays... ». Le 16 juillet, on débouche sur le refus du Gouvernement. Le lendemain, en guise de protestation, bourgmestre, échevins et une partie du Conseil communal démissionnent. Le 2 août, Anspach reprend les négociations ; et Lambert, ses discussions avec le ministre des Finances et le bourgmestre de Bruxelles. Finalement, c'est un groupe concurrent qui l'emporte. Il y a plus d'un an que Lambert travaillait à ce

dossier. Il ne lui reste plus qu'à le fermer sans autre amertume que celle d'un philosophe. Cela aussi fait partie de la profession du banquier.

La dernière lettre de Samuel Lambert aux Rothschild date du 9 avril 1875. En post-scriotum, son fils signale avec regret qu'il n'y a aucune amélioration dans l'état de santé de son père. Celui-ci expire le soir même à 9 heures.

Ainsi que le relève *L'Indépendance belge*, Samuel Lambert « était entouré » d'autant d'estime et de considéra» tion que d'affection et de sympa» thie ».

Aux funérailles qui eurent lieu deux jours plus tard, assistaient toutes les notabilités financières de la capitale, la plupart des membres du Corps diplomatique, un grand nombre de hauts fonctionnaires, des dignitaires de la Maison du Roi, des représentants du monde des lettres et des arts, de l'industrie et du commerce.

Au cimetière israélite de Saint-Gilles, le Grand Rabbin Astruc rappela par une touchante allocution les qualités du défunt, la droiture de son caractère, son honorabilité professionnelle et les nombreuses sympathies qu'il avait acquises dans toutes les classes de la société bruxelloise.

Il était Officier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre du Sauveur de Grèce, Commandeur de l'Ordre de Saint-Stanislas, Commandeur de l'Ordre de la Guadeloupe, Commandeur de Nombre de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, Officier de l'Ordre de Philippe le Magnanime, etc., etc.

C'est son fils Léon (1851-1917) qui lui succéda à la tête de la Maison Lambert, agent Rothschild.

Yves Delannoy.

Iconographie : Portrait à l'huile, Compagnie Bruxelles Lambert, à Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Sûreté publique. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles. — Archives de la ville de Bruxelles, Travaux publics, Autorisations de bâtir, 1861 et 1886/7. — Archives de la Banque Rothschild à Paris et à Londres. — Archives de la famille Lambert, à Bruxelles.

L'Indépendance belge, 11 et 13 avril 1875. — *Moniteur belge*, 13 avril 1875.

Baron Beyens, *Le Second Empire vu par un diplomate belge*, t. 2, Bruges-Paris, s.d. — B.-S. Chlepner, *Le marché financier belge depuis cent ans*, Bruxelles, 1930. — B.-S. Chlepner, *La Banque en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1926-1930. — A. de Burbure de Wesembeek, *Une anthologie de la marine belge*, Anvers, 1963. — Y. Delannoy, « Richtenberger (Lazare) », dans *Biographie Nationale*, t. 37, Bruxelles, 1971, col. 675-688. — B. Delepinne, *Histoire d'une maison bruxelloise 1315-1949*, Bruxelles, 1950. — L. Demarteau, *Histoire de la dette publique belge*, Bruxelles, 1885 (*Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, série in-4°, t. XLVIII, 1886). — A. de Robiano, *Le baron Lambermont. Sa vie et son œuvre*, Bruxelles, 1905. — J. Garsou, *Frère-Orban de 1857 à 1896*, t. 1, Bruxelles, 1946. — B. Gille, *Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles*, Louvain-Paris, 1961 et 1963 (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine*, n^os^ 19 et 33). — B. Gille, « La maison Rothschild et l'emprunt belge de 1873 », dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, p. 347-359. — P.L. [de Lannoy], *La banque Lambert. Note sur ses origines et son histoire*, inédit, 1957, 107 p. — U. Lamalle, *Histoire des chemins de fer belges*, Bruxelles, 1953. — P. Hymans, *Frère-Orban*, t. 2, *La Belgique et le second Empire*, Bruxelles, s.d. — R. Moretus Plantin de Bouchout, *Demeures familiales. Notices historiques sur la maison Plantin à Anvers et quelques propriétés urbaines et rurales ayant appartenu à la Famille Moretus principalement dans l'ancien pays de Ryen*, Anvers, 1950, p. 179-180. — N. [A. Dasnoy], *Banque Lambert*, Bruxelles, 1964, 58 p. — N., « La Banque Lambert. Un présent digne d'un grand passé », dans *Mercure*, n° 22, août 1964. — E. Nicolaï, *Etude historique et critique sur la dette publique en Belgique*, Bruxelles, 1921 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, collection in-4°*, 2^e^ série, t. VIII, fasc. 1). — E. Nicolaï, *Histoire des finances publiques*

en Belgique, t. 1, Bruxelles, 1950. — L. Robyns de Schneidauer, « Il y avait Rue Neuve... », dans *Revue des Amateurs*, août 1945, p. 14 ; septembre 1945, p. 51. — M. Van Audenhove, « La naissance du Crédit communal de Belgique en 1860 », dans *Crédit Communal de Belgique*, 14e année, n° 54, octobre 1960, p. 154-162. — E. van Lerberghe, *Genèse du Crédit Communal*, Bruxelles, 1962.

LAMBOT (Émile-*Théophile-Ghislain*), en religion DOM CYRILLE, moine bénédictin, érudit ecclésiastique, né à Florennes le 31 mars 1900, décédé à Maredsous (Denée) le 28 août 1968.

Aîné d'une famille nombreuse de condition modeste, il fit de solides études primaires et secondaires, à Florennes chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et chez les Jésuites français, et au Petit Séminaire de Floreffe. Adolescent, deux amitiés influentes orientèrent son destin : celle de l'abbé François Baix, qui sut lui inculquer, avec le goût du travail bien fait, le sens du passé, et celle de Dom Ursmer Berlière, qui lui communiqua un amour éclairé pour l'ordre bénédictin.

Il reçut l'habit monastique à l'abbaye bénédictine de Maredsous, proche de sa ville natale, le 4 octobre 1919. Il conquit, en 1928, le doctorat en théologie à l'Université catholique de Louvain, avec une thèse, demeurée inédite, sur *La théologie trinitaire en Occident depuis le concile de Rimini jusqu'à Saint Augustin*, sous le patronage amical du chanoine Joseph Lebon. Dom Bernard Capelle, alors abbé-coadjuteur du Mont César à Louvain, l'engagea à se perfectionner auprès du chanoine Michel Andrieu, à l'Université de Strasbourg. Ces deux années complémentaires, de 1928 à 1930, furent pour lui le temps décisif de son orientation scientifique : c'est alors qu'il découvrit son charisme particulier, celui de l'érudition ecclésiastique teintée d'une préférence marquée pour l'aspect proprement textuel de la patrologie, de la liturgie, de l'histoire monastique ; le manifeste de la voie choisie fut l'édition diplomatique d'une série d'*Ordines* médiévaux provenant de la Haute-Italie (*North Italian Services of the XIth Century*, Londres, 1931, *Collection Henry Bradshaw Society*, vol. LXVII).

Rentré à Maredsous, dès 1930 il collabora avec Dom Donatien De Bruyne à la rédaction du *Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine*, professa à ses jeunes confrères l'histoire de l'Eglise ancienne, seconda Dom Raymond Thibaut à la tête de la collection d'ouvrages monastiques *Pax*, dirigea la *Revue liturgique et monastique* jusqu'à la disparition de celle-ci en 1940 et livra ses premières contributions à la *Revue bénédictine* que dirigeait alors Dom Philibert Schmitz. En 1931, un autre confrère savant, Dom Germain Morin, lui proposa l'édition des œuvres de Godescalc, laquelle toutefois ne vit le jour qu'au lendemain de la guerre (*Oeuvres théologiques et grammaticales de Godescalc d'Orbais*, Louvain, 1945, *Collection Spicilegium Sacrum Lovaniense*, vol. XX).

Mais une autre piste de recherche allait se révéler extraordinairement féconde. Etant encore aux études, il avait été fortement attiré par la personnalité et l'œuvre de saint Augustin. C'est en effectuant des vérifications dans le domaine de la *Regula* qu'il découvrit, en 1932, un sermon inédit du docteur africain, premier d'une série qui allait en compter vingt-quatre. Après de longues hésitations, dissipées enfin par les encouragements formels de Dom Germain Morin et de Dom André Wilmart, il conçut, au printemps 1939, l'audacieux projet d'entreprendre une nouvelle édition, critiquement fondée, des *Sermones ad populum* de saint Augustin. Il consacra les cinq longues années de la guerre au dépouillement systématique des catalogues de manuscrits ; sitôt la paix rétablie, il sillonna en tous sens la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, l'Autriche, ramenant chaque fois une abondante documentation. Il faisait porter ses investigations sur le double terrain de

l'authenticité littéraire et de la tradition textuelle. Il voulut d'abord, par une série de travaux d'approche, forger et parfaire sa propre méthode, multipliant les examens de diverses combinaisons de recueils médiévaux et de cas particuliers. Il soumit ensuite à l'appréciation du monde savant un échantillon de ses résultats (*Sancti Aurelii Augustini Sermones selecti duodeviginti*, Utrecht-Bruxelles, 1950, *Collection Stromata Patristica et Mediaevalia*, vol. I). Enfin, il publia le premier tome de « la grande édition », le seul hélas! qu'il lui fut donné de réaliser, contenant les cinquante-neuf sermons authentiques sur l'Ancien Testament (*Sancti Aurelii Augustini Sermones de Vetere Testamento*, Turnhout, 1961, *Collection Corpus Christianorum, series latina*, vol. XLI).

Il ne négligea pas pour autant d'autres domaines de l'érudition ecclésiastique, notamment la littérature ancienne (avec des travaux sur Fulgence de Ruspe, Césaire d'Arles, Benoît de Nursie, Grégoire le Grand, Ratramne de Corbie), l'histoire de la liturgie (en particulier sur les origines de la Fête-Dieu, dont il découvrit le texte noté de l'office primitif) et l'histoire locale (concernant la collégiale de Fosses et les anciennes abbayes de Brogne, de Floreffe et de Florennes). En outre, de 1957 jusqu'à sa mort, il dirigea la *Revue bénédictine*, à laquelle il tenait à réserver la primeur de ses travaux.

Il ne se départit jamais d'un profond attachement à ses origines populaires : la classe laborieuse lui était très chère. De nature craintive, il témoignait d'un immense respect pour la personnalité et les goûts d'un chacun ; mais il savait être tenace jusqu'à la violence dans la défense des droits des petites gens. De longues années durant, il mit au service des paroisses voisines de Maredsous ses riches dons pastoraux, affectionnant les manifestations de la piété populaire. En 1935, il fut nommé membre de la Commission épiscopale d'enquête, devenue plus tard Commission doctrinale, relative aux apparitions mariales de Beauraing.

Une grave affection des yeux et une faiblesse cardiaque l'amenèrent graduellement à ralentir le rythme de ses activités. Il mit ces circonstances à profit pour faire bénéficier de jeunes confrères et quantité d'amis de son expérience et de ses encouragements. Il mourut terrassé par un infarctus.

La liste de ses travaux compte cent trente numéros : ouvrages, articles, notices. En 1969, la *Revue bénédictine* a publié un *Mémorial Dom Cyrille Lambot*, où sont groupés, précédés d'un aperçu de sa carrière scientifique et de sa bibliographie complète avec répertoire analytique, ses principaux articles parus en dehors de la revue.

Pierre-Patrick Verbraken.

Archives de l'abbaye de Maredsous, à Denée, dossier personnel n° 153. — P. Verbraken, « La carrière scientifique de dom Cyrille Lambot », dans *Revue bénédictine*, t. LXXIX, 1969, p. 11-22, bibliographie des œuvres de dom Lambot, p. 23-52.

LE BŒUF (Henry), pseudonyme : Henri LESBROUSSART, homme d'affaires, mécène, né à Schaerbeek le 23 avril 1874, décédé à Forest le 29 janvier 1935.

Il était le fils de Paul Le Bœuf, directeur du *Compte rendu analytique* de la Chambre.

A sa sortie de l'école moyenne de l'Etat de sa commune, Henry Le Bœuf entra à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles. En même temps que ses études, il suivait avec assiduité les concerts symphoniques et de musique de chambre et pratiquait le piano. Ayant ressenti vivement l'absence à Bruxelles d'une vaste salle spécialement conçue pour l'exécution de la musique, il élabora, dès les bancs de l'université, le programme de ce qui, plus tard, allait être le palais des Beaux-Arts.

En 1898, il sortit de l'université docteur en droit. Mais à la carrière d'avocat, il préféra celle des affaires

et entra immédiatement dans le groupe bancaire Empain.

Le 8 mai 1900, il épousa Louise Thys, fille du général Thys, le collaborateur de Léopold II dans la grande œuvre de la mise en valeur du bassin du Congo. A la suite de quoi, il quitta le groupe Empain et entra à la Banque d'Outremer, dans les affaires dont son beau-père avait été le promoteur. Dans les années qui suivent la première guerre, on le trouve président ou administrateur dans plusieurs sociétés coloniales ou maritimes, sociétés de construction, d'électricité, de charbonnages... En 1928, suite à la reprise de la Banque d'Outremer par la Société Générale de Belgique, il fut nommé directeur de cette dernière société.

Ces activités satisfaisaient certes son besoin d'action et son goût des responsabilités mais il y voyait aussi — et sans doute surtout — le moyen d'acquérir la situation sociale qui devait lui permettre d'agir dans un ordre d'idées tout à fait différent vers lequel le pressait sa nature d'artiste. La rare conjugaison d'un sens réaliste des choses qu'il manifesta dans les affaires et d'une vive passion pour tous les aspects de la Beauté allait le porter à des réalisations dans le domaine culturel qui ont marqué profondément la vie bruxelloise.

Au lendemain de la guerre, Henry Le Bœuf intervint de façon décisive dans la vie musicale. Les vénérables « Concerts populaires de musique classique », fondés par Adolphe Samuel en 1865, avaient suspendu leurs activités pendant la durée des hostilités. A la fin de celles-ci, ils firent appel à Henry Le Bœuf (1919) qui dota l'association de fait du statut légal d'association sans but lucratif (1923) et d'une structure administrative. En qualité d'administrateur délégué de cette association, il confia la direction permanente de l'orchestre à Frans Ruhlmann et, en collaboration avec celui-ci, orienta les programmes des nouveaux « Concerts populaires » vers la musique française et la musique nouvelle. Ce sont ces concerts — qui se donnaient au Théâtre de la Monnaie — qui révélèrent au public bruxellois les grandes œuvres de Stravinsky, Prokofieff, Honegger, Milhaud, Poulenc, de Falla, Roussel (lequel dédia à Henry Le Bœuf son *Quatuor à cordes en ré majeur*, opus 45), Florent Schmitt, Ravel... Simultanément, Henry Le Bœuf prenait une série d'initiatives : organisation de concerts à prix réduits pour les établissements d'enseignement, création des « Concerts Régence » pour petit orchestre au Conservatoire, création de la « Chorale César Franck » féminine d'abord, mixte ensuite — toutes activités dont il comblait personnellement les déficits.

Dès 1920, sous le pseudonyme d'Henry Lesbroussart, il donnait des articles sur la musique à *L'Art Moderne*, la revue par laquelle Octave Maus défendait les artistes nouveaux, ceux-là mêmes qui, avec les années, se sont imposés comme les maîtres de leur temps. Par la suite, il apporta sa collaboration à la rubrique musicale de *L'Indépendance belge*.

C'est vers cette époque que se posa à nouveau le problème du Palais des Beaux-Arts. Depuis que le Palais des Beaux-Arts de la rue de la Régence était devenu Musées Royaux des Beaux-Arts, on déplorait que la capitale fut dépourvue d'une salle de concerts vraiment spacieuse et de locaux conçus pour accueillir de grandes expositions artistiques. Immédiatement après la fin de la guerre, la Ville de Bruxelles se préoccupa de pallier cette insuffisance et, en 1920, à son initiative, le Gouvernement saisit le parlement d'une demande de crédit pour l'édification d'un Palais des Beaux-Arts. Le rejet de ce crédit ne découragea pas les hommes qui s'étaient attachés au projet. Ceux-ci constituèrent une association sans but lucratif « Palais des Beaux-Arts de Bruxelles » (4 avril 1922), laquelle, avec l'appui de Georges Theunis, alors ministre des Finances, obtint de l'Etat (3 août 1922) la garantie d'un emprunt

destiné à assurer la réalisation des plans conçus par l'architecte Horta pour un palais à édifier rue Ravenstein sur un terrain dont la Ville avait fait apport à l'Association. Dans les laborieuses négociations qui aboutirent à ce succès, Henry Le Bœuf, membre fondateur puis administrateur délégué (3 novembre 1924) de la jeune association fut celui qui, porté par sa foi, multiplia les démarches, sut stimuler les bonnes volontés, convaincre, coordonner les concours. Relatant les péripéties de ce combat, le bourgmestre Max, président de l'association, dans le discours qu'il prononça à l'inauguration des salles d'exposition du palais (4 mai 1928) tint à lui rendre hommage par deux fois en ces termes : « J'avais été durant la » bataille en contact avec Monsieur » Vinck ... et avec Monsieur Henry » Le Bœuf qui devait, dans les réali- » sations qui allaient suivre, jouer un » rôle de tout premier plan en nous » apportant la flamme d'une véritable » foi d'apôtre et le concours d'une » inestimable activité ». Et plus loin : « Ayant eu l'insigne honneur de préси- » der aux débuts de cette grande » entreprise et de participer à toutes » les étapes de son développement, je » ne puis me dispenser de rendre un » particulier témoignage de reconnais- » sance à Monsieur Henry Le Bœuf » dont le dévouement et la ferveur » ont soutenu constamment la con- » fiance de ceux qui, entraînés par » son enthousiasme, jamais ne dou- » tèrent du succès final. »

Dans les mois qui suivirent, furent ouverts et inaugurés successivement la salle de musique de chambre (18 novembre 1928), le studio (19 novembre 1928) et enfin la grande salle de concerts (19 octobre 1929).

A peine l'outil était-il créé que de nouvelles et redoutables difficultés surgissaient. Dans une brochure publiée vers ce moment, Henry Le Bœuf avait écrit : « Le Palais des Beaux- » Arts de Bruxelles, œuvre de ténacité » et de foi, doit être une Maison d'art » vivant. » Les activités des deux premières années, orientées dans ce sens, conquirent le public et éveillèrent l'attention de l'étranger, mais entraînèrent de lourdes pertes dont Henry Le Bœuf dut faire l'avance de sa cassette personnelle. De telles pertes ne pouvaient se renouveler sous peine de mettre en péril l'œuvre à peine amorcée. L'administrateur délégué décida donc de dissocier la gestion immobilière de la gestion artistique et de répartir la charge de celle-ci — avec tous les honneurs et aussi tous les risques qu'elle comporte — entre une série d'organismes auxiliaires, associations sans but lucratif responsables artistiquement et financièrement, indépendantes de la maison mère mais néanmoins reliées à celle-ci par des conventions et des liens de personnes. Cette structure extrêmement souple a fourni la possibilité d'intéresser à l'institution de nouvelles et nombreuses personnalités du monde artistique, de multiplier les foyers d'initiatives et a permis au palais de s'épanouir, puis de s'adapter aux circonstances constamment mouvantes, de résister aux épreuves, de se renouveler sans cesse.

Entretemps, Henry Le Bœuf avait constitué la « Société Philharmonique » (1927) dont le Vicomte Buffin de Chosal assuma la présidence. Cette nouvelle association fut chargée d'assurer les activités musicales dans le cadre du « Commonwealth » Palais des Beaux-Arts ; en 1930, elle fusionnait avec les « Concerts Populaires ». A Paris, Henry Le Bœuf avait contribué à la création de *La Revue Musicale* d'Henry Prunières. A Bruxelles, l'hôtel de Monsieur et Madame Henry Le Bœuf, 181 avenue Molière, était devenu un foyer de vie musicale. Henry Le Bœuf et son épouse y accueillaient les grands compositeurs et interprètes étrangers de passage ; ils y organisaient de fréquentes séances de musique où se rencontraient amateurs, musiciens et critiques musicaux avec lesquels ils étaient liés d'amitié, parmi lesquels Ysaye, Claire Croiza, Bosquet, Chaumont, les membres du

quatuor Pro Arte, Weynandt, Pitch, Miry, Germaine Schellinx, Paul Collaer, Charles van den Borren, Ernest Closson...

Le Palais des Beaux-Arts a tenu à perpétuer la mémoire de celui à qui, plus qu'à tout autre, il doit son existence en lui consacrant un monument, œuvre du sculpteur Victor Rousseau, et en donnant son nom à sa grande salle de concerts. Une médaille, due au sculpteur Bonnetain (1926), rappelle les services qu'il a rendus à la musique et porte ses traits.

L'exceptionnelle personnalité que manifestait Henry Le Bœuf n'avait pas échappé à l'attention de la reine Elisabeth qui, dès avant la première guerre l'avait appelé à faire régulièrement de la musique avec Elle. Elle ne cessa jamais de porter intérêt à ses initiatives et fut encore à son chevet lors de la grave maladie qui devait l'emporter prématurément.

Pierre Janlet.

Archives de la famille Le Bœuf, prêtées par la comtesse de Moerkerke, fille de Henry Le Bœuf. — Archives du Palais des Beaux-Arts et de la Société Philharmonique, à Bruxelles.

LECRENIER (Adolphe-*Isidore-Joseph*), chimiste, directeur technique des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, né à Huy le 7 février 1865, y décédé le 30 août 1939.

Docteur en sciences de l'Université de Liège, Adolphe Lecrenier passa toute sa carrière aux Cristalleries du Val-Saint-Lambert où il entra en février 1890 et occupa les fonctions de chef du service chimique avant de devenir le directeur technique de ce qui fut, entre 1880 et 1914, la plus importante cristallerie du monde. Ce Hutois de naissance se distingua par des travaux scientifiques appliqués au verre, notamment par ses recherches portant sur l'amélioration des conditions d'hygiène dans les tailleries de verre. Pour le lustrage des pièces taillées, Lecrenier avait substitué une potée non plombifère à celle dite d'étain, riche en plomb, dont la toxicité retenait l'attention du Val depuis la fin du siècle dernier. Pour l'heureux résultat de ses travaux, Lecrenier obtint en 1921, de l'Académie royale de Belgique, le prix de la Fondation De Potter et, en 1923, le prix Guimard.

Son action dynamique a porté sur le secteur de la poterie, les compositions et la fabrication. Ce chercheur, fut-il dit, était l'âme scientifique de l'usine, celui à qui revenait, pour une part notable, en ce qui concerne les qualités de la fabrication, la réputation mondiale des cristalleries du Val. Il avait entrepris également des études sur les verres colorés et le verre trempé.

Pendant la guerre 1914-1918, dans un autre registre, il s'était essayé aussi, selon une composition personnelle, à la réalisation de pâtes de verre qui n'ont jamais fait l'objet d'une production commerciale. Les Musées du verre de Liège et de Charleroi en possèdent des témoins. Avec son collaborateur François Pirotte, également chimiste, il s'essaya à la réalisation d'autres pièces à technique spéciale, tels le verre opale et l'imitation du jade.

Dans la connaissance scientifique du verre, Lecrenier fut le maître de Pierre Gilard père (1888-1953), entré au Val comme ingénieur en 1912, directeur technique en 1938 et directeur général en 1940. En collaboration, ils publièrent des études consacrées à la mesure des propriétés fondamentales du verre, sa fusibilité et sa viscosité, la mesure de sa tension superficielle, sa vie interne, l'influence de diverses radiations sur sa coloration. Avec l'aide complémentaire de l'ingénieur civil des mines Léon Dubrul (né à Quevaucamps, en Hainaut, en 1905, occupé au Val de 1929 à sa retraite en 1970), Lecrenier porta son attention sur la coloration du verre par cémentation. A l'Université de Liège, en 1937, Gilard occupa la

chaire de physico-chimie des silicates, tandis qu'avec Léon Dubrul, il s'intéressa au calcul des propriétés physiques du verre ainsi qu'à l'allotropie de ce matériau.

Adolphe Lecrenier sut ainsi s'attacher d'excellents collaborateurs techniques. Pour la période qui précède la guerre de 1940-1945, il importe de rappeler aussi le nom de Henri Dechaîneux, un docteur en sciences qui, adjoint à Lecrenier dès 1894, fut un remarquable chef du service laboratoire et matières premières. Son successeur sera le chimiste François Pirotte, déjà cité.

Aux Cristalleries du Val-Saint-Lambert, des artistes furent conviés à participer aux travaux de recherche de Lecrenier, tels le peintre décorateur Jean-Ferdinand Vanneste (né le 24 juin 1874), qui quitta le Val le 31 octobre 1940 (il y était entré le 28 novembre 1897), et le Français Léon Ledru (1855-1926), artiste remarquable et chef du Service des créations, qui œuvra trente-huit ans au Val et y bénéficia de l'aide de Lecrenier en vue d'obtenir les colorations souhaitées.

Retraité le 31 mai 1934, Adolphe Lecrenier avait réalisé une carrière féconde dont le souvenir ne s'est heureusement pas estompé.

Joseph Philippe.

Iconographie : plaquette en pâte de verre, 19 cm × 14 cm, Liège, Musée du Verre ; portrait gravé par Charles Graffart.

J. Philippe, *Le Val-Saint-Lambert. Ses cristalleries et l'art du verre en Belgique*, Liège, 1974, p. 183, 204, 231, 238-252.

***LEFEBVRE** (Pierre-*Gaspar-Joseph*), en religion DOM GASPAR, moine bénédictin, liturgiste, né à Lille (France, Nord) le 17 juin 1880, décédé à Sint-Andries, près de Bruges, le 16 avril 1966.

Sixième des dix enfants de Paul Lefebvre et d'Hélène Desurmont, Pierre Lefebvre était venu au monde dans un milieu d'industriels du Nord, fervents catholiques, traditionnellement conservateurs. Il comptera parmi ses proches, Mgr Marcel Lefebvre, le futur archevêque de Dakar.

Pierre Lefebvre prendra très tôt le chemin de la Belgique. Il est élève chez les jésuites de Lille, lorsque la politique anti-congrégationiste du ministère Waldeck-Rousseau entraîne la fermeture du collège Saint-Joseph. Ses parents l'envoient, avec ses deux frères, faire ses humanités à l'école abbatiale de Maredsous. Il y a pour « recteur » dom Gérard van Caloen, qu'il devait un jour rejoindre au Brésil, et pour surveillant dom Colomba Marmion, le futur abbé de Maredsous.

Sa rhétorique achevée, Pierre Lefebvre décide de se faire bénédictin. Il prend l'habit à Maredsous le 26 mars 1899. Il émet ses vœux le 6 avril 1900. Envoyé à Louvain, à l'abbaye du Mont César, pour y faire sa théologie, il y retrouve comme prieur et comme professeur de dogmatique dom Colomba Marmion. Il est ordonné prêtre à Namur le 10 août 1904 par Mgr Thomas-Louis Heylen.

Dom Gérard van Caloen ayant été chargé en 1893 de la restauration de l'Ordre bénédictin au Brésil, dom Lefebvre exprime à son abbé le désir de mettre ses jeunes forces au service de cette entreprise. Il est donc envoyé à l'abbaye de Saint-André près de Bruges — qui n'est encore qu'une procure de l'œuvre brésilienne — le 21 septembre 1905. Là, il doit enseigner les rudiments de la philosophie aux futurs moines de la congrégation brésilienne. On lui confie également la rédaction d'une petite revue de propagande, le *Bulletin des œuvres bénédictines au Brésil* : c'est la première de celles dont il aura à s'occuper. Le 10 juillet 1906 il s'embarque pour Rio de Janeiro. Il remplira là-bas, à partir du 6 octobre 1906, les charges de sous-prieur et de préfet des clercs à l'abbaye de Saô Bento.

Après un congé de quelques mois en Europe, il retourne au Brésil le 20 juillet 1911, cette fois avec son abbé, Mgr van Caloen. Ce dernier le charge, le 6 septembre, de relever la

dernière des abbayes bénédictines non restaurées, celle de Parahiba. La mission est délicate : Parahiba était devenu, en 1892, le siège d'un évêché. Le premier évêque, Mgr Adaucto, s'était installé avec sa curie dans le ci-devant couvent des carmes et avait ouvert son séminaire dans celui des franciscains. Mécontent de voir une abbaye renaître à côté de sa cathédrale, il manifeste son hostilité au jeune prieur. Dom Lefebvre ne se laisse pas démonter pour si peu. Non content d'avoir pu racheter le jardin du monastère occupé par vingt-huit petites maisons, il ouvre une usine de dalles de ciment coloré pour procurer des ressources à sa communauté. En mai 1914 il s'embarque pour l'Europe afin d'en ramener de nouvelles ressources en hommes et en argent et de préparer sa bénédiction abbatiale.

La guerre le surprend à Lille chez sa mère. Bientôt l'occupation allemande le bloque dans le triangle Lille-Roubaix-Tourcoing devenu « zone d'étape ». Après le bombardement de sa maison paternelle, il suivra sa mère à Tourcoing chez son beau-frère et cousin, François Flipo-Lefebvre. Il se livre alors à un ministère qui l'avait déjà séduit lors de son congé de 1911 et où ses confrères de Maredsous et du Mont César s'étaient taillé une grande réputation : la propagande en faveur d'un renouveau de la piété liturgique. Dom Lefebvre prêche sur ce thème, il donne de nombreuses conférences ; il publie des brochures : *Le catéchisme liturgique* (1914), *Le cycle liturgique, temporal et sanctoral* (1915), pour n'en citer que deux ; avec un groupe d'amis enthousiastes il crée, en juin 1916, une petite revue, *La voix de l'Eglise*, qui passera bientôt en d'autres mains et sera remplacée en 1919 par le *Bulletin paroissial et liturgique*. Ses efforts sont encouragés par l'évêque de Lille, le futur cardinal Charost.

Lorsque l'armistice lui apporte des nouvelles du Brésil, il apprend que Mgr van Caloen a été invité par le pape, en 1915, à déposer ses charges d'abbé de Rio et d'archi-abbé de la congrégation bénédictine brésilienne, et que l'abbé d'Olinda a jugé opportun de vendre Parahiba — Parahiba dont il se considérait déjà comme l'abbé ! — à l'évêque du lieu. Un de ses anciens confrères de Maredsous, le jeune abbé de Saint-André, dom Théodore Nève (1879-1963), l'invite, en décembre 1918, à venir se fixer chez lui, Saint-André faisant encore partie, à ce moment, de la congrégation brésilienne. Dès qu'il est en possession d'un passeport, dom Lefebvre arrive à Saint-André en vélo (moyen de locomotion dont l'usage n'est pas encore autorisé aux membres du clergé !), le 1er février 1919, et prend possession de la charge de prieur ; il le restera jusqu'en 1926.

A peine installé, il entraîne la jeune communauté dans sa croisade liturgique. Il organise des congrès et des journées liturgiques : à Tourcoing en septembre 1919, à Gand le 27 avril 1920, avec dom Lambert Beauduin, à Saint-André même le 12 août 1920, et ainsi de suite. En 1919 il lance son *Bulletin paroissial et liturgique* (à partir de 1946 *Paroisse et liturgie*). Pour l'imprimer, il se fera offrir des presses par sa famille. Des presses de Saint-André sortiront en 1920 son premier livre : *Liturgia, ses principes fondamentaux*, ouvrage qui connaîtra plusieurs éditions et traductions.

C'est à Saint-André qu'il lance, en 1920, le *Missel quotidien et vespéral* auquel il travaille depuis 1917 sur le modèle du *Missel des Fidèles* de dom Gérard van Caloen (Tournai, Desclée, 1896). Publié d'abord en fascicules, l'ouvrage parut l'année suivante en volume. Dom Gaspar l'avait présenté à l'éditeur Desclée De Brouwer de Bruges, qui n'avait pas estimé pouvoir prendre ce risque. Il ne restait plus à l'abbaye de Saint-André qu'à l'éditer elle-même, ce qui n'aurait pas été possible sans l'intervention d'un généreux bienfaiteur gantois, Ferdinand de Smet de Naeyer. Le *Missel quotidien et vespéral* paraît

à la fin de l'année 1921. L'abbé Paul Buysse, aumônier de l'Institut Saint-Luc à Gand, a mis son auteur en rapport avec un jeune professeur de cet institut, René De Cramer, dont les dessins seront accueillis avec faveur et ne contribueront pas peu au succès du missel. En France, un article enthousiaste de la *Revue des Jeunes* (t. XI, 1921, p. 496), auquel fera écho la *Revue de Saint-Chrodegang* (t. IV, 1922), assure le coup d'envoi. La troisième édition du *Missel quotidien*, qui paraîtra en juin 1922, atteindra le chiffre de 85.000 exemplaires. De 1921 à 1938, dom Gaspar Lefebvre publiera dix-huit espèces de missels, chaque fois adapté à un public différent. Le *Missel quotidien* sera bientôt traduit en anglais (1924), en espagnol (1930), en polonais (1931), en italien (1936) et en portugais (1937), mais toujours imprimé à Bruges. Sans cesse adapté et remanié par toute une équipe de moines, il connaît des tirages impressionnants : plus de quatre millions d'exemplaires sont répandus dans les deux mondes.

Le 11 juillet 1926 dom Lefebvre est remplacé dans sa charge de prieur de Saint-André et se consacre tout entier à son apostolat liturgique. Il sillonne les routes de France ; il a son point d'attache à Nîmes, où il a réuni, en une sorte de congrégation religieuse, quelques femmes auxquelles il donne le nom de Filles de l'Eglise. La nouvelle congrégation n'aura qu'une existence éphémère. En 1927 les Filles de l'Eglise seront mises à la disposition du chanoine Rodolphe Hoornaert qui entreprend de donner un nouveau souffle au béguinage de Bruges.

L'échec de Nîmes retentit douloureusement dans la vie de dom Gaspar Lefebvre, dont le caractère s'assombrit un moment. Il parle de retourner au Brésil, où, dit-il, « la moitié de son cœur est restée ». La Providence lui ménage une diversion : il est invité au Canada pour une tournée de propagande liturgique. Il s'embarque le 17 mars 1931 avec son confrère et collaborateur, dom Anselme Veys, et dirige la première Semaine liturgique d'Ottawa du 6 au 10 avril 1931. Ce voyage est un succès, presque un triomphe. Dom Lefebvre restera toute sa vie en relations avec les religieuses du Précieux Sang de Mont-Laurier (Québec), qu'il a fait entrer dans l'ordre de saint Benoît.

Rentré en Belgique le 19 juillet suivant, il apprend l'état misérable de son ancien abbé de Rio de Janeiro, Mgr van Caloen, qui vit retiré au Cap d'Antibes (France, Alpes maritimes). On l'y envoie et il assiste aux derniers moments du fondateur de l'abbaye de Saint-André. Après le décès de celui-ci (16 janvier 1932), il se met à la rédaction d'une biographie de cet apôtre aux idées généreuses. A la demande des neveux du défunt, il publie, en 1933, ses *Lettres intimes à sa famille* (Bruges, E. Vercruysse-Vanhove), hélas ! avec des coupures et de regrettables modifications du texte. Il ne s'adresse pas, il est vrai, à des historiens, dont les exigences critiques lui échappent souvent.

Dom Lefebvre a toujours eu à cœur d'assurer l'initiation de la jeunesse à la vie liturgique de l'Eglise. Pour cet apostolat il utilise des méthodes pédagogiques éprouvées, y compris l'emploi d'un riche appareil didactique. Déjà en 1930 il avait fait paraître un *Missel quotidien des enfants*, dont il existe des traductions anglaise, néerlandaise et espagnole. En 1933 il fonde une nouvelle revue, *La Croisade liturgique à l'école*, qui subsistera jusqu'en 1959. Il multiplie les « catéchismes liturgiques » illustrés assortis de tout un matériel scolaire : planches murales, cartes, « bons points » figurés, etc. Il croit à la valeur de l'image dans l'enseignement et mobilise, pour son travail, toute une équipe de dessinateurs, R. De Cramer, Jos. Speybroeck, dom Bruno Groenendaal et d'autres, dont il surveille étroitement les compositions.

La longue vieillesse de dom Gaspar Lefebvre s'écoulera à Saint-André. Il y vit retiré, donnant à ses confrères l'exemple d'un travail assidu, d'une

observance irréprochable. Si, depuis des années, il a peu à peu renoncé à parler en public, il ne cesse d'écrire. Cette production, il est vrai, est d'une qualité assez inégale. Il consacre plusieurs ouvrages à des dévotions, en particulier à la dévotion au Précieux Sang qu'il a appris à connaître au Canada, lors de son passage chez les religieuses du Mont-Laurier.

Dom Lefebvre a beaucoup publié. Il n'était cependant pas un théoricien ; on ne peut pas dire qu'il ait fait avancer les questions. Sa formation théologique était assez mince et les spécialistes ès matières liturgiques ne manquent pas de le critiquer ; ils se gaussent de ses imprécisions, de ses naïvetés, de ses emprunts trop visibles. Ils ne s'adressent d'ailleurs pas au même public. Dom Gaspar est un vulgarisateur, plus exactement un apôtre ; il cherche à répandre « de bonnes idées » et « à faire du bien » ; il a en vue les simples fidèles, les laïcs, les bonnes sœurs, les boy-scouts, les enfants ; il veut leur apprendre à centrer leur vie sur le sacrifice eucharistique du Christ, à réaliser concrètement les mystères du Sauveur dans leurs actes quotidiens.

Son inspiration, il l'a trouvée tout d'abord dans sa famille, où son père faisait de l'*Année liturgique* de dom Guéranger sa lecture quotidienne ; il l'a trouvée à Maredsous auprès de dom Gérard van Caloen, un des précurseurs du mouvement liturgique en Belgique ; il l'a surtout trouvée au Mont César auprès de dom Colomba Marmion : « Tout ce que j'ai écrit, » aime-t-il à répéter, c'est de dom » Colomba que je le tiens ». Il n'a pas non plus échappé complètement à l'influence de dom Lambert Beauduin, encore que l'étendue de celle-ci n'ait jamais été exactement mesurée. Les deux hommes n'étaient pas faits pour s'entendre. Si dom Lambert pouvait lui reprocher son manque d'envergure théologique, il lui enviait, semble-t-il, sa redoutable efficacité, pour tout dire ce sens des affaires qu'il tenait de son hérédité lilloise, et qui avait fait dire un jour à un grand éditeur français : « Votre fameux » dom Lefebvre, est-ce que vous ne » pourriez pas me le donner pour » diriger ma maison ? ».

Avec son génie propre et ses limites incontestables, dom Gaspar Lefebvre est une des personnalités qui ont marqué de leur empreinte la vie religieuse dans la première moitié du XX^e^ siècle. Il n'est aucun historien du catholicisme entre les deux guerres (A. Dansette, R. Remond, Daniel-Rops, Roger Aubert) auquel son rôle ait échappé. Le II^e^ Concile du Vatican rendit son missel caduc. Loin de s'en dépiter, dom Lefebvre se félicita du nouvel essor que prenait le mouvement liturgique et rassura les désemparés. Lorsque la mort vint le surprendre une nuit, sans avertissement, il venait de terminer quelques notes autobiographiques.

Nicolas-Norbert Huyghebaert.

Archives de l'abbaye de Saint-André, papiers G. van Caloen, papiers Th. Nève, papiers G. Lefebvre.

[G. Lebœuf], *Histoire généalogique de la famille de Surmont et de ses alliances*, s.l.n.d. [Paris, 1922], p. 164-165. — J.-A. Roy et A. Dansette, « Origines et évolution d'une bourgeoisie : le patronat textile du Bassin lillois (1789-1914) », dans *Revue du Nord*, t. XXXIX, 1957, p. 21-42 ; t. XL, 1958, p. 49-69 ; t. XLI, 1959, p. 23-38. — *Documents chronologiques pour servir à la biographie de notre père, Monsieur François Flipo*, Roubaix, 1946. — F. Nicolas, « L'œuvre de dom Gaspar Lefebvre : vingt-cinq ans au service de la liturgie », dans *Les Cahiers de Saint-André*, t. II, 1939, p. 90-103. — B. Thoreau, « L'Apostolat liturgique », dans *Les Cahiers de Saint-André*, t. IX, 1952, p. 156-164. — M.E. Scherer, « P. Ulrich Sonntag von Weingarten, der Apostel von Parahiba († 1912) », dans *Erbe und Auftrag*, t. XLI, 1965, p. 123-135 (graves inexactitudes). — F. de Meeûs, « Dom Gaspar Lefebvre, 1880-1966 », dans *Les Cahiers de Saint-André*, t. XXIII, 1966, p. 6-24. — [Th. Maertens], « Le Père Gaspar Lefebvre (17 juin 1880-16 avril 1966) », dans *Paroisse et liturgie*, t. XLVIII, 1966, p. 467-468. — « In memoriam Gasparis Lefebvre », dans *Ephemerides liturgicae*, t. LXXX, 1966, p. 447-448. — Ch. d'Ydewalle,

« Gaspar Lefebvre, moine d'Occident », dans *Revue générale belge*, n° 5, mai 1966, p. 101-106. — N. Huyghebaert, « Dom Gaspar Lefebvre », dans *De Spectator* (suppl. *De Nieuwe gids*) du 1er mai 1966. — B. Botte, *Le mouvement liturgique, témoignage et souvenirs*, Tournai, 1972, p. 44-46.

LEFORT (Louis-Théophile), helléniste et orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Orchimont (province de Namur) le 1er août 1879, décédé à Louvain le 30 septembre 1959.

Issu d'une famille d'agriculteurs, Louis-Théophile Lefort fit ses humanités au Collège des Jésuites Notre-Dame de la Paix à Namur, sa philosophie au Petit Séminaire de Bastogne, sa théologie au Grand Séminaire de Namur; ordonné prêtre en 1901, il fut aussitôt envoyé à l'Université de Louvain, où il obtint, le 7 octobre 1905, le grade de docteur en philosophie et lettres (philologie classique). Après un séjour d'études à Bonn, il fut attaché à son université en 1906 comme chargé de cours, président du Collège du pape Adrien VI et suppléant du recteur Mgr Adolphe Hebbelynck pour le cours d'ancien égyptien; en 1909, il succéda, dans la chaire de langue et de littérature coptes, à Paulin Ladeuze, qui devenait recteur magnifique de l'Université; il fut chargé ensuite, à la faculté de philosophie et lettres (philologie classique), de cours de grec (auteurs, grammaire, paléographie); nommé professeur extraordinaire en 1908, professeur ordinaire en 1912, il fut président de l'Institut Orientaliste de 1936 (date de sa création) à 1950 (date de l'éméritat de Lefort). En 1946, il fut élu membre correspondant, et en 1949 membre titulaire de l'Académie royale de Belgique (Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques); en 1955, le Gouvernement belge lui attribua le prix du Concours décennal de philologie orientale et classique pour la période 1940-1949. De 1921 à sa mort, Mgr Lefort fut le directeur et l'animateur de la revue orientaliste de Louvain *Le Muséon*, à laquelle il annexa, en 1929, une collection intitulée *Bibliothèque du Muséon*, aujourd'hui clôturée, et qui comprend 54 volumes; en 1948, il assuma en outre la direction de la section copte du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, publié par les Universités catholiques de Louvain et de Washington. Chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, il fut promu prélat de la Maison de Sa Sainteté en 1950.

Dès 1909, Mgr Lefort avait entrepris une grande œuvre, qui devait l'occuper toute sa vie : la recherche et la publication des textes coptes relatifs à saint Pachôme et à ses premiers successeurs; il publia et traduisit les Vies coptes de saint Pachôme de 1925 à 1943, et les œuvres de Pachôme et de ses disciples en 1956. Dans ces publications, Mgr Lefort a véritablement exhumé, des manuscrits coptes sahidiques, qui sont pour la plupart dépecés et partagés entre des bibliothèques d'Egypte, d'Europe et d'Amérique, une vaste littérature, dont nul avant lui ne soupçonnait l'étendue ni l'importance; des Vies sahidiques organiquement reconstituées, il est apparu qu'elles se rattachent au fond le plus primitif des traditions pachômiennes et que l'hagiographie de langue grecque, dont les historiens modernes avaient pris l'habitude de se contenter, a oblitéré sous les ornements littéraires les souvenirs authentiques, qui survivent dans les récits sans art ni apprêt de narrateurs coptes. En reconstituant les sources pachômiennes autochtones, Mgr Lefort a renouvelé le problème des origines du cénobitisme et même du monachisme chrétien en général.

Il a recueilli et publié aussi ce qui subsiste en copte des écrits des Pères apostoliques, ainsi que les Lettres festales de saint Athanase, autre grande figure dont le nom « mérite » d'être inscrit au frontispice de » l'histoire du monachisme chrétien », et dont Mgr Lefort a mis en lumière

la face égyptienne et l'œuvre ascétique, laissées dans l'ombre par la tradition byzantine.

L'œuvre de Mgr Lefort fut importante également dans le domaine de la philologie et de la linguistique ; sur la nature et l'origine du bilinguisme lexicologique du copte, sur les origines de la littérature copte, la chronologie et l'extension de ses dialectes, sur la question des sémitismes de la *koinè* grecque hellénistique et du grec biblique, il a formulé des idées et des théories originales et fécondes, qui ont retourné maintes idées reçues et qui ont orienté les recherches dans des voies nouvelles.

Gérard Garitte.

Manifestation organisée en l'honneur de Monsieur le Professeur L.-Th. Lefort, Louvain, 1946, x-98 p., textes de G. Ryckmans, P. Peeters, J. Vergote. — « Rapport du Jury du Concours décennal de philologie orientale et classique, période 1930-1939 », dans *Moniteur belge*, t. CXVI, 1946, p. 6917-6927, spécialement p. 6921-6922 et 6927). — « *idem*, période 1940-1949 », dans *Moniteur belge*, 24 mars 1956. — J. Vergote, « Mgr Louis-Théophile Lefort, fondateur de l'Institut Orientaliste de Louvain », dans *Orbis*, t. VII, 1958, p. 594-602, sur la partie linguistique de l'œuvre de Lefort ; bibliographie de 1947 à 1958. — « Monseigneur Louis-Théophile Lefort, directeur du Muséon 1921-1959 », dans *Le Muséon*, t. LXXII, 1959, p. 147-276, un portrait, textes de E. Lamotte, R. Draguet, G. Garitte ; bibliographie complète de Mgr Lefort par J. Vergote. — H. Grégoire, « Mort d'un grand savant belge. Mgr Lefort (1879-1959), maître universel des études coptes », dans *Le Flambeau*, t. XLII, 1959, p. 630-631. — P. van den Ven, « Hommage à la mémoire de Monseigneur Louis-Théophile Lefort », dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5e série, t. XLVI, 1960, p. 19-25. — E. Massaux, « In memoriam Monseigneur Lefort », dans *Revue diocésaine de Namur*, t. XIV, 1960, p. 1-13. — O.H.E. Burmester, « Louis-Théophile Lefort (1879-1959) », dans *Bulletin de la Société d'Archéologie Copte* (Le Caire), t. XV, 1958-1960, p. 193-194, en arabe, p. 10-11. — A. Khater, « Bibliographie copte de Mgr L. Th. Lefort », dans *Bulletin de la Société d'Archéologie copte*, t. XV, 1958-1960, p. 168-171. — J. Coppens, « Mgr Louis-Théophile Lefort », dans *Annua Nuntia Lovaniensia*, t. XVI, 1963, p. 245-259. — G. Garitte, « Lefort », dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. VI, 1961, col. 876.

LELONG (Auguste-Joseph), imprimeur et libraire, né à Mons le 16 novembre 1761 et baptisé le lendemain, y décédé le 20 messidor an VIII (9 juillet 1800).

Fils de Baudouin-Joseph Lelong, originaire de Bois-d'Haine, et de Marie-Caroline Deridoux, Auguste-Joseph Lelong passa ses années d'apprentissage chez Henri Hoyois, puis travailla dans l'imprimerie de la veuve Bottin et dans plusieurs villes des Pays-Bas et de France. Le 3 décembre 1785, il reçut de l'empereur Joseph II les lettres patentes lui permettant d'exercer la profession d'imprimeur et de libraire. Il prêta serment le 12 décembre suivant. Il installa son établissement typographique rue de la Chaussée. Des presses d'Auguste-Joseph Lelong sortirent un certain nombre de volumes tels que l'*Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut*, par l'abbé Philippe-François Hossart en 1792, *Le Palmier céleste ou entretiens de l'âme avec Jésus-Christ par des exercices chrétiens, offices, litanies et prières* et la *Nouvelle grammaire et dialogue françois-flamand, avec une nouvelle méthode très facile pour acquérir en peu de temps l'usage des deux langues*. On lui confia aussi la publication des actes de l'Administration provisoire de Mons et des décrets de la Convention Nationale. Auguste-Joseph Lelong avait épousé, le 3 novembre 1785, Marie-Angélique Empain. Après le décès de son mari, elle reprit la direction de l'imprimerie et l'exploita jusqu'à sa mort survenue le 19 janvier 1834. Elle imprima des livres classiques et de prières, puis, dès 1806, entreprit la publication de la *Feuille de Mons et du département de Jemmapes* et, de 1811 à 1834, la *Feuille d'annonces de la ville de Mons*.

A dater de 1818, elle devint l'imprimeur de l'administration communale de Mons.

Robert Wellens.

Archives générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé autrichien, carton n° 1058 B. — Archives de l'Etat à Mons, Etat civil de Mons (Mons), n° 697, Décès de l'année 1800, f° 218 r°. — Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 6, p. 562. — Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 529. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 595-603, 688-698. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 422, 427, 429, 431-432. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 140-142 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35).

LESBROUSSART (Henri). Voir Le Bœuf (Henry).

LETROYE (Armand-*Emmanuel-Jean-Baptiste-Ghislain*), géodésien, géographe, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Wauthier-Braine (Brabant wallon) le 28 mars 1885, décédé à Uccle (Bruxelles) le 22 juillet 1963.

Armand Letroye fait ses études à l'Université de Bruxelles. Reçu en 1909, avec grande distinction, docteur en sciences physiques et mathématiques, il professe les mathématiques dans l'enseignement secondaire.

Il s'engage à l'âge de trente ans, en 1915, comme volontaire de guerre. Ses connaissances en mathématiques le font désigner pour le Service topographique de l'armée.

Après la première guerre mondiale, il organise le bureau de calcul de l'Institut Cartographique Militaire et procède au premier calcul, vraiment scientifique de la triangulation du royaume.

Directeur temporaire de l'Institut cartographique militaire au cours de la seconde guerre mondiale, son attitude courageuse vis-à-vis de l'occupant lui vaut le titre d' « Auxiliaire de 1re classe des Services de Renseignements et d'Action ».

En 1947, il est nommé directeur des levés à l'Institut Géographique Militaire (anciennement Institut Cartographique Militaire). Il cumule cette fonction avec celle de chargé de cours depuis 1948 pour les compléments de géodésie et des travaux sur le terrain à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles.

Mis à la retraite à l'Institut Géographique Militaire en 1950, il continue à professer la géodésie à l'Université où il est nommé la même année professeur de topographie et de métrophotographie. En 1951, il devient titulaire du cours de topographie relatif aux barrages et aux installations hydro-électriques.

En 1955, il est nommé professeur honoraire de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles.

Armand Letroye fut vice-président de l'Association internationale de Géodésie de 1948 à 1951. Vice-président du Comité national belge de Géodésie et Géophysique depuis 1949, il en fut président de 1955 à 1958. Il fut nommé président du Conseil national des Unions scientifiques en 1958.

En 1951, il fut élu président de la Société royale belge de Géographie qu'il présida à plusieurs reprises.

Il était membre de la Real Sociedad de Geografia de Madrid en 1955 et membre correspondant de la Società geographica italiana de Parme en 1959.

Il fut choisi comme membre du Conseil d'administration du Centre national pour les campagnes antarctiques 1958-1959 et 1960.

Parmi les nombreuses publications de Letroye, citons : *Organisation et activité du Bureau des calculs de l'Institut cartographique militaire*, dans *Comptes rendus du Congrès national des Sciences*, 1931 ; *Les Académiciens français en Amérique méridionale au*

XVIII^e siècle - 1939. Mesure des bases géodésiques en Belgique, dans *Ciel et Terre*, LXII^e année, 1946, p. 77-92 ; *2^e Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie*, dans *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 72^e année, 1948, p. 125-134 ; *L'Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale*, dans *Reflets du Monde*, n° 1, janvier 1952, 16 pages ; *Précurseurs de la Photogrammétrie en Belgique*, dans *Bulletin de la Société belge de Photogrammétrie*, n° 28, juin 1952, p. 27-34 ; *Communication sur la mesure de l'arc du 30^e méridien*, en collaboration avec Jean Vander Straeten, dans *Bulletin des Séances de l'Institut royal colonial belge*, t. XXV, 1954, p. 1645-1649 ; *Notice de la carte géodésique du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, dans *Atlas général du Congo*, Bruxelles, 1954 (*Institut royal colonial belge*) ; *Toponymie - A propos du lieu-dit Bois Séroux à Braine-le-Château*, dans *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 80^e année, 1956, p. 16-25 ; *Les cartes des Pays-Bas autrichiens du Général Comte de Ferraris*, dans *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 82^e année, 1958, p. 85-115 ; *Centenaire de l'Association internationale de Géodésie*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLIX, 1963, p. 67-68.

Jacques Loodts.

Souvenirs personnels. — « In memoriam », Annexe au procès-verbal du 21 novembre 1963 du Comité national de Géodésie et de Géophysique. — « In Memoriam : Armand Letroye (1885-1963) », dans *Bulletin trimestriel de la Société belge de Photogrammétrie*, n° 73, septembre 1963, p. 3, portrait. — P.-L. Baetslé, « Notice sur la vie et les travaux de Armand Letroye », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1962-1963*, Bruxelles, 1971, p. 379-382.

LIBEAU (Gustave), pseudonyme de LIBION (Gustave-*Nicolas*), comédien et auteur dramatique, né à Schaerbeek le 8 novembre 1877, décédé à Bruxelles le 15 janvier 1957.

Gustave Libeau fut incontestablement un des comédiens les plus populaires et les plus aimés du public belge. Il fut également une figure typiquement bruxelloise, d'un Bruxelles qui s'efface chaque jour davantage.

Les parents de Gustave Libeau le destinent à l'armée. Il entre à l'Ecole des Pupilles le 8 mai 1889, est nommé sergent au régiment des carabiniers en 1896 et sous-lieutenant de réserve le 20 mai 1899. Mais déjà, le démon du théâtre est en lui et le possède tout entier. Il assiste assidûment aux représentations d'Henry Krauss qui triomphe au théâtre de L'Alhambra, au cours des saisons 1895 à 1897, dans *La Dame de Monsoreau*, *Kean*, *Le Bossu*.

Le jeune Gustave rêve, lui aussi, de faire frémir et sangloter les foules. Il s'interroge avec anxiété. Poursuivra-t-il la carrière des armes, ou montera-t-il sur ces planches qui l'attirent irrésistiblement ?

Déjà, à l'occasion de soirées d'amateurs, il s'est fait applaudir, en récitant des monologues, en chantant des chansonnettes. Sa nature comique se révèle presque à son insu. Il est de plus en plus sollicité. Bientôt son choix est fait. Son engagement de dix ans terminé, il quitte l'armée avec le grade de sous-lieutenant de réserve en 1899 et décide de se consacrer au théâtre.

Cependant, toujours fidèle à sa passion du mélodrame, il accepte de déclamer des vers dans une pièce patriotique, *La Belgique héroïque* (1897), au Théâtre du Parc. Ce sont ses vrais débuts en tant que professionnel. Heureusement, il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il se trompe sur ses réelles possibilités. Sa véritable carrière va bientôt commencer. Elle se prolongera pendant plus de cinquante ans. Entretemps, il a dû donner sa démission du cadre de réserve de l'armée le 16 juillet 1907, car, à cette époque, il y avait incompatibi-

lité entre la carrière d'officier et celle d'acteur.

On l'applaudit successivement à L'Olympia, au Diable-au-corps, à La Maison du rire, ainsi que sur d'autres scènes. Il joue *Mon oncle Justinien* de Wicheler, *La petite guerre* (1908), de Wicheler également, pièce à laquelle il collabore.

En cet heureux temps, les revues faisaient partie intégrante de la vie bruxelloise, et connaissaient une grande faveur auprès du public. Libeau devint rapidement un maître dans ce genre si particulier, et plus subtil qu'on ne le croit.

Le voici à présent à La Scala, aux Variétés. De 1911 à 1914, il prend la direction du Théâtre le Bois-Sacré (ex-Maison du rire). Les revues et les comédies, qu'il écrit seul ou en collaboration, atteignent et dépassent allégrement la centième, chiffre énorme pour l'époque. Il crée au Bois-Sacré, en 1912, *Ce bon M. Zoetebeek*, de Jules Vanroy et Louis Bajart, et, en 1913, *Zonneslag et C°*, de Libeau et Maurice Saey, ouvrages extrêmement plaisants et d'une fine observation. Doué d'un humour sans vulgarité, d'un naturel irrésistible, Libeau, qui excelle à camper des silhouettes variées et pittoresques non dépourvues, parfois, d'une certaine humanité, devient rapidement l'idole du public, à l'égal des Jacque et des Ambreville.

Pendant la guerre 1914-1918, il se dévoue au Théâtre aux Armées, afin d'apporter aux combattants un optimisme et un réconfort dont ils ont grandement besoin.

Les hostilités enfin terminées, Gustave Libeau se retrouve à L'Olympia où, secondé par une excellente troupe, il conduit à nouveau au triomphe comédies et revues (*Vague de baisses* (1920), *Vague de hausses* (1923), *Cette sacrée union sacrée* (1919), etc...). Il reprend également le rôle de Beulemans dans le célèbre *Mariage de M^lle^ Beulemans* de Fonson et Wicheler.

Ensuite, il passe à L'Alhambra, et paraît notamment dans *La Revue du Centenaire*, dont les représentations se prolongeront pendant un an. Libeau personnifia aussi plus de cent fois Monsieur Peperbol au Théâtre de la Gaîté. Il rejoint enfin, au Vaudeville, son vieux camarade Marcel Roels, autre grand amuseur.

Entretemps, il s'était fait applaudir sur diverses scènes parisiennes, au Théâtre Fontaine, au Gymnase, aux Variétés, à la Cigale, au Théâtre Caumartin. On le vit également, en 1928, au Théâtre Sarah Bernhardt dans *La Griffe* d'Henry Bernstein aux côtés de son compatriote Victor Francen. Il tourna également dans plusieurs films, *En avant la Musique*, *C'était le bon temps*, *Mon père et mon papa*, et, particulièrement, dans *Ils étaient neuf célibataires* de Sacha Guitry.

Ceux qui ont prodigué généreusement, autour d'eux, la bonne humeur, le rire, ces bienfaits inestimables, ont droit à notre reconnaissance, à notre fidèle souvenir. Et Jean Anouilh, malgré ce que cela a peut-être de trop exclusif, a, sans doute, raison lorsqu'il écrit : « Quand on fera le compte, on » s'apercevra que seuls ceux qui ont » amusé les hommes, leur auront rendu » un véritable service sur cette terre » (*Ornifle*, acte I).

André Bernier.

Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles, Registre de la Matricule, n° 13.315.

Souvenirs personnels. — L. Renieu, *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, Paris, 1928, principalement p. 488-490, 920-921. — F. Servais, « Gustave Libeau est mort », dans *Le Soir*, 17 janvier 1957. — « Gustave Libeau comédien bruxellois », dans *Pourquoi Pas?*, trente-quatrième année, n° 1357, 1^er^ décembre 1944 (sur la couverture caricature de Libeau par J.-M. Canneel). — « Libion », dans *L'Organe des anciens militaires*, 1^er^ août 1910, p. 41-43.

LIBION (Gustave). Voir LIBEAU (Gustave).

LOUWERS (Octave-*Jacques-Joseph*), spécialiste belge des questions africaines, né à Andenne le 3 août

1878, décédé à Bruxelles le 23 octobre 1959.

Docteur en droit de l'Université de Liège en 1901, Octave Louwers entra aussitôt dans la magistrature congolaise à Boma d'abord, au Tanganyika ensuite mais, gravement atteint par la malaria, il dut mettre fin à cette carrière et s'installer à Bruxelles où il s'inscrivit au barreau. Il n'abandonnait pas le Congo pour autant, loin de là ! Dès 1904, il donna à l'Ecole Coloniale des cours de droit qu'il devait conserver jusqu'en 1923, et dès 1904 encore, il était nommé greffier (puis, plus tard, auditeur) du Conseil supérieur de l'Etat indépendant du Congo. A ce titre, il publia en 1905 une première mouture des *Lois en vigueur dans l'Etat Indépendant du Congo*, une œuvre qu'il allait poursuivre et compléter plus tard, et qu'on appellera les *Codes Louwers*. En 1908, il fut nommé secrétaire du Conseil Colonial, un organisme dont il allait devenir, en 1951, vice-président.

Volontaire de guerre en 1914, il fut détaché à l'arrière malgré ses protestations et, en juillet 1916, attaché au cabinet du ministre des Colonies Renkin : c'est là qu'il fit la connaissance de Pierre Orts et que, sous les ordres de ce dernier, il s'occupa particulièrement des tractations avec les Anglais à propos de la campagne dans l'Est-Africain allemand. Sa place était donc tout naturellement indiquée au sein de la délégation belge à Paris, en décembre 1918 : il y retrouva son ancien chef et collabora à la mise sur pied des accords Orts-Milner qui donnaient le Ruanda et l'Urundi à la Belgique et garantissaient ses relations économiques avec l'Océan Indien. Paul Hymans, qui l'avait distingué, lui offrit d'entrer au ministère des Affaires étrangères avec le grade de conseiller colonial. Il accepta (octobre 1919), mais en refusant le statut de fonctionnaire : il tenait à sa liberté, voulait garder son cabinet d'avocat et poursuivre ses autres activités — ce qui devait avoir pour conséquence que, jouissant d'indemnités mensuelles et non d'un traitement, il continuerait d'apporter ses services aux Affaires étrangères, bien au-delà de la limite d'âge, jusqu'à son décès. Les innombrables notes et études, signées de sa plume et conservées aux Archives du Département, attestent que pendant des dizaines d'années, il fut la cheville ouvrière et le lieu de passage obligé de toutes les tractations diplomatiques relatives au Congo et à l'Afrique en général. A un bref moment, l'on put croire que cette carrière administrative allait bifurquer : de novembre 1931 à juin 1932, il assuma les fonctions de chef de cabinet du ministre des Colonies Paul Crockaert et mit en œuvre la nouvelle politique indigène de son chef, mais, aussitôt après, il refusa le poste de gouverneur général du Congo qui lui était offert.

Parallèlement, Octave Louwers avait poursuivi son intense labeur juridique et scientifique : au Conseil colonial, au Conseil de Législation du Congo belge, à l'Institut colonial international dont il fut nommé secrétaire général en 1927, à l'Institut royal (puis Académie) des Sciences coloniales depuis 1928, où il allait devenir un président courtois, précis, admirable meneur de débats. Ses œuvres publiées, grandes et petites, comportent 87 titres. Quelques jours avant sa mort, ce grand travailleur allait recevoir, des mains du Roi Baudouin, la Grand-Croix de l'Ordre de Léopold II. Un destin miséricordieux lui évita de connaître les événements de 1960.

Jacques Willequet.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles. — N. Laude, « Octave Louwers (3 août 1878-23 octobre 1959) », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, nouvelle série, t. VI, 1960, p. 233-253, bibliographie des travaux d'Octave Louwers.

M

MASSON (Arthur), prénoms déclarés à l'état civil : *Etienne*-Arthur-*Joseph-Ghislain*, professeur et écrivain, né à Rièzes-lez-Chimay le 22 février 1896, mort à Namur le 28 juillet 1970.

Fils d'un douanier, il vécut une enfance mouvante en bordure de la frontière et habita successivement à Rièzes, Oignies, Heer-Agimont, Seloignes et Forges. Ces paysages le marqueront pour la vie et serviront de décor à la grande majorité de ses romans. Après ses humanités gréco-latines au collège épiscopal de Chimay, il s'inscrit à l'université de Louvain, où il sera particulièrement marqué par son maître Alphonse Bayot (voir la notice sur ce dernier rédigée par Omer Jodogne, dans *Biographie nationale*, volume XXXI, Bruxelles, 1961, col. 57-59). Licencié en philologie romane, en juillet 1921 — après avoir fait, en deux ans, le cycle de quatre années —, il conquiert le titre de docteur, l'année suivante, en soutenant une thèse sur *La modernité de La Bruyère*.

Professeur à l'athénée de Nivelles durant un quart de siècle, Arthur Masson arriva relativement tard à la littérature. Ce n'était pas un hasard, mais le résultat d'une décision préméditée et longuement mûrie. Très jeune, en effet, il s'était mis à écrire, tantôt en vers, tantôt en prose. Mais cette passion n'excluait pas lucidité et il avait modestement conclu que, pour aborder un genre littéraire tel que le roman, il ne suffisait pas d'être brûlé par une pure flamme intérieure, mais qu'il fallait aussi une riche expérience de la vie et une connaissance approfondie de la langue française aux multiples nuances ; deux atouts, pensait-il que l'on ne pouvait posséder à vingt-ans.

C'est à quarante-deux ans qu'il publia, en 1938, son premier livre : *Vie du bienheureux Toine Culot, obèse ardennais* ; titre qui, dès la seconde édition, serait simplifié en *Toine Culot, obèse ardennais*. L'originalité de ce roman provenait du fait que, au lieu de suivre les romanciers à la mode et de rivaliser avec des sous-Bourget, des sous-Prévost, des sous-Proust ou des sous-Mauriac, ce gai Wallon préféra suivre le conseil de Cyrano : « Ne pas grimper bien haut, » peut-être, mais tout seul ». C'est pourquoi choisissant un terrain absolument vierge, il se mit à décrire avec amour les quelques arpents de sa région natale, c'est-à dire la fine frange de terre belge sise en bordure de la frontière française entre Heer-Agimont et Chimay. C'est ainsi que, partant de son sol, il atteignit souvent l'universel par la profondeur de ses analyses.

Le livre se vendit d'abord lentement, malgré quelques articles élogieux (Fernand Desonay, dans *La Nation belge* ; Arsène Soreil, dans *Terre wallonne* ; Germaine Sneyers,

dans *Le Vingtième siècle*, etc.). Le roman ne connut vraiment le grand succès qu'à partir du moment où il fut reproduit en feuilleton dans *La Libre Belgique*. On dut rapidement procéder à une seconde édition.

Tout un peuple se reconnut en Toine Culot, roman qui apportait un peu d'air frais dans une société qui, insensiblement, se laissait asphyxier. L'auteur mettait en scène d'humbles villageois qui, sans courir bien loin, avaient trouvé, à portée de la main, une certaine forme de bonheur et même une certaine philosophie de la vie.

C'est durant les quatre années d'occupation allemande, sans doute, que ce livre (et sa suite *Toine, maïeur de Trignolles* publié peu de temps avant l'invasion) connut le succès le plus intense ; non pas le bref succès de mode ou de snobisme, mais un succès durable à base de sympathie profonde.

Quand la guerre, en effet, venait de bousculer tant de choses, disperser tant de familles, culbuter tant de principes, dissiper tant d'illusions, ce *Toine Culot* faisait l'effet d'un délicieux retour aux sources. Les lecteurs d'alors (jeunes ou vieux, intellectuels ou manuels) s'accrochaient naturellement à ce livre qui leur montrait ce qui demeurait intact dans le grand cataclysme. Au-delà du pays de Trignolles, c'était toute la terre wallonne et tout son peuple que l'auteur nous faisait aimer. Un Liégeois ou un Tournaisien, autant qu'un Nivellois ou un Bastognard, reconnaissaient leur terroir en découvrant *Toine Culot*. Arthur Masson reçut notamment de nombreuses lettres de prisonniers de guerre qui, d'un lointain baraquement pourri de Poméranie ou de Prusse orientale, envoyaient des mots de remerciement à l'auteur ; ils avouaient avoir été bouleversés en lisant ces romans qui leur avaient donné l'illusion de retrouver, presque charnellement, leur terre natale.

Toine Culot et *Toine, maïeur de Trignolles* devaient avoir plusieurs suites et, tout spécialement, *Toine dans la tourmente* (1946), l'un des plus vivants témoignages sur la guerre.

Ce roman nous ramenait à Trignolles en compagnie de personnages qui nous étaient familiers, et l'auteur les mettait aux prises avec des événements historiques que tous les lecteurs de l'époque venaient précisément de vivre.

Ces lecteurs, comparant leurs réactions d'hier à celles des héros de Masson, constataient l'exactitude de ces notations : tout ce que racontait le romancier, ils l'avaient effectivement *vu*.

On a écrit beaucoup de livres d'histoire relatifs à la seconde guerre mondiale en Belgique. Pourtant, — ô paradoxe ! — on en a peu publié qui soient aussi *vrais* que ce roman. Avec les héros massoniens, les Belges de l'époque repassaient par toutes les étapes qu'ils avaient parcourues : l'invasion de mai 1940, l'enthousiasme avec lequel on accueillit les soldats français, puis l'exode, les bombardements, les mitraillades, la consternation croissante à l'annonce des capitulations des armées hollandaises, puis belges et françaises, le retour au pays, l'étonnement devant la conduite extérieurement correcte de l'ennemi, puis les arrestations, les déportations, les restrictions et — enfin — l'heure étoilée de la délivrance.

C'est au moment où sortit de presse ce roman-là qu'Arthur Masson, souffrant des suites de son incarcération politique subie à la citadelle de Huy (au cours de l'hiver 1942-1943), prit prématurément sa retraite à cinquante ans. Renonçant à l'enseignement, à ses pompes et à ses potaches, il vint, dans les dernières semaines de 1946, s'installer aux bords de la Meuse namuroise dans la villa des Âcremonts qu'il venait d'acheter à Tailfer-Lustin.

C'est dans cet ermitage, bâti en pierres brunes du pays, qu'il vécut sans doute les plus belles années de sa vie, s'adonnant — selon son goût, les circonstances et les conditions atmosphériques — aux travaux de

jardinage (qui le rapprochaient matériellement et spirituellement du jardinier Toine Culot) et aux joies de la création romanesque. A partir de son arrivée à Tailfer et jusqu'à la fin de sa vie, il rédigera chaque année un nouveau livre. Sans doute eut-il tort de croire que, ayant lâché le professorat pour le roman, il devait nécessairement maintenir ce rythme.

Si l'on retrouve dans la plupart des autres livres d'Arthur Masson, les qualités de *Toine Culot* et le même fond de bonne humeur, de foi chrétienne, de charité, d'humour et d'émotion, on ne ressent plus, par contre, la grande joie de découvrir un genre nouveau.

Certains de ses amis lui avaient fait part gentiment de cette objection et l'exhortaient à voyager pour trouver de nouvelles terres d'inspiration. Modeste, il admettait le bien-fondé de ces remarques, mais, pour se justifier, il disait que ce genre continuait de plaire à un vaste public populaire qui, chaque année, attendait un livre du même ton. Il croyait n'avoir pas le droit de décevoir ce public. C'est au nom de cette fidélité à ces lecteurs modestes (qui lui rappelaient ses propres origines dont il était très fier) qu'il continua sur sa lancée et resta — volontairement — prisonnier d'une formule qu'il avait créée.

Si *Petite Ville*, est, dans son genre, un petit chef-d'œuvre, si le *Grand Gusse*, malgré quelques passages un peu caricaturaux, restitue admirablement l'atmosphère du pays natal, si *Barrettes et Casquettes* est un roman courageux, parce que l'auteur, catholique, osait dénoncer la médiocrité d'une partie du clergé, et si un *Homme pacifique* a le mérite de nous faire sortir, quelques chapitres durant, de la « Trignollitaine », pour nous transporter dans un Tyrol idyllique, on doit bien reconnaître, par contre, qu'*Elise en exil*, *Le Cantonnier opulent*, *Ulysse au volant* et quelques autres n'ont rien ajouté à sa gloire.

Après la mort de son épouse, le 8 novembre 1955, Arthur Masson quitta sa Thébaïde de Tailfer-Lustin et s'installa à Namur, au dernier étage d'un immeuble nouvellement construit en bordure de la Meuse tant aimée.

L'œuvre d'Arthur Masson :

a) Romans : *Toine Culot, obèse ardennais* (1938), traduit en néerlandais par C.-A. Stessens ; *La Farce des Oiseaux* (1939) ; *Toine, maïeur de Trignolles* (1940) ; *Thanasse et Casimir* (1942) ; *Toine dans la tourmente* (édité d'abord en deux volumes en 1946, puis réédité en un seul volume après la mort de l'auteur) ; *Le Grand Gusse* (deux volumes, 1949) ; *Contes de Pâques et de Noël*, 1950) ; *Cayauval, gai village* (deux volumes, 1951) ; *Petite Ville* (1952) ; *La Famille Binauche* (1953) ; *Le Cantonnier opulent* (1954) ; *Elise en exil* (1955) ; *Mon ami Constant* (1956) ; *Un Joyeux garçon* (1957) ; *Barrettes et Casquettes* (1958) ; *Les Folles Casquettes* (1959) ; *Ulysse au volant* (1960) ; *Bertine et mon oncle* (1961) ; *Prosper au paradis* (1962) ; *L'Hostellerie du Foyau* (1963) ; *Un Homme pacifique* (1964) ; *Toine, chef de tribu* (1965) ; *Toine retraité* (1966) ; *Un Gamin terrible* (1967) ; *Les hommes d'armes* (1968) ; *Le Colonel et l'Enfant* (1970), roman inachevé, présenté par Marcel Lobet.

b) Théâtre : *Le nouveau maît' d'école* (1949) ; *Le Tour de Trance à Trignolles* (1956) ; *La Grande Ducasse* (1969).

c) Livre scolaire : *Pour enrichir son vocabulaire* (1949).

Tous les livres précités, à l'exception du dernier (Editions Baude), ont été édités chez Vanderlinden, à Bruxelles.

André Dulière.

Souvenirs personnels. — M. Lobet, *Arthur Masson ou la richesse du cœur*, Bruxelles, Editions Vanderlinden, 1971 (*Figures de Wallonie éditées par l'Institut Jules Destrée pour la défense et l'illustration de la Wallonie*).

MATHIEU (Emile-*Louis-Victor*), compositeur, directeur du Conservatoire de Gand, né à Lille (France) le 18 octobre 1844 de parents belges, décédé à Gand le 22 août 1932.

Son père, Nicolas-Joseph Mathieu, né à Champlon, dans la province de Luxembourg le 23 janvier 1815 et qui normalement aurait dû faire carrière dans l'administration forestière pour y succéder à son père, bifurqua rapidement vers la musique et entra en 1838 dans les classes de chant du Conservatoire royal de Bruxelles.

Y remportant un premier prix, il fut engagé comme seconde basse au Théâtre de la Monnaie, puis, son premier engagement terminé, il se rendit à Lille et à Nantes.

La mère du jeune Emile, née Amélie-Thérèse Marin, le 29 janvier 1820 à Hal, était également cantatrice, diplômée du Conservatoire de Bruxelles.

A la suite des soubresauts révolutionnaires que connut la France en 1848, la famille Mathieu rentra en Belgique et Nicolas-Joseph Mathieu fut nommé pour la saison 1849-1850 directeur-concessionnaire du Théâtre royal d'Anvers (l'Opéra de langue française de la métropole jusqu'au début des années 30), et la concession lui fut renouvelée pour la saison suivante. Mais sa gestion fut apparemment peu heureuse, car l'histoire de cet opéra nous apprend qu'à partir du 21 avril 1851, la direction passa aux « Artistes Réunis », la gérance étant assurée par Bertéchè et Alphonse Lemaire.

D'autres directions ne furent pas plus heureuses, semble-t-il, puisqu'on voit encore par la suite et à plusieurs reprises apparaître « Les Artistes réunis » avec des gérants pris dans les rangs du personnel.

Nicolas-Joseph Mathieu put en 1852 se faire nommer, en même temps que sa femme, professeur de chant à l'Ecole de Musique de Louvain, ville où un oncle du jeune Emile, Lambert Mathieu, peintre de talent, était directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

C'est donc à Louvain qu'Emile Mathieu fit toutes ses études secondaires et ses parents, tout en lui donnant une solide instruction musicale, souhaitaient cependant le pousser vers l'université et la faculté de médecine.

Le malheur s'abattit sur la famille Mathieu. Le 19 juillet 1858, Emile perdit d'abord sa mère, puis deux ans plus tard son père.

Pour subsister le jeune homme donna des leçons de piano et bientôt il décida de se consacrer entièrement à la musique, s'inscrivant au Conservatoire de Bruxelles, y poursuivant des études de piano avec Auguste Dupont, étudiant l'harmonie avec Charles Bosselet, la fugue et le contrepoint avec François Fétis, études couronnées en 1861 par un premier prix d'harmonie et en 1863 par un premier prix de piano.

Dès lors, armé de ces deux distinctions majeures, sa carrière de musicien professionnel était assurée et, sa réputation de sérieux aidant, il fut nommé le 26 avril 1867 professeur de piano et d'harmonie à l'Ecole de Musique de Louvain.

En 1869, il obtint un second prix de Rome avec sa cantate *La dernière nuit de Faust* sur un poème de Gustave Lagye, un rappel de cette distinction lui échéant en 1871 avec la cantate *Torquato Tasso's Dood* (La mort de Torquato Tasso), le poème étant de l'écrivain flamand Jan Van Droogenbroeck.

Ayant obtenu en 1873 une bourse de voyage, Emile Mathieu se rendit à Paris où le Théâtre du Châtelet l'engagea comme chef d'orchestre de 1873 à 1875. Il composa pour ce théâtre une musique de scène pour *Cromwell*, drame de Victor Séjour.

Emile Mathieu revint en Belgique en 1875 comme chef de chant au Théâtre de la Monnaie et en 1876 épouse une veuve, Madame Le Clément de Saint-Marcq.

Sa carrière de musicien se poursuit sous d'heureux auspices et, le 8 février 1881, il est nommé directeur de l'Ecole de Musique de Louvain.

Celle-ci, actuellement Conservatoire de Louvain, voit rapidement le nombre de ses élèves s'accroître sous l'impulsion énergique du nouveau directeur et les classes de piano, de violon et de chant doivent être dédoublées, cependant que des classes d'alto et de musique de chambre sont créées, de même qu'une classe d'ensemble vocal, qui comptera bientôt 180 chanteurs, ce qui permet l'exécution de grandes œuvres musicales dans le cadre de l'école.

L'Académie royale de Belgique élit Mathieu correspondant de la Classe des Beaux-Arts le 7 janvier 1897 et membre le 10 janvier 1901.

On le trouve enfin, couronnement de sa carrière, directeur du Conservatoire royal de Gand le 18 octobre 1898, y succédant à Adolphe Samuel ; l'arrêté royal de nomination stipulait « qu'il donnera également le cours de » contrepoint et de fugue, un cours » d'esthétique et d'histoire de la mu» sique. »

L'historien du Conservatoire de Gand, Charles Bergmans, écrira : « Cette nomination fut unanimement » approuvée. Emile Mathieu fut un » musicien de grand mérite, doublé » d'un lettré délicat. Outre ses mérites » artistiques, il avait déjà donné des » preuves de ses capacités administra» tives à l'Ecole de Musique de Lou» vain, qu'il avait dirigée pendant » dix-sept ans ».

Emile Mathieu prit officiellement congé de son école de Louvain le 29 janvier 1899 au cours d'une grande manifestation musicale organisée au Théâtre de Bériot.

Plus de deux cents artistes, sous la direction de son successeur, Emile Dubois, exécutèrent certaines de ses œuvres, dont *Les Noces féodales*, déjà entendues à Bruxelles et un fragment du *Hoyoux*, poème lyrique et symphonique.

Son buste en bronze, œuvre de Gérard van der Linden-De Vigne, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, lui fut offert à cette occasion.

En mai 1899, Emile Mathieu est invité à diriger un concert de musique belge à Liverpool.

Veuf depuis quelques années, le compositeur épouse en 1914, en deuxièmes noces, Marie-Claire Bultiauw qui, sous le nom de Cécile Grey, fit une belle carrière de cantatrice et devint professeur de chant à Renaix et à Louvain.

Lors du vingt-cinquième anniversaire de sa nomination à la direction du Conservatoire de Gand, une manifestation de sympathie et d'hommage est organisée en son honneur.

A cette occasion, son ballet *Les fumeurs de Kiff*, qui avait été créé au Théâtre de la Monnaie le 15 avril 1876, et son opéra-comique *La Bernoise* sont représentés au Théâtre royal, l'opéra gantois, tandis qu'au Conservatoire, on exécute son *Quatuor* et son *Concerto pour violon*, transcrit par l'auteur pour violoncelle et joué par Henri Ceulemans.

Emile Mathieu resta directeur du Conservatoire de Gand jusqu'en 1924.

Il convient de citer les portraits que tracèrent de lui deux personnalités du monde des arts.

François Rasse, qui fut directeur du Conservatoire royal de Liège et pendant de longues années critique musical du *Soir*, le dépeint ainsi : « Un savant, un épicurien, un lettré » enthousiaste, un poète charmant, » homme d'une perpétuelle jeunesse, » d'une rare finesse de goût, insouciant » pour lui-même et soucieux pour les » autres, tenaillé d'un tel besoin de » comprendre, d'analyser, de raisonner, de savoir qu'on ne pouvait » s'empêcher, en admirant cette inal» térable verdeur et la vivacité de cet » esprit, de penser à quelque grand » homme du XVIIIe siècle ».

Henry Maubel de *La Jeune Belgique* écrivait de son côté : « Une » figure osseuse, cordée de muscles, » le front haut, la peau carminée d'un » afflux de sang, qu'allume un grésil» lement dans les yeux clairs, et ces » yeux reflètent l'homme d'un nervo» sisme actif, travailleur matinal, vi-

» vant sainement de soleil, nature » ardennaise du forestier de Champlon — son aïeul — affinée par une » génération d'artistes, dilatée de cœur » et de cerveau, force de science et de » vie profonde. L'avancement de la » lèvre inférieure lui fait un sourire » diabolique — d'un diable au fond » très doux — que Satan, le chef, » enverrait au paradis terrestre pour » expier ses mansuétudes ».

Charles van den Borren en parla en termes également élogieux.

Directeur du Conservatoire de Gand, Emile Mathieu fut incontestablement une belle figure du monde musical belge pendant sa longue carrière.

Il dirigea le Conservatoire pendant vingt-six ans, réorganisant l'établissement en profondeur, suivant personnellement et assidûment la marche des cours, s'intéressant aussi bien à la façon dont les professeurs les donnaient, qu'aux progrès des élèves.

Sous son directorat, de nombreux artistes de grand talent furent formés : Henry Gadeyne, Madame Laoureux, Rodolphe Soiron, Désiré Defaux, Jos. Van Roy, Ch. Hanssens, Robert Herberigs, Toussaint de Sutter, Madame De Groote-Busine, Henry D'Hoedt, d'autres encore. Pendant son directorat aussi les Concerts du Conservatoire, qu'il dirigeait lui-même, connurent un grand succès et pendant plusieurs années il sut les compléter par des auditions populaires.

Compositeur fécond, il était souvent l'auteur des textes qu'il mettait en musique, et le pianiste Arthur De Greef se plaisait à dire qu'il était un « délicieux poète-musicien ».

Œuvres d'Emile Mathieu :

1. *Œuvres scéniques, cantates, poèmes lyriques et symphoniques* : *L'Echange*, opéra-comique en un acte, inspiré de Voltaire, 1863 ; *La dernière nuit de Faust*, cantate, paroles de Gustave Lagye, 1869 ; *Le Songe de Colomb*, cantate, paroles de Clément Michaëls fils, 1871 ; *Te Deum*, 1872 ; *Torquato Tasso's dood*, cantate, paroles de Jan Van Droogenbroeck, 1873 ; *Bathyle*, opéra-comique, paroles d'Edouard Blau, 1893 ; *Noces féodales*, *Le Lac*, *Sous-Bois*, poèmes symphoniques, 1873 à 1875 ; Musique de Scène pour le drame de *Cromwell* de Victor Séjour, 1874-1875 ; *Fumeurs de Kiff*, ballet en trois tableaux, 1876 ; *Debout Peuple!*, cantate, 1876 ; *Georges Dandin*, opéra-comique en deux actes d'après Molière, libretto de Félix Coveliers, 1877 ; *La Bernoise*, opéra-comique en un acte, paroles de Lucien Solvay, 1880 ; *Le Hoyoux*, poème lyrique et symphonique, paroles du compositeur, 1882 ; *Freyhir*, poème lyrique et symphonique en trois parties, paroles du compositeur, 1884 ; *Richilde*, tragédie lyrique en quatre actes et dix tableaux, paroles du compositeur, 1888 ; *Le Sorbier*, poème lyrique et symphonique, paroles du compositeur, 1890 ; *Les Bois*, cantate, paroles de Marie Suttin, 1894 ; *L'Enfance de Roland*, opéra en trois actes et six tableaux, paroles du compositeur, 1895 ; *La reine Vashti*, opéra.

2. *Œuvres symphoniques et instrumentales* : *Quatuor* pour cordes, 1873 ; *Concerto* pour violon et orchestre, 1896 ; *Concerto* pour piano et orchestre.

3. *Chœurs pour voix d'hommes* : *Hymne au soleil*, paroles de Felix Bernard, 1891 ; *Soleils couchants*, poème de Victor Hugo, 1894 ; *L'Océan*, paroles du compositeur d'après Byron, 1895 ; *Matin* et *Eté*, paroles de Félix Bernard, 1899 ; *Le Terri*, paroles de Félix Bernard, 1899 ; *Hymne à Vénus*, texte latin de Lucrèce, 1900.

4. *Mélodies : Trois Ballades*, poème d'Henri Heine, 1870 ; *Six mélodies*, paroles d'André Van Hasselt, 1871 ; *Six Ballades*, poèmes de Goethe traduits en français par Jules Abrassart, 1873 ; *Six Ballades de Goethe*, traduction par Jules Abrassart (2e recueil), 1875 ; *Un chant de Noël*, 1891 ; *La Cigale*, paroles de Jules Abrassart, 1892 ; *Les Témoins du baiser*, paroles de Jules Abrassart, 1892, ainsi que plusieurs mélodies composées sur des textes néerlandais.

Nestor Remans et Raymond Pistel.

Souvenirs personnels de Raymond Platel. — Ch. Bergmans, *Le Conservatoire royal de Musique de Gand. Etude sur son histoire et son organisation*, Gand, 1901, p. 290-299, *passim*. — J. Verschueren, *Het vijf-en-zeventigjarig bestaan van het Koninklijk Conservatorium van Gent-Conservatoire royal de Gand, 75e anniversaire, 1835-1910, brochure commémorative*, s.l., [1911]. — *Mémorial du Centenaire du Conservatoire de Musique de Gand*. — L. Moeremans, *Biographie de la cantatrice Cécile Grey*. — A. de Gers, *Historique du Théâtre royal d'Anvers*, s.l.n.d. — L. Renieu, *Histoire des Théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, 2 vol., Paris, 1928. — J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, [1970].

MICHEL (Charles), libraire, relieur et imprimeur (1), né à Mons vers le milieu du XVIe siècle, y décédé entre 1635 et 1638.

Charles Michel ouvrit un commerce de librairie dès 1579 et y annexa un atelier de reliure. En 1580, par exemple, il fut chargé de relier plusieurs livres pour le compte de l'école dominicale. Après le départ, en 1585, de Roger Velpius qui avait introduit l'imprimerie dans la capitale du Hainaut, Mons resta pendant quelques mois sans imprimeur. Estimant que les besoins scientifiques et intellectuels de la ville requéraient l'existence d'une imprimerie, Charles Michel, qui avait sans doute appris la typographie chez Roger Velpius, adressa une requête dans ce sens au gouvernement. Il la fit appuyer par Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai. Ce prélat avait été chassé de sa ville métropolitaine par les Français et était venu s'installer à Mons où, du consentement du pape Grégoire XIII, il avait transféré le siège du diocèse. Celui-ci y resta jusqu'en 1595. Dans une lettre du 10 février 1586 adressée au Conseil privé, Louis de Berlaymont rapporta une attestation des échevins de Mons affirmant que Charles Michel était un « homme industrieux, de » bonne et honneste vie, bien famé » et hors soupçon d'heresie ». Des lettres patentes d'imprimeur lui furent accordées en date du 20 février 1586. Il semble que Charles Michel exerçait ce métier déjà auparavant, en même temps que Velpius, avant d'être imprimeur juré, Mons étant dotée exceptionnellement d'une seconde officine, dépendante de la première. En effet, des placards portant les dates de 1581 et 1582 étaient sortis « A Mons, de » l'Imprimerie de Charles Michel ». Le nouvel imprimeur ne possédait pas le capital suffisant pour s'établir. Il sollicita donc du magistrat une aide matérielle. Par résolution du conseil de ville du 12 mars 1586, un prêt de 300 livres tournois, remboursable par tiers en trois ans, lui fut consenti.

Charles Michel s'installa dans la rue des Clercs, où le 3 décembre 1583 il avait pris une maison en arrentement à Jean Le Noir, chapelier. Comme beaucoup d'autres, la profession d'imprimeur était localisée. Etablis d'abord dans la rue des Clercs qui conduisait au château des comtes, les imprimeurs débordèrent par la suite dans les rues voisines : les rues d'Havré et de Nimy, Grand-Place et, au XVIIIe siècle, rue de la Clef. Charles Michel occupa sa maison de la rue des Clercs, à l'enseigne du « Nom de Jésus », jusqu'en 1610. Le 15 décembre 1610, il prit en arrentement de Guillaume Lambert, brodeur, moyennant une somme de 457 livres 10 sous tournois de rente, une maison sise à front de la Grand-Place et donnant en partie rue du Miroir. Cette demeure portait l'enseigne du « Griffon d'argent », mais Michel y transporta la sienne propre. Les productions sorties de ses presses furent nombreuses. Le grand bailli de Hainaut et le magistrat de Mons lui confièrent l'impression des ordonnances et des placards. Un octroi royal du 12 décembre 1587 lui donna pouvoir d'imprimer tous édits, ordonnances et placards émanant de l'autorité dans la ville de Mons. De son côté, l'archevêque de Cambrai

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. XIV, Bruxelles, 1897, col. 803-804.

s'adressa à lui pour la publication des actes et décrets de l'administration diocésaine. Charles Michel publia aussi les œuvres d'écrivains montois tels Philippe Bosquier, François Buisseret et Jean Bosquet. De ce dernier auteur sortit des presses de Charles Michel en 1586 l'ouvrage intitulé *Elemens ou Institutions de la langue françoise* et, en 1587 *Fleurs morales et sentences préceptives*. La même année, il publia la relation et les statuts du concile provincial tenu à Mons en 1586 : *Concilium provinciale cameracense in oppido Montis Hannoniae habitum anno M.D. LXXXVI*. Cette édition se signale par la correction, la netteté et la beauté des caractères. En 1591, il publia l'oraison funèbre d'Emmanuel de Lalaing, grand bailli de Hainaut, prononcée en l'église Notre-Dame de Condé le 29 décembre 1590 par François Buisseret et, la même année une *Complainte sur le trespas du susdict seigneur Emanuel de Lalaing* par Jean du Maisny, abbé de Crespin. Toujours la même année, Charles Michel mit sous presse les lettres d'indulgences accordées par le pape Sixte VI pour la fête de sainte Waudru et, l'année suivante, il fit pour le compte de ce chapitre un tirage de quatre cents images représentant la patronne de Mons. En 1594, Charles Michel imprima les *Chartes et coustumes locales de la ville de Binch* aux frais de l'administration communale et, en 1598, les *Loix, chartes et coustumes du pays et conté de Haynault*.

La même année sortirent de ses presses les *Loix, chartes et coustumes du chef-lieu de la ville de Mons et des villes resortissantes audict chef-lieu*. Charles Michel publia encore de nombreux autres ouvrages et, à l'heure actuelle, environ cent vingt de ses impressions ont pu être répertoriées. Il renonça à l'exercice de sa profession en 1627. Les profits de son négoce lui avaient permis d'acquérir, outre les biens qu'il possédait déjà, un jardin rue du Mont-Escouvet et les brasseries au « Verd Bocquet », rue des Orphelins. Nous savons qu'il vivait encore en 1635 mais était décédé en 1638.

Vers 1585, Charles Michel épousa Françoise de le Tenre dont il eut trois enfants. Devenu veuf, il se remaria le 23 novembre 1608 à Jeanne Cryet dont il eut quatre enfants.

Robert Wellens.

Archives générales du Royaume à Bruxelles, Conseil privé espagnol, carton n° 1276(2). — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 153-198. — L. Devillers, « Supplément à la bibliographie montoise », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3e série, t. III, 1867-1868, p. 386-389. — E. Matthieu, « Sur le coût des impressions montoises au XVIe et au XVIIe siècle », dans *Bulletins des Séances du Cercle Archéologique de Mons*, 5e série, 4e bulletin, 1889, p. 138-139. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, Enghien, 1903, p. 156. — P. Verheyden, « Drukkersoctrooien in do 16e eeuw », dans *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, t. VIII, 1910, p. 273. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 11-17 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 35). — A. Vincent, *La typographie en Belgique (sauf Anvers) au XVIe siècle*, Bruxelles, 1926, p. 36. — Chr. Piérard et P. Ruelle, *Les premiers livres imprimés à Mons*, Mons, 1966, p. 55-57 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 45). — E. Cockx-Indestege et G. Glorieux, *Belgica Typographica, 1541-1600*, t. Ier, *Bibliotheca Regia Bruxellensis*, Nieuwkoop, 1968, p. 587. — A. Rouzet, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs belges des XVe et XVIe siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle*, Nieuwkoop, 1975, p. 148. — A. Rouzet, *Imprimeurs du seizième siècle dans nos provinces*, Catalogue d'exposition, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert Ier, 1975, p. 100.

MOLITOR (Lambert - *Nicolas-Jules*), fonctionnaire au Ministère belge des Finances, administrateur général des Douanes de la Perse, né à Erezée le 14 octobre 1875, décédé à Bruxelles le 9 juillet 1959.

Lambert Molitor était parent, par son père de Jules Lejeune, et par sa

mère de Godefroid Kurth. Fils d'un fonctionnaire de l'administration du cadastre, Lambert Molitor entreprend à Marche-en-Famenne des études secondaires qu'il termine à l'Athénée royal d'Arlon.

Suivant l'exemple paternel, il entre en 1894 à l'administration du cadastre, d'où il passe à celle des douanes en 1899.

Depuis 1898, à la demande du gouvernement persan, une petite équipe de fonctionnaires belges travaillait en Perse à la réforme des administrations de ce pays. Tenté par l'aventure que représentait à l'époque un voyage au Moyen-Orient, et poussé par une curiosité d'esprit dont il fera plus tard la preuve quotidienne, Lambert Molitor s'engage pour la Perse en 1901 et débarque en janvier 1902 à Bushihr, sur le Golfe persique, où il occupera les fonctions d'inspecteur des douanes du Golfe jusqu'en mars 1904. Là, sous un climat éprouvant, il apprend à connaître la Perse et fait l'expérience, parfois difficile, des relations avec ses habitants : petits potentats locaux, marchands, fonctionnaires subalternes souvent peu désireux de voir des étrangers intervenir dans leurs affaires. Nommé ensuite dans la province orientale du Sistan, à la frontière afghane, Lambert Molitor quitte Bushihr pour Nasratabad (aujourd'hui Zabol) où il va mettre en application, avec infiniment de tact et de discernement, les enseignements des deux années passées au Golfe persique. Dès le printemps 1905 il a en outre l'occasion de montrer qu'il veut et sait prendre des responsabilités en dehors des limites strictes de son travail journalier. Une épidémie de peste se déclare au Sistan et Lambert Molitor prend en mains l'organisation de la lutte contre le fléau. Malgré des oppositions locales très violentes, il organise un cordon sanitaire autour des villages contaminés, met sur pied un hôpital de fortune et des séances de vaccination. Son action, si elle rencontre l'hostilité de certaines autorités locales rétrogrades, est louée officiellement par le gouvernement persan. En octobre 1906, Lambert Molitor est nommé à l'administration centrale à Téhéran. Il y vivra les moments difficiles de la révolution de 1906 et de la destitution, exigée par le parti constitutionnaliste, de Joseph Naus, fonctionnaire belge qui dirigeait depuis 1899 l'administration persane des douanes et qui portait le titre de ministre des douanes et des postes de Perse depuis 1903. Parmi les tâches qui l'attendent à Téhéran figure l'établissement d'un début de cadastre destiné à servir de base à une réforme projetée de l'impôt foncier.

Promu en 1908 directeur provincial, il part pour Kermanshah où, pendant cinq ans, il dirigera les douanes du Kurdistan. Là encore, Lambert Molitor devra faire preuve de patience, de tact et de prudence car cette province est le théâtre de révoltes périodiques menées par Salar ed Dowleh, un oncle du Shah, ambitieux et remuant qui, à plusieurs reprises, tentera de mettre la main sur les recettes des douanes. Lambert Molitor passera à Tauris (Tabriz) les quatre années de la première guerre mondiale. Non content d'y diriger les importantes administrations de la province de l'Azerbaidjan, il devra faire face, avec quelques-uns de ses collègues belges, à de nombreuses difficultés découlant de la situation militaire dans le Nord de la Perse. Cette région est, en effet, le théâtre de combats entre Russes et Turcs ; il faut assurer la sécurité des membres de la colonie belge et également organiser des services de ravitaillement pour tenter d'enrayer la famine qui s'abat sur l'Azerbaidjan en 1917. Devant l'avance des Turcs en 1918, Lambert Molitor quitte Tauris avec sa famille et les membres de la colonie européenne de cette ville.

Attaché à l'administration centrale à Téhéran il se voit bientôt, en raison du succès de son action à Tauris, chargé de la direction de l'alimentation et du ravitaillement de la capitale de la Perse.

Il est nommé administrateur général des douanes de la Perse en 1920, année pendant laquelle il gère en outre l'administration des postes tout en continuant à s'occuper des services d'alimentation.

Pendant huit années encore, Lambert Molitor dirigera l'ensemble des services de douane de la Perse. En 1928 il quitte ce pays pour rentrer définitivement en Belgique, où il reprend, en 1931, du service dans l'administration du cadastre à Bruxelles.

De 1901 à 1928 Lambert Molitor a donc passé la plus grande partie de sa vie professionnelle en Perse. Il y a fait une carrière exemplaire qui l'a mené du poste d'inspecteur des douanes de Bushihr à celui d'administrateur général à Téhéran. Non content d'exercer ses fonctions avec ardeur et compétence, il s'est révélé un observateur avisé et ses très nombreuses notes manuscrites sont extrêmement précieuses pour l'historien qui se penche sur l'histoire de la Perse, dans le premier quart du vingtième siècle. Manifestant un vif intérêt pour le pays et ses habitants il a constamment cherché à mieux les connaître et à les comprendre. Il a même rédigé une étude sur les pêcheries de perles et de nacre dans le Golfe persique, dont une copie dactylographiée figure dans les archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles.

Parmi les très nombreux fonctionnaires belges ayant travaillé en Perse, il est l'un des rares à avoir été loué sans restrictions par les auteurs persans qui ont étudié l'action des étrangers dans les administrations persanes.

Annette Destrée.

Papiers André Molitor, à Bruxelles. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, Dossiers n° 2890, I (Perse. Divers); 2981, I à III (Fonctionnaires belges en Perse, Douanes); 2981, IV à VII (Fonctionnaires belges en Perse. Finances); 10.637 (Fonctionnaires belges en Perse. Finances. Douanes); 10.640 (Perse. Fonctionnaires belges. Travaux publics).

A.A. Siassi, *La Perse au contact de l'Occident*, Paris, 1931.

MONE (Jean), ou MONET, sculpteur (1), né à Metz vers 1485-1490 (?), décédé en 1549 (?).

Les recherches du XX^e^ siècle, et particulièrement de ces trente dernières années, ont révélé de nombreux documents biographiques se rapportant à cet artiste mais fort peu confirment ou infirment les attributions d'œuvres que l'on peut faire sur base stylistique.

Mone exécuta en 1512-1513 quatre statues de pierre pour la cathédrale d'Aix-en-Provence. On n'en a plus de traces aujourd'hui. Des documents ultérieurs attestent la présence de Jean Mone à Barcelone de 1516 à 1519. Il y sculpta d'abord des statues de bois pour le retable de Santa Maria de la Merced. Cette commande de la corporation des orfèvres a disparu de même que celle que les administrateurs de l'hôpital de la Sainte-Croix passèrent conjointement à Jean Mone et à Bartholomé Ordoñez, en 1517. La collaboration de Mone et d'Ordoñez, un des plus grands artistes de la Renaissance espagnole, se poursuivit jusqu'en octobre 1519, date à laquelle le sculpteur lorrain fut très largement payé pour la part qu'il prit dans les travaux des stalles en bois et du trascoro en marbre de la cathédrale de Barcelone dont Ordoñez avait été chargé. Une étroite parenté existe entre ces œuvres et celles que créera plus tard Mone aux Pays-Bas. D. Roggen a insisté sur ces similitudes et s'est également demandé si le sculpteur lorrain n'aurait pas déjà fait partie de l'atelier d'Ordoñez à Naples, après son séjour à Aix-en-Provence. Ainsi s'expliquerait notamment que Dürer, rencontrant Mone à Anvers où

(1) Ce texte revoit l'article paru dans la *Biographie nationale*, t. XV, Bruxelles, 1899, col. 100-102.

il fit son portrait en 1521, nota dans son journal de voyage que le bon tailleur de marbre, « Maître Jean », avait étudié en « Welschland », ce qui a généralement été interprété comme l'Italie.

On peut également noter que le tombeau de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle réalisé par Ordoñez la dernière année de sa vie, entre 1519 et 1520, pour la chapelle royale de Grenade, semble avoir aussi influencé Mone, entre autres lorsqu'il sculpta les médaillons du retable de Hal. On ignore quels furent ses contacts avec l'atelier espagnol après octobre 1519.

Charles Quint, qui résidait à Barcelone pour la réunion du Chapitre de l'ordre de la Toison d'or quand Mone y travaillait, apprécia probablement dans cette ville les talents du sculpteur. On retrouve, en effet, ce dernier à Anvers en 1521 ; le Souverain le convoque à Bruxelles en 1522 et, dès 1524, Mone porte le titre d' « artiste de l'empereur ». Pour qu'il abandonne Anvers et se fixe à Malines, cette ville l'aide à acheter une maison et lui versera une pension jusqu'en 1549, date présumée de sa mort.

Si, en 1524, Jean Mone avait déjà « plusieurs grosses pièces d'ouvraiges en main », son œuvre nous échappe aujourd'hui presque totalement. Il ne reste rien de la décoration qu'il exécuta au château de Hoogstraten en 1528 et 1529 et il est impossible de juger de la part exacte de son intervention, en 1528, dans le plan de Blondeel pour la cheminée du Franc de Bruges.

En 1529, une lettre des exécuteurs testamentaires de Guillaume de Croy, archevêque de Tolède, évoque le splendide et somptueux mausolée qui vient d'être érigé pour le jeune prélat décédé à Worms en 1521. Le nom du sculpteur n'est pas mentionné mais parmi toutes les attributions qui ont été faites à Mone celle de ce tombeau pariétal en albâtre est la plus généralement admise à cause de la qualité de l'œuvre, de son style et de maints détails d'exécution. Les liens d'amitié qui unissaient Charles Quint et la famille de Croy ont peut-être favorisé le choix de l'artiste de l'empereur. Le monument a été créé pour l'église des Célestins à Heverlee ; il a souffert des déprédations iconoclastes, mais surtout du fait des révolutionnaires qui dévastèrent le couvent en 1792 et 1796. Depuis 1845 il se trouve, restauré, dans l'église du couvent des Capucins à Enghien. S'inspirant des tombeaux créés par Andrea Sansovino, et surtout de celui d'Ascanio Sforza à Sta Maria del Popolo de Rome, le sculpteur a conçu une architecture à deux étages et couronnement dans le plus pur esprit de la Renaissance italienne. Une gravure de la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus (1662) nous en a gardé l'aspect pré-Révolution. L'ensemble devait culminer en un envol du Christ entouré d'anges. Depuis le XIX^e^ siècle, le gisant et le relief situé sous l'arc en anse de panier sont peints en grisaille (les Vertus théologales y ont remplacé la Vierge), trois statues ont été refaites, mais les figures en ronde-bosse des saints Jérome, Augustin et Ambroise, les éléments de sculpture architectonique et ornementale sont d'une qualité qui dénote un artiste en pleine possession de ses moyens, aux formes amples et sereines pour les statues, au graphisme nerveux et élégant, surtout pour les grotesques, encore exceptionnels à cette époque dans nos régions.

En 1533, Jean Mone signe le retable en albâtre rehaussé d'or du maître autel de Saint-Martin de Hal (actuellement dans la chapelle de Trazegnies). La partie inférieure de cet édicule se compose de trois registres disposés en gradins. Les registres du dessous sont rythmés par les tondi des sept sacrements ; le troisième étage est formé d'une travée unique, une niche y abrite la statue de saint Martin. Les huit figures assises des pères de l'Eglise occidentale et des évangélistes amortissent les décrochements. Le vocabulaire ornemental, le style des figures et la manière dont sont

composés les tondi rappellent les créations d'Ordoñez et ses œuvres de collaboration avec Mone. La partie supérieure, formée de deux *tempietti* superposés, est un tabernacle que domine le Pélican eucharistique. On s'est parfois demandé si cette superstructure, qui prend possession de l'espace et rompt avec le plan du retable proprement dit, ne serait pas un ajout ultérieur; on l'a d'ailleurs détaché au XIXe siècle. Il faut néanmoins remarquer que l'entablement courbe de la niche du Saint-Martin marque une transition vers le plan circulaire.

En 1536, les exécuteurs testamentaires de Philippe le Beau commandent à Jean Mone un retable d'autel pour la chapelle du Palais de Bruxelles. En 1537, ce « riche retable » est amené de Malines en seize coffres et payé au sculpteur, mais en 1538 « une très riche retable d'autel plus » que celle cy-devant ... garnie toute » de pierres précieuses si comme de » jaspes, marbres et autres fines » pierres... » lui est demandée en remplacement de la première « non suf- » fisante, ni assez bonne, ni riche pour » le grand autel de la dite chapelle ». Le nouvel ensemble est livré en 1541. Paul Saintenoy a montré qu'il devait s'agir du retable de la Passion conservé depuis le XIXe siècle dans la chapelle Maes de Saint-Michel, à Bruxelles. Des reliefs en albâtre s'y inscrivent dans une architecture en marbres veinés de rose composée comme une façade d'église Renaissance. Si cette œuvre remarquable est de Mone, elle témoigne de son évolution vers un style plus pictural; le sculpteur y maîtrise tous les acquis du Quattrocento, ses arrière-plans de paysages et d'architectures, pour lesquels il travaille l'albâtre en *schiacciato*, rappellent l'atmosphère de rêve des lointains d'un Donatello ou d'un Desiderio da Settianano.

Le comte J. de Borchgrave d'Altena était de ceux qui rejettent l'attribution de ces reliefs à Jean Mone et qui situent leur création après 1580.

On ignore ce qu'est devenu le premier retable. Il existe au moins quatre versions en albâtre de la Mise au tombeau de l'ensemble bruxellois. J. Duverger a supposé que l'exemplaire fragmentaire conservé au Rijksmuseum du Catharijne convent d'Utrecht (inv. 694) pouvait avoir appartenu au retable refusé. Le fait de retrouver le groupe de l'avant-plan sur un relief fort usé du même musée (B.M.H. 568) et, surtout, l'ensemble de la scène, à peine modifié, dans un petit retable des Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles (cat. 756) atteste, en tout cas, le succès de cette composition diffusée vraisemblablement par une gravure.

Parmi les attributions qui ont été faites à Jean Mone, il convient de réserver une place spéciale aux très beaux mausolées d'Antoine de Lalaing (†1540) et d'Isabeau de Culembourg, son épouse (†1555), à Sainte-Catherine de Hoogstraten, et de Maximilien de Hornes (†1542) à Saint-Rémy de Braine-le-Château. Celui de Charles de Lalaing (†1525), au musée de Douai, bien que de même type iconographique, semble plus éloigné de son style.

En 1539, Mone entre en possession de la Seigneurie de Lutange, près de Thionville. Cet héritage important lui était disputé depuis 1536; Charles Quint lui-même en arbitra le sort. Par les sentences du Grand Conseil de Malines, on apprend que Mone était « artiste et varlet de chambre de l'empereur » et que celui-ci lui attribuait la Seigneurie en rémunération de plusieurs services « par lui » faits en Espaignes et ailleurs ». La médaille de la collection de Munter, portrait ou autoportrait de Jean Mone, pourrait dater de cette époque.

Jean Mone n'était pas le seul sculpteur et ornemaniste italianisant des Pays-Bas dans la première moitié du XVIe siècle. Comme l'ont souligné les recherches de Jozef Duverger et de ses collaborateurs, à côté de son nom il faut inscrire ceux des Guyot de Beaugrant (son élève présumé),

Lancelot Blondeel, Michel Scherrier, Jean de Heere, etc. Il n'en reste pas moins qu'il fut, par ses fonctions mêmes, le plus fameux ; ses contemporains le considéraient comme « le » seul de son art en tous les pays de » par deça » et, surtout, les œuvres qu'il a laissées révèlent une compréhension et une assimilation parfaites des formes Renaissance ; elles allient de façon tout à fait remarquable (et rare à l'époque) la rigueur des structures et du vocabulaire ornemental à une grande sensibilité plastique.

Lydie Hadermann-Misguich.

A. Pinchart, « Annotations, Les Historiens de la Peinture flamande aux XV^e^ et XVI^e^ siècles », dans J.A. Crowe et G.B. Cavalcaselle, *Les anciens peintres flamands, leur vie et leurs œuvres*, Bruxelles, Heussner, 1862, p. CCCXII-CCCXV. — *Idem*, dans *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, III, 1881, p. 236-238. — J. Destrée, « Jean Mone », dans *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, 1908, p. 46-47, 63-64. — V. De Munter, « La médaille de Jehan Mone », dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, 1922, p. 193-195. — E. Hensler, « Die Grabdenkmäler von Jean Mone », dans *Belgische Kunstdenkmäler*, édité par P. Clemen, Bd II. Munich, F. Bruckmann, 1923, p. 91-112. — E. Hensler, « Mone », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Leipzig, W. Engelmann, Bd XXV, 1931, p. 59-60. — P. Saintenoy, *Le statuaire Jan Mone, Jehan Money, maître-artiste de Charles Quint, sa vie, ses œuvres*, Bruxelles-Paris, Librairie nationale d'Art et d'Histoire, 1931 (également dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux Arts*, II, 1928). — D. Roggen, « De Beeldhouwer Jan Mone », dans *De Kunst der Nederlanden*, jaargang I, 1931, p. 372-384, 413-425. — D. Roggen, « Guyot de Beaugrant en Jan Mone », dans *Gentse Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, d. VIII, 1942, p. 213-214. — J. de Borchgrave d'Altena, « Notes pour servir à l'Inventaire des œuvres d'art du Brabant (arrondissement de Bruxelles) », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 47, 1947, p. 34-35. — D. Roggen, « Jehan Mone, artiste de l'empereur », dans *Gentse Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, d. XIV, 1953, p. 207-247. — J. Duverger, M.J. Onghena et P.K. Van Daalen, « Nieuwe gegevens aangaande XVIde eeuwse beeldhouwers in Brabant en Vlaanderen », dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België (Klasse der Schone Kunsten)*, d. XV, 1953, 2, 95 p. — L. Hoffmans, *Le mausolée de Guillaume de Croy, cardinal archevêque de Tolède*, Enghien, Eglise des Pères Capucins, 1960. — I. Vandevivere, C. Périer-d'Ieteren, *Belgique Renaissante*, Bruxelles, Vokaer 1973, p. 27-30, 62-63, 72-74, 85, 88-90 + pll. — Ch. Derveaux-Van Ussel, « Retable de la Passion », dans *La Cathédrale Saint-Michel, Trésors d'Art et d'Histoire*, 8 août-15 octobre 1975, Cat. n° 104.

MONET (Jean). Voir MONE (Jean).

MOOR (Jean De). Voir DEMOOR (Jean).

MORVAN (Abel). Voir SEVERIN (Fernand).

N

NAUS (Joseph-*Henri-Louis-Mathieu*), fonctionnaire au Ministère belge des Finances, ministre des douanes et des postes de Perse, né à Elderen (Tongres) le 30 mars 1849, décédé à Bruxelles le 16 juillet 1920.

Après avoir terminé ses humanités à Audenarde, Joseph Naus entre très tôt à l'administration des douanes. Envoyé en poste à Hasselt, puis à Anvers, il poursuivit à Bruxelles, à l'administration centrale, une carrière exemplaire qui le mena, en 1896, au grade de sous-directeur à l'administration des douanes.

En 1898, le gouvernement persan cherchant à engager des fonctionnaires belges pour réorganiser certaines administrations en Perse, Joseph Naus est désigné par son ministre et accepte de partir en même temps que deux autres fonctionnaires MM. Priem et Theunis. Leur mission sera de créer en Perse une administration moderne des postes et des douanes. La première tâche de Joseph Naus est de rédiger un rapport général sur l'état des administrations qu'il est appelé à remettre sur pied et de proposer des réformes adéquates. Le grand Vizir de Perse, frappé par la compétence et la connaissance que Naus acquiert très rapidement de la situation administrative de la Perse, incite le Shah à lui faire confiance pour la réorganisation de toutes les douanes du royaume. Parallèlement à ces activités déjà importantes, Joseph Naus se voit bientôt appelé, de plus en plus fréquemment, à en exercer d'autres : négociation d'un emprunt en Russie (1900), conclusion d'un accord de commerce avec ce pays (février 1902), avec l'Angleterre (mars 1903), négociations frontalières avec l'Empire ottoman (juillet 1902), création d'une Trésorerie générale appelée « Caisse impériale » (1904).

Nommé depuis le 29 novembre 1901 ministre d'Etat, et en octobre 1903 ministre des douanes et des postes, Naus se trouve, au début de l'année 1904, au faîte de sa puissance en Perse et son influence sur les milieux dirigeants est extrême.

Pour appliquer ses réformes, qui doivent aboutir à la constitution d'administrations persanes modernes, sur le modèle européen, il a fait venir de Belgique, depuis 1899, une quarantaine de fonctionnaires qu'il a répartis dans les principaux postes-frontières du pays.

Le résultat de leur activité démontre à la fois la compétence de leur chef et la conscience professionnelle de ses employés. Les recettes des douanes persanes accusent des augmentations spectaculaires : + 40 % en 1900, + 21 % en 1901, + 17 % en 1902, + 4 % en 1903, + 46 % en 1904. Le mouvement du commerce extérieur de la Perse, malgré un ralentissement momentané dû à la guerre russo-japonaise, est lui aussi en augmentation.

Cependant, malgré ces résultats évidents de leur activité, les fonctionnaires belges, et surtout leur chef, n'échappent pas à certaines critiques qui proviennent essentiellement des milieux persans qui seront bientôt à l'origine de la révolution constitutionnelle de 1905-1906.

On reproche au ministre des douanes de faire le jeu de la Russie et de favoriser cette puissance chaque fois que l'occasion s'en présente. Les conditions très dures, dans lesquelles a été négocié par Joseph Naus l'accord commercial russo-persan, et les résultats, jugés défavorables à la Perse, de ces négociations, accréditent, auprès de certains milieux libéraux, la thèse de la russophilie inconditionnelle des fonctionnaires belges. Les milieux nationalistes de Téhéran et de Tauris voient en outre d'un mauvais œil que l'on ait fait ministre un étranger, et bientôt des campagnes de presse font écho à ce mécontentement.

Au moment où le gouvernement du Shah est aux prises avec les premiers remous de la révolution, les attaques contre Naus et certains de ses adjoints s'amplifient et le renvoi du chef de l'administration belge sera une des premières revendications des dirigeants constitutionnalistes victorieux,

Soutenus par le Shah, mais violemment pris à partie par le premier parlement de Perse, ouvert solennellement en 1906, Joseph Naus et son principal adjoint, Jérôme Priem, sont finalement démis de leurs fonctions le 10 février 1907.

Joseph Naus quitte la Perse au mois de juin et rentre en Belgique où il décide de ne pas reprendre de service dans l'administration. Avant de quitter la Perse il adresse au grand Vizir un rapport sur son activité dans le pays depuis 1898. Il y dresse un bilan très positif de l'action des fonctionnaires belges et de fait, même si on doit regretter leur ingérence dans certains domaines de la politique persane, il faut constater que, sur le plan technique leur action fut largement bénéfique. Plusieurs administrations persanes doivent encore à Naus leur organisation actuelle. C'est très brillamment, et avec des résultats spectaculaires, qu'il a mené la réforme des services qui lui étaient confiés. Le remplacement du système des fermages par celui des régies, l'application stricte des tarifs, la perception correcte des droits, le bon fonctionnement des postes de douane, sont à mettre à son actif, de même que l'amélioration des services postaux, sous sa direction.

Après lui, les fonctionnaires belges de son équipe, renforcés par de nouveaux engagés, poursuivront jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale un patient travail d'organisation et de modernisation des administrations persanes.

Annette Destrée.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, dossiers n° 2980 (Perse. Emigration. Dossier général), 2981, I à III (Fonctionnaires belges en Perse. Douanes), 2981, IV à VII (Fonctionnaires belges en Perse. Finances), 10.636 (Perse. Fonctionnaires des douanes), 10.637 (Fonctionnaires belges en Perse. Finances. Douanes), 10.639 (Fonctionnaires belges en Perse. Postes), Presse 171. Dossiers personnels n° 139 (Paul de Groote) et 323 (Marc 't Serstevens). — Public Record Office à Londres, Archives du Foreign Office; dossiers n° F.O.60/653, F.O.248/898, F.O.60/655, F.O.60/665, F.O.60/637, F.O.60/640, F.O.60/608, F.O.60/609. — Archives du Ministère français des Affaires étrangères, à Paris, dossiers n° Q.O.NS I, Q.O.NS 2. — Papiers André Molitor, à Bruxelles. — Papiers Halla-Naus, à Bruxelles.

Aitchinson, C-U, *A collection of treaties, engagments and sanads relating to India and neighbouring countries*, t. XIII, Calcutta, 1933. — A. Bricteux, *Au pays du lion et du soleil*, Bruxelles, 1908. — M.L. Entner, *Russo-persian commercial relations 1828-1914*, Fall, 1965 (*University of Florida monographs. Social Sciences*, n° 28). — R.L. Greaves, « British policy in Persia, 1892-1903 », dans *Bulletin of the School of Oriental and African studies*, t. XXVIII, I, 1965, p. 34-60; XXVIII, II, 1965, p. 284-307. — F. Kazemzadeh, *Russia and Britain in Persia 1964-1914.*

A study in imperialism, New-Haven et London, 1968. — H. Naficy, *L'impôt et la vie économique et sociale en Perse*, Paris, 1924. — A.A. Siassi, *La Perse au contact de l'Occident*, Paris, 1931. — K. Tabrizi, *Tarikh-e mashrutеye Iran* (*Histoire de la constitution de l'Iran*), Téhéran, 1349, en persan.

NOBILI (Nicolas de), conseiller-maître de la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat, né à Lucques (Italie) le 27 septembre 1706, décédé en ce lieu le 29 janvier 1784.

Fils de Charles de Nobili et d'Eléonore Sardi, Nicolas de Nobili appartient à une grande et nombreuse famille patricienne lucquoise. Du côté maternel, une branche de la famille Sardi créa une banque à Amsterdam. Jeune encore, Nicolas de Nobili séjourna dans les Provinces-Unies, vraisemblablement parmi ses parents.

La banque Sardi effectuait diverses opérations financières pour le compte du gouvernement autrichien tant à Vienne qu'à Bruxelles.

En 1744, Nicolas de Nobili demanda à l'Impératrice un poste au Conseil des Finances et des lettres de naturalité afin de se fixer dans les Pays-Bas autrichiens. Satisfaite des services rendus par ce financier, Marie-Thérèse lui fit accorder les lettres de naturalité (Vienne, 20 janvier 1745) et le gouvernement lui conféra un poste de conseiller-maître à la Chambre des Comptes (lettres patentes du 27 avril 1745), fonction pour laquelle il n'obtint que les demi-gages. On lui accorda la jouissance des pleins gages, c'est-à-dire 3.000 livres de 40 gros par an, par un acte daté du 23 novembre 1752.

Nicolas de Nobili avait épousé le 23 octobre 1744 Marie-Louise Bernardine, fille de Charles-Philippe de Patin, président du Conseil de Flandre. De cette union, sont issus plusieurs enfants, dont : Charles-Marie, baptisé le 14 août 1745 ; Nicolas, le 22 juillet 1746 ; Marie-Anne, le 9 octobre 1748 — en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles —; Thérèse, le 11 novembre 1750 ; Charlotte-Jeanne, le 28 décembre 1751 ; Hippolyte-Bernard, le 29 mai 1753 ; Charles-Philippe, le 6 avril 1755, dont le parrain fut le duc Charles-Marie-Raymond d'Arenberg ; Joseph, le 23 octobre 1756, dont la marraine fut la femme du ministre plénipotentiaire, Charles de Cobenzl ; César-Benoît-Jean, le 27 août 1758 ; Antoine, le 14 juin 1760 — en l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles —. L'épouse de Nicolas de Nobili mourut en couches, à Bruxelles, le 7 août 1762. Parmi les descendants de Nicolas de Nobili, son fils Nicolas devint chanoine de la cathédrale de Tournai (1771). Les autres descendants mâles accomplirent des carrières militaires ou ecclésiastiques, à l'exception du fils aîné.

A Bruxelles, on utilisa surtout les compétences financières de Nicolas de Nobili qui, par ses relations et correspondants en Hollande, veilla au succès des loteries organisées par le gouvernement. Courtisan familier des ministres plénipotentiaires (Botta-Adorno, puis Cobenzl), il s'intégra au milieu des gens d'affaires des Pays-Bas autrichiens (Veuve Nettine, James Dormer, etc.). Il effectua plusieurs voyages à La Haye, où il gagna la sympathie de l'ambassadeur autrichien, le baron de Reichsach, et à Amsterdam à la recherche de souscripteurs aux loteries. Il accomplit ces missions avec succès mais sa probité fut mise en doute au Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne. Aucune accusation précise ne put cependant l'atteindre.

Nicolas de Nobili jouissait de la protection du ministre plénipotentiaire de Cobenzl qui utilisa les compétences du financier en diverses matières fiscales et affaires de gestion d'entreprises favorisées par le gouvernement. Il reçut le 15 juin 1757 des lettres patentes de conseiller au Conseil d'Etat.

Dès 1756, Cobenzl le charge de veiller au redressement de la Compagnie des moulins à scier bois près d'Ostende. Nicolas de Nobili mena cette tâche à bonne fin.

Il intervint en 1757 dans la préparation de la législation relative à la culture du tabac dans le pays. Il adopta en cette matière un point de vue exclusivement favorable aux intérêts fiscaux du gouvernement, au détriment des producteurs.

Il participe aux efforts de Cobenzl visant à créer un monopole d'Etat sous forme d'une raffinerie de sel établie à Ostende mais, dès 1759, il donne un rapport négatif sur la rentabilité de cette affaire.

Le 1er septembre 1758, le conseiller d'Etat remet à Cobenzl un mémoire résumant ses convictions en matière de politique économique. Il se fait l'interprète des commerçants des Pays-Bas et manifeste des opinions résolument anti-mercantilistes — peu conformes aux désirs de Cobenzl —.

Avec les frères Calzabigi, initiateurs du « lotto » (loterie génoise) dans les Pays-Bas, Nicolas de Nobili se trouve à la direction de la loterie impériale et royale, octroyée le 14 septembre 1760, en qualité de commissaire général de la régie. Cobenzl assume la surintendance générale de la loterie.

Le conseiller d'Etat, chargé de l'examen des comptes du « lotto », eut des démêlés avec les Calzabigi et perdit sa gratification (1.000 florins) de commissaire général dont il garda cependant le titre. Le gouvernement ne lui confia plus guère de missions mais il conserva la protection de Cobenzl. A la mort de ce ministre (27 janvier 1770), Nicolas de Nobili fut débouté de sa demande d'exercer les fonctions de surintendant général qui restèrent entre les mains de l'administrateur du « lotto », Walckiers. Les fonctions du commissaire général étaient réduites à l'assistance aux tirages de la loterie. Nicolas de Nobili protesta et essaya en vain de recouvrer les gratifications attachées à sa fonction.

Face à l'attitude hostile du nouveau ministre plénipotentiaire, Starhemberg, et du Chancelier Kaunitz, il demanda et obtint l'autorisation de retourner dans sa patrie. Il invoqua comme prétexte de ce départ le souci de l'établissement de ses filles. Il revint à Lucques en 1772. On lui conserva pendant trois ans ses gages de conseiller d'Etat (7.000 florins).

Dans les Pays-Bas autrichiens, Nicolas de Nobili rendit avant tout au gouvernement des services d'homme de finances, agissant dans les milieux de banquiers et de grands négociants. Sa période d'activité la plus remarquable couvre les dix premières années du ministère de Charles de Cobenzl.

Jean-Jacques Heirwegh.

Inventario Archivio di Stato in Lucca. Volume sesto. Archivi Gentilizi, a cura di Domenico Corsi, Lucca, Matteoni e Botti, 1961 (*Archivio de' Nobili*, p. 5-95). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 472 ; *Chambre des Comptes*, reg. 846, 847, 849. — Archives de la Ville de Bruxelles, *Registres paroissiaux*, 310 (Saint-Jacques-sur-Coudenberg), 364, 365, 366, 422 (Notre-Dame de la Chapelle). — Haus-, Hof- und Staatsarchiv, à Vienne, *Berichten* (microfilm F.N.R.S.), DDA 77-417 ; 178/179-815 ; 179-818. — Bibliothèque Ambroisienne de Milan, *Papiers de Botta-Adorno, Cartelle Piccole*, X 206 inf.

J. Laenen, *Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753)*, Anvers, 1901. — G. Bigwood, « Les emprunts à lots aux Pays-Bas autrichiens », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XX, 1906, p. 439-457 et, du même auteur, « La loterie aux Pays-Bas autrichiens », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVI, 1912, p. 53-134. — Ch. de Villermont, *La Cour de Vienne et Bruxelles au XVIIIe siècle. Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas*, Lille-Paris-Bruges, 1925. — Gh. De Boom, *Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl*, Bruxelles, 1932. — L. Couvreur, « James Dormer (1708-1758) », dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, reeks II, dl. 15, 1937, p. 11-46. — J. Lefèvre, *Documents sur le personnel supérieur des Conseils collatéraux du gouvernement des Pays-Bas, pendant le XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1941, (*Commission royale d'Histoire, collection in-8°*). — E. Ramlot-Stilmant, « Une

tentative de monopole d'Etat sous Marie-Thérèse. La raffinerie de sel d'Ostende, 1756-1770 », dans *Contributions à l'Histoire économique et sociale - U.L.B.*, t. V, 1968-1969, p. 27-86. — Ph. Moureaux, *Les préoccupations statistiques du gouvernement des Pays-Bas autrichiens et le dénombrement des industries dressé en 1764*, Bruxelles, 1971 (*Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres*, t. XLVIII). — Chr. Vandenbroeke, *Agriculture et alimentation. L'agriculture et l'alimentation dans les Pays-Bas autrichiens*, Gand-Louvain, 1975 (*Centre belge d'histoire rurale, Publication n° 49*). — J.-J. Heirwegh, « Une Société par actions dans les Pays-Bas autrichiens : la Compagnie des moulins à scier bois près d'Ostende », dans *Contributions à l'histoire économique et sociale - U.L.B.*, t. VII, 1976, p. 97-150.

NOËL (Léon-*Marie-Joseph-Eugène-Adrien-Auguste*, Mgr), philosophe, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Malines le 14 mars 1878, décédé à Louvain le 19 octobre 1953.

Son père, conservateur des hypothèques à Malines, était le cousin germain d'Auguste Beernaert, l'homme d'Etat, originaire d'Ostende, représentant de l'arrondissement de Roulers-Tielt au Parlement belge, qui fut premier ministre de 1884 à 1894. On a souvent relevé, comme une sorte de présage, que le choix du prénom de Léon Noël fut déterminé par l'élection toute récente (20 février 1878) au siège pontifical de Léon XIII, le pape de la restauration de la philosophie thomiste.

Après de brillantes études d'humanités gréco-latines au Collège Saint-Rombaut à Malines, il s'inscrivit en 1894, à l'âge de seize ans, comme étudiant laïc à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Louvain. L'année suivante, ayant choisi la carrière ecclésiastique, il entra au Séminaire Léon XIII et poursuivit ses études universitaires à l'Institut supérieur de Philosophie, sous la conduite de Mgr Désiré Mercier, fondateur et président des deux institutions. Le 20 juillet 1899, il conquit le titre d' « agrégé à l'Ecole Saint-Thomas d'Aquin », titre qu'il fut le tout premier à porter ; il défendit publiquement une dissertation imprimée, *La conscience du libre arbitre* (Louvain, Institut supérieur de philosophie — Paris, P. Lethielleux, 1899), ainsi que cinquante thèses choisies dans les diverses branches de la philosophie. Il passa ensuite deux années d'études au Grand Séminaire de Malines, et quatre ans à la Faculté de Théologie de Louvain où il conquit le doctorat en théologie le 5 juillet 1905. Durant ces années, la philosophie demeura au premier plan de ses préoccupations, comme en témoigne l'ouvrage qu'il publia en 1905, et qui fut couronné par l'Académie royale de Belgique, *Le déterminisme* (Bruxelles, Hayez, 1905). Nul ne s'étonna qu'au terme de ses études, il fut aussitôt adjoint au corps professoral de l'Institut supérieur de Philosophie ; nommé professeur agrégé en 1905, il devint professeur extraordinaire en 1908, professeur ordinaire en 1911.

Au début de la première guerre mondiale, il fut arrêté par les Allemands mais réussit à s'échapper ; il se rendit à Utrecht, puis à Oxford, où il donna des conférences ; de 1915 jusqu'à l'armistice, il résida à Paris, où il fit un enseignement régulier à l'Institut Catholique. Il participa à l'immense effort que firent les Belges à l'étranger pour mieux faire connaître leur pays ; il écrivit notamment un ouvrage, *Louvain 891-1914* (Oxford, Clarendon Press, 1915) : il y retrace l'histoire de la ville de Louvain depuis cet « événement militaire » de haute importance pour l'histoire » de la civilisation continentale » que fut, en automne 891, la victoire du roi de Germanie, Arnulf, sur les Vikings qui avaient envahi nos contrées ; il décrit les péripéties que connut l'Université depuis sa fondation en 1425 ; il termine par le récit pathétique du sac de Louvain en 1914.

Rentré à Louvain après la guerre, il reprit son enseignement et, à la

mort inopinée de Mgr Simon Deploige, survenue le 19 novembre 1927, il devint président de l'Institut supérieur de Philosophie, et le resta jusqu'à son éméritat, en 1948.

En décembre 1926, il fut élu membre de l'Académie royale de Belgique, où il succéda au cardinal Mercier, décédé le 23 janvier 1926. En décembre 1928, il fut nommé prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Léon Noël était un homme droit et dévoué, d'une exquise distinction de manières, d'une extrême courtoisie ; sa nature plutôt timide et hésitante ne le poussait guère à l'action. Tant dans le domaine intellectuel que dans la pratique, il décelait les difficultés et multipliait les points d'interrogation ; mais, d'une intelligence très vive, dès qu'il entrevoyait une solution, d'ailleurs pleine de nuances, il savait la défendre avec fermeté et allier l'audace à la prudence. Brillant professeur qu'on ne se lassait pas d'écouter, il discourait sans hâte, exposant avec un perpétuel sourire et une sorte de bonhomie les systèmes des grands philosophes, même ceux qui paraissent fort éloignés du sens commun. Sa parole, comme son style, était d'une simplicité remarquable, dépouillée de ces obscurités qui rendent les conceptions philosophiques parfois si profondes ou si déroutantes. Des infirmités survenues prématurément l'empêchèrent de donner toute sa mesure ; en novembre 1931, il fut brusquement frappé de cécité ; peu après, il recouvra partiellement la vue, mais il dut renoncer à toute lecture suivie et à toute rédaction de longue haleine. Son œuvre fut néanmoins d'une remarquable fécondité, tant comme président de l'Institut supérieur de Philosophie que comme professeur et penseur.

Dès sa nomination comme président, il entreprit de réorganiser les études philosophiques. Convaincu que la philosophie est avant tout une recherche, il reprit les projets qu'avait conçus Mgr Mercier mais qui n'avaient pas pu être réalisés lors de la fondation de l'Institut. Il introduisit une année préparatoire avant le baccalauréat ; il multiplia les cours approfondis de questions spéciales et les cours d'explication de textes philosophiques en licence et en doctorat, il développa le système des cours à option, il augmenta le nombre et l'importance des cours pratiques ; bref, il orienta tout l'enseignement vers la recherche. Cette refonte des programmes s'accompagna d'une intégration plus solide de l'Institut dans l'ensemble de l'Université.

Il était convaincu du rôle primordial que jouent, dans la vie scientifique, les publications, plus particulièrement les périodiques. Il mit tout en œuvre pour en accroître le nombre et la qualité. Il s'intéressa surtout à la *Revue néoscolastique*, fondée par Mercier. Il en avait été le secrétaire adjoint de 1907 à 1911 et c'est sur ses instances que le titre en fut précisé par l'adjonction des mots *de philosophie*. En 1929 il en devint le directeur ; c'est sous son impulsion qu'en 1934 la revue ajouta à chaque livraison trimestrielle un supplément, le *Répertoire bibliographique de la philosophie*, instrument de travail incomparable qui signale de manière pratiquement exhaustive les ouvrages et articles de philosophie. En février 1946, il exposa les raisons qui motivaient le changement de titre de la revue, appelée depuis lors *Revue Philosophique de Louvain*.

Comme professeur, il commença en 1905 par suppléer Mercier pour le cours de psychologie ; en octobre 1906, après la nomination de Mgr Mercier au siège archiépiscopal de Malines, il reprit le cours de « critériologie », qui fut bientôt appelé cours d' « épistémologie » ; en 1908, il y ajouta le cours d'encyclopédie de la philosophie. D'autre part, il fit, pendant plusieurs années, à partir de 1906, un « exposé scientifique du dogme catholique », il dirigea de 1911 à 1922 le Cercle apologétique et, depuis 1922,

il professa un cours de philosophie de la religion destiné aux étudiants de la Faculté de Théologie.

En philosophie, son intérêt se porte à la fois vers la psychologie et l'épistémologie. S'il s'occupe de religion, c'est pour faire de la *psychologie* religieuse, et de l'apologétique ou de la *critique* de la connaissance religieuse. Ses deux ouvrages de jeunesse, *La conscience du libre arbitre* et *Le déterminisme*, témoignent déjà des mêmes soucis : déceler les données immédiates de la conscience, et porter les affirmations spontanées devant le tribunal de la réflexion. Son œuvre de maturité est consacrée de manière exclusive à l'épistémologie. Il s'y inspire des conceptions de son maître, Mgr Mercier, mais les prolonge de manière très personnelle. De 1913 à 1940, il publia de nombreux articles sur le problème de la connaissance ; certains furent regroupés en un volume, *Notes d'épistémologie thomiste* (Louvain, Institut supérieur de Philosophie — Paris, Félix Alcan, 1925) ; d'autres, remaniés et refondus, forment *Le réalisme immédiat* (Louvain, Institut supérieur de Philosophie, 1938). On y retrouve les mêmes caractéristiques : il tient à s'appuyer sans cesse sur les données conscientes et n'apprécie guère les « systèmes » qui seraient dépourvus d'attaches dans l'expérience. Cette attitude fondamentale explique pour une part ce qu'il retiendra dans les philosophies modernes, et ce qu'il s'efforcera de dégager dans le thomisme ; le témoignage de la conscience est toujours pour lui le critère dernier, par rapport auquel il juge de la valeur de toutes les constructions philosophiques.

En épistémologie, il défend un réalisme à la fois *critique* et *immédiat* ; le premier adjectif marque son originalité quant à la manière de *poser* le problème épistémologique, le second, quant à la manière de le *résoudre*.

Pour lui, le problème de la connaissance peut s'énoncer de la façon suivante : « Quand je connais, est-ce que » je connais des choses hors de moi ? » Ces choses sont-elles vraiment, en » elles-mêmes, comme je les connais ? » Ainsi posé, le problème épistémologique est un problème fondamental, dont dépend toute la philosophie. La théorie de la connaissance est, de ce point de vue, la première des disciplines philosophiques. Elle commencera, comme l'a bien vu Descartes, par un doute universel : ce doute a pour but de réduire les certitudes discutables, d'éliminer les sources d'erreurs et de confusions, afin de dégager en pleine clarté un fondement incontestable. Pour Noël comme pour Descartes, ce fondement est le *Cogito*. « Rien n'est plus près de la pensée » que la pensée elle-même. Lorsque » la rélexion philosophique veut refaire » méthodiquement l'édifice du savoir » en partant de ce qu'il y a de plus » aisé à connaître, que rencontrera-» t-elle d'abord et que pourra-t-elle » prendre comme point de départ de » toutes ses démarches, si ce n'est » encore la pensée ? » Le *Cogito* s'impose, car dans cette présence de soi à soi, toute question est écartée, toute preuve inutile, tout critère superflu : ici, il n'y a aucune distance entre la certitude et son objet. L'immanence est la condition de l'attitude critique : rien ne sera admis comme certain, si l'on ne montre pas *que* la pensée l'atteint et *comment* elle l'atteint. La question initiale devient ainsi : « Par » une simple analyse du *Cogito* et des » contenus de conscience, puis-je mon-» trer que j'atteins du réel ? »

D'après Noël, cette question critique doit être posée avec une sincérité radicale, sans aucun préjugé. Historiquement elle a été grevée d'un préjugé, et c'est ce préjugé qui explique qu'on y a répondu de façon négative. On a admis, comme chose évidente, que toute connaissance se fait par *représentations*, qu'elle n'atteint que des images ou des idées, et on a conçu le réel comme une « chose en soi » hétérogène à la pensée et sans relation avec elle. Or, si tous nos objets conscients ne sont que des représen-

tations, ou des produits de notre pensée, il est clair que jamais nous ne pourrons conclure à l'existence du réel : « à un crochet peint sur le mur » vous ne suspendrez jamais qu'une » chaîne également peinte sur le mur ». Le représentationnisme rend impossible un « réalisme indirect » ; il ne peut conduire logiquement qu'à l'idéalisme.

Mais le représentationnisme est un préjugé ; une attitude critique vraiment radicale se doit de le rejeter. Avant tout examen, on n'affirmera donc pas que toute connaissance se termine nécessairement à des représentations ; on n'affirmera d'ailleurs pas davantage le contraire, à savoir que notre connaissance atteint immédiatement du réel ; on laissera la question ouverte. Chez Descartes, le *Cogito* est d'emblée un « *Cogito* fermé » ; chez Noël, c'est un « *Cogito* ouvert » : la recherche elle-même devra montrer quelle valeur il convient de reconnaître aux objets conscients.

Trois considérations concourent à faire admettre le « réalisme immédiat », c'est-à-dire à faire reconnaître du réel immédiatement présent à la conscience.

a) L'analyse des objets conscients montre qu'ils ne se donnent pas tous avec les mêmes caractères, mais qu'ils se répartissent en deux groupes. D'une part, il y a les « concepts », qui servent de prédicats dans nos jugements : ils apparaissent à la conscience comme des représentations, des substituts, des doubles, des copies, dont la valeur est suspendue à l'original qu'ils sont censés exprimer. Mais, d'autre part, il y a les « données sensibles », qui servent de sujets dans nos jugements, et qui s'imposent comme des éléments étrangers auxquels la conscience peut accorder ou refuser son attention, mais qu'elle ne saurait ni créer ni supprimer. Si les concepts sont des « re-présentations », les données sensibles sont des « présentations » et ne renvoient à rien d'autre qu'elles-mêmes.

b) On peut et on doit dire que ces données sensibles sont du *réel* : elles *sont*, « tel est le premier résultat de » l'analyse épistémologique ». L'idéalisme a gonflé la signification du mot « réel » jusqu'à en faire une « chose en soi » inconnaissable. Originairement, le réel est ce qui se présente à nous, comme un objet préexistant, que nous n'avons pas conscience d'avoir créé. Ensuite, par opposition à l'activité qui crée les concepts, ce réel devient un « non-moi ». Ultérieurement, par un travail discursif délicat qui ne relève plus de l'épistémologie mais déjà de la métaphysique, on en arrivera à la notion de substance, ou d'en soi. Mais au niveau épistémologique, le réel se définit comme ce qui est atteint par la conscience, tout en n'étant pas dépendant de la conscience actuelle qu'on en prend.

c) Enfin, on peut dire que ce réel sensible est présent à l'*intelligence*. Nous avons, en effet, conscience d'abstraire, c'est-à-dire de dégager les notions intelligibles à partir de la donnée sensible. Si l'intellection était séparée de la sensation, si l'intelligible n'apparaissait que dans le concept universel, il y aurait, entre les deux, « un hiatus, un trou noir d'inconscience », qui rendrait inexplicable le jugement « ceci est ». Dans la réalité de notre vie psychologique, il n'y a pas deux consciences, mais une seule ; et dès lors, toute appréhension sensible est en même temps une appréhension intellectuelle ; au premier moment de notre rencontre avec un donné sensible, nous en avons aussi une « quasi-intuition intellectuelle » ; l'intelligence humaine est si bien associée à la sensation qu'elle participe de son caractère intuitif et est « en » quelque sorte, intuitive par inter» médiaire ».

Le réalisme est donc à la fois critique et immédiat. On n'affirme pas immédiatement (ou naïvement) qu'il y a du réel ; on part du *Cogito* et on demeure dans l'immanence du *Cogito* ; mais on est conduit critiquement à

reconnaître que le réel est immédiatement donné à notre conscience sensitivo-intellectuelle.

La position épistémologique de Noël a été accueillie avec intérêt, mais n'a pas rallié tous les suffrages, au sein de l'Ecole thomiste. Les principales difficultés vinrent des historiens de la philosophie, notamment de M. Etienne Gilson. Noël est philosophe ; à ses yeux, « l'histoire ne vaut d'être écrite » que pour les leçons qu'on en tire » ; « une doctrine est, dans son objecti- » vité, détachable du milieu où elle » vit, des contingences qui l'ont fait » réussir, des erreurs de détail qui s'y » rattachent et des conséquences qu'on » a pu en tirer ». C'est ainsi que Noël s'inspire de Descartes, mais le corrige ; de même, il interroge saint Thomas et s'efforce de trouver dans son œuvre une réponse à des questions qui n'y sont pas explicitement posées. Ce n'est qu'à ce prix qu'il peut reprendre à la fois Descartes et saint Thomas : « Il ne s'agit pas, évidemment, » de la lettre du thomisme historique, » il s'agit de l'esprit d'un thomisme » dégagé du temps. Ce n'est pas au » langage cartésien qu'il faut s'atta- » cher, mais à la méthode que ce lan- » gage exprime, plus ou moins bien ».

Georges Van Riet.

G. Van Riet, « L'épistémologie de Mgr Léon Noël », dans *Revue Philosophique de Louvain*, t. 52, 1954, p. 349-415.

NUFFEL (Jules-*Joseph-Paul-Marie* VAN), compositeur, promoteur de la musique religieuse catholique en Belgique, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Hemiksem le 21 mars 1883, décédé à Wilrijk le 25 juin 1953.

Son père, Eugène Van Nuffel, médecin, fut bourgmestre de Hemiksem et conseiller provincial d'Anvers. Sa mère, Maria Vermylen, l'initia au chant et au piano.

Après avoir accompli toutes ses études à Malines, humanités, philosophie et théologie, Jules Van Nuffel y fut ordonné prêtre le 25 mai 1907.

Bien que ses dons pour la musique se soient révélés très tôt, il ne reçut pas un enseignement musical systématique. Il étudia, toutefois, au Petit Séminaire, le piano sous la direction de Cyriel Verelst, et y devint organiste en 1898.

Pendant son séjour au Grand Séminaire, il suivit des cours d'orgue, d'harmonie et de contrepoint donnés par Oscar Depuydt, Alfons Desmet et Edgar Tinel ; il y dirigea un chœur a cappella et y composa ses premiers motets.

Jules Van Nuffel fréquenta pendant quelques mois l'Institut Lemmens qu'il dut quitter à la suite d'un conflit avec le directeur Edgar Tinel ; les contacts qu'il noua avec le maître brugeois Joseph Ryelandt se limitèrent à lui soumettre ses essais de composition.

Nommé en 1907 professeur de langues germaniques et de musique au Petit Séminaire de Malines, il dirigea plusieurs de ses compositions, notamment celles pour chœurs à trois ou quatre voix d'hommes.

L'exécution, en 1916, en la cathédrale Saint-Rombaut, de son psaume n° 136, *Super flumina Babylonis*, fut à l'origine de la création de la chorale Saint-Rombaut et de sa nomination comme directeur de l'Institut Lemmens, Institut interdiocésain de Musique religieuse. La Chorale de la cathédrale Saint-Rombaut devint sous sa direction le plus important ensemble vocal belge de ce genre, servant même de modèle à d'autres. Les jours de fêtes religieuses devinrent de grandes fêtes musicales de renommée universelle, auxquelles même des membres de la famille royale assistaient souvent.

Van Nuffel obtint plusieurs succès en Belgique, et aussi à Paris et à Rome, en faisant exécuter non seulement ses compositions, mais également les œuvres des anciens polyphonistes, tels De Monte et Palestrina, et celles de compositeurs

contemporains, comme Joseph Ryelandt et Joseph Jongen.

Jules Van Nuffel fit de l'Institut Lemmens, désorganisé par les temps troublés de la guerre 1914-1918, le plus important centre musical belge, qui forma de nombreux organistes et compositeurs de musique religieuse travaillant en Belgique et à l'étranger, notamment en Irlande.

En 1927, Van Nuffel reprit la publication du périodique *Musica Sacra*; dans cette revue, qui avait cessé de paraître pendant treize années, il publia, avec quelques collaborateurs, des articles traitant de la musique grégorienne et ancienne et il défendit la musique sacrée nouvelle. De plus, en publiant dans les *Suppléments musicaux* des œuvres contemporaines, la revue comblait une véritable lacune.

Au même moment, le Comité De Monte, composé de Jules Van Nuffel, Georges Van Doorslaer et Charles van den Borren, entreprit la publication, en notation moderne, des œuvres de Philippe De Monte (Malines 1521 - Prague 1603), que Van Nuffel fit redécouvrir. 31 volumes furent publiés de 1927 à 1939, reprenant notamment 21 messes qui furent, à l'occasion de leur parution, recréées par la Chorale de Saint-Rombaut. Le fait que cette édition destinée à un usage pratique fut annotée par le directeur de chorale, Van Nuffel, de signes indiquant le tempo et les nuances qui ne furent pas prévus dans les sources originales n'en diminue en rien la valeur inestimable.

Le rétablissement de l'Association grégorienne lui donna l'occasion de propager ses idées parmi les musiciens d'église du pays. Durant la seconde guerre mondiale, avec le concours des professeurs de l'Institut Lemmens, il mit au point un accompagnement nouveau en 8 parties du répertoire grégorien *Nova organi harmonia*, ce qui donna une autre dimension à l'accompagnement instrumental du chant grégorien.

En 1933, l'Université catholique de Louvain le nomma lecteur pour le cour d'histoire de la musique, en flamand, à l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Art. A la mort de Philippe Mousset en 1939, il fut chargé du même cours en français. Son enseignement fut différent pour chacune des deux sections ; il stimula la création, en 1946, de la Section Musicologie qui fut la première du genre créée dans une université belge.

Nommé chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Malines en 1926, il fut en 1946, à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la Chorale de Saint-Rombaut, promu camérier secret de Sa Sainteté le Pape. Il était membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België depuis sa création en 1938 et de la Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden. Van Nuffel consacra sa vie et ses travaux à la liturgie catholique. La Bulle *Motu Proprio*, promulguée par Pie X en 1903, eut une influence non négligeable sur son évolution ; à partir de ce moment-là, inlassablement il s'efforça de revaloriser la bonne musique religieuse. Pour lui, celle-ci comprend trois pôles : le plain-chant avec ses accents mélodiques typiques, son rythme libre et sa propre ambiance modale ; la musique polyphonique du XVI^e^ siècle, chef-d'œuvre de la musique religieuse vocale ; la musique contemporaine qui lui semblait particulièrement bien adaptée pour autant qu'elle satisfasse aux exigences de la qualité technique et artistique.

Van Nuffel est toujours considéré comme un partisan de l'intégration des formes contemporaines dans la musique religieuse, mais en fait la musique contemporaine se limitait pour lui à l'impressionisme et au post-romantisme comme il l'a clairement exprimé aux Congrès de Tourcoing en 1919, de Francfort en 1930 et d'Aix en 1934, rejetant, comme il le fit du moins encore au Congrès de Rome en 1950, le style et la technique atonaux de même que le dodécaphonisme.

Le fécond compositeur, Van Nuffel, travailla de façon irrégulière : périodes d'activité intense succédant à des périodes de silence. Quelques œuvres de jeunesse sont écrites avec un accent personnel dans le style caecilien.

Après 1920, il acquiert une plus grande indépendance et il trouve, vers 1929, une manière définitive, basée principalement sur la mélodie, l'harmonie et le rythme du plain-chant, qu'il adapte au langage musical moderne et qu'il conçoit le plus souvent en tenant compte des volumes des cathédrales.

La musique de Van Nuffel est éminemment artistique ; elle est inspirée par un profond sentiment religieux et elle transpose suggestivement le texte en sons.

La ligne mélodique expressive, très souvent influencée par l'ambiance modale, est toujours de qualité et noble ; elle a toutefois un modèle consacré, avec entre autres une utilisation facile des séquences, et elle est centrée sur la compréhension du texte où l'accent du mot et le rythme musical se recouvrent continuellement. La rythmique, richement nuancée, est également liée à l'intonation du mot et de la phrase. L'harmonie modulatoire est elle aussi fonction du texte. L'harmonie pleine de chromatismes et de tournures enharmoniques est osée pour l'époque.

Van Nuffel prenait toujours comme point de départ pour ses compositions importantes le chœur. Celui-ci, de deux à trois voix au départ, s'amplifie en une interprétation grandiose de six ou sept voix. Ses psaumes, musique essentiellement destinée à une cathédrale, se développent en de grandes fresques où les groupes de voix sont souvent mis en contraste.

Parmi les œuvres de Jules Van Nuffel, citons : 11 psaumes, dont *Super flumina Babylonis* (1916), *In convertendo Dominus* (1931), *Domine, ne in furore* (1935), *Voce mea ad Dominum clamavi* (1935), *Dominus regnavit* (1935), *Ad te levavi oculos meos* (1936) ; 3 *Te Deum* (1914, 1928 et 1944), *Statuit*, opus 30 (1924) ; *Ecce Sacerdos Magnus*, opus 34 (1926) ; 4 *Messes* (1914, 1916, 1927, s.d.) ; motets pour diverses interprétations, a cappella et avec accompagnement d'orgue ; chants religieux et œuvres pour chœur sur des textes néerlandais, quelques chants profanes, œuvres pour chœur et musique du *Lucifer* de Vondel. De nombreux articles et communications parus notamment dans *Musica Sacra* et dans les *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie van België* où il défend la musique religieuse de qualité et où il analyse la publication de l'*opera omnia* de De Monte.

Jozef Robijns.

Gedenkboek Mgr J. Van Nuffel, Jubileum Sint-Romboutskoor, Mechelen, 19 mei 1946, Mechelen, 1946. — R.B. Lenaerts, « Mgr Jules Van Nuffel », dans *Jaarboek van de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden*, 1953-1955, p. 118-121. — J. Vijverman, « Mgr. Jules Van Nuffel », dans *Jaarboek der Vereniging voor Muziek-geschiedenis van Antwerpen*, V, 1959. — J. Joris, « Mgr. Jules Van Nuffel », mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit te Leuven en 1961, inédit. — J. Joris, « Catalogus der werken van Mgr. Jules Van Nuffel », supplément à *Musica Sacra*, 1968, n° 2. — E. Van Nuffel, *Jules Van Nuffel, Herinneringen, getuigenissen en documenten*, Gent, 1967. — *Gamma*, 25e jg, 1973, nr. 3 (*Nummer gewijd aan Mgr. Jules Van Nuffel*) : articles de J. Joris, « Jules Van Nuffel als komponist », p. 94-98 ; R.B. Lenaerts, « Jules Van Nuffel en de kerkmuziek », p. 99-101 ; J. Robijns, « Jules Van Nuffel en de De Monte-reeks », p. 102-104 ; J. Vijverman, « Jules Van Nuffel te Mechelen », p. 105-107 ; H. Heughebaert, « Jules Van Nuffels levenkroniek », p. 108-111.

P

PASTIELS (André-*Léon-Maurice*), paléontologiste, né le 7 octobre 1919 à Ixelles (Bruxelles), décédé à Denée le 31 juillet 1970.

André Pastiels était le fils du gynécologue Paul Pastiels, né à Ixelles et dont les ascendants étaient originaires de la région d'Ottignies en Brabant wallon qui jouit d'une bourse de la fondation Jacobs, pour aller prendre son diplôme de médecine à Bologne, bourse destinée lors de sa création à « des Flamands de Bru» xelles ou d'Anvers ou du moins du » duché de Brabant ».

C'est donc dans un milieu cultivé que s'écoule l'enfance d'André. Après des études secondaires à l'Athénée royal d'Ixelles, il acquiert à l'Université de Bruxelles, en 1941, le diplôme de licencié en sciences naturelles, section de géologie en présentant un travail exécuté sous la direction du professeur Maurice Leriche. Mais l'Université décide à ce moment de fermer ses portes, ne voulant pas se soumettre aux conditions déshonorantes imposées par l'occupant. Pastiels se tourne dès lors vers le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique où un ami commun, le docteur Raymond Straetmans, le présenta à l'auteur de cette note, conservateur de la section de paléobotanique. Ce dernier s'attacha à parfaire la formation de naturaliste du jeune licencié en le conduisant dans des biotopes choisis en fonction des études qu'il comptait lui faire entreprendre et à perfectionner sa formation de chercheur par un exercice dirigé : l'examen des graines, cônes, cupules récoltés autrefois par Aimé Rutot et Charles Bommer, lors de l'extraction de sable à Hofstade pour les besoins de l'exploitation des chemins de fer avec formation subséquente du lac de ce nom. Ce matériel donna lieu à publication : *Note sur la flore pléistocène d'Hofstade* (*Belgique*) (dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. XVIII, 1942, n° 38, 22 pages, 3 planches).

Ainsi préparé — l'état de guerre dans lequel se trouvait la Belgique réduisait les possibilités —, il entreprit des recherches micropaléontologiques alors à leurs tout débuts et limitées dans notre pays aux silex de la craie. Faisant face à l'équipement rudimentaire du laboratoire, Pastiels excellait à y suppléer par des moyens de fortune. Des roches variées : argiles, marnes, sables et des grès cénozoïques furent examinés souvent en pure perte. Une première *Contribution à l'étude des microfossiles de l'Eocène belge*, qui n'était qu'un coup de sonde, nous dit l'auteur, put être publiée dans les *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique* (1948, n° 109, 77 pages, 6 planches). Ce travail, présenté en 1944 à l'Uni-

versité de Bruxelles, le fit proclamer docteur en sciences naturelles.

Un essai sur la composition chimique de la membrane de ces microfossiles consigné dans une note : *Etude histochimique des coques d'Hystrichosphères* (dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. XXI, 1945, n° 17, 18 pages) devait retenir l'attention du micropaléontologiste français, Georges Deflandre.

L'espoir de Pastiels était de faire partie des cadres scientifiques du Musée et de persévérer dans cette voie, mais les événements devaient en décider autrement. Le directeur du Musée d'Histoire naturelle, Victor Van Straelen, qui nourrissait de grands espoirs au sujet de l'Association pour l'Etude de la Stratigraphie et de la Paléontologie houillères qu'il avait mise sur pied grâce à la générosité de diverses personnalités bancaires et charbonnières, lui offrit, en 1943, de collaborer à ladite association.

Il y fut chargé de l'étude des mollusques d'eau douce du Houiller tout en remplissant la fonction de secrétaire du Conseil d'Administration. C'était là un changement radical d'orientation. Il se consacre, cependant, avec goût et conscience à ces nouvelles recherches en dépit de la grande fatigue physique que lui causaient les descentes dans la fosse et la récolte exténuante du matériel fossilifère dans des galeries souvent abandonnées depuis fort longtemps.

Il s'intégrait en même temps dans une équipe de chercheurs où chacun avait un rôle précis. A côté des géologues de terrain, œuvraient en laboratoire des paléontologistes dont le travail ingrat, peu spectaculaire n'en était pas moins fondamental pour l'établissement des conclusions, se traduisant souvent sous forme de listes de déterminations fastidieuses. Il remplit, à la fois, les deux rôles et signe de la sorte plusieurs ouvrages collectifs consacrés à l'étude — *du Bassin houiller de Huy :* Galerie de Java (1947) ; — *du Bassin houiller de Liège :* Massif de Herve, région occidentale (1951), concession de Gosson-Kessales (1961), massif de Herve, région orientale (1950) : concession Espérance, Violette et Wandre (1952), concession Chératte et Argenteau-Trembleur (1953), région Chératte-Argenteau (1956), concession de Marihaye (1948), concession Grande et Petite Bacnure (1959), Souverain Wandre (1960) ; — du *Bassin houiller de Charleroi :* concession Tergnée-Aiseau-Presle (1951), concession Trieu-Kaisin (1954) ; — du *District du Centre :* Comble-Nord (1961) ; — du *Gisement houiller de la Campine :* zone d'Eikenberg (1950), zone de Genk aux charbonnages d'Helchteren et Zolder, Zwartberg et Winterslag (1960), Zone d'Asch (1949) ; — du *Bassin houiller de Mons :* charbonnage de Bernissart (1968 [1], 1968 [2]).

La majorité de ces travaux parurent dans *Publications de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères*, puis dans les publications du *Centre national de Géologie houillère.* Les deux derniers cités constituent les n^{os} 6 et 16 des *Professional Papers* édités par le Service géologique de Belgique.

André Pastiels devait cependant assumer à lui seul, un travail du même ordre : *Etude géologique du Bassin houiller de Charleroi : Recoupes des niveaux marins de Gros Pierre (Wnlc) et de Quaregnon (Wn2a) dans la concession Mambourg, Sacré Madame et Poirier Réunis* (dans *Publication n° 22 de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères*, 1955, 42 pages, 3 planches).

Le matériel abondant récolté au cours d'une exploration intensive de nos gisements, soigneusement trié, permettra finalement à Pastiels d'envisager l'établissement de monographies accompagnées de considérations d'ordre stratigraphique : *Les lamellibranches non marins de la zone à « Lenisulcata » de la Belgique (Namurien et Westphalien A)* (dans *Publication n° 2 du Centre national de*

Géologie houillère, 1960, 206 pages, 23 planches) et *Les lamellibranches non marins de la zone à « Communis » (Westphalien A) de la Belgique (Première partie)* (dans *Publication n° 3 du Centre national de Géologie houillère*, 1960, 42 pages, 3 planches). Dès 1947, il montre un intérêt particulier pour la biométrie qu'il tenta d'appliquer à la détermination de ces empreintes. Il fit appel à des spécialistes et c'est avec leur collaboration qu'il écrivit plusieurs essais; nous retiendrons d'abord les travaux traitant des mollusques non marins, puis des mollusques marins : en collaboration avec Ch. Deleers, il publia une *Etude biométrique des Anthraconauta du Houiller de la Belgique (première partie) (Publications de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères*, 1947, n° 2, 93 pages, 20 planches) et *Contribution à l'étude biométrique de Lingula mytilloides Sowerby du Westphalien de la Belgique (Idem*, 1952, n° 12, 67 pages, 13 planches). Avec Madame E. Defrise-Gussenhoven, autre mathématicienne, il s'attaque aux phyllopodes (*Contribution à l'étude biométrique des Liæstheridae du Westphalien supérieur, / Publications de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères*, 1957, n° 31, 71 pages, 20 planches) ; et avec A. Lohest, il fait paraître une *Deuxième contribution à l'étude des Conchostracés du Westphalien de la Belgique* (dans *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, t. LXXIII [1964], 1965, p. 393-418, 2 planches). Il signa toutefois deux ouvrages de son seul nom : *Etude biométrique des « Anthracosiidae » du Westphalien A de la Belgique. Les Carbonicola du toit de la couche « Huit paumes », bassin de Charleroi (Publications de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères*, 1953, n° 16, 66 pages, 20 planches) et *Etude biométrique d'une population d'Anthracosiidae*, dans le *Volume jubilaire Victor Van Straelen*, t. I[er], 1954, p. 247-271, 3 planches.

Devons-nous encore parler de l'attention qu'il porta à la photogrammétrie?

Pastiels était chasseur. C'était là un moyen de se plonger dans la nature qu'il aimait profondément et dont il se plaisait à faire goûter le charme à ses amis. Il tenait à son *Essai de vocabulaire anglais-français de l'armurerie de chasse* (Bruxelles, Hayez, 1952, 28 pages). S'il avait un léger penchant épicurien — il ne dédaignait pas la bonne table — les vicissitudes de l'Association pour l'Etude de la Stratigraphie et de la Paléontologie houillères, puis du Centre national de Géologie houillère qui lui succéda, ne laissèrent jamais de repos à Pastiels dont la situation matérielle restait aléatoire. Ce n'est qu'en 1968, qu'il put entrer dans les cadres du personnel scientifique du Musée devenu Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Il ne devait guère jouir de la tranquillité enfin assurée; une chute mortelle au cours d'une randonnée géologique allait mettre brusquement fin à sa carrière scientifique riche en résultats. Il n'avait alors que cinquante et un ans. Il envisageait de présenter l'épreuve d'agrégation à l'Université de Bruxelles. Il laissait d'importants manuscrits. Une large mise au point et une refonte générale restaient cependant à faire. C'est à W. Van Leckwijck, président du Centre national de Géologie houillère ainsi qu'à son adjoint J. Lamproye que revient le mérite d'avoir rassemblé ses papiers, de les avoir revus et publiés, avec le dévouement et la minutie que demande toujours la mise au point délicate d'un travail posthume : ce sont deux monographies importantes consacrées aux mollusques dulcicoles : *Les lamellibranches non marins de la zone à « Modiolaris » (Westphalien A supérieur et B inférieur) de la Belgique (Publications du Centre national de Géologie houillère*, 1972, n° 12, XI-

248 pages, 15 planches) et *Les lamellibranches non marins de la zone à Similis-pulchra partie inférieure (Westphalien B supérieur) de la Belgique* (*Idem*, 1975, n° 13, 170 pages, 7 planches). Les publications d'André Pastiels portent des titres suffisamment explicites pour nous dispenser de nous étendre sur leur contenu.

André Pastiels occupe une place importante parmi ceux qui s'adonnent à la même spécialité. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie qu'il parlait de « ses » microfossiles dont l'étude convenait certainement à son tempérament et dont il était l'un des pionniers. Il a assisté dans le laboratoire, qu'il ne visitait plus qu'en ami fidèle et dévoué, au développement de l'idée directrice de son travail des premières années.

François Stockmans.

Renseignements communiqués par Monsieur R. Pastiels. — Souvenirs personnels. — W.P. Van Leckwijck, « André Pastiels (1919-1970), introduction du mémoire posthume de Pastiels », Bruxelles, 1972, p. III-XI, portrait, liste bibliographique (*Publications n° 12 du Centre national de Géologie houillère*).

PEETERS (Paul - *Jean - Marie-Charles-Joseph*), pseudonyme occasionnel : BELGA, bollandiste orientaliste, né à Tournai le 20 septembre 1870, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 18 août 1950.

La notice du Père Peeters pourrait presque commencer à la façon de son livre, *L'œuvre des Bollandistes* : « Le » 21 mai 1588, entrait au noviciat de » la Compagnie de Jésus, à Tournai, » un jeune homme tout récemment » sorti du collège de Douai. Il était » né à Utrecht, en 1569, et s'appelait » Héribert Roswey ou Rosweyde ». Il ne faudrait guère qu'y changer quelques noms propres et abaisser les millésimes d'assez exactement trois siècles. Deuxième garçon d'une famille qui compterait quinze enfants et dont le chef installa une industrie dans la région, le jeune Paul, corps maigre et esprit délié, fit en sa ville natale de fortes humanités gréco-latines au collège Notre-Dame, dirigé par les jésuites. Le 24 septembre 1887, il entrait dans la Compagnie de Jésus, où son aîné Louis l'avait précédé d'un an. Sa formation passa par les étapes régulières dans les maisons de l'ordre : deux premières années de noviciat à Arlon ; une année de juvénat à Tronchiennes, au cours de laquelle il approfondit ses humanités et mit son application à se forger une langue bien à lui et bien à son image, énergique et nerveuse à la fois, enjouée et tendue, classique et cependant inimitable — un bon connaisseur, Mgr Gonzague Ryckmans, pourra parler de la trempe d'acier de sa plume —; trois années de philosophie à Louvain, que couronna pour lui le Grand Acte ou soutenance publique des thèses *De universa philosophia*.

Le choix de ses supérieurs le fit ensuite repartir pour Tronchiennes, cette fois en qualité de professeur (y compris de mathématiques) de ses jeunes confrères du juvénat. Les cinq années d'enseignement (automne 1893-été 1898) qu'il y passa ne manquèrent pas d'être pour lui des années d'apprentissage dont il retira, bien qu'à son insu, plus d'un bénéfice. Préludant à près de cinquante ans de bollandisme, cette fréquentation intensive des Anciens comme aussi des meilleurs d'entre les Modernes — un Sainte-Beuve par exemple, dont il recommandait la lecture — l'imprégna pour de bon du large humanisme qui serait sa marque et servirait de contrepoids ou même de correctif aux intempérances possibles d'une spécialisation au carré : celle de l'hagiographie, et de l'hagiographie orientale.

Plus immédiatement, cet enseignement lui permit d'acquérir l'usage d'un latin qui ne le cédait qu'à peine, en aisance, en élégance, voire en brio, à celui de sa langue maternelle. La lecture du grec était une des joies de son esprit. Mais le goût des langues devait le pousser beaucoup plus loin.

Dès 1894, il s'était mis au russe, sans maître, à ses moments perdus ; puis ce fut au tour de l'arménien, qu'il s'assimila patiemment, sans autre livre qu'un dictionnaire de poche et une grammaire de l'arménien classique, en arménien, dont il était réduit à confronter les citations scripturaires avec le grec de la Septante. Rude école, dont il ne déserta jamais les bancs et qu'il ne regretta point, s'il en souffrit !

A cette époque remontent divers essais parus dans des revues scientifiques belges et françaises et qui montrent l'auteur attentif à scruter le mystère de la pensée en quête de son expression, l'accent étant mis sur les prérogatives de l'esprit créateur : *Langues et littératures anciennes dans l'éducation* (1896-1897), *Langage et pensée* et *Pensée et langage* (1897), *Deux mots d'un profane sur le style* (1898). Dès lors également, la sensibilité de son cœur et son amour des missions lointaines — auxquelles il avait rêvé de pouvoir consacrer son activité — lui dictèrent un livre à la mémoire d'un jeune confrère missionnaire en Afrique noire, Tournaisien comme lui et son ancien élève au juvénat, Henry Beck, mort à la fleur de l'âge.

Louvain le revoit pour ses quatre années de théologie (automne 1898 - été 1902) ; il lit tout saint Augustin, étudie l'hébreu, s'intéresse à l'histoire de l'Eglise et déjà des Eglises. Au terme de la troisième année, le 18 août 1901, il est ordonné prêtre en même temps que son frère Louis.

Ses dons et ses goûts également singuliers n'avaient pas échappé au groupe des Bollandistes, à Bruxelles. Depuis le décès prématuré, respectivement en octobre 1867 et juillet 1872, de deux jeunes travailleurs, les Pères Edouard Carpentier et Henri Matagne, qui avaient donné plus que des espoirs, le premier surtout — remarquable commentateur de la pénétration chrétienne en Arabie du Sud et de l'épopée des martyrs du Nedjrân au VI^e^ siècle —, la succession du domaine oriental était pratiquement en déshérence dans leur corporation.

Aussi n'est-ce pas sans leur aveu que le Père Peeters, tombé malade à la fin de sa théologie, partit en guise de congé de convalescence pour Beyrouth, afin d'y étudier l'arabe à l'Université Saint-Joseph. Il se sentira aussi à l'aise en compagnie de maîtres devenus bientôt des amis très chers, tels que l'arabisant Louis Cheïkho et son propre compatriote l'islamisant Henri Lammens, pour nous borner à eux, qu'au milieu de jeunes écoliers récitant à tue-tête leurs leçons en chœur avec leurs professeurs dans le plus pur patois local. Les yeux bien ouverts sur les gens et les choses, il ne se priva pas de sillonner le pays et plus tard il tirera maint enseignement de ses randonnées sur les routes de Syrie, dans les cantons infréquentés du Liban ou le désert montueux de l'Antiochène.

Rentré en Belgique au bout d'un an environ, il effectue un dernier stage de formation spirituelle avant d'être officiellement agrégé à l'œuvre des Bollandistes, le 31 juillet 1904, en la fête de saint Ignace de Loyola. En 1902 déjà, il avait fait paraître dans les *Analecta Bollandiana* un article critique sur un opuscule de Baumstark traitant de la tradition syro-arabe des Actes de Pierre et Paul. Mais c'est en 1905 — l'année qui verra le transfert de la Bibliothèque bollandienne, du « capharnaüm pittoresque » de la rue des Ursulines, aux locaux plus spacieux du nouveau collège Saint-Michel à Etterbeek — que le nom de Paul Peeters apparaît pour la première fois sur la couverture des *Analecta*, à la suite de cinq autres : Charles De Smedt, François Van Ortroy, Joseph Van den Gheyn, Hippolyte Delehaye, Albert Poncelet. Sous ces noms, autant de personnalités bien tranchées, dont l'une, d'ailleurs, le Père Van den Gheyn, venait d'être affectée à d'autres fonctions à l'occasion du transfert. C'est en collaboration avec ces aînés et, sous un autre aspect, dans une atmosphère de légère

tension provoquée par certaines exigences d'une censure romaine tatillonne, que le Père Peeters aura à trouver, comme l'a très bien dit le Professeur Henri Grégoire, « à la fois » sa voie et ses limites, une voie qu'il » lui appartiendra d'ailleurs de tracer » et des limites qu'il cherchera sans » cesse à dépasser ». En l'espace de sept ans de la décennie suivante (1911-1917), viendront à disparaître, outre Van den Gheyn, les Bollandistes De Smedt, Poncelet et Van Ortroy, — le deuxième, dans la force de l'âge. Jusqu'au décès du Père Delehaye (1941), c'est surtout aux côtés, et un peu à l'ombre, de ce chef-né que le Père Peeters prendra vaillamment sa part de l'œuvre commune.

Une première tâche l'attendait. Sa connaissance des langues, qui englobait désormais aussi le syriaque, le copte (sahidique et bohaïrique), le ge^{e}ez — en mai 1906 il fut sollicité pour faire le catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection d'Abbadie — et le géorgien, sans compter diverses variétés de langues slaves, l'avait armé pour confectionner l'instrument de travail dont l'urgence se faisait le plus sentir dans le plan d'ensemble arrêté en ses grandes lignes par le Père De Smedt : la *Bibliotheca hagiographica orientalis* ou *BHO*, c'est-à-dire le répertoire numéroté de tous les textes hagiographiques jamais publiés en l'une des grandes langues orientales chrétiennes, sur le modèle de la *Bibliotheca hagiographica graeca* (*BHG*), qui en serait à sa deuxième édition en 1909, et de la *Bibliotheca hagiographica latina* (*BHL*), dont l'édition avait été achevée en 1901. Non sans être retourné à Beyrouth, les deux derniers mois de 1908 et les deux premiers de 1909, afin de se mettre d'accord avec la direction de l'Imprimerie catholique en cette ville, le Père Peeters eut la satisfaction de voir l'ouvrage sortir de presse en 1910. Bien qu'avec une coquetterie à laquelle il ne renonça jamais et qui est une manière de signature, il se plût à l'appeler « *aspectu horridum, difficultatibus multo* » *etiam horridiorem* », ce « *libellus mole* » *exilis* » n'en alignait pas moins 1251 numéros, désignant autant de textes en syriaque, arabe, copte, éthiopien, arménien, et le fait est qu'il n'a pas été remplacé à ce jour. C'est là un premier service rendu par le Père Peeters à l'hagiographie orientale, et non seulement à elle ; ce n'est pas le moins durable.

A la satisfaction de l'auteur se mêlaient toutefois une déception et un vif regret que ne tardait pas à exhaler la préface. Des motifs indépendants de sa volonté — dont l'absence des caractères typographiques requis — avaient fait écarter, provisoirement, ainsi qu'il se le promettait, les textes hagiographiques géorgiens. Très tôt, le Père Peeters avait eu comme le pressentiment des trésors que recélaient les *Hiberorum nobilissimae litterae* et nourri une prédilection pour cette langue. On pourrait dire qu'elle le lui rendit bien. Toujours est-il qu'un texte en géorgien lui fut bientôt l'occasion d'une sorte d'illumination scientifique — préparée sans doute par d'obscurs cheminements secrets, à l'ordinaire —, qui constitua le tournant de sa carrière.

En effet, à ses débuts, il fut victime, lui aussi, de ce qu'il devait appeler le mirage grec ; il avait partagé l'opinion largement répandue selon laquelle toute pièce hagiographique en langue orientale, « barbare », dérive d'un original, présent ou caché, en langue grecque, une variante de cette illusion voulant qu'il suffit qu'un texte apparaisse d'abord en grec pour qu'il soit classé de droit parmi les productions helléniques, comme s'il n'existait pas de traditions, historiques ou légendaires, typiquement et authentiquement orientales, mises en grec par un des nombreux Orientaux hellénisés : du phénomène de l'hellénisation par acclimatation il n'était pratiquement tenu aucun compte.

Le hasard voulait que les premiers

textes en langues orientales dont ait traité le Père Peeters, dans les *Analecta Bollandiana* et telle publication arabe ou arménienne, de quelque saint ou groupe de saints qu'il s'agit : Abraham moine de Palestine, Barlaam du mont Casius, Catherine d'Alexandrie, Cyr et Jean, Denys l'Aréopagite, Euthyme, Georges, Phocas, Serge le Stratélate et même la Légende de Notre-Dame de Saïdnaia, sans parler du Martyrologe du jacobite Şliba, lui aient paru, à tort ou à raison — et le plus souvent avec raison, justement —, postuler une source grecque, l'ancrant de la sorte dans le préjugé courant. La surprise en sens contraire lui vint en 1911 d'un document géorgien sur un moine de Galatie mis à mort par les Sarrasins à Raqqa en 780, saint Romain le néomartyr : non seulement cette Passion se révélait excellente, du point de vue de l'histoire, mais il était assez évident que le modèle arabe dont elle dérivait et qui, « d'après les présomptions ordinaires », aurait réclamé un original grec, était l'original tout court. Encore timidement, peut-être, mais spontanément, la lumière avait jailli. C'est ce mirage grec ou hellénique que le Père Peeters dénoncera toute sa vie ; c'est contre ces « présomptions ordinaires » qu'il mettra en garde, en évitant de tomber lui-même, comme par un mouvement en retour du balancier, dans l'excès contraire, le mirage orientaliste ; car il ne sera pas plus tendre pour les « ânes savants de l'orientalisme » que pour les « oies du Capitole ». Dans un effort rejoignant la bataille que, de son côté, s'apprêtait à livrer le futur Mgr Lefort, spécialiste des études pachomiennes, pour faire à la tradition copte sa place légitime au soleil, le Père Peeters trouvait tout à la fois sa voie, dont il a été parlé ci-dessus, et il conférait à l'hagiographie orientale le droit de cité qui ne lui avait pas encore été reconnu. Tel était le deuxième et sans doute le plus considérable service qu'il lui rendait.

Aperçue par le Père Peeters dans un éclair et proposée d'abord comme en s'excusant, cette vérité ne cessera de s'affirmer et de le guider. Il n'est pas question d'en suivre la progression d'étape en étape, sur un chemin rien moins d'ailleurs que rectiligne. Nous nous contenterons d'indiquer quatre relais plus importants, de dix ans en dix ans environ, à partir de la « découverte » première de 1911.

1) En 1922, c'est, dans les *Analecta*, un mémoire fondamental : *Traductions et traducteurs dans l'hagiographie orientale à l'époque byzantine.* Il s'agit, étant entendu que les littératures chrétiennes orientales ont largement vécu d'emprunts, de déterminer les conditions très complexes suivant lesquelles se sont faits ces emprunts de langue à langue. A côté d'un tableau schématique des courants qui, pendant la période byzantine, croisaient les frontières linguistiques du monde oriental, est dressé un catalogue sommaire, mais curieux, des pièces traduites en grec du syriaque, de l'arabe, de l'arménien et du géorgien.

2) En 1931, c'est une dissertation, dans la même revue, qui ne manquera pas de provoquer l'attention et de déchaîner les controverses : *La première traduction latine de « Barlaam et Joasaph » et son original grec.* Amplification et démonstration du dernier exemple allégué dans le mémoire précédent en ces termes : « S. Euthyme » l'hagiorite, qui pendant sa première » jeunesse fut gardé quelque temps » comme otage à Constantinople, » savait mieux le grec que le géorgien, » quand son père S. Jean le reprit » auprès de lui (à Iviron). Son bio» graphe (S. Georges l'hagiorite) lui » attribue l'honneur d'avoir traduit » du géorgien en grec l'*Histoire de* » *Barlaam et Joasaph* ... ». Tout le monde sait que ce merveilleux roman hagiographique grec, point de départ de récits en d'innombrables langues, était à l'origine un conte relatif au Bouddha. Beaucoup croyaient — certains croient toujours — que l'auteur en était saint Jean Damascène. D'accord avec le savant géorgien Nicolas

Marr, le Père Peeters prouve que la paternité en revient à saint Euthyme l'Ibère († 1028), travaillant sur une rédaction géorgienne qui remonte elle-même au pehlvi à travers l'arabe. Plus le temps passe et plus les nouveaux compléments d'information donnent raison à la thèse du Père Peeters, quoi qu'ait pu dire le byzantiniste Henri Grégoire dans l'éloge chaleureux que nous citerons plus bas.

3) En 1941, *La Vie géorgienne de saint Porphyre de Gaza* est une monographie qui couvre plus de 150 pages des *Analecta*. L'édition du texte et la traduction latine du Père Peeters sont précédées d'une étude qui fait ressortir, avec ce qu'offre d'exceptionnel et même d'unique le cas d'un texte géorgien traduit du syriaque, la vraisemblance sérieuse de l'hypothèse selon laquelle c'est bien en syriaque que la *Vie* de leur évêque († 420) aurait été originairement composée à l'intention des bonnes gens de Gaza.

4) En 1950, l'année de la mort du Père Peeters, c'est son testament scientifique, le n° 26 des *Subsidia hagiographica : Orient et Byzance. Le tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine*, fruit des « observations qu'il n'a pas » cessé de faire journellement sur ce » sujet qui l'occupe depuis plus de » quarante ans ». La première partie du titre dit bien les deux pôles entre lesquels a constamment oscillé l'aiguille de sa pensée, balayant inlassablement tout l'espace intermédiaire ; la seconde partie voudrait suggérer qu'on n'aura jamais fini de faire l'inventaire du fonds emprunté à l'Orient par l'hagiographie byzantine et qu'il s'agit d'ailleurs de bien plus que de cela, à savoir d'attirer l'attention sur un phénomène d'ordre fondamental. Nous ne pouvons guère que laisser parler les titres de quelques chapitres : III, *La Syrie bilingue* (par opposition à : II, *L'Egypte*, sans ce qualificatif) ; IV, *Grecs hybrides et Orientaux hellénisants* ; V, *Un saint hellénisé par annexion : Syméon stylite* ; VI, *Colonies orientales et centres polyglottes dans l'Empire byzantin.*

Le troisième service important dû au Père Peeters consiste dans le nombre impressionnant soit de textes hagiographiques, principalement orientaux, qu'il a rendus accessibles en version originale et en traduction (parfois en traduction seulement), soit de problèmes qu'il a contribué à élucider, avec une sagacité dont ce serait miracle qu'elle n'eût jamais été prise en défaut, étant donné, d'une part, la nouveauté et la complexité de ces problèmes, de l'autre une certaine tendance à la complication qu'il portait en lui. Ces éditions, ces traductions et ces explications, on les trouve ou dans les trois volumes d'*Acta Sanctorum* auxquels il collabora, les tomes 3 et 4 de Novembre (parus respectivement en 1910 et en 1925, les premiers de la collection à comporter des textes imprimés en caractères arabes, arméniens et éthiopiens, puis géorgiens) et le Commentaire du Martyrologe romain — *Martyrologium romanum ... scholiis historicis instructum*, aussi intitulé *Propylaeum ad Acta Sanctorum Decembris* — publié en 1940, ou dans les *Analecta Bollandiana*, assez souvent en rapport avec le travail de préparation des *Acta*, ou enfin dans d'autres périodiques belges aussi bien qu'étrangers et des volumes de mélanges en l'honneur de différents savants.

N'ayant pas à nous enfoncer dans cette forêt, nous passerons rapidement en revue les divers domaines ou pays explorés par lui dans la seule mesure où ses recherches ont pu notablement les faire mieux connaître. Il nous arrivera d'avoir incidemment à évoquer telle ou telle circonstance d'une vie qui, si elle se déploya sans contrainte dans les espaces de l'histoire, resta la plupart du temps sagement renfermée entre les murs de l'atelier bollandien.

A) Sur un terrain situé en bordure de l'hagiographie, celui des écrits apocryphes du Nouveau Testament, le Père Peeters traduisit en français et commenta brièvement, pour la collection Hemmer-Lejay, en 1911, les rédactions copte et arabe de l'*Histoire*

de Joseph le Charpentier, récit dont la mention arrivera en tête de toute étude sur le culte du patriarche, surtout en Egypte, et, en 1914, les rédactions arabe et arménienne, ainsi que des extraits des rédactions syriaque et latine, de l'ouvrage connu sous le nom, notamment, d'*Evangile de l'Enfance*.

Ce dernier livre avait mal choisi son heure pour paraître, achevé qu'il fut quelques jours à peine avant la première guerre mondiale 1914-1918. Celle-ci allait s'accompagner, pour les Bollandistes aussi, de bien d'autres maux. Comme plusieurs de leurs confrères du collège où ils habitaient, les Pères Delehaye et Peeters estimèrent de leur devoir patriotique de prêter leur plume — le second sous le pseudonyme de Belga — au journal clandestin, la *Libre Belgique*, qui soutenait le moral du pays occupé. Si la bibliothèque fut, en la matinée du 18 mars 1916, fouillée de fond en comble, sans résultat, pendant près de six heures, par la police militaire allemande, c'est le 31 janvier 1918 qu'on arrêta le Père Delehaye, avant de le condamner à dix ans de travaux forcés et de le transférer au bagne de Vilvorde, d'où il ne serait délivré qu'à la veille de l'Armistice. Le Père Peeters allait vivre avec, suspendue sur sa tête, la même menace d'autant plus poignante que, depuis le 20 septembre 1917, le décès du Père Van Ortroy avait réduit la corporation à eux deux.

B) C'est dans ces conditions, « in angustia temporum », que fut élaborée une partie au moins du projet qu'avait caressé le Père Peeters de rassembler les matériaux d'un *Vitae Patrum* géorgien, un peu à la manière dont Rosweyde, le précurseur évoqué au début de cette notice, avait publié, trois siècles plus tôt, en 1615, ses *Vitae Patrum* des moines du Désert : en 1922 parut, imprimé sur de méchant papier, un volume de 320 pages, intitulé *Histoires monastiques géorgiennes* et formant les tomes 36-37 (1917-1919) des *Analecta*.

On y trouve, munie des éclaircissements historiques indispensables, la traduction faite en latin par le Père Peeters de quatre Vies de saints géorgiens, dont les deux premières surtout retiennent l'attention grâce à l'excellence de leur valeur documentaire et des personnages qui en sont les héros. Nous connaissons d'ailleurs déjà ceux-ci pour les avoir rencontrés à propos de Barlaam et Joasaph. Il y a, d'une part, les deux fondateurs de la célèbre laure athonienne d'Iviron, d'où la véritable renaissance des lettres géorgiennes prit son essor : saint Jean l'hagiorite, ancien dignitaire du roi David le Grand, et son fils et successeur saint Euthyme ; de l'autre, leur biographe, saint Georges l'hagiorite, mort à Constantinople en 1065 après avoir continué leur œuvre providentielle de « Pères Interprètes ». Dix ans après la publication de ce recueil de textes, en 1932, le Père Peeters, avide comme il le sera toujours de capter « le génie des origines », consacrera un article aux débuts du christianisme en Géorgie d'après les sources hagiographiques. Il décèle une double pénétration, l'une par voie de mer à partir du pays grec, l'autre par voie de terre à partir de l'Arménie romaine et à laquelle se rattache le martyre d'un petit-fils de saint Grégoire l'Illuminateur ; quant au récit de la conversion que Rufin d'Aquilée tenait de l'Ibère Bacour, il recouvre un fond historique solide, et c'est dans la contrefaçon qu'en a faite le pseudo-Moïse de Khoren qu'a pris naissance tout le cycle de légendes épiques qui s'est formé autour de sainte Nino.

C) Nous voici, par ces noms, amenés en Arménie, pays qui, en quelque sorte, a fasciné le Père Peeters. Il n'a pas ménagé son admiration à ce peuple énergique luttant pour le maintien de son caractère national plus encore que pour son indépendance politique. L'hagiographie est intimement mêlée à ce combat, comme l'a montré en 1929, paru dans la *Revue des Etudes arméniennes*, l'un de ses plus fameux articles, *Pour l'histoire*

des origines de l'alphabet arménien. C'est un même dessein inflexible, générateur de paradoxes et donc bien fait pour plaire au Père Peeters, qui inspira la création de cette écriture, dont les principaux artisans se nomment le patriarche saint Sahak († 439) et saint Mastots (ou Mesrop), et la volte-face réfléchie par laquelle l'Eglise arménienne, d'abord imprégnée de l'influence de Théodore de Mopsueste, opta résolument pour le camp monophysite. Le Père Peeters eut également à cœur de tirer de l'ombre des figures moins connues, sinon oubliées, de l'hagiographie arménienne, et notamment deux femmes : dans les *Analecta*, sainte Šoušanik, martyre en Arméno-Géorgie († 482-484), arrière-petite-fille de saint Sahak, l'héroïne de deux Passions, l'une arménienne, l'autre géorgienne, publiées en traduction par celui qui avait eu un jour l'espoir de les éditer dans un volume de *Subsidia* ; dans le tome 4 de Novembre des *Acta*, sainte Marie la Jeune († 902-903), dont il a édité la *Vie* grecque, « tou» chante et vraie, romanesque et tra» gique..., l'une des perles, assurément, » de l'hagiographie byzantine », de l'avis du Professeur Grégoire, spécialiste en la matière. Le hasard veut que ces saintes femmes aient été, l'une comme l'autre, persécutées par leur mari et appartiennent, l'une certainement, l'autre vraisemblablement, à la « marche » bilingue du Tao-Clarǧethi, un de ces pays « d'entre-deux » qu'affectionnait particulièrement le Père Peeters et où son ingéniosité pouvait se donner carrière.

D) En Perse, si toutes les persécutions sassanides ont fourni au Père Peeters des thèmes de recherche, cela vaut avant tout, il va sans dire, de celle de Sapor II, la plus sanglante et la plus longue (339-379). Il s'est d'ailleurs attaché à en mieux fixer les débuts, en 1920 dans la *Revue des Etudes arméniennes*, d'après l'historien arménien Fauste de Byzance, dans les *Analecta* en 1938, en se concentrant sur la date du martyre de saint Syméon Bar Ṣabbaᵉe, archevêque de Séleucie-Ctésiphon, et un peu plus tôt dans le tome 4 de Novembre des *Acta*, dont une centaine de pages traitent des Actes, originellement syriaques mais ne survivant parfois que dans une traduction ancienne, grecque, arménienne ou autre, des martyrs persans. A la persécution de Iazdkert Ier et Vahram V (vers 420-421) se rattache un article de 1909 sur une Passion arménienne, représentant un original syriaque perdu, de quatre martyrs.

Le catholicos de Perse saint Mâr Aba, mazdéen converti, et l'ancien mage saint Iazdbozid, martyrisés respectivement en 552 et 553 sous Khosrau Ier, de même que sainte Golindouch, condamnée alors à dix-huit ans de réclusion, puis, sous Hormizd IV, soumise à de cruels supplices avant de s'enfuir en pays grec († 591), ont bénéficié d'une analyse qui a donné à leur vie toute sa signification ; ainsi également a été dégagé, en 1946, le sens caché des ex-voto offerts par Khosrau II (591-628) à la basilique Saint-Serge de Roṣâpha.

Au chapitre des supercheries dénoncées par le Père Peeters, citons en rapport avec l'histoire des origines du christianisme en Perse, une sorte de « liber pontificalis » de l'Eglise d'Arbèle, où l'on a cru reconnaître l'Histoire ecclésiastique attribuée à Msiḥa Zekha dans le *Catalogue* d'Ebedjésu ; la perspicacité du Père Peeters avait d'autant plus de mérite que de très grands noms de la science avaient été dupes : il s'agirait d'un faux d'Alphonse Mingana.

E) C'est d'Antioche et de la Syrie du Nord qu'avaient été emmenés prisonniers par Sapor Ier les ancêtres de nombre de victimes de Sapor II, c'est de Jérusalem et de la Palestine que Khosrau II en fit émigrer quelque 80.000. En fait de preuve de l'intérêt porté par le Père Peeters à ces deux pays, nous ne pourrions guère qu'aligner des noms, tant il y en a. Ils

vont souvent par deux : Cosme et Damien, les « médecins anargyres », par un miracle desquels saint Rabboula, le futur évêque d'Edesse, aurait été converti vers 400 ; Serge et Bacchus, dont la basilique fameuse, déjà mentionnée ci-dessus, est signalée pour la première fois à l'occasion des conflits qui suivirent le concile d'Ephèse ; Dometios le martyr et Dometios le médecin ; saint Syméon Stylite l'Ancien († 559), auquel le Père Peeters a consacré le chapitre que nous avons dit, vengeur pour la *Vie* syriaque, accablant pour la *Vie* grecque, flatteur pour Théodoret ; l'autre saint Syméon Stylite, le Jeune, avec sa mère sainte Marthe dont la biographie reçoit un éclairage nouveau ; et après les thaumaturges et les stylites, les néomartyrs — nous connaissons déjà saint Romain, mais il y a encore saint Antoine le Qoraïšite, saint Pierre de Capitolias, les saintes Martyres de Ḥoms — et les controversistes.

F) En Egypte émergent trois figures : le moine Pachôme, le patriarche Athanase, le martyr et thaumaturge Ménas. L'hommage vibrant et réitéré rendu au fondateur de l'institution cénobitique, seule création du génie copte et don de l'Egypte à toute notre civilisation, par-delà l'hagiographie, le Père Peeters l'a voulu, pour sa part, indissociable de l'éloge, toujours amicalement critique d'ailleurs, qu'il a fait du travail de l'éditeur des Vies coptes de saint Pachôme, Mgr Lefort, grâce à quoi le mystère des origines du monachisme est en passe de se voir éclairci. Le « pape » saint Athanase a été observé, par le biais d'une donnée, sauvegardée en syriaque, d'une de ses lettres festales, dans les démêlés qu'il eut avec ses adversaires méléciens et eusébiens au concile de Tyr (335). Quant à saint Ménas, le Père Peeters a pu au moins tracer l'esquisse de ce qu'il croyait être sa physionomie originale de simple chamelier, avant la déformation infligée par quelqu'un qui est peut-être Cyrus de Panopolis, devenu évêque de Cotyée en Phrygie, déformation bientôt tellement contraignante qu'elle repassa de là en Egypte. Citons aussi saint Jean de Lycopolis, dont la notice dans l'*Histoire Lausiaque* permet de tester le degré de véracité de l'auteur, Pallade.

G) L'Ethiopie a été abordée par le Père Peeters principalement dans le bulletin critique des *Analecta* et dans les *Acta Sanctorum*. Pris comme de malaise devant ce qu'il appelait l'exubérance malsaine de la végétation tropicale avec laquelle l'épopée édifiante y a fleuri, il n'était pas loin de considérer que sa littérature hagiographique, du point de vue de l'histoire, était aussi distante de celle de la Géorgie que ne le sont sur la surface de la terre ces deux pays, aux extrémités du monde chrétien d'alors.

H) En Russie, la canonisation des saints dans l'Eglise a plusieurs fois retenu son attention, sa connaissance des problèmes slaves s'étant, ici également, surtout manifestée dans ses recensions d'ouvrages et dans les volumes d'*Acta*. Son intérêt pour les *Vies* des saints serbes n'a pu, faute de loisir, se traduire par les éditions qu'il avait projetées.

Au terme de cette énumération fastidieuse qui n'est, au mieux, qu'un essai de signalisation, soulignons, une fois pour toutes, que la publication, en 1940, du Commentaire du Martyrologe romain a permis au Père Peeters de livrer l'état pratiquement définitif de sa pensée sur chacun des saints orientaux et slaves présents dans ce recueil, plus quelques autres. Ses notices, si elles sont reconnaissables, ne le doivent cependant pas uniquement à la « nationalité » de leurs héros.

Nous ne pouvons pas davantage passer entièrement sous silence les milliers et milliers de pages de comptes rendus de sa main, disséminés à travers différentes revues spécialisées. D'aucuns se sont plu à y voir la part la meilleure de sa production, celle, non seulement dont il restera peut-être le plus, mais où il était et demeure le

plus présent, avec son esprit pétillant, son érudition multiforme, son instinct critique sur le qui-vive, sa verve primesautière, son art du raccourci, le tour incisif, encore que généralement retenu, de ses observations. Toujours mobilisé « pour l'honneur de la justice » et au profit de la moralité scienti- » fique », il n'était tenté de se montrer impitoyable qu'aux auteurs manquant d'équité envers leurs devanciers, ou trop sûrs d'eux, ou prisonniers d'un système, d'un préjugé ; ne se privant pas alors du plaisir de découvrir chez eux le « talon d'Achille », il ne s'entendait pas moins à reconnaître leurs vrais mérites. On en trouverait un exemple dans sa recension, courant sur quinze années (1924-1938), de la prestigieuse édition des Actes des Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine par Ed. Schwartz. Ce qui nous est l'occasion de signaler la contribution de choix apportée par lui à l'histoire des dogmes, des hérésies et des schismes, qu'il connaissait, comme peu d'hommes, de l'intérieur.

Il nous faut dire également un mot de l'historien du bollandisme et des bollandistes, chez qui se retrouvait, avec une liberté d'appréciation qui frisait parfois l'irrévérence et s'éclairait souvent d'un sourire, ce même besoin de rendre justice aux pionniers et aux prédécesseurs. Les circonstances se chargèrent de lui faire ouvrir progressivement son angle de vision. Ce furent d'abord — devoir pieux, mais que les confrères lui abandonnaient volontiers, comme aussi d'écrire des préfaces — les croquis de tous ceux, au fur et à mesure de leur disparition, qui avaient été là pour l'accueillir, à son entrée à l'atelier. De 1911 à 1941, du Père De Smedt au Père Delehaye, avec une vivacité de coup d'œil et une sûreté de main que n'eussent pas désavouées ses maîtres dans l'art du portrait, un Retz, un Saint-Simon, un Louis Duchesne, il a esquissé leurs traits originaux : en trois coups de crayon, par exemple, le Père Van Ortroy est devant nous, plus vrai que nature — et ce n'est pas peu dire ! En 1948, ces portraits furent rassemblés en une galerie de *Figures bollandiennes contemporaines*, avec une préface qui est un cri de gratitude et un acte de foi. Ce fut ensuite, à l'occasion du centenaire de la reprise de l'œuvre, une large fresque : l'étude *Après un siècle - L'œuvre des Bollandistes de 1837 à 1937*, étendait l'aveu de reconnaissance de dette à tous les « courageux devanciers qui, » contre toute espérance, sont parve- » nus à renouer la tradition de Bollan- » dus ». Cette tradition d'école, enfin, il était le mieux placé pour en brosser le tableau coloré et complet devant les trois Classes réunies de l'Académie ; la date ne pouvait qu'ajouter au relief : 1942, la guerre battant son plein et le troisième centenaire de l'apparition des deux premiers volumes d'*Acta* se profilant à l'horizon. Si le titre donné par le Père Peeters à sa double causerie : *L'œuvre des Bollandistes* ne diffère qu'à peine de celui du livre publié en 1920 par le Père Delehaye : *A travers trois siècles - L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915*, les deux essais ne font pas double emploi. Le sujet est le même, mais le regard est différent. Qu'il s'agisse d'un aperçu complémentaire, c'est ce que suffirait à prouver la nuance prêtée au rôle joué par Henschen, même si l'auteur, en artiste qu'il est, ne se prive pas d'identifier, inconsciemment ou non, l'image du Père Delehaye à celle du grand Papebroch, ni la sienne propre à celle de son héros.

On peut, si l'on veut, considérer comme un quatrième service rendu par le Père Peeters l'effort qu'il a déployé, plus qu'aucun autre bollandiste avant lui, pour faire mieux connaître, intimement mêlées, la tâche bollandienne et la famille de Bollandus.

En voici, sommairement, un cinquième et dernier. Dans ces bulletins critiques, ces portraits, ces études rétrospectives, le Père Peeters eut mainte occasion de s'interroger sur ce qu'il a un jour noblement appelé « l'âme de l'histoire », la critique.

Mais il en traita deux fois *ex professo*, la première en 1911, en quelque sorte au seuil de sa carrière, devant les membres de la Société philologique de Louvain, la seconde, presque à l'issue, en 1946, devant la Classe des Lettres de l'Académie. La conférence du début est intitulée *Philologie et histoire*, l'autre, *Les aphorismes du droit devant la critique historique*. Il est frappant de voir émerger, à tant d'années d'intervalle, deux thèmes favoris et d'ailleurs convergents : d'une part, le rappel du stage qu'ont fait autrefois les sciences historiques dans les écoles de droit et la mise en garde contre les survivances abusives qui en pourraient subsister aujourd'hui : exégèse juridique des témoignages, confusion entre certitude historique et certitude légale ; d'autre part, l'éloge triomphal, toutes précautions prises, de l'hypothèse, « l'arme des forts, l'illumination qui » devance les tâtonnements des lentes » recherches », par quoi l'histoire, comme tout savoir, « passe du labeur » sordide au travail créateur ». Rappelons qu'en 1911, le Père Peeters venait d'avoir son « illumination ». Sa profession de foi historique n'eut point à changer tout au long de sa vie.

Il nous faut terminer, sans nous être arrêté à tant d'autres aspects de sa personnalité : le prêtre, mort la veille du quarantième jour anniversaire de son ordination ; le religieux de stricte observance, plutôt porté au moralisme par tempérament spirituel ; le conseiller écouté des jeunes, de certains hommes politiques, de ses pairs à l'Académie ; le patriote — que nous avons entrevu ; l'ami et le bienfaiteur, au lendemain de la première grande guerre, de tant de réfugiés des pays que nous appelons aujourd'hui de l'Est ; le causeur, qui savait être éblouissant ; l'homme heureux de pouvoir exprimer une admiration totale devant d'autres hommes, comme Nöldeke, Guidi, Pelliot ; le « bricoleur » et même l'inventeur, dont les doigts aimaient à s'occuper tandis que l'esprit « carburait ». Quant à son portrait physique, en particulier l'expression — une des expressions — de son visage, une photo prise en 1944 par un de ses confrères, le Père Jules Francken, et publiée, est bien faite pour décourager toute description.

Nous prendrons congé du Père Peeters en rappelant, sous leur date à partir de la fin de la première guerre, quelques événements, grands ou petits (voyages, mais non dans les pays limitrophes, nominations, distinctions, etc.), qui s'échelonnent au cours de son existence.

Fin 1920 et début 1921, il fait à Rome le catalogue des manuscrits hagiographiques arabes de la Vaticane, qu'il se proposait d'imprimer à Beyrouth.

En 1922, il voyage en Yougoslavie (intérêt pour les saints serbes).

En avril 1923, il présente à la section byzantine du cinquième Congrès international des Sciences historiques, à Bruxelles, un mémoire sur la nécessité d'un dictionnaire onomastique de l'Orient byzantin (demeuré un « beau château en Espagne »).

En 1924, il envoie au premier Congrès des byzantinistes, à Bucarest, une communication sur saint Constantin, martyr ibérien.

En septembre 1926, il est à Strasbourg.

Le 3 décembre 1928, il est élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, dont il deviendra membre titulaire le 1er mai 1933.

En 1929, il fait un voyage à Prague.

Le 25 février 1930, il est, en même temps que le Père Delehaye, nommé par Pie XI consulteur de la Sacrée Congrégation des Rites, dans la Section historique nouvellement fondée.

En 1935, le tome dixième de *Byzantion* est dédié « au R.P. Paul Peeters » qui, maître de toutes les langues de » l'Orient chrétien, a pénétré l'âme » multiple de Byzance, en témoignage » de respectueuse admiration et de » profonde gratitude ».

Le 10 septembre de la même année, commence le troisième et dernier voyage pour Beyrouth, où l'Univer-

sité Saint-Joseph l'a invité à donner une série de leçons sur le monachisme oriental ; il reviendra le 23 décembre, après être passé par Le Caire, où Paul Jouguet l'avait prié de donner une causerie sur le même sujet à l'Institut français d'archéologie orientale (le 18 décembre, il était à Karm-Abum, sur l'emplacement de l'ancien sanctuaire de Saint-Ménas).

En septembre 1936, à Rome, il participe avec le Père Delehaye aux travaux du quatrième Congrès des Byzantinistes.

Du 5 au 10 septembre 1938, à Bruxelles, il est vice-président (avec Louis-Théophile Lefort et Henri Grégoire) du vingtième Congrès des Orientalistes.

A la mort du Père Delehaye (1er avril 1941), il devient président — mais préfère l'ancien titre de Senior — de la Société des Bollandistes.

La même année, succédant à Gisbert Combaz, décédé, il prend la présidence de la Société belge d'Etudes orientales, aux séances de laquelle il réserve habituellement la primeur de ses travaux.

Le 31 décembre 1942, il est élu membre correspondant étranger de la Pontificia Accademia Romana di Archeologia.

Du 4 au 15 mai 1943, à l'invitation de la Fondation Schlumberger, il donne au Collège de France six leçons qui formeront le corps principal de son livre *Le tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine*.

Le 18 mai 1945, sur la proposition conjointe de Jacques Zeiller et de Paul Pelliot, il est élu à l'unanimité associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le 30 août suivant, il est lauréat du Prix quinquennal des Amis du Hainaut.

Le 22 novembre 1946, l'Université de Strasbourg le proclame docteur *honoris causa* en théologie.

Le 20 octobre 1947, l'Université catholique de Louvain lui décerne le doctorat *honoris causa* en philologie et histoire orientales, avec l'attendu suivant : « Quum eximius Vir Reve» rendus Pater Paulus Peeters..., disci» plinae hagiographicae antistes, mul» tis egregiisque scriptis quadraginta » amplius annis *Analectis Bollandianis* » perpetuo cooperatus sit ac litterarum » christianarum orientalium peritissi» mus hagiographicos textus orien» tales ... sagax indagarit critice edi» derit prudens explanarit, philolo» giae et hagiographiae orientalis » exemplar mansurum... ».

Le 9 novembre 1947, il célèbre dans l'intimité son jubilé de soixante ans de vie religieuse dans la Compagnie.

Du 4 au 14 août 1948, il préside à Bruxelles le septième Congrès des orientalistes.

Le 15 avril 1950, par arrêté du Prince Régent, après le vote unanime du jury, le prix du Concours quinquennal des Sciences historiques pour la douzième période (1936-1940) lui est attribué pour l'ensemble de son œuvre pendant ladite période, et en particulier pour sa collaboration au Commentaire du Martyrologe romain (1940) ; le jury avait décidé que la note rédigée par un de ses membres, Henri Grégoire, fût publiée intégralement dans le rapport soumis au ministre de l'Instruction publique. En voici un extrait : « Unissant d'une » manière que je crois inégalée dans » la science moderne — le grand » Nöldeke mis à part — l'esprit cri» tique le plus acéré, l'imagination » historique la plus vive et la plus » pénétrante, soit qu'elle procède par » induction, soit qu'elle opère par » intuition, unissant, dis-je, ces rares » qualités, indispensables à celui qui » veut tirer quelque profit, pour l'his» toire, d'une littérature légendaire, » à une connaissance vraiment par» faite, non point passive, mais active, » des langues orientales, y compris les » langues slaves, le R. P. Paul Peeters » a définitivement consacré aux yeux » de la science indépendante le prestige » de sa Maison et de son Ecole... ».

Le 25 avril suivant lui furent remis, au cours d'une manifestation de sym-

pathie organisée à l'occasion de ses prochains quatre-vingts ans, les *Mélanges Paul Peeters*, deux volumes auxquels près de soixante-dix savants étrangers et belges apportèrent leur contribution. Le futur Mgr Gonzague Ryckmans, collègue du jubilaire à l'Institut, fit observer en cette circonstance que, le prix quinquennal ayant un caractère national, « Il con» venait qu'un hommage solennel de » gratitude et d'admiration, émanant » d'érudits du monde entier, fût rendu » au vaillant octogénaire ».

Le 2 juin, toujours à l'occasion de ce jubilé, il fut décidé que *Le tréfonds...* serait publié et que deux volumes de *Recherches d'histoire et de philologie orientales* regrouperaient, pour la commodité des lecteurs, les principaux articles du Père Peeters parus en dehors des *Analecta*.

C'est donc alors qu'il passait ses journées à remanier le texte de ses leçons et à corriger les « placards » que la mort vint, aux premières heures du jeudi 18 août 1950, le prendre plutôt que le surprendre, car il ne s'était pas mépris sur l'usure de son corps depuis longtemps supplicié et déformé par l'arthrite. Mais l'écriture était demeurée ferme et élégante jusqu'au bout.

Tréfonds et *Recherches* furent déposés sur sa tombe fraîchement refermée comme autant de gerbes. Récolte de moissons, promesse de moissons. Le Père Paul Peeters avait toujours aimé ce mot de son saint patron : *Debet qui arat in spe arare.*

Paul Devos.

P. Devos, « Le R.P. Paul Peeters (1870-1950). Son œuvre et sa personnalité de bollandiste », dans les *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. I-LIX, avec portrait (photo J. Francken) et bibliographie complète. — G. Ryckmans, « Le Père Peeters, bollandiste », dans *Revue Générale Belge*, n° 61, novembre 1950, p. 111-117, reproduit en tête des *Recherches d'histoire et de philologie orientales*, p. 7-14. — H. Grégoire, « Notice sur la vie et les travaux du R.P. Peeters, Associé étranger », dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, année 1952, fasc. 4, p. 24-45. — H. Grégoire, sous le pseudonyme d'Anagnoste, « La mort du dernier des grands humanistes belges », dans *Le Flambeau*, 33e année, 1950, p. 372-378 (avec portrait susdit). — *Concours quinquennal des Sciences historiques (12e Période : 1936-1940). Rapport fait, au nom du jury, à M. le Ministre de l'Instruction publique, par le professeur A. Severyns*, dans *Moniteur belge*, 18/19 décembre 1950, p. 8874-8883.

PIERLOT (Hubert - *Marie - Eugène*, comte), avocat, sénateur, premier ministre, ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de la Défense nationale, né à Cugnon (province de Luxembourg) le 23 décembre 1883, décédé à Uccle (Bruxelles) le 13 décembre 1963.

Hubert Pierlot fit ses études moyennes à l'école abbatiale de Maredsous puis au collège Saint-Michel des jésuites à Bruxelles. Docteur en droit et licencié en sciences politiques de l'Université de Louvain, il reste inscrit depuis 1908 jusqu'à sa mort au barreau de la Cour d'appel de Bruxelles dont les membres l'élirent de 1932 à 1934 membre du Conseil de leur ordre.

Le 4 août 1914 Hubert Pierlot s'engage comme volontaire. Il fait la guerre dans l'infanterie et la termine comme lieutenant au 30e régiment de ligne. Il en présidera la fraternelle dès sa fondation en 1926. Il était en 1940 capitaine-commandant de réserve dans le régiment d'élite des chasseurs ardennais.

De février 1919 à décembre 1920 il a été chef de Cabinet du premier ministre Delacroix.

Des élections de 1926 à celles de février 1946 il fut membre du Sénat.

En janvier 1934 Charles de Broqueville lui confia le portefeuille de l'Intérieur qu'il garde jusqu'en mars 1935.

Une réorganisation du parti politique auquel il appartenait lui valut d'avril 1935 à fin 1936 de présider l'Union Catholique.

En 1936 Paul van Zeeland lui con-

fie le ministère de l'Agriculture qu'il dirige jusqu'au 18 mai 1938.

En 1937 il provoque et préside le dernier des Congrès de Malines, assemblée de tous les catholiques belges.

Le 20 février 1939 Hubert Pierlot devient premier ministre. Il assume le portefeuille des Affaires étrangères du 20 février au 31 août et celui de la Défense nationale du 20 octobre 1942 à septembre 1944.

En mai 1940 son gouvernement quitte le pays occupé. Il rentrera de Londres en septembre 1944. Il reste premier ministre jusqu'au 6 février 1945.

Dans la séance du 19 septembre 1944 les Chambres réunies acclamèrent longuement l'œuvre du gouvernement de Londres.

Du 17 septembre au 27 décembre 1950 il est assesseur à la section législative du Conseil d'Etat.

Nommé ministre d'Etat le 3 septembre 1945, il avait été créé comte par un arrêté du Prince Régent daté de 1946.

Le samedi 17 novembre 1923 la conférence du jeune Barreau de Bruxelles tient sa séance solennelle de rentrée. C'est pour le monde du Palais un événement important. Le président de la Conférence est Joseph Pholien, le bâtonnier est Jules Renkin. Dans la salle se trouvent des personnalités qui marquent bien que l'on est au tournant du siècle, des avocats de l'avant-guerre (Edmond Picard a dû s'excuser pour des raisons de santé), des jeunes avocats belges, français, luxembourgeois dont les noms encore inconnus deviendront célèbres. L'orateur de rentrée est Hubert Pierlot. Le thème de son propos est *La crise de l'autorité dans l'état.* Le jeune orateur va faire forte impression sur son auditoire lorsqu'il dira : « de toutes les réformes la plus » nécessaire est celle de l'esprit public. » Elle suppose avant tout un travail » d'éducation. Pour que l'autorité » règne dans l'état il faut d'abord » restaurer l'autorité du père dans la » famille, du maître à l'école. Et cette » première éducation ne saurait être » complète si elle n'est achevée par le » service militaire. Aux hommes qui » ont dépassé l'âge de ces initiations » il reste là une leçon des événements » dont ils ont été les témoins. Cette » leçon est-elle perdue? Il ne le semble pas. Qui de nous n'a été frappé, » en ces derniers temps surtout, d'entendre prononcer le mot d'autorité » aussi souvent qu'autrefois celui de » liberté? Nous ne sommes disposés à » accepter aucun despotisme; seulement nous comprenons mieux qu'autrefois qu'il n'y a pas de vie sociale » durable sans l'unité et l'efficacité de » la direction, pas plus qu'il n'y a de » vie organique parfaite sans la subordination des centres nerveux secondaires du cerveau ».

Selon l'usage le bâtonnier Renkin, dont le nom a été lié de très près à l'aventure coloniale de la Belgique, remercie l'orateur. Il dit entre autres : « Il importe peu, Maître Pierlot, qu'un » homme souffre ou un parti, il faut » que le pays vive ».

Et Joseph Pholien rappelait que lorsque Hubert Pierlot avait dû choisir un exercice d'éloquence en rhétorique il avait refait le plaidoyer pour Marie-Antoinette.

Il y a là ce que Charles Maurras eût appelé des intersignes. Car le destin d'Hubert Pierlot allait s'inscrire dans d'autres voies. Il allait certes rester membre du barreau pendant cinquante-cinq ans. Sans doute eût-il souhaité y achever sa carrière. Revenu de la première guerre mondiale il ne pensait quitter un uniforme qu'il avait honoré que pour reprendre sa place à la barre. Mais Léon Delacroix qui allait être le premier chef du gouvernement à porter en Belgique le titre de premier ministre avait remarqué le jeune avocat qu'il avait eu comme stagiaire. Il lui demanda d'assumer la direction de son Cabinet, lorsque le roi Albert lui confia le soin de présider à la reconstruction du pays. Ainsi commence une carrière politique. Elle aurait pu être celle d'un sénateur provincial. Les électeurs luxembourgeois

ont gardé à Hubert Pierlot leur confiance depuis 1926 jusqu'en 1946. Elle aurait pu être celle d'un ministre qui lors de son passage au ministère de l'Agriculture révéla une force de caractère suffisante pour renouveler par voie d'autorité le cadre supérieur de son département et faire appel à des collaborateurs jeunes. L'histoire qui déroulait son fil parallèlement à la carrière d'Hubert Pierlot en décida autrement.

Son parti qui cherchait entre les deux guerres la forme qu'il devait adopter pour rester pluraliste, tout en gardant à sa tête une autorité ferme, lui avait confié la présidence d'une des phases par lesquelles il passa. Le président de l'Union Catholique allait être ministre, puis premier ministre.

Ce premier ministre allait être celui de la crise économique, celui de la montée des périls, celui du rexisme, celui de la guerre, celui enfin du drame royal.

Le Parlement lui confia d'emblée les pleins pouvoirs pour lutter contre la montée du rexisme. Déjà l'élection de Paul van Zeeland à Bruxelles avait cassé les reins à la poussée totalitaire. Les pleins pouvoirs devaient aussi permettre au premier ministre de chercher remède à l'angoissante crise économique et financière. Au lendemain de sa mort, Marcel Grégoire, ancien ministre de la justice et qui fut de ses collaborateurs, écrivait dans le journal *Le Soir* : « Qu'on » interroge ceux qui ont le privilège » de travailler avec le comte Pierlot » non seulement Camille Gutt, Auguste » de Schryver, et Paul Henri Spaak, » ses bons et solides amis, mais ses » collaborateurs plus proches les trois » André, André de Staercke, André » Molitor et André Vaes, Pierre d'Yde- » walle, Daniel Ryelandt et tant d'au- » tres qui à l'Agriculture, à l'Intérieur, » à la Défense Nationale, ou dans les » services du Premier Ministre furent » à ses côtés. Tous, contre vents et » marées, lui restèrent attachés. Tous » aujourd'hui le pleurent et vénèrent » sa mémoire. Car il possédait cette » essentielle vertu du chef qui est de » faire confiance, de confier des res- » ponsabilités, d'apprécier un travail » bien fait et d'être ouvert aux sug- » gestions comme aux mises en garde. » Sa conscience professionnelle était » proverbiale, comme avocat n'aban- » donnant un dossier qu'après l'avoir » fouillé dans ses recoins les plus » secrets, comme parlementaire d'une » assiduité exemplaire et d'une capa- » cité de travail fréquemment mise à » contribution, comme homme d'Etat » enfin. Quand l'histoire se remémo- » rera sa physionomie d'homme public » elle retiendra ses traits les plus sail- » lants : le courage, le sens du devoir, » la puissance inflexible de sa volonté ».

En vérité, à la veille du drame de 1940, le premier ministre Hubert Pierlot est estimé par ses collègues. Son parti le suit presque généralement, malgré sa division en groupes sociaux appelés « standen », représentatifs des classes moyennes, des milieux agricoles, des syndicats, etc. Mais il n'a pas pris encore la figure d'un homme politique dont l'Histoire allait mettre le nom dans ses titres. Pourtant ce qui sera sa caractéristique au moment où cette Histoire l'attendra dans l'orage, apparaît à travers sa personnalité. En 1935 ministre de l'Intérieur il est en désaccord avec son premier ministre sur un projet qu'il n'estime pas satisfaisant. Il lui écrit : « Rien ne ruine » davantage le crédit moral d'un gou- » vernement ou d'un homme que de » rester sur une équivoque ».

La guerre qui vient va lui donner des responsabilités auxquelles, parce qu'il est moralement solide, planté sur des certitudes et incapable de faire quelques concessions que ce soit là où il croit avoir vu son devoir, il fera face. La même Histoire dira demain là où il a eu raison et là où il a eu tort. Mais lui, à ce moment, est parfaitement indifférent au jugement que peuvent porter sur lui ceux qui ne regardent que le présent. Le 13 octobre 1937 le Reich nazi avait

déclaré que la Belgique était entièrement à l'abri de ses ambitions et que même elle pouvait compter sur son concours le jour où elle serait l'objet d'une agression. Le patrouilleur de 1914-1918 n'a pas accordé grand crédit à cette promesse. La politique d'indépendance dont son gouvernement avait hérité voulait que la Belgique s'efforçât jusqu'au dernier moment de n'avoir avec aucun des belligérants probables un lien qui créât chez elle une obligation. Mais pour cela il fallait qu'elle fût forte et apte à se défendre de quelque côté que la menace pût venir. Le 10 mai 1940 Paul-Henri Spaak son ministre des Affaires étrangères recevait — ou plutôt refusait de recevoir — dans des termes qui sont entrés dans l'Histoire, l'ultimatum que lui remettait un ambassadeur allemand honteux de la triste mission que le régime nazi lui imposait.

C'était la guerre. Ce fut tout de suite le drame. Drame entre la conception que le roi Léopold, chef de l'État, avait de son devoir de commandant en chef et la conception que ses ministres, et surtout Hubert Pierlot, avaient de son devoir de chef d'état. Aussi le parlement ne connut-il pas les heures bouleversantes du discours d'Albert Ier au mois d'août 1914. Le pays s'engagea dans une défense dont l'issue dépendait de l'assistance de ses garants. La déroute française qui suivit la percée de Sedan le 14 mai obligea le gouvernement à évacuer Ostende, le 17, et à se réfugier en France, Pierlot, Spaak, Van der Poorten et le général Denis demeurant toutefois à Bruges aux côtés du Roi. Il est étrange de retrouver dans le comportement des hommes de 1940 et dans vingt domaines différents l'obsession de l'exil à Sainte-Adresse de la première guerre. Vint le 25 mai, le tragique entretien du château de Wynendaele entre le Roi, son premier ministre et le ministre des Affaires étrangères et la constatation du caractère inconciliable des deux positions. Vint le 28 la capitulation du Roi commandant en chef militaire. Puis il y eut Limoges et cette assemblée de parlementaires que le bon sens et le sang-froid d'Hubert Pierlot et de quelques-uns de ses amis empêchèrent de proclamer la République et la déchéance du Souverain.

Le 17 juin, le maréchal Pétain, en sa nouvelle qualité de président du Conseil, annonçait que le gouvernement français avait demandé un armistice à l'Allemagne. Dans le désarroi provoqué par cet effondrement, le gouvernement Pierlot lia le sort de la Belgique à celui de la France et limita désormais sa tâche d'une part à la conclusion d'un armistice, d'autre part au rapatriement de tous les Belges qui se trouvaient en France soit comme militaires, soit au nombre de quelque deux millions comme réfugiés considérés dans les villes et villages tantôt comme des victimes tantôt comme des déserteurs de la cause alliée. Le Roi en fut informé mais estima que son sort de prisonnier de guerre ne lui permettait pas d'exprimer d'avis. Les autorités allemandes laissèrent sans suite les ouvertures belges et, le 18 juillet, interdirent le retour des ministres au pays occupé. Les attributions de Marcel-Henri Jaspar, ministre de la Santé publique, lui avaient été retirées le 24 juin à la suite de son brusque départ pour Londres sans qu'il eut prévenu ses collègues. Albert de Vleeschauwer, ministre des Colonies, nommé administrateur général de la Colonie, était parti le 18 juin pour Lisbonne. Le gouvernement Pierlot, affaibli et démoralisé, s'installe à Vichy. Le 2 août, répondant aux instances de De Vleeschauwer, Pierlot, Spaak et Gutt le rencontrèrent à la frontière franco-espagnole. Ils conviennent que De Vleeschauwer et Gutt s'installeront à Londres où Pierlot et Spaak les rejoindraient le plus tôt possible. Le 20 août, dans une note transmise au Roi, Pierlot constate que la pression allemande exercée sur la France y rend toute action gouvernementale impossible pour la

Belgique. De Vleeschauwer et Gutt sont depuis le 8 août installés à Londres. Le 28 août, Pierlot et Spaak quittent Vichy à destination des Etats-Unis, ultérieurement de l'Angleterre, leurs collègues restant en France donnant leur démission. Les autorités espagnoles les arrêtent à la frontière et les gardent en résidence surveillée à Barcelone, d'où ils s'évadent le 19 octobre. Ce fut une aventure. Les deux ministres traversèrent la péninsule dans le double fond d'une camionnette appartenant à un industriel belge d'Espagne, Auguste Hubert.

A Londres le War Cabinet reprit tout de suite la direction de la part civile et militaire de la Belgique dans la guerre. Ce sont des années d'épreuves. Les querelles ne manquèrent point dans l'émigration. Elles ne manquèrent point non plus en Belgique occupée. Le cabinet Pierlot fut renforcé par l'arrivée à Londres de trois ministres évadés de France et un quatrième, Antoine Delfosse, arrivé clandestinement de Belgique, ainsi que par la nomination de cinq sous-secrétaires d'Etat le 3 septembre 1943. Spaak a souligné l'heureux effet de l'amitié et de la solidarité qui, durant ces années, l'unirent, Gutt et lui, au premier ministre Pierlot. Hubert Pierlot, qui détint pendant un certain temps le portefeuille de la Défense nationale, mit tout en œuvre pour qu'au jour d'un débarquement, dont il ne doutait pas, le drapeau de la Belgique fût parmi les drapeaux alliés et les uniformes belges parmi ceux de la libération. En attendant il prit aussi les responsabilités de la guerre secrète et de la résistance, s'efforçant de concilier les tendances de droite et de gauche qui se partageaient les mouvements clandestins. Les épreuves personnelles ne lui furent pas épargnées. Quelques jours après son arrivée en Grande-Bretagne, un des derniers bombardements de la bataille de Londres écrase l'Hôtel Carlton, tuant à ses côtés un haut fonctionnaire du ministère des Colonies. Plus tard deux de ses fils devaient trouver une mort tragique tandis qu'ils s'efforçaient de sauver leurs compagnons d'accident dans un wagon en feu d'un train qui les ramenait à Londres.

Le maintien du Congo dans la guerre et l'apport considérable de la colonie à l'effort interallié — l'uranium venait de l'Union Minière —, la création le 5 septembre 1944 du Benelux s'ajoutent aux services qu'il a rendus à son pays depuis qu'en 1940, à Limoges, il a écarté la perspective républicaine.

Mais depuis le début de la guerre, juriste et patriote, le premier ministre du gouvernement de Londres s'efforçait de faire en sorte que la reprise de la vie normale se fît lorsque la Belgique serait libérée de l'occupation sans que le conflit de 1940 et des années suivantes entre le Roi et son gouvernement continue à diviser le pays. Diverses tentatives de contact avaient échoué. En 1943 François De Kinder, beau-frère du premier ministre, fut à son tour parachuté en pays occupé avec mission d'amorcer une procédure de réconciliation. François De Kinder ne fut pas reçu par le Roi, fidèle à son état de prisonnier. Une nouvelle épreuve attendait Hubert Pierlot. François De Kinder, que la proximité des opérations de débarquement bloquait à Paris, fut capturé par la police d'occupation. Il devait périr abattu dans un tunnel de chemin de fer proche de Verdun pendant une opération d'évacuation des prisonniers de la police allemande à la veille de la libération de Paris.

Bruxelles fut libérée dès les premiers jours de septembre 1944. Le gouvernement revint immédiatement dans la capitale. Le 13 septembre le parlement accueillait dans un enthousiasme délirant le gouvernement et son chef. Mais le Roi était prisonnier et dans l'état constitutionnel d'incapacité de régner. Le gouvernement organisa la régence du Comte de Flandre, frère de Léopold III. Le Régent fit Hubert Pierlot ministre d'Etat et puis comte.

Une tentative de gouvernement avec les communistes fut de courte durée. Lorsque le pays fut entièrement libéré, des élections purent être organisées en février 1946, elles marquèrent la fin de la vie publique d'Hubert Pierlot.

L'ovation du Parlement en septembre 1944 a été le dernier témoignage de gratitude de la Nation au premier ministre de guerre. Cet hommage a été à peu près le seul qui lui fut rendu.

Ce que l'on a appelé l'affaire royale est né au moins chronologiquement d'événements dont plus d'un reste à expliquer. Le secrétaire du Roi avait publié une version des événements de 1940 qui ne correspondait ni au souvenir ni au jugement de l'ancien premier ministre. Celui-ci rompit le silence qu'il avait gardé jusqu'alors et dont il devait dire plus tard à Jean Fosty, futur sénateur et alors journaliste, qu'en tout cas il le garderait partout où l'on ne l'obligerait pas à parler. Le journal *Le Soir* publia une série d'articles d'Hubert Pierlot à l'occasion desquels la querelle rebondit.

Le 27 novembre 1947 les premiers membres du Conseil d'Etat créé par Pierre Vermeylen, ministre de l'Intérieur, prêtèrent serment. La loi avait permis que les cinq premières nominations d'assesseur de la section de législation ne soient pas soumises aux conditions de présentation qui avaient été prévues pour cette fonction. Le premier d'entre eux, désigné par le ministre de l'Intérieur, fut le comte Hubert Pierlot. Pendant les trois années d'activité que son âge lui permettait encore, Hubert Pierlot fut alors conseiller juridique à la section de législation du Conseil d'Etat.

Les jugements les plus divers et les plus contradictoires ont été portés sur cet homme. Ce que l'on peut dire avec certitude c'est que ce fut un grand honnête homme. Patrouilleur de 1914-1918, sénateur appliqué, rapporteur intelligent de pas mal de budgets et de projets, chef de gouvernement préoccupé uniquement de suivre les leçons de sa conscience, Hubert Pierlot passait pour froid, distant, timide. En vérité le président du Sénat, Paul Struye, qui avait été son compagnon dans un gouvernement et son associé dans la résistance patriotique, a fort bien dit que ce qui lui manquait c'était cette forme de « bon garçonnisme parlementaire » qui fait les réputations faciles. Beaucoup lui ont dénié toute forme d'humour. Tous ceux qui ont collaboré avec lui savent qu'il abordait toujours les problèmes d'une manière originale et gaie et que les jugements qu'il portait sur les hommes n'étaient jamais dépourvus d'humour. Sans doute manquait-il d'une certaine facilité de communication dans ce domaine particulier. Mais on peut dire que les caractéristiques marquantes de ce destin et de cet homme sont assurément la fidélité appuyée sur le courage et sur un sens exceptionnel de la primauté de l'Etat.

William Ugeux.

H. Bernard, *La Résistance 1940-1945*, Bruxelles, 1968 (*Collection Notre Passé*). — R. Capelle, *Au service du Roi. II, 1940-1945*, Bruxelles, 1949. — R. Capelle, *Dix-huit ans auprès du Roi Léopold*, Paris, 1970. — A. De Jonghe, *Hitler en het politieke lot van België*, Bruxelles, 1975. — P. Delandsheere et A. Ooms, *La Belgique sous les nazis*, Bruxelles, 1946. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'An 40. la Belgique occupée*, Bruxelles, 1971. — C. Gutt, *La Belgique au carrefour, 1940-1944*, Paris, 1971. — M.-H. Jaspar, *Souvenirs sans retouche*, Paris, 1968. — H. Pierlot, « Pages d'histoire », dans *Le Soir*, entre le 5 et le 19 juillet 1947. — J. Pirenne, *L'attitude de Léopold III de 19[illegible] à la Libération*, Paris, 1949. — J. Pirenne, *Mémoires et Notes Politiques*, Verviers, 1975. — R. Poulet, « Le Roi des Belges sous l'occupation », dans *Ecrits de Paris*, juin 1970, p. 67-79. — Remy, *Le 18e Jour*, Paris, 1976. — L. Schepens, *1940. Dagboek van een politiek conflict*, Tielt, 1970. — P. Schmidt, *Statist auf diplomatischer Bühne 1923-1945. Erlebnisse des Chefdolmetschers im Auswärtigen Amt mit den Staatsmännern Europas*, Bonn, 1949. — P.-H. Spaak, *Combats inachevés. De l'indépendance à l'Alliance*, Paris, 1969. —

P. Struye, *L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1945. — F. Vanlangenhove, *La Belgique et ses garants. L'été 1940*, Bruxelles, 1972 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, collection in-8°, 2e série, t. LXI, fasc. 3*). — R. Van Overstraeten, *Albert Ier - Léopold III, vingt années de politique militaire belge, 1920-1940*, Bruges, 1946. — J. Vanwelkenhuyzen, « La drôle de guerre en Belgique », dans *Histoire de notre temps*, n° II, *Eté*, Paris, 1967, p. 149-181. — J. Willequet, « Le procès Falkenhausen », dans *Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale*, juin 1951, p. 59-65. — J. Willequet, « La politique intérieure de 1926 à 1965 », dans *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles, 1974, p. 101-174. — *Livre Blanc 1936-1946. I. Mémoire publié par le Secrétariat du Roi*, Luxembourg, 1946; réédition en 1970 : *Le Dossier de Léopold III*, avec un avertissement par J. Pirenne. — *Note complémentaire publiée le 8 octobre 1947 par la Commission d'Information instituée par S.M. le Roi Léopold III le 14 juillet 1946*, Luxembourg, 1948. — *Rapport présenté par le Secrétariat du Roi sur les événements politiques qui ont suivi la Libération, mai 1945 - octobre 1949*, Bruxelles, 1949. — *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949. — Supplément au recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949*, 1950.

PIERRE D'ALSACE, prévôt des chapitres de Saint-Donatien de Bruges et de Notre-Dame de Saint-Omer, élu de Cambrai, comte de Nevers, né vers 1145, décédé à Issoudun (Indre, France) le 19 août 1176.

Quatrième fils de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et de Sybille d'Anjou. Pierre d'Alsace fut élu prévôt du chapitre de Saint-Donatien de Bruges dès 1157. Thierry d'Alsace, qui devait entreprendre un voyage en Terre Sainte cette année-là et qui prévoyait peut-être un séjour prolongé hors du comté — son fils aîné Philippe devait le remplacer durant ce voyage — assurait ainsi à son cadet des revenus substantiels, puisque le prévôt de Saint-Donatien cumulait les fonctions de chancelier et de receveur général du comte de Flandre. En fait Thierry inaugurait une politique que poursuivront plus tard son fils Philippe et les successeurs de celui-ci, en confiant à un membre de la famille comtale ce poste important. Bien que prévôt en titre le jeune Pierre n'exerça jamais la fonction de chancelier. Il fut remplacé par Didier de Courtrai, prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Lille et archidiacre de Tournai, qui avait toute la confiance du comte. Didier est même explicitement nommé prévôt du chapitre de Saint-Donatien durant les périodes où Pierre fut absent du comté. La jeunesse et l'inexpérience de ce dernier ne l'empêchèrent pas de devenir prévôt du chapitre de Notre-Dame de Saint-Omer en 1159, ce qui prouve que là aussi le comte de Flandre était tout puissant à imposer sa volonté lors d'une élection prévôtale. Encore une fois il s'agissait surtout d'assurer des revenus convenables à un cadet et de lui permettre d'attendre une occasion favorable pour grimper les échelons de la carrière ecclésiastique.

Cette occasion se présenta en juillet 1167 à la mort de Nicolas, évêque de Cambrai. Immédiatement le comte Thierry fit savoir au chapitre et aux bourgeois de Cambrai que son fils était candidat à la succession. L'élection ne se fit pas facilement car Pierre avait un concurrent en la personne d'un membre du chapitre nommé Alard. Le vieux comte Thierry usa de toute son influence auprès de l'empereur Frédéric Barberousse, à qui revenait le soin de trancher le débat; Pierre fut élu le 9 décembre 1167, peu de temps avant la mort de son père (17 janvier 1168). Le jeune homme, à qui son frère Philippe avait pourtant donné comme conseiller une personnalité de l'entourage de l'archevêque de Reims, ne fut pas un prélat très heureux. Par ses maladresses et ses démêlés avec le clergé de son diocèse il s'attira le mécontentement du pape Alexandre III, pourtant prévenu en sa faveur par l'atta-

chement qu'il portait à son frère le comte Philippe. Les seuls points à porter à l'actif de Pierre sont l'avortement de la tentative de l'archevêque de Cologne d'annexer l'évêché de Cambrai, et le règlement d'un conflit qui opposait de longue date les évêques de Cambrai aux bourgeois de cette ville à propos du château de Thun-l'Evêque.

Mais, apparemment, Pierre n'avait pas l'étoffe d'un grand prélat. Les événements allaient d'ailleurs lui permettre de changer complètement d'orientation. Le comte Philippe n'ayant pas d'enfants de son épouse Elisabeth de Vermandois, et son frère Matthieu, mortellement blessé au siège de Driencourt en 1173, ne laissant que deux filles, il ne restait que Pierre pour assurer la descendance comtale en ligne masculine. Celui-ci, n'ayant pas encore été sacré, ne se fit pas prier pour abdiquer son siège épiscopal, lorsque son frère Philippe lui proposa de renoncer à sa carrière ecclésiastique. Le 18 mai 1174 il fut fait chevalier, et reçut à titre d'alleu Lillers, Saint-Venant et Vladslo. Le métier des armes semble lui avoir mieux convenu que la voie ecclésiastique. Dès le mois d'août 1174 on le voit participer à des opérations militaires en compagnie du comte Philippe, et il fait même la promesse de se croiser. Au début de l'année 1176, toujours à cause des visées dynastiques de son frère, Pierre épouse Mahaut de Bourgogne, veuve du comte Guy de Nevers. Bien que ce dernier ait encore un héritier mineur, Pierre prend le titre de comte de Nevers à l'occasion de ce mariage. Mais il meurt quelques mois plus tard, le 19 août 1176, dans la fleur de l'âge. Il est enterré à Issoudun. Une fille, prénommée Sybille comme sa grand-mère, naîtra après sa mort; elle deviendra la femme du sénéchal de Flandre Robert de Wavrin. Philippe d'Alsace, déçu dans ses espérances dynastiques, réglera sa succession avant de partir pour la Terre Sainte en 1177 en léguant son comté de Flandre à sa sœur Marguerite, comtesse de Hainaut et mère du futur Baudouin de Constantinople.

Thérèse de Hemptinne.

E. Hoeres, *Das Bistum Cambrai. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doctorwürde bei der philosophischen Facultät der Universität Leipzig*, Leipzig, 1882. — Th. de Hemptinne, « Peter van de Elzas, leven en loopbaan (ca. 1145-1176) », dans *Handelingen van het Genootschap voor Geschiedenis « Société d'Emulation » te Brugge*, CXIII, 1976, p. 139-160. — Th. de Hemptinne, « Peter van de Elzas », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 7, Brussel, 1976, col. 689-693.

PLON (Jacques-Joseph), géomètre-arpenteur (1), né à Mons le 2 décembre 1683, y décédé le 26 mai 1755.

Fils de Georges Plon et de Marie-Elisabeth Quaille, Jacques-Joseph Plon exerça avec talent la profession de géomètre-arpenteur, mais en réalité, il aurait voulu devenir imprimeur, ainsi que le prouve une demande introduite, en 1733, dans ce sens auprès du gouvernement des Pays-Bas et qui ne fut pas agréée. Il dessina de nombreux plans de localités hennuyères. Le plus ancien plan conservé est celui qu'il leva le 23 juillet 1718. Il représente le village de Morlanwelz, le château et le parc de Mariemont, l'abbaye de l'Olive et leurs environs. Le 17 octobre 1722, il leva le plan d'une partie du territoire de Saint-Vaast et, entre 1720 et 1724, il dressa le plan figuratif de la commune d'Arc-Ainière. Trois plans furent encore dessinés en 1724 : celui du village de Stambruges (21 janvier 1724), celui des abords de l'église et d'une partie du territoire de Merbes-le-Château (9 juin 1724), le plan parcellaire de la ferme de Raikem à Roisin (24 juillet 1724). Parmi les autres plans de villages dressés par Jacques-Joseph Plon, nous citerons le plan de délimitation des communes

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie Nationale*, t. XVII, Bruxelles, 1903, col. 815-816.

de Quaregnon, de Frameries et d'Eugies (27 août 1729), celui du village de Quartes (entre le 17 juillet et le 3 août 1731), le plan de Bois-Seigneur-Isaac (18 octobre 1732), celui d'une partie du parc de Mariemont et de l'abbaye de l'Olive (25 août 1742), enfin, le fragment d'un plan d'une partie du village de Wodecq (1750). En 1740, Jacques-Joseph Plon dessina le plan du béguinage de Mons et un an plus tard, il leva les cartes topographiques des bois dépendant du domaine de Binche et il dressa un tableau de leurs superficies respectives.

D'autres plans de Jacques-Joseph Plon sont de véritables travaux d'ingénieur, notamment ceux relatifs à la création de routes en Hainaut et présentés aux Etats du comté. En 1732, Plon fut chargé de rechercher les moyens d'évacuer les eaux des charbonnages du Couchant de Mons. Le projet qu'il présenta ne fut pas mis en chantier à cause des frais énormes qu'il entraînerait. En 1738, Jacques-Joseph Plon dessina aussi les plans d'un canal reliant Boussu à Antoing. Une fois de plus, des raisons financières empêchèrent leur réalisation. Il dressa encore la carte du cours de la Trouille de Mons à Jemappes et de la Haine jusqu'à Condé. Plon fut aussi l'auteur de plans d'édifices religieux, tels le plan et le profil de l'église de Gammerages et celui du presbytère de Melle. Il dessina également des plans d'établissements industriels comme ceux du moulin de Braine-le-Comte (23 janvier 1739) et d'un certain nombre de charbonnages. En 1738, il fut chargé de dresser la carte de la région située entre Beaumont et Solre-sur-Sambre afin de préciser du côté des Pays-Bas les frontières avec la France, l'Empire et le pays de Liège. Il fut aussi l'auteur d'un très grand nombre de plans d'intérêt tout à fait local : plans de biens, de chemins et de petits cours d'eau.

Jacques-Joseph Plon se maria deux fois. Le 6 novembre 1707, il épousa Marie-Elisabeth Berger dont il eut onze enfants. Son épouse décéda le 30 juillet 1747 et il se remaria le 28 août 1748 avec Norbertine-Emerence Blandelle qui mourut le 20 novembre 1757.

Robert Wellens.

R. Wellens, « Un géomètre-arpenteur hennuyer du XVIII[e] siècle : Jacques-Joseph Plon (1683-1755) », dans *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, 30[e] année, n° 117, juillet 1976, p. 173-178.

R

RANHISSART. *Voir* BRAUN (Thomas).

RENIEU (Lionel). Voir WIENER (Lionel).

RICHARD (Raoul-*Guillaume-Eugène*, baron), ingénieur électricien, vice-président de la Sofina, né à Namur le 5 juin 1885, décédé à Bruxelles le 11 mars 1962.

Raoul Richard appartenait à une famille où il était de tradition de se consacrer à la magistrature. Son père fut conseiller à la Cour de Cassation, son frère aîné suivit la même voie. Plus tard, imprégné de cette tradition familiale, son fils aîné Jules, s'engagea dans la même carrière : il est aussi conseiller à la Cour de Cassation.

Raoul Richard s'orienta dans une direction divergente et entreprit à l'Université de Louvain les études d'ingénieur ; il conquit en 1909 le grade d'ingénieur civil des mines et, un an plus tard, le grade d'ingénieur électricien.

Il entra le 1er mai 1910 à la Sofina, qui à l'époque s'appelait Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles. Cette société, fondée en 1898, avait connu des débuts assez ternes, mais depuis 1905, sous l'impulsion d'un nouveau chef, l'ingénieur Dannie Heineman, elle avait pris un vigoureux essor. Son domaine comprenait spécialement des entreprises de tramways et de production d'électricité dans les pays étrangers.

Jeune ingénieur, Raoul Richard fut incorporé dans le cadre technique et s'occupa de projets de nouvelles centrales électriques, notamment à Grand Quevilly près de Rouen.

La guerre de 1914 interrompit sa carrière car il s'engagea comme volontaire à l'armée belge et fit campagne sur l'Yser dans un régiment d'artillerie.

Aussitôt démobilisé, Raoul Richard reprit sa place à la Sofina ; en avril 1921 il était promu sous-directeur et, en février 1924, directeur.

En 1925, Raoul Richard eut à étudier un projet d'aménagement de la rivière Warche, en vue d'y développer des centrales hydroélectriques, projet présenté par un ancien officier, le commandant Michel. Soumis à un ingénieur-conseil de la Sofina, le bureau de l'ingénieur italien Omodeo, spécialisé dans ce genre d'installations, le projet fut remanié et rapidement prêt à exécution.

Raoul Richard créa la SERMA — Société d'Electricité de la Région de Malmédy — qui obtint la concession d'aménagement de la Warche, accordée par le Haut-Commissaire du Territoire dénommé, à l'époque, les cantons rédimés.

Raoul Richard fut ainsi le promoteur des premières centrales hydroélectriques du pays et parvint à désarmer une opposition qui prétendait

défendre l'intégrité des sites ; les lacs de Robertville et de Butgenbach sont devenus des centres touristiques.

Un an plus tard, Raoul Richard fit prendre par la SERMA un intérêt important dans la Société « Centrale Electrique de l'Entre Sambre et Meuse » dite ESAM et réalisa ultérieurement la fusion de cette société avec la SERMA sous le nom de Centrales électriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région de Malmédy dite « ESMA ».

Vers la même époque, la Sofina prit une participation dans la Compagnie Luxembourgeoise d'Electricité et dans la Sodelux ; Raoul Richard entra au Conseil d'administration de ces deux sociétés. C'est ainsi que la Sofina fut amenée à jouer un rôle dans l'électrification des régions rurales des provinces de Namur et du Luxembourg.

En 1926, à l'initiative du ministre Emile Franqui qui entreprit la restauration de la situation financière de la Belgique, fort ébranlée à cette époque, la Société nationale des Chemins de Fer belges fut créée pour gérer l'exploitation des Chemins de Fer nationaux. Plusieurs personnalités du monde industriel entrèrent au Conseil d'administration ; Raoul Richard y fut nommé et fut même désigné pour faire partie du comité de direction de quatre membres chargé de suivre plus étroitement la gestion de la société.

D'emblée Raoul Richard lança l'idée de l'électrification des lignes principales et il chargea ses collaborateurs à la Sofina de mettre sur pied un projet. Les études se prolongèrent pendant plusieurs années, car mus par la longue expérience de la technique belge en construction de locomotives à vapeur, les défenseurs de la traction à vapeur ne se rallièrent à l'idée d'une électrification que sur la base d'une démonstration rigoureuse des avantages économiques de la traction électrique. Raoul Richard persévéra dans ses efforts pour convaincre ses collègues mais ce ne fut qu'en 1933 que la décision fut prise d'électrifier la ligne Bruxelles-Anvers. La traction électrique fut inaugurée en avril 1935 au moment où s'ouvrait l'Exposition internationale de Bruxelles.

Raoul Richard prit part à l'action engagée pour la reprise des travaux de la Jonction Nord-Midi à Bruxelles, projet que la guerre de 1914-1918 avait fait abandonner et dont l'utilité était depuis lors controversée.

Raoul Richard fut chargé de représenter la Sofina dans diverses sociétés filiales, spécialement des sociétés françaises d'électricité. C'est ainsi qu'il joua un rôle important dans la constitution en 1927 de la Société des Forces Motrices de la Truyère qui construisit un des plus importants aménagements de rivière de l'époque en France.

Il s'occupa également en 1928 d'un projet de rehaussement de l'ancien barrage d'Assouan en Egypte en vue notamment de produire de l'énergie électrique ; pour diverses raisons ce projet, qui ne venait sans doute pas à son heure, n'eut pas de suite.

A la suite d'une importante opération financière réalisée à la fin de l'année 1928, le capital de la Sofina fut considérablement augmenté ; Raoul Richard entra peu après au Conseil d'administration de la société transformée et en devint administrateur-directeur.

Raoul Richard représenta encore la Sofina dans plusieurs sociétés d'électricité en Belgique, notamment à l'Electrobel lors de sa réorganisation en 1930 et dans les Unions de Centrales Industrielles, fondées par l'ingénieur Fernand Courtoy et destinées à relier entre elles les centrales électriques appartenant aux grandes entreprises industrielles dans la région liégeoise d'une part, et dans les bassins de la Sambre et du Borinage d'autre part.

En avril 1938, il fut promu administrateur délégué de la Sofina, en même temps que son collègue Henri Speciael.

Bien que ne s'étant jamais occupé de politique et n'ayant appartenu à aucun parti, Raoul Richard fut solli-

cité d'entrer au Gouvernement pour prendre en main le portefeuille des Affaires Economiques et des Classes Moyennes. Suite aux remous de la politique, il ne détint ce portefeuille que du 22 février 1939 au 16 avril suivant et reprit aussitôt son poste à la Sofina.

Raoul Richard fut toujours apprécié comme un travailleur consciencieux, dévoué aux intérêts de la société à laquelle il appartenait ; il avait le talent de rédiger ses notes et rapports en langage élégant et précis. Réservé, peu loquace, il avait cependant des contacts aisés avec le monde extérieur. Il fut souvent chargé de missions à l'étranger : en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, etc.

On peut encore signaler qu'il a été fréquemment en rapport avec les Souverains, d'abord le roi Albert dont il gagna la confiance, ensuite le roi Léopold III qui le consulta différentes fois. En 1939, Richard fut officieusement chargé d'examiner la possibilité d'apporter aux difficultés économiques internationales des solutions susceptibles de prévenir le conflit qui menaçait l'Europe. L'enquête à laquelle il procéda dans plusieurs capitales le convainquit que la voie envisagée n'offrait aucune chance de succès.

Fernand Vanlangenhove, à cette époque secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a relaté comme suit le rôle que joua Raoul Richard quand l'Allemagne envahit la Belgique : « Au début de mai 1940, » diverses informations avaient fait » craindre que l'agression de l'Alle- » magne était imminente. Le 7, un ami » en qui il avait confiance et dont » l'identité est restée inconnue, avait » téléphoné de Stuttgart à Richard » et lui avait demandé un entretien » en termes paraissant confirmer les » appréhensions. D'accord avec le » Premier Ministre, il était parti le » lendemain ; les informations qu'il » avait recueillies lui avaient donné » l'impression que le danger était » momentanément écarté. On sait » aujourd'hui qu'après avoir pris la » décision de déclencher l'attaque, » Hitler avait ajourné de 48 heures » son exécution. Après avoir fait part » du résultat apparemment rassurant » de son entrevue au vicomte Davi- » gnon, ambassadeur de Belgique à » Berlin, Richard était parti pour » Cologne où il avait été surpris par » les événements. Accompagnant le » consul général de Belgique en poste » dans cette ville, il avait le 13 rejoint » à Lindau le train spécial ramenant » de Berlin l'Ambassadeur ainsi que » le personnel diplomatique et consu- » laire. Ce long voyage se termina le » 24 mai à Lyon » (*Cfr.* J. Davigon, *Berlin 1936-1940*, p. 231 et 252 ; F. Vanlangenhove, « Davignon », dans *Biographie Nationale*, t. 39, col. 233).

Les dirigeants de la Sofina avaient prévu l'éventualité d'une invasion de la Belgique et établi un plan d'évacuation de divers services. Le personnel concerné, après un court relais à Ypres, eut à transiter par la France pour gagner sa destination. Heineman s'était rendu à Paris pour obtenir les autorisations nécessaires. Richard l'y rejoignit. Il s'y trouvait quand y arrivèrent le 26 mai le Premier Ministre, les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense Nationale, venant de Wynendaele où ils avaient vainement combattu la décision prise par le Roi de partager le sort de son armée au moment où elle devrait déposer les armes. Un conseil des Ministres s'était réuni d'urgence à l'Ambassade. Au cours de la séance, une communication était parvenue par l'intermédiaire de l'Ambassade de Londres : le Roi demandait le contreseing d'un ministre pour permettre une démission du gouvernement. Les ministres y avaient vu l'intention du Souverain de faire des ouvertures de paix à l'ennemi. Pour tâcher de l'en dissuader il fut décidé d'envoyer auprès de lui Richard, qui jouissait de sa confiance, ainsi que Fredericq, son chef de Cabinet, et le baron Capelle, son secrétaire (*Cfr.* Capelle, *Au Service du Roi*

1940-1945, p. 17 et suiv.). Tous trois étaient partis en avion le lendemain matin ; à Douvres une vedette britannique (motor boat) les avait conduits pendant la nuit à Nieuport.

L'amiral Keyes, chef de la mission britannique auprès du Roi, s'y trouvait prêt à s'embarquer pour l'Angleterre. « M. Richard, écrit le comte » Capelle, n'ayant plus aucune raison » de rentrer au pays, reprend le bateau » de l'amiral Keyes » (*ibidem*, p. 22).

Richard était à Londres au début de juillet quand De Vleeschauwer, ministre des Colonies, y avait été appelé par le baron de Cartier de Marchienne, ambassadeur de Belgique, pour faire face aux difficultés résultant de la décision prise le 18 juin par le gouvernement à Bordeaux, de lier le sort de la Belgique à celui de la France, de demander comme elle un armistice et ensuite de démissionner. Comme le vicomte van de Vyvere, ministre d'Etat, président du Conseil d'administration de la Sofina, comme l'ambassadeur lui-même, Richard déplorait cette décision. Le 9 juillet, à la suite de ses entretiens avec des membres du gouvernement britannique et les principaux hommes politiques belges réfugiés à Londres, De Vleeschauwer avait demandé à Richard d'aller à Vichy et de s'efforcer de convaincre Pierlot, avec lequel il était lié, qu'il y avait un intérêt vital, pour éviter la reconnaissance d'un cabinet dissident par l'Angleterre, à transférer le gouvernement, tout au moins en partie, à Londres (*Cfr.* Vanlangenhove, *La Belgique et ses garants. L'été 1940, Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie*, 1973, p. 81 et 83). Gutt, ministre des Finances, a rapporté l'effet que fit le 17 juillet la démarche de Richard auprès de ministres, qui, dans l'atmosphère déprimante de Vichy, étaient complètement démoralisés : « Il nous » apporta les nouvelles de l'Angle- » terre, de sa résolution farouche de » lutter, de la production de guerre » intensifiée tant en Grande-Bretagne » que dans le Commonwealth, du peu- » ple anglais galvanisé par Churchill, » de l'aide américaine se développant » grâce au génie manœuvrier de Roose- » velt ... de tout cela nous ne connais- » sions rien... On imagine la fantasti- » que bouffée d'oxygène que nous » apporta ce récit ! C'est Richard aussi » qui nous apprit que Cartier et Theu- » nis partageant complètement son » avis, nous l'avaient si souvent et si » vainement télégraphié » ... (C. Gutt, *La Belgique au carrefour* (*1940-1944*), 1971, p. 97-98).

« Au cours de ses déplacements, » Richard était passé à plusieurs repri- » ses par Lisbonne où la Sofina venait » de créer la société filiale Setec. Il y » avait retrouvé Heineman qui, après » y avoir résidé quelques semaines, » était parti le 11 juillet pour New » York. Lui-même gagna Londres qui » fut, jusqu'à la libération de la Bel- » gique en septembre 1944, sa prin- » cipale résidence ».

Le Gouvernement belge en exil lui confia diverses missions, ce qui l'amena à effectuer plusieurs traversées transatlantiques vers les Etats-Unis, parfois dans des conditions difficiles voire périlleuses. Le 3 septembre 1943, le Gouvernement belge le nomme sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement et au Réapprovisionnement du pays. Ses fonctions l'obligeaient à entreprendre d'importantes négociations, il les poursuivit en étroite collaboration avec Theunis qui représentait le Gouvernement belge aux Etats-Unis dans les questions concernant la guerre ; il y fit preuve de l'efficacité discrète qui le caractérisait.

Après avoir à Londres participé pendant plus d'un an aux délibérations du gouvernement, il cessa d'en faire partie lors du remaniement auquel Pierlot procéda à Bruxelles le 26 novembre 1944.

Ainsi que l'écrit André de Staercke, ancien chef de cabinet du premier ministre et secrétaire du Régent, qui fut intimement lié avec lui, « c'est la » sagesse de ses conseils qui le faisait » appeler au sein du gouvernement et » c'est encore cette capacité d'incom-

» parable intermédiaire qui l'a main-
» tenu dans l'ombre du pouvoir pen-
» dant la Régence. C'était, comme dit
» Sainte-Beuve, une âme doucement
» acolyte qui découvrait silencieuse-
» ment des solutions presque simples
» à des problèmes délicats. On peut
» dire en ce sens qu'il était toujours
» en mission même sans instructions
» et sans mandat. Il portait avec lui
» la confiance de ceux qui dirigent ».

La guerre frappa Raoul Richard d'une épreuve familiale très cruelle ; tandis que son épouse et sa fille s'établissaient aux Etats-Unis, ses fils étaient restés en Belgique ; deux d'entre eux furent déportés dans des camps de concentration et l'un d'eux, Marcel, n'en revint pas. Ce malheur marqua très fort la vie de Raoul Richard.

Pour les services rendus au pays, Raoul Richard fut créé baron par un arrêté du Régent.

Parmi les activités exercées par Raoul Richard après la guerre, on peut mentionner sa participation dans la réorganisation de la BEWAG, la société d'électricité qui desservait Berlin et dans laquelle la Sofina possédait un intérêt important. Dès que l'arrêt du combat l'avait permis, il s'était à plusieurs reprises rendu dans l'ancienne capitale à présent dévastée par la guerre.

Nommé vice-président du Conseil d'administration de la Sofina en septembre 1946, il devait quitter la vie active en mars 1949 pour des raisons de santé. Il démissionna de son mandat d'administrateur en juillet 1954.

Pedro De Boeck et Fernand Vanlangenhove.

Rapports de la Sofina. — *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949.* — J. Davignon, *Berlin 1936-1940. Souvenirs d'une mission*, Paris Bruxelles, 1951. — Baron Capelle, *Au Service du Roi*, t. II, *1940-1945*, Bruxelles, s.d. — F. Vanlangenhove, *La Belgique et ses garants. L'été 1940*, Bruxelles, 1972 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres*, collection in-8°, 2e série, t. LXI, fascicule 8). — O. Gutt, *La Belgique au carrefour (1940-1944)*, Paris, 1971 (*Collection Les Grandes Etudes contemporaines*).

ROBERT (François), dit ROBERT DE PARIS, ou ROBERT DE GIMNÉE, *alias* ROBERT-RHUM, prénoms déclarés à l'état civil : *Pierre*-François-*Joseph*, conventionnel, né à Gimnée (province de Namur) le 21 janvier 1763, décédé à Bruxelles le 13 avril 1826.

« Les Liégeois ont le génie de la » liberté, ce peuple aime par sympa- » thie les Français. Ses mœurs et ses » opinions l'ont rendu ... ennemi irré- » conciliable avec le peuple belge ... et » ce dernier a des idées contraires en » révolution ».

Il est difficile de rassembler en si peu de mots une analyse aussi perspicace de la mentalité liégeoise en cette fin de XVIIIe siècle. Ils viennent de la plume de François Robert, fils de Jean François et de Catherine Douhomme, né à Gimnée, dépendance de l'ancienne principauté de Liège, actuellement dans la province de Namur, en Belgique. Ses jeunes années sont celles d'une famille de cultivateurs aisés, titulaires de charges municipales, qu'un attrait certain pour l'état ecclésiastique n'a pas soustrait à l'influence des idées libérales semées en cette terre de débats, zone de refuge des philosophes, par le *Journal encyclopédique* ou le *Journal général de l'Europe*. Des études de droit, probablement menées à Douai, le poussent tout naturellement vers Givet, centre bouillant d'action révolutionnaire tant liégeoise que brabançonne. Dès les premiers mois de 1789, il s'y distingue par ses opinions hostiles aux privilégiés.

Envoyé par les Givetiens défendre leurs intérêts devant le Conseil d'Etat, à Paris, il s'établit dans la capitale où il professe le droit public à la Société philanthropique. Nous le trouvons dès 1790 affilié tant au club des Jacobins qu'à celui des Cordeliers et auteur de divers écrits politiques, ainsi *Le républicanisme adapté à la*

France (Paris, 1790) dont le retentissement amena le *Journal des Clubs* à entreprendre une réfutation complète.

L'œil vif, le teint brillant sous des cheveux sombres, la vigueur de la jeunesse séduisirent sa voisine, Louise de Kéralio, son aînée de cinq ans. Parisienne, mince et nerveuse, à l'esprit délié, elle était fille d'un gentilhomme breton acquis aux idées nouvelles, correspondant du *Journal des Savants*. Elle-même était femme de lettres, tôt liée à l'Académie d'Arras et au Club breton, attentive à l'élaboration de la Constitution. Leur mariage en 1791 scelle un destin politique exemplaire. Promoteur actif du *Mercure national ou Journal d'Etat et du citoyen*, intitulé ensuite *Mercure national et Révolutions de l'Europe*, avant de devenir, avec l'arrivée de Pierre Marie Lebrun, dit Tondu, le *Mercure national et étranger ou Journal politique de l'Europe*, il y vitupère la royauté et le « fanatisme ». Son esprit reste toutefois tourné vers ses contrées d'origine, ainsi que l'atteste sa brochure *L'Ami de la liberté applaudissant aux généreux efforts de la Belgique* (Paris, 10 novembre 1790) par laquelle il incite la France à intervenir dans ce pays.

Dans un milieu social mêlé, où il témoigne parfois d'une ostentation tapageuse, le ménage s'intéresse aux exploités : aux domestiques que Louise propose d'admettre aux clubs pour « les élever par la fraternité à la di- » gnité d'homme », aux femmes dont François obtient l'affiliation aux Cordeliers dont il est président, aux déshérités qu'ils forment en Société des Indigents, tandis qu'ils poussent ensemble à la multiplication des Sociétés fraternelles dont les membres se nomment « frères » ou « sœurs » et emploient le tutoiement révolutionnaire. A l'inverse de Le Chapelier et de l'opinion de la majorité, ils réclament pour les ouvriers et les artisans le droit de s'associer pour protéger leurs intérêts professionnels contre les patrons. Par la création du Comité central des Sociétés patriotiques, Robert semble viser au contrôle des revendications ouvrières. Il réclame le suffrage universel pur et simple, il aspire au gouvernement direct du peuple par le peuple. Aux yeux de ses contemporains, ce curieux couple peut apparaître comme d'inquiétants démagogues. Non sans risque ni éclat, Robert inspire la pétition affichée contre le Roi, le 22 juin 1791, après l'affaire de Varennes. Il publie *Avantages de la fuite de Louis XVI et nécessité d'un nouveau gouvernement* (Paris, 1791), une apologie de la République. En juillet, devant les réticences des Jacobins, assis sur les marches de l'Autel de la Patrie au Champ de Mars, devant une foule immense de pétitionnaires, il rédige l'adresse à l'Assemblée nationale constituante réclamant la déchéance du Roi. Le peuple n'est-il pas l'ultime recours? La fusillade sanglante commandée par La Fayette brise cet élan.

Avec un sens très sûr de l'opportunité politique, mari et femme cherchent alors refuge auprès de Manon Phlipon, épouse du futur ministre royaliste Roland, dont, par la suite, ils sollicitent en vain l'assistance pour obtenir un poste d'ambassadeur à Istambul. Les dettes s'accumulent; se mettre en vedette, entretenir des relations politiques, financer un journal coûte cher. Les événements se précipitent; ils se rapprochent de Jacques Danton et de la Commune de Paris où, dans la nuit du 10 août 1792, François Robert est délégué par la Section de Marseille ou du Théâtre français. C'est lui qui signe comme vice-président de la Commune l'ordre d'envoyer la force armée à la place du Carrousel. Il assiste en personne au massacre des Suisses tandis que son épouse se tourmente en compagnie de Lucille Desmoulins au domicile de Danton. Le 11 août, celui-ci, devenu ministre de la Justice, se l'adjoint comme premier secrétaire d'Etat. Robert s'efforcera d'expliquer les massacres de Septembre. Le 12 septembre, il est élu député de Paris,

treizième sur vingt-quatre, contre Tallien. Le 13, comme vice-président de l'Assemblée électorale de Paris, il reçoit, triomphant, une délégation des communes venues réclamer l'établissement de la République. Le 23 septembre 1792, lui naît une fille, Adélaïde, née en cette République, une et indivisible, proclamée deux jours plus tôt par la Convention nationale et qu'il avait tant appelée.

Mis en vedette par ses antécédents, dans un monde où tous les coups sont possibles, Robert, avec l'aide de son astucieuse épouse, sut s'employer à survivre en ces temps difficiles, sans pour autant abandonner totalement ses préférences. Il vitupère les Girondins, particulièrement Roland et Brissot. Lorsqu'il réclame la mort de Louis XVI, ses idées sont étrangement proches de celles de Maximilien Robespierre pour qui Louise semble éprouver de la sympathie. Il les exprime selon sa manière avec emphase et amphigouri : « Prenons l'en» gagement sacré, s'écrie-t-il à la » Convention, d'abolir la peine de » mort dès que le tyran ne sera plus ». Nous sommes loin de la froide logique de l'Incorruptible. C'est que notre homme est un emporté, parlant fort et portant beau.

Le 21 janvier 1793, jour anniversaire de ses trente ans, le couperet tranche les jours du roi de France, « ce souverain qui n'était pas le sien ». Il peut souffler et demander un congé pour rentrer dans sa famille. La Convention l'adjoint alors à la Commission des Représentants en mission dans les Pays libérés où il retrouve Danton, Merlin, Gossuin et quelques autres. Il constate et dénonce avec eux l'incurie administrative et l'anarchie militaire, ainsi que la disette. L'évacuation de la Belgique le ramène à Paris. Il y participe aux travaux du Comité de la Constitution. Il prône l'amour de tous les hommes de l'Univers, reconnaît le pouvoir à la Nation. Celle-ci le déléguera aux législateurs, aux exécuteurs, aux juges, aux administrateurs, le tout associé en une assemblée unique. Pour chaque individu, il réclame le droit de se constituer en société, celui de nommer des magistrats, de les surveiller et de les révoquer, le droit d'élection, celui de s'assembler paisiblement et sans armes, celui de correspondre librement, le droit, enfin, à l'insurrection.

Encore porté aux extrêmes, en pleine crise des subsistances, il obtient, par acclamation, en juillet 1793, que la peine de mort soit prononcée contre les accapareurs. Il fournit ainsi des armes à ses « amis » hébertistes envers lesquels il a pris ses distances. Ceux-ci le dénoncent comme détenteur d'un stock de rhum et réclament son exécution, notamment par la voix de Gilbert Romme. Peu claire, l'affaire fut finalement classée, mais il lui en resta, avec le surnom de Robert-Rhum, le mépris ironique de ses collègues et le souci, désormais constant, d'éviter la publicité. Ami de tous et de personne, il échappe à la Terreur comme à la réaction thermidorienne. Un dernier éclat couronne toutefois cette carrière politique.

Le 23 février 1795, Jean N. Bassenge, délégué par la municipalité de Liège, réclame de la Convention l'envoi d'un représentant pour porter remède à l'Ancien Pays démembré et brimé par le pouvoir de conquête : « Des hommes, du fer, de l'énergie, » des cœurs de flamme, voilà ce que » vous offre Liège ! » clame-t-il à l'assemblée. Il est entendu. Sur les instances de Philippe Merlin, de Douai, François Robert est délégué dans la vieille cité de Meuse où il arrive le 11 mai, entassé avec sa famille dans une simple chaise de poste. Accueilli avec l'enthousiasme que l'on devine par les patriotes liégeois, il s'attache d'emblée à résoudre les grands problèmes : restaurer l'éclat du pouvoir, rétablir la discipline dans l'armée et la gendarmerie, rendre la justice plus humaine et plus efficace, remettre les chômeurs au travail, traquer les abus fiscaux, relever la ville de ses ruines, pourvoir ses habitants d'un ravitaille-

ment cruellement absent, autant d'initiatives qui lui sont imputées à crime par les adversaires qu'il ne manque pas de se faire, ceux dont il dérange les projets, spécialement à l'Administration centrale de Bruxelles dont les Représentants en mission obtiennent son rappel de la Convention. L'insurrection de prairial, dernière séquelle du jacobinisme, a pu lui porter ombrage malgré les protestations d'indignation de notre ancien extrémiste contre les insurgés. Il rentre docilement à Paris ou, du moins, il quitte Liège sur l'heure, mais il s'attarde à Dourbes, dans son pays natal, où sa femme fait une fausse couche, laissant aux députés de Liège le soin de justifier devant l'assemblée les circonstances de sa mission écourtée. La Convention, par les mesures prises en faveur de Liège après bien des palabres, rendra implicitement justice à sa clairvoyance et à son sens de l'initiative. La résistance liégeoise envers Bruxelles devait finalement entraîner par étapes l'annexion des deux pays à la France.

Suspect de jacobinisme, Robert, après la dissolution de la Convention nationale, s'écarte de la vie politique. Il se fait oublier à Matagne-la-Petite, au pays de son père. Il s'adonne ensuite au trafic des fournitures militaires qui le met, sous le Consulat et l'Empire, à la tête d'une respectable fortune. Louise emploie son temps à taquiner la Muse et aux traductions, comme avant son mariage. En 1806, sa fille Adélaïde épouse le musicologue François-Joseph Fétis, futur premier directeur du Conservatoire de Bruxelles. Celui-ci souffrira pendant vingt-cinq ans de la déconfiture des affaires de son beau-père pour qui il s'était porté caution. Après 1811, Robert reparaît comme inspecteur général des eaux et forêts du département des Ardennes, charge dont il est démis pour incapacité en 1813. Sous les Cent Jours, il revient fugitivement comme sous-préfet de Rocroi, puis c'est la fin. Exilé comme régicide, il s'installe en Brabant où, domicilié à Wavre, il tient un magasin de liqueurs à l'enseigne du « Bon Coin » près de la porte de Ninove, à Bruxelles. Louise de Kéralio passe à la Saint Sylvestre de 1822. Le 13 avril 1826 s'éteint petitement rue du Rempart des Moines à Bruxelles, celui à qui Louis XVI et le Régime royal français doivent peut-être leur chute..., oublié de tous, un épicier de réputation douteuse ! Ex-Principautaire.

René Van Santbergen.

Louis Antheunis, « Le conventionnel belge François Robert et sa femme Louise de Kéralio », dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 3e série, t. VI, 1964, p. 170-192, 193-262. — J. Henquin, « Robert de Gimnée, conventionnel », dans *La Vie Wallonne*, t. 14, 1933-1934, p. 133 ss., 177 ss. — F.-A. Aulard, « Robert-Rhum, d'après des documents d'archives », dans *Revue de Paris*, août 1909. — F.-A. Aulard, « L'arrestation et l'interrogatoire du républicain Robert (juin 1791) », dans *La révolution française*, t. 42, 1902. — A. Kusinski, *Dictionnaire des conventionnels*, Paris, Société de l'Histoire de la Révolution Française, Paris, 1917. — J. Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, t. 1 à 6, Paris, Editions Sociales, 1968-1972. — Albert Mathiez, *Le club des cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ de Mars*, Paris, 1910. — René Van Santbergen, « Robert de Paris et le Pays de Liège en 1795 », dans *Documents et mémoires sur le Pays de Liège*, Liège, 1958. — Robert Wangermée, *François-Joseph Fétis, musicologue et compositeur*, Bruxelles, 1951 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Beaux-Arts*, collection in-8°, t. VI, fascicule 4). — *Dictionnaires* et *Encyclopédies* divers.

ROBERT de GIMNÉE. Voir ROBERT (François).

ROBERT de PARIS. Voir ROBERT (François).

ROBERT-RHUM. Voir ROBERT (François).

ROOVER (Raymond-*Adrien-Marie* **De**), inscrit à l'état civil sous la forme DEROOVER; historien, né à Anvers le 28 août 1904, décédé à Brooklyn (U.S.A.) le 18 mars 1972; naturalisé américain en 1940.

Après des études moyennes d'humanités modernes, Raymond De Roover devint licencié en sciences commerciales et financières à l'Institut supérieur de Commerce Saint-Ignace à Anvers. Conformément aux habitudes de sa famille, il entra dans le monde des affaires, d'abord comme comptable dans une banque, ensuite à la Compagnie Maritime belge. Il montra bientôt un vif intérêt pour l'histoire de la comptabilité et y consacra ses loisirs. Dès 1928 il publia, à ses frais, une étude sur Jan Ympijn, maître d'école anversois, qui écrivit, à l'exemple de Luca Pacioli, le premier traité flamand de comptabilité à partie double (Anvers, 1543). Aux archives communales de Bruges il trouva en 1929 les comptabilités des changeurs Colaert van Marke et Willem Ruweel, dont la faillite amena la confiscation de leurs livres en 1369. C'est de cette recherche que sortirent ses études *Quelques considérations sur les livres de compte de Collard de Marke (1366-1369) précédées d'un aperçu sur les archives commerciales en Belgique* (*Bulletin de l'Institut supérieur de Commerce Saint-Ignace*, t. VII, 1930, p. 445-475) et *Le livre de comptes de Guillaume Ruyelle, changeur à Bruges (1369)* (dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LXXVII, 1934, p. 5-95) qui lui valurent rapidement une solide réputation, consacrée dès 1937 par un important article *Aux origines d'une technique intellectuelle : la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double* que lui avait demandé Marc Bloch pour les *Annales d'Histoire économique et sociale* (t. IX, p. 171-193, p. 270-298).

En 1936 il épousa Florence Edler, historienne américaine, et partit pour les Etats-Unis. Il y recommença ses études supérieures à la Harvard Business School où il devint en 1938 *Master of Business Administration*. En 1943 il était docteur en économie de l'Université de Chicago, après avoir acquis la nationalité américaine dès 1940. Il commença vers ce moment une carrière universitaire américaine qui le mena de Wells College à Aurora (Etat de New York), en passant par les universités de l'Illinois et de la Californie à Berkeley, au Boston College où il fut nommé professeur d'économie en 1954. Ce n'est qu'en 1961 qu'il devint titulaire d'un enseignement historique au Brooklyn College de la City University de New York.

Aux Etats-Unis, De Roover utilisant les notes prises en Belgique et les complétant par des recherches d'archives nouvelles, principalement en Italie, s'attacha à l'histoire des entreprises, d'abord de la Compagnie d'Ostende d'après les archives communales d'Anvers, puis de l'imprimerie plantinienne. Les archives de Florence lui fournirent la matière de son livre *The Medici Bank, its Organization, Management, Operations and Decline* (New York University Press, 1948, 98 pages), considérablement amplifié quinze ans plus tard sous le titre *The Rise and Decline of the Medici Bank 1397-1494* (Cambridge, Massachusetts, 1963, 500 pages) qui connut plusieurs éditions et lui valut une réputation internationale. Il en fut de même pour *Money Banking and Credit in Mediaeval Bruges : Italian Merchant-Bankers, Lombards and Money-Changers* (Cambridge, Massachusetts, Mediaeval Academy of America, 1948, 420 pages). Ces deux livres firent de lui la grande autorité en matière d'histoire bancaire et financière du bas moyen âge, étudiée par lui dans deux des principaux centres économiques du monde médiéval : Florence et Bruges. Durant ses dernières années il consacra de plus en plus d'attention à la pensée économique des scolastiques et mercantilistes. Il résuma le résultat d'une partie de ses recherches dans *La pensée*

économique des scolastiques. Doctrines et Méthodes (Montréal, 1971, 107 pages).

De Roover était membre de la Koninklijke Academie van België et de la Mediaeval Academy of America.

Charles Verlinden.

J.A. Van Houtte, « In memoriam Prof. Raymond De Roover (28 augustus 1904-18 maart 1972), dans *Jaarboek van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, 1972, p. 368-377, bibliographie, portrait photographique.

S

SEVERIN (Fernand), prénoms déclarés à l'état civil : *Ferdinand-Louis-François-Joseph ;* pseudonymes occasionnels : ABEL MORVAN, HERNAN(I) DE CASTILLE, nom souvent orthographié erronément SÉVERIN ; poète et critique littéraire, professeur à l'Université de Gand, né à Grand-Manil (Gembloux) le 4 février 1867, fils de François-Joseph et d'Elisa Duvieusart, mort à Gand le 4 septembre 1931.

La ferme de Penteville (parfois Pinteville, voire Pendeville) étant assez éloignée du centre de la localité, dont François-Joseph fut échevin de l'état civil, le futur poète fut confié aux soins de l'instituteur M. Sacré : il ne rentrait à la maison paternelle que le samedi. Il n'avait pas huit ans (29 janvier 1875) lorsqu'il perdit sa mère ; à l'âge de cinquante ans, le professeur gardait de celle-ci « un sou» venir enchanté ». Quant à son père, qui devait épouser en secondes noces, sa belle-sœur Mathilde Duvieusart, il fut « un idéal de bonté et de fran» chise ».

La maison natale, située sur la ligne de partage des eaux de la Meuse et de l'Escaut, devait marquer profondément la sensibilité du jeune garçon, qui n'oublia jamais le « mouve» ment dans les deux cours de la » ferme quand, à la fin de la journée, » les attelages rentraient par couples, » dans un joyeux bruit de sabots et » de chaînes ». Le paysage le charmait ; c'est là qu'il découvrit au milieu des prairies « cette chose merveilleuse une » source ». Peut-être vaut-il la peine de citer un bref extrait du témoignage que Severin nous apporta en 1927 : « Je me suis penché plus d'une » fois, retenu par un charme singulier, » vers le creux sombre où jaillissait » avec un léger bruit cristallin, l'eau » limpide. Ce bouillonnement m'in» quiétait un peu et me faisait penser » à quelque chose de vivant... Aujour» d'hui encore, le croira-t-on ? les » sources exercent sur moi une sorte » de mystérieuse séduction... ». On le croit sans peine : le dernier recueil de vers ne s'intitule-t-il pas *La source au fond des bois ?*

Le paysage qui évoquait « à son » insu le monde sauvage qu'il ne con» naissait pas encore » retenait longuement son regard. Peut-être est-ce lui qui fit naître en Severin une certaine vocation de peintre qu'il regretta plus tard de n'avoir pas suivie : « ma » vraie vocation fut toujours celle » d'un peintre de paysage, et je me » suis fourvoyé dans la littérature » (Lettre à Kochnitzky, 15 juin 1924).

Les bruits lointains parlaient à l'imagination du jeune garçon : ceux qu'apportaient l'express de Bâle notamment : « *La Malle des Indes.* » Quelle magie il y avait pour moi » dans ces mots ! Tout enfant, avant » même que je pusse leur donner un » sens déterminé, ils m'avaient frappé » par leur sonorité singulière. Plus » tard, ils m'évoquèrent des pays » inconnus, lointains et merveilleux,

» dont je ne cherchais pas à préciser » l'image ». *L'invitation au voyage*, sans nul doute ; et pourtant le poète ne réalisera que médiocrement son désir non dissimulé de voir d'autres terres, d'autres cieux.

Les études primaires terminées, on envoya l'adolescent, selon une tradition familiale, à la *Domschule* d'Aix-la-Chapelle : il devait y séjourner deux ans, de 1878 à 1880 ; le seul témoignage qui nous est resté de cette époque nous le révèle élève assidu et doué : outre aux études classiques — qu'il poursuivra en Belgique — il s'initie à la langue de Goethe, qui restera un de ses auteurs favoris. La rentrée de 1880 le voit interne au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur : il y passera quatre ans, obtenant chaque année de bons résultats qui le situaient « dans la » moyenne supérieure des élèves » (un quatrième prix d'excellence en quatrième, un troisième, en seconde). Redevenu veuf après trois ans et demi de mariage, François-Joseph, que les registres de l'Athénée royal de Bruxelles qualifient d'industriel, quitte Grand-Manil pour s'installer rue Petit Château de Wilder, 71 à Zuen (Leeuw-Saint-Pierre). Le collégien ira terminer ses études secondaires à l'Athénée royal de Bruxelles où il est étonnamment enregistré comme venant du « Collège Notre-Dame de la Paix à » New-Yorck (*sic*) ! ». Il y fait une bonne rhétorique, se classant une fois encore dans « la moyenne supérieure » des élèves », subissant avec grand fruit l'examen sur les matières obligatoires. Dans le groupe des langues modernes, il ne suit que l'allemand où il décroche le premier prix. Vingt ans plus tard, il reviendra dans l'établissement de la rue du Chêne, en qualité de professeur. Sur les bancs de sa classe, Severin rencontra Georges Garnir, tandis qu'en seconde un étudiant moyen se préparait à une brillante carrière : le futur prix Nobel, Jules Bordet, dont le nom aujourd'hui s'inscrit en lettres d'or sur l'austère façade de l'établissement.

Une camaraderie cordiale qui se muerait en amitié durable se noua entre les deux écrivains, même si le poète devait, par la suite, émettre des réserves sur les goûts de son condisciple : « avec qui je ne fais qu'un » ou au moins un et demi » (lettre à Mockel du 2 février 1886).

Les deux écrivains, disions-nous : Severin avait, à l'époque, rimé de nombreux vers. En 1885, il avait eu comme « stimulant une lettre de Hugo, » de Lemonnier, de Potvin qui m'en» courageaient sur les vers que je leur » envoyais bien qu'ils fussent médio» cres en diable ». Sans doute, s'agissait-il là de l'*Ode*, écrite « en troisième, » à Namur chez les Jésuites » et qui n'était pas la première pièce composée par le collégien. « J'avais à mon » actif déjà avant cette ode un poème » épique en prose (à la Chateaubriand) » qui devait avoir six livres et dont » quatre livres et demi sont finis. » Titre : Armorix (épisode de la » guerre des Gaules). Je le relis par» fois pour chasser le spleen. C'est » très long et considérablement » ennuyeux. J'y travaillai deux heures » par jour pendant trois mois et les » moqueries de mes amis qui n'y devi» naient pas les futures *Mortes nées* » m'arrêtèrent avant la fin » (lettre à Mockel, début avril 1887).

Si le jeune poète ne cessait d'écrire des vers, il se refusait à publier « dans » les trente et six petits canards litté» raires qui éclosent tous les ans dans » les rhétoriques » (à Mockel, 21 janvier 1886). C'était, à son estime, « de » la littérature perdue ou des perles » à des coqs ». Jugement sévère, sans aucun doute, mais combien réaliste. Qui se souvient de *L'Elan littéraire* lancé à l'Athénée de Bruxelles par le Cercle littéraire, fondé par les élèves de poésie et présidé par Georges Dwelshauvers, où l'on retrouvait, entre autres, Luc Malpertuis et Léon Leclère? Le futur philosophe devait y publier maint poème, dont un dyptique *Laure et Pétrarque* et une *Vie de Volney* (1881-1883).

Pourtant quand il s'adressa aux

revues désormais consacrées, Severin fut accueilli sans aménité. Dans la *Boîte aux lettres* de *La Jeune Belgique* du 10 mars 1885 nous lisons : « F.S. » Zuen. *Ilventolandeglauque*, telle est » la consonance bizarre de votre pre» mier vers. — Votre lettre est tou» chante et charmante, mais ce n'est » pas une raison pour se laisser atten» drir. Vos vers sont médiocres, tra» vaillez, vous ferez mieux, et gare » aux chevilles ; lisez des vers de » Potvin, la réaction vous fera faire » des chefs-d'œuvre ». Le conseil était bon et celui auquel il s'adressait ne manqua pas de le suivre : nul plus que le poète du *Chant dans l'Ombre* ne mit autant de soin, ne manifesta autant d'exigence à l'endroit de ses propres œuvres. « Son Impertinence » le page Siebel » ne se montra guère plus tendre lors d'un second envoi : « *Les étangs réflecteurs des nacres auro» rales* nous semblent assez joyeux, » mais moins cependant que *Voici* » *que des couplets s'égrènent, plus* » *suaves/qu'un parfum d'abricot cuit* » *aux soleils d'août*. Vous avez l'image » rare à coup sûr, mais malheureuse, » et nos lecteurs diraient que vous êtes » un aimable farceur. Il y a du pro» grès cependant. Simplifiez et natu» ralifiez (*sic*) ; et surtout ne cherchez » pas à chanter plus haut que votre » lyre » (5 mai 1885). Le mois suivant, Max Waller se montre résolument plus encourageant : « Il y a progrès. » *Dans les bruyères*, a de très bons » vers. Bloquez encore. A vous ». L'assentiment suivit bien vite et le numéro du 5 septembre révélait aux lecteurs du combatif périodique *Les étalons* qui fut la première poésie à connaître les honneurs de l'impression : on y trouve, comme le note Paul Champagne, « des images écla» tantes ». Mais le peintre apparaît dans les notations de couleur qui s'accumulent « *rouge* haleine, splen» deur de *cuivre et d'or*, visières *noires*, » la *braise* des couchants ; fronts de » *marbre*, baiser de *feu* » ; le désir de faire « héroïque » ne recule pas devant la répétition du sonore *airain*.

Lorsque Garnir publia dans le *Pourquoi Pas?* du 30 janvier 1925 un bref fragment de la *Vision de Radulphe*, son ami montra quelque humeur. Au dire du journaliste, il s'agissait de l'extrait d'un poème comportant « plusieurs milliers de vers ». On nous permettra de mettre cette affirmation en doute. Le Musée de la Littérature conserve un carnet, relié de toile noire, qui contenait, outre une série de pièces publiées, quatre cent seize alexandrins, répartis en sept parties et consacrés à l'*Enfer*. On n'aura garde de crier au chef-d'œuvre, même si on peut découvrir ici d'indéniables qualités. Garnir loue « la sensibilité et le don du pitto» resque » et Paul Champagne découvre dans les fragments qu'il a lus « une imagination d'artiste plasti» cien ». Faut-il rappeler que Severin lui-même déclarait qu'il était « un » professeur dont la vocation était » d'être poète, un poète dont la voca» tion était d'être peintre » (Lettre à Kochnitzky, 8 août 1918) ? Deux vers consacrés à la reine légendaire d'Assyrie et de Babylone suffisent à nous convaincre :

« Sémiramis voyait crouler ses seins » fleuris,

» ses épaules de neige et ses mem» bres d'albâtre ».

Qu'on nous permette de rectifier une erreur commise par nos prédécesseurs : la *Vision de Radulphe* ne remonte pas aux années de collège. L'avertissement qui figure en tête du poème est daté : novembre 1885 et est donc postérieur à la parution des *Etalons*. Quoi qu'il en soit, cet exercice de style nous montre que son auteur avait élargi sa culture au-delà des limites habituelles de l'enseignement secondaire, puisqu'il nous révèle une bonne connaissance de la *Divine Comédie*, à laquelle le professeur consacrera plus tard de nombreuses heures.

Au moment où paraissaient ses premiers vers, Severin s'était inscrit à l'Université libre de Bruxelles : son père le destinait vraisemblablement

aux études juridiques car si on sait qu'il subit avec succès les épreuves de candidature en philosophie et lettres (1886), on ignore tout des résultats qui sanctionnèrent les années où il fut inscrit à la Faculté de Droit (1886-1887 à 1888-1889). Nous savons que le 16 août 1887 il aurait dû se présenter à l'examen devant le jury central ; avec répugnance : « Oh ! le » droit. S'il avait forme humaine, je » l'aurais étranglé depuis longtemps » (Lettre à Mockel, juillet 1887). Mais un incident plutôt drôle devait l'empêcher de subir l'épreuve : il avait perdu ses diplômes de philosophie et lettres ! Il ne se faisait guère d'illusions, d'ailleurs : « J'ai ... un examen » à passer et il est plus que probable » que je serai « moflé » : il est vrai » que cette année j'ai fait énormément » de littérature » (à Mockel, juillet 1889). Il se voit donc « remballé au » mois de mars » pour « la bonne » raison (que) la quantité de vers » que j'ai faits cette année m'a empê» ché de savoir mes cours » (*id.*).

Certes depuis que *La Jeune Belgique* lui avait ouvert ses portes, Severin s'était adonné avec ferveur à la poésie. Pourtant après la parution des *Etalons* il paraît bouder la revue dirigée par Max Waller : dès le 4 janvier 1886, il écrit à Mockel, lui offrant trois poèmes pour *L'Elan littéraire*. Il semble que ce soit un sien parent, Armand Hanotieau, qui lui-même y collaborait, qui ait attiré son attention sur le périodique liégeois : peut-être le caractère volontiers wallonisant de celui-ci devait-il séduire Severin qui, à mainte reprise, insiste sur sa qualité de Wallon et va même jusqu'à terminer une de ses lettres « au revoir, mon cher, et » crescat Wallonia » (6 juin 1886), en signant une autre « Fernand Severin » li cia d'Giblou (celui de Gembloux » pour les profanes) » (octobre 1886).

L'Elan littéraire publia sans délai, sous le pseudonyme de Hernan, les *Sonnet aux muguets* et *Sonnet au cœur espiègle* et les trois quatrains de *Dalila* (douzième livraison, janvier 1886). Mais Mockel ne se contentait pas d'accueillir sans réserves les trois petites pièces qu'on lui proposait, il insérait dans la *Boîte aux lettres* de son périodique un long fragment de la missive qui les présentait : il s'agissait, en fait, d'un manifeste dans lequel le débutant déplorait que la « jeunesse pleine de feu sacré » fût rare « à présent, en terre de Belgique » surtout, et les amants des chimères, » rient et pleurent dans la solitude ». Il notait que certains auteurs, se dérobant derrière leur œuvre, donnaient des vers éclatants mais dont le cœur était souvent absent. Il déplorait que certains pleurnichassent sur un mode de romance ou de littératurette de pensionnat et continuait : « J'ai la foi, je crois aux créateurs » que l'on nomme Van Hasselt, De » Coster, Pirmez, Lemonnier, maîtres » en splendeur poétique, en splendeur » dramatisée, en exquise sentimenta» lité, en vigueur saine et wallonne ; » mais je crois aussi à ceux qui vien» dront soit avec de délicates et char» mantes compositions, comme les » vôtres, d'heureux présage ; soit avec » des œuvres de fer et de sang comme » d'autres et enfin puisqu'il faut le » dire, je crois un peu en moi. Pour» quoi pas ? diraient les basochiens ». Notons cette prédilection pour les trois « précurseurs » : elle le conduira à pousser ses investigations au-delà des *Heures de solitude* et de *La Légende d'Ulenspiegel*. Notons encore qu'il déclarait d'emblée qu'il haïssait la médiocrité : il ne se fera pas faute d'en administrer la preuve lorsqu'il fera de la critique littéraire.

Devenu collaborateur régulier de *L'Elan* puis de *La Wallonie* qui succédera à celui-ci, il renoncera à son pseudonyme de Hernan, sur les instances de Mockel. Mais il priera ce dernier de publier sous la signature d'Abel Moran le compte rendu qu'il consacre au salon de l'Essor (*L'Elan littéraire*, II^e^ année, n° 1, 15 février 1886) : il n'hésite guère à exprimer en toute franchise son opinion et ses jugements sont parfois sévères, no-

tamment à l'endroit du peintre Lemmen.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les poèmes qui parurent dans les revues dirigées par Mockel. Observons toutefois que dès les débuts d'une amitié qui ne devait jamais se démentir, même si quelque nuage parfois en troubla la sérénité, les divergences en matière littéraire se manifestèrent. « La lutte est amicale, n'importe, » elle est sérieuse : cela sert à quelque » chose même quand on ne parvient » en rien à ébranler son adversaire » (2 février 1886). Sa collaboration le fait ranger dans le camp symboliste ; il répudiera d'ailleurs cette appartenance en signant, en juillet 1887, « le symboliste malgré lui », une lettre où il confrontait les doctrines de *La Jeune Belgique* et celles de *La Wallonie* et où il affirmait déjà qu' « il préférait *sa* solitude, avec [*son*] amour de la jeunesse saine et vivante, avec tous [*ses*] rêves *immaculés* ».

Il avait exposé à son correspondant liégeois un plan de travail : « Si je » publie des vers, ce qui arrivera peut-» être assez tôt, j'ai envie de l'inti-» tuler (*sic*) *Missel* et d'y mettre sous » forme de litanies, psaumes, canti-» ques, voire même messe, confession, » communion, prière des morts, etc., » des vers d'amour, de regret et de » nostalgie » (6 juin 1886). On retrouve sans peine cette inspiration, voire les titres évoqués, dans les pièces parues dans *L'Elan littéraire* (*Sicut deus, In excelsis*, II, 2, 52-54) ou *La Wallonie* (*Litanies*, I, 4, 101-102 : ce poème est daté 12 juin 1886 et est dédié à Georges Garnir). Tout en collaborant aux revues liégeoises, Severin faisait une nouvelle tentative à *La Jeune Belgique* dont il n'approuvait pourtant point les tendances morales. Une fois encore on lui reproche un manque de rigueur de la versification : « Certaines pièces de la *Wallonie* (n° 4) » entre autres les *Litanies* valent infi-» niment mieux que votre *lied* où vous » faites rimer *frais* avec *sacrés*. Cer-» taines strophes sont bonnes, mais » il nous faut le dessus de votre riche » panier et non des choses impar-» faites. Ceci dit une fois pour toutes. » Bon courage et amitiés » (5 octobre 1886). L'ostracisme sera de courte durée : le *Lied*, corrigé, paraîtra dans le deuxième numéro de 1887, avec une *Prière* et *Ma semaine sainte*. Désormais, Severin sera chez lui à *La Jeune Belgique* dont le *Parnasse*, qui paraîtra le 15 octobre de la même année, lui réservera une large place : treize poèmes déjà groupés sous le titre *Le Lys* ; cette fleur donnera son titre au premier recueil que l'étudiant peu bûcheur publiera en janvier 1888 chez Lacomblez et Lemerre. Que dire de cette plaquette que son auteur répudiera bien vite ? Que les vers en sont d'une facture solide, que l'inspiration en est peut-être un peu courte et que déjà s'affirme le désir de pureté, le rêve d'innocence qui caractérise l'homme et l'œuvre ; même si la plupart des pièces célèbrent l'amour humain on note des élans comme ceux-ci :

« Ils l'ont vue une fois et l'espèrent » leur Dame,

» Et l'entendre parler leur révèle » les cieux... »

ou encore : « Vis et meurs dans l'Eden » d'un chaste souvenir ».

Ce mince recueil fut bien reçu par les confrères du débutant, encore que Mockel, dans ses comptes rendus, ait fait des réserves sur la métrique. Il n'est peut-être pas sans intérêt de souligner que « dans une lettre très » savante » Maeterlinck ait loué Severin d' « avoir admirablement compris » le blanc ».

Les encouragements qui accueillirent les quelque vingt-huit poèmes choisis parmi ceux qui avaient déjà été confiés à des revues ou au *Parnasse* durent sans nul doute stimuler l'ardeur de l'écrivain qui s'essayait aussi au poème en prose (*Chant d'orgue, La Wallonie*, n° 1, 15 juin 1886 ; *La Rivale, La Wallonie*, n° 4, 15 septembre 1886). Severin était convaincu que la prose était un art plus difficile

que les vers : il revient mainte fois sur ce sujet dans sa correspondance.

L'amitié avec Mockel ne devait pourtant pas l'empêcher d'abandonner *La Wallonie* quand l'opposition entre celle-ci et *La Jeune Belgique* prit une acuité telle que ce fut la rupture. L'aînée obligea ses collaborateurs à opter et Severin se rangea, avec un rien de nostalgie, du côté des « parnassiens » : « La Wallonie m'était » depuis longtemps chère. En réalité, » j'y avais fait mes premières armes » (les Etalons donnés jadis à la J.B. » ne comptent pas). Je tenais fort à » toi pour une foule de causes qu'il » serait indiscret d'énumérer. Tu sais, » d'autre part, que j'aime peu les » Français qui collaborent maintenant » à la Wallonie et l'accaparent. Ce » n'est plus Wallon du tout, cela... ». Après avoir indiqué qu'il ne partage pas, tant s'en faut, toutes les conceptions de *La Jeune Belgique* il conclut : « *J'ai opté pour elle*, en regrettant que » des querelles de boutique, des mes- » quineries bourgeoises, se soient in- » troduites dans une chose aussi abso- » lue et divine que l'art » (lettre datée par Mockel : Pâques 1888).

A ce moment, Severin allait quitter Zuen pour Bruxelles : François Severin avait contracté un troisième mariage; la famille vint s'installer à Saint-Josse-ten-Noode, 76, rue de Liedekerke (12 juillet 1888). Le poète qui fréquentait le célèbre café Sesino, lieu de rencontre des « Jeune Belgique », noua une nouvelle et solide amitié : Charles Van Lerberghe qui fera de lui son confident. Souvent, il rendait visite, le samedi, à l'auteur de la *Chanson d'Eve* et dans l'appartement de la rue Rogier, où se retrouvaient aussi Albert Arnay (Aernaudts) et Stéphane Richelle (Gabriel Vorstermans), les discussions se poursuivaient souvent fort tard dans la nuit. Comme se prolongeaient à nuit noire les excursions dans la forêt de Soignes ou dans le parc de Tervueren. Severin, « amoureux de la glèbe et des bois », ne se souciait guère de la fatigue de ses compagnons, du moins au témoignage que Van Lerberghe nous a livré dans son *Journal*.

Il fallut aussi songer à reprendre le chemin de l'Université, dont l'enseignement avait déjà fait évoluer les convictions de l'ancien élève de Notre-Dame de la Paix. Dès le mois d'août 1886, il confiait à Mockel que ses « convictions vacillent » que « la lec- » ture de Tiberghien, de Taine et une » étude approfondie de Flaubert, son » plus fort faible (!) à présent ont » sapé [ses] convictions ultramontaines » et qu'[il] se perd dans un chaos qui » pourrait un de ces jours se résoudre » en panthéïsme et foi en la seule » matière ». Cette évolution l'a rendu « singulièrement libre et allégé », et lui fait regretter d'avoir écrit des « ma- » chines » telles que le *Renoncement* et la *Chimère* et d'avoir adulé Peladan dans une critique.

Déjà, en effet, l'écrivain avait donné quelque compte rendu critique, notamment de la *Curieuse* du Sâr Peladan, livre qu'il admirait tout en y regrettant l'introduction de la Magie. En 1889-1890 et 1890-1891 notre poète se remet donc aux études; le 6 mars 1890 il subit la première épreuve du doctorat en philosophie et lettres et, à la troisième session de 1891, il est proclamé docteur avec grande distinction. Il avait entraîné à sa suite son ami Van Lerberghe et « sur les vieux bancs de la rue des » Sols », comme l'écrit Gustave Charlier, il rencontre le futur philologue et linguiste Emile Boisacq.

Mais ce retour aux sévères disciplines philologiques n'avait pas tari la veine poétique : en novembre 1890 A. Lefèvre achevait d'imprimer pour l'éditeur Lacomblez *Le Don d'Enfance*. On y trouve les qualités qui caractériseront désormais toute l'œuvre de l'écrivain. Mais ne peut-on, une fois encore, citer l'avis de Maeterlinck, retrouvé dans une ébauche de lettre, qui peut-être ne fut jamais envoyée : « dans le *Lys*, la plupart des poèmes » avaient lieu, en quelque sorte, *ab* » *extra*, vous procédiez du dehors vers » le dedans; ici, tout a lieu *ab intra*;

» ce n'est plus par le décor que l'on » va à l'âme mais par l'âme que l'on » va au décor. Je crois que c'est là » le plus haut signe du poète ; c'est la » sensation que donne la parole de » Jésus-Christ, par exemple » (12 janvier 1891 ?)

Il faut observer que sur le plan de la polémique littéraire, Severin allait prendre résolument position, contresignant avec Gilkin, Giraud et Gille (dont il n'appréciait pourtant pas les vers) une sorte de manifeste publié dans *La Jeune Belgique* (avril-mai 1893) à l'occasion de la parution de la quatrième série du Parnasse contemporain. On y lisait en conclusion : « Aujourd'hui comme alors, nous dési- » rons le libre développement de la » personnalité littéraire, pourvu que » son expression respecte la nature » de la prosodie, l'esprit de la langue » et l'essence de notre Art. Quand on » défend les idées éternelles, il ne » faut pas plus craindre d'être traité » d'arriéré que d'être appelé révolu- » tionnaire ».

Cette année 1893 devait être marquée par un certain nombre d'événements importants. Mais il nous faut relever quelques faits déterminants qui la précédèrent. En août 1890, le poète (lettre de Van Lerberghe) fit une courte excursion à Londres. Porteur de son parchemin, il décide d'entrer ensuite dans l'enseignement : il fit une brève tentative à l'Institut Rachez. L'expérience semble avoir été plutôt malheureuse : « Je sais, lui écri- » vait plus tard Van Lerberghe, que » l'Institut Rachez vous poursuit par- » fois presque dans vos rêves, comme » un cauchemar. Je le sais, vous » m'avez dit tout cela » (6 mars 1895).

Aussi, dès que l'occasion se présenta, il choisit « l'exil » : il s'en fut au Collège communal de Virton : en janvier 1892, il alla y occuper une chaire de français-latin-grec en quatrième. Pendant quatre années, il devait y dispenser son enseignement ; il se donna tout entier à sa tâche. Ecoutons encore Van Lerberghe : « Je suis toujours stupéfait de la » façon dont vous entendez l'ensei- » gnement. Je ne sais si je dois vous » féliciter ou vous faire un reproche » de cet excès de conscience » (20 février 1893). Severin s'acquitta toujours avec zèle de la mission qui lui était confiée : celle d'enseigner les jeunes.

Pourtant la vie dans la lointaine Gaume ne paraissait pas particulièrement exaltante et la présence parmi le corps professoral du collège d'Emile Boisacq ne suffisait pas à tempérer la *Sehnsucht*. Une lettre à Ansel nous révèle l'état d'âme du poète trois ans après son arrivée dans la petite cité luxembourgeoise : « Je pourrais aussi » vous parler de ma vie à Virton. On » a beau contempler de grands hori- » zons, et, chez soi, s'entourer d'images » aux nobles figures, fréquenter les » plus charmantes figures de l'art (des » Iphigénie, des Bérénice, des Jacques » le mélancolique et tant d'autres !) » la réalité est là, inévitable, journa- » lière, et l'on baigne malgré soi dans » la prose et la vulgarité. Vous ne » rêvez pas cela : n'avoir personne à » qui parler, ni jeunes lettrés ni » femmes aimables, ne pas entendre » de musique, ne pas voir de pein- » tures, manquer toujours de cette » atmosphère d'élégance artistique, » qui, à Bruxelles, vous entoure quand » vous le voulez. On finit par devenir » un barbare, on adopte malgré soi, » si l'on ne réagit vigoureusement, les » tics, la vulgarité, la sottise des » Scythes dont on est coudoyé à » toute heure » (16 novembre 1895).

Il arrivait pourtant que l'exilé retrouvât parfois cette joie qu'il avait partagée naguère avec ses amis bruxellois : les longues promenades dans une nature encore intacte ou peu s'en faut. « Et ces petites (?) excursions, » interroge Van Lerberghe, à Mont- » Quinquin, à la Croix-Rouge, à la » Malmaison (Mon Dieu, où n'avez- » vous pas déjà été ?) c'est encore » vous. Vous êtes une hamadryade » errante » (31 janvier 1892 ?). Ces plongées dans ce pays sauvage, les modestes mais absorbantes tâches de

l'enseignement ne comblaient pas le « vide » intellectuel qui peinait Severin. Est-ce pour cette raison qu'il accepta l'invitation de Gérard Harry à collaborer, avec toute l'équipe des « Jeune Belgique », à *L'Indépendance belge*? On peut le croire. Dès 1893, on retrouve, en effet, son nom dans les pages du quotidien libéral : il devait lui rester fidèle pendant six ans.

Nous sera-t-il permis de rectifier une erreur commise par certains de nos prédécesseurs : Severin ne fut pas chargé d'un feuilleton de critique littéraire dans le journal bruxellois : ses articles de critique figurent toujours en pleine page. Au début de sa collaboration, le poète ne commente d'ailleurs pas les œuvres de ses confrères. Sauf erreur, les premiers textes qu'il envoya étaient destinés au « rez-de-chaussée » consacré, dans le supplément littéraire dominical, aux *Pages de Wallonie et des Flandres* : ce sont des proses poétiques, dont certaines seront reprises plus tard dans des revues, notamment *La Lutte*, comme par exemple cette *Jeunesse* qui s'ouvre par cette déclaration : « Il y avait du bonheur dans l'air » : sans doute le désenchantement du séjour à Virton colorait-il des plus riantes couleurs les années passées; mais il faut reconnaître que maint poème évoque, avec mélancolie, le temps de la jeunesse. Il serait fastidieux d'énumérer les *Impressions* que Severin fit paraître dans le quotidien; mais notons que les morceaux intitulés *Impressions* nous sont présentés comme des « fragments d'un roman » (7 mai et 27 août 1893) et que le premier de ceux-ci chante la Semois.

Ce fut sans doute à la mort du critique en titre de *L'Indépendance*, Gustave Fredericq, que les directeurs de celle-ci pensèrent à confier sa succession au poète du *Don d'Enfance*. Il devait rendre compte des œuvres d'auteurs belges : la vie littéraire à Paris était traitée par Paul Dupray, qui rédigeait aussi des *Notes de lecture*. Trente ans plus tard, Severin écrira à Mockel : « J'ai l'impression que, » depuis 1880, nous avons longuement » pratiqué en Belgique l'admiration » mutuelle. Quand les critiques fran- » çais révisent ... nos jugements il y » a parfois de vilaines surprises... » (6 janvier 1923). Cette réflexion lui était dictée par l'article de Beaunier sur lequel nous reviendrons, mais une chose est certaine : jamais celui qui « se considérait un professeur, un » tout petit professeur » (à Ansel, 16 novembre 1895), ne mania l'encensoir à l'endroit de ses compatriotes. Il mettait dans l'exercice de son activité de censeur la même conscience que celle qu'il apportait « dans l'ac- » complissement de ses fonctions, si » fastidieuses qu'elles soient » (*ibidem*). Nous ne pouvons analyser ici chacune des chroniques qui parurent de 1895 au 12 mars 1899, date à partir de laquelle on ne retrouve plus la *Chronique littéraire* dans le journal. Mais il est intéressant, nous semble-t-il, de rapporter quelques jugements, qui montrent à quel point le critique se voulait objectif. S'il manifestait quelque sévérité à l'endroit de certains jeunes, estimant par exemple, à propos de *Ce qui a été sera*, de Christian Beck « qu'il se peut qu'il ait du talent. » C'est tout ce qu'on peut dire jus- » qu'ici » ou jugeant que les *Roseaux* de Paul Gérardy étaient « trop sou- » vent taillés à la hâte » (1er janvier 1899), l'amitié ne le rendait pas aveugle puisque les *Entrevisions* de Van Lerberghe provoquaient ce commentaire : « Sa poésie est quelque chose » de subtil et de fuyant, qui attire » et qui charme, qui lasse et qui dé- » route. Sa pensée a des concisions » excessives et des sauts déconcer- » tants; tantôt elle se voile sous la » prestigieuse broderie des images; » tantôt l'expression s'en fait fluide » et légère jusqu'à n'être plus qu'une » sorte de musique, une haleine har- » monieuse, un murmure de harpe » éolienne » (13 mars 1898) : on le voit, le commentateur mêle la réserve à la louange. Van Lerberghe pourtant s'étonnera que des conceptions opposées en matière poétique n'aient pas

inspiré à son ami une condamnation plus rigoureuse : « Franchement, je » m'attendais de la part de Severin » a quelque chose de bien plus sévère, » et c'est entre d'enivrantes fleurs que » je dois chercher mes défauts » (13 mars 1898).

Maeterlinck ne sut pas apprécier l'éloge qu'on faisait de son style — car sa prose était jugée « magnifique » —; il prit humeur des réserves, assez rudes, formulées à l'encontre du *Trésor des Humbles* : « Je ne » puis m'ôter de l'esprit qu'il y a dans » ce livre une part de paradoxe. Les » très étranges « essais » qui le com- » posent sont d'ailleurs d'un esprit » peu démonstratif, qui trop souvent » se contente d'avancer sans trop se » soucier de prouver ses assertions, » fussent-elles, et elles le sont presque » toujours, les plus contraires à l'or- » dinaire opinion. Ils sont tour à tour » philosophiques, esthétiques, moraux » et je ne puis songer à les résumer » tous. Sachez seulement que faute de » partager les extraordinaires intui- » tions de leur auteur, vous serez à » chaque instant dérouté et choqué, » et qu'il faudra toute la splendeur de » la forme pour vous faire oublier les » étrangetés du fond » (23 avril 1896). L'auteur du livre prit fort mal la chose, à ce qu'il paraît : un quart de siècle plus tard, la réconciliation ne s'était pas faite : « Il y a vingt- » cinq ans que j'ai cessé toutes rela- » tions avec M. Maeterlinck » (lettre à Mockel, s.d. [1922]).

Verhaeren au contraire accepta de bonne grâce les réserves avancées à l'endroit des *Villes tentaculaires* : « M. Verhaeren n'est pas un écrivain. » Et s'il ne l'est pas c'est qu'il n'a » pas voulu l'être. Réunir patiemment » les matériaux variés de l'œuvre, les » ordonner dans un but déterminé, » leur conférer une forme adéquate » et correcte, puis, après avoir laissé » dormir son esquisse, y revenir pour » la compléter, la corriger, la polir, » tout ce classique labeur de la com- » position littéraire lui semble profon- » dément étranger. On sent qu'il crain- » drait, en s'y livrant, de contrarier » la libre expansion de son instinct. » Rien de composite et d'impur comme » son style. Il abonde en termes recher- » chés, en impropriétés, en non-sens. » Et le solécisme n'effraye pas M. Ver- » haeren » (19 février 1896). On le voit, le verdict est sévère; mais on découvre en même temps la conception que Severin se fait de l'œuvre d'art. D'autre part, lors de la parution des *Heures claires*, l'appréciation artistique s'ouvre par une déclaration d'affection : « Nous aimons M. Ver- » haeren. Et malgré maintes diver- » gences dues à nos goûts naturels et » plus encore à notre éducation, nous » l'aimons sans nous faire violence » (23 février 1897). C'est que, sans doute, la veine élégiaque du nouveau recueil rapprochait, en fait, le grand barbare de son juge.

Si 1893 marque le début de la collaboration du professeur à *L'Indépendance belge*, cette année est aussi celle du premier voyage à Paris, Severin aurait désiré que Van Lerberghe fût son compagnon de route, mais celui-ci dut y renoncer « [ses] » moyens ne le lui permettant pas en » ce moment, [il est] pauvre » (3 septembre 1893) : ce n'était pourtant qu'une brève excursion puisque le poète du *Don d'Enfance* nous dira que, comme pour Londres en 1890, elle ne dura que quatre jours et qu'elle se fit « en train de plaisir ». Pour courte que fût cette escapade, elle permit au voyageur de découvrir quelques-unes des merveilles de la Ville Lumière et nous imaginons qu'il fit de longues visites au Louvre, lui que l'*exil* virtonnais privait de la joie de « voir des peintures ».

Les tâches absorbantes du professorat le rendaient « assez las et mal » préparé au travail poétique ». Ce qui n'empêchait pas Severin de persévérer dans la voie de la création. A partir de 1895, *La Jeune Belgique* ayant disparu, nous retrouverons sa signature, jusqu'à sa mort, ou peu s'en faut, dans la plupart des périodiques belges : *Le Coq rouge*, *Durendal*, *La*

Belgique artistique et littéraire, La Vie intellectuelle, Antée, Le Réveil, La Jeunesse nouvelle, La Lutte, Le Thyrse, Le Flambeau ; la liste n'est pas exhaustive. Il envoie quelques poèmes à *L'Ermitage* : mais il attendra de longues années avant de voir son nom figurer au sommaire de grandes revues parisiennes.

En 1895, il publie son troisième recueil *Un chant dans l'Ombre* (Bruxelles, Lacomblez) où l'on retrouve, une fois de plus, le souci d'une pureté morale, retrempée dans la nature, qui a été sa compagne la plus fidèle au cours du déprimant séjour en Gaume : la mélancolie est la dominante de ces poèmes et c'est avec attendrissement que Severin évoque « l'heureuse enfance » :

« C'était assez pour moi du seul » bonheur des yeux.
» L'aspect, le seul aspect, d'un » monde harmonieux
» Y contentait si bien ma plus » lointaine envie !
» Un horizon si pur environnait ma » vie. »

On observe, une fois encore, l'acuité du sens visuel — « poète dont la » vocation était d'être peintre » — comme on pourrait relever les notations chromatiques dont ces vers, d'une forme rigoureuse, sont parsemés. Le dernier lien qui rattachait le poète à son enfance heureuse devait se briser peu de temps après la parution du nouveau volume : François Severin (qui depuis son remariage habitait chaussée de Louvain à Schaerbeek) s'éteignait à Bruxelles (9 août 1895). Nous avons dit le respect que l'écrivain éprouvait pour son père. Il avait d'ailleurs un sens très vif de la famille : ses vacances il les passe souvent chez des proches : chez un oncle à Bovesse, chez son père, chez son frère, avec lequel il sera toujours fort lié ; voire chez la femme de son père.

L'exil allait cependant prendre fin : en octobre 1896 on lui confie la chaire de français-latin-grec à l'Athénée royal de Louvain. Le voici revenu dans une ville universitaire qui offre, dans sa banlieue proche, de nombreux buts de promenade champêtre. Il s'installe pendant deux mois (10 octobre au 9 décembre 1896) au n° 1, place du Peuple, puis établit sa résidence chez le sculpteur Vermeylen, 49, rue des Récollets. Selon son dire, il aimait beaucoup ce coin paisible non loin du charmant jardin botanique. Au témoignage de Charles Govaert, il accepta, « car il était simple et cor» dial, désireux d'entretenir la flamme » littéraire là où elle jetait quelques » lueurs », d'entrer au cercle « Le Revival ». Les jeunes qui s'y réunissaient avaient des qualités qui devaient plaire à cet homme pondéré : « pas de bohêmes, assez de tenue, » évidemment assez d'esprit pour ne » pas laisser dégénérer les réunions » en séances académiques ». L'enseignement, la fréquentation des plus jeunes, les promenades dans le bois d'Héverlé, ne ralentissaient pas l'effort poétique. Severin faisait « diffi» cilement des vers faciles » et Govaert qui le fréquenta à l'époque insiste sur les exigences du poète : « J'ai assisté » à l'enfantement laborieux de cha» que page de *La Solitude heureuse.* » Il n'en est pas une qui n'ait été » vingt fois remise sur le métier, et » quand elle nous paraissait parfaite, » seul son auteur se reprochait encore » des faiblesses, grattait un mot, » retouchait une inversion ».

L'auteur de cet article se trompe peut-être quand il parle de *La Solitude heureuse* : le premier recueil de la période louvaniste est *Les Matins angéliques* qui parut en 1899 dans un volume collectif intitulé *Poèmes ingénus* (Paris, Fischbacher).

Mais, dans l'entretemps, Severin avait réalisé un rêve longtemps caressé : il avait vu l'Italie. En septembre 1898, il put se rendre dans la péninsule : il ne nous a pas été possible d'établir avec précision l'itinéraire de ce voyage de vingt jours. Il séjourna à Venise, Vérone, traversa Bologne, s'arrêta à Florence pendant cinq jours, se rendant à Fiesole : il

ne put visiter l'Ombrie qui était devenue sa terre d'élection ; d'autre part, son vieux camarade Georges Garnir n'était pas le compagnon de route idéal : car « il était bon garçon » mais parfait bourgeois qui, devant » les monuments illustres entonnait » des airs de revue de fin d'année, et » qui était toujours pressé de repar- » tir » (à Ansel, 5 mars 1914). Pourtant ce ne fut pas une désillusion, bien qu'apparemment « il eût trop *rêvé* » (son) Italie, et qu'il soit toujours » dangereux de confronter la réalité » avec ses rêves » (Lettre de Van Lerberghe, 21 septembre 1898).

Nous disions que l'Ombrie était devenue terre d'élection pour le poète : une nouvelle évolution se faisait jour dans son inspiration : lentement se dessinait un retour vers la foi, si pas vers la pratique religieuse, de la jeunesse. La lecture des *Fioretti*, qu'il n'appréciait pourtant qu'assez médiocrement, lui avait fait aimer le *Poverello* : dans *Les Matins angéliques* un poème intitulé *Un simple* évoque la figure de saint François d'Assise :

« C'est lui qui, s'inclinant vers » l'humble et le petit,
» Sut évangéliser les bêtes et les » fleurs.
» Amour à qui tout cède, a placé » dans sa voix
» Cet ascendant si fort et si simple » à la fois :
» Les plus tendres, dit-on, sont les » mieux obéis ... »

Avait-il lu, à l'époque (1896), en traduction, le *Cantico di Frate Sole*? Rien ne nous permet de l'affirmer ; mais on peut le supposer. La déception dut être forte de ne pouvoir pousser jusqu'à cette Ombrie, déjà chantée en 1897, où se serait dressée cette *Maison élue* :

« Ce serait, vers Assise, au bienheu- » reux pays
« Que la douceur du ciel, jadis, a visité ... » (1897).

Dans ces *Matins angéliques* plane encore cette *Sehnsucht* que nous avons déjà relevée dans les volumes antérieurs. Le recueil, qui ne parut jamais séparément, fut donc inclus dans un volume où l'on avait déjà fait un choix sévère dans la production précédente ; on le verra, à chaque réédition de ses poèmes, Severin élaguera : il rêvera toujours d'être l'auteur d'un seul livre, mais qui soit parfait.

En 1900, il semble avoir nourri le désir de revenir dans sa famille, à Bruxelles : mais, sans doute, le décès de la troisième femme de son père bouleversera-t-il ses projets. Après les vacances d'été, il reprit donc le chemin de Louvain où il eut son domicile au 40, rue du Moulin (27 juillet au 31 décembre 1900). Sa sœur Gabrielle vint alors le libérer de la solitude devenue sans cesse plus pénible. Le 1er janvier 1901, ils s'installèrent au 88 rue Frédéric Lints ; comme le remarque Van Lerberghe, son ami d'une santé fragile et d'une sensibilité trop aiguë, trouve enfin quelque répit à sa détresse morale : « un jardin, » avec une sœur qui, tout en ne trou- » blant pas votre solitude, vous appor- » tera cependant la douce impression » du foyer familial » (28 novembre 1900).

Les cinq années qui suivirent furent plus sereines : certes, les tâches professionnelles sont encore absorbantes, surtout pour celui à qui la conscience du devoir imposait toujours les exigences les plus sévères. Mais il éprouve moins l'isolement que les années précédentes : en août 1901, il retourne pendant trois semaines en Italie. Est-ce en cette occasion qu'il s'arrête sur les lacs du nord de la péninsule et qu'il visite Parme ? C'est probable car s'il rejoignit Van Lerberghe à Venise ce fut semble-t-il pour peu de temps : « Quelques jours passés ensem- » ble dans la ville incomparable, » dira-t-il plus tard dans l'éloge qu'il » fera de son ami, à cela se borna le » beau voyage d'Italie dont nous » avions rêvé jadis, aux heures enthou- » siastes de la jeunesse ».

La ville incomparable : Severin

devait consacrer à son séjour dans la Cité des Doges un article où les commentaires sur les œuvres d'art alternent avec des notations sur le paysage, des impressions sur l'atmosphère qui règne dans les *calli* : « ce qui achève » le charme de cet endroit, c'est la » vie et la mort, ni plus ni moins » (*Impressions vénitiennes*, dans *Revue Générale*, juillet 1902, p. 64-80). Plus tard, il accueillera ses *Matins vénitiens* dans *La Source au fonds des bois* : il y redit les sensations qu'avait évoquées l'article paru en 1902. En 1903, il donnera à la même revue ses souvenirs d'une excursion dans l'Eifel (*Dans l'Eifel*, dans *Revue Générale*, avril 1903, p. 231-244) comme il nous confiera ce qu'il a éprouvé *Dans les Hautes Fagnes* (*Revue Générale*, juin 1905, p. 823-835). Ce dernier article, dédicacé à Madame Ivan Lutens, commence par ces mots : « La « halte » » de Hockai, où la voiture de Xhof- » fraix est venue nous prendre à l'ar- » rivée du train, est située très haut » sur le plateau des Fagnes, dont le » point culminant n'est pas éloigné ... ». Tout, dans ces pages, est rédigé au pluriel : l'auteur y parlait avec chaleur des premières vacances passées avec celle dont il avait fait sa femme le 3 mai 1904 : Madame Edith Severin-Lutens sera, pour le poète, la plus prévenante, la plus compréhensive des compagnes ; elle l'aidera dans les moments souvent pénibles qu'une santé précaire multipliera au fil des ans.

Le 14 février 1905 Severin est transféré à l'Athénée royal de Bruxelles, où il occupe la même chaire que celles qui lui avaient été confiées antérieurement. Dans l'établissement de la rue du Chêne, qui lui avait délivré son diplôme d'humanités, il est le collègue d'Albert Stassart (Georges Rency), désigné pour cette école par arrêté royal du 3 octobre 1904 et qui y avait pris ses fonctions le 17 novembre. Il devait, par la suite, devenir un collaborateur assidu de *La Vie intellectuelle*, la jeune revue *belgeoisante* fondée par son cadet. C'est à celle-ci qu'il confiera le 15 juin 1909 ses *Notes d'un Poète sur la Poésie* datées de Louvain 1902 : ce n'est là qu'un fragment des longues réflexions auxquelles le professeur ne cessera de se livrer au cours de sa carrière. Une seconde série de ces cogitations sera donnée en décembre 1920 à *La Renaissance d'Occident* et nous possédons encore d'importants manuscrits dans lesquels Severin s'interroge sur l'art auquel il s'est consacré.

Il a continué à rimer sans interruption. *La Solitude heureuse* paraît l'année même de son mariage (Bruxelles, Editions de l'Association des Ecrivains belges) : elle contient des pages plus apaisées, moins déprimées que les recueils précédents même si la tonalité en est toujours élégiaque. Mais le choix d'une élue l'a conduit vers le bonheur :

« ...Ton amour m'est plus cher que » moi-même
» C'est en toi que je vis, puisque » c'est toi que j'aime
» Et je ne conçois plus de bonheur, » sauf en toi ... » (*Le Don Nuptial*)

et dans un poème dédié à la *carissimae*, éclate *La Joie suprême* : « Tout ce qui m'environne est heureux, puisque j'aime ! »

Le retour à Bruxelles allait permettre à Severin de retrouver les amis d'autrefois ; les deux plus proches pourtant étaient loin, Van Lerberghe séjournant tantôt à Bouillon, tantôt à Paris, Mockel vivant en France depuis des années. Mais il y avait Ansel dont la sensibilité était proche de la sienne : ne l'avait-il pas jugé, huit ans plus tôt, « racinien et » élégiaque » (*L'Indépendance belge*, 26 mars 1897), épithètes que le critique lui réserva généreusement à lui-même. Ansel devint son confident jusqu'à sa mort. Il s'était lié aussi avec Maurice Dullaert et outre Georges Rency, Paul André sollicitait fréquemment sa collaboration : il donna à *La Belgique artistique et littéraire* des poèmes et, pendant un an (1906), des articles de critique littéraire.

L'année 1907 devait lui causer mainte tristesse, car ce qui aurait pu être une joie devait se teinter d'amertume. Deux deuils devaient blesser son tempérament de sensitive : la disparition le 17 mars 1907 de Charles Guérin, qu'il aimait particulièrement et auquel on l'a mainte fois comparé, lui inspira un bel hommage (*Le Samedi*, 30 mars 1907) ; dans celui-ci, après avoir justifié le jugement « le » plus grand poète de sa génération », il n'hésitait pas à prendre un ton polémique : « ce romantisme là est » préférable au symbolisme creux de » tel ou tel maître, très infatué de » soi, mais dont les œuvres n'ont » jamais ému personne ». Le 26 octobre 1907, une peine plus lourde encore l'atteignit : Charles Van Lerberghe succombait au mal qui l'avait touché un an plus tôt : c'était tout un pan de vie de Severin qui s'écroulait, une intimité sans faille qui prenait fin.

A quelque temps de là Ernest Discailles, qui depuis 1881 enseignait la littérature française à l'Université de Gand, fut admis à l'éméritat. Le ministre qui devait procéder à la désignation de son successeur, le baron Descamps, confia la charge au poète du *Don d'Enfance*, qui allait d'ailleurs se voir attribuer le Prix quinquennal de littérature pour la période 1903-1907 (arrêté royal du 2 décembre 1908). « Ce n'est pas sans » peine, écrivait le nouveau promu à » Mockel, que j'ai obtenu cette chaire » qui est « décorative » et tout à fait » dans mes goûts. Les philologues ont » fait, à cette occasion une guerre » âpre au Ministre, qui a tenu bon. » On prétend que ton ami Wilmotte » ne peut digérer ma nomination. Je » lui croyais l'esprit plus large » (lettre non datée, [novembre 1907]). La polémique entre le fougueux romaniste liégeois et Georges Rency donne raison aux soupçons de Severin (*Le Samedi* des 7 et 14 décembre 1907). Mais la désignation d'un écrivain authentique comblait de joie ses confrères : toute une page du *Samedi* était consacrée à l'événement (5 octobre 1907) ; on y voyait le signe éclatant qu'un esprit nouveau [allait] présider aux rapports des lettres avec l'Etat. C'était, en effet, comme le remarque Henri Davignon, « la pre» mière fois qu'on enlevait à l'ensei» gnement moyen, pour le porter d'em» blée à une chaire professorale uni» versitaire, un écrivain, à raison de » ses titres poétiques ».

L'arrêté royal du 14 novembre 1907 qui le nommait chargé de cours, lui confiait les enseignements d'histoire de la littérature française, le cours pratique de critique littéraire et le cours pratique de lecture et de diction. A ces dernières attributions, ses activités antérieures l'avaient dûment préparé. Mais Severin, dont on connaît la conscience professionnelle, allait se consacrer avec zèle à la préparation de la première. L'histoire littéraire est une discipline qui a ses exigences : il fallait se plier à ses méthodes. Le poète consacrera de nombreuses heures à la préparation de ses leçons, au point de refuser d'écrire pour le *Mercure de France* un article sur Van Lerberghe. Il ne s'y résoudra qu'après de nombreux mois et la revue parisienne publiera le 1er août 1908 d'attachantes *Notes sur Van Lerberghe*. S'il songe à faire éditer un recueil, encore élagué, de ses poèmes dans la célèbre collection à couverture jaune du *Mercure* — et ce sera chose faite en mars 1908 — il va se consacrer à « l'étude de la période » mal connue de notre histoire littéraire, qui s'étend de 1830 à 1880 », en ne négligeant pas pour autant de taquiner la muse : il a désormais « fait deux parts de [sa] vie : cela » [lui] est d'autant mieux permis que » [ses] occupations actuelles [lui] lais» sent quelque liberté. Les heures » « inspirées continueront à être attri» buées à la poésie » (à Mockel, 20 décembre 1910). Le 27 mai 1908, il s'installe au 63 de la rue de la Concorde à Gand et se donne tout à sa tâche. Il entreprend l'étude d'un poète négligé — et mineur — des premières années de notre indépendance : Théo-

dore Weustenraad. En mai 1911, il donne à *La Vie intellectuelle* une étude *Une page peu connue de notre histoire littéraire* (p. 273-282) qui nous parle du climat dans lequel s'ébauche la carrière littéraire du magistrat originaire de Maastricht ; en mars, il avait présenté aux lecteurs de *Durendal* ce *poète saint-simonien* qui avait débuté sous le pseudonyme de Charles Donald ; enfin, à quelques semaines de la parution du volume *Théodore Weustenraad, poète belge* (Bruxelles, 1914), *La Belgique artistique et littéraire,* qui devait assurer l'édition du livre, en donnait le premier chapitre : *La Jeunesse de Théodore Weustenraad* (15 septembre 1913). Le fidèle Ansel corrigea les épreuves de l'ouvrage, bâti selon les critères les plus orthodoxes de l'histoire littéraire. On a parfois estimé que les jugements du professeur étaient fort bienveillants : n'est-on pas toujours enclin à l'indulgence à l'endroit de ceux à qui on a consacré ses soins ?

Un arrêté ministériel du 7 décembre 1911 créait à l'Université de Gand la section de philologie romane. Les attributions de Severin s'en trouvaient, du coup, étendues. Un arrêté royal du 20 décembre 1911 le chargeait des cours d'histoire approfondie des littératures romanes et d'explication approfondie d'auteurs français (moyen âge et temps modernes). Si le second de ces enseignements n'imposait pas une nouvelle préparation spécifique, le premier astreignait son titulaire à de nouvelles recherches. Ce fut l'italien qui retint d'abord son attention : n'avait-il pas un amour tout particulier pour *il bel paese la dove 'l si sona* (*Enf.*, XXXIII, 80) : à dessein nous avons cité Dante auquel Severin s'attachera plus particulièrement.

En janvier 1912 (lettres à Ansel) il lit *Le mie prigioni* de S. Pellico, dans l'original. « Et avec quel délice ! » Il y a peu de livres qui [l']aient » charmé et touché à ce point ». Il apprend l'italien avec « un beau zèle », faisant connaissance avec Goldoni et avec les vers et les proses de Carducci, dont il affirme « c'est très beau ». Plus tard, il songera « à une grande » étude sur Pascoli qui, d'après ce » qu'[il] en sait est fait pour [lui] » plaire » : c'est que Carducci auquel il avait d'abord pensé offre une matière trop vaste (non daté, [1914]). On le voit Van Lerberghe avait vu juste lorsqu'il écrivait « Je suis tou» jours stupéfait de la façon dont vous » entendez l'enseignement ».

L'année après l'extension de ses attributions, Severin voulut retrouver le calme de la campagne : sa santé, d'ailleurs, lui causait des soucis. Il s'en fut donc habiter la « Maison des Ifs » au Briel en la commune de Gijzenzele (21 octobre 1912). A cette demeure il consacrera un beau poème, qui paraîtra le 15 juillet 1914, dans *La Vie intellectuelle* et se termine par ce vers :

« Ne cherche pas ta vie ailleurs. » Elle est ici ».

Achille Cavens, qui fut le premier docteur issu de la nouvelle section, avec une dissertation sur Rabelais et La Fontaine, a narré avec émotion la manière dont le professeur enseignait à son domicile son unique étudiant : après la leçon, la promenade dans le jardin et le silence, langage lourd de sens.

Les « littéraires » qui avaient tant applaudi à la nomination d'un des leurs semblent avoir boudé l'historien des lettres. Celui-ci en éprouva de l'amertume et s'en ouvrit à Ansel : les historiens : Pirenne, Fredericq, Kurth avaient fort prisé le *Weustenraad* ; les confrères en poésie ne mirent guère d'empressement à donner leur avis et Severin s'en plaignait ; sa susceptibilité était blessée. Ansel estimait (20 février) que la lettre à laquelle il s'empressait de répondre témoignait « d'un effet d'irritation qui me sem» ble dépasser les bornes ».

Mais d'autres événements plus graves allaient bientôt contraindre Severin à prendre avec sa femme et son fils Mark (né le 5 janvier 1906) le

chemin d'un exil, cette fois plus douloureux et plus décisif que celui de Virton. La guerre, qui ravagea la « Maison des Ifs » et dispersa une partie de la bibliothèque, conduisit la famille à Utrecht où elle rejoignit, à la Mauritsstraat, chez la belle-sœur, Madame van Leeuwen-Lutens, le frère François, ingénieur, chez qui le poète avait souvent, en Campine, passé des vacances et qui y était installé avec les siens. C'est dans cette ville qu'il fit la connaissance de Léon Kochnitzky avec lequel il entretint une longue correspondance, même si de profondes divergences en matière artistique en altérèrent parfois la sérénité. Bien vite cependant, le poète eut la nostalgie de la campagne, des arbres et des fleurs et, en mars 1915, il déménagea pour occuper dans la Hoge Veluwe une charmante maison, la villa « Bloeimaand » à Nieuw Groevenbeek (Ermelo) ; en juillet 1915 il se transporta dans une autre résidence, assez proche de la précédente : « Ons Huisje ». Installation toute provisoire encore puisque, le 17 septembre, Fernand Severin rejoignait à nouveau son frère François, qui était occupé dans une usine d'armement, la société belge, Kryn et Lahy, à Letchworth dans le Hertfordshire.

Malgré les circonstances pénibles qui l'avaient conduit dans le beau parc de la Gueldre, l'écrivain y trouva une atmosphère propice à ses rêves ; dès le mois de juin 1915 il dédiait un poème à cette région : *Dans la Véluwe* où il disait notamment :

« J'ai pris, de grand matin au tra-
» vers de la lande
» Un de ces chemins vagabonds,
» dont les détours
» Plaisent à mon instinct rêveur. »

Arrivé à Letchworth il fixa d'abord son domicile au 40, Broadwater Avenue, mais la maison était mal située, dans une rue très fréquentée, longeant le chemin de fer : les nerfs du poète étaient soumis à rude épreuve. Il trouva fort heureusement un lieu plus paisible, un cottage situé dans un grand jardin, « The old Elms », à The Glade (Letchworth) ; tout proches « des sites charmants, des hori-
» zons verdoyants baignés d'une lu-
» mière laiteuse, des collines harmo-
» nieuses et douces... » (à Kochnitzky, 3 octobre 1917). Une fois encore le paysage allait l'inspirer car il y trouvait « Douceur du soir ; plaisir d'aller à l'aventure » (*Dans le Hertfordshire*, juin 1917).

On reconnaît le poète de toujours, le flâneur « naturiste », comme il se qualifiait lui-même, promenant ses songes au milieu de la verdure, des beaux ormes anglais dont il était amoureux. Que devenait le professeur ? Dans une conférence à Cambridge (début décembre 1915) il parlait des lettres belges, traitait du même sujet dans des causeries qu'il faisait à Letchworth. Il lisait beaucoup et s'était mis à étudier Dante avec passion. Il apprenait l'anglais ; non sans peine, car il avait retrouvé là-bas nombre de ses compatriotes qui se plaisaient à parler leur langue. Le gouvernement le nomma secrétaire de la Commission consultative des Archives de la guerre, fonctions qui le contraignaient à faire, de temps à autre, un voyage à Londres. Le 2 octobre, il alla y consulter un spécialiste oto-rhino-laryngologue : son oreille le préoccupait. Un traitement s'imposa qui exigeait une visite hebdomadaire. Mais la capitale anglaise ne présentait guère d'attrait, tous les musées étant fermés, ou peu s'en faut, « *owing to the war* ». En octobre 1918, il se fixa à Oxford où il fut accueilli dans une pittoresque maison, occupée par le professeur Mowat (1 Grove Place). D'autres projets avaient peu à peu germé dans l'esprit de Severin, tout comme dans celui de Kochnitzky : ce dernier, appelé à des fonctions officielles, aurait voulu décider son aîné à partir pour l'Italie. Il envisageait de transformer le Collège Jean Jacobs de Bologne en « Institut belge », sur le modèle des « instituts français », et de faire en sorte que Severin en prît la direction. Pour le convaincre,

il le fit nommer membre du *Consiglio direttivo* de la *Lega italo-belga* qui s'était constituée à Rome (9 mai 1918).

Mais il y avait le jeune Mark, qui devait désormais entreprendre des études secondaires. A l'été 1918, l'écrivain fit des démarches auprès du Gouvernement pour passer en France : le vieil ami Mockel usa de son influence pour que ce déplacement pût se faire dans les meilleures conditions, encore que le postulant se fût contenté d'un enseignement dans un lycée, même en Algérie.

Les événements allaient se précipiter et rendre ces projets caducs : l'armistice devait permettre à la famille Severin de rentrer à Gand où le 12 mars 1919 elle se loge, tout à fait provisoirement, au 7 de l'avenue Saint-Denys : un mois plus tard (10 avril 1919), elle occupe une maison au 104 (ensuite 120) du boulevard Albert où elle se fixe pour dix ans.

Le professeur retrouve son Université, qui a connu de malheureux avatars pendant l'occupation. Par arrêté royal du 30 avril 1919, il est nommé professeur ordinaire : il reprendra ses fonctions avec la conscience qu'on lui connaissait, souvent harcelé par une santé chancelante. Gontran Van Severen, en évoquant ses souvenirs, a rappelé pourtant que « en toutes » choses, il imposait la correction, au » sens le plus large du terme ». Il reprit aussi sa collaboration aux revues : il avait, pendant la guerre, donné un poème aux *Cahiers du front* (*La Jeunesse du Poète*, *Cahiers*, 1er août 1918). Au périodique créé à Louvain au lendemain des hostilités, *La Jeunesse nouvelle*, il envoie des vers et un compte rendu détaillé des *Pèlerins de l'Aurore* de Kochnitzky ; on le retrouve au sommaire de *La Vie intellectuelle* ; il confie des vers au *Flambeau* et y fera même un compte rendu du livre d'Emilie Noulet sur Léon Dierckx, véritable étude sur un poète qu'il aimait particulièrement (30 novembre 1925, p. 303-310). Il manda aussi quelque pièce à la *Minerve française* (tome I, n° 3, juillet 1919 : *Les Arbres. Dans le Hertfordshire*, p. 348-351).

Mais les grandes revues lui restent inaccessibles : certes, à l'intervention de Mockel, il avait été accueilli, dès 1913, au *Mercure de France*, qui avait publié l'*Orgueil humain* (16 mai 1913, p. 257-259) ; ce poème sera repris dans *La Source au fond des bois* (p. 35-39). Dix ans plus tard, le même périodique donne trois pièces (p. 646-651), dont une version retouchée de *La Maison des Ifs*. En 1921, René Boylesve s'offre à l'introduire à la *Revue de France*, mais Marcel Prévost, à qui il transmet « quatre petits poèmes », estime que deux de ceux-ci « ne plairaient probablement pas au » public de la revue » (à Boylesve, 22 décembre 1921) ; la direction demandait de les remplacer par d'autres, mais Severin, auteur peu fécond, n'avait que des « tiroirs vides ». Plus malencontreuse encore la tentative faite à la *Revue des Deux Mondes* : l'envoi était resté sans réponse. A Mockel, qui s'était informé par personne interposée, on avait répondu que « Doumic assure qu'il ne les [les » poèmes] connaît pas et pense ne les » avoir jamais reçus ». Severin en conçut une grande amertume, d'autant plus que dans un article consacré à la *Littérature française de Belgique* (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1922, p. 204-226), André Beaunier avait omis jusqu'à son nom ! « J'avoue que cela me va loin, con- » fessait-il à Mockel, ... Il ne faudrait » pas beaucoup d'... appréciations de » ce genre pour me faire renoncer à » la poésie. C'est du reste chose à peu » près faite » (6 janvier 1923). Il n'en était heureusement rien.

En Belgique, on était moins inattentif : le 19 août 1920, le Roi avait désigné Severin parmi les tout premiers membres de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Celle-ci fut installée solennellement le 15 février 1921. Dès le 14 décembre, l'écrivain y faisait une lecture : *Charles Van Lerberghe. Esquisse d'une biographie*. C'était un

hommage, mûrement réfléchi et solidement documenté, au poète de *La Chanson d'Eve*. Il y avait longtemps que son ami rêvait de lui apporter le témoignage de son admiration. Dès 1907, il avait pensé à publier les remarquables lettres qu'il possédait : le projet ne prendra corps que quinze ans plus tard : il faudra vaincre des obstacles, compter avec le manque d'empressement de Sand, qui s'était engagé à éditer le précieux manuscrit, en collaboration avec Crès. Ce sera, en définitive, La Renaissance du Livre qui, en 1924, exaucera les désirs des admirateurs de Van Lerberghe.

En cette même année, la même maison d'édition sortait *La Source au fond des bois* qui engrangeait la moisson des années précédentes. En 1930, quand La Renaissance du Livre réunira enfin en un volume — Severin n'avait-il pas rêvé d'être l'auteur d'un unique recueil ? — l'essentiel de la production de l'écrivain proche de sa fin, on y trouvera, en guise d'adieu, les vers *A un poète obscur* (p. 264-265) :

« Ton sort ? Il fut le sort de maint
» poète illustre...
» ... Ne songe à personne d'entre
» eux
» Et dis plutôt : Heureux les mé-
» connus ! » (1927).

Malgré les déceptions, malgré une santé de plus en plus précaire, il persévérait dans ses efforts. Le 13 novembre 1926, à l'occasion du centenaire du romantisme, il tissait, devant ses confrères de l'Académie, la louange d'Alfred de Vigny, pour qui il avait toujours éprouvé une profonde admiration. Il continuait à faire ses cours, avec la même conscience. Il traduisait les *Nibelungen* de Hebbel, version aujourd'hui encore inédite. Dès le début du siècle il avait envisagé de mettre en français la *Judith* du même auteur, avec la collaboration de Franz Ansel. Il avait d'ailleurs, en 1912, prié celui-ci d'insister auprès de l'abbé Moeller pour que *Durendal* donnât sans retard la traduction des *Nibelungen* due à Jos Vandervelden. Il fut fait droit à sa demande et la revue catholique publia ce texte, avec une brève introduction, en trois livraisons.

Mais si Severin faisait ainsi trésor des connaissances acquises, en son adolescence, à la *Domschule* d'Aix-la-Chapelle, il mettait aussi à profit « *'l lungo studio e 'l grande amore* » qu'il avait consacrés à Dante pendant son séjour en Angleterre. Dès 1924, il réserve une bonne partie de son cours d'histoire des littératures romanes à « *l'altissimo poeta* » : nous possédons le canevas de ses leçons et nous y retrouvons le soin méticuleux auquel le professeur nous avait accoutumés. Depuis 1921, il pensait à faire des conférences sur la *Divine Comédie* : ce n'est qu'en 1926 qu'il put réaliser ce projet. L'Université de Gand organisait, dans la rotonde de la rue des Foulons, des séries de causeries : c'était de la haute vulgarisation qui, au témoignage des journaux, intéressait un nombreux public. Au cours de ces *entretiens* dont le texte nous est conservé, Madame Germaine La Vallée lisait des extraits du « poème » sacré auquel ont mis la main et le » ciel et la terre », traduits par Severin lui-même. Les idées exposées n'étaient pas toujours orthodoxes : du moins témoignaient-elles d'une parfaite honnêteté intellectuelle.

A la même époque, Severin collaborait à Gand aux activités d'un Cercle Dante, qui se réunissait chaque semaine au Cercle artistique pour entendre la lecture commentée, faite par un de ses membres, d'un chant de la *Commedia*. Ces séances, véritables *lecturae Dantis*, étaient fort inégales et le poète faisait de son mieux pour en relever le niveau (lettre à Kochnitzky, 10 juillet 1925).

Dès le mois de mars 1921 il avait entrepris l'étude de l'écrivain suisse : Konrad-Ferdinand Meyer. Il allait, plus tard, consacrer ses soins à mettre en vers français seize poèmes de cet auteur : à l'accoutumée, il le fit avec talent.

Bien que sa santé lui donnât de

plus en plus de soucis, il voulut en 1928 construire sa propre maison. Dans ses notes personnelles il s'interroge : ne commettait-il pas une folie? Il ne renonça pourtant pas à son dessein et le 7 juin 1929 il put aller habiter la demeure qu'il avait fait bâtir selon son désir et ses goûts, 27, place de Smet de Naeyer. Trois mois plus tôt, Mockel, Garnir et Gille lui avaient décerné le Prix wallon de Littérature, d'un montant de dix mille francs, institué par la Société d'Encouragement d'Art wallon.

Encouragement. Il était bien nécessaire. La santé de Severin lui laissait de moins en moins de répit. En novembre 1928 il fut atteint d'une congestion pulmonaire, qui l'obligea à suspendre ses cours. A moitié guéri il se hasarda à les reprendre en janvier 1929 ; en avril, rechute et à nouveau l'inactivité. Le docteur déclarait que « s'il guérissait » il resterait de toute façon fragile et délicat. En juin il se considérait comme convalescent et le 10 juillet, avec le consentement de son médecin, il interrogeait ses étudiants : tâche particulièrement lourde qui, comme il le dit lui-même, équivalait à une sorte de lent suicide. A la fin du mois d'août, il devait à nouveau s'aliter et cela pendant huit mois. Même dans cet état il trouvait la force de travailler, corrigeant les épreuves de la réédition de ses *Poèmes*, traduisant Konrad-Ferdinand Meyer : il confia au *Flambeau* seize poésies de l'écrivain suisse, dans une version française en tous points excellente (décembre 1930, p. 349-359) ; il se remettait à son adaptation des *Nibelungen* de Hebbel. A l'occasion du centenaire de l'indépendance belge, le journal *Le Soir* renouvelait l'initiative qu'il avait déjà prise en 1905 en publiant un ouvrage collectif *La Patrie belge*. Severin fut chargé de rédiger le chapitre sur la poésie de langue française. On retrouve, dans ce bref survol (p. 395-402), les qualités qui avaient marqué tous ses essais de critique littéraire : un grand souci d'objectivité allié à une honnêteté et une rigueur intellectuelle intransigeantes. Il écrivit aussi quelques pages sur *Gand et la Flandre orientale* pour l'ouvrage illustré de M. Monmarché et E.L. Tillot *Toute la Belgique* (Paris, Hachette, 1929, p. 99-104).

Il savait que ses *Nibelungen* trouveraient malaisément un éditeur ; pourtant pendant l'hiver 1930, ayant pu reprendre ses activités universitaires il s'était remis avec ardeur à son adaptation : derniers efforts qui devaient rester sans lendemain, puisque le travail est toujours à l'état de manuscrit et que la dernière partie n'a pas subi la « dernière toilette ».

Désormais l'écrivain s'acheminait vers sa fin : il devait s'éteindre à Gand le 4 septembre 1931. Il laissait derrière lui une œuvre littéraire peu nombreuse mais de qualité. Quant au peintre qu'il avait été à certaines de ses heures, il nous reste quelques témoignages de son incontestable talent. Seul, à notre connaissance, le très beau portrait de Van Lerberghe a été, jusqu'ici, reproduit.

L'homme s'est défini lui-même à plusieurs reprises : il disait à Mockel que sa « sensibilité était un peu celle » d'un neurasthénique » (26 août 1918). Il protestait quand ses amis et correspondants le disaient modeste ; mais dans son *Journal*, inédit et mutilé, il notait le 25 mars 1923 : « Sois mo- » deste, mais de cette modestie qui » n'est que l'exact sentiment de ton » mérite, voilé de réserve ». La réserve : c'est là sans doute la dominante d'un caractère que ses amis trouvaient parfois ombrageux et revêche ; en fait, c'était un grand timide. Quant à son art, nous l'avons dit, il s'est attaché à en définir les caractères dans de nombreuses notes. Relevons encore dans son journal : « L'essentiel est » toujours, dans un mode d'expression » artificiel, d'arriver à un naturel par- » fait, en d'autres termes de faire » difficilement des vers faciles comme » Racine». Hélas ! tout racinien qu'on le prétend :

« Severin, aujourd'hui fait diffici- » lement

» Des vers qui ne sont pas faciles » (5 décembre 1927).

On l'a quelque peu méconnu de son vivant et son purgatoire n'est pas encore terminé. Le 13 septembre 1953 une manifestation eut lieu à Grand-Manil : la « drève » de Penteville fut baptisée avenue Fernand Severin et deux plaques commémoratives furent apposées : l'une sur la maison natale, l'autre dans les murs de l'école, à l'ombre de l'« Arbre du Centenaire ». Plus récemment (6 mai 1970), l'Athénée de Virton rendit hommage à celui qui y avait, pendant plus de quatre ans, dispensé son enseignement : les discours prononcés à cette occasion ont été réunis en plaquette (Vieux Virton, Editions La Dryade). Une mosaïque, œuvre d'Ernest Bernardy, fut inaugurée dans l'établissement. L'Académie royale de Langue et de Littérature françaises possède un buste en bronze dû à Victor Rousseau.

Robert-O.-J. Van Nuffel.

Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles. — Archives Mark F. Severin, à Bruxelles. — Archives Madame Franz Folie, à Bruxelles. — Paul Champagne, *La poésie de Fernand Séverin [sic]. Essai sur l'idéalisme et le classicisme wallon*, Paris, 1923. — Paul Champagne, *Fernand Severin. Le poète*, Bruxelles, 1945. — Paul Champagne, *Fernand Severin. L'œuvre*, Tamines-Ath, 1957. — Elie Willaime, *Fernand Severin. Le poète et son art*, Bruxelles, 1941.

***STADLER** (Ernst - *Maria - Richard*), écrivain, critique littéraire, professeur à l'Université de Bruxelles, né à Colmar le 11 août 1883, décédé à Zandvoorde-lez-Ypres le 30 octobre 1914.

Fils d'Adolf-Xaver, catholique, fonctionnaire de l'Etat, et de Regine-Catherine Abrell, protestante, tous deux nés en Bavière, Ernst quitta Colmar dans sa jeunesse avec ses parents pour Strasbourg où son père devait occuper une fonction élevée à l'Université. Dans l'acte de décès d'Ernst, ce dernier apparaît comme fils du « kaiserlichen, wirklichen Ge» heimen Oberregierungsrats und Ku» rators der Kaiser-Wilhelms-Univer» sität », ce qui peut se traduire approximativement par conseiller effectif privé supérieur du gouvernement et curateur de l'Université.

Il fit ses études secondaires au Gymnasium protestant de Strasbourg où ses qualités littéraires se révèlent déjà. Il entre à l'université en 1902. A l'âge de dix-neuf ans, il fait partie d'un groupement de jeunes littérateurs qui cherchait à s'imposer dans la vie culturelle de l'Alsace par l'édition d'un journal. C'est ainsi que sous la direction de René Schickele, naquit dans l'atelier du peintre Georges Ritleng *Der Stürmer* (« L'Assaillant ») dont le premier numéro vit le jour le 1er juillet 1902. Le but de ce périodique était la renaissance artistique en Alsace. Ce groupement avait été présenté comme *Jüngstes Elsasz* dans un numéro spécial de mai 1902 de la publication munichoise *Die Gesellschaft*, numéro alsacien auquel Stadler avait envoyé des poésies lyriques. *Der Stürmer* dut, faute d'abonnements, suspendre ses activités. Son programme était en fait une rupture avec la société bourgeoise.

Les beaux portraits reproduits par Karl Ludwig Schneider ne laissent pas deviner l'élément bruyant, condamné deux fois pour tapage et pour désordre grave et une fois pour désordre grave « wegen Ruhestörung und » groben Unfugs ». Sans doute, ne faut-il y voir que les conséquences d'une guindaille d'étudiant.

L'influence de cette courte époque au *Stürmer* fut considérable. Outre des amitiés durables, parmi lesquelles en tout premier lieu celle de René Schickele, elle donna confiance à Stadler dans son talent lyrique.

En 1902-1903, Stadler fait son service militaire à Strasbourg, au 51e régiment d'artillerie. Il s'inscrit en 1904, à l'Université de Munich. Enfin, en 1906, il présente sa dissertation à

l'Université de Strasbourg chez le professeur Ernst Martin : *Ueber das Verhältnis der Handschriften D und G von Wolframs Parzifal.* Il établit des rapports entre les manuscrits du poète bavarois Wolfram d'Eschenbach (1170-1220), auteur du poème *Parzival* auquel Wagner empruntera, en 1882, le sujet de son drame musical.

Deux ans plus tard, en 1908, il défend une thèse de doctorat à Strasbourg, sur la traduction de Shakespeare par le littérateur Christophe-Marie Wieland (1733-1813) qui sera imprimée en 1910 : *Wielands Shakespeare* (dans *Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der Germanischen Völker*, Heft 107, Strasbourg, 1910, 133 pages).

Le Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles en séance du 2 juillet 1910, le désigne pour donner, à dater du 1er octobre 1910, dans la section de philologie germanique, les cours suivants :

Candidature, première et deuxième année, traduction de textes allemands et explications d'auteurs allemands ; exercices philologiques sur l'allemand ; en doctorat, première et deuxième année, explication approfondie d'auteurs allemands et histoire approfondie de la littérature allemande du moyen âge, en première année ; et des temps modernes en seconde année ; en outre, grammaire historique de l'allemand.

Dans la lettre datée du 26 juillet 1910 que Stadler adresse de Londres à Erwin Wissmann à Strasbourg, il ne déborde pas d'un enthousiasme délirant. Il déclare qu'il va de soi qu'il n'a pas l'intention de s'établir à vie à l'Université libre et qu'il espère retourner en Allemagne pour y faire carrière plutôt qu'à l'étranger, sans compter que le traitement annuel de 3000 frs lui paraît dérisoire, ce en quoi, dit-il, Bruxelles ressemble à Paris, son grand maître à penser. Par contre un séjour dans un pays de langue française et le peu de distance de Paris sont des compensations notables. Il est d'ailleurs satisfait de l'accueil qui lui a été réservé et estime que la section germanique est bonne. De fait, il est le premier titulaire d'une chaire de langue allemande à l'Université de Bruxelles ; la section vient en effet d'être créée en 1909, avec l'aide de la ville d'Anvers, et sera ouverte en octobre 1910. Aux côtés de Stadler, seul à enseigner les textes et auteurs allemands dans cette université et à donner des exercices philologiques sur cette langue, on compte Auguste Vermeylen et Guillaume Duflou pour le flamand, Paul De Reul pour l'anglais et Georges Dwelshauvers pour la philosophie morale, plus des cours marginaux consacrés à l'histoire de la littérature française par Charles Pergameni, à l'histoire par Léon Leclère et par Guillaume Des Marez, à la logique par Eugène Dupréel. Ce programme sera d'ailleurs modifié plusieurs fois.

Le 29 juin 1912, le Conseil d'administration de l'université élève Ernst Stadler au rang de professeur extraordinaire. En séance du 28 décembre 1912, son traitement annuel est porté à 5.000 frs avec effet rétroactif au 1er octobre. Enfin, le 4 juillet 1914, il lui est accordé un congé de deux ans, à partir du 1er octobre 1914, pour se rendre à Toronto où il est invité comme professeur visiteur.

C'est pendant les vacances académiques, alors qu'il était rentré chez les siens à Strasbourg avant de partir pour le Canada, qu'il fut surpris par la guerre et mobilisé comme officier de réserve. Il prend part à l'offensive allemande ; des lettres écrites aux siens de Châtillon dans les Ardennes françaises, de Roanne dans l'Aisne, permettent de le suivre jusqu'au 7 octobre 1914. A cette date, il écrit à Marie Stadler qu'il a été décoré de la Croix de fer, et que son 15e corps est terriblement éprouvé (« ganz kolossal dezimiert »). Il parle du succès de la tactique offensive allemande, mais dans la même lettre se demande déjà quelle sera la durée de cette guerre désastreuse pour tout le monde.

Le 30 du même mois, il tombait

frappé d'une grenade sur le sol belge, à Zandvoorde au sud d'Ypres.

Lorsque l'Université libre de Bruxelles fit appel au concours de Stadler, celui-ci avait acquis une certaine renommée de philologue grâce à la défense de sa thèse de doctorat sur la traduction de Shakespeare citée plus haut. Il préparait en ce moment une thèse : *The history of Literary Criticism of Shakespeare in Germany* à Oxford où il avait déjà séjourné en 1906 grâce au fonds Rhodes pour compléter sa formation de philologue et sa connaissance de la langue anglaise. C'était également un écrivain de talent auquel on doit une traduction en langue allemande de poésies de Henri de Régnier, de nombreuses contributions aux périodiques d'Alsace et un recueil de poésies : *Praeludien*.

Son professorat à l'Université de Bruxelles, à l'âge de vingt-sept ans, est sa première fonction officielle. En dépit des cours qu'il doit préparer et auxquels il se consacre avec conscience, son activité d'écrivain, tant comme auteur que comme critique, ne faiblit pas et c'est aux revues alsaciennes qu'il consacre sa prose. Il participe à la publication des *Neuen Blättern* de Jakob Hegner, à *Das Neue Elsasz*, *Das litterarische Elsasz*, *Der Erwinia*, au *Straszburger Neuen Zeitung*, aux *Cahiers alsaciens*, à *Die Aktion*, journal expressionniste créé par Franz Pfemfert dont le premier numéro voit le jour en janvier 1912.

Il fait connaître des auteurs français aux lecteurs de langue allemande par des traductions de poésies de Francis Jammes groupées dans un recueil intitulé *Gebete der Demut* (7 volumes, Leipzig, 1913 à 1950) ; il consacre trois pages à Charles De Coster dans *Das Neue Elsasz* ; il traduit aussi des contes et nouvelles de Balzac et aussi Péguy. Nous lui devons également un recueil de poèmes *Der Aufbruch* (2 volumes, Munich, 1914 et 1920). L'un est intitulé *Heimkehr* (Bruxelles, Gare du Nord), l'autre *Irrenhaus* (« Le Fort Jaco à Uccle »).

La liste de ses ouvrages établie selon l'ordre chronologique dans le second volume des *Dichtungen*, par Karl-Ludwig Schneider, permet d'établir quelle fut la production littéraire de Stadler pendant son séjour à Bruxelles.

Ernst Stadler, écrivain expressionniste, ne se rendit pas compte, écrit Lionel Richard, de la parenté qui existait entre les membres de sa génération. Ce n'est qu'en 1912 que cette idée s'est imposée à lui (p. 180).

C'est à Bruxelles qu'il fit la connaissance d'un autre écrivain expressionniste allemand, Karl Sternheim, dont il envisage plusieurs œuvres dans les *Cahiers alsaciens*. Il fréquente nos poètes.

Les Archives et Musée de la littérature à la Bibliothèque Royale à Bruxelles conservent l'exemplaire de *Der Aufbruch* qu'il offrit avec dédicace à Verhaeren en mai 1914. Clément Pansaers, écrivain belge dadaïste, se souvient de lui et fait figurer dans le premier numéro de sa revue *Résurrection*, parue à Namur en 1917, une traduction française de la poésie *Der Aufbruch*, extraite du recueil du même nom.

Il parle d'ailleurs de lui comme une des belles figures de la jeune Allemagne, montrant une meilleure connaissance du mouvement intellectuel d'Outre Rhin que les collaborateurs du *Mercure de France* de l'époque.

Allemand par ses parents ainsi que par sa formation universitaire, né au point de jonction de deux grands courants culturels, s'étant perfectionné à Oxford dont il apprend la langue et adopte les manières, professant dans une université de langue française, maintenant des rapports étroits avec l'Alsace, tout préparait Stadler à une vocation européenne.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Lionel Richard. — Archives de la ville de Colmar. — Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives du Ministère de la Justice, à Bruxelles, Police des étrangers, dossier Ernst Stadler.

— K.L. Schneider, « Das Leben und die Dichtung Ernst Stadlers », dans Ernst Stadler, *Dichtungen. Gedichte und Übertragungen mit einer Auswahl der kleinen kritischen Schriften und Briefe*, vol. I, 295 p., 3 portraits, 1 buste ; vol. II, 410 p., Hamburg, éd. H. Ellermann, [1954] (ouvrage capital, introduit par K.L. Schneider, avec critique et explications du même auteur, et bibliographie de Stadler). — Cl. Pansaers, « Autour de la littérature jeune allemande », dans *Résurrection*, 1917, n° 2, p. 43. — L. Richard, *D'une apocalypse à l'autre. Sur l'Allemagne et ses productions intellectuelles de Guillaume II aux années vingt*, Paris, Union générale d'Editions, 1976, p. 77, 175, 180, 183. — L. Richard, *Expressionnistes allemands*, Paris, Editions Maspéro, 1974. — E. Stadler, « Le départ », traduction française par Cl. Pansaers dans *Résurrection*, n° 1, 1917, p. 21. — E. Stadler, « La petite ville », traduction française par R. Lasne, dans R. Lasne, *Anthologie de la poésie allemande des origines à nos jours*, t. 2, Paris, Stock, 1951, p. 198. — E. Stadler, « Le Fort Jaco (Uccle) », traduction française par L. Richard dans *Expressionnistes allemands*, Paris, Editions Maspéro, 1974, p. 147.

SWOLFS (Laurent-*Joseph-Charles-Théodore*), chanteur et artiste lyrique, né à Bruxelles le 8 mars 1876, décédé à Etterbeek le 3 novembre 1954.

Laurent Swolfs, dont la carrière active d'artiste lyrique fut brillante, mais relativement courte, ne fit pas de grandes études. Né d'un père artisan, il fut pendant quelque temps apprenti tapissier-garnisseur, tout en suivant assidûment des cours de musique.

Cet apprenti tapissier-garnisseur aimait chanter dans le grenier-atelier où son « maître » l'abandonnait volontiers, soit pour aller voir sa clientèle, soit plus souvent encore pour aller pérorer au café du coin.

La famille de Laurent, qui honorait les muses et n'avait pas fait d'objections à la fréquentation d'abord d'une académie de dessin, ne fut pas autrement étonnée lorsque Laurent alla s'inscrire au cours de chant de l'Ecole de Musique, l'actuelle Académie de Saint-Josse-ten-Noode-Schaerbeek.

Laurent y devint donc l'élève de Désiré Demest, qui était en outre professeur de chant au Conservatoire royal de Bruxelles, et, ce professeur, pendant de longues années, aussi bien au Conservatoire qu'à l'Ecole de Musique de Saint-Josse, forma de nombreux chanteurs, dont plus d'un fit une fort belle carrière internationale. Laurent Swolfs était l'un d'eux, alors que ses débuts furent cependant difficiles.

Mais quelle était donc la voix de Laurent Swolfs ?

Par le timbre assez barytonnant, et chaleureux, le vrai type de ténor dramatique, souvent assez limité dans l'aigu. Donc une voix faite pour chanter des rôles spécifiques, demandant du souffle, et ne se satisfaisant pas seulement d'airs chantés correctement, mais dans lesquels l'artiste doit savoir doubler son talent de chanteur de celui de comédien.

C'est ce que Laurent Swolfs allait devenir : un chanteur-comédien, en suivant les traces d'Ernest Van Dijck, déjà une célébrité lyrique européenne, lorsqu'il fit ses premiers pas sur scène.

Mais Laurent Swolfs, esprit curieux, éveillé, comprenant ce que signifiait le mot « artiste », travailla sans relâche pour affiner sa culture et, dans le milieu bruxellois du « Diable au Corps » où trônait le bon peintre et dessinateur Amédée Lynen, il trouva les amis qu'il lui fallait : joyeux rapins, journalistes aimant la fantaisie, poètes en mal de muse et fonctionnaires ne se souciant pas trop de ce que l'administration attendait d'eux.

Cependant la compagnie du « Diable » au Corps », dont il fit partie de 1898 à 1900 ne nourrissait guère son homme et Laurent Swolfs, qui avait pris femme fort jeune, connaissait parfois des moments de grande gêne.

Fort heureusement existait alors à Bruxelles, dans la Galerie du Commerce donnant sur la rue Neuve, le « Cabaret artistique ». Il y resta jusqu'au moment où le magasin Sarma, s'agrandissant, fit, depuis la rue Neuve, une percée jusqu'à la rue

d'Argent, face à la Caisse d'Epargne, engloutissant tout le côté droit du fond de la Galerie du Commerce.

Ce « Cabaret artistique » fut bien souvent un havre de grâce pour jeunes chanteurs impécunieux ou pour artistes déjà sur le déclin et désargentés.

Laurent Swolfs avait aussi la confiance de Gevaert qui l'appelait pour les Concerts du Conservatoire.

Une audition au Théâtre royal de la Monnaie fut favorablement jugée, mais une erreur de classement fit que le jeune ténor reçut une offre d'engagement pour un emploi de seconde basse qu'il ne put évidemment accepter.

Le jeune ménage Swolfs connut alors des moments de plus en plus pénibles, car un vilain rhume, mal soigné, affaiblit fortement Madame Swolfs, que la tuberculose attaqua.

Mais c'est précisément en ces jours de tristesse, que vint le tournant dans la carrière artistique du jeune ténor : après une belle audition dans le *Freischutz* de Weber, à l'Opéra flamand d'Anvers, dénommé encore Lyrische Schouwburg, il obtint en 1901 un contrat de premier ténor.

Son premier rôle fut celui de Merlin dans *Princesse d'Auberge* de Jan Blockx. Mais tourmenté par les soucis que lui causait l'état de santé, empirant sans cesse, de sa jeune femme, il ne fut guère brillant au cours des répétitions et certains prédisaient un échec. Ce fut, au contraire, un triomphe, car encouragé par ses camarades, Laurent Swolfs, chantant et jouant comme un « inspiré », se rendant à peine compte de ce qui lui arrivait, dut bisser, avec l'ensemble de la troupe, le fameux final du Carnaval qui a pour décor la Grand'Place de Bruxelles.

Sa deuxième création, qui devait être décisive, se fit le 4 février 1902 dans le rôle de *Dalibor*, un opéra du même nom, peu connu à cette époque, de Bedrich Smetana.

Mais entre *Princesse d'Auberge* et *Dalibor*, les soucis que se faisait le chanteur à propos de l'état de santé de sa femme, n'avaient fait que croître et une issue fatale était à prévoir. De fait, en cours de représentation, alors qu'en coulisse, il attendait le moment d'entrer en scène, il surprit quelques mots d'une conversation entre le régisseur et un machiniste, mots qui lui firent comprendre que sa femme était morte, mais qu'on recommandait de ne rien lui en dire avant la fin du spectacle.

Qu'on se rende compte de l'état d'esprit dans lequel Laurent Swolfs termina la soirée, soirée qui pourtant consacra son talent; elle fut le vrai départ de sa carrière et confirma en outre son engagement de premier ténor au Lyrische Schouwburg.

Sans doute est-ce l'épreuve qu'il subit au cours de ces premières représentations qui affina la sensibilité du jeune artiste, dont les interprétations des rôles qui lui furent attribués, témoignèrent toujours d'un profond sens du dramatisme théâtral.

Le 10 octobre 1903, Laurent Swolfs, dont le talent de chanteur-acteur s'était rapidement affirmé et qui était devenu une recrue de choix pour le jeune Opéra flamand, faisait sa première création mondiale en interprétant le rôle de ténor dans *Prinses Zonneschijn* (Princesse Rayon de Soleil) de Paul Gilson, alors jeune compositeur bruxellois, dont les poèmes symphoniques avaient établi le talent. *Prinses Zonneschijn* fut un grand succès et pour Paul Gilson et pour Laurent Swolfs.

Tous les rôles importants de ténor du répertoire de l'Opéra flamand devinrent l'un après l'autre son apanage et il fut le Stolzing de la création à Anvers, le 16 janvier 1904, des *Meistersinger*, son premier rôle wagnérien, puis celui de *Tannhäuser*, et de *Lohengrin;* ce sera aussi avec ces deux opéras de Wagner qu'il fera ses premières représentations à l'étranger, notamment à Rotterdam; *Princesse d'Auberge* est donné aussi à Rotterdam, puis à La Haye, Bois-le-Duc et

Bréda et Laurent Swolfs est demandé en Hollande, en janvier 1905, pour chanter *La Damnation de Faust* dans le texte original.

Le 11 février 1905, il est le Siegmund de la création à Anvers de *Die Walküre* et on le voit dans d'autres rôles encore, dont le *Quinten Metsijs* d'Emile Wambach.

Il fait une première incursion au mois d'août à La Monnaie avec *Le Sergent Debruyne*, drame lyrique en deux actes de Chevalier et Simon, créé à Namur à l'occasion de fêtes coloniales et donné à Bruxelles en spectacle spécial.

Le 11 novembre 1905, il crée à Anvers *Genesius* de Félix Weingartner, le grand chef d'orchestre autrichien. Mais il avait chanté aussi en Hollande avec les Berliner Philharmoniker et, en mai 1906, il donne de nouveaux concerts en Hollande sous la direction de Weingartner qui l'invita, par la suite, à venir interpréter à l'Opéra impérial de Vienne *Samson et Dalila*, ainsi que *Lohengrin* en juin 1908.

A la réouverture du Théâtre royal de la Monnaie, en septembre 1906, il y fit enfin ses débuts, le 11 septembre, dans *Samson et Dalila*, sa Dalila étant une débutante, Claire Croiza, qui devint la grande Croiza. Ce fut un grand succès pour les deux artistes.

Depuis ces débuts à La Monnaie, il serait fastidieux de suivre encore Laurent Swolfs pas à pas. C'était enfin la très grande carrière! La même saison, le 25 mars 1907, il participe à la création de la *Salomé* de Richard Strauss (rôle de Hérode).

Il va encore, mais alors en représentation, à l'Opéra flamand d'Anvers, puis à l'Opéra de Nice avec *Lohengrin*, *Samson et Dalila*, *Les Maîtres chanteurs*, et *Tannhäuser*; à Lyon avec *Les Maîtres chanteurs* et *Le Vaisseau fantôme*. En février 1909, il chante à Monte-Carlo et, en décembre 1909, il interprète *Hérodiade* à La Monnaie; au cours de la même saison, en janvier 1910, il chante Siegmund de la *Walkyrie*, qu'il interprétera aussi en mai à l'Opéra de Paris, pour sa première apparition au Palais Garnier.

1910 sera d'ailleurs une année faste pour le chanteur, car le 28 mai, il créera à La Monnaie *Elektra* de Strauss avec Claire Friché et il reprendra *Salomé* avec Mary Garden; *Samson et Dalila* le voit à l'Opéra de Paris, et à La Monnaie il crée une troisième œuvre de Richard Strauss, *Les feux de la Saint-Jean* (*Feuersnot*, en allemand).

Il crée en décembre 1911 à l'Opéra-Comique de Paris *Bérénice* d'Albéric Magnard, et *Tristan et Isolde* en février 1912 à Nancy; le 13 mars 1912, il se produit dans *Le Crépuscule des Dieux* à Nice.

1913 fut l'année du grand couronnement de sa carrière avec sa participation, à l'Opéra de Paris, dans trois cycles complets du *Ring* de Wagner, les chefs d'orchestre étant Weingartner, Nikisch et André Messager, les rôles de ténor étant partagés entre Ernest Van Dijck, Rousselière et lui-même. Entretemps, il chanta aussi à l'Opéra-Comique le rôle de Don José de *Carmen* avec Delna et Marié de l'Isles.

Sa dernière création fut celle de *Parsifal* en mars 1914 à l'Opéra d'Anvers et il fut le triomphateur de la première, quelques-unes des représentations étant aussi chantées par Ernest Van Dijck.

Pendant la guerre 1914-1918, il se consacra spécialement à l'organisation de récitals avec le pianiste Emile Wilmars; on le vit cependant quelques fois sur la scène du Théâtre des Galeries, où, La Monnaie étant fermée, une saison d'opéra avait été organisée en 1917. Laurent Swolfs y chanta essentiellement dans les deux *Iphigénie* de Gluck.

C'est pendant la guerre qu'il commença une activité de professorat, en prenant possession le 19 décembre 1916, à titre intérimaire, de la classe d'art lyrique de l'Ecole de Musique de Saint-Josse-ten-Noode-Schaerbeek; il y fut nommé à titre définitif le

9 janvier 1919 et admis à la retraite le 1er mai 1940.

Au Conservatoire royal de Bruxelles, il fut nommé professeur de mimique théâtrale le 31 août 1920 et il succéda le 1er décembre 1923 à Ernest Van Dijck, professeur d'art lyrique, ayant atteint la limite d'âge.

A plusieurs reprises cependant il fit encore l'intérim de la classe de mimique (actuellement expression corporelle).

Parmi ses élèves, plusieurs ont fait de brillantes carrières, soit au théâtre lyrique, comme Betty Dasnoy, soprano lyrique, les ténors Faniard, Marcel Claudel et Théo Beets, soit au théâtre de comédie, comme Tania Balachova, Raymond Rouleau et José Squinquel.

Sa classe de mimique théâtrale au Conservatoire de Bruxelles, où étaient réunis les élèves de la classe d'art lyrique et des classes de chant, comme ceux des classes d'art dramatique et de comédie, était un laboratoire vivant d'art théâtral. Professeur jovial et bon enfant, il était aimé de ses élèves.

Dans la vie c'était aussi un homme d'une grande affabilité, n'ayant que des amis et, se souvenant de ses débuts difficiles, toujours prêt à rendre service et à aider les jeunes.

Après la guerre de 1914-1918, on ne le vit plus guère au théâtre, à part quelques représentations de *La Walkyrie* à Nice et à Anvers.

Il fut directeur artistique de l'Opéra flamand d'Anvers pendant les saisons 1923-1924-1925, se consacrant ensuite exclusivement à l'enseignement.

Laurent Swolfs, qui aimait la beauté, et dont le goût artistique était toujours en éveil devant de belles peintures et sculptures, vit ses dernières années assombries par un mal aux yeux qui finit par provoquer une cécité quasi totale. Voulant, le 3 novembre 1954, descendre un escalier, alors qu'il avait été laissé quelques moments seul, il fit un faux pas, tomba, se blessa grièvement et mourut presque immédiatement.

Nestor Eemans.

Souvenirs personnels. — L. Swolfs, *Souvenirs de théâtre et de coulisse*, Bruxelles, s.d. — L. Renieu, *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, t. 2, Paris, 1928, p. 843 ss. — R. Verbruggen, *Vlaamse Opera-Antwerpen. Gedenkklanken*, Anvers, 1965. — J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, 1971. — K.J. Kutsch et L. Riemens, *Unvergängliche Stimmen, Kleines Sängerlexikon*, Bern-Munchen, Francke Verlag, s.d. (*Sammlung Dalp*).

T

TIBERGHIEN (Albert), conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique, né à Gand le 29 novembre 1872, décédé à Ixelles le 30 septembre 1940.

Il était petit-fils de Guillaume Tiberghien, professeur de philosophie et recteur de l'Université libre de Bruxelles. A l'Université de Gand il conquit le doctorat en sciences naturelles (botanique) le 18 octobre 1896. D'octobre 1894 à septembre 1897 il fut préparateur du cours de botanique dans cette université. Jusqu'à la fin de ses jours il aimait évoquer le souvenir de certains de ses maîtres gantois, en particulier de Mac Leod.

Le 1er octobre 1898, Tiberghien entra comme stagiaire à la Bibliothèque royale de Belgique. Il était le premier docteur admis en vertu du règlement de 1897 organisant le recrutement du personnel scientifique de cette institution. Il obtint le diplôme de candidat bibliothécaire en décembre 1899 et fut nommé employé de deuxième classe le 21 décembre de la même année. Le 31 décembre 1906, il fut nommé employé de première classe, conservateur adjoint le 31 décembre 1909, conservateur à titre personnel le 22 juin 1933. Le 1er décembre 1937, il fut admis à la retraite.

Sa carrière à la Bibliothèque Royale se passa d'abord à la Section des Imprimés, ensuite à celle des Estampes à laquelle étaient alors rattachés les Cartes et Plans. Il s'occupa du classement et du catalogage des cartes et plans ; il retourna quelque temps aux Imprimés.

Il revint aux Cartes et Plans dont il s'occupa de 1910 à 1923. Il passa les dernières années de sa carrière active aux Périodiques et à la Salle de Travail.

Pendant les années qu'il était attaché aux Cartes et Plans, il s'intéressa activement aux cartes de Ferraris et joua un rôle très efficace lors des démarches entreprises après la guerre de 1914-1918 pour obtenir la restitution par l'Autriche d'un exemplaire de la Carte de Cabinet ou carte manuscrite de Ferraris. Ses efforts furent couronnés de succès, puisque l'exemplaire dressé pour Charles de Lorraine vint rejoindre les collections des cartes de la Bibliothèque Royale à la suite du traité de Saint-Germain-en-Laye.

Outre ses travaux de bibliographie et de bibliothéconomie, Albert Tiberghien a témoigné d'une curiosité scientifique remarquable dans plusieurs domaines, que ce soient les sciences naturelles, la géographie, l'astronomie, l'histoire des sciences, l'histoire de la cartographie. Même les Belges émigrés au Wisconsin ont retenu son attention. Polyglotte, il connaissait aussi le russe et le bulgare. Ses dizaines de publications sont la meilleure preuve de ses activités scientifiques.

Antoine De Smet.

Aug. Vincent, « Albert Tiberghien (1872-1940) », dans *Ciel et Terre*, LVII[e] année, n° 3, mars 1941, p. 139-141. — S. De Coster, « Albert Tiberghien (1872-1940) », dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. XVII, 1940-1946, p. 40-45. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique 1837-1962, Répertoire bio-bibliographique*, Bruxelles, 1962, p. 105-106. — A. De Smet, « Le général-comte de Ferraris et la carte des Pays-Bas autrichiens », dans *Industrie*, juillet 1966, p. 486-487 et dans *Album Antoine De Smet* publié par le Centre national d'Histoire des Sciences sous la direction de L. Danckaert, Bruxelles, 1974, p. 357-362.

TOM. Voir BRAUN (Thomas).

TROOZ (Charles-*Gustave-Benoît-Ghislain* **DE**), inscrit à l'état civil sous la forme DETROOZ, professeur à l'Université catholique de Louvain, essayiste, né à Louvain le 31 janvier 1905, décédé à Louvain le 10 janvier 1958.

Fils de Maurice De Trooz et de la poétesse Marie Van Eleghem, Charles De Trooz a accompli ses études au collège de la Sainte-Trinité, dirigé par les Pères Joséphites à Louvain. Dans la classe de poésie son professeur a été le père Théodule De Paepe, en poésie Camille Melloy, qui ouvrait les intelligences et les sensibilités de ses élèves à la poésie française récente, Paul Claudel, Jammes, outre des poètes mineurs comme Marie Noël, Paul Cazin, Alphonse Métérié. Sorti de rhétorique à seize ans et demi, Charles De Trooz choisit la philologie classique ; parmi ses professeurs de cours généraux, il faut citer Georges Doutrepont et Alphonse Bayot ; parmi ceux de sa spécialité, surtout Edmond Remy, dont la pédagogie remarquable fait revivre les textes latins qu'il commente et analyse. Sous sa direction, Charles De Trooz rédige, de 1924 à 1926, sa thèse de doctorat sur Servius, restée inédite. Elle atteste une liberté et une largeur d'esprit peu communes ; le jeune chercheur juge son auteur tout en le comprenant, il décèle les limites du commentateur de Virgile qui trahit la cause de la poésie en n'y cherchant que l'application de préceptes. La substance de cette thèse est reprise dans deux articles (*Nova et Vetera*, XII, 1928, et *Le Musée belge*, XXXIII, 1929). On y voit cités, lorsque l'occasion s'en présente, Hugo, Péguy, Montaigne, Poe, Mistral. De Trooz passe immédiatement après les examens complémentaires de la candidature en philologie romane (1927 et 1928). L'année suivante est consacrée à un séjour à Paris, à la vie littéraire et théâtrale, et à la collection de documents en vue de recherches sur les XVI[e] et XVII[e] siècles français. Professeur intérimaire à l'Athénée de Hal (21 janvier - 15 juin 1931), Charles De Trooz est nommé à l'Athénée d'Arlon en 1931. A peine sa nomination définitive est-elle acquise en décembre 1935 que l'Université de Louvain le choisit pour assurer la suppléance de Georges Doutrepont en candidature (*Histoire de la littérature française*). L'année suivante, le décès inopiné d'Alphonse Bayot lui fait attribuer l'*Introduction aux principales littératures modernes*, à quoi se joignent progressivement d'autres cours de Georges Doutrepont.

Pendant l'année académique 1937-1938 il soutient sa thèse de doctorat en philologie romane, *Etudes sur le libertinage français*, fondée sur les travaux de Fr. Lachèvre, de Perrens, de F. Strowski, de H. Bremond, de H. Bussin et d'A. Adam. Chargé de cours en 1938, il est nommé professeur ordinaire en 1941. Dès la libération, De Trooz, qui avait été dispensé du service militaire, s'engage dans l'armée. Puis, son action se marque de politique, par une collaboration à l'Union Démocratique Belge, par des articles littéraires à *La Cité nouvelle*, et à *La Revue Nouvelle*. Le sort des ouvriers italiens en Belgique requiert aussi son attention et ses soins. Son action s'exerce également à l'intérieur de l'Université. Elle se porte sur le monitorat chargé d'encadrer les étu-

diants de la première candidature en philosophie et lettres. D'autre part, si depuis 1936 le Cercle de littérature française avait été placé sous sa direction, le voici qui encourage, patronne les initiatives des étudiants en matière de théâtre, les aidant par des conseils dans le choix des pièces et dans leur interprétation. Son temps est pris par de multiples tâches qu'il accepte avec le sourire, ne comptant pas les heures précieuses qu'il dépense en des entretiens avec les étudiants, dans des lectures de leurs essais littéraires, dans un nombre toujours croissant de mémoires de licence. Charles De Trooz n'a pas pu se consacrer comme il le voulait à la recherche. D'un grand travail sur Bossuet, qui se situait dans le prolongement de sa thèse de doctorat et pour lequel il continuait à lire, et même, pour mieux assurer sa formation, il suivait des cours à la Faculté de Théologie, subsistent des notes de lectures et des dossiers, dont le texte n'est malheureusement pas mis en forme, une forme que lui seul aurait pu leur donner. En 1951 un volume, *Le Magister et ses Maîtres*, rassemble huit études que Charles De Trooz avait publiées dans des revues ; le Prix des Scriptores Catholici lui fut décerné en janvier 1952, puis le Prix quinquennal pour l'essai en 1956. D'autres articles ont été recueillis par M. Albert Kies sous le titre *Le Concert dans la bibliothèque* (1959).

L'apparente dispersion de ses activités, le petit nombre de ses publications donnent une image erronée de Charles De Trooz. Les heures consacrées aux étudiants et à ses amis ont été pour lui une manière de s'intégrer dans l'existence, de refuser le refuge dans les livres qui empêchent de vivre. D'autre part, il fut un admirable professeur, qui tenait sous le charme ses étudiants ; non seulement la phrase était formulée à la perfection, elle était aussi chargée de réflexion, allant très loin dans l'analyse de l'homme, de l'art. Doté d'un sens littéraire extrêmement affiné, intuitif au suprême degré, il savait discerner dans un être ou un texte l'essentiel et l'accessoire ; sa pensée, s'identifiant à celle de l'auteur, n'en perdait pas pour autant le pouvoir de juger, avec un sens éminent de la personnalité d'autrui et un tact rare dans la nuance. Charles De Trooz était convaincu que le savant, l'universitaire, doivent rester des hommes, attentifs aux problèmes de leur époque et engagés en elle. La littérature était pour lui une manière et un moyen de s'élever, d'enrichir l'être, une forme d'humanisme. D'une foi profonde et personnellement réfléchie, il se refusait à faire de ses cours une tribune : le respect de la personnalité d'autrui était trop grand en lui, et aussi le respect qu'il vouait à son ministère de professeur, pour qu'il consentît à forcer les jeunes esprits. Son objet était d'éveiller les consciences, d'alerter les intelligences. Prêchant par l'exemple, il a été un cas éminent de pédagogie vivante, qui conduit les jeunes gens à être eux-mêmes et à valoir mieux. Ecrivain de race, maniant subtilement l'humour ou l'ironie, il a produit des pages où la densité de la pensée s'allie à l'élégance et au don de la formule, où la joie de l'esprit se mêle à la gravité. Il a marqué vingt années d'étudiants en lettres.

Raymond Pouilliart.

In memoriam. Charles De Trooz [...] *1905-1958*, Discours [...] par Mgr. H. van Waeyenbergh et M. R. Pouilliart, Louvain, Secrétariat de l'Université - Publications universitaires de Louvain, [1958].

TUBBY. Voir CLAYTON (Philip).

V

VELPEN (Renier ou Reynier **Van**), ou **VELPIUS**, imprimeur, originaire de Diest, né vraisemblablement dans la première moitié du XVI^e^ siècle, mort à Louvain vers 1573.

Nous ne possédons aucun renseignement sur les premiers temps de sa vie, ni sa date de naissance, ni le nom de ses parents, ni sur le milieu dont il était issu et dans lequel il grandit. Ses débuts restent également obscurs et nous ignorons chez quel maître il fit son apprentissage. Il apparaît pour la première fois comme imprimeur à Louvain en 1543. Sa carrière de typographe dont le commencement et la fin demeurent imprécis, couvrit une trentaine d'années. La Bibliothèque royale Albert I^er^ conserve vingt-huit impressions de Renier Velpius pour la période de 1542 ou 1543 à 1571. Son activité se déroula uniquement à Louvain. Par un acte du 20 mars 1544, Renier Velpius reçut l'autorisation avec privilège de deux ans d'imprimer la *Déclaration des Articles concernant la Foi catholique*, rédigée par la Faculté de Théologie de l'Université de Louvain. Cette pièce fut certainement imprimée en 1544, car, en général, il ne s'écoulait que peu de jours entre l'octroi du privilège et l'édition de la pièce officielle. Toutefois, il ne nous a été conservé de cette déclaration qu'une édition de 1545. A partir de 1550, les renseignements concernant Renier Velpius sont plus nombreux. Sa carrière de typographe fut marquée par les jalons suivants : lettre d'admission le 29 janvier 1551, titre d'imprimeur juré le 8 mars 1552, certificat de capacité après examen passé devant l'imprimeur anversois Aimé Tavernier, délégué à cet effet par Christophe Plantin, prototypographe le 19 juillet 1570 et permission de continuer à exercer l'imprimerie le 18 octobre 1570. Renier Velpius fut essentiellement un imprimeur. Il travailla pour la plupart des libraires-éditeurs de Louvain, notamment Martin Rotarius, Pierre Phalèse, Pierre Colonaeus, Jean Waen, Martin Verhasselt et Jean Foulerus. En 1552, il imprimait aussi pour Aert Peeters, de Malines, et en 1571, pour Jean Mynsheeren, de la même ville. Tout en faisant bonne figure dans la ville où il s'était fixé, Renier Velpius resta néanmoins au second rang, derrière ses confrères d'Anvers qui tinrent la vedette au XVI^e^ siècle. Même à Louvain, il dut s'effacer devant un Servais Van Sassen (Sassenus ou Zassenus), né comme lui à Diest et qui pratiqua l'imprimerie à Louvain dès 1531, ou un Barthélémy De Grave dont la production était plus abondante et de meilleure qualité. Malgré ces réserves, Renier Velpius peut être considéré comme un typographe habile. Son matériel était celui d'une bonne imprimerie de l'époque ; il disposait d'une belle variété de caractères gothiques, italiques et romains. Sa production comprenait, outre des ouvrages en français, en flamand et en latin, des pièces officielles telles que placards, édits et ordonnances et un grand nombre de thèses pour la Faculté de Théologie de l'Université de Louvain.

L'atelier de Renier Velpius était installé dans la « leghe strate », « rue basse », « in platea ociali », dans une vieille maison, à l'enseigne du « Cheval », sise en face de la chapelle de Saint-Eloi et appartenant à l'abbaye

de Parc à Heverlee. Son loyer, de huit florins du Rhin par an, fut payé pour la dernière fois en 1573.

Renier Velpius utilisait parfois, mais rarement semble-t-il, une marque typographique. Elle faisait allusion au nom de sa demeure et représentait un guerrier tirant un crin de la queue d'un cheval. En dehors de sa profession d'imprimeur, Renier Velpius exerça pendant six ans, de 1564 à 1570, les fonctions de marguillier de la chapelle de Notre-Dame-aux-Lépreux qui lui furent confiées par l'abbé de Parc, Charles van der Linden.

De sa femme, dont nous ignorons le nom, il eut au moins deux enfants : Rutger ou Roger qui rendit célèbre le nom de la famille et Renier, né à Louvain vers 1545. Ce dernier succéda probablement à son père après 1573, mais sa trace se perd après 1577.

Robert Wellens.

R. Chalon, « Reynier de Diest » (Lettre au directeur du Bulletin du Bibliophile), dans *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VII, 1850, p. 102. — E. Van Even, « Les imprimeurs Velpen (1539-1680) », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, t. IX, 1852, p. 314-317. — Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin*, Anvers-Gand, 1881, p. 11-12 (*Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen*, n° 10). — A. Vincent, « Les Velpius imprimeurs et libraires », dans *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. VII, 1909, p. 250-258. — P.-E. Claessens, « Les Velpius et les Anthoine-Velpius, 1542 à 1689 », dans *Brabantica*, t. II (1re partie), Bruxelles, 1957, p. 334-337. — E. Cockx-Indestege et G. Glorieux, *Belgica typographica, 1541-1600*, t. Ier, *Bibliotheca Regia Bruxellensis*, Nieuwkoop, 1968, p. 581. — A. Rouzet, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs belges des XVe et XVIe siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle*, Nieuwkoop, 1975, p. 229-230. — A. Rouzet, *Imprimeurs du seizième siècle dans nos provinces*, Catalogue d'exposition, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert Ier, 1975, p. 59.

VELPEN (Rutger ou Roger **Van**), ou VELPIUS, imprimeur et libraire, né à Louvain vers 1540, mort à Bruxelles en 1614 ou 1615.

Fils de l'imprimeur Renier Van Velpen ou Velpius, Rutger Velpius apprit son métier chez son père. Il fut aussi associé au travail d'un autre typographe louvaniste, Jean Maes. Déjà établi du vivant de son père, il fut d'abord libraire et éditeur. Ses lettres d'admission sont datées du 24 octobre 1564 et un privilège d'impression délivré le 9 août 1565 le qualifia de libraire juré de l'Université de Louvain. Velpius se maria vers 1567. Il épousa Catherine Waen, fille de Jean Waen, d'origine écossaise. Ce dernier avait obtenu la permission de vendre des livres à Louvain par acte du 9 octobre 1546 et tint boutique de libraire à Louvain dans une maison située rue de Namur, à l'enseigne du « Château de l'Ange ». Il est probable que Rutger Velpius continua les affaires de son beau-père, car il s'installa à la même adresse et la conserva pendant une quinzaine d'années, jusqu'à son départ pour Mons. Rutger Velpius joignit bientôt la pratique de la typographie à sa profession de libraire. Il reçut le certificat d'imprimeur juré le 20 juillet 1570, après un examen passé devant l'imprimeur anversois Aimé Tavernier, commis à cette charge par Christophe Plantin. Le document qui lui fut délivré à cette occasion attestait qu'il connaissait le latin, le français et le flamand ainsi qu'un peu de grec. L'épreuve à laquelle Velpius dut se soumettre était une conséquence de l'ordonnance de Philippe II du 19 mai 1570 qui instituait la charge de prototypographe dans les Pays-Bas. Le titulaire de cette nouvelle fonction devait examiner ceux qui voulaient exercer l'art d'imprimer des livres et des gravures. Le 10 juin 1570, Christophe Plantin fut désigné comme prototypographe et entra immédiatement en fonction. Assisté d'un ou de deux maîtres-typographes, il octroyait des lettres d'examen qui étaient confirmées par le roi ou son lieutenant.

A Louvain, Rutger Velpius employa deux marques typographiques. La

première, de grande dimension, se présente sous la forme d'un grand cartouche Renaissance, au milieu duquel s'élève une tour crénelée, surmontée de l'ange exterminateur remettant l'épée au fourreau ; au seuil de la porte, deux femmes représentant la Justice et la Paix s'embrassent. Au-dessus d'elles court une banderolle portant l'inscription : *Justitia et pax osculate sunt. Psal. 84.* De chaque côté du cartouche est représenté un homme sauvage tenant une palme ; aux angles, des vases ou des guirlandes de fruits et au bas, les armoiries de la ville de Louvain. La deuxième marque typographique utilisée par Velpius à Louvain était de petite dimension et plus simple : dans un cartouche Renaissance, la Justice et la Paix, de face, drapées à l'antique, se donnent un baiser. Au-dessus de ce groupe, une banderolle portant les mots *Justitia et pax.* Aux angles, des guirlandes de fruits et, en haut, deux amours à mi-corps tenant une palme. Au bas du cartouche étaient représentées les armoiries de la ville de Louvain.

Comme son père, Rutger Velpius imprima de nombreuses pièces officielles, notamment des placards, suite à un privilège spécial qui lui fut accordé le 26 juillet 1578.

En 1580, Velpius quitta Louvain pour aller s'établir à Mons où il était installé à la date du 31 mai. Son arrivée à Mons marqua les débuts de l'imprimerie dans la capitale du Hainaut. L'art typographique ne fut donc introduit à Mons qu'à une époque assez tardive, car dès le XVe siècle, de nombreuses villes des Pays-Bas comme Alost, Louvain, Bruges, Audenarde, Anvers, Bruxelles et Gand disposaient d'ateliers d'imprimeurs. Si Mons ne jouit qu'assez tard de l'avantage de posséder une imprimerie, la ville n'était pas pour autant dépourvue de libraires ou marchands de livres. Dès le milieu du XVIe siècle, la publication d'ouvrages spécialisés fut réclamée pour les besoins de la population intellectuelle. Mons était le siège d'un conseil souverain, de diverses cours de justice et d'un grand nombre d'administrations. Jurisconsultes, gens de loi et fonctionnaires désirèrent avoir sous la main le texte des lois et ordonnances qu'ils étaient chargés d'appliquer. Pour satisfaire à leurs demandes, des libraires montois tels Jean Pissart, Laurent Lenfant et Jean Monseur firent imprimer à Anvers des éditions des lois, chartes et coutumes du Hainaut ainsi que celles de Mons et de Valenciennes. L'obligation de confier à l'étranger l'impression d'ouvrages d'intérêt local était peu pratique. De plus, les nécessités de l'instruction publique mirent encore plus en évidence les inconvénients résultant de l'absence d'une presse. Mons n'était pas le siège d'une université mais possédait néanmoins un établissement d'humanités renommé : le collège de Houdain, fondé en 1545 par le magistrat urbain. Le manque de livres et la difficulté de s'en procurer furent parmi les raisons invoquées par les autorités de la ville et le recteur de Houdain. En 1579, ils sollicitèrent du roi Philippe II l'autorisation d'introduire l'imprimerie à Mons. Elle leur fut accordée par lettres patentes datées de Maastricht, le 14 janvier 1580. Mons devint aussi un centre politique important dès qu'Alexandre Farnèse y installa le siège provisoire du gouvernement. Il arriva à Mons le 24 avril 1580 et y resta plusieurs mois. La capitale du Hainaut ne pouvait plus se passer de presse, car il en fallait une pour publier les actes du prince.

Assez curieusement, le magistrat montois ne sembla pas avoir eu connaissance immédiatement de l'autorisation accordée par Philippe II, car ce ne fut que le 3 juin 1580 qu'il résolut de faire préparer à ses frais un local pour y établir l'habitation et l'atelier de l'imprimeur.

En choisissant Velpius comme premier imprimeur de Mons, Philippe II obéit sans nul doute à un mobile politique : il désignait, en effet, pour cette fonction, un catholique fidèle et

un loyaliste à toute épreuve en qui il pouvait avoir une confiance totale. Velpius ne vint, semble-t-il à Mons que dans une optique de situation provisoire, puisqu'aussitôt qu'il le put, il retourna en Brabant, non à Louvain, mais à Bruxelles où il devint l'imprimeur de la Cour. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Velpius suivit les déplacements du gouvernement. Son arrivée à Mons fut quelque peu postérieure à celle d'Alexandre Farnèse et, en 1585, il partit pour Bruxelles après la reprise de la ville par les Espagnols, dès que l'ordre y fut rétabli.

A peine arrivé à Mons, Velpius voulut prouver son savoir-faire au magistrat. Il lui offrit un opuscule dont l'auteur était Libert Houthem, premier submoniteur du collège de Houdain. Celui-ci joua un rôle non négligeable dans l'introduction de l'imprimerie à Mons et peut-être même dans le choix de Velpius. Le texte manuscrit de cet ouvrage avait pour titre : *Cathalogus malorum vicinorum*; imprimé, il s'appela : *Kakogeitnia seu mala vicina, libellus, vicinos malos velut catalogo recensens*. L'impression en fut terminée le 22 juin 1580. On pense actuellement que ce livre fut imprimé alors que Velpius résidait encore à Louvain, à l'aide du matériel typographique de Jean Maes, imprimeur juré de l'Université, avec lequel Velpius était très lié. En effet, l'ornementation et la mise en page rappelaient les productions de cet imprimeur louvaniste ; de plus, l'autorisation d'imprimer fut donnée par Jean Molanus, censeur de livres depuis 1571, docteur et professeur en théologie à l'Université de Louvain dont il fut recteur dès 1578. Le fait que la censure ait été exercée par un Louvaniste renforce l'hypothèse que la *Kakogeitnia* fut bien imprimée à Louvain. Quoi qu'il en soit, cette œuvre n'en est pas moins la première qui ait été réalisée pour Mons, où le nom de la ville apparut en page de titre.

En regroupant toutes les productions de Velpius dans le courant du second semestre de 1580, on arrive à un total de dix-neuf, soit une moyenne de près de trois par mois. Le séjour de Velpius à Mons dura cinq ans, de 1580 à 1585. Une quarantaine d'ouvrages sortirent de ses presses pendant cette période. On y remarque surtout des relations sur les événements du temps, des documents officiels et des pamphlets politiques comme *Le Renart decouvert* (1580), dont l'auteur présumé n'est autre que Jean Richardot, le futur ministre des Archiducs. Ce pamphlet participait à la vaste campagne de dénigrement contre Guillaume d'Orange dans le dessein de créer un climat d'opposition et de vengeance qui aboutira d'ailleurs à la mort du Taciturne. Tous les pamphlets publiés par Velpius au cours des années montoises de sa carrière furent autant d'appels à la désobéissance, à la désertion dans le camp calviniste et au crime contre le prince d'Orange. Velpius imprima aussi des ouvrages littéraires comme les *Fleurs morales et sentences perceptives* (1581) du poète montois Jean Bosquet.

L'imprimerie de Rutger Velpius était située dans la maison que le magistrat avait fait préparer à son intention, sur le « Nouveau Marché ». Celui-ci fut créé peu avant 1580 par l'expropriation des maisons de la Triperie (rue de la Coupe), par l'allongement de la rue de la Clef et par l'achat et la démolition de maisons de la rue du Haut-bois. Velpius ne resta pas longtemps dans cet immeuble. En 1581, il transféra son imprimerie dans une habitation sise rue Neuve où il demeura jusqu'au moment où il quitta Mons pour Bruxelles en 1585.

Les ouvrages sortis de l'imprimerie Velpius montrent qu'il conserva la vignette qu'il avait précédemment utilisée à Louvain et qui rappelait l'enseigne du « Château de l'Ange » que portait dans cette ville son établissement typographique. Même après son installation à Bruxelles, Velpius conserva des rapports avec Mons : en 1598/1599, il adressa au magistrat

montois vingt exemplaires de l'oraison funèbre de Philippe II. L'arrivée de Rutger Velpius à Bruxelles coïncida avec un certain nombre d'événements qui lui furent favorables. Tout d'abord, la place d'imprimeur du roi devint vacante suite au décès de Michel Van Hamont, le 24 octobre 1585. Sa veuve qui mourut entre 1588 et 1590 ne travailla plus que très modestement pour ses anciens clients. Quant à l'imprimerie de Jean Van Brecht, imprimeur de la régence calviniste, elle ne fonctionna plus après 1586. Velpius rencontra néanmoins un rival en la personne de Jean Mommaert, rentré de Salamanque en Espagne, où il avait séjourné pendant les troubles. Le 31 juillet 1585, il obtint l'autorisation de s'établir comme imprimeur-libraire à Bruxelles et brigua avec un imprimeur anversois, Guillaume Van Parijs, la place de Michel Van Hamont. Ils ne furent choisis ni l'un ni l'autre, car la charge d'imprimeur du roi fut confiée à Rutger Velpius.

Devenu l'imprimeur officiel, Velpius acheta une propriété dans le haut de la ville, « L'Aigle d'or », Montagne de la Cour, à deux pas du palais. Il accomplit sa dernière étape en acquérant la bourgeoisie le 7 janvier 1586. Vers la même époque, il entra dans la confrérie de Sainte-Croix, érigée en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Dès son installation à Bruxelles, Velpius abandonna complètement son ancienne vignette et adopta une marque représentant dans un cartouche, une aigle bicéphale éployée, chargée en cœur d'un crucifix avec la légende : *Sub umbra alarum tuarum protege nos.* Il utilisa aussi une petite marque à l'aigle noire et une marque à l'aigle blanche.

Il est difficile de se faire une idée précise de l'activité bruxelloise de Velpius dans le domaine de l'impression. Il publia un grand nombre de pièces officielles et de circonstance, ainsi que des livres en tout genre, notamment des œuvres d'auteurs espagnols. La Bibliothèque royale Albert Ier à Bruxelles possède 170 impressions bruxelloises de Rutger Velpius pour la période allant de son départ de Mons à l'année 1600.

En 1598, Rutger Velpius, à l'approche de la vieillesse, s'associa à son gendre Hubert Anthoine qui avait épousé sa fille Catherine en novembre 1594. Ils profitèrent de la cessation des hostilités et de la Trêve de Douze Ans pour multiplier les productions de leur atelier typographique et développer leurs affaires. Rutger Velpius resta à la tête de la firme pendant dix-sept ans, jusqu'à sa mort survenue en 1614 ou 1615.

Robert Wellens.

R. Chalon, « Rutger Velpius, imprimeur à Mons », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, t. Ier, 1845, p. 9-12. — E. Van Even, « Les imprimeurs Velpen (1539-1680) », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, t. IX, 1852, p. 317-319. — A. Wauters, « Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans l'ancien Brabant », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 2e série, t. III, 1856, p. 73-74. — H. Rousselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858, p. 41-44, 48, 127-152. — J.-B. Vincent, « Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique depuis le XVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle », dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 2e série, t. VI, 1859, p. 174. — Ch. Ruelens, « La Confrérie de Sainte-Croix à Bruxelles », dans *Revue d'Histoire et d'Archéologie*, t. II, 1860, p. 222. — A. Pinchart, « Confrérie de la Sainte-Croix à Bruxelles », dans *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, 1re série, t. II, Gand, 1863, p. 155. — Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin*, Anvers-Gand, 1881, p. 13 (*Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen*, n° 10). — P. Bergmans, « Une curiosité bibliographique. Sur un pamphlet imprimé à Mons en 1580 », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. XXIII, 1892, p. 154-157. — A. Vincent, « Les Velpius imprimeurs et libraires », dans *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. VII, 1909, p. 415-427. — P. Verheyden, « Drukkers octrooien in de 16e eeuw », dans *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, t. VIII, 1910, p. 220-221. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 6-10 (*Société des Biblio-*

philes belges séant à Mons, n° 35). — A. Vincent, *La typographie en Belgique (sauf Anvers) au XVI^e siècle*, Bruxelles, 1926, p. 14, 20-21, 35-36. — A. Vincent, *L'imprimerie et l'édition à Bruxelles au XVI^e siècle* (Catalogue d'exposition), Bruxelles, 1942, p. 76-102. — Fr. Schauwers, « Druk en uitgave te Brussel in de XVI^e eeuw », dans *De Gulden Passer*, t. XX, 1942, p. 295. — P.-E. Claessens, « Les Velpius et les Anthoine-Velpius, 1542 à 1689 », dans *Brabantica*, t. II (1re partie), Bruxelles, 1957, p. 337-342. — J. Peeters-Fontainas, *Bibliographie des impressions espagnoles des Pays-Bas méridionaux*, 1965, 2 vol. — Chr. Piérard et P. Ruelle, *Les premiers livres imprimés à Mons*, Mons, 1966 (*Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 45). — E. Cockx-Indestege et G. Glorieux, *Belgica typographica, 1541-1600*, t. I^er, *Bibliotheca Regia Bruxellensis*, Nieuwkoop, 1968, p. 559-562, 581-582, 587-588. — A. Rouzet, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs belges des XV^e et XVI^e siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle*, Nieuwkoop, 1975, p. 230-232. — A. Rouzet, *Imprimeurs du seizième siècle dans nos provinces*. Catalogue d'exposition, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I^er, 1975, p. 61. — R. Wellens, « Rutger Velpius, imprimeur brabançon des XVI^e et XVII^e siècles », dans *Le Folklore Brabançon*, n° 205, mars 1975, p. 39-47.

VELPIUS (Renier ou Reynier). Voir VELPEN (Renier ou Reynier VAN).

VELPIUS (Rutger ou Roger). Voir VELPEN (Rutger ou Roger VAN).

VENDÔME (Henriette - *Marie-Charlotte-Antoinette*, duchesse de), princesse de Belgique, duchesse de Saxe, duchesse de Vendôme, fille du prince Philippe comte de Flandre et de la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, née à Bruxelles, au palais de la rue de la Régence, le 30 novembre 1870, décédée à Sierre (Valais, Suisse) le 28 mars 1948; sa sœur jumelle, Joséphine, décéda au bout de six semaines le 18 janvier 1871.

La princesse Henriette connut une enfance heureuse, entourée de ses frères Baudouin (1869-1891) et Albert (1875-1934) et de sa sœur Joséphine (1872-1958). Chaque été la famille quittait le palais de la rue de la Régence pour se rendre au domaine des Amerois à Bouillon, ou à la villa Haslihorn à Sankt-Niklausen près de Lucerne, au bord du lac des Quatre-Cantons, propriété que le comte de Flandre avait achetée pour son épouse, qui aimait passionnément les Alpes. Les enfants faisaient également des séjours prolongés au littoral belge et aux châteaux de Sigmaringen, Umkirch et Weinburg, propriétés des Hohenzollern. Miss Mac Shane, la gouvernante, et Simonet, une Française, furent chargées de la première instruction d'Henriette; plus tard la comtesse Louise d'Yve de Bavay, dame d'honneur de la comtesse de Flandre, fut attachée à sa personne; mais il semble que ce soit la comtesse de Flandre elle-même qui ait le plus contribué à l'éducation de la jeune princesse.

Enfant doué d'une intelligence précoce, d'une imagination très riche, esprit papillonnant sans cesse, elle commença vers 1882, année de sa première communion, guidée par sa mère, un journal qu'elle continua jusque vers 1900. Très jeune aussi, à l'exemple de sa mère, elle excellait dans le dessin et l'aquarelle. Elle révélait ainsi un double talent d'écrivain et de peintre, qui ira se perfectionnant, et l'épanouissement d'une âme dans la piété, le culte de la famille et de la patrie. Elle rédigera encore d'autres récits et recueils.

Vers 1894 elle entamera la rédaction illustrée de la *Chronique des Amerois*, album de souvenirs, dans lequel elle racontera les événements survenus dans la famille et notera ses impressions sous forme de dessins, de poésies, de bouts rimés et de pensées. Lors d'un séjour en Suisse, en juin 1889, elle entreprit avec son père et avec le prince Albert l'ascension du mont Pilate; plus tard elle sera une fervente de l'alpinisme.

Le 1^er janvier 1891 Henriette assista pour la première fois à la

réception de nouvel an au palais royal de Bruxelles. Quelques jours après elle tomba gravement malade de la grippe et son état fut même jugé sérieux ; mais à partir de la seconde quinzaine du mois, elle reprit des forces. Son frère Baudouin, major au régiment des carabiniers, fut à son tour atteint par la maladie et décéda le 23 janvier. Henriette, toujours convalescente, ne fut informée du deuil qui avait frappé la famille que quelques jours plus tard par sa mère.

Le 28 mai 1894 sa sœur Joséphine épousa le prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, son cousin germain.

En juin de l'année suivante, Henriette fit la connaissance à Lugano du prince Philippe-Emmanuel d'Orléans, duc de Vendôme (1872-1931), fils du duc d'Alençon et de la princesse Sophie en Bavière, qui, comme elle, descendait du roi Louis-Philippe. Des contacts préalables entre la comtesse de Flandre et le duc d'Alençon en vue d'un mariage avaient été établis par l'intermédiaire de la duchesse d'Ursel (née comtesse de Mun), amie de la comtesse de Flandre. Le duc de Vendôme avait suivi de 1891 à 1894 les cours de l'Académie militaire de Wiener Neustadt et avait été nommé sous-lieutenant de cavalerie par une faveur de l'empereur d'Autriche. Le mariage eut lieu le 12 février 1896 au palais de la rue de la Régence en présence du roi Léopold II, de la reine Marie-Henriette, de la reine Caroline de Saxe et de nombreux invités ; Lambert Goossens, archevêque de Malines, prononça l'allocution de circonstance. Les époux s'installaient en leur hôtel de la rue Borghèse à Neuilly-sur-Seine, demeure à la fois luxueuse et champêtre, entourée d'un vaste jardin. Quatre enfants naîtront de cette union : les princesses Marie-Louise (31 décembre 1896), Sophie (19 octobre 1898) et Geneviève (21 septembre 1901) et le prince Charles-Philippe, duc de Nemours (4 avril 1905).

La princesse Henriette se partageait entre l'éducation de ses filles (son fils sera pensionnaire successivement dans une école en Angleterre, en Italie et en France), une vie mondaine et des œuvres charitables. Le duc et la duchesse de Vendôme firent de leurs résidences de Neuilly, Cannes (château Saint-Michel), Wimbledon (Belmont House) et Mentelberg près d'Innsbruck, le rendez-vous de têtes couronnées, d'hommes politiques, d'artistes et de savants, le centre de fastueuses réunions mondaines et d'œuvres de charité, qu'Henriette avait reprises après la mort de sa belle-mère, qui avait péri dans l'incendie du Bazar de la Charité à Paris le 4 mai 1897.

Pendant la guerre de 1914-1918 le duc et la duchesse de Vendôme prirent de nombreuses initiatives en faveur des combattants français et belges et des victimes de la guerre. Des ambulances, des ouvroirs et des cercles de soldats furent créés par eux ou sous leur patronage et financés par eux. Belmont House devint un centre d'aide aux réfugiés belges en Angleterre. Henriette, avec sa fille aînée, soigna elle-même les blessés à Paris. A Cannes elle fonda l'Hôpital militaire pour soldats belges convalescents comprenant quatre-vingts lits. En 1919 et 1920 elle organisa dans les Ardennes françaises et belges des convois de secours, fit distribuer des vivres et des vêtements et apporta elle-même le réconfort de ses consolations et encouragements dans une région qu'elle connaissait bien depuis sa jeunesse. A Bouillon elle protégeait le patronage et fonda l'Œuvre des Sœurs de Charité pour les soins aux malades pauvres. En 1939-1940 elle renouvellera d'ailleurs en France ses efforts généreux en fondant « The » Duchesse de Vendôme War Fund ».

A partir de novembre 1936 elle siégea dans le comité du Flores Fund, qui fit don d'ambulances aux forces nationalistes durant la guerre civile en Espagne. D'autre part elle patronna de nombreuses manifestations artistiques. Elle-même maniait le pinceau

avec art et les fleurs faisaient l'objet préféré de ses tableaux et elle participait à des expositions d'art.

L'histoire en général et l'histoire de la Maison de France en particulier l'intéressaient. Au château de Tourronde à Lugrin (Haute-Savoie), sur la rive française du lac Leman, à quelques kilomètres de la Suisse, acquis en 1921 et dont elle supervisa la restauration et l'aménagement, elle fit réunir une riche collection de portraits d'aïeux, commencée par Mademoiselle de Montpensier au XVIIIe siècle et que le duc de Nemours avait héritée de sa mère, la reine Marie-Amélie. Elle y vivait au milieu de meubles, faïences, tapisseries, bibelots, gravures et livres provenant du roi Louis-Philippe, du duc de Nemours et de la comtesse de Flandre. En dépit de constantes difficultés financières et d'un manque de personnel, elle veillait scrupuleusement sur le château, qu'elle considérait en quelque sorte comme le musée de la Maison de France et qu'elle voulait transmettre intact à la génération suivante. Mais déjà après le décès du duc de Vendôme, des tableaux et des livres avaient été mis en vente par ses héritiers et après la mort de la princesse Henriette les collections furent dispersées.

Au château de Tourronde également elle avait fait réunir et classer ce qu'elle appelait les archives Nemours-Vendôme, riche collection de documents accumulés par cinq générations. Elle fut aidée en cela par un abbé français, G. Guilbert, et par un Belge, l'artiste peintre et homme de lettres Louis Wilmet. Elle autorisa des historiens belges comme le comte Hippolyte d'Ursel, la comtesse H. de Reinach Foussemagne et Louis Wilmet à consulter ces archives qui contenaient entre autres des autographes du roi Léopold Ier et de la reine Louise-Marie, en vue des ouvrages qu'ils préparaient. Elle les dépouilla elle-même pour ses publications sur la reine Marie-Amélie. Elle fit copier par des religieuses les lettres originales de la première reine des Belges et des princes d'Orléans. Henriette est également l'auteur d'un récit de voyage en Afrique du Nord et d'un ouvrage sur la flore des Alpes, qu'elle illustra elle-même. Sa plaquette sur la fête de Noël fut présentée par le comte Henry Carton de Wiart. Son manuscrit *Waldy's Adventures*, qu'elle avait confié en 1934 à des éditeurs américains, ne semble pas avoir été publié.

Le château de Tourronde était pratiquement devenu sa seule résidence depuis la mort de son mari. Chaque année, elle invitait les membres de la délégation belge à l'Assemblée de la Société des Nations à y venir un dimanche prendre le thé. La fortune du duc et de la duchesse de Vendôme, déjà fortement entamée par les coûts d'une vie mondaine, avait beaucoup souffert lors de la grande crise et l'hôtel de Neuilly, Belmont House et le château de Mentelberg avaient été vendus. Henriette avait même envisagé la vente de la résidence de Cannes. Elle perdait la quasi-totalité de la somme importante qu'elle avait investie dans la société l'Elevage Africain, créée en 1928 à Rabat (Maroc) pour installer son fils et qui fut liquidée en 1933.

Sa fille aînée, la princesse Marie-Louise, mariée le 11 février 1916 au prince Philippe de Bourbon (de cette union est né le prince Gaëtan de Bourbon-Sicile), épousa en secondes noces à Chichester en 1928 Walter F. Kingsland, de nationalité américaine. Son autre fille la princesse Geneviève s'unit au marquis Antoine de Chaponay. Son fils le prince Charles-Philippe épousa à Londres le 14 avril 1928, sans l'accord de ses parents, une Américaine, Marguerite Watson (née à Richmond, Virginia, le 22 février 1899).

Des deuils ont frappé son foyer. Elle perdait en 1928 sa fille Sophie, âgée de trente ans; en 1931 son mari, âgé de cinquante-neuf ans; en 1943 son petit-fils Pierre-Emmanuel de Chaponay, tombé à l'âge de dix-sept

ans en service commandé à la base aérienne de Pensacola (Floride).

Femme cultivée, douée de qualités de cœur, artiste dans l'âme, racée, charmante, c'est en France que sa personnalité a surtout rayonné. Mais elle était restée foncièrement attachée à son pays d'origine et ne manquait pas d'y revenir lorsque l'occasion lui était offerte. Elle était très liée avec la famille royale de Belgique. Après la libération, en 1945 et 1946, elle reçut la visite de nombreux Belges au château de Tourronde. A sa sollicitude pour ses patries française et belge, elle associa une vive sympathie pour la Suisse. C'est d'ailleurs à Sierre (Valais), où elle s'était rendue pour raison de santé, qu'elle est morte le 28 mars 1948. Sa dépouille mortelle fut inhumée dans la chapelle de Dreux. Elle portait de nombreuses distinctions honorifiques.

Publications de la duchesse de Vendôme : *Fleurs des Alpes cueillies dans mes excursions*, Lausanne, Conin, 1928, 2 volumes, II, 18 et 20 pages et 116 planches ; *Notre voyage en Afrique 1920-1921 (Algérie, Tunisie, Maroc). Reproduction intégrale du manuscrit de S.A.R. Madame la Duchesse de Vendôme*, Paris, Gazette des Beaux-Arts (Imprimerie des Lettres et des Arts à Bois-Colombes), 1928, 4 volumes ; *Marie-Amélie, reine des Français. La jeunesse de Marie-Amélie d'après son journal publié par S.A.R. la Duchesse de Vendôme, princesse Henriette de Belgique*, Paris, Plon, 1935 ; *La Croix des Alpes*, Bruxelles, Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, [1937], 175 pages ; *Marie-Amélie, duchesse d'Orléans. Journal II, 1814-1822*, Paris, Plon, 1938 ; *Marie-Amélie, duchesse d'Orléans. Journal III. 1822-1830*, Paris, Plon, 1943 ; *Noël*, présentation par le Comte Henry Carton de Wiart, Bruxelles, [1946], 94 pages ; *Madame Elisabeth de France*, Paris, Flammarion, [1947], 201 pages (*Collection Les Grands Cœurs*) ; *Lumières du Leman*. Emile Vandewoude.

Iconographie : portrait de la duchesse de Vendôme, peint par Etcheverry.

Archives de Nemours aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — M. Bierme, *La vie d'une Princesse Marie de Hohenzollern*, Bruxelles, Bibliothèque Littéraire, 1914. — H. d'Ursel, *Ombre Portée*, s.l., Editions Perret-Gentil, [1973]. — Comte H. d'Ursel, *La Cour de Belgique et la Cour de France. Lettres intimes de Louise-Marie d'Orléans ...* publiées par ..., Paris, Plon, 1933. — M. de Vigneron, *L'Ordre ancien. Mémoires d'Outre-Monde*, Bruxelles, 1941. — A. Rheinwald, *Le Portrait de la Duchesse de Vendôme*, s.l. [Genève], s.d. — I. van Houtryve, « La Duchesse de Vendôme. Quelques souvenirs », dans *Revue générale belge*, février 1949, p. 528-547. — L. Wilmet, *Intimités Royales. Les parents du Roi Albert dans leur domaine des Amerois en Ardenne*, Spa, Editions J'Ose, s.d. (*Cahiers Ardennais*, juin-juillet 1956). — L. Wilmet, « La Duchesse de Vendôme, princesse Henriette de Belgique », dans *La Libre Belgique*, 3 avril 1948. — *A Book of Belgium's Gratitude*, Londres, John Lane, The Bodley Head, 1916.

VERBURGH (Médard - *Emile-Jean-Marie*), peintre, dessinateur, aquarelliste et graveur, né à Roulers le 16 février 1886, décédé à Bruxelles le 10 mai 1957.

Médard Verburgh commença par suivre les cours du soir de l'Académie de Roulers tandis que le jour il travaillait dans l'atelier du peintre-décorateur et verrier Duyvewaerdt ; cette dernière activité contribua à parfaire sa formation artistique. En 1904, il quitta sa ville natale et s'installa chez sa sœur qui tenait commerce au Marché aux Puces place du Jeu de Balle à Bruxelles. Il travailla chez le décorateur Chambon tout en suivant les cours du soir de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. A partir de 1910, il fréquenta les cercles « La Girafe » et « L'Effort » (atelier libre situé à la Grand'Place dans la maison du Cygne) où il se lia d'amitié avec certains des membres, tels Auguste Oleffe, Rodolphe Strebelle, Philibert Cockx, Henri Logelain, Willem Paerels et Edgard Tytgat. En 1913, il remporta le Prix Godecharle, ce qui lui permit de faire un voyage d'étude à l'étranger : son

choix se porta sur l'Italie. C'est alors qu'il cessa définitivement toute activité professionnelle extra-picturale.

Les premières œuvres de l'artiste datent de 1905 et sont marquées par une vision réaliste encore largement en usage dans les académies. Vers 1910, grâce aux multiples contacts établis avec les milieux artistiques bruxellois, Verburgh découvrit l'impressionnisme et peignit jusqu'au début de la première guerre mondiale dans une manière qui rappelle Monet et Sisley. Pour la première fois, il participa à une exposition triennale à Bruxelles en 1911, puis à un ensemble présenté à la toute récente galerie Giroux en 1912. De cette époque datent *La Gare du Luxembourg sous la neige* (1913), un *Nu en contre-jour* (1911) et des impressions ramenées d'Italie.

Par la suite, Médard Verburgh se dégagea peu à peu des formules analytiques de l'impressionnisme et orienta ses recherches plastiques vers une conception plus synthétique de la forme et de la couleur. Ses préoccupations rejoignaient d'ailleurs celles de plusieurs peintres groupés sous l'enseigne du « Fauvisme Brabançon » dont les principaux représentants sont Rik Wouters, Fernand Schirren, Charles Dehoy, Willem Paerels, Anne-Pierre de Kat, Creten-George et Brusselmans. Ces artistes et d'autres, unis souvent par une commune amitié, cherchèrent à libérer la peinture des conventions académiques fort en honneur parmi les peintres officiellement reconnus, à purifier l'acte créateur par l'élimination d'éléments extra-picturaux cultivés notamment par le symbolisme, à rompre aussi avec les recettes d'un impressionnisme qui avait tendance à se scléroser dans les formules superficielles du luminisme. Leur nouvelle manière traduisait un sentiment de grande liberté, exaltait la couleur pure et exprimait une philosophie épicuriste et joyeuse de la vie ; elle rejoignait indirectement celle des fauves français qui avaient, quelques années plus tôt, évolué dans la même direction mais avec plus d'audace encore. C'est dans le contexte de la guerre 1914-1918 que s'inscrit cette évolution. Médard Verburgh, grâce à la chance que lui réserva le sort des conscrits, put demeurer à Bruxelles pour y poursuivre son travail. Il peignit alors une série de toiles que d'aucuns considèrent parmi ses meilleures : *Le Parasol rouge* (1915), *La Cueillette*, *Les Marchandes de quatre saisons* (1916), *Jeunes femmes dans le jardin d'Oleffe* (1916), *Le Hamac* (1917), *Le 11 novembre à la Grand'Place* (1918), *Femme lisant* (1918) et *Nature morte au plateau noir* (1918). Ce qui caractérise les œuvres de cette époque : une touche mouchetée, un coup de pinceau papillotant mais qui toutefois ne dilue pas la forme, des endroits de la toile non couverts de peinture (« des tableaux » de ce genre semblent avoir été passés au papier de verre », note un critique malveillant) pour aérer la composition ainsi que le fait aussi Wouters, une prédilection pour les spectacles hauts en couleur mais en évitant cependant les contrastes heurtants et les tonalités criardes. Farouchement indépendant et de nature plutôt introvertie, Verburgh n'a pas subi directement des influences prépondérantes si ce n'est peut-être celle de Rik Wouters. Durant cette période, il exposa deux fois ses œuvres à Bruxelles, en 1916 et en 1918.

Après la guerre, il épousa Berthe Kestemont qui devint son modèle et chez qui il trouva source d'illumination et aide. Apparaît alors dans son œuvre une évolution nouvelle suscitée sans doute par l'approfondissement de l'œuvre de Cézanne et de celle de Gauguin, et qui l'amène à une plus grande préoccupation constructive. Ce processus correspond d'ailleurs à une évolution générale du « Fauvisme Brabançon » qui, à ce stade, marque une tendance à privilégier la forme parfois au détriment de la couleur. Verburgh conservera néanmoins une attirance prédominante pour une palette joyeuse. Ses

fusains surtout se ressentent d'un plus grand souci constructif. De cette décennie, il convient d'épingler des œuvres telles que *La Modiste* (1919), *L'Athénée Robert Catteau en chantier* (1921), *La Femme au piano* (1923) et *L'Artiste et sa femme* (1923). En 1921, il exposa à Paris avec d'autres artistes brabançons tandis qu'un choix de ses toiles fut sélectionné pour la section d'art belge à l'Exposition Universelle de Rio de Janeiro. Entre 1924 et 1926, il fit de fréquents séjours à Ostende et prit part au labeur des pêcheurs en s'engageant à bord d'un chalutier ; il en ramena de puissantes marines et des scènes de pêcheurs expressives et largement construites, telles *Tempête en mer* (1924), *Le Vieux phare d'Ostende* (1924), *Femme à la fenêtre regardant le port d'Ostende* (1924), *Gros temps* (1925), *Les Crevettiers* (1925) et *Femmes de pêcheurs* (1926). Durant cette période, il ne manque guère d'exposer sa production : à Bruxelles en 1925 et 1929, à Gand en 1922 et 1928, à Anvers en 1928 où la critique est notamment séduite par ses compositions florales riches en tonalités joyeuses. Il était entretemps invité au Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles où il montra ses œuvres en 1914, 1919, 1921 et 1927. Aux alentours des années 1928-1930, s'amorça chez l'artiste une nouvelle évolution qui s'insère dans un large mouvement de retour à un classicisme humaniste ; ce phénomène propre à l'entre-deux-guerres eut pour effet chez Verburgh d'assagir quelque peu les turbulences de sa jeunesse et lui permit d'équilibrer ses facultés créatrices qui usèrent cependant encore d'une chaude éloquence chromatique et d'une relative liberté d'exécution.

Sur les conseils d'amis, Médard et Berthe Verburgh décidèrent de découvrir les Etats-Unis d'Amérique ; ils y séjournèrent de 1929 à 1931. Vivant à New York, l'artiste s'inspira des gratte-ciel et des larges avenues de la ville dans de nombreuses toiles aux coloris plus assourdis : *6th Avenue in New York* (1929), *Métro aérien à New York* (1930). Il y organisa en janvier 1930 une exposition personnelle ; il participa en outre à deux importantes manifestations, l'une d'art belge, l'autre d'art européen, au Musée de Brooklyn. Il exposa encore ses toiles à Buffalo, Chicago, Boston et Cincinnati. Le musée de Brooklyn acquit à l'époque *La Modiste* et celui de Buffalo, une *Nature morte*.

Le couple Verburgh vécut ensuite dans les îles espagnoles : à Ibiza de 1931 à 1932, puis à Majorque de 1932 à 1947. La deuxième guerre mondiale les empêcha de rentrer plus tôt au pays. Le soleil méditerranéen raviva son goût de la lumière et de la couleur. Il peignit beaucoup, s'inspirant des spectacles de la nature et des mœurs du pays. A retenir de cette série, *La Ferme à Pollensa* (1932), *Rochers à Formentor* (1934), *La Baie d'Ibiza* (1935). Il exposa à Palma en 1940, à Barcelone en 1939, 1946 et 1952, à Madrid enfin en 1946. Au cours de sa période espagnole, il tint toutefois à montrer ses œuvres en Belgique et se manifesta à Bruxelles en 1934 et 1938, à Anvers en 1934 et à Ostende en 1932.

En 1947, Médard et Berthe Verburgh revinrent avec leur jeune fils s'installer définitivement en Belgique. Durant une dizaine d'années encore, le peintre poursuivit paisiblement son œuvre et s'adonna beaucoup à la nature morte. Si l'œuvre de Verburgh avait été quelque peu oubliée dans notre pays à la suite d'une absence de près de vingt ans, les trois rétrospectives organisées en 1968 au Musée d'Ixelles, au Centre Culturel de Malines et au Musée Gallo-romain de Tongres, la rétrospective à la Maison de la Culture de Namur en 1977, ainsi que plusieurs expositions à Bruxelles (1958, 1967 et 1977), à Anvers (1961 et 1969) et à Alost (1971) rappelèrent l'importance de son œuvre et permirent de mieux situer la place de choix qu'occupe le peintre dans l'histoire de la peinture belge de la première moitié du siècle.

Médard Verburgh fut membre de la Société des Artistes Indépendants, du Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles et des Artistes Professionnels de Belgique. Plusieurs musées et institutions possèdent des œuvres de Médard Verburgh dans leurs collections : les musées de Bruxelles, Anvers, Liège, Ixelles, Brooklyn, Buffalo, l'Etat Belge, Le Patrimoine artistique du Brabant.

Serge Goyens de Heusch.

P. Caso, *Médard Verburgh*, catalogues des rétrospectives du Musée d'Ixelles, du Centre Culturel de Malines, 1968. — M. Kochen, *Médard Verburgh*, catalogue de l'exposition rétrospective au « Oud Hospitaal » d'Alost, 1971. — E. Bénézit, « Médard Verburgh », dans *Dictionnaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs*, Paris, 1976, t. 10, p. 444. — R. de Bendère, *Médard Verburgh*, Paris, s.d. — P. Bautier et consorts, « Médard Verburgh », dans *Dictionnaire des Peintres Belges*, Bruxelles, s.d., p. 632.

VOS (André DE). Voir DEVOS (André).

W

WIENER (Lionel-*Edouard*), *alias* RENIEU (Lionel), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, écrivain et musicien, né à Bruxelles le 13 avril 1879, décédé à Bordeaux le 5 septembre 1940.

Lionel Wiener naquit à Bruxelles dans une famille de grande réputation, que ce soit dans le domaine des arts — il était le petit-fils du graveur Jacques Wiener —, dans celui des finances — son père, Edouard Wiener, était vice-président du Crédit général liégeois et administrateur de la Banque de Bruxelles —, de la politique — son oncle n'était autre que le sénateur et membre du Conseil supérieur de l'Etat indépendant du Congo, Sam Wiener, ou encore de la littérature puisque Francis de Croisset n'était que le nom d'emprunt de Franz Wiener, son cousin.

Ayant vu le jour dans un milieu aussi ouvert à des disciplines variées, Lionel Wiener ne pouvait qu'en être influencé et le récit de sa carrière montrera combien ses centres d'intérêts furent étendus et comment, grâce à une force de travail peu commune, il parvint à s'épanouir de façon aussi exceptionnelle.

Après avoir suivi à Bruxelles les cours de l'Ecole Militaire et de l'Ecole d'Application qui lui décernèrent en 1904 le titre d'officier d'artillerie, il paracheva ses études en assistant aux leçons d'exploitation des chemins de fer données à l'Université de Liège, tout en exerçant déjà dans cette ville ses fonctions d'officier de forteresse.

En 1906, le lieutenant Wiener obtint, à la demande de Léopold II, une mise en congé illimitée et se tourna dès lors et de façon définitive vers les entreprises de construction et d'exploitation des chemins de fer.

Cette nouvelle orientation le mit en contact avec de nombreux pays : de 1906 à 1910, il séjourna aux Indes, comme secrétaire général des Mines de Seindur, ensuite de 1910 à 1912 au Brésil, en tant que secrétaire technique des voies de chemins de fer du Rio Grande et chef de service de la Traction, Compagnie auxiliaire des chemins de fer. En 1912, ce fut le départ pour la Bulgarie où il resta jusqu'en 1915 comme directeur de la Société balkanique d'Entreprises générales à Sofia.

C'est alors que, en pleine période de guerre, Lionel Wiener, condamné à mort par contumace par les Allemands pour son activité politique dans les services de renseignements, se vit obligé de quitter la Bulgarie et de chercher refuge en Angleterre, en France, puis aux Pays-Bas. Il y demeura jusqu'à la fin des hostilités. Au cours des trois années qu'il passa à La Haye, outre ses fonctions d'ingénieur-conseil des chemins de fer belges et de directeur de la Société belge des chemins de fer en Chine, il occupa la charge de président du Conseil économique de Belgique et à ce titre eut des missions importantes à remplir pour le compte du gouvernement belge.

La guerre terminée, il regagna la Belgique où il devint dès 1919 directeur de la Compagnie générale des chemins de fer pour en devenir, en 1926, l'administrateur.

Par ailleurs, Lionel Wiener était administrateur dans plusieurs sociétés telles que la Centrale Bank voor Spoorwegen, la Société d'Electricité de l'Ouest de la Belgique, l'Anglo-Franco-Belge et les Ferry-Boats.

En 1925, l'Université de Bruxelles créa au sein de sa faculté des sciences appliquées un cours complémentaire relatif aux chemins de fer coloniaux et d'outre-mer et, tout naturellement, elle s'adressa à Lionel Wiener parti-

culièrement bien versé dans cette matière. Le 11 juillet 1925, il entrait donc à l'Université avec le titre de chargé de cours et, le 9 juillet 1927, il était promu au rang de professeur extraordinaire. Il devait enseigner à l'Université de Bruxelles jusqu'en mai 1940.

Il convient encore de noter à l'actif de Lionel Wiener qu'il tint à mettre par écrit les résultats de ses nombreuses expériences en matière de construction et d'exploitation des chemins de fer, permettant ainsi aux générations futures d'avoir des éléments de documentation fort précieux. On lui doit en effet un nombre impressionnant de publications touchant à la fois aux écartements, aux locomotives articulées, à la vitesse des trains, aux chemins de fer tant de Belgique que de Bulgarie, de Turquie, d'Egypte, du Brésil, des Indes, etc.

Mais derrière ce Wiener, homme de sciences et de techniques, s'en cachait un autre très différent, dont le nom est resté vivace dans nos milieux artistiques : il n'est autre que Lionel « Renieu », anagramme de Wiener. Lionel Renieu publia en effet en 1928 une histoire très fouillée des « Théâtres, cafés-concerts et cabarets artistiques de Bruxelles » en deux volumes, contenant une bibliographie fort complète (*Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, Paris, Duchartre et Van Buggenhoudt), ouvrage qui fait encore autorité de nos jours puisqu'une impression anastatique en a été réalisée en 1974 ; il préparait deux autres études sur les théâtres, de Londres, d'une part, de Paris, de l'autre, ouvrages qu'il ne put mener à bien. La Bibliothèque Royale conserve depuis 1941 l'ensemble des travaux et de la documentation qui ont servi à Renieu pour la confection de ses trois histoires « théâtrales ».

On ne peut clôturer cette notice sans parler d'un « troisième » Wiener : le collectionneur. Ses collections célèbres de par le monde couvrent les domaines les plus variés : celles des papillons, minerais et bois, données dès 1905 au Musée du Cinquantenaire ; celles de cartes postales illustrées — plus ou moins cent mille — que l'on conserve au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale et dont il fit une étude approfondie au point de vue des arts graphiques et des sujets représentés (*La carte postale illustrée, considérée au point de vue des arts graphiques et des sujets représentés*, Bruxelles, Editions du Musée du Livre, 1924, illustrations, 185 pages). En outre Wiener collectionnait les timbres-poste — son aïeul Jacques Wiener ne grava-t-il pas le premier timbre-poste belge ? — et surtout des vignettes — quatorze mille pièces dont la plupart sont antérieures à la guerre de 1914-1918 (la plus ancienne remonte à 1852) ou relatives à celle-ci. Et enfin le nom de Wiener doit être associé à la collection de tickets de chemins de fer qu'il constitua — cent vingt mille tickets du monde entier — auxquels il consacra plusieurs articles et qui sont aujourd'hui conservés au Musée du Chemin de fer de la Société nationale des chemins de fer belges.

Lionel Wiener *alias* Renieu quitta la Belgique à l'annonce de l'invasion allemande en mai 1940. Il devait s'installer à Bordeaux : il allait y mourir à l'hôpital le 5 septembre 1940 au moment même où les troupes germaniques entraient dans la ville.

Andrée Despy-Meyer.

Renseignements fournis fort aimablement par Madame Deroover-Vranckx, veuve de Lionel Wiener. — L. Baes, « Notice sur la vie et les travaux de Lionel Wiener, professeur extraordinaire à la faculté des sciences appliquées (13 avril 1879 - 5 septembre 1940) », dans *Rapport sur l'année académique 1939-1940 à 1944-1945*, Bruxelles, 1947, p. 297-298, qui contient une bibliographie assez complète mais souvent imprécise des œuvres de Lionel Wiener. — L. Baes, « Lionel Wiener », dans *Bulletin de l'Institut royal colonial belge*, t. XVII, n° 1, 1946, p. 103-107.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU QUARANTIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE (SUPPLÉMENT, VOL. XII).

Abs (Robert), bibliothécaire de l'Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles.

François (Albert-Edmond-Joseph), administrateur de sociétés, sénateur, philanthrope et patriote. — Hebbelinck (Georges), journaliste et romancier.

Alexander (Marcel), professeur honoraire de l'Université de Bruxelles.

Boulenger (Maximilien-François), pseudonyme occasionnel : Asclépiade, médecin.

Bailly de Tilleghem (Serge Le), chargé de cours à l'Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc, à Tournai.

Gallait (Louis-Joseph), peintre d'histoire, de portraits, de genre, aquarelliste, graveur.

Becquart (Paul), chef de Travaux-chef de Section à la Bibliothèque royale Albert Ier, à Bruxelles.

Bocq (Michel De ou [Le]), ou Bock, Boch, Boek, Boucq, organiste à la chapelle royale de la Cour d'Espagne.

Bernard (Henri), professeur émérite de l'Ecole royale militaire, à Bruxelles.

Bouriez (Pierre-Joseph-Jules-Marie-Ghislain), industriel et résistant.

Bernier (André), professeur honoraire du Conservatoire royal de Bruxelles.

Libeau (Gustave), pseudonyme de Libion (Gustave-Nicolas), comédien et auteur dramatique.

Boeck (Pedro De), administrateur honoraire de la Sofina.

Richard (Raoul-Guillaume-Eugène, baron), ingénieur électricien, vice-président de la Sofina (en collaboration avec Fernand Vanlangenhove).

Boudin (Hugh-Robert), recteur de la Faculté de Théologie protestante de Bruxelles.

Anspach (Isaac-Salomon), pasteur et homme politique genevois. — Barbin (Paul), pasteur wallon d'origine française. — Engler (Jacques), manufacturier, banquier et sénateur. — Lambermont (Abel de), pasteur wallon d'origine française.

† **Breuer (Jacques)**, conservateur honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles.

Boulmont (Gustave-Alexandre-Joseph), historien. — Eghels ou Eghls (Jacques-Ferdinand, baron von), homme de guerre au service de l'Autriche.

† **Brien (Paul)**, membre de la Commission de la Biographie Nationale.

Julin (Charles), zoologiste, professeur à l'Université de Liège.

Bronne (Carlo), membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.

Caraman Chimay (Marie-Anatole-Ghislaine de Riquet, princesse de), dame d'honneur de la Reine Elisabeth.

Colard (Armand), médecin honoraire de la Maison du Roi.

Deauville (Max), pseudonyme du docteur Duwez (Maurice-Henri-Raymond-Antoine), médecin, homme de lettres. — Hubinont (Georges-Sébastien-Joseph), médecin.

Coster (Sylvain De), professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Demoor (Jean-Henri), ou De Moor, médecin, pédagogue, professeur à l'Université de Bruxelles (en collaboration avec Pierre Rijlant). — Fuss (Henri-Paul-Dominique), secrétaire général du ministère du Travail.

† **Dalcq (Albert-M.)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.

Ansiaux (Jules-Antoine-Nicolas), médecin.

Delannoy (Yves), directeur adjoint à la Compagnie Bruxelles Lambert, à Bruxelles.

Lambert (Samuel), Samuel Caïn, dit Samuel Lambert, banquier.

Denuit (Désiré), rédacteur en chef honoraire du journal *Le Soir*.

Breisdorff (Charles-André-Marie), journaliste, ancien rédacteur en chef du *Soir*, professeur extraordinaire à l'Université libre de Bruxelles. — Fuss (Lucien-Lambert), avocat, directeur du journal *Le Soir*.

Despy-Meyer (Andrée), archiviste à l'Université libre de Bruxelles.

Wiener (Lionel-Edouard), *alias* Renieu (Lionel), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, écrivain et musicien.

Destrée (Annette), chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.

Molitor (Lambert-Nicolas-Jules), fonctionnaire au ministère belge des Finances, administrateur général des Douanes de la Perse. — Naus (Joseph-Henri-Louis-Mathieu), fonctionnaire au ministère belge des Finances, ministre des Douanes et des Postes de Perse.

Devos (Paul), bollandiste.

Peeters (Paul-Jean-Marie-Charles-Joseph), pseudonyme occasionnel : Belga, bollandiste orientaliste.

Doren (Dom Rombaut Van), O.S.B., abbé émérite du Mont César, à Louvain.

Kerchove d'Exaerde (Alfred-Marie de), en religion Dom Robert, O.S.B., premier abbé du Mont César à Louvain. — Kreps (Joseph), organiste, musicologue.

Dulière (André), docteur de l'Université de Clermont-Ferrand (Faculté des Lettres).

Masson (Arthur), professeur et écrivain.

Dumoulin (Michel), aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Erp (Maximilien-Walerand-Alphonse-Marie-Charles-Antoine, baron d'), diplomate.

Duquenne (Xavier), conseiller à la Banque Nationale de Belgique.

Berckel (Théodore-Victor van), graveur de coins.

Durham (John F.L.), T.D., Hon. C.F., membre du Staff de « Toc H », Deputy Vicar of All Hallows by-the-Tower, à Londres.

Clayton (Philip-Thomas Byard, dit Tubby), père-fondateur de « Toc H ».

Eemans (Nestor), critique musical.

Mathieu (Emile-Louis-Victor), compositeur, directeur du Conservatoire de Gand (en collaboration avec Raymond Platel). — Swolfs (Laurent-Joseph-Charles-Théodore), chanteur et artiste lyrique.

Freyens (Antoine), professeur honoraire d'Ecole Normale.

Bragard (Henri), pseudonymes occasionnels : Fré Mati, E. Buron, Le Guetteur ; poète, folkloriste.

Garitte (Gérard), membre de l'Académie royale de Belgique.

Lefort (Louis-Théophile), helléniste et orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Godeaux (Jean), professeur à l'Université de Liège.

Cerfontaine (Paul), zoologiste, professeur à l'Université de Liège.

† **Godeaux (Lucien)**, membre de la Commission de la Biographie Nationale.

Alardin (Félix), mathématicien. — François (Charles), professeur de mathématiques.

Goyens de Heusch (Serge), diplomé de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles.

Verburgh (Médard-Emile-Jean-Marie), peintre, dessinateur, aquarelliste et graveur.

Hadermann-Misguich (Lydie), chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.

Mone (Jean), ou Monet, sculpteur.

Haver (Jozef Van), professeur au Rijksuniversitair Centrum Antwerpen.

Cock (Alfons De), folkloriste.

Heirwegh (Jean-Jacques), aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique.

Nobili (Nicolas de), conseiller-maître de la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat.

Hemptinne (Thérèse de), assistante à la Rijksuniversiteit te Gent.

Pierre d'Alsace, prévôt des chapitres de Saint-Donatien de Bruges et de Notre-Dame de Saint-Omer, élu de Cambrai, comte de Nevers.

Huyghebaert (R.P. Nicolas-Norbert), O.S.B., maître de conférences à l'Université catholique de Louvain.

Lefebvre (Pierre-Gaspar-Joseph), en religion Dom Gaspar, moine bénédictin, liturgiste.

Huys (Bernard), chef de la Section de Musique à la Bibliothèque royale Albert Ier, à Bruxelles.

Eechaute (Prosper-Johan-Stefan Van), compositeur, pédagogue. — Ghesquiere (Remi-Aloys), compositeur.

Jacob (Henri).

Chenot (Adam), médecin, conseiller sanitaire, professeur à l'Université de Vienne. — Hollenfeltz (Jean-Marie-Lucien-Albert), médecin, archéologue, folkloriste, numismate, sigillographe.

Janlet (Pierre), administrateur délégué honoraire du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Le Bœuf (Henri), pseudonyme : Henri Lesbroussart, homme d'affaires, mécène.

Lederer (André), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Lamalle (Ulysse), ingénieur, directeur général adjoint au chemin de fer belge et professeur à l'Université catholique de Louvain.

† **Lefèvre (Joseph)**, conservateur honoraire des Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

Gerden (François-Christian de), haut magistrat.

Legrand (Francine-Claire), chef du Département d'Art Moderne aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Ensor (James-Sidney-Edouard, baron), artiste peintre.

Lejeune (Jean), professeur à l'Université de Liège.

Curtius (Jean), ou De Corte, munitionnaire des armées espagnoles.

† **Listray (Jean)**, professeur émérite de l'Université de Liège.

Bast (Omer-Pierre-Napoléon De), ingénieur électricien, professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore (en collaboration avec Paul Louon). — Gerard (Eric-Mary), ingénieur honoraire des mines, chargé de cours aux Ecoles spéciales annexées à la Faculté des Sciences, puis professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège et directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore.

Loodts (Jacques), ingénieur civil A.I.A.

Letroye (Armand-Emmanuel-Jean-Baptiste-Ghislain), géodésien, géographe, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Louon (Paul), professeur émérite de l'Université de Liège.

Bast (Omer-Pierre-Napoléon De), ingénieur électricien, professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore (en collaboration avec Jean Listray).

Lovegnée (Albert), pseudonyme d'Albert Van Hemelrijck, vice-président de la Société des Amis de l'Art de Wallonie.

Etienne de Liège, évêque de Liège.

Marlière (René), professeur émérite de la Faculté polytechnique de Mons.

Houzeau de Lehaie (Jean-Auguste-Hippolite), naturaliste et ethnologue.

Martiny (Victor-Gaston), membre de la Commission de la Biographie nationale.

Dumortier (Valère-Désiré-Joseph), architecte.

Montellier (Ernest), musicologue.

Cabel (Alfred), pseudonyme de Cabu (Alfred-Edouard), artiste lyrique, professeur de chant. — Cabel (Edmond), pseudonyme de Cabu (Antoine-Auguste), artiste lyrique. — Cabel (Georges), pseudonyme de Cabu (Jean-Baptiste-Antoine-Joseph), artiste lyrique, professeur de chant, directeur de l'Institut néerlandais, à Bruxelles. — Cabel (Louis), pseudonyme de Cabu (Louis-Joseph), artiste lyrique, professeur au Conservatoire royal de Gand. — Cabel (Marie), pseudonyme de Dreullette (Marie-Joseph), épouse de Georges Cabu, artiste lyrique, professeur de chant.

† **Mousenne (Maurice)**, homme de lettres.

Kervyn de Marcke ten Driessche (Roger-Edouard-Corneille-Marie-Ghislain), docteur en droit, écrivain.

Noël (Francine), licenciée en Philosophie et Lettres (Histoire).

Hirsch (Arthur), avocat.

Nokin (Max), gouverneur honoraire de la Société Générale de Belgique.

Blaise (Gaston-Frédéric-Joseph-Ghislain), officier, industriel, gouverneur de la Société générale de Belgique.

Nuffel (Robert-O.-J. Van), professeur émérite des Universités de Gand et d'Anvers.

Severin (Fernand), pseudonymes occasionnels : Abel Morvan, Hernan[i] de Castille, poète et critique littéraire, professeur à l'Université de Gand.

Paepe (Jean-Luc De), attaché scientifique à l'Académie royale de Belgique.

Janson (Paul), avocat, tribun, homme politique et ministre d'Etat.

Philippe (Joseph), conservateur des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de Liège.

Lecrenier (Adolphe-Isidore-Joseph), chimiste, directeur technique des Cristalleries du Val-Saint-Lambert.

† **Piérard (Clovis)**, docteur en sciences politiques et sociales.

Demoustier (Fernand-Désiré-Charles-Adolphe), pseudonyme : Fernand Dumont, docteur en droit, poète surréaliste.

Pirenne (comte Jacques-Henri), docteur en Philosophie et Lettres.

Cassel (Germain), fondateur de la branche belge des banquiers Cassel. — Cassel (Jacques), banquier. — Cassel (Léon-Louis, baron), banquier, docteur en droit, consul général honoraire de Serbie. — Cassel (Jean-Germain-Léon, baron), banquier.

Platel (Raymond), compositeur et chef d'orchestre.

Mathieu (Emile-Louis-Victor), compositeur, directeur du Conservatoire de Gand (en collaboration avec Nestor Eemans).

Pouilliart (Raymond), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Braun (Thomas-Marie-Joseph), pseudonymes : Tom, Thomas Bonissart, Thomas Brunissart, Ranhissart, avocat et poète. — Trooz (Charles-Gustave-Benoît-Ghislain De), essayiste, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Riet (chanoine Georges Van), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Noël (Léon-Marie-Joseph-Eugène-Adrien-Auguste, Mgr), philosophe, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Rijlant (Pierre), professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Demoor (Jean-Henri), ou De Moor, médecin, pédagogue, professeur à l'Université de Bruxelles (en collaboration avec Sylvain De Coster).

Robijns (Jozef), professeur à la Katholieke Universiteit te Leuven.

Nuffel (Jules-Joseph-Paul-Marie Van), compositeur, promoteur de la musique religieuse en Belgique, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Rouzet (Anne), attachée scientifique au Centre national d'Archéologie et d'Histoire du Livre, Bibliothèque royale Albert Ier, à Bruxelles.

Back (Goovaert), ou Bac (Godefroid), imprimeur, libraire, relieur. — Berghen (Adriaen van), imprimeur, libraire, éditeur, relieur. — Goes (Mathias van der), imprimeur, éditeur.

Santbergen (René Van), chargé de cours à l'Université de Liège, inspecteur de l'enseignement secondaire supérieur.

Robert (François), dit Robert de Paris, ou Robert de Gimnée, Robert-Rhum, conventionnel.

Schaepdryver (André F. De), professeur à la Rijksuniversiteit te Gent.

Heymans (Corneel-Jan-Frans), professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand, Prix Nobel de Physiologie et de Médecine en 1938 (en collaboration avec Georges R. De Vleeschhouwer).

Smet (Antoine De), conservateur honoraire de la Bibliothèque royale Albert Ier, à Bruxelles.

Hondius (Jodocus ou Judocus), ou Joost De Hont, De Hondt ou Dhont, humaniste, mathématicien, constructeur de poinçons ou matrices pour les caractères d'imprimerie, dessinateur, calligraphe, graveur, cartographe, constructeur de globes et éditeur. — Tiberghien (Albert), conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique.

Stockmans (François), secrétaire de la Commission de la Biographie Nationale.

Devos (André-Paschal-Alexandre), ou De Vos, botaniste, agrégé de l'enseignement moyen. — Pastiels (André-Léon-Maurice), paléontologiste. — Stadler (Ernst-Maria-Richard), écrivain, critique littéraire, professeur à l'Université de Bruxelles.

Tavernier (Cécile), chargée de cours à la Rijksuniversiteit te Gent.

Blancquaert (Edgard), philologue, professeur à l'Université de Gand.

† **Terlinden (vicomte Charles)**, président de la Commission royale d'Histoire.

Baudouin (Léopold-Philippe-Maurice-Charles-Antoine-Joseph-Louis), prince de Belgique, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha. — Clémentine (Alberte-Marie-Léopoldine), princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

† **Timmermans (Jean)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Henriot (Emile-Jean-Charles), physicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Ugeux (William), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Pierlot (Hubert-Marie-Eugène, comte), avocat, sénateur, premier ministre, ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de la Défense nationale.

Vandewoude (Emile), chef de Section aux Archives générales du Royaume, archiviste du Palais Royal.

Vendôme (Henriette-Marie-Charlotte-Antoinette, duchesse de).

Vanlangenhove (Fernand), président de la Commission de la Biographie Nationale.

Frère (Maurice-Paul), fonctionnaire et financier. — Gibson (Hugh), diplomate. — Heineman (Dannie-N.), ingénieur, homme d'affaires, philanthrope. — Kaeckenbeeck (Georges-Sylvain-François-Charles), juriste et diplomate. — Richard (Raoul-Guillaume-Eugène, baron), ingénieur électricien, vice-président de la Sofina (en collaboration avec Pedro De Boeck).

Verbraken (Pierre-Patrick), directeur de la *Revue bénédictine*.

Lambot (Emile-Théophile-Ghislain), en religion Dom Cyrille, moine bénédictin, érudit ecclésiastique.

Verlinden (Charles), membre de la Koninklijke Academie van België.

Roover (Raymond-Adrien-Marie De), historien.

Vleeschhouwer (Georges R. De), professeur à la Rijksuniversiteit te Gent.

Heymans (Corneel-Jan-Frans), professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand, Prix Nobel de Physiologie et de Médecine en 1938 (en collaboration avec André F. De Schaepdryver).

Walsche (Louis De), chef de Service honoraire de l'Institut Médico-Chirurgical de Saint-Gilles.

Duyse (Daniel van), anatomo-pathologiste, ophtalmologiste, professeur à l'Université de Gand. — Duyse (Guillaume, dit Marnix van), ophtalmologiste, médecin hygiéniste, professeur à la Rijksuniversiteit te Gent.

Wanty (Emile).

Galet (Emile-Joseph), lieutenant général.

† **Warlomont (René)**, magistrat honoraire.

Jaer (Camille-Jean-Joseph-Marie De), avocat et homme politique. — Keesen (Jean-Eugène), prêtre, homme d'œuvres, journaliste et homme politique.

Wellens (Robert), chef de Section aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

Bocquet (Nicolas-Joseph), imprimeur et libraire. — Bottin (Henri), imprimeur. — Eloy (Nicolas-Alexandre-Joseph), écolâtre du chapitre de Saint-Germain. — Havart (Gilles-Albert), imprimeur. — Havart (Gilles-Uremer), imprimeur. — Havart (Jean), libraire et imprimeur. — Hénon (Claude), libraire et imprimeur. — Jevenois (Ernest-Antoine-Joseph), imprimeur. — Lelong (Auguste-Joseph), imprimeur et libraire. — Michel (Charles), libraire, relieur et imprimeur. — Plon (Jacques-Joseph), géomètre-arpenteur. — Velpen (Renier ou Reynier Van), ou Velpius, imprimeur. — Velpen (Rutger ou Roger Van), ou Velpius, imprimeur et libraire.

Willequet (Jacques), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Ansembourg et de Marchant (Amaury-Jules-Victor-Marie d'), diplomate. — Baltia (Herman, baron), officier et administrateur belge. — Borchgrave (Emile-Jacques-Ivon-Marie, baron de), historien et diplomate. — Bourbon-Parme (Sixte, prince de), aristocrate français et officier belge. — Davignon (Julien, vicomte), homme politique. — Favereau (Paul-Louis-Marie-Célestin, baron de), homme politique. — Hannecart (Georges-Désiré-Jules), industriel. — Louwers (Octave), spécialiste belge des questions africaines.

Yans (Maurice), chef de département aux Archives de l'Etat, à Liège.

Lahaye (Léon-Pierre-Henri-Joseph), archiviste, historien, bibliophile, philanthrope.

† **Zylberszac (Salomon)**, chargé de cours honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Gluge (Gottlieb-Gotschalk), physiologiste et anatomiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXXVII^e, XXXVIII^e, XXXIX^e ET XL^e VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

A

ABRASSART (Jules), pseudonyme : AIMÉFLOR (Jules), poète, traducteur, professeur (1826-1893), XXXVIII, 1973-1974, 1-2, F. Dony.

ADAN (Henri), directeur général au ministère des Finances (1802-1891), XXXIX, 1976, 1-2, J. Pricken.

ADAN (Henri), juriste, assureur (1830-1901), XXXVIII, 1973-1974, 2-3, F. Dony.

AGNELLO (Le Père), nom séculier : VAN DEN BOSCH (Charles), franciscain, prêtre, aveugle de guerre 1914-1918, fondateur de l'Œuvre nationale des Aveugles, résistant 1940-1945 (1883-1945), XXXIX, 1976, 2-6, N. Jadot.

* AHRENS (Heinrich ou Henri), philosophe et juriste allemand (1808-1874), XXXIX, 1976, 7-24, J. Paumen.

AIMÉFLOR (Jules). Voir ABRASSART (Jules).

ALARDIN (Félix), mathématicien (1915-1969), XL, 1977-1978, 1-3, L. Godeaux.

* ALBERGATI (Antonio), évêque de Bisceglia, nonce apostolique (1566-1634), XXXIX, 1976, 24-31, L. Van Meerbeeck.

° ALEXANDRE II, évêque de Liège (?-1167), XXXIX, 1976, 31-36, J.-L. Kupper.

ALSTEIN (Pierre VAN), capitaine négrier (1733-1793), XXXVII, 1971-1972, 1-8, F. Stockmans.

ANCHEMANT (Pierre), diplomate, secrétaire ordinaire de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau (seconde moitié du XV^e siècle-1506), XXXIX, 1976, 36-40, R. Wellens.

ANSEMBOURG et DE MARCHANT (Amaury d'), diplomate (1849-1926), XL, 1977-1978, 3-4, J. Willequet.

ANSIAUX (Jules), médecin (1810-1869), XL, 1977-1978, 5-6, A.-M. Dalcq.

* ANSPACH (Isaac-Salomon), pasteur et homme politique (1746-1825), XL, 1977-1978, 6-12, H.-R. Boudin.

ANTO-CARTE, pseudonyme de CARTE (Antoine), artiste peintre (1886-1954), XXXVIII, 1973-1974, 4-8, H. Lavachery.

ANVERSA (Giovanni d'). Voir MOMPER (Jean de).

ARENDT (Guillaume-Amédée), pseudonyme occasionnel : BERNOUILLY, licencié en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain (1808-1865), XXXIX, 1976, 40-48, J. Ruwet.

ASCLÉPIADE. Voir BOULENGER (Maximilien).

ASOU (Albert), homme politique, avocat (1857-1940), XXXVII, 1971-1972, 8-11, H. Lavachery.

AUBERT (David), calligraphe, traducteur et compilateur des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marguerite d'York (XVe siècle), XXXVII, 1971-1972, 11-12, P. Cockshaw.

AUBERT I (Jean), fonctionnaire des finances ducales sous les ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon (vers 1360-1444), XXXVII, 1971-1972, 12-13, P. Cockshaw.

AUBERT II (Jean), fonctionnaire des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marie de Bourgogne (-après 1481), XXXVII, 1971-1972, 14, P. Cockshaw.

AUDENT (Jules), avocat, bourgmestre de la ville de Charleroi, sénateur (1834-1910), XXXIX, 1976, 48-60, J.-P. Hendrickx.

B

BAC (Godefroid). Voir BACK (Goovaert).

° BACK (Goovaert), ou BAC (Godefroid), imprimeur, libraire, relieur (?-1517), XL, 1977-1978, 13-17, A. Rouzet.

BAES (Isidore DE). Voir ISIDORE DE SAINT-JOSEPH.

BAES (Louis), ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles (1883-1961), XXXIX, 1976, 61-70, A. Paduart.

BALAT (Alphonse), architecte (1818-1895), XXXVII, 1971-1972, 15-18, V.-G. Martiny.

BALISAUX (Emile), homme politique, banquier, industriel (1827-1891), XXXIX, 1976, 70-80, J.-P. Hendrickx.

BALTIA (Herman, baron), officier et administrateur belge (1863-1938), XL, 1977-1978, 17-21, J. Willequet.

BARBANSON (Gaston), maître de forges (1876-1946), XXXVIII, 1973-1974, 9-11. J. Willequet.

* BARBIN (Paul), pasteur wallon d'origine française (1680-1764), XL, 1977-1978, 21-25, H.-R. Boudin.

BAST (Omer DE), ingénieur électricien, professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore (1865-1937), XL, 1977-1978, 25-31, P. Louon et J. Listray.

BAUDOUIN, prince de Belgique, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha (1869-1891), XL, 1977-1978, 31-35, Ch. Terlinden.

BAUER (Raphaël, chevalier de), banquier, consul général d'Autriche-Hongrie à Bruxelles (1843-1916), XXXIX, 1976, 80-94, J.-H. Pirenne.

BAUSSART (Elie), pseudonyme occasionnel : V. DUCHÂTEAU, professeur, écrivain et militant chrétien, wallon, démocrate et pacifiste (1887-1965), XXXIX, 1976, 94-103, W. Bal.

BEAUDUIN (Lucien), raffineur et fabricant de sucre (1869-1946), XXXIX, 1976, 103-105, Y. Stinglhamber.

BEAUDUIN (Victor), raffineur et fabricant de sucre (1845-1904), XXXIX, 1976, 105-107, Y. Stinglhamber.

BEELI (Maurice), mycologue, négociant (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 19-22, P. Heinemann.

BELEN (Michel VAN DER), magistrat,

membre du Congrès National et de la Chambre des représentants (1770-1844), XXXVIII, 1973-1974, 11-13, J. Willequet.

BELGA. Voir PEETERS (Paul).

BENOÎT (Jean-Charles), dit SERGENT BENOÎT, auteur de chansons en dialecte namurois (1707-1784), XXXIX, 1976, 107-110, W. Bal.

* BERCHET (Giovanni), écrivain, homme politique (1783-1851), XXXVII, 1971-1972, 22-28, R.-O.-J. Van Nuffel.

BERCHMANS (Jules), sculpteur, archéologue (1883-1951), XXXVII, 1971-1972, 29-34, Ch. Delvoye.

° BERCKEL (Théodore VAN), graveur de coins (1739-1808), XL, 1977-1978, 35-50, X. Duquenne.

BERGÉ (Julien), raffineur et fabricant de sucre (1876-1933), XXXIX, 1976, 110-113, Y. Stinglhamber.

BERGER (Maurice), pseudonyme recouvrant également Fernand Servais : BERGERAC, ingénieur civil, industriel, officier, publiciste, homme d'œuvres (1882-1966), XXXIX, 1976, 113-118, M. Brabant.

BERGERAC. Voir BERGER (Maurice).

BERGHEN (Adriaen VAN), imprimeur, libraire, éditeur, relieur [?] (?-1542), XL, 1977-1978, 50-55, A. Rouzet.

BERNOUILLY. Voir ARENDT (Guillaume-Amédée).

* BERTHOD (Claude), en religion dom Anselme, bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, membre de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, associé aux bollandistes (1733-1788), XXXVII, 1971-1972, 34-39, M. Coens.

BERTRAND (Louis), ouvrier marbrier, journaliste, historien, membre de la Chambre des représentants, ministre d'État, un des fondateurs du Parti Ouvrier Belge et du journal *Le Peuple* (1856-1943), XXXVII, 1971-1972, 39-55, R. Abs.

* BEST (John-Pickard), armateur (1832-1898), XXXVII, 1971-1972, 55-56, L.-H. Jansen.

BETHUNE (Jean-Baptiste, baron de), architecte, décorateur, protagoniste du style néo-gothique en Belgique (1821-1894), XXXVII, 1971-1972, 56-60, J. Lavalleye.

BIEKE. Voir MIEL (Jean).

BLAFFART (Nicolas), professeur de mathématiques (1900-1957), XXXVIII, 1973-1974, 13-14, L. Godeaux.

BLAISE (Gaston), officier, industriel, gouverneur de la Société générale de Belgique (1880-1964), XL, 1977-1978, 55-62, M. Nokin.

BLANCQUAERT (Edgard), philologue, professeur à l'Université de Gand (1894-1964), XL, 1977-1978, 62-66, C. Tavernier.

BOCH (Michel DE ou [LE]). Voir BOCQ (Michel DE ou [LE]).

BOCK (Michel DE ou [LE]). Voir BOCQ (Michel DE ou [LE]).

BOCKHORST. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).

BOCQ (Michel DE ou [LE]), ou BOCK, BOCH, BOEK, BOUCQ, organiste à la chapelle royale de la Cour d'Espagne (*c.* 1525/1530-1602 ?), XL, 1977-1978, 67-72, P. Becquart.

BOCQUET (Nicolas-Joseph), imprimeur, libraire (1753-1805), XL, 1977-1978, 72-73, R. Wellens.

BOECKEL (Lodewijk VAN), forgeron d'art (1857-1944), XXXVIII, 1973-1974, 15-17, A. Lens.

° * BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes), ou VAN BOECKHORST, [VAN] BRONCKHORST, BOCKHORST (forme allemande) ; dit LANGE JAN ou LANGUEAN, peintre d'histoire (vers 1603/1605-1668), XXXVII, 1971-1972, 60-75, M.-L. Hairs.

BOEK (Michel DE ou [LE]). Voir BOCQ (Michel DE ou [LE]).

BŒUF (Henry LE). Voir LE BŒUF (Henry).

BOHET (Victor), professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Liège (1887-1948), XXXIX, 1976, 118-124, R. Vanderveiken.

BOIS (Albert, comte du), poète, dramaturge et écrivain politique (1872-1940), XXXIX, 1976, 124-132, Ph. Muret.

BOM (Emmanuel DE), pseudonyme : MENDEL, écrivain et critique d'art (1868-1953), XXXVIII, 1973-1974, 17-26, J. Turfkruijer.

BONISSART (Thomas). Voir BRAUN (Thomas).

BOOS (Carolus DE), tisserand, militant de la Première Internationale (1842-1897), XXXVII, 1971-1972, 75-82, D.-E. Devreese.

BORCHGRAVE (Emile, baron de), historien et diplomate (1837-1917), XL, 1977-1978, 73-75, J. Willequet.

BORDET (Jules), microbiologiste et immunologiste, prix Nobel de Médecine (1870-1961), XXXVIII, 1973-1974, 26-36, J. Beumer.

° BOS (Cornelis), graveur (début XVI[e] siècle-1556), XXXVII, 1971-1972, 82-86, N. Dacos.

BOSCART (Guy). Voir PANSAERS (Clément).

BOSCH (Charles VAN DEN). Voir AGNELLO (Le Père).

BOSSCHERE (Charles DE), professeur, publiciste et conférencier horticole (1850-1935), XXXIX, 1976, 133-136, W. Robyns.

BOTTIN (Henri), imprimeur (1717-1783), XL, 1977-1978, 75-77, R. Wellens.

BOUCQ (Michel DE ou [LE]). Voir BOCQ (Michel DE ou [LE]).

° BOUILLE (Théodose), en religion frère THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU, carme chaussé, historien liégeois, théologien (-1743), XXXVIII, 1973-1974, 36-37, J. Thielens.

BOULENGER (George-Albert), zoologue, conservateur au British Museum (1858-1937), XXXVIII, 1973-1974, 37-42, M. Poll.

BOULENGER (Maximilien), pseudonyme occasionnel : ASCLÉPIADE, médecin (1873-1930), XL, 1977-1978, 77-80, M. Alexander.

BOULMONT (Gustave), historien (1848-1930), XL, 1977-1978, 80-82, J. Breuer.

* BOURBON-PARME (Sixte, prince de), officier (1886-1934), XL, 1977-1978, 82-85, J. Willequet.

BOURIEZ (Pierre), industriel et résistant (1906-1964), XL, 1977-1978, 85-87, H. Bernard.

BOURQUIN (Maurice), juriste, diplomate, professeur d'Université (1884-1961), XXXVII, 1971-1972, 86-91, F. Vanlangenhove.

° BOUSSU (Gilles de), littérateur, historien (1681-1755), XXXIX, 1976, 136-142, R. Wellens.

BRAEKELEER (Henri DE), artiste peintre, graveur (1840-1888), XXXIX, 1976, 142-153, G. Fernández.

BRAGARD (Henri), pseudonymes occasionnels : FRÉ MATI, E. BURON, LE GUETTEUR ; poète, folkloriste (1877-1944), XL, 1977-1978, 87-90, A. Freyens.

BRAUN (Thomas), pseudonymes : TOM, Thomas BONISSART, BRUNISSART, RANHISSART, avocat, poète (1876-1961), XL, 1977-1978, 90-95, R. Pouilliart.

BRAY (Dominique de). Voir SARTON (George).

BREISDORFF (Charles), journaliste, ancien rédacteur en chef du *Soir*, professeur extraordinaire à l'Université de Bruxelles (1891-1968), XL, 1977-1978, 95-104, D. Denuit.

BREUX (Félix de). Voir HAULLEVILLE (Prosper, baron de).

BRIEN (Victor), géologue, industriel, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1876-1959), XXXVII. 1971-1972, 92-95, F. Stockmans,

BRISMÉE (Désiré), typographe, journaliste, fondateur de sociétés de Libre Pensée, un des fondateurs

de la Section belge de l'Association internationale des Travailleurs (1822-1888), XXXVII, 1971-1972, 95-100, R. Abs.

BRISTOM (Pierre VAN), architecte (1820-1909), XXXVII, 1971-1972, 100-101, J.-P. Devos.

BRON (Philibert), peintre, dessinateur, lithographe (1791-1870), XXXVII, 1971-1972, 101-103, M.-A. Arnould.

BRONCKHORST (Jan, Jean ou Johannes [VAN]). Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).

BROODCOORENS (Pierre), journaliste, écrivain (1885-1924), XXXIX, 1976, 153-173, C. Verhaegen.

BRUNET (Émile), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, député de Charleroi, président de la Chambre des représentants, ministre d'État (1863-1945), XXXVIII, 1973-1974, 42-50, R. Abs.

BRUNISSART (Thomas). Voir BRAUN (Thomas).

BRUWIER (Laurent), mathématicien (1893-1961), XXXVIII, 1973-1974, 50-51, W. BARBENSON.

BRUYLANTS (Gustave), pharmacien, professeur à l'Université de Louvain (1850-1925), XXXIX, 1976, 173-176, P. Putzeys.

BRYBERGH. Voir MONT (Gilles du).

BUCHEZ (Philippe), écrivain, homme politique (1796-1865), XXXVII, 1971-1972, 103-109, A. Cuvillier.

BUEREN (Vincent de). Voir BUREN (Vincent de).

BUONAROTTI (Filippo), pseudonyme : Jean-Jacques RAYMOND, révolutionnaire italien (1761-1837), XXXVIII, 1973-1974, 51-60, R.-O.-J. Van Nuffel.

BUREN (Vincent de), ou BUEREN, chef populaire (1440?-1505), XXXVIII, 1973-1974, 60-66, M. Josse-Hofmann.

BURGERS (Jean), fondateur et chef du Mouvement de Résistance Groupe G (1917-1944), XXXVII, 1971-1972 109-112, H. Bernard.

BURON (E). Voir BRAGARD (Henri).

BUSET (Max), député, ministre d'Etat, président du Parti Socialiste Belge (1896-1959), XXXIX, 1976, 176-180, R. Abs.

C

CABEL (Alfred), pseudonyme de CABU (Alfred), artiste lyrique, professeur de chant (1834-?), XL, 1977-1978, 105-106, E. Montellier.

CABEL (Edmond), pseudonyme de CABU (Antoine), artiste lyrique (1832-1888), XL, 1977-1978, 106-107, E. Montellier.

CABEL (Georges), pseudonyme de CABU (Jean), artiste lyrique, professeur de chant, directeur de l'Institut néerlandais de Bruxelles (1822-1881), XL, 1977-1978, 107-108, E. Montellier.

CABEL (Louis), pseudonyme de CABU (Louis), artiste lyrique, professeur au Conservatoire royal de Gand (1819-1884), XL, 1977-1978, 108-109, E. Montellier.

CABEL (Marie), pseudonyme de DREULLETTE (Marie), ou CABU, artiste lyrique, professeur de chant (1827-1885), XL, 1977-1978, 109-110, E. Montellier.

CABU (Alfred). Voir CABEL (Alfred).

CABU (Antoine). Voir CABEL (Edmond).

CABU (Jean). Voir CABEL (Georges).

CABU (Louis). Voir CABEL (Louis).

CABU (Marie). Voir CABEL (Marie).

CAÏN (Samuel). Voir LAMBERT (Samuel).

CALUWAERS (Joseph), inscrit à l'état civil CALUWAERTS, architecte (1863-1948), XXXVII, 1971-1972, 113-117, V.-G. Martiny.

CALUWAERTS (Joseph). Voir CALUWAERS (Joseph).

CANIVEZ (Ovide), en religion dom Joseph-Marie, historien de l'Ordre de Cîteaux (1878-1952), XXXVII, 1971-1972, 117-120, É. Brouette.

* CANZIUS - ONDERDEWIJNGAART (Jacob), créateur du Musée de l'Industrie à Bruxelles (1771-1838), XXXVII, 1971-1972, 120-123, H. Michel.

° CAPELLO (Marius-Ambroise), dominicain, évêque d'Anvers (1597-1676), XXXVII, 1971-1972, 123-129, L. Ceyssens.

CARAMAN CHIMAY (Ghislaine DE RIQUET, princesse de), dame d'honneur de la Reine Elisabeth (1865-1955), XL, 1977-1978, 111-112, C. Bronne.

CARTE (Antoine). Voir ANTO-CARTE.

* CASSINA (François-Bernardin), marchand, financier (1535-1584), XXXVII, 1971-1972, 129-131, P. Hanquet.

CASSEL, famille de banquiers, XL, 1977-1978, 112-122 : * CASSEL (Germain), fondateur de la branche belge des banquiers Cassel (1807-1869), 114-115 ; CASSEL (Jacques), banquier (1847-1930), 115-117 ; CASSEL (Léon), banquier, consul général honoraire de Serbie (1853-1930), 117-120 ; CASSEL (Jean, baron), banquier (1882-1952), 120-121, J.-H. Pirenne.

* CASSINA (François - Bernardin), baron de Boulers, beer de Flandre, gentilhomme de bouche des archiducs Albert et Isabelle (1583-1653), XXXVII, 1971-1972, 131-136, P. Hanquet.

* CASSINA (Jérôme), marchand, financier (1554-1596), XXXVII, 1971-1972, 136-139, P. Hanquet.

CAUCHIE (Alfred), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1860-1922), XXXVIII, 1973-1974, 67-68, J. Lavalleye.

CAUFRIEZ (Henri), directeur général de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux (1868-1938) XXXVII, 1971-1972, 139-141, A. Valcke.

CELIS (Gabriel), folkloriste (1880-1959), XXXVIII, 1973-1974, 78-80, E. Boonen.

CERFONTAINE (Paul), zoologiste, professeur à l'Université de Liège (1864-1917), XL, 1977-1978, 122-125, J. Godeaux.

CEYSSENS (Jean), historien (1857-1933), XXXVIII, 1973-1974, 80-81, É. Brouette.

CHALON (Jean), botaniste, littérateur (1846-1921), XXXIX, 1976, 181-185, W. Robyns.

CHAPELIÉ (Jean), général (1792-1864), XXXVII, 1971-1972, 141-147, A. Duchesne.

CHARLIER (Gustave), historien de la littérature, comparatiste et critique (1885-1959), XXXIX, 1976, 185-188, A. Henry.

* CHAUVIÈRE (Emmanuel), fondateur des « Cercles Réunis » et du journal *Le Droit du Peuple*, conseiller municipal et député de Paris (1850-1910), XXXVII, 1971-1972, 147-155, R. Abs.

CHAUVIN (Herman), savant, résistant belge des deux guerres (1876-1952), XXXVII, 1971-1972, 155-158, H. Bernard.

CHENOT (Adam), médecin, conseiller sanitaire, professeur à l'Université de Vienne (1722-1789), XL, 1977-1978, 125-130, H. Jacob.

CHESTRET DE HANEFFE (Léonie de). Voir WAHA (Léonie de).

CHOT (Joseph), inspecteur d'Enseignement moyen, romancier, critique, dramaturge, historien régionaliste (1871-1952), XXXVII, 1971-1972, 158-161, É. Brouette.

CLARET (Charles - Joseph), officier (1789-1867), XXXVIII, 1973-1974, 81-85, A. Duchesne.

CLARET de VIESCOURT (Edmond), officier (1828 - 1876), XXXVIII, 1973-1974, 85-87, A. Duchesne.

CLASER (Charles), officier, pionnier de la Résistance (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 161-163, H. Bernard.

* CLAYTON (Philip, dit Tubby), père-fondateur de « Toc H » (1885-1972), XL, 1977-1978, 130-138, J. Durham.

CLÉMENCE, comtesse de Flandre (vers 1065 - vers 1133), XXXVII, 1971-1972, 163-168, H. Sproemberg et J.-M. Duvosquel.

CLÉMENTINE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1872-1956), XL, 1977-1978, 138-140, Ch. Terlinden.

COCK (Alfons DE), folkloriste (1850-1921), XL, 1977-1978, 140-149, J. Van Haver.

COGNIAUX (Alfred), botaniste systématicien, professeur d'école normale et moyenne (1841-1916), XXXIX, 1976, 188-194, W. Robyns.

COLARD (Jean-Nicolas), philanthrope démocrate, zélateur du mouvement ouvrier naissant en Belgique aux environs de 1848 (1814-1868), XXXIX, 1976, 194-200, A. Colard.

COLINS DE HAM (Jean-Guillaume), philosophe socialiste (1783-1859), XXXVII, 1971-1972, 168-191, I. Rens.

* COLSON (Guillaume ou William), maître d'école et auteur de manuels (± 1550-), XXXVIII, 1973-1974, 87-92, R. Hoven.

COMPÈRE (Camille), professeur de mathématiques (1874-1958), XXXVIII, 1973-1974, 92-93, L. Godeaux.

COPPEZ (Henri), ophtalmologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1869-1946), XXXVII, 1971-1972, 191-196, L. De Walsche.

CORNIL (Georges), juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1863-1944), XXXVIII, 1973-1974, 93-98, R. Dekkers.

CORTE (Jean DE). Voir CURTIUS (Jean).

° COTER (Colyn ou Collin De), peintre (deuxième moitié du XV^e siècle-première moitié du XVI^e siècle), XXXIX, 1976, 200-211, C. Périer-D'Ieteren.

COUROUBLE (Léopold), romancier, essayiste, journaliste (1861-1937), XXXVIII, 1973-1974, 98-108, G. Vanwelkenhuyzen.

CROITIER (Guillaume). Voir REUTER (Guillaume).

CUMONT (Franz), historien des religions de l'Antiquité, philologue, archéologue, épigraphiste (1868-1947), XXXIX, 1976, 211-222, F. De Ruyt.

° CURTIUS (Jean), ou DE CORTE, munitionnaire des armées espagnoles (1551-1628), XL, 1977-1978, 149-164, J. Lejeune.

D

DAMAS (Désiré), docteur en sciences naturelles, zoologiste, océanographe, professeur à l'Université de Liège (1877-1959), XXXVIII, 1973-1974, 121-133, P. Brien.

DAMAS (Hubert), zoologiste, limnologiste et hydrobiologiste, professeur à l'Université de Liège (1910-1964), XXXVIII, 1973-1974, 109-120, P. Brien.

DANCO (Emile), officier, physicien (1869-1898), XXXIX, 1976, 223-224, J. Pelseneer.

DANHAIVE (Fernand), inspecteur d'Enseignement moyen, historien régionaliste (1888-1935), XXXVII, 1971-1972, 197-200, É. Brouette.

* DARRIGADE (Pierre), chirurgien (1768-1836), XXXVIII, 1973-1974, 133-134, A. Dulière.

DAVIGNON (Jacques, vicomte), diplomate (1887-1965), XXXIX, 1976, 224-236, F. Vanlangenhove.

DAVIGNON (Julien, vicomte), homme politique (1854-1916), XL, 1977-1978, 165-167, J. Willequet.

DEAUVILLE (Max), pseudonyme de DUWEZ (Maurice), médecin, homme de lettres (1881-1966), XL, 1977-1978, 167-175, A. Colard.

DECLERCQ (François-Joseph), céra-

miste (1806-1898), XXXIX, 1976, 236-239, K. Petit.

DECROLY (Ovide), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1871-1932), XXXVIII, 1973-1974, 134-144, S. De Coster.

DEGÉE (Olivier). Voir TOUSSEUL (Jean).

* DEGOUVE DE NUNCQUES (William), inscrit à l'état civil : DEGOUVE DENUNCQUES, artiste peintre (1867-1935), XXXIX, 1976, 239-248, B. Spinewine-Denuit.

DEGUELDRE (Jean), professeur de mathématiques (1877-1936), XXXVIII, 1973-1974, 144, L. Godeaux.

DEJARDIN (Lucie), ouvrière, employée, conseiller communal, député de Liège (1875-1945), XXXVIII, 1973-1974, 145-150, R. Abs.

DEJONGH (Charles), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, président de l'Institut des Hautes Études (1854-1932), XXXVIII, 1973-1974, 150-158, R. Abs.

DELCHEVALERIE (Charles), écrivain, journaliste, publiciste (1872-1950), XXXIX, 1976, 248-257, J. Servais.

DELFOSSE (Charles), dessinateur, journaliste, socialiste révolutionnaire (1856-1898), XXXVII, 1971-1972, 200-203, J. Puissant.

DELNEUFCOUR (Pierre), avocat au Conseil Souverain de Hainaut, homme politique, industriel, magistrat (1756-1827), XXXVIII, 1973-1974, 158-165, R. Darquenne.

DELNEUFCOUR (Pierre-Joseph), ingénieur des mines, industriel (1788-1855), XXXVIII, 1973-1974, 165-168, R. Darquenne.

DELPORTE (Antoine), ouvrier typographe, journaliste, syndicaliste, dirigeant du Parti Ouvrier Belge (1855-1919), XXXVII, 1971-1972, 203-204, J. Puissant.

DELPORTE (Eugène), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Belgique (1882-1955), XXXVII, 1971-1972, 205-211, S. Arend.

DELSTANCHE (Charles), médecin (1840-1900), XXXVIII, 1973-1974, 168-172, R. Hennebert.

DEMAEGT (Jan-Baptist). Voir MAEGT (Johan de).

DEMAN (Henri). Voir MAN (Henri de).

DEMOOR (Jean), ou DE MOOR, médecin, pédagogue, professeur à l'Université de Bruxelles (1867-1941), XL, 1977-1978, 175-193, S. De Coster et P. Rijlant.

DEMOULIN (Hubert), philologue, archéologue (1876-1962), XXXIX, 1976, 257-258, A. Severyns.

DEMOUSTIER (Fernand), pseudonyme : Fernand DUMONT, docteur en droit, poète surréaliste (1906-1945), XL, 1977-1978, 193-195, Cl. Piérard.

DENEFFE (Victor), chirurgien, ophtalmologue, historien, écrivain, professeur à l'Université de Gand (1835-1908), XXXVIII, 1973-1974, 172-178, J. Quintyn.

DENIS (Henri), lieutenant général, ministre de la Défense nationale (1877-1957), XXXIX, 1976, 258-261, E. Wanty.

DEPAIRE (Jean-Baptiste), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles (1824-1910), XXXIX, 1976, 261-264, L. Maricq.

DEPOELE (Charles VAN). Voir POELE (Charles VAN DE).

DEROOVER (Raymond). Voir ROOVER (Raymond DE).

DEROUSSEAU (Jules), professeur de mathématiques (1855-1903), XXXVIII, 1973-1974, 178-179, L. Godeaux.

DERSCHEID (Jean-Marie), docteur en sciences naturelles, zoologiste et ornithologiste, premier directeur et secrétaire général du Parc National Albert, premier directeur de l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature, professeur de biologie à l'Université coloniale d'Anvers, prisonnier politique (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 211-235, P. Brien.

DESGUIN (Louis), journaliste (1832-1897), XXXVIII, 1973-1974, 179-183, J.-P. Hendrickx.

DESOMBIAUX (Maurice). Voir OMBIAUX (Maurice des).

DETROOZ (Charles). Voir TROOZ (Charles DE).

DEUREN (Pierre VAN), officier du génie, mathématicien (1878-1956), XXXVIII, 1973-1974, 183-185, L. Godeaux.

DEVOS (André), ou DE VOS, botaniste, professeur agrégé de l'enseignement moyen (1834-?), XL, 1977-1978, 195-203, Fr. Stockmans.

DEWÉ (Walthère), ingénieur en chef-directeur régional de 1re classe à la Circonscription téléphonique (réseau de Liège), le plus grand résistant belge des deux guerres (1880-1944), XXXVII, 1971-1972, 235-240, H. Bernard.

DHONT (Joost). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).

DIOGÈNE. Voir HINS (Eugène).

DONDER (Théophile DE), physicien-mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1872-1957), XXXVII, 1971-1972, 240-245, J. Géhéniau.

DREULLETTE (Marie). Voir CABEL (Marie).

DROU (Pierre-Lambert LE). Voir LEDROU (Pierre-Lambert).

DUBOIS (Ernest), professeur d'Université et membre du Conseil Colonial (1868-1935), XXXIX, 1976, 264-268, Ch. Roger.

DUCHÂTEAU (V.). Voir BAUSSART (Elie).

DUDLAY (Adeline), pseudonyme de DULAIT (Adeline), tragédienne sociétaire de la Comédie-Française (1858-1934), XXXVII, 1971-1972, 245-253, F. Stockmans.

DUJARDIN (Benoît), dermatologue et syphiligraphe, professeur à l'Université libre de Bruxelles, chef de Service des Hôpitaux universitaires de Bruxelles (1884-1953), XXXVIII, 1973-1974, 185-197, M. Craps.

DULAIT (Adeline). Voir DUDLAY (Adeline).

DULAIT (Julien), industriel (1855-1926), XXXIX, 1976, 268-278, J. Rooze-Looze.

DUMESNIL (Frédéric), peintre de sujets religieux (vers 1710-1791), XXXVII, 1971-1972, 253-255, D. Coekelberghs.

° DUMONCEAU (Jean-Baptiste), comte de Bergendal, maréchal de Hollande, général de division au service de la France, membre de la 2e Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas (1760-1821), XXXIX, 1976, 278-284, J. Puraye.

DUMONCEAU DE BERGENDAL (François, comte), chef d'escadron au service de la France, lieutenant général et inspecteur de la cavalerie, en Hollande, aide de camp du roi Guillaume II, chef de la maison militaire du roi Guillaume III de Hollande (1790-1884), XXXIX, 1976, 284-290, J. Puraye.

DUMONT (Albert), architecte (1853-1920), XXXVIII, 1973-1974, 197-202, V.-G. Martiny.

DUMONT (Fernand). Voir DEMOUSTIER (Fernand).

DUMORTIER (Valère), architecte (1848-1903), XL, 1977-1978, 203-207, V.-G. Martiny.

DUPONT (Édouard), géologue, paléontologiste, préhistorien (1841-1911), XXXVII, 1971-1972, 255-261, F. Stockmans.

* DUPUY (Benoît-Marie), fonctionnaire, économiste (1713-1765), XXXVII, 1971-1972, 261-266, Ph. Moureaux.

DUWEZ (Maurice). Voir DEAUVILLE (Max).

DUYSE (Daniel VAN), anatomo-pathologiste, ophtalmologiste, professeur à l'Université de Gand (1852-1924), XL, 1977-1978, 207-211, L. De Walsche.

DUYSE (Marnix VAN), ophtalmologiste, médecin hygiéniste, professeur à la Rijksuniversiteit te Gent (1885-1940), XL, 1977-1978, 211-214, L. De Walsche.

E

EECHAUTE (Prosper VAN), compositeur, pédagogue (1904-1964), XL, 1977-1978, 215-219, B. Huys.

EECKE (Paul VER), ingénieur, helléniste, historien des sciences (1867-1959), XXXVII, 267-269, L. Godeaux.

EGHELS ou EGHLS (Jacques, baron von), homme de guerre au service de l'Autriche (1733-1772), XL 1977-1978, 219-220, J. Breuer.

EGHLS (Jacques, baron von). Voir EGHELS (Jacques, baron von).

ÉLOIN (Félix), sous-ingénieur des mines, conseiller de l'empereur Maximilien du Mexique, philanthrope (1819-1888), XXXVIII, 1973-1974, 203-212, A. Duchesne.

ELOY (Nicolas), écolâtre du chapitre de Saint-Germain (1753-1816), XL, 1977-1978, 221-223, R. Wellens.

ENGLER (Jacques), manufacturier, banquier, sénateur (1769-1846), XL, 1977-1978, 223-228, H.-R. Boudin.

ENSOR (James, baron), artiste peintre (1860-1949), XL, 1977-1978, 228-240, Fr.-Cl. Legrand.

ERASME DE ROTTERDAM, ou ERASMUS ROTTERDAMUS, ROTERODAMUS, ROTTERDAMENSIS (Didier ou Désiré, Desiderius), humaniste, théologien (1467-1536), XXXIX, 1976, 291-337, J.-C. Margolin.

ERASMUS ROTTERDAMUS, ROTERODAMUS, ROTTERDAMENSIS (Didier ou Désiré ou Desiderius). Voir ERASME DE ROTTERDAM.

ERP (Maximilien, baron d'), diplomate (1847-1936), XL, 1977-1978, 240-244, M. Dumoulin.

ERRERA (Alfred), mathématicien (1886-1960), XXXVII, 1971-1972, 269-271, L. Godeaux.

° ÉTIENNE de LIÈGE, évêque de Liège (*c.* 850-920), XL, 1977-1978, 244-252, A. Lovegnée.

EUSTACHE (Jean), dit JEAN de MONS, réformateur cistercien (vers 1400-1481), XXXVII, 1971-1972, 271-272, É. Brouette.

EVENEPOEL (Henri), peintre, graveur (1872-1899), XXXIX, 1976, 337-348, M.-J. Chartrain-Hebbelinck.

F

FAGNART (Léopold), homme politique (1849-1899), XXXIX, 1976, 349-361, J.-P. Hendrickx.

FAIDER (Paul), philologue, professeur, conservateur du Musée de Mariemont (1886-1940), XXXVII, 273-288, M. Hélin.

FAVEREAU (Paul, baron de), homme politique (1856-1922), XL, 1977-1978, 253-254, J. Willequet.

FERNELMONT (Léopold de), juriste, magistrat (1796-1875), XXXVII, 1971-1972, 288-290, R. Warlomont.

FERRARI (Pietro). Voir GAGGIA (Pietro).

FEYDER (Jacques), pseudonyme de FREDERIX (Jacques), auteur et metteur en scène de cinéma (1885-1948), XXXIX, 1976, 361-372, V. Bachy.

° FINSON (Louis), dit FINSONIUS (Ludovicus), peintre (avant 1580-1617), XXXVII, 1971-1972, 290-299, D. Bodart.

FINSONIUS (Ludovicus). Voir FINSON (Louis).

FLORENTIN (Paul). Voir LERBERGHE (Charles VAN).

FONTAINE (Henri LA), pseudonyme occasionnel : MOI, docteur en droit, avocat, vice-président du Sénat, Prix Nobel de la Paix (1854-1943), XXXVIII, 1973-1974, 213-221, R. Abs.

FONTAINES (Godefroid de). Voir GODEFROID de FONTAINES (ou de LIÈGE).

FRAIPONT (Julien), zoologue, paléon-

tologue, anthropologue, professeur à l'Université de Liège (1857-1910), XXXVIII, 1973-1974, 221-224, G. Ubaghs.

FRAIPONT (Max ou Maximilien). Voir GOEMANS (Camille).

FRANCK (François), industriel, amateur d'art, mécène (1872-1932), XXXVII, 1971-1972, 299-301, R. Avermaete.

FRANÇOIS (Albert), administrateur de sociétés, sénateur, philanthrope et patriote (1879-1946), XL, 1977-1978, 254-259, R. Abs.

FRANÇOIS (Charles), professeur de mathématiques (1888-1963), XL, 1977-1978, 259-261, L. Godeaux.

FRANK (Louis), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, publiciste, l'un des fondateurs du mouvement féministe belge (1864-1917), XXXIX, 1976, 372-378, F. de Bueger-Van Lierde.

FREDERICQ (Léon, baron), physiologiste, naturaliste, professeur à l'Université de Liège (1851-1935), XXXVII, 1971-1972, 301-310, M. Florkin.

FREDERIX (Jacques). Voir FEYDER (Jacques).

FRÉ MATI. Voir BRAGARD (Henri).

FRENNET (Lucien), artiste peintre, entomologiste (1888-1949), XXXVII, 1971-1972, 310-312, Cl. Piérard.

FRÈRE (Maurice), fonctionnaire et financier (1890-1970), XL, 1977-1978, 261-300, F. Vanlangenhove.

FRÉRON (Guillaume-Joseph de), procureur général de la Principauté de Liège (1751-1824), XXXVIII, 1973-1974, 224-229, M. Yans.

FUNCK (Ghislain), avocat, homme politique (1822-1877), XXXVIII, 1973-1974, 229-234, S. De Coster.

FUSS (Henri), secrétaire général du ministère du Travail (1882-1964), XL, 1977-1978, 300-304, S. De Coster.

FUSS (Lucien), avocat, directeur du journal *Le Soir* (1888-1946), XL, 1977-1978, 304-322, D. Denuit.

G

G..... (Marie de). Voir GATTI de GAMOND (Zoé).

* GAGGIA (Pietro), pseudonyme : FERRARI (Pietro), éducateur (1791-1845), XXXVII, 1971-1972, 313-320, R.-O.-J. Van Nuffel.

GALET (Emile), lieutenant général (1870-1940), XL, 1977-1978, 323-327, E. Wanty.

GALLAIT (Louis), peintre d'histoire, de portraits et de genre, aquarelliste et graveur (1810-1887), XL, 1977-1978, 327-339, S. Le Bailly de Tilleghem.

GAMOND (Zoé de). Voir GATTI de GAMOND (Zoé).

* GASPARINI (Francesco), banquier et commerçant (± 1655 - 1745), XXXVIII, 1973-1974, 235-241, R. Wellens.

GATTI de GAMOND (Zoé), née de GAMOND, pseudonyme : MARIE de G....., écrivain et pédagogue (1806-1854), XXXVIII, 1973-1974, 241-250, R.-O.-J. Van Nuffel.

GENGOU (Octave), médecin, microbiologiste et hygiéniste, sous-directeur de l'Institut Pasteur du Brabant (1875-1957), XXXIX, 1976, 379-390, M. Millet.

GERARD (Eric), ingénieur honoraire des mines, chargé de cours aux Ecoles spéciales annexées à la Faculté des Sciences, puis professeur à la Faculté Technique de l'Université de Liège et directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore (1856-1916), XL, 1977-1978, 339-346, J. Listray.

GERDEN (François-Christian de), haut magistrat (?-1788), XL, 1977-1978, 346-347, J. Lefèvre.

GERLACHE DE GOMERY (Adrien, baron de), illustre explorateur des régions polaires (1866-1934), XXXIX, 1976, 390-429, J. Pelseneer.

GERTRUDE DE SAXE, comtesse de

Flandre (-c. 1033-1113), XXXIX, 1976, 429-432, Nicolas-N. Huyghebaert.

GESVES (Jean de), réformateur cistercien (- avant le 29 - 7 - 1420), XXXVII, 1971-1972, 320-323, É. Brouette.

GEVAERT (Omer), industriel (1850-1908), XXXIX, 1976, 432-434, R. Gottigny.

GHESQUIERE (Remi), compositeur (1866-1964), XL, 1977-1978, 347-354, B. Huys.

GHEUDE (Charles), avocat, littérateur, député permanent du Brabant (1871-1956), XXXVII, 1971-1972, 323-327, J.-L. Delattre.

GHEYN (Joseph VAN DEN), jésuite, bollandiste, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique (1854-1913), XXXVII, 1971-1972, 327-333, M. Coens.

* GIBSON (Hugh), diplomate (1883-1954), XL, 1977-1978, 354-356, F. Vanlangenhove.

* GILBERT (Philippe), mathématicien, professeur à l'Université de Louvain (1832-1892), XXXVIII, 1973-1974, 250-252, L. Godeaux.

GILLET (Joseph), mathématicien, entomologiste (1865-1937), XXXVII, 1971-1972, 333-335, A. Collart.

GILTAY (Louis), zoologiste, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles (1903-1937), XXXIX, 1976, 434-438, P. Brien.

GIMNÉE (Robert DE). Voir ROBERT (François).

GLESENER (Edmond), haut fonctionnaire, homme de lettres (1874-1951), XXXIX, 1976, 438-442, A. Soreil.

GLUGE (Gottlieb), physiologiste, anatomiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1812-1898), XL, 1977-1978, 356-366, S. Zylberszac.

GOB (Antoine), professeur de mathématiques (1868-1919), XXXVIII, 1973-1974, 252-253, L. Godeaux.

GODEFROID DE BATH, évêque en Angleterre (seconde moitié du XI[e] siècle-1135), XXXIX, 1976, 442-444, N.-N. Huyghebaert.

GODEFROID de FONTAINES (ou de LIÈGE), prêtre séculier, théologien, philosophe, maître régent en théologie à Paris, membre du Collège de Sorbonne (avant 1250 - après 1306), XXXVII, 1971-1972, 335-343, P. Tihon.

GODEFROID de LIÈGE. Voir GODEFROID de FONTAINES.

GOEMANS (Camille), pseudonyme : FRAIPONT (Max ou Maximilien) et pseudonyme collectif recouvrant Goemans, Robert Guiette et André Souris : ROCAN, poète, critique et courtier d'art, un des fondateurs du groupe surréaliste en Belgique (1900-1960), XXXVIII, 1973-1974, 253-269, A. Blavier.

GOES (Mathias VAN DER), imprimeur (?-1492), XL, 1977-1978, 366-370, A. Rouzet.

GOETGHEBUER (Maurice), médecin et entomologiste (1876 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 269-273, A. Collart.

GORRISSEN (Frédéric), professeur, historien (1812-1871), XXXVII, 1971-1972, 343-347, A. Joris.

GOSSART (François), pharmacien, chimiste (1769-1846), XXXVII, 1971-1972, 347-351, M.-A. Arnould.

* GOURNAC (François), artiste dramatique, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur du Théâtre royal du Parc (1874-1932), XXXVIII, 1973-1974, 273-276, A. Bernier.

GOUZÉE (Henri), médecin militaire (1796-1894), XXXVIII, 1973-1974, 276-280, J.-R. Leconte.

GRAFÉ (Marcel), avocat, homme de lettres, homme politique (1884-1936), XXXVII, 1971-1972, 351-358, H. Lavachery.

GRATIA (André), microbiologiste, professeur à l'Université de Liège (1893-1950), XXXIX, 1976, 444-451, P. Bordet.

GREEF (Arthur DE), pianiste-concertiste, compositeur, pédagogue du piano (1862-1940), XXXVIII, 1973-1974, 280-287, R. Bernier.

GREEF (Guillaume DE), sociologue, professeur d'Université (1842-1924), XXXVII, 1971-1972 358-373, L. Viré.

GREINDL (Jules, comte), diplomate (1835-1917), XXXVII, 1971-1972, 373-376, J. Willequet.

GREUZE (Louis), artiste graveur, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Mons (1863 - 1950), XXXVII, 1971-1972, 376-380, Cl. Piérard.

GRONCKEL (François de), pseudonyme occasionnel : TWYPELLOOS (Franciscus), juriste et politicien (1816-1871), XXXVIII, 1973-1974, 287-289, J. Vercruysse.

GRONDAL (Guillaume), comptable, archéologue (1879-1960), XXXIX, 1976, 451-453, G. Poswick.

GUETTEUR (LE). Voir BRAGARD (Henri).

GUILLAUME (Gustave, baron), officier, ministre de la Guerre et écrivain (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 289-300, A. Duchesne.

* GUNHILDE, ou GUNILDE, fille du comte Godwin et de Githa, sœur de Knut ou Canut, roi de Danemark (?-1087), XXXIX, 1976, 453-456, N.-N. Huyghebaert.

GUNILDE. Voir GUNHILDE.

H

HACHEZ (Fernand), ingénieur, professeur à l'Université catholique de Louvain (1865-1947), XXXVII, 1971-1972, 381-394, A. Lederer.

HAERNE (Désiré DE), prêtre, éducateur, homme politique (1804-1890), XXXVII, 1971-1972, 395-403, B. Janssens de Bisthoven.

HALLEUX (Jean de), philosophe, professeur à l'Université de Gand (1868-1936), XXXVII, 1971-1972, 403-405, R. Warlomont.

HAMED. Voir HINS (Eugène).

HAMOIR (Joseph), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem (1872-1924), XXXVIII, 1973-1974, 301-304, J. Derivaux.

HANNECART (Georges), industriel (1887-1950), XL, 1977-1978, 371-374, J. Willequet.

HANNON-ROUSSEAU (Mariette), botaniste, mycologue (1850-1926), XXXVII, 1971-1972, 405-410, M. Wodon.

HANOCQ (Charles), ingénieur, professeur à l'Université de Liège (1881-1961), XXXVII, 1971-1972, 410-413, A. Schlag.

HAUCHAMPS (Camille), notaire, professeur de droit notarial et de droit fiscal à l'Université libre de Bruxelles (1873-1958), XXXIX, 1976, 457-463, J. Baugniet.

HAULLEVILLE (Prosper, baron de), dit BREUX (Félix de), journaliste, écrivain catholique (1830-1898), XXXVII, 1971-1972, 413-420, N. Piepers.

HAUS (Jacques-Joseph), pénaliste, professeur de droit criminel à l'Université de Gand (1796 - 1881), XXXVIII, 1973-1974, 304-312, R. Warlomont.

HAVART (Gilles-Albert), imprimeur (1671-1725), XL, 1977-1978, 374-376, R. Wellens.

HAVART (Gilles-Ursmer), imprimeur (1635-1704), XL, 1977-1978, 376-377, R. Wellens.

HAVART (Jean), libraire, imprimeur (1599-1652), XL, 1977-1978, 377-379, R. Wellens.

HAYOT (Évariste), historiographe de la région de Dinant (1881-1952), XXXVII, 1971-1972, 420-423, É. Brouette.

HEBBELINCK (Georges), journaliste, romancier (1916-1964), XL, 1977-1978, 379-382, R. Abs.

HECKE (Albert VAN), ingénieur, député, professeur d'Université (1881-1959), XXXIX, 1976, 463-467, A. Lederer.

HÉGER (Paul), médecin, physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1846-1925), XXXVII, 1971-1972, 423-429, A. Colard.

* Heineman (Dannie-N.), ingénieur, homme d'affaires, philanthrope (1872-1962), XL, 1977-1978, 382-420, F. Vanlangenhove.

HELBIG (Jules), artiste peintre, archéologue (1821-1906), XXXVII, 1971-1972, 429-431, J. Lavalleye.

HENDRIKSSONE (G.). Voir HIEL (Emanuel).

HÉNON (Claude), libraire, imprimeur (début XVII[e] s. - 1671), XL, 1977-1978, 420-421, R. Wellens.

* HENRIOT (Emile), physicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1885-1961), XL, 1977-1978, 421-423, J. Timmermans.

HERBO (Léon), peintre (1850-1907), XXXVII, 1971-1972, 432-433, S. Le Bailly de Tilleghem.

HERMAN (Martin), médecin biologiste, hygiéniste (1864-1938), XXXVII, 1971-1972, 433-437, Th. Verschraegen.

HERNAN[I] DE CASTILLE. Voir SEVERIN (Fernand).

HERSENT (Camille). Voir LERBERGHE (Charles VAN).

° HEUREUX (Gaspard L'), dessinateur, lithographe (1783-1846), XXXVII, 1971-1972, 437-438, M.-A. Arnould.

HEYMANS (Corneel), professeur de pharmacologie à l'Université de Gand, Prix Nobel de Physiologie et de Médecine en 1938 (1892-1968), XL, 1977-1978, 423-434, G.R. De Vleeschhouwer et A.F. De Schaepdryver.

HEYNS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).

HIEL (Emanuel), pseudonyme occasionnel : G. HENDRIKSSONE, littérateur flamand (1834-1899), XXXVII, 1971-1972, 438-442, G. Toebosch.

HINS (Eugène), pseudonymes : DIOGÈNE, HAMED, professeur, homme de lettres, homme politique, publiciste (1839-1923), XXXVII, 1971-1972, 442-449, R. Mortier.

HIRSCH (Arthur), avocat (1873-1933), XL, 1977-1978, 434-437, Fr. Noël.

HOFFSCHMIDT de RESTEIGNE (Edmond, baron d'), officier des armées impériales, philanthrope (1777-1861), XXXVII, 1971-1972, 449-451, Cl. Piérard.

HOLLENFELTZ (Jean), médecin, archéologue, folkloriste, numismate, sigillographe (1898-1944), XL, 1977-1978, 437-443, H. Jacob.

° HONDIUS (Jodocus ou Judocus), ou Joost DE HONT, DE HONDT ou DHONT, humaniste, mathématicien, constructeur de poinçons ou matrices pour les caractères d'imprimerie, dessinateur, calligraphe, graveur, cartographe, constructeur de globes et éditeur (1563-1612), XL, 1977-1978, 443-467, A. De Smet.

HONDT (Joost DE). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).

HONT (Joost DE). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).

HOOP (Félix D'), archiviste et historien (1827-1897), XXXVIII, 1973-1974, 312-314, C. Wyffels.

HOORICKX (Frédéric), diplomate (1836-1911), XXXVIII, 1973-1974, 314-319, A. Duchesne.

* HOOVER (Herbert Clark), trente et unième président des États-Unis d'Amérique, homme d'affaires et philanthrope (1874-1964), XXXVIII, 1973-1974, 319-323, J. Willequet.

HOUZEAU de LEHAIE (Jean), naturaliste et ethnologue (1867-1959), XL, 1977-1978, 468-471, R. Marlière.

HOYAU (David), héraut d'armes de la principauté de Liège et du comté de Hainaut (1520-1589), XXXIX, 1976, 467-470, R. Wellens.

HUBINONT (Georges), médecin (1890-1964), XL, 1977-1978, 471-472, A. Colard.

HUBLARD (Émile), docteur en sciences naturelles (1863-1927), XXXVII, 1971-1972, 451-454, R. Wellens.

HUSTIN (Albert), chirurgien et physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1882-1967), XXXVIII, 1973-1974, 323-330, M. van der Ghinst.

I

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH, nom de famille : DE BAES, carme déchaux (fin XVI^e siècle-1666), XXXVII, 1971-1972, 455-458, L. Ceyssens.

J

° JACOBS (Jean), orfèvre (1574 ?-1650), XXXVIII, 1973-1974, 331-338, R.-O.-J. Van Nuffel.

JACOBS (Louis), avocat, magistrat, membre du Congrès National (1803-1847), XXXVIII, 1973-1974, 338-340, J. Willequet.

JACQUART (Camille), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, professeur à l'Ecole supérieure consulaire et commerciale de Mons (1867-1931), XXXIX, 1976, 471-478, A. Dufrasne.

JACQUEMIN (Camille), prêtre, musicien (1899-1947), XXXVII, 1971-1972, 459-461, P. Tinel.

JACQUEMOTTE (Joseph), pseudonyme occasionnel : LEPIC, syndicaliste, fondateur et dirigeant du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants (1883-1936), XXXIX, 1976, 478-499, M. Steinberg.

JAER (Camille DE), avocat et homme politique (1847-1907), XL, 1977-1978, 473-476, R. Warlomont.

JAMAR (Armand), artiste peintre (1870-1946), XXXVIII, 1973-1974, 340-344, L. Rolin.

JAMINÉ (Joseph), avocat, homme politique (1797-1883), XXXVII, 1971-1972, 461-466, R. Warlomont.

JANSON (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JANSON (Paul), avocat, tribun et homme politique, ministre d'Etat (1840-1913), XL, 1977-1978, 476-531, J.-L. De Paepe.

JANSONIUS (Jacques), ou JANSSONIUS, JANSON, JANSZOON, théologien, professeur à l'Université de Louvain (1547-1625), XXXVII, 1971-1972, 467-474, L. Ceyssens.

JANSSEN (Albert-Edouard), professeur à l'Université catholique de Louvain, banquier, ministre d'Etat (1883-1966), XXXIX, 1976, 499-505, Baron de Voghel.

JANSSENS (André), entomologiste (1906-1954), XXXVII, 1971-1972, 474-478, A. Collart.

JANSSENS (Frans), cytologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon à Gand (1863-1924), XXXVIII, 1973-1974, 344-353, P. Martens.

JANSSENS (Henri), en religion DOM LAURENT, moine bénédictin, abbé titulaire du Mont-Blandin à Gand, évêque titulaire de Bethsaïde, théologien, écrivain (1855-1925), XXXVIII, 1973-1974, 353-358, G. Ghysens.

JANSSENS (Dom Laurent). Voir JANSSENS (Henri).

JANSSONIUS (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JANSZOON (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JAUMOTTE (Jules), directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique (1887-1940), XXXVIII, 1973-1974, 358-370, J. Van Mieghem.

JEAN FLANEUR. Voir LOISEAU (Louis).

JEAN de GESVES. Voir GESVES (Jean de).

JEAN de MONS. Voir EUSTACHE (Jean).

JESPERS (Floris), artiste peintre (1889-1965), XXXIX, 1976, 505-510, R. Avermaete.

JEVENOIS (Antoine), imprimeur (1759-1836), XL, 1977-1978, 531-533, R. Wellens.

JONES (John). Voir ROBERTS-JONES (John).

° JONGHELINCK (Jacques), sculpteur, médailleur et graveur de sceaux (1530-1606), XXXVIII, 1973-1974, 370-388, L. Smolderen.

JONGHELINCK (Nicolas), homme d'affaires et amateur d'art (1517-1570), XXXVIII, 1973-1974, 389-391, L. Smolderen.

JOOSTENS (Paul), pseudonyme occasionnel : JEAN YOSTMAN, artiste peintre, écrivain (1889-1960), XXXVII, 1971-1972, 478-482, R. Avermaete.

JOURDAIN (Louis), ingénieur des mines, un des principaux inventeurs du bassin houiller de la Campine, fondateur et directeur du journal *Le Patriote* (1847-1918), XXXVIII, 1973-1974, 391-401, J. Vander Vorst.

JOURDAIN (Victor), fondateur et directeur du journal catholique *Le Patriote*, fondateur du journal clandestin *La Libre Belgique* (1841-1918), XXXVIII, 1973-1974, 402-414, J. Vander Vorst.

JULIN (Charles), zoologiste, professeur à l'Université de Liège (1857-1930), XL, 1977-1978, 533-542, P. Brien.

K

KAECKENBEECK (Georges), juriste et diplomate (1892-1973), XL, 1977-1978, 543-553, F. Vanlangenhove.

KEESEN (Eugène), prêtre, homme d'œuvres, journaliste et homme politique (1841-1923), XL, 1977-1978, 553-557, R. Warlomont.

KERCHOVE de DENTERGHEM (André, comte de), diplomate, homme politique (1885-1945), XXXIX, 1976, 511-521, F. Vanlangenhove.

KERCHOVE de DENTERGHEM (Oswald, comte de), juriste, homme politique, écrivain horticole (1844-1906), XXXVII, 1971-1972, 483-489, W. Robyns.

KERCHOVE d'EXAERDE (Alfred de), en religion DOM ROBERT, premier abbé du Mont César à Louvain (1846-1942), XL, 1977-1978, 557-559, R. Van Doren.

KERKHOFS (Fernand), un des précurseurs de la Résistance (1890-1947), XXXVII, 1971-1972, 489-490, H. Bernard.

KERVYN DE LETTENHOVE (Henri), archéologue, historien de l'art, publiciste (1856-1928), XXXIX, 1976, 521-531, N.-N. Huyghebaert.

KERVYN de MARCKE ten DRIESSCHE (Roger), docteur en droit, écrivain (1896-1965), XL, 1977-1978, 559-566, M. Mousenne.

KINDER (Constant de), littérateur (1863-1943), XXXIX, 1976, 531-532, R. Avermaete.

KISTEMAECKERS (Henry), éditeur (1851-1935), XXXVIII, 1973-1974, 415-425, C. De Cruyenaere-Baudet.

KLAUWAERDINNE (Nele). Voir MAEGT (Johan de).

KREPS (Joseph), organiste, musicologue (1886-1965), XL, 1977-1978, 566-570, R. Van Doren.

* KRIDL (Manfred), historien et théoricien de la littérature, professeur agrégé de l'Université libre de Bruxelles (1882-1957), XXXVIII, 1973-1974, 425-434, C. Backvis.

KRINKELS (Lodewijk), journaliste, critique dramatique (1863-1921), XXXIX, 1976, 532-533, R. Avermaete.

KUYPERS (Julien), ministre plénipotentiaire, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique (1892-1967), XXXIX, 1976, 533-540, M. Coulon.

L

LADEUZE (Paulin), orientaliste et exégète du Nouveau Testament, recteur magnifique de l'Université de Louvain, évêque titulaire de Tibériade (1870-1940), XXXIX, 1976, 541-563, A.-L. Descamps.

LAFOSSE (Victor), médecin, professeur, propagandiste du système philosophique et social de Colins (1863-1942), XXXIX, 1976, 563-569, I. Rens.

LAHAUT (Julien), président du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants (1884-1950), XXXIX, 1976, 569-584, M. Steinberg.

LAHAYE (Léon), archiviste, historien, bibliophile, philanthrope (1857-1943), XL, 1977-1978, 571-573, M. Yans.

LALOO (Alonso, chevalier de), secrétaire du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne (-1608), XXXVII, 1971-1972, 491-495, J. Lefèvre.

LAMALLE (Ulysse), ingénieur, directeur général adjoint au chemin de fer belge et professeur à l'Université catholique de Louvain (1877-1964), XL, 1977-1978, 573-577, A. Lederer.

LAMARCHE (Gilles-Antoine), industriel, fondateur de la Société anonyme de la Fabrique de Fer, à Ougrée, et de la Société anonyme de Zinc et Charbonnage de Colladios, à Monslez-Liège (1785-1865), XXXIX, 1976, 584-590, J. Puraye.

* LAMBERMONT (Abel de), pasteur (1639-1732), XL, 1977-1978, 577-580, H.-R. Boudin.

* LAMBERT (Samuel), ou CAÏN (Samuel), banquier (1806-1875), XL, 1977-1978, 580-597, Y. Delannoy.

LAMBOT (Emile), en religion DOM CYRILLE, moine bénédictin, érudit ecclésiastique (1900-1968), XL, 1977-1978, 597-600, P.-P. Verbraken.

° LAMPSON (Dominique), ou LAMPSONIUS, peintre, poète, historien de l'art, secrétaire privé de trois princes-évêques de Liège (1532-1599), XXXIX, 1976, 590-597, J. Puraye.

° LAMPSON (Nicolas), ou LAMPSONIUS, poète, humaniste, chanoine et doyen du chapitre collégial de Saint-Denis, à Liège (1550-1635), XXXIX, 1976, 597-599, J. Puraye.

LAMPSONIUS. Voir LAMPSON.

LAMY (Charles). Voir MARTENS (Charles).

LAMY (Thomas), orientaliste et bibliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1827-1907), XXXVIII, 1973-1974, 435-437, G. Ryckmans.

LANGE JAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).

° LANGHE (Olivier de), *alias* LONGUS ou LONGI (Oliverius ou Oliverus), prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Bavon à Gand (fin XIVe siècle- ± 1461), XXXVIII, 1973-1974, 438-452, C. Hap.

LANGIUS (Niverius). Voir LANGHE (Olivier de).

LANGUEAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).

LE BŒUF (Henry), pseudonyme : Henri LESBROUSSART, homme d'affaires, mécène (1874-1935), XL, 1977-1978, 600-605, P. Janlet.

LEBON (Joseph), patrologue, professeur à l'Université de Louvain (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 495-499, Ph. Delhaye.

LECOMTE (Alphonse), curé d'Havré, directeur de l'Ecole normale de l'Etat à Mons, inspecteur des Collèges ecclésiastiques du diocèse de Tournai, chanoine honoraire de la cathédrale (1824-1881), XXXIX, 1976, 599-604, A.-M. Evrard.

LECRENIER (Adolphe), chimiste, directeur technique des Cristalleries du Val-Saint-Lambert (1865-1939), XL, 1977-1978, 605-607, J. Philippe.

° LEDROU (Pierre-Lambert), ou LE DROU, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, théologien, évêque de Porphyre et sacriste du Pape, puis vicaire général de l'évêque de Liège Joseph-Clément de Bavière (1641-1721), XXXVII, 1971-1972, 499-522, G. Moisse.

* LEFEBVRE (Pierre), en religion DOM GASPAR, moine bénédictin, liturgiste (1880-1966), XL, 1977-1978, 607-615, N.-N. Huyghebaert.

LEFÈVRE (Marcel), compositeur de musique, chansonnier (1863-1941), XXXIX, 1976, 604-610, M. Mousenne.

LEFORT (Louis-Théophile), helléniste et orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1879-1959), XL, 1977-1978, 615-618, G. Garitte.

* LEJEAS (François-Antoine, baron), moine cistercien, vicaire général de l'Archevêque de Paris, « évêque nommé de Liège » (1744-1827), XXXIX, 1976, 610-616, J. Puraye.

LEKEU (Guillaume), compositeur (1870-1894), XXXVII, 1971-1972, 522-526, J. Robijns.

LELIÈVRE (Xavier), juriste et homme politique (1805-1876), XXXVIII, 1973-1974, 452, A. Dulière.

LELONG (Auguste-Joseph), imprimeur et libraire (1761-1800), XL, 1977-1978, 618-619, R. Wellens.

LEMAÎTRE (Georges, Mgr), astronome, cosmologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1894-1966), XXXVIII, 1973-1974, 453-466, Ch. Manneback.

LEMAÎTRE (Henri), avocat et homme politique (1822-1904), XXXVIII, 1973-1974, 466-467, A. Dulière.

LEMAN (Henri, comte), lieutenant général - médecin (1882 - 1952), XXXVII, 1971-1972, 526-528, H. Bernard.

LEMBRECHTS (Alfons), mathématicien, professeur à l'Université de Gand (1891-1967), XXXVIII, 1973-1974, 467-468, F. Backes.

LEMMENS (Jaak), compositeur, organiste et pédagogue (1823-1881), XXXIX, 1976, 616-621, B. Huys.

LENTZ (Robert), général-major, pionnier de la Résistance (1885-1949), XXXVII, 1971-1972, 528-531, H. Bernard.

* LÉOPOLD - GUILLAUME, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas (1614-1662), XXXVII, 1971-1972, 531-538, J. Lefèvre.

LEPIC. Voir JACQUEMOTTE (Joseph).

° LERBERGHE (Charles VAN), pseudonymes occasionnels : Paul FLORENTIN et Camille HERSENT, écrivain (1861-1907), XXXVIII, 1973-1974, 468-492, R.-O.-J. Van Nuffel.

LERUTH (Robert), entomologiste (1912-1940), XXXVII, 1971-1972, 538-543, A. Collart.

LESBROUSSART (Henri). Voir LE BŒUF (Henri).

LETROYE (Armand), géodésien, géographe, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1885-1963), XL, 1977-1978, 619-621, J. Loodts.

LEURS (Auguste), lieutenant général (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 492-494, J.-R. Leconte.

LEVI (Georges). Voir MONTEFIORE LEVI (Georges).

LEY (Auguste), docteur en médecine, psychologue, psychiatre, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1873-1956), XXXIX, 1976, 622-645, S. De Coster.

LIBEAU (Gustave), pseudonyme de LIBION (Gustave), comédien et auteur dramatique (1877-1957), XL, 1977-1978, 621-624, A. Bernier.

LIBION (Gustave). Voir LIBEAU (Gustave).

LIÈGE (Godefroid de). Voir GODEFROID de FONTAINES (ou de LIÈGE).

LINDEN (Pierre VAN DER, dit Pedro), médecin militaire et chef du service de santé de l'armée mexicaine (1804-1860), XXXVIII, 1973-1974, 494-500, A. Duchesne.

LOISEAU (Constant), ophtalmologue militaire, professeur à l'Institut ophtalmique militaire de Louvain (1838-1890), XXXVIII, 1973-1974, 500-505, J. Mathieu.

LOISEAU (Constant), ophtalmologue, officier de santé militaire, médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur (1809-1854), XXXVIII, 1973-1974, 505-508, J. Mathieu.

LOISEAU (Louis), pseudonymes : JEAN FLANEUR et MYOSOTIS, poète dialectal (1858-1923), XXXVIII, 1973-1974, 508-510, A. Dulière.

LOISEAU (Modeste), général, écrivain militaire (1832-1900), XXXIX, 1976, 646-654, L. Leconte.

LONGI (Oliverius ou Oliverus). Voir LANGHE (Olivier de).

LONGUS (Oliverius ou Oliverus.) Voir LANGHE (Olivier de).

LORRAIN (Jenny), sculpteur et médailleur (1867-1943), XXXVIII, 1973-1974, 510-511, J. Lippens.

LOUISE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1858 - 1924), XXXVIII, 1973-1974, 511-514, Ch. Terlinden.

LOUWERS (Octave), spécialiste belge des questions africaines (1878-1959), XL, 1977-1978, 624-626, J. Willequet.

LUCIEN (Clément). Voir REMI DE BEAUVAIS.

LURQUIN (Constant), mathématicien, pédagogue, professeur d'Université (1888-1958), XXXVII, 1971-1972, 543-558, A. Gardedieu.

LUSY (Antoine de), bourgeois de Mons, auteur d'un journal manuscrit [1505-1536] (1478-1536), XXXVII, 1971-1972, 558-564, A. Louant.

M

MAEGT (Johan de), inscrit à l'état civil Demaegt (Jan-Baptist), pseudonymes : Nele Klauwaerdinne, A. Rannah, Pallieterke, Huib Utenbroecke, Pekkavia, journaliste et poète flamand (1876 - 1938), XXXVIII, 1973-1974, 515-519, G. Toebosch.

MAERE D'AERTRIJCKE (Auguste, baron de), ingénieur, député (1826-1900), XXXIX, 1976, 655-661, A. Lederer.

MAES, famille de verriers (XVII^e-XIX^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 565-566, D. Bodart.

° MAES (Engelbert), magistrat, haut fonctionnaire (1545-1630), XXXVII, 1971-1972, 566-569, J. Lefèvre.

MAES (Georges), ouvrier typographe, secrétaire permanent du Conseil général du Parti Ouvrier Belge (1865-1915), XXXVII, 1971-1972, 569-570, J. Puissant.

MAGE (Jean), neurologue, général-médecin, inspecteur général du Service de Santé (1901 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 519-526, J. Mathieu.

MAGE (Joseph), officier, professeur à l'École royale militaire et à l'École de Guerre (1872-1950), XXXVIII, 1973-1974, 526-530, F. Stockmans.

MAINGIE (Louis), actuaire, professeur et homme d'affaires (1867-1939), XXXVIII, 1973-1974, 530-534, L. Van Meerbeeck.

MAISTRIAU (Victor), avocat, homme politique (1870-1962), XXXVII, 1971-1972, 570-573, Cl. Piérard.

MAN (Henri de), inscrit à l'état civil DEMAN, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale (1885 - 1953), XXXVIII, 1973-1974, 535-554, M. Brélaz et I. Rens.

MANDART (Horace), professeur de mathématiques (1866- 1953), XXXVIII, 1973-1974, 554-555, L. Godeaux.

MARCQ (Léon), médecin (1833-1869), XXXVII, 1971-1972, 573-575, A. Collard.

MARIE-HENRIETTE DE HABSBOURG-LORRAINE, archiduchesse d'Autriche, reine des Belges (1836-1902), XXXVII, 1971-1972, 575-579, Ch. Terlinden.

MARTENS (Charles), pseudonyme : LAMY (Charles), musicologue, compositeur, avocat, littérateur, philologue, esthète (1866 - 1921), XXXVIII, 1973-1974, 555-561, P. Tinel.

MARTIN (Célestin), industriel, filateur, constructeur (1826-1876), XXXIX, 1976, 661-668, P. Léon.

MASSART (Jean), biologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1865-1925), XXXVIII, 1973-1974, 561-569, F. Stockmans.

MASSON (Arthur), professeur et écrivain (1896-1970), XL, 1977-1978, 627-632, A. Dulière.

MASSON (Fulgence), avocat, homme d'État (1854-1942), XXXVIII, 1973-1974, 569-576, Cl. Piérard.

MATHIEU (Emile), compositeur, directeur du Conservatoire de Gand

(1844-1932), XL, 1977-1978, 633-639, N. Eemans et R. Platel.

MATHYS (François), artiste peintre (1885-1956), XXXVIII, 1973-1974, 576-579, A. Maebe.

MAUS (Henri), ingénieur (1808-1893), XXXIX, 1976, 668-677, A. Lederer.

MAYENCE (Fernand), archéologue, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, conservateur-délégué honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (1879-1959), XXXIX, 1976, 677-683, V. Verhoogen.

MEELE (Jean). Voir MIEL (Jean).

MEERE (Auguste van der), comte de Cruyshautem, général, conspirateur (1797-1880), XXXIX, 1976, 683-697, L. Leconte.

MEHR (Polleke VAN). Voir TIMMERMANS (Felix).

MÉLEN (Eugène), industriel, filateur, constructeur (1815-1880), XXXIX, 1976, 697-705, P. Léon.

MELLINET (Anne-François), adjudant-général de l'armée française, général de l'armée belge, démocrate dont l'activité se déroula principalement en Belgique, porte-drapeau de l'opposition démocratique et socialiste en 1848 (1768-1852), XXXVII, 1971-1972, 580-585, F. Sartorius.

MÉLOTTE, famille d'industriels des XIX^e^ et XX^e^ siècles, XXXVIII, 1973-1974, 579-590 : MÉLOTTE (Joseph), constructeur de moulins à vent (1792-1828), 579 ; MÉLOTTE (Guillaume), inventeur et constructeur de machines agricoles (1826-1878), 579-580 ; MÉLOTTE (Jules), inventeur, industriel, philanthrope (1858-1919), 580-588 ; MÉLOTTE (Alfred), inventeur, industriel (1855-1943), 588-589, A. Leunen.

MENDEL. Voir BOM (Emmanuel DE).

MEYER (Albert DE), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1887-1952), XXXVIII, 1973-1974, 590-592, J. Lavalleye.

MICAULT (Jean, chevalier), conseiller, trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, receveur général des Pays-Bas (-1539), XXXVII, 1971-1972, 585-587, G. Preud'homme.

° MICHEL (Charles), libraire, relieur et imprimeur (*c.* 1550-entre 1635 et 1638), XL, 1977-1978, 639-642, R. Wellens.

MICHIELS (Jean-François), sculpteur sur bois, photographe (1823-1887), XXXIX, 1976, 705-708, A. Jacops.

° MIEL (Jean), ou MEELE, *alias* BIEKE, Giovanni delle VITE, peintre-graveur (1599-1663), XXXVII, 1971-1972, 587-594, D. Bodart.

MOL (Robert de), peintre (après 1640-vers 1680), XXXVII, 1971-1972, 594, D. Bodart.

MOLITOR (Lambert), fonctionnaire au ministère belge des Finances, administrateur général des Douanes de la Perse (1875-1959), XL, 1977-1978, 642-646, A. Destrée.

MOMBAERS (Corneille), faïencier (? - ± 1729-1730), XXXVIII, 1973-1974, 592-594, A.-M. Mariën-Dugardin.

MOMBAERS (Philippe), faïencier (1693-1754), XXXVIII, 1973-1974, 594-596, A.-M. Mariën-Dugardin.

MOMPER (Jean de), *alias* MONSÙ X, Giovanni d'ANVERSA, peintre de paysages (1614-après 1688), XXXVII, 1971-1972, 594-596, D. Bodart.

° MONAVILLE (François), ou MONNAVILLE, surnommé DE JEUGD, peintre (1646-1715), XXXVII, 1971-1972, 596-598, D. Bodart.

* MONDRAGON (Christoval, chevalier de), homme de guerre espagnol (1504-1596), XXXVII, 1971-1972, 598-601, J. Lefèvre.

° MONE (Jean), ou MONET, sculpteur (*c.* 1485/1490 ? -1549 ?), XL, 1977-1978, 646-652, L. Hadermann-Misguich.

MONET (Jean). Voir MONE (Jean).

MONNAVILLE (François). Voir MONAVILLE (François).

MONS (Jean de). Voir EUSTACHE (Jean).

MONS (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).

MONSÙ STILLANTE. Voir STIELANDT. (Frédéric VAN).

MONSÙ X. Voir MOMPER (Jean de).

° MONT (Gilles du), *alias* MONTE (Egidio de), surnommé BRYBERGH, peintre (-1697), XXXVII, 1971-1972, 601-602, D. Bodart.

MONTE (Egidio del). Voir MONT (Gilles du).

MONTEFIORE (Georges). Voir MONTEFIORE LEVI (Georges).

MONTEFIORE LEVI ou MONTEFIORE (Georges LEVI, dit), industriel, homme politique et philanthrope (1832-1906), XXXVIII, 1973-1974, 596-618, F. Stockmans.

MOOR (Jean DE). Voir DEMOOR (Jean).

MORETUS PLANTIN (Henri), jésuite, bibliophile (1878-1957), XXXVII, 1971-1972, 602-605, J. Van Ooteghem.

MORSA (Roger), résistant (1909-1950), XXXVIII, 1973-1974, 618-622, N. Huyghebaert.

MORVAN (Abel). Voir SEVERIN (Fernand).

MOT (Jean DE), archéologue (1876-1918), XXXVII, 1971-1972, 605-608, J.-E. Plainevaux.

MYOSOTIS. Voir LOISEAU (Louis).

N

NAGELMACKERS (Georges), industriel, banquier, fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-Lits (1845-1905), XXXVIII, 1973-1974, 623-626, N. Caulier-Mathy.

NAUS (Joseph), fonctionnaire au ministère belge des Finances, ministre des Douanes et des Postes de Perse (1849-1920), XL, 1977-1978, 653-657, A. Destrée.

NICAISE (Henri), candidat en philosophie et lettres, docteur en droit et docteur en histoire de l'art et archéologie (1906-1939), XXXVIII, 1973-1974, 626-630, A.-M. Mariën-Dugardin.

NOBILI (Nicolas de), conseiller-maître de la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat (1706-1784), XL, 1977-1978, 657-661, J.-J. Heirwegh.

NOËL (Léon, Mgr), philosophe, professeur à l'Université catholique de Louvain (1878-1953), XL, 1977-1978, 661-669, G. Van Riet.

NOTHOMB (Alphonse), magistrat, homme politique (1817-1898), XXXVII, 1971-1972, 609-618, J.-P. Hendrickx.

NUFFEL (Jules VAN), compositeur, promoteur de la musique religieuse catholique en Belgique, professeur à l'Université catholique de Louvain (1883-1953), XL, 1977-1978, 669-674, J. Robijns.

O

* OEST (Gérard VAN), libraire-éditeur (1875-1935), XXXVIII, 1973-1974, 631-640, F. Stockmans.

* OETKER (Friedrich), avocat, politicien et journaliste, un des promoteurs du flamingantisme politique en Belgique (1809-1881), XXXIX, 1976, 709-714, E. Gubin-Grosjean.

OLBRECHTS (Raymond), professeur et statisticien (1888-1959), XXXIX, 1976, 714-718, F. Vanlangenhove.

OMBIAULX (Maurice Des). Voir OMBIAUX (Maurice des).

OMBIAUX (Maurice des), pseudonyme officialisé par le tribunal de Dinant de Desombiaux (Maurice), romancier, conteur (1868-1943), XXXVIII, 1973-1974, 640-651, J.-M. Horemans.

* OROZCO MUÑOZ (Francisco), diplomate, poète, critique d'art (1884-1950), XXXVII, 1971-1972, 619-625, H Lavachery.

OS (Antoine VAN), peintre (vers 1578-1647), XXXVII, 1971-1972, 625-626, D. Bodart.

OSTAIJEN (Paul VAN), poète lyrique, essayiste, prosateur (1896-1928), XXXVII, 1971-1972, 626-630, H. Uyttersprot.

OULTREMONT DE WÉGIMONT (Charles-Ignace, comte d'), financier et homme politique (1753 - 1802), XXXVIII, 1973-1974, 651-656, M. Yans.

OULTREMONT DE WÉGIMONT DE WARFUSÉE (Émile, comte d'), homme politique, diplomate (1787-1851), XXXVIII, 1973-1974, 656-666, M. Yans.

P

PAERELS (Willem), peintre (1878-1962), XXXVII, 1971-1972, 631-634, I. Carton de Tournai.

PALLIETERKE. Voir MAEGT (Johan de).

PANSAERS (Clément), graveur sous le pseudonyme de BOSCART (Guy), homme de lettres, peintre (1885-1922), XXXVII, 1971-1972, 634-638, R. Sauwen.

PASTIELS (André), paléontologiste (1919-1970), XL, 1977-1978, 675-681, Fr. Stockmans.

PEETERS (Paul), pseudonyme occasionnel : BELGA, bollandiste orientaliste (1870-1950), XL, 1977-1978, 681-704, P. Devos.

PEKKAVIA. Voir MAEGT (Johan de).

PELLERING (Jan), bottier, publiciste et orateur politique (1817-1877), XXXVIII, 1973-1974, 667-672, J. Kuypers.

PELZER (Auguste, Mgr), historien de la philosophie (1876-1958), XXXVII, 1971-1972, 638-645, F. Van Steenberghen.

PICQUÉ (Camille), numismate, historien de la littérature (1834-1909), XXXVII, 1971-1972, 645-647, J. Lallemand.

PIERLOT (Hubert, comte), avocat, sénateur, premier ministre, ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de la Défense nationale (1883-1963), XL, 1977-1978, 704-715, W. Ugeux.

PIERRE D'ALSACE, prévôt des chapitres de Saint-Donatien de Bruges et de Notre-Dame de Saint-Omer, élu de Cambrai, comte de Nevers (*c.* 1145-1176), XL, 1977-1978, 715-718, Th. de Hemptinne.

PIERRON (Sander), homme de lettres et critique d'art (1872 - 1945), XXXVIII, 1973-1974, 672-675, R. Abs.

PIETERCELIE (Alfred), peintre (1879-1955), XXXVII, 1971-1972, 647-650, F. Stockmans.

PIETKIN (Nicolas), prêtre, philologue dialectique (1849-1921), XXXVII, 1971-1972, 650-654, J. Janssens.

PINEUR (Oscar), ingénieur, administrateur de banque (1863-1900), XXXVII, 1971-1972, 654-655, R. Campus.

PIRE (Jules), nom de guerre : PYGMALION, lieutenant général, commandant en chef de l'Armée secrète (1878-1953), XXXVII, 1971-1972, 655-659, H. Bernard.

PLATEAU (Félix), zoologiste, professeur à l'Université de Gand (1841-1911), XXXIX, 1976, 719-725, M. Poll.

PLON (Jacques-Joseph), géomètre-arpenteur (1683-1755), XL, 1977-1978, 718-720, R. Wellens.

POELE (Charles Van De), ou VAN DEPOELE, inventeur (1846-1878), XXXIX, 1976, 725-733, F. Stockmans.

POPELIN (Marie), docteur en droit, l'une des fondatrices du mouvement féministe en Belgique (1846-1913), XXXIX, 1976, 733-742, F. de Bueger-Van Lierde.

POTELO (Jacques VAN), POTTELO ou POTTERLO, peintre (vers 1587-1619), XXXVII, 1971-1972, 659, D. Bodart.

POTTELO (Jacques VAN). Voir POTELO (Jacques VAN).

POTTERLO (Jacques VAN). Voir POTELO (Jacques VAN).

POUILLE (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).

PRESIÈRES (Louis DE), dit de MONS ou de POUILLE, fondateur d'un asile hospitalier à Mons (?-avant

1295), XXXVIII, 1973-1974, 675-677, R. Wellens.

PRUS PIOLUNOWSKI (Charles), industriel, consul de Pologne à Mons (1884-1963), XXXVIII, 1973-1974, 677-680, R. Wellens.

PURVES (John-Clay), géologue (1825-1903), XXXVII, 1971-1972, 659-666, F. Stockmans.

PYGMALION. Voir PIRE (Jules).

Q

QUANJEL (Jean), professeur de mathématiques (1866-1920), XXXVII, 1971-1972, 667-668, L. Godeaux.

R

RAET (Louis DE, ou Lodewijk de), ingénieur, économiste, fonctionnaire, promoteur du Mouvement flamand (1870-1914), XXXIX, 1976, 743-753, M. Lamberty.

RANHISSART. Voir BRAUN (Thomas).

RANNAH (A.). Voir MAEGT (Johan de).

RAYMOND (Jean-Jacques). Voir BUONAROTTI (Filippo).

° REMI DE BEAUVAIS, nom séculier : Clément LUCIEN (LUCIANUS), capucin, poète (1568-1622), XXXVII, 1971-1972, 669-673, R. P. Hildebrand.

RENIEU (Lionel). Voir WIENER (Lionel).

REUTER (Guillaume), ou RUYTER, parfois appelé Guillaume CROITIER, peintre de genre (vers 1642-1681), XXXVII, 1971-1972, 674-675, D. Bodart.

RICHARD (Raoul, baron), ingénieur électricien, vice-président de la Sofina (1885-1962), XL, 1977-1978, 721-730, P. De Boeck et F. Vanlangenhove.

RICHTENBERGER (Lazare), banquier (1792-1853), XXXVII, 1971-1972, 675-688, Y. Delannoy.

ROBERT (François), dit ROBERT DE PARIS, ROBERT DE GIMNÉE, ROBERT-RHUM, conventionnel (1763-1826), XL, 1977-1978, 730-736, R. Van Santbergen.

ROBERT DE GIMNÉE. Voir ROBERT (François).

ROBERT DE PARIS. Voir ROBERT (François).

ROBERT-RHUM. Voir ROBERT (François).

ROBERTS-JONES (John), dit John JONES, avocat (1866-1929), XXXIX, 1976, 753-756, R. Warlomont.

ROCAN. Voir GOEMANS (Camille).

RODENBACH (Georges), écrivain (1855-1898), XXXVIII, 1973-1974, 681-705, R.-O.-J. Van Nuffel.

° RODOAN (Charles de), IVe évêque de Bruges (1552-1616), XXXVIII, 1973-1974, 706-712, M. Cloet.

ROEY (Joseph-Ernest VAN), dix-septième archevêque de Malines, cardinal au titre de Sainte-Marie de l'Aracoeli (1874-1961), XXXIX, 1976, 756-768, W.-S. Plavsic.

ROMMELAERE (Willem), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1836-1916), XXXVII, 1971-1972, 688-695, A. Colard.

ROOVER (Raymond DE), ou DEROOVER, historien (1904-1972), XL, 1977-1978, 736-740, Ch. Verlinden.

ROTE (Léon DE), ingénieur, directeur général des ponts et chaussées (1837-1903), XXXVII, 1971-1972, 695-697, R. Campus.

ROUILLÉ (Angélique de), épistolière, châtelaine d'Ormeignies (1756-1840), XXXVII, 1971-1972, 697-702, A. Louant.

ROUSSEAU (Mariette). Voir HANNON-ROUSSEAU (Mariette).

ROUSSEL (Ernest), ingénieur, industriel (1851-1907), XXXVII, 1971-1972, 702-703, R. Campus.

RUFFAULT (Jean, chevalier), maître de la Chambre des comptes à Lille, trésorier général des finances des Pays - Bas (1471 - 1546),

XXXVII, 1971-1972, 703-705, G. Preud'homme.

RUYTER (Guillaume). Voir REUTER (Guillaume).

° RYCKMAN (Lambert de), licencié ès lois, industriel, membre du Conseil Ordinaire, poète wallon (1664-1731), XXXVII, 1971-1972, 705-709, M. Yans et M. Piron.

RYCKMAN de BETZ (Jean de), militaire, considéré erronément comme poète (1657-1743), XXXVII, 1971-1972, 709-714, M. Yans.

S

° SAINT - VINCENT (Grégoire de), mathématicien (1584 - 1667), XXXVII, 1971-1972, 715-727, É. Sauvenier-Goffin.

SANDERS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).

SAROLEA (Charles), publiciste, professeur à l'Université d'Edimbourg, consul de l'Etat indépendant du Congo, puis de Belgique (1870-1953), XXXIX, 1976, 769-800, F. Stockmans.

SARTON (George), pseudonyme : Dominique de BRAY, humaniste et historien de la science (1884-1956), XXXVIII, 1973-1974, 713-733, A. André-Félix et H. Elkhadem.

SCHEUNIS (Matthieu). Voir VOLDERS (Matthieu S').

SELYS LONGCHAMPS (Marc, baron de), zoologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique (1875-1963), XXXVII, 1971-1972, 727-736, P. Brien.

SEVERIN (Fernand), pseudonymes occasionnels : ABEL MORVAN, HERNAN[I] DE CASTILLE, poète et critique littéraire (1867-1931), XL, 1977-1978, 741-777, R.O.J. Van Nuffel.

SIMONART (Fernand), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1888-1966), XXXVIII, 1973-1974, 733-735, L. Godeaux.

SNEYERS (Pierre), religieux de l'abbaye d'Averbode (1744-1807), XXXVII, 1971-1972, 736-737, Pl. Lefèvre.

SOMMERS (Gilles), *alias* SANDERS ou HEYNS, abbé d'Averbode de 1566 à 1574 (1531-1574), XXXVII, 1971-1972, 737-740, Pl. Lefèvre.

SOUDAN (Eugène), avocat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, homme politique (1880-1960), XXXVII, 1971-1972, 740-744, M.-A. Pierson.

SPAAK (Paul), pseudonyme occasionnel : VALCKE (J.), avocat, poète, dramaturge, directeur du Théâtre royal de la Monnaie (1871-1936), XXXVIII, 1973-1974, 735-744, A. Rousseau.

SPAAK (Paul-Henri), homme d'Etat belge (1899-1972), XXXIX, 1976, 800-806, J. Willequet.

SPIERINGH (Charles-Philippe), ou SPIRINCK, peintre (vers 1600-1639), XXXVII, 1971-1972, 744-746, D. Bodart.

SPIRINCK (Charles-Philippe). Voir SPIERINGH (Charles-Philippe).

* STADLER (Ernst), écrivain, critique littéraire, professeur à l'Université de Bruxelles (1883-1914), XL, 1977-1978, 777-783, Fr. Stockmans.

STEENLANDT (Frédéric VAN). Voir STIELANDT (Frédéric VAN).

STÉPHANIE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe - Cobourg - Gotha (1864-1945), XXXVIII, 1973-1974, 744-748, Ch. Terlinden.

STIELANDT (Frédéric VAN), ou STEENLANDT, *alias* MONSÙ STILLANTE, peintre (vers 1626-), XXXVII, 1971-1972, 746-748, D. Bodart.

STRATEN (Henri VAN), graveur sur bois (1892-1944), XXXVIII, 1973-1974, 748-754, G. Dewanckel.

SWOLFS (Laurent), chanteur et artiste lyrique (1876-1954), XL, 1977-1978, 783-790, N. Eemans.

T

TACQUENIER (César), négociant (1771-1845), XXXVII, 1971-1972, 749, Ch. Piérard.

TEMPELS (Pierre), magistrat civil, puis magistrat militaire, pédagogue (1825-1923), XXXVII, 1971-1972, 749-760, S. De Coster et J. Gilissen.

THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. Voir BOUILLE (Théodose).

TIBERGHIEN (Albert), conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique (1872-1940), XL, 1977-1978, 791-793, A. De Smet.

TIMMERMANS (Felix), pseudonyme : Polleke VAN MEHR (pour le volume *Door de Dagen* seulement), littérateur, dessinateur (1886-1947), XXXVII, 1971-1972, 760-768, G. Toebosch.

TOM. Voir BRAUN (Thomas).

TONNET (Fernand), cofondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne [J. O. C.] (1894-1945), XXXVII, 1971-1972, 768-772, G. Hoyois.

TOUSSEUL (Jean), pseudonyme de DEGÉE (Olivier), littérateur (1890-1944), XXXVII, 1971-1972, 772-784, D. Denuit.

TROOZ (Charles DE), essayiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1905-1958), XL, 1977-1978, 793-796, R. Pouilliart.

TUBBY. Voir CLAYTON (Philip).

TWYFELLOOS (Franciscus). Voir GRONCKEL (François de).

U

UTENBROECKE (Huib). Voir MAEGT (Johan de).

V

VAES (Maurice), prélat, recteur de Saint-Julien-des-Belges à Rome, historien de l'art (1875-1962), XXXVIII, 1973-1974, 759-764, J. Lavalleye.

VALCKE (J.). Voir SPAAK (Paul).

VALLE (Jean della), verrier (1601-1655), XXXVII, 1971-1972, 785, D. Bodart.

VALLE (Winoc della), verrier (vers 1615-1663), XXXVII, 1971-1972, 785-786, D. Bodart.

VALLÉE POUSSIN (Charles-Jean, baron de la), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1866-1962), XXXVII, 1971-1972, 786-791, L. Godeaux.

VANDENDORPE (Désiré), ouvrier typographe, cofondateur et dirigeant du Parti Ouvrier Belge, journaliste (1856-1910), XXXVII, 1971-1972, 791-793, J. Puissant.

VANDENHOUTEN (Alphonse), peintre décorateur, correspondant belge de l'Association internationale des Travailleurs (1842-1894), XXXIX, 1976, 807-810, J. Kuypers.

VANZYPE (Gustave), à l'état civil : VAN ZYPE, homme de lettres, critique d'art (1869 - 1955), XXXVII, 1971-1972, 793-801, G. Vanwelkenhuyzen.

VARIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VAUME (Jean-Sébastien), docteur en médecine, homme d'affaires (XVIII[e] siècle), XXXVIII, 1973-1974, 764-766, A.-M. Mariën-Dugardin.

VEERIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VELDE (Albert VAN DE), biochimiste, biologiste, bromatologue, historien des sciences, professeur à l'Université de Gand (1871 - 1956), XXXVIII, 1973-1974, 766-792, R. Ruyssen.

VELDE (Henry VAN DE), architecte, fondateur et directeur de l'Institut supérieur des Arts décoratifs sis à l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Gand (1863-1957), XXXVIII, 1973-1974, 792-802, A.-M. Hammacher.

VELPEN (Renier ou Reynier VAN), ou VELPIUS, imprimeur (première

moitié du XVIe s.? - *c.* 1573), XL, 1977-1978, 797-799, R. Wellens.

VELPEN (Rutger ou Roger VAN), ou VELPIUS, imprimeur et libraire (*c.* 1540-1614 ou 1615), XL, 1977-1978, 799-807, R. Wellens.

VELPIUS (Renier ou Reynier). Voir VELPEN (Renier ou Reynier VAN).

VELPIUS (Rutger ou Roger). Voir VELPEN (Rutger ou Roger VAN).

VENDÔME (Henriette, duchesse de), princesse de Belgique, duchesse de Saxe (1870-1948), XL, 1977-1978, 807-814, E. Vandewoude.

VERBURGH (Médard), peintre, dessinateur, aquarelliste et graveur (1886-1957), XL, 1977-1978, 814-820, S. Goyens de Heusch.

VERHEGGEN (Henri), naturaliste (1845-1900), XXXVIII, 1973-1974, 802-803, W. Robyns.

VERHEYEN (René), zoologiste, chargé de cours et directeur du Laboratoire de Systématique (Vertébrés) à l'Université de l'Etat à Gand (1907-1961), XXXIX, 1976, 810-813, L. Van Meel et R. Van Tassel.

VERMEERSCH (Arthur), jésuite, moraliste, canoniste, sociologue, auteur spirituel (1858-1936), XXXVIII, 1973-1974, 803-807, É. Bergh.

VERNY DE VILLARS (Pierre). Voir VAUME (Jean-Sébastien).

VER(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VERVOORT (Désiré), avocat et homme politique (1810-1886), XXXVIII, 1973-1974, 807-809, F. Remy.

VESTEL (Franz DE), architecte (1857-1932), XXXVII, 1971-1972, 801-804, V.-G. Martiny.

VILVOORDEN (Jean VAN), peintre (vers 1606-1659), XXXVII, 1971-1972, 804-805, D. Bodart.

VITE (Giovanni delle). Voir MIEL (Jean).

VITRARIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VITRIER (Jean), ou VITRARIUS, VITRIUS, VOIR(R)IER, VER(R)IER, VEERIER, VARIER, religieux franciscain de l'Observance, prédicateur et réformateur, maître d'Érasme (+1456-1519), XXXVIII, 1973-1974, 809-816, A. Derville.

VITRIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VOECHT (Gilles Die), camérier et archiviste de l'abbaye d'Averbode (1579-1653), XXXVII, 1971-1972, 805-809, Pl. Lefèvre.

VOIR(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VOLDERS (Matthieu S'), ou SCHEUNIS, abbé d'Averbode (1501-1565), XXXVII, 1971-1972, 809-813, Pl. Lefèvre.

VOOGHT (Pierre-Charles, vicomte de), magistrat, agent d'administration (-1734), XXXVII, 1971-1972, 813-815, J. Lefèvre.

VOORT (Michel VAN DER), publiciste et promoteur du mouvement flamand à Bruxelles (1812-1867), XXXIX, 1976, 813-824, E. Gubin-Grosjean.

VOS (André DE). Voir DEVOS (André).

VRYDAGH (Jean-Marie), ingénieur agronome, entomologiste (1905-1962), XXXVII, 1971-1972, 815-820, A. Collart.

W

WAELBROECK (Pierre), juriste, sociologue et fonctionnaire international (1891-1944), XXXVIII, 1973-1974, 817-819, H. Rolin.

WAHA (Léonie de), née CHESTRET DE HANEFFE, pédagogue, philanthrope (1836-1926), XXXIX, 1976, 825-836, R. Van Santbergen.

WARLAND (Odon), industriel (1890-1954), XXXVIII, 1973-1974, 819-821, P. Cattelain.

WAUQUIER. Voir WAUQUIÈRE.

° WAUQUIÈRE (Alexandre), parfois orthographié WAUQUIER, lithographe, journaliste (1812-1856), XXXVII, 1971-1972, 821-822, M.-A. Arnould.

WAUQUIÈRE (Étienne), peintre, sculpteur, lithographe (1808-1869), XXXVII, 1971-1972, 822-827, M.-A. Arnould.

WAUQUIÈRE (Omer-Édouard), lithographe (vers 1786-1863), XXXVII, 1971-1972, 827, M.-A. Arnould.

WAVRANS (Henri-Jacques de), magistrat, conseiller d'État (1717-1776), XXXVII, 1971-1972, 827-829, J. Lefèvre.

WIENER (Lionel), *alias* RENIEU (Lionel), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, écrivain et musicien (1879-1940), XL, 1977-1978, 821-824, A. Despy-Meyer.

WIENER (Sam), avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, administrateur de sociétés (1851-1914), XXXVIII, 1973-1974, 821-837, D. Denuit.

WILDEMAN (Émile DE), botaniste, directeur du Jardin Botanique de l'État, professeur à l'Université de Gand et à l'Université Coloniale d'Anvers (1866-1947), XXXVII, 1971-1972, 829-843, W. Robijns.

WILLEMS (Jacques), officier, bibliophile (1870-1957), XXXVII, 1971-1972, 843-847, F. Vanlangenhove.

WILLEMS (Jan-Frans), littérateur flamand (1793-1846), XXXVIII, 1973-1974, 837-842, G. Toebosch.

WINGHE (Antoine de), abbé de Liessies [Hainaut français] (1562-1637), XXXVII, 1971-1972, 847-854, N.-N. Huyghebaert.

WYTS (Guillaume), magistrat (-1641), XXXVII, 1971-1972, 854-855, J. Lefèvre.

WYVEKENS (Édouard-Hubert), premier consul belge à Sydney (1817-1851), XXXVII, 1971-1972, 855-858, L. Wellens-De Donder.

Y

YOSTMAN (Jean). Voir JOOSTENS (Paul).

Z

ZONE (Jules), ingénieur et directeur général de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles (1860-1942), XXXVIII, 1973-1974, 843-848, A. Lederer.

ETABLISSEMENTS EMILE BRUYLANT, société anonyme, Bruxelles
Un dir. gén.: Angèle Van Sprengel, av. V. Rousseau, 256, 1190 Bruxelles

